Digitized by the Internet Archive
in 2007 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/mmoiresconcern02arckiala

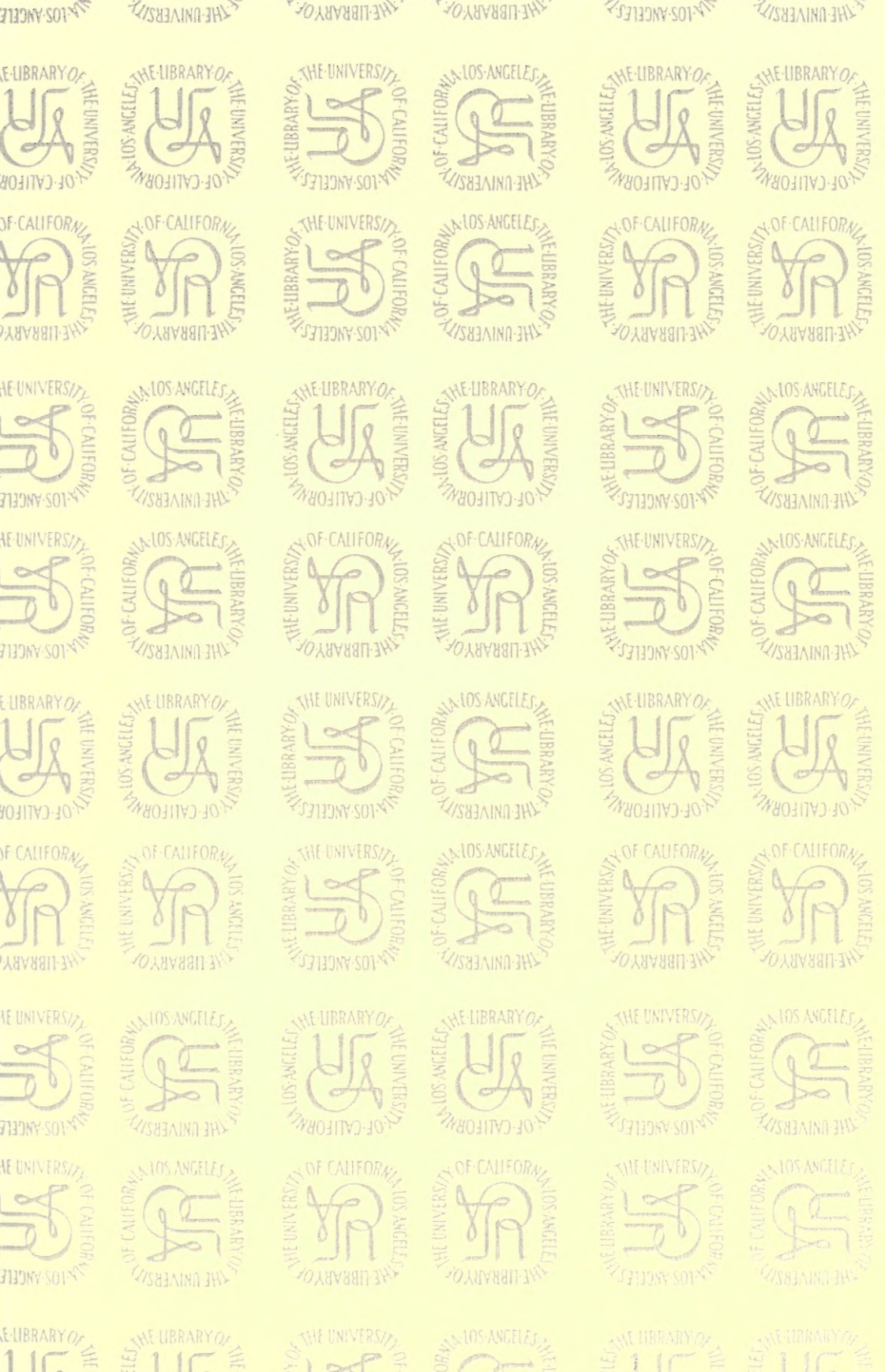
THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE

CHRISTINE

REINE DE SUEDE.

TOME SECOND.

UNIV. OF CALIFORNIA
AT LOS ANGELES
LIBRARY

UNIV. OF CALIFORNIA
LOS ANGELES
LIBRARY

MEMOIRES
CONCERNANT
CHRISTINE
REINE DE SUEDE,
POUR SERVIR
D'ECLAIRCISSEMENT
A L'HISTOIRE DE SON REGNE ET PRINCIPALEMENT DE SA VIE PRIVE'E, ET AUX EVENEMENS DE L'HISTOIRE DE SON TEMS CIVILE ET LITE'RAIRE:

SUIVIS DE DEUX
OUVRAGES
DE CETTE SAVANTE PRINCESSE,
QUI N'ONT JAMAIS E'TE' IMPRIME'S.

Le tout fondé ſur ſes Lettres, & recueilli des Hiſtoriens & des Monumens les plus Authentiques, tant manuſcrits qu'imprimés, accompagné de Remarques Hiſtoriques, Politiques, Critiques & Litéraires; avec des Médailles & un Appendice de Pièces Juſtificatives ou Inſtructives.

Et pius eſt Patriæ facta referre labor. Ovid. Triſt. Lib. II. vs. 322.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez PIERRE MORTIER, Libraire.
M DCC LI.
Avec Privilège de Sa Maj. Impériale & de Sa Maj. le Roi de Pologne Electeur de Saxe &c.

AU LECTEUR.

SI je dois juger par la réception que le Public a fait au prémier Tome de ces MEMOIRES *concernant* CHRISTINE, Reine de *Suède*; j'ai lieu de me flatter, que la ſuite ne lui déplaira pas. J'oſe au moins dire, que ce ſecond Tome ne cédera en rien au prémier, quant aux choſes intéreſſantes qu'il contient & à l'éxactitude qui l'a produit. Après un mûr éxamen des apparences du vrai & du faux, par rapport aux circonſtances, dont les affaires, qui y ſont rapportées, ont été accompagnées; je ne me ſuis déterminé ſur la concluſion, qu'en conſéquence de la nature de la choſe, appuïée de raiſons & d'autorités les mieux aſſorties, qu'il m'a été poſſible de découvrir. Malgré un ſoin ſi appliqué, je n'ai pas aſſez de complaiſance pour moi-même, pour m'imaginer, que je ne ſois pas tombé en fautes & que je ne me ſois pas trompé quelquefois. S'agiſſant dans cet Ouvrage bien moins de morale ou de raiſonnement, que de faits hiſtoriques, je n'ai pas perdu de vûë l'axiome qui dicte: que les circonſtances plus ou moins importantes qu'on ignore, peuvent faire changer de face à l'affaire, & par conſéquent donner de la force, ou déroger à la vérité qu'on cherche.

C'eſt proprement contre cette variation des faits rapportés, que les fauteurs du Pyrrhoniſme hiſtorique ſe récrient le plus, en ſoutenant, qu'il n'y a qu'incertitude dans ce que nous repréſente le grand Théatre de l'Hiſtoire. Ce n'eſt pas à moi à ramener ces Sceptiques, emportés preſque toûjours par le feu d'une imagination ſi échauffée, qu'elle pourroit les faire doûter de leur propre éxiſtence & de la réalité de tout ce qui les environne. Mais quoique je ne prétende pas avoir atteint un plus haut dégré d'infaillibilité, que tout autre, qui a voulu courir le hazard de compoſer une eſpèce d'Hiſtoire; j'oſe pourtant aſſurer, qu'il n'a pas tenu à moi, ſi je n'ai pas toûjours avancé des vérités inconteſtables, & quand le contraire me ſera arrivé, ce n'aura été que faute d'avoir pû être mieux informé.

Ceux donc, qui auront une connoiſſance plus complette que je n'ai euë des particularités qui regardent la vie de la Reine CHRISTINE,

obligeront ſans doute le Public, s'ils veulent lui communiquer leurs lumières ſur un ſujèt auſſi intéreſſant. La même voïe, dont je me ſuis ſervi, leur étant ouverte, je ſerai ravi de voir ſon hiſtoire perfectionnée par un concours de Perſonnes mieux inſtruites d'anecdotes, qui concernent cette Princeſſe, que je ne l'ai été. Je ſerai même le prémier à prendre part à l'applaudiſſement qu'ils remporteront. Car loin de croire que j'aïe épuiſé tout ce qui reſtoit à dire de cette illuſtre Reine; je me perſuade plûtôt, qu'il y a encore bien des choſes également curieuſes & intéreſſantes qui ont échappé à mes recherches.

Je n'ai pas non plus les yeux ſi fermés ſur mes propres défauts, que je croïe, que je n'euſſe pû faillir dans quelques traits, qui ſe trouvent rapportés dans ces Mémoires. Si donc quelcun trouvoit à propos de me conteſter la vérité de quelques-uns; je proteſte que je ſuis prêt de reconnoître mes fautes auſſitôt qu'on m'en aura montré la fauſſeté par des preuves ſupérieures & plus fortes que celles que j'ai pû produire. Bien éloigné de rejetter des vérités développées de cette manière; je les apprendrai avec plaiſir, comme des choſes nouvelles, que j'ai ignoré juſqu'à préſent, & dont le Public ſera également redevable.

Cependant auſſi diſpoſé que je le ſuis à être docile & prêt à écouter ceux-mêmes qui voudront former des doutes & des objections contre mon Ouvrage: autant voudrois-je être diſpenſé d'avoir à faire à ces Cenſeurs hériſſés de difficultés, que l'Auteur le plus éxact & le plus ſcrupuleux a de la peine à contenter. Ce n'eſt pas que je les craigne aſſez pour renoncer dès à préſent à leur jamais répondre. Au contraire, je les verrai tranquillement venir, quoique je ſouhaite de ne trouver que des Adverſaires qui combattent mes ſentimens avec cette douceur & cette politeſſe qui font honneur aux Citoïens de la République des Lettres. Leur manière d'agir avec moi réglera ma conduite à leur égard. L'occaſion de m'expliquer avec eux ſe trouvera dans la ſuite, & elle ſe préſentera aſſez naturellement dans le Supplément que je me propoſe de donner à ces Mémoires. Un homme curieux, poſſeſſeur de quelques écrits rélatifs à cette hiſtoire, & dont je pourrai faire uſage, a eu la bonté de me les céder, & ſi les promeſſes, qui m'ont été faites d'ailleurs, ont leur effèt, j'ai lieu d'eſpérer que j'en aurai encore d'autres.

Je choiſirai la voïe de Supplément pour completter ces Mémoires, plûtôt que de renvoïer les matériaux raſſemblés à une nouvelle Edition, en cas qu'il y en ait jamais une. Ceux qui ont fait l'acquiſition de celle-ci ſemblent avoir droit de prétendre, que ce qu'on pourroit ajoû-

ajoûter de nouveau à la vie de cette Reine, leur ſoit communiqué ſéparément, afin que l'achat de cette Edition ne leur ſoit pas à pure perte. Or rien ne me paroiſſant plus équitable que de les faire jouïr d'un avantage qu'ils ont acquis à ſi juſte titre; je m'y prêterai d'autant plus volontiers, que je profiterai, comme je viens de le dire, de cette occaſion, pour tâcher d'éclaircir les doutes qui auront été formés contre cet Ouvrage.

Ce qui me reſte à demander au Public, c'eſt que ceux, qui ſont en poſſeſſion de lettres & de papiers, en quelque genre que ce ſoit, qui ont rapport à la vie de la Reine CHRISTINE de *Suède*, & que l'on trouvera par les différentes Tables de ces Mémoires m'avoir manqué juſqu'à préſent, veuillent bien avoir la bonté de me les communiquer, ſoit en droiture, ou par la voïe de mon Libraire. Comme celui-ci ne manquera pas de leur en donner des marques réelles de gratitude, je m'oblige de même à leur en témoigner ma plus vive reconnoiſſance.

En attendant je vais donner la Table des différentes Pièces dont ce Volume a été formé. C'eſt par-là que le Lecteur pourra juger de quelle manière j'ai tâché de remplir l'engagement, auquel je me ſuis obligé envers le Public, dans la préface du prémier Tome de ces Mémoires. J'ai ajoûté au Num°. VII. la Paſtorale d'*Endymion* d'*Aléxandre Guidi*, en Italien, dont je n'avois pas fait mention alors. C'eſt que je n'avois pas reçu en ce tems-là l'édition de cette pièce, où les vers de la compoſition de CHRISTINE, ſont marqués par des guillemets, pour les diſtinguer de ceux que *Guidi* avoit faits : & la bonne Edition m'étant parvenuë depuis, j'ai d'autant moins balancé de l'adopter comme un troiſième Ouvrage, enſuite des deux autres de cette ſavante Reine, que l'Abbé *Guidi* lui-même, auſſi bien que tous ceux qui ont parlé de ce Poëme Dramatique, conviennent, que CHRISTINE non ſeulement en a formé l'idée & en a réglé l'ordonnance, mais l'a auſſi embelli de Strophes & de Vers de ſa façon. Ceux-ci ſe diſtingueront aſſez du reſte dans la pièce-même, où on les trouvera imprimé en plus gros caractère & italique; & la Préface, qui la précède, éclaircira le Lecteur d'autres circonſtances qui y ont du rapport.

ARCKENHOLTZ
Conſeiller & Bibliothécaire de S. A. S. Mgr. le Landgrave de Heſſe-Caſſel.

TA-

TABLE
DES
PIECES

Contenuës dans ce Volume.

I. La ſuite des Mémoires, concernant CHRISTINE Reine de *Suède.*

II. Liſte des Médailles frappées durant ſon Règne & ſa Vie.

III. *Appendice* de Pièces juſtificatives & rélatives aux Mémoires concernant la Reine CHRISTINE, au nombre de LXXXVIII.

IV. Double *Table des Lettres* de *Chriſtine* contenuës dans ces Mémoires.

V. *Ouvrage de Loiſir*, ou *Maximes & Sentences de* CHRISTINE Reine de *Suède*, écrites par Elle-même & précédées d'une Préface de l'Auteur.

VI. *Réfléxions diverſes ſur la Vie & ſur les Actions d'*ALEXANDRE *le Grand*, par CHRISTINE, avec une Préface de l'Auteur.

VII. *La Paſtorale d'*ENDYMION, compoſée par l'Abbé *Aléxandre Guidi* ſur les idées de la Reine CHRISTINE, qui l'a embellie de Vers & de Strophes de ſa façon: avec une Préface de l'Auteur.

VIII. Panégyrique de CHRISTINE Reine de *Suède*, compoſé en latin par *Freinshemius* & traduit en françois par *Hambræus.*

IX. Panégyrique à la Séréniſſime Reine de *Suède*, fait & prononcé par *Spanheim* en 1652.

X. Liſte de Harangues & d'autres Panégyriques en vers & en proſe, à l'honneur de la Reine CHRISTINE.

XI. Note des pièces en Manuſcrits, inſérées tout au long ou par extrait, ou bien citées en preuve dans ces Mémoires concernant la Reine CHRISTINE.

XII. Liſte Alphabétique des Auteurs imprimés, dont on s'eſt ſervi, & que l'on a cités en preuve dans tout le corps de ces Mémoires.

XIII. Table générale tant des Noms que des Matières contenuës dans ces Mémoires.

PRI-

PRIVILEGIUM

IMPRESSIONIS AD DECEM ANNOS

super *Mémoires concernant Chriſtine Reine de Suède*, Franzöſiſch und Teutſch in 4to.

Pro *PETRO MORTIER*, Bibliopola Amſtelodami.

NOS FRANCISCUS Divina Favente Clementiâ Electus Romanorum Imperator Semper Auguſtus, ac Germaniæ, & Hieroſolymarum Rex, Dux Lotharingiæ & Barri, Magnus Hetruriæ Dux, Princeps Carolopolis, Marchio Nomenei, Comes Falckenſteinei &c. &c. Agnoſcimus & notum facimus tenore præſentium Univerſis, quod, cum nobis fidelis dilectus *Petrus Mortier*, Bibliopola Amſtelodami, humillime exponi curârit, quem in modum quendam Librum, cui Titulus: *Mémoires concernant Chriſtine Reine de Suède*, in quarto, in idiomate Gallico & Germanico, prelo committere reſolverit; vereatur autem, ne æmulorum invidia hanc editionem imitantium, impendii & laboris ſui fructu fruſtretur, ideoque nobis demiſſe ſupplicârit, quatenus ejus indemnitati Privilegiô noſtrô Cæſareô ſuccurrere clementiſſime dignaremur. Nos ſubmiſſæ pariter ac æquæ ejus petitioni annuendum cenſuerimus; Ac proinde Authoritate noſtrâ Cæſareâ omnibus & ſingulis Bibliopolis, Bibliopegis, Typographis & aliis quibuſque rem Librariam ſeu negociationem exercentibus firmiter inhibemus, vetamus, & interdicimus, ne quis ſupra nominatum Librum: *Mémoires concernant Chriſtine Reine de Suède*, ſub hoc aliove titulo, aut hac aliave forma, in toto vel in parte, nec in Gallico, nec in Germanico idiomate, & ſub quocunque demum prætextu, per decem annorum ſpatium ab hodierno die computandum, intra Sacri Romani Imperii fines recudere, vel aliis recudendum dare, aliorſumve impreſſum apportare, vendere vel diſtrahere, citra præfati Impetrantis, ejuſdemque hæredum ac ſucceſſorum voluntatem & aſſenſum, in ſcriptis obtentum, auſit vel præſumat. Si quis vero ſecus faciendo Privilegium, hoc noſtrum ſeu Interdictum violare contemnereque præſumpſerit, eum non ſolùm ejuſmodi Exemplaribus, ubicunque locorum repertis, perperam quippe recuſis ſeu apportatis (quæ dictus *Petrus Mortier*, ejus hæredes & Succeſſores ſive propria authoritate, ſive Magiſtratus illius loci auxilio ſibi vindicare poterint) de facto privandum, ſed & quinque marcarum auri puri pœnâ ærario ſeu fiſco noſtro Cæſareo & parti læſæ ex æquo pendenda, omni ſpe veniæ ſublata, mulctandum decernimus, dummodo tenor hujus noſtri Privilegii in fronte Libri impreſſus reperiatur, & conſueta quinque Exemplaria utriusque editionis Conſilio Noſtro Imperiali Aulico exhibeantur.

Mandamus itaque omnibus & ſingulis Noſtris & Sacri Romani Imperii Subditis, & fidelibus dilectis tam Eccleſiaſticis, quam Secularibus cujuscunque Status, gradus, dignitatis, aut ordinis fuerint, præſertim vero iis, qui in Magiſtratu exiſtentes, vel ſuo vel ſuperiorum ſuorum loco aut nomine jus juſtitiamque adminiſtrant, ne quemquam Privilegium hoc Noſtrum Cæſareum violare, ſpernere, aut tranſgredi patiantur, ſed ſi quos contumaces compererint, conſtitutaà nobis mulcta eos puniri, & quibuſcunque modis idoneis coërceri curent, quatenus & ipſi graviſſimam Noſtram indignationem, prædictamque pœnam evitare voluerint. Harum teſtimonio literarum manu noſtra ſubſcriptarum & Sigilli Noſtri Cæſarei appreſſione munitarum, quæ dabantur Viennæ die vigeſima ſecunda Martii Anno milleſimo ſeptingenteſimo quinquageſimo primo; Regni noſtri Sexto.

(L. S.)

FRANCISCUS.
V. A. Comes Colloredo.
Ad Mandatum Sacræ Cæſareæ Majeſtatis proprium
Math. Wilh. Haar.

PRIVILEGE.

DEr Aller Durchleuchtigſte Groſmächtigſte Fürſt und Herr, Herr FRIEDERICH AUGUST, König in Pohlen: des heiligen Römiſchen Reichs Erz-Marſchal und Chur-Fürſt zu Sachſen, auch Burg-Graf zu Magdeburg: &c. &c. hat auf *Pierre Mortier*, Buchhändelers in Amſterdam, beſchehenes unterthänigſtes Anſuchen gnädigſt bewilliget, daſs er nachgeſeztes Buch betitult,

Mémoires, concernant Chriſtine, Reine de Suède. fondés ſur ſes Lettres, & recueillies des Hiſtoriens & des Monumens les plus autentiques, tant Manuſcrits qu'imprimés, pour ſervir d'éclairciſſement de ſa Vie privée, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort; & en même tems aux événemens de l'Hiſtoire étrangère de ce tems-là, tant Littéraire que Civile, qui y ont du rapport: Le tout accompagné de remarques hiſtoriques & littéraires, avec des Médailles, & un Appendice des Piéces Juſtificatives ou inſtructives. 2. *Vol. in* 4. in Franzöſiſch und Teutſcher Sprache.

unter höchſtgedachter Sr. Königl. Majeſt. und Chur-Fürſtl. Durchl. *Privilegio* druken laſſen und führen möge, dergeſtalt daſs in Dero Churfürſthum Sachſen, deſſelben incorporirten Landen und Stiftern kein Buchhändeler noch Druker oberwehntes Buch in denen nächſten, von untengeſezten dato an Zehn Jahren, bey Verluſt aller nachgedrukten Exemplarien, und bey Vierzig Rheiniſchen Gold gülden Strafe, welche den zur helfte der Königl. Renth Kammer, der andere halbe theil aber ihm *Pierre Mortier* verfallen, weder nachdruken, nog auch, da daſſelbe an andern Orthen gedruket wäre, darinnen verkauffen und verhandelen, worgegen er mehrgemeldtes Buch fleiſſig corrigiren, aufs zierlichſte druken und gut weiſs Papier darzu nehmen zu laſſen, auch, ſo oft es aufgeleget wird, von jeden Druk und format, Zwantzig Exemplaria in Sr. Königl. Majeſt. und Churfürſtl. Durchl. Ober-Conſiſtorium, ehe es verkauft wird, auf ſeine koſten einzuſchiken ſchuldig, und dieſs *Privilegium* niemanden, ohne höchſtgedachter Sr. Königl. Majeſt. und Churfürſtl. Durchl. Vorwiſſen und Einwilligung zu cediren befügt ſeyn ſoll; Geſtalt er bey ſolchen *Privilegio* auf die bewilligten Zehen Jahr geſchützet und gehandhabet, auch, da dieſem jemand zu wiederhandelen, und er um Execution deſſelben anſuchen würde, ſolche ins Werk gerichtet und die geſezte Strafe eingebracht werden ſoll; Jedoch das er, und zwar bey Verluſt des *Privilegii*, von ietziger und iederkünftigen Auflage die geſezte Anzahl derer Exemplarien richtig liefere; Immittelſt und ſtatt deſſelben in Sr. Königl. Majeſt. und Churfürſtl. Durchl. Kirchen-Rath und Ober-Conſiſtorio unterſchrieben und beſiegelt, ausgeſtellet worden, welchen er durch den beſtalten Bücher Inſpectorn, *Chriſtian Ernſt Haubolden* denen Buchhändelern zu inſinuiren, wiedriegenfals die Inſinuation vor nul und nichtig erkannt werden ſoll; So geſchehen zu Dresden, am 3ten Martii 1751.

(L. S.)

Gottlob Henrich Heidenreich.

Chriſtian Friederich Teucher.

LIS-

LISTE
DES
PERSONNES,

Qui ont bien voulu favoriſer le débit de cet Ouvrage pendant trois Mois que le tome prémier en a paru, ſuivant le Plan qui a été publié pour cet effet.

NB. Les Etoiles déſignent les Exemplaires en grand Papier.

MESSIEURS.

A.

Aderkaſs (*Madame la Générale d'*) à Caſſel.
Adlerberg (*Olave*) Chambellan du Roi de Suède.
Andreæ (*J. B.*) Libraire à Francfort ſur le Main pour 9 Exemplaires.
* un Anonyme.
* Appelroth (*Charles*) Négociant à Stockholm.
Archincto (*le Marquis d'*) Nonce du Pape à la Cour de S. M. Polonoiſe à Dresden.
* Arckenholtz (*Jean*) Conſeiller & Bibliothécaire de S. A. S. M. le Landgrave de Heſſe pour Sept Exempl.
Arckſtée & Merkus, Libraires à Leipzig & à Amſterdam pour 55 Exemplaires.
Arrhenius (*Jaques L.*) en Suède pour deux Exemplaires.
Arvidſon (*Nicolas*) Etudiant en Suède.
Arundell (*Richard*)
Aſhburnham (*le Comte d'*) } en Angleterre.
Aſp ( ) Le Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Aſſebourg (*le Baron d'*) Conſeiller Privé de S. M. le Roi de Suède.
Augier (*Daniel*) à Amſterdam.

B.

Balguerie (*Pierre*) Agent de S. M. le Roi de Suède pour 3 Exemplaires.
* ——— le même pour 2 Exemplaires.
Barbauld (*Theophile*) Chapelain de S. A. R. de Heſſe.
Barber (*Thomas*) à la Douane à Jarmouth.
Bart (*Thomas Robinſon*)
Bart (*Clement Cotterell Dormer*) } en Anglet.
Bart (*Thomas Moſtyn*)
Bartholomei & Fils, Libraires à Ulm pour 7 Exemplaires.
Bauer (*J. G.*) Libraire à Strasbourg.
Beaufort (*Louis de*) Gentilhomme.
Beeman (*Jean Daniel*) Libraire à Rotterdam pour 2 Exemplaires.

MESSIEURS.

Benzelſtierna (*Laurent*) Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Berch (*Reinhold*) Sécrétaire du Collège des Antiquités de Suède.
Berckentin (*le Comte de*) Miniſtre du Conſeil du Roi à Coppenhague.
Berger ( ) Libraire à Roſtock.
Bergius (*Benoit*) Maitre es Arts en Suède.
Berkley of Stretton (*Mylord*) en Angleterre.
Bernard (*Jean Eſtienne*) Docteur en Médecine à Amſterdam pour 3 Exemplaires.
Bernſtorff (*le Baron de*) Membre du Conſeil Privé de S. M. Danoiſe & Sécrétaire d'Etat au département des affaires Etrangères &c. &c. &c. à Coppenhague.
Beſt (*Thomas*) Eſqr. en Angleterre.
Bibliothèque Roïale de Suède.
* ——— d'Upſal.
——— de Caſſel.
Bicker (*Mademoiſelle*) à Amſterdam.
* Bielke (*le Comte Charles Guſtave*) Préſident au Comptoir d'Etat, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi de Suède.
Bielke (*Comte Thuro Gabriël*) Sénateur de Suède, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi.
Bielke (*le Comte*) Chambellan du Roi de Suède.
Blome (*Guillaume Baltbazar*) Conſeiller privé de Guerre à Caſſel.
Boey (*Th.*) Sécrétaire de la Cour de Juſtice à la Haye.
Bohm (*Jean Daniel*) à Amſterdam.
Bohn (*Jean Charles*) Libraire à Hambourg pour deux Exemplaires.
Borck (*Fréderic Guillaume de*) Conſeiller privé de S. M. le Roi de Suède
Boſe (*de*) Chambellan de S. M. le Roi de Pologne Electeur de Saxe.
Bourdeaux (*Etienne*) Libraire à Berlin pour 12 Exemplaires.
* ——— le même pour 2 Exemplaires.

MESSIEURS.

Bourgsdorff (*de*) Chancelier de l'Evêché de Zeitz.
Brandell (*Elias*) en Suède.
Breſſolle (*Matthieu*) à Dresden.
Brienen (*Guillaume van*) à Amſterdam.
Brifhut (*Etienne*) Libraire à Vienne pour 4 Exemplaires.
*Broedelet (*Jean*) Libraire à Utrecht.
Broman (*Charles*) Gouverneur de Province
Bromann (*Erlandt*) Préſident & Chevalier de l'Ordre des Seraphins } en Suède.
*Bruhl (*Comte de*) Miniſtre de Cabinèt & Conſeiller privé de S. M. le Roi de Pologne Elect. de Saxe.
Buckingham (*le Comte de*) en Angleterre.
Burman (*Pierre*) Profeſſeur à Amſterdam.

C.

Calckhoff (*Henri Otton de*) Conſeiller privé de Mgr. le Landgrave de Heſſe.
Calckoen ( ) Envoïé & Miniſtre Plénipotentiaire de LL. HH. PP. les Etats Généraux &c. à Dresden.
Callemberg (*J. Alex. Comte de*) Seigneur de Moska.
*Carteret (*Mylord*) Comte de Granville Préſident du Conſeil privé de S. M. le Roi de la Grande Bretagne.
Cedercrantz (*Iſaac Jean*) Colonel } en Suède.
Cedercrantz (*Freule Charlotte Marie*) }
Cedercreutz (*Le Baron*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
Cederſtedt ( ) Gentilhomme de la Cour en Suède.
Celſius (*Olave O.*) Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Chamblain ( ) à Amſterdam.
Changuion (*François*) Libraire à Amſterdam pour 16 Exemplaires.
Chatelain & fils (*Zacharie*) Libraires à Amſterdam pour 34 Exemplaires.
Chauſepié (*Jaques Géorge de*) Paſteur de l'Egliſe Wallonne à Amſterdam.
Cheſterfield (*le Comte de*) à Londres.
Clifford (*George*), à Amſterdam pour deux Exemplaires.
Corn (*Job. Jac.*) Libraire à Breſlau pour 3 Exemplaires.
Cramer (*Jean Pierre*) Libraire à Caſſel pour 6 Exemplaires.
Creutz (*le Baron*) Sécrétaire des Commiſſions de S. M. le Roi de Suède, à la Haye
Cronhielm (*Comte Laurent*) Senechal } en Suède.
Cronholm (*Chriſtophle*) Recteur d'Ecole. }
Cronſtedt ( ) directeur des Mines en Suède.

MESSIEURS.

Cronſtedt ( ) Capitaine au Service de Suède.

D.

Dahlman (*Olave Jean*) Aſſeſſeur au Parlement de Suède.
Dahlman (*Laurent*) Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Desforges ( ) Chanoine à Rheims
Desmazures (*Jaques Jean*) Paſteur de l'Egliſe Wallonne à Amſterdam.
Donop (*Auguſte Maurice*) Conſeiller privé de Mgr. le Landgrave de Heſſe.
Dubb (*Guillaume Jean*) Sécrétaire en Suède.

E.

Eberſtein (*le Comte d'*) en Saxe
Eggers (*le Colonel*) en Saxe.
Egremont (*Comte d'*) en Angleterre.
Ehrenpreus (*Baron Charles*) en Suède.
Einſiedel (*d'*) Gentilhomme de Chambre en Saxe.
Ekholm (*Eric*) Commis de la Bibliothèque Roïale à Stockholm.
Ewing (*G. & A.*) Libraires a Dublin.

F.

Falck (*Charles*) Négociant à Stockholm.
Falckenberg (*Gabriël*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
Felbier ( ) Directeur des Poſtes à Anvers pour 6. Exempl.
*Finch (*Edouard*) Chambellan de S. M. Britannique à Londres.
Finch (*Madem. Iſabella*) à Londres.
Fleetwood (*Madame la Baroneſſe de*) en Suède.
Fleiſcher (*J. F.*) Libraire à Franckfort ſur le Main pour 2. Exempl.
Fontenay (*le Géneral Major de*) à Dresden.
Formey (*Samuel*) à Berlin.
Forsner ( ) Fourrier de la Cour de Suède.
*Forſter (*la Librairie de*) à Hanovre.
——— la même pour 12 Exempl.
Francke (*Charles Fréderic*) Lieutenant de la Garde de S. M. le Roi de Suède.
Franckenberg (*le Baron de*) Conſeiller de la Régence à Rodenburg.
*Fredenſtierna (*Adam*) Conſeiller du Parlement de Suède.
Frid (*Jean Fréderic*) Profeſſeur de l'Univerſité de Strasbourg.
Frieſendorff (*Baron de*) Gouverneur & Chevalier de l'Etoile Polaire en Suède.
Fritſch (*le Baron de*) Conſeiller de l'Empire à Dreſden.
Fromery ( ) à Berlin pour 5. Exemplaires.

G.

Geer (*Charles de*) à Utrecht.

MESSIEURS.

Geer de Hamellen (*Louis de*) à Utrecht.
Gersdorff (*le Comte de*) Chevalier de St. Aléxandre en Saxe.
Gersdorff (*le Comte de*) Seigneur de Kauppa &c. à Dresde.
Gersdorff (*le Baron de*) Chambellan de S. M. Polonoiſe, Electeur de Saxe.
Gersdorff (*Léopold de*) Colonel en Saxe.
Geuder (*de*) Seigneur de Heroldtsberg à Neurenberg pour 3. Exemplaires.
Gezelius, Secretaire de l'Academie Royale à Abo.
Gieſeke ( ) en Saxe.
Gleditſch (*la Librairie de*) à Leipſig, pour 7. Exemplaires.
Gleim ( ) Sécrétaire en Saxe.
Goſſe Junior (*Pierre*) Libraire à la Haye pour 11 Exemplaires.
Gottsmann (*Pierre*) à Stockholm.
Grabin (*Joachim*) Négociant en Suède.
Gralath (*Daniel*) à Dantzig.
Green ( ) en Angleterre.
Grill (*Nicolas*) } en Suède.
Grill (*Jean Abraham*) }
Grill (*Antboine*) }
Grill (*Jean*) } à Amſterdam.
Grill (*les Freres*) pour 2 Exempl. }
Groth (*Olave Guſtave de*) en Suède.
Gudeborn ( ) à Amſterdam.
Gyllenborg (*Comte Henning Adam*) Chancelier de la Cour de Suède, pour deux Exemplares.
Gyllenborg (*Comte Joh.*) en Suède.

H.

Hahr (*Henri Guillaume*) Négociant en Suède.
Halenius (*Engelbert*) Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Hamilton (*le Baron Charles Otton*) Chancellier de la Cour en Suède.
Hamilton, Balfour & Neill, Libraires à Edinbourg pour 7 Exemplaires.
Hammarſchöld ( ) Colonel en Suède.
Hård (*Comte Jean Louis*) Colonel au ſervice des Provinces Unies à Stockholm.
Hardenberg (*le Baron de*) Gentilhomme de Chambre à Hanovre.
Harding (*Nicolas*) Eſqr. à Londres.
Harleman (*Baron Charles*) ſur-Intendant de la Cour en Suède.
Harn (*Jean van*) Conſeiller ordinaire de la Principauté de Gueldre & Comté de Zutphen.
Haude & Spener, Libraires à Berlin pour 4 Exempl.
*Hauſwolf (*Bénoit Reinhold de*) Chevalier & Commandeur des Ordres de S. M. le Roi de Suède } en Suède.
Hauſwolff ( ) Docteur en Theologie }

MESSIEURS.

Hauſwolf (*J.*) Docteur en Médecine en Suède.
Haxthauſe (*le Général de*) en Saxe.
Heemskerke (*Renier*) à Zierickzée.
Hein (*Levin*) Conſeiller de la Régence de Heſſe.
Hein (*Herman Adolphe*) Sécrétaire au Tribunal des Appels, à Caſſel.
Heins (*Jacob*) Conſeiller de la ville de Leiden.
Heroldt ( ) Libraire à Hamburg pour 11 Exemplaires.
*Hoepken (*Baron André*) Sénateur de Suède & Commandeur des Ordres du Roi.
Hoffſten (*B*) Conſeiller du Collége de Commerce en Suède.
Hoffman (*de*) en Saxe.
Hondt (*Pierre de*) Libraire à la Haye pour 8 Exemplaires.
Hoofd-Gérard fils (*Gérard*) Echevin de la ville d'Amſterdam.
Höpken (*le Baron Anders*) en Suède.
*Hoppener (*Jean Pierre*) Commis en Suède.
Huber (*Jean Jaques*) Conſeiller & prémier Médecin de la Cour de Caſſel.
Hubrig (*Erneſt Guillaume Baron de*) en Saxe.
Humbert & fils (*Pierre*) Libraires à Amſterdam pour deux Exemplaires.
Huſſon (*la Veuve*) Libraire à la Haye.

I.

Ichſell (*Jaques*) Notaire de la Cour en Suède.
Jenigs (*Franç. de*) Seigneur des Mines en Suède.
Ihringk (*Jean Conrad*) Conſeiller à la Cour de Caſſel.
Ilcheſter (*Mylord*).
Innys (*William*) Libraire à Londres pour 10½ Exemplaires.
*—— le même pour 2 Exempl.
*Iſenbourg (*Comte d'*) Commandeur de l'Ordre Teutonique de Marbourg.
Iſenbourg & Budingen (*Chretien Louis*) Comte du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre Allemand & Collonel de S. A. S. le Landgrave de Heſſe-Caſſel.
Juſtice ( ) Libraire à Rotterdam.

K.

Keeſe ( ) Conſeiller de la Chambre des Domaines en Saxe.
Kincaid & Donaldſon, Libraires à Edinbourg pour 4 Exempl.
Kingston (*le Duc de*) en Angleterre.
Kittlitz, (*le Baron de*) Seigneur d'Ottendorf, à Breſlau.
Klafftſchenkel (*Veuve de Phil. Ludw.*) Libraire à Augsbourg, pour 4 Exempl.
Knoch & Efflinger, Libraires à Francfort ſur le Main, pour 3 Exempl.
Knorring (*Baron Iſaac*) Chambellan de la Cour de Suède, pour deux Exemplaires.

LISTE DES PERSONNES.

MESSIEURS.

Kochen (*Baron de*) Chancelier de la Cour de Suède.
Kolthoff ( ) Aſſeſſeur au Conſeil de Commerce en Suède.
Kopp ( ) Libraire à Roſtock, pour 2 Exempl.
* Korff (*Baron Jean Albrecht*) Chevalier de l'Ordre St. Anne, Conſeiller privé & Chambellan actuel de Sa Maj. Impér. de Ruſſie. Envoié Extraord. & Miniſtre Plénipotentiaire à Coppenhague.
Krok (*Jean*) Sécrétaire en Suède.
* Kroſigk (*le Collonel de*) à Aſcherſleben.
Krüger (*Jean Frederic*) Commiſſaire en Suède.
Kuntze ( ) à Leipzig.

L.

Lagerberg (*le Comte*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
Lanckiſch (*la Librairie de*) à Leipzig.
Lanting-hauſen (*Jaques Albrecht*) Major Général & Chevalier de l'Ordre du Glaive en Suède.
Leuhuſen (*Charles*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
La Librairie de la Maiſon des Orphelins à Halle.
Lillie (*Baron Claude*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
Lindau (*Juilles de*) Maréchal de la Cour de Heſſe-Caſſel.
Linderſtedt ( ) Avocat Fiſcal à Stockholm.
Linroth (*Jean Guſtave*) Gentilhomme de la Cour en Suède.
Lincoln (*le Comte de*) en Angleterre.
Littléton (*George*) Eſq. en Angleterre.
Lochner (*Johann Fréderic*) Libraire à Stockholm pour divers Exemplaires.
Löffman (*Renaud*) Sécrétaire en Suède.
Löfwenſckiöld ( ) Conſeiller de la Chambre en Suède.
Löwen (*Fabien*) Collonel au ſervice de Suède pour deux Exemplaires.
Luchtmans & fils, Libraires à Leide pour 5 Exemplaires.
Luhe (*von der*) Conſeiller privé de Mgr. le Prince Stadhouder des Provinces Unies.
Luzac Junior (*Elie*) Libraire à Leide pour 3 Exemplaires.

M.

Mackenzye (*Stewart*) à Londres.
Malborough (*le Duc de*) à Londres.
* Malesherbes (*Lamoignon de*) Prémier Préſident de la Cour des Aides, Directeur Général de la Librairie de France à Paris.
Manderſtröm (*Chriſtophle*) Sécrétaire en Suède.
Marquette (*Louis Daniel d'Hartaing de*) Commis à l'Amirauté à Amſterdam.

MESSIEURS.

Maſcou ( ) Conſeiller à Leipzig.
Maſſuet (*Pierre*) Docteur en Médecine à Amſterdam.
Maximilien (*S. A. S. Madame Fréderique Charlotte Epouſe de*) Landgrave de Heſſe.
Meiſner (*Jean Chriſtoffle*) Libraire à Wolffenbuttel pour 4 Exemplaires.
* Melander (*Daniel*) en Suède.
Mencke (*le Conſeiller*) à Leipſig.
Mevius ſenior (*Jean Paul*) Libraire à Gotha pour 4 Exemplaires.
* —— le même pour deux Exemplaires.
Miltitz (*de*) en Saxe.
Mitchell (*André*) Eſq. à Londres.
Moetjens (*Adrien*) Libraire à la Haye.
* Möhlman (*J*) Seigneur des Mines en Suède.
Momma (*Pierre*) Directeur des Imprimeries à Stockholm.
Montagne (*Edouard*) Eſq. à Londres.
Morehead ( ) à Londres.
Mortier (*Sara Amelie*) à Amſterdam.
Mortier fils (*Pierre*) à Amſterdam.
* Mosheim (*le Chancelier*) à Gottingue.
Mulot fils ( ) Négociant à Rheims.
Murray ( ) Soliciteur Général en Angleterre.

N.

Newcaſtle (*le Duc de*) à Londres.
Nicolai ( ) Libraire à Berlin pour 3 Exemplaires.
Nolthenius (*Guillaume*) à Amſterdam.
Noordbeek ( ) Libraire à Leeuwarde.
Nordmann (*Eric*) Négociant en Suède.
Nourſe (*Jean*) Libraire à Londres pour 32 Exemplaires.
Nugent (*Robert*) Eſq. à Londres.
Nyhoff (*Jacob*) Libraire à Arnhem.

O.

Oldenkop ( ) Agent de S. M. Impériale de toutes les Ruſſies à Amſterdam.
Orville (*Jaques Philippe d'*) Profeſſeur à Amſterdam.
Oxenſtierna (*Baron Eric*) Gouverneur & Chevalier de l'Etoile Polaire à Stockholm.

P.

Palbitzki (*Baron*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède, pour deux Exemplaires.
Palmſtierna (*le Baron Nils*) en Suède.
* Panin (*de*) Envoié Extraord. de la Cour de Ruſſie à celle de Suède.
—— pour le même.
Pels (*Daniel*) Précepteur de l'Ecole Latine à Amſterdam.
Petit & Dumoutier, Libraires à Hambourg pour 20. Exemplaires.

Pfor-

LISTE DES PERSONNES.

MESSIEURS.

Pforthus (*Chrétien Henri*) Négociant à Stockholm.
Piper (*le Comte Charles Fréderic*) Préſident en Suède.
Pitt (*Guillaume*) en Angleterre.
Ploos van Amſtel (*Jean*) Advocat à Amſterdam.
Polhem (*Gabriël*) Gentilhomme de la Cour en Suède.
Ponikau (*de*) Chambellan en Saxe.
Porte (*André*) Profeſſeur & Paſteur à Marbourg.
Portland (*le Duc de*) en Angleterre.
Poſſe (*le Comte*) Sénateur de Suède & Commandeur des Ordres du Roi.
Poſſe (*Comte Arfwed*) Sénateur de Suède.

R.

Rabbé (*Stenon*) Protonotaire au Conſeil de la Chancelerie à Stockholm.
Racknitz (*le Baron de*) en Saxe.
Rayner ( ) en Angleterre.
Reftelius (*Jean*) Aſſeſſeur en Suède.
Reguleth (*David*) Avocat, à Amſterdam.
Reifftein (*Jean Fréderic*) Gouverneur des Pages de Caſſel.
Rendorp (*Pierre*) Bourguemaitre & Conſeiller de la Ville d'Amſterdam.
Reuterholm (*Baron Nicolas*) Gouverneur & Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Polaire à Stockholm.
Rey (*Marc Michel*) Libraire à Amſterdam.
Riedeſel (*Madame la Baronne Cathérine Eléonore de*) à Caſſel.
Riſell (*Nicolas*) Profeſſeur adjoint } en Suède.
Riſell (*Olof*) }
Robinſon ( ) en Angleterre.
Roderiques (*Jeannotte*) à Cologne.
Röhrig ( ) Négociant à Amſterdam pour 4 Exemplaires.
* ——— le même 1 Exempl.
Roman le Jeune (*Jean*) Libraire à Amſterdam.
Roſenhane (*le Baron de*) à Stockholm.
Rouſſet (*Jean*) de Miſſy, Conſeiller de la Chancelerie de l'Impératrice de Ruſſie.
*Rudenſchöld (*Benoit*) Commiſſaire d'Etat. } en Suède.
Rudenſchöld (*Charles*) Sécrétaire d'Etat. }
Ruth ( ) Vice préſident à Stockholm.

S.

Saldern (*de*) Sous-Gouverneur de Mrs. les Comtes de Heſſenſtein.
Sanctaroc ( ) à Leipſig.
Sandwich (*Comte de*) en Angleterre.
Sandys (*Edwin*) à Londres.
Sauveur (*Saint*) Commiſſaire de la Marine de France à Amſterdam.
Schmeer (*Balthaſar*) Négociant en Suède.
Schmidt ( ) Libraire à Hanovre.
Schmincke (*Fréderic Chriſtoffle*) Licencié à Caſſel.
*Schomberg (*Ralph*) Docteur en Médecine à Yarmouth.
Schomberg (*le Maréchal de*) en Saxe.
Schönberg (*Jean Thierry de*) Seigneur de Rothſchönberg.
Schreuder (*Jean*) à Amſterdam.
Schoepflin (*Jean Daniel*) Conſeiller Hiſtoriographe du Roi de France, & Profeſſeur à Strasbourg.
Schrœter (*Roland*) Negociant en Suède.
Schürer (*Joſeph*) Négociant en Suède.
Schwitlicky (*Paul*) à Dantzig.
Sernander (*Samuel*) Sécrétaire } en Suède.
Seth (*le Baron Gabriël de*) }
Simolin (*de*) Sécrétaire de Commiſſions de Ruſſie.. }
Söfftröm (*André*) en Suède.
Solbrich (*Wolffgang*) en Saxe.
*Spalding (*Charles F.*) Négociant en Suède.
Spens (*Comte Jaques*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède pour deux Exemplaires.
Spilcker (*Baron de*) à Potsdam.
Stiernman (*André Antoine*) Conſeiller de la Chancellerie & Sécrétaire des Archives en Suède.
Stiernwall (*Charles-Guſtave*) Gentilhomme de la Cour en Suède.
*Stille (*le Général de*) en Saxe.
Stockhauſe ( ) Sécrétaire en Saxe.
Stone (*André*) Eſqr. à Londres.
Streyen (*Jacob van*) Conſeiller & Echevin de la Ville d'Amſterdam.
* Ström (*Jean Fréderic*) Négociant } en Suède.
Swahn (*Martin*) Senechal }

T.

Taxere de Mattos (*Jacob d'Abram*) à Amſterdam.
*Teſſin (*le Comte*) Préſident au Sénat de Sa Majeſté le Roi de Suède.
Tifverman (*Henri*) Négociant } en Suède.
Torpadius (*Jean*) Advocat Fiſcal. }
Totton (*the Reverend Mr.*) } en Angleterre.
Townſend (*Thomas*) }
Tronchin (*Mad. la Veuve*) à Amſterdam.
Tronchin (*Theodore*) Docteur en Médecine à Amſterdam.
Tunberg (*Pierre*) Négociant en Suède.
Tweedale (*le Marquis de*) en Angleterre.

V.

Verbeek (*Jean & Herman*) Libraires à Leide.

Ugla

LISTE DES PERSONNES.

MESSIEURS.

Ugla (*Charles Fréderic*) Chambellan de S. M. le Roi de Suède.
Vick ( ) Libraire à Halle.
Vieroot (*Henri*) Libraire à Amſterdam.
Villiers (*Thomas*) en Angleterre.
Viſcher fils & Birr, à Basle pour divers Exempl.
Unruhe (*le Comte d'*) en Saxe.
Voltemat (*Henri Julles*) Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal.
Voſſ( ) Libraire à Potsdam pour 4 Exemplaires.
Uytwerf (*Meinard*) Libraire à Amſterdam pour 4 Exemplaires.

W.

Wadenſtierna (*Charles*) Gentilhomme de la Cour, en Suède.
Waesberge (*la Librairie de*) à Dantzig pour 12 Exemplaires.
*Wagner ( ) Conſeiller Aulique, Médecin du Corps & Bibliothécaire de LL. AA. SS. & R. de Brandenbourg Culmbach.
Walgrave (*le Comte de*) en Angleterre.
Wallen (*Jeremie*) Senechal, en Suède.
Wallin (*Fréderic Ulric*) Sécrétaire en Suède.
Walpole (*Horace*) en Angleterre.
Walther (*Jean Conrad*) Libraire à Dreſden pour ſix Exemplaires
*Warmholtz (*Charles Guſtave*) Conſeiller de la Cour, en Suède.
Weideman (*la Librairie de*) à Leipzig pour 6 Exemplaires.
Weiſſenfels (*S. A. S. Madame la Princeſſe de*)
Weſtberg (*Joh. Jac.*) Intendant du Comptoir des Manufactures des Etats du Royaume de Suède.
Wetſtein (*J. J.*) Profeſſeur des Remonſtrans à Amſterdam
Wetſtein (*Jacob de*) Libraire à Amſterdam pour 9 Exemplaires.
Widegreen (*C. F.*) Inſpecteur de la Douane en Suède.
Williams (*le Chevalier de*) à Dresden.
Wilmott (*le Docteur*) en Angleterre.
Wind (*de*) Envoïé Extraord. de la Cour de Dannemarck à celle de Suède.
Wolff (*Baron de*) Chancelier de l'Univerſité de Halle.
Wolff (*le Conſeiller de*) à Gera.
Wolff (*Samuel*) à Dantzig.
Wrede (*le Baron Fabian*) en Suède.

Y.

Yorck (*Charles*) } en Angleterre.
Yorck (*Philippe*) }

Z.

Zegg (*le Baron de*) Conſeiller Privé en Saxe.
Zimmerman ( ) Libraire à Wittenberg.

Calcul du Prix du Second Tome de cet Ouvrage.

104 Feuilles y compris le Titre Rouge, chargées extraordinairement avec diverſes notes de différens & petits Caractères, Additions, Citations, Sommaires, & pluſieurs Tables, à dix dutes la feuille fait - - - - - - - - *f* 6. 10. 0
3 Vignettes, Scavoir au Titre, à la Tête de ce Tome & au commencement de l'Ouvrage de Loiſir - - - - - - *f* - 6. 0
8 Médailles dans le Corps de l'Ouvrage à un demi ſols - - - *f* - 4. 0
f 7. 0. 0
Et pour le Grand Papier *f* 10. 10. 0
Ce qui fait argent d'Allemagne petit Papier Rixd. 3 - 18. bon gros
Et pour le Grand Papier —— 5 - 16.

Ceux qui ont bien voulu favoriſer le debit de cet Ouvrage, pendant quatre mois que le *Tome prémier* en a paru, ſelon le Plan publié, ne païeront pour ce *ſecond Tome*, en le retirant & reſtituant le Billèt qu'ils ont reçu pour cet effèt que le même prix qu'ils ont païé pour le Tome prémier, ſavoir en argent d'Hollande *f* 5 — ce qui fait Rixd. 2 - 16 bon gros
Et pour le grand papier *f* 7 - 10 —— 4 - 0

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE

CHRISTINE

REINE DE SUEDE.

VErs le mois de Septembre de cette année 1657. la Reine prit la réſolution de faire un ſecond tour en *France*. Pour cet effèt elle ſonda le terrain, & fit comprendre, que la curioſité qu'elle avoit de voir le Ballèt où le Roi de *France* devoit danſer, au Carnaval, lui donnoit grande envie de s'y trouver. Quoique ce prétexte cachât probablement quelque autre deſſein, ſi l'on en croit le Sr. *Aitzema*, qui dit poſitivement (*a*) que le Cardinal *Mazarin* la ſoupçonna de

L'an 1657.

Retour de *Chriſtine* en *France*.

(*a*) *V.* Aitzema *Saaken &c. Libr. XXXVII. pag.* 165.

L'an 1657.

de vouloir s'entremettre pour procurer la paix entre la *France* & l'*Eſpagne*; en quoi il croïoit pouvoir bien ſe paſſer de ſes bons offices; cependant il ne s'oppoſa pas à ſon retour en *France*, bien loin de-là, elle y fut invitée (*).

Maſſacre du Marquis de *Monaldeſchi* & diverſes Rélations là-deſſus.

Elle arriva donc au mois d'Octobre à *Fontainebleau*, où, environ quinze jours après, ſe fit le triſte maſſacre du pauvre Marquis *Monaldeſchi*, ſon Grand Ecuïer. Comme on a parlé & écrit ſi diverſement ſur la cauſe & la maniére de cette éxécution; on ne ſauroit mieux faire que d'inférer dans cet Ouvrage les deux Relations, aux quelles on a lieu de ſe fier plus qu'à aucune des autres, qui en ont été publiées (†). La prémière ſemble avoir été renduë publique par la Cour de *Chriſtine* peu après l'éxécution: & la ſeconde a été faite par le Père *le Bel*, Prieur des Maturins ou Trinitaires de *Fontainebleau*, qui y aſſiſta; (*a*) Les voici de ſuite.

„ En parlant des affaires de *Suède*, il ne faut pas oublier la maniére dont „ la Reine *Chriſtine* a, cette année, puni la trahiſon du Marquis *Monal-* „ *deſchi*, ſon Grand Ecuïer. Il a bien paru que cette Princeſſe du *Nord* „ n'avoit pas fait le meilleur choix, en recevant auprès d'Elle des gens du „ *Sud*, je veux dire des *Italiens*. Partie par curioſité, partie pour mon- „ trer le zèle qu'elle avoit de travailler au rétabliſſement de la paix entre „ les deux Couronnes, elle étoit venue de *Rome* à *Paris* dans le mois d'Oc- „ tobre. Comme elle avoit gouverné longtems un Roïaume, elle ne pût „ tout

(*a*) *La prémière de ces Relations ſe trouve en Flamand dans* Aitzema *au XXXVII. Livre Part. IV. p.* 165. *&c. & la ſeconde dans l'hiſtoire de la vie de* Chriſtine *pag.* 134. *&c.*

(*) Le Sr. de *Limiers* dit là-deſſus: „ on prétendoit qu'elle alloit négocier à la Cour „ de *France* quelque choſe pour la paix, ce qui étoit fort agréable à ceux qui la deſi- „ roient de toute leur affection, tellement que ceci la faiſoit aimer davantage de beau- „ coup des gens". (1) Auſſi avons nous produit dans le Tome précédent T. I. p. 281. une de ſes lettres au Roi d'*Eſpagne* où elle offroit ſa médiation pour moïenner la paix entre lui & le Roi de *France*.

(†) On en trouve auſſi des récits plus ou moins étendus & éxacts dans les ouvrages ſuivans. Recueil de diverſes Piéces curieuſes pour ſervir à l'hiſtoire de *Chriſtine*, à *Cologne* 1662. pag. 107. 132.

Hiſtoire des intrigues galantes de la Reine *Chriſtine* pag. 12. &c.
Leben der Köningin Chriſtina pag. 95. &c.
Het leven van Chriſtina *Koninginne* pag. 19. &c.
Lettres galantes de Mad. du *Noyer*, lettre 69. p. 197. &c.
Mémoires de Mad. de *Motteville* T. IV. pag. 498-503.
Bruzen de la Martinière Hiſtoire de *Louis XIV.* copiée ſur les Mémoires de *Motteville* ad ann. 1658. p. 395 & 396.
Lettres de *Guy Patin* à *Spon* Tom. II. pag. 322. 326. 330. 347.
Carpentariana ou Remarques de *Charpentier* pag. 317. &c.
Mém. de Mademoiſelle de *Montpenſier* T. IV. pag. 106.
Mém. pour l'*hiſtoire Univerſelle* Tom. III. pag. 523.
Baſnage Annales des Provinces-Unies ad Ann. 1658. p. 488.
Zieglers *Tägl. Schauplatz der Welt* Part. II. p. 1244.
Mém. de la vie du Comte D*** avant ſa retraite Tom. III. p. 110-130.

(1) V. ſon Hiſtoire de la Monarchie *Françoiſe* Tom. II. pag. 301.

„ tout d'un coup s'abſtenir entiérement de ſe mêler des grandes affaires L'an
„ d'Etat, quoique la jalouſie, vice ordinaire des *Italiens*, qui étoit entre 1657.
„ le Marquis *Monaldeſchi*, & le Comte *Sentinelli* un autre de ſes Officiers,
„ y donnât auſſi occaſion. Cette jalouſie vint même au point, qu'elle
„ cauſa la perte du prémier. L'on parle & l'on écrit diverſement de la
„ maniére dont la Reine le fit mourir, auſſi bien que de la cauſe de ſa
„ mort. Voici ce qu'on en mande de ſa propre Cour.

„ Depuis le mois d'Octobre à peu près, la Reine de *Suède* avoit conçu
„ quelque ſoupçon du Marquis, ſon Grand Ecuïer, & elle s'y confirmoit
„ de jour en jour par différens indices qu'elle avoit de ſon infidélité. Ob-
„ ſervant toutes ſes démarches, & les lettres qu'on lui écrivoit, elle y
„ trouva qu'il trahiſſoit ſes intérêts, & que par une double perfidie, il
„ travailloit à faire retomber ſur un abſent, auſſi Officier de la Reine, le
„ crime dont lui ſeul étoit coupable. La Reine fit ſemblant de croire que
„ la trahiſon venoit de cet autre, & elle témoigna au Marquis qu'elle n'a-
„ voit aucun doute de lui, afin de mieux découvrir le tout. Le Marquis
„ penſant avoir réuſſi, dans ſon projèt, dit un jour à la Reine: Madame
„ Votre Majeſté eſt trahie, & celui qui la trahit, eſt l'abſent connu de
„ Votre Majeſté, ou moi-même; cela ne peut venir d'aucun autre: Vo-
„ tre Majeſté ſaura bientôt lequel c'eſt, & je la prie de ne point pardon-
„ ner au coupable. La Reine répondit: que mérite un homme qui me
„ trahit de la ſorte? Le Marquis dit: Votre Majeſté doit ſans pitié le fai-
„ re mourir ſur le champ, & je m'offre moi-même à être ou l'éxécuteur
„ ou le patient; car c'eſt un acte de juſtice. Bon, dit la Reine, ſouve-
„ nez-vous de ces paroles, & pour moi je vous déclare que je ne lui par-
„ donnerai pas. Cependant elle avoit cacheté les lettres interceptées,
„ qu'elle remit entre les mains du Prieur des Maturins de *Fontainebleau*, a-
„ fin de les préſenter au Marquis, quand il ſeroit tems. Lui de ſon côté,
„ conſidérant qu'il s'étoit paſſé pluſieurs ordinaires ſans qu'il reçut de let-
„ tres, commença à entrer en méfiance, & chercha à trouver à *Lyon*
„ un autre correſpondant plus ſûr, donnant à penſer par différentes dé-
„ marches qu'il méditoit de prendre la fuite. C'eſt pourquoi la Reine vou-
„ lut le prévenir, & le fit appeller le 10. de Novembre dans la *Galerie*
„ *des Cerfs* ſelon ſa coûtume. Le Marquis tarda un peu, & vint enfin
„ tremblant, pâle, défiguré, le viſage changé, tel que toute la Cour le
„ remarqua avec ſurpriſe depuis pluſieurs jours. La Reine lui tint d'a-
„ bord quelques propos indifférens. Cependant elle avoit donné ordre de
„ faire venir le Prieur dans la Galerie, où il entra par une porte qui fut
„ refermée ſur le champ, & le Capitaine de ſes gardes vint par une autre
„ avec deux ſoldats. Alors la Reine changea de diſcours, & s'étant fait
„ remettre par le Prieur les propres lettres du Marquis, elle les lui mon-
„ tra, & lui reprocha ſon énorme félonie & ſon horrible trahiſon, elle
„ lui fit tirer de la poche tous les papiers qu'il avoit ſur lui, parmi leſ-
„ quels elle trouva deux lettres contrefaites, l'une addreſſée à la Reine,
„ l'autre au Marquis lui-même, où elle découvrit une nouvelle trahiſon
„ contr'elle, encore plus noire que la précédente, dont il vouloit ſe ſer-

L'an. 1657.

„ vir pour confirmer la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit tâché de donner
„ contre ſon ennemi. Parmi les lettres qu'il avoit compoſées & fait écri-
„ re d'une fauſſe main, il s'en trouva d'originales écrites de ſa main pro-
„ pre. Alors confus & convaincu d'être un fauſſaire & un traitre, il ſe
„ jetta aux piés de la Reine, & confeſſa que peu de jours auparavant, il
„ avoit prononcé ſa ſentence de mort dans cette même place, de même
„ que *David* fit au Prophête *Nathan*. Ainſi la Reine ordonna au Prieur
„ de le confeſſer, & au Capitaine d'éxécuter la ſentence. *Monaldeſchi* tout
„ épouvanté, retomba aux piés de la Reine, la priant de changer la
„ ſentence de mort en un banniſſement perpétuel de l'*Europe*, mais la
„ Reine lui répondit, qu'il valoit mieux pour lui de mourir, que de vivre
„ infame. Après quoi elle lui tourna le dos, & s'en alla en diſant: Dieu
„ vous faſſe miſéricorde, comme je vous fait juſtice. L'éxécution fut un
„ peu différée par les ſupplications que le Confeſſeur fit à Sa Majeſté, pour
„ ſauver la vie au Marquis. Celui-ci refuſa opiniâtrément de ſe confeſſer;
„ mais ſe voïant enfin ſans eſpérance, il demanda pour Confeſſeur l'Au-
„ monier de la Reine, ſon ancien ami. La Reine y conſentit. Lorsqu'il
„ fut entré, il trouva dans cette extrémité le Marquis, qui le pria de vou-
„ loir bien encore intercéder pour lui auprès de Sa Majeſté. L'Aumonier
„ le fit, & les larmes aux yeux il ſe proſterna pour une troiſième fois aux
„ piés de la Reine. Mais elle demeura inéxorable; alors le Marquis ſe
„ tourna vers ceux qui étoient préſens, & leur dit: Mes amis, regardez
„ mon malheur, & apprenez par mon éxemple à ne jamais faire de mau-
„ vaiſes actions. L'ordre de l'éxécuter étant encore venu, il ſe confeſſa
„ à l'Aumonier, & le ſupplia de vouloir bien avec la plus profonde ſoumiſ-
„ ſion demander pardon pour lui, d'abord à Sa Majeſté, enſuite à tous
„ les innocens contre leſquels il avoit conſpiré, reconnoiſſant que tout ce
„ qu'il avoit dit à leur préjudice, étoit de pures impoſtures de ſon inven-
„ tion; & il pria le Confeſſeur de leur en faire réparation d'honneur. Le
„ Marquis agité par les remords de ſa conſçience, avoit quelques jours au-
„ paravant brûlé beaucoup d'écrits & de papiers, & s'étoit armé d'une
„ Cotte-de-maille qui prolongea l'éxécution. Il reçut enfin le coup mor-
„ tel à la gorge; (*). Un autre coup porté un moment plûtôt, non à
„ deſſein, mais par un ordre ſecrèt de la juſtice divine, lui avoit abattu
„ les doigts dont il s'étoit ſervi pour écrire tant de fauſſetés. Sa perfidie
„ à l'égard de la Reine n'avoit rien d'étrange, puiſqu'il avoit donné d'au-
„ tres preuves d'infidélité envers le Pape *Alexandre*, ſon Souverain natu-
„ rel, contre qui il avoit fait des Satires & des Pasquinades qu'on a trou-
„ vé écrites de ſa main.

„ Re-

(*) *Andr. Caroli* ſe trompe en diſant: que *Monaldeschi* fut attaché à une colomne & qu'en cet état un *Italien* lui ôta la vie (1).

(1) V. ſes Memorab. Eccleſ. ad. h. ann. p. 179.

Relation *du Père* le Bel *touchant la mort de* Monaldeſchi. L'an 1657.

„ Le 6. Novembre dernier, à neuf heures & un quart du matin, la Reine étant à *Fontainebleau*, logée dans la Conciergerie du Château, envoïa quérir le Père *le Bel*, par un Valèt de chambre, qui étoit chargé de faire venir le Prieur de la Communauté. Il arriva auſſitôt ſeul, de crainte de faire attendre la Reine, & il ſe tint dans l'antichambre, où il reſta quelque tems. Enſuite il fut introduit dans l'Appartement où, la Reine étant ſeule, lui dit: que pour lui parler plus librement, il n'avoit qu'à la ſuivre, comme il fit juſqu'à la *Galerie des Cerfs*. Là elle lui demanda ſi elle lui avoit jamais parlé. Il répondit, que Sa Majeſté lui avoit fait cet honneur. Elle ajouta: vous portez un habit qui m'aſſure que je puis vous parler confidemment; & elle lui fit promettre ſous le Sceau de la Confeſſion, de garder le ſecrèt ſur ce qu'elle alloit lui dire. Il répondit que dans des choſes de cette nature il étoit aveugle & muèt. Enſuite elle lui mit entre les mains un paquèt de papier cacheté en trois endroits ſans addreſſe, à charge de le lui remettre en préſence de qui il lui plaiſoit, l'avertiſſant de bien remarquer le jour, l'heure & la place où elle lui donnoit ce paquèt, qu'il emporta avec lui.

„ Samedi à une heure après midi, la Reine envoïa de nouveau le chercher par un Valèt de chambre. Le Prieur dans la penſée que c'étoit pour avoir ſon paquèt, le prit avec lui; & ſuivant le Valèt de chambre par la porte de Donjon, il vint dans la *Galerie des Cerfs*. A peine fut-il entrée, que le Valèt de chambre ferma la porte ſi fort, que le Prieur s'en effraïa un peu, & voïant au milieu de la Galerie la Reine qui parloit à un de ſa ſuite, que l'on nommoit Marquis, c'étoit *Monaldeſchi*: il s'approcha d'elle. Sa Majeſté prénant un ton de voix aſſez haut, lui demanda le paquèt en préſence du dit Marquis, & de trois autres perſonnes, dont deux étoient environ à quatre pas de la Reine, & le troiſième à côté d'elle. Mon Père, dit-elle, donnez-moi le paquèt que je vous ai confié, afin que je le liſe. Le Prieur le lui donna, & la Reine l'aïant un peu conſidéré, l'ouvrit & en tira des lettres & des papiers, qu'elle fit voir & lire au Marquis, lui demandant avec une voix forte & pleine de chaleur, s'il les connoiſſoit. Le Marquis tout tremblant, nia que ce fût autre choſe, que des copies qu'elle avoit faites elle-même. Vous n'avez, lui dit-elle, aucune connoiſſance de ces lettres & de ces écrits? Et l'aïant laiſſé penſer un peu, elle tira & produiſit les originaux qu'elle lui montra, en diſant, O le traitre! Lorſqu'il eut reconnu ſon écriture & ſa main, elle lui fit pluſieurs queſtions. Le Marquis s'excuſa du mieux qu'il pût, jettant la faute ſur différentes perſonnes. Enfin il ſe proſterna aux piés de la Reine, lui demandant pardon, & au même inſtant les trois dont il a été parlé, tirérent leur épée du fourreau, où ils ne la remirent qu'après avoir éxécuté le Marquis. Mais avant cette expédition il ſe leva, & tirant la Reine tantôt dans un coin de la Galerie, tantôt dans un autre, il la ſupplioit ſans relâche de le vouloir bien entendre dans ſa juſtification. Ce qu'elle ne lui refuſa point, mais elle l'écouta avec beaucoup de patience & de modération,

L'an 1657.

„ ſans marquer, par le moindre ſigne, que ſon importunité lui fut à charge. Alors elle s'approcha un peu du Marquis, s'appuïant ſur une canne d'ébene à pomme ronde, & s'étant auparavant tourné vers le Prieur, elle lui dit; Mon Père, voïez, & ſoïez témoin que je ne précipite rien, mais que je donne à ce perfide plus de tems qu'il ne pourroit en demander d'une perſonne offenſée, pour ſe juſtifier s'il lui étoit poſſible. Le Marquis preſſé par la Reine, lui donna quelques papiers, & deux ou trois petites clèfs liées enſemble, qu'il tira de ſa poche. Cette conférence aïant durée plus d'une heure, & le Marquis ne ſatisfaiſant point la Reine, elle s'approcha du Prieur, & lui dit d'une voix aſſez haute mais grave & modérée: Mon Père, je vous laiſſe cet homme entre les mains, diſpoſez-le à la mort, & aïez ſoin de ſon ame. Le Prieur à ces mots auſſi effraïé que ſi la ſentence avoit été portée contre lui-même, ſe jetta à ſes piés, de même que le Marquis, pour demander ſon pardon. Elle dit ne pouvoir l'accorder, ajoutant que ce traitre étoit plus criminel, que ceux que l'on condamne à être rompus; qu'il ſavoit bien qu'elle lui avoit confié les plus importantes affaires & ſes penſées les plus ſecretes, comme à un fidèle ſujèt, ſans vouloir lui reprocher d'ailleurs les bienfaits dont elle l'avoit comblé, même davantage qu'elle n'eut pû faire à un frère, l'aïant toûjours regardé pour tel; & que ſa propre conſçience devoit lui ſervir de bourreau.

„ Elle s'en alla auſſitôt, laiſſant le Prieur avec les trois hommes qui tenoient toûjours l'épée nuë, dans la réſolution de le tuer. La Reine étant ſortie, le Marquis ſe jetta aux piés du Prieur, qu'il conjura d'aller demander ſon pardon; mais les trois hommes le preſſoient de ſe confeſſer, lui tenant l'épée ſur les reins, quoique ſans le toucher. Le Prieur l'exhorta les larmes aux yeux, à demander pardon à Dieu. Le chèf des trois alla trouver la Reine, afin d'implorer ſa miſéricorde pour le pauvre Marquis; mais il revint tout triſte, & dit en pleurant: Marquis penſe à Dieu & à ton ame, il faut mourir. Le Marquis hors de lui, ſe jetta pour la ſeconde fois aux piés du Prieur, le preſſant d'aller encore demander ſa grace à la Reine. Il le fit, & trouvant la Reine dans ſon appartement, le viſage ſerein & ſans altération; il ſe proſterna à ſes piés les yeux baignés de larmes; & la voix entre-coupée de ſanglots, il la conjura par les ſouffrances & les plaïes du Sauveur, de vouloir uſer de miſéricorde envers le Marquis. Elle lui témoigna combien elle étoit fachée de ne pouvoir lui accorder ſa demande, & lui repréſenta la noirceur de la perfidie & de la cruauté que ce miſérable avoit voulu commettre à ſon égard; qu'ainſi il n'avoit ni pardon, ni grace à eſpérer; qu'on en rouoit beaucoup, qui ne l'avoient pas tant mérité que ce traitre.

„ Le Prieur voïant qu'il ne gagneroit rien par priéres, prit la liberté de lui repréſenter, qu'elle étoit dans le palais d'un Roi, & qu'elle ne pouvoit trop réfléchir ſur ce qu'elle alloit faire, & ſi le Roi le trouveroit bon. Elle répondit qu'elle avoit droit de faire juſtice, & prit Dieu à témoin qu'elle n'avoit rien de perſonel contre le Marquis, qu'elle avoit écarté toute haine contre lui, qu'elle n'en vouloit qu'à l'énormité de ſon

„ crime

L'an 1657.

„ crime & de ſa trahiſon qui étoit ſans pareille, & qui touchoit tout le „ monde; outre que le Roi ne la logeoit pas comme une priſonnière ou „ une fugitive; qu'elle étoit maitreſſe de ſa volonté, & pouvoit faire juſti- „ ce de ſes Officiers par tout & en tout tems; qu'elle n'avoit à répondre „ de ſa conduite qu'à Dieu ſeul, ajoutant, que cette action n'étoit pas „ ſans éxemple. Le Prieur repliqua qu'il y avoit une différence, que ſi des „ Reines avoient fait quelque choſe de ſemblable, ç'avoit été dans leur „ Roïaume, & non ailleurs. Mais craignant de l'irriter, il pourſuivit. „ Madame, c'eſt par l'honneur & la réputation que Votre Majeſté s'eſt „ acquiſe dans ce Roïaume, & par l'eſpérance que la Nation a conçue dans „ ſa négociation, que je la ſupplie très-humblement de conſidérer que cet- „ te action toute juſte qu'elle eſt du côté de Votre Majeſté, pourra être „ regardée des autres comme violente & précipitée. Que Votre Majeſté „ faſſe plûtôt un acte de généroſité & de miſéricorde envers ce pauvre „ Marquis, ou qu'au moins Elle le mette entre les mains de la juſtice du „ Roi, & lui faſſe faire ſon procès dans les formes. Votre Majeſté aura „ toute ſatisfaction, & conſervera par ce moïen le tître d'Admirable, que „ toutes ſes actions lui ont acquis. Comment, mon Père, dit-elle, moi „ qui dois avoir une juſtice ſouveraine & abſoluë ſur mes ſujèts, je ſerois „ réduite à ſolliciter contre un traitre domeſtique, du forfait & de la per- „ fidie duquel, j'ai preuves en main, écrites & ſignées de la ſienne pro- „ pre? Cela eſt vrai, Madame, dit le Prieur, mais Votre Majeſté eſt „ partie intéreſſée. Non, non, mon Père, repliqua-t-elle, je le ferai ſa- „ voir au Roi; retournez & aïez ſoin de ſon ame, je ne puis en conſçien- „ ce faire ce que vous demandez; & le renvoïa ainſi. Le Prieur remar- „ qua par le changement de ton avec lequel elle prononça ces dernières „ paroles, que ſi elle eut pû remettre & changer l'état des choſes, elle „ l'auroit indubitablement fait; mais que s'étant trop avancée, elle ne „ pouvoit plus reculer, ſans ſe mettre en péril de la vie, ſi le Marquis „ échapoit.

„ Dans cette extrêmité le Prieur ne ſut plus que faire, il ne pouvoit „ s'en aller, & quand même il l'eût pû, le devoir de la charité & de la „ conſçience l'engageoit à diſpoſer le Marquis à une bonne mort. Ainſi „ il retourna dans la Galerie, & embraſſant ce pauvre malheureux qu'il „ baigna de ſes larmes, il l'exhorta avec les mots les plus énergiques & les „ termes les plus pathétiques que Dieu lui inſpirât, à ſe réſoudre à la mort, „ & à penſer à ſa conſçience, puiſqu'il n'y avoit plus d'eſpérance de vie „ pour lui, & qu'offrant & ſouffrant ſa mort par la juſtice, il devoit en „ Dieu ſeul jetter ſes eſpérances pour l'éternité où il trouveroit ſes con- „ ſolations.

„ A cette triſte nouvelle, après avoir pouſſé deux ou trois grands cris, „ il ſe mit à genoux aux piés du Confeſſeur qui s'étoit aſſis ſur un des bancs „ de la Galerie, & commença ſa confeſſion: mais l'aïant bien avancée, „ il ſe leva deux fois & s'écrioit en même inſtant; le Confeſſeur lui fit „ faire les actes de foi: renonçant à toutes penſées contraires, il acheva „ ſa confeſſion en *Latin*, *François* & *Italien*, ainſi qu'il ſe pouvoit mieux ex-

„ pli-

L'an. 1657.

„ pliquer, dans le trouble où il étoit. L'Aumonier de cette Reine arriva
„ comme le Confeſſeur l'interrogeoit en éclairciſſement d'un doute. Ce
„ Marquis l'aïant apperçu ſans attendre l'abſolution, alla à lui, eſpérant
„ grace de ſa faveur, ils parlérent bas aſſez longtems enſemble ſe tenant
„ les mains & retirés en un coin, & après leur conférence finie, l'Aumonier
„ ſortit, & emmena avec lui le chèf des trois commis pour cette éxécu-
„ tion. Un peu après l'Aumonier étant demeuré de hors, l'autre revint
„ ſeul & lui dit, Marquis demande pardon à Dieu, car ſans plus tarder il
„ faut mourir, es-tu confeſſé? Et lui diſant ces paroles le preſſa contre la
„ muraille du bout de la Galerie, où eſt la peinture *St. Germain*. Le con-
„ feſſeur ne ſe pût ſi bien détourner, qu'il ne vît qu'il lui porta un coup
„ dans l'eſtomac du côté droit. Le Marquis le voulant parer, prit l'épée
„ de la main droite, dont l'autre en la retirant lui coupa trois doigts &
„ l'épée demeura fauſſée, & pour lors il dit à un autre, qu'il étoit armé
„ deſſous, comme en effèt il avoit une Cotte-de-maille qui péſoit neuf à
„ dix livres. Le même à l'inſtant redoubla le coup dans le viſage, après
„ lequel ce Marquis cria, mon Père, le Confeſſeur s'approcha de lui, &
„ les autres ſe retirérent un peu à quartier, & un genoux à terre il de-
„ manda pardon à Dieu & lui dit encore quelque choſe où il lui donna
„ l'abſolution avec la pénitence de ſouffrir la mort patiemment pour ſes
„ péchés, pardonnant à tous ceux qui le faiſoient mourir, laquelle reçuë,
„ il ſe jetta ſur le quarreau & en tombant un autre lui donna un coup ſur
„ le haut de la tête, qui lui emporta des os & étendu ſur le ventre faiſoit
„ ſigne, & marquoit qu'on lui coupât le col. Le même lui donna deux
„ ou trois coups ſur le col, ſans lui faire grand mal, parce que la Cotte-
„ de-maille, qui étoit montée avec le col du pourpoint, para & empêcha
„ l'excès des coups. Cependant le Confeſſeur l'exhortoit de ſe ſouvenir
„ de Dieu & d'endurer avec patience & autres choſes ſemblables. En ce
„ tems-là le chèf lui vint demander s'il ne le feroit pas achever, le Confeſ-
„ ſeur le rembarra rudement, & lui dit qu'il n'avoit pas de conſeil à lui
„ donner là-deſſus, qu'il demandoit ſa vie & non pas ſa mort, ſurquoi il
„ demanda pardon & confeſſa avoir eu tort de lui avoir fait une ſi belle
„ demande.

„ Sur ce diſcours le pauvre Marquis, qui n'attendoit qu'un dernier coup,
„ entendit ouvrir la porte de la Galerie, reprenant courage ſe retourna &
„ aïant vû que c'étoit l'Aumonier qui entroit, ſe traina du mieux qu'il pût,
„ s'appuïant contre le Lambris de la Galerie, demanda à parler à lui,
„ l'Aumonier paſſa à la main gauche de ce Marquis, le Confeſſeur étant
„ à la droite & le Marquis ſe tournant vers l'Aumonier, & joignant les
„ mains lui dit quelques choſes comme ſe confeſſant, & après l'Aumonier
„ lui dit, demande pardon à Dieu, & après lui avoir demandé permiſ-
„ ſion, il lui donna l'abſolution.

„ Enſuite il ſe retira, lui diſant de demeurer auprès du Marquis & qu'il
„ s'en alloit voir la Reine de *Suède*, en même tems celui qui avoit frappé
„ ſur le col du dit Marquis & qui étoit avec l'Aumonier à ſa gauche, lui
„ perça la gorge d'une épée aſſez longue & étroite, duquel coup le Mar-

„ quis

„ quis tomba ſur le côté droit & ne parla plus, mais demeura plus d'un L'an 1657.
„ quart d'heure à reſpirer, durant lequel le Confeſſeur lui crioit & l'exhor-
„ toit du mieux qu'il lui étoit poſſible, & ainſi ce Marquis aïant perdu ſon
„ ſang, finit ſa vie à trois heures & trois quarts après midi. Le Confeſſeur
„ lui dit le *de profundis* avec l'oraiſon, & après le Chef des trois lui remua un
„ bras & une jambe, déboutonna ſon haut-de-chauſſe & ſon calleçon, fouil-
„ la dans ſon gouſſet & ne trouva rien, ſi non en ſa poche un petit livre
„ d'heures de la Vierge & un petit coûteau. Ils s'en allèrent tous trois &
„ le Confeſſeur après, pour recevoir les ordres de Sa Majeſté. Cette Rei-
„ ne aſſurée de la mort du dit Marquis, témoigna du regrèt d'avoir été
„ obligée de faire faire cette éxécution en la perſonne de ce Marquis,
„ mais qu'il étoit de Juſtice de le faire pour ſon crime & ſa trahiſon &
„ qu'elle prioit Dieu de lui pardonner. Elle commanda au Confeſſeur
„ d'avoir ſoin de le faire enlever de-là & de l'enterrer, & lui dit qu'elle
„ vouloit faire dire pluſieurs Meſſes pour ſon ame: le Confeſſeur fit faire
„ une bière & le fit mettre dans un tombereau à cauſe de la brune, de la
„ péſanteur & du mauvais chemin & le fit conduire à la paroiſſe par ſon
„ Vicaire & Chapelain aſſiſté de trois hommes, avec ordre de l'enterrer
„ dans l'Egliſe, près du Bénitier, ce qui fut fait & éxécuté à cinq heures
„ trois quarts du ſoir, le lundi douzième jour de Novembre. Cette Rei-
„ ne envoïa cent livres par deux de ſes valèts de pié au Couvent pour
„ prier Dieu pour le repos de l'ame du dit Marquis, du quel le Mardi
„ treizième du dit mois on publia le ſervice par le ſon des cloches, qui fut
„ célèbré le Mercredi quatorzième avec toute la ſolemnité & dévotion poſ-
„ ſibles dans l'Egliſe paroiſſiale d'*Avon*, où ce Marquis eſt enterré, & con-
„ tinuames *un Credo* & les Meſſes que cette Reine avoit donné ordre de
„ dire, pour ſupplier la Bonté divine qu'il lui plaiſe mettre l'ame de ce pau-
„ vre défunct dans ſon Paradis ".

Ce coup hardi, dit *Vigneul Marville* (*a*), de condamner & faire éxécuter à mort *Monaldeſchi* Gentilhomme *Italien*, ſon Domeſtique, donna lieu à pluſieurs queſtions de Droit. Savoir 1. ſi un Souverain dans le Roïaume d'un autre Souverain, qui lui donne l'hoſpitalité, a droit de vie & de mort ſur ſes propres domeſtiques en cas des forfaits? 2. Si ce Souverain peut faire mourir un criminel ſon domeſtique, qui eſt un des ſujèts du Prince chez qui il demeure, ou le ſujèt d'un Prince étranger? Et en 3. lieu, ſi un Prince, qui a renoncé au Sceptre & à la Couronne, peut prétendre avoir encore, nonobſtant ſon abdication, *jus gladii*, c'eſt-à-dire, le pouvoir légitime de faire éxécuter à mort ſon domeſtique pour ſujèt d'infidélité ou d'attentât à ſon honneur ou à ſa perſonne? Queſtions de Droit au ſujèt de la mort de *Monaldeſchi*.

Ces queſtions qui ne ſont pas moins curieuſes qu'intéreſſantes fourniroient matière à une ample diſcuſſion. Mais comme elles ont été traitées par des hommes très-ſavans dans le Droit de la Nature & des Gens, & particulièrement par le célèbre *Jean Teſmar* dans ſa belle diſſertation, *Tribunal* Sentiment de *J. Teſmar* ſur ces queſtions.

(*a*) *V. Mélanges d'Hiſtoire & de Litérature Tom. III. p.* 399 & 311. *item l'Auteur de Mélanges hiſtoriques pag.* 82. & 83.

L'an 1657.

nal Principis peregrinantis, d'un Prince voïageant où le cas de *Monaldeſchi* eſt diſcuté à fond, (*) Nous en rapporterons ſeulement le précis, & après avoir touché, en peu de lignes, les ſentimens d'autres ſavans; nous nous contenterons d'y ajouter quelques traits raiſonnés, qui nous paroiſſent avoir échappé à ces Meſſieurs-là.

Si *Chriſtine* en *France* avoit droit de vie & de mort ſur ſes Domeſtiques.

C'eſt touchant la prémière queſtion, que *Teſmar* allégue le cas de *Monaldeſchi*, rapportant en propres termes les répliques de *Chriſtine* au Confeſſeur, qui la prioit *de prendre bien garde à ce qu'elle alloit faire éxécuter, & ſi le Roi le trouveroit bon?* ſur quoi (dit le Père *le Bel*) la Reine me fit réponſe, *qu'elle avoit cette juſtice auprès de l'Autel, & qu'elle prénoit Dieu à témoin ſi elle en vouloit à la perſonne de ce Domeſtique & ſi elle n'avoit pas dépoſé toute haine, ne s'en prénant qu'à ſon crime & à ſa trahiſon, qui n'auroit jamais de pareille & qui touchoit tout le monde: outre qu'elle étoit maitreſſe de ſes volontés pour rendre & faire juſtice à ſes domeſtiques en tous les lieux & en tous les tems, & qu'elle ne devoit répondre de ſes actions qu'à Dieu ſeul &* plus bas *je ſupplie très-humblement V. M. d'éviter que cette action (quoiqu'à l'égard de V. M. Madame, elle ſoit de juſtice) ne paſſe néanmoins dans l'eſprit des hommes pour violente & pour précipitée: faites encore un acte généreux & de miſéricorde envers ce pauvre homme, ou du moins mettez-le entre les mains de la juſtice du Roi & lui faites faire ſon procès dans ſes formes: Vous en aurez toute ſatisfaction & conſerverez, Madame, par ce moïen le titre d'Admirable que Vous portez en toutes vos actions parmi tous les hommes. Quoi, mon Père,* me dit cette Reine, *Moi, en qui doit réſider la juſtice abſoluë & ſouveraine ſur mes ſujèts, me voir réduite à ſolliciter contre un traitre domeſtique, du crime & de la perfidie duquel j'ai entre les mains les preuves écrites & ſignées de la ſienne propre. Non, non, mon Père, je le ferai ſavoir au Roi &c. &c. &c.*

On voit par ces réponſes de la Reine, dit *Teſmar*, qu'elle en appelle courageuſement au caractère de la Majeſté abſoluë, comme à un bouclier impénétrable à toutes les objections que l'on pouvoit lui faire.

Après ceci Mr. *Teſmar* ſe propoſe les difficultés qu'on peut former, comme celle-ci. „ Que nul Roi, ni Nation Souveraine ne ſouffrira pa-
„ tiemment, qu'une Puiſſance étrangère éxerce dans ſon territoire, la ju-
„ risdiction qui eſt comme la plus éclatante marque de la ſouveraineté:
„ d'où il paroit s'enſuivre: qu'un Prince ou Souverain, qui ſe trouve dans
„ le territoire d'un autre, ne peut jouir de ſon droit, & eſt, par conſé-
„ quent, ſujèt du Souverain du lieu, tout le tems qu'il y demeure, deſor-
„ te, que s'il y commet quelque crime, non ſeulement il s'en rend reſpon-
„ ſable, mais auſſi il en peut juſtement être puni?

„ A cela *Teſmar* répond: qu'un Souverain ſe trouvant avec la permiſ-
ſion

(*) Le titre tout au long eſt: „ *Tribunal Principis peregrinantis, ſive ex illuſtris facti* „ *ſpecie diſputata juris quæſtio:* An abſolutæ Majeſtatis Caracter Poſſeſſori ſuo etiam in „ alieno territorio liberum jurisdictionis in ſuos exercitium præſtet? *Cujus explicatam* „ *affirmativam ſub præſidio Dni.* Joh. Teſmari *tuebitur* J. Alers *Marpurgi Cattorum* „ MDCLXXV. in 4.

„ ſion d'un autre Souverain dans ſon territoire, ne ſauroit par-là de- L'an
„ venir ſon ſujèt. La raiſon en eſt: que l'obéiſſance, qui conſtitue l'eſ- 1657.
„ ſentiel d'un ſujèt, ne ſauroit avoir lieu ici, parce que l'intention de le
„ devenir, n'eſt pas à préſumer dans la perſonne d'un Souverain étranger.
„ Si le Souverain du païs vouloit regarder l'étranger comme ſon ſujèt, on
„ ne voit pas, comment il pourroit traiter l'étranger d'égal à égal: de la
„ manière que cela ſe fait en de telles rencontres, & dont l'Empereur
„ *Charles-quint* à ſon paſſage par la *France* eſt un éxemple.

„ 2. On ne ſauroit ſoutenir, dit enſuite Mr. *Teſmar*, qu'un tel Sou-
„ verain peut être puni. Car la punition ſuppoſe la violation des loix:
„ celle-ci l'obligation, & l'obligation préſuppoſe la ſujettion. Or aucune
„ de ces qualités ne quadre avec la perſonne d'un Souverain. On dira en
„ vain, qu'un tel Prince peut commettre des crimes & même des crimes
„ de lèze-Majeſté contre les loix du païs. Mais, en ce cas-là, le Prince é-
„ tranger deviendroit ennemi du Prince territorial, & alors on a recours
„ à une guerre & à la déciſion des armes, qui eſt l'unique Tribunal de Sou-
„ verain à Souverain.

„ De même 3. il ſeroit inutile de prétendre, que pour faire des actes
„ de jurisdiction, il faut qu'il y ait quelque territoire, où ils puiſſent ſe
„ faire? Car par éxemple, la jurisdiction militaire dans une armée, ſe
„ peut éxercer hors du territoire de celui qui en eſt le maitre. Il ſuffit
„ qu'un Souverain ait admis un autre Souverain dans ſon territoire, pour
„ que celui-ci y conſtitue en même tems une Société toute ſéparée. C'eſt
„ auſſi ſur ce fondement, que tout Ambaſſadeur eſt cenſé comme demeu-
„ rant hors du territoire de celui où il réſide, & que par conſéquent le
„ Prince étranger ne peut pas être privé d'un droit, en vertu duquel il eſt
„ réputé Souverain. Le droit de vie & de mort ſur ces domeſtiques en
„ fait une partie, & ceux-ci reſtent toûjours les ſujèts & membres de ſon
„ Etat, pour ainſi dire, ambulatoire ou voïageant.

„ 4. Par cette même raiſon, les Domeſtiques d'un tel Souverain voïa-
„ geur ne ſont pas non plus réputés ſujèts aux loix de l'Etat d'un autre
„ Souverain. Mais s'ils commettent des crimes contre le Souverain du
„ païs ou contre ſes ſujèts, ils peuvent être punis comme ennemis, & non
„ comme ſujèts.

„ 5. C'eſt toute autre choſe, s'ils pêchent contre leur Maitre: le juge-
„ ment & la punition en doit dépendre de lui. Autrement il ſeroit fort
„ incommode & dangereux même au Maitre, d'être obligé de les ſoumet-
„ tre à la juſtice du Souverain du païs, ou de ſes tribunaux, puiſque non
„ ſeulement leur Souverain naturel perdroit par-là un droit dont la perte
„ lui ôteroit une partie de ſa ſouveraineté, mais auſſi qu'un tel Souverain
„ voïageur ne trouveroit guères de ſûreté pour ſa perſonne, & courroit mê-
„ me grand riſque de la part de ſes propres domeſtiques. Car ou par hai-
„ ne contre lui, ou excités par d'autres mécontens ils pourroient ſe ſervir
„ de l'occaſion d'attenter à ſa vie, en cas qu'ils ſçuſſent, que leur Souve-
„ rain n'a, ni un pouvoir, ni un droit ſuffiſant pour ſe vanger lui-même,
„ & qu'ils puſſent eſpérer une entière impunité dans le territoire d'un
„ autre.

„ 6. Ce

L'an 1657.

„ 6. Ce qui ſuivroit encore de cela, c'eſt, que la dignité du Souverain „ voïageur ſeroit extrêmement avilie & expoſée au mépris des particu- „ liers, s'il ſe trouvoit obligé de plaider ſa cauſe devant le Souverain du „ païs ou devant ſes tribunaux, contre ſes ſujèts ou ſes domeſtiques. La „ condition du Souverain ne ſeroit alors en rien meilleure que celle d'un „ particulier: & le Souverain étranger étant obligé à produire contre le „ coupable, devant une Cour étrangère, ſes preuves de crimes ſouvent „ commis en cachette: ſi de tels ſecrèts devoient être relevés, à quel dom- „ mage ne ſeroit pas expoſé par-là ſon Etat, & à quelle confuſion, &, „ qui pis eſt, à quelle infamie, ne ſeroit pas expoſée la perſonne du Sou- „ verain même?

„ 7. Bien-que nous prétendions qu'une juriſdiction entière appartienne „ à notre Souverain voïageur ſur ſes domeſtiques; notre intention n'eſt „ pas pourtant qu'elle s'étende au de-là des ſujèts & domeſtiques de ſa ſui- „ te: car pour ſes autres ſujèts, qui pourroient y venir ou ſe trouver déja „ établis dans ce païs-là: comme ils y ſont reçus ſous la condition expreſ- „ ſe ou tacite de reconnoitre la juriſdiction du Seigneur territorial, en con- „ ſéquence de la protection dont ils y jouiſſent; ils ſont en même tems ré- „ putés ſujèts du Souverain du païs, durant le tems qu'ils demeurent dans „ ſes Etats.

„ 8. Enfin nous voulons de même, que notre Souverain voïageur, dans „ l'éxercice de ſa juriſdiction ſur ſes domeſtiques, uſe de deux précautions, „ ſavoir, que la punition ne ſe faſſe que pour des cas bien graves & bien „ preſſans, & en ſecond lieu, qu'elle ſe faſſe ſans éclat, puiſqu'une puni- „ tion, qui ſe fait aux yeux du public, devant ſervir d'éxemple & de cor- „ rection aux autres, demande ordinairement un territoire propre au Sou- „ verain. Il ſuffit donc pour le Souverain voïageur qu'il inflige la puni- „ tion ſans éclat, bien entendu que le crime ſoit avéré, ou au moins, „ qu'il y ait de fortes préſomptions à la charge du coupable, & que pour „ prévenir ſes mauvais deſſeins, l'affaire ne ſouffre point de délai ".

Et comme toutes ces précautions ont été éxactement obſervées de la part de la Reine *Chriſtine* dans le cas de *Monaldeſchi*, nous croïons que les raiſons ci-deſſus alléguées auront ſuffiſamment juſtifié l'action de cette Princeſſe, & nous ne balançons pas de dire, que juſques-là c'eſt avec autant de juſtice que de courage, qu'elle a ſoutenu ſon droit de Souverain voïageur dans le païs d'un autre Souverain.

Si *Chriſtine* en renonçant à la Couronne, n'avoit pas renoncé à cette juriſdiction ſouveraine ſur ſes Domeſtiques.

Il nous reſte pourtant une autre queſtion à éxaminer à ſon égard, ſavoir ſi cette Reine, qui avoit renoncé au Sceptre & à la Couronne, a pû, nonobſtant ſon abdication, jouir encore du pouvoir légitime de faire éxécuter ſon domeſtique pour cauſe d'infidélité ou autre forfait? Car à ce que nous venons de dire, ajoute *Teſmar*, on pourroit faire cette objection, qu'un Souverain qui a réſigné ſa ſouveraineté, n'en paroit avoir retenu que le nom, qui ne ſeroit alors qu'une ombre ſans corps. Ce raiſonnement eſt ſans doute juſte à l'égard d'un Souverain, qui par force, ſoit juſtement ou injuſtement, aura réſigné ſa Couronne, comme fit *Childeric* Roi de *France*, à qui *Pépin* ôta la Couronne Roïale & donna la Monachale par les mains des Prêtres.

Il

Il en eſt tout autrement de ceux, qui de plein gré & ſans aucune contrainte en font l'abdication, puiſqu'ils ſont cenſés s'être réſervé tacitement cette autorité ſouveraine. Or, ſi on en doit juger par l'intention de la Reine *Chriſtine*, on ne peut douter, qu'en réſignant la Couronne, elle n'ait voulu retenir la ſplendeur Roïale & la jurisdiction ſur ſes domeſtiques (*). Comme une preuve de cela on rapportera, non ſeulement qu'elle ſe ſert actuellement du droit d'envoïer de ſa propre part des Miniſtres aux Princes ſouverains: mais qu'elle en entretient même en différentes Cours: ce qu'elle ne pouvoit faire, ſi elle ne jouiſſoit plus de la dignité Roïale. L'an 1657.

Mais, l'intention ſeule de celui qui a abdiqué, & le droit de fait d'envoïer des Miniſtres, pourroient encore laiſſer des doutes par rapport à l'éxercice même de la puiſſance ſouveraine. Pour moi, dit *Teſmar*, je ſuis plus porté à défendre qu'à combattre cette action de *Chriſtine*, en conſidération de la perſuaſion, vraïe ou erronée, où elle étoit, que cette entière ſouveraineté ſur ſes domeſtiques lui appartenoit de droit. Au reſte, le ſilence, que le Roi de *France* garda ſur l'éxécution de *Monaldeſchi*, paroit donner un grand poids à l'autorité de la Reine. Car ſi ce Prince n'avoit pas regardé la Reine, malgré ſon abdication, dans un plus haut dégré d'éminence que celle d'une perſonne particulière, il n'eſt pas à préſumer qu'il n'eut pû ni voulu conniver à une action, qui d'ailleurs donnoit une ſi grande atteinte au droit de la ſouveraineté.

Mr. *Teſmar* finit ſa diſſertation par cette réfléxion judicieuſe: que quelque tâche d'iniquité qu'un cenſeur rigide puiſſe découvrir en cette action, la ſentence de *Tacite* la lavera: „ *Habet aliquid ex iniquo omne magnum exem-* „ *plum* ". Quand il s'agit de donner un grand éxemple, il faut s'élever au-deſſus des règles ordinaires de la juſtice. Cet éxemple que fit la Reine, eſt ſans doute grand, &, par les circonſtances qui l'ont accompagné, le droit d'un Souverain étranger dans le païs d'un autre Souverain, ſe trouve mieux affermi, que par tous les éxemples antérieurs qu'on en peut alléguer.

Sentimens d'autres Auteurs ſur le droit de cette action de *Chriſtine*.

Voilà ce que nous avons trouvé à propos de rapporter de cette Diſſertation de *Teſmar*, & voici ce qu'ont penſé ſur le même ſujèt d'autres Ecrivains célèbres. Nous citerons, en prémier lieu, Mr. *Bynckersboek*, (†) parce

(*) On fera voir ci-après qu'elle ſe l'étoit expreſſément réſervé cette jurisdiction ſur ſes domeſtiques.

(†) Mr. *Winckler* eſt du même ſentiment que Mr. *Bynckersboek* & dit qu'on doit juger de cette ſorte de cas par les circonſtances dont ils ſont accompagnés (1). C'eſt auſſi par ce principe qu'avant lui le nommé *Stephanus Caſſius* a défendu la cauſe de *Chriſtine* dans une belle Diſſertation qui porte le titre *de Jure & Judice Legatorum* (2). Sur quoi nous remarquerons en paſſant que le nom de *Stephanus Caſſius* cache celui du Comte *Cronbielm* fils du Sénateur de *Suède* de ce nom. L'Auteur de la Diſſertation eſt Mr. *Ja-*

(1) V. ſes Inſtitut. Philoſophiæ *Wolfianæ* P. II. Sect. III. cap. IV. §. 2575 & 2576. cfr. *Haſſen* de Conditione Principis pag. 22 & 25. *Idem* de pœnis occulte ſumtis pag. 37.

(2) Dans la ſection §. 27.

L'an 1675.

ce qu'en disant son sentiment sur l'éxécution de *Monaldeschi*, (*a*) il paroit trouver juste que la Cour de *France* fut mécontente de l'action de *Christine*, comme attentant à l'autorité & à la jurisdiction du Roi, quoique dans un autre endroit du même chapitre en rapportant ces paroles de *Christine* pour sa défense: „ qu'elle étoit Reine relévant de Dieu, & que quoiqu'elle fut „ sur les terres de *France*; elle n'y étoit pas prisonnière & ne laissoit pas „ d'avoir une autorité souveraine sur ses gens"; ce même Auteur approuve que la Cour de *France* ne poussât pas la chose plus loin, afin de suivre éxactement une des règles les plus inviolables du Droit des Gens. Pour Mr. *Barbeyrac*, qui a illustré le Traité de *Bynckershoek* de bonnes remarques, il dit, au contraire, qu'il seroit bien difficile de décider par l'usage, si les Princes, qui, comme la Reine de *Suède*, ont renoncé à la Couronne, doivent après cela être regardés par tout sur le même pié, que quand ils la portoient. Leur condition en elle-même, dit-il, semble fort approcher de celle de simples particuliers d'une naissance distinguée. (*).

Mr. de *Wicquefort* paroit assez incliner à ce sentiment de *Barbeyrac*, en disant, (*b*) „ que le droit de la souveraineté ne peut être réservé par celui „ qui abdique, renonce, ou résigne, & qui, après l'abdication, la renon„ ciation ou résignation, n'a plus d'affaires d'Etat à faire négocier..... que „ si on veut bien avoir quelque considération pour les Ministres de la Rei„ ne *Christine*, c'est parce qu'elle possède un mérite & une grandeur d'a„ me, dont elle n'a pû se défaire avec la Couronne de *Suède*, & quant à „ l'éxécution de *Monaldeschi* qu'elle a fait faire à *Fontainebleau*, je ne doute „ point, dit *Wicquefort*, que la Reine n'ait fait faire la justice, & je sais „ que les Souverains passent souvent par-dessus les formes. Je sais aussi, „ que sans une très-forte raison d'Etat, ils ne doivent ni ne peuvent s'en „ dispenser: & je ne crains point d'ajouter, qu'en cette rencontre la Rei„ ne n'a pû agir en Souveraine (†). Je veux bien dire encore, qu'une „ Puis-

(*a*) *V.* son *Traité de Juge Compétant des Ambassadeurs Chap. III. §. IV. p.* 11. *&* §. *XVI. p.* 21. *cfr.* Ludolfs Schaub. *ad. ann.* 1657. *pag.* 844. *not.*

(*b*) *Dans son Ambassadeur L. I. Sect. III. p.* 32.

Jacob Wilde, célèbre Historiographe de *Suède*, qui accompagna ce Comte en ses voïages du tems que le Comte *Gyllenbourg*, Envoïé de *Suède* à la Cour de la *Grande-Bretagne*, y fut arrêté.

(*) Mr. *Barbeyrac* admèt pourtant, qu'un Prince peut éxercer certains actes de souveraineté par rapport à ses propres sujèts qui se trouvent dans le territoire d'un autre, par éxemple d'annoblir un de ses sujèts, le faire Duc, Baron, &c. car cela ne donne aucune atteinte à la souveraineté du maitre du païs (1). Nous verrons bientôt que l'Empereur *Sigismond* éxerça un pareil acte en *France*, & on trouve que *Christine* annoblit une famille *Italienne* en lui donnant le nom de Justiniani (2).

(†) Mr. *Nemeitz* dit aussi à cette occasion: „ La Reine n'étoit pas Souveraine en „ *France*: elle ne pouvoit pas y avoir *jus vitæ & necis*: elle aussi bien que *Monaldeschi* „ y étoient *subditi temporarii* (3). C'est décider bien vite une question aussi grave sans „ soutenir sa thèse par de bonnes raisons.

(1) L. c. dans *Bynckershoek*. item *Chalons* hist. de *France* T. II. p. 66.

(2) V. Hist. de la Reine *Christine* pag. 139. cfr. son Testament ci-dessous. item Mémoires d'*Artigny* Tom. I. pag. 341.

(3) V. son Séjour de *Paris* pag. 433. not.

„ Puiſſance légitime, quelque abſolue qu'elle ſoit, ſi elle n'eſt deſpotique, L'an 1657.
„ ou pour parler plus intelligiblement, tout à fait tirannique, ne ſe donne
„ jamais cette étenduë, non plus qu'à ſa jurisdiction, qui ne s'éxerce ja-
„ mais dans le territoire d'autrui ".

L'Auteur des Mélanges hiſtoriques dit à ce ſujèt (*a*). Si *Grotius* eut décidé cette queſtion, il n'eut pas décidé en faveur de la Reine *Chriſtine:* car il ſoutient dans ſon Traité du Droit de la Guerre & de la Paix, qu'un Roi, qui quitte ſa Couronne, devient Perſonne privée. Je ſuis perſuadé, ajoute-t-il, que le Roi de *France* y trouva à redire : mais ſi d'un côté l'action lui parut nouvelle & hardie, d'un autre, les flateurs la lui firent regarder comme un éxemple néceſſaire pour démontrer aux infidèles, que les ſujèts ne ſont, à proprement parler, que des Eſclaves & que les Rois ſont maitres de leurs vies. On lit, continue-t-il, dans l'hiſtoire de *France*, que l'Empereur *Sigiſmond* éxerça des actes de ſouveraineté dans la Capitale même de ce Roïaume. Il prit ſéance au Parlement, il tint Tribunal durant l'audience, & il y créa un Chevalier. Surquoi *Mézerai* dit, (*b*) que „ le „ Roi voulut bien qu'il tint ſa place dans le Parlement, mais que cepen- „ dant on ne trouva pas bon, qu'il eut pris l'autorité d'y donner par oc- „ caſion l'ordre de Chevalier à un Gentilhomme ". Que n'eut-on pas dit ſi *Sigiſmond* eut entrepris de faire quelque choſe d'approchant de ce que fit la Reine *Chriſtine*.

Mais l'illuſtre *Leibnitz*, décide cette queſtion d'une toute autre manière. Il dit, entr'autres raiſons (*c*), „ que ſi un Prince ou un Etat Souverain au- „ quel un autre Prince envoïe un Miniſtre ou Ambaſſadeur, n'a nulle ju- „ risdiction ſur les domeſtiques de ce Miniſtre, il faut que cette jurisdic- „ tion appartienne au Miniſtre, ou au moins à ſon Maitre (*) d'où il s'en- „ ſuit, que puiſque cette juriſdiction ſur les domeſtiques du Miniſtre qui „ réſident dans le territoire d'un autre Prince, appartient au Prince, „ qui le lui a envoïé: à plus forte raiſon doit cette pleine jurisdiction ſur „ ſes domeſtiques appartenir au Maitre & au Souverain même, quand il „ ſe trouve ſur les terres d'un autre Souverain (†).

Ce

(*a*) *L. c. pag.* 83.
(*b*) *Abregé Chronolog Tom. III. pag.* 196.
(*c*) *V. Son Traité de Jure Supremat. ac Legat. Principum German. imprimé ſous le nom de* Cæſarinus Furſtenerius *Cap. VI. p.* 14. *Mr.* Struvius *eſt du même ſentiment que* Leibnitz. *V. ſa Jurisprud. Heroica Part. II. pag.* 431. *not.*

(*) Mr. de *Callières* rapporte l'éxemple d'un Ambaſſadeur d'*Eſpagne* à *Veniſe*, qui fit pendre un de ſes Valèts aux fenêtres de ſon Hôtel, pour un crime énorme que ce domeſtique avoit commis chez lui. Cependant la Seigneurie de *Veniſe* affecta de ne l'avoir pas apperçu (1).

(†) L'Hiſtoire d'*Angleterre* fournit un autre éxemple de la ſentence de mort prononcée par une Perſonne Roïale & éxécutée en conſéquence, hors de ſes Etats & dans le tems qu'elle n'étoit pas en poſſeſſion de la Roïauté. C'étoit *Charles II* qui pendant ſon éxile & le ſéjour qu'il fit à *Cologne* en 1655. avoit découvert qu'un de ſes Domeſtiques

(1) V. *Callieres* manière de négocier avec les Souverains P. II.

L'an 1657.

„ Ce principe posé, *Leibnitz* justifie entièrement l'action de *Christine*. „ Tout ce qu'on peut, à son avis, reprocher à la Reine de *Suède*, c'est „ qu'elle ne respecta pas assez le lieu où elle fit faire l'exécution, c'est-à- „ dire la Maison-Roïale de *Fontainebleau*; encore, ajoute-t-il, peut on „ la disculper à cet égard par la nécessité où elle étoit de se dépêcher dans „ cette affaire, *Christine*, dit-il, trouva *Monaldeschi* coupable de mort: on „ peut sans peine juger, que son crime étoit d'une nature à ne le pouvoir „ commodément soumettre à d'autres juges: & il auroit été ridicule de „ prétendre de la Reine, qu'elle laissât une affaire comme celle-là au libre „ arbitre de quelque autre, ce qui ne pourroit se faire sans léser sa haute „ dignité. Si la Cour de *France* le trouva mauvais, c'est, selon *Leibnitz*, „ qu'elle ne lui portoit plus cette même affection, & que l'éxécution se fit „ dans un Palaïs du Roi (*).

Après avoir considéré les diverses raisons de ces habiles gens; nous ne pouvons qu'approuver les idées de *Leibnitz*. Il paroit même que les Juris-Consultes de *France* ont été en ce tems-là du même sentiment. Car, à ce que dit *Marana*, (*a*) le jugement de cette action a été remis aux Docteurs de la Loi Civile, qui ont prononcé en faveur de la Reine: „ Qu'étant „ Souveraine & indépendante & aïant permission du Roi de *France* de „ demeurer en ce Roïaume, on ne pouvoit lui contester les droits de la „ Souveraineté sur ses sujèts: puisque tous ceux qui sont à son service & „ à ses gages sont réputés tels, à la réserve de ceux qui sont sujèts de l'E- „ tat où elle réside". Mais quelque bien fondé que ce jugement nous paroisse par toutes ces considérations, nous allons rapporter d'autres circonstances, qui en confirmeront la solidité. Celle-ci entr'autres, que nous avons

(*a*) Espion Turc *Tom. IV. pag.* 245. *de l'édition de* 1715.

ques nommé *Manning* venu depuis peu d'*Angleterre*, entretenoit une correspondance secrete quoique fausse avec *Thurloco* Sécrétaire de *Cromwel*, & lui faisoit savoir ce qui se passoit à la Cour du Roi. Il fut pris & arcquebuzé sur l'ordre de *Charles II.* & les instances de toute sa Cour, dans un Château du Duc de *Neubourg* (1).

(*) Mr. *Leibnitz*, pousse sa thèse encore plus loin & prétend „ que tous ceux qui „ sont de la famille d'un Prince souverain, ont toûjours le même privilège d'indépen- „ dance & d'inviolabilité même par rapport au Souverain régnant, qui ne les peut sou- „ mettre à sa jurisdiction que pour les affaires civiles (2). Un autre Auteur parle ain- „ si sur ce même sujèt. (3) Si ce qui donna lieu au départ, en quelque façon précipi- „ té, de *Christine* hors de *Paris*, fit, qu'on trouva quelque chose à redire à sa conduite, on sait pourtant que ce fut pour vanger son honneur de la médisance d'une per- „ sonne, qui l'outrageoit, qu'elle commit l'excès de le faire mourir en un lieu, où l'on „ prétendoit, qu'elle n'avoit pas une autorité suffisante pour se faire justice à elle-même". Surquoi l'on remarquera pourtant, que le départ de *Christine* de *Paris*, que cet Auteur appelle *précipité*, ne le fut nullement. Au contraire, y étant venu de *Fontainebleau* après l'éxécution de *Monaldeschi*, elle y passa tout le tems du Carnaval, sans que personne lui dit rien de cette éxécution comme nous le verrons ci-après.

(1) V. L'Hist. d'*Angleterre* par *Rapin Thoyras* T. IX. p. 76. Mém. de *Clarendon* T. VI. p. 360-372. & *Baker* p. 624.

(2) L. c. Cap. XIII. §. 35, & Cap. XVIII. p. 87-90.

(3) De l'Etat du Siége de *Rome* pag. 94.

vons déja indiquée eſt très-importante & très-digne d'attention. La Reine *Chriſtine*, avant que d'abdiquer, ſe réſerva non ſeulement toutes les immunités, libertés & indépendances dûës à ſa naiſſance, en vertu deſquelles elle ne ſeroit reſponſable à qui que ce fut de ſes actions, à moins qu'elles ne tendiſſent au déſavantage de la *Suède*, mais qu'auſſi, elle ſe réſerva un pouvoir entier ſur les domeſtiques de ſa Maiſon, pour les punir ſelon l'éxigence des cas (*). Les ſujèts des terres de ſon appanage lui prêtérent auſſi ſerment de fidélité (†) (ſauf pourtant celui qui les lioit au Roi & au Roïaume de *Suède*) & dans la formule de leur ſerment, ils promirent de ſe comporter envers la Reine *Chriſtine* en fidèles ſujèts. D'où il ſemble s'enſuivre qu'ils pouvoient commettre le crime de léze-Majeſté contr'elle: qu'en outre, elle nomma & conſtitua dans tous les païs de ſes domaines tels Gouverneurs, Intendans, Juges, Echevins & autres Officiers *Suédois* de nation, que bon lui ſembla, & les dépoſa de leurs charges, lorſqu'ils ne ſe comportoient pas dûëment (‡). L'an. 1657.

Toutes ces Roïales prérogatives, lui appartenoient donc de plein droit, puiſqu'elle ſe les réſerva expreſſément en réſignant le pouvoir ſouverain à la Nation *Suédoiſe*, où il réſidoit radicalement. On ne ſauroit non plus douter que les Etats du Roïaume de *Suède*, qui les lui laiſſérent, ne puſſent auſſi les lui accorder, & qu'elle pouvoit les conſerver & les faire valoir. De plus tout cela ſe paſſa en pleine Diète, & en préſence des Miniſtres des Cours étrangères qui par conſéquent n'en ignorérent rien (*a*), ſans que pourtant aucun d'eux y ait formé la moindre difficulté & trouvé la moindre

(*a*) *Le précis s'en trouve dans les Mém. de* Chanut *T. III. p.* 409 *&* 410.

(*) Auſſi fit Elle entendre au Prince *Adolphe*, ſon Couſin, qu'il n'auroit pas dû citer ſon Sécrétaire *Davidſon* devant un Tribunal de *Suède*, étant Domeſtique de la Reine, quoique le cas ne fut que civil (1).

(†) Il en eſt parlé dans pluſieurs de ſes lettres à ſes Gouverneurs & Officiers en *Suède*: & quand on éxigea foi & hommage au Roi & à la Couronne des Sujèts de ſes domaines, cela ſe fit ſans préjudicier à l'obéiſſance qu'ils devoient à la Reine *Chriſtine* (2).

(‡) On n'a qu'à lire là-deſſus Mr. de *Pufendorf* (3). L'acte de l'abdication de *Chriſtine* & celui de ſes réſervations ſont du 1. Juin 1654. Voici les paroles du 1. article: „ *Ipſam omni ſuo jure ad Coronam* Sueciæ *cedere idemque in* Carolum Guſtavum *transferre bis legibus; ut ab omni ſubjectione & obſequio libera ſit, ac ſoli Deo teneatur rationem reddere de Actionibus ſuis tam prioribus quam poſt abdicationem futuris, utque adeo omni jure, libertate ac independentia gaudeat per natales ſibi competente, nec reſpondere neceſſum habeat de quopiam quod neque Regis nec Patriæ ſalutem ſpectet.* Art. VII. *Si quæ delicta in ipſius Aula aut à cuſtodibus corporis patrentur, ipſi per ſe poenam exigere integrum ſit, ni iſta ad forum regium remittere malit. Si quis è regio Præſidio adverſus Ipſam conſpirare aut quid tentare velit juri ipſius repugnans, id à Rege plectetur non ſecus ac ſi in hunc & Regnum patratum foret* (4).

(1) V. Sa lettre ci-deſſous du 10. Sept. 1661. cfr. celle au ſujèt du Sr. *Roſenbach* du 17. Juil. 1688.

(2) V. Sa lettre au Gouverneur Général *Oliveſtrans* du 13 Mars 1688. &c.

(3) V. Ses Commentar. de Reb. Suec. Libr. XXVI. §. 28. pag. 1042.

(4) Plura vid. in art. IV. V. XX. &c. cfr. *Wagenſeil* Hiſt. Univ. Part. II. p. 824 & 825. item *Bibl. German.* T. X. en 1725. p. 140.

L'an 1657. dre choſe à redire. (*) Sur ce fondement non ſeulement *Chriſtine*, après ſon abdication & ſon départ de *Suède*, entretint des Miniſtres accrédités, & elle vouloit qu'ils allaſſent de pair avec ceux des autres Puiſſances, dans les Cours étrangères, (*a*) qui les reconnurent ſur ce pié-là, & les firent jouir des privilèges dûs aux Miniſtres publics (*b*) (†), mais auſſi les Princes Souverains lui envoïérent des Miniſtres, même du prémier rang (‡) & par tout où elle paſſa, elle fut reçue & traitée en Souveraine (§).

Tous

(*a*) *V. Ses lettres ci-deſſous du* 21. *Janv.* 1679. *& du* 20. *Nov.* 1688. *&c.*

(*b*) *V.* Wicquef. *Amb. L. I. Sect. III. p.* 32. *&* *Diar.* Eur. *ad ann.* 1673 *p.* 279.

(*) De nos jours nous avons eu un éxemple très-remarquable d'une autre Reine de *Suède*, lequel a quelque rapport avec l'abdication de *Chriſtine*. C'eſt celui de la Reine *Ulrique Eléonore*, Epouſe de Sa Majeſté *Frédéric* Roi de *Suéde* & Landgrave de *Heſſe* de glorieuſe mémoire. Elle réſigna l'adminiſtration du Roïaume en ſa faveur, renonçant à y participer tant qu'il vivroit : mais elle ſe réſerva ſon droit à la Couronne en cas qu'il mourut avant elle. Les Etats y donnérent leur conſentement, & pour marque de la réverſion de ſon droit à la Couronne, pas un Miniſtre des Cours étrangéres n'eut audience d'elle, qu'il ne lui produiſit une lettre de créance particulière de ſa Cour. En conſéquence de cela, Elle pouvoit auſſi s'informer de ce qui ſe traitoit au Sénat, tant par rapport aux affaires intérieures du Roïaume de *Suède*, qu'à l'égard des affaires étrangéres. On peut lire les actes de l'acquieſcement au Droit & à la réſignation de la Régence d'*Ulrique Eléonore*, Reine de *Suède* & l'aſſurance des Etats de ce Roïaume en date du 24. & 29. Février & du 20 Mars 1720. imprimés en *Suédois* (1).

(†) Le Sr. *Gilbert* étoit Réſident de *Chriſtine* auprès de la Cour de *France* à ſon arrivée à *Paris* (2). Le Sr. *Silfwerkrona* étoit en même tems ſon Envoïé auprès de *Charles-Guſtave* Roi de *Suède* (3). Le riche Juif *Texeira* étoit depuis plus de vingt ans ſon Réſident à *Hambourg*, voïez les Lettres de *Chriſtine* du 18 Juin 1685 (4). Les Marquis *del Monte* Père & fils furent pluſieurs années ſes Envoïés Extraordinaires en *Suède* (5). Mr. de *Roſenbach* de même, voïez ſes lettres des années 1667 & 1668 *item* du 17 Juillet. 1688. Le Comte *Gal. Gualdo* étoit accrédité par la Reine dans pluſieurs Cours de l'*Europe* (6). Elle ordonna à Mr. d'*Olivekrans*, ſon Gouverneur Général en *Suède*, ſous peine d'indignation, de ne céder qu'aux Sénateurs du Roïaume & de ſe faire donner le titre d'Excellence par qui que ce fut (7).

(‡) Le Roi d'*Eſpagne* lui envoïa à *Bruxelles* en 1655. un Maitre de Camp qui étoit Gouverneur de *Nieuport*, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire (8). Mr. de *Pimentel* étoit revêtu du même caractère auprès d'Elle; & l'Empereur, qui lui avoit envoïé le Comte de *Montecuculi* à *Anvers*, le lui envoïa de nouveau à *Augsbourg*, comme ſon Miniſtre pour l'accompagner à *Rome* (9).

(§) Comme à *Bruxelles*, à *Inſpruck*, à *Rome*, par toute la *France*, à *Paris*, à *Turin*, à *Coppenbague*, à *Stockholm* &c. Ses prémières réceptions à *Rome* & à *Paris* furent, pour ainſi dire, plus que Roïales, & l'on en a tranſmis la mémoire à la poſtérité par pluſieurs Médailles (10) quoique, pour le dire en paſſant, dans la nouvelle édition des Médailles ſur les principaux événemens du Règne de *Louis le Grand*, on ait ôté la prémière ſur l'entrée de cette Reine à *Paris* en ſubſtituant à ſa place une autre, moins belle quant à l'inſcription : comme nous l'avons fait voir ci-deſſus.

(1) cfr. Les Actes publics de *Suède* par *Stiernman* T. III. p. 2300. item la ſuite de *Pufend.* Hiſt. de *Suède* T. III. p. 295 & 296.

(2) V. *Menagiana* T. I. p. 41. & Poëſies diverſes de *Gilbert* où il s'inſcrit Sécrétaire des Commandemens de la Reine de *Suède*, & ſon Réſident en *France*.

(3) V. Mém. de *Terlon* pag. 11.

(4-6) Voïez ſes lettres inſerées ci-deſſous l. c.

(7) V. Sa lettre du 11. Avril. 1682. ci-deſſous.

(8) *Gal. Gualdo* hiſt. di *Chriſtina* p. 51. & Oper. *Conringii* T. VI. p. 784.

(9) *Gal. Gualdo* l. c. p. 50 & 74.

(10) V. du *Meulinet* Hiſt. Pontif. per Numiſm. p. 179 & 194. n. ed. Medailles. du Règne de *Louis le Grand* en 1702. p. 43. &c.

L'an 1657.

Tous ces articles considérés ensemble ou séparement, sont manifestement des portions des droits & des immunités d'un Souverain. Et il ne faut pas douter non plus que la Reine *Christine* n'ait voulu être regardée comme jouissant, par droit de naissance, meme après la résignation de sa Couronne, des prérogatives d'un Souverain? Elle a donné tant de marques de son intention à cet égard en plusieurs rencontres, & on n'en trouve aucune, où personne le lui ait voulu disputer. Si le cas de *Monaldeschi* a été discuté problématiquement, c'est, parce que cette action peut-être appellée unique au monde dans toutes ses circonstances. Il ne faut pas non plus s'arrêter au jugement vague qu'en ont porté des gens, qui n'ont regardé que le fait, sans éxaminer le droit. On ne leur dispute pas, qu'il eut été plus séant à la Reine de dissimuler son ressentiment: vû que le monde est naturellement enclin à regarder les choses du mauvais côté; d'où il est aussi arrivé, que l'on a blâmé cette action comme cruelle, & que l'on a tâché de diminuer par-là l'opinion, que tout le monde avoit euë jusques-là de la grandeur d'ame de cette Princesse. Plusieurs de la Nation *Françoise* ont été les prémiers à la blâmer là-dessus, comme ils l'avoient été peu auparavant à l'éxalter de toute part (*). Ce qui les aura frappé le plus, aura

Justification du procédé de *Christine* quoique blâmé surtout par les *François*.

(*) Voici par éxemple comment Mad. de *Motteville*, Mad. de *Montpensier*, & *Guy Patin* dépeignirent cette mort de *Monaldeschi* avec des circonstances vraïes ou fausses qui ne se trouvent pas dans les deux Rélations que nous venons d'en donner „ (1). „ Cette Reine, dit Mad. de *Motteville*, ne se contenta pas de montrer qu'elle se laissoit aller à toutes ses fantaisies sans trop de réfléxion: elle fit voir encore, qu'elle „ avoit beaucoup de cruauté & qu'ainsi ses défauts égaloient du moins ses vertus. Elle „ fit massacrer dans *Fontainebleau* un homme qui lui avoit déplu..... Cette Princesse après „ une action aussi cruelle que celle là, demeura dans sa chambre à causer aussi tranquillement, que si elle avoit fait une chose indifférente. La Reine Mère très-Chrêtienne, qui avoit eu tant d'ennemis, qu'elle avoit pû faire punir, & qui n'avoient reçu „ d'elle que des marques de sa bonté, en fut scandalisée. Le Roi & Monsieur la blâmérent, & le Ministre, qui n'étoit point cruel, en fut étonné. Enfin toute la Cour „ eut horreur d'une si laide vengeance, & ceux qui avoient tant estimé cette Reine furent honteux de lui avoir donné des louanges; mais ce ne fut pas sans se mocquer „ du pauvre mort, qui n'avoit pas eu le courage ni de se sauver, ni de se défendre, „ & d'avoir eu contre cet accident une précaution si inutile. Car du moins il devoit „ avoir un poignard & s'en servir avec valeur. *Guy Patin* parle de cette affaire en ces „ termes (2). Comme le Roi étoit prêt de faire un voïage à *Fontainebleau* pour y aller voir la Reine de *Suède*, il en est venu une nouvelle, qui l'en a empêché, c'est, „ qu'elle a fait poignarder son prémier Ecuïer pour des fourberies & des impostures, „ & pour des lettres supposées & falsifiées, que cet Ecuïer lui a fait voir, dont elle a été „ tant plus irritée, qu'elle a reconnu, que même son honneur y étoit engagé. Celui „ qui a tué s'appelle *Sentinelli*, & celui qui a été tué s'appelle *Monaldeschi*.... Cette „ action est fort tragique, aussi paroit-elle fort noire & fort vilaine de deça.... On dit, „ qu'elle a écrit au Roi, que c'est ainsi que les Princes doivent punir & traiter leurs „ Officiers, lorsqu'ils viennent à tromper leurs Maitres & à manquer envers eux de „ respect & de fidélité. Néanmoins je ne vois ici personne, qui n'interprête & ne „ prenne

(1) V. ses Mém. Tom. IV. p. 498 & 501.
(2) V. Ses lettres à *Charl. Spon* T. II. p. 322. 330 & 347.

1657. L'an

ra apparement été, que ce funeſte coup arriva ſi près de la Cour & de la Capitale du Roïaume.

Mais auſſi ne peut-on pas dire, pourquoi *Monaldeſchi* fut-il aſſez ſot, pour ſe prononcer à lui-même la ſentence de mort, quand *Chriſtine* lui propoſa le cas en queſtion, & qu'il conſeilla à la Reine de faire mourir ſans délai celui qui trâmoit contre elle une action ſi noire, dont lui-même pourtant étoit coupable? Ou étoit il aveugle au point de ne pas comprendre que *Chriſtine* en étoit déja informée, la prémière fois qu'elle lui demanda là-deſſus des éclairciſſemens (*)? Et ne faut-il pas que l'eſprit malin ſe ſerve d'ordinaire d'un Moine ou de gens de cette trempe pour des ſemblables deſſeins, comme il arriva ici? Car l'Auteur de la défenſe de *Monaldeſchi* dit poſitivement, (*a*) qu'un Père de la rédemption des Captifs, lequel le Capitai-

V. l'Append. N. LXXV.

(*a*) *Elle ſe trouve dans l'hiſt. de la Vie de* Chriſtine *p. 166. &c. & ſera inſerée dans l'Appendice.*

„ prenne cette action en mauvaiſe part & qui n'en tire quelque méchant augure... On „ dit, que la Reine de *Suède* par ordre de la Cour, a envoïé hors d'auprès de ſoi ce„ lui qui a poignardé & les quatre autres qui lui ont aidé.... On dit que ſi *Monaldeſ*„ *chi* eut eu une épée ou un poignard, ils n'en fuſſent jamais venu à bout, & néan„ moins il n'a pas laiſſé d'avoir fort cruellement vingt ſept coups de poignard, qui font „ cinq plus que n'eut *Jules Ceſar, in medio Senatus*.... Le Poignardeur a été mandé „ par le Pape à *Rome* pour lui rendre compte de cet attentat, dont il ſe gardera bien. „ Il a quitté la Reine, mais on ne ſait pas encore ce qu'il eſt devenu. Ce ſeroit un „ beau miracle, ſi le Pape reſuſcitoit ce pauvre poignardé *Monaldeſchi*, & qu'il ne pa„ rut aucune cicatrice des coups de poignard à ſa gorge.

„ Mad. de *Montpenſier*, en rapportant ce même fait, ajoute, Comme je parlois à la „ Reine de *Suède* à *Fontainebleau*, je ſongeai à ce qu'elle avoit fait, & le bâton du „ Capitaine de ſes gardes, qui étoit dans ſa ruelle, me fit bien penſer à celui à qui „ je l'avois vû porter & aux coups qu'il avoit faits.... La Reine avoit conté à *Mo*„ *naldeſchi* les ſujèts qu'elle avoit de ſe plaindre de lui, pour lui faire comprendre que „ de lui faire couper le cou en *Suède*, ou de le faire tuer dans la Galerie de *Fontaine*„ *bleau*, c'étoit pour elle la même affaire.... *Sentinelli* eut peine à le tuer. Il avoit „ une Jacque-de-maille: il lui donna pluſieurs coups, de ſorte que la Gallerie fut plei„ ne de ſang, & quoique l'on l'ait fort lavée, il y en reſte toûjours des marques. Cet„ te action fut trouvée fort mauvaiſe & on trouva beaucoup à redire qu'elle l'eut oſé „ commettre dans la Maiſon du Roi. Elle prétendoit, comme j'ai dit, que c'étoit fai„ re juſtice, & comme les Rois ont droit de vie & de mort, ce même pouvoir s'étend „ au lieu où ils vont, comme ſur ceux qui leur appartiennent. Ce genre de mort eſt „ bien cruel à toutes ſortes de perſonnes & particulièrement aux femmes (1) ".

(*) Il eſt dit en termes précis dans la Rélation de la cauſe de la mort de *Monaldeſchi* (2) „ que la Reine lui demandant: quelle punition a mérité à votre avis celui qui me „ trahit ſi méchamment? Que Votre Majeſté, repliquât-il, le faſſe tuer ſans compaſ„ ſion & ſans aucun retardement, & je m'offre moi-même, dit-il, d'être l'éxécuteur „ ou le patient d'une juſtice ſi néceſſaire. Souvenez-vous bien de ce mot, lui repartit „ la Reine, car je vous déclare que je ne pardonnerai point". Mr. *Patin*, parlant de la Jacque-de-Maille dont *Monaldeſchi* s'étoit couvert le corps, dit „ (3) Ce pauvre „ miſérable avoit apparemment quelque deſſein, ou ſe doutoit de quelque choſe, car „ il avoit une Cotte-de-maille, à cauſe de quoi, celui qui eut charge de le tuer, n'en „ pût venir ſitôt à bout ".

(1) Mém. de *Montpenſier* T. IV. p. 106.
(2) Inſerée ci-deſſus pag. 3.
(3) Dans ſa lettre *à Spon* l. c. p. 323.

taine *Sentinelli* venoit de conſulter ſur le cas, avoit été du ſentiment, que l'action de *Monaldeſchi* méritoit le dernier ſupplice : deſorte, que ce Moine & ce Capitaine n'eurent pas peu de part à cette violente éxécution, & ſurtout cette Dame *Françoiſe*, qui, ſi l'on en doit croire un Auteur de la même Nation, avoit fait remettre entre les mains de *Chriſtine*, les lettres infamantes pour cette Reine qu'il lui avoit écrites (*a*). On ne ſauroit non plus paſſer ſous ſilence la conduite que tenoit avant ce coup-là, à l'égard de la Reine *Chriſtine*, la Cour de *France*, qui au rapport de Mad. de *Motteville* elle-même, avoit fait dire à la Reine de s'arrêter à *Fontainebleau* où on la laiſſoit s'ennuïer beaucoup : & où peu de perſonnes lui alloient faire viſite (*b*). Mad. de *Motteville* ajoute, que ſon voïage, ſans précautions & ſans ſûreté d'être bien recuë, eut la deſtinée des actions imprudentes, qui d'ordinaire apportent du chagrin. Mais nous avons vû, que ce voïage de la Reine en *France* ne s'étoit pas fait à l'inſçu de la Cour, (†) non plus que le prémier, y aïant été invitée l'une & l'autre fois, deſorte qu'elle ne mérita point par-là d'être chagrinée, n'étant pas d'ailleurs d'humeur à ſouffrir qu'on la traitât avec indifférence.

L'an 1657.

(†) V. ci-deſſ. pag. 1.

Quoiqu'il en ſoit, il paroit toûjours que cette Princeſſe n'y avoit pas bien penſé de ne prendre à ſon ſervice & auprès d'elle que des gens du Sud, & d'autres nations étrangères. Avec tout l'eſprit qu'elle avoit, elle ne pouvoit empêcher les cabales qui ſe forment ordinairement dans les Cours entre des perſonnes d'une humeur ſi différente. Sans doute qu'elle en aura vû pluſieurs ſe former & qu'elle aura penſé au péril, où ſa perſonne ſeroit expoſée dans la ſuite, ſi elle ne les arrêtoit de bonne heure & ne déconcertoit promtement de tels complots. Il eſt donc plus que probable, que pour y remédier une fois pour toutes, elle ſe détermina à tirer de *Monaldeſchi* une vengeance proportionnée à l'atrocité du crime, afin d'apprendre, par ſa punition éxemplaire, au reſte des Officiers, de ſa Maiſon, à lui être plus affectionnés & plus fidèles. Enfin, nous ne balançons pas de dire, que l'action de la Reine *Chriſtine* à l'égard de *Monaldeſchi* peut bien ſe juſtifier tant par le Droit de Souverain qu'elle s'étoit réſervé ſur ſes domeſtiques, que par les autres conſidérations qu'on vient d'alléguer. Mais ce qu'il y a encore là-deſſus de remarquable, c'eſt, qu'on n'a jamais pû ſavoir au vrai le détail de ce qu'avoit commis le Marquis *Monaldeſchi*, par où il avoit ſi fort irrité *Chriſtine* contre lui. Preſque tous ceux qui nous ont laiſſé quelque choſe par écrit de cette affaire, l'ont raportée diverſement. *Guy Patin*, ſelon les différentes rélations qu'il pouvoit en avoir entenduës à *Paris*, dans les maiſons qu'il fréquentoit, en parle ainſi : (*c*) *Chriſtine* avoit découvert, que *Monaldeſchi* la trahiſſoit, & qu'il ſervoit d'eſpion au *Mazarin* près d'elle. D'autres diſent, que c'eſt un miſtère du Cabinèt & *Arcanum Principis*, qui ne ſe ſaura jamais bien. Peut-être que non

On ne ſait pas au juſte le détail de la cauſe de l'éxécution de *Monaldeſchi*.

(*a*) *V. Mém. du Comte D***. Tom. III. pag.* 110. *&c. item* Ludolfs Schaub. *ad ann.* 1657. *p.* 843. *not. &* Reiſe van Chriſtine *p.* 60. *&c.*

(*b*) *Mém. l. c. p.* 497. *& après elle* Bruzen-Mart. *l. c. p.* 395

(*c*) *V. Sa* 144 *lettre à* Spon *T. II. p.* 326.

L'an 1657.

non. D'autres disent, que c'est qu'il la trompoit en plusieurs façons, en quoi il avoit grand tort, vû qu'il avoit grande part en ses bonnes graces, & qu'elle se résolut de s'en défaire, aïant reçu une lettre du Roi de *Suède*, & aïant appris qu'il la vouloit quitter & s'en retourner en *Italie*. *Charpentier* paroit toucher de plus près la cause de la mort de *Monaldeschi*; Il se rapporte à Mr. de *Sainte Marthe*, qui lui avoit dit (*a*): Que *Monaldeschi*, jaloux de la bienveillance, que *Christine* témoignoit avoir pour le Grand-Maitre de sa Maison appellé *Sentinelli*, publioit d'elle par les lettres qu'il écrivoit en *Italie*, plusieurs faux bruits & calomnies préjudiciables à l'honneur de cette Reine, qui en aïant enfin eu la connoissance, par l'interception même de lettres que *Monaldeschi* écrivoit en *Italie*, résolut d'en tirer vengeance.... Ceci s'accorde assez avec ce que nous trouvons dans les mémoires de Mad. de *Montpensier* & de Mad. de *Motteville*. L'une & l'autre disent, (*b*) que le Comte *Sentinelli* étoit celui qui paroissoit être le mieux avec la Reine de *Suède*. Elle l'avoit envoïé en *Italie*, & disoit que *Monaldeschi* s'étoit voulu prévaloir de son absence & lui rendre de mauvais offices. Pour cela, il avoit pris de ses lettres qu'il avoit ouvertes & même de celles de la Reine sa Maitresse. Mais après tout, Mad. de *Montpensier* dit: qu'on n'a point sçû le détail de cette affaire; & Mad. de *Motteville* ajoute à son récit: que nul n'avoit été bien instruit de la vérité de cette histoire. C'est pourquoi je ne puis, dit-elle, parler que de l'action, & point de sa cause. Cependant malgré le mistère, dont on a cru que cette affaire avoit été enveloppée, pour en dérober la connoissance au public, l'Auteur des *Mémoires de la vie du Comte D***. avant sa retraite* (*c*) prétend de l'avoir développé entièrement: mais outre que la Relation étenduë qu'il en a publiée renferme, comme la plus grande partie de ses mémoires, des circonstances trop romanesques & peu vraisemblables; cependant quand même on supposeroit, que le fond de ce récit fut juste & véritable, il servira toûjours d'Apologie pour la Reine & donnera du poids aux raisonnemens déja rapportés en sa faveur (*).

Il

(*a*) *V.* Carpenteriana *pag.* 318.
(*b*) *Dans leurs Mém. l. c. p.* 106 & 499.
(*c*) *Ce sont les Mém. cités ici dans les notes Tom. III. pag.* 110-130.

(*) Ils ont été publiés plusieurs fois sous le titre de *Mémoires de la vie du Comte D***. avant sa retraite.* Ils passent faussement sous le nom de *St. Evremont.* L'Auteur en est l'Abbé de *Villiers*, connu par son *art de prêcher*, & par d'autres Ouvrages, qui ont eu l'aprobation du Public (1). Non seulement les deux Auteurs de la vie de *Christine*, (dont l'une porte le titre de *Leben der Weltberühmten Königin Christinæ von Schweden* & l'autre se trouve dans le *Curieuses Bücher-und Staats-Cabinets LI. & LII. Eingang*) ont adopté tout le récit de l'Abbé de *Villiers*, au sujet du Massacre de *Monaldeschi*, comme une histoire très-véritable, mais ils ont aussi produit les trois lettres que Mr. l'Abbé suppose avoir été écrites par cet infortuné *Italien* (2). Cependant on a tout lieu de douter de

(1) V. *Recueil* des piéces fugitives d'hist. & de litérature P. I. p. 114. item la Bibliothèque des Romans pag. 93.

(2) V. l. c. pag. 97-99 & l. c. LII. *Eingang* §. IX. pag. 193 & 194.

L'an 1657.

Il a été dit ci-deſſus, que ſitôt que la Cour de *France* eut eu nouvelle de cette action, elle ne la diſſimula pas ſi bien, (*) que *Chriſtine* ne s'apperçût qu'elle y étoit de trop, & pour le lui faire comprendre, on la fit languir longtems à *Fontainebleau*. C'aura ſans doute été dans cet intervalle, que, comme le rapporte *Gregorio Leti*, (*a*) elle aura dépêché à *Cromwel*, ſon Sécrétaire & ſon Gentilhomme de Chambre qui étoit fort aimé à *Londres*, ſous prétexte de complimenter le Protecteur, mais en effet, pour d'autres deſſeins plus cachés. La Reine avoit envie de voir la Cour d'*Angleterre*, mais comme ce n'étoit pas ſa coûtume d'aller dans aucune Cour, qu'elle n'y fut invitée de la part du Prince, qu'elle avoit ſoin de diſpoſer ſous mains à la prier de venir, enſorte qu'il ne parut pas qu'elle l'eut demandé, elle choiſit *Madalſchi* (*b*) pour porter *Cromwel* à lui demander une viſite. Véritablement ce Seigneur fut fort bien reçu de *Cromwel*. Ce qui lui fit eſpérer qu'il ſeroit écouté favorablement ſur la commiſſion ſécrete dont il étoit chargé. D'abord il lui éxagéra l'eſtime toute extraordinaire que la Reine faiſoit de ſon mérite. Il lui fit connoitre qu'elle ſe feroit un plaiſir extrême de voir un ſi grand Héros; il ajouta, que Sa Majeſté ne pouvoit ſe laſſer de parler de Son Alteſſe, & qu'elle ne pouvoit aſſez admirer le bonheur de l'*Angleterre*, d'avoir pour Protecteur un homme tel que *Cromwel*. Il eſpéroit de l'engager par ces flateries à inviter la Reine Sa Maitreſſe, à venir paſſer quelque tems à ſa Cour, mais il ſe trompa dans ſon attente. Le Protecteur feignit de ne pas comprendre ce qu'il ſouhaitoit. Il lui rendit compliment pour compliment, & par des paroles étudiées & des détours ambigus, dont il ſavoit ſe ſervir avec beaucoup d'addreſſe, il évita de s'engager à rien. Deſorte que *Madalſchi* comprit aiſément qu'il n'avoit pas grande envie de voir la Reine *Chriſtine* à *Londres*. Trois raiſons, ajoute *Leti*, faiſoient ſouhaiter à *Cromwel* qu'elle n'y vint pas; il voïoit qu'une telle viſite l'engageroit dans de grandes dépenſes. Le bruit courroit que pluſieurs Princes s'étoient extrêmement incommodés pour lui faire une réception magnifique. De plus, il ne pouvoit ſe réſoudre à voir dans ſa Cour une Reine, qui avoit renoncé à trois Couronnes pour embraſſer une Religion qu'il haïſſoit mortellement. Outre qu'il craignoit qu'elle ne lui demandât quelque grace en faveur des Catholiques. Enfin, jaloux comme il

Chriſtine penſe à aller en Angleterre vers Cromwel.

(*a*) *V. Sa vie d'*Oliv. Cromwel *p.* 381. *&c. ſon* Theatro Britannico *Parte V. p.* 116 *&*
(*b*) *Le Sr.* Leti *l'appelle* Maldeſchi *dans* 117.

de leur autenticité. Mais quand même elles auroient été compoſées dans les termes que ces Auteurs les ont publiés ; on ne ſauroit aſſez s'étonner de l'orgueil & de l'arrogance brutale & inſupportable, où *Monaldeſchi* s'eſt laiſſé emporter, à l'égard d'une Reine, à qui il avoit des obligations infinies.

(†) *Marana* prétend même (1) que le Sr. *Chanut* avoit été envoïé à *Chriſtine* pour lui en faire des plaintes... Mais il ajoute, que les Docteurs de la loi civile avoient prononcé en faveur de la Reine comme il a été dit ci-deſſus.

(1) V. l'*Eſpion Turc* T. IV. pag. 233 & 234 mais pag. 245. de l'Edit. de 1715.

L'an 1657. il étoit du ſécrèt de ſes affaires, il n'avoit garde de recevoir dans ſa Cour une femme qui ſe faiſoit un plaiſir de pénétrer dans les ſecrèts d'autrui, & de démeler les deſſeins les plus cachés. Mais il faut dire ici quel étoit le principal motif qui faiſoit ſouhaiter à la Reine *Chriſtine* d'aller paſſer quelque tems à *Londres*. Après la concluſion de la Ligue entre la *France* & l'*Angleterre*, le Cardinal *Mazarin* aïant appris que le Parlement avoit rendu la qualité de Protecteur héréditaire dans la famille de *Cromwel*, il forma le deſſein, pour rendre ſon autorité plus ferme & l'engager plus fortement à la continuation de la Ligue, en s'alliant avec lui, de l'obliger à répudier ſa femme pour épouſer une de ſes Niéces. La Reine *Chriſtine* paroiſſoit ſeule propre à faire réuſſir ce deſſein. Elle étoit adroite, fine, intriguante, ſpirituelle, très-habile à conduire une intrigue auſſi délicate que celle-là. Ce fut ce qui l'obligea d'envoïer *Madalſchi* à *Londres* pour traiter & diſpoſer *Cromwel* à la prier d'y venir. C'eſt ſur la foi de *Gregorio Leti* hiſtorien fort ſujèt à caution, qu'on a tranſcrit ce paſſage de ſa vie d'*Olivier Cromwel*.

Chriſtine vint de Fontainebleau à Paris & y viſita l'Académie Françoiſe.

Ce ne fut que le 24 de Février de l'année ſuivante que *Chriſtine* vint de *Fontainebleau* à *Paris*. Deux jours après elle aſſiſta à un Balèt, où le Roi de *France* danſa. On la logea au Louvre dans l'appartement du Cardinal *Mazarin*, ce qui fut concerté exprès, dit Mad. de *Motteville*, (*a*) pour lui montrer qu'il faloit qu'elle quittât promptement. Mais malgré toutes les précautions de la Reine de *France*, elle y paſſa les jours gras, qu'elle emploïa le mieux qu'elle pût. Rien ne parut en elle, ajoute Madame *Motteville*, contraire à l'honneur, je veux dire à cet honneur, qui dépend de la chaſtété; &, ſi elle s'étoit laiſſée entamer ſur ce chapitre, les charitables gens de la Cour, n'auroient pas oublié de le publier : mais en tout le reſte, elle montra peu de régularité dans ſa conduite & beaucoup d'emportement pour le plaiſir (*).

Ce qui a été marqué le plus préciſément, pendant le ſéjour qu'elle y fit, eſt la viſite qu'elle rendit au mois de Mars à l'Académie *Françoiſe*. Voici ce que deux Ecrivains en ont rapporté (*b*). Traverſant la *France* en 1658. la Reine de *Suède* voulut honnorer l'Académie de ſa préſence, mais ſans pompe & ſans avoir donné le tems de ſe préparer à la recevoir d'une manière plus digne, & d'elle & de l'Académie. Elle choiſit un jour ordinaire d'aſſemblée & ne déclara ſon deſſein que le matin même. Ce qui fut cauſe que pluſieurs Académiciens ne purent être avertis à tems, & que ceux qui s'y trouvérent, n'eurent rien à lire, où la Princeſſe fut intéreſſée.

(*a*) *Mém. l. c. p.* 502. *cfr. Mém. pour l'Hiſt. Univ. T. III. p.* 524. Filibien *Hiſt. de* Paris *T. II. p.* 1458. *& Lettres de* Patin *T. II. p.* 347 *&* 353.

(*b*) d'Olivet *Hiſt. de l'Acad.* Franç. *p.* 5. *&c. tirée de* Peliſſon *& de la Deſcription de* Paris *T. I. p.* 38.

(*) Voïez ci-deſſus les remarques qui ont été faites ſur les Mém. de Mad. de *Motteville* par rapport à la Reine *Chriſtine* T. I. p. 548.

ſée (*). Alors, dit Mr. d'*Olivet*, l'Académie s'aſſembloit chez Mr. le Chancelier *Séguier*, ſon protecteur. La Princeſſe, en arrivant dans la Salle, où on devoit la recevoir; lui demanda tout bas, de quelle ſorte les Académiciens ſeroient devant elle, ou aſſis, ou debout? Un d'eux, conſulté par le Chancelier, dit que du tems de *Ronſard*, il ſe tenoit une aſſemblée de gens de lettres à *Saint Victoir* où *Charles IX.* alla pluſieurs fois, & que tout le monde étoit aſſis devant lui. On ſe régla là-deſſus, de maniére, que la Reine s'étant aſſiſe dans ſon fauteuil, tous les Académiciens ſans en attendre l'ordre, s'aſſirent ſur leurs chaiſes autour d'une longue table (†). Quand on fut placé le Directeur (c'étoit Mr. *de la Chambre*) ſe leva pour faire ſon compliment. Tous les autres ſe levérent auſſi, & l'écoutérent debout, excepté Mr. *Séguier*. Pendant le reſte de la ſéance, qui fut d'environ une heure, ils demeurérent aſſis, mais découverts, & le tems ſe paſſa à lire diverſes piéces de leur compoſition en vers & en proſe (‡). Une choſe aſſez plaiſante, & dont la Reine ſe mit à rire toute la prémière, (*a*) ce fut, que le Sécrétaire voulant lui montrer un eſſai du Dictionnaire, qui occupoit alors la Compagnie; il ouvrit par hazard ſon portefeuille au mot *Jeu*, où ſe trouva cette phraſe: *jeux de Prince, qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font*, pour ſignifier des jeux, qui vont à fâcher ou à bleſſer quelqu'un. A quoi le Sr. *Patru* ajoute ceci: on acheva, dit-il, le mot qui étoit au net, où pourtant il y avoit bien des choſes à dire. Il eut été mieux, de lire un mot à éplucher, & de choiſir quelque beau mot, parce que nous euſſions tous parlé. Mais on fut ſurpris, & les *François*, dit-il, le ſont toûjours. Cela fit auſſi, qu'il n'y eut pas beaucoup de piéces prêtes pour lire. Cela néanmoins ſe paſſa fort bien & la Reine en témoigna grande ſatisfaction. Après que le mot de *Jeu* eut été lû, la Princeſſe qui voïoit, qu'il n'y avoit plus rien à lire, fit une révérence à la Compagnie & s'en alla comme elle étoit venuë. Madame *de Brégis* étoit de ſa ſuite.

L'an 1658.

Par ce que nous avons rapporté des Mémoires de Mad. de *Motteville*, auſſi bien que par une lettre de *Guy Patin* on remarque, que la Reine de *France*

Chriſtine part de *Paris* pour retourner en *Italie*.

(*a*) d'Olivet *l. c. p.* 7. Patru *l. c. p.* 516. *& lettres de* Guy Patin *T. II. p.* 357.

(*) Mr. *Patru* marque dans ſa lettre à Mr. d'*Ablancourt* „ (1) que Mr. le Chancelier „ avoit oublié de faire mettre dans la ſalle le portrait de la Reine *Chriſtine*, qu'elle a„ voit donné à la Compagnie: car, dit-il, à mon avis, cela ne ſe devoit point oublier".

(†) On voit par cette même lettre, que le fameux *Bourdelot* étoit préſent à cette aſſemblée. La Reine, ajoute *Patru*, voïant que les Académiciens étoient un peu éloignés de la table, nous dit, que nous pouvions nous en approcher. On s'en approcha un peu, mais on ne joignit pas la table, comme ſi on eut été-là pour banqueter.

(‡) On lut en la préſence de la Reine une partie d'un Traité de la douleur, pluſieurs piéces en vers, entr'autres deux traductions par le *Sr. Cotin* de deux endroits de *Lucréce*, l'un où il attaque la Providence: l'autre où il décrit l'origine du Monde, ſuivant l'opinion d'*Epicure*, par la rencontre des atomes: & de ſa façon il y avoit une vingtaine de vers pour ſoutenir la Providence (2).

(1) V. Oeuvres div. de *Patru* T. II. p. 513 & 514 (2) V. *Patru* l. c. p. 515.

L'an 1658.

ce ſouffroit impatiemment que *Chriſtine* reſtât ſi longtems à *Paris*. La Reine de *Suède* en partit donc mais mécontente de celle de *France*. Il n'en fut pas de même à l'égard du Cardinal *Mazarin*, qui non ſeulement lui avoit fait avoir une bonne ſomme d'argent, mais qui faiſoit auſſi préparer ſon Palais à *Rome* pour la loger (*). Elle partit de *Paris* un des prémiers jours du Carême & paſſa par *Fontainebleau* & par *Avignon* pour aller s'embarquer à *Toulon*. Quoiqu'elle eut à la Cour de *France* des Cenſeurs, elle y conſerva pourtant, comme par tout ailleurs, grand nombre de Partiſans, même parmi les Dames (†). Voici le portrait que fit d'elle Mad. la Comteſſe de *Brégis* au mois de Juin 1658, & qu'on trouvera peut-être un peu éxagéré (‡).

Portrait de la Reine de *Suède* par Mad. la Comteſſe de *Brégis*.

„ La divine Reine, que vous voulez que je dépeigne, n'eſt pas une choſe qui le puiſſe être; & quand la fortune vous ôta l'occaſion de la voir, „ vous ne dûtes pas vous promettre que tout ce qui eſt en elle vous pût „ jamais être repréſenté, puiſqu'il faudroit des yeux propres à regarder fixement le Soleil, pour les ôſer lever ſur elle, ſans en être ébloui. Ne „ jugez donc pas de la Reine du Nord par ce que je vous en vais dire: „ mais ſeulement de mon amitié pour vous, qui me fait entreprendre au „ de-là

Chriſtine tire de *Mazarin* deux cents mille livres.

(*) *Guy Patin* écrivit à *Charles Spon* „ *Chriſtine* eſt partie mal contente de la Reine, „ aïant appris qu'elle avoit dit, que ſi la Reine de *Suède* ne s'en alloit, elle ſortiroit „ du Louvre. Elle lui a dit adieu avec quelque eſprit de braverie & a obtenu de *Mazarin* deux cents mille livres". *Guy Patin* dit pourtant dans une lettre précédente „ que c'étoit de l'argent qu'on prêtoit à la Reine *Chriſtine* ſur des bagues qu'elle avoit „ en *Hollande*" (1). Mais c'étoit plûtôt quelque reſtant bon des ſubſides que la *France* devoit à la *Suède* depuis la guerre de 30 ans. Nous en avons parlé ci-deſſus, & le prouverons encore ci-après.

V. Tom. I. p. 550. n.

Chriſtine eſtimoit beaucoup la Marquiſe de *Ganges*.

(†) Entr'autres, *Chriſtine* avoit beaucoup d'eſtime pour la Marquiſe de *Ganges* qui fut empoiſonée & maſſacrée inhumainement dix ans après, par l'Abbé & le Chevalier de *Ganges*, ſes Beaufrères. Cette Dame, dit l'Auteur, (2) s'acquit à cauſe de ſa beauté & de ſa vertu, le titre de *belle Provençale*, par lequel elle étoit mieux connuë, que par celui de Marquiſe de *Ganges*. Elle reçut encore cet honneur dans une autre occaſion d'ouïr dire à la Reine de *Suède*, qu'elle n'avoit rien vû d'égal à ſa beauté dans les divers Roïaumes, qu'elle avoit parcouru, & que ſi le Ciel l'avoit fait naitre d'un ſexe différent du ſien, elle lui voueroit tout ſon amour & toute ſa tendreſſe.

(‡) Ce Portrait de *Chriſtine* ſe trouve imprimé dans les Mémoires de Mad. de *Montpenſier* (3). Mad. de *Brégis* étoit Epouſe de l'Ambaſſadeur de *France* en *Pologne*. Elle entretenoit commerce de lettres avec la Reine, depuis bien des années. Nous avons produit une lettre de *Chriſtine* à cette Dame du 2. Avril 1653. C'eſt la même qui accompagnoit la Reine quand cette Princeſſe honnora l'Académie *Françoiſe* de ſa préſence. Nous donnerons dans l'Appendice la jolie lettre que Mad. la Comteſſe *de la Suze* écrivit en ce tems-là à l'Abbé *Bourdelot* au ſujèt de *Chriſtine*. Nous avons rapporté la belle ode qu'elle compoſa pour cette Reine & nous ajouterons ici, que la Comteſſe *de la Suze*, fille de *Gaſpar de Coligni*, Maréchal de *France*, abjura la Religion Proteſtante qu'elle profeſſoit, comme ſon Mari. Mais comme le motif en étoit la jalouſie que ſon Mari conçut contr'elle, cela fit dire à *Chriſtine*, „ que la Comteſſe *de la Suze* s'étoit „ *fait Catholique pour ne voir ſon Mari ni en ce monde ni en l'autre* (4).

V. l'Append. N. LXXVI.

(1) Lettres T. II. p. 357 & 333.

(2) V. Les véritables circonſtances de la mort de la Marquiſe de *Ganges* pag. 6. &c. item *Pitaval* cauſes célèbres T. V. p. 259-310.

(3) Tom. VIII. pag. 134. &c & dans la Galerie des Peintures ou Recueil des Portraits pag. 58-64.

(4) V. *Moreri* Dict. hiſt. art. *Suze*.

„ de-là du poſſible, vous donnant un portrait qui ſeroit, dans ſon entre- L'an 1658.
„ priſe, trembler les plus hardis pinceaux.

„ Ma main pour vous plaire commence une ébauche, en vous diſant „ que cette Princeſſe eſt plus petite que grande: mais qu'il ſemble qu'elle „ ſe ſeroit défenduë de croitre davantage, afin qu'il fut plus extraordi- „ naire de lui voir dans cette taille une mine ſi haute & ſi majeſtueuſe, „ on la connoit d'abord pour maitreſſe de tout ce qui l'environne. Ses „ cheveux ſont du plus beau blond cendré: ſon teint eſt fort blanc mal- „ gré toutes les faiſons à quoi elle s'expoſe: ſon nez eſt un peu grand, „ mais fort bien fait: ſa bouche petite: ſes dens blanches: la forme de ſon „ viſage un peu longue, mais fort agréable: & tous les traits y étant a- „ gréablement placés, y ſont un aſſemblage qui plairoit infiniment à re- „ garder, ſi les beaux yeux de cette Reine en laiſſoient la hardieſſe: mais „ il n'en eſt point que la rencontre des ſiens ne faſſe baiſſer: ils ſont bleus „ & de ce bel azur dont nous paroit le ciel: ils ſont grands & de la plus „ belle forme, & plus brillans que la lumière même: ils ſe font des ſujèts „ de tous ceux qu'ils regardent: & s'ils voïent moins bien que les autres, „ la nature ne leur a laiſſé ce petit défaut, que pour donner le tems, a- „ vant que d'en être vû, de les voir: ce que le reſpect auroit toûjours em- „ pêché ſans cela. Sa gorge, ſes bras & ſes mains ſont de la couleur de „ la neige. Voilà ce qui fait ſa perſonne, & la rend aimable à tout au- „ tre, hors à elle-même, qui n'a jamais regardé ſa beauté, ni ſongé à la „ conſervation de ſa perſonne, ne s'étant appliquée qu'à ſe rendre digne „ d'être immortelle, ſans ſe ſoucier du tems, ni de ſa durée, qui lui pa- „ roitra toûjours aſſez longue, pourvû qu'elle ne fuïe point la mort par des „ ſoins & des craintes qui feroient honte à ſa belle vie. Pour ſon eſprit „ il eſt ſi grand & ſi merveilleux, qu'il faudroit de nouveaux termes pour „ parler d'une choſe qui n'eut jamais de ſemblable: car elle eſt née ſi ca- „ pable, qu'elle ne trouve dans le monde que ce qu'elle nous y auroit laiſ- „ ſé de ſçiences, s'il n'y en avoit point eu devant elle. Elle poſſède une „ ſi profonde & ſi véritable connoiſſance de toutes choſes, que ſans s'ar- „ rêter à ce que l'erreur, ou la coûtume les a fait valoir, elle ne les prend „ que pour ce qu'elles ſont. Elle ſait mieux l'art de régner, que tous les „ politiques ne l'ont jamais ſcu: mais ſon grand cœur le mépriſe, puiſ- „ qu'elle a rendu à la fortune le Roïaume, qu'elle en a reçu en naiſſant, „ comme étant le partage d'une aveugle Puiſſance, qui n'a pas ſçu con- „ noitre, que toute la terre devoit être ſoumiſe à *Chriſtine*, pour lui don- „ ner envie de s'abbaiſſer à régner ailleurs que ſur elle-même, & non pas „ dans un coin du monde, qui en étant un des grands Roïaumes, n'étoit „ néanmoins pas ce qu'il falloit pour borner cette grande Princeſſe, qui „ s'eſt donné un Succeſſeur avant ſa mort: à condition qu'il occuperoit „ aſſez dignement le trône où elle s'étoit aſſiſe, pour continuer d'en ren- „ dre le ſceptre redoutable à tous ceux qui en portent, & apprendre à ſes „ voiſins à demeurer ſes amis, ou à devenir ſes tributaires: & c'eſt avec „ tant de diſcernement qu'elle a fait ſon choix, que le Prince qu'elle a mis „ en ſa place ſurpaſſeroit la gloire de ſes devanciers & de ſes deſcendans,

L'an 1658.

„ ſi *Chriſtine* & ſon Père ne l'arrêtoient dans le chemin, & s'ils ne lui laiſ-
„ ſoient cueillir des lauriers ſeulement pour en apporter la couronne à leurs
„ piés, puiſqu'il n'éxécute que les projèts de la grande *Chriſtine*, qu'elle n'a
„ abandonné ni faute de cœur, ni par la crainte des travaux, qui accom-
„ pagnent les grandes entrepriſes, mais ſeulement pour ſe trouver touchée
„ de la prétenſion d'une plus haute gloire, que celle que ſe ſont propoſée
„ *Alexandre* & *Guſtave*. Elle s'eſt attachée à une ſolide vertu, dont la ré-
„ compenſe eſt diſtribuée par de plus juſtes mains, que ne ſont celles de la
„ Renommée, qui ſouvent arrache ſes préſens lorſqu'ils ſont devenus des
„ biens, dont elle ne nous ſauroit plus priver ſans injuſtice. Ainſi la gran-
„ de *Chriſtine* ne vivant plus que pour connoître la vérité, & pour ſuivre
„ la vertu, elle ſe fait de ſa propre gloire une plus digne couronne, que
„ celle qu'elle avoit reçue de ſes Pères ".

Seconde arrivée de *Chriſtine* à *Rome*.

Chriſtine s'étant embarquée à *Toulon* dirigea ſa route vers *Livourne* où elle fut magnifiquement traitée, & d'où elle arriva à *Rome* le 21 Mai. Et quoique cette ſeconde entrée n'approchât pas de la pompe de la prémière, elle ne laiſſa pourtant pas d'être aſſez ſuperbe. Quantité de Nobleſſe vint la recevoir hors de la ville & lui fit un beau cortège (*a*) (*). Elle alla ſe loger au Palais de *Mazarin*. Les *Eſpagnols* & leurs partiſans en conçurent une très-grande jalouſie, ſe perſuadant, qu'elle n'étoit retournée à *Rome* que dans la vûë de favoriſer en toute façon les bien intentionés pour la *France*. Ses ennemis firent courir le bruit, qu'elle machinoit quelques mauvais deſſeins, que les *François* & les *Anglois* devoient mettre en éxécution par mer, contre le Roïaume de *Naples*, ou l'Etat Eccléſiaſtique (†). La Reine ne s'émut point de tous ces diſcours (‡). Elle remit ſa Cour ſur le bon pié & prit pour Gentilshommes & pour Pages, des perſonnes de la prémière qualité. Mais il y avoit ordinairement peu d'œconomie dans ſes dépen-

(*a*) *V.* Diar. Eur. *ad. b. ann.* 1658. *p.* Holl. *Mars* 1658. *p.* 40 & 60. 755. *it.* Theatr. Eur. *E. A. p.* 998. & Merc.

Rafraichiſſement que le *Pape* envoïe à *Chriſtine*.

(*) Mr. *Patin* écrivit alors à Mr. *Spon*: (1) „ La Reine de *Suède* eſt arrivée à *Ro-*
„ *me*. Le Pape qui étoit à *Caſtelgandolfo*, lui a envoïé des rafraichiſſemens, ſavoir
„ des bouteilles de vin &c. peut-être des médailles, des chapelèts, des indulgences &
„ autres bagatelles de ce païs de Papolatrie. Dès le lendemain qu'elle fut arrivée, les
„ Cardinaux la furent viſiter. On trouve à *Rome* qu'elle eſt devenuë plus traitable
„ & moins ſuperbe qu'elle ne l'étoit en l'autre voïage. Je ne ſais pourtant, ſi quel-
„ ques uns de la parenté du pauvre *Monaldeſchi*, qu'elle fit aſſaſſiner, ne lui fera point
„ quelque querelle d'*Allemand* ".

(†) Peut-être, étoit-ce par cette raiſon que le Pape lui refuſa par deux fois la permiſſion de faire voir la fortereſſe du Château St. Ange à quelques *François*, comme elle le lui avoit fait demander. *Chriſtine* piquée de ce refus, fit répondre au Pape: qu'elle ne laiſſoit pas pour cela d'être fille du *Grand Guſtave* (2).

(‡) On ne ſe borna pas à de ſimples diſcours. On fit même courir contr'elle une piéce piquante ſous le titre d'*Il ritorno della Regina di Suetia in Italia*, où entr'autres choſes on la taxe de trop de penchant pour les intérêts de la *France*.

(1) V. Ses Lettres l. c. p. 363. (2) V. *Theatr. Europ.* l. c. & *Gottfrieds* Chron. II. Th. p. 1232.

penſes, & ſes rentes ne ſuffiſoient pas pour entretenir ſa Cour, trop nombreuſe. La penſion qu'elle s'étoit ſtipulée en quittant la Couronne ne ſe païoit pas éxactement. La *Suède* étoit alors impliquée dans une guerre avec la *Pologne*, le *Dannemarck* & le *Brandenbourg*. La *Poméranie*, d'où elle tiroit la plûpart de ſes revenus, étoit en partie occupée par les troupes Impériales & celles de l'Electeur de *Brandenbourg*. Ainſi *Chriſtine* étoit obligée d'engager ſa vaiſſelle d'Argent & même ſes joïaux, quand elle ne trouvoit point d'argent ſur de ſimples billets. Dans cet embarras elle envoïa le Comte *Sentinelli* à la Cour de *Vienne*, avec ordre de faire cette propoſition à l'Empereur (*a*),, Que puiſque *Charles-Guſtave* Roi de *Suède* ne lui païoit „ pas la penſion ſtipulée de deux cents mille écus par an, & la laiſſoit man„ quer de l'argent néceſſaire: Elle prioit l'Empereur de lui vouloir prêter „ vingt-mille hommes ſous la conduite du Général *Montecuculi*, moïennant „ quoi elle eſpéroit de conquérir la *Poméranie*, où elle avoit grand nombre „ de partiſans". Elle s'en reſervoit les revenus, ſa vie durant, & après ſa mort la *Poméranie* retourneroit à l'Empire. La Cour de *Vienne* ne manqua pas de prêter l'oreille à cette propoſition & en fit négocier à *Rome* par le Réſident Impérial *Suramonti*. Mais la Reine changeant de ſentiment, donna ordre à ſon Envoïé de s'en déſiſter (*).

L'an 1658.

Mauvais état des finances de *Chriſtine* rétabli par le Cardinal *Azzolini*.

Toute fois le Pape informé de l'état où ſe trouvoient les finances de la Reine, lui fit toucher douze mille Scudi par an, & lui donna le Cardinal *Azzolini* pour avoir la direction & l'intendance de ſa Maiſon. L'hiſtoire dit, (*b*) que ce ſage œconome, en retranchant une partie des dépenſes ſuperflues, qui ſe faiſoient au Palais de la Reine, remit en peu de tems les choſes dans le bon ordre, retirant tous les effèts de Sa Majeſté, & même il fit enſorte, qu'elle eût toûjours de l'argent de reſte. Cet habile Politique ne s'oppoſoit point aux volontés de la Reine, au contraire il donnoit dans tous ſes deſſeins, & il continua d'avoir un ſi grand ſoin des affaires de *Chriſtine*, que par reconnoiſſance non ſeulement elle lui conſerva toûjours ſes bonnes graces, mais lui tint auſſi à ſa mort la parole qu'elle lui avoit donnée, de le faire ſon héritier univerſel (†). Pour connoitre ce Cardinal

(*a*) Pufend. *de* Frider. Wilh. *Libr. VIII.* §. 21.

(*b*) *Hiſt. de la R.* Chriſtine *pag.* 16-22. *& en Allemand. p.* 108-115. *item* Moreri *Dict. art.* Azzolini.

(*) *Pufendorf* ajoute l. c. à ce que ci-deſſus „. Fantomius *quoque Abbas referebat: cum* „ *Romæ egiſſet* Gnieſnienſi *Archiepiſcopo pallium allaturus*, Chriſtinam *aliquoties ipſi ad ſe* „ *advocato de offenſâ ſuâ in* Carolum Guſtavum *teſtatam ob coeptum in* Poloniâ *intempeſtivum bellum & gravia damna inde in* Sueciam *devoluta, addito: ſi Cæſar & Elector exercitum ipſi tradere velint, eum à ſe ipſa in* Carolum Guſtavum *ducendum, eripiendæ* „ Pomeraniæ & Bremæ, *eâ lege ut ipſa, dum viveret, earum proventibus frueretur: quæ* „ *poſt fata ſua imperio conſolidanda ſint. Id ſe Legato Hiſpanico communicaſſe, ſed qui* „ *negarit, ob ejus inconſtantiam ac mox deflagrantes impetus ejuſmodi dictis aliquid conſi*„ *liorum ſuperſtrui poſſe.*

(†) Il n'y a eu que trois hommes dit *Marville*, qui ont arraché l'eſtime de la Reine

L'an 1658.

nal, voici le portrait qu'on en a fait „ Le Cardinal *Dece Azzolini* naquit à „ *Termo* ville Archiepiſcopale dans la Marche d'*Ancone* l'an 1623. Il étoit „ bel homme & avoit la phiſionomie heureuſe. Les qualités de ſon eſ„ prit étoient extraordinaires. Il avoit grande connoiſſance des belles-let„ tres, de la délicateſſe & de la force d'eſprit: il parloit ſur toutes les ma„ tiéres aſſez bien, il écrivoit juſte, & il exprimoit ſes penſées ſi noble„ ment, qu'on liſoit ſes brefs plus d'une fois avec plaiſir. Il n'étoit pas „ exemt de tous défauts, ſon eſprit étoit fourbe & défiant: il étoit ſouple „ & patient juſqu'à l'excès quand ſes affaires le demandoient: avare & in„ téreſſé, mais habile à manier les affaires les plus difficiles & à découvrir „ les intrigues les plus ſecrètes (*a*). Ce fut lui qui découvrit au Pape *In„ nocent X.* l'intrigue du Cardinal *Aſtalli* neveu adoptif de S. S., qui révé„ loit aux *Eſpagnols* les ſecrèts de l'Etat, au préjudice du Pape. Sa ré„ compenſe fut un chapeau de Cardinal que ce Pape lui donna en 1654. „ Il fut Sécrétaire d'Etat ſous le Pape *Clément IX.* & dans les quatre Con„ claves, où il ſe trouva, il eut bonne part à l'élection des Papes *Alexan„ dre VII., Clément IX., Clément X.*, & *Innocent XI.* car il étoit un des Cardi„ naux des plus eſtimés de ſa faction, que l'on appelloit l'*eſquadron volant* „ (*). *Angelo Corraro* Ambaſſadeur de *Veniſe* à la Cour de *Rome* en parle en „ ces termes: (*b*) *Azzolini* de la Marche fut porté au Cardinalat par les vo„ ïes qui prévalent à *Rome*, c'eſt-à-dire, en découvrant les défauts des au„ tres. Je ne m'arrête point ici à répéter l'hiſtoire de la chute d'*Aſtalli*, „ qui fut cauſée en partie par les rapports vrais ou faux de cet homme. „ Il eſt certain qu'il n'y a en lui aucune vertu éminente: & ſi vous en ô„ tez quelques jolis traits de plume qu'il a appris dans l'exercice de la char„ ge de Sécrétaire, je ne vois rien en lui de rélevé. Il paſſe la plûpart du „ tems en des entretiens amoureux, ſans que tout ce qu'il fait, apporte au„ cun profit au public. Je n'ai pas fait grand cas de tout ſon empreſſement „ à exprimer la dévotion qu'il a pour la République, parce que je ſais bien, „ que toute autre choſe lui paſſe plûtôt par l'eſprit que la penſée des tra„ vaux que prennent les autres, tandis qu'il lui ſemble n'avoir jamais aſſez „ de tems pour ſe donner du plaiſir ".

Quoi-

(*a*) *V. Li Conclavi de Pontif.* Rom. *T. III. p.* 93. *item Part. II. p.* 70. 74. 115-177. (*b*) *V. Sa Relation à la République p.* 91. & 92.

Chriſtine: Mr. le Prince de *Condé* par ſes actions héroïques; le Cardinal de *Reetz* par les rares qualités de ſon eſprit; & le Cardinal *Azzolini* par ſes complaiſances (1).

(*) Mr. *Nodot* Agent de *France* à *Rome* dit de lui: „ le Cardinal *Azzolini* eſt un eſ„ prit de feu, qui éxécuteroit très-bien lui ſeul ce que font tous les autres Miniſtres". Ce qui ſeroit d'une grande utilité à la Cour & ſoulageroit beaucoup le Cardinal-Patron (2). Mais comment accorder ce caractère d'*Azzolini* avec celui que l'Ambaſſadeur *Corraro* lui donne ici?

(1) V. Mélanges d'hiſt. & de littér. par V. *Marville* T. II. p. 394.

(2) Relation de la Cour de *Rome* pag. 115

Quoiqu'il en ſoit de ce Cardinal, la Reine *Chriſtine* libre du ſoin de ſes affaires œconomiques reprit le goût pour les études (*a*). Elle tenoit chez elle des Académies de belles-lettres, où les plus ſavans hommes de *Rome* ſe trouvoient pour y faire voir & lire leurs ouvrages, qu'elle écoutoit avec plaiſir. La chymie n'étoit pas auſſi un de ſes moindres divertiſſemens, bien qu'elle lui fit convertir une bonne partie de ſes revenus en fumée. Elle ne laiſſoit pas pour cela d'augmenter ſon cabinèt de Médailles, de Statues, de peintures, de plus précieuſes Piéces antiques & modernes, autant que ſes finances le pouvoient ſupporter. Mais ce qui lui cauſa du chagrin, c'eſt qu'elle fut croiſée dans les meſures qu'elle avoit priſes pour faciliter le mariage du Comte *Sentinelli*, ſon Majordome avec la Ducheſſe de *Ceri*. Le Pape n'en fut pas content & en voulut diſſuader la Reine. Elle répondit: qu'elle ne vouloit rien faire en cela de contraire à l'Egliſe Romaine, où le mariage étoit regardé comme un ſacrement. Le Pape ſe mit peu en peine de ſes raiſonnemens, & fit mettre la Ducheſſe de *Ceri* dans un Cloitre, en même tems que *Sentinelli* fut obligé de ſortir de *Rome* avec ſon Père (*) (*b*). Ce ne fut pas l'unique raiſon du réfroidiſſement entre la Reine & le Pape. Une autre & la principale, c'eſt qu'elle paroiſſoit avoir embraſſé les intérêts de la *France*: ce qui n'offenſa pas peu les *Eſpagnols* & le Pape même, qui vouloit lui en faire ſentir ſon mécontentement. On prétendoit même qu'elle vouloit lever du monde pour ce Roïaume: contre celui de *Naples*. Le Pape fit publier là-deſſus un édit que ſous peine de la vie perſonne n'oſât lever des ſoldats du nom de qui que ce fut, & fit éclairer de fort prês les actions de la Reine faiſant poſer des gardes autour de ſon Palais. La Reine choquée de ce procédé licentia tous ſes domeſtiques *Italiens*, prit une garde compoſée d'étrangers: & voïant d'où procédoient ces brouilleries, réſolut à la fin de quitter le Palais du Cardinal *Mazarin*, comme trop proche de la Cour du Pape & de ſe défaire peu à peu des intrigues de la *France* (*c*). Elle s'alla loger dans un Couvent (†) mais le Pape

L'an 1658.

Manière dont *Chriſtine* vit à *Rome*.

(*a*) *V.* Leben Chriſtinæ *p.* 90. *item Hiſt.* de Chriſt. p. 32. Theatr. Eur. *ad b. ann. p.* 998. *&* Diar. Eur. *p.* 755. *item* Reyſe van Chriſtine *p.* 66.

(*b*) Gottfrieds *Chron. P. II. p.* 1231.

(*c*) *V.* Diar. Eur. *l. c. & ad ann.* 1659 *p.* 154.

(*) C'eſt le même qui avoit poignardé *Monaldeſchi* à *Fontainebleau* & le Pape vouloit ménager pour tout autre que pour lui un auſſi riche parti, que l'étoit la Ducheſſe de *Ceri*. *Chriſtine* n'abandonna pas pour cela *Sentinelli*. Elle fit lever un Régiment pour le ſervice des *Vénitiens* & l'en fit Colonel (1).

Bruit qui ſe répand que *Chriſtine* veut ſe faire Religieuſe.

(†) C'eſt de-là ſans doute, que le bruit s'étoit répandu qu'elle alloit ſe renfermer dans un Couvent & s'y faire religieuſe. Surquoi Mr. *Patin* écrivit: „ La Reine *Chriſtine* fera toute ſorte de métiers dans ſa vie, ſi elle ne meurt bientôt. Elle a déja joué „ bien des perſonnages différens & fort éloignés de ſon prémier état, quand on l'appelloit la *Dixiéme Muſe* & la nouvelle *Sibylle du Septentrion*. (2).

(1) V. Lettre de *Patin* à *Spon* T. II. p. 402. & Rélation de *Correro* pag. 100.

(2) V. Lettres de *Patin* T. II. n. 156. & du 26. Juill. 1658. n. 158.

L'an. 1658.

pe la fit encore épier là par des Eccléſiaſtiques & des Moines. Cela piqua ſenſiblement la Reine, qui connoiſſoit l'eſprit de minuties de ce Pape (*). Toutefois pour ne pas laiſſer éclater ſa rancune contre ce Pontife, elle alla quelque fois dans les proceſſions publiques, où elle reçut ſa bénédiction. Par cette conduite elle ferma la bouche à ceux qui vouloient parler mal d'elle, deſorte que bien loin de la blâmer, tout le monde la louoit diſant: qu'elle avoit le viſage plus gai & plus agréable qu'auparavant: que la vivacité lui étoit commune avec les *François:* la fineſſe d'eſprit avec les *Italiens*, l'intrépidité avec les *Suédois*, & la courtoiſie avec les *Romains*. Qu'elle étoit en tout plus agréable, plus Majeſtueuſe & plus magnifique que par le paſſé. Elle entretenoit une jolie Cour. Elle avoit juſqu'à vingt Gentilshommes: des équipages fort propres, & grand nombre de Pages & de Laquais, tous habillés à l'*Italienne*, mais pour ne pas rebuter tout à fait les *Eſpagnols*, elle fit porter à ſes domeſtiques des écharpes *à la Caſtillane:* pour faire comprendre, qu'elle eſtimoit également toutes les nations, quoiqu'elle n'eût pas beſoin d'elles (*a*) (†).

Une femme nommée *Gyldener* ſe donne en *Suède* pour être la Reine *Chriſtine.*

Sur ces entrefaites Mr. le Baron de *Bååth*, ſon Gouverneur Général en *Suède*, lui donna avis (*b*) qu'une femme nommée *Anne Gyldener* s'étoit donné le

(*a*) *V.* Parival *Hiſt. du Siécle de fer T. III. p.* 139 *& T. IV. p.* 17. 169. *&c. item* Holl. Merc. *Mai & Juin* 1658. *p.* 40. 88. *&c.*

(*b*) *Dans ſa lettre de* Borgholm *le* 25. *Juin* 1658. *V. ſes Régitres P. II p.* 42.

Petiteſſe d'eſprit & artifices du Pape *Alexandre VII.*

(*) Voici le caractère que le Cardinal de *Reetz* a fait de ce *Pape* „. J'étois aſſis, „ dit-il, au Scrutin du Conclave immédiatement au-deſſus du Cardinal *Chigi*..... Il „ ne ſe pouvoit laſſer de m'entendre parler des maximes de la *Sorbonne*. Comme l'on „ ne ſe peut jamais ſi bien contraindre, qu'il n'échappe quelque choſe du naturel, il „ ne ſe pût ſi bien couvrir, que je ne m'aperçuſſe qu'il étoit homme de minuties: „ ce qui eſt toûjours ſigne non ſeulement d'un petit génie, mâis encore d'une ame baſſe. Il me parloit un jour des études de ſa jeuneſſe, & il me diſoit, qu'il avoit été „ deux ans à écrire d'une même plume. Cela n'eſt qu'une bagatelle: mais comme j'ai „ remarqué ſouvent, que les petites choſes ſont quelque fois des meilleures marques „ que les grandes, cela ne me plût pas. Ce même Pape me parla dans une audience „ amphibologiquement: je lui répondis ſur le même ton. Au ſortir de-là, dit le Cardinal de *Reetz*, je ne manquerai pas de faire des éloges da Sa Sainteté à Mgr. *il Maeſtro di Camera*, qui m'accompagnoit. Il le dit le ſoir au Pape, qui lui répondit d'une mine refrognée: *Queſti maledetti franceſi ſono piu furbi di noi altri* (1). Mr. *Nodot* Agent de *France* à *Rome*, écrivit à Mr. de *Lionne*, Sécrétaire d'Etat: " qu'*Alexandre VII.* avoit été toute ſa vie un homme purement artificiel, & avoit mis tous les ſtratagémes en pratique pour arriver au Pontificat, qui avoit été auſſi un règne plein d'artifices (2).

(†) A cela ſe rapporte le jugement de Mr. *Wagenſeil* quand il dit: (3) „ *Moribus exterorum Regina* Chriſtina *ſe aptavit. Cum in Belgio eſſet ut Hiſpanos repreſentaret, nigros crines adſcititio capiti impoſuit & atro colore tinxit vultum, quem etiam habuit cum* Romam *intravit. Verùm cum in* Galliam *tranſiiſſet, ſuaſu Reginæ Matris deterſa illa fuligine, cum* Romam *perveniſſet, vix agnita fuiſſet.*

(1) V. Mém. du Card. *Reetz* T. III. p. 374. 375 & 414. cfr. La Relat. de *Corraro* pag. 80 & 81.

(2) V. Sa Relation de la Cour de *Rome* pag. 61.

(3) Dans ſon *Directorium Aulicum* de Ratione Status pag. 55. On tient au moins Mr. *Wagenſeil* pour Auteur de ce Traité.

le nom & la qualité de la Reine *Chriſtine*, étant à *Norköping*, où s'étoit trouvé quelques bonnes gens qui l'avoient priſe pour telle. Mais que la fourbe aïant été découverte, le Roi avoit auſſitôt donné ordre au Parlement de *Gothie* de s'informer de ſa perſonne & de procéder juridiquement contr'elle. Il eſt dit dans les Enquêtes du dit Parlement (*a*), que cette *Anne Gyldener* agée de 26. ans avoit pour Père un *André Gyldener* domicilié en *Nylande*, & que ſon mari *André Hochmuth* de *Courlande* étoit Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Kruus:* qu'en courant le païs elle s'étoit comportée en Reine *Chriſtine*, & que quand les Païſans lui avoient demandé, ſi elle l'étoit, elle leur avoit répondu: Vous le dites: qu'elle avoit fait accroire la même choſe à pluſieurs perſonnes à *Norköping*, diſant que ſon Père s'appelloit *Guſtave-Adolphe* & ſa Mère *Marie Eléonore*, & qu'elle étoit *Chriſtina Rex:* que nombre de gens s'étoient joints à elle la prénant pour la Reine & en faiſant des gageures: qu'elle avoit toûjours témoigné de la bonté pour ceux qui s'étoient déclarés pour elle: qu'elle avoit tiré quelques coups de piſtolet en buvant à la ſanté de ſon bon frère *Charles* &c. Aïant avoué tout cela & n'aïant apporté pour ſa défenſe, que l'ignorance où elle avoit été, que cette manière d'agir ſeroit regardée ſur un pié ſi ſérieux: elle implora la grace du Roi & le ſupplia de vouloir lui pardonner ſa faute: mais elle fut condamnée au pain & à l'eau pendant quatre ſemaines & après bannie du Roïaume & des Provinces y appartenantes (*b*). Mais voici d'autres choſes qui firent plus de peine à *Chriſtine* que celle-là. Par la nonchalence de ſon cocher, *Bourguignon* de nation, le feu prit à ſes Ecuries & les réduiſit en cendres avec les chevaux & les équipages (*c*). La guerre que la *Suède* avoit alors avec tant d'ennemis à la fois ne pouvant pas cette année-là être convertie en une paix: les arrérages de ſa penſion reſtérent encore en arriére. Le *Pape* & les *Eſpagnols* continuérent à la chagriner: mais de ſon côté elle ne manqua pas de leur rendre la pareille, quand l'occaſion s'en préſenta. Elle tenoit ſur tout ferme ſur ſes immunités & ſur la *franchiſe des quartiers*. Sous prétexte que ſes domeſtiques en abuſoient, le Cardinal *Farneſe*, qui faiſoit la fonction de Gouverneur de *Rome*, en fit châtier quelques-uns. Elle en demanda ſatisfaction au Pape, mais ſans l'obtenir. Elle témoigna en partie ſon reſſentiment à ceux qui lui en vouloient, en partie auſſi elle diſſimula ſagement pour ne pas trop ſe découvrir à ceux qui ne devoient ſavoir que l'extérieur de ſes affaires, & qui emploïoient toutes leurs fineſſes pour pénétrer juſqu'au fond de ſes ſentimens. . . .

L'an 1659.

Chagrins de *Chriſtine.*

Mais la nouvelle de la mort de ſon Couſin *Charles-Guſtave* Roi de *Suède* coupa court à tout cela, (*) en donnant occaſion à *Chriſtine* & lui faiſant prendre

A la mort du Roi *Charles-Guſtave*, *Chriſtine* penſe à retourner en *Suède.*

(*a*) *V. Les Régitres des Procès criminels de la Province d'*Oſtrogothie *de l'année* 1658. *l. c.*

(*b*) *La Sentence eſt datée du* 18. *Nov.* 1658.

(*c*) *V.* Jægeri *Hiſtor. L. IX. c. I. p.* 132. & Thuld. *L. I. Enead. II.*

(*) Il n'y avoit preſque point de Cour de l'*Europe* qui n'apprit avec plaiſir la mort

L'an 1660. prendre la réſolution de retourner en *Suède* pour y mettre ordre à ſes affaires (*). Avant que de partir de *Rome*, elle écrivit à ſon Couſin *Adolphe-Jean* frère du Roi *Charles-Guſtave*. Cette lettre eſt ſans doute une des plus belles de *Chriſtine*. On ne pouvoit pas donner à ce Prince une meilleure inſtruction que celle-là, ſur l'éducation du jeune Prince *Charles*, ſon Neveu, dont le Roi ſon Père l'avoit nommé un des Tu-

de ce vaillant Roi, & la *France* elle même, dit *Larrey* après *Nani* (1) s'en réjouït plus qu'aucun autre, bien aiſe que les *Suédois* lui ſerviſſent dans ſes deſſeins, & ne ſouhaitant rien moins que de les voir arbitres de ſa fortune. *Larrey* ajoute, que c'eſt au Monarque *Suédois* (*Charles XII.*) qui remplit aujourd'hui, (lorſque *Larrey* écrivoit) ſi dignement le Trône de ſon Aïeul, à faire là-deſſus ſes réfléxions. A ceci nous ajouterons que *Charles Guſtave* après avoir aſſez humilié la Couronne de *Pologne*, pour la faire repentir de ſa prétention ſur la ſienne, emploïa l'année 1658. à ſe venger du *Danois*, qui étoit venu troubler ſes conquêtes.... Il paſſa en *Dannemarck* à la tête de ſon Armée, après avoir mis *Cromwel* dans ſes intérêts pour tenir les *Hollandois* en échèc. Il n'attendit pas le printems pour commencer la campagne: & bien loin que l'hiver retardât ſa marche, ſes glaces au contraire lui ſervirent de pont pour entrer dans l'iſle de *Funen* & pour en faire la conquête. Expédition hardie, dit *Larrey*, à qui les plus téméraires d'*Alexandre* ſont à peine comparables. Paſſer un bras de mer affreux ſur les glaces: ne craindre ni d'en être englouti, ni d'être accablé par les ennemis rangés en bataille de l'autre côté, c'eſt ce qui ſemble incroïable: & c'eſt pourtant ce qui fut heureuſement éxécuté. Ce fut auſſi ſur cette entrepriſe qu'on vit paroitre pluſieurs belles Médailles, entr'autres une bien grande où on voit en perſpective le Roi marcher avec ſon Armée & l'attirail néceſſaire ſur la glace & autour cette inſcription: *Natura hoc debuit uni.* Une autre dit que Dieu fit voir à cette occaſion, qu'il fit ce pont de glace ſur la Mer, qu'il étoit le vrai *Pontifex Maximus.* Les Poëtes n'oubliérent pas non plus de célébrer cet exploit hardi. Nous ne mettrons ici que ces quatre vers:

„ Le Ciel des *Suédois* le deſſein favoriſe:
„ Sur les eaux il les fait marcher:
„ Lui, qui fit de la Mer un rempart à Moiſe:
„ En fait à *Charles* un plancher.

Cependant les aſſauts devant *Coppenhague* réuſſirent mal par la trahiſon d'*Ulfelt* & *Voyetta*, & ſes troupes dans l'iſle de *Funen* furent défaites l'an 1659. Il en diſſimula le chagrin & en ſe préparant à ſe venger de ce revers, la mort le coucha dans le tombeau le 7. Févr. 1660. au milieu de la carriére d'une ſi belle vie & illuſtrée par tant de triomphes. Avide de la gloire, dit le même *Larrey*, peut être avec excès, civil à tout le monde & fier ſeulement avec les autres Souverains, toûjours vaillant, toûjours ſage, fin, ſecrèt, politique, ſans qu'il en coûtât rien à ſa vertu: mais qui ne pût ceſſer d'être heureux, ſans qu'il lui en coûtât la vie.

(*) *Heinſius* écrivit à *Gronovius* au ſujèt du départ de la Reine de *Rome* (2) „ *Pontificem non nihil offendiſſe dicitur dicacitate ſua, cum alias ob cauſas, tum quod inſignibus, ſeu armis ejus, quæ tres (Sex) montes præſeferunt ſubſcripſerit.* Parturiunt „ Montes, *noſti cetera. Portnerus* manda auſſi en ce tems-là à *Chriſt. Forſtnerus* au ſujèt de ces brouilleries de la Reine: *Chriſtina Sueca, dum reliquias Sanctorum negligentius ſpectat, ac erga Pontificem ejuſque Miniſtros irreverentius ſe gerit, Odium Pontificis ac tædium incurrit* (3).

(1) *Larrey* Hiſt. *d'Angl.* Tom. IV. & *Pufend.* Hiſt. *Caroli Guſtavi* Libr. IV. §. 24. Libr V. §. 2. Lib. VI. §. 4. 5. Lib. VII. §. 3. item *Ejuſd.* Hiſt. *Brandenb.* Lib. VI. §. 43. cfr. Mém. de *Melvil* pag. 200 & Relation d'un voïage en *Dannemarck* pag 360.

(2) V. *Burmani* Syll. Ep. T. V. p. 287.

(3) V. Epiſt. ad *Loſſium* pag. 518.

Tuteurs. Par le teſtament que le Roi *Charles-Guſtave* avoit ſigné peu d'heures avant ſa mort, la Reine-Mère devoit être Tutrice du jeune Prince, avec d'autres (*a*). Le Duc *Adolphe-Jean* étoit du nombre & y étoit déclaré Connêtable de *Suède*. Néanmoins au réglement de l'adminiſtration tutélaire, il y eut des débats d'autant plus vifs, ſur l'article du Duc *Adolphe-Jean*, que l'on regardoit cette affaire comme étant de la dernière conſéquence. On ſait, dit *Aitzema*, ce que peuvent ceux, qui ont les troupes à leur diſpoſition, & qu'une Couronne a trop de charmes pour ne pas exciter de violens deſirs, pour peu qu'on ſoit ambitieux & qu'il y ait du jour à s'en pouvoir emparer. Ce qu'on appréhendoit le plus, étoit l'eſprit impétueux & les manières bruſques qu'on avoit remarqué depuis pluſieurs années en ce Duc. Le feu Roi, qui connoiſſoit ſon caractère, n'en étoit pas lui-même content, & un jour il ſe fâcha tout de bon contre lui, de ce qu'il avoit abandonné à ſon inſçu ſon gouvernement de *Pruſſe*. Les Etats ne trouvérent donc pas à propos de lui laiſſer l'adminiſtration tutélaire du jeune Prince. La principale objection qu'on fit contre le teſtament du Roi, fut, qu'il avoit été dreſſé à l'inſçu des Etats (*b*) & ſans leur conſentement, & que des pareilles diſpoſitions qui concernoient le gouvernement du Roïaume, n'étoient point valables ſans leur approbation, parce que la *Suède* n'eſt pas un Roïaume patrimonial, mais libre, & qu'auſſi la Couronne n'avoit été donnée à *Charles-Guſtave* que du gré des Etats. Nous verrons pourtant ci-après les tentatives que fit le Duc *Adolphe-Jean* l'an 1664. pour participer à la tutele du jeune Prince ſon Neveu. Pour le Comte *Magnus de la Gardie*, que le feu Roi avoit établi Tuteur & Chancelier du Roïaume, il reſta en place: la famille de ce Comte étant encore en ce tems-là regardée comme une des étrangéres, *Charles-Guſtave* voulut lui confier cette charge pour l'obliger par-là à chercher l'appui de la Maiſon Roïale, qui ſeule pouvoit le ſoutenir (*c*) (*). Voici cette lettre au Duc *Adolphe-Jean* du 12 Juin 1660. L'an 1660.

MOn Couſin. Quoique durant la vie du feu Roi de Suède, *j'aie eu quelques fois ſujèt d'être malſatisfaite de ſon procédé, je n'ai pas laiſſé de conſerver pour lui toute entière & inaltérablement cette*

(*a*) *V.* Aitzema *l. c. ad. ann.* 1659. *pag.* 430. *item les* Anecd. de Suède *p.* 96. *&c.* *& Mém. de* Brahé *ad. ann.* 1659 *&* 1660.
(*b*) *Cfr.* Wilde *Hiſt. pragm. Sueciæ Cap. III. Sect. IV.* §. 43. *pag.* 779. *V.* Puſend. *Hiſt.* Brandenb. *Libr. XIV.* §. 46.
(*c*) *V. Les Mém. de* Terlon *pag.* 310.

(*) On a auſſi remarqué que ce Comte étoit fort confidéré de la Reine-Mère. Car en 1662 qu'il ſurvint une diſpute à l'enterrement du Sénateur *Kagge*, laquelle des deux Princeſſes, l'une Epouſe du Duc, *Adolphe-Jean*, l'autre du Chancelier, auroit le pas; la Reine-Mère décida en faveur de la dernière, au grand chagrin de la Ducheſſe & du Duc qui, à cauſe de cela, ſe retirérent tous deux comme *Nic. Heinſius* le manda à *Chriſtine* (1).

(1) V. *Burman* l. c. pag. 787. & *Puſend.* Hiſt. *Brandenb.* Lib. XIV. §. 46.

L'an 1660.

te affection & amitié, dont il avoit reçu d'aſſez belles preuves pour n'être pas expoſé à l'oubli, & cette amitié m'a donné un très-ſenſible déplaiſir de ſa perte, d'autant plus qu'elle eſt arrivée en un tems où j'eſpérois quelque changement en ſa conduite, qui me fût avantageux. Mais puiſqu'il faut acquieſcer à la volonté & diſpoſition de Dieu ſans murmurer, je ne veux pas m'amuſer à d'inutiles plaintes, ſouhaitant que Dieu nous conſole de cette commune perte par d'autres proſpérités, que nous pourrons deſirer de ſa bonté. Je vous remercie des ſentimens d'affection, que vous me témoignez par votre obligeante lettre & vous proteſte, que vous trouverez de mon côté une diſpoſition telle que vous la pouvez ſouhaiter à faciliter le deſſein, que vous dites avoir d'entretenir une bonne intelligence entre moi & le Roi mon fils & Neveu & la Reine ſa Mère. Ce deſſein eſt pour moi tout à fait obligeant & je vous ſuis redevable ſi vous le mettez en éxécution, & puiſque le Roi vous a donné le ſoin de ſervir & d'aſſiſter la Reine durant la minorité, & l'éducation du Roi ſon pupille, jugeant qu'il ne pourroit la mettre en de meilleures mains; je me rejouis avec vous de la digne occupation qu'il vous a donnée. Obligez-moi de vous en bien acquitter, & d'aſſiſter la Reine ſa Mère dans le ſoin de ſon éducation. Toute autre que moi vous exhorteroit à le faire ſouvenir de ce que j'ai fait pour lui, mais je vous proteſte que je le tiens quitte de tout ce qu'il me doit, à condition qu'il n'ignore pas un jour ce qu'il doit à la Suède. *Tâchez par vos ſoins de lui faire connoître ſon devoir & de l'en rendre ſi amoureux qu'il faſſe ſa gloire & ſon ambition du bien de ſon Etat & de la félicité de ſon peuple: rendez-le digne du Trône de mes ancêtres & du mien, & faites qu'il rempliſſe dignement notre place, lui inſpirant s'il ſe peut, par une belle & noble éducation, les grandes & heroïques vertus du Roi mon Père. Je vous ſerai redevable de l'obligation que vous aura la* Suède *de lui avoir formé par vos ſoins un grand & équitable Roi, & je vous en ſerai obligée plus que de nul autre bon office que vous me pourrez rendre. Je vous prie de croire que l'amour que je porte à ce jeune Prince ne cède point à celui de ſa propre Mère. J'ai le même ſentiment pour elle, dont je plains d'autant plus la perte, qu'elle eſt irréparable. Je lui ferai connoître que je ſuis incapable de foibleſſe & de repentir & que je conſerverai toûjours pour elle & pour vous la même affection qui m'oblige d'offrir au Roi mon Neveu & à la Reine ſa Mère tout ce qu'ils pourront juger capable en moi de leur rendre ſervice & ſi, durant la minorité d'un jeune Roi, la Reine, ſa Mè-*

re

re me donne les occaſions de la ſervir, je le ſerai avec un zéle ſi paſſionné qu'elle avouera un jour que j'étois digne d'un autre traittement que celui que j'ai ſouvent reçu juſqu'ici, dont je ne prétens ni de me plaindre, ni de me venger. Le changement, que j'ai vû arriver dans les ordres qu'on a donnés après la mort du Roi pour mes intérêts, me fait croire, que le Roi auroit changé de ſtile en ma faveur, s'il eut vecu plus longtems, & j'attribue aux bons offices de la Reine les ordres que la nouvelle Régence a donnés pour mon païement. Je vous prie de lui en faire mes remerciemens de ma part, l'aſſurant que je ſuis diſpoſée à l'honnorer & à la ſervir, comme ſi elle étoit ma propre ſœur. J'aime la tendreſſe que j'ai pour elle & pour le Roi ſon fils, parce que je les vois dignes de moi, & que je connois que c'eſt contribuer à ma gloire & au bien de l'Etat que de les ſervir. Je ſouhaite de rencontrer les occaſions de le faire utilement, & pour en avoir de la ſatisfaction. Je vous donne avis, que je ſuis réſoluë de m'approcher de plus près des lieux où je pourrai me rendre moins inutile à Leurs Mſtés eſpérant de pouvoir terminer heureuſement mes prétentions & régler mes intérêts dans la bonne diſpoſition où l'on eſt de me rendre juſtice. Je vous donne cette nouvelle, m'aſſurant que vous en aurez de la joïe & que vous contribuerez à ma ſatisfaction par vos bons offices auprès de la Reine-Mère, afin que je puiſſe voir l'effèt de tant de promeſſes dont on a voulu me repaître juſqu'ici. Je vous ſerai tout-à-fait obligée ſi par vos bons offices j'obtienne le bien d'un prompt retour à Rome, *dont je ne parts qu'avec regrèt, forcée par la préſente néceſſité de mes affaires qui m'obligent à donner ordre moi-méme à mes intérêts. Mais attendant que je m'approche de plus près du lieu où je veux traiter mes intérêts, ſouffrez que je vous exhorte de vous ſouvenir de l'obligation que vous avez à la* Suède *d'avoir conſenti à l'honneur que l'on vous a fait de mettre une Couronne en votre Maiſon. Que ne lui devez-vous pas après un ſi grand bienfait? Vous devriez regarder avec reſpect & reconnoiſſance le moindre des* Suédois *& quand vous prodigueriez tout votre ſang pour leur intérét, vous ne ſatisferiez qu'à peine à ce que vous leur devez. Les guerres du feu Roi vous ont fait voir qu'il n'eſt pas auſſi aiſé de conquérir les Roïaumes qu'on ſe l'imagine. C'eſt ce qui vous doit faire eſtimer davantage la grace que la* Suède *vous a faite de ſe donner à votre Maiſon & vous devez reconnoître l'obligation que vous lui avez d'avoir conſenti que votre frère & votre neveu occupaſſent ſon Trône. Aïez-en de la gratitude envers elle & je vous ſerai obligée de tout ce*

L'an 1660.

l'an 1660. *que vous ferez pour la ſervir, puiſque les qualités d'un bon & véritable* Suédois *vous rendront plus cher à moi que ne ſont les liens du ſang qui nous attachent, & j'aurai une véritable amitié pour vous, ſi vous avez une véritable reconnoiſſance pour la* Suède. *Vous êtes trop bien né pour y manquer, & ſur cette aſſurance je vous promèts une éternelle & ſincère amitié, de laquelle je vous ferai connoître les effèts avec une généroſité que vous admirerez ſi vous m'en donnez l'occaſion. Cependant faites-moi la juſtice de croire que je ſuis.*

Mon Couſin

Rome ce 12. Juin 1660.

Votre très-affectionnée Couſine & ſerviable Amie

CHRISTINE ALESSANDRA.

Au reſte *Chriſtine*, dans ſa lettre au Prince *Adolphe-Jean*, ne lui donna pas à connoitre qu'en voulant s'approcher de la *Suède*, elle eût autre intention que d'y terminer ſes prétentions & régler ſes intérêts. Mais la ſuite fera voir que ſous le mot de *prétentions*, elle entendoit qu'au cas que le jeune Roi vint à mourir, elle pourroit reprendre la Couronne. Quoiqu'il en ſoit, après avoir pris congé du Pape & des Cardinaux, elle ſe mit en chemin pour la *Suède*, le 20. de Juillet, laiſſant toutes ſes affaires œconomiques aux ſoins du Cardinal *Azzolini*, qui ſe défit de ſes équipages & de quantité de meubles, païa & congédia pluſieurs domeſtiques de la Maiſon de la Reine.

Voïage de *Chriſtine* de *Rome* en *Suède* & la manière dont on en parle.

Pour hâter ſon voïage elle ne prit qu'un petit train. Elle paſſa par *Nuremberg* & arriva à *Hambourg* le 18. d'Août (*a*). Le Magiſtrat & les principaux de la ville furent à ſa rencontre avec cinquante Caroſſes. Entr'autres Miniſtres publics, Mr. de *Terlon* & le *Lord Sidney*, (*) Ambaſſadeurs de *France* & d'*Angleterre*, allérent auſſi au devant d'elle & l'accompagnérent

(*a*) *V.* Parival *Hiſt. T. IV. pag.* 101. *pag.* 71 *&c. & p.* 236. *item* Aitzema *l. c. &c. item* Theatr. & Diar. Eur. *ad. b. ann. p.* 574 & 575.

(*) C'eſt le même qui fut Ambaſſadeur d'*Angleterre* près de *Charles-Guſtave* Roi de *Suède*. Ce fut un Grand Génie, Savant, ſur tout dans l'Hiſtoire & dans la Politique. Il s'attâcha fortement au parti de *Cromwel*, parce qu'il crut que c'étoit celui de la *liberté*. Malgré l'amniſtie de *Charles II.* en faveur de ceux qui avoient été oppoſés à ſon Père & à lui, on le condamna à perdre la tête. On l'accuſoit entr'autres d'avoir écrit ces mots dans l'*Album* que l'Univerſité de *Coppenhague* lui préſenta, & d'avoir mis ſon nom au bas:

- - - - „ *Manus hæc inimica Tyrannis*
„ *Enſe petit placidâ cum libertate quietem* (1).

(1) V. la préface de ſon traité du gouvernement

rent chez elle. S'étant repoſée un peu, elle écrivit cette lettre à Mr. de *Bååth*, Gouverneur Général de ſes domaines en *Suède*, où elle n'a garde de s'énoncer qu'en des termes généraux ſur le ſujèt de ſon voïage. L'an 1660.

MOnſieur Bååth. J'ai reçu vos lettres avec beaucoup de joïe & je ſuis ravie de la bonne diſpoſition où Meſſieurs les Régens ſont envers moi. Je ne doute pas que tous les bons & vrais Suédois *ne me donnent toute ſorte de ſatisfaction dans mes juſtes* prétentions, *& je vous aſſure que je me rendrai ſi raiſonnable, que l'on connoitra que je préfére les avantages de la Couronne à tous autres intérêts, auſſi bien qu'aux miens propres. Je n'ai pas changé mes réſolutions que je vous ai données durant que j'étois à* Rome. *Je ne doute pas que vous ne les éxécutiez avec la même fidélité que vous avez euë pour mon ſervice, & j'eſpére de vous voir bientôt en* Suède, *où je me rendrai infailliblement avant que la Diète commence, n'aïant aucune incommodité ni danger qui me puiſſe empêcher de rendre à la Patrie le ſervice que je lui dois en une occaſion ſi importante. Et quoique votre lettre me faſſe connoître que l'on ſouhaite que je n'y vienne pas: Je vous prie de juſtifier mes intentions à la Régence & d'aſſurer tous les bons* Suédois *qu'ils ont tort d'empêcher mon arrivée, puiſque ma préſence ne ſera aſſurément pas tout à-fait inutile au bien de l'Etat & ne nuira non plus aux intérêts particuliers, pourvû qu'ils ne ſoient pas contraires à celui de la Couronne, car je me déclare ennemi irréconciliable des ennemis de l'Etat. Je m'aſſure qu'il n'y a aucun Membre du Sénat qui ne ſe rende caution de bon cœur pour moi, que je ne ſuis pas capable d'avoir d'autres ſentimens, ou s'il y a quelqu'un qui ſoit dans l'erreur ſur ce ſujèt, le tems & mes actions le forceront à me rendre juſtice & à connoître que j'ai plus de paſſion & d'amour pour le bien de l'Etat, moi ſeule, que tout le reſte des hommes. Je vous prie de ſuivre les ordres que je vous ai donnés & de vous aſſurer que j'aurai toute la reconnoiſſance que vous méritez par vos ſervices.* Hambourg *le* 21 *d'Août* 1660.

CHRISTINE ALESSANDRA.

Nous joignons ici deux autres de ſes lettres de la même nature, au Comte *Pierre Brahé* (*) du mois de Septembre: Les voici:

Mon

(*) Mr. *Koebler* rapporte la belle Médaille de ce Comte, Droſſart du Roïaume de *Suède* (1). Au revers il y a un homme habillé à la Romaine levant avec une perche une Pierre

(1) V. Ses *Müntz Bel.* l. c. pag. 277. & *Stiernm.* Bibl. Sueo Goth. Tom. II. p. 418.

l'an 1660.

MOn Couſin. J'ai voulu vous aſſurer, avant mon arrivée, de la joïe que j'aurois de vous revoir en bonne ſanté après un ſi long éxil. J'eſpère de retrouver en vous cette amitié que vous avez toûjours euë pour ma perſonne, & que le tems n'y aura pas apporté aucun préjudice. L'eſtime, que j'ai toûjours euë pour votre perſonne, s'eſt notablement accruë par l'action généreuſe que vous avez faite après la mort du Roi, où Vous vous êtes rendu ſeul le libérateur de la Suède. *Je vous en rends des graces infinies & vous prie d'être perſuadé, que je reſterai toute ma vie votre obligée. Continuez de ſervir notre Patrie & ſoïez perſuadé, que je vous ſerai plus obligée de ce que vous ferez pour le ſervice de la* Suède, *que de ce que vous aurez la bonté de faire pour mes intérêts: me promettant de votre amitié toute l'aſſiſtance que la juſtice de mes prétentions en peut eſpérer. Je vous prie cependant d'être perſuadé, que votre mérite, & les ſervices que vous avez rendus de tout tems à la Couronne m'obligent à vous promettre la continuation d'une amitié qui me rend à jamais*

Mon Couſin

Hambourg ce 5. Septemb. 1660.

Votre bonne & véritable Amie

CHRISTINE ALESSANDRA.

MOn Couſin. J'ai commandé à Silfwercron *de vous parler pour mes intérêts & de vous communiquer une partie de mes intentions. J'ai tant de confiance en votre amitié, que je ne doute pas de votre appui, & j'eſpère un bon ſuccès de la ſeule autorité que vous avez & qui vous eſt juſtement dûë: je me reſerve à vous communiquer de bouche mes ſentimens, & cependant je vous prie de croire, que j'ai ſeule plus d'affection pour le bien de l'Etat, que tout le reſte des hommes, & que je ſuis avec une paſſion inviolable*

Mon Couſin

Hambourg ce — Sept. 1660.

Votre plus affectionnée & véritable Amie

CHRISTINE ALESSANDRA.

Par les remarques que ce Comte & prémier Sénateur de *Suède* a faites de ſa propre main ſur les originaux de ces lettres, il ſe voit qu'il les avoit pro-

Pierre carrée. Pour légende: *Cubum utcunque volvas, ſtat.* c. à. d. *Roulez un Cube, comme vous voudrez, il eſt toûjours droit.*

produites dans le Sénat: la Reine l'appelle *le ſeul libérateur de la Suède* après la mort du Roi, ſans doute parce qu'il avoit contribué à faire modifier le teſtament du feu Roi, par rapport à l'adminiſtration de la tutele du jeune Roi ſon fils: la Reine *Chriſtine* trouvant ſans doute convenable à ſes vûës & intérêts particuliers, que l'on apportât du changement dans la diſpoſition teſtamentaire du Roi *Charles-Guſtave*, afin de pouvoir former les prétentions, dont il ſera parlé ci-après. L'an 1660.

Au reſte elle n'eut pas ſitôt quitté *Rome* que chacun ſe mit à raiſonner ſur les motifs de ſon voïage; voici comment le Sr. *Parival* en parle: (*a*) Quelques-uns diſoient, que le Roi *Charles-Guſtave* étant décedé ſans avoir laiſſé d'autre héritier qu'un jeune Roi, âgé d'environ quatre ans, elle pourroit bien revenir à la Couronne, en cas que ce jeune Prince vint à mourir: qu'elle régnoit encore dans les cœurs de la plûpart des *Suédois*, tant grands que petits, pour avoir régné ſur eux avec beaucoup de modération, de libéralité & de juſtice: qu'au contraire *Charles-Guſtave* les avoit ſurchargé de tailles & d'une ſanglante guerre, & épuiſé le Roïaume tant d'hommes que de moïens: qu'il n'y avoit que le Clergé qui pourroit s'oppoſer à elle, à cauſe de la Religion, mais qu'en reprénant celle, qu'elle avoit quittée, elle ſeroit remiſe dans la faveur de tous les Sujèts du Roïaume en général. Que ſi l'Empereur *Charles-Quint* s'étoit repenti d'avoir quitté ſes Couronnes en ſa vieilleſſe, pourquoi elle, qui étoit jeune, ne ſe repentiroit-elle pas, & ne reprendroit-elle pas la Couronne, ſi l'occaſion favoriſoit ſes deſſeins?.... A *Rome* même, on publioit, qu'elle ne reviendroit plus pour des raiſons qu'on ne ſavoit pas dire. On jugea ainſi, à cauſe des déplaiſirs, & des chagrins, qu'elle y avoit eues en dernier lieu: & que prénant tant de part aux intérêts de la *Suède* & de la *France*, dont les *Eſpagnols* étoient grandement jaloux, on croïoit entrevoir du miſtère dans une pareille conduite de la Reine.... Mais ceux, qui avoient ſi mal parlé de *Chriſtine* ſur ce qu'elle avoit embraſſé la Religion Catholique-Romaine, ne balancérent pas de dire, qu'elle iroit en *Suède* pour brouiller le Roïaume, & qu'elle tâcheroit d'y introduire les Jéſuites: & que pour détourner un pareil malheur & pour pourvoir à la ſûreté du jeune Roi & du Roïaume, le remède le plus efficace ſeroit, de ne pas permettre à *Chriſtine* de rentrer en *Suède*.... L'opinion la plus probable de toutes étoit, que le Roi étant mort, elle ſe trouvoit obligée de s'y rendre, pour veiller à ſes intérêts & pour faire confirmer par les Etats du Roïaume les Actes paſſés du tems qu'elle avoit réſigné la Couronne, ſurtout par rapport à la penſion annuelle & aux revenus qu'elle s'étoit réſervés pour ſon appanage.

Dans le tems que chacun raiſonnoit à ſa façon du voïage de *Chriſtine*, elle partit de *Hambourg*, (*b*) & arriva par le *Holſtein* en *Funen*, accompagnée du même Mr. *Terlon*, Ambaſſadeur de *France*, qui lui étoit allé au devant à ſon arrivée à *Hambourg*. C'eſt lui qui a mis au jour pluſieurs circonſtances de ce voïage de *Chriſtine*, deſquelles nous ferons uſage, en ſuppleant ce qui y manque, par d'autres remarques également intéreſſantes.

Quand

(*a*) *L. c ci-deſſus.*
(*b*) *V. Mém. de* Terlon *pag.* 306. *&c.* & Holberg Dân. *Hiſt. ad h. ann. p.* 472.

L'an 1660.

Quand le Roi de *Dannemarck* fût, qu'elle approchoit de *Coppenhague*, il envoïa le Sieur *Hannibal Seeſtedt*, ſon Grand Tréſorier, à ſa rencontre pour lui faire compliment de ſa part & l'inviter à venir à *Coppenhague*. Le Roi fut lui-même hors de la ville avec la Reine & toute la Maiſon Roïale & la régala ſi ſplendidement, qu'il n'oublia rien de tout ce qu'il falloit faire en cette occaſion. Le Roi mena la Reine *Chriſtine* dans ſon caroſſe où elle occupa la prémière place. Je fus témoin, continue le Sr. *Terlon*, de tout ce qui ſe paſſa, & je puis aſſurer qu'elle fut reçuë avec tous les honneurs qu'on lui pût faire juſqu'à ce qu'elle fut embarquée ſur une des Galéres du Roi de *Dannemarck*, (*) pour paſſer en *Scanie*, où on lui fit auſſi une réception digne d'elle. Ce débarquement ſe fit le 27. de Septembre, & le lendemain, elle écrivit de *Helſingbourg* cette Lettre au Comte de *Brahé*.

MOn Couſin. Tout ce qui me vient de vous, m'eſt ſi cher que je ne puis m'offenſer d'aucun de vos ſentimens, & vous expliquez ſi avantageuſement pour moi ceux que vous m'avez témoignés dans votre lettre par la ſeconde que j'ai reçuë de vous, que je ſuis au déſeſpoir de m'être trouvée en des conjonctures qui ne m'ont pas permis avec honneur de ſuivre votre conſeil. J'eſpère de me juſtifier bientôt moi-même & de vous faire voir que j'ai tant de déférence pour vos conſeils que j'en ferai la règle de ma conduite. Cependant je vous prie d'être perſuadé que mes intentions ſont conformes à la fidélité inviolable que j'ai jurée à cet Etat, que j'ai pour vous une eſtime qui vous eſt dûë comme à celui qui s'eſt rendu le glorieux Libérateur de ſa Patrie, *& que je ſuis avec toute la ſincérité de mon cœur*

Mon Couſin

Helſingbourg ce 28. Septembre 1660.

Votre plus affectionnée & véritable Amie

CHRISTINE ALESSANDRA.

Dès que l'on fût à *Stockholm*, dit le Sr. *Terlon*, que la Reine *Chriſtine* s'étoit réſolue à revenir en *Suède*, le Sénat, qui ne ſavoit pas ſes deſſeins, en fut étonné (†). Il témoigna toutefois beaucoup de ſatisfaction de la voir, &

(*) On a remarqué que la Galére, qui avoit tranſporté la Reine de *Helſingoer* à *Helſingbourg*, s'étoit briſée au retour, en mille piéces par une tempête & par la négligence du Pilote (1).

(†) Il y a ſur cela des paſſages fort remarquables dans les Régitres du Sénat en 1664 & 1667. pag. 743. & 817. dans *Palmsköld*.

(1) V. *Theatr. Eur.* l. c. p. 94. & *Helberg* l. c. p. 524.

& les moins affectionnés ne purent s'empêcher de la conſidérer, quoiqu'ils appréhendaſſent que les choſes ne priſſent pas le chemin qu'ils ſouhaitoient: mais il étoit bien difficile qu'on n'eut pas pour elle tous les ſentimens de vénération & de reconnoiſſance qui lui étoient dûs. La *Suède* lui devoit ſa grandeur & ſa gloire, le Roi ſa Couronne, & les Particuliers leurs biens & leurs fortunes. Ainſi comme cette nation eſt généreuſe & ſenſibles aux bienfaits, & particulièrement les gens de qualité, on ne ſongea qu'à lui rendre tous les honneurs poſſibles: mais d'autant que cette Diète étoit la prémière qui s'étoit tenuë depuis la mort du Roi de *Suède*, & qu'il falloit approuver le teſtament de ce Prince, ou le modifier; cette Diète étoit remplie d'intrigues, & l'on appréhendoit que *Chriſtine* n'eut deſſein de ſoutenir, par ſon crédit & par ſon autorité, ceux qui étoient contraires à ce teſtament. En quoi l'on ne ſe trompoit pas; car cette Princeſſe ne s'attacha qu'à tout ce qui étoit de ſes intérêts & de ceux de l'Etat, ne pouvant ſéparer les ſiens de ceux de la *Suède*. L'an 1660.

Cette Princeſſe, continue Mr. *Terlon*, (*a*) me fit la grace de me donner une place dans ſa caleche, & j'étois avec elle, quand elle arriva au Château d'*Almeſtedt* (*Halmſtad*) où le Maréchal *Linde* s'étoit rendu pour lui faire civilité de la part du Roi de *Suède*, de la Reine Régente ſa Mére & du Sénat, car la Régence n'étoit pas encore réglée: & l'on connut par la manière, dont on la recevoit, que les envieux de la gloire de la Couronne de *Suède*, avoient fauſſement publié, que ce Maréchal avoit ordre de la retenir à *Halmſtad*, pour l'empêcher d'aller à *Stockholm* (*).

Pendant cette entrée où tous les Sénateurs & les Régens allérent au devant d'elle, les *Bourgeois* étoient ſous les armes, & toutes les troupes en bataille; tout le Canon la ſalua, & le Roi & la Reine de *Suède* la conduiſirent dans le plus bel appartement du Château: qui étoit le même qu'elle avoit occupé pendant ſon glorieux règne, & où le Roi de *Suède* loge préſen- Arrivée & ſéjour de *Chriſtine* à *Stockholm*.

(*a*) *L. c. item* Lunig. Theatr. Cerem. *T. I. p.* 56. *&c.*

(*) Il y a pourtant une lettre de ce Sénateur à la Régence de *Suède*: (que Mr. *Corylander* Bibliothécaire de l'Univerſité de *Lund* m'a communiquée) datée de *Linköping* le 25 Sept. 1660, d'où il n'eſt pas difficile de comprendre que ce Maréchal de *Linde* avoit été chargé de tâcher par des bonnes maniéres de diſpoſer la Reine à ne pas pourſuivre ſa route pour *Stockholm*. Mais comme elle s'étoit expliquée poſitivement, que rien ne l'empêcheroit pas d'y aller, & que *Linde*, en conſéquence du nouvel ordre qu'il avoit reçu, lui avoit fait entendre, qu'on pourroit peut-être l'empêcher de le faire; elle s'en étoit trouvée grandement offenſée & hâtant d'autant plus ſon voïage lui avoit reproché le grand foible que la Régence faiſoit paroître, comme ſi elle craignoit ſa préſence: qu'elle étoit entre les mains du Roi, en cas qu'elle fit quelque choſe contre le Réces paſſé entr'Elle & le Roïaume: que la *France* offroit ſa garantie qu'elle n'entreprendroit rien de contraire au bien de la *Suède*: qu'elle étoit auſſi bonne Patriote que qui que ce fut, & que pour cela elle ſouhaitoit qu'on ne la contraignit pas de penſer à des choſes qui juſques-là ne lui étoient pas venuës en idée..... Mr. de *Linde* demande là-deſſus des ordres ultérieurs à l'égard de *Chriſtine*; laquelle faiſant toûjours diligence, arriva peu de jours après, à *Stockholm*.

L'an 1660.

ſentement (*). Elle fit dire tous les jours la Meſſe dans une des Salles de ſon appartement, où elle avoit fait dreſſer une Chapelle. Après que cette Princeſſe eut donné tous les ordres qu'elle croïoit néceſſaires, elle envoïa preſque tous ſes domeſtiques par mer à *Lubek*, avec ordre de l'aller attendre à *Hambourg*. Ce qu'elle fit pour être moins à charge, & pour s'en pouvoir aller plus vîte. Elle fit partir juſqu'à ſon Aumonier, ne croïant pas faire un auſſi long ſéjour en *Suède*, qu'elle fit, pendant lequel elle vint, tous les jours de fêtes, entendre la Meſſe chez moi, (*Terlon*) où elle me fit l'honneur de diner ſouvent, elle communia le jour de *Noël* publiquement dans ma Chapelle, & donna toute l'édification qu'on pouvoit attendre de la pieté d'une ſi grande Princeſſe.

Comme Mr. de *Terlon* a paſſé ici trop légérement ſur le renvoi des Domeſtiques de la Reine *Chriſtine* & ſur ce qui y donna occaſion, nous trouvons neceſſaire d'y ſuppléer par des rapports que nous ont fourni des pièces manuſcrites, & d'autres auteurs de ce tems-là.

La Reine *Chriſtine*, dit le Sr. *Parival*, (*a*) faiſoit dire la Meſſe aſſez librement, & les Prêtres voulant poſſible faire paroitre leur zèle, ſe prirent à murmurer, puis à prêcher ouvertement contre les ſcandales que la dite Reine donnoit: ce qui cauſa peu à peu du refrodiſſement & puis de l'averſion pour elle.... Le Mémoire qu'elle envoïa au Sénat contenoit deux propoſitions (*b*. La prémière étoit, que les conditions paſſées à *Upſal* en 1654. approuvées par le Roi & les Etats, fuſſent confirmées par le préſent gouvernement. Après cela, elle prétendoit être aſſurée des revenus qu'on lui avoit accordés, ſans que le changement de Religion lui fut en façon quelconque préjudiciable. Le Sénat & la Nobleſſe conclurent que ſa demande étoit

(*a*) *L. c. pag.* 226. 232. (*b*) *V. Mſc. de* Palmsköld *ad h. ann.*

Circonſtances du voïage de *Chriſtine*.

(*) On ſuppléera ici au journal du voïage de *Chriſtine* (1). Elle arriva le 18 d'Août à *Hambourg*, avec une ſuite de ſeize perſonnes. Le 24. Sept. elle fit ſon entrée à *Coppenhague* accompagnée de dix huit caroſſes. Le Roi de *Dannemarck* alla à ſa rencontre à une demie lieuë de ſa Capitale. *Chriſtine* occupa la place du côté droit du Roi, la Reine & la Princeſſe de *Dannemarck* celles de devant & l'Ambaſſadeur de *Terlon* avoit celle de la portière à gauche. Le Prince de *Dannemarck* & pluſieurs Seigneurs de la Cour ſuivirent le Caroſſe à cheval. La Reine *Chriſtine* arrivée en *Suède* paſſa par *Malmoe* à *Nyköping*, où elle arriva le 3. Octobre nouveau ſtile reçuë par toute la Bourgeoiſie en armes. De-là elle ſe mit en chemin pour *Stockholm* & le $\frac{1}{10}$ du même mois quelques-uns des Sénateurs la reçurent à *Elffiö* à demie lieuë de la Capitale, où il y avoit de la Cavalerie poſtée. Le jeune Roi & le Prince *Adolphe-Jean* ſon oncle l'attendoient à la porte de la ville avec une grande ſuite. La Bourgeoiſie étoit rangée en haïe. Tout le Canon du Château & de la Flote la ſalua. Le Chevalier de *Terlon* étoit auprès d'elle. Leurs Majeſtés la conduiſirent du bas de l'Eſcalier du Château dans ſon appartement, où elle fit dire la meſſe. On lui offrit pour cela la maiſon du Comte de *Torſtenſon*. Elle tint table ouverte avec ſix Sénateurs, & tous les gens de diſtinction lui allérent rendre leurs reſpects. Le 19. d'Octobre commença la Diète des Etats.

(1) V. *Holl. Merc.* ad h. ann. p. 139 & 149. *Ings* Deſcript. de *Stockh.* au ſuppl. p. 330. & *Theatr. Europ.* l. c. item *Parival* l. c. & *Rud-*

L'an 1660.

Les Ordres du Clergé & des Païſans s'oppoſent vivement aux prétentions de *Chriſtine.*

étoit juſte (*a*). L'Ordre des Païſans y trouva quelque difficulté: mais le Clergé avec ſon zèle ordinaire, & peut-être pouſſé ſecrétement par des machines, dont on ne voïoit point les reſſorts, s'écria qu'il falloit avoir du tems pour y aviſer, étant une affaire de très-grande importance. Il ne falloit que le prétexte de la Meſſe, qu'elle faiſoit célébrer aſſez ouvertement, pour la rendre odieuſe: & voici en racourci comment le Clergé s'expliqua ſur le Mémoire de la Reine *Chriſtine:* il dit: (*b*) „ Quand nous faiſons réflexion ſur le teſtament du *Grand-Guſtave*, ſur le recès de *Norköping* de l'an „ 1604., & ſur le droit d'*Örebro* 1617. Nous trouvons en termes très-exprès, que celui qui ſe départira de notre doctrine & embraſſera la Papiſtique, perdra ſes héritages, droits & avantages par tout le Roïaume „ de *Suède* (*). Toutefois nous conſentons que Sa Majeſté jouiſſe de ſes „ Biens & revenus accordés, non en vertu du Recès fait à la réſignation „ de ſa Couronne, mais purement en conſidération de ſa réputation, & „ des grands mérites de ſes Ancêtres envers la Couronne de *Suède*. Ils diſoient que le Pape, étoit ennemi de leur Religion Evangelique, & par „ conſéquent l'Ennemi le plus irréconciliable de la Couronne de *Suède:* „ qu'elle avoit abjurée la Religion de ſes Ancêtres à *Inſpruck* & avoit promis par ſerment de chercher les avantages de celle de la Catholique-Romaine. Qu'on connoiſſoit la doctrine de cette Egliſe, qu'il ne faut pas „ garder la foi donnée aux hérétiques: que *Chriſtine* avoit eu ſi peu d'égard à la Religion de ſon Père, qui l'avoit ſcellée de ſon ſang, qu'elle „ ne portoit plus le nom d'*Auguſta*, qui par tranſpoſition de ſillabes étoit „ tiré de celui de ſon Père, mais qu'elle ſe nommoit d'après ſon nouveau „ Pè-

(*a*) *V.* Becmanni *Hiſt. Orbis pag.* 650. &c. Parival *l. c.*

(*b*) *V. la Relation de l'Evêque* Terſerus *Mſc. en* Latin & Suédois *ſur ce qui ſe paſſa en cette Diète à l'égard de* Chriſtine.

(*) *Fornicetto Carini* ſe trompe donc fort quand il dit à cette occaſion (1), que celui qui change de Religion en *Suède* & ſe fait Catholique-Romain eſt condamné à mort. Une pareille condamnation ſeroit contraire à l'humanité & c'eſt le jugement qu'en porte l'Evêque *Burnet* quand il parle des Chefs de Familles Catholiques en *Suiſſe*, qui font ſerment de demeurer juſqu'à la mort fidéles à l'Etat & à la Religion, & ceux qui y contraviennent ont la tête tranchée. Cependant le Sr. *Ker de Kerſland* (2) approuve la méthode comme uſitée en *Suède* pour garantir ce Roïaume, que Mrs. les Jéſuites ne vinſſent pas s'y établir; c'eſt, dit-il, que, par une ordonnance des Etats, tout Jéſuite, qui ſe laiſſeroit trouver dans l'enceinte de *Suède*, ſeroit châtré & renvoïé: mais quoique le reméde fût ſans doute très-efficace au mal, l'*ordonnance*, à laquelle le Sr. *Ker* en appelle, n'a pourtant éxiſtée que dans ſon cerveau. *Carini* ſe trompe de même en pluſieurs circonſtances dans le récit qu'il fait de ce voïage de *Chriſtine:* par éxemple que tout le monde Grands & Petits s'étoient plû à entendre la meſſe dans la Chapelle de *Chriſtine* à *Stockholm*, & que les *Suédois* adorent chez eux le Corps de *St. Eric* leur ancien Roi &c. &c. Tout cela eſt avancé gratuitement faute d'avoir été mieux informé de l'Etat de *Suède*, ſoit pour le Civil, ſoit pour l'Eccléſiaſtique.

(1) Dans ſa Lettre à *Bulifon* l. c. p. 255. 257 & 258 & *Burnet* voïage en *Italie* p. 47, & 49.

(2) V. Ses Mém. Tom. I. p. 206. &c. & Tom. III. pag. 249.

L'an. 1660.

„ Père le Pape, s'appellant *Chriſtina Alexandra* (*). Que tant que la Nation *Suédoiſe* a été ferme dans ſa Religion, le Ciel l'avoit fait triompher „ des ennemis des vérités Evangeliques: ce qui ne lui pouvoit pas permettre de ſouffrir l'idolâtrie Papiſtique qui ſe faiſoit même au Château Roïal „ tout vis-à-vis des appartemens du jeune Roi, ni de conſentir à l'éxercice de cette Religion ſoit clandeſtinement, ſoit en public, pour ne pas „ pêcher contre Dieu, contre leur conſcience & contre les Egliſes Evangeliques, tant en *Suède* qu'en *Allemagne*, qui leur reprochoient de n'être „ ni froids ni bouillants " (†). *Parival* ajoute. Cette harangue, trouvant l'approbation des Etats du Roïaume, jettoit la Reine dans de grandes craintes: laquelle voïant que ſon autorité étoit ſans pouvoir, eut recours aux larmes, priant à mains jointes les Eccléſiaſtiques de lui vouloir accorder ſon droit (‡). Un des Sénateurs, dit-il, ſe joignant au Clergé, lui oſa dire, qu'elle étoit déchuë entièrement de tous ſes droits & prétentions pour avoir embraſſé la Religion Romaine. A la réponſe qu'elle fit de n'être reſponſable à perſonne de ſes actions, comme étant Souveraine; il lui fut repliqué, que par ſon Contract elle ne pouvoit pas annuler les Conſtitutions fondamentales du Roïaume (§).... Les Etats approuvant le ſentiment du Clergé, (*a*) on abbâtit ſa Chapelle, le 23. Décembre, (*) malgré elle, &

La Chapelle, où *Chriſtine* faiſoit dire tous les jours la Meſſe, eſt abatuë.

(*a*) *V.* Diar. Eur. *ad h. ann. p.* 25. *&c. Diplom. T. VI. P. II.* p. 341. Ludolf *l. c. p.* 1218. & Du Mont *Corps*

(*) *Matth. Tabbers* dit à ce ſujèt dans la dédicace de ſon livre au Roi *Charles XI.* (1) „ *Dolendum quod Regina* Alexandram *ſe nominare paſſa fuerit ab* Alexandro *Papa, cuius* „ *anteceſſores, maximè qui* Alexandri *vocati, Regibus ac Principibus infenſiſſimi boſtes* „ *fuere &c.*

(†) On paſſe au Sr. *Parival* pluſieurs invectives qu'il débite & pluſieurs réfléxions peu ſenſées qu'il fait ſur ces remontrances du Clergé de *Suède*, „ qu'il appelle *Rabbis* d'une „ nouvelle réformation, qui s'attribuent plus d'autorité que le Clergé de *France*"... Peut-il y avoir un plus grand manque de ſens & plus d'ignorance en ſi peu de paroles? Il y cite le Clergé de *France* comme le modèle de tout autre, pendant qu'il dépend d'un Roi Souverain & d'un Souverain Pontife avec tout cela on trouve que ce *Parival* eſt mis au nombre des illuſtres ſavans de *France* par Mr. *Rocolles* (2).

(‡) L'Auteur du Mercure Hollandois dit de même (3), que *Chriſtine* eut recours aux priéres: „ Quoique la veille elle eut répondu aux Députés du Clergé, quand ils lui „ avoient repréſenté les ruſes du Pape: qu'elle le connoiſſoit mieux qu'eux tous: & „ qu'il ne voudroit pas donner quatre Ecus pour eux tous, tant qu'ils étoient (4)".

(§) C'eſt à ce ſujèt que Mr. *Bayle*, en citant cet endroit de *Parival* dit entr'autres choſes (5). „ Les *Suédois* ne ſeroient pas apparement plus traitables que les *Anglois* „ ſur la compatibilité de la Couronne avec le Catholiciſme, car lorſque la Reine *Chriſtine* retourna en *Suède* après la mort de *Charles-Guſtave* en 1660, elle eut lieu de „ remarquer, que la ſeule Religion l'auroit excluë de la Couronne, en cas de vacance, „ ſi l'envie de régner lui avoit repris... & ſelon le ſentiment du Clergé du Roïaume, „ ce n'étoit plus par droit, mais par grace qu'elle pouvoit jouir de quelque penſion en „ *Suède*".

(*) Il eſt dit dans la ſusdite Relation de *Terſerus* comme auſſi dans le *Theatr. Europ.* que

(1) V. ſon *Conſtantinus Magnus* redivivus &c.
(2) V. l'introduction à ſon Hiſt. T. II. p. 327. & *Bayle* réponſe à un Provincial T. III. chap. VIII. not. (*b*).
(3) V. Décembr. 1660. pag. 168.
(4) V. *Theatr. Eur.* l. c. pag. 74. *Ludolf* l. c. pag. 1220. & *Leben Chriſtinæ* pag. 117.
(5) V. Avis aux Réfugiez Tom. II. pag. 618.

& on fit repaſſer la mer aux Prêtres & aux *Italiens* de ſa ſuite. Elle n'étoit plus Reine, dit *Parival*, que de nom, & celui, qu'elle avoit fait Roi, & qui ſe vantoit d'avoir tout *de Dieu & de Chriſtine* n'étoit plus (*). Il y avoit un autre Soleil qui paroiſſoit ſur l'horizon Gothique, d'autres maximes. J'oſe dire, continue-t-il, que ceux, qui avoient l'adminiſtration de l'Etat, n'euſſent pas deſiré qu'elle ſe fût remiſe au Giron du Luthéraniſme, pour des raiſons fort politiques. Elle avoit régné avec beaucoup de prudence, même dans le cœur de ſes ſujèts, de façon, que ſa préſence ne pouvoit apporter que de l'ombrage, & il n'y avoit point de plus aſſuré moïen d'empêcher qu'elle ne regagnât les cœurs, qu'en faiſant agir le Clergé contr'elle.... A cela Mr. de *Terlon* ajoute, que la longueur, avec laquelle les affaires ſe traitent ordinairement en *Suède* aïant arrêté la Reine plus longtems qu'elle ne s'étoit propoſé & l'hiver l'empêchant de partir, elle fut obligée de demeurer à *Norköping*, où elle demanda mon Aumonier, juſqu'au retour du ſien, qui cette année fut trois fois en *Suède*, pour différentes affaires... Cependant cette Princeſſe envoïa à *Rome* le Sr. *Adæmi*, ſon Capitaine des Gardes, pour préparer toutes choſes pour ſon logement. Mais la jalouſie, que ſa préſence donna à la Cour de *Suède*, fit qu'on lui déclara, qu'on ne lui permettroit plus de faire dire la Meſſe chez elle, comme elle faiſoit tous les jours (†). Cette déclaration obligea cette Reine à partir de *Norköping*, après L'an. 1660.

que cette Chapelle fut abbatuë le 13. d'Octobre au lieu du $\frac{11}{21}$ Décembre. C'eſt un anachroniſme ou une faute de Copiſte.

(*) Parival fait ici alluſion à la Médaille frappée au couronnement du Roi *Charles-Guſtave*, où il y a cette légende autour d'une Couronne: *A Deo & Chriſtina*. Nous l'avons marquée ci-deſſus. V. Tom. I. pag. 415.

(†) Ce qui pût porter la Régence de *Suède* à prendre cette réſolution, c'eſt la découverte qu'on fit, que *Chriſtine* avoit des vûës ſur la Couronne de *Suède*. Voici ce que Mr. *Pierre de Groot*, Ambaſſadeur des *Provinces-Unies* à la Cour de *Suède* en écrivit au Grand Penſionaire *de Witt* (1): „ Lorſque le Roi *Charles-Guſtave* mourut en 1660 le „ fils qu'il laiſſa étoit fort jeune & fort délicat. Cette Reine revint ici, pendant que la „ Diète étoit aſſemblée, dans la vûë de ſe faire des Partiſans & d'obtenir la permiſſion „ de reprendre, au cas que le jeune Roi vint à mourir, la Couronne qu'elle avoit „ quittée. Mais comme une pareille propoſition ne pût être goûtée de ceux qui „ avoient alors le gouvernement des affaires, outre que les loix fondamentales du „ Roïaume ne permettent pas que l'on confiât la Régence à un Catholique-Romain; „ elle ſe laiſſa perſuader, de ne point préſenter l'écrit qu'elle avoit fait dreſſer pour ce „ ſujèt, & bien loin de-là (2), elle confirma par un nouvel acte qu'on nomma la ratification de 1660, ſon abdication de 1654, ſe reſervant ſeulement le libre éxercice de „ ſa Religion pour elle, ſes Domeſtiques & les habitans qui voudroient y aſſiſter, au „ cas qu'elle voulut venir ici en perſonne, avec promeſſe néanmoins de n'emmener ni Jéſuites, ni Moines dans le Roïaume & de ne donner l'adminiſtration de ſes „ biens à aucune perſonne d'une Religion défenduë...". On étoit même averti en *France* & en *Allemagne* de pareils deſſeins de la Reine *Chriſtine* en *Suède*. *Guy Patin* en écrivit une lettre le 9. Nov. 1660. & dit entr'autres choſes. „ La Reine de „ *Suède* eſt enfin entrée à *Stockholm* & y a été bien reçuë. On dit, qu'elle y brigue la „ qualité de Tutrice du petit Roi qui n'eſt que fils de ſon Couſin". Et comme elle pré- Deſſeins de *Chriſtine* de reprendre la Couronne, regardant comme nulle ſon abdication.

(1) V Lettres & Négoc. de *de Witt* T. IV. pag. 350 & 351.

(2) Mr. *de Groot* ſe trompe ici, comme on le verra bientôt.

L'an 1660.

après avoir fait ſes dévotions publiquement le jour de Pâques, dont elle envoïa des certificats à *Rome*, quoiqu'elle n'y fût obligée que par un eſprit de ſoumiſſion à l'Egliſe (*). Ses intérêts demandoient ſans doute un plus long ſéjour en *Suède*; mais comme elle n'a quitté la Couronne que pour la Religion, elle a fait voir par toutes ſes actions, qu'aucun intérêt n'étoit capable de l'empêcher d'en faire une profeſſion authentique. Il arriva continue Mr. de *Terlon* (*a*) une choſe aſſez remarquable pendant le ſéjour de cette Reine à *Stockholm*, & que je ne dois pas oublier ici. Après qu'on lui eut donné toutes les ſûretés pour les domaines, qu'elle s'étoit réſervés, cette Princeſſe donna un acte par écrit, par lequel elle déclaroit: Que ſi le Roi de *Suède* à préſent régnant, mourroit ſans enfans mâles, ſa Couronne lui appartenoit, & qu'on n'en pouvoit diſpoſer qu'en ſa faveur. Elle remit cet acte le 16 de Novembre entre les mains des Députés des trois Etats; ce qui cauſa une grande affaire. On y conclut, après avoir délibéré là-deſſus: Que pour la ſûreté du Roi de *Suède*, & le repos de l'Etat, on devoit éxiger d'elle un nouvel acte de Renonciation. Ce qu'elle accorda avec joïe, n'aïant aucun deſſein, pendant la vie de ce Prince de revenir à la Couronne, aïant trop de cœur pour ſe repentir jamais de ce qu'elle avoit fait pour le feu Roi & pour *Charles XI.* ſon unique fils & héritier, qui lui avoit ſuccédé, & n'eut aucune peine à ratifier au jeune Prince, ce qu'elle avoit donné au Roi ſon Père. Les gens mal intentionnés, ajoute *Terlon*, ſe ſont flâttés de s'être oppoſés en cette occaſion à un grand avantage qui la regardoit, & ont cru que c'étoit ſe précautionner pour l'avenir; mais le tems nous fera voir qui s'eſt trompé. Quoiqu'il en ſoit, elle fit volontairement un ſecond acte de Renonciation, qui étoit une eſpèce de ratifica-

Second Acte de renonciation de *Chriſtine* à la Couronne.

(*a*) *V. ſes Mém. pag.* 306-312.

prétendoit que ſon abdication étoit invalide, le célèbre *Conring* parle ainſi de cette queſtion. „ *De renunciatione Reginarum quæſtio hodie eſt vexatiſſima, & forte armis* „ *ac ſanguine humano tandem definienda*". Le Sr. *Gœbelius* fait auſſi là-deſſus cette re- „ marque: „ *Hæc quæſtio, Regina* Chriſtina *Sceptris ſe abdicante, enata eſt*: vid. *Gro-* „ *tius* de J. B. & P. libr. II. cap. VII. §. 26. *Poenitebat Reginam abdicationis & ad te-* „ *monem imperii redire molita eſt, ſub prætextu renunciationem eſſe nullam ob pactum ſibi* „ *cum ſubditis ſuis intercedens. Sed iſte prætextus eo magis invalidus fuit, quo minus re-* „ *fragantibus ſubditis Regnum depoſuit. Addebatur etiam, conditionem ſub qua Regina ſe* „ *abdicaſſet, nimirum ut ipſi quotannis ducenties mille uncialium ſolveretur, non eſſe com-* „ *pletam. Hanc* Viennæ A. 1659. *allegari curavit rationem cum ſibi ab Imperatore viginti* „ *millia militum ſub* Montecuculi *ductu ad occupandam Pomeraniam commodari peteret &* „ *ſe quamdiu ſuperſtes provinciæ reditibus fruituram, poſtmodum autem eam ad Imperium* „ *Germanicum redituram* (vid. Pufendorf) *ſed mox mutavit Regina ſententiam.*

(*) Ce fut ſans doute par ce même eſprit de dévotion extérieure qu'elle demanda à ſon Gouverneur Général de lui procurer quelques Reliques qu'on avoit emportées des Monaſtères de *Pologne* & qu'on croïoit ſe trouver chez un particulier *Lars Larſſon Elld*, qu'elle les païeroit ſi elles lui convenoient, ſi non, elle les lui feroit fidellement rendre (1).

(1) V. les Régitres de *Bâle* le 30. Janv. 1661. p. 165.

cation de tout ce que contenoit le prémier: enſorte, que l'on fut content de part & d'autre. L'an 1606.

Sur ce rapport de Mr. de *Terlon*, il eſt néceſſaire de remarquer, que la Reine *Chriſtine* aïant préſenté l'Ecrit ſur ce ſujèt, il n'étoit pas difficile de comprendre ce qu'elle avoit en vûë & que c'eſt pour cela que le Sénat & les Etats lui renvoïérent l'original de cet Acte en moins d'une heure, après qu'elle le leur eut fait préſenter (*a*). Cela ſe fit le 16 de Novembre & le 19 les Etats non ſeulement expédiérent un Acte, où le contenu du Mémoire de *Chriſtine* eſt tout à fait rejetté, (*) mais ils éxigérent encore d'elle un ſecond acte de Renonciation: où elle déclaroit expreſſément „ que comme „ elle ſe trouvoit à préſent & dans tous les tems à venir détachée & ſépa„ rée de la Couronne, du Sceptre & de la Régence de *Suède*, comme auſ„ ſi de tout droit à cet égard ſans aucune exception, elle reconnoiſſoit de „ plus, que quelque changement que pût ſubir le Roïaume de *Suède* & ſon „ Gouvernement, elle n'avoit rien à y prétendre ſous quelque prétexte que „ ce pût être en vertu de quoi elle déclaroit en outre, qu'elle y renonçoit „ de bonne-foi & totalement pour toute ſa vie, ſans y admettre nulle au„ tre interprétation que celle qui tendoit à la ſûreté du Roi d'à préſent, à „ l'affermiſſement du droit du Roïaume & au bien de tous les habitans, ne „ voulant aucunement y contrevenir en manière quelconque, ſoit de vive „ force ou d'avis, ſoit par écrit, proteſtations, ou réſervations, directe„ ment ou indirectement, & que nulle puiſſance Eccléſiaſtique ou tempo„ relle ne la pouvoit diſpenſer de cette obligation "....

Comme c'étoit ſans doute la Cour de *Rome*, qui avoit fait faire ces tentatives à *Chriſtine*, il y en avoit là aſſez, pour que la Régence fût ſur ſes gardes & tachât de pourvoir à la ſûreté du jeune Roi & au repos du Roïaume.... *Chriſtine* avoit partout des Partiſans & le nombre en étoit d'autant plus grand en *Suède*, qu'elle s'y étoit attaché une infinité de gens par ſes bienfaits & par ſes libéralités (*b*). Mais le Sénat, aïant devant lui les règles qui lui étoient préſcrites par les Etats aſſemblés à la Diète qui venoit de finir; il fit tout ce qu'il pût pour éloigner *Chriſtine* des affaires qui concernoient l'adminiſtration du gouvernement. Et comme, malgré le nouvel acte de Renonciation, qu'elle avoit donné, la Régence découvrit qu'elle entretenoit toûjours des brigues ſecrètes dans le Roïaume, le Sénat jugea néceſſaire de lui déclarer, qu'on ne lui permettroit plus de faire dire la Meſſe chez elle. C'étoit ſans doute la toucher par l'endroit le plus ſenſible.

Cauſe de ces tentatives de *Chriſtine* pour reprendre la Couronne.

(*a*) *V.* Palmsköldiana *ad h. ann. où il y a une relation en Mſc. ſur cette affaire.*

(*b*) *V.* Palmsk. *Régitres du Sénat ad ann.* 1668. *p.* 818.

(*) Voïez le Recès particulier de la Régence & des Etats du Roïaume de *Suède*, par lequel la prétention de la Reine *Chriſtine* à la Couronne & ſa proteſtation de pouvoir y parvenir en cas que le Roi régnant vint à mourir ſans enfans, eſt rejettée & contre proteſtée (1).

(1) Dans le Corps Diplomatique de *du Mont* Tom. VI. Part. II. p. 341.

L'an 1660.

ble. Car par-là il lui faloit ou renoncer à la profeſſion publique de la Religion Catholique, ou quitter le Roïaume (*a*). L'un ou l'autre pas doit avoir été également embarraſſant pour elle. Pour ſurcroit de chagrin elle reçut durant ſon ſéjour à *Norköping* des avis, que l'Evêque d'*Abo* s'étoit vanté dans une lettre, qu'il avoit écrite en *Allemagne*, de lui avoir vû pouſſer des ſoupirs & répandre des larmes ſur ſon changement de Religion, d'où il vouloit inférer, qu'elle ſe repentoit de tout ce qui s'étoit paſſé, & que s'il étoit à refaire, il n'en ſeroit rien (*). Ceci piqua au vif la Reine *Chriſtine*, d'autant plus, que de pareilles inſinuations pouvoient faire ſoupçonner à la Cour de *Rome*, qu'elle pourroit quitter la Religion Romaine. Elle en porta des plaintes au Roi & lui en demanda une ample ſatisfaction. Voici la lettre qu'elle lui en écrivit.

Démêlé de *Chriſtine* avec l'Evêque d'*Abo*.

Stormäcktig ſte Konung, Elskelige Käre Herr Son. Eders Kongl. Majeſtet kan iag ei underlåta at tilkänna gifwa, mig hafwa medſtörſta förundran måſt erfara, hurulunda Biskopen i åbo ſig den förmätenheten underfångit, bifogade relation om min Perſon utrikes at ſpargera, hwarut innan han jemte deruti författade oſanning, icke mindre min Autoritet och ära faſt imprudent och hårdeligen angriper. Eburu wäl iag nu fuller occaſion och lägenhet hafwa kunde, den förden-skul af mig twungne revenge uppå honom at ſökia; ſå har iag ändoch ſådant, ſå uti reſpect af Eders Kongl. Mts. Perſon, ſom the monga courtoiſier och wänskaper, hwilka mig bewiſte äro, ei giöra, utan mycket mera afbida welat, den ſamma genom Eders

Très-puiſſant Roi, très-cher Seigneur & fils. Je ne puis me diſpenſer de faire connoitre à Votre Majeſté ce que je viens d'apprendre avec le plus grand étonnement: que l'Evêque d'*Abo* a eu la témérité de divulger hors du païs la relation cijointe ſur ma Perſonne, où par les fauſſetés qu'elle renferme, il n'attaque pas moins mon autorité que mon honneur, d'une manière groſſière & imprudente. Quoique l'occaſion ne puiſſe pas me manquer à l'heure qu'il eſt, de tirer de lui la vengeance à laquelle ſon procédé me force d'avoir recours: néanmoins par le reſpect que j'ai pour la perſonne de V. M., comme auſſi en conſidération des honnêtetés & de pluſieurs marques d'amitié que j'ai reçuës d'Elle, je n'ai pas voulu me laiſſer emporter juſques-là, mais plûtôt m'en remettre à

V.

(*a*) *V.* Parival *l. c. Tom. V. pag.* 44.

(*) Cette Relation de Mr. l'Evêque *Terſerus*, en latin, telle qu'on prétendoit qu'elle avoit été envoiée en *Allemagne*, ſera inſerée dans l'appendice.

V. l'Append. N. LXXV.

Eders Kongl. Mts. höge myndighet och förordning, delachtigen at blifwa.

Aldenſtund jag nu faſteligen förſäkrad är, at Eders Kongl. Mt. med ſtörſta misbag uptager, det en ſådan perſon skal fördriſta ſig at utrikes divulgera ſlike ſaker, ſom ſå högeligen touchera min ära och reſpect, i det ſtället han mig en märckelig tackſambet billigen skyldig är, för det han genom min Nåd ännu har ſit hufwud behållit, hwilket iag honom i warande min Regements tjd, för hans olofliga comportementer, med lag och ſtörſta raiſon hade kunnat förluſtigen giöra låta; Alt ſå beder iag Eders Kongl Mt. på det allerkärligſte, det Eders kongl. Mt. denna, igenom förbemälte skrift, mig och min heder ſå obilligen wederfarne tort, ſåledes wille låta gå ſig til hiertat, at bemälte Biskop för ſådant ſit brott, exemplariter måtte blifwa afſtraffad, och det ſå mycket mera, ſom han ingalunda meriterar poſſidera den förnäma charge han nu innehafwer, elieſt ock uti Swerige *ingen manquement finnes på de Perſoner ſom honom uti capacitet mycket öfwergå och ſåledes ſamma ämbete faſt bättre än han äre wärdige at bekläda.*

Jag förlåter mig ſäkerligen, at blifwa i detta fallet hos Eders Kongl. Mt. bönhörd, och fördenskul at nå den ſatisfaction, hwar med iag, ſom ſå högt læ-

V. M. en conſéquence de ſa haute autorité & de ſes ordonnances. L'an 1660.

Etant donc entiérement perſuadée, que V. M. regardera avec indignation, qu'une telle perſonne ait eu la hardieſſe de répandre hors du païs des choſes qui bleſſent ſi ſenſiblement mon honneur & le reſpect qui m'eſt dû, au lieu de me témoigner la reconnoiſſance qu'il me doit à ſi juſte titre, en ce que ce n'eſt qu'à ma grace toute particulière, qu'il eſt redevable de ſa tête, que durant mon Règne je lui aurois pû faire ſauter, ſelon les loix & avec la plus grande raiſon, à cauſe de ſes comportemens illicites: c'eſt pourquoi je prie V. M. de la manière la plus tendre, qu'il lui plaiſe de prendre à cœur cette injure faite par le ſusdit Ecrit à ma perſonne & à mon honneur, enſorte que cet Evêque ſouffre une punition éxemplaire de ſon crime, d'autant plus, qu'il ne mérite pas de poſſéder la charge ſi honnorable, dont il eſt pourvû, & qu'on ne manque pas en *Suède* de ſujèts qui le ſurpaſſent en capacité, & qui s'acquiteront plus dignement que lui de cet emploi.

Je m'aſſure que V. M. m'accordera ma demande à cet égard, & que j'obtiendrai une ſatisfaction proportionnée à l'outrage qui m'a été fait, ſurtout comme cela s'accorde avec

L'an 1660.

derad är, kan wara tilfrids; ſå gör iag mig uti ſådan tilförſickt ſå mycket faſtare hopp ſom det med Receſſen öfwerens kommer, och Eders Kongl. Mt. derigenom märckeligen confirmerar mina tanckar, hwilka iag altjd haft och ännu hafwer, at Eders Kongl. Mt. dem aldrig utan ſtraff warder låtandes undſlippa, ſom med oſanning ſökia kunna, min autoritet och heder at beſläckia: Men på den händelſe iag ſå olyckelig blifwa skulle genom Eders Kongl. Mts. förordning i detta fallet icke at nå en ſådan ſatisfaction, ſå iag med kan förnögd wara, ſå beder iag kärligen Eders Kongl. Mt. icke wela mig förtänckia, det iag ſielf min revenge på honom, Biskopen, ſåledes taga låter, ſom det med hans delictum och mig tilfogade ſtora och olideliga wanheder concorderer och öfwerenskommer.

I det öfriga må likwäl Eders Kongl. Mt. altjd förwiſſad wara, det iag å min del intet högre åſtundar, än huru iag werckeligen må befordra hwad Eders Kongl. Mt. och deſſ ſtat ſtädſe kan til ſynnerligit wälbehag och all ſäkerhet lända, efter ſåſom Jag altjd förblifwa täncker.

Eders Kongl. Mayſtts.

Norköping den 6 Febr. 1661.

Affectionerade Moder.

CHRISTINA ALEXANDRA.

le Recés, & que V. M. me confirmera ſenſiblement par-là dans la penſée où j'ai toûjours été & ſuis encore, que V. M. ne laiſſera jamais échapper ſans punition ceux qui oſeront par des fauſſetés mettre des tâches ſur mon autorité & mon honneur. Mais ſi contre toute attente je ſuis ſi malheureuſe que de ne pas obtenir en cette rencontre une ſatisfaction ſuffiſante ſelon l'ordonnance de V. M., je la prie amiablement, de ne pas trouver étrange, que je faſſe moi-même tirer de cet Evêque une vengeance qui réponde à l'énormité de ſon crime & au deshonneur inſupportable qu'il a tâché de me faire.

Au reſte Votre Majeſté peut être très-perſuadée, que pour moi je ne ſouhaite rien tant, que de m'emploïer en toute occaſion à tout ce qui peut contribuer au bien être & à la ſûreté de Votre Majeſté & de ſon Etat, puiſque je me ſuis propoſé d'être à jamais

De Votre Majeſté

à Norköping ce 6. Févr. 1661.

L'affectionnée Mère

CHRISTINE ALEXANDRE.

Chriſti-

Chriſtine dans cette lettre reproche comme on voit à l'Evêque d'*Abo* ſon ingratitude envers elle, puiſque, dit-elle, c'étoit par ſa grace, qu'il avoit encore la tête ſur les épaules, que, durant ſon régne elle auroit pû lui faire ſauter avec juſtice & ſelon les loix. Elle vouloit parler de la conſpiration des *Meſſenius*, Père & fils, en 1651. où cet Evêque, alors Doïen de la Cathédrale de *Weſterås*, fut impliqué comme complice, & mis en priſon (*a*) (*). L'an 1661.

La Régence répondit poliment à cette lettre de *Chriſtine*, (*b*), en lui promettant toute la ſatisfaction & toute la juſtice que les loix du païs admettent en de pareils cas. L'affaire fut communiquée au Docteur *Terſerus*, qui ſe trouvoit alors dans ſon Evêché d'*Abo* en *Finlande*. Il ne tarda pas de ſe juſtifier ſur l'accuſation intentée contre lui. Le précis de cette juſtification étoit (*c*) „ qu'aïant mis par écrit, ſur les inſtances du Clergé, „ tout ce qui s'étoit paſſé à la Diète par rapport à la Reine *Chriſtine*; cet „ écrit étoit tombé à ſon inſçu entre les mains d'un nommé *Taubenfeldt*: „ que celui-ci en aïant fait part à la Reine *Chriſtine*, qui l'avoit fait traduire du *Suédois* en latin, lui avoit par-là fourni le moïen de porter des „ plaintes de lui, *Terſerus*. Mais que comme tout ce qui y eſt dit ne contenoit que des faits avérés, & qu'au reſte *Chriſtine* s'étoit déclaré non „ ſeulement ennemie de la Religion de ſa Patrie, mais auſſi du Roïaume „ en voulant s'arroger quelque droit à la Couronne, que Dieu & la Nature avoit réſervée au Roi ſeul: il eſpéroit que Sa Majeſté regarderoit „ gracieuſement ce qui s'étoit paſſé à cet égard "..... L'écrit de *Terſerus*, dont *Chriſtine* ſe plaignit, lui fut envoïé par ſon Sécrétaire *Daviſſon*, & par cette lettre-ci, qu'elle lui en écrivit, on voit aſſez, que quelque courage & quelque grandeur d'ame, qu'elle faſſe paroitre, elle en étoit pourtant dans le fond fort irritée (†).

Vous

(*a*) *V. ci deſſus T. I. p.* 213. *item* Pufend. *de* Reb. Suec. *Libr. XXIII. §. 7. p. 979. & Mém. de* Chanut *T. II p.* 376. *&* 377.

(*b*) *V les Régitres de Båt du* 6. *&* 16. *Févr.* 1661.

(*c*) *V. ſa lettre au Roi du* 14. *Mars* 1661. *dans* Palmsköld.

(*) Quelques années après ce même Evêque fut ſuſpendu de ſa fonction à cauſe de ſes opinions étranges ſur la Religion du Païs. Il les révoqua & devint après Evêque de *Linköping*, où il mourut. Geſammelter Briefwechſel der Gelehrten à *Hambourg* 1750. N. V. pag. 66-69.

(†) Mr. de *Terlon* rapporte ceci de particulier touchant ce *Daviſſon* (1), qu'étant envoié en 1658. de *Rome* de la part de *Chriſtine* au Roi *Charles-Guſtave*, celui-ci ne l'avoit pas voulu admettre avant qu'il déclarât par ſerment qu'il n'étoit pas Catholique-Romain: ſur quoi *Daviſſon* avoit répondu par écrit que n'aïant été porté à embraſſer la Religion Catholique ni par ambition, ni par déſeſpoir, il vouloit vivre & mourir tel, quoiqu'il eut eſpéré, qu'en conſidération de S. M. la Séréniſſime Reine, ſa bonne Maitreſſe & ſous ſon autorité il pourroit jouir d'un privilège, que tous les Rois & Princes accordoient réciproquement à leurs Domeſtiques.

(1) Dans ſes Mém. pag. 353-355.

L'an 1661.

*Vous m'avez rendu un ſervice très-agréable en m'envoïant ce papier mal fondé de l'Evéque d'*Abo: *& bienque la diligence que vous y avez emploiée ſoit un effèt de votre devoir, je ne laiſſe pas pourtant de vous en remercier & de vous en rendre compte, comme ſi j'étois obligée de le faire. Je vous aſſure que les abſurdes menſonges dont ce papier eſt rempli ne m'ont cauſé que du mépris pour l'auteur, le jugeant indigne de ma colère. Il ſe détruit lui-méme par ſes menſonges. Car la* Suède *qui me connoit, ſait aſſez que je ſuis incapable de faire des baſſeſſes, & d'uſer de termes honteux & que par conſéquent l'auteur ne peut ſoutenir les menſonges qui ſont ſortis de ſa boutique. Certes je ne crois pas qu'une ſemblable ſottiſe puiſſe avoir aucun poids à mon deſavantage, ni en* France, *ni en* Eſpagne, *ni en* Italie. *Je ſuis bien connuë & mon viſage ne ſe peut troubler par les blaſphémes d'un Prêtre Luthérien. Faites paſſer cette bagatelle pour une raillerie en la compagnie de tous ceux qui vous en parleront, & attendez avec patience quel ſalaire il en recevra: car ce ſerpent ne mordra pas longtems, & ſon venin lui étant oté il ſera rendu doux comme un agneau. Je m'étonne fort que les Allemans, qui ne manquent pas d'eſprit, ſe puiſſent réſoudre d'ajouter foi à ces faux bruits. Ne prenez pas la peine de les desabuſer, donnez leur le tems de s'endormir dans ces folies. Les fumées du vin s'étant évaporées, ils auront une meilleure vûë, & le tems qui digére tout pendant qu'ils s'enivrent, leur fera voir la vérité. Je vous aprens, ſi vous ne le ſavez pas, que le Roi de* France *eſt mon ami, non mon Protecteur, & que les perſonnes de ma condition ne reconnoiſſent que Dieu en cette qualité. Je lui ſuis obligée, je l'avoue avec joïe, mais ſon amitié m'a été moins néceſſaire en* Suède *que partout ailleurs. On me connoit, & il n'y a perſonne, pour téméraire qu'il ſoit, qui oſât manquer au reſpect qui m'eſt dû. Du reſte je ſerai encore auſſi longtems ici, que la néceſſité de mes intérêts, qui vous ſont connus, le réquerra, & ſi je part vous me verrez infailliblement à* Hambourg *quand je le trouverai bon, ou plûtôt quand mes intérêts le permettront: car vous ſavez, que ſi je les perds de vûë, ſans y avoir mis la dernière main, toute la peine que j'ai priſe ſera perduë. C'eſt pourquoi ne vous tourmentez pas, & conſolez mes pauvres Italiens, leſquels comme étrangers, ſeront aſſez fols pour s'affliger de ces bruits; ſi vous voïez* Adami *il vous dira la vérité de tout ce qui ſe paſſe ici, & priez Dieu que je ne ſois jamais plus malheureuſe que je ſuis maintenant. Il eſt vrai que le deſir de m'en retourner à* Rome *me donne quelques inquiétudes,*

des, mais je les donne à la diſpoſition de mes affaires &c. Adieu. L'an 1661.

à Norköping le 13 Février 1661.

CHRISTINE ALESSANDRA.

Le Teſtament du feu Roi eſt réglé & on fait ſes Funérailles.

On régla dans la Diète, dit le Chevalier de *Terlon*, la Régence & le Teſtament du feu Roi, & quoique ce Prince en mourant eut dit, qu'il vouloit que le Prince *Adolphe* fut Connétable, & le Sénateur *Flemming* Grand Tréſorier; la Diète en ordonna autrement, & mit en leur place le Maréchal *Kagge* & le Sénateur *Bonde* (a). La Régence étant établie & toutes choſes réglées prudemment en cette Diète, on fit les funérailles du feu Roi, avec beaucoup de pompe & de magnificence. La Reine *Chriſtine* fut conduite dans la proceſſion par le Prince *Adolphe-Jean*, mais elle ſortit avec les ſiens de l'Egliſe ſans entendre le ſermon funèbre & fut reconduite par l'Ambaſſadeur de *Terlon*.

Quelque tems après cette cérémonie, continue Mr. de *Terlon*, je pris mes audiences de congé. Mais la Reine *Chriſtine* me fit différer mon départ, ſouhaitant que j'euſſe l'honneur de faire une partie du voïage avec elle. Le jour étant venu pour ſon départ, on lui rendit les mêmes honneurs qu'on lui avoit faites à ſon entrée: ce que les uns firent avec bien de la joïe, & les autres, dont le nombre étoit bien plus grand, la virent ſortir de *Suède* avec beaucoup de triſteſſe & de douleur. Leurs Majeſtés de *Suède*, la Régence, pluſieurs Sénateurs, & quantité de Dames l'accompagnérent hors de la ville, & le Grand Amiral *Wrangel*, le Grand Chancelier, le Maréchal *Linde*, le Comte *de Tott* & pluſieurs Sénateurs, furent juſqu'à quatre lieuës de *Stockholm*, où on lui donna à ſouper. Le lendemain cette Princeſſe en continuant ſa route alla chez le Prince *Adolphe*, qui l'attendoit pour la régaler à ſon paſſage. Ce qu'il fit fort ſplendidement. De-là elle alla à *Norköping*, qui lui appartient & y demeura le reſte de l'hiver. Ce fut-là, dit le Chevalier de *Terlon*, en finiſſant ſes mémoires, où je pris congé d'elle. Je lui laiſſai le Sr. *Vacquier*, mon Aumonier, pour lui dire la Meſſe, dont la Reine ſe loua comme d'un très-homme de bien.

Chriſtine étant à Norköping & enſuite à Hambourg travaille de-là à régler ſes affaires avec la Régence de Suède.

Pendant que cette Reine fut à *Norköping*, elle tâcha de régler ſes affaires domeſtiques, avec la Régence, le mieux qu'elle pût: Entr'autres elle écrivit à ſon Gouverneur Général de *Bååth* la lettre ſuivante.

CHriſtina Alexandra &c. Troman General Gouverneur wälborne Herr Sewedt Bååt. Hermed afreſer nu architecteuren Nicodemus Teſſin *åt* Stockholm, *ſedan han mig herſamma ſtä-*

Chriſtine Alexandra &c. A notre féal Noble Mr. *Sevedt Bååt* Gouverneur Général de nos Domaines. L'Architecte *Nicodème Teſſin* s'en retourne d'ici à *Stockholm*, après m'avoir donné des éclairciſſemens néceſ-

ſai-

(a) Pufend. *de R. S. Libr. VII.* §. 2. Parival *l. c. T. III. p.* 226. Theatr. Eur. *ad b. ann. p.* 76. & Gal. Gualdo *Hiſt. di* Ferdinando *III. T. I. p.* 611.

L'an 1661.

ſtädes nöiachtigt beskedh gifwit haſwer, af det ſom iag hans underrättelſe har nödigen pröfwat: och ſåſom iag mycket gerna ſee skulle, at Bygningswerket wid Borgholm *måtte igen komma at gå för ſig, och i det närmaſte nå des perfection, alt därföre är min nådige willje at j hos Kongl. Regeringen flitigen påminnelſe göre, det, tilfölje af des mig skrifteligen gifne reſolution, wiſſe medel därtil måge oförtöfwat blifwa deputerade, förmedelſt hwilke, ſamma bygning, må des werbörliga framgång winna kunna, hwarutinnam mig af Eder en angenäm tienſt bewiſes, efterſåſom Jag, jämwäl ock will, at J af mine medell låthe betala och tilſtälla bemälte* Teſſin, *ſå myckit, ſom J pröfwa kunne honom både i dit-och åter reeſan, uti skiutz ferd och förtäring, ſig haſwa föromkåſtadt. Och iag befaller Eder i det öfrige Guds trogne beskydd, til all god wälgång. Datum* Norköping *den* 21 *Januarii A.* 1661.

CHRISTINA ALEXANDRA

JOACHIM STROPP.

faires ſur ce que j'ai requis de lui (*). Et comme je verrois avec plaiſir, que l'on reprît la réparation des bâtimens à *Borgholm*, afin de les perfectionner au poſſible; c'eſt pourquoi je vous ordonne gracieuſement de faire des remontrances réïtérées à la Régence Roïale, afin qu'en conſéquence de la réſolution qu'elle m'a donnée par écrit, elle envoïe au plûtôt les ſommes néceſſaires pour achever ces bâtimens. Vous me rendrez par-là un agréable ſervice, comme j'entends auſſi, que vous faſſiez païer & compter de mon argent au dit *Teſſin*, autant que vous jugerez qu'il aura dépenſé pour faire ce voïage & pour ſon retour, y compris les chevaux de relais & ſa nourriture. Sur cela je prie Dieu qu'il vous ait en ſa ſainte garde & qu'il vous faſſe proſpérer. Donné à *Norköping* ce 21 Janvier 1661.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Joachim Stropp.

Mais

(*) Ce même *Nicodéme Teſſin* portoit le titre d'Ingénieur l'an 1647. qu'il fut envoïé à *Elfkarleby* pour bâtir un pont ſur la rivière qui y paſſe (1). L'an 1658. le Baron de *Båät* le recommanda à la Reine pour lui faire obtenir une penſion de deux ou trois cens Ecus, pour avoir perfectionné un bâtiment dans l'Iſle d'*Oelande*, compriſe dans les Domaines de *Chriſtine* & l'an 1674. il mourut Architecte & Echevin de la Ville de *Stockholm* (2).

(1) V. les Régitres du Gouvernement d'*Upſal* de cette année où ſe trouve la lettre de *Chriſtine* en original à ce ſujet.

(2) V. les Régitres de *Båät* Part. II. pag. 44. & *Rudlings* Deſcr. de *Stockh.* p. 47. &. au ſuppl. p. 622.

Mais ne pouvant pas réuſſir en ce qui lui tenoit le plus à cœur, ſavoir l'éxercice de ſa Religion, elle lui écrivit là-deſſus une autre lettre aſſez vive & menaçante, que voici. L'an 1662.

MOnſieur Bååt. Je ſuis étonnée du procédé de la Cour, & ſachant que j'ai mérité quelque choſe de plus doux & de plus civil, je fais un dernier effort pour adoucir la bizarrerie de mes ennemis. Emploiez-vous auprès du Sénat & faites-le ſouvenir que s'il m'arrive un affront, la honte en ſera pour le Roi & pour l'Etat plus que pour moi. Si les Miniſtres étrangers n'avoient aucun privilége, je ne me plaindrois pas, mais que je ſois traitée plus mal que le plus petit Miniſtre étranger, c'eſt ce qui répugne à la Raiſon, au Droit des Gens & à toutes les Loix divines & humaines. Je ne puis ni ne veux m'oppoſer à la violence que par des priéres, mais enfin faites-les ſouvenir de leur propre honneur, & qu'ils ſe ſouviennent que quelque malheureuſe que je ſois, je ne puis jamais devenir leur ſujette. Je leur abandonne mon bien & ma vie, & ne demande autre grace, que de pouvoir ſortir de Suède *ſans voir bleſſer mon honneur & violer le Droit des Gens, qui doit être ſi ſacré envers les perſonnes de ma condition. Qu'ils m'ôtent plûtôt la vie à moi & à mes gens, & qu'ils ſe ſouviennent que la mort me ſera moins rigoureuſe que le deshonneur & l'affront qu'ils me feront en violant le Droit des Gens en ma perſonne ou en celles de mes domeſtiques. Je ſuis plus criminelle que mes pauvres domeſtiques, & vous verrez, que je hazarderai la vie pour eux, en conſervant ma religion. Que fais-je autre choſe que de confirmer tous les jours ce que j'ai promis aux Etats de n'avoir jamais aucune prétention ni eſpérance à l'avenir, puiſqu'il ſuffit de profeſſer la Religion Catholique pour n'avoir plus rien à eſpérer en* Suède. *Au nom de Dieu empêchez que la Nation* Suédoiſe *ne ſe rende abominable par une action ſi indigne que de manquer de reſpect à une Princeſſe qui ne l'a pas méritée. Mais au nom de Dieu hâtez-vous de remettre mon argent, afin que je puiſſe ſortir au plûtôt de ce païs, où je ſuis ſi cruellement perſécutée; car je vous aſſure, que ſi mon argent étoit remis, je ne demeurerois pas une heure en ce lieu, & que j'aimerois mieux mourir miſérable ailleurs, que de vivre en* Suède *ſujette à recevoir tous les jours des affronts. J'attendrai vos réponſes, & ſi l'on viole tous droits divins & humains, enfin ſi l'on oublie ce que l'on me doit, je ſouffrirai cet affront avec tant de conſtance, que j'en tirerai de la gloire pour moi & de la honte pour eux, qui ſera ſuivie*

L'an 1661.

d'un repentir, qui peut-être leur prendra trop-tôt, & je m'aſſure que les Etats mêmes, qui ont permis aux Miniſtres étrangers ce que l'on me diſpute à moi, trouveront étranges les procédures de la Régence, & auront peut-être quelque compaſſion de me voir maltraité contre la raiſon & le droit des gens, qui ſont plus anciens que vos loix, qui vous cauſeront mille malheurs, que vous ne prévoïez pas à préſent, & que le tems vous fera voir, puiſqu'elles ne vont qu'à empêcher la grandeur & la proſpérité de la Suède. *Je ſouhaiterois de pouvoir la garantir de tous ces malheurs au prix de mon ſang & de ma vie. Si vous aimez mon ſervice & mon contentement, tâchez de diſpoſer mes affaires de façon, que je puiſſe ſortir au plûtôt d'ici, car je vous jure ſur mon honneur, que dès qu'elles ſeront rangées je n'y reſterai pas une heure.*

Norköping le $\frac{7}{17}$ Mars 1661.

CHRISTINE ALEXANDRA.

A la fin, la Régence tâcha de la contenter autant que les Réſolutions, que les Etats du Roïaume venoient de prendre à ſon égard, le lui pouvoient permettre. Voici comment *Chriſtine* s'en explique dans la lettre cijointe (*).

MOnſieur Bååt. Je viens de parler au Comte Gualdo *qui m'a fait le récit des conférences qu'il a euës avec ceux de la Régence pour l'affaire qui vous eſt connuë. Je ſuis très-ſatisfaite de la réponſe que l'on m'a donnée. Et quoique raiſonnablement j'en pourrois eſpérer une meilleure, je ne me plains pas. Je vous prie de demander un paſſeport à la Régence pour l'homme que vous ſavez, afin qu'il puiſſe paſſer ſans crainte. Je l'envoïerai auſſi-tôt que je l'aurai reçu, & je partirai moi-même dans peu de jours. Je vous prie, hâtez-vous de vous rendre ici au plûtôt, afin que je puiſſe vous parler avant mon départ, & apportez-moi de l'argent pour mon voïa-*

(*) On voit par une autre lettre de *Chriſtine* à Mr. de *Bååt*, que le Comte *Galeazo Gualdo* étoit en ce tems-là en *Suède*, chargé de quelques affaires pour la République de *Veniſe*, alors en guerre avec le *Turc* (1). L'année ſuivante il eut une pareille commiſſion à la Cour de *France*, où il fut auſſi envoïé de la part de la Reine, comme il le marque lui-même dans ſon hiſtoire de l'Empereur *Léopold*, en s'égarant pourtant dans le récit qu'il y fait du ſéjour de *Chriſtine* en *Suède* (2).

(1) Elle eſt du 18. Févr. dans les Régîtres de *Bååt* p. 289.

(2) L. c. Libro VI. pag. 611 & 612.

voïage; car auſſitôt que j'en aurai, je partirai ſans attendre une heure. Je deſire fort de vous voir avant que de partir. Adieu. Norköping ce 16 *Mai* 1661. L'an. 1661.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Aïant mis ordre à ſes autres affaires *Chriſtine* reprit le chemin de *Hambourg* à l'entrée du mois de Mai l'an 1661 (*). Avant que de partir, elle fut régalée du Prince *Adolphe-Jean*, dont elle lui fit ſes remerciemens dans les deux lettres ci-jointes

De *Norköping* le 13. d'*Avril* 1661.

MOn Couſin. Je ſerois au déſeſpoir d'être cauſe que la fête, que vous préparez, fut troublée en ma conſidération, & puiſque l'on ſouhaite que Vous la différiez, je Vous prie auſſi de donner cette ſatisfaction à vos amis. Je ſerois ravie de pouvoir différer mon voïage juſques au mois de Mai: mais mes affaires ne me permettant pas de différer plus longtems mon départ, m'obligent d'une néceſſité abſoluë de me rendre au plûtôt à Hambourg. *J'eſpére que vous recevrez mes excuſes auſſi bien que celles de ces Meſſieurs, & que Vous me permettrez de partir, ſans vous cauſer autre incommodité que celle de vous dire adieu par une lettre, que je vous écrirai avant que de partir, pour vous aſſurer que je ſuis*

Mon Couſin

Votre très-affectionnée & véritable Amie & Couſine

CHRISTINE ALEXANDRA.

Je.

(*) Au départ de la Reine de *Suède*, Mr. *Heinſius* la rencontra près de *Halmſtad*, où elle s'arrêta un jour. Il ſe loua fort de la réception gracieuſe qu'elle lui fit: & voici ce qu'il écrit à Mr. J. Fr *Gronovius* de cette entrevûë: „ *Occurri in ipſa via Reginæ noſtræ, quæ invitum quodammodo compulerit ad relegendum leucarum quatuor Suecicarum iter.... adfui illi aſſiduus & una pranſus ſum....* Hamburgi *in proximum autumnum eſt moratura: inde per* Bataviam *noſtram iter Romanum meditatur. Mores & ſermones ſatis compoſitos præ ſe ferebat, tum literarum quoque amorem.... Omnia ex ſententia apud illam cum mihi ceſſerint, illud unum parùm pro exſpectatione contigit quod in ære meo ſe eſſe non quidem inficiabatur, ſed diſſimulabat... De ſucceſſore ſuo ſic loquebatur non ſemel, ut notis minime occultis ejus odium proderet. Præſertim temeritatem ejus culpabat, ſtultitiam ut verbis ejus utar, qui noſtros homines infenſos ſibi reddidiſſet & cum illis navali certamine auſus eſſet congredi. De proelio Fionico laudabat fortitudinem & bellandi peritiam in milite noſtro, tum addebat ἀ δεῖνα, primum omnium orbi univerſo revelaſſe horribile arcanum. Suecos videlicet non eſſe invictos* (1)". Tout ceci fait aſſez voir qu'elle ne ſortit pas contente de *Suède*. Entrevûë de *Chriſtine* & de *Heinſius*.

(1) *Burman* Syll. Epiſt. T. III. p. 454 & 455.

L'an 1661.

Je vous prie d'embraſſer ma Couſine, la Princeſſe votre femme de ma part, pour l'aſſurer de la tendreſſe de mon amitié.

Norköping le 20 d'*Avril* 1661.

MOn Couſin. Je me rendrai auprès de vous pour le tems que nous avons concerté, puiſque Vous le ſouhaitez ainſi. Il me ſemble pourtant, que je ne ſerai propre qu'à vous importuner. Mais puiſque vous le voulez, il faut s'y réſoudre. Je Vous prie d'excuſer toute l'incommodité que je Vous donnerai, Vous ſouvenant que je ſuis & ſerai

Mon Couſin

Votre affectionée & véritable amie & Couſine

CHRISTINE ALEXANDRA.

Quelques mois après elle lui fit réponſe au ſujèt de l'argent que le Prince avoit à prétendre du Sr. *Daviſſon* Sécrétaire de la Reine (*a*). Elle lui fit comprendre le mauvais gré qu'elle lui ſavoit, d'avoir fait citer ſon domeſtique *Daviſſon* devant un Tribunal de *Suède*, comme elle le marqua dans la lettre que voici.

MOn Couſin. J'ai reçu la votre du 4me Juillet & ce que Vous me mandez touchant la ſomme que Vous doit mon Sécrétaire Daviſſon. *Sur quoi je Vous puis dire, qu'après lui en avoir parlé, j'ai trouvé en lui une promtitude à vous la païer ſi grande, que je ne doute nullement qu'il ne vous eut déja ſatisfait, s'il eut eu des moïens pour le faire, leſquels je lui faciliterai d'autant plus, que je deſire que vous aïez ſatisfaction au plûtôt, & pourvoirai à ſon établiſſement enſorte qu'il lui ſera plus aiſé de vous contenter, qu'il ne lui a été par le paſſé. Il Vous plaira donc d'avoir encore quelque patience & de vous aſſurer que vous en ſerez entièrement ſatisfait. Je vous en veux être caution. Quant à l'excuſe que Vous me faites d'avoir fait citer ledit* Daviſſon *devant le Tribunal de* Suède, *je la reçois comme une preuve du reſpect que vous me portez & je veux croire après tant de marques que vous m'en avez données, que vous n'euſſiez pas voulu y manquer, ſi vous euſſiez été informé qu'il étoit à mon ſervice. Au reſte ſoïez aſſuré que je vous ferai avoir ſatisfaction & que je Vous donnerai des marques de l'amitié, dont je fais*

(*a*) *Mém. de* Terlon *pag.* 354.

fais profession envers Vous, quand les occasions se présenteront de Vous faire voir que je suis L'an 1661.

Mon Cousin

Votre plus affectionnée Cousine & véritable Amie

Hambourg ce 10 Sept. 1661.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Christine de retour à *Hambourg*, y demeura assez longtems pour faire des Réfléxions sur tout ce qui s'étoit passé à son égard en *Suède*. Quelques-uns à la vérité eussent mieux aimé, qu'elle s'y fut arrêtée tout-à-fait & qu'elle y eut consommé ses revenus au profit du païs: mais d'autres jugeoient son éloignement plus nécessaire à l'Etat, pour couper racine à toutes les factions, que sa présence y auroit pû exciter (*a*). Pendant le séjour de près d'un an qu'elle fit à *Hambourg* le principal objet de sa correspondance roula sur l'arrangement de ses affaires en *Suède* & le réglement de ses revenus. De cette nature est le Contract qu'elle passa avec son Résident *Téxeira* pour se faire païer promptement l'argent qui lui étoit nécessaire. Le voici (*).

„ Moi *Manoël Téxeira*, je fais savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que „ j'ai contracté avec Sa Majesté la Séréniſſime Reine de *Suède Christine Alexandra*, touchant la subsistance de Sa Majesté dans la forme qu'il suit.

„ 1. Sa Majesté se contente que les remises qui viendront de *Suède* jus„ qu'au prémier jour d'Août 1661. soïent emploïées pour me païer de l'a„ vance que j'ai faite de dix neuf mille cent & cinquante quatre Rs. trente „ & un sols, & de celle que je ferai encore jusqu'au dit prémier jour „ d'Août, & en cas que lesdites remises ne suffisent pas à me païer de ce„ la, Sa Majesté me permet de compter l'intérêt de ce que j'aurai avan„ cé jusqu'au dit jour le 1. d'Août 1661. à six pour cent.

„ 2. Comme le Contract touchant la subsistance de S. M. doit prendre „ toute sa vigueur de part & d'autre au prémier jour d'Août 1661. Sadite „ Majesté s'est obligée de me faire païer depuis ce dit jour jusqu'au 1. jour „ d'Août 1662, ce qui est un an, & ainsi consécutivement tous les ans „ tant que ce contract sera en sa vigueur, cent & sept mille Rs. par an, „ qui sont maintenant les revenus assurés de Sa Majesté. Laquelle som„ me Sa Majesté me fera païer par le Gouverneur Général de ses domai„ nes, qui s'obligera de la remettre à moi ou à mes ordres, de tems en „ tems, commençant dudit 1. d'Août 1661. & de faire ensorte qu'à la fin „ de l'an, j'aïe effectivement toute la dite somme.

„ 3. Surquoi moi *Manoël Téxeira*, je m'oblige en vertu de la pré„ sente, dans la meilleure forme de faire païer à Sa Majesté, ou „ à ses

(*a*) Parival *l. c. Tom. IV. Chap. VIII. p.* 367 *&* 368.

(*) Tiré des Régitres du Sénateur *Bååt* pag. 416. &c.

L'an 1661.

„ à ſes ordres, en quel lieu qu'il lui plaira, au prémier jour de chaque
„ mois préciſément huit-mille Rs. par mois, & de commencer ce dit pa-
„ ïemment au prémier jour d'Août 1661. ſans regarder au retardement des
„ lettres de change de *Suède*.

„ 4. Puiſque la ſomme de huit-mille Rs. par mois ne ſe monte qu'à nonan-
„ te & ſix mille Rs. par an, & qu'il y a encore onze mille Rs. de plus,
„ qui font le complément de cent & ſept mille Rs. par an, je m'oblige de
„ païer de ces onze mille Rs. l'intérêt de la dette que Sa Majeſté a ſur ſes
„ pierreries aux Païs-Bas de ſix en ſix mois, à ſix pour cent, laquelle det-
„ te ſe monte en capitale à quarante ſix mille neuf cent nonante neuf Rs.

„ 5. Après que j'aurai païé l'intérêt de cette dite dette, Sa Majeſté ſe
„ contente que je me ſerve de ce qui reſte encore des dits onze mille Rs.
„ & de ce qui proviendra de plus des revenus de Sadite Majeſté pour me
„ païer de ce que j'aurai avancé.

„ 6. Quand je ſerai ſatisfait de mes avances, je m'oblige d'emploïer tous
„ les ans les onze mille Rs. & ce que les Domaines de S. M. porteront de
„ plus, à païer la dette que Sa M. a ſur ſes pierreries aux Païs-Bas, & a-
„ près que la dite dette ſera tout à fait païée, & que les joïaux de S. M.
„ ſeront entièrement déchargés & libres, de faire païer à S. M. ou à ſes
„ ordres, où il lui plaira, de quatre mois en quatre mois, les onze mille
„ Rs. & les ſurplus de ſes revenus.

„ 7. Sa Majeſté s'eſt auſſi déclarée, que quand à cauſe des huit-mille Rs.
„ que j'aurai fournis par mois, je ſerai en avance de ſix mois; elle m'ac-
„ corde l'intérêt à quatre pour cent, de la ſomme de laquelle je ſerai en
„ avance, & que s'il arrivoit par quelque accident, ce qui hors de là, eſt
„ tout à-fait impoſſible, que toutes les remiſes des revenus de Sa Majeſté
„ vinſſent à manquer; je ne ſerai pas obligé d'avancer plus que deux mois.

„ 8. Puiſque Sa Majeſté m'aſſure qu'elle ne contractera avec qui que ce
„ ſoit pour ſa ſubſiſtance, avant que je ne ſois entièrement ſatisfait de ce
„ qui me ſera dû, je m'oblige d'accomplir ponctuellement ce contract en
„ toutes ſes clauſes & m'engage à ne point manquer à ce à quoi je me ſuis
„ obligé.

„ En foi de quoi j'ai ſigné la préſente de ma main & j'y ai appoſé mon
„ Cachet fait à *Hambourg* le 8 Juillet 1661.

L. S.

Manoël Texeira.

Si ſes revenus ordinaires de deux cent mille écus par an ſe trouvent ici réduits à cent ſept mille écus, c'eſt, que ſes domaines avoient ſouffert conſidérablement dans la guerre que la *Suède* venoit de finir, & que non ſeulement ſes Gouverneurs & autres Officiers *Suédois*, mais auſſi pluſieurs Penſionaires furent païés du ſurplus de ſes revenus (*).

Pour

(*) Elle ſe plaint amérement dans pluſieurs de ſes lettres du peu de fidélité de ſes Officiers,

Pour ſe délaſſer l'eſprit elle alla quelques fois à *Bréme* & à *Verden*. Comme ces Etats dépendoient alors de la Couronne de *Suède*, on lui fit par-tout de grands honneurs. Elle y fut reçuë par les Magiſtrats qui lui préſentoient les clèfs. La *Bourgeoiſie*, auſſi bien que les troupes réglées, tant Infanterie que Cavalerie, étoient ſous les Armes. Retournant à *Hambourg*, elle ſe divertiſſoit dans les recherches chimiques, & ce fut-là qu'elle fit travailler chez elle le fameux Alchimiſte *Jean François Borri* (*). Ceux qui ont publié des rélations de la vie de cette Reine, la blâment hautement d'avoir dépenſé de grandes ſommes dans cette vaine ſçience. Quelques-uns de ces Ecrivains auront peut-être été fachez, de n'avoir point eu part eux-mêmes à l'argent qui avoit été ainſi converti en fumée. Mais on ne doit pas reprocher cette foibleſſe à *Chriſtine*, ſans conſidérer qu'elle l'a eu en commun avec tant d'autres Rois & Princes, qui ont épuiſé & épuiſent encore leurs tré-

L'an 1661.

Chriſtine fait travailler chez elle à la Chimie.

Officiers, nommément d'un *Appelman*, *Liewen*, *Sparre*, *Sack* &c. &c. (1) quant à ſes Penſionaires, ſa nourrice *Anne von der Linde*, ſon Précepteur l'Evêque *Jean Matthiæ*, ſes fils, les Evêques *Emporagrius* & *Enander* & le Profeſſeur *Schæfer* étoient du nombre, & furent éxactement païés: comme on le voit dans les lettres que nous venons de citer.

Ce qui porta *Chriſtine* a continuer ſes libéralités envers l'Evêque *Jean Matthiæ* & ſes Enfans, étoit autant par reconnoiſſance & tendreſſe pour ſon Précepteur, qu'à cauſe des enquêtes qu'on fit contre lui en *Suède*, étant ſoupçonné d'avoir contribué en quelque façon à la réſolution que la Reine avoit priſe de changer de Religion. Nous en avons rapporté ci-deſſus des circonſtances (2), & nous ajouterons ici, que les ennemis de l'Evêque ne l'aïant pas pu convaincre d'y avoir eu aucune part, lui firent d'autres quérelles, qui au fond ne vouloient rien dire, ſi on n'eut pas eu envie de le perdre. Celui, entr'autres, qui ſe préta le plus à cette belle manœuvre, étoit un des Subalternes de l'Evêque. Il s'appelloit *Fogdonius*, Doïen du Chapître de *Strängnäs*. homme ſordide & plein de ruſes & de baſſeſſes. On en peut juger par ce trait de ſon caractère. Voulant s'allier dans la précédente Maiſon Epiſcopale de ce Diocéſe, où il eut un refus, il s'en alla tout droit à *Stockholm* & épouſa la prémière ſervante qu'il rencontra dans la rue en entrant dans la Capitale. Tout le monde s'en moqua comme de raiſon. Mais notre Doïen pour ſe faire valoir par quelque endroit, fit un complot avec ſes Confrères du Conſiſtoire pour accuſer leur propre Evêque de pluſieurs fautes commiſes dans l'adminiſtration de ſa charge. L'Evêque ſe juſtifia en homme d'honneur & de probité, en faiſant voir, que tout ce que ces Gens-là mettoient ſur ſon dos n'étoit que des calomnies controuvées & deſtituées de vérité. Les Actes en Manuſcrits, écrits par Mr. *Peringer* & qui ſe conſervent parmi ceux de *Palmskōld* & du Conſiſtoire de *Strängnäs*, font voir toute cette trame au doit & à l'œil. Il ne ſe pouvoit pourtant autrement que le Vénérable Evêque n'en eut beaucoup de chagrin, ſurtout en s'apperçevant que ſes Adverſaires étoient ſoutenus de plus haut, où les innovations, dont il fut accuſé de vouloir introduire dans ſon Diocéſe, lui furent miſes à charge. Ce fut donc pour ſe débarraſſer de toute pourſuite ultérieure, qu'il ſe demit de ſon Evêché, & paſſa le reſte de ſes jours en repos, en jouiſſant des bienfaits de *Chriſtine*, qui ne le laiſſa manquer de rien.

(*) Mr. *Bayle* & *Moreri* parlant de ce *Borri* diſent (3), qu'il ſe ſauva d'*Amſterdam* en 1661. & ſe retira à *Hambourg* où étoit alors la Reine *Chriſtine*, ſe mit ſous ſa protection & lui perſuada de hazarder bien de l'argent pour le travail du grand œuvre: ce qui n'abou-

Du Chimiſte *Borri*.

(1) V. le I. Tome de ces Mémoires p. 320. & 506.

(2) V. Ses lettres au Sénateur *Bååt* du 2. Mars du 6. & 11. Mai & du 17. Déc. 1661. dans leſdits Régitres Part. II. pag. 38. 44 & 519. Item ſa lettre à Mr. *Charles Sparre* du $\frac{7}{17}$ Août 1661. dans la Bibliotheque d'*Upſal*.

(3) Dans leurs Dict. Hiſtor. art. *Borri*.

L'an 1661.

trésors à rechercher la pierre Philoſophale (*). Ou peut-on trouver extraordinaire, qu'une Princeſſe, qui poſſédoit de ſi grandes lumières, & qui vouloit ſavoir tout, ait eu la curioſité, dans le loiſir qu'elle avoit, de rechercher ce que c'étoit que la Chimie & l'Alchimie?

Chriſtine eſt ſenſible au malheur du Comte *Ulfelt.*

Dans ce tems-là *Chriſtine* écrivit au Comte *Ulfelt* la lettre ſuivante. Car quoique nous n'aïons pas pû en découvrir préciſément la date nous ne croïons pourtant pas nous tromper, en ſuppoſant, qu'elle lui a été écrite l'an 1661 dans le tems que la Reine demeuroit à *Hambourg.* Nous la donnons ici ſur la copie qui en a été tirée des Archives de *Suède.*

MOnſieur Ulfelt. *Je ne Vous écris pas pour vous plaindre dans l'état où vous êtes, ne pouvant vous rendre pour le préſent aucun office, qui ſoit digne de moi. Je ne m'amuſerai pas à Vous inquiéter par des plaintes, qui me ſemblent indignes de vous. Je ſuis perſuadée que la priſon ni la mort n'ont rien de ſi affreux que l'on ne puiſſe trouver en ſoi-méme de quoi s'en conſoler, & je crois que quand on a le cœur fait comme le vôtre, l'on eſt rarement malheureux, lorſque l'on n'eſt pas coupable. Je vous écris donc ſeulement pour vous aſſurer que la fortune, en vous ôtant la liberté, ne vous a pas ôté mon eſtime, ni mon amitié. Et pour vous prier de me*

n'aboutit à rien. Il paſſa enſuite à *Coppenhague* & inſpira une forte envie à Sa Majeſté *Danoiſe* de faire chercher la Pierre philoſophale. Il aquit par ce moïen les bonnes graces de ce Prince, pour qui il avoit auſſi écrit *inſtruzzioni politiche al Rè di Danemarca:* mais il devint très-odieux à tous les Grands du Roïaume. Immédiatement après la mort de ce Roi, auquel il avoit fait faire des dépenſes infinies, il ſortit de *Dannemarck* de crainte d'y être mis en priſon. Un autre Auteur ajoute qu'il fit dépenſer au Roi de *Dannemarck* des millions d'écus dans cette eſpéce de frénéſie: l'aïant induit à faire fabriquer une Maiſonette portative de bois avec tous les inſtrumens néceſſaires pour le grand œuvre. Quand le Roi alloit d'un endroit à l'autre, il faiſoit toûjours tranſporter cette maiſon avec lui, tirée par des bœufs (1).

De la Pierre Philoſophale.

(*) Mr. *Köhler* appelle le grand œuvre ou l'Alchimie un *Furſten-luſt* c. à. d. un plaiſir de Princes, en rapportant les éxemples de quatre Empereurs & de pluſieurs Princes d'*Allemagne*, dont quelques-uns y ont emploïé plus de tems qu'au gouvernement de leurs Etats, & y ont diſtillé de grands tréſors (2). L'auteur d'un livre intitulé les *Caprices de l'Imagination* a joliment diſcuté cette matiére (3). Il cite un endroit de *Moncony* où il parle de la vraie poudre de projection, que Mr. le Comte *Königsmark* doit avoir trouvée à la priſe de *Prague* l'an 1648. On garde un précieux Manuſcrit in fol. avec des belles peintures dans la Bibliothéque de *Caſſel* & d'*Oxford*, qui a appartenu autrefois à l'Empereur *Rodolphe*, où le grand œuvre doit être contenu. L'une & l'autre de ces Bibliothéques prétendent de poſſéder le véritable Mſcr. en original. Celui qui lira avec attention un traité en *Anglois* intitulé *Chryſopœia, being a Diſſertation on the Hermetical ſcience*, pourra ſe guérir de cette maladie Herméticale (4).

(1) V. *Agoſt. Paradiſi* Ateneo del huomo nobile Part. I. Cap. XIII. p. 50 & 51. *Holl. Merc.* Febr. 1670. p. 14. *Bruſoni* Hiſt. Lib. XXIX. p. 730. *Paſchius* l. c. p. 30. Relat. von *Engeland* p. 462. *Blocks* Anmärkn. p. 105. &c. l'*Ambaſciata di Romolo a' Romani* pag. 689-727.

(2) V. Ses *Mémz. Hiſt.* Tom. X. pag. 2. &c.

(3) V. Voïages de *Moncony* T. II. p. 378.

(4) Imprimé à *Londres* 1745. in 8.

L'an 1662.

me faire la juſtice de croire que tout ce qui ſe paſſe dans l'affaire de Bart, *a été fait plûtôt pour votre intérêt, que pour le mien, & qu'il m'a fallu mettre cette terre à couvert pour moi, afin qu'elle ne fût pas entièrement perduë pour vous, ſi la fortune & vos ennemis ſe laſſent un jour de vous perſécuter. Je ne puis m'expliquer plus clairement pour cette fois, Vous me connoiſſez aſſez pour me croire incapable d'une baſſeſſe & je croirois m'offenſer, ſi je me donnois plus de peine à m'en juſtifier. Après cela je vous dirai encore, que je ne ſuis pas la ſeule perſonne, qui s'intéreſſe à Vous. Monſieur le Cardinal* Barbarini *m'a témoigné par ſes lettres de ſouhaiter votre liberté, & m'a même priée de m'y emploïer. Je dois rendre ce témoignage à ce Grand Cardinal & vous dire, qu'un tel homme fait encore profeſſion d'être votre ami. Je ſouhaiterois de trouver occaſion de vous ſervir utilement, & vous aſſure, que je m'y emploïerois avec toute affection. Le tems qui apporte du remède à tous les maux, en produira auſſi à ce que j'eſpére à l'égard de ceux qui vous perſécutent, & donnera à vos amis la joïe de vous voir en liberté. Vous le devez même eſpérer de la clémence, & de la généroſité du Roi qui vous tient en ſon pouvoir, quand il connoitra que vous n'êtes pas capable de lui être ingrat, après qu'il vous aura fait une grace ſi ſignalée. Pour moi, ſi j'étois capable d'obtenir de lui cette faveur, je me rendrois volontiers votre caution auprès de lui, afin qu'il ne mît jamais vôtre fidélité ni vôtre reconnoiſſance en doute. Quoiqu'il en arrive, le tems vous fera connoitre, que je vous conſerverai toute ma vie l'amitié que je vous ai donnée.*

CHRISTINE ALEXANDRA.

On conviendra facilement que cette lettre eſt belle, & qu'elle renferme de grands ſentimens. Nous avons touché ci-devant quelques circonſtances qui regardent ce Comte, pendant que *Chriſtine* étoit encore ſur le Trône. La vie & le ſort de ce Seigneur infortuné fourniroient ample matière à une digreſſion. Mais comme pluſieurs auteurs en ont publié des relations étenduës, qui ſont entre les mains des curieux (*a*), nous ne toucherons ici que quelques faits bien conſtatés ſelon le rapport de perſonnes dignes de foi. Mr. *Terlon* dit, qu'*Ulfelt* étoit ſi bien auprès du Roi *Charles-Guſtave*, qu'il l'avoit nommé Commiſſaire de la part de la *Suède* aux négociations de *Coppen-*

(*a*) *V.* Holl. Merc. *ad ann.* 1661. 1663 & 1664. *paſſim.* Aitzema *l. c. ad ann.* 1660. 1661. & 1663. *p.* 574. 843. & 1064. *&c. item le Comte d'*Ulfelt *par de* la Valette. *item Relation einer Reiſe nach* Engeland *p.* 456. *&c.* Holberg Dän. *Hiſt. p.* 345. *&c.* & *T. III. p.* 565. Höyers Dän. *Hiſt. ad h. ann. item* Parival *Hiſt. T. V. p.* 141. *&c.* Des Roches *Hiſt. de* Dann. *T. VI. p.* 12. 28. & 234. *&c. item Mém. de* Terlon *p.* 187. 301. *&c.*

L'an 1662.

penhague en 1658, mais qu'à ſon inſtance, (de lui *Terlon*,) le Roi avoit mis le Sr. *Coyet* à ſa place, pour ne point donner le chagrin au Roi de *Dannemarck* de voir un de ſes ſujets, qui étoit mal avec lui, traiter dans le lieu de ſa Réſidence pour ſes ennemis, & braver ſon Souverain, qui étoit dans le malheur & dans l'infortune.... Que malgré la confiance que *Charles-Guſtave* avoit en *Ulfelt*, il eut lieu de le ſoupçonner bientôt après, de l'entrepriſe que le Roi de *Dannemarck* avoit formée pour ſurprendre la fortereſſe de *Malmö*: que c'étoit la raiſon pour laquelle le Comte *Ulfelt* fut arrêté avec quelques *Bourgeois* de la ville, qui étoient d'intelligence avec les *Danois*: nous avons en main une lettre écrite en ce tems-là, & où l'on voit de quelle manière merveilleuſe cette conſpiration fut découverte (*a*). Ce fut le 16. Septembre 1659., qu'un brûleur de chaux trouva une boëte hors de la fortereſſe, de *Malmö*, près d'une montagne à chaux, qu'on préſumoit avoir été tirée de terre & d'entre les pierres en gratant, par quelque Renard, qui y pourſuivoit des ſourris. Dans cette boëte étoient renfermés pluſieurs papiers en brouillon, contenants le projèt de remettre la Fortereſſe aux *Danois* & de réduire en cendres la flotte *Suédoiſe*, qui ſe trouvoit alors à *Landskrona*. De plus, on y trouva quatre lettres en original de l'autre côté du *Sond*, & un billet de *Corvitz Ulfelt* écrit par lui-même (*) au Chèf de la conſpiration nommé *Barthelemi Michelſon*, où *Ulfelt* marquoit que ceux qui étoient du complot fuſſent bien ſur leurs gardes. Dans l'enquête qu'en fut fait ledit *Barthelemi* avoua auſſitôt le fait. Dix ſept de ces complices furent condamnés à mort, mais eurent grace, excepté trois à qui on trancha la tête (†). La guerre entre la *Suède* & le *Dannemarck* étant finie l'année après, le Roi de *Dannemarck* demanda la liberté de ce Comte alors priſonnier à *Malmö*, comme étant compris dans le Traité. *Terlon* ajoute (*b*). Qu'*Ulfelt* ſeroit ſorti de priſon d'une manière glorieuſe pour lui, ſans l'impatience qu'il eut & ſans la croïance qu'il ajouta à quelques

(*a*) *Elle eſt écrite par Mr. le Baron.* Eric Sparre *au Gouverneur* Benoit Horn *de* Wilnäs *le* 10. *Oct.* 1650. *V.* Palmsk. *&* Pufend.

(*b*) *Mém. pag.* 112. 187. 301. *&* 302. *Hiſt.* Caroli. Guſt. *Libr. VI.* §. 52.

(*) Cela ne fut donc pas une choſe feinte, comme Mr. de *Holberg* veut faire accroire l. c. p. 557. Mr. *Höyer* dit auſſi poſitivement que *Corvitz Ulfelt* avoit trahi la *Suède*. Voïez ſon Hiſt. de *Dann.* p. 444. 456. 468. 475. &c. item *Pufend.* Hiſt. *Car. Guſt.* Libr. VI. §. 52.

Diſſimulation ſurprénante du Comte *Ulfelt* dans ſa priſon en *Suède*.

(†) Le Comte *Ulfelt* étant directement impliqué dans cette affaire fut mis en priſon avec les autres. Mr. de *Terlon* en fait le détail & dit entr'autres choſes (1). „ Ce „ priſonnier depuis le jour de ſa détention, ſçut faire le muet ſi adroitement & l'inſen„ ſible à tous les maux qu'on lui fit, qu'il fut impoſſible de tirer une ſeule parole de „ lui quand on l'interrogea pour lui faire ſon procès: & la maniére dont il a ſcû par ſa „ diſſimulation tromper ſes gardes, qui étoient toûjours près de ſon lit, où il faiſoit le „ malade, eſt une choſe preſqu'incroïable. Cependant il fit lui-même l'habit avec le„ quel il ſe ſauva à *Copenhague*, & qui fut ſa perte: car s'il eut pris confiance en ce que „ je

(1) Dans ſes *Mémoires* p. 303.

ques-avis qu'on lui donna (*) que les *Suédois* lui alloient faire ſon procès: ce qui ne pouvoit être, dit-il, puiſque j'avois reçu une lettre du Roi de *Suède*, ſur l'inſtance que je lui avois faite, par laquelle il me donna des marques de ſa bonté, m'aſſurant, qu'il étoit dans le deſſein de lui donner la liberté, & l'ordinaire ſuivant j'en reçu la confirmation par une lettre de la Reine de *Suède* avec promeſſe poſitive de ſon élargiſſement (†). Cela n'empêcha pas, continue *Terlon*, que ce Comte ne donnât plus de foi à ces faux avis, qu'à ce qu'on avoit fait pour lui. Il ſe ſauva de *Malmö*, & s'en alla à *Coppenhague*, ſans avoir une abolition de tout ce qu'il avoit fait contre le Roi de *Dannemarck* pour le ſervice de la *Suède*..... Ce Prince en ſût la nouvelle & ne fit aucune démarche qui pût faire ſoupçonner le deſſein qu'il avoit de le faire arrêter; mais il attendit, que la Comteſſe ſa femme y fut arrivée auſſi, & alors il les fit arrêter tous deux, & les envoïa dans l'iſle de *Bornholm*..... C'eſt ici qu'on livra cet infortuné Comte & la Comteſſe ſon Epouſe aux durs traitemens du Gouverneur de cette Iſle appellé *Fuchs*, qui après leur élargiſſement, fut tué par leur fils à *Bruges*. La Cour de *Dannemarck* fit enſuite faire le procès au Comte, comme aïant conſpiré contre la Maiſon du Roi pour mettre un autre ſur le Trône de *Dannemarck*. Ce Roi en écrivit en 1663. aux Etats Généraux & les pria, ſi *Corvitz Ulfelt* ſe trouvoit alors, ou qu'on pût le trouver après, dans leur territoire, de l'empriſonner & d'en donner avis au Roi, pour le faire punir de mort, à quoi il avoit été condamné (*a*). Ce Comte ne ſe trouvant plus nulle part en ſûreté, ſe retira à *Baſle*, où il paſſa quelque tems *incognito* comme Gouverneur de ſes propres fils, mais craignant d'être découvert, il ſe mit tout malade qu'il étoit dans une petite barque ſur le *Rhin* pour ſe ſauver à *Neubourg*. A peine eut il fait deux lieuës ſur cette rivière, que le grand froid aïant pénétré ſon corps déja à demi mort & privé de ſa chaleur naturelle, il finit cette vie languiſſante que ſes ennemis avoient tant de fois tâché de lui ravir par leurs perſécutions (‡). Nous finirons ce récit par

L'an 1662.

(*a*) Aitzema *l. c. ad ann.* 1663. *p.* 1066.

„ je lui avoit fait dire, ajoute le Chevalier de *Terlon*, touchant la bonté du Roi de „ *Suède* pour ſa liberté, il auroit évité la diſgrace qui lui arriva, & on ne lui auroit pas „ confiſqué ſes biens en *Suède*, comme on fit, & enſuite en *Dannemarck*.

(*) Mrs. *Bayle*, de la *Valette* & *Höyer* conviennent que ce fut ſon propre Beaufrère Mr. *de Seeſtedt* qui lui donna l'avis de s'évader, afin de l'éloigner de la Cour de *Dannemarck* où il craignoit ſon retour & qu'il ne le ſupplantât, s'il y revenoit avec l'approbation de ſon Roi. Mr. de *Holberg* pourra auſſi diſſiper le doute qu'il paroît avoir de ce fait (1), en conſultant ce qu'en dit Mr. de *Pufendorf* (2).

(†) Mr. de *Terlon* produit l. c. la lettre de la Reine de *Suède* ſur l'élargiſſement du Comte *Ulfelt*. conf. *Pufendorf de Reb. geſtis Caroli Guſtavi* libr. VII. §. 23.

(‡) L'Auteur du *Hollandſe Mercurius* ſemble attribuer la mort ſubite du Comte *Ulfelt* à toute autre choſe (3).

(1) En ſa *Dänis. Hiſt.* T. III. ad ann. 1663. p. 558.

(2) *Pufend.* Hiſt. *Car. Guſt.* Libr. VI. §. 52. & Libr. VII. §. 27.

(3) Ad ann. 1664. pag. 55.

L'an. 1662.

par la réfléxion d'un judicieux Hiſtorien là-deſſus „. Il dit, que quoique „ toutes ces procédures contre le Comte *Ulfelt* aïent été pouſſées avec tant „ d'éclat, & que la préſomption ſoit en faveur du Juge & de la ſentence: „ il ſe trouve pourtant beaucoup de gens, qui doutent, qu'*Ulfelt* ait jamais „ eu un deſſein tel que celui dont il a été accuſé. Ce deſſein, dit-on, étoit d'ôter la vie à ſon Roi par poiſon, qu'un *Otto Sperling* Docteur en „ Médecine prépareroit, & de donner un Roi *Allemand* au *Dannemarck*; „ qu'il en avoit communiqué le ſecrèt à un Miniſtre de l'Electeur de *Brandenbourg*, aſſurant que le grand nombre de ſes Créatures, dans ledit Roïaume appelleroit Son Alteſſe Electorale ſur le Trône (*). Du moins, dit „ *Aitzema*, n'auroit-il jamais pû effectuer ce projèt tout ſeul, & il faut „ qu'il ait eu des complices en *Dannemarck*, dont néanmoins pas un n'a été „ nommé. *Ulfelt* étoit trop ſage & avoit trop de jugement pour donner „ dans de pareils complots... Toute la faute qu'il commit, c'eſt, qu'il „ s'évada de *Fuhen* contre ſon ferment donné par écrit. Peut-être auſſi „ qu'il s'étoit plaint quelque fois, des injuſtices qu'on lui avoit faites, & „ que la Nobleſſe en *Dannemarck* étoit trop opprimée. Il avoit rendu un „ ſervice ineſtimable à ſa Patrie, enclavée comme elle eſt entre la *Suède* & „ la République de *Hollande*. Ces deux Etats étoient étroitement liés enſemble contre le *Dannemarck*. Mais par les conſeils & le ſoin d'*Ulfelt*, le „ *Dannemarck* rentra en bonne harmonie & alliance avec la *Hollande*. Depuis ce tems-là l'amitié entre la *Suède* & la *Hollande* a conſidérablement diminué & n'a plus été ſi bien cimentée. D'où on ſe perſuaderoit que le „ Roi en uſa de la ſorte, pour intimider par l'éxemple de ce Seigneur la „ Nobleſſe Danoiſe, & la contenir dans la ſoumiſſion, dans un tems qu'elle „ voïoit avec chagrin ſon abaiſſement & la perte qu'elle avoit fait de ſes „ anciens droits & priviléges (†).

Chriſ-

(*) *Pufendorf* pourtant rapporte ce fait avec bien des circonſtances, qui le rendent aſſez croïable, par rapport aux perſonnes qui en ont entendu parler. Mais il blâme le Roi *Charles II.* d'*Angleterre* d'avoir connivé à l'extradition de la Comteſſe d'*Ulfelt*, dont le mari avoit aſſiſté le Roi dans ſon éxil & ſes détreſſes (1). De la *Valette* rapporte une lettre que la Comteſſe d'*Ulfelt* avoit écrite à ſon Mari à cette occaſion, où elle lui dit: „ Ne ſoupirez point en apprenant ma captivité; tous nos enfans ſont auprès de vous, & „ s'il eſt vrai, que l'éxemple ſoit la choſe du monde qui perſuade le plus, apprenez „ leur de bonne heure à ſupporter courageuſement leur mauvaiſe fortune, puiſque c'eſt „ le ſeul bien que vous leur puiſſiez faire en l'état où vous êtes. Embraſſez-les auſſi „ pour l'amour de moi, & de crainte qu'ils ne m'oublient par la longue abſence, accoutumez-les à me nommer ſouvent, afin qu'ils ſe ſouviennent, que je ſuis leur „ Mère &c. Quand à la Reine *Chriſtine* elle eut toûjours de la bonté pour les fils de ce Comte infortuné. Il y a une lettre à ſon Gouverneur Général, où elle lui mande (2), qu'elle leur avoit donné tout ſon argent comptant pour ſubvenir à leur grand beſoin, le priant de lui faire au plûtôt de nouvelles remiſes de *Suède*.

(†) Dans le *Diarium Europ.* ſe trouve un Ecrit dreſſé au nom de la Nobleſſe de *Dan-*

(1) *Pufend.* Hiſt. *Brandenb.* Libr. IX. §. 6. & 33. item *Pajchius* de Nov. Inventis pag. 484. item de la *Valette* l. c. p. 119. &c.

(2) Elle eſt du 19. Déc. 1665. dans les Régiſtres de Mr. de *Bâât* pag. 811.

L'an 1662.

Christine n'avoit pas encore quitté *Hambourg* lorsqu'on lui remit un écrit en forme de lettre, signée d'un Docteur & Professeur en Théologie mais anonime, qu'on apprit ensuite, avoir été *Quistorpius* de *Rostock* (*a*). Il s'addresse à la Reine, & en tâchant de réfuter le formulaire de la profession de la Religion Catholique, que *Christine* avoit signée à *Inspruck* 1655., il lui conseille de retourner à l'Eglise Protestante, dont elle s'étoit séparée, & la prie de considérer, que c'étoit pour cette croïance que ses Ancêtres avoient combattu contre les Papistes, & que *Gustave-Adolphe* son Père, de glorieuse mémoire, l'avoit défenduë, au prix de son sang & de sa vie..... On ne trouve nulle part, quelle réfléxion fit la Reine sur cet écrit, qui est daté le 9 Janvier 1662 (*). Mais à la fin de l'imprimé il est marqué, que ledit Ecrit avoit été remis en mains propres à la Reine, le 5. Février de la même année....

Quistorpius addresse un écrit à *Christine* & *Lambecius* deux épigrammes.

Parmi d'autres Savans de *Hambourg*, le célèbre *Pierre Lambecius* se loue fort de la réception gracieuse que *Christine* lui fit plus d'une fois qu'il alla lui faire sa revérence. Il lui en témoigna sa reconnoissance dans deux *Epigrammes*, qu'il lui addressa (†). On sait (*b*) qu'il eut mille chagrins à essuïer dans sa patrie, tant parce que les Ecoliers ne vouloient pas lui obéïr, qu'à cause que ses ennemis l'accusérent d'Hétérodoxie & même d'Athéisme, & critiquérent aigrement ses études & ses ouvrages. Un malheureux mariage qu'il contracta cette même année 1662. a-

Lambecius se laisse persuader à devenir Catholique.

(*a*) *V.* And. Caroli. *Memorab. Eccles. T. II. p.* 6. & 112. *item* Heidegger *ad* Hornii *Hist. Eccles. p.* 429.

(*b*) *V.* Moreri Diction. *art.* Lambecius.

nemarck, à leur Roi, où elle proteste de n'avoir jamais trempé dans les desseins pernicieux d'*Ulfelt* (1).

(*) Cet Ecrit Allemand n'a pour titre que l'addresse. „ *Der Durchleuchtigsten, Grosmächtigsten Fürstin und Frauen CHRISTINA Königin der Schweden &c. Hamburg ad Serenissimæ Reginæ manus proprias in 4to.*

(†) *Petrus* Lambecius *sæpe ad audientiam Reginæ Christinæ admissus summa Regiæ Majestatis clementia exceptus fuit.* Il dit après (2) „ *quis rerum mearum status sub principium superioris anni* 1662. *fuerit, omnium optime in memoriam revocabunt Epigrammata illa duo ad Serenissimam Suecorum Reginam missa.*

Perfugium Musis, quo non præstantius ullum
Sol oriens terris, sol videt occiduus,
Lambecium, Regina, tuum quæ sortis iniquæ
Casibus & tristi subtrahis invidiæ.
Ecce tuas docto jam promet pectore laudes
Præmia virtutis qualiacunque Tuæ:
Illa quidem superat quidquid sublime vocamus,
Atque sibi pretium dicere sola potest;
Sed tamen hic reddet mortalia qualia possunt
Præmia. Sic superis thura minuta damus.

Et rursùs Græce in eundem fere sensum.

χαῖρέ μοι, ὦ Δέσποινα, τεὸν κλέος ὀπότ' ὀλεῖται
Σῆς ἀρετῆς γὰρ ἔχεις μάρτυρα Λαμβέκιον

(1) L. c. ad h. ann. pag. 553. &c.

(2) V. *Lambecii* Commentar. Bibl. Vindobon. T. I. p. 2. 3. 14. & 15.

L'an 1662.

avec une vieille femme riche & avare, aïant mis le comble à ſes infortunes, il écouta volontiers les propoſitions de la Reine de *Suède* qui lui conſeilla de ſe retirer ailleurs & ſe faire Catholique (*a*). Il quitta donc & ſa femme & ſa patrie & paſſa à *Rome*, où il fit profeſſion publique du Catholiciſme, comme l'avoit fait ſon Oncle *Luc Holſtenius* bien des années auparavant. Il retourna à *Vienne* en 1662 où il fut très-bien reçu de l'Empereur qui le fit d'abord ſon Bibliothécaire en chéf, & il s'y acquit une très-belle réputation par les ouvrages qu'il publia.

La Chapelle de *Chriſtine* à *Hambourg* eſt volée.

Les journaliſtes de ce tems-là ont auſſi noté (*b*), que vers la fin du mois de Février un Moine défroqué s'étoit laiſſé enfermer un ſoir dans la Chapelle de la Reine à *Hambourg*, où la nuit il ſe ſaiſit de vaſes d'argent & de quelques ornemens précieux, qu'il jetta par la fenêtre & emporta en s'enfuïant. Mais qu'il avoit été attrapé & tranſporté en *Flandres* pour y être puni.

Chriſtine revient à *Rome* où elle remet ſur un bon pié ſes affaires domeſtiques & ſes etudes.

Chriſtine fit tout préparer pour ſon retour à *Rome*; (*c*) mais avant que de partir de *Hambourg*, elle donna un magnifique repas à quelques Princes, aux Miniſtres Etrangers, & au Magiſtrat de la Ville: après quoi elle prit vers le milieu d'Avril le chemin d'*Erfort*, accompagnée de ſeize caroſſes... Arrivée à *Rome* le $\frac{15}{25}$ Juin de la même année elle mit ordre à ſes affaires domeſtiques, qui trainoient toûjours par la négligence de ſes Officiers, dont elle ſe plaint dans ſa lettre ſuivante à ſon Gouverneur Général.

JE ne puis comprendre Monſieur le Gouverneur Général Sevedt Bååt pourquoi vous tardez tant à remettre de l'argent à Texeira, *& que contre l'ordre que je vous avois donné de lui faire tenir tout droit de mes provinces, l'argent que s'y pourroit trouver, vous en avez fait tranſporter une partie de* Gothland *à* Stockholm. *Vous ſavez pourtant que ce n'eſt pas le moïen d'avancer mes affaires & que cette façon d'agir me ſera plûtôt préjudiciable que d'utilité, puiſque le Contract requiert de promtes & éxactes remiſes de bonnes ſommes d'argent. Ne manquez donc pas d'y être plus ponctuel, & exécutez dorénavant mieux mes ordres, afin que* Texeira *puiſſe de ſon côté accomplir ce à quoi il s'eſt obligé dans le nouveau Contract. Il ſe plaint de ceux qui gouvernent mes provinces, qu'il n'en peut tirer ni lettres, ni argent, & partant je leur en ai écrit, & commandé, que pour l'avenir ils ſoient plus aſſidus, & veux que Vous établiſſiez un tel ordre par toutes mes provinces qu'ils s'acquittent mieux de leur devoir, & qu'ils entretiennent avec lui une éxacte correſpondance, ſur ce qui touche mes affaires: priant Dieu qu'il Vous conſerve. à Rome ce 8 Juillet* 1662.

CHRISTINE ALEXANDRA

G. Daviſſon.

Elle

(*a*) *V. Vita* Lambecii *p.* 31. *&* Bruckers *&* Parival *Hiſt. T. V. p.* 192. *Ebrentempel II. Zeb. pag.* 82.

(*b*) *V.* Holl. Mercur. *Avril* 1662. *p.* 37.

(*c*) Holl. Merc. *l. c. p.* 53. *&* Theatr. Eur. *p.* 819.

L'an 1662.

Elle ne tarda guères à reprendre le fil des études & des belles-lettres, interrompu juſques-là par des diſtractions que lui avoit cauſé ſon dernier voïage & les affaires qui l'avoient tenu continuellement en haleine. Son Palais devint, même plus qu'auparavant le lieu brillant des Aſſemblées de tout ce qu'il y avoit à *Rome* de Gens diſtingués parmi les Savans & les étrangers: mais cette vie litéraire ne lui plaiſoit pas tant, qu'elle ne voulut auſſi avoir part aux grandes affaires, qui ſe traitoient dans les cabinèts des Souverains. Sans doute qu'elle avoit intention d'y concourir de ſon côté, par le canal du Miniſtre qu'elle envoïa en 1663. à pluſieurs Potentats Chrêtiens (*a*).

Chriſtine envoïa le Comte *Gal. Gualdo* en Ambaſſade à pluſieurs Princes Chrêtiens.

Veniſe étoit alors en guerre avec le *Turc*. Quoique les forces de cette République ne fuſſent nullement comparables à celles qu'elle avoit euës, en poſſedant preſque ſeule tout le commerce des *Indes*, elle ne laiſſoit pourtant pas de ſe ſoutenir, & ſurtout de bien defendre l'Iſle de *Candie* contre les *Turcs*, qui s'étoient emparé pluſieurs années auparavant de la *Canée*, la principale forteresſe de cette Iſle: d'où on concluoit que la puiſſance de cet ennemi juré du nom Chrêtien, qui venoit auſſi de déclarer la guerre à l'Empereur, n'étoit pas ſi redoutable, qu'on vouloit communément le faire croire, & que pour le détruire, ou au moins pour le chaſſer de l'*Europe*, les Puiſſances Chrêtiennes n'avoient qu'à s'accorder & à convenir entr'elles, du moins pour quelque tems, de combattre par leurs forces réunies cet ennemi commun, qui depuis plus de mille ans avoit porté les plus rudes coups à la Chrêtienté... Voilà le ſujèt de cette démarche de la Reine, mais de la manière qu'elle fut reçuë, il parut, que ceux, qui y étoient les plus intéréſſés, y prénoient la moindre part, ou qu'elle n'étoit qu'un prélude, qui devoit être ſuivie d'une négociation plus ſérieuſe (*). Quoiqu'il en ſoit, un Comte *Italien* (*Galeazo Gualdo*) avoit trouvé moïen de ſe faire donner pour cela des lettres de créance, en forme de lettres circulaires. En conſéquence, il commença à ſolliciter de l'aſſiſtance pour la République de *Veniſe*. Celle-ci ne ſembloit pas y concourir, puiſqu'elle n'avoit pas donné ſes plein pouvoirs. Mais la Reine, qui étoit bonne, les avoit fournis à ce Comte ſans qu'on ſçût s'il avoit en même tems reçu d'elle les moïens néceſſaires pour une pareille Ambaſſade (†).

Ce Comte ne faiſant pas grand fond ſur l'effèt que cette commiſſion pourroit

(*a*) *V.* Aitzema *l. c. ad ann.* 1663. *Libr. XLIII. p.* 1186. *&* Theat. Europ. *E. A. p.* 1047.

(*) Il s'en enſuivit auſſi une l'an 1672. comme nous le rapporterons ci-deſſous.

(†) Mr. *Baſnage* dit à ce ſujèt (1). „ On ſoupçonna même qu'il y avoit de l'artifice „ dans cette miſſion. On ne ſavoit ſi la Reine n'avoit point de deſſein de ſuivre ſon „ Ambaſſadeur, afin de courir le monde, ſous le prétexte d'agir avec plus de force „ pour la Religion, ou bien ſi elle n'eſpéroit pas de tirer des ſommes d'argent dont „ elle & ſon Miniſtre profiteroient...". Quoiqu'il en ſoit de ces raiſonnemens de Mr. *Baſnage*, ils ſeront détruits par ce que nous dirons ci-après l'an 1672. *Chriſtine* fit même

(1) V. ſes Annales ad h. ann. p. 702.

L'an 1662.

roit produire, s'en ſervit toute fois comme d'un moïen d'attraper quelque choſe, & de pouvoir, ſans dépenſer du ſien, ſe promener par pluſieurs païs. Car par tout, où il venoit, le moins qu'on put lui faire, c'étoit de le défraïer avec ſa ſuite. Il s'étoit fait connoitre par ſon hiſtoire de la guerre entre l'Empereur & le Roi *Guſtave-Adolphe*: heureux en cela, puiſqu'il avoit ſçu flatter les deux partis (*). Il étoit Comte, Envoïé d'une Reine, & pour une affaire des plus plauſibles, mais ne produiſant pas des lettres de créance de la République même, on avoit lieu de ſoupçonner que le tout étoit forgé. En attendant, par tout, où il venoit, il s'informoit du nom des prémiers Miniſtres & des perſonnes en place: comme auſſi des choſes les plus remarquables de chaque endroit. Il diſoit, qu'il en feroit une relation qu'il publieroit à la louange de ceux, à qui il appartenoit. Pour cette fin il ne tarda pas de faire entendre, que cela demandoit de l'argent. Il en reçut par tout: mais la relation n'a jamais paru. Tout ce qu'il publia fût un petit traité, ſous le titre *de la pace frà le Corone* ou la Paix entre les Couronnes, qu'il dédia au Comte d'*Oldenbourg*, qui avoit la réputation d'être généreux: & voilà à quoi aboutit cette miſſion.... Il ſe peut pourtant, qu'en conſéquence de ce projèt, la *France* envoïa ſes troupes en *Hongrie*, où l'année ſuivant 1664. elles aidérent à gagner la grande victoire près de *St. Gotthard* contre les *Turcs*.

Chriſtine intriguée au ſujet de l'inſulte faite à l'Ambaſſadeur de *France*.

Une autre affaire, qui intrigua la Reine *Chriſtine* à *Rome*, eſt l'accident fâcheux qui y arriva au Duc de *Créqui*, Ambaſſadeur de *France*, le 20 d'Août 1662. De bons Auteurs rapportent, que l'inſulte fait à ce Duc venoit originairement de quelque galanterie, que le Cardinal-Patron avoit en tête (*a*). Les Domeſtiques de l'Ambaſſadeur avoient pris quérelle avec les *Corſes*, dont la garde du Pape étoit compoſée. Ceux-ci pour ſe venger inveſtirent non ſeulement le Duc de *Créqui* dans le Palais *Farneſe*, mais ti-

(*a*) *V.* Bayle Diction. *art.* Chigi. *item Hiſtoire des Démêlés des* Corſes *par* Regnier Deſmarais *paſſim. item Racconto frà il Duca de* Crequi *& la Militia* Corſa *paſſim.* Secreti Dei Principi *revelati Part. II. p.* 50. *&c. &* 129. *&c. l'Etat du Siège de* Rome *T. I. p.* 95. *&c.* Bruſoni *Hiſt. Lib. XXX. p.* 743. Köhlers *Müntz-bel. T. VI. p.* 42.

même alors quelque choſe en faveur de *Veniſe*, pendant que les autres Puiſſances ne firent rien de tout. Elle fit léver un Régiment pour le ſervice de la République, dont elle fit Colonel Mr. *Sentinelli*, ſon prémier Ecuïer (1).

(*) Cette hiſtoire a été imprimée pluſieurs fois malgré les differens jugemens qu'en ont porté les Savans (2) Il y a d'autres ouvrages de ſa compoſition, comme le journal du voïage de la Reine *Chriſtine* depuis la *Suède* juſqu'à *Rome*. Nous l'avons cité ſouvent ſous le titre qu'il porte: „ *Hiſtoria di Chriſtina Regina di Suetia*". Il ſe peut qu'en reconnoiſſance *Chriſtine* lui ait donné cette commiſſion, dont il eſt parlé ici. Nous avons remarqué ci-deſſus (3) qu'elle l'avoit auſſi envoïé à ſa Cour de *France*, & qu'il avoit été chargé d'affaires tant à cette Cour qu'à celle de *Suède* de la part de la République de *Veniſe*.

(1) V. Lettres de *Patin* à *Spon* T. II. p. 402. cfr. la Relation de *Correro* pag. 100.

(2) V. *Dict.* Hiſt. de *Moreri* art. *Gualdo.*

(3) Tom. II. pag. 58.

tirérent même pluſieurs coups de mousquèts ſur l'Ambaſſadrice ſon Epouſe, en pleine rue. Le Pape crut en être quitte pour une ſatisfaction médiocre, & diſproportionnée aux griefs touchant ces *Corſes*. Mais la Cour de *France* n'entendant point de raillerie là-deſſus, rappella ſon Ambaſſadeur de *Rome*, & fit tranſporter le Nonce du Pape, *Piccolomini* ſur les frontières de *Savoïe*. De plus, *Louis XIV.* écrivit au Pape une lettre qui reſſembloit aſſez à un manifeſte. Il y dit entr'autres choſes (*a*) „ Nous ne demandons à „ V. S. en cette rencontre que ſes explications, puiſqu'Elle a fait une ſi „ longue habitude de nous refuſer toutes choſes & a témoigné juſqu'ici tant „ d'averſion pour ce qui regarde notre Perſonne & notre Couronne, que „ nous croïons qu'il vaut mieux remettre à ſa prudence propre ſes réſolu„ tions, ſur leſquelles les nôtres ſe régleront, ſouhaitant ſeulement que „ celles de V. S. ſoïent telles, qu'elles nous obligent à continuer de prier „ Dieu, qu'il vous conſerve, Très-Saint Père, au régime de notre Mè„ re la ſainte Egliſe ". Le Roi de *France* ſe ſaiſit enſuite de la principauté d'*Avignon* & donna ordre à ſes troupes de marcher vers l'*Italie*. Ces meſures firent plier le Pape, après avoir tenté inutilement toute autre voïe d'accommodement. La Reine *Chriſtine* s'entremit. Elle en écrivit au Roi de *France* & à Mr. de *Lionne*, ſon Miniſtre, ſe ſervant de toutes ſortes d'argumens pour appaiſer le courroux du Roi offenſé. Elle diſoit entr'autres choſes, „ qu'il n'avoit pas beſoin pour ſa ſatisfaction, d'un ſang auſſi vil „ & impur que celui des *Corſes*, & que leur châtiment ne pouvoit entrai„ ner aucune compenſation ou réparation dûë à Sa Majeſté de l'offenſe „ qu'avoit reçû ſa dignité Roïale ".... De plus, *Chriſtine* dépêcha au Roi ſon Sécrétaire d'*Alibert* pour lui expliquer ſes ſentimens ſur toute cette affaire. Sans doute qu'elle fit ce pas par égard aux inſtances de la Cour de *Rome*. Voici la lettre de créance qu'Elle donna à cet Envoïé. L'an 1662.

*MOnſieur mon Frère. J'envoïe à V. M. le Sr. d'*Alibert *Sécrétaire de mes commandemens pour Vous informer de tout ce qui s'eſt paſſé ici dans les conjonctures préſentes, pour faire connoître à V. M. par les vérités qu'il vous dira, qu'en toute ma conduite j'ai donné à V. M. des véritables preuves de l'amitié que je profeſſe envers vous, & j'eſpére que Vous ſerez ſi pleinement ſatisfait de moi, que Vous me ferez l'honneur de m'aimer comme auparavant, malgré tous les mauvais offices, qu'on m'a voulu rendre auprès de Vous. Je renouvelle à V. M. en cette occaſion toutes les offres d'amitié & de ſervice, que je Vous ai jamais faites, & n'y mets pas d'autre reſerve, que celle, que mon devoir envers l'Egliſe me préſcrit. V. M. eſt trop forte pour avoir beſoin de ſe ſervir d'une ſi foible aſſiſtance contre elle, que la mienne, & Vous êtes trop équitable pour exiger*

(*a*) Meiern *Acta T. P. W. T. VII. pag.* 4. *art.* Fab. Chigi.

L'an 1662. *exiger de moi un manquement qui me rendroit indigne de votre amitié. J'ai ordonné audit Sr. d'*Alibert *de vous expliquer mes ſentimens là-deſſus, & vous prie de lui donner entière créance, & d'être perſuadé que je ſuis &c.* Rome *le X. Novembre* 1662.

A en juger par la réponſe que *Louis XIV.* fit à cette lettre, on diroit, qu'il tenoit l'entremiſe de *Chriſtine* pour un peu ſuſpecte, & qu'elle panchoit plus du côté du Pape & de ſes Neveux. Voici cette réponſe:

„ Madame ma Sœur. Je ſuis faché que V. M. ſe ſoit miſe en peine de „ me dépêcher le Sieur d'*Alibert* pour un ſujèt, qui ne méritoit pas de lui „ donner ce ſoin. Je ſai qu'il eſt juſte que les perſonnes de votre rang ne „ ſe contraignent jamais en rien; ainſi aux occaſions, où elle voudra bien „ me donner des marques de ſon affection, je les eſtimerai beaucoup, „ comme j'ai fait en celle-ci les civilités que le dit *Alibert* m'a faites de ſa „ part. Aux occurences, où d'autres intérêts lui ſeront plus chers & plus „ conſidérables que les miens, je ne me plaindrai que de ma mauvaiſe for- „ tune, & n'en ſerai pas moins véritablement,

Madame ma Sœur, &c.

à Paris, le 12 *Décembre* 1662. LOUIS.

Chriſtine ne rompît pas pour cela la correſpondance avec le Roi de *France*. Elle ne ceſſa pas de lui recommander toutes ſortes de moïens d'une compoſition amiable avec le Pape. Mais par la réponſe que le Roi & le Comte de *Lionne* lui firent dans leurs amples lettres du 16. Septembre de l'année ſuivante 1663. on voit, juſqu'à quel point la Cour de *France* étoit irritée contre celle de *Rome* & qu'on ne vouloit pas entendre parler d'accommodement. *Louis XIV.* paroit ſurpris de trouver les ſentimens de la Reine ſi différens & lui dit: „ que les prémiers qu'elle lui avoit témoignés ſur „ cette action des *Corſes*, étoient ſes ſentimens naturels & les véritables „ mouvemens de ſon cœur, mais les derniers, étrangers & empruntés, „ qu'on avoit éxigés de ſa bonté. Si V. M., ajoute-t-il, avoit reçu quel- „ que mauvais traitement en la perſonne du dernier de ſes domeſtiques, „ incomparablement moins outrageant, que celui qui m'a été fait en celle „ de mon Ambaſſadeur, je m'aſſure, qu'elle a tant de cœur & d'amour „ pour la gloire, qu'elle ne ſuivroit pas le conſeil qu'elle me donne de paſ- „ ſer l'éponge (comme elle dit) ſur ce déſagréable tableau, ni qu'elle ne „ perdroit pas en cette nature d'affaires pour une victoire fort honnorable, „ celle de vaincre ſon reſſentiment " (*). Le

(*) Le Roi de *France* pour convaincre la Reine de la juſtice de ſon reſſentiment, lui fit part de nouvelles circonſtances qui paroiſſoient rendre cette affaire d'autant plus grave. Voici cette lettre en *Italien* (1).

Ma-

(1) Communiquée par feu Mr. le Conſeiller *Gram.*

Le Comte de *Lionne* ne manque pas auſſi de reléver cet attentat des *Corſes*, avec ſes circonſtances les plus aggravantes de la part du Pape même. Il critique, dans ſa réponſe à la Reine, les termes captieux dont il accuſe le Sécrétaire de ſes Brèfs, de s'être ſervi dans celui au Roi de *France*, où, dit-il, „ l'on a voulu ajouter la mocquerie à l'offenſe: mais il ajoute, „ qu'il pouvoit aſſurer, qu'en toute cette affaire ſon Roi ne feroit jamais „ le perſonnage de poſtulant: & que c'étoit en vain que l'on tâchoit de „ perſuader à Sa Sainteté, que *la colère des François étoit un feu de paille*, & „ qu'il n'y avoit qu'à éluder les mouvemens de leur prémière impétuoſité. „ Car la ſuite feroit voir, que l'on ſe ſeroit abuſé de de-là les Mons en cette opinion, ſur le ſujèt d'un jeune Monarque, auſſi ſenſible, dit-il, au „ point d'honneur, & auſſi ferme & éclairé que le nôtre, ſi on ne le ſatisfaiſoit pleinement. Voilà ce que contenoit la lettre de Mr. de *Lionne* „ à *Chriſtine* ". Voici la belle réponſe qu'elle fit à celle du Roi. L'an. 1662.

MOnſieur mon Frère. Je viens de recevoir la lettre, que Votre Majeſté m'a voulu écrire de St. Germain *le* 16. 7bre, *& comme ſon commencement me ſurprend, je ſuis obligée de m'expliquer à V. M. mieux que je n'ai fait dans mes précédentes. J'écrivis à V. M. le lendemain de l'accident des Corſes une lettre de civilité, offrant à V. M. toutes mes amitiés, & mes offices ſans autre reſerve, que celle de la prier de n'éxiger rien de moi, qui fût contraire aux intérêts du St. Siége, ni au reſpect, dont tous les Princes Catholiques,*

„ Madama mia Sorella, dopo d'hauere ſcritta la mia lettera hò hauuto auuiſo per „ uno ſta ordinario che 3. Corſi dell'aſſaſſinio, che preſero la fuga, eſſendo ſtati reduti „ à *Firenza*, ſi preſe cura di ſapere da loro, per mezzo d'altra gente della ſua natione, „ qual era ſtata l'origine, e la vera cauſa dell'enorme delitto ch' hauevano commeſſo, „ e gli hanno riſpoſto e confeſſato molto ingenuamente, che dopo la picciola miſchia „ ch' hebbero alcuni di loro còi Franceſi, *D. Mario* hauendo incontrato dei Soldati „ della ſua compagnia gli haueua fatti accoſtare alla portiera della ſua carozza, e det„ togli queſte preciſe parole; Canaglia non ui ſapete più ſeruire delle voſtre carabine, „ fate tutto quello ch' occorrerà alla più picciola occaſione, che capiterà, ſe non „ uolete che tutti vi mandi in galera; hanno ſoggiunto, che l'*Imperiale* facceua loro „ tutto il giòrno mille brauate di queſta ſorte, e quando gli è ſtato dimandato come „ haueuano potuto fare aduſcire di *Roma* eſſendo ſtati ſubito inueſtiti, hanno riſpoſto „ con la medeſima franchezza; che gli era ſtato facile, poiche non ſi toſto furono en„ trati ne' loro quartieri che *D. Mario* fece publicar' queſta parola, che chi ſi uoleua „ ſaluare le porte non ſareblero ſtate chiuſe a niſſuno. Da queſte circonſtanze, delle „ quali non ſi può dubitare, uedrete, Madama, di qual maniera mi hanno trattato, e „ quale è la giuſtitia del riſentimento che io ne voglio hauere.

Toute cette correſpondance de lettres entre *Chriſtine*, *Louis XIV.* & ſon Miniſtre de *Lionne*, ſe trouve chez *Parival* & dans l'hiſtoire de la vie de *Chriſtine* (1).

(1) L. c. Tom. V. Part. II. p. 141. &c. & dans *Europ.* ad ann. 1662. p. 211. &c. la vie de *Chriſtine* pag. 178-203. item *Theat.*

L'an 1662.

ques, & V. M. même ont toûjours fait profeſſion à ſon égard. J'ai beaucoup de joïe de voir que V. M. eſt ſatisfaite de ces civilités auſſi bien que de celles que Mr. de Bourlemont *a faites de ma part à ſon Ambaſſadeur, puiſque V. M. a la bonté de s'en reconnoître obligée. Mr. de* Bourlemont, *que je connois pour homme d'honneur, me ſera témoin, que je ne lui ai jamais rien dit qui fut contraire à ces ſentimens, ni qui puiſſe avoir témoigné un oubli de mon devoir envers l'Egliſe, ni envers l'amitié, que je profeſſerai toute ma vie à l'égard de V. M., & je ne penſe pas que V. M. puiſſe m'accuſer avec juſtice d'avoir témoigné des ſentimens différens par mes dernières lettres, ni contraires aux proteſtations que je vous avois faites dans ma prémière lettre. Pour les conſeils que j'ai donné à V. M. j'ai cette conſolation qu'ils ont été autoriſés par le ſentiment commun de tous les Princes Catholiques, qui, auſſi bien que moi, ont tâché d'adoucir V. M. en cette occaſion, & j'ai cette ſatisfaction d'avoir tous les Miniſtres des Princes, qui ſont à* Rome *pour témoins, que j'ai fait mon devoir envers l'Egliſe, ſans manquer à l'amitié dont je fais profeſſion envers Vous. C'eſt pourquoi je Vous prie de croire que mes dernières lettres n'ont pas été écrites par cette complaiſance que V. M. appelle bonté. Si V. M. me connoiſſoit bien, je m'aſſure, qu'elle ne me feroit pas le tort de m'en ſoupçonner, & croiroit qu'en Vous diſant les vérités, dont je ſuis témoin, je n'ai eu autre intention, que de les faire paſſer à Vous ſans déguiſement. Cependant, ſi j'ai donné à V. M. des conſeils de modération, je ſuis en quelque façon excuſable, puiſque non ſeulement je les ai pratiqués, mais que de plus je les ai vû pratiquer à V. M. même en des occaſions ſemblables, ſans qu'on puiſſe Vous accuſer pour cela de foibleſſe, & ce même amour de la gloire, que V. M. me fait l'honneur de m'attribuer, m'a ſi fortement perſuadée, qu'on ne peut tirer une juſte vengeance contre l'Egliſe, que je ne penſe pas me tromper dans mon opinion. Je n'entreprendrai pas en cette occaſion de juſtifier auprès de V. M. le* Népotiſme, *contre lequel Vous témoignez tant de colère. Je dirai bien à V. M. que les Neveux de ce Pape ne ſont pas indignes de la fortune qu'ils poſſédent, & que je les excuſe, s'ils ne laiſſent pas échapper cette aveugle inconſtante de leurs mains, ſans lui faire païer quelque rançon pour la liberté qu'elle prendra d'aller un jour ailleurs. J'euſſe ſoubaité comme Vous, que Dieu eut donné aſſez de force au Pape pour ſe paſſer d'eux. Toutefois puiſque le Pape les a voulu avoir; je crois que c'eſt à nous de ſouffrir cette humanité en lui, comme nous l'avons ſoufferte en pluſieurs*

ſieurs autres, & qu'il ne nous eſt pas permis de donner des remédes à ce mal pire que le mal même; & je crois qu'il eſt de votre gloire & même de votre intérêt de ne donner pas cette joïe aux ennemis de la Foi Catholique de Vous voir tirer des vengeances préjudiciables à l'Egliſe ſous ce prétexte. Je pourrois dire beaucoup de vérités ſur ce propos à V. M. mais je les tairai, craignant qu'elles ne vous ſoïent rendues ſuſpectes, & je me contenterai de vous faire ſouvenir, que vos Ancêtres ſe ſont rendus les Protecteurs de l'Egliſe, que Vous devez imiter leur gloire, & que ſi vous êtes plus puiſſant qu'eux, Vous devez auſſi être plus généreux. Après vous être fait craindre juſques dans Rome, *faites que l'on vous y adore, & ne prêtez plus votre nom glorieux ni vos forces à ſes ennemis ſecrèts, qui ſe ſervent de cette occaſion, pour lui donner ſon coup mortel. Donnez-moi donc la joïe de pouvoir cultiver votre amitié ſans la crainte de bleſſer mon devoir envers l'Egliſe, Vous proteſtant que comme il n'y a rien qui me puiſſe faire manquer à ce devoir auſſi n'y a-t-il rien, qui me puiſſe détacher de l'amitié que je Vous voüe, car je veux être toute ma vie &c.*

L'an 1663.

Cette affaire devenant de jour en jour plus ſérieuſe entre les Cours de *France* & de *Rome*, *Chriſtine* commença à craindre, qu'étant devenuë ſuſpecte au Roi de *France*, en plaidant la cauſe du Pape & de l'Egliſe Catholique, il ne voulut lui en témoigner quelque reſſentiment. C'eſt pourquoi elle écrivit pluſieurs lettres au Sénateur de *Bååt* Gouverneur Général de ſes Domaines en *Suède*, lui enjoignant de s'informer ſi (comme le bruit en couroit alors à *Rome*) le Roi de *France* en avoit porté des plaintes en Cour, & demandé, en ſatisfaction du prétendu tort que la Reine lui avoit fait, qu'on mît ſes revenus en ſequeſtre. Dans d'autres lettres Elle lui dit: „ qu'elle ne pouvoit jamais croire que le Roi ni la Régence de *Suède* vouluſſent permettre que le Roi de *France* s'arrogeât quelque pouvoir ſur elle, comme ſi elle dépendoit de lui: Que cela étant incompatible avec „ ſa naiſſance & ſa qualité, parce qu'elle égaloit à cet égard tous les Potentats du monde, elle ne reconnoiſſoit aucun ſupérieur que Dieu ſeul: „ Que ſi le Roi de *France*, dans le tems qu'elle avoit quelque démêlé avec „ le Pape, s'étoit déclaré pour elle, il pourroit avoir quelque raiſon de ſe „ plaindre d'elle, ſi elle ne s'intéreſſoit pas plus qu'elle ne faiſoit dans le „ différend qu'il avoit avec Sa Sainteté: mais que comme il ne prit alors „ ſon affaire aucunement à cœur, elle ne voïoit pas qu'elle dût s'intéreſſer „ pour lui plus qu'il ne l'avoit fait pour elle. Au reſte elle ajoutoit, qu'elle ne pouvoit pas s'imaginer: que la Régence de *Suède* permit jamais „ que le Roi de *France* la rendit eſclave de ſes caprices mal fondés, & pria „ Mr. de *Bååt* de faire de ſon mieux pour détourner l'effèt de la mauvaiſe „ volonté, qu'il pouvoit avoir contr'elle, & de lui remettre au plûtôt

L'an 1663.

„ l'argent néceſſaire pour ſe retirer de *Rome* & retourner en *Suède*, en cas „ que la brouillerie entre le Roi de *France* & le Pape allât juſqu'à une rup- „ ture ouverte. (*a*) Mr. de *Bâât* ne manqua pas de répondre à *Chriſtine* en „ conſéquence, en l'aſſurant que la Cour de *France* n'avoit porté à la Cour „ de *Suède* aucune plainte ſemblable, & que ſi contre toute attente on en „ venoit juſques-là, il ne pouvoit pas croire que cela pût apporter aucun „ préjudice à ſes intérêts en *Suède* " (*b*)...

Comment ſe termina l'affaire de cette inſulte faite à Mr. de *Créqui*.

Les menaces du Roi de *France* contre la Cour de *Rome*, ne ſe bornèrent pas à de ſimples paroles: elles furent ſuivies de toutes les diſpoſitions néceſſaires pour ſe venger efficacement de l'affront qui lui avoit été fait en la perſonne de ſon Ambaſſadeur. Sur quoi le Pape ne voïant pas comment s'en tirer avec plus d'honneur, fut obligé de conſentir à un accommodement à *Piſe*, ſous des conditions très-dures & flétriſſantes en quelque façon, ſavoir: Que ſon Neveu le Cardinal *Flavio Chigi* & le Gouverneur de *Rome* le Cardinal *Lorenzo Imperiali* ſeroient envoïés à *Paris* faire des excuſes de ce qui étoit arrivé à l'Ambaſſadeur de *Créqui*, & qu'on érigeroit à *Rome* un Monument de l'expulſion des *Corſes*, qui en ſeroient bannis à cauſe de la violation du Droit des Gens envers le Duc & ſa ſuite. Ce qui fut éxécuté. Tout le monde n'approuva pas également cette réparation, que le Roi de *France* ſe fit donner (*c*). Au contraire, on trouva qu'elle étoit pouſſée trop loin (*). Il ſemble d'abord que *Chriſtine* s'interpoſant auroit été bien aiſe, que ſa médiation eut pû porter la Cour de *France* à modérer ſes prétentions à cet égard. Mais d'un autre côté *Louis XIV*, alors encore jeune, ne voulant ſe déſiſter en rien de l'ample ſatisfaction qu'il croïoit lui être dûë, on peut croire, que la Reine ſe conſola aiſément de l'humiliation, où le Pape qui la chagrinoit ſouvent, ſe trouva réduit. Le Monument des *Corſes* fut pourtant ôté trois ans après, au commencement du règne du Pape *Clement IX.* & la Cour de *Rome* ne fit que ſe prêter à cet affront, qu'elle ſe fit païer ſous le Pontificat d'*Innocent XI.* comme nous le verrons ci-après. *Chriſti-*

(*a*) *V. les Régitres de Bâât Part. I. p.* 364. 452. 454. 486 & 511.
(*b*) *L. c. Part. II. pag.* 487 & 515.
(*c*) *V. les Réfléxions ſur les Mémoires de* Wicquefort *Tom. II. de ſon Ambaſſadeur p.* 12. 13. & 14.

Alexandre VII. rudement traité par *Louis XIV.*

(*) Voici comment s'écrie là-deſſus un Miniſtre de l'Empereur: Catholique zèlé „ *Graviſſime autem à* Ludovico XIV. *perculſus fuit* Alexander VII. *aut enim experiri de-* „ *bebat bellum atrox, quod Rex minabatur, aut indignas Romano Pontifice ferre conditio-* „ *nes. Et quia illi impar erat, bis ſubjecit Apoſtolicos humeros. O! rem abominandam,* „ *indignam, numquam auditam! Quid igitur? Infamiæ Cyppum ferre debuit, dictatum decre-* „ *tumque à Rege Franciæ in dominante urbe, & in foro* Farneſio *propter immunitatem Le-* „ *gati Regii, ex livore Nepotum per publicos ſatellites violatam.* Corſi *milites* Româ *pulſi* „ *& in perpetuum abrogati.* Caſtri, *cujus ditio ad Patrimonium Eccleſiæ ſpectabat, redem-* „ *tio, Duci Parmenſi permiſſa. Cardinalis* Imperialis Româ *proſcriptus.* Marius *è Curia* „ *abactus.* Flavius Ghiſius *in Franciam deprecabundus miſſus: quorum omnium autorem* „ *unicum fuiſſe Pontificis Nepotem, in publico Conſiſtorio objecit* Alexandro *Cardinalis* O- „ deſchalchus: *& ita revera fuit* (1).

(1) C'eſt Mr. *Pelzhofer* dans ſes Arcana Status Libr. VII. cap. XXVI. pag. 563.

Chriſtine entretenoit toûjours des correſpondances en *Suède*. La plûpart regardoient ſes affaires particuliéres & le réglement des revenus qu'elle s'étoit reſervés. Le reſte n'étoit que civilités; comme ces deux lettres au Prince *Adolphe-Jean* ſon Couſin, le font voir. L'an 1663.

Le Prince *Adolphe-Jean* ne pût réuſſir à être Tuteur du jeune Roi & Connêtable du Roiaume de *Suède*.

MOn Couſin. Je m'intéreſſe avec beaucoup d'affection au bonheur qu'a apporté à votre Maiſon la naiſſance du fils, dont Dieu Vous a voulu gratifier. C'eſt une occaſion aſſez importante (ce me ſemble) qui donnera ſujèt à tous vos amis de vous témoigner leur joïe. Pour moi je Vous prie de juger de la grandeur de la mienne par la tendreſſe que j'ai toûjours eu pour tout ce qui vous touche. Je tâcherai de vous en donner des preuves plus amples par celui qui de ma part s'acquittera des offices requis pour le bâteme. Cependant aïez pour moi & pour les aſſurances que je Vous donne la confiance que mérite la profeſſion que je fais d'être

Mon Couſin.

Votres très-affectionnée Couſine

CHRISTINE

MOn Couſin. J'ai reçu Vôtre obligeante lettre & puiſque Vous prénez la peine de me témoigner tant d'amitié: je prens cette occaſion de vous en remercier & de Vous en demander très-inſtamment la continuation. Le ſang qui nous lie n'eſt pas ſi foible en moi, que je ne ſouhaite d'avoir les occaſions de Vous obliger, & je m'aſſure ſur votre parole qu'il contribuera en vous tout ce qui ſervira à mes intérêts. Je vous demande la continuation de votre amitié & vous proteſte que je ſerai toute ma vie

Mon Couſin

Votre affectionnée Couſine

CHRISTINE ALEXANDRA.

A cette occaſion nous ajouterons, à ce que nous avons marqué ci-devant au ſujèt de la tutèle du jeune Roi *Charles XI.*, que le Prince *Adolphe*, aïant trouvé à la Diète de l'an 1660 les Païſans, qui compoſent le quatrième Ordre des Etats de *Suède*, bien diſpoſés en ſa faveur, il avoit pris ſes meſures pour parvenir à cette tutèle, à l'Aſſemblée des Etats qui devoit ſe tenir cette année-là à *Stockholm*. Pour cette fin il s'addreſſa par un mémoire au Roi, & par un autre de la même dâte, ſavoir, du onze Mai, à l'Ordre des Païſans, faiſant entendre, qu'il ne croïoit pas s'être rendu indigne de la confiance que le feu Roi *Charles-Guſtave* ſon frère avoit euë en lui, en le nommant & le conſtituant Tuteur du Roi ſon Neveu, & qu'ainſi il prioit

L'an 1663.

prioit Sa Majeſté, & demandoit à la Communauté des Païſans, de le maintenir en cette fonction, auſſi bien que dans la charge de Connêtable, à laquelle le feu Roi l'avoit nommé (*a*). Ces écrits firent grand bruit à la Diète. Le Sr. *Nic. Heinſius*, qui y étoit préſent en a laiſſé un rapport dans ſa lettre au Sr. *Vincent Fabrice*. Voici ce qu'il en dit: „ L'Aſſemblée des E-„ tats qui devoit s'ouvrir le 1. de Mai ne commença que le 14. de Juin. „ La raiſon en a été les diſputes entre la Nobleſſe & les Païſans, qui a-„ voient pû exciter de grands troubles, ſi Dieu ne les avoit détournés. Le „ Prince *Adolphe-Jean* avoit été conſtitué dans le teſtament du feu Roi „ *Charles-Guſtave*, Tuteur du jeune Roi ſon Neveu, & Connêtable du „ Roïaume. Cette diſpoſition fut pourtant alors désapprouvée des Etats, „ & la charge de Connêtable donné à *Laurent Kagge*, fort verſé dans le „ métier de la guerre. Prévenu par la mort, il ne jouit pas longtems de „ cet honneur. Pendant qu'on lui choiſiſſoit un ſucceſſeur, le Prince *A-„ dolphe* ſe préſenta, inſiſtant ſur la diſpoſition que le feu Roi ſon frère en „ avoit faite en ſa faveur, & qui ne pourroit être enfreinte ſans bleſſer la „ mémoire du Roi défunct. Il menaça même le Général *Wrangel*, à qui „ il remarqua qu'on deſtinoit cette charge ". (*b*). Mais les Etats trouvèrent ces démarches fort irrégulières, & le firent ſentir au Prince, qui peu après leur préſenta un tout autre écrit où il révoquoit tout ce qu'il avoit mis dans les ſusdits deux mémoires, & renonçoit ſolemnellement à tous les prétendus droits & prérogatives qui s'y étoit formées, s'obligeant de regarder comme perturbateurs du repos public tous ceux en général, & un chacun en particulier, qui directement ou indirectement trameroient quelque choſe contre ce décret des Etats, duquel aucune puiſſance Eccléſiaſtique ou Civile ne ſeroit capable de le diſpenſer, ni aucun autre quel qu'il fut.... Depuis ce tems-là, il ne fut plus parlé pour ce Prince, ni de la charge de Tuteur du jeune Roi, ni de celle de Connêtable du Roïaume, & il ne faut pas douter, que *Chriſtine*, qui étoit bien avertie de tout ce qui ſe paſſoit à la Diète, ne fut contente du changement qu'on fit à cet égard au teſtament du feu Roi.... *Heinſius* étoit un de ſes Correſpondans particuliers. Il lui manda dans une lettre peu de tems après, que quoique les Etats n'euſſent pas gratifié la Reine en tout ce qu'elle avoit deſiré à leur dernière Aſſemblée elle pourroit pourtant s'attendre à quelque choſe de plus fâcheux, ſi elle ne ſe rendoit pas elle-même en *Suède*. Il l'exhorte même à quitter tout à fait *Rome*, où l'on faiſoit ſi peu de cas de ſes rares qualités (*). Le Sr. *Heinſius*

Chriſtine encouragée par *Heinſius* demande de revenir en *Suéde* & ſous quelle condition la Régence de *Suède* le lui accorde.

(*a*) *V.* Pufend. *Hiſt.* Brandenb. *Libr. XIV.* §. 46., *V. la Relation en Mſc. dreſſée dans l'Ordre du Clergé à la Diète l'an* 1664. *dans* Palmsköld.

(*b*) *Cette lettre de* Heinſius *eſt du* 15. *Juin* 1664. *v.* Burman *Syll. T. III. p.* 804. *&* 805. *cfr.* Felleri *otium Han.* §. 127.

„ (*) *Fateor, Princeps Auguſta*, lui écrivit le Sr. Heinſius *de* Stockholm, *proximis* „ *Comitiis Ordines Regni deſideriis tuis per omnia haud quaquam gratificatos eſſe, ſed du-* „ *riora bis videri poſſent expectanda, ſi abeſſe pergis, & dubito jam pridem, an virtutes* „ *tuas* Roma *ſatis tapiat. Sed Tu, quod Tibi facto opus ſit, omnium optime videbis. Puer* „ *diebus*

Heinſius écrivit en même-tems à *Gronovius* & lui dit entr'autres choſes (*a*). Notre Reine, laſſe des choſes étrangères, ſurtout depuis qu'elle s'eſt mêlée des affaires d'autrui & que par-là elle s'eſt attirée le mépris tant des *François* que des *Romains*, paroit travailler à ſon retour dans la Patrie. Elle en a fait faire les inſinuations auprès des Etats par *Appelman*, pour qu'ils lui en donnaſſent la permiſſion, qu'auſſi ils ne lui ont pas refuſée. Mais le Sénat y a ajouté une condition aſſez dure, ſavoir, qu'il ne lui ſera pas permis d'exercer ſa Religion ſelon les rites Romains par le miniſtère de quelques Prêtres *Italiens*... Si malgré cela elle veut venir ici, on a raiſon de craindre, que le Pape la ſoupçonnant capable de changer de Religion, ne lui défende de ſortir de *Rome* (*). Peut-être que *Chriſtine* pour en ôter le ſoupçon aux plus zélés à *Rome* continua d'aſſiſter aux *Congrégationes bonæ mortis* chez les Pères Jéſuites, moins apparemment par dévotion que par curioſité de voir ce qui ſe paſſoit dans ces Aſſemblées (*b*). Mais *Chriſtine* fit négocier à *Stockholm* par ſon Envoïé *Adami* Capitaine de ſes Gardes, au ſujet de ſon retour en *Suède* & de l'exercice libre de la Religion Catholique tant pour elle que pour ſes domeſtiques. Elle en écrivit au Sénateur de *Bååt* en ces termes (*c*) „ Je vous re- „ commande mes intérêts en cette conjoncture, eſpérant de votre fidé- „ lité & zéle que vous y veillerez de bonne ſorte. Si vous pouvez ne fai- „ re avoir la dépêche de l'exercice de la Religion, vous me rendrez un „ ſervice ſi important, que je ne vous en pourrai jamais dignement ré- „ compenſer. Mais en cas qu'on me le refuſe, cela n'empêchera pas, „ que je ne continue mon voïage, car je ſuis impatiente de revoir le Roi „ & la Reine ſa Mère & mes Amis & vous en particulier "..... *Heinſius* lui apprit que difficilement on le lui accorderoit non que l'on voulut lui défendre entiérement l'exercice de la Religion qu'elle profeſſoit depuis dix ans, mais qu'il faloit que cela ſe fit à la ſourdine, & que le Prêtre, dont elle ſe ſerviroit, ne fut pas *Italien*, & ne ſe montrât en public qu'en habit ſéculier. On ne veut rien avoir à faire ici, ajoute *Heinſius* avec les *Italiens*; leur nom étant dans ce païs ci en averſion, parce que l'on craint, qu'ils n'y viennent dans nul autre deſſein, que pour tâcher de découvrir les ſecrèts du Roïaume & pour exciter le peuple a ſe révolter (*d*). On vous ſoupçonne auſſi, dit *Heinſius* à *Chriſtine*, de ne pas ſonger tout de bon à vouloir vous établir jamais en *Suède*, puiſqu'en ce cas-là vous ne vous ſerviriez

L'an 1664.

(*a*) Burman *l. c. Tom V. p.* 506.
(*b*) *V.* Diar. Europ. *ad ann.* 1665. *p.* 81.
(*c*) *Sa lettre eſt du I. Mai* 1664 *dans les Régitres de Bååt p.* 833.
(*d*) *V.* Burman *l. c. T. V. p.* 794 *&* 795.

„ *diebus proximis Principi Palatino* Adolpho Johanni *prognatus eſt. Vale Domina, & ſi* „ *quid mihi concredis*, omitte mirari beatæ fumum & opes ſtrepitumque Romæ (1).

(*) Mr *Heinſius* dit à ce ſujèt. „ *Si illa nihilo minus huc pergit, metuo, ne Papa ſu-* „ *ſpicatus de palinodia cogitare, manum abiturienti injiciat* (2).

(1) *Burm.* l. c. pag. 796.
(2) *Burm.* l. c. p. 506.

L'an 1664.

viriez pas du miniſtère des *Italiens*. Il avoue pourtant, qu'*Adami* faiſoit tout ce, à quoi on pouvoit s'attendre d'un ſerviteur fidèle, mais qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le génie de cette Cour, & qu'il ſe fioit trop aux promeſſes flateuſes même de ceux qui diſoient toute autre choſe que ce qu'ils penſoient (*). Voici la lettre de créance que *Chriſtine* avoit fait expédier au dit Sr. *Adami* pour ſon Gouverneur Général.

Monſieur Sevedt Bååt. J'envoïe le Sr. Adami, *Capitaine de mes Gardes Suiſſes, en* Suède, *afin qu'il prenne une très-éxacte connoiſſance de tous mes intérêts, & qu'il tâche de remédier autant qu'il eſt poſſible au retardement qu'on fait des païemens de mes revenus, & aux deſordres qu'il trouvera, lui aïant donné plein pouvoir pour cet effet comme auſſi pour revoir les comptes, afin que les aïant éxaminés il ſoit mieux informé de l'état de mes affaires, pour m'en faire rapport. Et combien que je ſois perſuadée que vous ne manquerez pas de donner audit* Adami *toute votre aſſiſtance, où elle lui ſera néceſſaire pour recouvrer les païemens qui me ſont dûs, & pour en faire les remiſes à mon Réſident* Texeira, *qui doit être ſatisfait de ſon avance; néanmoins j'ai voulu vous faire la préſente pour vous ordonner d'agir en cette occaſion de toute vigueur, afin que ledit* Adami *puiſſe plus aiſément par votre moïen éxécuter les ordres & les inſtructions que je lui ai données, aux quelles je me remèts, vous aſſurant que vous me rendrez un ſervice très-agréable, & que je vous en témoignerai ma reconnoiſſance. Cependant je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Rome ce* 30 *Mai* 1665.

CHRISTINE ALEXANDRA

M. Santini.

Malgré tout cela, la Reine *Chriſtine* avoit fermement réſolu de retourner en *Suède*, & d'y tenter fortune & quoiqu'on puiſſe dire, que les conditions, que la Régence lui propoſa, quant à l'éxercice de ſa Religion, paroiſſoient trop limitées, & en quelque ſens trop dures: on fera pourtant voir dans la ſuite, que la Régence ne crut pas pouvoir prendre aſſez de précautions contre les menées ſecrètes de la Cour de *Rome*.... Le Roi de *Suè-*

(*) *Facit profectò*, „ dit Mr. *Heinſius* ſur la fin de ſa lettre: *in tua deſideria tuumque in* „ *propoſitum* Adamus, *quicquid ab homine fido induſtrioque ſedulitatis accuratæ expectari* „ *potuit. Sed an indolem hujus aulæ habeat plane perſpectam, dubitare merito fas eſt, præ-* „ *ſertim cum de promiſſis ac verbis officioſis nonnullorum Magnatum optime mihi viſus eſt* „ *ſentire, quos in comperto eſt longe diverſa ſentire ab iis, quæ apud illum præ ſe ferunt.....* „ *quæ nunc a me proferuntur ab omni ſimulatæ odioque aliena juſt habenda.*

Suède, étoit alors en bas âge: la Régence étoit réſponſable de tout ce qui pourroit arriver. Elle étoit avertie, que *Chriſtine* n'avoit pas abandonné l'idée de ravoir la Couronne, fondant ſes eſpérances ſur la conſtitution fort délicate du jeune Prince. On ſavoit de bonne part que le Pape, ſecondé des conſeils des Jéſuites, aviſoit aux moïens, d'introduire la Religion Catholique dans le Roïaume, & on étoit perſuadé en *Suède*, qu'ils n'épargneroient ni ſoins ni dépenſes pour parvenir à leur fin. On ſoupçonnoit, que la Reine s'y pourroit prêter d'autant plus facilement, qu'elle aimoit naturellement à ſurmonter des obſtacles qui ſe rencontroient dans des choſes difficiles, & qu'elle tâcheroit de ſe venger dans la ſuite des chagrins qu'elle avoit eſſuïés, pendant ſon dernier ſéjour à *Stockholm*. C'étoit-là les appréhenſions que l'on avoit en *Suède*, mais on les couvroit, comme ſi on ne les ſentoit pas, & qu'on n'eut abſolument rien à craindre. L'an 1664.

Cependant, tandis que l'affaire ſe négocioit à *Stockholm*, *Chriſtine* tâchoit de paſſer ſon tems à *Rome* le plus agréablement qu'il lui étoit poſſible. Les revenus affectés à ſon entretien lui étoient païés plus réguliérement que par le paſſé. Cela lui fourniſſoit le moïen de faire les dépenſes convenables (*) & comme elle avoit repris le goût des Etudes & des Belles-Lettres: non ſeulement nombre de ſavans eurent part à ſes libéralités, mais elle augmenta auſſi conſidérablement ſes Cabinèts des piéces les plus rares & les plus précieuſes de la belle antiquité & en peinture (†). Entr'autres, l'illuſtre *Ezechiel Spanheim*, qui étoit en ce tems-là à *Rome* profita de l'entrée libre que *Chriſtine* lui accorda dans ſa Bibliothèque & dans ſon Cabinèt de Médailles, d'où il prit occaſion de compoſer ſon excellent traité ſur les monnoïes antiques, qu'il dédia à la Reine, en avouant, que c'étoit elle qui lui avoit inſpiré le deſſein d'y travailler (‡). Ce

Comment *Chriſtine*, en attendant que cette condition fut levée paſſoit le tems à *Rome*.

(*) Les Comédies, eſt-il dit dans le *Diarium Europ.* (1), les Ballèts & d'autres Fêtes ne furent pas oubliées. Le même auteur remarque auſſi: que la Cour de *France* avoit fait offrir par le Cardinal *de Reetz* à *Rome*, ſa médiation pour diſpoſer celle de *Suède* à païer à *Chriſtine* ſes arrérages du tems paſſé, afin de rendre par-là le Cardinal *Azzolini* d'autant plus favorable & attaché aux intérêts que la Cour de *France* avoit à démêler à *Rome*.

(†) Mr. *Heinſius* écrivit là-deſſus en réponſe à Mr. *Spanheim* le 18. Février. 1665. „ Chriſtinam *Auguſtam de promovenda re literaria etiamnum cogitare, vehementer lætor,* „ *quod rumor publicus ſpargebat negligi ac contemni ab illa eruditionis nomen: quamquam* „ *ultimo congreſſu in Suecia* (1661) *talem omnino ſeſe mihi ſiſtebat, qualis à te deſcribitur* (2).

(‡) Mr. *Spanheim* le dit lui-même dans ſa belle préface & dédicace à la Reine (3). „ *Conſcriptus hic liber non ſolum tuo nutu, ſed gazæ tuæ opibus inſtructus ſe tibi ſiſtit...,* „ item: *ſciat præſens ætas nec taceat poſtera*, Chriſtinam *in relaxationem animi & curarum requiem admittere frequenter hæc monumenta, quibus præclara priſci ævi cum memoria, tum elegantia continetur &c*". Dans l'ouvrage même Mr *Spanheim* dit: „ *Fas* „ *mihi ſit in uno* Chriſtinæ *Auguſtæ imperio, ab omni me reprehenſionis moleſtia liberare,* „ *& in ſola obſequii gloria, univerſam hujus tumultuariæ ſcriptionis, ut laudem, ſic* „ *veniæ ſpem collocare*".

(1) Ad ann. 1666. pag. 31. 118. & 193 item ad ann. 1665. p. 288.

(2) *Burman* l. c. T. III. p. 828.

(3) V. *Spanheim* de præſtantia & uſu Numismatum Antiquor. editione prima Romæ 1664. in 4. & pag. 3.

L'an 1665.

Ce fut en ce tems-là que *Chriſtine* fit frapper une Médaille qui fit beaucoup de bruit dans la République des lettres, d'où certains Auteurs ont pris ſujèt de dire, que *Chriſtine* ſe plaiſoit quelquefois à tourner en ridicule les ſavans (*a*) (*). On y voit ſa tête en profil, préſentant le côté droit, couverte du caſque de *Minerve*, & couronnée de laurier par-deſſus le caſque. Le revers préſente un *Phœnix* ſur un bucher allumé, qui regarde fixement le ſoleil, & au haut de la médaille eſt écrit en lettres majuſcules Grecques ce mot: ΜΑΚΕΔΩΝ.

Médaille ſinguliere que *Chriſtine* fit alors frapper à *Rome*.

J. Schenk Scalp. 1752.

Un auteur dit, que la Reine n'avoit donné à deviner le ſens de ce mot qu'aux Jeſuites à *Rome*: d'autres diſent, que cette eſpèce d'énigme a été propo-

(*a*) *V.* Köhler Müntz-Bel. *T. V. p.* 146. *&c. item* Biblioth. German. *T. XLIII.* Tentzel *Mon. Unterr. Aug.* 1694. *p.* 653. *& en* 1705. *p.* 430. Hiſtor. Numiſm. *en* Allemand *p.* 183. Nova Maris Balt. 1703. *p.* 252. Nettelbl. Schwed. *Bibl. Part. II. p.* 227. *&* Keiſlers *Reiſen T. II. pag.* 59.

Chriſtine haït les Pédans.

(*) Auſſi le méritoient-ils quelquefois, & entr'autres les deux Perſonnages dont parlent Mrs. *Wicquefort* & *Colomiés* (1). Le prémier dit: „ On ne ſe peut rien figurer „ de plus impertinent, que le Docteur, qui aïant ordre de feconder la négociation, „ que le fils puiſné du Duc de *Mecklenbourg* devoit faire en *Suède*, fit à la Reine „ *Chriſtine* une harangue latine de deux heures, s'étendant ſur les lieux communs „ & rabattant à tout moment ſur la Politique des *Italiens*, oppoſée aux Règles du „ Chriſtianiſme, en ce qu'elle préfére l'utile à l'honnête. C'étoit bien tenter la diſcré„ tion d'une Princeſſe, qui ne pouvoit ſouffrir les Pédans, ni la Pédanterie, depuis „ qu'elle en eut reconnu le foible. Ceux, qui la connoiſſent, ſavent que ce n'eſt pas „ un eſprit à lieux communs". *Colomiés* raporte l'autre hiſtoire en ces termes: „ j'ai „ oui

(1) V. ſon Ambaſſadeur Liv. I. Sect. XIX. p. 245 & *Colomeſii* Opuſcula pag. 114.

proposée aux antiquaires & aux savans d'*Italie*, & particulièrement à *Athanase Kircherus* qui tous, en feuillettant leur Dictionnaires & Scholiastes pour en trouver le sens, ont enfanté des explications plus ridicules les unes que les autres : ce qui a extrêmement diverti la Reine. Aussi cette énigme seroit elle restée longtems indéchiffrable pour eux, si *Christine* ne leur eut dit à la fin, que *MAKELOS* est un mot purement *Suédois*, qui admèt un double sens & signifie *incomparable* ou *sans pareil*, comme aussi *une personne nonmariée*. Dans l'un & l'autre sens cette epithéte convenoit fort au génie & à la personne de la Reine (*). Aussi paroit il qu'elle y a pris beau- L'an 1665.

„ oüi dire à Mr. *Vossius* que la Reine de *Suède* aïant écouté une harangue dont la lon-
„ gueur l'avoit ennuïée, comme il vint à la supplier de témoigner sa libéralité à celui,
„ qui l'avoit fait : cela est trop justé, dit-elle, quand ce ne seroit qu'à cause qu'ils
„ vient de finir". On jugera encore mieux de ce qu'elle pensoit de cette sorte de gens, par ce qu'elle dit dans un autre endroit (1) : „ Parlant d'*Aristote*, qui n'a dit
„ mot dans ses ouvrages d'*Alexandre*, quoique l'éducation de ce Prince fut ce qui lui
„ donna le plus de gloire, & qu'il l'en récompensa si libéralement depuis ; elle ajoute,
„ qu'on trouveroit cela étrange, si la suffisance & l'ingratitude des Pédans étoit moins
„ connuë, qui regardent toûjours du haut en bas tout le genre humaine, & estiment
„ si fort leur caquèt, qu'ils s'imaginent, que tout doit être soûmis à leur cervelle". Ceci peut servir de réponse à ceux qui ont critiqué la conduite qu'a tenu *Christine* envers les Savans.

(*) La signification la moins propre qu'en a rapportée feu Mr. de *Meiern* & après lui les Auteurs de la Bibliothèque Germanique, se trouve ainsi rectifiée (2). On peut lire là-dessus dans *Köbler* une lettre de l'Auteur de ces Mémoires au même Mr. *Meiern* (3)... Sur le mot *MAKELOS* ce cette Médaille de *Christine*.

Mr. *Warmholtz* Conseiller de la Cour & Mr. *Berch* Chèf & Sécrétaire du Collège des antiquités de *Suède*, fort entendu en fait de Médailles, m'ont fait observer, que cette Médaille, dessinée par Mr. *Brenner* (4), est celle qui a été faite à *Rome* en 1665. par *Travanus*, mais que ce n'est pas la prémière de cette devise ; *Hameranus* le Père en aïant donné une pareille déja en 1659. que c'étoit la moindre de deux, l'une & l'autre n'étant que moulée. Mr. *Warmholtz* remarque encore : que la plus petite de ces Médailles, où le *Phœnix* a la tête tournée vers la gauche, n'a pas été faite à *Rome*, mais probablement par le célébre Graveur *Karlsten* à *Stockholm*. Qu'il y a deux différentes sortes de la grande Médaille *MAKELOS*, l'une parfaitement semblable à celle de *Brenner*, à l'exception du nom de *Travanus*, qui ne s'y trouve pas : l'autre aïant une espéce de brodure ou de quadre qui entoure la Médaille. A celle-ci l'année n'est pas marquée, non plus que le nom du graveur. Que c'est-là peut-être la plus authentique de toutes ces Médailles. Car ajoute Mr. *Warmholtz*, s'il est vrai, que la Reine s'est voulu divertir des Savans d'*Italie*, en leur donnant à deviner le sens du mot *MAKELOS*, elle ne pouvoit mieux faire, pour les tourmenter davantage, que de supprimer l'année que la piéce étoit faite & le nom du Graveur. Ils auroient été bien autrement attrapés, si elle avoit supprimé pareillement son nom autour du Buste. J'ajouterai à ceci, que feu Mr. le Baron *Rålamb* Préside du Conseil des mines, qui possédoit le plus riche Cabinèt de Monnoïes & de Médailles de *Suède* seules, estimé plus de vingt cinq mille écus, m'a assuré, que le vieux Docteur *Olave Rudbeck*, célébre entr'autres écrits par son *Atlantica*, a fourni l'idée de cette médaille *à Christine*. Il se peut aussi que l'inscription que le célébre *Emanuel Thesaurus* fit sur elle à son entrée à *Turin*, l'année avant que cette Médaille parut pour la prémière fois à *Rome*, ait fait resouvenir la Reine de la prémière Médaille qui fut faite sur elle après la mort de son Père. Toutefois

(1) V. Ses Réfléxions sur *Alexandre* vers la fin de cet Ouvrage.
(2) V. *Müntz-Bel.* T. VIII. p. 429. &c.
(3) *Brenneri* Thes. Num. Tab. IV. num. .
(4) V. *Brenner* l. c. p. 127.

L'an 1665.

beaucoup de plaiſir : car je me ſouviens d'avoir vû au Palais du Cardinal *Ottoboni* à *Rome* non ſeulement un magnifique Dais broché d'or & d'argent, qui a autrefois appartenu à la Reine, ſur lequel le ſoleil eſt repréſenté aïant deſſus le mot *MAKELOS* en gros caractères Grecs, mais auſſi pluſieurs de ſes livres avec ce même mot au dos.

Différend de *Chriſtine* avec le Magiſtrat de *Hambourg* par rapport à ſon Reſident *Texeira*.

Pour revenir aux divertiſſemens de *Chriſtine* à *Rome* ils furent pourtant un peu interrompus par le différend qu'il y avoit depuis deux ans entre ſon Réſident *Texeira* & le Magiſtrat de *Hambourg*, qui ne vouloit pas le laiſſer jouir de tous les avantages dont jouiſſent les Miniſtres des autres Puiſſances. Il y avoit déja quelques années que cette difficulté duroit. *Chriſtine* en avoit écrit elle-même en 1663. à ſon Gouverneur Général : (*a*) „ Remontrez au Roi, lui marquoit-elle, que *Texeira* eſt un homme „ qui mérite ſa protection, non ſeulement parce qu'il eſt mon ſervi„ teur, mais auſſi parce qu'il eſt capable de rendre des ſervices conſidé„ rables à la Couronne en fait d'argent, & que je m'intéreſſe ſenſiblement „ en ce qui le touche". Quelque tems après elle eut ſujèt de remercier le Roi des remontrances qu'il avoit fait faire par ſon Miniſtre Mr. *Möller* au Magiſtrat en faveur de *Texeira* (*). Mais comme il y eut une nouvelle conteſtation entre lui & les Magiſtrats, qui ne vouloient pas permettre qu'il ſe retirât de *Hambourg* ſans leur conſentement, voici la lettre aſſez ſeche que la Reine leur écrivit à ce ſujèt (*b*).

MEſſieurs. J'ai été fort ſurpriſe d'apprendre le procédé dont vous avez uſé envers mon Réſident le D^n Manoel Texeira, *en l'obligeant de vous donner parole de ne pas ſe retirer de votre ville ſans votre conſentement & je le trouve d'autant plus étrange, qu'il eſt tout à fait contraire aux droits dont les Miniſtres publics jouiſſent par tout. Il a tenu ce rang auprès de vous pluſieurs années & vous lui avez fait les*

(*a*) *V. les Régitres de Biât pag.* 562.
(*b*) *C'eſt feu Mr. le Conſeiller* Gram *qui me l'a communiqué.*

fois eſt-il certain que ledit *Rudbeck* a (1) propoſé au Roi *Charles XI.* une autre Médaille dans ce goût. Ce fut à la mort de l'incomparable Reine *Ulrique Eléonore*, ſon Epouſe l'an 1693. On y repréſenteroit un *Pélican* ouvrant ſon ſein à ſes trois petits avec l'inſcription: ΜΕΝΕΛΑΟΣ ΜΑΚΕΛΩΣ qui feroit alluſion à l'état du veuvage du Roi & à ſes trois jeunes Princes. *Olave Rudbeck* diſoit, comme il eſt vrai, que l'un & l'autre mot étoient purement Gothiques, conſervés en leur entier depuis trois mille ans: le prémier ſignifiant l'*innocent* & l'autre aïant le ſens que nous avons marqué ci-deſſus.

(*) Ce *Texeira* étoit puiſſamment riche & fort honnoré des Savans Juifs de ſa nation. Le célèbre Jacob *Jehuda Leon* lui dédia ſa traduction des Pſaumes de *David* avec ſes paraphraſes en *Eſpagnol*. Elle eſt imprimée à *Amſterdam* 1670 in 8. & *Texeira* y porte le titre de Réſident de la Reine *Chriſtine* de *Suède* &c. Celui de ce nom, qui vivoit encore en *Hollande* il y a quelques années étoit ſon fils, dont la veuve, qui étoit ſa niéce eſt fort conſidérée.

(1) V. Son Mémoire préſenté là-deſſus qui ſe trouve dans *Palmſköld.*

L'an 1665.

les honneurs qui ſont dûs au Caractère qu'il porte. Maintenant vous prétendez de l'empêcher de ſe ſervir du privilège d'une perſonne qui ne dépend pas de vous. Je me ſerois plûtôt imaginé toute autre choſe que de vous voir venir à cette extrémité, & m'étois perſuadée que pour accroître les obligations que je vous devois avoir des civilités que vous lui avez faites par le paſſé, vous ne voudriez pas manquer envers lui dans les marques du Reſpect, que vous avez toûjours eu pour moi, mais cette façon d'agir m'a déſabuſé entièrement, & parce qu'elle bleſſe trop ma réputation, je ne la puis ſouffrir ſans vous en témoigner mon reſſentiment, le mauvais traitement que vous lui avez fait me touchant au vif, & je le prends comme ſi vous me l'aviez fait à moi-même. Il eſt mon Miniſtre, & dépend entièrement de moi, & je prétends de m'en pouvoir ſervir en tous les lieux, où mes intérêts pourront requérir ſes ſoins & ſa préſence, ſans que vous préſumiez que votre conſentement y ſoit néceſſaire. Je ne me mettrai pas à vous montrer l'intérêt de votre ville, auquel vous préjudiciez ſi notablement, par un exemple qui va à la ruine de votre Commerce, qui eſt fondé en bonne partie ſur la liberté & la ſûreté des particuliers qui les viennent chercher chez vous. Croïez vous d'avantager vos intérêts en changeant ce refuge en priſon, par cet exemple? Outre cela, pouvez-vous oublier les facheuſes ſuites que tire après ſoi le manque de reſpect aux Miniſtres publics? Vous voïez donc que vous êtes obligés de changer de procédé avec Texeira, *le conſidérant non ſeulement comme Miniſtre, mais auſſi comme particulier & Citoïen de votre ville. Je ne ſuis pas en état de vous menaçer en cette occaſion, auſſi n'en ſuis-je pas d'humeur. Je fais gloire de m'être déſarmée depuis long-tems de tout ce qui vous pourroit faire craindre, mais quand je ſerois encore plus puiſſante que je ne fus jamais, je ſerois d'humeur, de vous faire reſſentir plûtôt les effets de mon indignation que les paroles. Telle que je ſuis, vous ne devez pas mépriſer mon amitié, car dans les révolutions étranges d'un ſiécle auſſi bigarré que le notre, il pourroit arriver, que vous euſſiez ſujèt de vous repentir de m'avoir offenſée. Je n'éxige de vous que le reſpect, qui m'eſt dû en la perſonne de mon Miniſtre, & je ne demande pour lui que la liberté de pouvoir diſpoſer de ſa perſonne & de ſon bien de la manière, que mes intérêts & les ſiens propres le requerront, & ce ſont des graces que vous n'avez jamais réfuſées à aucun de vos particuliers, & que vous ne pouvez lui réfuſer ſans commettre une injuſtice & une violence qui m'offenſeroit griévement. Expliquez-vous là-deſſus, de la manière*

que

L'an 1666.

que je me le promèts de votre amitié & juſtice, & faites que je ſache bientôt comment je dois régler à l'avenir mes ſentimens envers vous. Je prie Dieu cependant qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Rome, ce 17. Nov. 1663.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Chriſtine ſe mèt en chemin pour retourner en Suède & comment on raiſonne ſur ce voïage.

Ce différend s'étant accommodé à l'amiable & *Chriſtine* aïant fermement réſolu de faire cette année un voïage en *Suède*, congédia une partie de ſes domeſtiques & remit le reſte de ſa Maiſon aux ſoins du Cardinal *Azzolini*, lequel elle recommanda aux bonnes graces du Pape, en prénant congé de lui. Elle fut convoïé à quelque diſtance de *Rome* par les Cardinaux *Mario* & *Agoſtini Chigi*, proches parens du Pape, outre le Cardinal de *Reetz*, l'Ambaſſadeur de *Veniſe* & autres perſonnes de la prémière diſtinction (*a*); car pour le Cardinal *Azzolini* il l'accompagna juſqu'à *Caſtelnuovo*, & le Pape la fit defraïer & traiter magnifiquement par tout l'Etat Eccléſiaſtique.

On raiſonna différemment de ce voïage de *Chriſtine*, & des deſſeins ſécrèts qu'il pouvoit cacher. On diſoit à *Rome*; que *Chriſtine* n'entreprenoit ce voïage que dans l'intention d'aſſiſter à la Diète des Etats de *Suède* & au couronnement du Roi *Charles XI.* ſon Neveu. Mais on s'apperçut que la Cour de *Rome* en étoit intriguée & en témoignoit quelque inquiétude. Le ſavant *Falconieri* le fait entendre, dans une lettre au Sr. *Heinſius*, où il marque, que le départ de *Chriſtine* de *Rome* aïant été inopiné, on croïoit qu'il cachoit des vûës plus grandes, que ſes affaires particulières. Il conjure donc ſon ami *Heinſius*, de lui apprendre, tout ce qu'il pourroit au ſujèt de la Reine: & il faut remarquer qu'il date ſa lettre de *Caſtro-Gandolfo*, Maiſon de plaiſance, où le Pape étoit alors avec ſa Cour (*).

Lettres que Chriſtine écrit de Hambourg en Suède, ſurtout pour ſes revenus.

Chriſtine étant arrivée à *Hambourg* renouvella les habitudes qu'elle avoit en *Suède*, par une correſpondance de lettres, dont elle étoit fort à portée dans cette ville-là. Le Principal ſujèt en étoit, autant qu'on a pû le ſavoir, le réglement de ſes revenus: la lettre ci-jointe à ſon Gouverneur Général fait voir qu'elle vouloit donner à ferme ſes domaines en *Suède* à des perſonnes particulières & que cette affaire lui tenoit fort au cœur.

Mon-

(*a*) Holland. Mercur. *Mai* 1666. *p.* 73.

(*) Mr. *Falconieri* dans ſa lettre à Mr. *Heinſius*, met à la date, *Caſtro-Gandolfi, ubi apud Pontificem ruſticamur* (1): „ *De Sereniſſimæ Reginæ*" lui marque-t-il, „ *inopinata ad vos* „ *profectione & iſtuc adventu multi multa dicunt, majoraque latere arbitrantur, quam quæ ad* „ *privatas ipſius rationes pertineant. Ego certe non parum commodi ex eo mihi auguror,* „ *quod quamdiu Regina apud vos commorabitur, frequentiores ac longiores abs te literas* „ *poſtulare jure poſſe mihi videor, ac mihi jane rem gratiſſimam feceris, ſi quantum commode* „ *abs te fieri poterit, omnia quæ hominem Reginæ res cognoſcendi cupidum ſcire interſit ad* „ *me diligenter ſcribes. Literas ſi opportunum videbitur*, Marchiato *ipſi trades, ut ad* „ *me in Reginæ faſciculo mittendas curet*".

(1) V. *Burman l. c.* Tom. V. p. 511 & 512.

L'an 1666.

Monſieur le Baron Sevedt Bååt. Aiant apris par le Sr. Adami *l'état de mes affaires & particulièrement qu'il a trouvé à affermer mes biens d'*Oeſel *&* Gothland *à* Jacques Momma *qui offre de païer tous les ans* 20. *mille Rixdalers pour la ferme d'*Oeſel *&* 21. *mille pour celle de* Gothland, *& que* Drakenhielm *prendra auſſi à ferme la province d'*Oeland *pour* 17. *mille Rixdalers tous les ans; je ſuis réſoluë d'en établir les contracts avec eux ſous les conditions que vous trouverez ici jointes, les connoiſſant & les jugeant ſuffiſantes. Mais voïant que le prix eſt un peu trop bas, je voudrois l'augmenter, c'eſt-à-dire, avoir pour* Oeſel 24. *mille Rixdalers, pour* Gothland 25. *mille Rſr., pour* Oeland *juſqu'à* 20. *mille, eſpérant que les ſusdits ſe diſpoſeront encore à ce ſurplus. Tâchez donc de m'avantager le plus que vous pourrez dans le prix de ces fermes, de quoi je me repoſe ſur votre fidélité, & après que vous n'aurez rien négligé pour cela ne manquez pas de paſſer les contracts de la manière & aux conditions les plus avantageuſes, que vous pourrez obtenir, vous laiſſant un plein arbîtrage d'en paſſer avec eux ſelon les conditions préſentes ou d'autres, que vous jugerez les plus avantageuſes ou les plus praticables à obtenir. Je m'aſſure que vous aurez tout l'égard qu'il faut à la ſûreté de mes intérêts & de mon avantage, concluant ſur ma ratification ce traité qui eſt l'affaire du monde qui me tient le plus au cœur, & dans laquelle je me promèts que vous agirez avec l'application, le zèle & la fidélité, que j'ai accoûtumé d'éprouver de votre part, vous aſſurant que c'eſt le plus grand ſervice, que je puiſſe jamais recevoir, que de voir ces contracts paſſés ſolidement & avantageuſement ſelon les conditions préſcrites ou d'autres que vous y pourriez ajouter, m'en remettant à votre prudence & fidélité. Je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.* Hambourg, *le* 7. *d'Août* 1666.

CHRISTINE ALEXANDRA.

M. Santini.

Conditions des nouveaux Contracts, pour les fermes d'*Oeſel*, *Gothlande*, & *Oelande*.

1. *Qu'on tâche d'établir le contract pour le tems le plus long qu'il ſera poſſible & durant la vie de la Reine.*

2. *Que le contract commence d'avoir ſon effèt à la St. Michel prochaine.*

3. *Que les fermiers donnent des cautions valables dans cette ville*

L'an 1666.

de Hambourg, *dont le Réſident* Texeira *puiſſe être ſatisfait, & que les dites cautions ſoïent renouvellées tous les ans.*

4. *Que les fermiers ſoïent obligés de païer de ſix mois en ſix mois & s'ils manquent à païer à un terme, le contract de la ferme ceſſera, & la Reine rentrera en poſſeſſion de ſes biens.*

5. *En cas qu'il ſe trouve après le Contract fait, d'autres perſonnes qui faſſent des offres de donner pour le prix de la ferme, des ſommes plus conſidérables, que celles dont on eſt demeuré d'accord dans ce contract, les fermiers ſeront avertis une année auparavant pour leur donner loiſir de ſe réſoudre ou à quitter leur ferme ou à la continuer en avantageant la Reine ſelon qu'on demeurera d'accord, mais qu'ils ſeront toûjours préférés à tous autres pourvû qu'ils ſatisfaſſent Sa Majeſté.*

6. *Que les fermiers ſoïent obligés de donner les proviſions à tous les Miniſtres, la Reine ſe réſervant la diſpoſition des Charges & des Perſonnes qui les doivent remplir; S. M. voulant avoir la bonté de faire toûjours réfléxion ſur leurs ſentimens touchant les perſonnes & de n'emploïer pas des gens, qui ne leur ſoïent agréables.*

7. *Que la ſomme fixée dans les Contracts ſoit tout à fait franche de toutes dépenſes pour la Reine.* Hambourg, *ce 7. d'Août* 1666.

CHRISTINE ALEXANDRA.

M. Santini.

Apoſtille de la main propre de la Reine.

MR. Bååt, concluez cette affaire le plûtôt que vous pourrez: ne perdez pas un moment de tems & ne vous arrêtez pas tant à la rigueur des conditions que cela vous empêche de conclure, car je vous donne pouvoir de les modérer, m'aſſurant que vous m'avantagerez le plus que vous pourrez ſans rompre l'affaire de la ferme, qui eſt la choſe du monde que j'ai le plus à cœur. Envoïez-moi le deſſein de la maiſon de Roſenhane, *afin que je puiſſe donner ordre pour mon logement.*

Encore une autre Apoſtille *du* $\frac{7}{17}$ *Sept.* 1666.

Vous ne pourrez jamais me rendre un ſervice plus important que de conclure le contract incontinemment, car je ſouhaiterois que tout ſoit arrêté pour la St. Michel *prochaine: car je ne puis me réſoudre à partir d'ici ſans voir éxécuter l'ordre que je vous ai donné pour cela. Je veux auſſi que vous faſſiez païer à* Stropp *la ſottiſe qu'il*

qu'il fait de prêter mon argent contre l'ordre que je lui ai donné, car je ne ſuis nullement d'humeur à la lui pardonner. L'an 1666.

CHRISTINE ALEXANDRA

G. Gammal

La Régence de *Suède* ne voulant pas permettre cette ſorte de fermes particulières: elle écrivit là-deſſus une lettre fort étenduë à ſon Gouverneur Général en termes bien ſecs ſur les autres articles conteſtés entr'elle & ladite Régence. La voici (*a*).

CHriſtina Alexandra &c. Jag har, wälborne Herr Général Gouverneur Seved Bååt, förr skolat ſwara til copian af Hans Kongl. Majeſts min älskelige K. Herr Sons til Eder afgångne Bref, angående förarrenderingen af mina underhålds länder til Kronan, ſom J mig uti Edar skrifwelſe af den 6. Oct. näſt förl. tilskickadt, där iag icke förſt hade förwäntat min ſecret. Stropps *ankomſt, at mig om ett och annat, ſom wid hans commiſſion i* Stockholm *förelüpit är, particularius informera. Hwad nu den handelen anbelangar, ſom Rikſens Regering på Hans Kongl. Mts. wägnar anbringar, at iag til Hans Kongl. Mt. och Cronan mina underhålds länder förarrendera och afträda wille, oprepandes dèt, ſom uti Hans Kongl. Mts. Herr Faders, Glorwyrdigſt i åminnelſe, regements tjd, uti egard til Pommerska ämbterna, i ſå måtto är incaminerat, williandes det ſamma icke allenaſt*

Chriſtine Alexandre &c. à mon amé & féal Gouverneur Général, le Sieur *Sevedt Bååt*. Salut. J'aurois plûtôt fait réponſe à la lettre que le Roi mon fils vous a écrite au ſujèt de mes Etats d'entretien à donner à ferme à la Couronne, & dont vous joignez copie à votre lettre du 6. Octobre dernier, ſi je n'avois pas attendu auparavant le retour de mon Sécrétaire *Stropp*, & le rapport circonſtancié qu'il devoit me faire de pluſieurs commiſſions dont je l'avois chargé à *Stockholm*. Pour ce qui regarde cet accommodement, propoſé au nom du Roi par Meſſieurs de la Régence, comme quoi je céderois & affermerois à la Couronne les Domaines aſſignés à mon entretien, par le motif que du règne du feu Roi, de glorieuſe mémoire, une pareille convention avoit été entamée à l'égard des baillages ſitués dans la *Poméranie*, qu'on voudroit maintenant reprendre le fil de cette négociation interrompuë, & apprendre, par vous, mon avis ſi je ne ſerois pas portée à un abandonnement général de toutes mes Seigneuries & Terres d'entretien au Roi & à la Couronne, moïennant une ſomme fixe en argent à païer annuellement. Je me rappelle d'avoir

fait

(*a*) *Elle eſt tirée des Régitres de Bååt. Part. I. pag.* 879. *&c.*

L'an 1666.

naſt reaſſummera låta, utan ock genom Eder förnimma, om Jag icke skulle wara til freds, at emot årligit erläggande af en wiſſ ſumma penningar, alla mina underhålds provincier och Gods Hans Kongl. Mt. och Cronan öfwerlåta; ſå påminner iag mig wäl, at hafwa icke långt efter abdicationen andragit högſt bemälte Hans Kongl. Mts. Herr fader förſt Pommerska Godſen och ſedan, hwilka ſom hälſt mer af mina underhålds länder begeras kunde, och det för en wiſſ ſumma penningar, uti ett för alt: och oanſedt Hans Kongl. Mt. ſig nog ſamt bemöda månde, och på det högſta conteſtera, at wilja min begäran i ſå måtto nöye giöra; ſå befinner Jag ljkwäl i des particuliere ſwar de wiktigheter ſom förfarenheten mig i längden hafwer lärdt bättre at eftertänka, än Jag då giöra kunde, ſom Jag aldrig förmodat, hwad mig ſedermera är wederfarit, och är des innehåld korteligen detta: 1. at omskönt Hans Kongl. Mt. gärna wille mig efterkomma min åſtundan, ſå kunde det ljkwäl med min ſäkerhet icke fogeligen utan på en algemen Riksdag ſig giöra låta. 2. Faſt Hans Kongl. Mt. de medel äntelig opbringa kunde, ſom til Godſens inlöſande behöfdes, ſå wiſte Hans Kongl. Mt. icke wäl om Jag i längden dermed ſynnerligen wore betient, eller om det Hans Kongl. Mts. obli-

fait l'ouverture, peu de tems après mon abdication, au dit Seigneur le Roi, Père de Sa M. d'un échange des baillages de *Poméranie*, & puis de mes autres Seigneuries qui ſeroient de ſa convenance, contre une certaine ſomme en argent, une fois païée. Sa Majeſté ſe prêtoit à ma demande, & me donnoit les plus fortes aſſurances de vouloir contribuer à mon contentement. Il me fit pourtant remarquer, dans ſa réponſe particulière, des difficultés, que l'expérience m'a appris depuis à mieux connoitre, & que je ne pouvois alors prévoir; n'aïant pas encore été expoſée à des incidents peu attendus.

La ſubſtance de l'Ecrit du feu Roi étoit: 1. que malgré la bonne volonté de S. M. de m'accorder ma demande, la ſecreté pour moi ne pouvoit pourtant pas s'obtenir qu'à une Diète générale. 2. Que S. M. pourroit bien, s'il le faloit abſolument, trouver les fonds pour le rachat de mes domaines; qu'elle ne ſavoit pourtant pas trop, ſi cela me ſeroit profitable par la ſuite du tems, ou s'il étoit compatible avec l'obligation qu'Elle m'avoit & la reconnoiſſance qu'Elle me devoit, de me conſeiller la ceſſion des dits domaines: attendu que l'argent ſe dépenſoit aiſément, & que ſi je manquois le but que je me propoſois, mes Seigneuries ſeroient perduës & il n'y auroit point de recours à la Patrie à eſpérer. Que quoique Sa Majeſté ne ſouffriroit point, que de ſon vivant je fuſſe jamais réduite à l'indigence; Elle ne

ré-

obligation och tackſamhet emot mig ljkmätigt wore, mig at råda til at afträda Godſen; i dy penningar kunde lätteligen förskingras, och där mit anſlag därmed icke nådde den effect, ſom Jag intenderade, ſå wore icke allenaſt Godſen förlorade, utan ock all tilflyckt til fäderneſlandet därmed afskuren. Och ehuruwäl på al oförmodelig händelſe, Hans Kongl. Mt. i Des lifſtid mig ingalunda i någor nöd ſticka låta wille, ſå kunde dock Hans Kongl. Mt. icke weta, huru de ſamma emot mig ſinnade wara kunde, ſom efter des dödeliga afgång komma til Regementet: derföre wille Hans Kongl. Mt. ſom en opricktig och näſt Gud obligerad Konung, för alting råda, at Jag ſielf på Riks receſſen intet lock giöra wille, utan hålla mig faſt och ſtadigt wid den garantie och förſäkring ſom mig därigenom ſå af dy ſielf, ſom Rikſens-ſtänder gifwen wore. 3. där iag i min frånwaro befunne, at mine underhålds länder och gods, icke ſom ſig borde, til min nytto adminiſtrerades och beräknades; at Jag då måtte förarrendera dem åt particuliere Perſöner, ſom under tjden der ſå behöfdes, arrendet anticipera kunde, och ſådane ſom man med lag och andre medel twinga kunde, där de wid deras skyldighet manquera skulle, offercrandes ſig Hans Kongl. Mt. at ſielf willia däröfwer hand hålla,

répondoit pourtant pas des ſentimens pour ma perſonne de ceux, qui viendroient après ſa mort au timon du gouvernement. Que par cette conſidération Sa Majeſté me conſeilloit ſincérement, & en Roi qui après Dieu me devoit tout, de ne pas commencer à me départir de la convention faite à la Diète, mais de me tenir étroitement à toutes les clauſes de l'Acte ſolemnel garanti par Sa Majeſté Elle-même, & par les Etats du Roïaume. 3. Que ſi je remarquois, que la règie de mes terres d'entretien ne ſe fit pas bien & à mon profit, pendant mon abſence; je n'avois qu'à les donner à ferme à des particuliers, qui anticiperoient quelquefois le terme du païement, & qu'on pourroit forcer par la juſtice & autres moïens à remplir leurs engagemens, s'ils y manquoient: Sa Majeſté promettant d'y vouloir Elle-même pourvoir & de faire indemniſer les Traitans, qui auroient avancé les rentes: ce que fit Sa dite M., en leur délivrant une telle garantie. Je ſuivis donc les conſeils ſincéres du Roi, & ordonnai d'abord aux Gouverneurs de mes provinces, de donner toutes les terres à ferme à des gens bien accrédités. Ce qui fut mis en éxécution dans la *Poméranie* & ſur l'iſle d'*Oeſel*. Mais comme les circonſtances d'alors n'admettoient point un pareil arrangement avec l'*Oeland* & la *Gothland*, je fus néceſſi-

L'an 1666.

L'an 1666.

la, och penſionerne på al oförmodelig händelſe öfwer deras förſkott ſkadeſlöſe hålla, ſom ock ſkedt är, at Hans Kongl. Mt. en ſådan förſäkring dem gifwit hafwer. Uppå ſådane Hans Kongl. Mts. wäl mente och högſt berömlige conſilier, månde Jag då ſtraxt gifwa ordres til mine Gouverneurs i provincierne, at de alle godſen åt wiſſe männer förpenſionera ſkulle, ſom på Öſel *och i* Pommern *ſkedt är, men efter ſådant i likamåtto med* Öland *och* Gottland *icke på den tjden lät ſig practicera, ſå hafwer Jag dermed ſå länge måſt bero låta, och kan Hans Kongl. Mt. min kär-älskelige Herr Son icke ſå fremmant förekomma, at Jag nu arriperar den lägenhet, ſamma underhålds länder at förarrendera, ſom mig på denna tjden wid handen gifwes, ej heller fogeligen ſäjas, at de tankar mig nu förſt äro ankomme, ſom Jag redan i ſå många åhr med umgått hafwer. At Jag genom ſecreteraren* Strop *hafwer mig temoignerat wara benägen til at handla med Hans Kongh Mt. och Cronan om Pommerska godſen, går der uppå ut, ſom Jag nogſamt hafwer låtit förmärkia, at Jag därföre will hafwa faſta gods i* Sweriget *och at den handel efter Hans Kongl. Mts. Herr faders intention uppå en Riks dag företagas och ſåledes ſtabilieras ſkulle, at intet lock därigenom*

tée de m'arrêter à ce qui avoit été fait. De cette façon le Roi mon fils ne pourra jamais regarder comme une choſe étrange, que je profite des conjonctures, & me ſerve de l'occaſion qui ſe préſente pour affermer les dites provinces, & on ne pourra pas dire avec raiſon, que les projèts, que j'ai combinés depuis tant d'années, ne viennent que maintenant à ſe former. Si j'ai fait entendre par le Sr. *Stropp*, que je ſerois aſſez portée à entrer en négociation avec le Roi & la Couronne, pour ce qui concerne les baillages de *Poméranie*, le ſens en eſt, comme je l'avois touché fort diſtinctement, que j'en ſouhaite la valeur en biens immeubles dans la *Suède* même, que l'affaire, ſuivant l'intention du feu Roi, ſoit miſe ſur le tapis à une Diète, & établie d'une manière, qu'aucune infraction ne ſe faſſe à l'Acte de Ceſſion, qui du conſentement général des Etats ne ſoit réparée par un équivalent en terres ſituées dans le Roïaume; & qu'on me rendit auſſi aſſurée de leur poſſeſſion tranquile, que je la ſuis à préſent de celle de la *Poméranie* & de mes autres domaines. C'eſt-là la raiſon principale, pourquoi j'ai fait annoncer par le dit *Stropp*, que je voulois me rendre à la Diète prochaine, ſavoir, pour me débarraſſer

på receſſen giordes, ſom icke igenom ett jemgodt wederlag i faſta gods i Sweriget *med ſtändernes enhälliga ſamtycke och wettskap, ſåledes igen ſtoppas kunde; at Jag ſå förſäkradt om deras garantie i det fallet wore, ſom nu uti egard til* Pommern *och andre mina underhålds länder: och är detta ſtörſta orſaken til den propoſition Jag genom* Stropen *giort hafwer, at willia mig ſielf på näſta Riks dag infinna, därmed til at af hielpa mig ifrån den wederwärdighet, ſom Jag wid mine Pommerska Gods alt ſedan Hans Kongl. Mts. H. faders död hafwer ljda måſt, och icke til at melera mig med några publique Konungen och Regementet angående affaires, ſom mina weder parter af en ofunderad ſuſpicion det utſprida wela, hwilken Jag icke utan ſurpriſe och ſtörſta förundran befinner enteligen ſå wjda ſig inrotadt och utbredt hafwa, at man wil däraf orſak taga, mig antingen helt och hållit utur mit fädernesland at ſtänga, eller ock ſådane conditioner at föreſkrifwa, ſom fuller hafwa ſkenet af en admiſſion, men* in rei veritate *ſå beſkaffade äro, at Jag antingen min Kongl. reſpect måſte tilbaka lämna eller ock aldeles utſluten blifwa, förty* 1. *at förbiuda det Jag någon af mina Catholske tienare uti private werf in i Riket ſkicka måtte, och* 2. *hota de andre af ſwenska nation med ſå-*

une bonnefois de tout le chagrin, qu'il m'a falu eſſuïer dans mes Etats de *Poméranie*, depuis la mort du Père du Roi: & nullement par envie de me mêler d'affaires publiques qui ne regardent que le Roi & la Régence; comme mes ennemis, ſur un ſoupçon mal fondé, tâchent de le faire accroire. J'apprends même avec une ſurpriſe extrême, que pareilles inſinuations ſe répandent & trouvent du crédit, au point, qu'on en veut former des raiſons, ſoit pour me défendre entièrement l'entrée dans ma Patrie, ſoit pour dreſſer des conditions, qui ſous l'apparence d'admiſſion, ſeroient dans le fond d'une nature à me faire perdre le reſpect qui eſt dû à ma perſonne Roïale. Comment pourrois-je regarder autrement le deſſein qu'on a 1. de défendre qu'aucun de mes gens de la Religion Catholique-Romaine, ſoit envoïé dans le Roïaume pour des commiſſions particulières. 2. de menacer ceux de la nation *Suédoiſe* d'un danger, qu'ils croïent ne pouvoir éviter qu'en ſe refuſant à mon ſervice. 3. d'arrêter mes revenus: 4. de ne pas permettre que j'afferme mes terres à des particuliers, & par ce moïen mette mes finances ſur un

L'an 1666.

meilleur

L'an 1666.

ſådan fara ſom afskräcker hwar och en at ſig i mina commiſſioner mer bruka låta, 3. hindra mingen inkomſt och 4. icke kunna tålas at Jag mina gods åt wiſſe particuliere perſoner förpenſionera måtte, och ſåledes mina intrader bättre än härtils skedt är, åtniuta, hwad är det annat än ſöka at mig til oanſtändige ting forcera och al commercium med mit K. fäderneſland afskära? deſſe intentioner äro ſå hårde, at Jag mig aldrig inbilla kan, at de ifrån H. Kongl. Mt. härröra, eller af någon annan, ſom af opaſſioner at hierta judicera och bekänna måſte at min medfödda dygd, godhet och meriter emot fäderneſlandet och des ledamöter ſådant ingalunda förskyllat. Om ock några raiſons emot ſlike ſuſpicioner och de däraf följande inconvenientier gälla skulle; ſå förmenar Jag min revers de A. 1660. ſåledes inrättad och affattad wara, at ingen om mit opriktige hierte lag emot Hans Kongl. Mt. ſamt Riket och Rikſens Regering mer twifla skulle: och faſt Jag en af mina Italienska tienare af Catholska Romerska läran åt Swerige *skickat, at inhemta af mina Miniſtris egentelige efterrättelſe om Entradernes uteblifwande i mina underhålds länder, ſå kunne de honom commiterade inquiſitioner och beſtälningar Rikſens ſtadgar ſå litet præjudicera, ſom han Nordiske Språken intet wet eller*

meilleur pié que par le paſſé. Car n'eſt-ce pas-là manifeſtement vouloir me forcer à des démarches deshonnorantes, ou me couper toute liaiſon avec ma Patrie? Pareilles conditions ſont trop onéreuſes, pour que je puiſſe m'imaginer, qu'elles partent du Roi, ou de perſonnes qui aïent le cœur bien placé, & qui doivent avouer que mes ſentimens naturels, ma bonté, & le bien que j'ai fait au païs & à ſes Citoïens n'ont en aucune façon mérité un pareil traitement. S'il faut encore d'autres raiſons pour détruire les ſusdits ſoupçons & les inconvéniens qui en ſont la ſuite; je crois qu'on les trouvera dans mes lettres de renonciation de l'année 1660. dont tous les articles & clauſes prouvent la ſincérité de ma conduite envers S. M. & le Roïaume, de même qu'envers Meſſieurs de la Régence. D'avoir envoïé en *Suède* un de mes domeſtiques *Italiens* de la Religion Catholique-Romaine, pour y faire des perquiſitions parmi mes Intendans ſur le retardement des revenus de mes terres d'entretien, ne pourra jamais être pris pour une atteinte aux Loix fondamentales du Roïaume, d'autant moins que la perſonne chargée des informations & des affaires mentionées n'entend pas les Langues du Nord, & doit de néceſſité, pour être éclairci dans ſes commiſſions, avoir recours aux ſujèts du Roi, qui par ſerment & des liens ſa-

crés

ler förſtår, utan al information af dem hafwa måſte, ſom äro Hans Kongl. Mts. egne underſåtare, och Dy med Ed och plikt faſt högre än mig förbundne: ehuruwäl Jag tro måſte, at Hans Kongl. Mt. och Rikſens Regering ſig icke ſå mycket därom bekymra, ſom til äfwentyrs mine egne Miniſtri ſig däröfwer piquera, hwilke mig likwäl därtil orſak gifwit. Huru nu därom är, ſå skal dock förmodeligen intet bewiſas kunna, at det är en ſådan perſon, ſom ſig bemödar eller är beordrad at någon perſuadera til min religion, mycket mindre den ſamma någon at påtränga; håppas altſå därutinnan intet wara committeradt, ſom ſträfwer emot Rikſens beſlut eller ofwan bemälte revers. Hafwer dock min Reſident i Antwerpen *uti Hans Kongl. Mts. H. faders lifstjd affärdigat åt* Pommern *och til* Swerige *en* Spanier *at indrifwa entraderne ſom honom för ſit giorde förſkott af mig aſſignerade woro: hwarföre Hans Kongl. Mt. ſå litet ſom någon annan temoignerade at hafwa den ringaſte disguſto eller miſſbag. Men nu at Jag ſielf en Italienare inskickar, wil ſådant mig reprocheras, och där af tagas tilfälle at ſöka emot mig Sak, där ingen är.*

Jag beder at J willien deſabuſera H. Kongl. Mt. och Rikſens Regering ſå härutinnan ſom

crés ſont plus attachés à S. M. qu'ils ne ſont à ma perſonne. J'aime pourtant mieux demeurer dans la croïance, que j'ai moins donné de l'ombrage au Prince & à la Régence qu'à mes propres Intendans & Officiers, qui ſont piqués de ma démarche, quoiqu'ils ſe la ſoïent attirée eux-mêmes. L'an 1666.

Quelqu'en puiſſe être le reſſort ſecrèt, perſonne ne pourra ſoutenir que la perſonne en queſtion eſt autoriſée de moi, ou qu'elle ſe donne des mouvemens, pour attirer quelqu'un à ma Religion, encore moins qu'elle penſe à y contraindre perſonne: deſorte que de ce côté-là, mes ordres ne portent point contre les Conſtitutions, ou les ſuſdites lettres, que j'ai ſignées.

Mon Réſident à *Anvers* ne conſtitua-t-il point, du vivant du Père de S. M., un *Eſpagnol* pour faire en *Poméranie* & en *Suède*, le recouvrement des revenus que je lui avois aſſignés en païement de ſes avances? Et ni le Roi ni d'autres n'en témoignérent alors le moindre mécontentement. Maintenant qu'un *Italien* eſt envoïé, muni de mes pleinpouvoirs, on me fait des reproches, & on me ſuſcite une affaire ſans qu'il y en ait aucun ſujèt.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir déſabuſer le Roi & la Régence tant ſur les points ci-deſſus, que ſur

L'an 1666

uti de apprehenſioner man haf-wer öfwer hwad ſom Jag Stroppen *af den 15. Aug. och 1. Sept. emot relation af de öfwer min inkomſt och exercitio Religionis wederwärdige och oförſkylte reſolutioner, uti Riket at kundgiöra, beordra månde, conſidererandes at min närvarande eſtats conſervation och ſäkerhet uppå ingen mans garantie ſig funderar än ſom den, hwilken näſt konungen, Sweriges Rikes Ständer och Inbyggare præſterat. J wete ſielfwe och är hwarjom och enom bekant, hwad för murrande några åhr bortåt hafwer gått under gemene man öfwer det at mine underhålds medel, utan om Riket och på fremmande orter conſumeras: jemwäl hwad för widt utſeende judicia däröfwer af en och annan falne äro; om Jag nu hade låtit notificera Rikſens Inwånare de obſtacula ſom mig emot någon min skuld afhålla, at Jag in i Riket intet komma kan, eller därſammaſtädes med den reſpect, ſom mig anſtår, reſidera, därmed at förekomma, det Ständerne mit continuerliga uteblifwande icke för någon yppighet eller egit wållande uttyda, och däröfwer mig aldeles abandonera, och den tilſagde garantie fara låta måtte; ſå tror Jag fult och faſt, at Hans Kongl. Mt. och alla andre ſådant excuſera, ſom conſiderera, at man då ſin wälfärd nogaſt i akt taga bör när den ſamma*

les appréhenſions, dont on eſt agité chez vous, de la ſuite, qu'auront les ordres que j'envoïai à *Stropp* le 15. Août & le 1. Sept. dernier de mettre toute cette affaire devant les yeux du public, engagée à cet expédient par le rapport qu'il venoit de me faire des Réſolutions fâcheuſes & peu méritées qu'on venoit de prendre ſur mon admiſſion & l'éxercice de la Religion que je profeſſe. Vous trouverez vous-même que la conſervation & la ſûreté de mon état préſent n'eſt fondée que ſur la garantie, que le Roi, les Etats & la nation *Suédoiſe*, m'ont donnée.

Il eſt notoire, & par conſéquent vous ne pouvez pas l'ignorer, que depuis quelques années un murmure du peuple s'eſt fait entendre ſur ce que l'argent qui ſe levoit dans mes Seigneuries, ſortoit du Roïaume & ſe dépenſoit dans les païs étrangers, dont on a pris occaſion de juger d'une manière qui donne à penſer. Or ſi j'avois fait publier dans le païs les obſtacles, qui m'empêchent, bien malgré moi, de revenir dans la patrie, & d'y fixer mon ſéjour ſur un pié convenable à ma dignité; pour empêcher par ce moïen que les Etats ne regardaſſent plus mon abſence continuelle comme un attachement aux plaiſirs, & comme ma propre faute, qui méritoit qu'on m'abandonnât & qu'on revoquât la garantie promiſe: je ſuis toute convaincuë, que Sa Majeſté auroit excuſé cette dé-

mar-

ma mäſt pericliterar. Enteligen ſynes Hans Kongl. Majeſtät hafwa condolence däröfwer at Jag ſielf en gång efter annan mig ſådane långa och mödoſamma reſor in åt Rjket företaga måſte, och förmenar, at där Jag det mig giorde förſlag om mina underhålds länders förarrenderande och afträdande wille behaga låta, at icke allenaſt ſljk möda, utan ock de irringar ſom emellan Cronans och mine Miniſtrer uti Provincierne förelöpa, därmed aldeles uphöra skulle, och Jag på ſådant ſätt ſå mycket mer om Hans Kongl. Mts. Sonkärliga affections perpetuerande förſäkrad wara kunna: Men twert emot kunde Hans Kong. M. icke tola eller befinna; at Jag befogad wore at adjouſtera det ſom mina under hålds länder angår, på allmänna Rjks dagar, och där öfwer tractera något med Hans Kongl. Mts. trogne Män och underſåtare, Rjkſens Ständer, efter Hans Kongl. Mt. af ſig ſielf altjd wore öfwerbödig de irringar ſom därwid kunna wara förelupne, at remediera: Hwar på Jag detta ſwara will: at Hans Kongl. Mts. ſentimenter öfwer förſparingen af den möda Jag wid ſå många reſor hafwa måſte, och ſedan öfwer de expedientier, ſom tiena Kunde til controverſiers ophörande, emellan Des och mine Miniſtros i provincierne, äro i ſig ſielfwa gode, och skulle

marche, & tous ceux avec Elle, qui conſidérent ce qu'on eſt en droit de faire pour ſa conſervation, quand le danger eſt preſſant. L'an 1666.

Enfin, il paroit que Sa Majeſté partage avec moi les peines, que me cauſent de tems en tems ces voïages longs & pénibles pour arriver dans ſon Roïaume; & qu'Elle eſt du ſentiment, que ſi je voulois goûter les propoſitions qu'on me fait de la Ferme & la ceſſion de mes terres d'entretien, non ſeulement je m'épargnerois toutes ces fatigues, mais que les différends dans les provinces entre les Officiers de la Couronnne & mes Officiers particuliers, ceſſeroient d'abord, & que je pourrois d'une manière plus directe reçevoir des preuves de l'affection filiale & inaltérable de Sa Majeſté. D'un autre côté il ſemble que le Roi ne pourra pas conſentir, ni trouver que je ſois en droit de faire paſſer à une Diète générale ce qui regarde mes terres & domaines & d'entrer ſur cet article en négociation avec les Etats du Roïaume, ſujèts de Sa M. étant Elle-même toûjours diſpoſée à corriger les abus qui ſe ſeront gliſſés & à y porter reméde par ſon autorité. Surquoi je replique; que je reſpecte beaucoup les ſentimens de S. M., qui veut m'épargner l'embarras de ces voïages réïtérés, & ſonger à des expédiens pour terminer les diſputes ſurvenuës dans les provinces entre ſes gens & les miens. Il me ſeroit encore fort a-

L'an. 1661.

skulle mig intet kärare wara, än at kunna Hans Kongl. Mts. willia med godſens afträdande åt Cronan, efterkomma, på det Jag därigenom des affection conſervera måtte: Allenaſt at ſådant i min preſence på en Riksdag icke må adjouſteras, och afhandlas, kommer mig ſå fördächtigt före, at Jag mig ſå lättelig, och ſärdeles wid Hans Kongl. Mts. minorennitet, där til icke reſolwera kan. Eljeſt år H. Kongl. Mts. affections perpetuerande mig ſå nödig och kär, at Jag för des conſervations skuld, giärna giör alt hwad mig någon tjd möjeligit är, allenaſt Jag ſielf däröfwer icke til grund går: veſtigia me terrent: *J wete ſielfwe, Herr General Gouverneur, hwad för möda och omkoſtnad erfordras til at få penningar betalta i* Sweriget, *och huru ſwårt det hafwer warit, och än är, til at obtinera betalningen af de ringa poſter, ſom härtil i mina underhålds länder til Hans Kongl. Mts. och Cronans tienſt äro emploierade wordne. Hwad skulle füller fölia, där Jag al min tilſtående inkomſt, på det ſättet hafwa skulle? Hans Kongl. Mts. förordningar äro altjd gode, och ſådane, ſom Jag intet, hwarcken i ſådan eller annan måtto kan mig öfwer beſwära, allenaſt effecten därpå wil icke ſå följa, ſom det ſig wäl borde, och Hans Kongl. Mts. reſpect det fordrade. Däraf kommer at Jag*

gréable, ſi je voïois les moïens de remplir les deſirs de Sa M. par la ceſſion de mes domaines à la Couronne, afin de me conſerver davantage dans ſon affection Roïale. Mais que cette affaire ne doive pas être réglée en ma préſence à une diète générale, c'eſt ce qui paroit à mes yeux une condition trop équivoque pour que je puiſſe facilement y conſentir, ſur tout pendant la minorité du Roi. Au reſte la continuation de l'amitié de S. M. m'eſt ſi néceſſaire & précieuſe, que pour ne pas la perdre je ferai volontiers tout ce qui eſt poſſible & qui n'entraine point ma perſonne en ruine: *Veſtigia me terrent.* Vous ſavez vous-même, Monſieur, quelle peine on a, & combien il en coûte pour ſe faire païer en *Suède:* & vous n'ignorez pas non plus les tracaſſeries, par leſquelles il a falu paſſer pour obtenir le rembourſſement de quelques petites ſommes, qui dans mes domaines avoient été avancées pour le ſervice du Roi & de la Couronne. Que n'arriveroit-il point, ſi tout le revenu qui m'eſt aſſigné, devoit être ſollicité de la même manière? Les ordonnances du Roi ſont fort bonnes, & telles que ni dans le cas préſent, ni dans d'autres je ne pourrois m'en plaindre, pourvû qu'elles euſſent l'effet qu'il faut, & que l'obéïſſance dûë au Prince l'éxige. Ce mal m'a pluſieurs fois obligée d'envoïer mes ſerviteurs pour inſiſter ſur l'éxé-

cution

Jag den ena tjden efter den andra mina tienare inskicka måſte, at ſollicitera om manutenenz af det ſom H. K. M. ofta lofligen reſolverat. Men ſåſom förfarenheten utwiſar, at des réſolutioner och gode förordningar dels differeras, dels limiteras, dels ock efter hwars och ens paſſion uttydes, ſå at Jag de ſamma fögo til goda niuta kan; ſå är Jag nödgad worden, at taga mig ſielf den mödan uppå, ſom Jag giärna hade ſedt mig förskont med; dock skal förmodeligen intet bewiſas, at Jag någan reſa hemåt til H. K. Mts. eller Cronans préjudice företagit, eller min intention någon tjd därmed hafwer warit, at öfwer mina particuliere affairer och inkomſter något med Rikſens Ständer och Hans Kongl. Mts. underſåtare, utan des egen wettskap och interpoſition at tractera och afhandla: och där ſådant mit upſåt för annat än ett teckn af godt förtroende til Hans K. M. ſielf, uttydes, ſå sker mig därmed ſtörſta tort, och räknar Jag mig det för en ſtor affront, at man om mig judicera wil, at Jag min kongliga parole, lofwen och ſtarka förſäkring intet bättre skulle hålla willja eller kunna. Jag menar, at Hans Kongl. Mt. af mit ſidſta handbref i detta fallet nogſamt desabuſerad, och om mit redeliga och uprichtiga hiertelag til öfwerflöd förſäkrad wara kan. Hans Kongl. M. hafwer ſedt af mina

cution de ce que le Roi avoit décidé en ma faveur. Après cela, aïant été d'ailleurs convaincuë par l'expérience que les meilleures ordonnances ſont ou différées, ou limitées, & interprêtées par la paſſion de chacun, de ſorte qu'il ne m'en eſt revenu que peu d'utilité; la néceſſité m'a obligé de prendre moi-même un travail pénible dont j'aurois fort ſouhaité d'être exempte. Néanmoins, perſonne ne pourra ſoutenir, que jamais, j'aïe fait voïage en *Suède*, au préjudice du Roi & de la Couronne, ni que mon intention ait été de traiter mes affaires particulières & ce qui concerne mes revenus avec les Etats du Roïaume, ſujèts de Sa Majeſté, ſans préallablement lui en faire part & demander ſon interpoſition. Sur ce principe, ſi le deſſein que j'avois formé ſe prend autrement, que pour une preuve de ma confiance au Roi, on me fait aſſûrément beaucoup de tort: outre que je me ſens vivement offenſée par les jugemens de quelques-uns, comme ſi je n'étois capable ni n'avois la volonté de tenir ma parole Roïale, & mes plus forts engagemens. Je me flatte pourtant que Sa Majeſté ſera déſabuſée ſur cet article, par une lettre de ma main, que je lui envoïai il n'y a pas longtems, & que par-là Elle pourra être entièrement

L'an. 1666.

L'an 1666.

mina ſidſta propoſitioner, det Jag förſt och främſt ſökt des ſamtycke til min hemkomſt, och derhos, at Jag indet annat wille negotiera, än det ſom Hans Kongl. Mts. och Rikſens ſtadgar aldeles oprejudicerligit, och Cronan ſielf nyttigt wore, intenderandes därigenom at på en gång ſättia mit Oeconomie och underhålds wäſende uti ett ſådant tilſtånd, at Jag kunde därom hädan efter bättre wara förſäkrad, och intet mer behöfwa Hans Kongl. Mt. antingen med min préſence eller ock med commiſſioner genom mina tienare at beſwära.

Så framt nu Hans Kongl. Mt. min älskelige K. H. Son wille giöra någon reflexion på min godhet och meriter emot des Herr fader, hwilken effect redunderar på Hans Kongl. Majeſtet och des Kongl. hus (det Gud med många efterkommande Konungar förunna wille) ſå wil Jag wiſſerligen förmoda, at Hans Kongl. Mt. hafwer orſak faſt mera at manutenera mig wid det ringa, ſom uti comparaiſon af det ſtora Jag quitterat, til mit Kongl. underhåld efter abdicationen är reſerveradt, än ſom at begära, det Jag det ſamma aldeles afträda och Cronan igen öfwerlåta skulle, och därigenom ſättia mit underhåld i ſtörre oſäkerhet än härtil warit. Jag håller wid denna tidſens tilſtånd för faſt giörligare at Hans Kongl. Majeſtet mig låter

convaincuë de la ſincérité de mes ſentimens. Sa Majeſté aura bien remarqué dans ma dernière propoſition, que je demandois en prémier lieu ſon conſentement pour mon retour, & que je n'avois intention de traiter que des choſes, qui ne fuſſent point préjudiciables au Roi & aux Conſtitutions du Roïaume; bien au contraire, dont la Couronne auroit de l'avantage: mon bût étant d'arranger mon oeconomie & les revenus pour l'entretien de ma Maiſon d'une telle manière, qu'à l'avenir je puſſe être mieux aſſurée & ne plus avoir beſoin d'être à charge au Roi, par ma préſence, & par les commiſſions confiées ci-devant à mes Officiers.

Si Sa Majeſté, mon cher fils, fait réfléxion ſur mes bontés & ſur l'obligation que m'avoit le Roi ſon Père, dont Sa Majeſté & Sa Maiſon Roïale (que Dieu veuille bénir d'une nombreuſe ſuite de Rois) recueille à préſent le fruit: je ne doute point, que S. M. ne trouve plus conforme à l'équité de me maintenir dans la jouiſſance de ce qui m'eſt réſervé après mon abdication, & qui eſt très-petit, en comparaiſon de tout ce que j'ai quitté; que d'inſiſter ſur la ceſſion du tout à la Couronne, & de vouloir que je rende mon entretien encore plus précaire que par le paſſé.

Dans la ſituation préſente il ſera plus commode au Roi de me laiſſer jouir de mes terres & revenus ſuivant le ſens litéral de l'Acte ſolemnel, & donner mes biens à ferme

com-

ter niuta mina gods och inkomſter efter klara bokſtafven, uti Rikſens receſſ och med des förarrenderande hafwa min fria willia, än ſom at ſielf det åhrliga arrendet uti rättan tjd at afdraga låta. Hans Kongl. Mt. giorde mig i detta fallet faſt ſtörre wänskap at hielpa til hålla hand däröfwer, at mig intet intrång sker wid mina gods och at mina tienare och arrendatores mine inkomſter i rättan tjd inskaffa. J kunne på mina wägnar förſäkra Hans Kongl. Mt. at der mig blifwer oryggeligen hållit hwad i receſſen ſå ſolenniter är ſtipuleradt, och mig ingen turbation mer däremot tilfogas; at hwarken Jag ſielf eller genom mine tienare Hans Kongl. Mt. någon tjd mera öfwer mina intereſſer moleſtera wil, utan ſökia på alla möjeliga ſätt mig ſåledes emot dy at comportera, at Hans Kongl. Mt. må orſak hafwa, des affection och manutenenz emot mig, uti följe af Hans Kongl. Mts. Herr faders däröfwer gifne ſtarka revers, framgent at continuera. Hwarmed Jag Eder Gud alsmäcktig befaller til all god wälgång. Hamborg *den* ⅓ *Novembr.* 1666.

CHRISTINA ALEXANDRA

J. Gammal.

comme bon me ſemble, que de païer lui-même les rentes annuellement & dans les termes fixés. L'an 1666.

Sa Majeſté me donneroit une marque plus évidente de ſa bienveillance, ſi Elle vouloit ſeulement défendre qu'on empiéte ſur les Seigneuries qui me ſont accordées, & ordonner que mes Officiers & Intendans ne ſoïent plus troublés dans le recouvrement de mes déniers. Vous pouvez aſſurer le Roi en mon nom, que ſi on obſerve religieuſement ce qui a été ſtipulé & qu'on n'y faſſe point d'infraction, ni moi, ni mes ſerviteurs ne viendrons jamais troubler Sa Majeſté ſur l'article de mes intérêts; au contraire que tous mes ſoins aboutiront à me comporter d'une façon que Sa Majeſté me continuera ſon amitié & l'appui que le Roi ſon Père l'a autentiquement engagé à me donner. Sur ce, Monſieur, je prie Dieu qu'il Vous ait dans ſa ſainte garde. fait à *Hambourg le* ⅓ *Novembre* 1666.

CHRISTINE ALEXANDRA

J. Gammal.

Les

L'an 1666.

Les autres lettres de *Chriſtine* n'étoient que de compliment & de civilité, du nombre deſquelles ſont celles au Prince *Adolphe* & à l'Electeur de *Brandebourg* (*).

MOn Couſin. Je Vous remercie des marques, que je reçois de votre amitié dans la lettre, que vous m'avez écrite ſur la naiſſance du Prince votre fils. Et comme je conſerve toûjours de l'affection pour votre Maiſon; vous pouvez auſſi vous aſſurer de la joïe particulière, avec laquelle j'ai aprîs cette heureuſe nouvelle, & que je ſouhaite les occaſions de vous faire connoitre, par des effèts, mon eſtime envers Votre Perſonne, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Hambourg *ce* 21 *Septembre* 1666.

CHRISTINE ALEXANDRA.

MOn Couſin, j'ai reçu avec joïe l'obligeante lettre que V. A. m'a voulu écrire & Vous rends grace des témoignages, que Vous me donnez de votre amitié, que j'eſtime par le mérite de votre perſonne, & par la proximité du ſang, qui nous lie. Je vous prie d'être perſuadé que je ſuis préte à cultiver cette amitié dans toutes les occaſions, qui ſe pourront préſenter, pour Vous faire connoitre que je réponds à votre amitié avec l'eſtime & la reconnoiſſance que V. A. mérite, & c'eſt là-deſſus que je ne déſavouërai jamais ni le Sr. Maximilien Raggi, *ni aucun autre, qui me rendra le ſervice d'en aſſurer V. A. & je ſuis au déſeſpoir de n'avoir pas ſû que ce Gentilhomme eut l'honneur de la permiſſion de Vous écrire, car je n'aurois pas manqué de le charger de mes civilités pour Vous, ſi je l'euſſe ſû plutôt; mais je crois qu'à ſon défaut, votre Miniſtre en cette ville, qui me rend ſouvent ſes aſſiduités, me ſera témoin auprès de V. A. que je m'efforce en toutes les occaſions de faire connoître autant qu'il m'eſt permis l'eſtime & l'amitié dont je fais profeſſion envers vous, étant*

Mon Couſin

Votre bonne Couſine

CHRISTINE ALEXANDRA

Comment *Chriſtine* paſſa le tems à *Hambourg.*

Pendant que *Chriſtine* ſéjourna à *Hambourg*, elle alla, comme autrefois, faire de tems en tems de petits voïages à *Bremen*, à *Verden* & à d'autres villes

(*) Cette Lettre à l'Electeur de *Brandebourg* auſſi bien qu'une autre ci-deſſous à la même A. S. E., m'a été communiquée des Archives de *Berlin.*

les du voiſinage & du domaine de la *Suède*.... A *Hambourg* même elle s'entretint avec les Savans du païs & entr'autres avec le célèbre Aſtronome *Lubieniets* (*). Elle alla auſſi voir deux fois le magnifique Cabinèt de Médailles du Sr. *Luders* (†), à qui elle fit un joli préſent en or. On a remarqué que la Reine étant chez lui & éxaminant ſes Médailles, celle de ſon abdication lui tomba ſous la main; il y a ſur le Revers une Couronne avec cette inſcription: ET SINE TE. L'an 1667.

Mais la Reine ne vit pas plûtôt cette médaille, qu'elle la jetta ſur la table comme avec indignation: ce qui fit juger, aux aſſiſtans, ſurtout dans la ſituation où ſes affaires étoient alors, qu'elle ſe repentoit de s'être démiſe de gaïeté de cœur de ſa Couronne héréditaire (*a*) (‡). Durant le Carnaval, elle donna dans cette ville un grand repas le $\frac{11}{21}$ de Février 1667. qui fut ſervi uniquement par des Bourgeois de la ville, comme elle l'avoit demandé. Il y eut abondance de tout, & une Lotterie gratuite, dont les prix en or, argent, bijoux & nipes montoient à quatre mille écus (*b*). Avant

(*a*) *V.* Brenner. *theſ. num. pag.* 191. *item* Theatr. Europ. *ad b. ann. p.* 460. *item* Lochners *merckw. Medaill. VI. Th. p.* 205. Weberi *abdicat. Imperii Progr. III.* Tentzel *Mon. Aug.* 1694. *p.* 653.

(*b*) Diar. Eur. *ad b. ann. p.* 100. *&c.* Holl. Merc. *Mars, April, Mai. en* 1667. *pag.* 24. 53. *&* 71. *item verſuch einer zuverl. Nachricht von* Hamburg *Part. III. p.* 931.

(*) Il en écrivit à *Hevelius* en 1666. „ *Proximo die Sabbathi cum adeſſem Ser. Regi-*
„ *næ Suecorum* Chriſtinæ *eique, prout Princeps illa magnanima literas aſſiduo amat fovet-*
„ *que, rationem de opere meo redderem, fecit ſua Majeſtas mentionem tui honorificam,*
„ *teque ut excellentiſſimum Aſtronomorum gratia ſua proſequi teſtata eſt:*" v. *Lubienietz. Theatrum Cometicum* pag. 948.

(†) Mr. le Dr. *Rud. Capellus* a donné un Deſcription de ce Cabinèt ſous le titre de *Numophylacium Luederianum.*

(‡) Déja quelques années auparavant elle avoit fait faire à *Rome* trois autres Médailles qui devoient marquer ſon indifférence pour la Roïauté, qu'elle avoit réſignée. Sur l'ue étoit repréſenté le globe terreſtre avec l'inſcription: NON SUFFICIT & ſur l'autre le globe céleſte avec ce mot: *Sufficit.* La troiſième Médaille plus grande que

L'an 1667.

vant le repas on repréſenta une eſpèce d'Opéra maſqué, auquel on donna le nom de *Godefroy de Bouillon*, ou *Jéruſalem délivrée* (*). La Reine *Chriſtine*, les Comteſſes *Königsmarck*, *Lillie*, *Wrangel*, *Wittenberg* repréſentoient les Eſclaves: *Chriſtine* étant liée elle-même de chaines d'or: la Princeſſe *Charlotte de Saxe-Lauenbourg* étoit *Armide*: La Lantgrave de *Heſſe*, le Connétable *Wrangel*, les Comtes *Königsmarck*, le Maréchal *Würtz*, & d'autres joueoient chacun leur perſonnage. La Muſique étoit très-belle & la danſe, que la Reine commença avec *Wrangel*, dura bien avant dans la nuit (†). Elle partit de *Hambourg* le 29 d'Avril (*a*), Tout le monde croïoit qu'elle prendroit le chemin de *Stockholm*, mais elle alla à *Schleſwig* & à *Gottorp*, où on la reçut avec grandes marques d'honneur. Elle y reſta juſqu'au 8. de Mai, qu'elle paſſa le grand *Belt* & arriva le lendemain à *Sora* (‡). Se trouvant incommodée d'une fiévre elle y reſta juſqu'au $\frac{4}{14}$ du même

Chriſtine va de Hambourg à Norköping où on exigea d'elle qu'elle n'eut point de Prêtre Catholique à ſa ſuite.

(*a*) *Theatr. Eur. l. c. p.* 561. *&* *Diar. Europ. ad h. ann. p.* 220. *&* 442.

les deux autres n'eſt pas moins héroique. Sur le revers ſe voit l'hemiſphère entier & ces paroles autour. NE MI BISOGNA, NE MI BASTA: c. à. d. *Je n'en ai pas beſoin, il ne me ſuffit pas.* Nous donnons ici la dernière.

(*) Dans le Théatre Europ. ce Ballet eſt appellé le *Palais Enchanté d'Armide*. Il a été mis en vers *François* par Mr. *de la Serre* & en vers *Allemands* par Mr. le Colonel *Werden* (1).

(†) Un autre Auteur dit: que la Reine ouvrit le bal en danſant avec une des prémières Dames (2).

(‡) Il y avoit autre fois à *Sora* une bonne Univerſité à laquelle le célèbre *Meurſius* donna

(1) L. c. ad h. ann. pag. 460.

(2) *Holl. Merc.* l. c.

même mois & arriva par *Roſchild* à *Frédericsbourg* & le jour ſuivant à *Helſingöhr*, où le Sr. *Terlon* Ambaſſadeur de *France* & le Sr. *Lilliecrona* Réſident de *Suède*, ſe rendirent auprès d'elle. Elle y fut complimentée au nom du Roi de *Dannemarck*, par le Gouverneur *Eyler Holken*.... Elle y tint table ouverte, à laquelle elle invita le Gouverneur & autres perſonnes de diſtinction. Le lendemain eſcortée en bon ordre par le corps des Trabans du Roi de *Dannemarck*, elle alla en caroſſe au pont, où une galère de ce Prince à neuf paires de rames, très-proprement appareillée, l'attendoit. Dès qu'elle y fut entrée la galère prénant le large, tira trois coups de Canon. La Citadelle de *Cronebourg* y répondit par neuf coups: la galère tira encore trois coups, après quoi les vaiſſeaux & navires, qui étoient à la rade du *Sond*, tirérent tous leurs Canons. Arrivant le $\frac{6}{16}$ de Mai à *Helſingbourg* où Mr. le Comte *Pontus de la Gardie* l'attendoit de la part du Roi de *Suède* depuis le $\frac{16}{26}$ de Mars avec une ſuite de cinquante perſonnes, *Chriſtine* fut ſaluée de deux cent vingt quatre coups de Canon, ce qui fut réitéré à ſon départ. L'an 1667.

Le journaliſte, que nous avons ſuivi, auſſi bien que d'autres Auteurs de ce tems-là ont rapporté (*a*), que malgré la bonne réception qu'on avoit juſques-là fait à la Reine *Chriſtine* en *Suède*, à peine étoit-elle arrivée à *Jönkiöping*, qu'un Courier de la Cour avoit apporté l'ordre au Sgr. Comte *Pontus de la Gardie* de déclarer à la Reine, qu'on ne ſouffriroit aucun Prêtre Catholique dans ſa ſuite, & qu'on la prioit de renvoïer celui qu'elle avoit: qu'à moins de cela on procéderoit contre lui ſelon les loix du païs.... Qu'au reſte on avoit fait des préparatifs convenables à *Stockholm* pour la recevoir ſelon ſa haute dignité: mais que la Reine ſans autre conſidération s'étoit miſe incontinent en chemin pour retourner à *Hambourg*, auſſi précipitamment que nous le rapporterons ci-deſſous. En attendant, comme il y aura peu de perſonnes aſſez informées des véritables motifs, qui avoient porté la Régence à faire faire à *Chriſtine* cette déclaration, qui lui fit prendre la réſolution de rebrouſſer chemin vers l'*Allemagne*, on juge à propos de rapporter ici le précis d'une Convention que la Reine Douairière, Mère du jeune Roi, ſes Tuteurs & le Sénat du Roïaume avoient fait entr'eux au mois de Mai 1667., ſur la manière dont la Reine *Chriſtine* (étant en chemin pour venir en *Suède*) ſeroit reçuë & entretenuë pendant ſon ſéjour à *Stockholm*, en conformité de l'avis que les Etats du Roïaume avoient donné à la précédente Diète le 23. Août 1664. Voici cette Convention (*b*).

Réglement fait en *Suède* ſur la manière dont ſeroit reçuë la Reine *Chriſtine* & meſures priſes en conſéquence.

„ Les Etats de *Suède*, aïant fortement recommandé à la Reine Douai-
„ rière & aux autres membres de la Régence du Roïaume, en cas de re-
„ tour

(*a*) Aitzema *ad ann.* 1667. *p.* 233. *&c.* (*b*) *V.* Palmsköldii *Memoriale in S. C.* Holl. Merc. *item p.* 71. *&* Theatr. Eur. *ann.* 1664. *&* 1668. *l. c.*

donna un grand luſtre. Elle fut ruinée dans la précédente guerre par les *Suédois*. Le Roi d'aujourd'hui l'a rétablie en Académie illuſtre & Mr. le Baron de *Holberg* y a légué quelques terres.

L'an 1667.

„ tour de la Reine *Chriſtine* dans la Patrie, de prendre à tems tous les „ ſoins réquis pour la ſûreté de la haute perſonne du Roi, pour le bien & „ la tranquilité du Roïaume & de ſes Etats, comme auſſi pour l'éxercice „ pur de notre Religion Chrêtienne; en y ajoutant les conditions ſous leſ- „ quelles Sa Majeſté la Reine *Chriſtine* pourroit venir & reſter dans le „ Roïaume; Nous ſouſignés de la Régence de *Suède* avons arrêté & ſom- „ mes convenus entre nous, de tenir la main à l'éxécution des dits arti- „ cles & conditions, dont ladite Reine, avant que de ſe mettre en che- „ min pour ici a eu part préallablement à *Hambourg*.

1. Que nul éxercice d'aucune Religion étrangére ne ſera permis à la Reine *Chriſtine* ni à ſes Domeſtiques: mais que là-deſſus Sa Majeſté & ſa ſuite ſeront obligées de ſe régler ſur tous les Décrèts des Etats du Roïaume & ſur toutes les Ordonnances, qui ont été faites pour l'affermiſſement & la défenſe de notre Religion Chrêtienne.

2. De prendre bien garde que Sa Majeſté ou autre quiconque n'entreprenne rien ni en cachette ni ouvertement, qui ſoit contraire à ſon acte d'abdication, & à ſon aſſurance réitérée en 1660.

3. De ne point ſouffrir, que Sa Majeſté ſe mêle ni à la Cour ni dans les Provinces d'aucunes affaires ou conſeils, qui regardent le Gouvernement de l'Etat.

4. D'avoir un ſoin tout particulier de la perſonne du Roi, deſorte que tout danger, tant par rapport à ſon éducation, qu'à l'égard de ſa ſanté, ſoit ſûrement prévenu & détourné: la Régence trouvant néceſſaire pour cette fin, qu'auſſitôt après l'arrivée de la Reine *Chriſtine* & les complimens de félicitations faits de part & d'autre, Sa Majeſté le Roi aille pour ſes études à *Upſal* avec le Grand Maréchal ſon Gouverneur & autres Domeſtiques, qui ſeront tenus de prendre tous les ſoins imaginables de la perſonne du Roi, & en reſteront reſponſables.

5. Que ſi S. M. la Reine *Chriſtine* veut reſter dans le Roïaume au de-là de peu de ſemaines, qu'elle a fait entendre par le Sr. *Adami*, qu'elle y vouloit demeurer, elle ſera tenuë de congédier ſes Officiers & domeſtiques étrangers, &

6. Que ſi la néceſſité ou le bien de l'Etat demande, que les Etats du Roïaume ſoient convoqués, pendant le ſéjour de la Reine *Chriſtine* en *Suède*, il ne ſera pas permis à Sa Majeſté d'être préſente au lieu de leur Aſſemblée encore moins d'entretenir quelque communication de bouche ou par écrit, avec les Etats du Roïaume ou avec quelqu'un d'eux en particulier.

Que ſi contre toute attente Sa Majeſté la Reine *Chriſtine* veut entreprendre ou commencer quelque choſe de contraire à ce que ci-deſſus; la Régence du Roïaume eſt d'accord d'aviſer, ſans perte de tems, aux moïens ſérieux (*), &

(*) Un de ces moïens *ſérieux* auroit pû être de s'aſſurer de ſa Perſonne. Auſſi y a-t-il un paſſage dans les Régitres du Sénat, où le Comte *Magnus de la Gardie* Chancelier de *Suède* dit. „ Que la derniére fois que *Chriſtine* fut en *Suède* elle y trembla de peur (1).

(1) V. *Palmskiöld* ad ann. 1668. pag. 270.

& aux meſures proportionées à l'éxigence des cas, pour prévenir & détourner tout ce qui ſera jugé nuiſible au bien & au ſalut du Roïaume: comme nous déclarons auſſi par la préſente Convention, que celui ou ceux qui prêteront la main ou aſſiſtance quelconque à la Reine *Chriſtine*, en ce qui pourroit être jugé contraire à ce que ci-deſſus, ſeront jugés & punis ſelon les loix du Païs..... L'an. 1662.

En conſéquence de ceci, non ſeulement on publia au même mois en *Suède* un Placard contre tous les *Suédois* qui changeroient de Religion, à quoi, comme on diſoit, un Jéſuite les avoit encouragés dans un ſermon, ce qui avoit ſcandaliſé beaucoup de gens en *Suède*: mais il fut auſſi défendu ſous une rigoureuſe peine à tous les *Suédois* d'aſſiſter au ſervice divin des Ambaſſadeurs & des Miniſtres étrangers (*a*).

Ce qui donna ſujèt à ce réglement & à ces meſures contre *Chriſtine* & raiſons de la Régence à cet egard.

Ces meſures & ſur tout les conditions préſcrites à la Reine *Chriſtine* paroitront ſans doute trop dures à ceux qui ne ſont pas informés à fond de ce qui avoit pû donner occaſion à la Régence de prendre de pareils arrangemens, comme on ne manqua pas non plus de le faire entendre à *Chriſtine* elle-même. Mais comme alors on ne trouva pas à propos, ſurtout à cauſe des ménagemens qu'on vouloit avoir pour elle, de publier les motifs qui avoient porté la Régence à cette réſolution, le Lecteur ſera ſans doute bien aiſe de voir ici un abrégé des conſidérations que la Régence fit coucher par écrit l'année ſuivante 1668. quand elle délibéra ſur la réponſe à donner au Mémoire du Sr. *Roſenbach* Envoïé Extraordinaire de la Reine, au ſujèt des éclairciſſemens qu'il demandoit ſur de certains articles & entre autres ſur les conditions ſous leſquelles elle pourroit revenir & demeurer en *Suède*.

La Régence y dit entr'autres choſes (*b*) qu'à la vérité il paroit bien dur qu'on ait quelque mauvaiſe opinion de Sa Majeſté la Reine *Chriſtine*, puiſque pendant tout le tems de ſon règne on n'a remarqué en elle que de la bonté, tant envers le Roïaume qu'envers chacun en particulier: mais qu'il eſt auſſi à remarquer que Sa Majeſté a beaucoup changé depuis ce tems-là étant préſentement accoûtumée aux artifices *Italiens* (*aſſuefacta artibus Italicis*) ce qui a paru dans l'éxécution de *Monaldeſchi*: de plus, ſe trouvant obligée par la Religion Papiſte qu'elle a embraſſée, à chercher ſon accroiſſement & à ſuivre ſes maximes, ſelon que le Chèf & ſes adhérans le lui conſeillent & le lui ſuggèrent; deſorte, que l'on peut dire avec raiſon que Sa Majeſté reſſemble peu à ce qu'elle étoit autrefois. Par cette conſidération, auſſi bien qu'à l'égard de la conduite extraordinaire qu'on a remarquée en Sa Majeſté, il eſt hors de doute, que l'on ne ſauroit permettre, que la Reine amène avec elle dans le Roïaume quelques Prêtres Catholiques, ou y éxerce la Religion Papiſte, puiſque la ſûreté du Roïaume dépend en grande partie de l'unité dans la Religion. L'éxemple des Miniſtres étrangers ne peut pas s'appliquer à Sa Majeſté, de quelque manière qu'on la regarde. Car ſi on la conſidére comme régnicole, elle eſt tenuë aux loix du Païs; & comme étrangère, elle n'a pas le droit de ſéjourner dans ce païs,

(*a*) *V.* Hollan. Mercur. *May.* 1667. *pag.* 71. (*b*) *Mſc. de* Palmsköld *l. c.*

L'an 1667.

païs, & par conſéquent elle n'a pas beſoin de ſe ſtipuler la liberté de Religion. Mais ſuppoſé même, que la Reine *Chriſtine* conſentit à ne pas éxercer librement ſa Religion Papiſte, en venant dans le Roïaume; il ne s'enſuit point, qu'elle abandonne pour cela cette Religion & les maximes de la Cour de *Rome*: leſquelles ne tendant qu'à l'affermiſſement & à l'augmentation de la tirannie du Pape, qui compte pour rien la foi donnée & les promeſſes faites, ces maximes ſeroient en la Perſonne de Sa Majeſté d'autant plus dangereuſes, qu'elle eſt douée d'un eſprit éclairé & d'une grande vivacité, connoiſſant à fond tout l'Etat du Roïaume en général & tous les Membres en particulier: appuïée outre cela d'une autorité de dehors, qui donneroit du poids à tout ce qu'elle voudroit entreprendre. On auroit même de la peine à ſe fier à la ſincérité de Sa Majeſté, ſi elle faiſoit paroître quelque envie de retourner à l'Egliſe Proteſtante; car on connoit la pratique des Catholiques, de diſſimuler leur Religion ſur la diſpenſe qui leur en eſt donnée; comme la Reine *Chriſtine* l'a fait elle-même, quelques années avant ſon abdication: car quoiqu'elle entendoit les Sermons & qu'elle communiât dans nos Egliſes, elle avoit néanmoins déja apoſtaſié & s'étoit déja rangée à l'Egliſe Romaine quelques années auparavant, comme elle l'avoua elle-même après. Il ſemble auſſi qu'on ait d'autant plus de raiſon de craindre pour le Roïaume, quand on ſe rappelle à quelle intention la Reine vint ici l'an 1660. puiſque Sa Majeſté fit alors entendre aſſez clairement dans ſa lettre au Cardinal *Mazarin* la prétention qu'elle croïoit avoir ſur la tutéle, & ſur la Couronne même en cas que le jeune Roi vint à mourir: ce qu'elle donna auſſi à connoitre, en arrivant en *Suède*, quand elle préſenta à tous les Etats du Roïaume ſon mémorable Ecrit de *proteſtation*, quoiqu'elle fut obligée de le reprendre avec une *reproteſtation* des Etats & de le retracter par une aſſurance réïtérée à la même Diète de l'an 1660. La communication que le Cardinal *Mazarin* fit d'une lettre datée de *Rome* le 5. Avril en 1660. fait aſſez voir que la ſource & la direction de tout cela ne venoit que du conſeil du Pape même & de ſon Miniſtère, qui à la mort du Roi *Charles-Guſtave*, qui étoit arrivée peu auparavant, avoit déliberé, par quels moïens l'Egliſe Papiſte en tireroit avantage, & qu'il y avoit été réſolu, que Sa M. iroit en *Suède* & y agiroit en conſéquence des ordres & de l'inſtruction qu'on lui avoit donnée. Le Pape régnant étoit alors Sécrétaire d'Etat, & le Cardinal *Azzolini*, qui a la direction des affaires de la Reine à *Rome*, y eſt préſentement Sécrétaire d'Etat du Pape, & ſans doute, ils pouſſeront la même pointe. On ſait même, que des Jéſuites & d'autres gens de ce levain ſe ſont gliſſés à *Stockholm* & ailleurs dans le païs, & qu'on a fait accroire à S. M., qu'une grande partie des ſujèts du Roïaume ſont bons Papiſtes dans le cœur, ſans faire mention de tant d'autres artifices, dont ces gens-là ſe ſervent pour cacher leur venin & ſéduire les innocens..... On ne ſauroit non plus laiſſer paſſer, ſans réfléxion, l'idée, que Sa Majeſté a conçuë de la conſtitution délicate du Roi, & qu'elle a cherché, dit-on, de trouver, par des prédictions aſtrologiques, combien de tems il vivroit; & ſi on conſidére la patience qu'elle a euë, de ſe renfermer ſi longtems dans la ville de *Hambourg*, & qu'on y ajoute

joute l'Apoſtille de ſa lettre au Sénateur *Sevedt Bååt*, où elle dit, *qu'elle avoit appris à ſouffrir & à diſſimuler: & qu'elle avoit de grands intérêts à ménager*, il paroit par toutes ces circonſtances priſes enſemble, que Sa Majeſté la Reine s'attendoit à quelque occaſion dont elle vouloit profiter.... La réponſe qu'elle donna au Sécrétaire *Stropp* de *Hambourg* le 1. de Septembre en 1666. mérite de même quelque réfléxion, car elle lui enjoignit de communiquer & divulguer par tout le Roïaume (en éxagérant l'affection particulière qu'elle avoit pour la Patrie & ſes Habitans) le refus, qu'on lui feroit de l'éxercice de ſa Religion & d'autres choſes qu'elle demandoit afin que chacun pût voir par-là, que la cauſe de ſon abſence de *Suède* ne provenoit que de la Régence, qui l'en vouloit éloigner ſous prétexte de la Religion (*). C'eſt auſſi une choſe digne de remarque, que quoique Sa Majeſté ſût d'avance, qu'en conſéquence du Décrèt des Etats, à la dernière Diète, l'éxercice de la Religion Papiſte lui étoit défenduë, elle avoit pourtant amené ici en dernier lieu le Prêtre qui déſervoit ſa chapelle; & que quand on l'en avoit fait ſouvenir, non ſeulement elle avoit écrit au Roi d'une manière très-forte, croïant qu'il ne pouvoit pas lui commander en quoi que ce fût: mais qu'elle en avoit fait auſſi de durs reproches à la Régence, comme ſi l'expédition de ce Décrèt des Etats n'avoit pas été fidélement faite; & que tout ce qui ſe faiſoit en conſéquence, partoit de la Régence & des Sénateurs du Roïaume, qui ne cherchoient par-là que leur intérêt & leur grandeur. De plus, la confiſcation que la Reine a tentée des navires *Hambourgeois*, auſſi bien que des terres dans les païs de ſon appanage, eſt d'une conſéquence également fâcheuſe, comme ſi elle vouloit s'attribuer une indépendance, qui ne peut pas être compatible avec la Souveraineté & la ſûreté du Roïaume. On ne diſconvient pas que tant les mérites perſonels de Sa Majeſté, que ceux de ſes Ancêtres requiérent, qu'on aille au devant d'elle, & qu'on lui faſſe toutes les avances de reſpect, de bienveillance & de gratitude: mais comme le bien & la ſûreté du Roïaume eſt le prémier & unique but auquel on doit viſer en tout ceci, & que par la conduite qu'elle a tenuë dehors, on a lieu d'appréhender, que Sa Majeſté, de retour en *Suède*, ne ſe mêle, en dedans, d'affaires, qu'il ne ſeroit ni ſéant à Elle d'entreprendre, ni au Roi de ſouffrir qu'elle entreprît. Ainſi le véritable intérêt & le bien du Roi-même ſeroit ſans doute, qu'elle ne revint plus ici, & par ces motifs & raiſons ſuſdites, Nous tous de la Régence & du Sénat de *Suède* avons arrêté pour concluſion de nos délibérations tenuës là-deſſus, ce qui ſuit:

L'an 1667.

„ 1. De ne pas ſouffrir ni permettre à Sa Majeſté la Reine *Chriſtine* de „ rentrer en ce Roïaume ou en quelqu'une de ces provinces, à l'exception „ de la *Poméranie*, de *Bremen* & de *Verden*, encore moins qu'elle vienne à „ la Cour de Sa Majeſté. „ 2. Et

(*) Sa lettre là-deſſus à Mr. le Baron de *Bååt* du 8 Mai 1666. eſt fort remarquable ſur cet article (1) & ne lui laiſſe pas tout le tort.

(1) V. Ses Régistres Part. I. p. 136.

L'an 1667.

„ 2. Et afin que tout prétexte ſoit levé pour ce retour, de chercher „ à faire conſentir Sa Majeſté d'une bonne manière à l'admodiation de tou„ tes ſes terres appanagées, pour une rente fixe à elle païable régulière„ment tous les trois mois. Sauf pourtant le droit que Sa Majeſté s'eſt ré„ ſervé en vertu de l'acte de ſon abdication de ſe tenir aux dites Terres, „ en cas que la dite ſomme des admodiations vint à manquer.

„ 3. Enfin on laiſſera au choix de Sa Majeſté tel endroit ouvert dans „ les Provinces de *Bremen*, de *Verden* ou de *Poméranie*, où il lui plaira de „ ſe fixer & où il lui ſera libre non ſeulement de reſter & demeurer en „ toute liberté, ſelon ſon bon plaiſir, mais auſſi d'y jouïr de l'éxercice pri„ vé de ſa Religion.

„ La ſûreté du Roi & le bien du Roïaume, comme auſſi le ſalut de Sa „ Majeſté, la Reine *Chriſtine*, demandant néceſſairement, qu'on procède „ dans cette importante affaire, de la manière, qui a été dite ci-deſſus; „ la Reine Régente & les autres Seigneurs de la Régence & du Sénat de „ *Suède* veulent néanmoins dans l'éxécution de ces articles uſer de toute „ ſorte de reſpect & de connivence envers Sa Majeſté, & non ſeulement „ ſe prêter à toutes les choſes extérieures & qui frappent les yeux du Pu„ blic, mais auſſi ſoutenir autant qu'il ſera poſſible ſa haute dignité & ſa„ tisfaire au reſpect qui lui eſt dû.

Voilà en quoi conſiſtoient proprement les meſures que la Régence de *Suède* trouvoit à propos de prendre par rapport à la Reine *Chriſtine*, & pour prévenir les deſſeins dangereux, qu'on craignoit que la Cour de *Rome* ne lui eut inſpirés: mais ces précautions ne plûrent pas également à tous ceux qui en furent informés (*a*). *Chriſtine* avoit toûjours & par tout ſes Partiſans. Elle en avoit grand nombre en *Suède* qui firent entendre qu'on la traitoit trop durement. Ils dirent même qu'il y entroit quelque reſſentiment de la part de quelques perſonnes qui pouvoient avoir eu quelque ſujèt de chagrin pendant ſon règne. Que ce zèle apparent de Religion cachoit d'autres vûës & qu'on n'avoit pas encore abandonné les idées qu'on avoit euës du tems, que le Roi *Charles-Guſtave* devoit-être déclaré Succeſſeur à la Couronne après la Reine *Chriſtine*. Auſſi vit-on une meilleure diſpoſition pour la Reine à la Diète des Etats, l'année ſuivante 1668. qu'à celle de 1664.

Nous en parlerons ci-après. Car comme ce voïage de *Chriſtine* en *Suède* en 1667. eut lieu juſqu'à un certain point, nous croïons devoir inſérer ici une Relation qui en a paru, (*b*) l'accompagnant, comme à notre ordinaire de quelques remarques (*). Voici comme elle commence.

Relation de ce voïage de *Chriſtine* & de la manière dont elle y prit ce que la Régence lui fit déclarer ſur ſon Prêtre Catholique.

„ La

(*a*) Pufend. *de Reb.* Car. Guſtavi *Libr. I.* §. 3. Idem *de Reb. geſt.* Friderici Wilh. *L. II.* §. 49.

(*b*) *Elle ſe trouve à la fin de l'hiſt. de* Chriſtine *R. de* Suède *pag.* 204. *&c. & chez* Aitzema *l. c. XLVII. p.* 233. *&c. it.* Baſnage *T. II. p.* 36. *&* Bulifon *p.* 259. *&c.*

(*) Par ce qui a été dit ci-deſſus, on s'appercevra ſans peine que cette Relation n'a pas été faite à la Cour de *Suède*, mais dictée à celle de la Reine *Chriſtine*. Le tour en paroît

„ La Reine aïant réſolu d'aller en *Suède* donna part au Roi & à la Ré- L'an
„ gence de ſa réſolution, déclarant qu'elle n'y iroit pas ſans amener avec 1667.
„ elle ſon Prêtre, & qu'elle vouloit ſe ſervir de la liberté de l'éxercice de
„ la Meſſe, que les Etats de *Suède* lui avoient accordé dans la dernière Diè-
„ te. Elle fit cette déclaration par des lettres écrites au Roi & au Sr. Ba-
„ ron *Bååt* Gouverneur Général de ſes Etats & Provinces ; le Sr. *Adami*
„ ſon Capitaine des Gardes Suiſſes, qui étoit à *Stockholm*, eut ordre de
„ parler en conformité à tous ceux de la Régence & du Conſeil de *Suède*,
„ & pour montrer qu'elle y procédoit avec franchiſe, elle envoïa à la
„ Cour la liſte des perſonnes qu'elle avoit deſtinées à la ſuivre dans ce voïa-
„ ge. Elle fit mettre ſur cette liſte un Sécrétaire *Italien*, une perſonne
„ connuë de tout le monde en *Suède* dès le prémier voïage de Sa Majeſté,
„ qui lui devoit ſervir auſſi d'Aumonier en ce voïage, le déclarant en ter-
„ mes exprès ſon Prêtre (*).

„ Le Sr. *Adami* donna cette liſte au Grand-Maitre de la Maiſon du Roi,
„ trois mois avant l'arrivée de la Reine, on ne fit aucune difficulté là-deſ-
„ ſus, on répondit à la Reine, qu'on l'attendoit avec civilité & reſpect ;
„ on dépêcha auſſitôt le Sgr. Comte *Pontus de la Gardie* avec une nom-
„ breuſe ſuite de la Cour du Roi pour l'aller recevoir à *Helſingbourg*, & la
„ ſervir juſqu'à *Stockholm*, comme la Perſonne de leur Roi même. Tou-
„ te cette nombreuſe ſuite attendit l'arrivée de Sa Majeſté trois mois du-
„ rant à *Helſingbourg*. Pendant tout ce tems on ne témoigna que de l'im-
„ patience de la voir, & pour la mieux témoigner on fit déloger le Roi
„ de ſon appartement peu de tems après, pour y loger la Reine ; l'on ne
„ parla pas de l'affaire de l'éxercice de la Religion, & l'on agit d'une ma-
„ nière qui perſuada Sa Majeſté, qu'on ne la chicaneroit pas ſur ce point
„ & qu'on uſeroit avec elle de la même honnêteté ſur ce ſujèt, qu'on lui
„ témoignoit en toutes les autres.

„ La

paroît fort naturel. Mais ſi l'on ſe ſouvient que la Régence avoit fait communiquer à *Chriſtine* la Réſolution priſe en conſéquence du Décrèt de la Diète 1664. „ qu'on ne „ ſouffriroit en *Suède* aucun Prêtre Catholique à la ſuite de la Reine", il faut ou qu'elle ait fait ſemblant de l'ignorer, ou que cette Réſolution ne contint pas une défenſe ſi préciſe, puiſqu'autrement le Comte *Pontus de la Gardie* n'auroit pas manqué de le lui dire tout auſſitôt qu'elle mit pié à terre à *Helſingbourg*!....

(*) Cet homme s'appelloit *Santini* Abbé & Prêtre Toſcan. Les Ecrivains de la viè de *Chriſtine* diſent (1), qu'elle avoit amené cet Abbé en *Suède*, contre le conſeil du Cardinal *Azzolini*, qui lui avoit donné deux Prêtres de l'Oratoire pour diriger ſa conſcience, & pour lui dire la meſſe. Qu'autant que ces bons Prêtres étoient ſages & recueillis, autant l'Abbé *Santini* étoit déréglé & peu digne de ſon caractère, étant fort adonné à la galanterie. Mais *Bulifon*, qui étoit ſur les lieux, rend à cet Abbé ce témoignage (2) „ que les gens de bien trouvoient en lui les belles qualités qui rendent „ les hommes aimables & leur attirent du reſpect : *Godo preſſo tutti i buoni il pregio di „ quelle amabili qualità che rendon' gli huomini amabili & meritevoli di riſpetto*". Quoiqu'il en ſoit, ce qu'on ſait pour ſûr, c'eſt, qu'il fit la fonction de Sécrétaire de la Reine juſqu'à ce qu'elle mourut comme on le voit par ſa ſignature au bas des lettres de *Chriſtine*.

(1) V. Hiſt. de *Chriſtine* p. 29 & 30.

(2) V. Ses *Lettres Hiſtoriq.* polit. pag. 277.

L'an 1667.

„ La Reine donc ſans ſe mettre en peine de les faire expliquer davan-
„ tage là-deſſus, ſe réſolut de ſoutenir le droit des Gens, & celui de ſa Per-
„ ſonne ſacrée auſſi longtems qu'elle pourroit, & de ne céder qu'en par-
„ tant, en cas qu'on voulût le lui diſputer. Elle déclara ſon intention là-
„ deſſus au Sgr. Chevalier de *Terlon* Ambaſſadeur de *France* qui étoit venu
„ juſqu'à *Helſingöhr* à ſa rencontre & l'accompagna juſqu'au *Sond*, & c'eſt
„ lui qui peut être un témoin irréprochable de ſes propres paroles qu'il en-
„ tendit de Sa Majeſté, qui lui dit, *J'eſpère qu'on aura aſſez d'amitié & de*
„ *conſidérations pour moi; pour ne me chicaner pas ſur ma Meſſe, mais ſi contre*
„ *mon eſpérance l'on s'y oppoſe, je ſuis réſoluë de tout quitter & de m'en retour-*
„ *ner au même moment ſur mes pas.* La Reine paſſa avec cette réſolution le
„ *Sond* & arriva à *Helſingbourg*, où on la reçut, comme on avoit ordon-
„ né, & comme méritoit de l'être une Perſonne de ſa qualité. Sa Majeſ-
„ té fit dire la Meſſe tous les jours à ſon ordinaire, ſans aucune oppoſi-
„ tion : elle vint juſqu'à *Jönkiöping*, où ſe trouva un Courier de la Cour,
„ qui porta l'ordre au Seigneur Comte *Pontus de la Gardie* de déclarer à la
„ Reine, qu'on ne ſouffriroit pas un Prêtre & qu'on la prioit de le ren-
„ voïer, qu'à moins de celà on procéderoit contre lui ſelon les Loix du
„ Païs. Le Comte *Pontus* expoſa cette commiſſion avec tant d'honnêteté
„ & de reſpect à Sa Majeſté, qu'elle n'uſa envers lui que de termes, dont
„ elle ſait ſe ſervir, quand elle veut obliger les gens qu'elle eſtime. Et
„ pour la choſe même, elle lui répondit ſur le champ, qu'elle ne conſen-
„ tiroit pas à la propoſition de la Régence, & qu'elle ne renvoïroit pas
„ ſon Prêtre, mais que pour la contenter, elle s'en retourneroit elle-même
„ dans ce moment, (*) ordonnant au dit Seigneur Comte *Pontus* de con-
„ gédier tout le train du Roi, puiſque cette déclaration l'empêchoit de plus
„ reçevoir aucune civilité de ſa part, & donna à l'inſtant ordre de prépa-
„ rer le Chariot de poſte pour ſon retour, quoiqu'il fut plus de minuit ſon-
„ né. Le Comte *Pontus* ſupplia la Reine de ſuſpendre ſa réſolution pour
„ lui donner le tems d'écrire à la Cour & d'attendre du moins le retour du
„ Courier. La Reine conſentit à cela, Elle écrivit une lettre de ſa pro-
„ pre main au Roi, digne de ſon cœur & de ſa condition, dans laquelle
„ elle confirma tout ce qu'elle avoit dit au Seigneur Comte *Pontus;* on ex-
„ pédia le Courier cette même nuit. Le lendemain la Reine déclara au
„ Sgr. Comte *Pontus* qu'elle avoit envie d'aller à ſa ville de *Norköping* y at-
„ tendre le retour du Courier, diſant, je ſerois bien aiſe de m'avancer juſ-
„ ques-là. Si la réponſe m'eſt favorable, je continuerai mon voïage juſ-
„ qu'à *Stockholm* & ſi elle m'eſt contraire je m'en pourrai auſſi bien retour-
„ ner de-là, comme d'ici, puiſque je ne conſidére pas la fatigue de dix

„ huit

(*) *Fornicetto Carini* dit que la Reine avoit répondu: „ *se' il Rè non vuole il Prete,*
„ *non havrà ne meno* Chriſtina". Si le Roi ne veut pas avoir le Prêtre, il n'aura pas
non plus *Chriſtine* (1).

(1) V. *Buſſon* l. c. pag. 260.

„ huit lieuës de plus pour mon retour. Le Comte approuva cette pro- L'an
„ poſition, croïant gagner beaucoup en la faiſant avancer; l'on régla le 1667.
„ départ après deux jours de repos qu'il faloit donner aux Chevaux. La
„ Reine paſſa ces deux jours à la chaſſe, à deux lieuës de la ville, & ne
„ manqua pas de faire dire tous les jours la Meſſe, comme elle avoit fait
„ auparavant; même elle ordonna à ceux de ſa Maiſon qui reſtérent à
„ *Jönkiöping* durant ſa petite promenade, de la faire dire, pendant le tems
„ de ſon abſence, comme il fut éxécuté, quoiqu'il ne fût pas fête, &
„ qu'elle ne s'en ſeroit privé en ce cas. Sa Majeſté partit le jour après
„ ſon retour de la chaſſe de *Jönkiöping* après avoir fait célébrer la Meſſe &
„ alla continuant de même à *Linköping* dans le Palais du Roi, où elle la fit
„ dire avant que d'en partir, & ſe rendit à *Norköping*, où le Courier arriva
„ au même tems, qui apporta au Sgr. Comte *Pontus* la réſolution de la Ré-
„ gence qui étoit, qu'on ne pouvoit changer celle qu'on avoit priſe, &
„ qu'on lui ordonnoit de déclarer à la Reine, que non ſeulement on ne
„ ſouffriroit pas ſon Prêtre; mais qu'on empêcheroit Sa Majeſté d'aller
„ à la Meſſe chez l'Ambaſſadeur de *France* & chez tous les autres Miniſtres
„ publics, à qui il étoit permis de la faire dire à *Stockholm*. On lui ordonna
„ auſſi de faire des excuſes à Sa Majeſté de ce qu'on ne répondoit pas à ſa
„ lettre, & que c'étoit pour lui épargner la douleur d'un refus; on ajou-
„ toit à cela quantité de belles choſes, de promeſſes & d'eſpérances pour
„ la faire conſentir à la propoſition de la Régence, mais la Reine répon-
„ dit ſans ſe déſiſter de ce qu'elle prétendoit, qu'elle remercioit de ces of-
„ fres, &, qu'après cette déclaration il ne lui convenoit plus de les re-
„ çevoir, ni de ſouffrir qu'on lui fit plus aucune civilité de leur part. El-
„ le commanda à l'inſtant de congédier tout le train du Roi, & qu'on
„ mit ordre à ſon départ. Le Comte *Pontus* la voïant inébranlable en ſon
„ deſſein, la ſupplia de lui permettre au moins de la ſervir pour ſa perſon-
„ ne juſqu'aux Confins; La Reine y conſentit en le remerciant de cette of-
„ fre, & diſant qu'elle ſouhaitoit même, qu'il prit cette peine, pour ſer-
„ vir de témoin de ſes actions, & pour faire voir au reſte du monde,
„ qu'elle ne s'étoit pas dérobée de la *Suède*. Après cela la Reine lui dit
„ ſur le ſujèt tout ce qu'elle crut digne d'elle & de ſon cœur, l'aſſurant
„ toûjours que l'offre de toutes les Couronnes du monde ne la feroit jamais
„ conſentir à ſe priver de l'éxercice de ſa Religion, & après une longue
„ converſation, qu'ils eurent enſemble là-deſſus, on ſouppa & la Reine
„ congédia tout le monde & ſe retira pour vacquer à ſes affaires & à ſon
„ départ, (*) Elle emploïa toute la nuit en cette occupation, & toute la
„ mati-

(*) Elle écrivit entr'autres cette lettre à ſon Gouverneur Général (1).

Monſieur Sevedt B[illegible]t. Aiant ordonné au Sr. Adami *de faire embarquer tous mes domeſtiques avec tout mon bagage qui préſentement ſe trouve à* Stockholm *pour me ve-*

(1) V. Ses Régitres Part. I. p. 917.

L'an 1667.

„ matinée ſuivante, ſans autre interruption que pour faire dire la Meſſe, „ laquelle étant dite, on déjeuna & on partit immédiatement après le di- „ ner. Les gens du Roi ne prirent pas congé de la Reine ſans avoir les „ larmes aux yeux, toute la ville en pleura & la *Suède* qui avoit reçu la „ Reine par tout avec joïe & applaudiſſement, accompagna ſon départ „ de ſes larmes. Sa Majeſté paſſa comme un éclair par tout, & ne s'ar- „ rêta qu'à *Helſingbourg*, d'où pour montrer qu'elle ne craignoit rien, el- „ le ne partit qu'après avoir fait dire la Meſſe. C'eſt-là qu'elle congédia „ le Seigneur Comte *Pontus*, lui témoignant la ſatisfaction qu'elle avoit de „ ſa perſonne, & le priant d'aſſurer le Roi de ſa part, que ſon orgueil „ l'empêcheroit toûjours de ſe plaindre & que l'amour & l'attachement, „ dont elle faiſoit profeſſion à l'égard de la *Suède*, l'empêcheroit de ſe „ venger de ce qui s'étoit paſſé. Après cela elle paſſa le *Sond* & les au- „ tres Mers heureuſement & en dix jours elle revint à *Hambourg* (*) avec „ plus de diligence, qu'elle n'étoit paſſé de-là en *Suède* ".

Chriſtine revenuë à *Hambourg* ſe propoſe d'y reſter juſqu'à la prémière Diète de *Suède*.

Telle eſt la Relation imprimée du dernier voïage de *Chriſtine* en *Suède*. Il n'y a point de doute qu'elle ne fût bien ſenſible à ce qui venoit de lui y arriver. De retour à *Hambourg* elle en témoigna ſon reſſentiment ſur tout dans une lettre au Roi de *Suède* où elle ſe plaignit, comme ſi la Régence par des vûës particuliéres l'avoit voulu éloigner de la Patrie. Mais comme *Chriſtine* par ſes plaintes ne ſe rendoit pas le Sénat du Roïaume plus favorable, elle prit la réſolution d'attendre à *Hambourg* juſqu'à la prémière Aſſemblée des Etats de *Suède*, dans l'eſpérance, qu'ils apporteroient quelque modification à la réſolution de la Régence.

Cependant elle entretenoit ſes correſpondances & écrivoit à ſes amis dans les occaſions qui s'en préſentoient. Voici trois lettres qu'elle écrivit alors de *Hambourg*. La prémière en date, eſt écrite aux Médiateurs de *Suède* au Traité de *Bréda*, pour les féliciter de la bonne iſſuë de leur négociation (†). C'étoient Meſſieurs de *Flemming*, de *Dohna*, & de *Coyet*, qui avoient été envoïés là de la part de la *Suède* (*a*).

Meſ-

(*a*) *V. les lettres & Négociat. d'*Eſtrades *T. V. p.* 344. 346. *&* 377. *&* *T. VI. p.* 17.

venir trouver à Hambourg, *J'ai voulu vous faire la préſente afin que vous lui donniez toute votre aſſiſtance dont il aura beſoin, pour l'éxécution dudit ordre, & je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte Garde.*

Norköping ce 30 Mai 1667.

CHRISTINE ALEXANDRA

(*) Mr. de *Holberg* ſe trompe quand il dit: „ que *Chriſtine* paſſa par mer de *Suède* à *Lubeck* (1).

(†) Dans les Mémoires du Comte de *Guiche* pag. 32. &c. & p. 299. &c. il eſt parlé des intrigues qui précédérent cette paix à la Cour de *Suède*, par rapport à la guerre qu'on fit alors à la ville de *Bremen*.

(1) Dans ſes paralléles des Dames T. II. p. 253.

L'an 1668.

MEſſieurs, Vous avez raiſon de croire que l'heureux ſuccès de votre médiation me donnera de la joïe, me connoiſſant intéreſſée comme je le ſuis dans la gloire & l'intérêt de la Suède. *Je vous remercie de la peine que vous avez priſe de me témoigner ſur ce ſujèt votre amitié & de l'occaſion que vous m'avez donnée de vous témoigner mon eſtime, vous aſſurant que vos complimens ont été reçus comme le mérite votre affection & mon amitié ſur laquelle je vous prie de faire fond comme étant entiérement acquiſe à votre mérite, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.* Hambourg *le* 30. *Août* 1667.

CHRISTINE ALEXANDRA
M. Santini.

L'autre lettre eſt écrite à L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies, avec leſquels la Reine tâchoit d'entretenir toûjours une bonne amitié (*).

HAuts & Puiſſans Seigneurs, mes bons amis : J'ai reçu avec toute l'eſtime, qui eſt dûë à vos civilités & à l'amitié, dont Vous me donnez des marques ſi fréquentes, la lettre que le Sr. Godart Adrian *Baron* de Rhede, *Sr.* d'Amerongen, Ginckel, Elſt, *Votre Député Extraordinaire m'a préſentée par votre ordre, & Vous remercie des paroles obligeantes, qu'il m'a dites de Votre part, Vous priant de vous aſſurer qu'en tout tems, & en toutes les occaſions, je ſerai prête à Vous témoigner vivement la ſincère reconnoiſſance, avec laquelle je répons à Votre amitié, & me ſervant de cette conjoncture, je prens l'occaſion de Vous congratuler ſur l'avantageuſe paix, que Vous venez de conclure, dont je Vous félicite de tout mon cœur, & me remets aux témoignages, que le Sr. de* Rhede d'Amerongen, *Vous en donnera de ma part, qui me ſera témoin, que je m'intéreſſe avec amitié en tout ce qui touche la gloire & la félicité de Votre Etat, priant Dieu qu'il Vous tienne, Hauts & Puiſſans Seigneurs, mes bons amis, en ſa ſainte & digne garde.* Hambourg le quatrième Octobre mille ſix cent ſoixante ſept.

Votre bonne & véritable Amie
CHRISTINE ALEXANDRA.
M. Santini.

La

(*) Mr. *Aitzema* fait grand cas de cette lettre. Il en a inſéré double copie dans ſes Collections (1).

(1) V. Ses Saaken van Staat en *Oorlogh* T. VI. pag. 199 & 234 ad h. ann.

L'an 1668. La troiſième lettre de *Chriſtine* eſt au Sénateur Baron *Bielke* du 23. Mars 1668 (*).

Monſieur le Baron Bielke, *je fais profeſſion de trop d'amitié, & d'eſtime pour mon Couſin le Duc de* Julliers *pour ne m'intéreſſer pas dans tout ce qui le regarde, & comme j'ai beaucoup de confiance en vous, j'ai voulu vous recommander ſes intérêts pour leſquels il a envoïé en* Suède *ſon Conſeiller d'Etat le Docteur* Chimans. *Je vous prie de lui donner l'aſſiſtance de votre faveur, dans ſa négociation, & de croire que je vous tiendrai compte de tout ce que vous ferez dans cette rencontre en ma conſidération : priant Dieu qu'il Vous tienne en ſa ſainte garde.* Hambourg 23. *Mars* 1668.

CHRISTINA ALEXANDRA.

M. Santini

Ce que *Chriſtine* fit repréſenter à cette Diète, où le Clergé ſurtout lui fut favorable.

C'eſt en ce tems-là que les Etats de *Suède* s'aſſemblérent en Diète à *Stockholm*. La Reine *Chriſtine* ne manqua pas de faire inſinuer par ſon Envoïé *Roſenbach*, combien elle ſouhaiteroit que les Etats vouluſſent prendre des réſolutions plus favorables que par le paſſé ſur les propoſitions qu'elle avoit fait faire, ſur tout par rapport aux revenus des Terres affectées à ſon entretien, dont elle avoit été obligée de ſe paſſer en partie, à cauſe de la derniére guerre, où la *Suède* avoit été engagée: demandant au reſte, qu'au lieu des rentes viagéres, qu'elle s'étoit reſervées ſur la Province de *Poméranie*, elle pût toucher pour autant des fonds du Duché de *Bremen*, comme plus à ſa porté pour en pouvoir diſpoſer commodément.

Elle trouva en ceci les Etats plus portés en ſa faveur, que d'autres qui ne lui vouloient pas trop de bien, ne l'avoient crû, & peût-être ne le ſouhaitoient (*a*). Car les Etats dans le préambule de la réſolution ſur cette af-

(*a*) Aitzema *l. c. Livr. XLVII. p.* 928. *&c.*

(*) Il s'appelloit *Stenon Bielke* fils d'un autre *Bielke*, dont nous avons parlé ci-deſſus, deſcendu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de *Suède*, dont *Brigitte* & *Gunila Bielke* ont été Reines de *Suède* (1). Un Deſcendant *Nicolas Thura* eut ſous le Duc de *Bavière* le commandement de la Cavallerie au ſiège de *Bude*, & ce fut en cette occaſion, qu'il ſe ſignala tant que l'Empereur *Léopold* le fit Comte. L'an 1689. les *Vénitiens*, après la mort du Général de leurs Armées le Comte *Königsmarck*, auſſi *Suédois*, lui offrirent cette haute dignité, qu'il refuſa. Il devint Grand Maréchal de la Cour de *Suède* & Gouverneur Général de la *Poméranie*. Quelque tems après il encourut la diſgrace du Roi *Charles XI.* qui enſuite fut addoucie en quelque maniére. Ses deux fils *Charles Guſtave* & *Thuron Gabriel Bielke*, l'un Sénateur de *Suède* & l'autre Préſident du Comptoir des Etats, ſe ſont fort diſtingués tant dans le Militaire que dans le Civil.

(1) V. *Meſſenii* Théatr. Nob. Suec. p. 40. 45. 59 & *Moreri* Dict. art. *Bielke* item *Mercure Galant* Août en 1679. p. 346. V. auſſi *Lamberti* Memoires Tom. III. pag. 674. 675.

affaire, non ſeulement font une ample mention du glorieux règne du Roi *Guſtave-Adolphe* Père de la Reine, & des grands mérites perſonnels de cette Princeſſe, dont le règne n'a pas été moins heureux ni moins avantageux à la *Suède*: mais auſſi en donnant leur conſentement à ce que *Chriſtine* ſouhaitoit à cet égard, ils ajoutent cette clauſe: „ qu'en cas que la Reine „ trouvât dans la ſuite moins de ſatisfaction dans les fonds & les terres du „ Duché de *Bremen*; qu'elle n'en a eu juſques-ici dans celles de *Poméranie*, „ l'option lui ſera laiſſée toûjours libre, de jouir, ſans aucun changement „ ni altération, des conditions qu'elle s'étoit réſervées, à l'abdication de „ la Couronne. L'an 1668.

Il y a des Auteurs qui ont été ſurpris de ce que le Clergé de *Suède*, qui conſtitue le ſecond Ordre des Etats du Roïaume, donna en cette occaſion des marques ſi éclatantes de ſa gratitude envers la Reine, ſans égard à la profeſſion publique qu'elle faiſoit de la Religion Romaine, en dépit de celle qui eſt établie en *Suède*.... Mais au lieu de critique, le Clergé *Suédois* mérite la louange de s'être déclaré pour l'accompliſſement d'un Contract paſſé entre la Reine & le Roïaume, qui n'avoit rien de commun avec l'une ou l'autre Religion. Outre cela, comme les Députés du Clergé à la Diète ne pouvoient ignorer les avances que *Chriſtine* avoit faites depuis quelques années pour venir s'établir en *Suède*, d'où le Clergé avoit conçu de bonnes eſpérances de ramener la Reine à la Religion de ſes Ancêtres (*); on ne peut rien trouver d'irrégulier dans cette démarche de l'Ordre du Clergé, qui d'ailleurs n'aura pas ignoré par quels motifs certaines perſonnes s'étoient laiſſé emporter à des ſentimens ſi peu favorables au deſir de *Chriſtine*.

Mr. *Pierre de Groot* Ambaſſadeur des *Provinces-Unies* alors à *Stockholm* a marqué dans ſes dépêches, quelque choſe ſur cette affaire qui peut y ſervir d'éclairciſſement..... Par la lettre, que Mr. *de Witt* Penſionaire de *Hollande* avoit écrite le 8 Février 1669 au dit Mr. *de Groot*, on voit, que *Chriſtine* s'étoit addreſſée au prémier, pour qu'il interpoſât en ſa faveur ſes bons offices à la Cour de *Suède*. Voici ce que Mr. *de Witt* mande à Mr. *de Groot* (*a*). Mr. de *Witt* écrit en faveur de *Chriſtine* à Mr. de *Groot* & la réponſe que celui-ci lui fit.

„ Un des Domeſtiques de la Reine *Chriſtine* m'a fait ſavoir, que la Ré„ gence de *Suède* avoit ôté à Sa Majeſté la diſpoſition directe des fonds „ affectés à ſon entretien, & qu'on avoit ordonné à tous les Comptables, „ dans

(*a*) *V. lettres & Négoc. de* de Witt. *Tom. IV. p.* 323. *&* 324.

(*) On continuoit toûjours de faire dans les Egliſes de *Suède* des priéres publiques à Dieu pour la converſion de la Reine à la Religion de ſes Ancêtres (1). Auſſi trouve-t-on dans pluſieurs de ſes lettres des expreſſions qui le font comprendre. Au moins vouloit elle tout de bon retourner en *Suède* & y fixer ſa demeure pour le reſte de ſes jours: d'où il eſt à préſumer que dans la ſuite elle ſe ſeroit rangée à la Religion du païs (2).

(1) V. *Rango* Suecia Orthodoxa p. 199.

(2) V. Les Régitres de *Bâle* P. I. p. 649. 679. 833. 836. &c. item *Mém. de la famille de Brahé* p. 15. & la lettre de *Chriſtine* à lui du $\frac{1}{21}$ Juin 1668.

L'an 1669.

„ dans les Terres qui lui avoient été assignées pour cet effet, de porter les „ revenus directement au Tréfor Roïal, qui les fera compter à cette Prin- „ ceſſe. Comme cette réſolution a été priſe ſeulement ſur une lettre que „ cette Reine a écrite de *Hambourg* à la Régence avec un peu trop de „ chaleur, on ſe flatte que l'on pourroit obtenir par l'interceſſion de quel- „ ques amis, que les affaires fuſſent remiſes dans leur état précédent. Je „ Vous prie donc d'y emploïer vos bons offices. Je me ſuis chargé de „ vous informer de ce que je viens de vous marquer, afin que Vous vous „ intéreſſiez pour cette Princeſſe, au cas que vous viſſiez jour à réuſſir. „ Mais je craindrois qu'on ne traitât cela d'affaire domeſtique, & qu'on „ ne trouvât mauvais, que les Miniſtres étrangers s'en mêlaſſent. Ainſi „ je laiſſe à votre ſage diſpoſition de faire à cet égard ce que vous jugerez „ convenable.

„ Voici la réponſe que le Sr. *de Groot* fait à cette lettre. Il la date de „ *Stockholm* le $\frac{1}{11}$ Mars 1669 (*a*).

„ Venons, dit-il, aux affaires de la Reine *Chriſtine*. Je Vous dirai „ d'abord qu'à mon arrivée ici, cette Princeſſe m'a fait complimenter par „ pluſieurs perſonnes des deux ſèxes, avec leſquelles elle eſt en correſpon- „ dance, & m'a fait prier de prendre ſes intérêts dans l'occaſion. Quoi- „ que je m'y trouve aſſez obligé, par reconnoiſſance des bienfaits que mon „ Père à reçus de cette Reine (*), de contribuer de tout mon pouvoir à „ ce qui peut l'obliger: cependant je n'ai pas voulu juſqu'à préſent me „ mêler d'une affaire, qui pouvoit ne me pas rendre agréable à pluſieurs „ dans un tems où l'intérêt de mes Maîtres veut, que je ne desoblige „ perſonne dans la Régence. Quant à l'affaire en elle-même, il me paroît „ qu'on fait injuſtice à cette Reine: ce qui eſt arrivé en partie par ſon im- „ prudence, en partie par l'animoſité de quelques Sénateurs, outre quelques „ intérêts d'Etat qui ſe trouvent joints à ceux de quelques Seigneurs, qui „ ne ſont pourtant pas ſes ennemis. Lorſqu'en 1654. cette Princeſſe quitta „ la Couronne, après avoir comblé de bienfaits la plûpart des grands „ Seigneurs du Roïaume, elle eut un preſſentiment, mais trop tard, du „ repentir que *Charles-Quint* eut, après qu'il eut fait la même démarche: „ ainſi elle ſe réſerva, par une convention expreſſe, l'entière diſpoſition „ des Biens qu'elle s'étoit réſervés pour ſon entretien ſa vie durant, & en „ même tems le choix de ceux qui en auroient la direction & la recette, „ enſorte qu'elle avoit nommé à cet effet, ſans aucune contradiction, „ des perſonnes, que leurs mérites perſonels & leurs alliances ne pouvoient „ rendre que fort agréables.

„ Lorſque le Roi *Charles-Guſtave* mourut en 1660. le fils qu'il laiſſa étoit „ fort

(*a*) *V. lettres de* de Witt. *l. c. p.* 349-355.

(*) Ce Mr. *Pierre de Groot* étoit fils de l'illuſtre *Hugo Grotius* Ambaſſadeur de *Suède* à la Cour de *France*, ſous le règne de *Chriſtine*. Nous avons parlé amplement de lui dans le Tome I. de ces *Mémoires* p. 73.

„ fort jeune & fort délicat. Cette Reine revint ici pendant que la Diéte L'an
„ étoit aſſemblée, dans la vûë de ſe faire des Partiſans & d'obtenir la per- 1669.
„ miſſion de reprendre, au cas que le jeune Roi vint à mourir, la Cou-
„ ronne qu'elle avoit quittée. Mais comme une pareille propoſition ne
„ pût être goutée de ceux, qui avoient alors le gouvernement des affaires,
„ outre que les Loix fondamentales du Roïaume ne permettent pas que
„ l'on confie la Régence à un Catholique-Romain; Elle ſe laiſſa perſuader
„ à ne point préſenter l'écrit qu'elle avoit fait dreſſer pour ce ſujèt; & bien
„ loin de-là, elle confirma par un nouvel acte (*), qu'on nomme la
„ *Ratification* de 1660, ſon abdication de 1654. ſe réſervant ſeulement le
„ libre éxercice de ſa Religion, pour Elle, ſes Domeſtiques & les habitans
„ qui voudroient y aſſiſter (†), au cas qu'elle voulut venir ici en perſonne
„ avec promeſſe néanmoins de n'amener ni Jéſuites, ni Moines, dans le
„ Roïaume, & de ne donner l'adminiſtration de ſes biens à aucune per-
„ ſonne d'une Religion défenduë. Depuis ce tems-là, elle n'a eu aucune
„ correſpondance avec la Régence: néanmoins il s'eſt paſſé quelque choſe,
„ dont cette Régence a été ravie de ſe ſervir à ſon préjudice. C'eſt un
„ mal univerſel, dit Mr. *de Gróot*, & dont tous les hommes ſont attaqués,
„ de devenir orgueilleux & inſupportables à proportion de l'éclat qui les
„ environne. Mais la Maiſon de *Waſa*, dont eſt cette Reine, a eu un
„ vice particulier. Plus ceux de cette famille deviennent vieux, plus ils
„ ſont fiers & cruels. Le Roi *Eric*, grand Oncle de cette Reine, en
„ fournit un éxemple. Après une longue & inſupportable tirannie, il
„ perdit en priſon la Couronne & la vie. Le Roi *Guſtave-Adolphe*, dont la
„ mémoire eſt ici en vénération, tant à cauſe des grandes Conquêtes
„ qu'il a faites, que par les loix ſalutaires qu'il établit avant ſon départ, &
„ que l'on obſerve encore avec beaucoup de reſpect, avouoit, quelque
„ tems avant ſa mort, qu'il s'apperçevoit que les grands ſuccès de ſes armes
„ l'enorgueilliſoient, & qu'il craignoit, s'il devenoit vieux, de tomber
„ dans le vice de ſa famille. Et en effèt on a remarqué qu'il commençoit
„ à pancher vers la cruauté (‡). Le dernier Roi *Charles-Guſtave* étoit un
„ grand Prince, ſans contredit, ſon eſprit égaloit ſon courage. Mais
„ comme il étoit, par ſa Mère, de la même famille, il n'a pas été éxemt
„ de ce vice. On peut conjecturer ce que l'on peut attendre à cet égard
„ de

(*) Mr. de *Groot* n'accuſe pas juſte ici, car *Chriſtine* produiſit cet acte aux Etats, comme nous l'avons dit. Le Sr. *Terlon* le dit de même. Mais celui ci s'eſt abuſé lui-même en diſant, que ceux qui avoient cru ſe précautionner pour l'avenir, par ce nouvel acte de rénonciation de *Chriſtine*, ſe trouveroient trompés: puiſque la Reine s'y obligeoit à perdre tous ſes avantages ſtipulés dans l'acte de ſon abdication l'an 1654. en cas qu'elle formât ci-après aucune prétention à la Couronne. v. ci-deſſus pag. 48.

(†) Il eſt vrai qu'elle s'étoit réſervé le libre éxercice de Religion pour elle-même & pour ſes Domeſtiques: mais ce point ne lui fut pas accordé par aucun acte public des Etats & de la Régence de *Suède*.

(‡) Nous ferons bientôt voir dans une notte ci-deſſous que Mr. de *Groot* avance tout ceci gratuitement & ſans nulle autorité.

L'an 1669.

„ de la Reine *Chriſtine*, de ce qu'elle a fait à *Fontainebleau*, & en dernier „ lieu à *Hambourg*. Elle prétendoit d'avoir des ſujèts de plaintes contre le „ Magiſtrat de cette ville, qui ne lui avoit pas donné toute la ſatisfaction „ qu'elle deſiroit ſur un démêlé qu'il y avoit entre ſes Domeſtiques & quel- „ ques *Bourgeois* à l'occaſion d'un feu de joïe qu'elle avoit fait faire pour „ l'élection du Pape régnant (*). C'eſt pourquoi Elle envoïa ordre au „ Magiſtrat de *Norköping* qui eſt une ville compriſe dans ce qu'elle s'étoit „ réſervé pour ſon entretien, d'arrêter & de confiſquer tous les vaiſſeaux „ de *Hambourg*, qui y aborderoient (†). Il s'eſt paſſé pluſieurs choſes de- „ puis

(*) C'eſt Mr. *de Groot* ſeul, que l'on ſache, qui prétend que le ſujèt des plaintes de *Chriſtine* provenoit de ce démêlé. Au contraire elle remercia le Magiſtrat de *Hambourg* de ſon aſſiſtance & fit du bien à ceux des *Bourgeois* qui y avoient ſouffert, comme pag. 86. &c. nous le dirons ci-après, aïant montré ci-deſſus toute une autre ſource de la brouillerie entre la Reine & le Magiſtrat.

Si ceux de la Maiſon de *Waſa* devenoient fiers & cruels en vieilliſſant.

(†) Mr. *Pierre de Groot* eſt l'unique Ecrivain, que je connoiſſe, qui ait noté la famille *de Waſa* du caractère diſtinctif de devenir *fière* & *cruelle*, en vieilliſſant. Feu Mr. le Conſeiller *Gram* m'a cité un *Charles Danzé*, Ambaſſadeur de *France* auprès du Roi *Frédéric II.* de *Dannemarck*, du tems du Roi *Jean III.* en *Suède*, qui a porté le même jugement, lequel *Mr. de Groot* aura peut-être emprunté de lui, pour faire ſemblant de dire quelque choſe de nouveau. Les Auteurs que j'ai trouvé, qui ont parlé de ce *Danzé*, ſont *Bircherodius* & *Meſſenius*. Le prémier aſſure que le Roi *Eric* de *Suède* avoit écrit le 13. Mars 1566. à ce *Charles Danzé* qu'il avoit l'intention d'envoïer ſon Ordre de Chévalerie au Roi de *France*, comme une marque de l'amitié particuliére qu'il avoit pour lui. L'autre auteur qui parle de *Danzé*, eſt *Meſſenius*, Hiſtoriographe de *Suède*: mais celui-ci dit: (1), que *Danzé* étoit entiérement porté pour les *Danois*: *Carolus Danzæus Danorum cauſæ fuit addictiſſimus*. Cependant Mr. *de Groot* avance tout cela gratuitement & ſans preuves. Car ſi nous paſſons en revuë ceux des Deſcendans du Roi *Guſtave I.* tige commune de cette famille, qui ont régné en *Suède* & en *Pologne*; nous ne trouverons pas dans les règnes de neuf ou dix, juſqu'au tems de Mr. *de Groot*, autant de traits de fierté ou de cruauté, qu'on en pourroit citér dans preſque tous les Etats Monarchiques ou Républiquains pendant une ou deux générations ſeulement, dans cette époque-là: & ſi Mr. *de Groot* avoit mûrement réfléchi ſur la cruelle perſécution qu'avoit eſſuïée ſon Père dans ſa propre Patrie, ou s'il avoit pû prévoir ce qui lui arriva à lui-même, à ſon retour de ſa miſſion de la Cour de *France* (2); je m'aſſure qu'il n'auroit pas hazardé le jugement qu'il porte ici ſur la famille de *Waſa*. Car en prémier lieu on n'en citera aucun éxemple durant le règne de quarante ans du Roi *Guſtave I.* quoique la *Suède* prit, ſous lui, une forme toute nouvelle, tant dans l'Eccléſiaſtique que dans le Politique. Nous convenons avec Mr. *de Groot*, quant au Roi *Eric* ſon ſucceſſeur, qui quoique fort verſé dans les Belles-Lettres & les Sçiences il étoit d'une humeur bien bizare; mais l'hiſtoire paralléle de ſon tems en *Eſpagne*, en *France*, en *Angleterre*, en *Brabant*, en *Ruſſie*, en *Italie* & autrepart en fournit des éxemples également & même plus frappans. Le Roi *Jean III.* frère de celui-ci fut au contraire toute ſa vie, un Prince très-doux. *Guſtave Adolphe* étoit le Prince le plus généreux & le plus magnanime, dont parlent les hiſtoires de toutes les nations, & elles ſont généralement contre Mr. *de Groot*, en ce qu'il dit au ſujèt de ce Roi. La lettre de ce Héros que nous avons alleguée au commencement de cet ouvrage, auſſi bien

(1) V. *Bircherod. Alexandr.* in Arcto Th. XII. p. 25. apud *Roſenſt.* de Ord. Equeſtr. p. 53. & *Meſſenii Scondia* illuſtrata T. VI. pag. 31. cfr. *Thuani* hiſt. L. XLVII. §. 7. p. 782.

(2) V. les Mémoires de *du Mont* T. IV. pag. 236. &c. & *Moreri* Dict. hiſt. art. *Pierre de Groot* item *Wicquefort* Ambaſſadeur Livr. II. pag. 216.

„ puis ce tems-là, & ſurtout pendant la dernière Diète, qui ont irrité les L'an
„ eſprits de part & d'autre. D'un côté les obſtacles, que l'on a formés i- 1669.
„ ci pour l'empêcher de revenir, quoiqu'elle ſe fût déja renduë de *Rome* à
„ *Hambourg*, pour cela. Or, on n'avoit d'autres raiſons ſi non, que ſa
„ Perſonne étoit à craindre dans un païs, où d'un côté elle étoit haïe à
„ cauſe de ſes crimes, & où de l'autre elle étoit aimée, ſur-tout du Cler-
„ gé, à cauſe des grands ſervices rendus par ſon Père: d'un autre côté,
„ la lettre offenſante qu'elle a écrite au Roi, à ſon départ de *Hambourg*,
„ & dans laquelle elle attaque ſans aucun ménagement tous les Seigneurs
„ de la Régence, qui à cauſe de cela ne l'ont laiſſé voir à perſonne. On
„ allégue ces actions & celles qu'on auroit lieu de craindre encore, pour
„ juſtifier la conduite que l'on tint à ſon égard, & qu'elle regarde comme
„ une injuſtice. Mais on diſſimule les véritables raiſons de cette condui-
„ te, & qui ſont fondées ſur le reſſentiment, qu'elle a témoigné par paro-
„ les, écrits, & actions contre les Seigneurs de cette Régence, dont la
„ moins offenſante n'eſt pas le changement qu'elle a fait parmi les Admi-
„ niſtrateurs & les Receveurs de ſes revenus, qui étoient tous Parens ou
„ amis des Sénateurs, & qu'elle a dépoſés de leurs Emplois pour inſulter
„ à

bien que le diſcours qu'il tint peu avant ſa mort, prouvent inconteſtablement, qu'il n'étoit rien moins qu'*orgueilleux* ou *cruel*. Ce que Mr. *de Groot* dit de *Charles-Guſtave*, qu'il n'avoit pas été exemt du vice de la famille, eſt auſſi imaginaire que ce vice même, qu'il lui attribue. Il ne ſuffit pas de le dire, il faut en apporter des preuves, & on le défie d'en produire une ſeule. Quant à l'éxécution que la Reine *Chriſtine* fit faire à *Fontainebleau*, nous nous en rapportons aux raiſons preſſantes, que nous avons touchées ci-deſſus, qui la mirent dans la néceſſité d'en uſer; comme elle fit. Pour bien juger de cette affaire, il faut l'avoir approfondie avec toutes ſes circonſtances, qui apparemment n'étoient pas bien connuës à Mr. *de Groot* même. A quoi nous ajouterons encore, que ce n'eſt ni le prémier ni l'unique éxemple dans l'Occident de faire mourir des gens ſans leur faire leur procés. Il ſemble que *Chriſtine* l'avoit appris dans le païs même où elle étoit alors. Tout le monde ſait la maniére dont le Roi *Charles IX.* ſe défit de pluſieurs milliers de ſes propres ſujèts à la St. *Barthélemi*, comme *Henri III.* Roi de *France* du Duc & du Cardinal *de Guiſe*. Mr. *de Groot* ne pouvoit ignorer non plus, que *Louis XIII.* qui ſe mit à pleurer à chaudes larmes en voïant la flamme de quelques villages, où les *Croates* avoient mis le feu, fit maſſacrer le Maréchal d'*Ancré*, ſans autre formalité qu'en commandant ou faiſant ſigne de l'éxécuter (1). C'eſt pourtant ce Roi à qui on a donné le ſurnom de *Juſte*, & le Père de Mr. *de Groot*, l'a honnoré de cet epithète dans la belle dédicace de ſon excellent Traité *du Droit de la Guerre & de la Paix*, appellant ce Roi à cet égard, quoique trop amphibologiquement, *l'image de Dieu* même. Ce qui eſt juſtice pour l'un, le doit être auſſi pour l'autre. La concluſion qu'on prétend tirer de cette remarque ſe réduit à ceci. Que Mr. *de Groot* s'eſt laiſſé prévenir en ce qu'il a avancé au ſujèt du prétendu vice de la famille de *Waſa*. Peut-être que des ennemis de cette famille & de la Reine *Chriſtine* le lui auront voulu faire accroire. Mais on auroit bien pû leur dire, qu'ils étoient trop éloignés de jamais porter une Couronne auſſi dignement, que l'ont fait les Deſcendans de la très-illuſtre famille de *Waſa*.

(1) V. la vie de *Richelieu* par le *Clerc* T. II. p. 231. & l'*Eſpion Turc* T. IV. p. 234. item l'hiſt. de *France* par *Chalons* T. III. p. 297. & la ſuite de l'hiſtoire de *Mézerai* T. I. p. 306, & T. II. p. 129. item hiſt. de *France* par l'Abbé de *Choiſi* Tom. IV. pag. 518-521. du Maſſacre de *Jean* Duc de *Bourgogne*, ſous le Règne du Roi *Charles VI.*

L'an 1669.

„ à ces Régens, en mettant à leurs places des perſonnes de bien plus baſ-
„ ſe condition: c'eſt pour s'en venger que ces Seigneurs lui ont ôté, ſous
„ les prétextes allégués ci-deſſus, la Direction entière des Biens qu'elle s'é-
„ toit réſervés en quittant la Couronne: ce qui a été réſolu d'autant plus
„ aiſément, que les ſentimens des deux principaux de la Régence, qui
„ ont toûjours été de Partis oppoſés, ſe ſont trouvés réunis dans cette af-
„ faire. C'eſt Mr. le Comte *Magnus de la Gardie*, à préſent Grand Chan-
„ celier & Mr. *Steno Bielke*, qui ſelon toutes les apparences, le deviendra
„ avec le tems. Le prémier y a donné les mains pour des raiſons qu'il a
„ par devers lui: & l'autre pour faire tort à une perſonne qui lui en a fait
„ un conſidérable. Le Tréſorier de la Couronne Mr. *Bonde*, (*) étant
„ mort l'année dernière, il y avoit apparence que la pluralité des voix ſe-
„ roit pour élever Mr. *Bielke* à cette dignité: cependant elle fut donnée à
„ Mr. *Sevedt Bååt*, qui étoit Receveur Général des Biens de la Reine
„ *Chriſtine*, parce que Mrs. *Kurck*, qui avoient abſolument promis leurs voix
„ à Mr. *Bielke*, du parti duquel ils ſont, ſe laiſſérent gagner par l'eſpéran-
„ ce qu'on leur donna, que la Charge de Mr. *Sevedt Bååt* paſſeroit à l'un
„ d'eux, s'il obtenoit par leur moïen celle de Tréſorier Général enſorte
„ que Mr. *Bielke* fut obligé de conſentir lui-même à un acte, qui lui ô-
„ toit un emploi, qui lui paroiſſoit deſtiné. Vous conclurez ſans peine de
„ tout ceci, qu'on ne pût pas ſe flater de réuſſir ici en faveur de cette Rei-
„ ne, parce qu'il y a un ſi grand nombre des principaux qui ſe ſont ligués
„ contr'elle; enſorte qu'il ſeroit à craindre, que je ne m'engageaſſe dans
„ une affaire qui pourroit me faire regarder de mauvais œil dans un tems
„ où je ne néglige rien de tout ce qui peut contribuer à rétablir l'ancienne
„ confiance entre cette Couronne & Leurs H. H. P. P. dans la concluſion
„ du Traité de garantie. Il eſt vrai que, ſelon toutes les apparences, ce
„ qu'on a fait par rapport aux Biens de cette Princeſſe, ne reſtera pas ſur
„ ce pié-là, parce qu'immanquablement pluſieurs Princes écriront en ſa fa-
„ veur, & que les raiſons, dont ceux de la Régence ſe ſervent pour ju-
„ ſtifier leur conduite, ne ſuffiſent point pour exclure une Princeſſe de ce
„ rang, des Biens qu'elle s'eſt réſervés en quittant la Couronne. Il eſt
„ vrai

(*) C'eſt une des plus illuſtres familles de *Suède*, dont les Rois *Eric le Saint* & *Charles VIII.* fils de *Canut Bonde* ont eu l'honneur de porter la Couronne Roïale. Le Roi *Charles VIII.* mourut en 1470. (1). Par une longue ſuite de poſtérité en ligne directe, elle peut compter vingt dégrés de Pères en fils, qui ont été Sénateurs & revêtus d'autres grandes Charges du Roïaume. Cette famille a de tems immémorial aimé les Belles-Lettres, & les Sçiences, & S. E. Mr. le Comte *Guſtave Bonde*, Sénateur de *Suède*, encore vivant, eſt ſi bien verſé en toutes ſortes de Litératures, (ce dont les Ouvrages qu'il a publiés font foi) qu'il ne le céde à cet égard à perſonne de ſa qualité, poſſédant outre les langues vivantes de l'*Europe*, celles de l'*Orient*, & entendant fort bien la Philoſophie, l'Hiſtoire, la Juriſprudence, les Antiquités, la Chimie & les autres ſçiences, les plus nobles & les plus utiles.

(1) *Meſſen.* Theat. Nob. Suec. p. 29 & 64. & logicus, dreſſé par S. E. Tab. VI. pag. 1. Conſpectus Sueciæ Regum & Reginarum Genea.

„ vrai que la lettre, dont on lui fait un crime eſt un peu forte, mais elle L'an 1669.
„ n'eſt pas ſi criminelle, comme vous le verrez par la copie ci-jointe, &
„ les autres actes, entr'autres la ratification de 1650. ſur laquelle les Seig-
„ neurs fondent leur conduite, ne renferme pas un mot qui les y autoriſe:
„ car quoiqu'on tienne toutes ces piéces fort ſecrètes, je les ai lûës ſous
„ main, & j'en ai tiré copie moi-même.... Lorſque je verrai jour à réuſ-
„ ſir, je ne manquerai point de vous en informer, afin que vous & tou-
„ te la République puiſſiez avoir part à l'obligation que cette Princeſſe en
„ auroit ".

Il y a bien de l'apparence, que le ſentiment de la Régence de *Suède* à l'égard de la Reine *Chriſtine*, étoit alors tel, que Mr. *de Groot* vient de le détailler. Cette Princeſſe en tira le meilleur parti que la conjoncture lui pouvoit permettre, ſans faire connoitre ce qu'elle en penſoit, elle continua de paſſer à *Hambourg* un tems raiſonnable, qu'elle partagea entre des affaires plus ſérieuſes.

Sur ces entrefaites le Pape *Alexandre VII.* mourut à *Rome* (*a*). Il étoit ſavant, aimoit les Belles-lettres & s'entretenoit avec des perſonnes doctes ſur la Poëſie, ſur l'Hiſtoire & ſur la Politique. Il y a des livres imprimés dans leſquels on rapporte, (*b*) que dans le tems de ſa Nonciature d'*Allemagne*, il avoit réſolu d'abjurer la Religion Romaine & d'embraſſer la Proteſtante, mais, que la mort du Comte *Pompée* ſon parent, qui fut empoiſonné en paſſant par *Lion* pour ſe retirer en *Allemagne*, après avoir fait ſon abjuration, lui fit différer l'éxécution de ſon deſſein, & que ſon élévation au Cardinalat, le fit tout à fait changer de ſentiment. On y ajoute, qu'il étoit Parent au cinquiéme degré de *Mahomet* Empereur des *Turcs* de ſon tems.... *Bayle* fait auſſi mention du Népotiſme d'*Alexandre VII.* qui a été des plus énormes (*c*). Mort d'*Alexandre VII.* & réflexions ſur ce Pape.

„ *Quamquam vultus erat multa & præclara minantis.* (*d*) ". On voit, dit-il, dans une hiſtoire de ſon Conclave traduite d'*Italien* en *Latin* par Mr. *Schwartzkopfius*, qu'on lui trouva un rude Cilice ſur la peau, quand on le revêtit des habits Pontificaux; qu'étant Cardinal il avoit toûjours couché ſur un lit fort dur, & jeuné deux fois la ſemaine, qu'après ſon éxaltation il ne changea rien dans ce genre de vie auſtére; que pendant la cérémonie de l'adoration, il voulut à toute force ſe tenir au coin de l'Autel, & non pas au milieu, comme font les autres Papes; que pendant que cette cérémonie dura, il fut proſterné à terre, un Crucifix entre les bras: qu'étant arrivé au *Vatican*, il fit mettre ſous ſon lit le cercueil dans lequel il vouloit être enſéveli: qu'il refuſa la viſite della *Donna Olympia*, en lui faiſant entendre, qu'il n'étoit pas de la bienſéance, que des femmes entraſſent dans le Palais Pontifical; qu'il refuſa tous les préſens qu'on lui voulut faire, & qu'en-

(*a*) *V. le* Dict. *de* Moreri *art.* Alexandre *VII.*

(*b*) Bayle *dans ſa Républ. des Lettres Octobre* 1688. *&* Tentzel *Mon. Unterr. Junii* 1696. *p.* 523.

(*c*) *Dans ſa XIX. lettre critique ſur l'Hiſt. du Calvinisme. Dans la* Religio Turcica *écrite en* Allemand *par* Wallich *on voit pag.* 319. *la table généalogique de cette parenté d'*Alexandre VII. *&* de Mahomed IV.

(*d*) Horat. *Sat. III. L.* 11.

L'an 1669.

qu'enfin il défendit à tous ſes Parens de venir à *Rome* ſans ſon ordre. Il y en a qui ajoutent (*a*), qu'il s'engagea par ſerment ſur le Crucifix, à ne pas recevoir dans *Rome* ſa parenté. On ſe promettoit des merveilles d'un ſi beau commencement, pour le moins l'abolition du *Népotiſme*. Mais on fut bien étonné peu de tems après, quand on vit venir à *Rome* toute la famille *Chigi*, & recevoir du St. Père, leur Parent, les marques de la plus exceſſive libéralité. Le ſerment lui avoit fait quelque peine, mais on dit, que le Jéſuite *Pallavicini*, ſon Confeſſeur, qui a depuis été Cardinal, lui leva la difficulté. Le Pape lui répondit ſur ſes prémières inſtances: „ *Culpas noſtras ab-* „ *ſolvere veſtri eſt officii, peccatorum autem admiſſionem ſuadere minimè*". Vous pouvez bien m'abſoudre de mes péchez, mais nullement me conſeiller d'en faire. Néanmoins le Confeſſeur en lui faiſant voir, que ſon ſerment ne l'engageoit, qu'à ne point recevoir ſes Parens dans *Rome*, & qu'ainſi pour ne point le violer, il faloit, qu'il leur allât au devant, & qu'il les reçut en chemin; ce conſeil fut trouvé bon. Il en coûta un prologue fort travaillé au P. *Pallavicini*. Car comme il trouvoit une grande matière de louanges dans la prémière conduite du Pape, il ne manqua pas de compoſer un panégyrique ſur ce que ſa Sainteté s'étoit élevée au-deſſus de la chair & du ſang. Ce panégyrique devoit être mis au devant de l'hiſtoire du Concile de *Trente*, & il étoit déja imprimé. Il falut le ſupprimer néceſſairement, quand on vit le déſordre du Népotiſme, & changer de lieux communs (*). *Pasquin* trouva ample matière de critique dans cette conduite contradictoire du Pape. Les Romains mêmes s'en ſcandaliſérent. Voïant un de ſes Parens, qui étoit le Chevalier *Brichi*, avec ſa Croix de *Malte* arrivé à *Rome*, ils dirent hautement *Ecco la Croce, verrà toſto la Proceſſione*. Voilà la croix, nous verrons bientôt la proceſſion. Ce Parent fut auſſi ſuivi de tous les autres que le Pape fit venir à *Rome* (*b*).

On prétend que dans l'appréhenſion que *Chriſtine* avoit, que le Cardinal *Farneſe*, avec lequel elle n'étoit pas bien, fut élevé au Pontificat, elle n'avoit pas grande envie de retourner à *Rome*, mais qu'elle méditoit plûtôt de ſe retirer à *Veniſe* ou en *Hollande*. Elle apprit néanmoins peu après, que le Cardinal *Jules Rospigliosi* avoit été créé Pape ſous le nom de *Clément IX.* le

Exaltation de *Clément IX.* & joïe inconſidérée que *Chriſtine* en fit éclater à *Hambourg.*

(*a*) *V.* Menagiana *T. I. p.* 270. Heideg- ger *Hiſt. Papatus* §. 170. *&* 263. *p.* 964. *item V.* Meiern *acta P. W. T. VII. p.* 3. *art.* Fab. Chigi.

(*b*) *V.* Menagiana *l. c.*

(*) Mr. le Conſeiller *Pelzhoffer* zèlé Catholique Autrichien dit tout ce que l'on a rapporté ci-deſſus & encore plus ſur le compte d'*Alexandre VII.* Il ajoute (1). „ *Sanctiſſimus* „ *iſte Pater tandem homo factus eſt, admiſſis Romam Conſanguineis, ditatis in immenſum* „ *Nepotibus, conſtituto in Curia Cardinali Patrono.... Sic affectus humanus prævaluit* „ *Apoſtolico propoſito! indeque tandem publicis ſatyris campus apertus, quarum una ſuggil-* „ *labat Papam* Alexandrum *ſubitaneâ hac metamorphoſi perdidiſſe exiſtimationem apud omnes* „ *fere Principes Catholicos & Proteſtantes, Chriſtianos & Turcas, homines & fœminas...*

(1) Dans ſes *Arcana Status* L. VII. Cap. XVIII. pag. 336. &c. & cap. XXVI. p. 562. &c. cfr. *Zenners* Nouvellen des Frühlings 1692. p. 20. &c.

le 20. Juin 1667. Comme *Chriſtine* avoit toûjours été en bonne correſpondance avec lui, & que d'ailleurs c'étoit un ſujèt de beaucoup de mérite, elle voulut témoigner publiquement la joïe qu'elle reſſentoit de ſon élévation, nonobſtant les remontrances du Landgrave de *Heſſe-Hombourg*, de ne pas donner au peuple de la ville de *Hambourg* quelque occaſion de commettre des inſolences & de manquer au reſpect dû à Sa Majeſté. Mais elle aima mieux ſuivre le conſeil du Marquis *Del Monte* (*), qui, à ce qu'on prétend, la pouſſoit toûjours à faire de la dépenſe, où il trouvoit ſon compte, parce que toutes choſes paſſoient par ſes mains. La Reine *Chriſtine* ordonna donc de préparer pour le 15 de Juillet 1667. (*a*) un beau feu d'artifice, fit illuminer la façade de ſon Palais, où elle avoit fait peindre une belle décoration avec les armes du Pape *Clément IX.* & pluſieurs perſonnages qui repréſentoient ſes vertus. Mais il y avoit au deſſus une figure de l'Euchariſtie dans un nuage, adorée par les Anges, & plus bas l'Egliſe en habit Pontifical, qui fouloit aux piéds l'héréſie. On peut s'imaginer l'effèt que devoit faire une telle repréſentation dans un ville proteſtante, où l'éxercice de la Religion Catholique n'eſt pas permis publiquement. Auſſi quantité de matelots *Anglois*, *Hollandois* & *Danois* joints à la populace de *Hambourg*, attirés par la nouveauté du ſpectacle, remplirent bientôt la place, qui étoit devant le Palais de la Reine, où pour ſurcroit de malheur, elle avoit fait faire deux fontaines de vin, dont la liqueur les anima davantage, à jetter des pierres contre la décoration, & à chaſſer la ſentinelle dans la Maiſon. Un domeſtique de la Reine pour reprimer la hardieſſe de ces gens, tira un coup par la fenêtre qui en bleſſa un. Mais au lieu de les faire écarter, cela les excita davantage à

L'an 1667.

(*a*) *V.* Merc. Holl. *l. c. Julius* 1667. *p.* 50. *item* Verſuch *einer Nachricht von* Hamburg *III.* Th. *p.* 936. *&c.* Hiſt. de Chriſtine *p.* 50. Theatr. *&* Diar. Eur. *ad h. ann. p.* 471. *&* 242.

(*) Tous les *François* qui ont parlé de ce Marquis, depuis que *Chriſtine* le retint à ſon ſervice, diſent bien du mal de lui, & lui donnent ce caractère (1). „ Qu'il étoit „ bon par politique, méchant par intérêt, homme de jugement, mais plus enclin au „ mal qu'au bien, adonné aux femmes avec excès, paſſionné pour le jeu, dont il „ ſavoit toutes les tromperies, artificieux & malin avec eſprit, vindicatif & cruèl. „ Pour de la Religion, ſes mœurs faiſoient connoître, qu'il n'en avoit guéres, néanmoins il ſe confeſſoit & communioit comme les autres. Il ſavoit parler & ſe taire à „ propos: il étoit gai auprès des Dames, faiſoit de la dépenſe pour elles, mais quelquefois aux dépens des Marchands & des Artiſans. Tout lui étoit propre auſſi bien „ le ſacré que le profane. Il diſoit, qu'il faloit ſe venger ſans menaçer, de peur „ d'être prévenu....". Ces Ecrivains citent pluſieurs faits, qui conviennent avec ce caractère. Mais ils ne ſont pas autrement conſtatés. Au contraire nous produirons ci-deſſous quelques lettres de *Chriſtine*, où elle plaint amérement la mort de ce Marquis & louë extrêmement ſes bonnes qualités & les ſervices fidèls qu'il lui avoit rendus. Avant cela & peu après la concluſion de la Paix de *Nimégue*, elle l'envoïa comme ſon Miniſtre extraordinaire en *Suède*, où il tâcha de régler le prompt païement des revenus de *Chriſtine*, que la guerre précédente avoit interrompu. Le fils du Marquis *del Monte* lui ſuccéda dans ce poſte, comme nous le verrons ci-après.

Portrait du Marquis *Del Monte.*

(1) Hiſt. de la R. *Chriſtine* pag. 27. &c. *Leben Chriſtinæ* paſſim.

L'an 1667.

à redoubler leurs inſultes. On fut obligé de fermer les portes du Palais, dont les fenêtres furent caſſées en moins de rien, & ils voulurent enfoncer les portes, ſans doute dans l'intention de piller l'hôtel. Alors la Reine connut, mais trop tard, qu'elle avoit mal fait de n'avoir pas ſuivi le conſeil qu'on lui avoit donné, & de crainte de tomber entre les mains de ces inſolens, elle prit le parti de ſortir par une porte de derrière qui répondoit à une autre ruë (*). Conduite par le Prince de *Heſſe-Hombourg* & le Felt-Maréchal von *Würtzen*, & enveloppée dans une ſorte de Robbe que portent les femmes *Hambourgeoiſes* elle ſe ſauva dans la maiſon de *Möller* Réſident de *Suède*. Le Commandant de la ville fit avancer les ſoldats de la garniſon & les Capitaines de la *Bourgeoiſie* firent battre la caiſſe. Cela fit ceſſer le tumulte, & le lendemain le Magiſtrat conduiſit la Reine dans ſon hôtel, comme en triomphe. *Chriſtine* eut la bonté de faire diſtribuer deux mille écus aux bleſſés, dont, on dit, qu'il y en eut deux qui moururent.

Ce fâcheux accident n'empêcha pas que *Chriſtine* ne paſſât encore plus d'une année à *Hambourg* juſqu'à ce qu'elle eut mis ordre à ſes affaires en *Suède*. Mais du commerce de lettres, qu'elle continua d'entretenir en ce tems-là, nous n'avons pû trouver que ces deux lettres. L'une eſt la réponſe qu'elle fit à S. A. S. l'Electeur de *Brandenbourg;* qui a été copiée ſur l'original qui eſt dans les Archives de *Berlin* (†).

MOnſieur Mon Frère. C'eſt avec toute l'eſtime qui eſt dûë à V. A. que j'ai reçu la lettre que le Sr. Laurent Chriſtophle de Somnitz *Votre Ambaſſadeur m'a préſentée par Votre ordre, & Vous remercie des obligeantes expreſſions, qu'il y a ajoutées de la part de V. A. Vous priant de croire qu'en tous tems, & en toutes occaſions je ne manquerai pas de répondre à l'amitié dont Vous me donnez des marques ſi particulières. Je me perſuade que ledit Sr.* de Somnitz *aura déja donné à V. A. les aſſurances de l'amitié*

&

(*) Mr. *Arnold* & après lui *Zenner* ſe trompent quand ils diſent que la Reine ſe ſauva par le toit dans une autre maiſon (1). Au contraire la porte par laquelle elle s'eſquiva eſt appellée encore aujourd'hui la porte de *Chriſtine*. Elle eſt dans la ruë des Boulangers derriére la nouvelle Egliſe de St. *Michel*.

(†) On voit dans cette lettre, que *Chriſtine* donna à l'Electeur le titre de *Frère* au lieu de celui de *Couſin*, qu'elle lui avoit donné dans ſes précedentes lettres. La Cour de *Berlin* le lui avoit fait remarquer & lui avoit donné à entendre, qu'autrement on pourroit ne pas accepter les lettres qu'elle écriroit dans la ſuite à l'Electeur. Dans une autre conjoncture *Chriſtine* n'auroit peut-être pas été ſi fléxible, quoique le Roi de *France* eut déja, avant ce tems-là, traité tous les Electeurs en Frères. V. *Wicquef.* Hiſt. des *Prov. Unies* T. II. P. II. p. 419.

(1) V. Sa *Kirch.* und *Ketzer* Hiſt. Liv. XVII. p. 916. & *Zenners* Nouvellen pag. 7111.

& de l'eſtime, dont je fais profeſſion à l'égard de Votre mérite & que je ſuis ſincérement. L'an 1668.

Monſieur mon Frère
Votre bonne Sœur
CHRISTINE ALEXANDRA.

Voici l'autre lettre qu'elle écrivit au Sénateur Comte *Pierre Brahé* en faveur de la Princeſſe de *Heſſe*, belle-ſœur de *Charles-Guſtave* Roi de *Suède*.

MOnſieur. Je prens part à la ſatisfaction de la Princeſſe de Heſſe *avec toute l'amitié & l'affection qu'Elle mérite de moi. C'eſt pourquoi je vous recommande de tout mon cœur les prétentions qu'elle a à déméler avec la Couronne de* Suède, *Vous priant de les conſidérer & les favoriſer encore pour l'amour de moi. Ce ſera, je Vous aſſure, un témoignage des plus ſinguliers, que vous me puiſſiez donner de votre amitié, duquel je vous ſerai auſſi redevable, que l'eſtime & l'affection que j'ai pour cette Princeſſe, peut éxiger de moi. Cependant je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte & digne garde.* Hambourg ce 11 Septembre 1668.

CHRISTINE ALEXANDRA.
M. Santini.

L'affaire de ſes revenus aïant été aſſez bien réglée en *Suède*, elle fit le $\frac{11}{21}$ de Septembre 1668. un tour par eau à *Stade* dans le Duché de *Bremen*, où elle fut reçuë avec toutes ſortes de démonſtrations de reſpect, par le Felt-Maréchal *Wrangel* (*a*). Le 22. il y eut un magnifique feu d'artifice, auquel la Reine prit grand plaiſir, & le 23. elle alla voir à cheval près de *Stade* un Camp d'environ onze mille Cavaliers & Fantaſſins qui y firent leurs éxercices & évolutions à la grande ſatisfaction de *Chriſtine*. L'Auteur de ſon Hiſtoire dit à cette occaſion, que la Reine en juſte-au-Corps de velours noir, le chapeau ſur la tête orné de belles plumes blanches, montée comme un Cavalier ſur un excellent cheval, courut au travers les rangs, où elle reconnut pluſieurs vieux Officiers, qui avoient ſervi pendant ſon règne, & quelques-uns même ſous le règne de *Guſtave-Adolphe* ſon Père. Elle s'ingéra de donner les ordres pour les évolutions de l'infanterie & pour faire caracoller la Cavallerie, mais comme elle étoit plus propre pour conduire une intrigue que pour commander une Armée, elle donnoit les ordres à rebours, ce qui faiſoit rire *Wrangel*, qui fut oblige d'aider à la lettre & d'interpréter les ordres pour ne pas déconcerter l'art militaire... Ces éxercices furent ſuivis d'un *Wirtſchaft*, qui eſt une eſpèce de Bal, & le 24 du mê-

Chriſtine va à Stade dans le Duché de Bremen, puis s'en retourne à Rome.

(*a*) Holl. Merc. *Sept. & Oct.* 1668. *p.* 154. & 166. Theatr. & Diar. Europ. *ad a. ann. p.* 790. & 146. *item* Hiſt. de Chriſtine *pag.* 33.

L'an 1668.

même mois la Reine retourna à *Hambourg*. Avant que de quitter cette ville, elle donna un magnifique repas à plusieurs grands Seigneurs & Dames, où tout fut servi somtueusement.

Enfin elle partit au mois d'Octobre conduite par le Landgrave de *Hesse-Hombourg*, le Felt-Maréchal *Wrangel* & autres personnes de distinction. Elle arriva le $\frac{15}{25}$ du même mois à *Lunebourg* avec une suite de 40. personnes & le jour suivant à *Gifhorn*, où un Canon créva en mille pièces & dont une l'auroit touchée, si elle avoit fait encore un pas plus avant. Elle arriva le $\frac{17}{27}$ à *Brunswick* & fut défraïée par tout le païs de *Lunebourg*. De-là elle dirigea sa route par *Nuremberg*, *Augsbourg* & *Inspruck*: & approchant des Etats du Pape, elle expédia son prémier Valèt de Chambre vers le Pontife pour lui porter la nouvelle de son retour à *Rome*. Le Pape reçut cet Envoïé de si bonne grace, qu'il lui fit présent d'une Médaille d'or & d'une autre d'argent, (*) & ordonna que la Reine seroit défraïée dans tout l'Etat Ecclésiastique.

Trompe avec laquelle *Christine* est reçuë à *Rome* par *Clément IX.* dont le Pontificat fut si brillant.

Elle arriva enfin le 22 Novembre à *Rome*. Cinquante Carosses à six chevaux étoient allés à sa rencontre, le Pape ne voulant manquer en rien de tout ce qui pourroit servir à une entrée magnifique (*a*). *Christine* étoit assise dans le carosse du Pape, & vis-à-vis d'elle le Cardinal Patron & le Cardinal *François Barberini*. Sa Majesté avoit un Innocente violette brodé d'or, une péruque blonde, le chapeau en tête orné d'un plumage noir & autour du Col un Mantelet à la *Holstenoise*, avec un point de *Venise*. La garde du Pape à cheval, avoit été envoïée au devant d'elle au de-là de dix milles d'*Italie*, & la garde des Suisses l'attendoit à la porte *del Popolo*. La Reine arrivant à *Monte Cavallo* sortit du carosse & alla faire sa révérence au Pape, avec lequel elle s'entretint plus d'une heure. Elle fut conduite de chez lui à

(*a*) *V.* Holl. Merc. *Nov.* 1668. *p.* 174. 70. *&* 71. *où il y a une Relation détaillée de cette entrée.* Theatr. Eur. *ad h. ann. p.* 716. Hist. de Christine *p.* 56. Lunig. Theatr. Cerem. *T. I. p.*

(*) Ce Valèt de Chambre s'appelloit *Clairet Poissonnet*, *François* de nation. Ceux qui ont fait des relations de la Reine *Christine*, donnent à ce *Poissonnet* plusieurs bonnes qualités, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire (1). Ils louent surtout sa fidélité, sa discrétion & l'art qu'il avoit de tirer les sécrèts des autres. La Reine l'avoit envoïé en plusieurs missions en *Italie* & en *France*, dont il s'étoit fort bien acquitté, jusqu'à exciter la curiosité du Cardinal *Mazarin* de s'informer de la Reine du génie de cet homme, qui n'avoit eu aucune éducation, & qui étoit pourtant propre à conduire des affaires d'importance & d'intrigues. On prétend que lui seul étoit le dépositaire du véritable sécrèt de la Reine au sujèt de l'affaire de *Monaldeschi*, mais que personne n'a pû le tirer de lui. Il entretenoit commerce de lettres par tout, pour s'informer de ce qui se passoit & ne pouvant lui-même y répondre, il faisoit faire ses réponses par d'autres. Il y a une lettre de *Christine* à Mr. le Baron *de Bâat* (2) pour qu'il fit compter à *Clairet Poissonnet* cinq mille écus pour s'acheter une charge en *France*. Mais il mourut à *Rome* & laissa la Reine héritiére de ses dettes qu'elle païa tout aussi tôt éxactement.

(1) V. Hist. de *Christine* pag. 166-177. *Diar. Europ.* ad. ann. 1668. p. 146. & *Lebm Christine* pag. 247. &c.

(2) Elle est du 9. Juillet 1661. V. les Régimes de *Bâat* pag. 216.

à ſon Palais par le même cortège, dans ſon propre Caroſſe, accompagnée de pluſieurs Princes & Princeſſes. Pluſieurs ont appellé le Pontificat de *Clément IX.* (*) *l'âge d'or de Rome*, comme le Pontificat d'*Innocent XI.* en a été *l'âge de fer* (*a*). En effet ſous le Règne des *Rospiglioſi*, qui étoit la famille de *Clément IX*, la Cour de *Rome* fut ſi brillante, qu'elle ſurpaſſa toutes les autres en ſplendeur. On y voïoit tous les jours de nouveaux ſpectacles, tantôt une entrée d'Ambaſſadeur, tantôt une promotion de Cardinaux, les divertiſſemens ſe ſuccédoient les uns aux autres: on donnoit le matin à la dévotion & aux affaires; après le repas, qui étoit d'ordinaire abondant, on alloit à la Comédie ou à l'Opera, ou bien on entendoit une Sérénade compoſée d'une excellente muſique, mêlée de concerts & d'une ſimphonie charmante. Le Pape, qui étoit naturellement généreux & bienfaiſant, inſpiroit ces belles qualités à ſes neveux; l'avarice ne dominoit point ces Seigneurs, comme elle a coûtume de faire ſous les autres Pontificats, au contraire ils dépenſoient plus que leurs revenus ne permettoient: cependant ils ont ſi bien ſçu faire par leurs alliances, qu'ils ſont encore aujourd'hui des plus riches Princes de *Rome*. C'eſt en ce tems-là que ce qu'on appelloit *le tour à la mode* y fut introduit. Les Dames ſe parèrent d'habit *François* & d'*Amazones*. L'une rencherit en cela ſi bien ſur l'autre, que le luxe devint auſſi exceſſif à *Rome* qu'en aucune autre Cour de l'*Europe*. Ce bon

L'an 1668.

(*a*) *V.* Holl. Merc. *Mars* 1669. *p.* 38. & 39. *item* Octobre *p.* 147. & Hiſt. de Chriſtine *p.* 57.

(*) Voici quelques particularités de l'Election de *Clément IX* (1). Il y avoit dans ſon Conclave ſoixante quatre Cardinaux, dont il ſe trouva trois qui étoient Papables, ſavoir les Cardinaux *Bonviſi*, *Roſpiglioſi* & *Farneſe*. La faction de *Pamphili*, ou l'*Ejquadron volant*, excluoit le prémier; & le troiſième quoique fort eſtimé du Pape *Alexandre VII.*, étoit réputé trop hautain & trop porté pour la *France*, pour que les *Eſpagnols* ne s'oppoſaſſent pas à ſon élection. Le Cardinal *Impériali* ſecondoit ſon Confrère *Bandinelli* de trente ſix voix, dont il diſpoſoit ſeul. Mais après le décès de ce Cardinal au Conclave, les dites voix s'accrurent en faveur de *Roſpiglioſi*, qui fut élu Pape le 20. de Juin 1667. Alors *Barberini* Doïen des Cardinaux lui demanda s'il vouloit accepter le Pontificat, auquel il venoit d'être élu? *Roſpiglioſi* demandant un peu de répit & aïant fait ſa priére, répondit: J'accepte: *Barberini* continua, quel nom choiſiſſez-vous? L'autre répliqua: celui de *Clément IX.* Son régne, de prés de deux ans & demi a été fort louable. Il commença par décharger le peuple de l'Etat Eccléſiaſtique des tailles & d'autres ſubſides. Il donna des Evêques au *Portugal* qui en étoit privé depuis longtems par les intrigues des *Eſpagnols*. Enfin il emploïa la plus grande partie de ſes revenus à envoïer du ſecours contre les *Turcs* & s'entretint ſouvent avec *Chriſtine* ſur le danger où ſeroit expoſée *l'Italie* & une grande partie de l'*Europe*, ſi les *Turcs* emportoient l'Iſle de *Candie*, & les *François* la *Lorraine*, par la rupture de la paix. *Chriſtine* fut toûjours en bonne harmonie ce Pape, qui lui ſcût bon gré du préſent qu'elle fit à ſa Sœur. C'étoit une Croix de Criſtal, entourée de bijoux de la valeur de vingt quatre mille Couronnes d'*Eſpagne* (2). *Clément IX.* mourut le 9. Décembre 1669. en ſa 71. année.

De l'élection & du Pontificat de *Clément IX.*

(1) V. *Pelzhoffer* l. c. L. VII. c. XVIII. p. 337. item *Conclavi de Pontif Rom.* T. III. p. 1. &c. *Nodot* Rélat. de *Rome* p. 90. &c. *Holl. Merc.* Juin 1669. p. 82. *Diar. Europ.* 1669. p. 401. & en 1670. p. 166. 245 & 330.

(2) V. *Diar. Europ.* ad ann. 1671. p. 493.

L'an 1668. bon tems ne dura pourtant guères. La mort prématurée du Pape fit changer la fortune & les intérêts de bien des Gens.

Chriſtine écrit en Suède pour ſes arrérages & les revenus de ſes Domaines.

Cependant *Chriſtine* qui avoit beſoin de bonnes ſommes d'argent pour fournir à des dépenſes ſi extraordinaires, fit ſolliciter la Régence de *Suède* de lui faire promptement toucher ſes arrérages & les revenus de ſes Domaines. Elle ne ceſſa pas d'en écrire tantôt à l'un tantôt à l'autre des Sénateurs du Roïaume. Mais comme les remiſes d'argent ne venoient pas ſur le champ, elle prit feu, s'expliqua quelques fois trop vivement & tâcha enſuite d'accommoder les affaires le mieux qu'elle pût. Voici quatre lettres de cette eſpèce-là, qu'elle écrivit à Mr. le Comte *Brahé* & à Mr. le Baron *J. Gyllenſtierna*.

MOn Couſin. J'ai reçu les dépêches des réſolutions priſes dans la Suède *ſur mes affaires, & comme je ſçai que Vous y avez emploïé votre crédit, je vous en remercie par la préſente, Vous priant de croire, que je ſuis redevable à l'affection dont vous m'avez donné des marques obligeantes en cette occaſion. Conſervez-moi toûjours votre amitié, puiſque je l'eſtime autant que vous le méritez, priant Dieu, qu'il Vous tienne en ſa ſainte garde.* Rome *ce* 8. *Déc.* 1668.

CHRISTINE ALEXANDRA.

M. Santini.

MOn Couſin. J'ai tant de confiance en votre amitié que je ne fais pas difficulté de demander votre ſecours pour l'intérêt dont il s'agit entre le Roi votre Maître & moi; Je me perſuade que Vous remédierez par votre autorité aux préjudices réciproques qui pourroient arriver & à moi & au Roi votre Maître par la réſolution qu'on a priſe à notre commun préjudice, & je Vous crois trop prudent pour vouloir vous charger de toutes les fâcheuſes ſuites de notre mesintelligence. Il me ſemble que nous devons être amis & on devroit ne ſe brouiller pas pour des bagatelles. Si Vous prénez la peine de conſidérer toute l'importance de l'affaire, je ne doute pas que votre prudence & votre amitié ne vous parlent en ma faveur, d'autant plus que je ſuis perſuadée que c'eſt rendre un ſervice au Roi votre Maître que de le faire ſouvenir, qu'on ne peut toucher à mes droits ſans préjudicier notablement aux ſiens, & que ce n'a pas été l'intention des Etats de Suède *de m'outrager ſi ſenſiblement. Au ſurplus je me remèts à ce que vous dira le Sr. de* Roſenbach, *priant Dieu, qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.* Rome *ce* 9. *Février* 1669.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Mon

L'an 1669.

MOn Couſin. C'eſt avec étonnement que j'ai appris la violence dont on a uſé pour me dépoſſéder de mes droits contre la juſtice & la raiſon. Mais ce qui me conſole, eſt de ſavoir que vous n'avez pas ſouſigné cette éxécution, étant perſuadé que votre prudence auſſi bien que l'amitié que vous avez pour moi ne vous ont pas permis de conſentir à une ſi injuſte & dangereuſe réſolution. J'eſpére que vous ſoutiendrez toûjours la juſtice de mes intérêts & que Vous tâcherez par votre autorité d'apporter reméde à un tel déſordre pour me rendre d'autant plus redevable à votre affection, & me remettant à ce que vous dira le Sr. Roſenbach *de ma part, je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.* Rome *ce* 16. Févr. 1669.

CHRISTINE ALEXANDRA.

M. Santini.

MOnſieur le Baron Jean Gyllenſtierna. *J'ai tant de confiance en l'amitié que vous m'avez toûjours témoignée, & en la juſtice de ma cauſe, que je ſuis perſuadée que vous favoriſerez mes intérêts avec affection, lorſque le Sr.* Roſenbach *tâchera de ſolliciter ce qui lui reſte pour achever ſa commiſſion & la préſente n'eſt que pour Vous aſſurer de la reconnoiſſance particuliére que je vous en témoignerai & pour vous faire connoître l'état que je fais de votre perſonne & de votre crédit, priant Dieu qu'il Vous tienne en ſa ſainte garde.* Rome *ce* 16. Novembre 1669.

CHRISTINE ALEXANDRA

Clément X. aïant été créé Pape en 1670. après cinq mois de Conclave (*), on reprit le même train de vie qu'auparavant, car le Cardinal *Altieri*, Divertiſſement de *Chriſtine* à *Rome* ſous le Pontificat de *Clément X.*

(*) Mr. *Peltzhoffer*, cité ci-deſſus, a remarqué (1), que le Conclave de *Clément X.* fut plein d'intrigues & d'impoſtures. La ſource en étoient *Barberini* le Doïen des Cardinaux & le Cardinal Patron *Chigi* partagés entre les factions *Françoiſe* & *Eſpagnole.* Ils eſſaïérent pluſieurs ſcrutins pour la formalité ſeulement, afin de ſonder où inclineroient les ſentimens du ſacré Collège. Il en ſortoit quelquefois juſqu'à trente billèts blancs, ou bien marqués des noms de ceux qui ne pouvoient pas aſpirer au Pontificat. Pluſieurs autres ſcrutins étoient ſi difformes, qu'on ne pouvoit pas conſpirer à l'élection d'un digne ſujèt. A la fin les deux factions convinrent de choiſir une tierce perſonne, dont les ſentimens ne ſeroient connus ni *François* ni *Eſpagnols.* Le ſort décida alors en faveur du Cardinal *Emile Altieri*, agé de quatre vingt ans: chaque parti s'imaginant qu'il ne ſurvivroit pas longtems à cet honneur. Mais ils ſe trompérent, car il De l'élection du Pape *Clément X.*

(1) L. c. pag. 339 & 340.

L'an 1670.

ri, qui gouverna l'Etat Eccléſiaſtique ſous ſon Pontificat, après avoir été adopté neveu de *Clément X*, ne ſe mettoit pas beaucoup en peine de réforme, pourvû qu'il amaſſât du bien. On ne vit dans ces commencemens que des réjouïſſances dans *Rome*, des Promotions de Cardinaux & des entrées ſuperbes d'Ambaſſadeurs. La prémière fut celle de l'Ambaſſadeur de *Portugal*, qui fut fort ſolemnelle, parce qu'elle ſe fit en cavalcade, à cauſe que c'étoit une Ambaſſade d'obédiance, c'eſt-à-dire, que c'étoit la prémière fois que le Roi de *Portugal* envoïoit une Ambaſſade à *Rome*, depuis que ſa famille étoit remontée ſur le trône, & que le Pape l'avoit reconnu au nombre des Têtes Couronnées. On vit après cela l'entrée du Duc d'*Eſtrées*, Ambaſſadeur de *France*, qui ne fut pas moins pompeuſe que la précédente quoiqu'elle ne ſe fit qu'en caroſſe. Ce Duc fit viſite à la Reine qui le reçut fort poliment au grand chagrin de ceux qui étoient réputés bons *Eſpagnols* (*a*). On introduiſit alors à *Rome* les comédies publiques durant le Carnaval, à *Torre di Nova*. On y pratiqua une grande loge pour la Reine d'une magnificence extraordinaire. Cette loge pouvoit contenir 15 ou 16. perſonnes, & il y avoit toûjours dix ou douze Cardinaux qui y venoient pour lui faire honneur & Compagnie, auſſi bien qu'en ſa gallerie vitrée au bout du cours à la place *St. Marc*, où elle avoit loué un petit Palais, pour voir les maſcarades dont tout le cours eſt rempli durant le Carnaval. Les Théatres réuſſirent au gré de tout le monde, d'autant plus que *Chriſtine* y fit introduire de belles Chanteuſes, qui charmoient les oreilles par la douceur de leur perſonnes & la magnificence de leurs habits. Entre les Cardinaux qui fréquentoient la loge de la Reine, le Cardinal *Benoit Odeſchalchi* n'y manqua preſque jamais, durant les cinq années qu'elle garda ſa loge au théatre; mais ce Cardinal, après ſon élevation au Pontificat, changeant tout d'un coup d'humeur & de conduite, entreprit de détruire le Théatre où il avoit pris juſques-là tant de plaiſir.

Démêlés de *Chriſtine* avec les principales familles de *Rome*.

Nous aurons ci-après occaſion de parler de ce Pape, & en attendant nous dirons ici quelque choſe des démêlés qu'il y eut entre la Reine & les grandes familles de *Rome* (*b*). *Chriſtine* s'appuïant ſur la faveur & la politeſſe

(*a*) *V.* Diar. Eur. *ad ann.* 1669. *p.* 151. *item* Holl. Merc. *Janv.* 1671. *p.* 12. *Juillet* 1673. *p.* 126. *Nov.* 1675. *p.* 276. & *Févr.* 1676. *p.* 30. *it.* Hiſt. de Chriſtine *l. c.*

(*b*) *Il en eſt parlé dans le* Theatr. Europ. *ad h. ann.* 1668. *p.* 917. & 1669. *p.* 112. *item* Diar. Eur. 1669. *p.* 228. 353. & 401. & *ann.* 1670. *p.* 77.

il vecut aſſez pour enterrer lui-même pluſieurs des principaux factieux du Collège des Cardinaux. Il mourut le 12. Juillet 1676. Comme il étoit trop caduc il avoit pris pour ſon Adjudant le Cardinal *Pauluccio Paulucci-Alberoni* Romain, Créature d'*Alexandre VII.* qui, par gratitude, adopta le nom *Altieri*, qui étoit celui de la famille du Pape: mais qui donna occaſion à *Paſquin* de répondre à *Marforio* qui demandoit ſous quel Pontificat on vivoit alors à *Rome? Sumus*, répliqua Paſquin, *ſub Pontificatu Alterius*, faiſant alluſion au nom d'*Altieri* (1).

(1) V. Les *Mém.* des intrigues de *Rome* p. 173. &c. *Hiſt. de Chriſtine* p. 241. & *Conclavi de Pontif.* T. III. p. 95. &c.

teſſe du Pape envers elle, en traitoit, dit-on, pluſieurs, comme s'ils étoient de ſes Domeſtiques. Elle ne vouloit pas ſouffrir que la Princeſſe *Colonna* tint ſa loge vis-à-vis de la ſienne, dans la ruë du cours. Le Connêtable menaça de faire tranſporter autrepart les ſpectacles, puiſqu'il les donnoit à ſes Parens, diſoit-il. La Reine eut recours au Pape, mais n'en eut d'autre réponſe, que celle-ci, que ne pouvant pas empêcher que quantité du menu peuple ne ſe préſentât aux ſpectacles devant ſes yeux, elle pouvoit bien ſouffrir, que des perſonnes des familles diſtinguées s'y trouvaſſent. Néanmoins pour la contenter, il fut réglé, que tous ſes Seigneurs y fuſſent à tête découverte. Mais comme le concours des Cardinaux étoit ſi grand ſur le Balcon de la Reine, quoiqu'ils fuſſent obligés d'y reſter de bout, on trouva un jour ſur une affiche au-deſſous dudit Balcon ces mots marqués *indulgentia plenaria pro Purpuratis:* indulgence pléniére pour ceux qui portent la pourpre (*). L'an 1670.

Chriſtine n'aimoit pas tant les plaiſirs & les divertiſſemens du théatre, qu'elle n'emploïât auſſi une bonne partie de ſon tems aux belles-lettres & aux ſçiences, en comblant les ſavans de ſes bienfaits ordinaires (†), & s'entretenant familiérement avec eux ſur des matiéres ſublimes, qu'on ne croiroit guéres du reſſort d'une Dame de ſa qualité. Comme ſa réponſe à Mr. *Otto de Guericke* le fils en eſt une nouvelle preuve, on ne balance pas de la produire ici: Commerce de *Chriſtine* avec les Savans de ſon *Académie Arcadienne* & de pluſieurs Savans hommes qui en étoient membres.

MOnſieur de Guericke. *J'ai reçu le livre de votre Père, que vous m'avez envoïé, dont je vous remercie de tout mon cœur, & vous dis en réponſe, que je l'ai lû dès le commencement juſqu'à la fin avec une attention & un plaiſir inconcevable. D'autres que moi ſeront capables de mieux juger de ſon prix & de l'admirer: mais toute mon ignorance n'empêche pas, que je n'eſtime cet ouvrage un*

(*) C'eſt apparemment de-là que quelques Ecrivains ont pris occaſion de raconter pluſieurs hiſtoires de galanteries & d'amour, comme s'étant paſſées entre les Dames & les Seigneurs de *Rome*, dont ils mettent même quelques-unes ſur le compte de *Chriſtine* (1). Mais qui eſt ce qui ajouteroit foi à de pareils rapports ſans autres preuves? La jalouſie & l'émulation entre la Reine & les familles de *Rome* ſuffiſoient pour donner cours à ces bruits, & il y a bien apparence que la famille *Colonna* ſurtout n'avoit pas encore pû digérer le Manifeſte que *Chriſtine* avoit publié contr'elle, il y avoit dix à douze ans. V. ci-deſſus T. I. pag. 520.

(†) Entr'autres *Fornicetto Carini* dit là-deſſus dans ſa lettre à *Bulifon* (2). „ *Impiegava* Chriſtina *le ſue ſoſtanze in ſervigio de' più biſognoſi, e de' più meritevoli, non eſſendovi mendico, che non foſſe ſollevato delle miſerie, ne' letterato, che non foſſe colmato d'onori, e di mercedi, non havendo ſperimentato* Roma, *dopo i tempi d'*Auguſto, *più benefico Mecenate, e ſi potevano replicar le lodi di* Traiano; *ſub te ſpiritum, & ſanguinem, & patriam receperunt ſtudia.*

(1) V. l'Auteur de l'hiſt. de *Chriſtine* p. 57. &c. item les Mémoires pour l'hiſt. Univ. T. III. p. 524. (2) L. c. pag. 261. item *Wagenſeil* l. c. pag. 823.

L'an 1672.

un des plus dignes & admirables, qui ſoit produit en notre ſiècle. Ses expériences toutes belles qu'elles ſont ont été faites par d'autres à Paris, *à* Londres, *à* Florence *& ici à* Rome *même, mais les conſéquences & les nouvelles opinions, ou plûtôt conjectures, qu'il en tire, lui ſont particulières, à ce qu'il me ſemble; au moins n'ai-je lû rien de ſemblable: ſi l'Aſtronomie Britannique, que je n'ai pas encore eu le loiſir d'examiner, ne me fait voir quelque choſe de pareil, à ces mêmes opinions. Quoiqu'il en ſoit, il me ſemble que nul autre ne nous a donné une idée de cet Univers ſi digne de ſon adorable Auteur, que celle de votre Père. Je laiſſe aux Mathématiciens & Aſtronomes à diſputer avec lui ſur ſon Syſtéme, pour moi je ſouſcris volontiers à la plûpart de ſes belles conjectures, toute fois autant qu'il m'eſt permis par l'autorité de l'Egliſe Romaine. Cependant je vous remercie plus qu'aucun autre de votre préſent & du plaiſir que la lecture d'un ſi beau livre m'a donné, & Dieu vous faſſe proſpérer.* Rome *ce 9 Juillet* 1672.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Le livre, dont il eſt ici queſtion, contient les expériences du Pére de celui-ci, faites par lui-même avec la pompe pneumatique. On n'ignore pas qu'il avoit inventé cette admirable machine & que l'an 1654. il en fit pluſieurs expériences à la Diète de *Ratisbonne* en préſence de l'Empereur *Ferdinand III.* & de tous les Etats de l'Empire, qui en témoignérent leur admiration. L'Electeur de *Maïence* la fit tranſporter à *Würtzbourg*, où étoit alors le célèbre Mathématicien *P. Schottus*, qui la fit connoitre au public en 1664 (*). Mr. de *Guericke* après avoir perfectionné ſon ouvrage & pouſſé les expériences plus loin, en donna au jour une deſcription plus éxacte & plus étenduë, accompagnée de raiſonnemens & de conſéquences pour établir ſon nouveau Syſtême (†). C'étoit juſtement cet ouvrage que le fils avoit envoïé à *Chriſtine* à *Rome*, & dont elle porta le jugement ſolide qu'on a lû dans ſa lettre que nous venons de donner (‡).

Nous

(*) Voïez ſes *Technica Curioſa* Libr. I. *de mirabilibus Magdeburgens*: où il dit: „ *ſe* „ *nibil unquam in eo genere mirabilius aut vidiſſe aut audiviſſe, legiſſe aut mente conce-* „ *piſſe, nec putare ſimilia unquam, nedum mirabiliora à condito orbe ſolem illuſtraſſe: idem-* „ *que eſſe Magnorum Principum judicium &c.*

(†) Le titre en eſt: „ OTTONIS DE GUERICKE *experimenta Nova, ut vocantur,* „ *Magdeburgica, de vacuo, ſpatio, nunc ab ipſo autore perfectius edita, variiſque aliis* „ *experimentis aucta &c.* Amſtelodami *apud* Jo. Janſonium à Waesberge A. 1672. fol.

(4) *Otto de Guericke* le Père mourut à *Hambourg* en 1686. honnoré par l'Electeur de *Brandenbourg* du titre de Conſeiller dans l'Ordre de la Nobleſſe. Il étoit d'une des meilleures familles patriciennes de la ville de *Magdebourg*, où il devint Bourguemaitre après avoir été député au congrès du Traité de Paix de *Weſtphalie*. Du tems de la guerre

L'an 1672.

Nous avons promis de faire mention des Savans *Italiens* qui eurent l'honneur de quelque liaiſon avec *Chriſtine*, durant le tems qu'elle paſſa à *Rome*. Nous en nommerons quelques-uns qui ſont venus à notre connoiſſance & particulièrement ceux qui furent membres de ſon Académie.

Sgr. *Giovanni Marco Creſcimbeni* en a conſervé la mémoire, & comme il dit (*a*), que c'eſt à *Chriſtine*, la grande Reine de *Suède*, notre immortelle *Baſiliſſe*, (*) à qui l'Académie des *Arcades* eſt redevable de ſon origine & du fondement de ſa grandeur ; on nous permettra de faire une petite digreſſion ſur l'hiſtoire de cette Académie (*b*).

C'eſt le nom d'une ſociété de Savans, beaux eſprits, en *Italie*, dont le but eſt de contribuer au rétabliſſement des Belles-lettres & particulièrement à la perfection de la poëſie *Italienne*. Ils ſe conduiſent tous en Bergers d'*Arcadie* & chacun prend à ſa réception le nom de quelque Berger de l'*Arcadie* ancienne. Leur gouvernement eſt Démocratique. Ils éliſent tous les quatre ans un Préſident d'entr'eux, qu'on appelle *Cuſtos* ou le Gardien: Celui-ci ſe choiſit tous les ans douze Aſſeſſeurs, qui conjointement avec lui décident ſur toutes les affaires, qui ſe préſentent dans la ſociété. Cependant les Académiciens ont la liberté d'annuler leurs déciſions, s'ils le veulent. Leur Réſidence eſt proprement à *Rome*. Cette fameuſe Académie ſe forma par les ſoins de quatorze perſonnes, que le goût des Sciences & des Belles-lettres avoit ſouvent raſſemblées chez la Reine *Chriſtine*. Cette Princeſſe, quoique morte, en fut toûjours reconnuë Protectrice (†). Ce fut en

(*a*) *V. ſes* Vite degli Arcadi illuſtri *dont il a publié pluſieurs Parties : & ſes* Commentaires Intorno alla ſua Hiſtoria della volgare Poëſia *Libr. IV. pag.* 235.

(*b*) *V.* Bibliothèque Italique *T. I. p.* 223. *&c.* Acta Erud. Lipſ. *Suppl. T. III. Sect. X. p.* 459. Moreri Dict. *art.* Arcad.

guerre de 30 ans il avoit été prémier Ingénieur au ſervice de *Suède*, y aïant une Compagnie franche & place à la table du Felt-Maréchal *Baner*, qui ſe plaiſoit fort à s'entretenir avec lui. Son fils unique, qui lui ſurvécût & qui envoïa cet Ouvrage du Père à *Chriſtine*, s'appelloit auſſi *Otto de Guericke*. Il étoit Conſeiller & Réſident de *Brandebourg* dans le Cercle de la *Baſſe-Saxe*. Il laiſſa ſept fils, dont il y a un Neveu actuellement au ſervice militaire de *Suède* (1).

(*) *Creſcimbeni* dit là-deſſus: (2) „ CHRISTINA *la gran Regina di Suezia, la noſtra* „ *immortale* BASILISSA, (c'eſt le nom que *Chriſtine* portoit dans cette Académie d'*Ar*„ *cadie*, comme la Reine *Marie Caſimire de Pologne* celui d'*Amiriſia Telea*) *quella, dal* „ *cui real genio riconoſce* Arcadia *e la ſua origine ed il fondamento di ſua grandezza, tra*„ *vidde in* Albani *ancor da lontano quei pregi, che il conducevano al ſommo imperio &c.*

„ (†) *Creſcimbeni* le dit l. c. poſitivement: quoique la Societé des *Arcades* ne fut „ inſtituée qu'après la mort de cette Grande Reine néanmoins ſa mémoire a été & eſt „ encore fort chére aux Savans de *Rome:* & comme dans les prémières années de l'in„ ſtitution de cette Académie, ils s'aſſemblérent dans le jardin du Palais que *Chriſtine* „ occupoit, ils la reconnurent, quoique déja morte, comme leur Protectrice & célé„ brérent ſouvent ſon anniverſaire par de ſomtueuſes funérailles poëtiques... Voici les

(1) V. *Meiern* T. VII. l. c. item *Nova liter. Germ.* 1704. pag. 357. &c. item *Fontenelle* Eloges des Acad. T. II. p. 191. & *Allgem. Hiſtoris. Lexicon* art. *Guericke.*

(2) L. c. Part. IV. p. 5. item *Agoſt. Paradiſi* Ateneo Part. II. p. 134. *Niceron* Mém. T. XXXI. p. 132. *Maianſii* vita *Eman. Martini* p. 9. *Heymans Geſchichten* cap. XX. pag. 465. &c.

L'an 1672.

en 1697. qu'ils formèrent leurs Loix, dont l'une défend tout libertinage dans les compoſitions, qui doivent être lûës dans l'Académie. Les armes de cette Société ſont la flute paſtorale nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'*Arcadie* s'eſt miſe ſous la protection ſpirituelle de *Jeſus-Chriſt* naiſſant, dont elle célèbre la fête à la prémière aſſemblée de chaque année. Les *Arcades* de *Rome* ont leurs Colonies dans toutes les bonnes villes d'*Italie*. Ils en avoient produit vingt, dès l'an 1713. Toutes ces Académies s'aſſemblent chacune ſept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans quelque prairie. La Société de *Rome* tient ſes aſſemblées dans le jardin du Prince *Salviati*. Dans les ſix prémières on lit les ouvrages des *Arcades* Romains, où il eſt à remarquer, que les Cardinaux & les Dames font lire leurs ouvrages par d'autres. Dans la ſeptième aſſemblée on fait lire les ouvrages, que les Colonies ont envoïés à la Société de *Rome*. Quiconque prétend d'entrer dans cette Société doit avoir plus de 24. ans & s'être acquis de la réputation par ſon ſavoir: enfin il doit être noble d'extraction ou en avoir les ſentimens. On éxige des Dames qu'elles ſe ſoient appliquées à la Poëſie. Les *Arcades* comptent par *Olympiades*, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on célèbre par des divertiſſemens d'eſprit. En vertu de leurs Loix, on écrit les vies de tous les Bergers après leur mort. L'an 1711. les Faſtes d'*Arcadie* portoient onze cent nonante ſept Académiciens morts depuis ſon inſtitution. Dans les Faſtes de cette Société, les jours, aux quels décèdent quelques Académiciens, ſont nommés fâcheux *Meſti giorni*.

Ledit Sgr. *Crescimbeni* produit un Catalogue de trois ans d'Académiciens le-

les propres termes de *Creſcimbeni*: l'anno 1674. *inſtitui* Chriſtina *nel ſuo Real Palazzo una nobiliſſima Accademia traſcelta de' primi Letterati, che allora fioriſſero nella Corte Romana, tra' quali annoveraronſi* Gio Franceſco Albani *ora regnante ſommo Pontefice, e Frà* Enrico Noris, Giovanbatiſta *di* Luca *e* Nicolo Rodolovich, *poi Cardinali di Santa Chieſa e non ſolamente ragunò Ella queſta letteraria converſazione mà parecchi chiari Uomini nelle ſcienze tenne appreſſo di ſe, provigionati ti larghi ſtipendj, ſiccome altreſi ſouveniva qualunque letterato ſi trovaſſe in biſogno.*

Percioche ſebbene la Ragunanza degli Arcadi fù infinita dopo la ſua morte: non dimeno e perche i Letterati di Roma *tuttavia ne conſervavano e conſervano gratiſſima Memoria, e perche gli* Arcadi *nè primi anni dell' inſtituzione dimorano per qualche tempo nel giardino del Palazzo, ch' ella abitava, la riconnobbero ancorche morta, quaſi comme loro Protettrice: e più volte ne celebrarono l'anniverſario con ſontuoſi funerali Poetici. Del valore di queſta famoſa Regina favellano infiniti libri, e novellamente n'han fatta frequentiſſima mentione gli ſcrittori delle vite degli Arcadi illuſtri:*

Io ſono il Tempo alato
Gran Miniſtro del fato.
Giacerà l'Univerſo
Su gl'orribil momenti
Nel gran nulla converſo.
Sol per unico dono.
Della mia ferità laſciar preſſi
Le tenebre e gli abiſſi:
Senti il tuo fato, ſenti,
O tu, che tanto minacciando vai.
Ancor tu ſparirai. (1).

(1) V. *Creſcimbeni* Hiſt della volgare Poëſia Vol. III. Libr. IV. p. 235.

lequel ils ont ſigné (*a*) de leur propre main, & qui tous ont été d'un ſi grand ſavoir, que leur choix ne fait pas moins d'honneur à *Chriſtine* qu'à eux-mêmes. L'original, dit-il, s'en conſerve à *Rome* dans la Bibliothèque du Cardinal *Ottoboni*, & nous le tranſcrivons ici: L'an. 1674.

24 *Juillet* 1674.

Angelo della Noce Arciveſcovo di *Roſſani*
Gioſeppe Maria Svares Veſcovo di *Vaſone* (*)
Frà *Antonio Cottone* del terzo Ordine di S. *Franceſco*
Giorolamo Cattaneo Segretario della Compagnia de *Geſu*
Nicolao Pallavicini Geſuita
Antonio Vieyra item
Ludovico Caſale Romano
Stephano Gradi di Raguſa
Stephano Pignatelli
Franceſco Camelli Segretario
Ottavio Falconieri (†).

En l'an 1675.

Pietro Poſſino della Compagnia di *Geſu*
Giov. Batiſta di Lucca
Silveſtro Mauro Geſuita
Marcheſe di *Pianezza*
Gio. Franc. Albani poi Papa *Clemente XI.*
P. Frà *Enrico Noris* Agoſtiniano

En l'an 1679.

Carlo Catone de Court
F. *Enrico di Guſman*
Franceſco Ridolfi
F. *Angelo Giuliani* Domenicano
Miche Cappellari
Emanuelo a Scheleſtrate primo Cuſtode della Libraria di Vaticano

Alberto

(*a*) *L. c. Parte I. pag.* 209. *& l. c. della volgare Poèſia.*

(*) On peut lire la liſte des ouvrages de ce ſavant homme dans *Niceron* (1). Il embraſſa dans un de ſes écrits une opinion fort ſingulière quant au fameux livre de l'*Imitation de Jéſus Chriſt*, prétendant que chaque partie de ce livre a ſon Auteur particulier. Mais cette imagination ſe détruit par la ſeule conformité du ſtile des quatre parties de cet ouvrage.

(†) C'étoit un fort ſavant homme. Mr. *Nicolas Heinſius*, qui lui dédia le troiſième livre de ſes élégies, entretenoit une correſpondance familière avec lui. Nous avons produit quelques morceaux des lettres de ces deux Savans.

(1) Mém. T. XXII. pag. 298. & *Moreri* Dict. art. *Svares.*

L'an. 1674.

Alberto Conte Caprara
Ubertino Carrara Geſuita
Benedetto Menzini
Aleſſandro Guidi
Nicolò Rodolovio Arciveſcovo di Chieti.

Nous ſerions trop longs ſi nous voulions parler de tous les ouvrages de ces Savans; & cela ne répondroit point à notre but qui n'eſt autre, que de faire connoitre, comme nous allons le faire, la relation qu'il y eut entre *Chriſtine* & ces Savans, autant que nous l'avons pû découvrir.

Nous commençons par l'Archevêque *Angelo della Noce:* au ſujèt duquel *Creſcimbeni* dit, (*a*) que *Chriſtine* le mit au nombre des fondateurs de ſon Académie Roïale, à cauſe de ſon profond ſavoir dans les Belles-Lettres, où la Reine ſe plaiſoit tant, & dont *Noce* a laiſſé grand nombre de beaux diſcours. *Chriſtine*, ajoute *Creſcimbeni*, lui fournit le néceſſaire pour vivre & vivre en Prélat, lui aſſignant l'argent qu'il lui faloit pour ſubſiſter, & un Caroſſe, dont il pouvoit toûjours diſpoſer. La Reine apprénant un jour le grand beſoin d'argent qu'avoit cet Archevêque, lui envoïa deux cent ducats accompagnés de ce billèt: „ Je vous envoïe deux cent Ducats, qui „ ne répondent ni à votre mérite ni à mon deſir. Mais ſachez que vous „ êtes vangé en me faiſant rougir. N'en dites mot à perſonne ſi vous ne „ voulez pas offenſer mortellement la Reine ".

Nicolo M. Pallavicini avoit compoſé une introduction à ſon ouvrage intitulé: „ *La défenſe de la Providence divine par la grande acquiſition qu'a fait la* „ *Religion Catholique dans la perſonne de la Reine de Suède*". Mais ce Traité ne fut pas imprimé à cauſe de cinquante quatre héréſies que l'on diſoit s'y trouver (*b*). Son diſcours récité dans l'Académie, ſur le *parallele de la* Gothie *& autres païs de* Suède *avec le territoire de* Génes, ſe trouve encore dans la Bibliothèque d'*Ottoboni*. L'Auteur y fait voir que les habitans des païs ſtériles & naturellement plus pauvres, ſont plus ingénieux & par conſéquent plus riches (*).

Antonio Vieyra, Jéſuite Portugais, fut appellé de *Lisbonne* à *Rome* par ſon

(*a*) *L. c. Parte I. pag.* 18. 19. *&* 209. (*b*) *V.* Creſcimb. *l. c. pag.* 93. *&* 99.

(*) Ce fut le P. *Pollioni*, dit le même *Creſcimbeni* (1), qui prononça l'oraiſon funèbre du *P. Pallavicini*. Il y dit au ſujèt de *Chriſtine:* „ *quam* (*intende* Chriſtinam) *ſi alia* „ *tuliſſent ſecula, reducem e Coelo* Minervam *credidiſſent. Hæc ut pacatæ ſapientiæ, ita* „ *bellicæ fortitudinis gloria præcellens, lingua præſtans & mente, ingenio valens & pec-* „ *tore, adeo Nicolai Mariæ* Pallavicini *laudavit ingenium, venerata eſt innocentiam,* „ *ut pluries palam aſſeruerit, tantum nunquam ſapientiæ cognoviſſe ſe decus, cum pietate* „ *conjunctum*". Avec toutes les grandes choſes que ce panégyriſte dit de *Pallavicini*, il n'a garde de parler de la belle ſubtilité, avec laquelle ce Confeſſeur d'*Alexandre VII.* ſçut lever les ſcrupules, que ce Pape avoit ſur le ſerment, qu'il avoit fait de ne pas reçevoir ſes Neveux à *Rome* comme nous l'avons vû ci-deſſus.

V. ci-deſſus pag. 126.

(1) L. c. pag. 98.

ſon Général. L'ordre en fut donné, dit le P. *Niceron*, (*a*) à la conſidération de la Reine *Chriſtine* de *Suède*, toûjours curieuſe de voir & entendre les hommes extraordinaires, car il étoit le plus célèbre Prédicateur de ce Roïaume. Elle l'entendit: Elle l'invita aux conférences ſavantes, qui ſe faiſoient dans ſon Palais, elle le goûta de telle ſorte, qu'elle réſolut de le fixer à *Rome* & de ſe l'attacher à titre de Confeſſeur. Mais *Vieyra* fut obligé de retourner à *Lisbonne* pour y reſpirer ſon air natal, celui de *Rome* lui étant contraire.... *Vieyra* partit de *Rome* 1676. muni d'un Brèf de Protection du Pape *Clément X.* contre l'Inquiſition de *Portugal* & ſes autres perſécuteurs dans ſa patrie.... On a dit, ajoute le P. *Niceron*, que la Reine *Chriſtine* étoit changeante, elle ne le parut pas à l'égard de *Vieyra*: elle perſiſta dans la penſée de l'avoir pour Confeſſeur. Elle engagea le Général des Jéſuites à lui écrire. Il le fit le 1. de Décembre 1678. Mais il ſe contenta de propoſer & d'inviter, laiſſant du reſte à ſon Inférieur une pleine liberté de faire ce qu'il jugeroit le meilleur. Celui-ci s'excuſa d'aller remplir le poſte que la Reine lui offroit, & pour terminer tout d'un coup la difficulté, auſſitôt que ſes forces furent un peu rétablies, il s'embarqua pour le *Bréſil* en qualité de Miſſionnaire. Ce fut en 1681. que ſes Sermons ont été imprimés à *Lisbonne* en douze volumes, & l'on aſſure que c'eſt ce qu'il y a de mieux écrit en *Portugais*.

L'an 1674.

Franceſco Camelli étoit en même tems Gardien du Cabinèt de Médailles de *Chriſtine*, deſquelles il publia un Catalogue, qui donna quelque idée au public des tréſors que ce Cabinèt renfermoit (*b*) (*).

Nous

(*a*) *V. Mém. des Hommes illuſtr. T. XXXIV. p.* 281. *item* Moreri Dict. *art.* Vieira.

(*b*) *Impr. à* Rome 1690. *in* 4. *v.* Acta Lipſienſ. 1691. *p.* 207.

(*) Voici ce qu'en dit entr'autres, le Savant Franc. *Mediobarba Biſago*: comme auſſi l'illuſtre Cardinal *Henr. Noris* (1). „ *Inter cætera, quæ inclyta & clementiſſima* Chriſtina „ *Suecorum Vandalorumque Regina, ſæculi decus & miraculum, poſt regna ſpreta, poſt* „ *Purpuram peſſundatam, Ejuſdem vel ſtudiis, vel ſtudiorum levamine comparavit theſaurum ingentem & vere tanta Principe dignum numismatum antiquorum, nullis parcens* „ *ſumtibus congeſſit, cujus cura quondam* Franciſco Gothifredo *antiquariorum Urbanorum* „ *Phœnici primum, poſtea* Franciſco Camello, *mirabilis eruditionis viro, & qui ſolus* „ *tanto anteceſſore dignus ſucceſſor habitus eſt, quoad cæcitatis tenebris exſolutus fecit, poſt-* „ *modum eruditiſſimo* Jo. Petro Bellorio *demandata fuit. Ex hoc theſauro mirum, quot* „ *& quanta ad illuſtrandam antiquam hiſtoriam poſſent erui, quædam ex* Spanheimii *&* „ Vaillanti *ſcriptis hauſimus: Clementiſſimæ Principis benignitate plura, quibus Græcorum* „ *numismatum volumen illuſtrari poſſit, excerpturi ſperantes.*

„ Le Cardinal *Henri Noris* dit „ *Alterum numisma in honorem Caji* Cæſaris *à* Colonia „ Julia tradu&ta *ſculptum, in Cimeliarchio* Chriſtinæ *Auguſtæ viſitur, cujus iconem ad* „ *me Reginarum maxima, eademque ſeris poſteris, ut* Plinii libr. V. cap. I. *verbis utar;* „ *ſtudiorum claritate memorabilior etiam quam regno, transmiſit. Itaque regia beneficentia* „ *qua precioſa eruditi theſauri cimelia ad uberrimum literarum quæſtum recludens, Romanæ* „ *antiquitatis ſtudium fovet, ac promovet, jure poſcit, ut in præclaro numismate explican-* „ *do, properantem ad alia ſtylum pauliſper ſiſtam &c. &c.* (2).

(1) V. *Franc. Mediob.* Numiſm. Imperat. ad calcem operis pag. ult. 624.

(2) V. Cenotaph. Piſana *Henr. Noris* p. 8.

L'an 1674.

Nous avons déja dit quelque choſe au ſujèt de *Giovanne Franceſco Albani*, qui devint après Pape ſous le nom de *Clément XI.* Du tems qu'il étoit membre de l'Académie de *Chriſtine*, il avoit le nom d'*Alnano Mello.* Dans la ſale qui ſert aujourd'hui d'Archives à l'Académie des *Arcadis* ſe voïent auſſi les portraits des plus diſtingués d'entr'eux, à la tête deſquels eſt mis celui de *Clément XI.* Les Parens de cet *Albani* à *Rome* reconnoiſſent encore la protection que *Chriſtine* accorda à leur Oncle & Grand-Oncle, comme l'origine de la fortune qu'il y fit & qui le conduiſit à la fin à la pourpre (*a*). Devenu Cardinal il adopta par reconnoiſſance la qualité de Protecteur de la nation *Suédoiſe*, qu'il garda tout le tems de ſon Pontificat. Il fit auſſi élever un magnifique Mauſolée à la Reine *Chriſtine*, comme nous le dirons ci-après (*). Son Neveu le Cardinal *Hannibal Albani* devint Protecteur de la nation *Suédoiſe* après la mort de ſon Oncle, & il n'eſt point allé de *Suédois* à *Rome*, qui ne ſe loue de ſa politeſſe & de ſa bienveillance, comme auſſi de celles de Mr. ſon Neveu le Cardinal *Horace Albani.*

L'Illuſtre *Cardinal Noris*, dit *Creſcimbeni*, (*b*) contribua beaucoup à faciliter l'intention qu'avoit *Chriſtine* d'inſtituer ſon Académie, non pour une vaine pompe, mais pour apprendre le vrai dans les ſçiences, par des conférences familières avec les plus grands hommes en tout genre de ſavoir. Ce *Noris* rendit ſon nom célèbre ſurtout par ſon hiſtoire Pélagienne, laquelle lui ſuſcita pourtant nombre de jaloux, qui la firent porter à l'Inquiſition (*c*). Elle y fut éxaminée dans toute la rigueur. Mais ſes juſtifications furent ſi fort au goût du Pape *Innocent XII.* qu'il rendit juſtice à l'Auteur, en l'honnorant de la Pourpre & le faiſant Bibliothécaire du Vatican.

L'Abbé *Michel Capellari* compoſa à l'honneur de la Reine après ſa mort un poëme en vers héroïques intitulé CHRISTINAS *ſive* CHRISTINA ILLUSTRATA. Cet ouvrage répond parfaitement au grand ſujèt qu'il traite (*d*) (†). Non

(*a*) Moreri Dict. *art.* Arcadi & Lami *Memorab. Italor. Erudit. Tom. I. pag.* 35. & 36.
(*b*) *L. c. pag.* 209.
(*c*) *V.* Moreri *l. c. art.* Noris *cfr.* Henr. Noris *Cenotaphia Piſ. p.* 87. & 93. *item* Targioni *præf. Epiſt. Venet. ad* Magliab. *p.* 13. 22.
(*d*) *Imprimée à* Veniſe 1700. *in* 4.

(*) Voici ce qu'en dit Mr. *Pignatelli* Nonce du Pape *Clément XI.* quand il eut audiance du Roi *Charles XII.* en *Pologne* (1). „ *Vix exercitia illa olim implevit ſummus* „ *Pontifex nobili juveni propria, ſtudiaque viro rari talenti vocationis Eccleſiaſticæ con-* „ *grua confecit. quando Regina* Chriſtina *celeberrima in literarum Republica illum ſingulari* „ *æſtimatione & ſumma protectione coluit & cumulavit. Vix iterum Regina illa e vivis* „ *morituris exceſſit ad vitam immortalium, Cardinalis renunciatus, ſoli genti Suecicæ pro-* „ *tectionem dandam ambivit & aſſumſit illico, & ſedulo Suecis omnibus & ſingulis Romæ* „ *advenis auxilium, præſidium, patrocinium, pecunias, menſam, domum etiam communi-* „ *cavit. Vix tandem creatus Pontifex, primo anno Pontificatus ſui in Baſilica St. Petri* „ *regium monumentum erexit, quod ſatisfaceret gratitudini ſummi Pontificis & diſcretæ* „ *diſtinctioni Reginæ illius, quæ ad* Sueciam *tam ſingulares, tam inſignes, tam emeritos,* „ *tam celebrandos adduxit monarchas.*

(†) Voici comment ce Poëte débute (2).

„ *Fœmi-*

(1) V. *Nordberg* Hiſt. *Caroli XII.* en *Suédois* Ch. V. §. 138. p. 296. ad ann. 1702. & la traduction de *Warmholtz* ad h. ann. p. 281.
(2) V. *Acta liter. Lipſ.* l'an 1701. p. 88. & 89.

Non seulement la Reine associa à son Académie, comme digne Membre, *Benedetto Manzini*, mais encore cette généreuse Protectrice des beaux-Arts subvint gracieusement à tout ce qui lui étoit nécessaire pour sa subsistance, de quoi il fait mention lui même dans ses poësies, entre lesquelles les Satires sont encore très-estimées (*a*). L'an 1675.

Alexandre Guidi vint à *Rome* en 1683. où il étoit déjà connu par ses belles Poësies. *Christine* voulut le voir & fut si contente d'une pièce de vers qu'il composa sur un sujèt qu'elle lui avoit donné, qu'elle le retint à sa Cour. (*). Etant entré dans l'Académie, qui se tenoit chez la Reine, il fit connois-

(*a*) *V.* Crescimbeni *l. c. p.* 175.

Traits du Poëme de *Capellari* à l'honneur de *Christine.*

„ *Fœmineæ laurus dextræ: Sexumque minorem*
„ *Transgressum virtute Mares: terraque marique*
„ *Victos marte Duces: Herebique hinc inde dolosi*
„ *Sæpius clusas artes: susceptaque Regna*
„ *Aucta manu, tandemque animo majore relicta*
„ *(Magnum opus, & gratum superis, Coeloque repensum)*
„ *Ordiri & seclis amor est mandare futuris.*
„ *Musa pares animos mansuro sume labori*
„ *Et patrio confide Polo... &c. &c.*

Et en décrivant l'entrée superbe de la Reine à *Rome*, comme en triomphe, il lui donne ce beau cortège.

„ . . . . . *Niveo comitata Sororum*
„ *Agmine: præibat Pietas, Astræa, Fidesque*
„ *Castaque virginitas, atque una & plurima virtus.*
„ *Pone catenatæ Pestes, Vis, Luxus & Exlex*
„ *Aulai ambitio, velitataque incensa libido &c. &c.*

Enfin *Capellari* finit ainsi tout cet ouvrage.

„ *Dixerat, & testis propensi numinis Aether.*
„ *Intonuit lævum, radiisque refulsit Olympus*
„ *Aureus, & niveo* Christinam *circuit igne.*
„ *Ingeminant terræ plausus: sed triste remugit*
„ *Orcus, & excussis sonuerunt antra catenis.*

Voici le jugement que les auteurs des *acta Lipsienf.* portent de ce poëme (1). „ *Hoc* „ *opus inventionis æque ac augustæ dictionis laudem apud omnes consequetur. Non mira-* „ *buntur verò Evangelica sacra professi ubi religionem orthodoxam ubique sub hæreseos nomi-* „ *ne traduci & proscindi viderint: cum a viro Pontificeæ addicto Religioni, & cui Heroi-* „ *næ suæ laudes vel maxime ex eo, quod fidem, pro qua asserenda Pater glorioſe occubue-* „ *rat, deseruisset, arcessendæ erant, expectari alia non potuerint. Etsi mallemus inter* „ *alia*, Plutonem *sub* Gustavi *speciem introductum non fuisse: quam fictionem* Christinam „ *ipsam, si superstes esset, magno applausu excepturam fuisse multi forte dubitant.*

(*) Nous nous rapportons ici au *Tom. I. pag.* 347. de ces Mémoires, où nous avons marqué, qu'au tems même que cet *Alexandre Guidi* composoit sa belle Pastorale de l'*Endymion*, *Christine* y ajoutoit plusieurs beaux traits de poësie de sa façon: lesquels dans

(1) L. c. p. 95.

L'an 1675. noiſſance avec pluſieurs ſavans hommes qui en étoient. *Chriſtine* le combla de biens juſqu'à ſa mort, & obtint pour lui du Pape un bénéfice conſidérable (*a*) nous parlerons ci-après encore plus au long de lui.

Autres Savans *Italiens* fort conſidérés de *Chriſtine.* Il y eut d'autres ſavans *Italiens*, que *Chriſtine* conſidéra, quoiqu'ils ne fuſſent pas Membres de cette Académie, du moins que l'on ſache. Nous allons auſſi en parler.

Chriſtine fit tant de cas du célèbre *Jean Juſtin Ciampini* (*b*) qu'elle lui permit l'an 1677. d'établir une autre Académie de Phyſique & de Mathématiques ſous ſa protection, La compagnie s'aſſembla dans la grande ſale du Palais de la Reine. *Hierome Fuſchi*, arrière petit-fils du Cardinal *Fuſchi*, fut fait Sécrétaire de cette Académie, qui étoit compoſée des meilleurs Phyſiciens, Mathématiciens & Aſtronomes de *Rome*, dont nombre d'obſervations ont été publiées. Cette Société s'aſſembloit d'abord tous les Dimanches, mais en ſuite, elle ne s'aſſembla que le prémier Dimanche de chaque mois. *Ciampini* jugeant que cela avançoit peu les affaires, en établit une autre qui fut appellée *Converſatio Nocturna*, & qui s'aſſembloit les ſoirées dans une maiſon ſéparée, cinq fois par ſemaine. On y traitoit de toute ſorte de litérature & de ſciences.

Antonio Caraccio, autre Savant *Italien*, compoſa un Poëme fameux ſous le nom d'*Aſſemblea de Fiumi*, à l'occaſion de l'entrée de *Chriſtine* à *Rome* (*c*). Cette Princeſſe l'eſtima beaucoup & lui donna des marques de ſa bienveillance. Il fit encore à l'honneur de la Reine un autre Poëme intitulé: *la Regina di Atlante*, qui commence:

„ *Celebre ancor ſotto le ſagre piante*
„ *Memoria in Pindo han le Pierie Suore...*

Par ces compoſitions il a montré l'heureux talent qu'il avoit pour toutes ſortes de Poëſies *Italiennes*.

Chriſtine entretenoit auſſi commerce de lettres avec le ſavant Médecin *Lio-*

(*a*) Idem *l. c. P. III. p.* 232. & Niceron *T. XXVII. p.* 181.
(*b*) *V.* Luiſcius *algem. Woordenboek art.* Ciampinus.
(*c*) Creſcimb. *l. c. p.* 160.

dans l'Edition citée ſont diſtingués du reſte du poëme de *Guidi* par des guillemèts mis à la marge. Voici ce qu'en dit *Creſcimbeni* lui-même „*Tutte le ſcienze e le belle Arti, come bab-*
„ *biam dette, poſſedè* Chriſtina, *e trà eſſe non fù l'ultima la noſtra volgare Poëſia; nella qua-*
„ *le adoperò uno ſtile ſuo proprio tutto ſublime, pieno d'altiſſimi penſieri, e di vive e gagliar-*
„ *de imagini, ed eſſendo peritiſſima nella lingua Toſcana, tutto ciò che ſcriſſe in verſi, ed*
„ *anche in proſa, è a maraviglia purgato, e culto. Quantunque faceſſe ſtima di varj Ri-*
„ *matori viventi, alcuni de' quali ſtavano al ſuo ſervigio, non dimeno lo ſtile dell' abbate*
„ Aleſſandro Guidi, *uno de' ſuoi ſervidori, talmente gli attalentava, che in occaſione, che*
„ *egli componeva la célebre Favola dell'* Endimione, *onorollo Ella di non probi ſuoi ſenti-*
„ *menti eſpreſſi in verſi da inſcriſſi in quella, i quali nella ſtampa, che và ſotto'l nome d'E-*
Libr. IV. pros. 7. „ rilo Cleoneo, *Paſtore Arcade, ſi veggono contraſegnati nel margine. Mà il ſaggio noi*
„ *l'abbiamo cavato dalla noſtra* Arcadia *ove di lei ſi parla diffuſamente'...*"

Lionardo di Capoa, elle conſulta en fait de Philoſophie auſſi bien que de Médecine (*a*). C'étoit pour lui témoigner ſon obéïſſance, qu'il ajouta à ſes huit raiſonnemens ſur l'*incertitude de la Médecine*, encore trois autres diſcours ſur l'*incertitude des Médicamens*, où il philoſophe avec tant de force & de fermeté, que de nos jours il n'y a point de Médecin ſenſé, qui ne ſoit d'accord avec lui. L'an 1675.

Vincenzio da Filicaia avoit fait un Poëme ſur l'abdication de *Chriſtine*, qui lui attira de grandes libéralités de cette Princeſſe, doublement louable, dit *Creſcimbeni*, (*b*) en ce qu'elle ſoulageoit l'indigence d'un homme, que ſes grands talens ne rendoient pas plus riche, & qui avoit de la peine à faire ſubſiſter ſa famille, & en ce qu'elle voulut qu'on ignorât entièrement ſa généroſité, qui en effet n'a été connuë qu'après ſa mort, qu'elle a été révelée au public par celui qui en étoit l'objet dans une ode latine qu'il compoſa à la louange de cette Reine (*) „ Elle fit élever ſes deux fils (*pour me ſervir des termes de Chriſtine:*) comme s'ils avoient été ſes propres fils, ne „ voulant pas que perſonne le ſût, afin, diſoit-elle, qu'elle n'eut pas lieu „ de rougir, d'avoir fait ſi peu de choſe, en faveur d'un homme qu'elle „ eſtimoit autant que lui". Elle l'honnora ſouvent de ſes lettres, & nous en rapporterons ci-après trois en *Italien*, qui nous ſont tombées entre les mains.

Le ſavant Cardinal *Joſeph-Marie Thomaſi*, dédia à *Chriſtine* ſes *Codices ſacramentorum nongentis annis vetuſtiores*, dont la Reine lui avoit fourni les Manuſcrits de ſa Bibliothèque (*c*). Elle accepta cette dédicace avec plaiſir, mais ne fut pas contente du titre de *Séréniſſime* qu'il lui avoit donné, diſant, que ſon nom de *Chriſtine* diſoit plus tout ſeul qu'avec cette épithéte. Cela engagea auſſi l'Auteur à faire ôter ce titre & à rectifier ſa Dédicace (†). La même choſe arriva peu après au Père *Mabillon*, quand il lui dédia

(*a*) Idem *Part. II. p.* 20. *&* 23. *Voïez auſſi la Dédicace que ſon fils* Ceſare di Capoa *fit à la Reine des Leçons du Père* intorno alla natura della Moſete.

(*b*) *V.* Creſcimb. *l. c. p.* 70. *&* 74. *&* Niceron *Mém. T. I. p.* 384.

(*c*) *Imprimés à* Rome 1680. *in* 4. *v. Giornali leter. d'*Italia *T. XIX. p.* 16 *&c. item* Niceron *T. X. p.* 119.

(*) Cette belle Ode ſera inſérée quelque part ci-après.

(†) Voici cette Epitre Dédicatoire rectifiée au gré de *Chriſtine*.

„ Chriſtinæ, *Suecorum, Gothorum & Vandalorum Reginæ*
„ *Joſeph Maria Thomaſius*
„ *Congreg. Cler. Reg. Presbyter S. D.*

„ *Quos Codices abhinc complura ſæcula conſcriptos munificentia tua mihi conceſſit edendos,* „ *hos nunc ſui fœcundos exempli majeſtati Tuæ jure reſtituo. Qua in re utrumque gratu-* „ *lor, & ſine priſci characteris moleſtia in hoc uno volumine eos lectitare te poſſe, & de* „ *re ſacra optime meritam ex iiſdem apud eruditos omnes haberi. Accipe ergo quod præcla-* „ *ram decet ſapientiam religionemque tuam, atque in eo ſummæ obſervantiæ in te meæ obſe-* „ *quium humaniter admitte. Vale* (1).

(1) V. Giornali leter l. c. p. 18.

L'an 1676.

dédia à *Rome* ſon livre de la *Liturgie Gallicane*, où il lui donna la même épithéte de *Séréniſſime Reine de Suède*. *Chriſtine* lui fit remarquer qu'elle n'en étoit pas contente & lui dit: que ſon nom lui ſuffiſoit ſans autre titre ou éloge (*). Cependant la Reine avoit ordonné qu'on païât la dépenſe faite pour l'impreſſion de l'ouvrage du Cardinal *Thomaſi*, mais il ne voulut rien recevoir.

Chriſtine a à ſon ſervice deux grands Mathématiciens & ſe plait aux Obſervations Aſtronomiques.

Il faut que nous parlions auſſi de deux célèbres Mathématiciens qui étoient au ſervice de *Chriſtine*, c'étoient Mrs. *Caſſini* & *Giordani*. Le prémier lui dédia en 1655. un Ecrit ſur l'uſage de ſa Méridienne de St. *Petrone* à *Bologne* (*a*). Cette Reine, dit Mr. de *Fontenelle* à ce ſujèt, étoit alors nouvellement arrivée en *Italie*, & par ſon goût pour les ſçiences, elle méritoit bien qu'on lui fit une pareille réception.

A la fin de l'année 1664. il parut une Comète que *Caſſini* obſerva à *Rome*, dans le palais *Chigi*, en préſence de *Chriſtine*, qui quelquefois obſervoit elle-même & ſacrifioit ſes nuits à cette curioſité (†). Après quelques obſervations, il traça hardiment à la Reine ſur le globe céléſte la route que

(*a*) *V. Hiſt. & Eloges des Académiciens pag.* 117. 122. *&* 141. *& T. I. p.* 248. *edit. d'Holl.*

(*) *Chriſtine* déclara au Père *Mabillon* ſon ſentiment là-deſſus, en ces termes l. c. „ *ſe invitam in hanc querelam deſcendere, ſed coactam indignitate rei, ut omnes demum intelligant, ſuum ſibi nomen ſufficere, abſque alio titulo aut elogio*".

(†) Elle étoit alors ſi prévenuë en faveur de cette ſçience, que pour en conſerver la mémoire à la poſterité, elle fit frapper là-deſſus une Médaille avec cette inſcription: *Non fit tamen inde minor* (1) ce qui, par rapport au ſoleil dans ſon Apogée, fait une juſte emblême du ſoleil ſelon le ſiſtême de *Copernic*, car le ſoleil, qui pour paroître plus petit par ſon élevation, qui l'éloigne de nous, n'en perd néanmoins rien de ſa grandeur: & par rapport à la Reine-même, elle vouloit ſans doute faire connoitre, que quoiqu'éloignée à l'autre bout de l'*Europe*, à l'oppoſite de ſa Patrie, où elle avoit régné autrefois; ſa gloire ne laiſſoit pas pour cela d'être dans ſon Apogée, ou dans une élévation à ne pouvoir aller plus haut, ni plus loin.

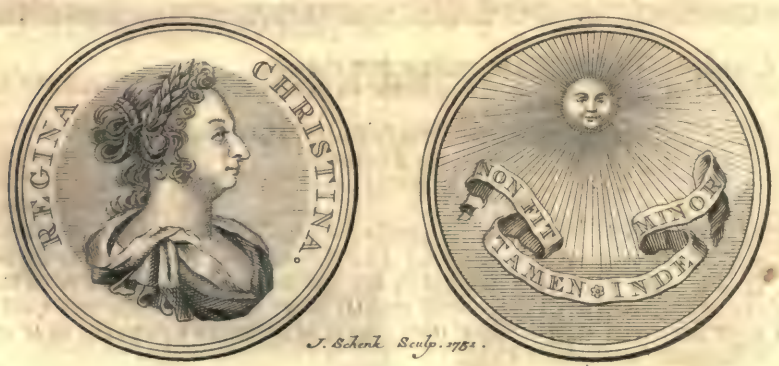

(1) V. *Brenneri* Theſ. Num. p. 191. & *Meneſtrier* hiſt. de Louïs XIV. par Médailles pag. 35. edit. 1693.

que la Comète devoit tenir, & il ne ſe trompa pas: car *Chriſtine* aïant reçu de *France* les éphémerides du mouvement de la Comète, qu'avoit faits Mr. *Auzout*, profond Mathématicien & habile obſervateur, & l'aïant communiquée à *Caſſini*, il y reconnut avec joïe le ſuccès de ſon hypothéſe. Il fut appellé en *France* & n'en revint pas, malgré les offres très-preſſantes & très-avantageuſes de la Reine de *Suède*. Il pria ſon ami *Campani*, encore en 1653. d'en faire à *Chriſtine* ſes très-humbles remerciemens & de l'aſſurer que s'il pouvoit connoitre que cela fut au gré du Roi Très-Chrêtien, il ne tarderoit pas de ſe rendre à *Rome* pour ſe mettre aux piés de Sa Majeſté (*). *Chriſtine* ſe plût tant aux obſervations Aſtronomiques, qu'à l'occaſion de la fameuſe Comète de l'an 1680. elle fit courir des billèts par toute l'*Italie*, où elle promettoit mille piſtoles à celui qui expliqueroit ce que prognoſtiquoit la Comète & qui en donneroit une idée aſſez juſte, ſur laquelle on pût aſſéoir un jugement ſolide (*a*). L'an 1676.

Pour Mr. *Vitale Giordani*, *Creſcimbeni* dit, que *Chriſtine*, qui étoit fort verſée dans les Mathématiques, le déclara ſon Mathématicien; & lui aſſigna une Penſion convenable. Il fit ſes leçons en préſence de pluſieurs Auditeurs de grande diſtinction, juſqu'au départ de la Reine pour *Hambourg*, & quelque tems après le Roi de *France* le nomma Lecteur en Mathématiques dans ſon Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture à *Rome*.

Outre ces Savans *Italiens*, il y en avoit nombre d'autres avec qui *Chriſtine* étoit en relation, même avant ſon arrivée en *Italie*. Nous avons déja parlé entr'autres de *Fortunatus Licetus*, *Octavio Ferrari*, *Vicence Noghera* (†), le Duc de *Breſſia*, *François Gottifredus*, *Pierre Bellorius*, tous gens de grand ſavoir, & fort connus dans la République des lettres. Au nombre deſquels nous mettons auſſi le célèbre Philoſophe & Mathématicien *Jean Borelli* qui étoit en grande eſtime auprès de *Chriſtine* (*b*). Après ſon ar- Autres Savans tant d'*Italie* que d'ailleurs connus alors particulièrement de *Chriſtine*.

(*a*) *V. Vie de Rozelli T. II. p.* 38. (*b*) *V. la Dédicace de* Lionardo di Capoa *de ſes leçons.*

(*) Cette lettre de Mr. *Caſſini* à Mr. *Campani* n'étant pas imprimée, que l'on ſache, on l'inférera dans l'appendice. Elle eſt datée du 13. Août 1685. V. l'Append. N. LXXVIII.

(†) Ce *Nogbera* étoit Portugais de nation, mais établi à *Rome* (1). Voici ce que *Heinſius* écrivit en 1652. à *Chriſtine* à ſon ſujèt. „ Vincentium Nogheram in carcere „ detineri proximè monui. Sine ejus opera in Manuſcriptis conquirendis nihil agi po„ teſt, cum aliis in hac urbe viris literatis minime fidam, qui videntur indignari in „ ultimum ſeptentrionem hæc eruditionis inſtrumenta ablegari, ut illorum verbis utar". Mr. *Oct. Ferrarius* fait la même plainte à *Carcavius*, Bibliothécaire du Roi de *France* (2) *Voſſius* marque à *Heinſius* que *Chriſtine* avoit écrit en 1652. audit *Nogbera*, & Mr *Jordan* dit dans l'hiſtoire de Mr. *de la Croze*: „ Fuit *Vincentius Nogbera* Eques Luſitanus. „ Transmiſit *Chriſtinæ* Catalogum Bibliothécæ *Althæmſianæ* & promittit Catalogum li„ brorum *Farneſianorum*, videtur in carceres Inquiſitionis *Romæ* conjectus ob Judaiſmi „ ſuſpicionem, anno 1652 (3)".

(1) V. *Burman* Syll. T. V. p. 746.
(2) *Ferrar.* Op. T. II. p. 212.
(3) *Burman* l. c. T. III. p. 630 & 636.

L'an. 1676. arrivée en *Italie*, elle fut auſſi en liaiſon avec des Savans des autres Nations (*), dont quelques-uns reſtoient à *Rome* pour profiter de ſa belle Bibliothèque & de ſes beaux Cabinèts de Médailles & d'Antiques (†). *Ezechiel Spanheim* (*a*), *Thomas Chifflet*, *Jean Chriſtople Wagenſeil*, *Luc Holſtein*, *Athanaſe Kircher*, le Docteur *Krauſen* (‡) étoient de ce nombre: & nous aurons peut-être occaſion de parler d'eux dans la ſuite, comme auſſi du ſavant *Wasmuth*, de *Gilbert Burnet*, depuis Evêque de *Salisbury*, de *Miſſon*, de *Sparvenfeldt* & d'*Olivekrans*, deux ſavans *Suédois*.

Nous ajouterons à ce que nous avons déja dit du célèbre *Octavio Ferrario*, que comme il fut un des prémiers ſavans d'*Italie*, avec lequel *Chriſtine* entra en commerce de lettres, auſſi ne manqua-t-elle pas de lui écrire de tems en tems (*b*). Il lui envoïa en 1669. ſon Panégyrique de *Louïs XIV.* qui lui valut une penſion de cinq cens Ecus par an, durant ſept années de ſuite. Quoique *Chriſtine* ne fût pas en ce tems-là trop bien avec la Cour de *France*, elle ne manqua pas pour cela d'en remercier l'Auteur, par cette réponſe laconique qu'elle lui fit en *Italien*. La voici avec ſa traduction (§).

Sig-

(*a*) *V.* Spanheim *præfat. Diſſert. de Uſu & præſt. Num. edit. prima* Romæ *in* 4.

(*b*) *V.* Moreri Diction. *art.* Ferrario.

(*) Nous remarquerons ici en paſſant que ce fut en 1681. que le célèbre J. G. *Grævius* apprit à *Chriſtine* la mort de *Nicolas Heinſius*, & lui marqua, que celui-ci lui avoit donné en commiſſion d'aſſurer la Reine, qu'il mourroit plein de ces ſentimens de reſpect & de dévouement qu'il avoit eu pour elle pendant toute ſa vie. *Grævius* ajoute, que *Heinſius* avoit ordonné peu de jours avant ſa mort de jetter au feu un paquet aſſez grand de papiers & d'écrits.... C'eſt de-là que quelques ſavans ont pris occaſion de dire, qu'il y avoit dedans nombre de lettres de *Chriſtine* à *Heinſius*, leſquelles nous auroient mis au fait de pluſieurs particularités intéreſſantes.... Quoiqu'il en ſoit de la conſéquence que l'on en tire, toutefois eſt-il certain, que le témoignage que *Grævius* rend dans ſa lettre à la Reine de l'attachement inviolable que *Heinſius* conſervoit toute ſa vie pour elle, il nous donne toute une autre idée de ces deux perſonnages, que celle que Mr. *P. Burman* a tâché de perſuader au monde, & lequel par conſéquent ſervira d'une nouvelle preuve de ce que nous en avons dit ci-deſſus. Cette lettre de *Grævius* aura place dans l'appendice.

V. Tom. I. pag. 283-288. V. l'Append. N. LXXIX.

(†) *Chriſtine* n'épargna rien pour embellir & augmenter ſes cabinèts de Piéces les plus rares & les plus précieuſes. Nous en parlerons ci-après. Sa curioſité alla juſqu'à faire creuſer les Campagnes autour de *Rome* pour en tirer des Antiques. Le *P. Mabillon* dit là-deſſus: (1) „ *Proximè* S. Vitalem *in villa* Horatii Muti, Chriſtina *Regina* „ *Sueciæ diù multumque excavari fecit, nullo fructu ſaltem ſuo: nam operæ, niſi ſummâ* „ *curâ obſerventur, omnia ſubducunt.*

(‡) Ce *Krauſen* Profeſſeur en Méd. à *Jéne* ſe louë beaucoup de la grace & des politeſſes de *Chriſtine* envers lui à *Rome*. Il dit qu'elle lui avoit conſeillé de baiſer la mule du Pape, regardant cela purement comme une cérémonie civile ou politique (2).

V. l'Append. N. LXXX. LXXXI. LXXXII.

(§) Nous mettrons dans l'Appendice la belle lettre de *Ferrario* dont il accompagna ſon Panégyrique, auſſi bien que deux autres de ſes lettres à *Chriſtine*, qui ſervent de preuves que cette Reine ne diſcontinua pas d'eſtimer ce grand Orateur & de protéger les belles-Lettres.

(1) V. Son Diar. *Ital.* pag. 195 & 196.

(2) V. *Buder* Recueil ou Samlung p. 693.

Signore Ottavio Ferrari. Ho ricevuto con particolar gradimento il voſtro panegirico, e vene ringrazio. Mi ſarà però cariſſimo di ricevere in auvenire ogn' altra voſtra compoſitione, per la ſtima, ch' io fò della virtu voſtra, e Dio vi proſperi. Roma *li XIV. Sett. MDCLXIX.*

CHRISTINE ALESSANDRA.

Mr. Octavio Ferrari. J'ai reçu avec un plaiſir particulier votre Panégyrique, dont je vous fais mes remerciemens. Je ſerai pourtant bien aiſe, de recevoir dans la ſuite quelqu'autre de vos Ouvrages, par l'eſtime que je fais de votre capacité. Dieu vous faſſe proſpérer. à *Rome* le 14. Sept. 1669. L'an 1677.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Nous remarquerons encore au ſujèt de *Luc Holſten*, natif de *Hambourg*, que *Chriſtine* eut une grande relation avec lui à *Rome*. Non ſeulement il y mit ſa Bibliothèque en ordre & dreſſa un Catalogue des Manuſcrits de la Reine, dont les anciens ſeuls faiſoient alors le nombre de deux mille, cent & quarante cinq, mais encore il s'en ſervit avantageuſement en compoſant ſes Ouvrages (*a*). Par reconnoiſſance, il laiſſa à *Chriſtine* par teſtament une partie de ſes propres Manuſcrits, qu'elle ne fit nulle difficulté de communiquer aux Savans pour les rendre publics (*b*) (*). L'auteur de la vie de *Holſten* ajoute, que ce Chanoine de St. *Pierre* fit un legs en faveur des *Suédois* Catholiques, pour ſubvenir aux plus néceſſiteux de cette nation qui ſe trouvoient alors à *Rome* (†).

Quant

(*a*) *V.* Montfaucon *Bibliotheca Bibl. Mſc.* *p.* 41, *pag.* 1498. *où tous ces Mſc. ſont marqués en double &* Leben, *ou la vie de* Luc. Holſten

(*b*) *L. c. p.* 41. *&* Brietii *annal. Mundi pag.* 927.

(*) Entr'autres *Chriſtine* fit part à *Theod. Ryckius* des nôtes de la propre main de *Holſten*, ad *Stephanum Byzantinum de Urbibus*, que l'Editeur dédia à la Reine en 1684. *in fol.* (1).

(†) Il eſt remarquable que ce ſavant *Hambourgeois* avoit dit poſitivement, qu'il y avoit au de-là de huit mille fautes de Chronologie, d'Hiſtoire, de Critique & de Théologie, qu'il avoit obſervées dans les annales Eccléſiaſtiques du Cardinal *Baronius* (2). Mr. *Guy Patin* dit là-deſſus: „ qu'il n'en déplaiſe à ce Chanoine; qui lui a „ dit que ces fauſſetés fuſſent plûtôt dans *Baronius* que dans les manuſcrits? A moins „ que *Baronius* n'aſſure avoir travaillé ſur ces manuſcrits, il eſt incertain de quel côté „ eſt ou la vérité ou le menſonge....". Mais qu'il n'en déplaiſe à Mr. *Patin*. Son raiſonnement cloche & il ne va pas droit en béſoigne. Car ſuppoſé, que *Baronius* ſe ſoit ſervi de manuſcrits plus autentiques que ceux qui ſe trouvent au *Vatican*, il faut que ceux-ci perdent toute foi, & qu'on indique l'endroit d'où *Baronius* a tiré les ſiens; & encore reſteroit-il incertain, de quel coté eſt la vérité ou le menſonge, puiſque les deux partis pourroient en appeller aux preuves des Manuſcrits. Mais ſans aller plus loin, chacun ſait, & de grands hommes l'ont montré inconteſtablement, que *Baronius* s'eſt trompé & en a voulu tromper d'autres en pluſieurs faits tant hiſtoriques que dogmatiques.

Des huit mille fautes que *Holſten* trouve dans les Annales Eccleſiaſtiques de *Baronius*.

(1) V. Leben *Holſtenii* p. 71 & 75 & 75. (2) V. *Mageri Eclogæ* pag. 246. & l'Eſprit de *Patin* p. 58.

L'an 1677.

Quant à *Kircher*, autre ſavant *Allemand*, qui s'étoit fixé à *Rome*, nous ajouterons à ce que nous avons dit de lui autrepart, la remarque que Mr. *Kœhler*, après tant d'autres a fait de ſes études & de ſon ſavoir. Il dit: (*a*) *Kircher* étoit un des plus crédules, mais auſſi des plus charlatans & des plus extravagans parmi les Jéſuites. Il ſe piquoit ſurtout de ſavoir à fond pluſieurs langues orientales, même l'*Egyptienne* & la *Chinoiſe*, quoique plus d'une fois des gens d'un ſavoir ſolide lui ont fait ſentir le contraire. *André Muller*, par éxemple, s'aviſa de traçer des caractères fort bizares, & lui envoïa ce manuſcrit, diſant, qu'il étoit écrit en lettres antiques d'*Egypte*. Il pria *Kircher* de lui en dire ſon ſentiment. Celui-ci ne tarda pas de le lui expliquer d'un bout à l'autre. Mais qu'elle fut ſa confuſion, quand *Muller* lui dit, que ce n'étoit que des caractères qu'il avoit tracés lui-même à plaiſir? *Kircher* n'en rougit pas, ajoute *Kœhler*. Il avoit le front d'airain & le don d'arrogance. Il l'avoit manifeſté en pluſieurs rencontres, comme quand il donna à *Chriſtine* les explications, l'une plus ridicule que l'autre, ſur ſa Médaille de *MAKELOS*, dont nous avons parlé ci-deſ-
pag. 84. &c.
ſus.... Cependant on ne ſauroit nier, qu'il n'ait eu des connoiſſances fort étenduës, & qu'il n'ait été d'un travail infatigable (*b*). Le grand nombre de livres qu'il a publiés en font foi, auſſi bien que ſon Cabinet, où il y avoit des choſes très-belles & très-curieuſes, que *Chriſtine* n'a pû manquer d'admirer (*).

En général, *Chriſtine* fit tant de bien & d'honneur aux Savans, que l'aïant fort reſpectée, aimée & admirée pendant ſa vie, ſa Mémoire leur fut encore extrêmement chère après ſa mort, ſurtout aux *Italiens:* car outre la belle Ode latine que Sgr. *Filicaia* fit à ſa louange, (†) le célèbre *Antoine Malagonelli* compoſa en cette même langue un très-beau Panégyrique qu'il dédia au Roi *Charles XI.* de *Suède*. Ces pièces trouveront place à la fin de cet ouvrage.

Affaires œconomiques & politiques que *Chriſtine* fait traiter en *Suède* par le Marquis *del Monte*.

Parmi tous ces amuſemens litéraires *Chriſtine* ne négligea pas ſes affaires en

(*a*) *Dans ſes* Muntz Bel. *T. VIII. p.* 431. Bonnani *Muſæum Kircher &* Greg. a Sepi-
(*b*) *V.* Moreri Dict. *art.* Kircherus. *item* bus *Muſ. Jeſuit. Kircher.*

(*) Voici le jugement que Mr. *Fourmont* l'ainé, profondément ſavant dans les langues Orientales & dans les antiquités, porte d'une partie des connoiſſances du *P. Kircher* (1). „ Laiſſant-là, dit-il, de certaines fautes de *Kircher*, il y a dans ſon *Oedipe* quantité de „ choſes, & abſolument nouvelles, & d'une érudition très-recherchée; & de tous les „ livres compoſés ſur l'*Egypte* en général, ſans en excepter *Marsham*, l'*Oedipe* de *Kirc-*„ *her* eſt l'Ecrit, dont on tirera les plus grandes lumiéres ".

(†) *Chriſtine* admira les genies Florentins préférablement aux autres d'*Italie* (2). Le Sgr. *Filicaia* étoit de Florence & *Jo. Targioni* auſſi Florentin, en parle de cette ſorte: „ *Heroinæ profectò* Chriſtinæ, *optimarum quarumcunque diſciplinarum fautricis ſummæ me-*„ *moria nobis debet eſſe ſacra, eo præcipuè nomine, quod* Florentina *ingenia ſolita fuerit,* „ *præ cæteris, admirari, & plures è noſtratibus aperta favoris ſignificatione proſecuta* „ *ſit....*".

(1) V. Ses Réfléx. ſur l'hiſt. ancienne T. I. p. 378 & 379.

(2) V. Préfat. Epiſtol. *Heinſii* ad *Magliabechiam.*

en *Suède*, ni celles qui intéreſſoient les autres Cours en *Europe*. Ce fut dans cette époque qu'elle expédia pour *Stockholm* le Marquis de *Bourbon del Monte*, prémier Gentilhomme de ſa Chambre, en qualité de ſon Envoïé Extraordinaire. Avec ſa lettre de créance au Roi, elle donna à ce Marquis des *Duplicata* pour le Comte *Pierre Brahé*, premier Sénateur, & pour le Comte *Guſtave Otto Stenbock*, Grand Amiral de *Suède*, par où elle les prioit d'avoir ſes intérêts à cœur. La voici (*). L'an 1672.

MOn Couſin. J'ai donné ordre au Marquis de Bourbon del Monte, *prémier Gentilhomme de ma Chambre & mon Envoïé Extraordinaire en* Suède, *de vous renouveller les aſſurances de mon eſtime & amitié envers votre Perſonne, auſſi bien que de la confiance que j'ai en votre affection & zèle, pour appuïer mes intérêts. Je Vous recommande la perſonne du Marquis, vous priant de l'aider à réuſſir en ſa commiſſion, pour m'obliger fort particulièrement, & au ſurplus me remettant à ce qu'il Vous dira de ma part, je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte & digne garde.* Rome, *ce 15 Juin*, 1672.

CHRISTINE ALEXANDRA.

M. Santini.

Quoique ce Marquis fût chargé principalement de preſſer le païement des revenus affectés à l'entretien de la Reine, il eut pourtant une autre négociation auſſi importante à conduire, que le Pape fit entamer à la Cour de *Suède* en faveur de la République de *Pologne*. L'hiſtoire de ce tems-là fait connoître que ce Roïaume étoit agité de grands troubles. Non ſeulement les *Coſaques* s'étoient ſouſtraits de ſon obéïſſance, mais encore les *Turcs*, voulant profiter du déſordre, s'étoient rendu Maitres de la forteresſe de *Caminiec*, eſtimée juſqu'alors imprénable. La Cour de *Rome*, craignant que ce ſuccès de l'ennemi juré des Chrêtiens ne lui inſpirât le courage de ſubjuguer toute la *Pologne*, jugea néceſſaire de faire ſonder le Roi de *Suède*, s'il ne vouloit pas prêter ſon ſecours à la République, dont la perte entraineroit la ruine & la déſolation de pluſieurs autres Etats dans la Chrêtienté. Nous avons rapporté ci-deſſus la propoſition que *Chriſtine* fit faire là-deſſus en 1663. à pluſieurs Cours de l'*Europe*. Il ne faut pas douter que celle, dont nous parlons, ne ſoit une ſuite de celle-là, n'en étant pas fort éloignée. Et comme la Cour de *Rome*, qui rafine tant ſur la politique, jugea cette affaire digne de ſon attention, juſqu'à la traiter fort ſérieuſement à la Cour de *Suède*, quoique réputée ſi peu orthodoxe à *Rome*,

(*) Cette lettre eſt tirée de la copie écrite de la main de Sa M. feuë la Reine *Ulrique Eléonore*.

L'an 1672.

me, on me permettra de remarquer ici, que c'eſt à tort que les Hiſtoriens ſe ſont tant recriés ſur la propoſition que *Chriſtine* en fit faire, onze ans auparavant, & qu'abſtraction faite des vûës politiques, que ces deux négociations pouvoient cacher au fond, elles n'étoient pas ſi blâmables, ni ſi déraiſonnables, que quelques-uns l'ont voulu faire accroire.. Le Pape d'alors lui-même en écrivit directement en 1672, au Roi *Charles XI.* Mais comme on n'a pas pû avoir copie de cette lettre, (*) nous donnerons ici la traduction de la réponſe que ce Roi fit en *Suédois* à *Chriſtine* ſur cette propoſition.

V. T. I. pag. 431. & ci-deſſus p. 71. &c.

„ Madame, j'ai appris, par l'agréable lettre de Votre Majeſté, que „ l'état préſent de la *Pologne* & de la Chrêtienté en général a porté le Pa„ pe à jetter les yeux ſur moi, pour demander ſecours d'ici contre le dan„ ger que le Roïaume de *Pologne* & d'autres Païs voiſins ont à craindre, „ en ce tems-ci, de l'ennemi héréditaire du nom Chrêtien, le *Turc* & ſes „ adhérans: comme auſſi par quel motif V. M. s'eſt chargée d'inſinuer & „ de pouſſer cette affaire auprès de moi, ce que votre Envoïé Extraor„ dinaire, le Marquis *del Monte*, m'a expliqué plus amplement de bouche.

„ Comme je ne puis que louer le ſoin que le Pape de *Rome* fait paroître „ à cet égard pour la ſûreté & le bien-être de la Couronne de *Pologne*, de „ crainte que ce Roïaume, qui du tems paſſé a été le boulevart & la bar„ rière de toute la Chrêtienté, ne tombe inopinément entre les mains du „ *Turc*, qui par-là ſe fraïeroit le chemin à la ruine & à la déſolation des „ païs circonvoiſins; de même il m'eſt fort agréable, qu'il ait plu à V. „ M. de s'emploïer dans cette affaire, puiſque ſon affection envers moi „ & la connoiſſance qu'elle a de mes intérêts & de ceux de mon Roïaume, „ m'aſſurent qu'elle eſt mieux en état que qui que ce ſoit, de conduire „ cette affaire à une fin déſirable.

„ En m'expliquant là-deſſus avec V. M., il ne me ſera pas difficile de „ montrer aux yeux de tout le monde, qu'il y a déja longtems que de mon „ propre mouvement j'ai pris cette affaire à cœur, & que dans mes déli„ bérations j'ai enviſagé le bien général de la *Pologne*, en faiſant de meu„ res réfléxions ſur l'invaſion dont le *Turc* l'a menaçée. J'en puis donner „ pour preuves non ſeulement mes miſſions réïtérées à la Couronne de „ *Po-*

(†) Mr. *Palmsköld* a remarqué dans ſes Extraits des Régitres du Sénat (1), qu'au lieu de *ſalutem & Apoſtolicam benedictionem & ſanctam illuminationem à Spiritu ſancto*, il y avoit ces mots dans le Brêf du Pape: *Salutem & lumen gratiæ*, & dans le titre. *Sereniſſimo Regi Sueciæ.* Le même *Palmsköld* a auſſi obſervé: que le Roi *Charles IX.* dans ſa lettre au Pape l'an 1599. l'avoit appellé *Sanctiſſime Romanæ Eccleſiæ Pontifex & Pater*, & dans le corps de la lettre *Sanctitati tuæ.* Ce ſera ſans doute à cauſe de ce Cérémonial que le Sénat de *Suède* n'aura pas trouvé à propos que le Roi entrât directement en commerce de lettres avec le Pape: ce que le Roi fait auſſi entendre ſur la fin de ſa réponſe à la Reine *Chriſtine.*

(1) Ad ann. 1672. pag. 1033.

„ *Pologne*, mais auſſi mes réponſes données par écrit aux ſollicitations, que deux de ſes Rois ont faites de mon ſecours. C'eſt auſſi à cette même fin que j'ai emploïé ces années paſſées mes ſoins, & que je les emploïe encore actuellement pour porter la Chrêtienté à la Paix & à l'union: c'eſt à ce même but que tend particulièrement la miſſion que j'ai faite nouvellement au Czar de *Moſcovie*, & la négociation que j'ai entamée à la Cour de l'*Empereur*, par mon Miniſtre Plénipotentiaire, à qui j'ai donné des inſtructions relatives à cette affaire, dans l'eſpérance, que comme l'Empereur, & par l'égard de la Couronne de *Pologne*, & par rapport à la ſûreté de ſes propres païs, a un grand intérêt à faciliter l'aſſiſtance qu'on pourroit donner contre le *Turc*, je le trouverois également diſpoſé à concourir au même bût ſalutaire: & quoique juſques ici on n'ait pas répondu à mon attente par une coopération ſérieuſe, & que par-là on m'eut mis en état de penſer ou d'effectuer quelque choſe pour la défenſe & la ſûreté de ceux qui paroiſſent eux-mêmes s'en ſoucier ſi peu; néanmoins le bien général de la Chrêtienté prévaudra toûjours ſur moi, & en conſéquence, je ne refuſerai rien de ce que je jugerai convenable à cette fin, pourvû ſeulement que j'y puiſſe trouver ma propre ſûreté. Or m'apperçevant que l'affaire même ne s'éloigne pas beaucoup des idées que j'en ai euës de tout tems: tout ce que je ſouhaite c'eſt que l'on facilite les conditions deſorte, qu'il me ſoit poſſible de les accepter. L'an 1672.

„ V. M. connoit aſſez la ſituation de mon Roïaume & que je ne puis me prêter à une affaire de cette importance, à moins qu'en même tems je ne mette mes affaires du dedans dans une poſture à avoir le dos libre, & que je ſois ſûr contre tout accident imprévû. L'entretien d'une Armée éloignée du païs, demande outre cela plus de dépenſes & de plus grandes ſommes d'argent comptant, qu'une armée à portée d'être toûjours fournie & ſécouruë: les provinces de mon Roïaume ne ſont pas encore à beaucoup près ſi expoſées au danger d'une invaſion des *Turcs*, qu'à cauſe d'elles je ſois obligé de m'embarquer dans une affaire qui peut avoir de ſi grandes ſuites.

„ Toutes ces conſidérations faiſant voir d'un côté les grandes dépenſes & le hazard dont cette entrepriſe ſeroit accompagnée, & de l'autre, le peu de prudence qu'il y auroit à vouloir moi-même en porter ſeul tout le poids; je remets au jugement de V. M. ſi je n'ai pas toute la raiſon du monde de prétendre préallablement un gros ſubſide en argent, comme auſſi de pourvoir autant qu'il eſt poſſible à ma propre ſûreté.

„ Quant au prémier point, l'Envoïé de V. M. s'eſt déja expliqué en ſorte, qu'on ne s'attend, au ſecours demandé, qu'à condition de fournir de certains ſubſides. Ce que j'ai à y remarquer, c'eſt qu'en ce cas-là, je me rapporte aux éxemples d'autres Puiſſances, avec leſquelles j'ai conclu ci-devant de pareils traitez, ſurtout à celui de la *triple Alliance*, d'où on peut apprendre & appliquer au cas dont il s'agit ici, la proportion ſtipulée entre mon ſecours & les ſubſides.

„ Mais pour ce qui regarde la ſûreté, puiſqu'elle ne conſiſte pas ſeule-

L'an 1672.

„ ment dans l'aſſurance, qui me ſera donnée pour que les ſubſides ſoïent païés
„ immanquablement pendant tout le tems que le ſecours ſera fourni, mais
„ auſſi en ce qu'il ſoit donné au dit ſecours telle garantie, dont il aura
„ néceſſairement beſoin dans un païs étranger; J'eſpère que V. M. voudra
„ bien conſidérer ces deux points & réfléchir ſurtout ſur le dernier,
„ qui dépend uniquement du traité à conclure avec la *Pologne*, à laquelle
„ je voudrois que cette affaire fût propoſée en termes preſſans, & qui le-
„ vaſſent toute la défiance, où elle paroit être entrée, afin qu'elle n'y mît
„ plus d'obſtacle, en me refuſant la ſûreté requiſe, ſans laquelle je ne ſau-
„ rois faire marcher une armée conſidérable au hazard de la ruiner dans un
„ païs ſi éloigné. Ce qui ne faciliteroit pas peu cette affaire, ce ſeroit
„ d'emploïer les mêmes bons offices à la Cour Impériale, laquelle y eſt in-
„ téreſſée plus que nulle autre. Je ſouhaiterois qu'elle viſât au même but,
„ en ſe liant étroitement avec moi, en conſéquence des promeſſes réïté-
„ rées qu'elle m'a faites là-deſſus. Cette négociation pourroit même ſe fi-
„ nir plus commodément à cette Cour-là, à cauſe des obſtacles, qui s'y
„ trouvent ici, V. M. ſachant, que je ne ſaurois entrer moi-même direc-
„ tement en négociation & en commerce avec le Pape.

„ Quoique j'aïe fait remontrer ce que ci-deſſus à l'Envoïé de V. M.,
„ qui eſt actuellement à ma Cour, je n'ai pas voulu manquer de le répéter
„ ici en racourci, afin que V. M. puiſſe par-là juger de la ſincérité de mon
„ intention & ménager cette affaire avec d'autant plus de ſecrèt & de pru-
„ dence: ce que je me promèts ſûrement de l'affection maternelle que V.
„ M. a pour moi, & à cauſe de cela, ſi on vient à bout de conclure quel-
„ que choſe de bon dans une affaire auſſi ſalutaire au bien de toute la Chrê-
„ tienté; je voudrois que l'honneur d'y avoir le plus contribué en revint
„ préférablement à V. M.

„ Au reſte, je recommande V. M. à la protection du Tout-puiſſant,
„ en lui ſouhaitant toute ſorte de proſpérité. à *Stockholm*, ce 27. Décem-
„ bre 1672.

De Votre Majeſté
le bien affectionné fils
CHARLES
Jean Olivekrans.

Nous verrons bientôt qu'en moins de deux ans après la *Suède* fut engagée elle-même dans une guerre onéreuſe par des principes étrangers, qui avoient pris le deſſus dans ſon Miniſtère. C'eſt la raiſon naturelle qui y fit ceſſer la négociation entamée en faveur de la *Pologne*. Nous donnerons préallablement l'original d'une lettre de *Chriſtine* au Grand Tréſorier de *Suède*, que nous tenons d'une perſonne qui nous a toûjours honnoré de ſon amitié & que nous eſtimons infiniment. C'eſt Mr. le Baron *Lillie*.

*MOn Couſin. Puiſque l'on a bien éxaminé le procés d'*Appelman, *& que l'on a clairement connu la juſtice de mes prétentions; Je vous prie de me faire obtenir promptement l'éxécution de la ſentence afin que je puiſſe être ſatisfaite après tant de longueurs & de pré-*

L'an 1674.

préjudices que j'ai ſoufferts en cette affaire. Je me promets cela de votre amitié & de votre juſtice, vous aſſurant que je vous en ſerai redevable, & priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte & digne garde. Rome *ce* 30 *Décembre* 1673.

CHRISTINE ALEXANDRA.

l'Abbé Santini.

Il faut que Mr. d'*Appelman*, qui étoit un des Adminiſtrateurs de *Chriſtine*, l'eut offenſée bien griévement, puiſqu'on a pluſieurs lettres, où elle ſe plaint amérement de lui. Entr'autres, elle écrivit de ſa main à ſon Gouverneur Général (*a*) „ que toute perſonne, qui voudroit le protéger contre „ elle, ſe reſſentiroit de ſa témérité: qu'elle ne reſpectoit perſonne pour „ les menaçes; qu'elle connoiſſoit trop la foibleſſe des gens pour les crain„ dre: qu'au reſte elle étoit étonnée, qu'on voulut l'outrager & l'affronter „ pour favoriſer un tel homme contre la juſtice & les plus ſaints & invio„ lables droits du monde ".

La lettre que nous venons de donner ci-deſſus fait pourtant voir, qu'elle avoit gagné ſon procès contre lui, & dans une autre à Mr. d'*Olivekrans* (*b*) elle le prie „ de témoigner au Roi ſa reconnoiſſance de ce qu'il avoit „ voulu lui-même décider ce procès contre *Appelman*, en lui enjoignant de „ païer au plûtôt ce qui lui étoit dû ".

Vives plaintes de *Chriſtine* ſur un livre injurieux fait contr'elle en *France*.

Voici une lettre d'une toute autre eſpèce que *Chriſtine* écrivit au fameux *Bourdelot*, de qui nous avons déja aſſez parlé. On y voit par quelle ſorte de découvertes cet Abbé tâcha de rentrer dans les bonnes graces de *Chriſtine*. Avec tout cela, on n'a pû découvrir au juſte, quel eſt le livre dont la Reine ſe plaint, & dont elle ſe trouve ſi offenſée; à moins que ce ne ſoit les Mémoires tirés des dépêches du Sr. *Chanut* par *Linage de Vauciennes*, puiſque la Reine dit, que ce livre porte le nom, de Mr. *Chanut*. Mais cet ouvrage n'aïant été imprimé qu'en 1677, (*) que je ſache & la lettre de *Chriſ-*

(*a*) *Déja l'an* 1667. *V. les Rég. de Bååt p.* 944. *&* 950.

(*b*) *Elle eſt du* 23. *Févr.* 1688. *Mr.* Höller *Sécrétaire du Gouvernement d'*Upſal *en a l'original.*

(*) Ces Mémoires ſont auſſi traduits en Allemand & inſérés dans le *Diarium Europæum* de l'Appendice de la XXXVI. XXXVII. & XXXVIII. Partie pag. 1-192. p. 1-212. & p. 1-213. Mr. de *Wicquefort* parlant de lui, dit fort judicieuſement: „ que *Chanut* „ étoit un Miniſtre de la prémière claſſe & qu'il y en a fort peu qui puiſſent prendre „ rang ſur lui..... Ses Négociations, toutes eſtropiées & défigurées qu'elles ſont, „ ne laiſſent pas de porter des marques de ce qu'il étoit en effet: quoique celui qui les „ a publiées & mutilées, lui ait fait un tort irréparable. Ceux qui ſe donnent l'auto„ rité de retrancher des Ouvrages de ces grands hommes, ce qu'ils jugent ne devoir „ pas être communiqué, feroient bien mieux de ne rien donner au Public, que de „ produire des Extraits imparfaits & peu judicieux, où on ne voit ni l'air ni le génie „ du Miniſtre (1).

(1) V. *Wicquefort* Ambaſſadeur Livr. II. Sect. XVII. p. 216.

L'an 1674. *Chriſtine* à *Bourdelot* aïant été écrite trois années auparavant; on reſte également dans l'incertitude, quel pourroit être le livre dont elle porte de ſi vives plaintes. Toutefois il faut convenir, que dans ces Mémoires mêmes de *Chanut*, il y a par-ci par-là, des traits qui ne paroiſſent pas trop éloignés de la calomnie, que *Chanut* étoit incapable d'écrire, & qu'un premier Préſident au Parlement de *Paris*, à qui cet ouvrage a été dédié, n'auroit vû qu'avec peine, à moins qu'on n'eut alors envie de chicaner *Chriſtine*, qui avoit ſes raiſons de n'être pas bien avec la Cour de *France*.

J'Approuve tout ce que vous avez fait touchant le livre dont vous me parlez. Ne laiſſez pas de pourſuivre ſi bien l'affaire, que vous en obteniez un châtiment exemplaire. Je l'eſpère de la juſtice & de l'amitié du Roi de France, *& puiſque le Miniſtre de* Suède *a fait ſon devoir, vous pouvez l'en remercier de ma part, vous aſſurant, que je vous ſai gré du zèle & de la paſſion que vous témoignez en cette rencontre pour mes intérêts. J'ai tout le panchant qu'il faut avoir pour mépriſer & pardonner ces ſortes de ſottiſes, qui ne font du tort qu'à ceux qui les forgent. Mais il me ſemble que je dois à ma gloire quelque reſſentiment que je ne veux pas lui refuſer. Je vous aſſure pourtant que c'eſt ſans chagrin & ſans inquiétude que je m'y porte. Le Siécle où nous ſommes, me conſole; l'on n'y donne quartier à perſonne, & la calomnie s'attaque pour l'ordinaire aux plus grands mérites. Pour moi, je me ſuis accoûtumée à l'ingratitude du genre humain, & ſuis expoſée depuis longtems à l'envie & à l'impoſture. Ma conſolation eſt, que ma conſcience ne me reproche rien.* La Suède, Rome, *& tous les autres lieux de la Terre où j'ai paſſé ma vie, rendront du moins après ma mort témoignage de la fauſſeté de ces calomnies. Ma gloire & ma réputation étant, Dieu merci, aſſez bien établie pour ne les craindre pas. J'en appelle même à la conſçience de ceux qui les ont inventées, & je ſuis perſuadée, qu'ils ne croïent pas eux-mêmes ce qu'ils diſent. Ce qui me fache, c'eſt que le livre porte le nom de Mr.* Chanut. *Je ſuis aſſurée qu'il ne l'a pas fait, & je ſuis fachée de ce que l'on a imprimé une ſi noire tâche à la mémoire d'un ſi honnête homme. Car enfin quand Dieu m'auroit abandonnée juſqu'à permettre que je fuſſe capable de toutes les indignités, dont on m'accuſe; il eſt certain que ce ſeroit pour moi le dernier malheur, dont ſa Miſéricorde m'a préſervée. Mais cela n'empêche pas que tout homme, qui eſt capable de publier de telles choſes, ne ſoit indigne de vivre, & qu'il ne faille que ce ſoit le plus infame de tous les hommes. Cependant les ſentimens que la* Suède *témoigna pour moi*

en

en notre prémière ſéparation, & ceux qu'Elle m'a conſervés juſques à ce moment, me ſont ſi glorieux qu'ils me juſtifient aſſez. J'eſpére auſſi que ma vie paſſée & celle de l'avenir donneroit un ample démenti à tout ce que l'envie & l'impoſture pourront dire de moi, & je donnerai ſur ce ſujèt la ſentence définitive que donna autrefois un Auteur Italien *ſur des médiſances*: Il Papa è papa, e Tu ſei furfante (*). *Toutefois je ſuis perſuadée, que j'aurai toute ma vie pour votre zèle la reconnoiſſance que vous méritez, & je prie Dieu qu'il vous préſerve. A* Rome, *ce 6 Novembre*, 1674. L'an 1674.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Un des principaux ſujèts du mécontentement de *Chriſtine*, c'étoit que ne pouvant pas ignorer, que la *Suède* s'embarqueroit bientôt, par les inſtigations du Miniſtère de *France*, dans une nouvelle guerre en *Allemagne* (*a*): Elle preſſentoit mieux que perſonne, combien elle lui ſeroit deſavantageuſe, en ce que les revenus de ſes domaines ne lui ſeroient pas païés plus éxactement, que durant la précédente guerre. Auſſi les Partiſans de la *France* en *Suède* la lui firent-ils entreprendre fort mal à propos (†) & l'iſſuë en fut telle, que l'avoient prédit ceux du Sénat qui avoient été pour la Paix (‡). Ceux

Pourquoi *Chriſtine* n'étoit pas contente alors de la Cour de *France*.

(*a*) *Cfr.* Diar. Eur. *ad ann.* 1671 & 1672. 418. 447. *item. Hiſt. des intrigues de* France *p.* 536. & 630. Du Mont *Mém. de la Paix de* Ryſwig. *T. II. p.* 27. &c. *T. III. p.* 402. *Tom. I. p.* 140. 141. 224. & *T. III. p.* 11. 261. 265.

(*) Celui qui avoit ſi maltraité le Pape & ſa Cour, étoit le fameux *Pierre Aretin*, lequel aïant eu déni de juſtice, comme il croïoit, du Pape *Clément VII.* qui avoit rejetté ſa requette contre un *Achille della Volta*, qui lui avoit porté quelques coups de poignard, *Aretin* jura de punir une Cour ingrate en la privant de ſa préſence & ſignala ſon départ par les plaintes les plus aigres. Elles lui attirérent une réponſe de *Berni* Sécrétaire de *Gilbert Evêque de Verone*, dont les termes, quoique fort addoucis dans la traduction *Françoiſe* de Mr. *de Boiſpreaux* (1) ſerviront à prouver avec quelle décence les Gens de lettres ſe ſont traités dans tous les tems. Voici le paſſage traduit, auquel *Chriſtine* ſe rapporte dans ſa lettre citée ci-deſſus:

„ Sache, qu'à quelqu'excès, que ta fureur s'échappe
„ Le Pape ſera toûjours Pape;
„ Et que tu n'eſt qu'un franc pied-plat,
„ Ingrat, & traitre envers ton Maître,
„ Subſiſtant aux dépens du plat
„ Du ſot qui peut te méconnoître.

(†) Le Marquis de *Feuquiéres* Ambaſſadeur en *Suède*, dit auſſi tout net (2): „ que la „ *Suède* entra dans cette guerre pour les intérêts de la *France*".

(‡) Voïez l'avis de quelques Sénateurs donné dans le Sénat Roïal à *Stockholm* le 18. de Septembre 1671. touchant le Traité qu'on faiſoit avec le Roi d'*Angleterre* & le Roi de

(1) V. *Boiſpreaux* Vie d'*Aretin* p. 26-26. & Rime piac. del *Berni* Lib. II. p. 12.

(2) V. Ses Mémoires T. I. p. 10.

L'an 1674.

Ceux qui veulent être inſtruits à fond des intrigues auxquelles on eut recours alors pour faire entrer la *Suède* dans cette guerre-là, n'ont qu'à lire l'excellente Hiſtoire de *Pufendorf*, ſur les affaires de *Brandenbourg*, dont il y a auſſi un bon abregé publié de notre tems par Mr. *Rouſſet* avec pluſieurs autres piéces qui y ſont relatives (*). Cette époque eſt d'autant plus remarquable dans l'hiſtoire de *Suède*, qu'elle y occaſionna dans la ſuite un changement total dans la forme du gouvernement.

Les Etats de *Suède*, las de voir le Roïaume ſi ſouvent expoſé aux factions qu'y excitoient les Miniſtres des Cours étrangéres & ſurtout de celle de *France*, offrirent la Souveraineté au Roi *Charles XI.* pour gouverner le Roïaume indépendenment des remontrances que lui en pourroient faire les Chèfs de l'un ou de l'autre Parti (†). A la tête de l'un diſent les Auteurs cités ci-

de *France* contre la *Hollande*. Cette piéce eſt imprimée dans le Recueil de Mr. *Rouſſet* p. 65. 117. que nous citerons bientôt.

(*) V. SAM. PUFENDORFFII *Commentarius de Rebus geſtis* FRIDERICI WILHELMI Libr. VII. §. 54. IX. §. 33. XII. §. 54. XIII. §. 37 XIV. §. 46. &c. & Libr. XVIII. §. 9. &. 76. &c. Voici ce que *Pufendorf* lui-même écrivit à ſon ami *Pregitzer*, au ſujèt de ſon Hiſtoire de *Brandenbourg*.... „ *Ex biſtoria mea* Friderici Wilhelmi „ *poſteritas incorrupta fide cognoſcet, quo conſilio bellum noviſſimum geſtum fuerit, &* „ *penes quos bæreat culpa, ut* Neomagi *tam indecora pax fieret: cum ſi integra fide & ſolida conſtantia ab omnibus res geſta fuiſſet, orbis Chriſtianus bello hocce funeſtiſſimo* „ *ſuperſedere potuiſſet. Equidem cum periculo conjunctum eſt, vera de Potentibus dicere:* „ *ſed non deerunt qui me protegent; & ipſa ſenectus audaciam addit: ac intereſt patriæ* „ *priores errores cognoſcere, ne deinceps in eundem lapidem impingatur, aut ſaltem ut cu-* „ *juſque decora juxta ac dedecora poſteritas recognoſcat. Id tamen multi mirabuntur, quare* „ *ego potiſſimum, qui pro ingenii modulo partam* Suecicæ *genti bello Germanico gloriam* „ *tradidi, ejuſdem funeri memorando adhibitus ſim. Equidem tu ſpecioſam cauſam conjectas* „ *amorem recti: ſed qui penitius iſta norunt, plerique indignationem, multi riſum continere* „ *non poſſunt. Equidem poſtquam* Sueci *ob me dimiſſum erubeſcere cæperunt, ſollicite id* „ *agunt, ut poſt abſolutum hic ſuſceptum opus ad ipſos iterum remeem; ſed ſcrupuloſæ res* „ *conſultationis eſt, num mihi hac præſertim ætate eo revertendum ſit, ubi natio, exteris* „ *alias admodum iniqua, me adſpectura ſit præconem vel infelicitatis ſuæ, vel prave con-* „ *ſultorum. Sed iſtam quoque difficultatem Deus ſuperare dabit....*" (1).

L'abregé des intrigues de cette guerre ſe trouve dans les „ Recherches ſur les al- „ liances entre la *France* & la *Suède*, publiées par Mr. *Rouſſet* (2). Il y a en Manuſcrit „ une piéce fort intéreſſante intitulée: „ *Civis Suecici de præſenti Patriæ ſuæ ſtatu ju-* „ *dicium A.* 1675". L'Etat où ſe trouvoit alors la *Suède*, y eſt fort détaillé.

(†) Nous remarquerons à cette occaſion, que ſi Mr. *Köhler* avoit voulu prendre la peine de s'informer plus particuliérement du Droit Public de *Suède*, il n'auroit pas comparé à ce changement de Gouvernement, les *Suédois*, aux *Egiptiens* Eſclaves de leurs Rois (3). Jamais les Etats de *Suède* n'ont donné aux Leurs un pouvoir deſpotique (4): & depuis le Chriſtianiſme jamais il n'y a eu dans ce Roïaume de ces pauvres ſerfs ou *Glebæ adſcripti*, qui fourmillent en *Allemagne* & dans d'autres païs de l'*Europe*: au

V. ci-deſſus Tome I. p. 327. n.

(1) V. *Nettelblad* Biblioth. *Suéd.* V. partie pag. 95.

(2) Ce traité fait le ſupplément du XVIII. Tome de ſon Recueil d'Actes &c. voïez y pag. 176. &c. item Lettres choiſies de *Bayle* par *Marchand* pag. 81. 95. &c. item Diar. *Eur.* ad. ann. 1680. in Append. p. 120. &c. & p. 174. &c. & *Valckeniers* Verwirrtes *Europa* paſſim ad. h. ann.

(3) V. Ses *Müntz-Bel.* Tom. XIV. p. 52-56.

(4) V *Wilde* Hiſt. prag. Sueciæ paſſim. item *Dalin* hiſt. de *Suède* T. I. Cap. 3. §. 61. & n. & cap. 7 §. 22 & 26. Il eſt dit dans le 1. art. du Code des loix de *Suède* publié par le Roi *Chriſtoffle*: Nul Serf ſoit en *Suède*, parce que *Chriſt* nous a racheté nous tous.

ci-deſſus, étoit alors le Comte *Magnus de la Gardie*, Chancelier du Roïaume, entièrement dévoué à la *France*. A la tête de l'autre étoit le Sénateur *Mathias Biörnklo*, qui avec ſes adhérans ne trouvoit rien de plus ſalutaire pour le bien de l'*Europe* en général, & de la *Suède* en particulier, que de s'oppoſer à tems aux deſſeins déméſurés de la *France*, de les traverſer, & de s'allier avec l'Empereur & l'Empire, & avec tous ceux qui concourroient au même bût... La nonchalance de la *Hollande* & de quelques autres Etats, à l'égard de la *Suède*, donna occaſion au Miniſtre de *France* de ſe prévaloir de la conjoncture, & porta la *Suède* à envoïer des troupes en *Allemagne*. Ce Miniſtre fit répandre dans le Roïaume par ſes Créatures, que les troupes, qu'on tranſportoit en *Poméranie*, ne devoient point agir, mais ſeulement donner du poids à la médiation de la *Suède*, & avancer par-là la concluſion de la paix, bien aſſuré pourtant, qu'y étant arrivées, elles ne pourroient y ſubſiſter longtems ſans périr de miſére, à moins qu'elles ne fiſſent une invaſion dans les païs voiſins. Ce que de bons Patriotes craignoient arriva, car la *France*, trainant en longueur le païement des ſubſides, le Général *Suédois* fut comme contraint d'entrer dans le païs de *Brandenbourg* ſous des prétextes que l'Electeur ne trouva nullement valables. Celui-ci accourut au ſecours de ſes Etats & eut le bonheur de défaire les troupes *Suédoiſes*, qui furent obligées de vuider précipitamment toutes les Terres de *Brandenbourg* (*). La conſternation que cette déroute cauſa en *Suède*, étoit peu propre à réparer la breche que venoit de ſouffrir la gloire ancienne des armes *Suédoiſes*. Les ſuites en furent encore plus fatales. La *Suède* fut miſe au ban de l'Empire, & l'Electeur, aſſiſté de ſes Alliés, chaſſa L'an 1675.

au lieu que les Païſans même de *Suède*, repréſentans le quatrième Ordre des Etats du Roïaume ont joui & jouiſſent en corps & par leurs Députés aux Diètes des mêmes libertés, que les trois autres Ordres des Nobles, du Clergé & des Bourgeois. Les abus, comme on ſait, ne font aucun droit.

(*) Ce fut à cette occaſion qu'on fit battre des Médailles, qui font ſi peu d'honneur à la *Suède*, & que le Sr. *Köbler* s'efforce de rélever (1). On fit mine enſuite de les retirer. Mais comme il y en eut de trois différentes ſortes qui furent diſperſées alors, il n'y a guères de Cabinèts de Médailles où l'on n'en voïe quelques-unes. On en fit peu après une autre Médaille, ſans doute avec l'agrément de la *France*, puiſqu'elle eſt adoptée dans un livre imprimé à *Paris* avec Privilège (2) quoiqu'auſſi peu honnorable à la *Suède* que celles de *Brandenbourg*. Car un côté repréſente la Gerbe ou la poignée d'épis qui eſt les Armes Roïales *de Waſa*, avec cette inſcription *Gallus Protector*, & ſur l'autre on voit un Globe où il y a trois Couronnes & au-deſſus un *Coq*, (emblême de la *France*) entouré de ces mots: *Sub umbra alarum Suetia*, comme ſi la *Suède* étoit alors ſous la tutèle de la *France*. Et cette même année 1679. le Prince *Louïs de Turenne*, fit repréſenter, ſur la taille douce miſe au frontiſpice des théſes qu'il ſoutint en *Sorbonne* ſon Roi *Louïs XIV.* & *Charles XI.* Roi de *Suède* couvert du *Bouclier* de la *France* avec ces mots: *Suſcepta Sueciæ tutela*: ce qui vient au même de ce qui eſt exprimé ſur la médaille ci-deſſus.

(1) V. Ses *Münz-Bel.* T. I. p. 355. &c. T. IX. p. 66 &c & T. XIV. p. 226-227. & 250. cfr. l'hiſt. de l'Acad. de *Berlin* en 1747 p. 403. &c.

(2) V. *Meneſtrier* hiſt. de *Louïs XIV.* par Médailles édit. de *Paris* 1691. p. 29. & l'édit de 1693. Tab. XX. n. 109. où il accuſe faux quand il veut faire accroire que cette Médaille a été faite en *Suède*. C'auroit été remercier la *France* des grandes pertes qu'elle permit que la *Suède* fit dans cette guerre-là.

L'an. 1675.

ſa tout à fait les *Suédois* de l'*Allemagne*. La paix ſe fit quelques années après. Cependant la *Suède*, outre la perte qu'elle venoit de faire de la confiance que les Etats Proteſtans en *Allemagne* avoient en elle juſqu'à ce tems-là, fut obligée par des négociations particulières de la *France* de faire ceſſion des morceaux ſi conſidérables de ſes Provinces dans l'Empire & de Droits ſi importans, que ſes revenus en diminuérent de pluſieurs milliers d'écus par an (*a*) (*).

Embarras de *Chriſtine* ſur ſes revenus, dans la guerre, où alors la *France* engagea la *Suède*

Chriſtine ſe reſſentoit en ſon particulier du malheur de la *Suède* pendant le cours de cette guerre. Aïant à percevoir la meilleure partie de ſes revenus des provinces nouvellement conquiſes par les Ennemis, elle jettoit les hauts cris de ce que faute de pouvoir toucher de l'argent de *Suède*, elle ſe trouvoit dans une extrême néceſſité, & avoit grande raiſon de dire dans

(*a*) *Dans l'extrait de Pufendorf que Mr.* Rouſſet *a publié l. c. pag.* 195. *il eſt dit que la perte de* Suède *alloit à quarante mille écus par an.*

(*) Le Sr. *Disdier*, qui a publié l'hiſtoire de la Paix de *Nimégue*, en parlant de cette guerre ſi fatale à la *Suède*, ne balance point de rapporter (1) „ qu'il ne faloit pas s'attendre, que la *Suède* ſe hâtât de finir ſitôt cette guerre, puiſque les ſubſides, qu'elle „ tiroit de la *France*, lui valoient plus que tous ſes revenus en *Allemagne*". Car à cet égard *Disdier* & tous ceux qui ont fait valoir les ſubſides de la *France* ſe mécomptent certainement; & pour s'en déſabuſer, on n'a qu'à remarquer ce que le Comte *Benoit Oxenſtierna*, Grand Chancelier de *Suède*, & inconteſtablement plus digne de foi qu'un petit Ecrivain *François*, en diſoit en ce tems-là. „ que ce ne fut que trois millions, „ que la *Suède* avoit tirés de la *France*, & que cette alliance avoit non ſeulement coûté „ à la *Suède* cinquante autres millions, mais lui avoit auſſi fait perdre l'ancienne réputa„ tion de ſes armes...". Voici ſes propres termes rapportés par *Pufendorf* (2). „ *Idem* „ *Cancellarius* (Benedictus Oxenſtierna) Brandio, *Ablegato Electoris Brandeb. ita diſſere*„ *bat: Regem Sueciæ, ſalvo cum Cæſare fœdere, cum Gallo amicitiam colere non poſſe, ac* „ *ultro abborrere pro ſumma pecuniæ Galli ſe libidini addicere, quod & ejuſdem rebus haut* „ *conſultum ſit. A* Guſtavi Adolphi *temporibus ad noviſſimum uſque bellum infinitis docu*„ *mentis conſtare*, Gallum *fœderatorum ſuorum operâ ad proprias duntaxat utilitates ac per*„ *nicioſa deſtinata uti: ex affectu in boſce, aut grati animi impulſu ne bilum facere, ac* „ *demum illorum ſimplicitatem illudere. Gallicam pecuniam habere inſtar pennarum aquili*„ *narum, quæ & juſte parta ſecum conſumant. Tres milliones, quos Rex noviſſimo bello* „ *à Gallo acceperit, quinquaginta millionibus Sueciæ conſtitiſſe, fama inſuper armorum Sue*„ *corum imminuta. Et tamen Gallum ob exhibitam promte operam, ac tolerata damna, nec* „ *facta pace, nec deinceps vel minimum redhoſtimentum exhibuiſſe...*". Et ſi l'on veut mettre en ligne de compte la ſomme que la *Suède* a perdu depuis l'an 1675. juſqu'à nos jours par les ceſſions que la *France* moïenna en ce tems-là, en faveur de la Cour de *Brandenbourg*, de *Brunswick* & de *Munſter* (3), on verra ſans peine où panchera la balance des ſubſides tant vantés par le Sr. *Disdier* & autres perſonnes qui s'y rapportent. A ceci nous ajoûterons ce que le Chevalier *Temple*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, à ce traité de Paix rapporte de la diſpoſition de la *France* à l'égard de la *Suède* en ce tems-là. Il dit; „ Les Ambaſſadeurs de *France* avoient traité les affaires de *Suède* avec beaucoup „ d'indifférence, diſant même, que leur Maître ne voudroit pas céder une ville en „ *Flandres*, quand il ne faudroit que cela pour remettre les *Suédois* en poſſeſſion de ce „ qu'ils avoient perdu (4)".

(1) *Disdier* l. c. pag. 267.

(2) Comment. de Reb *Brand.* Libr. XVIII. §. 76. *Rouſſet* l. c. p. 197. item *Pufend.* l. c. Libr. XIV. §. 46. & Libr. XVIII. §. 9. cfr. *Pufend.* de Reb. Suec. Libr. IV. §. 19. & Libr. XIII. §. 75. *Idem* de Reb. *Caroli-Guſt.* Libr. IV. §. 96.

(3) Ces ceſſions ſe trouvent dans le Corps Diplomat. de *du Mont* T. VII p. 394. 409. &c. cfr. *Disdier* l. c. p. 279. & l'hiſt. de l'Acad. de *Berlin* en 1747. p. 417.

(4) V. *Ses* Mém. de la Chrêtienté pag. 330.

dans une de ſes apoſtilles (*a*). „ Dieu pardonne à ceux qui ſont „ cauſe de cette malheureuſe guerre ". Elle eut pourtant lieu dès le commencement de ſe louer de l'Electeur de *Brandenbourg*, qui avoit accordé des ſauvegardes pour ſes domaines dans la *Poméranie*. Elle lui en témoigne ſa reconnoiſſance dans ſa lettre ci-jointe. L'an 1675.

MOnſieur mon Frère. J'ai ſçû que vous avez eu aſſez d'amitié pour moi pour m'accorder les Sauvegardes que mes Miniſtres ont demandées à V. A. pour mes Domaines dans la Poméranie. *Cela m'oblige de Vous en remercier par la préſente & de vous prier de continuer dans les égards, & conſidérations, que vous avez témoigné avoir pour moi en cette occaſion. Je l'eſpére de votre amitié & je ſerai infiniment obligée à V. A. ſi dans la ſuite Vous avez en conſidération mes intérêts; Je vous les recommande, & vous prie d'écouter toûjours favorablement tout ce que mes Miniſtres vous repréſenteront de ma part durant mon abſence, vous proteſtant que je vous ferai connoitre par une reconnoiſſance digne de moi, & de vous, que je ſuis,*

Monſieur mon Frère

Votre bonne Sœur

Rome, *ce* 26. *Oct.* 1675.

CHRISTINE ALEXANDRA

L'Abbé Santini.

Mais les ennemis de la *Suède* faiſant les Maitres dans toute la *Poméranie Suédoiſe*, les Domaines de *Chriſtine* ne furent guéres ménagés. Au reſte, comme cette matière ſi peu agréable ne peut pas beaucoup intéreſſer le Lecteur, il ſuffira ſans doute qu'en produiſant quelques-unes de ſes lettres, où elle s'en plaint, dans leur entier, on ne donne que les extraits des autres traduits du *Suédois*.

MOnſieur le Gouverneur Général &c. Je confie à vos ſoins particuliers que mes revenus ſoient levés à tems, les dettes de tous mes créanciers païées, & le tout remis à Texeira *ſans retardement. Je vous aſſure, que le bon ſervice, que vous me rendrez dans les conjonctures préſentes, retournera à Votre propre bien. Dieu vous conſerve.* Rome *le* 5. *Octobre* 1675.

CHRISTINE ALEXANDRA.

André von Brobergen.

Apo-

(*a*) *V. ci-deſſous la lettre du* 5. *Octobre* 1675.

L'an 1675.

Apoſtille de la main propre de la Reine.

JE ſouhaite que les affaires de Suède *aïent un heureux ſuccès; mais dans l'état où ſont les choſes, je crains fort pour Elle, & Dieu pardonne à ceux qui ſont cauſe de cette malheureuſe guerre.*

MOnſieur le Gouverneur Général, le Baron de Gyllenſtierna. *J'ai fondé mes eſpérances ſur les réſolutions & les promeſſes du Roi, que je toucherois avant ce terme-ci trente mille Ecus des ſubſides & ſoixante mille autres, des revenus fixés à la place des miens, qu'on avoit emploïés au beſoin préſent de la* Suède. *Cette ſomme m'auroit été de quelque ſoulagement dans l'état néceſſiteux & le manque d'argent où je me trouve depuis quatre ans. Mais j'ai été bien ſurpriſe d'apprendre par vos dernières lettres; combien je ſuis éloignée de l'accompliſſement de mes eſpérances à cet égard. Soit que ce défaut de païement vienne de l'opiniâtreté ou de l'avidité d'*Adlercrona, *ſoit qu'il y ait d'autres raiſons de ce retardement, je ne ſaurois pourtant me diſpenſer de vous en faire de grands reproches, car c'eſt par votre nonchalance, qu'à mon cuiſant chagrin, je ſouffre plus qu'on ne ſauroit croire, non ſeulement par rapport au néceſſaire pour mon entretien, mais encore en mon crédit & en ma réputation, puiſque l'on me juge hors d'état de tenir ma parole Roïale & de remplir mes promeſſes ſur les avances que d'autres, touchés d'une affection, ou pour mieux dire d'une compaſſion plus louable, m'ont faites dans la ſituation fâcheuſe où j'ai été ces années-ci par rapport aux eſpèces... Si ces conſidérations ne ſont pas capables de ranimer en vous le zèle que vous m'avez témoigné par le paſſé à l'égard du ſoin qu'il vous convient d'avoir de mes affaires & de vous faire réparer votre faute par une conduite plus ſupportable; aïez au moins cet égard à ma prière gracieuſe & à mes ordres les plus forts, que vous ne preniez nul repos & que vous ne vous donniez nul loiſir, que je ne ſois promptement ſecouruë du païement des ſommes ci-deſſus mentionnées. Je vous recommande en méme tems mes autres intérêts, d'avoir l'œil ouvert & de détourner toute l'atteinte à mes droits & tous les préjudices que, pour ſurcroit de tant d'autres difficultés que j'ai ſouffertes juſques ici, on ne ſe laſſe pas de me faire, contre le droit & les prérogatives qui m'appartiennent inconteſtablement, leſquelles je vous prie de ſoutenir par des remontrances fondées en équité, & en vertu de la ſtipulation arrêtée entre moi & la* Suède.

Au reſte, comme la ſituation de mes affaires, auſſi bien que de cel-

celles du Roi & de la Suède, *demande, qu'on veille à tems au Traité de paix ſur ce qui regarde & peut avancer notre intérêt commun & inſéparable, je vous ordonne, en conſéquence de mes précédentes, de procurer un plein pouvoir du Roi, à ſes Ambaſſadeurs ſur le lieu, de traiter avec mon Agent, ou le Miniſtre Plénipotentiaire que j'y pourrai envoïer ci-après, de ce que l'un ou l'autre aura à propoſer pour mon bien & l'avantage du Roi & du Roïaume. J'attends ſur tout ceci votre réponſe promte & ſatisfaiſante, priant Dieu qu'il vous conſerve*

L'an 1679.

Rome ce 6 d'Août 1676.

CHRISTINE ALEXANDRA

André Galdenblad.

Apoſtille de la main propre de la Reine.

Je ſuis fachée d'avoir à me plaindre de vous, après vous avoir tant loué dans mes précédentes. Mais on ne ſauroit être ſatisfaite quand on manque d'argent: c'eſt pourquoi hâtez-vous de m'en envoïer au plûtôt, pour mériter de moi la juſtice que je ſuis prête à vous rendre ſur votre bonne conduite, & que je ne refuſe jamais à ceux qui me ſervent bien, comme vous avez fait juſques ici.

Monſieur le Gouverneur Général. Je vous fais ſavoir par la préſente, que d'accord avec S. M. le Roi, j'ai conſenti au ſujèt de mes Domaines (la ville de Norköping *y non compriſe) à la tranſaction que vous verrez par l'inſtrument ci joint: C'eſt à votre zèle ſincère, à votre fidélité & à vos ſeuls ſoins en mon ſervice, que je confie tous mes intérêts à cet égard. Je vous ai donné par-là occaſion de réparer ce qu'on pouvoit imputer aux conjonctures d'y avoir mis d'obſtacle dans le paſſé. J'eſpère que, comme ma grace envers vous & les vôtres eſt inébranlable, je ne me tromperai pas dans la confiance, que j'ai, que vous la mériterez par des effèts, & que j'y trouverai tout l'avantage qu'il vous ſera poſſible de m'en procurer, ce que je me promèts de votre droiture, ſachant que ma bienveillance & votre devoir l'éxigent de vous & que le zèle & le ſoin infatigable que vous aurez à me ſatisfaire, tournera auſſi à votre propre avantage.*

Cedercrantz *qui va préſentement à* Paris *pour mes commiſſions & ira en* Suède, *vous apportera, entr'autres, un Mémoire ſur ce que je veux que vous faſſiez pour mon ſervice. Il vous apprendra de bouche ma volonté ſur choſe & autre, ſur quoi vous le croirez. Vous éxécuterez le tout ſelon mes ſouhaits avec tel empreſſement*

L'an 1679.

que je ſois ſatisfaite de vous, & que j'aïe ſujèt d'attribuer à vos ſoins la juſte ſatisfaction que je m'en promèts. Avant toutes choſes faites enſorte, que mes prétentions auprès du Roi & de la Couronne ſortiſſent un prompt effèt en conſéquence dudit Mémoire. Je voudrois bien que vous fuſſiez préſent quand Cedercrantz *aura Audience du Roi. Vous pourrez convenir entre vous là-deſſus & pour vous obliger d'autant plus à vous acquitter bien de votre devoir, je vous fais préſent de ſix mille Ecus de ce que* Bauman *me doit païer pour l'admodiation de mes Domaines en* Poméranie: *& quand je verrai votre aſſiduité à prendre garde à mes intérêts, comme auſſi à liquider & à faire païer les prétentions qui me reſtent bonnes du Roi & de la Couronne, deſorte que j'en puiſſe être contente, non ſeulement je vous gratifierai de ce que* Bauman *me reſte devoir, mais encore vous pourriez vous attendre à d'autres marques réelles de ma grace envers vous. Je prie Dieu qu'il vous ait en ſa digne garde* Rome *le* 20 *Juillet* 1679.

CHRISTINE ALEXANDRA
André Galdenblad.

Apoſtille de la main propre de la Reine.

JE ſuis fachée de n'être pas en état de vous faire plus de bien, je ſuis ſi diſpoſée à vous faire de plus grandes graces, & vous n'avez qu'à ſouhaiter, & je ne ſaurois avoir de plus grande joïe que de combler de mes bienfaits ceux qui le méritent, auſſi bien que vous. Priez Dieu que je ſois en état de le pouvoir.

MOnſieur le Gouverneur Général. Il eſt peu conſolant pour moi de voir par votre lettre du 8. *Mai, qu'avec tous les ſoins & toute la peine que vous vous êtes donné pour me procurer le païement des quarante ſix mille écus qu'on m'avoit promis de tems à autre; vous n'en apportez autre choſe que l'excuſe, qu'il vous a été impoſſible de me les faire avoir, le Roi les aïant emploïés à d'autres uſages par une réſolution poſtérieure, ſans que vous aïez pû l'empêcher d'aucune façon. Je tiens néanmoins Sa Majeſté pour trop généreuſe, & j'ai trop haute idée de ſes réſolutions, pour croire, qu'Elle veuille ſe diſpenſer de païer cette ſomme & de ſatisfaire à toutes ſes autres promeſſes, quand elle en eſt dûëment requiſe, & qu'on lui repréſente, qu'elle s'y eſt obligée par la ſignature de ſa propre main & par ſon ſçeau, & que dans l'état pitoïable, où je ſuis, je ne ſaurois autrement être ſatisfaite. C'eſt pourquoi je vous enjoins gra-*

cieuſe-

tieuſement, de concerter & d'aviſer préciſément avec le Marquis, aux moïens les plus courts & les plus ſûrs, pour que leſdites réſolutions & promeſſes ſortiſſent un prompt effèt: comme auſſi de concert avec lui d'eſprit & de bouche, d'agir & d'inſiſter, qu'on finiſſe, à ma ſatisfaction, les négociations, que je lui ai confiées & dont il vous aura fait part. Je ne doute nullement du ſuccès, puiſqu'en tout ce que je demande, il n'y a rien qui ne ſe rapporte à ce qui m'eſt dû & à quoi je ne puiſſe prétendre de plein droit, & le Roi même ſe reconnoit obligé par ſes propres réſolutions à m'en faire jouir. Vous ſavez ce qu'il a promis lui-même le 21. *Février* 1678, *qu'auſſitôt après la paix je ſerois ſatisfaite ſur tous les revenus de mes domaines en* Poméranie *& à* Gothlande, *qui n'avoient pas été païés à cauſe de la guerre, que la neutralité que j'avois offerte n'avoit pas été acceptée, & qu'en vertu de cela, le Roi & la Couronne répondroient du reſtant des contributions impoſées par le* Dannemarck. *De quel droit peut-on donc m'obliger & mes Sujèts de les païer ou d'admodier la* Gothlande *juſqu'à ce qu'elles ſoïent païées de mes revenus? Faites donc les derniers efforts pour détourner une injuſtice ſi grande & ſi inſupportable, & donnez-moi des preuves de votre zèle, de votre attention & de votre dextérité. Que de pareils abus ſoïent abolis, & que j'obtienne une entière ſatisfaction. Je vous aſſure qu'en avancant mes intérêts vous avancerez en même tems les vôtres. Dieu vous conſerve!*

L'an 1680.

CHRISTINE ALEXANDRA

Rome ce 29 Juin 1680.

André Galdenblad.

Nous n'avons garde de ne pas donner ici ſéparément la belle lettre qu'elle écrivit à ſon Gouverneur Général le Baron & Sénateur *George Gyllenſtierna*, du 26. Mars 1678. Elle ſervira d'une nouvelle preuve du beau caractère d'eſprit & de cœur de cette Princeſſe, malgré les traverſes qu'elle avoit à eſſuïer en ce tems-là.

MOnſieur le Gouverneur Général. Vous m'avez rendu le plus agréable ſervice que je pouvois recevoir dans l'état où je ſuis, en m'envoïant l'Aſſignation que j'ai reçuë ſur les ſubſides de France. *Il eſt vrai que c'eſt peu de choſe, mais cela vaut toûjours mieux que rien, & j'eſpère que vous ne manquerez pas de me faire tenir d'autres Remiſes par la même voïe, comme je vous commande de faire tous vos efforts afin de m'envoïer le plus que vous pourrez. Ce ſera me faire connoitre votre zèle & fidélité par les effèts, qui me*

L'an 1679.

ſatisfont mieux que les paroles. Ne vous mettez pas en peine de Texeira; *il ne peut ſe plaindre avec raiſon, ni de moi, ni de vous. Il aura toûjours, comme vous dites, ſon intérêt ponctuellement païé, & reçevra toûjours quelque petite choſe ſur le Capital, qui peu à peu le diminuera; auſſi eſt-il aſſuré que je ne lui manquerois jamais, car j'aimerois mieux manger du pain ſec, que de ne pas païer mes dettes; Je ne ſaurois m'engager à boire de l'eau, car je n'ai bû autre en ma vie, & quand j'aurois les Tréſors de* Crœſus, *je ne boirois jamais autrement; ainſi vous ne devez pas avoir de l'inquiétude pour* Texeira, *car je penſe plus à lui, qu'à moi, & mes inquiétudes ſont uniquement mes dettes, car je ſerois au déſeſpoir de manquer à ceux qui ſe ſont fiez à ma parole; mais ſi par le retour de* Clairet *je reçois de favorables réponſes de la* Suède, *comme je l'eſpère; je redreſſerai bientôt mes affaires, & les mettrai dans un meilleur état qu'elles n'ont encore été. Je vous recommande ſa bonne & prompte expédition, comme la choſe du monde qui m'importe le plus. Je vous dirois beaucoup de choſes de plus, mais je n'oſe confier à la plume d'autres affaires dans l'état où ſont les choſes, ne ſachant pas quel deſtin aura cette lettre qui court riſque de tomber en d'autres mains, ce qui me déplairoit fort s'il arrivoit. Cependant, ne vous mettez plus en peine à me chercher un Sécrétaire. J'ai trouvé ici un jeune* Suédois *qui eſt aſſez à mon gré, & j'ai eu de plus malhabiles gens que lui, que j'ai fait devenir bons Sécrétaires, car les deux* Brobergs *n'étoient rien quand ils ſont venus à mon ſervice; cependant je les ai dreſſés tels qu'ils l'ont été du depuis, mon deſtin étant, de faire non ſeulement la fortune, mais auſſi de former l'eſprit des hommes qui me ſervent. Ne vous amuſez pas à écrire à* Vaſano (*) *pour affaires; c'eſt un tems perdu. Je ne lui donne nulle part en mes affaires, & il n'oſeroit jamais me parler de rien. Ecrivez à moi-méme, & ſoïez certain que pour vous maintenir en mes bonnes graces dans le point où vous êtes, il ne faut que m'envoïer de l'argent & me ſervir fidellement, car quoiqu'on puiſſe me dire pour ou contre vous, ce ne ſont que vos propres actions & ſervices qui vous peuvent rendre de bons ou mauvais offices auprès de moi, outre que votre intérêt eſt de me bien ſervir, car ſi je ſuis en état de vous faire des graces, il n'y a rien que je ne faſſe pour vous*

(*) Il étoit fils naturel du Roi de *Pologne*. Nous parlerons de lui ci-après.

vous récompenſer de vos ſervices; mais quand je n'ai rien, je ne ſaurois rien donner. Dépêchez moi Clairet *au plutôt & réglez moi un revenu certain ſur lequel je puiſſe faire un état aſſuré, & laiſſez moi faire. Cependant envoïez moi à l'avenir tout l'argent que vous pourrez avoir ſur* Adlercrona *& envoïez les Aſſignations droit à moi. J'aime mieux que* Texeira *dépende de moi, que de dépendre de lui, d'autant plus qu'en conſcience je ne lui ferai pas de tort, mais que je le ſatisferai ponctuellement, car j'aimerois mieux mourir que d'abandonner ou trahir un ſerviteur qui m'a ſervi ſi fidellement tant d'années, mais quand il ne m'auroit ſervi qu'un moment, cela ſuffiroit pour m'en faire ſouvenir éternellement. Ce ſont des ſentimens avec leſquels j'ai vécu toute ma vie & qui mourront avec moi, quand il plaira à Dieu. C'eſt pourquoi continuez à me bien ſervir, & fiez-vous à moi. Je me porte bien, graces à Dieu, & ſi l'on vous dit jamais que je ſuis morte, n'en croïez rien, juſqu'à ce qu'on vous le faſſe ſavoir de ma part, dites à ceux qui ſe ſont réjouis en* Suède *de ma mort, qu'ils me font pitié en leur fauſſe joïe, & aſſurez-les, que pour m'en vanger, j'aurai une véritable douleur quand la leur arrivera, & que je ſuis ravie de voir, par de ſi belles expériences, que la ſage nature a marqué nos ames à un coin ſi différent. à* Rome, *le 26 Mars* 1678.

L'an 1678.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille de la propre main de la Reine.

L'original de la préſente étoit écrit de ma propre main, & je vous envoïe ce Duplicat, pour m'aſſurer que l'un des deux vous ſoit rendu.

Environ ce même-tems elle écrivit à ſon Gouverneur une lettre, où elle lui réïtéroit ſes inſtances pour lui faire promptement toucher quelque ſomme. Elle y joignit une Apoſtille de ſa propre main, où elle addouciſſoit joliment ce qu'il y avoit de vif dans la Mercuriale qu'elle venoit de lui faire. Le Gouverneur ne laiſſa pas de s'en plaindre en lui faiſant voir, qu'il n'y alloit pas de ſa faute, ſi l'argent néceſſaire ne lui étoit pas remis. *Chriſtine* trouva ſa juſtification valable & lui fit une réponſe qui ſans doute l'aura ſatisfait. Quoiqu'il en ſoit, voici l'une & l'autre de ces lettres.

QUand je vous ai choiſi, je croiois que vous feriez merveille & avez commencé votre carrière d'un air, qui me rendit fort contente de vous. Cependant je vois que vous commencez à vous relacher, & vous traitez aſſez cavalièrement mes affaires. Je vous excuſe, car je vois

L'an 1679.

vois que les affaires du Roïaume ſont traitées de même air. Mais j'ai à vous dire, que le Roi & le Roïaume ont beaucoup à perdre, ſans ſe mettre fort en peine. Mais moi qui ai peu, je ne ſuis pas d'humeur de perdre plus rien. Je vous prie d'être plus aſſidu aux affaires, & de vous ſouvenir, que pendant que vous autres Meſſieurs beuvez à ma ſanté à la campagne, mes affaires ſe ruinent ou du moins ſe négligent à Stockholm, *& je cours riſque de mourir de faim à* Rome, *ſi Dieu ne m'aide.* Texeira *ne reçoit plus d'argent. On ne parle pas de mes revenus. Je ne reçois de l'argent de nulle part. Que faut-il devenir? Perſonne ne me païe & cependant il faut que je païe tout le monde. Jugez de l'état où je me trouve. De grace apprenez-moi le ſecrèt de pouvoir vivre ſans argent, ou gouvernez-vous mieux en mon ſervice.*

MOnſieur le Gouverneur Général. Votre dernière lettre du 10. *de Juin m'a bien été renduë. J'y ai appris que vous avez été mécontent de la mienne du 29. d'Avril paſſé, puiſque vous vous plaignez tant des expreſſions qui s'y trouvent. Vous imaginant qu'elles viennent d'un ſiniſtre & faux rapport que quelqu'un de vos envieux a fait ſur votre perſonne & ſur vos fonctions pour vous mettre mal dans mon eſprit & ſe faire un mérite auprès de moi. C'eſt pourquoi vous demandez d'avoir part d'un pareil rapport, afin de pouvoir prouver votre innocence, proteſtant que vous êtes entièrement incapable de m'offenſer de deſſein formé, ou de me cauſer le moindre préjudice dans mes revenus.... Je ſuis bien aiſe de connoître par ces proteſtations & pluſieurs autres ſemblables, que je puis compter d'avoir trouvé en vous un ſerviteur fidèle & acquis. Je m'aſſure auſſi que du jour même que je vous choiſis & que je vous confiai l'intendance de mes intérêts, en conſidération de votre droiture ; vous aurez ſuffiſamment compris, que j'avois en votre perſonne une gracieuſe & entière confiance. La lettre dont vous parlez ne vous donnera point non plus de ſujèt d'en penſer autrement, à moins qu'on ne voulut tourner le vrai ſens des paroles à votre deſavantage, par une interprétation ſiniſtre: car il n'y eſt pas dit, que vous vous êtes ſaiſi & ſervi pour vous-même de mes revenus de* Norköping; *mais que je ſavois qu'il y avoit une partie perçuë de mes rentes, qui ne m'étoit pas envoïée: ce que vous ne pouvez pas nier vous-même, puiſque votre lettre du 24. de Décemb. de l'année paſſée, que j'ai reçuë depuis & dont je ne ſavois rien alors, fait voir, que cette ſomme d'argent avoit été perçuë & remiſe à* Texeira.

L'an 1679.

xeira. *Encore moins entre-t-il dans ma dite lettre quelqu'accuſation d'aucune trame ou mauvais deſſein. Je vous y éxhorte uniquement à faire tous vos efforts pour me procurer les ſommes aſſignées & promiſes par la Chambre des finances & à* Halmſtadt, *il y a long-tems, pour ſubvenir à mes beſoins preſſans, afin qu'on ne diſe pas que vous me faites languir à deſſein. Tels ſont les termes mêmes de la lettre, & ils ne vous paroîtront pas étranges, ſi vous conſidérez les grandes incommodités que j'ai eſſuiées, durant cette miſérable guerre, qui m'a été plus fatale qu'à qui que ce ſoit, & que je n'ai pas pû paſſer ſeulement une année ſans chagrin, pendant lequel tems vous ne m'avez donné dans nulle de vos lettres, la moindre eſpérance de quelque changement favorable de la facheuſe ſituation où ſe trouvoient mes affaires. Mais tout cela a été oublié depuis, & quand* Cedercrantz *arrivera, vous comprendrez pleinement, juſqu'à quel point je me repoſe, ſur votre affection & ſur votre zèle pour mon ſervice, & combien je ſuis éloignée de vous cauſer quelque diſgrace. Ainſi c'eſt ſans raiſon que vous craignez que de faux rapports ne vous aïent mis mal dans mon eſprit: car juſques ici, perſonne n'a tâché de vous nuire auprès de moi en quoique ce fût: & ſi quelqu'un s'y portoit témérairement, mon humeur a été de tout tems & ſera toûjours, de ne condamner perſonne, ſans l'entendre préallablement. Vous n'avez qu'à éxécuter tous mes ordres & commandemens, & à continuer toûjours dans le dévoûement & la ſoumiſſion, que vous me promettez en toutes vos lettres; je ſaurai tout de ſuite reconnoître vos bons & fidèles ſervices & je vous donnerai des marques réelles de ma grace & de ma bienveillance. Sur cela je vous recommande à la ſainte protection du Tout-Puiſſant*

Rome, le 26 d'Août 1679.

CHRISTINE ALEXANDRA.

André Galdenblad.

Chriſtine fait traiter pour ſes affaires à la Cour de *France*, à *Nimègue* & en *Suède*.

On aura remarqué ci-deſſus dans deux de ſes lettres, (*a*) qu'un nommé *Cedercrantz*, *Suédois* de nation, étoit engagé en ce tems-là à ſon ſervice, & qu'elle l'avoit chargé de ſes commiſſions, tant pour la Cour de *France*, que pour celle de *Suède*. Aïant eu part de quelques pièces en original aſſez intéreſſantes, relatives à ces négociations: nous balançons d'autant moins à les produire ici, qu'elles ſervent d'éclairciſſement à l'hiſtoire de ce tems-là & ſurtout à celle de notre grande Reine. On ſe rappellera qu'elle a dit dans une de ſes lettres,,, que le jeune *Suédois*, nouvellement engagé à ſon „ ſervice, étoit aſſez à ſon gré & que de plus malhabiles gens que lui, el-

„ le

(*a*) *Elles ſont du 20 de Juillet & du 26 d'Août 1679.*

L'an 1679.

„ le les avoit fait devenir bons Sécrétaires. C'étoit juſtement ce même „ *Cedercrantz*, au ſujèt duquel elle dit auſſi, que ſon deſtin a été de faire „ non ſeulement la fortune, mais auſſi l'eſprit des perſonnes qui la ſer„ voient". Elle le fit ſon Sécrétaire pour le département des affaires de *Suède*. L'aïant inſtruit de ſes intentions, elle lui donna ſes lettres de créance & ſes paſſeports pour les Cours de *Suède* & de *France*, en lui enjoignant de paſſer par *Nimègue*, où l'on traitoit alors de la paix générale (*). *Cedercrantz*, étant arrivé à *Paris*, ſe mit en devoir d'éxécuter ſes commiſſions. Il ne s'agiſſoit pas moins, que de diſpoſer cette Cour, & les autres intéreſſés dans la guerre d'alors, de céder à *Chriſtine* les provinces que la *Suède* avoit autrefois conquiſes en *Allemagne*. La Reine prétendoit d'avoir découvert de très-bon lieu, que les Confédérés avoient réſolu de ne rendre rien à la *Suède* de ce qu'elle y avoit perdu. Dans cette ſuppoſition, *Chriſtine* ſe flattoit que la *Suède* laiſſeroit plûtôt ces provinces en dépôt entre ces mains, que de les voir paſſer dans celles de ſes ennemis. Les lettres & les inſtructions qu'elle donna là-deſſus à *Cedercrantz*, expoſent cette affaire plus particulièrement, & de quelle manière il devoit tâcher, ſelon les idées de *Chriſtine*, de faire goûter aux intéreſſés la facilité, la juſtice & la gloire de cette propoſition. Voici comment la Reine s'en explique à lui.

OUtre tout ce que je vous ai écrit aujourd'hui dans ma dépêche Suédoiſe, *j'ai encore à vous dire pour votre véritable information ce que je vous découvrirai en grande confiance pour mon ſervice. Sachez-donc que j'ai découvert de très-bon lieu, que les Confédérés ſont réſolus de ne rendre rien à la* Suède *de tout ce qu'elle a perdu, & ſachez que c'eſt une réſolution priſe ſi unanimement & ſi fermement, que rien ne peut les ébranler: qu'il n'eſt pas au pouvoir de la* France *de la changer & qu'elle abandonnera ſûrement la* Suède, *& qu'elle a déja promis de l'abandonner quelque mine qu'elle faſſe; & toutes ces belles paroles dont on repait la* Suède, *ne ſervent qu'à l'amuſer & à diſpoſer mieux ſes affaires, leſquelles quand elles ſeront faites, on ne penſera pas plus à la* Suède, *que ſi elle n'étoit pas au monde. Ce que je vous dis, je le ſais de ſçience certaine; croïez cet avis comme l'Evangile, & faites le ſavoir aux* Suédois, *afin qu'ils prennent vite leurs meſures là-deſſus. Rien (dans l'état où eſt la* Suède) *ne la peut ſauver que la paix, & je lui conſeille de la reçevoir à quel prix que ce ſoit, car la* France *la trahira tôt ou tard. De-là il pourroit arriver que toutes les parties ſe pourroient*

(*) Les paſſeports de *Cedercrantz* ſont datés du 1. Juin & du 13. Juillet 1678. & les Pleinpouvoirs du 24. Juillet & du 21. Octobre 1679. L'année d'après, la Reine le fit ſon Intendant des Iſles d'*Oelande* & de *Gothlande*, qui faiſoient partie de ſes Domaines.

*roient diſpoſer en ma faveur à me céder les provinces d'*Allemagne *pourvû que la* Suède *y conſente; & l'on me preſſe déja de déclarer mes prétentions ſur ces provinces qui ſont mes conquêtes, & puiſque le malheur de la* Suède *l'en a privé, ce ſeroit toûjours pour elle une conſolation, ce me ſemble, de les voir retirer d'entre les mains de ſes ennemis & les mettre en dépôt entre les miennes ma vie durant, & cet expédient ſeroit glorieux & avantageux à toutes les parties & faciliteroit la paix: méme la* Suède *y gagneroit toutes mes provinces & toutes mes autres prétentions que je lui céderois en revanche. C'eſt pourquoi il faut que vous tâchiez d'en faire la propoſition en* France, *à* Nimègue, *en* Hollande, *& partout, & que vous faſſiez goûter la facilité, la juſtice & la gloire de cette propoſition.* L'an 1678.

1. *Prémièrement elle eſt glorieuſe à la* Suède *& utile, puiſqu'elle peut eſpérer après ma mort de retourner en ces droits & qu'elle la céde comme à ſoi-méme en me les donnant, puiſqu'auſſi bien elle ne pourra jamais les ravoir par d'autres moïens.*

2. *C'eſt auſſi glorieux à la* France, *puiſqu'elle les conſervera à moi & à la* Suède *en méme-tems, & qu'elle ſort de tout engagement avec honneur.*

3. *Cela eſt auſſi glorieux aux alliés, parce qu'ils embraſſent un tiers parti qui ne leur a pas été impoſé comme une loi de la* France, *& qu'ils remettront par-là les Traitez de* Weſtphalie *ſur les piés, ce qui eſt ſi important à tous les intéreſſés & agréable à toutes les parties. De plus j'ai d'autres raiſons qui m'obligent à produire mes prétentions ſur ces provinces, eſpérant de l'affection du Roi de* Suède *& du Roi de* France, *qu'ils m'aideront dans mes juſtes prétentions, conſidérant, que puiſqu'il eſt impoſſible de conſerver pour la Couronne de* Suède *ces provinces, il eſt juſte qu'elles demeurent ou retournent à moi, qui ſuis celle qui en ai fait la prémière conquéte, & je tiens que Dieu ne m'a conſervé en vie ſi longtems, que pour rendre un ſervice ſi ſignalé à ma patrie. Il faut que vous parliez partout de ce projèt de ma part & que vous vous ſerviez d'amis & d'ennemis pour faire mes affaires & en venir à bout, & pour tâcher d'obtenir pour moi tout ce qui étoit autrefois à la* Suède *en* Allemagne. *C'eſt la plus belle tranſaction qu'on pourra faire entre moi, le Roi de* Suède *& le Roi de* France, *& ſi vous pouvez l'obtenir, il n'en faut point d'autre. Je vous le rédis de nouveau, que ſi la* Suède *n'y conſent, elle n'obtiendra jamais, & croïez cet Evangile, & travaillez là-deſſus. Je vous envoïe un nouveau Mémoire, qui contient en peu de paroles votre nouvelle commiſſion. Je l'a-*

L'an 1678.

l'abandonne à votre direction pour agir ſelon que vous trouverez les diſpoſitions favorables, ou contraires, comme vous le jugerez le plus à propos pour mon ſervice, étant aſſurée de votre zèle & habilité. Il ſuffit de vous avoir donné le plan de mes intentions. Je travaille déja ici & partout ſur ce projèt, & je trouve les diſpoſitions aſſez favorables partout, & ſi la Suède *me ſeconde, tout ira bien. Adieu, ſervez-moi comme il eſt néceſſaire, & ſouvenez-vous que votre fortune dépend de la mienne. Adieu.*

Quand vous ſerez à Nimègue, *vous verrez la vérité de ce que je dis, & vous connoitrez clairement que toute eſpérance raiſonnable eſt perduë pour la* Suède. *Mais je prétends la ſervir, & elle devroit auſſi me ſervir, puiſqu'elle ne peut rien gagner par d'autres moïens, & que par celui que je lui propoſe, elle ne perd plus rien & que ſes eſpérances ne s'éloignent pas tout à fait: auſſi ce projèt ne lui coûtera rien, & elle peut me ſatisfaire aux dépenſes de ſes ennemis, car il faut qu'elle me ſatisfaſſe, & il faut que je vive & vive en Reine & qu'on ne me mette pas au déſeſpoir, car on ſeroit ſujèt à s'en repentir*

Rome 27. Juillet 1678.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Mémoire pour Cedercrantz. Rome 27. *Juillet* 1678.

1. *Il faut qu'il faſſe connoitre les droits de la Reine ſur les provinces d'*Allemagne *que chacun ſait être ſes conquêtes, ſur leſquelles Elle s'eſt réſervé le droit de la réverſion: que ſi la* Suède *par quelque violence ou malheur, a perdu ſes droits, ceux de la Reine ne peuvent jamais être perdus, n'aïant jamais contrevenu au traité de* Weſtphalie.

2. *Que la Reine les prétends encore en ſatisfaction de déſolation de ſes provinces, de la perte de ſes revenus, en récompenſe de ſes juſtes prétentions qu'elle a ſur la couronne de* Suède, *qui montent à des ſommes immenſes, pour la ſatisfaction des fraix, dépenſes & pertes immenſes qu'elle a faites & fera encore durant cette guerre.*

3. *Elle le propoſe comme un expédient propre à faciliter la paix générale, par un projèt qu'elle juge être de la bienſéance & de la gloire de toutes les parties intéreſſées.*

4. *Il ira de la part de la Reine y travailler de toutes ſes forces, en* France, *à* Nimègue *& à* la Haye, *& rendra un compte éxact à la Reine de tout le ſuccès de ſa commiſſion.*

5. *En*

5. *En cas qu'il le juge néceſſaire, il pourroit paſſer auſſi en* Angleterre *pour y inſinuer ſes commiſſions & pour demander auſſi l'aſſiſtance de cette Couronne.* L'an 1678.

Rome 27. Juillet 1678. CHRISTINE ALEXANDRA.

André Galdenblad.

Mémoire pour Cedercrantz *fait à* Rome *le* 22. *Sept.* 1678.

1. *Il faut ſuppoſer pour fondement indubitable que la Reine ne prétendra jamais rien en préjudice de la* Suède, *& qu'elle ne voudra jamais rien de ce qui peut ſe conſerver pour cette Couronne.*

2. *Il faut donc tâcher de ſauver pour S. M. uniquement ce que la* Suède *perdra en* Allemagne *& ailleurs du débris de la* Suède, *& rien de plus.*

3. *Il faut auſſi ſavoir que Sa Majeſté n'aïant nulle intention de préjudicier aux intérêts de la* Suède, *ni de lui donner jalouſie, la* Suède *auroit tort de s'oppoſer aux juſtes ſatisfactions de la Reine, & ce ſeroit être jalouſe de ſa propre gloire & d'elle-même, que de prendre jalouſie ou de s'offenſer de ce que S. M. cherche, dans un tems ſi facheux ſes avantages de la manière qu'il lui ſera permis ſans préjudice de la Couronne, & c'eſt là-deſſus qu'il faut que vous régliez vos penſées, paroles & actions en tous lieux & en tous tems.*

4. *Si la* Suède *n'a autre moïen de recouvrer ſes états que celui de l'argent que la* France *donnera pour elle, ils ſeront perdus pour jamais, & c'eſt ſe flatter en vain que de l'eſpérer, & l'on vous aſſure de nouveau que la* Suède *les perdra ſans reſſource, & que le tems viendra dans lequel la* France *fera ſes affaires, ſans ſe ſouvenir non plus de la* Suède, *que ſi elle n'étoit plus au monde & l'on verra enfin le reſte de la* Poméranie *perdu; la* Suède *chaſſée de l'*Allemagne, *ſi bien qu'il n'y paroitra plus qu'elle y ait jamais été, & quand cela ſera fait, toute la Puiſſance de la* France, *ni celle de toute l'*Europe *ne la rétabliront plus. Deux ou trois années de guerre avec le* Danois *mettront la* Suède *bien bas, & la* France *même vient de recevoir un coup en* Flandres *qui la mettra auſſi en un très-méchant état. L'on ſe flatte en vain, & vous verrez ces prédictions bientôt accomplies. On ſouhaite toutefois de ſe tromper.*

5. *L'intention de la Reine eſt donc d'agir avec la* Suède *& de faire travailler à leurs communs intérêts en même tems. Mais ſi la* Suède *veut l'amuſer & ſe moquer d'Elle, on n'y réuſſira pas, car la Reine veut des ſatisfactions réelles & ſolides. Si on les lui*

L'an 1678.

donne en Suède, *elle ſera contente & ne demandera pas mieux. Mais ſi on lui refuſe ſes juſtes ſatisfactions, elle tâchera de ſe ſatisfaire elle-méme par quelque endroit, étant réſoluë de pouſſer ſes affaires, forcée comme elle y eſt par des procédés malhonnêtes & déſobligeans, dont on a uſé juſqu'ici à ſon égard: auſſi bien ne peut elle plus rien perdre & eſt-elle en état de bien gagner.*

6. *Il faut ſavoir auſſi qu'on n'eſt pas ſi ſot que de compter ſur l'argent de* France, *Sa Majeſté ſait qu'elle n'en a plus guères: mais quand elle en auroit, on ſait très-bien que la* France *n'en a pas pour la Reine.*

7. *Ce ſont-là les ſentimens juſtes & raiſonnables de la Reine dont elle ne fait point de ſecrèt. On vous permèt de les publier partout, car étant dignes de Sa Majeſté, elle ne craint pas de les faire paroitre aux yeux de toute la terre. Il faut pourtant uſer de prudence & de circonſpection & prendre garde à qui l'on parle, & ne dire à chacun que ce qui eſt agréable & utile à ſes deſſeins & intérêts.*

CHRISTINE ALEXANDRA

André Galdenblad.

Mémoire pour les affaires que le Sr. *Cedercrantz* doit négocier à la Cour de *France*.

1. *Il rendra à Mr. de* Pompone *la lettre de la Reine, l'informera du ſujèt de ſa commiſſion, & le priera d'obtenir du Roi ſon Maitre une lettre de recommandation pour le Roi de* Suède.

2. *Il ſollicitera en* France *l'acception de la dette des ſubſides que la* France *doit à la Couronne de* Suède *des guerres en* Allemagne *paſſées, qui montent à la ſomme de neuf cent-mille Riksdalers de Capital, en ſollicitant le Capital ou du moins un intérét raiſonnable à huit pour cent durant la vie de la Reine à fond perdu.*

3. *Il faut ſavoir que cette dette fut reçuë quand Sa Majeſté fut en* France, *& qu'on lui païa* 100. *mille livres là-deſſus à bon compte, quoique l'ordre du Roi étoit de* 300. *mille, & on la pria d'avoir patience, en promettant de lui païer quand on ſeroit en meilleur état. Depuis, on lui païa encore ici trois ou quatre mille piſtoles, & depuis on ne lui a rien païé par ſa faute, parce qu'elle ne l'a plus ſollicité, n'étant pas d'humeur de demander de l'argent aux gens, que dans l'extréme néceſſité où elle ſe trouve à préſent, & il ſemble qu'il eſt de la juſtice & de la généroſité du Roi très-Chrétien,*

tien, d'avoir égard à la modeſtie de la Reine, de lui en faire un mérite, & d'être d'autant mieux diſpoſé à la ſatisfaire dans une occaſion ſi preſſante. L'an 1678.

4. *Il ſollicitera auſſi la caſſation du Teſtament du Roi* Caſimir, *faiſant en forme contre ce Teſtament en* France *toutes les proteſtations & actes publics qui pourront ſervir à le rendre nul & à conſerver à la Reine ſes droits.*

5. *Il communiquera à Mr. de* Pompone *le projèt de la Reine ſur les affaires publiques, & tâchera de le faire goûter.*

6. *Il propoſera la médiation de la Reine: tâchera de la faire reçevoir à la* France *& à la* Suède, *en cas que le projèt ne ſoit pas agréé & que la guerre dure.*

7. *Il exprimera le mieux qu'il pourra au nom de la Reine l'amitié & l'affection que Sa Majeſté porte à la* Suède *& à la* France, *avec leſquelles ſes intérêts ſont unis pour jamais.*

8. *Il excuſera la Reine de n'avoir pas communiqué ces affaires aux Miniſtres de* France, *informant en général Mr. de* Pompone *du ſujèt de mécontentement & des juſtes ſoupçons, que Sa Majeſté a de Mrs. les* Eſtrées, *en qui elle ne peut jamais avoir aucune confiance après ce qui s'eſt paſſé.*

9. *Il faut qu'il confère de toutes les affaires de S. M. avec Mr. le Nonce, & lui demande ſon appui & aſſiſtance: mais il faut qu'il ſe garde de lui rien communiquer du projèt ſecrèt de la Reine & pour ne rien hazarder, il faut qu'à ſon départ, il laiſſe ce Mémoire bien cacheté entre les mains de quelque perſonne fidelle écrivant deſſus,* Affaires de la Reine Chriſtine, *pour le lui garder juſques à ſon retour.*

Il doit éxécuter tout cela avec la plus grande diligence qu'il pourra ſans perdre un moment de tems pour ſe rendre au plûtôt auprès du Roi de Suède, *& y achever avec zèle & fidélité tout ce qui lui a été ordonné.*

CHRISTINE ALEXANDRA

Il ne faut pas que ces affaires, quelques importantes qu'elles ſoient, vous arrêtent longtems en France; *il ſuffit de les propoſer pour cette fois & d'y travailler après tout de bon à votre retour, me rendant un compte éxact de la diſpoſition de la Cour de* France *à mon égard, afin que je prenne de juſtes meſures là-deſſus, après que vous m'aurez fait ſavoir ce que je pourrai eſpèrer de l'aſſiſtance de la* France.

Mé-

L'an 1679. Mémoire pour *Cedercrantz* ſur ce qu'il doit faire à la Cour de *France*.

Il préſentera les lettres: donnera part au Roi de France *de ſa négociation en* Suède, *& de la tranſaction qui a été réciproquement agréée par la Reine & le Roi de* Suède, *le priant de vouloir donner ſa garantie là-deſſus pour la plus grande ſureté de la Reine.*

Il demandera pour la Reine tout ce que la Suède *ſera obligée de céder en* Allemagne, *& ſon aſſiſtance pour l'obtenir, & les ordres néceſſaires pour cela aux Plénipotentiares à* Nimègue *ou ailleurs. Il informera auſſi le Roi de* France *de tout ce qui s'eſt paſſé en* Suède *ſur ce point.*

Il demandera le païement du Capital & de l'intérêt des reſtes des anciens ſubſides, qui ſont dûs à la Reine.

Il fera tous les efforts poſſibles pour tâcher de diſpoſer la Cour de France *en faveur de la Reine pour travailler auprès des parties, afin que le projèt, qu'on a envoïé à* Nimègue, *ſoit agréé & éxécuté pour obtenir une entière indemniſation à la Reine de tous ſes griefs, repréſentant qu'il eſt raiſonnable, qu'aïant été dépouillée par la guerre, la paix rende à S. M. ce qu'elle a perdu, auſſi bien qu'à la* Suède.

Il fera au reſte tout ce qui lui a été commandé dans ſes autres inſtructions & hâtera ſon retour en Suède, *pour achever tout ce qui a été heureuſement commencé.* Rome, *ce 29. Juillet* 1679.

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'Abbé Santini.

Cedercrantz ne tarda pas d'inſinuer ſes commiſſions à la Cour de *France* ſur quoi le Roi *Louis XIV.* & ſon Miniſtre de *Pompone* firent à la Reine les réponſes ſuivantes.

„ Madame ma Sœur. Le Sécrétaire *Cedercrantz* m'a rendu la lettre de „ V. M. & j'ai vû avec attention tout ce qu'elle contient. Mais ſans en„ trer ici dans le détail, il ſuffit de me remettre à ce que j'ai fait dire au „ même Sécrétaire, & d'aſſurer V. M. que je ſuis toûjours, avec les ſen„ timens qu'elle peut ſouhaiter,

Madame ma Sœur

A St. Germain en Laye, le 12 Août, 1678.

Votre bon Frère

LOUIS.

MA-

L'an 1678.

MADAME,

„ Votre Majeſté ſera informée par Mr. *Cedercrantz* combien le Roi a „ reçu favorablement ce qui lui a été dit de la part de V. M. Je lui dois „ témoigner qu'il l'a trouvé très-diſpoſé à contribuer aux choſes que V. M. „ peut deſirer, autant que les conjonctures & les diſpoſitions le pourront „ permettre. Mais parce que Sa Majeſté vous en écrit plus particuliére- „ ment elle-même, il ne me reſte rien que de vous aſſurer.

POMPONE.

Chriſtine, ne trouvant pas ces réponſes aſſez à ſon gré, écrivit incontinent après à *Cedercrantz* une lettre en *Suédois*, dont on donne ici le précis en *François*.

MR. Cedercrantz. *J'ai appris par votre dernière lettre vos occupations à la Cour de* France, *votre Audience du Roi & votre conférence avec Mr.* Pompone. *J'en ſuis contente à cet égard & comme ma principale intention a été plûtôt de déclarer mon amitié & affection à ce Roi, que de m'attendre de ſa part à quelque aſſiſtance réelle pour avancer mes intérêts, que je lui ai voulu recommander comme à un allié avec la* Suède *plûtôt qu'à un autre; il auroit au moins dû s'apperçevoir que mes intérêts & ceux de* Suède, *loin d'être contraires l'un à l'autre, ne ſont que les mêmes & s'accordent fort bien enſemble. C'eſt auſſi pour cela que le diſcours de Mr.* Pompone *me paroit fort étrange, quand il a dit, qu'il ne pouvoit pas ſavoir, comment le Roi ſon Maitre s'en pourroit méler, à cauſe de l'alliance qui l'attache à la* Suède. *Je regarde auſſi ſa réponſe vacillante & ſon ignorance affectée au ſujèt du reſtant des ſubſides, que la* France *doit depuis la guerre de* 30 *ans à la* Suède, *comme une pure défaite, de peur qu'en les reconnoiſſant il ne s'oblige à les païer. Je ſuis néanmoins perſuadée qu'il connoit cette affaire à fond. Mais toutes ces grimaces n'empêchent ni ne diminuent point mon droit & mes prétentions, qu'on fera valoir dans une conjoncture plus favorable.*

Rome, le 10 Septembre 1678.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Cedercrantz continua encore quelque tems à faire le ſolliciteur à la Cour de *France* en conſéquence de ſes inſtructions: mais perdant peu à peu l'eſpérance de réuſſir au gré de *Chriſtine*, il eut ordre de ſe rendre au Congrés de *Nimègue*, en même tems que la Reine lui manda en réponſe, (*a*) qu'elle

(*a*) *Elle eſt du* 30. *Sept.* 1679.

L'an 1679. le ſe confirmoit de plus en plus dans ſon opinion, qu'il y avoit d'autant moins à faire pour elle en *France*, que durant tout le tems paſſé elle avoit pû juger par des preuves très-évidentes, que l'inclination & la conduite de cette Cour-là lui avoient été auſſi peu avantageuſes, qu'à la *Suède*.

Chriſtine étoit au reſte fort contente de la conduite de *Cedercrantz*. Cependant comme elle lui avoit commandé de dreſſer un Mémoire pour être préſenté à la Cour de *Suède*, lequel il envoïa à la Reine pour avoir ſon approbation, elle y fit quelques remarques dans cette *Apoſtille* du 12 Novembre 1678.

Ce qui me déplait dans votre écrit eſt le terme de (des Fädernesland) *ſa Patrie, c'eſt comme parlent tous nos* (Skattebönder) *Païſans. Il faut donc dire* (des Rike och Fädernesland) *ſon Roïaume & ſa Patrie, voilà comme on doit parler quand on parle en mon nom, & ce langage ne doit choquer perſonne. Le Roïaume de* Suède *eſt à moi & au Roi. Je ne lui diſpute point ſon droit: car je ne révoquerai jamais ce que je lui ai une fois donné, & je le lui conſerverai au prix de mon ſang ſi l'occaſion s'en préſentoit. Mais la différence qu'il y a entre moi & lui, eſt, que je dois tout ce que je ſuis à Dieu ſeul, & que le Roi doit à Dieu & à moi tout ce qu'il eſt; de quoi il eſt bon de faire ſouvenir les gens. Car rien ne s'oublie ſitôt qu'un bienfait, & en* Suède *on ſe hâte fort d'en effaçer le ſouvenir. La généroſité du Roi ne lui permettra pourtant pas d'oublier ce qu'il me doit, & moi, qui ſuis telle que je ne reproche jamais mes bienfaits à perſonne, je ſerai la prémière à l'oublier quand on me fera juſtice, & ne m'en ſouviendrai jamais que pour le bien & le ſervice de notre commune Patrie & Couronne. Je ne penſe pas qu'il y ait perſonne qui oſât me conteſter mes juſtes droits: mais en cas qu'on fût aſſez déraiſonnable pour prétendre de me les diſputer, j'ai dequoi les maintenir, en quelque malheureux état que je puiſſe me trouver. Voilà ce que j'ai à vous dire ſur votre Mémoire. Vous êtes* Suédois *& vous craignez peut-être de dire la vérité, mais en ce cas dites* (Sweriges avantage,) *l'avantage de* Suède; (Sweriges nytta) *l'utilité de* Suède; *& ſachez que je ſuis extrémement délicate ſur ce chapitre, & que dans les écrits publics où l'on parle aux Miniſtres étrangers, il faut être très-circonſpect & choiſir bien ſes paroles. Le reſte de l'écrit eſt très-bien compoſé & je l'approuve entièrement. Continuez à me bien ſervir & vous aurez ſujet de vous louer de moi.*

Sa délicateſſe en fait du Cérémoniel alla ſi loin, qu'elle donna là-deſſus ces avertiſſemens à *Cedercrantz*. *Quand vous m'écrirez ne mettez autre*

choſe

choſe dans la ſouſcription que, A la Reine (*a*). *N'acceptez pas des lettres pour moi de qui que ce ſoit avec le titre de* Séréniſſime, *ni en latin, ni en* Italien, *ni en* François. *Dans vos lettres écrivez moi* Madame, *& le reſte en* Suédois. *Réglez-vous là-deſſus. Aux autres Rois donnez leur le* Séréniſſime, *mais gardez-vous bien de me le donner. Ne manquez pas de donner auſſi le* Séréniſſime *aux autres Reines, quand l'occaſion s'en préſentera.* L'an 1679.

De plus, *Cedercrantz*, ſe trouvant à *Nimègue*, eut ordre de préſenter là-deſſus ce Mémoire au Nonce du Pape de la part de la Reine (*b*).

Son Excellence eſt priée d'obſerver dans les conjonctures, & quand il faudra parler de la Reine ma Maitreſſe & de ſes intérêts dans l'inſtrument du Traité de Nimègue, *que Sa Majeſté deſire qu'on faſſe réfléxion ſur les articles ſuivans.*

1. *Qu'on ne donne jamais le titre de* Séréniſſime *à Sa Majeſté, mais qu'on diſe ſeulement* la Reine.

2. *Qu'on ne ſouffre pas que Sa Majeſté ſoit jamais nommée après un autre Prince, ſauf le Pape & l'Empereur, auxquels ſeuls elle cède, & prétend d'être traitée du pair avec tous les autres Monarques du monde.*

3. *Pour prévenir toutes difficultés, on pourroit faire un écrit particulier ſur les intérêts de la Reine, où en faiſant mention de ſa ſacrée perſonne, on traiteroit S. M. de la manière la plus convenable & on pourroit conſigner cet écrit à S. M. en la plus ample forme, en y déclarant comme quoi tous les intéreſſés d'un commun & mutuel conſentement, ſeroient convenus unanimement de ſatisfaire en telle & telle façon aux juſtes prétentions & intérêts de la Reine, avec la garantie de toutes les Puiſſances & Parties intereſſées dans la guerre, & de cet inſtrument, réciproquement ſigné de toutes les Parties, les originaux ſeroient conſignés à la Reine dans leſquels on nommeroit S. M. au prémier rang, & S. M. réciproquement ſigneroit un ſemblable inſtrument, par lequel elle s'obligeroit à telle & telle condition, dont on ſeroit d'accord, & dans lequel Sa Majeſté ſe nommeroit en la manière que les autres Princes ont accoûtumé de ſe nommer dans leurs écrits;*

Et qu'on prenne garde qu'en toute occaſion où l'on doit parler au nom de la Reine, même ſi l'on doit nommer deux Couronnes, le Roi de

(*a*) *C'eſt une Apoſtille de ſa main du 7. Sept.* 1679.

(*b*) *V.* Diar. Europ. *a.* 1677. *p.* 499. *en* 1678. *p.* 15. *& en* 1679. *pag.* 365.

L'an 1679.

de Suède *& celui de* France, *ou d'*Eſpagne *ou autres, il faudra donner la préſéance au Roi de* Suède, *mais que quand on nommera la Reine & le Roi de* Suède, *la Reine doit être miſe au prémier rang.*

Tout ceci eſt confié à la prudente attention de ſon Excellence, eſpérant qu'elle aura ſoin de ſoutenir la décence de la Reine & la gloire de ſon grand nom, en la plus haute manière, que ſon rang élevé & la qualité de S. M. le demande, de quoi elle ſera infiniment redévable à ſon Excellence, inſinuant en même tems que Sa Majeſté n'a pas voulu charger de ces articles ſon Eminence le Cardinal Azzolini, *comme elle a fait de ſes autres intérêts de grandiſſime importance, eſtimant ne pas devoir le mêler dans des affaires ſi délicates, mais elle a voulu elle-même faire donner ce Mémoire par moi à ſon Excellence à laquelle il ſervira d'avis.*

André Galdenblad.

On entrevoit par le préambule de ce Mémoire que *Chriſtine* s'attendoit ſûrement qu'on parleroit d'elle & de ſes intérêts dans l'inſtrument du Traité de *Nimègue*. Auſſi n'y avoit-il encore que peu d'apparence que la *Suède* recouvrât tous les païs que ſes ennemis avoient conquis ſur elle, & auxquels, à ce défaut, *Chriſtine* prétendoit. Ses deux lettres à *Cedercrantz*, que nous donnons ici, font voir, qu'elle étoit encore dans cette opinion au commencement de l'année 1679.

JE ſuis ravie de voir que vous aïez tâché d'ouvrir les yeux à Mrs. les Suédois. *Plût à Dieu qu'ils m'euſſent crû plûtôt; ils ne ſeroient pas dans l'état pitoïable où ils ſont préſentement. Mais Dieu a voulu punir l'ingratitude de la* Suède, *& mes péchés. J'eſpère encore un jour d'être aſſez heureuſe pour pouvoir me vanger par de nouveaux bienfaits de leur ingratitude, & leur faire avouër que je méritois d'eux un meilleur traitement que je n'ai reçû. Veillez à mes affaires & ne perdez pas de tems, s'il ſe peut. Mais conſultez ſurtout le Nonce, à qui je ferai ſavoir mes ſentimens par le Cardinal.* Rome, *ce* 21. Janvier, 1679.

J'Approuve juſques ici votre conduite & j'eſpère qu'à l'avenir vous me donnerez ſujèt d'être ſatisfaite de moi. Si par un miracle que je ne comprens pas, on rend à la Suède *ſes Etats, je ne ſaurois qu'admirer le plus, ou le malheur de la* Suède *de les avoir perdûs ſi miſérablement, ou la ſottiſe des* Allemands, *qui leur rendront ce qu'aucune force ne peut leur ôter: & à la fin vous verrez vérifier*

fier mes prognoſtiques & que la France *ne fera rien pour la* Suède, *qui fait pénitence de ſon ingratitude envers moi. Mais cette ingratitude n'empêche pas que je ne vouluſſe la tirer de ſes malheurs au prix d'une bonne partie de mon ſang.* Rome, *le* 18 *Mars*, 1679. L'an 1679.

Mais le Roi *Charles XI.* aïant gagné trois batailles ſur les *Danois* en moins d'un an, ce qui les contraignit de vuider la *Scanie*: (*) & en même tems la *France* aïant obligé l'Electeur de *Brandenbourg* de ſe déſiſter de la plus grande partie de ſes prétentions; *Chriſtine* ſe vit peu à peu déchuë de l'eſpérance de ſauver pour elle les débris des païs qu'elle croïoit que la *Suède* perdroit en *Allemagne*. Ce fut là un coup aſſez heureux pour la *Suède*, à cela près qu'elle courut riſque de perdre ſon vaillant Roi, par une fâcheuſe maladie. Les fatigues de la guerre & le chagrin qu'il avoit de voir ſes Provinces inſultées de toute part par pluſieurs ennemis puiſſans, lui donnérent ſans doute la groſſe fièvre, qui mit ſa vie en grand danger. Cependant il fit voir au fort de la maladie tant de fermeté & enviſagea les approches de la mort avec tant de conſtance, que nous croïons faire plaiſir au Lecteur d'en inférer ici une Relation, qui fut envoïée en ce tems-là de *Stockholm* à *Paris*, en forme de lettre (*a*). La voici tout au long.

JE ne puis laiſſer paſſer cette occaſion, ſans vous mander l'entier rétabliſſement de la ſanté du Roi de Suède, *qui a été ſi bas, que les Médecins en ont déſeſpéré. Je ne doute point auſſi que je ne vous faſſe plaiſir de vous mander le cours de ſa maladie, & les beaux ſentimens de ce Prince, lequel tomba malade le 6. de Mars, d'une fièvre qui augmenta de jour en jour juſqu'au* 23. *Pour cacher ſa maladie, Sa Majeſté ſe bottoit, & ne diſcontinuoit point d'aſſiſter aux Conſeils; mais la douleur le preſſant d'une manière à ne le pouvoir plus cacher, elle avoüa qu'elle ſe portoit fort mal, & qu'elle ſe ſentoit le cœur attaqué. Ce Prince ſe mit donc au lit, & la fièvre venant à redoubler la nuit, accompagnée d'une chaleur intolérable, lui cauſa une grande oppreſſion & battement de cœur. S'apperçevant que ſa fin approcha, il ſongea à ſa conſcience, & ſatisfit à tous les devoirs de ſa Religion avec une dévotion ſans exemple, car c'eſt un Prince qui a toujours été vertueux. En-*

(a) *Tirée du Mercure Gal. Mai.* 1679. *pag.* 228-234.

(*) Ce fut à cette occaſion que ce diſtique fut fait.

SVED Deus eſt retro, ſed DANA verſa Diana:
Ne mirere DEAM ſuccubuiſſe DEO.

L'an 1679.

Enſuite il envoïa chercher ſon prémier Prédicateur, qu'il fit aſſeoir ſur ſon lit. Il lui dit qu'il voïoit bien qu'il falloit mourir, qu'avant que de quitter le monde, il avoit voulu le remercier de tous les ſoins & peines qu'il avoit priſes pour lui, & qu'étant dans l'impuiſſances de les reconnoitre, il prioit Dieu, qui étoit ſi juſte, de le récompenſer. Après cela, il le chargea de choſes toutes tendres pour la Reine de Suède, *que je ne pûs pas bien entendre, à cauſe qu'il s'expliquoit en* Suédois. *Comme il vit tous ſes Officiers & Généraux autour de lui, il les remercia en termes fort obligeans des ſervices qu'ils lui avoient rendus; leur dit, qu'il ſe ſouvenoit fort bien des dangers qu'ils avoient courus dans les batailles, & qu'après Dieu, il en attribuoit à eux ſeuls les heureux ſuccès. Il remercia de méme les Officiers de ſa Maiſon, s'étendit ſur l'impuiſſance où il étoit de récompenſer comme il ſouhaitoit leurs bons ſervices, & leur marqua que c'étoit la choſe qu'il regrettoit le plus. Il demanda pardon s'il avoit chagriné quelqu'un, pria ceux, qui pouvoient ſe plaindre de lui, d'avoir égard qu'il étoit homme comme eux, & qu'il avoit ſes foibleſſes, les aſſurant que s'il les avoit offenſés, il n'en avoit jamais eu l'intention. Comme la douleur & le mal redoublérent: il faut que j'avouë, dit-il, que tout ce que j'ai ſouffert en cette guerre, n'approche en rien de tout ce que je ſouffre préſentement, & que la guerre qui ſe fait dans mon cœur eſt bien plus rude que celle que j'ai faite, & l'Ennemi qui m'attaque, bien plus terrible que tous mes ennemis enſemble. Il pria Dieu d'avoir pitié & miſéricorde de lui, lui recommanda ſon Roïaume, répétant pluſieurs fois:* „ Ah, pauvre *Suède*, que tu vas être malheureuſe, ſi Dieu ne te prend en ſa protection ". *Il regréta fort de la laiſſer en guerre, fit reſſouvenir tous les Aſſiſtans de la manière qu'il s'étoit attiré cette guerre, & de ſon bas âge; qu'il n'y avoit pû apporter les remèdes néceſſaires pour faire tourner autrement les choſes* (*). *Comme il vit que tout le monde fondoit en larmes, il leur dit, : Pourquoi vous affligez-vous? Je ne ſuis pas tant à plaindre. Je ſens que je ſuis un enfant du Père Eternel. Je n'ai jamais voulu du mal*

(*) *Pufendorf* rapporte auſſi dans ſon hiſtoire de *Brandenbourg* (Libr. XIV. §. 46.) que le Prince Palatin *Adolphe Jean*, oncle du Roi, avoit dit par tout en *Allemagne*, que ſon Neveu, étant jeune avoit été induit en cette guerre par le mauvais conſeil de ceux qui manioient alors les affaires, & qu'à cette conſidération il étoit prêt de rétablir la paix & la bonne intelligence avec l'Empereur & l'Empire.

mal à perſonne. J'ai gardé ma foi à mes Alliés, & ma parole à mes Peuples. Enfin je n'ai rien à me reprocher; j'ai aimé tendrement mes Sujèts. Je me ſuis volontiers expoſé pour leur ſalut. Vous aurez après moi un Roi ſage, mais jamais qui vous aime comme je vous ai aimé. Se reſſouvenant que c'étoit l'heure de la priére, il fit entrer le Prédicateur, qui la vouloit racourcir, mais il lui dit, que ce n'étoit pas le tems, qu'il n'en avoit jamais eu plus de beſoin, & demanda à tous les Aſſiſtans de prier Dieu qu'il eût pitié de ſon ame. Les prières finies, il s'entretint de la mort, témoignant qu'il ne la craignoit pas. Comme tout le monde le vouloit quitter, à cauſe que l'effort qu'il faiſoit pour parler, augmentoit ſon mal; il les rappella, & leur recommanda de le faire enterrer ſans aucune magnificence, que ce n'étoit pas le tems de faire des dépenſes inutiles, qu'il n'avoit jamais aimé le faſte, & qu'il deſiroit être enterré comme il avoit vécu. Après il donna ſa main à baiſer, il accompagna l'Adieu qu'il nous dit, des termes fort touchans & fort tendres. Quelque tems après, il lui prit une ſueur qui dura bien deux heures. La douleur, qu'il ſentoit au cœur, diminua. Il s'endormit, & paſſa quatorze heures dans un ſommeil fort tranquille. Sa fièvre ſe convertit en tierçe, diminua d'accés en accés, & ceſſa enfin entièrement. Ainſi, voilà la Suède *délivrée d'une grande inquiétude. Imaginez-vous ſa joïe de voir ce jeune Monarque hors de danger, après l'avoir vû agoniſant.* L'an 1679.

Après la lecture de cette lettre, on avouera ſans doute, que ce jeune Prince, qui avoit de ſi beaux ſentimens, qui aimoit tendrement ſes Sujèts, & ſon Roïaume, qui gardoit la foi donnée à ſes Alliés, même à ſes dépens, & qui étoit ſi brave & ſi courageux, méritoit, s'il fut mort ainſi à la fleur de ſon âge, d'être d'autant plus ſenſiblement regretté. Revenons aux affaires & aux négociations de *Chriſtine*.

La paix étant faite entre les parties belligérantes & *Cedercrantz* étant arrivé en *Suède*, on lui propoſa, que la Reine tireroit chaque année une certaine ſomme de la *France* à compte de ſes prétentions. Mais *Chriſtine* lui répondit là-deſſus: „ (*a*) que comme elle s'étoit fermement propoſée, de „ n'avoir jamais aucun intérêt à démêler avec la Cour de *France*, bien „ loin de vouloir dépendre d'elle en manière quelconque, ce projèt-là ne „ pouvoit que lui être fort déſagréable, & qu'elle lui diſoit rondement une „ fois pour toutes: *Non erit alterius qui ſuus eſſe poteſt*: que celui qui peut être „ ſon maitre ne dépende pas d'un autre.

„ Quant à l'autre projèt de troquer, diſoit-elle, le Duché de *Bréme* con„ tre ſes prétentions, elle l'agréoit infiniment. Mais comme ſes préten„ tions

(*a*) *La lettre eſt datée de* 13. *Aur.* 1680.

L'an 1679.

„ tions montoient au de-là de la moitié de ce que ce Duché valoit; elle di-
„ soit, qu'elle seroit contente si le Roi y vouloit ajouter le Duché de *Deux-*
„ *ponts*, à condition de pouvoir le vendre à qui bon lui sembleroit & de
„ posséder *Brémen* en pleine souveraineté sa vie durant, enjoignant en mê-
„ me tems à *Cedercrantz* d'exposer à la Cour de *Suède* le juste état de ses
„ prétentions depuis son abdication 1654. jusqu'à l'an 1680. Elle les fit
„ monter à neufs millions, septante trois mille & quarante trois Ducats de
„ Banque de *Venise* ". Mais on n'avoit garde d'en reconnoître toute la validité.

Jusques où alloient les prétentions de *Christine*.

La Cour de *Suède*, au lieu d'éxaminer en détail ces prétentions, trouva un moïen plus facile de contenter *Christine* (*a*). Elle commença par lui remettre de bonnes sommes d'argent comptant, de sorte qu'elle reçut, dès que la paix fut concluë, cinq mille Couronnes par mois à compte de ses revenus, qui allérent en augmentant, à mesure que la *Suède* & ses provinces se remirent de la désolation de la guerre passée. La Reine étant par-là mise en état de fournir aux dépenses qu'elle ne pouvoit pas se dispenser de faire, sa Cour à *Rome* reprit son ancien lustre & redevint aussi brillante qu'elle eut jamais été (*).

Le Pape *Clement X.* étoit déja mort depuis environ quatre ans. *Christine* l'étoit allé voir peu avant sa mort, & à ce qu'un Ecrivain dit, (*b*) Elle lui avoit fait de grandes instances avec les Cardinaux *Altieri*, & *Colonna* pour qu'il voulut faire la promotion des Cardinaux qui n'étoient pas encore remplacés dans leur Collège. Mais le Pape moribond n'y avoit pas voulu consentir.

De l'élection d'*Innocent XI.* & du caractère de ce Pape.

Innocent XI. fut élu pour lui succéder, quoique *Christine* s'intriguat fort dans le Conclave en faveur de son Cardinal favori. C'étoit le Cardinal *de Conti* d'une des quatre principales familles de *Rome*. Ce qui étoit cause que la Reine s'intéressoit tant pour lui, étoit que *Charles Conti*, Duc *de Poli*, frère de cette Eminence étoit son Majordome & prémier Gentilhomme de sa chambre, comme sa Sœur, la Duchesse *Muti*, étoit sa prémière Dame d'honneur (†). Mais ce fut-là justement une des raisons, qui porta le Conclave à lui donner l'exclusion. La faction *Françoise* y concourut de sa part. Cette Cour craignant, que comme les Parens de *Conti* avoient rendu de grands

(*a*) *V.* Diar. Eur. *ad. ann.* 1681. *p.* 32. *III. P. II. pag.* 83. 84. 115. 133. 139. 160.
(*b*) *V. il Conclave de Pontifici Rom. T.* & 176.

(*) Cette même année, *Christine* fit épouser à une de ses filles d'honneur, nommée *Octavia* Pesarese, un Marquis *Ferdinand François Capponi*, avec le revenu de trois mille écus (1).

(†) *Crescimbeni* (2) nomme encore d'autres Seigneurs *Italiens* qui étoient en ce tems-là engagés à la Cour de *Christine*, comme le Marquis *del Monte*, le Comte *Grassi*, le Marquis *Palombara* les Marquis *Malaspina*, Pompée *Azzolini* &c. tous Gens de lettres.

(1) V. *Diar. Eur.* l. c. p. 114.
(2) Dans ses vite degli *Arcadi* Part. III. p. 196. & hist. de *Christine* p. 149. &c.

grands ſervices à la Maiſon d'*Autriche*, le Cardinal *Conti* devenant Pape ne fut trop affectionné à l'Empereur & à l'*Eſpagne*. L'an 1679.

Voilà les raiſons qui favoriſérent le Cardinal *Benoit Odeſchalchi* qui fut préféré au Cardinal *Conti*, & ce qui engagea la *France* à conſentir à ſon élection. La ſuite fera néanmoins voir, que ce Pape ſe montra moins docile à l'égard de *Louis XIV.* qu'aucun de ſes prédéceſſeurs.

Ce que remarqua feu Mr. *Burnet* Evêque de *Salisburi*, qui étoit alors à *Rome*, ſera connoître le caractère de ce Pape. „ Il étoit, „ dit-il (*a*) ſoupçonneux & timide. Il s'étoit enrichi avec ſa famille, „ par les Banques, & il n'entendoit rien que les finances, fils d'un „ Banquier de *Come*, qu'il étoit. Ce talent fit regarder, comme un bon„ heur pour le Siège de *Rome*, que ce Pape y fut élevé; car la Chambre „ Apoſtolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes „ dépenſes de ſes Prédéceſſeurs, qu'il étoit tems d'avoir un Pontife auſſi „ œconome que l'étoit celui-ci. Il étoit de notoriété publique qu'il n'enten„ doit pas même le latin; & lorſque j'étois à *Rome*, continue *Burnet*, on „ me dit, que quand il fut promu au Cardinalat, il lui falut un Maitre, „ pour lui apprendre ce qui lui étoit néceſſaire pour officier aux grandes „ Meſſes. La Theologie lui étoit auſſi entièrement inconnuë, & cela me rap„ pelle ce que me dit à *Veniſe* un Jéſuite, que j'y voïois quelquefois chez „ l'Ambaſſadeur de *France*. Un jour que nous nous entretenions de l'infail„ libilité des Papes, il m'avoua qu'*Altieri* avoit été tout à fait en enfance „ pendant ſes dernières années, & qu'il faloit avoir une grande proviſion „ de foi pour croire ce Pape infaillible. Mais, ajouta-t il en riant, plus „ la choſe eſt difficile à croire, & plus la foi a de mérite. Si *Innocent* haiſ„ ſoit les Jéſuites & témoignoit faire grand cas des Janſeniſtes, ce n'étoit „ point qu'il entendit leurs démêlés théologiques. C'étoit uniquement, que „ les prémiers appuïoient *Louis XIV.* & que les Diſciples de St. *Ignace* é„ toient ennemis des Diſciples de *Janſenius*. On croit, dit un autre Au„ teur, (*b*) que Meſſieurs les Jéſuites, pour chagriner ce bon Pape, firent „ enſorte, que l'inquiſition donna Commiſſion le 13. Février 1687. à „ quelques-uns de ſon Corps d'éxaminer le Pape, lui-même, & de lui fai„ re rendre raiſon de ſa foi, non en qualité de Vicaire de *Jeſus-Chriſt*, „ mais ſimplement en qualité de *Benoit Odeſchalchi*. Ce fut auſſi en con„ ſéquence des trames du parti des Loïoliſtes, dit un autre Auteur (*c*) que „ quelques-uns du ſacré Collège voïant que S. S. ne pouvoit vaquer à tou„ tes les grandes affaires qui dépendent de ſa conduite, propoſérent dans „ un Conſiſtoire d'élire un Vicaire général, qui ſuppléât au défaut du Pa„ pe tant que ſes incommodités dureroient. Mais tous les Cardinaux ne „ furent pas de cet avis. Ceux qui avoient le plus à cœur les intérêts de „ S. S., s'y oppoſérent fortement & le Pape lui-même en aïant été informé, „ en fut fort ſcandaliſé & proteſta que, bienque ſon corps fut infirme, ſon „ eſ-

(*a*) *Dans ſon Voïage d'*Italie *&* de Suiſſe *Tom. II. p.* 141-145.

(*b*) *V. l'hiſt. de* Chriſtine *pag.* 250.

(*c*) *Hiſt. Abregée de l'année* 1683. *p.* 123. 124.

L'an 1679.

„ eſprit étoit auſſi ſain qu'il eut jamais été. Cette différence de ſenti-
„ mens anima les deux Partis les uns contre les autres, mais enfin les
„ eſprits furent appaiſés par les ſoins charitables de la Reine de *Suède*, qui
„ calma tout cet orage, par ſa bonne conduite & rétablit la bonne intelli-
„ gence parmi les Membres du ſacré Collège ". Ce fut ſans doute par reſ-
ſentiment que les ennemis du Pape & les ſiens propres la firent ſoupçon-
ner d'entrer dans les ſentimens de *Molinos*, (*) puiſqu'elle lui fit toûjours
envoïer de ſa cuiſine tout ce dont il avoit beſoin dans ſa priſon: (a) le Car-
dinal *Azzolini* s'en étoit même rendu fort ſuſpect, & *Pertrucci* étoit accuſé
d'y incliner plus qu'aucun autre par des Ecrits qu'il avoit mis au jour. C'eſt
pourquoi le Pape, pour le ſouſtraire à l'Inquiſition le déclara Cardinal, &
on trouva auſſitôt après ce diſtique affiché à Paſquin.

Chriſtine ſoupçonnée de Quietiſme & pourquoi *Molinos* fut ſi vivement perſécuté.

„ *Crimine ſunt ſimiles ambo, ſed diſpare ſorte.*
„ *Oſtrum Pertrucius: Vincla Molines habet.*

Mais le grand crime de *Molinos* regardoit principalement les Jéſuites & conſiſtoit en deux choſes (b). La prémiére, de s'être érigé en Directeur de quantité de perſonnes tant de l'un que de l'autre ſexe: l'autre de s'être montré en pluſieurs rencontres des ſentimens différens de ceux des bons Pères Jéſuites. Ceux, qui ont quelque connoiſſance des affaires du monde, ſavent, que voilà deux crimes capitaux à leur égard: & c'étoient ceux-là, dit *Burnet*, qui firent mettre *Molinos* avec quelques-uns de ſes diſciples à l'inquiſition, moïennant l'aſſiſtance d'un grand Roi, qui étoit alors dans les intérêts des Enfans de St. *Ignace*. *Molinos* fut pourtant bien traité dans ſa priſon: ce qu'on crut venir de la bonne opinion que le Pape avoit de lui, & de qui il diſoit, *Molinos peut errer, mais au fond c'eſt très-certainement un homme de bien.* Mr. *Burnet*, ajoute, que ſur cet empriſonnement de *Molinos*, Paſquin avoit débité un jour quelque choſe de plaiſant: „ un homme aïant été condamné aux galéres pour quelques
„ paroles, qu'il avoit dites: un autre aïant été pendu pour quelque choſe
„ qu'il avoit écrit, & *Molinos* aïant été en même tems mis en priſon, ſa
„ doctrine conſiſtant principalement en ce qu'il enſeignoit, qu'on doit tra-
„ vailler à mettre ſon eſprit dans une parfaite quiétude, (d'où vient que ſes
„ diſ-

(a) *V.* Holl. Mercur. *en* 1687. *p.* 304. *item Hiſt. abregée ad h. ann. Novembr. p.* 484.

(b) Burnet *l. c.*

(*) Il eſt dit dans le *Theat. Europ.* (1) que *Chriſtine* jetta au feu en préſence de ſes Domeſtiques toutes les lettres & tous les livres de *Molinos*. Mais ſi cela eſt vrai, elle l'aura fait par précaution voïant que le Pape même n'étoit pas à l'abri des pourſuites du ſoi-diſant le *Saint Office*. Cependant il fait pitié de lire les horribles injures dont les zélés Loyoliſtes ont chargé le pauvre *Molinos*. L'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine* y met du ſien & éxalte le ſervice important qu'un Cardinal, ſon Compatriote, a rendu à l'Egliſe Romaine en denonçant *Molinos*, à l'inquiſition (2).

(1) Ad ann. 1687. p. 215. (2) L. c. p. 246 &c.

„ disciples ont été appellés *Quiétistes* ") il fit sur cela cette pasquinade: *Se parliamo, in galere: se scrivemmo, impiccato: se stiamo in quiete, all' santi officio, e che besogna fare?* c'est-à-dire: „ si nous parlons, les Galéres; si nous „ écrivons, le gibet, si nous nous tenons en repos, le saint office: que „ faire donc "? L'an 1678.

Une autre affaire qui faisoit alors grand bruit à *Rome*, étoit celle de la *Regale*. Mais comme elle intéressoit le temporel, elle étoit plus de la compétence d'*Innocent XI.* & il la soutint vertement „. Il ne s'étonna „ point, dit *Burnet*, (*a*) du bruit que l'on faisoit en *France* à ce sujet ". Ce bruit étoit pourtant porté fort loin, puisque l'on ne parloit pas de moins que de se soustraire au Siège Romain: & cela surtout après les quatre propositions de l'Assemblée du Clergé de *France*, en 1682. où on avoit renouvellé les dix Maximes des Conciles de *Constance* & de *Basle*, contre les prétentions des Evêques de *Rome*. *Louis XIV*, qui n'étoit pas accoûtumé à la résistance, fit de grandes menaces qui allarmérent les Cardinaux & qu'*Innocent* mépriſa. On dit qu'un jour, ces Cardinaux le pressant fortement de devenir plus traitable, ils lui demandérent ce qu'il feroit au cas que le Roi de *France* lui détachât une puissante armée: il répondit: „ qu'il se sentoit „ assez de courage pour souffrir le Martyre (*) ". Fermeté d'*Innocent XI.*

L'affaire des *Franchises* fournit une autre preuve de sa fermeté. Comme la Reine *Christine* y fut aussi intéressée, nous aurons occasion d'en parler ci-après, & on verra que *Louis XIV.* n'en sortit pas mieux que de toutes ses autres querelles avec ce Pape.

En attendant on nous permettra de placer ici la belle réponse que fit *Christine* à une lettre que Mad. *Dacier* lui écrivit l'an 1678; & de rapporter à cette occasion quelques circonstances de la vie de cette savante, & en particulier celles qui produisirent un commerce de lettres entre *Christine* & cette Dame. Nous les tirons des Mémoires du Père *Niceron* & du Journal de *Trevoux* (*b*). Mad. *Dacier* étoit fille de *Taneguy le Fèvre*, Professeur en *Belles-Lettres* à l'Académie de *Saumur*. Elle nâquit à *Saumur* sur la fin de 1657. Particularités de Mad. *Dacier*.

(*a*) Burnet *Hist. pendant sa vie ad ann.* 1687. *pag.* 750. *&c.*

(*b*) *V. Tom. III. p.* 111. *& Janv.* 1721. *p.* 88-115.

(*) Mr. *Burnet* rend aussi un bon témoignage à ce Pape, disant (1); que comme sa conduite a toûjours été fort innocente & exemte de tous les scandales qui font bruit dans le monde, il a sçu encore donner ordre que le vice ne régnât point à *Rome*. En quoi il a été si bien obéi, que la maniére réguliére, en laquelle on vit aujourd'hui à *Rome* est extraordinaire & lui doit faire honneur. Il est d'une sobrieté entr'autres très-singuliére, car on m'a assuré, dit *Burnet*, que la dépense de sa table ne monte point à un écu par jour, ce qui est bien peu: quoique cela passe la dépense de *Sixte V.* qui avoit donné ordre à son Intendant de ne pas passer tous les jours pour sa nourriture vingt cinq bajokes, c'est à dire dix huit sols d'*Angleterre*. Cependant le Pape a grand soin de sa santé, laquelle il n'expose jamais &c. *Aulus Apronius* dit (2), que la dépense journaliére d'*Innocent XI.* ne passoit pas un demi écu & qu'à cause de son génie ménager on lui avoit appliqué le lendemain de son élection, ce qui est dit de *S. Mathieu* dans les actes des Apôtres: *Et inveniebant hominem sedentem in telonio.* De la vie d'*Innocent XI.*

(1) Voïage d'*Italie* & de *Suisse* T. II. p. 395. (2) Voïage d'*Italie* &c. p. 352.

L'an 1678. 1657. Il avoit un fils, qu'il élevoit avec grand ſoin, *Anne le Fèvre*, la fille dont nous parlons, avoit alors onze ans. Pendant qu'il faiſoit des leçons à ſon fils, elle étoit la plûpart du tems préſente. Il arriva un jour, que le jeune Ecolier répondant mal aux queſtions de ſon Père, ſa Sœur le ſouffloit tout en travaillant à ſa tapiſſerie & lui ſuggéroit ce qu'il devoit répondre. Le Père l'entendit, & ravi de cette découverte, il réſolut d'étendre ſur elle ſes ſoins & de l'appliquer aux lettres. Elle fit en peu de tems de très-grands progrès. Elle apprit d'abord le latin, & s'appliquant auſſi au grec, cette langue eut pour elle tant de charmes, qu'elle fut en état de travailler dès l'année 1673. ſur *Callimaque*. L'année d'après, elle ſe laiſſa diſpoſer à travailler ſur *Florus*, qu'elle mit auſſitôt au jour, avec des commentaires latins, à l'uſage du *Dauphin*. Cet ouvrage fut bientôt ſuivi d'*Eutrope*. Ce Phénoméne litéraire (car elle n'avoit alors que dix ſept ans) fit beaucoup de bruit. La Reine *Chriſtine* en fut frappée & lui fit faire des complimens par le Comte de *Königsmark* alors Ambaſſadeur de *Suède* à la Cour de *France*. Mad. *le Fèvre*, pour témoigner à la Reine ſa reconnoiſſance d'un ſi grand honneur, écrivit à Sa Majeſté une lettre latine & lui envoïa ſon *Florus* (*). La Reine reçut ſon préſent avec bonté & daigna l'en remercier par une lettre très-honnorable, telle que nous la donnons ici.

Mademoiſelle le Fèvre. *Vos expreſſions pleines de zèle & d'affection pour moi, auſſi bien que vos livres ont été auſſi agréablement reçus que vous le pouvez ſouhaiter, aïant voulu vous en aſſurer moi-même en vous remerciant des agréables heures que votre* Florus *m'a fait paſſer. Il vous eſt bien glorieux d'avoir contribué en traduiſant un Auteur de cette importance à l'inſtruction de Monſieur le* Dauphin *& d'être de part avec les Savans hommes qui travaillent avec tant de ſoin & de ſuccès à ce grand ouvrage. Je vous avouë, que ſi j'étois capable d'envie, ce ne ſeroit ni la fortune préſente de la* France *qui fait tant de jaloux, qui m'en donneroit, ni je n'envierois même à ce jeune Prince la ſucceſſion d'un des plus beaux & des plus grands Roïaumes de l'*Europe *qui l'attend: mais j'avouë ſincérement que je ſuis capable de porter une eſpèce de noble envie au bonheur & à la gloire de ſon admirable éducation; Qu'il eſt heureux & qu'il doit avoir des obligations ineſtimables au Roi ſon Père? Mais vous, de qui on m'aſſure que vous êtes une belle & agréable fille, n'avez-vous pas de honte d'être ſi ſavante? En vérité c'eſt trop, & par quel charme ſecrèt avez-vous ſçû accorder les Muſes avec les Graces? Si vous pouviez attirer à cette alliance la For-*

V. l'Append. N. LXXIII. (*) Nous donnerons cette lettre dans l'Appendice.

Fortune, ce ſeroit un accroiſſement preſque ſans exemple, auquel on ne ſauroit rien ſouhaiter de plus, ſi ce n'eſt la connoiſſance de la vérité qui ne peut être longtems cachée à une fille, qui peut s'entretenir avec les Saints Auteurs dans leurs langues naturelles. J'eſpére, & je le ſouhaite avec l'aide de Dieu, qu'un jour ils vous perſuaderont ſi vous les conſultez ſans préoccupation, qu'environ 1500. *années avant que les* Luthers *& les* Calvins *euſſent renoncé à la vérité, tout ce qu'il y avoit de Gens raiſonnables & grands dans notre monde étoient auſſi Catholiques que nous le ſommes tous aujourd'hui ici à* Rome, *& comme l'eſt la plus ſaine & la meilleure partie de votre* France. *A quoi peut ſervir toute votre ſcience ſi vous ignorez ce point ſi important? Donnez-vous la peine d'y faire une réfléxion ſérieuſe & priez Dieu qu'il ouvre un jour vos yeux & votre cœur à la vérité.* A Rome ce 22. Mai 1678. L'an 1678.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Les Biographes des Savans ont marqué, que *Chriſtine* lui avoit fait l'honneur de lui écrire encore quelque tems après pour la preſſer de faire profeſſion de la Religion Catholique-Romaine, & pour l'attirer auprès d'elle avec des offres très avantageuſes: Qu'en 1685. elle avoit fait cette profeſſion avec ſon mari, & qu'elle mourut dans la Communion Romaine le 17 Avril 1720. Ils ont ajouté, que les talens de ſon eſprit, quelques conſidérables qu'ils fuſſent, étoient cependant inférieurs aux qualités de ſon cœur. Qu'on n'a jamais vû dans une femme plus de courage, de fermeté, de bonté, d'égalité d'ame, de piété, de ſageſſe & de modeſtie, & qu'elle avoit ſurtout une charité ardente pour les pauvres.

Les Auteurs attribuent ces mêmes belles qualités à l'Evêque Prince de *Munſter* Mr. *Ferdinand de Furſtenberg* à qui *Chriſtine* écrivit la lettre ſuivante. De l'Evêque de *Munſter* & de ſes belles qualités.

MOnſieur l'Evêque & Prince de Munſter. *Je prens la confiance de Vous recommander l'Avocat* Antonio Maria Fede *pour lui obtenir la qualité de votre Agent en cette Cour, en cas qu'il s'en préſente la vacance. Je vous puis aſſurer qu'il eſt fort honnête homme, qui par ſes qualités & par ſa capacité s'eſt acquis ici beaucoup d'eſtime. Ce ſont les raiſons qui m'engagent à le favoriſer avec ſoin auprès de vous, & qui vous doivent perſuader de la ſatisfaction qu'il vous donnera par ſes ſervices. Je vous ſerai bien obligée, ſi vous diſpoſez à ma conſidération de cet emploi en faveur dudit Avocat. Cependant je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.* Rome ce 5. Août 1679.

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'Abbé Santini.

L'an 1676.

Le Prédéceſſeur de cet Evêque de *Munſter* étoit le fameux *Chriſtophle Bernard de Galen*, auſſi guerrier (*) que celui-ci étoit pacifique (*a*). *Ferdinand* fut le Mécéne de tous les gens de lettres, qu'il aidoit par tous les ſecours qui dépendoient de lui. Ses *Monumenta Paderbornenſia* lui ont fait beaucoup d'honneur & ſes poëſies latines font avouër, que depuis le ſiécle d'*Auguſte*, peu de gens ont égalé, dans ce genre d'écrire, la pureté de ſon ſtile & la beauté de ſes penſées. Il mourut en 1683. lorſque le Roi de *France* venoit de faire achever, à l'imprimerie Roïale, une impreſſion magnifique de ſes ouvrages.

Du Comte *Waſano* à qui *Chriſtine* veut perſuader de ſe faire Religieux.

On ſe rappellera peut-être, que la Reine a parlé dans deux de ſes lettres précédentes d'un Comte *Vaſano* où *Waſanau*, (†). Nous ajouterons ici, quoique un peu tard, une autre de ſes lettres au ſujet de ce Comte. Elle eſt du 7 *Novembre* 1676.

MOnſieur le Gouverneur Général. J'ai donné l'ordre le 17. *d'Octobre paſſé, & je le réitére à préſent, que le Comte* Waſano *prenne congé en forme de la Cour de* Suède, *& vienne ici au-plûtôt puiſque ſa préſence n'y eſt plus néceſſaire, & je vous recommande qu'il ſoit promtement expédié. Vous apprendrez ci-après ſelon les occurrences ce qu'il y aura à négocier pour mes affaires, & vous en ſerez amplement inſtruit. Je vous accorde volontiers la demande*

(*a*) *Il y a un abregé des Vies de ces deux Prélats dans le Mercure Gal. Octobr.* 1678. *p.* 95. *&c.* 101. *&c. V.* Pufend. *Hiſt. Brand.* L. X. §. 9. 20. 50. 51. & Moreri Dict. *art.* Galen. & Furſtemberg.

(*) Il avoit commandé un Régiment au ſervice de l'Electeur de *Cologne* & fait une campagne en *Hongrie*. Devenu Evêque de *Munſter* en 1650. il ſe rendit Maître de cette ville en 1661. L'an 1665. il ſe ligua avec le Roi d'*Angleterre* contre les Etats des *Provinces-Unies* & ſe déclara de nouveau contr'eux en 1672. à cauſe de la Seigneurie de *Borkelo*. Il aida le Roi de *France* de prendre pluſieurs villes & places fortes ſur eux, & quelques années après, il ſe joignit au Roi de *Dannemarck* & à l'Electeur de *Brandenbourg* contre le Roi de *Suède*, ſur lequel il prit quelques places du Duché de *Bremen*, aïant le deſſein d'unir ce Duché à ſon Evêché. Les *Hollandois* étoient ſurtout fort irrités contre lui, & comme il portoit dans ſes Armoiries trois crochèts, trois poutres & trois oiſeaux, ils firent ce diſtique là-deſſus.

„ *Tres unci, totidem volucres, orbeſque trabeſque:*
„ *Trinum eſt, perfectum eſt: Zoile dic, quid abeſt?* (1).

(†) Ce nom du Comte fait voir qu'il étoit iſſu de la Maiſon Roïale de *Suède*, qui eſt celle de *Waſa*, qui veut dire *un bouquet d'épis de blé*, qu'elle porte dans ſes armes. *Guſtave Ericſſon de Waſa* fut le prémier Roi de *Suède* de cette famille. *Sigiſmond*, Roi de *Suède* & de *Pologne*, étoit ſon Neveu & Pére du Roi d'*Uladiſlas VII.* Pére du Comte de *Waſanau*. *Guſtave le Grand* avoit auſſi un fils naturel, dont la poſtérité fleurit encore & porte le nom de Comtes de *Waſaborg* qui tient du nom de la même famille, & dont nous avons parlé ci-deſſus.

(1) V. Le *Merc. Gal.* 1. c. pag. 100. *Moreri* l. c. & *Lillienthal* vollſtänd. Thaler Cab. p. 287-288.

de que vous me faites dans votre lettre du 11. *d'Août passé, de vouloir bien que le Comte* Wasano *assiste en ma place au batême de votre fille, vous assurant, que je n'oublierai pas, mais que je reconnoîtrai même gracieusement envers vous & votre maison, les bons services que vous me rendrez. Dieu vous ait en sa sainte garde.* L'an 1676.

CHRISTINE ALEXANDRA.

André von Brobergen.

Ce Comte de *Wasanau* étoit fils naturel d'*Uladislas VII.* Roi de *Pologne*, & arriére Cousin de la Reine *Christine* (*a*). On le loue sur la délicatesse & la force de son esprit & sur les manières nobles, qu'il tiroit de sa naissance. Aïant perdu son Père dans un tems, où il n'avoit encore rien fait pour lui, il prit le dessein de voïager. Le Roi *Casimir*, frère du Père du Comte, vouloit le reconnoître pour son Neveu au Parlement de *Paris*, où ce Roi s'étoit retiré après son abdication. Mais on l'en détourna. Après la mort du Roi *Casimir* dans l'Abbaïe de St. *Germain-des-Près*, (*) le Comte se retira à *Rome* auprès de la Reine *Christine*, qui le reconnut pour son Parent, & le mit au nombre des Seigneurs de sa Cour. La destination que *Christine* fit de lui, donna de l'ombrage au Cardinal *Azzolini* & au Marquis *del Monte*, qui l'eussent voulu voir bien loin, craignant qu'il ne leur ravît toute la faveur de la Reine. Cette Princesse l'envoïa depuis en *Suède* pour ses affaires, où il fut bien reçu, & se comporta en homme de probité. A son retour la Reine l'entretint honnorablement, & lui augmenta le nombre des Gens de sa livrée, qui étoit la même que la sienne, honneur, qu'elle ne fit jamais qu'à lui seul. Il se peut qu'il pensât à se marier, ou qu'il cherchât quelqu'autre établissement, puisque la Reine lui conseille de se retirer du monde, dans la lettre que nous allons produire. Quoiqu'il en soit, il paroit, qu'il n'en avoit rien fait encore quand *Christine* mourut. Au contraire, on trouve que le Pape *Alexandre VIII.* le fit un de ses Chevaliers d'honneur, après la mort de la Reine, & que le Pape *Innocent XII.* le confirma dans cette charge, où il subsista de ses appointemens & de la pension viagére de cinq cents Ecus que la Reine lui laissa par testament. Nous croïons bien faire de donner place ici à la belle lettre que *Christine* lui écrivit, pour lui persuader d'embrasser l'Etat Ecclésiastique (†).

L'état

(*a*) *Hist. de* Christine *p.* 124. *&c. p.* 146. *item Mém. d'*Artagnan *p.* 488. 489.

(*) On aura remarqué ci-dessus, que Mr. *Cederkrans* avoit ordre d'insister à la Cour de *France* sur la cassation du testament de ce Roi, & que *Christine* avoit approuvé les projets des Comtes de *Bielke* & de *Lillieroth*, Ambassadeurs de *Suède*, pour faire valoir ce testament en faveur de *Christine*, comme aussi pour lui faire toucher le restant bon des vieux subsides que la *France* devoit à la *Suède*. V. ci-dessus la lettre de *Christine* du 30. Sept. 1679.

(†) Nous n'avons pas pû découvrir la date de cette lettre de *Christine*. Peut-être sera-t-elle un peu postérieure au tems que nous lui assignons. C'est de Mr. le Baron de *Pon-*

L'an 1676. *L'Etat de mes affaires & des vôtres m'oblige de vous donner un conſeil charitable, qui vous ſurprendra peut-être. Mais ſi vous y faites de ſérieuſes réflexions, Vous ſerez convaincu que c'eſt un effet de ma bonté ou plûtôt de celle de Dieu envers vous, qui m'inſpire de vous perſuader par la préſente à quitter le monde & la Cour au plûtôt. Il me ſemble que le meilleur parti pour vous ſeroit d'aller à* Monte Caſſino, *ou bien à la* Valle Ombroſa, *qui ſont deux beaux lieux près d'ici, vous conſacrer au ſervice de Dieu pour le reſte de vos jours, en y prennant l'habit. Vous êtes bienheureux de le pouvoir faire, & je porte envie à votre état, qui vous permet de prendre une ſi belle réſolution. Il n'y a rien de ſi grand, rien de ſi glorieux, rien de ſi beau, que de ſe donner à Dieu ſans réſerve, & ſi vous embraſſez cette vocation avec joïe & courage, vous vous en trouveriez bien. Dans le monde & à la Cour il n'y a rien à eſpérer pour vous, vous êtes miſérable, vous n'avez pas de quoi ſoutenir votre naiſſance, je ne ſuis pas en état de faire votre fortune : je ſuis ſelon le monde encore plus miſérable que vous, parce que je ſuis plus grande, & que je ne ſuis pas aſſez heureuſe, pour pouvoir prendre une ſemblable réſolution, que je voudrois peut-être pouvoir éxécuter moi-même.*

Ne vous flatez pas de vaines chimères, croïez de bonne foi, qu'il n'y a rien à eſpérer pour moi, ni pour vous dans le monde, & qu'il eſt fait d'une manière, que l'on eſt trop heureux, quand l'on n'y prétend, & n'y eſpére rien. Sachez que l'homme eſt fait pour quelque choſe de plus grand, & que le monde n'a rien qui puiſſe contenter. Quand vous pourriez devenir le ſeul Monarque de toute la terre, quand vous ſeriez environné de tout l'éclat, de toute la gloire, de toutes les grandeurs, de toutes les fortunes, & de tous les plaiſirs du monde; vous n'en ſeriez pas plus content, que vous êtes à préſent. Je vous parle d'expérience, vous n'en ſeriez pas plus heureux, au contraire, vous auriez des chagrins, des dégoûts, qui vous ſont encore inconnus, & qui ſont pires que tout ce que vous avez eſſuïé juſqu'ici. Ainſi après avoir goûté tous les biens, que vous déſirez, vous ſeriez ſi fortement perſuadé de la miſére, & du néant

Ponikau Gentilhomme de la Cour de *Gotha* que nous la tenons. On la trouve traduite en Allemand (1). S'il eſt ſûr, comme un Auteur le dit (2), que le Cardinal *Albani* a recueilli l'héritage de ce Comte l'an 1698. il eſt apparent qu'il eſt mort cette année-là.

(1) Dans le Leben der Kön. *Chriſtina* p. 449. &c. (2) *Loehner* Med. *Saml.* 1739. p. 291.

néant de tout cela, que vous auriez honte de vous-même d'avoir eſtimé & deſiré tant, ce qui eſt ſi peu de choſe, & qui ne ſert qu'à rendre aux hommes & la vie & la mort également inſupportables. Si vous étiez perſuadé, comme il faut, de cette vérité, vous vous approcheriez avec joïe du port, que la providence de Dieu vous ouvre, pour vous retirer du naufrage. Pourtant avant que de vous déterminer à une ſi grande réſolution, éxaminez & conſultez bien votre cœur & vos forces; mais ne vous y fiez pas, fiez-vous à Dieu, & ſi vous êtes convaincu de ſa vocation, ſortez du monde au plûtôt, mais ſortez en comme d'une maiſon, qui brûle & dont il faut ſe ſauver au plus vite, ſi l'on n'aime à y périr. Diſpoſez de vos affaires & donnez courageuſement le peu que vous avez à Dieu, ne craignez pas de rien perdre, il vous rendra tout avec uſure. Ce ſacrifice eſt le meilleur uſage qu'on ſauroit faire, de tout ce qu'il y a dans le monde, & Dieu eſt ſi bon, qu'il nous en récompenſe, lorſque nous lui donnons ce qui n'eſt qu'à lui. Qu'il y a de gloire & de plaiſir à ſervir un ſi bon maitre, & que je ſuis heureuſe, d'avoir tout quitté, d'avoir tout perdu pour lui. Cette ſatisfaction vaut mieux que l'Empire du monde, faites de même, & vous vous en trouverez auſſi heureux & auſſi contènt que moi, puiſque l'unique ſecrèt de l'être parfaitement, eſt, de tout abandonner. Croïez-moi, c'eſt le meilleur parti, qu'on puiſſe prendre, puiſqu'auſſi bien il faut mourir tôt ou tard. Cependant, ſi vous aviez quelque deſſein pour quelque habit ou profeſſion, je ne m'y oppoſe pas, ſuivez votre inſtinct, & priez Dieu, qu'il vous inſpire ce qui eſt le plus avantageux pour ſa gloire & pour votre ſalut. J'avois deſſein de vous faire Chevalier de Malte, *mais je conſidére que cet habit vous engageroit à la dépenſe d'un train, & d'un équipage, à laquelle vous ne pouvez fournir.* L'an 1676.

D'aller tenter fortune à la guerre, c'eſt tout de même, il y faut auſſi de la dépenſe, ſans argent l'on ne fait rien dans le monde, en quelque profeſſion qu'on s'engage. Enfin ce n'eſt qu'entre les bras de Dieu, qu'on peut ſe jetter dénué de tout, ſans crainte de ſe deshonorer. Si vous le faites de la bonne ſorte, vous y trouverez & la gloire & le bonheur, & une ſatisfaction qui ſurpaſſe tout ce que l'on goûte dans le monde. Dieu vous faſſe la grace de vous perſuader ces vérités. Vous me direz peut-être que ne faites vous de même; vous avez raiſon: mais quoique je ne ſois ni d'humeur, ni de condition à rendre compte de moi à perſonne; je veux bien vous ôter tout ſujèt de ſcrupule là-deſſus, en vous déclarant, que la même

L'an 1676.

Providence, qui vous appelle à ce bonheur, me défend d'y aſpirer, comme je l'explique par les effets. Tout ce qui m'eſt arrivé ma vie durant, me perſuade, qu'il ne veut pas que j'y penſe; que ce ſeroit être Rébelle à ſes ordres que de vouloir s'engager en une profeſſion où on n'eſt pas appellé, ſelon toutes les apparences. Si cette même Providence en diſpoſe autrement un jour, je ſuivrai aveuglement ſes ordres, puiſqu'auſſi bien il y a longtems, que je me ſuis abandonnée à ſa conduite. Faites de même & vous ſerez heureux

CHRISTINE ALEXANDRA.

De la piété de *Chriſtine.*

En liſant cette lettre avec attention, quelqu'un pourra-t-il douter, que *Chriſtine* n'eut été & ne fut encore pénétrée des plus vifs ſentimens de Religion? Il s'eſt pourtant trouvé pluſieurs de ſes envieux & des Ecrivains malins, qui ont voulu perſuader le contraire au Public. On voit ce qu'ils ont débité ſur ce chapitre dans les divers endroits de leurs écrits que nous avons cité ci-devant (*). Mais outre le témoignage, que cette lettre nous rend de la piété de cette Reine, nous en trouvons encore dans ſes autres lettres & maximes, que nous inſérerons ci-deſſous, (*a*) des traits ſi beaux & ſi marqués, qu'ils ne doivent laiſſer aucun doute ſur ce que Mr. *Chanut* en avoit dit d'elle, bien des années auparavant, ſavoir „ que cette Reine „ avoit de grands ſentimens de la Divinité & un attachement fidèle au „ Chriſtianiſme". C'eſt donc avec grande raiſon que l'Auteur de l'état du Siège de *Rome* a réfuté *Moreri*, qui dans les prémières éditions de ſon Dictionnaire hiſtorique avoit parlé avec ſi peu de ménagement & de reſpect de cette Princeſſe, de qui, dit cet Auteur, il ne ſembloit faire guères plus de cas que d'une *Meſſaline* & d'une femme ſans Religion (†). C'eſt à tous ces Ecrivains (‡) que nous oppoſons ce que notre Au-

(*a*) *Liſez ſes lettres du* 21. *Oct.* 1684. *du* 2. & 12. *Mai* 1686. *du* 1. *Juin* 1686. *du* 21. & 23. *Sept.* 1688. *du* 23 *Oct. de la même année, du* 20. *Mars* 1689. *&c. Mr.* Chanut *Mém. T. I. p.* 241. *& ci-deſſus Tom. I. pag.* 424.

(*) Voïez là-deſſus la préface & d'autres endroits de cet Ouvrage.

On taxe ſans fondement *Chriſtine* d'avoir été ſans Religion.

(†) L'Auteur des Mélanges hiſtoriques dit pourtant au ſujèt de ce que *Moreri* a débité de *Chriſtine* (1), „ qu'il a voulu dire par-là, qu'elle n'étoit pas fort bonne Catholique, „ & en cela l'Auteur croit, que *Moreri* avoit raiſon, ajoutant, que comme *Chriſtine* „ n'avoit embraſſé la Religion Romaine, que par des vûës que tout le monde ſait, elle „ ne pouvoit pas s'empêcher de parler un peu librement de ſon culte". Mais n'en déplaiſe à notre Loïoliſte, défenſeur de *Moreri*, s'enſuit-il raiſonnablement, comme il lui ſemble, que celui qui parle un peu librement d'un culte, & ne croit pas au Pape ou ne mange pas les piéds aux Saints, doit auſſitôt être regardé comme une perſonne ſans Religion? Ou veut-il faire l'ignorant tout ſeul, dans ſa Patrie, où des Millions de Gens de bien parlent auſſi librement que dans aucun païs au monde, des choſes que les enfans d'*Ignace* voudroient faire paſſer pour des articles de foi, & en conclura-t-on avec raiſon, que toutes ces perſonnes-là n'ont point de Religion?

(‡) Mrs. *Baſnage* & de *Holberg* ſont compris dans ce nombre, en tant qu'ils ſe ſont con-

(1) L. c. pag. 84. & ci-deſſus Tom. I. pag. 473. & 474.

Auteur a remarqué à ce ſujèt (*a*) „: Que de parler ſi mal de cette Princeſ- L'an 1679.
„ ſe, c'eſt n'avoir eu aucune connoiſſance de la vie qu'elle a menée, ou
„ vouloir la noircir à plaiſir, contre ſa propre connoiſſance & l'évidence
„ d'une vérité, dont il y a des millions de témoins. Ce n'étoit pas à *Ro-*
„ *me*, ajoute-t-il, où elle eut pû vivre ſans Religion & y être épargnée
„ par la médiſance, à moins que de vouloir percer dans le fond de l'ame,
„ par un jugement tout à fait téméraire, on ne diſconviendra jamais qu'el-
„ le n'ait pratiqué, même très-aſſidûment & éxemplairement, tous les de-
„ voirs d'une perſonne attachée à la Religion qu'elle profeſſoit. Si ce qui
„ donna lieu à ſon départ de *Paris*, en quelque façon précipité fut cauſe
„ qu'on trouva quelque choſe à redire à ſa conduite, on ſait pourtant que
„ ce fut pour venger ſon honneur de la médiſance d'une perſonne, qui
„ l'outrageoit, qu'elle commit l'excès de le faire mourir en un lieu, où
„ l'on prétendoit, qu'elle n'avoit pas une autorité ſuffiſante pour ſe faire
„ juſtice à elle-même. Au reſte tout le tems qu'elle a vecû à *Rome*, elle
„ à été ſi éxempte de ſoupçon du côté de la débauche & du libertinage,
„ que ceux qui y vont, ou qui y vivent, quaſi dans la ſeule vûë d'épier les
„ in-

(*a*) *L'état du Siége de* Rome *T. I. p.* 93. *&* 94.

conformés aux ſentimens de ces autres Ecrivains, le prémier dans ſes Annales & l'autre dans ſon parallele de *Chriſtine* & de *Marie Stuart* (1): „ où ils ménagent ſi peu cette „ grande Princeſſe, qu'ils ne font point de ſcrupule de dire qu'elle n'avoit guéres de „ Religion, qu'elle n'étoit connuë à *Rome* que par les deſordres qui ſe commettoient „ dans ſa Cour, & qu'elle n'aimoit pas plus une Religion que l'autre". On ne diſconvient pas qu'il y a des Auteurs, (dont nous avons allégué nous même, les témoignages ci-deſſus (2), qui prétendent d'avoir entendu quelque fois, que la Reine avoit lâché des expreſſions à la vérité bien libres & peu chrêtiennes. Mais nous avons remarqué en même tems, quels étoient ces miſérables ſavans libertins (3), qui les lui avoient miſes à la bouche, dans une époque, où ſa jeuneſſe en a pû être ſuſceptible. Or ſuppoſé même, que ces faits fuſſent bien conſtatés; en faut-il pour cela tirer cette concluſion, qu'elle a gardé toûjours ces ſentimens & qu'elle n'eſt pas revenuë de ſes égaremens, & que par conſéquent elle a paſſé ſa vie ſans morale & ſans Religion? Que ceux, qui ont porté des jugemens ſi téméraires de cette Princeſſe, éxaminent leurs propres vies dans les époques différentes où ils ſe ſont trouvés, & les idées qui ont paſſé par leurs eſprits, & dans leurs diſcours, même en fait de Religion; ils trouveront peût-être, de quoi ſe condamner eux-mêmes en plus d'une manière, & en y réfléchiſſant ſérieuſement l'envie leur paſſera de critiquer de gaïeté de cœur les défauts d'autrui. Et il faut que ceux-mêmes, qui n'auront point de reproches à ſe faire de ce côté-là, reconnoiſſent également en gens raiſonnables ce principe de l'équité naturelle, qui éxige de s'abſtenir de juger & de condamner des Perſonnes, qui ne ſont pas de leur compétence & de leur juriſdiction. Car autrement on leur feroit avec raiſon la même demande que St. *Paul* fit aux *Romains* (4): *Qui es-tu toi, qui juges le Serviteur d'autrui? s'il ſe tient ferme ou s'il tombe, c'eſt l'affaire de ſon Maître.*

(1) V. *Baſnage* Annales. des *Prov. Un.* ad ann. 1654. p 365. *Holbergs* Vergleichn. T. II p. 257. 260 261-266. item *Kuhlers Mönta-Bel T. V.* p. 146. & l'hiſt. de *Louis XIV.* par *la Hode* T. IV. p 240. &c. item *Voltaire* dans ſa lettre à S. A. R. de *Suède* du 2. Mai 1745. *Bierling* de Pyrrhonismo hiſtor. p. 41. &c. *Tentzel* entretiens Juillet 1692. pag. 556. *Weber* ſur les *Athées* pag. 44.

(2) V. Tom. I. pag. 476. not.

(3) V. Tom. I. pag. 240. 246. 274. 462. 473 & 474 not.

(4) Chap. XIV. V. 4.

L'an 1679.

„ intrigues de cette grande ville, remplie d'un monde de toutes les na-
„ tions, n'ont pû assurement fournir des Mémoires véritables pour avan-
„ cer ce que *Moreri* en a dit ".

Mais rompons là-dessus & passons à d'autres choses. La Paix étant rétablie en *Europe* & la *Suède* commençant à en goûter les fruits, le Roi *Charles XI.* fit une réforme dans le Ministére, remercia de ses Services Mr. le Comte *Magnus de la Gardie*, jusqu'alors Chancelier du Roïaume, & conféra cette charge à Mr. le Comte *Benoit Oxenstierna*, & *Christine* en étant informée l'en felicita par la lettre suivante (*):

Mon-

Grand mérite du Comte Benoit *Oxenstierna.*

(*) Nous avons remarqué ci-dessus, que Mr. le Comte *Benoit Oxenstierna* avoit l'esprit cultivé par les belles-lettres (1). Il eut l'honneur de servir quatre Têtes Couronnées, dont il fut chéri & estimé. *Christine* lui offrit la charge de son prémier Chambellan en 1647. mais il demanda permission d'assister au Congrès d'*Osnabrug*, & de *Munster*, où il fut admis. Il fut ensuite un des Ministres plénipotentiaires de *Suède* au Traité d'éxécution de *Nuremberg*. De retour de son Ambassade à la Cour de *Vienne*, il fut fait Président du Tribunal de *Wismar* & l'an 1688. Président de la Chancelerie & Chancelier de *Suède*. Les Lettres que *Christine* aussi bien que le Roi *Charles XI.* lui ont écrites, ne laissent nul lieu de douter de la haute considération, que son mérite éminent lui avoit acquise. Grand Ministre, Grand Politique, il n'y avoit point d'affaire d'importance sur le tapis, sur laquelle on ne demandât son avis. Plût à Dieu qu'on eut suivi ceux qu'il donna peu avant sa mort en 1702. au commencement de la guerre en *Pologne*: la *Suède* s'en seroit bien mieux trouvée. Ces salutaires avis se trouvent imprimés traduits en *François* (2).

Voici l'Epitaphe qui se trouve gravée sur son Mausolée dans la Cathédrale d'*Upsal*. Cette inscription fut faite par Mr. *de Staude*, Conseiller de la Chancelerie de *Suède* alors son Sécrétaire (3).

„ *BENEDICTUS Comes ab OXENSTIERNA.*
„ *Quatuor Regum Minister,*
„ *Trium Senator,*
„ *Duorum Primarius Rerum Præses;*
„ *Singulorum Amor.*
„ *In Regno subditus, extra Regnum Civis Universi.*
„ *Curator boni publici,*
„ *Pacis vel suasor, vel Conciliator, vel servator.*
„ *Ecclesiæ Orthodoxæ Antistes,*
„ *Politicus & Vir probus;*
„ *Minister & Vir bonæ fidei,*
„ *Aulicus & Vir pius.*
„ *Non simulator, non Insidiator, non Prævaricator.*
„ *In consulendo Providens, in agendo Dexter.*
„ *In utroque Felix.*
„ *Postquam ultra dimidium seculi*
„ *Foris per Legationes, Domi per sua Munia,*
„ *Res maximas egregie gessit,*
„ *Supra Fortunam, supra Invidiam*
„ *Gloriæ & Vitæ satur,*
„ *Cineres Tumulo, Animam Cœlo, Famam Orbi,*

Ho-

(1) V. *Palmsköld* Msc. art. *Oxenstierna* Orat. *Norrmann* & Laudatio funebr. *Oxenst.* p. 289. &c. *Stiernm.* Bibl. Suec. p. 845.

(2) Dans les Mém. de *Lamberti* T. II. p. 10-22.

(3) *Nemeitz* Inscript. singul. p. 355. 356. & *Peringsköldii* Monumenta Ullerak. cum *Upsalia* nova p. 105. 106.

L'an 1680.

Félicitation de *Chriſtine* à Benoit *Oxenſtierna* devenu Grand Chancelier de *Suède* & reponſe de ce Comte.

*Monſieur le Comte d'*Oxenſtierna. *Aïant appris par le rapport du Marquis* del Monte, *prémier Gentilhomme de ma Chambre, & mon Envoïé Extraordinaire en* Suède, *que le Roi, votre Maitre, vous avoit appellé au timon des affaires : J'en ai reſſenti beaucoup de joïe par pluſieurs conſidérations que vous ne pouvez ignorer. Connoiſſant comme je fais le mérite, & la capacité de votre perſonne, & le nom de votre Maiſon m'étant de très-bon augure* (*) *pour le rétabliſſement de mes intérêts; J'eſpère tout de vous & de ce nom ſi illuſtre en* Suède; *duquel Dieu ſe ſervit autrefois pour combler de bonheur mon enfance & mon éducation. J'avoue même, qu'après Dieu une partie de la gloire & de la félicité du reſte de mon règne eſt dûë aux leçons, que m'ont données ces grands Maitres dans l'art de régner, aïant toujours écouté non ſeulement avec eſtime mais avec plaiſir ces ſages Vieillards, qui après avoir commandé ſi heureuſement, ſavoient obéïr ſi parfaitement à une fille encore enfant, mais enfin à une Fille, qui étoit née pour la gloire de commander à la* Suède *en un tems, où elle donnoit ſi glorieuſement des loix au reſte de l'*Europe *comme vous le ſavez.*

Vous avez cet avantage ſur ces grands hommes de votre Maiſon, d'agir ſous les ordres d'un Prince, qui s'eſt déja ſignalé dans les batailles, & qui eſt prêt à donner à la Suède *une ſucceſſion de Princes qui lui reſſembleront. Cependant j'eſpère, que vous vous rendrez toûjours d'autant plus digne de ce poſte & de ce nom ſi heureux pour moi, que, ſachant qui je ſuis, vous aurez pour mes intérêts les conſidérations qui me ſont dûës, & que vous inſpirerez auſſi des ſentimens ſi juſtes à tous ceux qui pourroient ou ignorer le paſſé, ou l'a-*

„ *Honeſti exemplum Poſteritati*
„ *Reliquit,*
„ *Civium heu! dolor, Gentium deſiderium,*
„ *Quisquis es,*
„ *Si bonam mentem, ſi virtutem, ſi merita publica*
Amas,
BENEDICTO benedic,
„ *Et tales uſque Publico Curatores opta;*
„ *Natus in Arce avita Mörbii d.* 16. *Julii* 1623.
„ *Obiit Holmiæ d.* 12. *Julii* 1702.

Voïez auſſi dans *Norrmanni orationes panegyricæ* l. c. l'oraiſon funèbre que cet Evêque prononça à ſon honneur.

(*) Des cinq Tuteurs de *Chriſtine*, que les Etats de *Suède* lui avoient conſtitués, il y en eut trois du nom & de la famille d'*Oxenſtierna*, Grands Officiers & Sénateurs du Roïaume v. ci-deſſus Tom. I. pag. 27.

L'an. 1680.

l'avoir oublié. Je me rapporte à ce que vous en dira le susnommé Marquis, vous priant de donner entiére créance aux témoignages d'estime & d'amitié, qu'il vous donnera de ma part. Je prie Dieu, qu'il vous tienne en sa sainte garde. Rome, *ce* 17me. *Septembre* 1680.

CHRISTINE ALEXANDRA.

A l'égard de la *France*, comme les politesses que cette Cour avoit faites à *Christine* pendant qu'elle étoit sur le Trône, avoient pour principe l'intérêt commun des deux Etats & l'avantage particulier que la *France* pouvoit tirer des alliances étroites qu'elle cultivoit avec la *Suède*; *Christine*, quand elle eut abdiqué, ne tarda pas à trouver du changement dans les manières de la Cour de *France* envers elle. Aussi changea-t-elle de son côté de sentimens par rapport à la *France*, & d'autres sujèts de refroidissement, qui survinrent, bannirent de plus en plus de son esprit le grand panchant qu'elle avoit eu autrefois pour cette Cour, préférablement à toute autre. Il n'y a donc nul lieu de douter, qu'elle ne vit avec plaisir que le Comte *Benoit Oxenstierna*, digne Descendant du Grand Chancelier *Axel Oxenstierna*, lui succedât dans le même poste, se flattant qu'il avoit adopté, & qu'il conserveroit, les mêmes sentimens que son Ayeul, à l'égard de la *France*, de laquelle elle n'avoit plus sujèt d'être contente. Elle ne se trompoit pas dans son opinion, & étoit d'autant plus charmée du choix que le Roi avoit fait de la personne du Comte *Benoit*, qu'elle croïoit, que c'étoit son Prédécesseur qui en grande partie, étoit cause du chagrin qu'elle avoit essuïé à son dernier voïage en *Suède*. La réponse que le Chancelier *Oxenstierna* fit à cette lettre de *Christine* n'est pas moins bien écrite, c'est pourquoi nous la donnons ici.

„ La lettre que Votre Majesté a daigné de m'écrire m'a été rendue par
„ Mr. le Marquis *del Monte*, prémier Gentilhomme de sa Chambre & son
„ Envoïé Extraordinaire en cette Cour, & comme elle est remplie d'une
„ infinité de marques de graces pour moi, j'en ai été si sensiblement tou-
„ ché, que je ne trouve pas d'expressions assez fortes pour lui en témoig-
„ ner toute ma reconnoissance. Cependant V. M. aura la bonté de croi-
„ re, qu'elle est infinie, après la faveur qu'elle m'a faite de m'assurer elle-
„ même, de la part qu'elle prend à l'honneur où le Roi mon Maitre m'a
„ appellé pour son service. J'avoue que la connoissance que j'ai de mes
„ forces m'avoit obligé à m'en excuser autant que mon respect me le peut
„ permettre. Mais enfin je me suis vû contraint de céder à la volonté du
„ Maitre pour occuper une place que beaucoup d'autres auroient pû rem-
„ plir plus dignement que moi. Quelque succès que je doive m'en pro-
„ mettre, je m'estimerai toûjours très-heureux, s'il me donne lieu de fai-
„ re connoitre à V. M. l'extrême vénération que j'ai pour sa Personne sa-
„ crée, & le zèle ardent que je dois à son service. C'est par-là, Mada-
„ me, que j'espère me rendre digne de la continuation des graces de V. M.
„ & c'est-là le seul endroit par lequel il me soit permis d'imiter ces bienheureux

„ morts

„ morts qu'elle me propoſe pour éxemple à ſuivre, par le témoignage que V. M. rend à leur mérite: puiſqu'il eſt vrai qu'ils n'en ont pas eu de plus grand que celui d'obéïr à une grande Reine, dont le règne & toutes les actions ont été pleines de gloire & de généroſité. V. M. me permettra, s'il lui plait, de garder religieuſement ces marques d'un ſouvenir ſi avantageux à toute ma Maiſon, comme la plus chère & la plus précieuſe ſucceſſion que mes Ancêtres m'aïent laiſſée. Ils m'ont auſſi laiſſé celle de leur ſang par lequel je ne me ſens pas moins animé à emploïer tous mes ſoins & toutes mes forces au ſervice de V. M. Mr. le Marquis me pourra rendre témoignage avec quelle ardeur je m'y prens dans les conjonctures préſentes. Je l'ai entretenu plus particulièrement ſur les affaires de V. M. & ſur la bonne volonté où le Roi mon Maitre eſt pour tout ce qui regarde ſes intérêts. J'eſpère qu'il lui en fera un rapport fidèle & conforme à la dextérité, qu'il fait paroitre en toute ſa conduite. Comme je m'en rapporte entièrement à ſa ſincérité, il ne me reſte qu'à ſupplier V. M. d'être perſuadée que je ſuis avec tout le zèle imaginable & avec un très-profond reſpect &c. *Stockholm* ce 9 Novembre 1680.

Benoit Oxenſtierna.

L'an 1680.

Chriſtine aïant de même trouvé à propos de faire quelque changement parmi les Adminiſtrateurs & Receveurs de ſes finances (*), il fut queſtion de pourvoir à l'emploi de ſon Gouverneur Général en *Suède*. *Charles Broberg* (†) fut un des principaux Concurrens, qui briguérent ce poſte. On a en main des preuves, qu'il ſe faiſoit fort de s'inſinuer dans l'eſprit de *Chriſtine* aux dépens de ſes Competiteurs & le Marquis *del Monte* Envoïé Extraordinaire de *Chriſtine* à la Cour de *Suède*, aïant propoſé de la part de la Reine ſa Maîtreſſe, le Sr. *Jean Paulino Olivekrans*, auparavant Ambaſſadeur & Miniſtre Plenipotentiaire de *Suède* au Congrès de *Nimégue* (*a*); *Broberg* fit tout ce qu'il pût par ſes remontrances auprès de *Chriſtine* pour le ſupplanter. Il imputa à un nommé *Silfwercrona* de s'être laiſſé perſuader par *Leyonberg*, Beaupére de *Cederkrans* de nommer à la Reine ledit *Olivekrans* qui, à ce qu'il dit, n'étoit point au gré du Roi de *Suède*. Tout ce que *Broberg* en pût dire n'aboutit à rien (‡) *Olivekrans* fut agréé de la Cour & on

Olivekrans eſt fait Gouverneur Général des Domaines de *Chriſtine* en *Suède*, malgré les intrigues d'autres, & eſt en faveur auprès d'elle.

(*a*) *V. les lettres & Négoc. d'*Eſtrades *T. VII. p.* 122. 298. *T. VIII. p.* 243. *T. IX. p.* 330. *&c.*

(*) Nous avons vû ci-deſſus pag. 123. quelles brouilleries un pareille changement avoit cauſées dix ou douze ans auparavant.

(†) Les *Broberguen* annoblis par la Reine *Chriſtine*, avoient été de Père en fils à ſon ſervice. *Charles*, dont il eſt fait mention ici, étoit Controlleur des revenus deſtinés à l'entretien de la Reine après ſon abdication. Les originaux des preuves qu'on indique, ſont entre les mains de S. E. Mr. le Comte de *Cronſteds*.

(‡) Il y avoit pluſieurs autres perſonnes d'un haut caractére qui envioient ce poſte à Mr. d'*Olivekrans* & qui tachoient de le perdre. Il le marque dans un beau Mémoire qu'il préſenta au Roi *Charles XI.* & où il lui demanda ſa protection. Il ſe trouve dans les *Palmſköldiana*.

L'an 1680.

on verra par plusieurs lettres que *Christine* lui écrivit, qu'elle étoit fort contente du choix qu'elle avoit fait de sa personne. Aussi étoit-ce un homme de beaucoup de savoir & d'un grand mérite (*). Il remercia la Reine de la grace qu'elle venoit de lui faire & voici en quels termes étoit conçue sa lettre.

Madame

„ Du reste, j'ai eu le bonheur de recevoir ici cinq lettres de V. M. & „ avec elles les brevèts pour les nouveaux honneurs, qu'il a plû à V. M. „ de me faire la grace de me conférer. Il semble que V. M. veuille m'accabler de marques de sa bonté Roïale, & quoique je ne puisse que les recevoir avec le respect, qui lui est dû & que les compter pour autant de liens „ qui m'attachent à ses intérêts, mon peu de mérite néanmoins & l'embarras qui les suit, fait que je n'en puis pas ressentir toute la satisfaction qu'un „ autre peut être en auroit. Mais la persuasion que j'ai, qu'il ne m'arrive „ rien sans la volonté de Dieu, est si forte dans mon esprit, qu'elle efface „ toutes les autres considérations & ne me laisse que la résignation seule, „ qui

Mérite distingué d'*Olivekrans*.

(*) Nous en avons dit quelque chose ci-dessus. Nous y ajouterons ceci (1). *Olivekrans* étant à *Londres* auprès de Mr. le Comte *Christer Bonde*, Ambassadeur de *Suède*, en qualité de Sécrétaire, du tems que *Christine* faisoit son séjour à *Bruxelles*, eut la permission de lui faire sa revérence. L'an 1659., il assista au Traité des *Pyrenées*. L'an 1674., il fut fait Sécrétaire d'Etat & deux ans après il fut envoïé en qualité d'Ambassadeur en *Angleterre* & aux Etats Généraux des *Provinces-Unies* où il signa le Traité de Paix à *Nimégue*. L'an 1681. *Christine* en fit son Ministre, & en 1682. elle le nomma Gouverneur Général de ses Domaines, l'invitant à la venir voir à *Rome*, comme il fit. Il en revint en *Suède* comblé des marques de sa bienveillance Roïale, qu'elle lui conserva entiére, sa vie durant. Il mourut le 10. Janvier 1707. Voici l'Epitaphe qu'il se fit à lui-même & qui est à *Strägnäs*; ville Episcopale en *Sudermannie*.

„ *Ego cujus hic superstat effigies*
„ *JOHANNES OLIVEKRANS*
„ *ab ipsis initiis*
„ *Sapientiæ non fucatæ, sed veræ, amore exarsi,*
„ *Quam in ipso bonitatis fonte etiam precibus quæsitam*
„ *Mihi propriam dicavi, hac tessera:*
„ *NEMINI NISI DEO.*
„ *Cætera nihil æstimata adeo indifferenter habui,*
„ *Ut nihil horum concupiverim, nihil timuerim unquam,*
„ *Et quem divina providentia exhibuit vitæ cursum*
„ *Lubens lætusque tenuerim.*
„ *Oblata munia, bona fide, felici manu executus.*
„ *Bonos fovi, malos vitavi, invidos non curavi:*
„ *Honorem & ultionem in nulla re mihi sumsi.*
„ *Officia, quæ debui, non neglexi: quietem colui,*
„ *Et in mundo me peregrinum sciens Cœlos petii,*
„ *Ubi mea patria, & Dominus, & Deus, & omnia &c.*

(a) V. *Musæi* Lection. super tabulas *Olivekrans* p. 2-21. & *Holmia liter.* p. 31. &c. item *Palmskölliana*.

„ qui me donne en tout un parfait contentement. C'eſt pourquoi je ne *L'an 1682.*
„ manque pas de l'avoir dans cette rencontre, me ſentant obligé de rendre
„ graces très-humbles à V. M. de toutes ſes bontés exceſſives, que je reſ-
„ pecte & honnore de tout mon cœur, en demeurant juſqu'au tombeau,

Madame,

de Votre Majeſté

à Pondagla ce 26 d'Août 1682.

le très-humble, très-obéïſſant
& très-fidèle ſerviteur
J. Olivekrans.

Il s'inſinua encore plus avant dans les bonnes graces & dans la confidence de la Reine, après le voïage qu'il fit à *Rome* à ſa réquiſition. Voici la réponſe qu'elle fit à *Leyonberg*, qui ſe rapporte à ce que nous venons de dire.

MOnſieur Leyonberg. *En réponſe à votre lettre du* 18. *de Mai, je vous dirai, que je ſuis perſuadée de votre innocence au ſujèt des mille Ecus dont il eſt queſtion, ſachant fort bien que tout ce que* Broberg *a dit là-deſſus eſt faux. Pour* Cederkrans *s'il s'acquitte bien à l'avenir de ſon devoir dans mon ſervice, comme je veux l'eſpérer, il n'aura rien à craindre des mauvais offices d'autrui. Au reſte j'ai agréé les offres que vous me faites de vos ſervices, priant Dieu qu'il vous faſſe proſpérer* Rome *le* 5. *Juillet* 1681.

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'Abbé Santini.

Nous ajouterons ici un Mémoire dudit *Broberg* qu'il remit à la Reine, étant venu à *Rome*. Par les notes marginales qui ſont de la propre main de *Chriſtine*, on verra de quelle manière elle avoit accoûtumé de former ſes réſolutions ſur les demandes & les remontrances qu'on lui faiſoit. Nous avons d'autres écrits ſemblables, concernant ſes affaires domeſtiques. Mais nous ne les jugeons pas aſſez intéreſſans pour les communiquer au Lecteur :

Mémoire que Broberg remèt à Chriſtine & les réſolutions qu'elle prend ſur les divers articles qu'il contient.

Rapport du Mémoire de *Charles Broberg* (*).

Les Sommaires en marges ſont écrits de la main de la Reine

Conſidérant que ſon Père & tous ſes frères ont eu l'honneur & le bonheur de ne ſervir que la Reine, & que la plûpart d'eux ont même fini la vie dans ſon ſervice, il aſſure, que la ſeule appréhenſion d'en être privé ſera capable de faire mourir de douleur &

(*) L'original eſt entre les mains de S. E. M. le Sénateur Comte *Cronſtedt.*

L'an 1682.

& lui, & ſon frère, *Antoine*, & que rien autre n'a été la cauſe des grandes maladies de l'un & de l'autre, dont celle d'*Antoine* ne peut pas manquer de l'achever, étant tout à fait irremédiable. C'eſt auſſi ce qui l'a obligé d'entreprendre ce pénible voïage, non obſtant l'indiſpoſition où il ſe trouve, afin de ſupplier Sa Majeſté de lui continuer ſes bonnes graces, & de vouloir par ſa bonté le relever lui & ſon frère de leurs peines.

Qu'ils ne faſſent pas des ſottiſes, & je les conſerverai toûjours dans mes bonnes graces.

La grace que lui, *Charles Broberg*, demande très-humblement en ſon particulier, c'eſt, qu'il plaiſe à la Reine de lui accorder ſous le titre de Directeur, la charge de Préſident de *Norköping*, puiſque déjà depuis l'an 1678., Sa Majeſté lui en a donné ſon brèvet, laquelle charge il ſe promèt de pouvoir éxercer non moins pour le bon ſervice de la Reine, que pour le bien & l'utilité de la ville, qu'il aura à cœur.

Cela ne ſe peut. Je le révoque.

Et puiſque la penſion de 800. Ecus argent de *Suède*, dont par la grace de la Reine il a joui juſqu'à préſent, ne peut lui ſuffire pour y ſubſiſter ſelon le reſpect dû à la Reine; il ſupplie très-humblement Sa Majeſté de la vouloir augmenter de 400. Ecus & d'ordonner qu'il la puiſſe avoir par les mêmes moïens qu'on la lui a païée juſques ici.

Je ne veux ni la lui ôter ni l'augmenter.

Il repréſente auſſi que durant trois ans une facheuſe maladie l'a tenu la plûpart du tems au lit, & lui a fait conſumer plus qu'il n'a au monde, pour ſa guériſon, deſorte qu'il ſe trouve fort en dette, & que ſi Mr. *Texeira* ne lui eut fourni, ſur l'obligation de ſon frère *Antoine*, de quoi faire le voïage, il n'auroit jamais eu le bonheur d'expoſer, comme il fait, ſes néceſſités à S. M. qu'il ſupplie très-humblement d'uſer de compaſſion & de lui faire charité de quelque choſe dont il puiſſe ſatisfaire à ſes dettes.

Il pouvoit s'épargner ce voïage. Je ſuis pourtant diſpoſée à lui faire quelque gratification. Voïez & projettez ce qu'on pourra faire.

Pour ſon frère *Antoine*, il prend Dieu à témoin qu'il a toûjours eu l'intention de bien ſervir la Reine. Il avoue qu'il eſt très-juſte que chacun rende compte de ſes faits, & ſe réjoüit de ce que ſon Excellence le Gouverneur Général, qui rigoureuſement a fait revoir & éxaminer tous ſes livres & Comptes dans le Conſeil de la Chambre, auſſi bien que par des Perſonnes privées & très-verſées dans ces matières, n'a pourtant pas trouvé qu'il ait commis aucune infidélité, ni aucune faute digne d'être notée. Seulement il a fait quelque obſervation ſur une ſomme de mille écus, qu'il avoit reçuë pour aller rencontrer S. E. Mgr. le Marquis en *Skonen*. Mais après que lui *Broberg* a remontré que cet argent fut emploïé pour défraïer S. E. Mgr. le Marquis tant pour ſa demeure à *Helſing-*

Il ne fait qu'éxécuter mes ordres, & on fait bien de s'y ſoumettre.

ſingbourg que pour tout ſon voïage juſqu'à *Stockholm*, & que S. E. a témoigné que c'eſt la vérité, le Gouverneur Général lui en a donné auſſi ſa décharge, & *Broberg* ſupplie très-humblement S. M. de la vouloir confirmer, afin que ſa femme & ſes enfans, qui n'en ſont point informés, n'en ſoïent point inquiétés après ſa mort qu'il voit prochaine. L'an. 1682. *J'approuve tout ce qu'a fait le Gouverneur Général.*

De plus, ſe voïant chargé de femme & d'enfans & d'une grande famille, & n'aïant d'autre refuge que la ſeule bonté & clémence de la Reine dans ſa néceſſité, qu'il proteſte être plus grande qu'on ne ſauroit croire; il ſupplie très-humblement S. M. d'augmenter ſa penſion de ſeulement cent écus par an, & lui faire la grace de la pouvoir toucher à la *St. Jean*, afin qu'il puiſſe faire à tems la proviſion de ſon ménage. *J'y conſens.*

Enfin, il ſupplie très-humblement S. M. de lui renouveller ſes graces & de lui octroïer la confirmation de celle qu'Elle lui fit ſi bénignement il y a quelques années par la donation de *Carris*, pour pouvoir ſe relever des procés & des embarras, où innocemment il eſt tombé, & pour pouvoir laiſſer, en mourant quelque peu de ſubſiſtance à ſa femme & à ſes enfans qui ſans cette grace & la protection de S. M. reſteront infailliblement miſérables. *J'y conſens, mais je veux auparavant ſavoir, ſi le Gouv. Gén. n'a rien de contraire à me repréſenter là-deſſus. Enfin, il aura cela, ou quelque autre grace,*

Faites voir cette réſolution au Gouverneur Général.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Mr. d'*Olivekrans* étant devenu Gouverneur Général des Domaines de *Chriſtine*, elle entra d'abord dans un commerce de lettres fort familier avec lui, débuta par un ſujèt fort délicat: ſavoir ſur un double bruit, l'un qui avoit couru à *Rome* de la mort du Roi de *Suède*, *Charles XI.* (*) l'autre qui s'étoit répandu à *Stockholm* de ſa propre mort. A *Chriſtine* écrit à *Olivekrans* ſur le bruit qui avoit couru de la mort de S. Maj. & de celle du Roi *Charles XI.* & touchant le Teſtament de ce Prince.

(*) Ce Roi avoit accoûtumé de faire quelquefois des courſes forcées à cheval, comme l'an 1681. quand il alla de *Stockholm* à *Kongſær*, diſtans l'un de l'autre 15. lieuës de *Suède*, ou 22. lieuës d'*Allemagne*, avec un ſeul cheval, en neuf heures & 33. minutes. Mais auſſi le cheval créva-t-il bientôt après l'arrivée du Roi au Palais *Kongſær*, où il y a un des meilleurs Haras de *Suède*. Ce Courſier étoit de *Finlande* & le Païſan qui l'avoit préſenté au Roi, affranchit par-là ſa terre pour lui & ſa poſtérité. Tout cela eſt marqué ſur un tableau à *Drotningholm*, belle Maiſon Roïale ſituée à deux lieuës de *Stockholm*, où ce Courſier eſt peint avec grand nombre d'autres. Il y a dans *Palmsköld* une lettre de condoléance du Sénat de *Suède* au Roi *Charles XI.* ſur la chute qu'il avoit faite en courrant la poſte. Il y loue fort le courage avec lequel le Roi ſupportoit cet accident & le prie de ménager ſa précieuſe vie, pour le bien de ſon Roïaume & de ſes fidéles Sujèts & d'avoir ſoin de ſon entiére guériſon. Le Roi prit cela en bonne part & ſe ménagea aſſez après la mauvaiſe chute qu'il venoit de faire, où il ſe caſſa la jambe (1).

(1) La lettre du Sénat eſt du 20. Oct. 1681. dans *Palmsköld*. V. auſſi l'Almanac hiſtor. de *Suède* ad ann. 1700. V. Klein, *Samtal* ou entretien des Reines *Ulriques*, *Eléonores* pag. 42. not.

L'an 1682.

A l'égard du prémier, il faut remarquer, que, comme on le voit par une autre de ſes lettres au même *Olivekrans*, elle n'avoit pas encore abandonné ſon ancienne penſée propoſée en 1660. à la Diète de *Suède*, d'obtenir des Etats, qu'il lui fût permis de reprendre la Couronne au cas que le Roi vint à mourir. Du moins vouloit-elle qu'on ne prit aucune réſolution que préallablement ſes droits ne fuſſent mis en ſûreté & qu'on l'écoutât, même en cas de minorité d'un Prince. Par rapport au ſecond bruit, qui étoit de ſa mort à elle-même, on trouvera ſans doute que les ſentimens qu'elle fait paroître dans cette lettre-ci s'accordent avec ceux qu'elle avoit déja manifeſtés ſur un bruit pareil dans ſa lettre ci-deſſus à ſon Gouverneur Général feu le Baron *Gyllenſtierna*. En particulier ces paroles-ci ſont très-dignes d'elle : „ que ſi elle ne mouroit que de crainte ou d'intérêt, elle ſeroit immortelle & que ſa mort ne démentiroit jamais ſa vie." Elle tint parole, car jamais Princeſſe ne témoigna à ſa mort plus de fermeté & de grandeur d'ame qu'elle, comme on le verra ci-après. En attendant voici les deux lettres, dont nous venons de parler, avec une Relation du teſtament qu'on diſoit qu'avoit fait *Charles XI.*

à Rome ce 25. Février 1682.

J'Ai reçu votre lettre du 10 paſſé dans laquelle j'ai vû avec plaiſir l'aſſurance de l'entière guériſon du Roi qui m'a fort réjoui, car ici en nos quartiers nous en avions eu de très-méchantes nouvelles, & j'ai eu toutes les peines du monde de déſabuſer de ſa mort les gens qui s'en croioïent bien informés. Mais Dieu merci votre lettre avec un témoignage ſi authentique de vûë, a tiré tout le monde hors de doute & confirmé mes nouvelles précedentes, qui étoient les ſeules qui nous aſſuroient de ſa guériſon. Pour la nouvelle de ma mort je n'en ſuis pas ſurpriſe. Il y a tant de gens qui la deſirent que je ne trouve pas mauvais qu'ils s'en flatent quelques fois. Elle arrivera quand il plaira à Dieu, mais juſqu'ici, je ne ſuis pas encore aſſez en grace pour l'eſpérer. Je ſuis dans la plus parfaite ſanté & vigueur où j'aie été en toute ma vie, mais cela n'empêche pas, que je ne puiſſe mourir, quoique ſelon les apparences bien des gens mourront avant moi, qui ne ſe l'imaginent pas. Je vous aſſure que j'attends la mort avec beaucoup de tranquilité & que je ne la crains ni ne la deſire, mais je vous aſſure auſſi, que je ne mourrai jamais du mal qu'on publie en Suede, *& que ni l'intérêt, ni la crainte ne me feront jamais mourir, comme on l'a dit, & c'eſt mal connoître la Reine* Chriſtine *que de la croire capable d'une telle baſſeſſe d'ame. En quelque tems qu'il plaiſe à Dieu de finir ma vie, je vous aſſure, qu'on ſera authentiquement averti en* Suède *de mon décés, & on aura la joïe de l'apprendre d'une manière à n'en pouvoir*

voir douter. J'ai des amis & des ſerviteurs en bon nombre ici, qui feront leur devoir, en cette occaſion comme en toute autre. N'en croïez rien juſqu'à ce qu'on vous mande ma mort de la manière que je vous le dis & ſurtout ſoïez perſuadé, que ſi je ne meurs que de crainte ou d'intérêt, je ſerai immortelle. Faites mes complimens au Roi ſur tout ce qu'il vous a dit d'obligéant ſur mon ſujèt, & aſſurez-le, qu'il auroit tort, s'il n'avoit pour moi tous les ſentimens qui me ſont dûs, car je lui ſuis toute acquiſe. Les particularités de ſon accident m'ont fait horreur, je n'ai pû lire votre lettre ſans frémir. Dieu ſoit loué de ſa guériſon. Je ſuis très-ſatisfaite de vous, continuez à me bien ſervir. Adieu. L'an 1682.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille

JE vois bien qu'on m'a tout à fait oubliée en Suède *puiſqu'on eſt capable d'avoir de ſi indignes ſentimens de moi, je m'en conſole toutefois, ſachant qu'il y a une néceſſité qui fait oublier les abſens. Je mourrai quand il plaira à Dieu, mais ce ſera d'une manière digne de moi, & en quelque tems qu'arrive ma mort elle ne démentira jamais ma vie, s'il plaît à Dieu.*

Rome ce 14 *Mars* 1682.

*MR. d'*Olivekrans. *Il court ici un Teſtament fait par le Roi de* Suède, *étant dans l'extrémité de ſa vie, que je crois fait à plaiſir par quelqu'un qui aura voulu faire tort à ſa réputation. Je n'ai jamais rien vû de ſi ridicule que ce teſtament. La politique en eſt nouvelle, & celui qui en eſt l'auteur peut ſe vanter d'avoir trouvé une nouvelle méthode de gouverner les peuples. C'eſt une belle manière de recommander un Prince, qui eſt encore dans le ventre de ſa Mère, que de priver en mourant un Sénat entier de leurs honneurs & d'ôter à toute la Nobleſſe leurs biens. Peut-on eſpérer ou ſe flater qu'on ſera obéi quand on ſera mort après une telle conduite. Mais quoiqu'il en ſoit, je veux eſpérer qu'on n'oubliera pas, que la Couronne qu'on poſſède eſt un don d'une pure grace, qui ne fut accordée qu'au Roi* Charles-Guſtave *& à ſes légitimes Deſcendans, par Moi & par la* Suède, *qui y donna ſon conſentement, & en cas que le préſent Roi* Charles *vint à manquer, la* Suède *ne peut, ſans être criminelle envers Dieu & envers Moi, choiſir d'autres Rois, ni d'autres Reines, que mes droits ne ſoient mis en ſûreté. Faites ſou-*

L'an 1682.

venir la Suède *de ſon devoir, & perſuadez lui bien, que tant que je vivrai, je ſouhaiterai ſa proſpérité & ſon bonheur, & ſi l'on vouloit m'écouter, en cas d'un interrègne, ou d'une minorité, on éprouveroit avec avantage la ſincérité de mes ſentimens. Au moins la* Suède *eſt obligée de ne procéder pas à une nouvelle élection, ſans que mes droits ſoïent en leur entière ſûreté, c'eſt uniquement en les conſervant qu'elle trouvera ſa gloire & ſa ſureté. Proteſtez en tems & lieu contre tout ce qui pourroit être fait au préjudice de mes droits & obtenez du moins qu'on ne prenne aucune réſolution ſans m'écouter, même en cas d'une minorité d'un Prince. Je me repoſe ſur votre zèle & fidélité, de laquelle le Marquis me répond pour vous, m'aſſurant que vous ferez votre devoir. Je vous envoïe une copie de ce ridicule teſtament. Ditez-moi la vérité de ce qui en eſt, & ne négligez rien. Je conſens à la grace que le Comte* Oxenſtierna *me demande, mais à condition qu'il s'oblige d'être de mon parti, & de prendre toûjours en* Suède *la défenſe de mes droits. Si le malheur de la mort du Roi arrivoit, ne manquez-pas de m'en avertir auſſitôt. Il y a des gens qui diſent que la Princeſſe ne vivra pas. Il en ſera ce qu'il plaira à Dieu, & je ſuis de ceux qui ne croïent pas aux prédictions. Si celles qu'on publie ſont véritables, écrivez-moi tout ce que vous en ſavez, car quoique je n'y croïe pas, ma curioſité veut pourtant tout ſavoir. Adieu.*

Je me ſers de la main du Marquis pour vous faciliter l'intelligence de cela, ma main n'étant pas intelligible à moi-même, j'emploïe celle dudit Marquis.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Du prétendu teſtament de *Charles XI.* & réflexions qu'y fait *Chriſtine.*

Relation envoïée à la Reine Chriſtine *quand le Roi* Charles XI. *eut le malheur de ſe caſſer la jambe* (*).

Les notes marginales ſont de ſa propre main.

J'ai quelque ſoupçon que ce teſtament a été fait à plaiſir par les François, *qui me haïſſent mortellement. Ditez-moi la verité de ce qu'il en eſt ?*

Le Roi a eu des douleurs très-vives tout le tems que la jambe n'a pas été remiſe, & lorſqu'on devoit la remettre, il a couru riſque de ſuccomber. Il s'étoit préparé à la mort, & par un teſtament il avoit ordonné la forme du Gouvernement. Le Comte *Jean Stenbock* devoit être *Drotſet*, *Aſchenberg* Connêtable, *Hans*

(*) L'Original s'en trouve chez S. E. le Sénateur Comte *Cronſtedt.*

Hans Wachtmeiſter Amiral, le Comte *Bengt* Chancelier, *Clas Flemming* Tréſorier. Tous les vieux Sénateurs ſeroient congédiés & à leur place il y en auroit huit nouveaux, & entr'eux *Chriſtopher Gyllenſtierna*, *Haſtfer*, *Lilliecron*, *Gyldenhoff*, *Drenſtée*, *Ebrenſten*, *Cronſchiöld* & le Bourguemaitre *Tegner*. *Lindſchöld* devoit-être le Chancelier de la Cour. Quelques-uns comptent *Axel Wachtmeiſter* entre les Sénateurs à la place d'*Ebrenſten*, d'autres diſent qu'il ſeroit Général des Maiſons ou des Gardes du Roi, qui eſt la charge qu'il ambitionnoit à préſent. Le deſſein étant de faire *Haſtfer* Gouverneur Général de *Scanie* après qu'*Aſchenberg* ſeroit devenu Sénateur, mais comme ce dernier a proteſté de ne vouloir pas quitter le Gouvernement, *Haſtfer* demeure où il eſt, & *Axel* de même, lequel aïant auſſi brigué la Charge du Grand Ecuïer, en eſt écarté par l'oppoſition du Comte *Stenbock*, qui l'a préſentement & la poſſéde avec celle de Grand Maître. La Reine étant enceinte de plus de quatre mois, ſi elle avoit un Mâle, il étoit deſtiné Succeſſeur, ſi non, la Princeſſe étoit recommandée à l'éxemple de ce qui fut fait à la mort du Grand *Guſtave*. Au maintient de ce teſtament tous les Officiers des Gardes ſe devoient obliger par ſerment ſur peine de la vie. Mais le mal du Roi aïant ceſſé, le teſtament a été mis au feu.

L'an 1682.

Belle recommandation pour l'enfant qui eſt à naitre.

Ceci eſt incomparable.

On a fait courir le bruit d'une autre Cabale contre la précédente ſous la protection de la *France*, dont Mr. *Königsmarck* ſeroit le Chèf, lequel en étant aigri, aura, s'il peut, ſatisfaction, de ceux qui ont ſemé ce bruit.

Il y a des Sénateurs qui maintenant ſont menaçés d'actions criminelles à la Grande Commiſſion, principalement le Grand Drotſet, le Maréchal *Baner* & *Guſtave Kurck* & l'Acteur eſt parti pour *Kongſoer* pour en prendre les ordres. On donne ſous main avis aux vieux Sénateurs de faire des ſoumiſſions au Roi, & *deprecando cauſam*, de demander d'être *licentiés* de leurs charges, moïennant quoi & avec l'aveu d'être coupables, on leur fait eſpérer leur grace, mais on doute fort que ce conſeil ſoit ſuivi. Il ſemble qu'on eſt un peu embarraſſé par la nouvelle alliance avec la *Hollande* & on voudroit bien éviter qu'elle fut ſuivie d'une guerre, pourquoi il faudra une prudence conſommée. Ceux qui ſe mêlent de prédire les choſes à venir, prétendent que le Roi aura bientôt un malheur plus grand que celui qu'il a eu: duquel pour le moins il portera des marques toute ſa vie, & on dit que le malheur paſſé a été auſſi prédit, & que le Roi même a été averti dans une viſion de ne point aller à *Kongſoer*.

Si on demeure dans le parti de l'Empire on n'aura rien à craindre, mais s'y l'on le quitte on perdra tout infaillible-ment.

Ecrivez-moi tout ce que vous en ſavez ſi les prédictions ſont véritables.

Com-

L'an 1682.

Chriſtine injuſtement taxée d'ajouter foi à l'Aſtrologie judiciaire.

Comme *Chriſtine* ſur la fin de ſa ſeconde lettre à Mr. *Olivekrans* parle de prédictions, auxquelles elle dit, qu'elle ne croïoit pas; on croit, que c'eſt ici l'endroit de citer ce que les auteurs rapportent là-deſſus. Selon ce que porte la copie qu'on a euë (*) d'un diſcours tenu au Sénat de *Suède* en 1668 (*a*), un des Sénateurs y dit, que la Reine eſtimoit fort un Mathématicien à *Roſtock* & l'avoit prié de dreſſer ſon horoſcope. Qu'après bien des inſtances & des aſſurances de la part de la Reine, qu'il n'avoit rien à craindre, &, quelques que puiſſent être ſes prognoſtics, il pouvoit les dire librement, il lui avoit prédit, qu'elle finiroit ſes jours en beaucoup de détreſſes & enfin dans le déſeſpoir. Mais que *Chriſtine* s'étoit là-deſſus tellement irritée contre lui, qu'elle avoit voulu lui faire donner des coups de bâton, malgré les aſſurances qu'elle lui avoit données.

L'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine*, qui preſque par tout interprète en mal tout ce qu'elle a dit ou fait, en y ajoutant du ſien, qui s'accorde ſi peu avec la bonne-foi d'un Hiſtorien; ne manque pas non plus au ſujet des prédictions de déclamer contre le panchant de la Reine pour les ſciences vaines & curieuſes, comme la Chimie, l'Aſtrologie, la Baguette divinatoire; diſant, qu'elle aimoit ceux qui ſe vantoient de les poſſéder, & qu'elle ajoutoit foi à tout ce que diſoient les Aſtrologues (*b*). Un autre Auteur en rapporte ce trait, vrai ou faux; que *Chriſtine*, à ſon entrée à *Paris* en 1656, avoit dit au Maréchal *de l'Hopital* de remonter auſſitôt à cheval, d'où il étoit deſcendu, pour la complimenter, de crainte de quelque malheur, puiſque les Aſtrologues à *Rome* lui avoient prédit, qu'elle mourroit dans une grande foule de monde (*c*). Le célèbre *Burnet* dit de même, que cette Princeſſe s'étoit appliquée, pendant quelques années, à l'Aſtrologie judiciaire, & qu'elle lui avoit dit, ſur la foi de ſon art chéri, que le Roi d'*Angleterre* vivroit encore longtems, mais qu'il n'auroit point d'enfans mâles (*d*). Nous n'avons garde de révoquer en doute ce que *Burnet* vient de rapporter, comme l'aïant oui dire de la bouche même de *Chriſtine*. Nous le croïons auſſi en ce qu'il dit, qu'elle s'étoit appliquée à l'Aſtrologie judiciaire; mais il ne s'enſuit point de-là, que la Reine ajoutât foi à tout ce que diſoient les Aſtrologues, ſurtout puiſqu'elle même déclare poſitivement dans ſa lettre rapportée ci-deſſus, „ *qu'elle n'étoit pas de* „ *ceux qui croïoient aux prédictions, mais que c'étoit ſa curioſité qui vouloit ſavoir* „ *tout*:" & que dans ſa lettre à *Olivekrans* du 22 Janvier 1689. trois mois avant qu'elle mourut, elle dit, „ *que l'Aſtrologie terreſtre eſt meilleure que la* „ *cé-*

(*a*) *Des Manuſcrits de Mr. le Comte* Charl. Guſt. Bielke *item* Palmsköld *Extrait des Régitres du Sénat p.* 868. 869. *ad h. ann.*

(*b*) *Leben* Chriſtinæ *p.* 279. 280 & 364.

(*c*) Holl. Merc. *ad ann.* 1656. *p.* 114.

(*d*) *Hiſt. de ſon tems ad ann.* 1687. *p.* 732.

(*) Ce récit a été fait ſur un oui dire ſans qu'on ait marqué le tems & le lieu où cela s'étoit paſſé. Une autre raiſon qui fait douter de la vérité de cette hiſtoire, c'eſt que celui qui la fit au Sénat n'étoit pas bien diſpoſé pour la Reine. Au moins cette prédiction s'eſt-elle démentie elle-même, car loin que *Chriſtine* ait fini ſes jours dans le déſeſpoir, elle mourut doucement à *Rome*.

„ céleſte". Aïant au reſte adopté pour principe: *qu'il faut ſavoir aſſez de la Médecine & de l'Aſtrologie pour n'être pas la dupe des Médecins & des Aſtrologues* (a). Y a-t-il donc ici raiſon de la blâmer? Pas plus que ſur la Chimie ou l'Alchimie: elle, qui avoit aſſez de tems & de loiſir, & plus de connoiſſance & de moïens que mille autres pour rechercher ce qu'il y avoit de vrai ou de faux dans ces ſçiences? Car quoique grand nombre de gens ſenſés aïent dit & diſent encore, qu'il n'y a en tout cela rien que de vain & de faux, ces ſçiences ne laiſſent pas pour cela d'avoir encore de nos jours des Sectateurs & des protecteurs conſidérables (b), & en ne remontant qu'au milieu du ſiécle paſſé, ne trouvons-nous pas que l'Aſtrologie avoit plus de vogue & de faveur à la Cour de *France* (*) que par tout ailleurs. On n'a qu'à conſulter *Bayle*, pour voir que cette Cour étoit pleine de ces gens-là, & que la Reine-Mère demanda ſouvent leurs avis toute étonnée des funeſtes prédictions qu'ils lui avoient faites: que le Cardinal de *Richelieu*, qui vouloit ſavoir ſi le Roi *Guſtave-Adolphe* vivroit longtems, avoit fait faire ſon horoſcope par le fameux *Morin* (†): que cette même Emi-

L'an 1682.

(a) *Cet Apophtegme ſe trouve dans l'Ouvrage de Loiſir de* Chriſtine. *Cent VI. 2. p. 21.*

(b) Bayle *ſur les Cométes T. I. §. 21. T. III. p. 40.*

(*) Du tems de *Cathérine de Médicis* Reine de *France*, la Négromantie étoit fort en vogue, & on voit encore à l'Hôtel de *Soiſſons*, la fameuſe Colomne, dont Elle ſe ſervoit pour ſes opérations négromantiques. Le Jéſuite *Greſſet* projetta l'an 1749. de poſer là-deſſus la ſtatuë de *Louis XV.* mais Mr. *Pirron* en prit occaſion de dire:

„ La Colomne de *Médicis*
„ Eſt odieuſe à notre hiſtoire:
„ Pour en effaçer la mémoire
„ On ne doit point être indécis.
„ Il faut être un Hétéroclite
„ Pour vouloir y placer le Roi;
„ C'eſt du Vainqueur de *Fontenoy*
„ Faire un Saint *Siméon Stylite* (1).

(†) C'eſt ce fou-là, & demi enragé, comme *Guy Patin* l'appelle (2), qui prétend que *Guſtave-Adolphe* avoit eu une Epée magique à laquelle *Morin* attribue la vertu des exploits militaires que ce Héros a faits. L'abſurdité en ſaute aux yeux & Mr. *Morhoff* dit ſenſément: que ce qu'on en a débité ne vient que de quelques envieux de la gloire de *Guſtave-Adolphe*, leſquels ont cru pouvoir par-là flétrir ſa réputation. Mr. *Wallin*, Evêque du Diocèſe de *Gothembourg* ſoutient le même ſentiment par des raiſons très-ſolides, diſant entr'autres (3): que comme le Roi n'a pû porter qu'une épée à la bataille de *Lutzen*, la multiplicité qu'on lui en a donné, prouve viſiblement la fauſſeté de la choſe, ſoupçonnant au reſte qu'elles ont été forgées dans les fabriques de Mrs. les Jéſuites. Dans les Relations de l'enterrement de *Guſtave-Adolphe*, dont l'une eſt en Manuſcrit de l'an 1633 & l'autre imprimée à *Leyde* en 1635; il eſt dit pag. 5. en termes poſitifs, „ que „ dans le Convoi funèbre de ce Héros, le Baron *Horn* avoit porté *la vraïe Epée* du feu Roi „ toute ſanglante encore, comme on l'avoit trouvée après la bataille de *Lutzen*" (4) ce qui ré-

Dans la préface de ſon *Aſtrologia Gallica.*

(1) V. *Freye* Urtheile de *Hambourg* N. 91. de l'année 1749. pag. 721. Ce *Siméon* fut un des Anachorètes d'*Antioche* qui demeura, dit-on, ſur une Colomne élevée à faire ſes oraiſons & autres exercices de pénitence v. auſſi *Mém. d'Artigny* T. II. p. 406 not. &c.

(2) V. Ses lettres N. 108 & 233. item *Bayle* l. c. & *Glaſſei* Diſſert. de Gladio *Guſtavi-Adolphi* l. c. *Morhoff* Polyhiſt. T. II. p. II. cap. III. p. 309. & P. III. cap. I. §. 12. pag. 458.

(3) V. *Wallini* Diſſertat. de Gladio *Guſtavi Adolphi* p. 136. 147. 166. 171. 181. &c. item *Chemnitz* Hiſt. *Belli Sueco German.* P. I. §. 11 & 12. de *Prade* hiſt. de *Guſt. Adolphe.* p. 132. & *Gal. Gualdo* hiſt. di *Guſtavo* II. p. 76. 116. 220.

(4) *Lunig* dit le même dans ſon Theatr. Ceremon. T. II. p. 556. 557. item *Kevenhuller* Annal. *Ferdinand.* Tom. XII p. 735 & 1518.

minence ne partit point pour le voïage de *Perpignan* ſans conſulter cet oracle Aſtrologique (*a*). Il eſt vrai, que *Bayle* ajoute, que quand la Reine *Chriſ-*

L'an 1682.

(*a*) Dict. Crit. *art.* Morin *lit. E. F. &* Guſtavi-Adolphi *p.* 105. Larrey *Hiſt.* *art.* Stoſſer *lit. B. item le Veritable* P. Joſeph d'Angl. *T. IV. p.* 142. *cfr. Mém. de l'Acad.* *Capucin T. II. p.* 97. Eſpion du Turc *T. I.* de Berlin 1748. *p.* 437. 438. *p.* 133. Wallini *Diſſert. de* Gladio Magico

réfute auſſi invinciblement tout ce que Mr. le Prof. *Glaſſei* a prétendu en dernier lieu, que c'eſt lui qui conſerve dans ſon Cabinèt la véritable Epée de *Guſtave-Adolphe* (1).

Quoique Mr. l'Evêque *Wallin* ait épuiſé dans ſes trois Diſſertations preſque tout ce qu'on auroit pû dire ſur ce ſujèt & qu'il y ait auſſi publié en empreintes les deux ſoidiſant Epées ou ſabres magiques attribués à *Guſtave-Adolphe*, dont l'une ſe trouve à la Bibliothèque de *Leipſig* & l'autre dans le Cabinèt de *Boniface Borille* à *Aix* en *Provence*, en produiſant l'explication cabaliſtique, que le Jéſuite *Kircherus* a hazardé de donner ſur les caractères de celle-ci (2), cependant comme les figures qui ſe trouvent ſur une troiſième Epée également aſſignée à *Guſtave-Adolphe*, ont échappé aux recherches de Mr. *Wallin*, & que nous avons les découvertes parmi les papiers du Chancelier *Oxenſtierna*, telles qu'elles auront été tirées de l'original même, que le ſavant *Everte Jollyvet* les lui avoit envoïées en 1634. de *Paris* avec ſa lettre & une Epigramme qu'il avoit faite là-deſſus, nous nous flattons que le Lecteur ne trouvera pas mauvais, qu'en guiſe de ſupplément aux Diſſertations de Mr. l'Evêque, nous ajoutons ici ces deux piéces & que nous produiſions en même tems l'empreinte de cette troiſième Epée ou ſabre avec ſes caractères des deux tiers moins grands que ſont ceux que *Jollyvet* a copiés. Celui qui a vû les caractères des deux autres conviendra, que ceux-ci leur reſſemblent aſſez en gros, mais auſſi qu'ils différent entr'eux tant en nombre, qu'en forme & en arrangement, deſorte que le fabricateur de cette dernière Epée ou ſabre ſemble être le plus ancien, & avoir donné occaſion aux fourberies des deux autres, ſans doute pour eſcroquer quelques ſommes de quelque Catholique zélé & bigot.

Voici ce qu'en dit *Jollyvet* dans ſa lettre au Chancelier.

Celſiſſimo, Magnificentiſſimo Domino, D. Axelio Oxenſtiernio, *Regnorum Sueciæ Maximo Cancellario, Bellorum & Exercituum fœderis Evangelici Directori ſupremo S. P. D.*

„ *Bonis mentibus fortuito nihil evenit. Enſis* Guſtavi Maximi, *cum quo in* Lutzenſi „ *pugna feliciſſime Victor miſerrime occubuit, tali ratione mihi* Pariſiis *obtigit. Vir Ger-* „ *manus, clariſſimo Furis conſultiſſimo D.* Marco Antonio Millotetio, *germanice callenti,* „ *Regis noſtri Chriſtianiſſimi a Secretioribus Conſiliario, nec non Sæ Maj. in ſupremo Bur-* „ *gundiorum ſenatu Advocato generali & primario, Enſem illum ſine manubrio & vagina,* „ *venum expoſuit, quæ precioſiſſimis ante gemmis ac lapidibus ornata, ut ajebat, ſibi per in-* „ *fauſtum iter a latronibus ablata, enſemque nudum ſuo maximo damno relictum fuiſſe aegre* „ *deflebat. Germanus qui in pugna prope Regem tuum interfuiſſe gloriabatur nunc abeſt,* „ *evaſit. Enſis eſt ſub acumine recurvus, ex chalybe Damaſceno fabricatus, ſanguineis ad-* „ *huc maculis illuſtratus. Praefides, Senatores & iſtius Urbis Magnates viderunt, lauda-* „ *runt, de characteribus & ſtatu genethliaco docti diſputarunt. At propter inconcuſſam Gu-* „ *ſtavi fidem & intemeratam pietatem plerique dubitarunt. Quicquid ſit, characteres in u-* „ *troque latere enſis ex auro cum nomine Regis inſculptos imitatus praeſtantiſſimi Domini* Joh. „ Heppii *Coronae Suecicae ad Chriſtianiſſimum Regem Legati conſilio fultus Celſitudini Tuae* „ *cum Epigrammate mitto, ut muſis noſtris omnino Regalibus faveas, & Laurigerum illud* „ Fulmen in Aquilam *glorioſum opus, duodecim libros, duodecim Herculis labores, Orbes* „ *Coeleſtes in quibus Sereniſſimi* Guſtavi *geſta immortalia pro Syderibus micant, fauſtis au-* „ *ſpiciis ſuſcipias & protegas. Fac ergo Celſiſſime ut ad perpetuam tanti Monarchae gloriam* „ *excudatur, vulgetur: hoc tantum pro Suecorum fama ſupplex expectat & rogat.*

Lutetiæ Pariſiorum
20. Junii 1634.

Evurtius Jollyvet Aurelius.

Voici

(1) V. ce qui a été dit au 1. Tome de ces Mém. pag. 11. not.

(2) Elle ſe trouve dans *Wallin* l. c. diſſert. II. p. 124. n.

Chriſtine fut à *Paris* pour la prémière fois, elle voulut voir *Morin*, & qu'elle témoigna qu'elle le prénoit pour l'Aſtrologue le plus éclairé : ce qui eſt une marque dit *Bayle*, qu'elle lui avoit donné à faire des horoſcopes, ou qu'elle avoit pris la peine d'étudier ceux qu'il avoit compoſés. Mais jamais on ne trouvera tant de foibleſſe ſur cet article en elle, que dans le prémier homme d'Etat de *France*, qui, quoiqu'en même tems un des prémiers L'an 1682.

Voici la figure de cette épée en petit, comme auſſi l'Epigramme faite là-deſſus par *Jollyvet* :

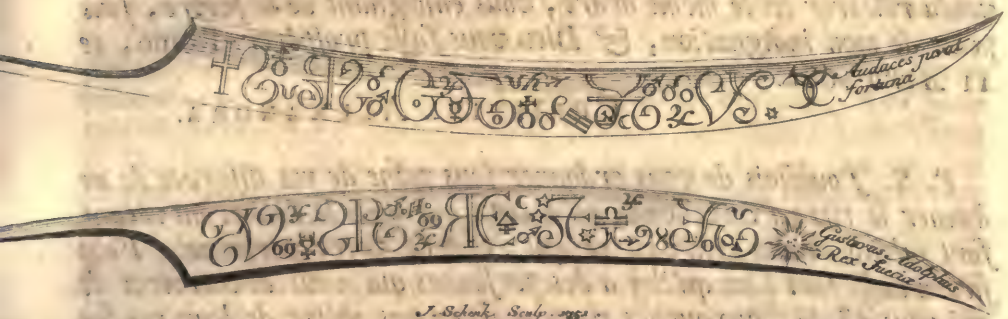

EPIGRAMMA.

„ *Fulminis autborem Magni beat enſis* Adolphi
„ *Enſis erat fulmen : fata charakter habet.*
„ *Arte Damaſceni chalybis fabricatus in auro eſt :*
„ *Fortior at ſculptis dextera Syderibus.*
„ *Maximus* Oxenſtiern *mirabitur omina vatis*
„ *Fulmine quem miſſo Regius enſis adit.*
„ Guſtavum *cecini*, *Viri lauros orbis adoret :*
„ *Regia* Jollyveti *fulmina Suecus amat.*

Obſequentiſſimus, *bumillimus*,
Evurtius Jollyvet Aurelius.

Pour ce que Mr. *Jollyvet* ſouhaite dans ſa lettre que ſon poëme compoſée à l'honneur de *Guſtave-Adolphe* fut imprimé au plûtôt ; nous remarquerons, que cet ouvrage portoit le titre de *Fulmen in Aquilam*, en vers héroiques, dans lequel il décrit les exploits du *Grand Guſtave*, & qui ſert de preuve, que *Jollyvet* s'étoit auſſi appliqué à la Poëſie latine, mais non qu'il y réuſſit. Le gros volume qu'il a écrit de l'hiſtoire de *Suède*, ſur des Mémoires qu'il avoit tirés de ce païs-là, ſe conſerve encore dans la Bibliothèque d'*Upſal*. Nous dirons auſſi en paſſant, qu'il mourut l'an 1662. au jour de ſa naiſſance, en quoi ſes ſouhaits furent ponctuellement accomplis : car on avoit trouvé après ſa mort ce vers écrit de ſa propre main :

O utinam nativa dies ſit meta dolorum !

C'eſt-à-dire : Dieu veuille que le jour de ma naiſſance ſoit celui de la fin de mes douleurs (1).

(1) V. Diction. hiſt. de *Moreri* art. *Jollyvet*.

L'an 1682.

miers hommes d'Egliſe, je veux dire le Cardinal de *Richelieu*, ſe laiſſa infatuer de l'Aſtrologie judiciaire (*).

Du rang que *Chriſtine* veut que prenne *Olivekrans* & de l'attention de cette Reine au Cérémonial.

Pour revenir à *Olivekrans*, par les deux billets du .... & de l'onzième d'Avril, que nous allons donner ici, on verra, combien *Chriſtine* étoit jalouſe des courtoiſies qu'elle vouloit qu'on fit à ſon Gouverneur Général.

MOnſieur Olivekrans. *J'ai reçu vos lettres du* 18. *&* 22 *Févr. mais le tems me manquant pour vous y faire réponſe à préſent, je vous l'envoïerai par l'ordinaire prochain. Cependant comme je vous ai déja ordonné de ne céder qu'au Sénateur du Roïaume & de vous faire donner par tout le monde l'*Excellence: *ainſi je vous ai voulu réïtérer ici le même ordre, vous enjoignant de le ſuivre, ſous peine de mon indignation, & Dieu vous faſſe proſpérer.* Rome, *ce* 11 *Avril* 1682.

CHRISTINE ALEXANDRA.

*P. S. J'oubliois de vous ordonner ſous peine de ma diſgrace de ne donner le titre d'*Excellence *qu'à ceux qui vous le donneront: étant fort jalouſe de ma gloire en ce qui regarde votre perſonne. Vous ſavez auſſi fort bien qu'il y a des perſonnes qui vous donneroient ce qui vous eſt dû, auxquelles vous ne ſerez pas obligé de leur rendre la pareille. Mais je ne vous donne pas des Leçons là-deſſus: ſachant que vous êtes très-bien informé de tout ce qu'il faut faire.*

CHRISTINE ALEXANDRA.

Pour entendre ce que *Chriſtine* prétend-là, à l'égard d'*Olivekrans*, il faut être un peu au fait de l'uſage de *Suède* par rapport au rang, que les Officiers du Roïaume gardent entr'eux. On ſaura donc que les Sénateurs de *Suéde* ont de tout tems été au-deſſus de tout rang, comme des perſonnes à

(*) Voici encore d'autres exemples de la Cour de *France* par rapport à l'aſtrologie judiciaire. *Segrais* rapporte dans ſes œuvres, comment Mad. de *Montpenſier* l'envoïa chez un fameux Aſtrologue pour ſavoir de lui, ſi elle ſe marieroit &c.... *Meneſtrier* rapporte au long la nativité que *Morin* & *Campanelle* avoient tiré de *Louis XIV.* & le Cardinal d'*Eſtrées* fit faire un globe, où l'on plaça toutes les figures des Planétes aux mêmes lieux où elles étoient à la naiſſance de ce Monarque. Mr. l'Abbé *Duguet* montre pourtant en raccourci, que l'Aſtrologie judiciaire eſt un reſte d'Idolatrie; qu'elle eſt défenduë par la loi de Dieu, & fondée ſur des ſuppoſitions arbitraires, ne pouvant l'être ſur l'expérience (1). On peut auſſi lire là-deſſus l'Auteur des Caprices d'imagination pag. 358. &c. item l'*Eſpion Turc*, T. VI. p. 325. &c. qui en montrent la vanité & la fourberie.

(1) V. Oeuvres de *Segrais* T. I. p. 43. 49. & 137. *Meneſtr.* Hiſt. de *Louis XIV.* par Méd. pag. 4. &c. Cette Médaille a même été adoptée par l'Académie *Françoiſe* parmi celles qu'elle a publié ſur le Regne de *Louis* le Grand pag. 2. *Duguet* dans l'inſtitut. d'un Prince T. III. p. 74. &c.

à qui la préſéance ne ſauroit être diſputée par aucun autre ſujèt du Roïaume, quel qu'il puiſſe être, deſorte que ceux qui ſont couchés au prémier nombre de l'ordonance qui règle le rang, ſont les Feltmaréchaux, & les Préſidens des Tribunaux ſuprêmes du Païs & des autres Conſeils ou Collèges de *Suède*, dont la préſéance varie ſelon l'ancienneté des patentes qu'ils ont eu du Roi. Après ceux-là viennent les Lieutenans Généraux, les Chanceliers de la Cour & de Juſtice, les Gouverneurs des Provinces & ainſi du reſte ſans égard à leur naiſſance. Sur ce pié-là, voici à quoi ſe réduit l'ordre que *Chriſtine* donna à *Olivekrans* : c'eſt que ne cédant qu'aux Sénateurs du Roïaume, il rouleroit par conſéquent avec les prémiers Officiers de l'Etat couchés ſur la liſte de l'ordonnance du rang, comme on l'appelle, ou qu'il paſſeroit même devant eux: car comme le titre d'*Excellence* n'eſt proprement dû qu'aux Sénateurs de *Suède*, il ſemble que l'intention de *Chriſtine* a été que ſon Gouverneur Général, le prennant & ſe le faiſant donner, eut par-là, la préſéance ſur tous les autres. Et quoiqu'on ne puiſſe dire au juſte, ſi elle a été conteſtée au Sr. d'*Olivekrans*, il eſt pourtant ſûr qu'avant lui c'étoit toûjours un Sénateur, qui étoit Adminiſtrateur ou Gouverneur Général des Domaines de *Chriſtine*. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut que voir par-là, ce qu'on a déja eu occaſion de remarquer, que cette Reine étoit fort rigide ſur le Cérémonial, dont elle ſoutint en tout tems les pointilleries & même juſques dans *Rome*. Car là il étoit réglé que les Ambaſſadeurs & les Cardinaux qui arrivoient pour la prémière fois, viſitoient d'abord le Pape, puis l'Egliſe de St. *Pierre*, enſuite le Doyen des Cardinaux, & immédiatement après la Reine *Chriſtine*. S'ils faiſoient quelqu'autre viſite auparavant, la Reine ne leur donnoit point d'audience. Elle venoit au haut de l'eſcalier recevoir & conduire les Ambaſſadeurs & les Cardinaux, les Princeſſes Nièces du Pape régnant, & les Ambaſſadrices, & envoïoit ſes gentilshommes les accompagner juſqu'à leur caroſſe, mais elle deſcendoit juſqu'au bas de l'eſcalier pour recevoir le Pape, & le reconduiſoit de même. Car les quattre Pontifes, qui ont régné de ſon tems, la viſitérent pluſieurs fois, & elle tenoit une chambre exprès pour eux ſeuls, où ils ſe mettoient ſous un dais en broderie d'or. Elle ne viſitoit auſſi que le Pape, à qui, entr'autres viſites, elle ne manquoit jamais d'en rendre deux régulièrement chaque année, ſavoir à *Noël* & à la ſaint-*Pierre*, & s'il arrivoit quelque fois, que l'argent lui manquât pour fournir aux dépenſes des feſtins qu'elle avoit accoûtumé de donner dans de pareilles occaſions, elle faiſoit plûtôt ſemblant de vivre *incognito* dans cette ville, que d'y ſouffrir le moindre changement dans le cérémonial une fois établi (*a*) (*).

L'an 1682.

C'eſt

(*a*) *Hiſt. de* Chriſtine *p.* 150. Des Maiſſeaux *Vie de* Bayle *pag.* XLII.

(*) Voici ce que dit là-deſſus Mr. *Wagenſeil* : „ Chriſtina *poſt abdicationem ad extremum uſque vitæ halitum ne bilum de dignitate remiſit, ſemper pro Regina ſe gerens, ſui* „ *honoris intaminati cuſtodiendi, unice ſollicita.... Quin nec* Romæ *Legatos exterorum* „ *Regum aliter quam poſt ſcrupuloſiſſimam de ceremoniis in ingreſſu & egreſſu, de verbis*

„ *con-*

L'an 1682.

C'eſt par cette même raiſon qu'elle ne vouloit pas qu'on lui donnât le titre de *Séréniſſime*, le trouvant au-deſſous d'elle, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus.

Chriſtine & la *Suède* s'étoient trouvées mal de la dernière guerre où la *Suède* avoit été allié avec la *France*.

Nous avons auſſi dit, que *Chriſtine* ſentit une grande diminution dans ſes revenus pendant la guerre de 1674. juſqu'à 1680. De ſon côté la *Suède* y perdit de bons morceaux de ſes poſſeſſions en *Allemagne*, & cette dernière guerre coûta aux Etats du Roïaume la meilleure partie de leurs privilèges & libertés. Cela fut regardé en ce tems-là comme l'unique remède capable d'arrêter les diverſes faillies de leurs aſſemblées, en réduiſant les intérêts particuliers de tous les membres au bien commun de l'Etat, qui eſt le ſeul objet que l'on devroit conſidérer, quand les Députés de tous les Ordres du Roïaume ſont aſſemblés. *Charles XI.* allant à la ſource des malheurs que la *Suède* venoit d'eſſuïer dans la dernière guerre, trouva, qu'il n'étoit plus de l'intérêt de ſon Roïaume de ſe liguer avec la *France*, laquelle toûjours attentive à ſes propres avantages oublioit ſouvent ceux de ſes amis, s'en croïant quitte pour renouveller les alliances avec eux, quand bon lui ſembleroit, & ſe flatant qu'ils ne pouvoient pas ſe paſſer d'elle. *Charles XI.* lui fit voir le contraire. Jamais il ne ſe ligua depuis avec la *France*, malgré toutes les tentatives qu'elle fit pour l'y engager. Il ſuivit heureuſement en cela les ſages conſeils du Chancelier *Benoit Oxenſtierna* (*).

Chriſtine veut changer ſes revenus & tous ſes domaines pour le Duché de *Bréme*.

La propoſition qu'avoit fait la Reine *Chriſtine* de prendre le Duché de *Breme* en échange de tous ſes autres revenus ſtipulés en *Poméranie*, en *Gotlande*, *Oeſel* & ailleurs, fit naitre au Chancelier l'idée, que cet échange pourroit être utile au bien de l'Etat, dans la conjoncture des affaires en ce tems-là. Il regardoit *Breme*, dit un Miniſtre étranger (†), comme trop éloigné pour être ſecouru par la *Suède*, & trop difficile pour être conſervé en cas de rupture avec ſes voiſins. On craignoit quelque choſe de la part du *Dannemarck*, que la *France* par dépit contre la *Suède* animoit contr'elle, envoïant même une Flotte au *Sond* à la Diſpoſition du Roi de *Dannemarck* (*a*). Dans cette conjoncture cet échange de *Breme* ſe négocia à *Stockholm*.

Mais

(*a*) *V.* Rouſſet *Recherches &c. p.* 198. *&c.* & Pufend. *hiſt.* Brandenb. *ibi cit.*

„ *conceptis & ſellarum generibus conventionem, ſub uraniſco toto aureo, & cui parem apud* „ *alios Reges haud offendi, admiſit, & quoties (quod ſæpe factum eſt) ſumtus ad aulam cum* „ *ſplendore & magnificentia adornandi, eam deſtituebant, agebat in urbe incognita. Legi* „ *epiſtolam ejus juſſu* Romæ *exaratam, qua librum illi in germania dicaturus, monebatur,* „ *caveret ſibi, ne Reginam eloquio, recepto quidem, ſed humili,* Sereniſſima *vocaret, ve-* „ *rum una hac* Chriſtinæ Auguſtæ *inſcriptionis uteretur formula* (1).

(*) Ses raiſonnemens & conſeils ſur les alliances de *Suède* avec les Puiſſances de l'Europe ſe trouvent ſurtout dans les Régitres du Sénat de l'an 1680. 1682. & 1683 (2) l'avis que ce Chancelier donna en 1692. au Roi *Charles XI.* au ſujet des Alliances de *Suède* avec la *France* eſt imprimé dans *Rouſſet* (3).

(†) C'eſt un Miniſtre de *Dannemarck* dans une Relation de *Suède*, manuſcrite en *François*, en 1686.

(1) *Wagenſeil* Hiſt. Univerſ. P. II. p. 824. 825. p. 445. &c.
(2) V. la Rélation des Archives de *Suède* en *Allemand* p. 17. item *Lunigs* Staats Conſilia T. II.
(3) V. Ses Recherches l. c. pag. 217. &c.

Mais cette affaire s'accrocha à deux difficultés. La prémière étoit qu'on ne vouloit pas accorder l'entière ſouveraineté de la province de *Breme* à *Chriſtine*, comme elle le ſouhaitoit, & qu'en ſecond lieu, elle ne pouvoit pas obtenir de tous les Princes voiſins la neutralité pour ce Duché en cas de guerre entre la *Suède* & eux. C'eſt là-deſſus que roule cette lettre de *Chriſtine* à ſon Gouverneur Général. L'an 1682.

Monſieur Olivekrans. *Pour réponſe à votre lettre du prémier du paſſé, je vous dirai touchant l'échange de mes domaines de* Poméranie, *que je vous ai ordonné de le négocier ſur ce que vous me l'avez propoſé vous-même dans votre lettre en en parlant, comme d'une affaire traitable, & que le Comte* Oxenſtierna *en avoit écrit de même au Marquis* del Monte; *mais outre cela il faut conſidérer non ſeulement ce que je poſſéde préſentement en* Poméranie; *mais encore ce que je devrois y poſſéder, qui eſt un domaine ſi conſidérable, qu'il répondra peu s'en faut à ce qui reſte en* Breme, *outre les avantages que la* Suède *& le Roi en tireront, qui ſont d'une importance qui n'eſt ignorée de perſonne. Mais ſi cela ne ſuffiſoit pas je ſuis préte de donner tout ce que je poſſéde en* Suède, *excepté* Norköping *pour obtenir cet échange, c'eſt-à-dire* Gottlande, *&* Oeſel *auſſi, pourvu qu'on me cède la Souveraineté entière de cette province, & je ſuis encore préte à céder à la Couronne le reſte de mes prétentions pécuniaires, qu'on ne peut me refuſer ſans une injuſtice horrible, & je n'en prétendrai jamais plus rien. Ainſi par une telle offre je prétends d'avoir acheté le Duché de* Breme *plus qu'il ne vaut. Si vous pouvez me négocier cet échange, vous me rendrez le plus important ſervice, que je puiſſe recevoir d'homme au monde, & je n'en ſerai pas ingrate envers vous.*

Pour l'affaire du Sécrétaire & du Camerier, je vous accorde tout ce que vous deſirez. Mais je n'ai pas aſſez de dureté pour ôter le pain à des gens, qui ne l'ont pas mérité, & je veux toutefois leur continuer leur penſion juſqu'à ce qu'ils aïent trouvé dequoi vivre ailleurs. Pour la charge du Camerier je la tient tout à fait inutile, puiſque je veux tout affermer, & celui que vous choiſirez pour Sécrétaire pourroit en tout cas faire l'une & l'autre.

Les Brobergen *ſont d'une famille qui m'a longtems ſervie. C'eſt pourquoi je ne puis me réſoudre à les abandonner tous. J'aſſigne donc leur penſion ſur la gabelle de* Barſunt, *auſſi bien que vos gages. Mais ſouvenez-vous que par des gages que vous me ferez païer au double, vous ſerez obligé envers moi de me faire aſſez profiter mes revenus pour que je n'en ſois pas trop incommodée, & à cette condition*

je

L'an 1682.

je conſens à tout ce que vous voulez, afin qu'il ne vous reſte plus d'excuſe pour me bien ſervir. Au reſte joïez perſuadé, que j'ai pour vous toute l'eſtime & toute la confiance, dont je ſuis capable, eſpérant que vous répondrez, comme vous y êtes obligé en homme d'honneur, à mon attente & avec tout le zèle & toute la fidélité que je me promèts de vous. Dieu vous faſſe proſpérer. Rome, *ce* 18 *Avril* 1682.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille. *Je penſe m'être aſſez expliquée. C'eſt à vous de ménager le tout à mon avantage. Je ne vous oblige pas à l'impoſſible, mais il me ſemble que ce que je propoſe au Roi, lui eſt ſi avantageux qu'on devroit condeſcendre à cet échange, & je ſuis préte à le faire, quand il me couteroit* Norköping *méme avec tout le reſte.*

CONDITIONS DE L'ECHANGE.

1. *J'offre au Roi tout ce que je poſſéde & tout ce que je dois poſſéder en* Poméranie, *en échange du Duché de* Breme.

2. *Je lui offre encore* Gottlande *&* Oeſel *pour le méme échange.*

3. *Je lui offre auſſi toutes mes juſtes prétentions pécuniaires pour cet échange.*

Pourvû qu'on m'accorde la ſouveraineté entiére de la dite Province de Breme.

Je crois avoir aſſez expliqué mes intentions là-deſſus, & acheté Brême *au double de ce qu'il vaut. Mais n'importe, je ſerai contente pourvû que cette affaire réuſſiſſe.*

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'Abbé Santini.

Maxime commune de *Chriſtine* & de *Charles XI.* que la *Suède* ne devoit plus s'allier avec la *France.*

Cette autre lettre-ci du 30 de Mai fait aſſez connoître la conformité de ſes ſentimens avec ceux du Miniſtère de *Suède* par rapport aux intérêts qu'elle devoit ſuivre.

MOnſieur Olivekrans. *Si vous aimez la* Suède *travaillez de toute votre force à rompre le renouement d'alliance qu'on nous fait craindre entre la* Suède *& la* France. *Si l'on quitte le parti des Alliés, la* Suède *va ſe perdre ſans reſſource, & ſouvenez-vous que je l'ai prédit. L'unique moïen de conſerver la* Suède *eſt de ſe tenir ferme dans le parti de la* Hollande *& de l'*Empire, *ſi elle le quitte elle périra infailliblement. Au reſte vous étes ſi fort appliqué à mon ſervice & vous faites ſi bien toutes les choſes, que je ne puis*

puis me laſſer de vous témoigner la ſatisfaction que vous me donnez. Continuez à me bien ſervir & ſoïez certain que je n'en ſerai pas ingrate. Rome, *ce* 30 *Mai* 1682. L'an 1682.

CHRISTINE ALEXANDRA.

La maxime politique, que *Chriſtine* propoſe ici, eſt la maxime favorite que ſuivit conſtamment le Roi *Charles XI.* depuis l'année 1680. juſqu'à ſa mort, qui lui valut l'honneur de même qu'à ſon Succeſſeur le Roi *Charles XII.*, de devenir Médiateurs à la Paix de *Ryſwyck*. La perte que la *France* permit que *Charles XI.* fit dans la guerre précédente lui en fit comprendre la vérité (*a*). Il étoit ſi pénétré de ce ſentiment, qu'étant attaqué d'une grande maladie, d'où il ne comptoit plus de revenir, il écrivit une lettre aux Sénateurs, qui eſt un bon garant de ce qu'on avance. La voici datée du 1. Février 1682. dans une traduction Françoiſe, quoique la date de la copie Suédoiſe, qu'on en a, ſoit du 1. Février 1689 (*).

„ Meſſieurs. Comme je ſuis très-bien informé que parmi Mrs. les Sé-
„ nateurs que j'ai établis Tuteurs de mon cher Fils, le Seigneur Prince
„ *Charles*, auſſi bien qu'entre le reſte des Sénateurs, il s'en trouve plu-
„ ſieurs, qui ſont entièrement livrés à la *France*, je ne puis me diſpenſer de
„ les éxhorter à reſter fermement attachés aux alliances que j'ai conclues,
„ les trouvant les plus ſûres & les plus avantageuſes à la *Suède*. La *France*
„ m'a trompé une fois & après y avoir été attrapé, je n'y retournerai plus.
„ Je vous conſeille de même, Meſſieurs, de vous tenir en garde contre
„ les intrigues & contre les factions, de reſter *Suédois*, & en recherchant
„ la bienveillance de mon fils, de demeurer attachés à l'intérêt & au bien
„ de la Patrie. C'eſt à quoi je vous éxhorte tous en général & chacun en
„ particulier, vous priant au nom de Dieu, de ne pas oublier ce dernier
„ avis (*b*) ".

Cette

(*a*) *V.* Disdier *Négociat. de* Nimègue *p.* 152. 166. 256. 321. *&c. & Lettres & Négoc. d'*Eſtrades *T. IV. p.* 212. *T. VII. p.* 102. 170. *&* 354. *T. VIII. p.* 144. 159. *&* 241. *T. IX. p.* 47. *&c. &* 343. *&c. La ſuite de l'hiſt. de* Mezerai *Tom. III. p.* 148.

(*b*) *On ſait que cette Lettre en original s'eſt trouvée parmi les Manuſcrits de feue la Reine de* Suède Ulrique Eléonore.

(*) Elle eſt auſſi imprimée dans les Recherches de Mr. *Rouſſet* (1). Il y fait cette remarque ſur les mots *entiérement livrés à la France*, que dans l'original, qui eſt *Suédois* l'expreſſion eſt, qui ont des *Eſtomacs François*. „ C'eſt une maladie, dit-il, que l'éx-
„ hortation de ce grand Prince n'a point guérie. Elle faiſoit aſſez de dégat du tems de
„ *Pufendorf*, qui en trouve l'origine dans une eſpéce d'argument éblouiſſant..". Il ſe peut pourtant que Mr. *Rouſſet* donne ici une explication plus étenduë aux mots d'*Eſtomacs François* que leur vrai ſens n'admèt. D'ailleurs on peut lire dans *Pufendorf* par quelles fineſſes le Roi *Charles XI.* fut alors entrainé dans cette guerre ſi fatale à la *Suède* v. ci-deſſus p. 182. n.

(1) L. c. p. 201. & *Pufendorf* Hiſt. *Brandenb.* Libr. XIV. §. 46. &c.

L'an 1682.

Cette règle étoit fondée ſur une heureuſe expérience, puiſque tant que la *Suède* l'avoit ſuivie, elle avoit joui de la Paix, dix huit ans de ſuite, que ſon commerce avoit été plus floriſſant que jamais, & elle même eſtimée de ſes amis, & redoutée de ſes envieux. Et comme ce Grand Roi ſavoit combien les ſages avis du Chancelier *Benoit Oxenſtierna* (*) avoient contribué à cette heureuſe ſituation de ſon Roïaume, voici en quels termes il lui en témoigna ſa reconnoiſſance.

Grands ſervices que le Chancelier *Benoit Oxenſtierna* a rendus à la *Suède*.

„ Je ne trouve point de termes aſſez forts pour vous exprimer ma re-
„ connoiſſance du ſervice que vous m'avez rendu; puiſque c'eſt vous, a-
„ près Dieu, qui avez garanti notre chere Patrie des calamités de la guer-
„ re, & qui nous avez fait jouir d'une heureuſe paix pendant ſept années
„ conſécutives. Tout l'or du monde ne peut ſuffire à païer un ſi grand
„ ſervice, & c'eſt, après Dieu, à vos fidèles avis, à vos ſoins infatiga-
„ bles & à votre prudence conſommée que j'en ſuis uniquement redevable.
„ Je vous conjure donc, Monſieur, de perſiſter conſtamment dans un
„ deſſein ſi ſalutaire & de ne vous en écarter jamais. C'eſt en vous que je
„ mets toute ma confiance, & je ſuis &c. (†).

le 27 Juin 1687.

Nobles ſentimens de *Chriſtine*.

Chriſtine n'avoit pas de moins juſtes ni de moins beaux ſentimens de reconnoiſſance & d'admiration pour les belles actions, que de politique & d'affection pour la *Suède*. Témoins les deux lettres ſuivantes l'une qu'elle écrivit à la Reine *Ulrique Eléonore*, Epouſe du Roi *Charles XI.* l'autre à *Jean III.* Roi de *Pologne*. Car ſi l'on ne peut que louer la vive gratitude qu'elle témoigne dans la prémière de ces lettres à cette pieuſe & vertueuſe Reine, on ne peut auſſi refuſer les éloges qui ſont dûs à la manière dont elle

(*) Les avis de ce Grand Miniſtre étoient tout à fait conformes à ceux de ſon grand Oncle le Grand Chancelier *Axel Oxenſtierna*, qui dans un long diſcours au Sénat en préſence de la Reine *Chriſtine* fit comprendre: „ que la *Suède* ne ſe devoit pas témerai-
„ rement obliger à une alliance avec la *France*. Que les deux Roïaumes étoient trop
„ éloignés l'un de l'autre & qu'il faloit faire un long trajet par le milieu de l'*Allemagne*
„ avant que de pouvoir joindre leurs forces: Que les Maiſons d'*Autriche* & de *France* ſi
„ puiſſantes & ſi voiſines, ne pouvoient demeurer longtems en paix, & que s'allier
„ avec la *France*, c'étoit comme épouſer une guerre éternelle contre l'Empereur, dans
„ l'amitié duquel nous trouverions mieux notre compte: Que les affaires en *France* étoient
„ rarement ſur un pié ſtable, & que le ſiſtême y changeoit ſouvent: & enfin. Que les
„ alliances qui avoient une ſuite perpétuelle, & où le plus foible pouvoit perdre plûtôt
„ que gagner, ne devoient point être fondées ſur les affections que les Souverains
„ prennent les uns pour les autres, ni ſur l'inclination, qu'on a pour une nation plû-
„ tôt que pour une autre, puiſque les intérêts d'Etat ne ſe ménagent pas comme des
„ offices de bienveillance & de civilité (1).

(†) Cette lettre eſt imprimée en latin dans l'*oratione funebri in Benedictum Oxenſtierna habita ab Epiſc. Laurentio Normanno* (2) & ſe trouve tout au long dans le 11 tome des Mſcrs. de *Petræus*. La traduction *Françoiſe* eſt tirée de *Rouſſet* (3) où le Chancelier *Oxenſtierna* ſe fait honneur de cette lettre dans ſon Mémoire au Roi même en 1692.

(1) V. les Mém. de *Chanut* T. II. p. 194-196. (2) Pag. 308.
(3) L. c. p. 202. cfr. ibid. p. 261.

le célèbre dans la ſeconde, l'éclatante délivrance que ce Roi avoit procurée à la ville de *Vienne*. L'an 1683.

MAdame ma Sœur. Je me crois obligée de remercier V. M. de la bonté qu'elle a eu de protéger le Sr. Olivekrans *en faveur de mes intérêts, puiſque tout ce que V. M. dit dans ſa lettre, & tout ce que vous avez fait, eſt ſi obligeant, que vous m'avez mis dans l'impatience de vous en témoigner ma reconnoiſſance. J'ai ordonné audit* Olivekrans *d'aller la témoigner à V. M. de la plus forte manière dont il ſera capable. Je vous prie de lui donner une entière créance, ſurtout lorſqu'il vous proteſtera de ma part, que je n'ai pas d'autre prétention dans ce monde, que celle de jouïr tranquillement du repos que je me ſuis acheté à un ſi haut prix. Il me ſemble que j'ai droit de le prétendre, & que je mérite qu'on s'efforce à me le conſerver. Je ſerai obligée à V. M. de tout ce qu'elle contribuera à cette heureuſe tranquillité, qui m'eſt ſi chère & ſi glorieuſe, & en revanche j'embraſſerai avec joïe les occaſions de Vous perſuader la ſincérité de mon affection par toutes les actions de ma vie: priant Dieu qu'il conſerve la votre durant de longues & heureuſes années. Je ſuis de tout mon cœur*

Madame ma Sœur

Rome, 22 Mai 1683.

Votre bonne & fidèle Sœur

CHRISTINE ALEXANDRA (*).

UN grande e raro ſpettacolo diede almondo la M. V. in quel' memorabile, e vittorioſo giorno del Soccorſo di Vienna, *per il quale deve tanto a lei, la ſanta fede, & il mondo tutto, che l'applaudere alle ſue glorie pare obligo d'ogni Chriſtiano, che confeſſi il*

Votre Majeſté vient de donner à tout le monde un grand & rare ſpectacle par la journée du ſecours de *Vienne*, dont la mémoire ſera immortelle dans les monumens de la foi Catholique & du Chriſtianiſme. La reconnoiſſance qui en eſt dûë à V. M. eſt ſi univerſelle, & ſi ſingulière

tout

(*) L'original de cette lettre ſe trouve dans la Bibliothèque Electorale à *Hanovre*, d'où feu Mr. le Conſeiller & Bibliothécaire *Gruber* m'en a communiqué une copie. Mais comme il s'en trouve une autre auſſi tirée ſur l'original dans les *Palmsköldiana*; il eſt probable, qu'il étoit encore du tems de *Palmsköld* dans les Archives de *Suède*, & qu'après ſa mort il en a diſparu. Auſſi y a-t-il des Perſonnes encore en vie, qui ſe ſouviennent du tems où les dits Archives ont ſouffert des pertes de papiers bien plus importans que celui de cette lettre, par un certain *quidam*, qui a trouvé moïen d'y porter les mains.

L'an 1683.

il ſuo nel commun giubilo. In quel fortunato giorno V. M. ſi reſe degna non ſolamente della Corona di Polonia, *alla quale Iddio già l'haveva inalzata, mà ſi meritò l'imperio del mondo, quando dal Cielo foſſe deſtinato ad un ſolo Monarca. Jo vorrei ſapere exprimere à V. M. i miei ſentimenti particolari, e ſon' certa, ch' Ella conoſcerebbe che niuno più di me fà giuſtitia alla gloria, & al merito ſuo. Jo mi vanto di conoſcere, quant' ogni altro, il preggio el' importanza dell' inſigne vittoria da V. M. riportata ſopra il Monarca dell'* Aſia; *havend' io conoſciuto più d'ogn' altro il noſtro pericolo, e più temuta la rouina, e l'eſterminio minacciatoci da quella ſi formidabile potenza, della quale Iddio hà voluto trionfare per mezzo dell' Eroico valore di V. M., à cui da qui avanti tutti gli altri Ré devono, doppo Dio, la conſervatione de loro Regni, Mà io che regni più non ho, le' devo la conſervatione della mia independenza, e della mia quiete, che io più ſtimò di tutt' i Regni del mondo. E pure biſogna che io confeſſi l'ingratitudine mia verſo d'un ſi gran Ré, quale è V. M. mentre io le porto*

tout enſemble, que l'applaudiſſement à toute la gloire qui l'environne paroit d'obligation indiſpenſable à chaque Chrêtien, qui trouve & conſeſſe ſa joïe particulière dans la générale. Cet heureux événement a rendu V. M. digne non ſeulement de la Couronne de *Pologne* à laquelle Dieu l'a déja élevée, mais il y a joint le mérite de l'Empire de tout l'Univers, ſuppoſé que Dieu l'eut deſtiné à un ſeul Monarque. Je voudrois qu'il me fut poſſible d'exprimer à V. M. mes ſentimens en cette occaſion, & je ſuis certaine qu'elle connoitroit, que perſonne ne rend plus de juſtice que moi à ſon mérite extraordinaire. Je puis me vanter de connoitre mieux qu'aucun autre le prix & l'importance de l'inſigne victoire remportée par V. M. ſur l'Empereur de l'*Aſie*. Car le danger que nous courrions dans *Rome*, & la crainte d'une ruine & d'une entière déſolation dont cette formidable puiſſance nous menaçoit, m'ont paru dans une plus grande évidence, qu'à telle pénétration que ce puiſſe être. Dieu qui a voulu nous en garantir, y a emploïé la valeur héroïque de V. M. en la faiſant triompher d'un ſi redoutable ennemi, dont la défaite & la fuite engagent les autres Rois & Princes (*) à être redevable à V. M. après Dieu de leurs Etats. Mais pour moi, qui n'ai plus de Roïaume, je ne ſuis pas pour cela diſpenſée de l'obligation que tous ces Monarques ont à V. M. car je lui dois la ſûreté de mon indépendan-

ce

(*) Aux endroits de ces deux étoiles de cette lettre, il y avoit d'ajouté les mots du *Nord* & *dans le Septentrion*, que le Traducteur *François* y avoit fourrés par flaterie apparemment pour en excepter la *France* comme n'aïant rien à craindre du *Turc*. Mais ces mots ne ſe trouvent pas dans l'original de *Chriſtine* en *Italien*, ni dans la traduction en latin faite par le Chancelier de *Pologne* Mr. *Zaluski*, qui ſera cité ci-après.

porto un' invidia, la quale mi è tanto più insopportabile, quanto più mi è nuovo quell' affetto. A nissuno vivento portai io invidia già mài, solo V. M. mi ha fatta provare questa per me incognita passione, della quale mi credèi fin' ad hora incapace. Sappia però la M. V. che la mia invidia è di quella, che fà nascere nel cuore quella somma stima, & ammiratione che a V. M. sono dovute. Jo non le invidio il suo Regno, ne quanti tesori, e spoglie Ella s'acquistò: Jo invidio solo à V. M. le sue fatiche, i suoi pericoli; io le invidio il bel Titolo di Liberatore della Christianità, il gusto di dar ogni hora la vita, e la libertà a tanti sfortunati, degli amici, e nemici, i quali devono a lei, ò la vita loro, ò la libertà. E però si gloriosa à V. M. questa mia invidia, che quasi mi dispiacerebbe il non haverla, e so che V. M. me la perdonerà. Il Sig^re *Iddio, il quale è unico merito, e premio delle attioni Eroiche, e grandi, sia quella che rimuneri la M. V. in questo mondo, e nell' eternità, poiche solo può degnamente ricompensare da se stesso. Egli conservi e prosperi La*

ce Roïale, & de mon repos, que je préfére à toutes les dominations de la terre. Il faut néanmoins que j'avouë mon ingratitude envers un ſi grand Roi que l'eſt V. M. puiſque je lui porte une envie, qui m'eſt d'autant plus inſupportable, qu'il m'eſt plus nouveau de me ſoumettre à cette paſſion. Il n'y a aucune créature vivante (*) qui ait pû l'exciter dans mon cœur. V. M. ſeule me l'a fait éprouver, puiſqu'elle me fut ſi inconnuë que je me croïois incapable d'en reſſentir jamais aucune atteinte. V. M. doit pourtant ſavoir pour ma juſtification, que le mouvement dont je ſuis agitée ne provient pas d'une jalouſie envieuſe, puiſqu'au lieu de ſupprimer, de déguiſer, ou de cacher la juſtice qui eſt dûë à V. M. je me ſens touchée vivement de la ſouveraine eſtime & de l'admiration ſans reſtriction qui lui appartiennent ſi légitimement. Il n'y a que les périls & les fatigues de V. M. qui euſſent excité mes deſirs au préjudice de ma tranquilité. Je ne lui envie point ſon Roïaume, ni tant de tréſors, & de dépouilles dont elle a ſçu profiter avec tant de valeur, j'envie ſeulement à V. M. le beau titre de Libérateur de la Chrêtienté & le plaiſir de donner à chaque moment la vie ou la liberté à tant de malheureux ſoit Chrêtiens ou Infidéles, qui ne vivent ou ne ſont éxemts de l'eſclavage que par l'ordre de V. M. Enfin, l'envie, dans laquelle V. M. m'a engagée, lui eſt ſi glorieuſe que j'aurois en quelque ſorte un grand déplaiſir de ne la pas reſſentir, & qu'aſſurément V. M. me la pardonnera. Dieu, le Seigneur Tout-puiſſant, duquel on doit rechercher la gloire comme l'unique mérite & la récompenſe des grandes & héroïques actions, veuille récompenſer

L'an 1683.

l'an 1683.

M. V. per la gloria, e per il ſervitio della Catholica Chieſa, e la renda ſempre trionfante di tutt' i ſuoi nemici. In tanto gradisca Voſtra Maeſtà queſti miei affettuoſi ſentimenti, mentre io reſto &c. 23. *Ott.* 1683.

CHRISTINA ALESSANDRA (*).

V. M. dans le monde & dans l'éternité, puiſqu'il eſt le ſeul qui par lui-même le peut faire dignement. Je le prie qu'il la conſerve, & continuë ſes proſpérités pour la gloire & le ſervice de l'Egliſe Catholique & qu'il la faſſe toûjours triompher de tous ſes ennemis. V. M. agréera cependant ces ſentimens, qui lui marquent ſincérement mon affection & l'aſſurent que je ſuis &c. Ce 23. d'Oct. 1683.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Le Père *Bouhours* n'a pas pû s'empêcher de relever les beaux endroits de cette dernière lettre dont les idées & les expreſſions ſont également nobles & juſtes (*a*). Tout le monde ſait, que l'Empereur *Léopold* fut redevable à ce Roi de *Pologne* de la levée du ſiége de *Vienne*, qui étoit priſe ſans ſon ſecours (†). Les *Turcs* vinrent aſſiéger cette ville au mois de Juillet 1683, avec une Armée de plus de deux cent mille hommes. Le 14 du même mois ils ouvrirent la tranchée du côté de la porte Impériale, & enfermérent peu après la ville de toutes parts, deſorte, que le Prince *Charles* de *Lorraine* ne pouvoit plus donner de ſes nouvelles aux aſſiégés, ni en apprendre de leur part. Un eſpion qu'il avoit envoïé le 21. arriva néanmoins heureuſement à la ville, après avoir traverſé à la nage les quatre bras du *Danube* ſans avoir été apperçu par les gardes *Turques*. Il avoit ſes lettres penduës au col, qui apprenoient au Gouverneur, qu'il ſeroit bientôt ſecouru, & qu'il arrivoit tous les jours des troupes des Cercles de l'Empire, aux quelles le Roi de *Pologne* devoit ſe joindre le 23 d'Août. *Kemper*, fort habile ingénieur, travaillant à une contre mine ſous la porte du château y trouva un Cercueil d'Etain, plein de pièces d'or & d'argent, de bijoux & de

(*a*) Bouhours *Penſées ingénieuſ. des Anc. & Mod. p.* 21. & 189.

(*) Nous tenons de Mr. le Baron de *Ponikau* la copie de cette lettre en *Italien*, qui eſt la langue originale & la traduction *Françoiſe* eſt tirée d'un Recueil (1). Mrs. les *Polonois* s'en faiſant beaucoup d'honneur, c'eſt apparemment pour cela que Mr. le Chancelier *Zaluski* l'a inſérée, traduite en latin, dans ſon grand Recueil de lettres. Nous l'inférerons dans l'appendice. V. l'Append. n. LXXXIV.

(†) L'Evêque *Burnet* (v. ſes Mém. T. II. p. 570.) remarque pourtant à ce ſujèt: que la gloire de la délivrance de *Vienne* eſt plûtôt dûë à l'Epouſe de *Sobieski* pour ſe venger de *Louis XIV.* qu'au Mari. *Pufendorf* dit, (dans ſon hiſt. de *Brandenb.* Libr. XVIII. §. 94. & 96.) que les Jéſuites avoient occaſionné le ſiége de *Vienne* & qu'après ſa délivrance on avoit trouvé dans les tentes du Grand-Vizir une lettre du Roi de *France*, où celui-ci avoit perſuadé la Cour *Ottomane* d'aller aſſiéger la Capitale de l'Empereur.

(1) V. *Recueil* de piéces d'hiſtoire T. III. p. 113. &c. *Zaluski* Epiſt. Hiſtor. familiares T. I. P. II. p. 841. & *Lunig* Epiſt. Proc. T. III. p. 39.

de pierreries, avec une boëte qui renfermoit un parchemin, où il y avoit des mots latins écrits en vieux caractères, auxquels on donna ce sens: „ que „ celui qui trouveroit ce tréſor, en bâtiroit des Egliſes: mais que ce ne „ ſeroit pas ſitôt, parce que la Cavallerie *Ottomanne* aſſiégoit la ville: „ qu'il devoit attendre que cette ville eut repouſſé ſes ennemis par la force „ de ſes baſtions & de ſes Soldats, & par le ſecours de divers Princes „ qui ſe joindroient pour faire lever le ſiége (*)": Le 12 Septembre le Roi de *Pologne* vint à la Chapelle de St. *Léopold*, où il fut conduit par le Prince *Charles*. Il y entendit la Meſſe. Apres y avoir communié & reçu la bénédiction, qui fut donnée à toute l'armée, ce Prince ſe leva & dit tout haut: *Nous pouvons marcher préſentement avec une entière aſſurance que Dieu nous aſſiſtera.* L'armée Chrêtienne deſcendant des montagnes s'avança vers le Camp des *Turcs*, qui après avoir ſoutenu quelque tems le combat, ſe retirérent de l'autre côté du *Danube*, avec tant de précipitation, qu'ils laiſſérent l'Etendart de l'Empire Ottoman, toutes leurs tentes, toute leur munition de guerre & de bouche & toute leur Artillerie, montant à 180 pièces de Canons & de mortiers, dont pluſieurs étoient marqués aux armes des Empereurs *Ferdinand I.* & *Rodolphe II.* Auſſitôt que l'Empereur *Léopold*, qui s'étoit retiré à *Lintz*, eut reçu l'heureuſe nouvelle de la défaite des *Turcs* il s'embarqua ſur le *Danube*, & aïant fait toute la diligence imaginable, il arriva le 14 Septembre à *Vienne*, où après avoir viſité les travaux des ennemis, il fit chanter le *Te Deum*, avec toute la ſolemnité poſſible. Quoique cette action mémorable de la levée du ſiège de *Vienne* acquit au Roi de *Pologne* beaucoup de gloire, elle lui attira pourtant peu de marques de reconnoiſſance de ceux-même qui lui en devoient infiniment (*a*). Mais *Chriſtine* qui ſavoit eſtimer le vrai mérite par tout où elle le trouvoit, le reconnut en la perſonne du Roi *Jean Sobieski*, qui avoit toutes les qualités d'un Héros. Auſſi pourra-t-on regarder cette lettre de *Chriſtine*, comme le plus glorieux panégyrique qui jamais ait été fait de ce Roi. L'an 1683.

On s'aſſure qu'on lira les trois lettres de *Chriſtine* à Mr. *Vincenzio Filicaia*, que nous allons donner, avec leur traduction, avec autant de plaiſir que les précédentes. On a dit ci-deſſus, combien la Reine avoit pris ce grand homme en affection, juſqu'à faire élever ſes deux fils à ſes dépens (*b*) (†). Ce qui occaſionna la prémière lettre que *Chriſtine* lui écrivit, fut le préſent qu'il *Chriſtine* écrit à *Vincenzio Filicaia* & ce qu'étoit ce ſavant homme.

(*a*) *V. Relation du ſiége de la ville de* Vienne *paſſim. item* Kuchelbecker *Nachricht von* Wien & Moreri Dict. *hiſt. art.* Vienne.

(*b*) *V.* Creſcimbeni *Vite degli Arcadi P. II. pag.* 70. *&c.*

(*) Quelqu'un demandera peut-être: s'il n'y a pas eu quelque fraude pieuſe dans cette affaire ci?

(†) *Filicaia* lui-même en parle très-poliment dans la belle ode latine qu'il compoſa après la mort de la Reine: & cette ode eſt le meilleur Commentaire de ces trois lettres de *Chriſtine* (1). Nous la donnerons à la fin de ces *Mémoires*.

(1) V. *Creſcimb.* l. c. pag. 74.

L'an 1684. qu'il lui envoïa de ſes compoſitions poëtiques, qu'il avoit fait imprimer cette même année 1684. Voici cette lettre:

SIgnor Vincenzo Felicaia. *Le voſtre Canzoni uguagliano, a mio giudizio, quanto io viddi mài di bello delle Poeſie Liriche ſi ne' moderni, e ſi negli antichi. Quanto ſon' belle, e quanto ſapete voi lodar' chi lo merita! ſe il bene operare poteſſe ricevere guiderdone fuori d'Iddio, e di ſe ſteſſo, non vi ſarebbero quaggiù pochi premi più degni della voſtra penna, che non ſà dare ſe non ſublimi, e vere lodi. Se viveſſe or a il grande* Aleſſandro, *con ragione invidierebbe ai Principe del noſtro ſecolo più voi, che non invidiò già il ſuo* Omero *ad* Achille. *Molto vi devono quei Principi, non per averli lodati, mà per aver' ſaputo lodarli. Jo ho lette, e rilette più volte le voſtre Canzoni con mio ſommo guſto; e confeſſo a diſpetto di quella mia natural malignità, che mi rende tanto ſvogliata, di non aver trovato nelle voſtre rime, ſe non materia d'aplauſo. Jo non vi poſſo exprimere quanto mi piacciono. In voi mi pare riſuſcitato l'incomparabil* Petrarcha, *mà riſuſcitato con un corpo glorioſo ſenza i ſuoi defetti. Voi avete dell' arte, dell' ingegno, del giudizio, e del ſapere, e maneggiate il ſacro, ed il profano da Maëſtro: è belliſſimo è puriſſimo il voſtro ſtile: le voſtre fantaſie, e figure ſono nobili, e ſublimi. Non finirei mai ſe io voleſſi*

Monſieur *Vincent Filicaia.* Vos Sonnèts égalent à mon avis, tout ce que j'ai jamais vû de beau dans la poëſie lyrique, tant des modernes, que des anciens. Qu'ils ont de beautés? & que vous ſavez louer ceux qui le méritent. Si de belles actions pouvoient s'attendre à des récompenſes hors de Dieu, & de ſoi-même, certes, il y en auroit peu de ces récompenſes plus dignes que celle de votre plume qui ne ſait donner que des louanges ſublimes & véritables. Le *Grand Alexandre* même, s'il vivoit de nos jours, vous envieroit plus, & avec raiſon, aux Princes de notre ſiécle, qu'il n'envioit *Homére* à *Achille* dans le ſien. Ces Princes vous ont une grande obligation non d'avoir chanté leurs louanges, mais d'avoir ſû les louer dignement. J'ai lû & relû plus d'une fois tous vos Sonnèts avec le plus grand plaiſir, & j'avouë en dépit, de ma malignité naturelle, qui me rend mal intentionnée, n'avoir trouvé dans vos poëſies que matière d'applaudiſſement. Je ne puis vous exprimer combien elles m'ont charmé. L'incomparable *Pétrarque* me paroit réſuſcité en votre perſonne; mais réſuſcité avec un corps glorieux ſans aucun de ſes défauts. Vous avez de l'art, du génie, du jugement & du ſavoir, & vous maniez en maitre le ſacré & le profane. Votre ſtile eſt très-beau & très-pur: vos traits d'imagination & vos figures ſont nobles & ſublimes. Je ne finirois jamais ſi

je

leſſi dirvi tutto quello, che io ne ſento. Il Signor Iddio, con proſperar ſempre più l'armi de' Principi Criſtiani, vi faccia diventare coſi gran Profeta, quanto ſiete un Poëta incomparabile. Da voi ſolo può ſperare il noſtro ſecolo la gloria d'un Poema Eroico uguale a quello del Gran Taſſo. *Intanto vi ringrazio a nome mio, e del publico, d' aver ſtampato queſte voſtr' opere, e d'avermele mandate accompagnate colle eſpreſſioni del voſtro affettuoſo, e cordiale oſſequio, avendomi fatto conoſcere in tal occaſione, che in verſi, & in proſa, in latino, ed involgare, voi ſapete ſcrivere da Uomo grande: ed Jo voglio, che reſtiate perſuaſo del mio gradimento, e della giuſtizia, che io rendo al merito voſtro. Dio vi proſperi, e conſervi, come io deſidero.* Roma 12 *Agoſto* 1684.

CHRISTINA ALESSANDRA.

L'an 1684.

je voulois vous détailler, tous mes ſentimens là-deſſus. Dieu veuille faire proſpérer de plus en plus les armes des Princes Chrêtiens & vous faire devenir auſſi grand Profête, que vous êtes Poëte incomparable. C'eſt à vous ſeul que notre ſiècle eſt redevable de pouvoir ſe flatter de la gloire d'avoir un Poëme héroïque égal à celui du grand *Taſſe*. Au ſurplus. Je vous remercie tant pour moi qu'au nom du Public de ce que vous avez fait imprimer ces productions de votre plume, & que vous me les avez envoïées accompagnées des expreſſions de vos ſentimens affectueux & cordiaux envers moi. Vous m'avez fait connoitre par-là, que vous ſavez écrire en grand homme tant en vers qu'en proſe, ſoit en latin, ſoit en langue vulgaire. Je veux que vous ſoïez perſuadé, que j'ai agréé tout cela & que je rends juſtice à votre mérite. Dieu vous garde & vous faſſe proſpérer comme je le deſire. *Rome* 12 Août 1684.

CHRISTINE ALEXANDRA.

La ſeconde lettre eſt la réponſe de *Chriſtine* à la permiſſion qu'il lui avoit demandée de compoſer quelque choſe à ſa louange.

*S*Ignor Vincenzo Filicaia. *Jo hò gradite l'eſpreſſioni della voſtra replica, ma mi diſpiacerebbe, che voi credeſte, che io pretendeſſi da voi lodi per me; e chi unque ve l'aveſſe dato ad intendere, m'averebbe fatto un gran torto. Jo non lo preteſi mai da neſſuno, perche troppo ſò di meritarle poco; ed il non ſapere lodare ſe non chi lo merita, è un ſi gran*

Monſieur *Vincent Filicaia*. J'ai agréé votre réponſe. Mais je ſerois fachée, que vous cruſſiez que je prétends d'être louée de vous: & quiconque vous l'a donné à entendre, m'a fait un grand tort. Je ne l'ai jamais prétendu de qui que ce ſoit, puiſque je connois trop mon peu de mérite, & de ne ſavoir louer que celui qui en eſt digne, eſt chez vous une qualité d'un ſi grand prix, que

L'an 1684.

gran pregio voſtro, che io non vorrei ſarvelo perdere: onde ſe volete darmi guſto non perdete il tempo, ed i talenti voſtri intorno a me, benche io non laſci d'accetare congradimento l'offerta, che mi fate, di voler faticar per me in auvenire. Sapiate però, che ſenza adular nème, nè i miei diffetti, voi faticherte per me ogni volta, che farete in ogni genere opere digne di voi: anzi io vi ſarò debitrice dell' unica gloria, alla quale poſſo pretendere ſenza temerità, che è quella, di conoſcere il buono, e di guſtarlo dovunque ſi troua. E poiche non vi diſpiace d'eſſer ſtimolato da me, fatemi il ſervizio d'occuparvi ſempre più in arrichire il ſecolo noſtro dell' opere voſtre. Queſto lo dovete a Dio, all' Italia, a voi ſteſſo, ed a me, giacchè coſi volete; & io mi preggierò, che ſi dica un dì: „ Chriſtina, *benche* „ *ſtraniera, leſſe, e guſtò l'ope-* „ *re del gran* Filicaia ". *Dio vi conſervi e proſperi ſempre più, comme io deſidero.* Roma 9 *Settembre* 1684.

CHRISTINA ALESSANDRA.

je ne voudrois pas vous la faire perdre. Si vous voulez donc me faire plaiſir, n'emploïez pas vainement le tems & vos talens ſur mon ſujèt, quoique je ne refuſe pas l'offre que vous me faites de vouloir travailler pour moi ci-après. Sachez néanmoins que ſans me flatter ni moi ni mes défauts, vous travaillerez pour moi toutes les fois, que vous compoſerez en quelque genre que ce ſoit, des ouvrages dignes de vous. Auſſi vous ſerai-je redevable de l'unique gloire à laquelle je puis prétendre ſans témérité, qui eſt, de connoitre le bon & de le goûter où il ſe trouve. Et puiſqu'il ne vous déplait pas d'être encouragé de moi, faites-moi ce plaiſir de continuer de plus en plus à enrichir notre ſiècle de vos ouvrages. Vous devez cela à Dieu, à l'*Italie*, à vous même & à moi, auſſi, puiſque vous le voulez. Pour moi je tiendrai à honneur qu'il ſoit dit un jour: „ que *Chriſtine, quoique Etran-* „ *gère, a lû & goûté les ouvrages du* „ *grand* Filicaia ". Dieu vous garde & vous faſſe proſpérer comme je le deſire. *Rome* 9. Septembre 1684.

CHRISTINE ALEXANDRA.

S'il étoit glorieux à la Reine d'être louée dignement par la plume d'un homme, dont les poëſies ſont très-eſtimées par leur délicateſſe & par leur politeſſe; ſans doute de ſon côté ce grand Poëte ſe ſera trouvé extremêment flatté du magnifique témoignage que *Chriſtine* rend à ſon mérite en ces termes „ *mi preggierò, che ſi dica un dì,* Chriſtina: „ *benche ſtraniera, leſſe,* „ *e guſtò l'opere del gran* Filicaia: je me tiendrai à honneur, qu'il ſoit dit „ un jour que *Chriſtine*, quoiqu'étrangère, a lû & goûté les œuvres du grand „ *Filicaia* ". Dans la troiſième lettre qui contient les remerciemens que *Chriſtine* lui fait, elle s'exprime de la manière ſuivante.

Sig-

Signor Vincenzo Filicaia. *La voſtra ultima, e maravigliosa Canzone fatta per me, è tale, che io non ſò, che dirvi. M'avete fatto perdere la parola. Jo vorrei moſtrarvi il mica gradimento, ma non hò termini da eſprimerlo. Ditemi voi come hò da fare a perſuadervi, che, a mio guſto, avete ſuperato voi ſteſſo, dopo aver ſuperato tutti. Come fate a ſcrivere, e comporre coſi maravigliosamente? Non vi ſtupite, ſe io chiamo aiuto per dirvi quello, che jo ne penſo. Vi mando però copia d'un' biglietto, che mi ſcriſſe a queſto propoſito il maggior Cardinale, ed il maggior Uomo del mondo, queſt è il Cardinale* Azzolino, *il quale con tanta gloria voſtra vi rende giuſtizia; ma ſenza creder quelle, che dice di me, perche m'è troppo parziale; Vantatevi pure della giuſtizia, che rende à voi, eſſendovi ſommamente glorioſa, benche dovuta. Quanto a me io procurerò di rendermi ſempre più degna delle voſtre glorioſe fatiche, e più ſimile all' alta idea, che avete formata di mè. Aiutatemi a ringraziare Iddio di tutto quello, che io ſono frà tutti i mortali la più favorita, e la più ingrata creatura, che ſia uſcita dalla ſua omnipotente mano. Da queſto argomentate quanto poco io ſono degna della gloria, alla quale mi volete innalzare col voſtro*

Monſieur *Vincent Filicaia.* Votre dernier Sonnèt, que vous avez fait pour moi eſt ſi merveilleux, que je ne ſai que vous en dire. Vous m'avez fait perdre la parole. Je voudrois vous témoigner combien il me plait, mais je ne trouve pas de termes pour vous l'exprimer. Dites-moi comment faire pour vous perſuader, qu'à mon avis, vous vous êtes ſurpaſſé vous-même après avoir ſurpaſſé tous les autres: comment faites vous pour écrire & compoſer ſi merveilleuſement? Ne vous étonnez pas, que j'aïe appellé quelqu'un à mon aide pour vous dire ce que j'en penſe. Je vous envoïe pour cela la copie d'un Billèt, que le grand Cardinal & le plus grand homme du monde, c'eſt-à-dire, le Cardinal *Azzolini*, m'a écrit à ce ſujèt, en vous rendant juſtice, à votre grande gloire: mais ſans ajouter foi à ce qu'il y dit de moi puiſqu'en cela il eſt trop partial, tirez vanité ſeulement de la juſtice qu'il vous rend, laquelle, quoique dûë, vous eſt très-glorieuſe. Quant à moi je tâcherai de me rendre de plus en plus digne de vos glorieux travaux, & plus reſſemblant à la haute idée que vous vous êtes formée de moi. Aidez-moi à rendre graces à Dieu de ce que je ſuis de tous les mortels la plus favoriſée, mais étant en même tems la plus ingrate Créature qui ſoit ſortie de ſa main ſouveraine, jugez par-là combien peu je mérite la gloire à laquelle vous vou-

L'an 1684.

L'an 1684.

ſtro canto. Dio vi proſperi. Roma 21. *Ottobre* 1684.

CHRISTINA ALESSANDRA.

lez m'élever par votre Poëme. Dieu vous faſſe proſpérer. *Rome* 21 Octobre 1684.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Cette lettre peut ſervir de réponſe à ceux qui ont taxé *Chriſtine* d'avoir été trop avide de gloire & de louange: car on y voit des ſentimens très-modeſtes, & combien peu elle s'eſtimoit aux yeux de celui à qui tout eſt à découvert: „ aidez-moi, dit-elle, à rendre graces à Dieu de ce que je „ ſuis de tous les mortels la plus favoriſée, mais étant en même tems la plus „ ingrate Créature qui ſoit ſortie de ſa main ſouveraine, concluez de-là, „ combien peu je mérite la gloire à laquelle vous voulez m'élever par „ votre poëme".

Au reſte à ce que nous avons déja dit de ce *Vincent Filicaia* nous ajoûterons ceci. Il étoit d'une noble famille de *Florence*. Le grand Duc le fit Sénateur. Il étoit de l'Académie de la *Cruſca* & de celle des *Arcadiens*. Son fils *Scipion de Filicaia* a donné une édition complette de ſes belles poëſies *Italiennes*, que le Père avoit lui-même commencé à faire imprimer un peu avant ſa mort ſous ce titre: „ *Poëſie Toſcane di Vincenzo da Filicaia Se-* „ *natore Florentino &c. e Academico della Cruſca in Fierenze* 1707. 4to". Nous donnons ici tout de ſuite une Apoſtille d'une lettre de *Chriſtine* au Roi *Charles XI.* & deux de ſes lettres à Mr. *Olivekrans*.

Lettres de *Chriſtine* ſur ſes affaires à *Charles XI.* & à *Olivekrans.*

JAg kan förſäkra Eders Kongl. Mt. at det går mig mycket til ſinnes, det de deſordres af mina affaires, hwilke mine Miniſtrer uti de förflutne åren förmedelſt deras otrohet och förſummelſe förorſakat intet gifwa mig tilfälle recompenſera twänne perſoner, ſom mig ſå wäl hafwa tient, at der ſom detta ei wore, skulle Jag för dem giöra det ſom wore conſidérablare än denna Bagatellen, hwar med Jag skulle skämmas at recompenſera deras trohet. Deſſe äre de ſentimenter hwar med Jag är född, och hoppas Jag at Gud lärer giöra mig den nåden med de ſamma at dö. Rome 26. *Maï* 1685.

CHRISTINA ALEXANDRA.

Je puis aſſurer V. M. que je ſuis bien fachée de ce que les déſordres de mes affaires, cauſés par l'infidélité & la négligence de mes Miniſtres des années paſſées, ne me donnent pas lieu de récompenſer aſſez deux hommes qui m'ont ſi bien ſervi. Si cela n'étoit pas, je ferois quelque choſe de plus conſidérable pour eux que cette bagatelle, dont j'aurois honte de récompenſer leur fidélité. Ce ſont les ſentimens avec leſquels je ſuis née & avec leſquels j'eſpère que Dieu me fera la grace de mourir. *Rome* le 26 Mai 1685.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Mon-

L'an 1685.

MOnſieur le Gouverneur Général. Aïant conſidéré que la Maiſon que j'ai achetée à Hambourg *de mon Réſident* Texeira *m'eſt fort à charge; j'ai réſolu d'en venir à quelque concluſion pour ſortir tout à fait de cette dette avec lui. C'eſt pourquoi je vous ordonne d'éxaminer avec ledit mon Réſident le contract de vente, qui a été fait entre nous, & ſelon que vous ſavez mes intentions & que vous trouvez les choſes raiſonnables, de les lui propoſer, & faire connoître, & de conclure & arréter avec lui en vertu du plein pouvoir que je vous donne par la préſente, les moïens les plus propres pour me délivrer de cette charge, laquelle en conſidérant le prix exceſſif, les intérêts païés, & la ruine de la maiſon, je ne trouve nullement ſupportable. Outre cela comme ledit mon Réſident doit encore avoir chez lui pluſieurs Documents & Ecritures qui concernent ma Sécretairie, & les intérêts de mes Domaines, vous les lui demanderez & les ferez garder là où vous le jugerez néceſſaire pour mon ſervice. Dieu vous conſerve & faſſe proſpérer.* Rome *ce* 18. *Juin* 1685.

Je ſuppoſe que la maiſon eſt déja païée. Si je me trompe, vous pouvez y mettre l'ordre que je vous ai donné de vive voix.

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'Abbé Santini.

MOnſieur le Gouverneur Général. Conſidérant que mes joïaux, qui ſont entre les mains de mon Réſident Texeira, *mangent annuellement un grand intérêt à ſix pour cent, & ne doutant point qu'on ne les puiſſe engager à un moindre prix, je ſuis bien dans l'intention de ne les pas retirer des mains dudit* Texeira, *puiſque je les crois être-là en bonne garde & ſûreté. Mais je veux néanmoins qu'en paſſant par la* Hollande, *vous cherchiez à combien moins on pourroit les engager, & qu'enſuite vous offriez audit mon Réſident* Texeira, *de les tenir au même intérêt qu'un autre les voudra prendre, étant perſuadée, que comme un zélé ſerviteur il ſera autant porté pour mon avantage qu'un étranger: & Dieu vous conſerve & vous faſſe proſpérer.* Rome *ce* 18. *Juin* 1685.

CHRISTINE ALEXANDRA.

MOn intention n'eſt nullement de les tirer d'entre les mains de Texeira, *mais il eſt néceſſaire de le diſpoſer à me faire le même avantage que je pourrois eſpérer de qui que ce ſoit.*

L'Abbé Santini.

* L'an 1686.

Ces deux lettres ne regardent, comme on l'aura remarqué, que ſes affaires Domeſtiques: & par l'Apoſtille de la prémière lettre à *Olivekrans*, on en peut fixer à peu prés le tems, quand il avoit été lui faire la révérence à *Rome*, parce que la Reine y parle d'un ordre qu'elle lui avoit donné de vive voix.

Au reſte on voit clairement par l'une & l'autre de ces lettres, que le Sr. *Texeira* (*) riche Juif *Portugais* à *Hambourg*, étoit honnoré du caractère de ſon Réſident, & qu'il occupoit la maiſon qu'elle avoit achetée de lui. Il ne doit point paroître étrange, à ceux qui ſavent cette circonſtance, que quand cette Princeſſe fut à *Hambourg* elle ſe logea dans cette maiſon, quand elle ſe trouvoit à *Hambourg*; car à proprement parler, elle habitoit alors ſa propre maiſon. C'eſt auſſi pourquoi le célèbre *Arnold* a trouvé les Miniſtres Luthériens à *Hambourg* peu raiſonnables, d'avoir déclamé dans leurs ſermons contre *Chriſtine* ſur ce qu'elle avoit logé dans la maiſon où demeuroit ce Juif *Texeira* (*a*). On voit de plus, que *Chriſtine* avoit été contrainte par les circonſtances du tems à engager ſes bijoux à ce *Texeira* pour trouver de l'argent, même à gros intérêt. Mais on ne doit pas non plus s'en étonner. C'eſt un malheur qui lui a été commun avec nombre d'autres Princes & Souverains, même de nos jours (†).

Sentimens de *Chriſtine* touchant les perſécutions de *France* exprimés dans des lettres qu'elle écrivit au Chancelier de *Terlon*.

Une des belles lettres de *Chriſtine* eſt ſans doute celle au Chevalier de *Terlon*, au ſujèt des perſécutions de *France* en ce tems-là, contre ceux de la Religion proteſtante. Voici cette lettre:

PUiſque Vous deſirez de ſavoir mes ſentimens ſur la prétenduë extirpation de l'héréſie en France, *je ſuis ravie de vous le dire, & comme je fais profeſſion de ne craindre & de ne flatter perſonne, je vous avouerai franchement que je ne ſuis pas fort perſuadée du ſuccès de ce grand deſſein & que je ne ſaurois m'en rejouir comme d'une choſe fort avantageuſe à notre Ste Religion: au contraire je prévois bien le préjudice qu'un procedé ſi nouveau fera naitre par tout. De bonne foi, êtes-vous bien perſuadé de la ſincérité de ces nouveaux convertis. Je ſouhaite qu'ils obéiſſent ſincérement à Dieu & à leur Roi. Mais je crains leur opiniâtreté & je ne voudrois pas avoir*

(*a*) Arnolds *Kirch. u. Ketzer Hiſt. P. II. cap. XVII. §. 14.*

(*) Une petite fille de ce Réſident, veuve de ſon fils cadèt, Benjamin *Texeira*, qui s'étoit retiré en *Hollande* avec ſon frère ainé, tous deux héritiers de ce Riche Juif, vit encore à la *Haye*, où elle eſt fort eſtimée des Perſonnes du prémier rang.

(†) Il y a une lettre de *Chriſtine* à Mr. le Baron *Bååt*, laquelle approprie à Mr. *Leyonkrona*, Intendant de la Cour, une partie de ſes bijoux engagés en *Hollande*, en païement d'une bonne ſomme d'argent qu'elle lui devoit (1).

(1) Elle eſt du 29 Août 1665. dans les Régitres de *Bååt* p. 779.

L'an 1686.

avoir ſur mon compte tous les ſacriléges que commettront tous ces Catholiques, forcés par des Miſſionaires qui traitent trop cavaliérement nos ſaints miſtères. Les Gens de guerre ſont d'étranges Apôtres, & je les crois plus propres à tuer, à voler & à violer, qu'à perſuader : auſſi des relations (desquelles on ne peut douter) nous apprennent qu'ils s'acquittent de leur miſſion fort à leur mode. J'ai pitié des gens qu'on abandonne à leur diſcrétion, je plains tant de familles ruinées, tant d'honnêtes gens réduits à l'aumone & je ne puis regarder ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France *ſans en avoir compaſſions. Je plains ces malheureux d'être nés dans l'erreur, mais il me ſemble qu'ils ſont plus dignes de pitié que de haine, & comme je ne voudrois pas pour l'empire du monde, avoir part à leur erreur, je ne voudrois pas auſſi être cauſe de leur malheur. Je conſidére la* France *comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & la douceur auroit entiérement guéri; mais je crains fort, que ce mal ne s'aigriſſe, & qu'il ne ſe rende enfin incurable : que ce feu caché ſous la cendre ne ſe rallume un jour plus fort que jamais & que l'héréſie maſquée ne devienne plus dangereuſe. Rien n'eſt plus louable, que le deſſein de convertir les hérétiques & les infidèles, mais la manière dont on s'y prend eſt fort nouvelle ; & puiſque notre Seigneur ne s'eſt pas ſervi de cette méthode, pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure. J'admire & je ne comprends pas ce zèle & cette Politique qui me paſſent. Je ſuis de plus ravie de ne les pas comprendre* (*). *Croïez-vous que ce ſoit à préſent le tems de convertir les Huguenots & de les rendre bons Catholiques, dans un ſiécle, où l'on fait des attentats ſi viſibles en* France *contre le reſpect & la ſoumiſſion qui ſont dûs à l'Egliſe Romaine? qui eſt l'unique & l'inébranlable fondement de notre Religion, puiſque c'eſt à elle que notre Seigneur a fait cette magnifique promeſſe,* que les portes de l'enfer ne prévaudront point contr'elle. *Cependant la ſcandaleuſe liberté de l'Egliſe* Gallicane *n'a jamais été pouſſée plus près de la rébellion qu'elle l'eſt à préſent. Les dernières propoſitions ſignées & publiées*

(*) Madame *du Noyer* penſe d'une manière aſſez conforme à celle-là, diſant : „ Il y „ a longtems que le Soleil & le Croiſſant ſont de bonne intelligence. *Teckeli* s'en eſt „ reſſenti autrefois, & nos *Louis* ont aidé à ſoutenir les Proteſtans en *Hongrie*, pen„ dant qu'on les dragonnoit en *France*. Politique que je n'ai jamais bien compriſe (1).

(1) V. Lettres de Mad. du *Noyer* N. LXIX. p. 197.

L'an. 1686.

bliées par le Clergé de France *ſont telles, qu'elles n'ont donné que trop apparent triomphe à l'héréſie, & je penſe que ſa ſurpriſe doit avoir été ſans égale ſe voïant peu de tems après perſécutée par ceux, qui ont ſur ce point fondamental de notre Religion des dogmes & des ſentimens ſi conformes aux ſiens. Voilà les plus puiſſantes raiſons qui m'empêchent de me réjouir de cette prétenduë extirpation de l'héréſie. L'intérêt commun de l'Egliſe m'eſt ſans doute auſſi cher que ma vie, mais c'eſt ce même intérêt qui me fait voir avec douleur ce qui ſe paſſe, & je vous avouë auſſi, que j'aime aſſez la* France *pour plaindre la déſolation d'un ſi beau Roïaume. Je ſouhaite de tout mon cœur de me tromper dans mes conjectures, & que tout ſe termine à la plus grande gloire de Dieu & du Roi votre Maitre. Je m'aſſure même que vous ne doutez pas de la ſincérité de mes vœux. à* Rome *le* 2. *Février* 1686 (*a*).

CHRISTINE

Ce ne fut pas *Chriſtine* ſeule qui desapprouva ces cruautés-là. Il y eut des millions de Proteſtans, & même de Catholiques-Romains (*) qui en firent

(*a*) *Cette lettre ſe trouve imprimée dans les Nouv. de la Républ. des lettres Mai* 1686. *p.* 629. *& Juin de la même année p.* 726. *&c. item dans la Bibliothèque volante P. VI. pag.* 452. *&c.*

Des horribles cruautés de la *France* & en particulier à la St. *Barthélemi.*

(*) Ce n'eſt pas l'unique fois que la *France* a uſé de pareils traitemens, qui font horreur, envers ſes propres Concitoïens. La journée de la *St. Barthélemi* arrivée environ cent ans auparavant en eſt un autre éxemple. Et quoique la Cour de *Rome* ne la blâmât pas alors, mais au contraire l'approuvât au grand ſcandale même des bons Catholiques (1), *Grégoire XIII.* p. e. faiſant encourager *Charles IX.* Roi de *France*, par ſon Légat le Cardinal *Urſin*, de continuer d'uſer de la même cruauté qu'il avoit déja emploïée, pour extirper tous les Huguenots. „ *Flavium Cardinalem* Urſinum *Legatum à latere*, „ dit le Jéſuite Bonnani, *in Galliam deſtinat, qui Carolum Regem admoneat, ut cæptis* „ *inſiſtat fortiter neque curam aſperis remediis inchoatam proſperè, perdat leniora miſcendo*". Néanmoins l'Empereur *Maximilien II.* fut d'un tout autre ſentiment & écrivit à ſon Général *Lazari de Schwendi* le 22 Février 1574. une lettre mémorable ſur cette tragique journée. Il lui dit: „ Je ne ſaurois louër l'action que les *François* ont tiranniquement „ commiſe, contre l'Amiral & les ſiens, & j'ai appris avec un grand chagrin, que mon „ Beau-fils a conſenti à un tel maſſacre. Plût à Dieu qu'il eut demandé mon avis, je „ l'en aurois diſſuadé de mon mieux, & en Père. Mon conſeil auroit été bien différent. Mon Beau-fils a, par cette action, tellement terni ſa réputation, qu'il ne pourra „ jamais effacer cette tache. Dieu veuille pardonner à ceux qui en ſont les auteurs. „ Ces fanatiques devoient avoir vû & appris depuis tant d'années, que les Aſſaſins tiranniques & les Incendiaires ne peuplent guéres le Ciel. Au reſte je ne puis approu-

„ ver

(1) V. la préface des Mém. d'*Auberi du Maurier* item *Bonnani* Numiſm. Pontif. T. I. p. 336. ſur la médaille de *Gregoire XIII. Hugonotorum ſtrages.* Le Pape *Clément VIII.* dit pourtant au Cardinal d'*Oſſat* à ce ſujèt: que *c'étoit la plus lâche trahiſon dont on ait jamais ouï parler* V. *Wicquefort* Ambaſſ. L. II. Sect. VI. p. 63.

firent autant. Mr. *Bayle* rapporte (*a*), que pluſieurs diſoient alors, que qui liroit dans le cœur du Pape *Innocent XI.* y verroit la condamnation de la *Croiſade Dragonne* & qu'ils ſe confirmeroient dans ce ſentiment par une lettre qui couroit ſous le nom de la Reine *Chriſtine*. Un autre Auteur de ce tems-là qui étoit alors à *Rome*, remarque, que cette Reine aïant demandé à un *François* des nouvelles de ces *Dragonades* & aïant écouté ſa réponſe avec aſſez d'attention, elle lui avoit reparti. „ *Je ſais bien tout cela, & bien* „ *davantage encore, car des témoins oculaires & des* Jeſuites *mêmes m'ont ra-* „ *conté là-deſſus des choſes infâmes* (*)". *On a mêlé la raillerie & l'inſulte à la dé-* L'an 1686.

(*a*) *V. Nouv. de la Rép. des Lettres Mai 1686. art. IV. p. 553. &c. it. Comment. ſur* Contrain-les d'entrer *T. II. p.* 343 383. *item* Pufend. *Hiſt.* Brand. *L. XIX.* §. 16. Chalons *Hiſt. de* France *T. III. p.* 114. *ſuite de l'hiſt. de* Mézerai *T. III. p.* 164. 166. & 248. Miſſon *Voïages T. II. p.* 39. *it.* Larrey *Hiſt. d'*Angl. *T. IV. p.* 594. 611. 655. *&c. Il y dit* qu'on délibéra déja 1679, ſi on devoit maſſacrer tous les Proteſtans à la fois en *France.*

„ ver ceci ni y applaudir, ſans devenir un furieux, & un inſenſé: c'eſt pourquoi je „ prierai Dieu de m'en garantir. Que la *France* faſſe ce que bon lui ſemblera, elle „ ſera obligée d'en répondre devant Dieu, ce juſte Juge. Quant à moi je ſuis réſolu „ d'agir honêtement, en Chrêtien, avec candeur & ſincérité (1)". Mr. de *Thou* en „ racontant cette horrible ſcene, ne peut retenir ces plaintes ni cacher ces ſoupirs:

„ *Excidat illa dies ævo, nec poſtera credant*
„ *Secula! Nos certe taceamus, & obruta multa*
„ *Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis* (2).

(*) Des Jéſuites *Allemands*, dit la Reine, me racontérent il y a quelque tems, qu'ils avoient vû des *Dragons François* „ *priapos ſuos immanes in os feminarum intromittentes* „ *ibique urinam fundentes*". Je les grondai bien, ajouta-t-elle, de ce qu'ils avoient ſouffert une telle inſolence, mais ils ne firent qu'en rire (3). On peut lire entr'autres l'hiſtoire d'*Etienne Cambolive* de divers événemens, contenant en abrégé les perſécutions en *France*, les moïens Diaboliques dont on s'eſt ſervi pour détruire les Proteſtans & pluſieurs jugemens de Dieu ſur quelques-uns des Perſécuteurs pag. 48. &c. & p. 106. &c. Voïez auſſi le Traité de Mr. *de la Chapelle* de *la néceſſité du Culte public parmi les Chrêtiens.* Il y a un extrait des dures cruautés éxercées contre les Proteſtans en *France* en 1744 & 1745. traduit en *Allemand* par Mr. *Rambach*, dans ſa préface au Traité de *Sherlock*, traduit par *Franzen.* Il y eſt dit entr'autres choſes: *qu'on a d'autant plus de raiſon de s'étonner, qu'on admette & faſſe faire de pareils traitemens ſi peu humains, dans un païs comme la* France, *qui veut être regardée comme la ſource de politeſſe & de l'humanité.* On ſait l'hiſtoire qui ſe paſſa dans ce tems de perſécution avec le Comte *Königsmarck.* Le Roi de *France* voulant en 1686. lui perſuader de changer de Religion, pour lui donner un bâton de Maréchal. Il répondit: *Sire je ſuis trop vieux pour aller au Catechiſme des Jéſuites*: mais le Roi inſiſtant là-deſſus & lui diſant: *qu'il devoit avoir appris les nouvelles qui venoient de toutes les provinces de* France, *que les Hérétiques rentroient de toute part dans le giron de l'Egliſe Catholique Romaine.* Le Comte répliqua: *que cela pourroit bien être malgré eux, mais que s'il plaiſoit à Sa Majeſté de lui laiſſer dix mille hommes qui ſuiviſſent aveuglément ſes ordres, il rendroit en moins de ſix mois toute la France Tur-*

(1) Cette lettre ſe trouve dans *Goldaſti* Conſtitut. Imperii T. II. p. 382. item la *France* d'après nature p. 80. &c.

(2) V. *Thuanus* Hiſt. ſui temp. T. II. ad ann. 1572. pag. 140. &c.

(3) *Miſſon* l. c. T. II. p. 39.

L'an 1686.

déloyauté & à l'inhumanité. Il eſt facile de comprendre par-là, que le ſujèt dont *Chriſtine* raiſonne dans ſa lettre, lui étoit bien connu, & qu'elle en a jugé avec connoiſſance de cauſe.

Le Chevalier *Terlon*, Ambaſſadeur de *France*, qui avoit été à ſa ſuite dans ſon voïage en *Suède* en 1660. & qu'elle avoit bien connu avant & après ce tems-là, lui avoit demandé ſes ſentimens ſur cette prétenduë extirpation de l'héréſie en *France*, & c'eſt ſur cela qu'elle lui fit cette belle réponſe. Elle ne tarda pas d'être renduë publique & cela occaſionna deux autres lettres de la Reine là-deſſus dont la dernière ſemble être écrite à Mr. *Olivekrans* alors ſur ſon retour d'*Italie*. Au moins eſt-ce à quelqu'un qui n'étoit pas de la Religion Catholique-Romaine. Les voici.

Ce que *Chriſtine* penſa de la publication de ſa lettre au Chevalier de *Terlon*.

C'Eſt avec étonnement que j'ai vû que ma lettre eſt devenuë publique en vos quartiers. Je ne comprens pas, comment cela s'eſt fait. Je puis vous aſſurer, que ce n'eſt pas moi qui l'ai publiée. Je ne puis croire auſſi que celui, à qui elle étoit écrite, ait fait ſi mal ſa Cour à ſon Maitre, qu'il ait voulu me faire ce plaiſir. Quoiqu'il en ſoit, je ne me répens pas de l'avoir écrite, car je ne crains perſonne, & je prie Dieu de tout mon cœur, que ce faux triomphe de l'Egliſe ne lui coûte pas un jour de véritables larmes. Cependant pour la gloire de Rome *il faut ſavoir, que tout ce qu'il y a ici de gens d'eſprit & de mérite, qui ſont animés d'un vrai zéle, ne ſont non plus que moi les Duppes de la* France *à ce ſujèt, & qu'ils regardent comme moi avec pitié tout ce qui ſe paſſe dans ce monde, où l'on donne aux ſpectateurs tant de ſujèt de pleurer & de rire. Notre ſeule conſolation eſt, que Dieu n'abandonnera pas ſon Egliſe, & qu'il donnera une glorieuſe fin à tous ces malheurs, qui ſont plus grands, qu'on ne penſe. Mais il faut adorer Dieu en tout ce qui arrive, & les diſpoſitions incompréhenſibles de la Sainte Providence. Je ſouhaite qu'il vous faſſe proſpérer.* Rome *le* 18. *Mai* 1686.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Je

Turque. Cette réplique déplût au Roi, comme on peut croire, & le Comte aïant quitté peu après le ſervice de *France* ſe rendit à *Veniſe*, où il fut fait Généraliſſime des Armées de la République. C'eſt lui qui la commanda en Chèf dans la Guerre de la *Morée*, où il mourut. Son corps fut tranſporté de-là à *Stade* dans le Duché de *Breme* où il eſt enſéveli. Le Sénat de *Veniſe* fit mettre, au-deſſus du Portail de l'Arſenal & ſur un grand marbre blanc, cette magnifique inſcription;

OTTONI WILHELMO à KOENIGSMARCK
Terreſtrium copiarum contra Turcas Præfecto
Semper Victori.
S. C. (1).

(1) Dans *Nemeitz* Inſcript. ſingulares pag. 51.

L'an 1686.

JE Vous ordonne d'aſſurer le Chevalier Terlon *de ma part, que je ne l'ai pas ſoupçonné d'avoir publié ma lettre, & ſuis très-perſuadée qu'il n'a eu garde de me faire la Cour aux dépens de la ſienne. Il eſt vrai, que je ne comprens pas comment cela s'eſt fait n'aïant pas eu la moindre penſée de la publier. Mais je vous avouë que je ne ſuis pas fachée, que d'autres aïent pris ce ſoin, & que je ne me répens pas de l'avoir écrite. Dans tout l'Univers je ne crains, & ne reſpecte que Dieu, & nulle conſidération ne m'empêchera de dire la vérité, quelque déſagréable qu'elle puiſſe être à ceux, qui n'écoutent que la flatterie. Du depuis rien n'eſt arrivé, qui m'ait fait changer de ſentimens. Je plains ces malheureux, qu'on perſécute ſi cruellement par tout, & je n'ai pas moins de pitié de ceux, qui ſe font une eſpéce de mérite & de gloire de la cruauté qu'ils éxercent ſur des miſérables. Je prie Dieu, qu'enfin tout ſe termine à ſa plus grande gloire, & qu'il vous convertiſſe, mais non pas par des Miſſionnaires ſi peu charitables, deſquels vous pouvez vous mocquer, étant à moi &c.* Rome *ce* 1. *Juin* 1686.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Elle s'y tient d'autant plus à ſes prémiers ſentimens ſur ce ſujèt, que des gens ſenſés & des Perſonnes de grand mérite en penſoient comme elle (*). Mr. *Bayle*, qui s'étoit déja rendu fort célèbre dans l'*Europe* par ſes beaux ouvrages, fut un des prémiers, qui eurent part de la prémière lettre de *Chriſtine* au Chevalier de *Terlon*. Etant intéreſſé dans l'affaire, non ſeulement comme né en *France*, mais auſſi comme auteur de pluſieurs écrits qu'il avoit publiés ſur ces perſécutions, il ne manqua pas de produire la lettre de la Reine & d'en porter ce jugement, *que c'étoit un reſte de Proteſtantiſme.* Ce fut là-deſſus, dit Mr. *des Maizeaux*, qu'on fit à Mr. *Bayle* des reproches auxquels il fut très-ſenſible, tant par la manière dont ils furent faits, que parce qu'il s'agiſſoit d'une Tête Couronnée. C'eſt un des événemens les plus mémorables de la vie de Mr. *Bayle*, & qui mérite bien d'être rapporté ici (*a*).

Reproches faits à Mr. *Bayle* ſur la manière dont à l'occaſion de cette lettre, il avoit parlé de *Chriſtine*, & ſa juſtification là-deſſus.

Dans les nouvelles du mois d'Avril 1686. il parla d'un imprimé qui couroit

(*a*) *Tout ce rapport eſt tiré de la vie de* Bayle *par* des Maizeaux, *miſe devant ſon Dict. Hiſt. & Crit. pag. XXXVIII. &c.*

(*) Mr. *Larrey* dit à ce ſujèt (l. c. ad ann. 1689. p. 801.) „ Si *Chriſtine* embraſſa de „ bonne foi la Religion Romaine, elle n'en adopta pas au moins le zèle perſécuteur, „ & la lettre qu'elle écrivit en 1686. au Chevalier *Terlon* touchant la Dragonnade de „ *France*, pour contraindre les Réformés à changer de Religion, eſt un beau monu„ ment de la bonté de ſon cœur là-deſſus, auſſi bien que de la juſteſſe de ſon eſprit...

L'an 1686. roit ſous le nom de la Reine *Chriſtine* de *Suède*. C'étoit une Réponſe au Chevalier de *Terlon*, où cette Princeſſe condamnoit la perſécution de *France*. Il y a beaucoup d'apparence, dit-il, que tous les Confeſſionaux *François* ſeroient rigides pour la Reine de *Suède*, s'il étoit vrai, qu'elle eut répondu au Chevalier de *Terlon* la lettre qu'on fait courir, où elle condamne hautement le procédé de la *France* convertiſſante & ſurtout lorſqu'elle fait réfléxion ſur la conduite du Clergé *François* contre le Chèf de l'Égliſe. Il y a bien des Proteſtans qui n'oſent croire, qu'une Reine, qui fait profeſſion de la Catholicité, ait écrit une telle lettre. On pria Mr. *Bayle* de placer cette lettre dans ſon journal & il l'inféra dans celui du mois de Mai, telle, que nous l'avons donnée ci-deſſus. Dans ce même mois, dit enſuite Mr. *Bayle*.: „ Nous avons été aſſuré de bonne part que la Reine *Chriſtine* „ a écrit la lettre que nous avons inſérée ci-deſſus " & dans celui de Juin il dit encore on nous confirme de jour en jour ce que nous avons touché dans le mois dernier, que *Chriſtine* eſt le véritable Auteur de la lettre, qu'on lui attribuë contre les perſécutions de *France*. *C'eſt un reſte de Proteſtantiſme.*

Peu de tems après Mr. *Bayle* reçut la lettre ſuivante.

Monſieur.

„ Vous ne trouverez pas mauvais, j'eſpère, que l'on vous donne un „ petit avis qui pourra dans la ſuite vous être de quelque utilité, comme „ vous verrez. Vous êtes un homme d'eſprit, & ceux qui liſent vos nou- „ velles de la République des Lettres, pour peu qu'ils s'y connoiſſent, a- „ vouent que vous en avez parfaitement. Mais, Monſieur, ne ſauroit on „ être bel eſprit ſans offenſer les gens & ſans s'attirer des affaires? Et vous „ qui ſavez tant de choſes, devriez-vous ignorer le reſpect qu'on doit aux „ têtes couronnées, & que ce ſont des choſes ſacrées, où l'on ne touche „ pas ſans danger du foudre, & du tonnére? Je vous dis ceci au ſujèt de „ la Reine de *Suède*, de qui vous avez pris la liberté de parler bien cava- „ lièrement dans vos nouvelles, à propos d'une lettre qu'on a imprimée „ ſous ſon nom. Vous en faites mention en quatre endroits: mais le der- „ nier eſt aſſurément d'un Eſprit qui a pris l'eſſor un peu plus loin qu'il ne „ falloit.

„ Quant au nom illuſtre de *Chriſtine* vous auriez au moins ajouté celui „ de Reine, vous n'auriez fait que votre devoir. Ne m'allez pas dire que „ les grands Hiſtoriens, comme vous, traitent ainſi les plus grands Mo- „ narques & qu'ils diſent tout court *Louis XIV.* & *Jaques II.* en parlant du „ Roi de *France* & de celui d'*Angleterre*. Le nombre de quatorze & de „ deux porte avec ſoi quelque diſtinction, & corrige en quelque manière „ la liberté de cette expreſſion. Mais qui diroit par éxemple. *Louis* s'eſt „ mis en tête de convertir les Proteſtans, avec une Miſſion de dragons; „ ou, *Jaques* veut par la douceur rétablir, s'il peut, ſa Religion dans ſon „ Roïaume; ce ſeroit une manière de parler bien ridicule. Il ne l'eſt pas „ moins, Monſieur, de dire comme vous faites dans votre dernier mois „ de Juin page 726. On confirme que *Chriſtine* eſt le véritable auteur „ &c.

„ &c., en parlant d'une des plus illuſtres Reines qu'il y ait eu, & qu'il y aura peut-être jamais dans le monde. Il falloit aſſurement, accompagner ce Nom de quelque Titre, non ſeulement par le reſpect que vous devez à une ſi grande Princeſſe en parlant de Sa Majeſté, mais même ſelon le ſtile des gens qui ſe piquent de bien écrire. L'an 1686.

„ Mais ce n'eſt pas encore ce qu'il y a de plus défectueux dans cet endroit de vos nouvelles. Ce ſont, Monſieur, deux ou trois mots avec leſquels vous finiſſez cet article. *C'eſt un reſte*, dites-vous, *de Proteſtantiſme*. Vous vous ſeriez bien paſſé de dire cela. La paſſion de faire le bel eſprit vous a emporté; mais vous vous êtes trompé, il n'y a point d'eſprit là-dedans, il n'y a que de l'inſolence. On ne parle point ainſi d'une Reine, qui fait profeſſion, avec tant de zèle & de bon éxemple, d'une Religion contraire à celle des Proteſtans, qui a tout ſacrifié pour elle & dont toutes les actions démentent ce que vous dites, qu'il y ait en Sa Majeſté aucun reſte de votre Religion. Il ne faut pour s'en convaincre que lire cette même lettre dont vous parlez dans vos nouvelles, il n'en faudroit que lire pluſieurs autres qu'elle a encore écrites ſur le même ſujèt. Elle n'eſt point Catholique à la manière de *France:* elle l'eſt à la manière de *Rome*, c'eſt-à dire, de *St. Pierre* & de *St. Paul.* C'eſt pourquoi elle eſt contre ces perſécutions, parce qu'effectivement cette manière de convertir les Hérétiques, n'eſt pas originaire des Apôtres.

„ Au reſte tout ce que je vous dis ici eſt de mon chef, & parce que mon devoir m'oblige de vous le dire, étant un des Serviteurs de la Reine. Que s'il arrive que Sa Majeſté vienne à lire vos Nouvelles, je ne ſais pas ce qu'elle dira, ni ce qu'elle fera; mais, Monſieur, croïez-moi, de quelque protection dont vous vous vantiez auprès des Magiſtrats de la ville de *Rotterdam* cela ne vous ſauveroit pas du reſſentiment d'une ſi grande Princeſſe, ſi elle l'avoit entrepriſe. Et Meſſieurs les Magiſtrats de *Rotterdam* ſont trop juſtes & trop raiſonnables pour vouloir vous protéger dans une pareille occaſion.

„ Sa Majeſté ne déſavouë pas la lettre qu'on a imprimée ſous ſon nom, & que vous rapportez dans vos Nouvelles. Il n'y a que le mot de *Je ſuis* à la fin, qui n'eſt pas d'elle. Un homme d'eſprit, comme vous, devoit bien avoir fait cette réfléxion, & l'avoir corrigé. Une Reine, comme elle, ne peut ſe ſervir de ce terme qu'avec très-peu de perſonnes, & Mr. de *Terlon* n'eſt pas de ce nombre. Cette ſeule circonſtance vérifie aſſez que ce n'eſt pas la Reine qui s'eſt aviſée de faire imprimer cette lettre, comme tout le monde ſait. Si vous en voulez faire mention dans vos nouvelles; vous le pouvez, mais point de plaiſanterie là-deſſus, comme vous avez fait dans le mois d'Avril page 472. profitez ſeulement de l'avis & croïez qu'en cela je ſuis véritablement

Monſieur

Votre très-humble Serviteur.

P. S. Si je ne mèts pas ici mon nom, c'eſt ſeulement parce que cela n'eſt pas néceſſaire & que ma lettre n'a pas beſoin de réponſe. Quand il

L'an 1686.

ſera tems de me faire connoitre à vous, je le ferai: mais c'eſt à vous de vous corriger ſi vous le trouvez à propos.

Mr. *Bayle* ſe juſtifia dans un article des nouvelles du mois d'Août intitulé, „ Réfléxion de l'Auteur de ces nouvelles ſur une lettre qui lui a „ été écrite touchant ce qu'il a dit de la Reine de *Suède:* voici ſa réponſe".

Celui qui m'a écrit cette lettre ne ſe nomme point, & ne marque ni le tems, ni le lieu où il l'a écrite. Il marque ſeulement que *tout ce qu'il me dit eſt de ſon chef & que ſon devoir l'y oblige étant un des Serviteurs de la Reine.* Voïons de quoi il ſe plaint & puis qu'il s'agit d'une tête couronnée, ne croïons pas que l'aigreur & la colére qu'il témoigne ſoit une raiſon de ne lui pas juſtifier notre conduite bien tranquillement.

Il ſe plaint en 1. lieu de ce qu'au nom Illuſtre de *Chriſtine* je n'ai pas ajouté du moins celui de Reine dans mon dernier mois de Juin p. 726. Mais je ſuis fort aſſuré que les gens un peu raiſonnables ne penſeront point que ce ſoit avoir manqué de reſpect à cette grande Princeſſe. Elle a rendu ſon nom ſi fameux, que mon expreſſion en cet endroit-là ne doit point paſſer pour équivoque. Nommer les gens par leur nom ſans y ajouter quelque Titre eſt pour l'ordinaire une marque ou de mépris, ou de familiarité, mais ce n'eſt pas une règle générale, car il y a des perſonnes, dont le nom ſeul réveille toutes les idées de leur grande élévation, & alors il eſt indifférent de leur donner leurs principaux titres, ou de les paſſer ſous ſilence. On ne gâte rien en les leur donnant, c'eſt une ſuperfluité tout au plus qui ne nuit point. Si on les ſupprime, on ne gâte rien non plus, c'eſt une omiſſion ſans conſéquence. Les Têtes couronnées ſont de ce nombre de perſonnes, & de-là vient qu'on dit plus ſouvent dans la converſation & dans l'hiſtoire. *François I. Charles-Quint, Henri IV. Philippe II.* que *le Roi François I. l'Empereur Charles-Quint &c.* On ſuppoſe que le rang où Dieu a élevé ces Princes ne ſouffre pas que le Lecteur interprête pour une incivilité la ſuppreſſion de leurs qualités, ainſi on va au plus court ſans ſcrupule. Je ſai bien, comme le remarque l'Auteur de la lettre, que le nombre de Prémier, ajouté au nom de *François*, porte avec ſoi quelque diſtinction; mais cela même fait voir qu'en cas que le ſeul nom de *François* renfermât une diſtinction, il ne ſeroit pas néceſſaire d'ajouter le nombre prémier. C'eſt ainſi qu'on dit tous les Jours qu'*Alexandre* a été diſciple d'*Ariſtote*, que *Soliman* s'eſt ſaiſi de la *Hongrie*. On n'a que faire ni de dire que le prémier étoit Roi de *Macedonie* & que le ſecond étoit Sultan, ni d'ajouter le nombre ordinal, qui leur convient. Nos Ecrivains les plus éxactes diroient ſans ſcrupule. *Conſtantin, Théodoſe, Juſtinien* ſont les véritables Auteurs d'une telle loi. Veut-on un éxemple domeſtique? Qui eſt-ce qui n'a point dit ou écrit, ſoit durant la vie du Roi de *Suède Guſtave-Adolphe*, ſoit après ſa mort: *Guſtave* a fait ceci ou cela? Et d'où vient qu'il n'eſt pas néceſſaire en parlant de lui d'ajouter le titre de Roi, ni le nombre ordinal qui lui convient dans la ſuite des Rois de *Suède*? C'eſt parce qu'il a rendu ſi fameux le nom de *Guſtave*, qu'il ſe diſtingue ſuffiſamment par ce ſeul nom. Nous voilà dans le cas. La Reine de *Suède* ſa fille a donné un tel éclat au nom de *Chriſtine*, qu'il ſuffit de lui donner ce nom-là pour re-

réveiller toutes les idées de Sa Roïauté, de ſes qualités & de ſes actions. Comme donc ce n'eſt point manquer de reſpect pour le Père, que le nommer ſimplement *Guſtave*, ce n'eſt point en manquer pour la fille, que de la nommer ſimplement *Chriſtine*, mais au contraire c'eſt vouloir inſinuer qu'ils méritent leur nom par Excellence, & qu'il renferme lui ſeul tout leur éloge. L'an 1686.

La 2. Plainte roule ſur ce que j'ai dit que la lettre de cette Reine contre les perſécutions de *France eſt un reſte de Proteſtantiſme.* On ſe plaint de cela fort violemment. Mais c'eſt qu'on n'a pas compris la force de ces paroles. On s'eſt imaginé que j'ai voulu dire, que cette Princeſſe n'avoit pas abjuré ſincèrement la Religion Proteſtante, & c'eſt à quoi je n'ai pas ſeulement ſongé. Il n'eſt pas néceſſaire pour quitter ſincèrement une Religion, de ſe dépouiller de tout ce qu'on y a appris, & d'embraſſer généralement tout ce qui s'enſeigne dans la Communion où l'on paſſe. Je trouverois fort injuſtes ceux qui tiendroient pour ſuſpecte la converſion d'un Catholique-Romain, qui après s'être rangé à la Communion des Proteſtans déclareroit qu'en certaines choſes l'Egliſe Romaine lui ſemble meilleure que la Proteſtante, comme dans le Célibat des Prêtres, dans le Carême, dans les jeunes du Vendredi & du Samedi. On auroit raiſon de croire que ce ſeroient *des reſtes de Catholiciſme* mais on pourroit dire cela ſans ceſſer de croire qu'il auroit abjuré de bonne foi ſon Catholiciſme, & embraſſé le Proteſtantiſme comme la ſeule Religion qui méne au port de ſalut. C'eſt donc juger des choſes ſans les comprendre, que de donner à mon expreſſion le ſens, qu'on lui donne. Voici le ſens qu'on doit lui donner.

Que ſi la Reine de *Suède* deſapprouve la conduite des Convertiſſeurs de *France*, c'eſt en vertu des principes de Religion qu'elle avoit appris avant ſon voïage de *Rome*, & non pas à cauſe des nouvelles inſtructions qu'on lui a données en ce païs-là. Ce n'eſt point à *Rome* qu'on peut apprendre à blâmer les perſécutions. Il eſt même vrai, que l'eſprit général du Catholiciſme eſt d'exterminer les ſectes, car non ſeulement on a fait à *Rome* des réjouiſſances publiques pour ce qui s'eſt fait en *France*, & le Pape en a fait l'éloge en plein Conſiſtoire & par des Brefs, mais auſſi tous les Catholiques de l'*Europe* y ont donné leur approbation du moins par leur ſilence. Comment eſt-ce donc que la Reine de *Suède* auroit les maximes qu'elles a, ſi elle ne les avoit apportées de ſon Païs. C'eſt, dit l'auteur de la lettre, qu'*elle n'eſt point Catholique à la manière de* France, *Elle l'eſt à la manière de* Rome, *c'eſt à dire*, de *St. Pierre* & de Saint *Paul.* Mais c'eſt ce que l'on a appellé reſtes de Proteſtantiſme, & ainſi cet Auteur & moi avons réellement la même penſée.

La dernière choſe dont il me blâme, c'eſt de n'avoir pas ôté *je ſuis* de la lettre que j'ai inſérée dans mes nouvelles. *Il n'y a que ce mot*, dit-il, *qui ne ſoit pas de Sa Majeſté. Une Reine comme elle ne peut ſe ſervir de ce terme qu'avec très-peu de perſonnes & Mr.* Terlon *n'eſt pas de ce nombre. Cette ſeule circonſtance vérifie aſſez que ce n'eſt pas la Reine qui s'eſt aviſée de faire imprimer cette lettre, comme tout le monde ſait.* A cela j'ai à répondre, que je n'ai pas crû que la bonne foi voulût, que je retranchaſſe cette concluſion. *Je ſuis*, par-

L'an 1686

parce qu'en la retranchant je donnois lieu de ſoupçonner que j'avois écarté de cette lettre une marque de ſuppoſition, afin de faire trouver plus vraiſemblable au Public qu'elle avoit été écrite par la Reine de *Suède*. Au reſte, il m'eſt tombé entre les mains la Copie d'une lettre où cette Princeſſe témoigne qu'elle eſt étonnée & fâchée de la publication de l'autre, quoiqu'elle ſoit encore dans les mêmes ſentimens. Les Curieux ſeroient bien aiſes de voir ici tout du long cette ſeconde lettre (*), mais le droit des gens ne ſouffre pas, que je m'accommode à ce deſir. Ce ſont deux choſes bien différentes d'inſérer une piéce fugitive déja imprimée ou d'inſérer un Ecrit non imprimé. Il faut pour de ſimples manuſcrits ou attendre le conſentement de ceux qui y ont quelque droit, ou avoir lieu de ſuppoſer qu'ils ne ſe ſoucient pas de ce que l'on en fera.

L'inconnu ne fut pas entièrement ſatisfait de la Réponſe de Mr. *Bayle*, il lui écrivit encore une lettre:

Monſieur.

„ La Reine a vû la réponſe que vous avez faite à ma lettre, & il faut „ vous rendre juſtice d'un côté, ſi vous avez eu tort de l'autre. Sa Majeſté „ ne trouve pas que ce ſoit manquer au reſpect qu'on lui doit, que de ne „ l'appeller ſimplement que du nom de *Chriſtine*. Elle a rendu en effet ce „ nom ſi illuſtre, qu'il n'a plus beſoin d'aucune autre diſtinction, & tous „ les Titres les plus nobles & les plus auguſtes, dont on pourroit l'accom„ pagner, ne ſauroient rien ajouter à l'éclat qu'il s'eſt déja acquis dans le „ monde. J'avois cru que ce n'étoit pas bien parler, que de traiter ainſi „ un Prince pendant qu'il vivoit, mais je me ſuis abuſé, & ceux qui ſont „ du rang, & auſſi pleins de gloire que la *Grande Chriſtine*, ont des règles „ à part, & n'ont beſoin que de leur nom pour répandre dans l'eſprit des „ gens, ce reſpect & cette vénération, que les Titres des autres impri„ ment. Vous l'emportez ſur cela, Monſieur, & je me rends.

„ Mais il n'en eſt pas de même du mot de *Proteſtantiſme*, qui vous eſt „ échappé un peu mal à propos, & où vous emploïez toute la fineſſe de „ votre Eſprit pour vous juſtifier. Il faut ſuivre mon exemple & confeſſer „ que vous avez tort. La Reine qui pour tout le reſte eſt aſſez contente „ de vos excuſes, ne l'eſt point du tout de cet endroit de vos juſtifications. „ Ce n'eſt pas devant un eſprit comme le ſien qu'il faut chercher des faux „ fuïans. Quand on a commis quelque faute auprès d'elle, le plus court „ & le plus ſûr eſt de l'avouër; & en tout cas votre eſprit ingénieux com„ me il eſt, devoit vous avoir ſuggéré quelque choſe de plus digne de Sa „ Majeſté, que les raiſons que vous avez apportées pour vous juſtifier. Ce „ n'eſt pas qu'elle ſe mette en peine de tout ce que vous ſauriez dire d'elle. „ Une Reine comme elle ne peut que mépriſer également les louanges & „ les blaſphêmes de certaines gens: mais elle eſt née pour rendre juſtice,

„ &

(*) C'eſt ſa lettre du 18 Mai, inſérée ci-deſſus.

„ & vous pourriez vous vanter d'être le ſeul au monde qui l'eut offenſé L'an 1686.
„ impunément, ſi vous n'aviez pas pris le parti, que vous avez pris, qui
„ eſt celui de la juſtification.

„ Mais il faut achever, Monſieur, & vous dédire entièrement & net-
„ tement, ſi vous voulez qu'on ſoit tout à fait ſatisfait de vous. La Reine
„ veut du moins que vous ſachiez & toute la terre avec vous, qu'elle ne
„ doit rien à la Religion des Proteſtans; & que ſi Dieu permit qu'elle y
„ nacquit, elle y renonça depuis qu'elle eut atteint l'âge de raiſon, & ſans
„ aucun retour: que la Religion Catholique lui parut dès ce tems-là l'uni-
„ que & la véritable; & que c'eſt ſur les ſaintes maximes de celle-ci & non
„ pas ſur celles des Proteſtans que Sa Majeſté a condamné dans ſa lettre
„ les manières, dont on en uſe en *France* pour convertir les Huguenots,
„ & le Pape a rendu à cette lettre la juſtice qu'elle méritoit.

„ Vous n'avez pas raiſon de dire, comme vous faites, que dans celle
„ que je vous ai écrite, on vous traite avec un peu trop d'aigreur & de
„ colére; car je crois que vous m'avez quelque obligation, & que vous
„ pourriez avoir bien plus ſujèt de vous plaindre, ſi je ne vous avois pas
„ écrit. Et afin que vous le ſachiez, je vous donne avis que je ſuis un
„ des moindres Serviteurs de la Reine, & qu'il y a dans ce païs nombre
„ de perſonnes qui ſont gloire d'être dans les intérêts de Sa Majeſté, &
„ qu'ils ſont gens à vous parler bien d'un autre ton, que moi, ſi vous ne
„ vous corrigez pas à l'avenir.

„ Je ne vous ai rien dit du mot de *fameuſe* dont vous vous êtes encore
„ ſervi en parlant de la Reine (*) & qui n'a pas plû à Sa Majeſté. Je ſai
„ que ce mot n'a pas tout à fait la même ſignification dans notre langue
„ que dans le latin & dans l'*Italien*, & que nous le prennons plus ſouvent
„ en bonne qu'en mauvaiſe part. Mais il faut ſur toutes choſes éviter ces
„ ambiguités en parlant des Têtes couronnées; au ſujèt des quelles vous
„ n'ignorez pas, qu'on a dit, qu'*on ne devoit emploïer que des paroles d'or & de*
„ *ſoïe*. Et ſurtout à l'égard d'une Reine comme celle dont nous parlons,
„ qu'on peut dire hardiment & ſans craindre d'offenſer les autres, qu'elle
„ n'a point d'égale. Je dis même pour le rang, car les autres Reines, à
„ proprement parler, ne ſont que les prémières ſujettes de leurs maris ou
„ de leurs fils, mais la grande *Chriſtine* eſt Reine d'une manière ſi noble
„ & ſi relevée qu'elle ne connoit que Dieu au-deſſus d'elle.

„ Voilà, Monſieur, ce que j'avois encore à vous dire, & la réponſe
„ que je puis faire à la vôtre. J'eſpére que vous continuerez de profiter
„ de mes avis, & le tems vous pourra faire voir que je ſuis plus que vous
„ ne pouvez croire

Monſieur

Votre très-humble Serviteur

„ *P.*

(*) Mr. *Bayle* ne s'étoit point ſervi de cette expreſſion: il avoit ſeulement dit, que *Chriſtine* avoit rendu ſon nom ſi fameux &c; comme il le dit enſuite de *Guſtave-Adolphe*.

L'an 1686.

„ *P. S.* Au reſte comme vous parlez dans vos nouvelles du mois d'Août, „ de la Copie d'une ſeconde lettre de la Reine, qui vous eſt tombée „ entre les mains, & que vous faites difficulté de mettre au jour; Sa Ma„ jeſté ſeroit aſſez curieuſe de voir cette lettre, & vous lui feriez plaiſir „ de la lui envoïer. Vous pourriez même prendre de-là occaſion de lui „ écrire. Cet avis eſt à ſuivre & vous pourroit être de quelque utilité, ne „ le négligez pas. Mais j'ai à vous avertir; en cas que vous en profitiez, „ qu'il ne faut point vous ſervir du Titre de *Séréniſſime* avec la Reine. Il „ eſt un peu trop commun pour elle; & Sa Majeſté n'en veut point du „ tout. Vous mettrez ſimplement au-deſſus de votre lettre: *A Sa Maje„ ſté la Reine Chriſtine à Rome.*

Mr. *Bayle* profita des ouvertures qu'on lui donnoit & il écrivit à la Reine *Chriſtine* le 14. de Nov. la lettre qui ſuit:

Madame,

„ Je ne prendrois pas la hardieſſe d'écrire aujourd'hui à Votre Majeſté, „ ſi une perſonne, qui a l'honneur d'être à ſon ſervice, ne m'eut conſeil„ lé de le faire, & de lui envoïer une Copie d'une lettre, qui m'eſt tom„ bée entre les mains. J'ai cru, Madame, qu'un conſeil comme celui-là „ juſtifieroit ma témérité, & que je devois profiter de cette occaſion de „ témoigner à la plus illuſtre Reine du monde, mon très-profond reſpect. „ Je ne ſai pas le nom de celui qui me procure ce glorieux avantage. Il „ n'a pas trouvé à propos de ſe faire connoitre à moi, que par le titre „ d'un des Serviteurs de Votre Majeſté, & il faut lui rendre ce témoig„ nage, qu'il répond par ſon zèle pour vos intérêts à la qualité qu'il ſe „ donne.

„ C'eſt de lui que j'ai appris qu'il y avoit certaines choſes dans les *Nou„ velles de la République des Lettres*, qui ne paroiſſent pas conformes au Re„ ſpect, que tout le monde doit à Votre Majeſté, non ſeulement à cau„ ſe de ſes qualités héroïques & extraordinaires, mais auſſi à cauſe du „ Rang ſublime où Dieu l'a fait naitre. Comme je me ſentois innocent, „ je me ſentis ſaiſi d'une ſurpriſe, que je ne ſaurois exprimer, & en mê„ me tems d'une douleur accablante, lorſque je vis qu'on interprêtoit mes „ paroles d'une manière ſi oppoſée à mes véritables intentions, & à tout „ ce que le ſens commun doit inſpirer à toute perſonne raiſonnable. Car, „ Madame, y a-t-il un homme, qui ait tant ſoit peu de lumière & de rai„ ſon, qui ne ſache la gloire preſqu'infinie qui environne Votre Majeſté, „ & les hommages reſpectueux que toute la Terre lui doit, & quand on „ eſt capable d'oublier ſon devoir à cet égard, qu'elle honte ne doit „ on pas ſe faire à ſoi-même? Je puis proteſter à Votre Majeſté, „ Madame, que depuis que je ſai lire, je ſai qu'elle eſt l'admiration de „ tout l'Univers, & qu'il n'y a point d'homme de lettres qui ſoit plus „ pénétré & plus rempli des juſtes éloges que les ſavans lui ont don„ né. Je puis dire que je ſai encore par cœur tous les endroits de l'*Ala-*

ric

„ *ric* (*) qui regardent Votre Majeſté, dont l'Auguſte nom brille de L'an 1686.
„ toutes parts. Ainſi je n'avois garde de rien dire, ni de rien penſer
„ que je cruſſe contraire à ce qui eſt dû à une ſi grande Reine. Ma
„ douleur fut donc très-grande, quand je ſçus, que des perſonnes, qui
„ ont l'honneur d'être au ſervice de votre Majeſté, Madame, m'en
„ trouvoient coupable. J'ai auſſitôt travaillé à ma juſtification, &
„ j'apprens, Madame, qu'à peu de choſes près, Votre Majeſté s'eſt
„ déclarée pour mon Apologie. C'eſt ma plus grande conſolation; &
„ je ſuis très-aſſuré qu'il ne me ſera pas plus difficile de faire voir en tout
„ mon innocence, quand il plaira à Votre Majeſté, Madame, de me
„ faire ſavoir ſes ordres.

„ La ſeconde lettre, que j'ai reçuë ſur ce ſujèt, me marque une choſe
„ que Votre Majeſté veut que je rende publique. C'eſt qu'elle renonça à
„ la Religion de ſa naiſſance, dès qu'elle eût l'âge de raiſon. Si Votre Ma-
„ jeſté me l'ordonne, je publierai encore ce nouvel éclairciſſement; mais
„ j'ai cru, que puiſque je me donnois l'honneur, par le conſeil d'un de vos
„ Miniſtres, d'envoïer à Votre Majeſté la copie d'une lettre & en même
„ tems de lui rendre mes hommages les plus humbles, je devois attendre
„ ce qu'il lui plaira de me faire commander. Je ſupplie très-humblement
„ Votre Majeſté de me pardonner tout ce qui me peut être échappé, qui
„ a donné ſujèt de mal juger de mes intentions; & je lui proteſte le plus
„ ſincèrement du monde, que ma plus forte paſſion eſt de témoigner à tou-
„ te la terre l'admiration, la vénération & la ſoumiſſion profonde, avec
„ quoi je ſuis &c.

La Reine lui fit cette Réponſe le 14 *de Décembre* 1686.

Monſieur Bayle. *J'ai reçu vos excuſes, & j'ai bien voulu vous témoigner par la préſente que j'en ſuis ſatisfaite. Je ſai bon gré au zèle de celui qui vous a donné occaſion de m'écrire, car je ſuis ravie de vous connoître. Vous témoignez tant de reſpect & d'affection pour moi, que je vous pardonne de bon cœur, & ſachez que rien ne m'avoit choquée que ce* Reſte de Proteſtantiſme, *dont vous m'accuſiez. C'eſt ſur ce ſujèt que j'ai beaucoup de délicateſſe, parce qu'on ne peut m'en ſoupçonner, ſans offenſer ma gloire, & m'outrager ſenſiblement. Même vous feriez bien d'inſtruire le Public de votre erreur, & de votre repentir, c'eſt ce qui vous reſte à faire pour mériter que je ſois entièrement ſatisfaite de vous.*

Pour la lettre que vous m'avez envoïée, elle eſt de moi ſans doute,

(*) *Scudery* a fait un pompeux éloge de la Reine *Chriſtine* dans le X. Livre de ſon Poëme intitulé *Alaric* ou *Rome* vaincuë.

L'an 1686.

te, & puiſque vous dites qu'elle eſt imprimée, vous me ferez plaiſir de m'en envoïer des Exemplaires. Comme je ne crains rien en France, *je ne crains auſſi rien à* Rome. *Mon bien, mon ſang & ma vie même ſont dévoués au ſervice de l'Egliſe* (*); *mais je ne flatte perſonne & ne dirai jamais que la vérité. Je ſuis obligée à ceux qui ont voulu publier ma lettre; car je ne déguiſe pas mes ſentimens. Ils ſont, graces à Dieu, trop nobles & trop dignes pour être déſavoués. Toutefois, il n'eſt pas vrai que cette lettre eſt écrite à aucun de mes Miniſtres. Comme j'ai des envieux & des ennemis, j'ai auſſi des amis & des ſerviteurs partout, & j'en ai peut-être en* France, *malgré la Cour, autant qu'en lieu du monde. Voilà la pure vérité, c'eſt ſur quoi vous pouvez vous régler.*

Mais vous ne ſerez pas quitte à ſi bon marché que vous le croïez. Je veux vous impoſer une pénitence; qui eſt, qu'à l'avenir vous preniez le ſoin de m'envoïer des livres de tout ce qu'il y aura de curieux en Latin, & en François, Eſpagnol ou Italien & en quelque matière & ſcience que ce ſoit; pourvû qu'ils ſoïent dignes d'être vûs. Je n'excepte pas même les Romans, ni les Satyres; & ſurtout, s'il y a des ouvrages de Chimie, je vous prie de m'en faire part au plûtôt. N'oubliez pas auſſi de m'envoïer votre Journal. Je fournirai à la dépenſe que vous ferez. Il ſuffit que vous m'en envoïez le compte. Ce ſera me rendre le plus agréable & important ſervice que je puiſſe recevoir. Dieu vous proſpére.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Il ne reſtoit à Mr. *Bayle*, que d'inſtruire le Public de ſon erreur & de ſon repentir, pour mériter que cette Princeſſe fut entièrement ſatisfaite. C'eſt ce qu'il fit à la tête de ſes Nouvelles du mois de Janvier 1687.

Nous avons appris avec une ſatisfaction incroïable, dit-il, que la Reine de *Suède* aïant vû l'Article 9. du Journal d'Août 1686, a eu la bonté d'agréer l'éclairciſſement que nous y avons donné. Proprement il n'y avoit que ces paroles *Reſte de Proteſtantiſme*, qui euſſent eu le malheur de lui déplaire, car comme elle a beaucoup de délicateſſe ſur ce ſujèt, & qu'elle veut que toute la Terre ſache qu'après avoir bien éxaminé les Religions, Elle n'a trouvé que la Catholique Romaine de véritable, & qu'elle l'a embraſſée ſincèrement, c'eſt offenſer ſa gloire que de donner lieu aux moindres ſoupçons contre ſa ſincérité. C'eſt pourquoi nous ſommes très-marris

(*) Il faut pourtant conſulter l'hiſt. Univ. de *Wagenſeil* l. c. p. 822. de quelle façon *Chriſtine* a été Catholique. Nous en verrons d'autres indices ci-après.

ris d'avoir emploïé une expreſſion que l'on a pris en un ſens différent de celui où nous l'entendions, & nous nous fuſſions bien gardé de nous en ſervir ſi nous euſſions prévû cela; car outre le reſpect que nous devons avec tout le monde à une ſi grande Reine, qui a été l'admiration de tout l'Univers dès ſes prémières années, nous entrons avec ardeur dans l'engagement particulier qu'ont les perſonnes de lettres à lui rendre leurs hommages à cauſe de l'honneur qu'elle a fait aux Sçiences d'en vouloir connoitre à fond toutes les beautés, & de les protéger d'une façon éclatante. L'an 1686.

C'eſt ainſi que Mr. *Bayle* ſortit avec honneur de cette affaire & qu'il ſçut non ſeulement appaiſer une Reine irritée, mais encore s'attirer de marques de ſa bienveillance. Il y a même apparence, que cette réconciliation fit conçevoir à *Bayle* le deſſein d'écrire l'hiſtoire de la Reine-même, en commencant par celle du Roi ſon Père: au moins en avons-nous de celle-ci le commencement, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il eut achevée (*). Mais comme la Reine, mourut deux ans après que *Bayle* étoit en commerce de lettres avec elle, il eſt probable, que ſa mort ſuſpendit l'éxécution de cette hiſtoire, occupé comme il l'étoit alors de ſes leçons publiques & particuliéres & de ſon Journal, qui ſeul demandoit le travail de pluſieurs hommes.

Après cette digreſſion, qui ne laiſſe pas de développer le caractère de *Chriſtine*, nous allons donner ſa lettre à ſa Couſine la Princeſſe *Palatine*.

Lettre de *Chriſtine* à la Princeſſe *Palatine*, Epouſe du Comte *Magnus de la Gardie*.

MA Couſine. Je compatis à votre juſte douleur, & ſuis fâchée de votre perte, vous remerciant du ſouvenir que vous conſervez de moi & de tout ce que vous me dites d'obligeant. Je veux bien vous aſſurer que je ſuis toûjours la même, & que ſi les occaſions m'ont manqué pour vous témoigner l'affection & l'amitié que je conſerve pour vous; c'eſt avec douleur que je me ſuis vûë privée depuis ſi longtems de moïens de vous en donner des marques dignes de moi. Cependant je vous puis aſſurer, que l'ingratitude du Comte De la Gardie *votre fils ne m'empéchera pas d'avoir toute l'amitié & la tendreſſe, que les mouvemens du ſang m'ont inſpiré pour vous, depuis mon enfance, & que juſques ici votre ſeule conſidération a déſarmé mon reſſentiment. J'eſpère que votre prudence & l'autorité de Mère, que vous avez ſur votre fils, ſeront emploïées à lui conſeiller de revenir & de n'abuſer plus de ma longue patience; car quelque conſidération que j'aïe pour vous, il pourroit me forçer à prendre des Réſolutions qui ne lui ſeront pas agréables, & j'au-*

(*) Elle ſe trouve à la fin des Oeuvres diverſes de *Bayle* ſous le titre de *Diſcours Hiſtorique ſur la vie de Guſtave-Adolphe le Grand* Tom. IV. pag. 890. &c.

L'an. 1686. *j'aurai la douleur de vous fâcher malgré moi, n'aïant autre desir que d'avoir des occasions de vous obliger & de vous favoriser. Je suis aussi bien fâchée de la perte que vous avez faite du Comte* Oxenstierna *votre gendre, qui étoit un Seigneur d'un mérite très-distingué & très-digne héritier du grand nom qu'il portoit; je prie Dieu ma Cousine, qu'il vous console & vous conserve.* Rome ce 20. Juillet 1686.

CHRISTINE ALEXANDRA.

C'est la Princesse *Marie Euphrosine*, la-même que *Christine* fit épouser au Comte *Magnus de la Gardie*, du tems qu'il jouissoït auprès d'elle de cette grande faveur, qu'il perdit ensuite, & qu'il ne pût jamais recouvrer. Mais se remettant bien avec le Roi *Charles-Gustave* son Beau-frère, qui aimoit tendrement la Princesse sa sœur, il devint un des Tuteurs du Roi *Charles XI.* & ne contribua pas peu, à ce qu'on prétend, aux chagrins qu'eut la Reine *Christine* à ses deux retours en *Suède*, l'an 1660, & 1667. On entrevoit dans cette lettre qu'encore dans ce tems-là, il restoit quelque rancune entre *Christine* & le fils du Comte, malgré les traverses arrivées à la famille de ce dernier (*) (*a*). Les affaires de *Suède* allant fort mal en *Allemagne* depuis l'an 1675. on attribua au Comte *Magnus*, son Père, Grand Chancelier de *Suède*, d'avoir fait entreprendre cette guerre mal à propos pour favoriser les desseins ambitieux de la *France*. Il tâcha de s'en disculper dans l'apologie qu'il donna à la Diéte des Etats du Roïaume en 1678 à *Helmstad* (†); mais cela n'empêcha pas qu'il ne fut disgracié, & que

(*a*) *V. Relation de* Suède *par un Ministre des Régitres du Sénat en* 1672. *p.* 1045. *& de* Danuemarck *Msc. cfr.* Palmsköld *Extraits* 1674. *p.* 1067.

(*) Il y a plusieurs lettres fort remarquables dans *Palmsköld* qui éclairciſſent cette époque. Celles du 7. Oct. 1688 & les suivantes de Mr. le Comte *Magnus* à Mr. *Lindschœld* Conseiller de la Chancellerie, méritent bien de l'attention. Le fils *Gustave-Adolphe de la Gardie*, écrivit le 25 Mars 1682. qu'il vouloit prendre quelque terre à ferme pour se nourrir à la sueur de son visage, *quum bucusque*, dit-il, *littus aravi*: ajoutant: *quæ me genuit Suecia, quoniam alere non vult, occultet saltem, donec tegere poterit...* Quelques années après il écrivit au Roi, que comme il lui avoit interdit de continuer à se nommer Seigneur des terres, dont ses ancêtres avoient porté les titres: qu'il ne possédoit plus lui-même de biens fonds, & que son Trisayeul, il y avoit cent vingt ans, n'avoit apporté en *Suède* que le nom *de la Gardie*; il faloit bien qu'il s'en contentât avec le témoignage d'une bonne conscience: rendant graces à Sa Majesté de celles dont ses Ancêtres avoient joui en pouvant porter le nom de si grandes seigneuries, qu'ils avoient reçuës comme des marques d'une gracieuse approbation de leurs Rois pour des services rendus à l'Etat. Mais que ses très-humbles services n'y pouvant pas être comparés, ainsi le destin ne lui avoit non plus rien laissé dont il put faire gloire (1).

(†) Il y eut deux Ecrits apologétiques de l'an 1676 & 1678. dont l'un étoit intitulé. *Vindiciæ Veritatis*, qui eurent cours alors. Mais la Cour ordonna par une lettre circulaire

(1) Cette lettre est du 27. Nov. 1688. & se trouve dans *Palmsköld*.

que ſa famille ne ſe reſſentit bientôt après des rudes ſecouſſes, que la grande Réduction, occaſionnée par cette fatale guerre, donna à tant d'autres familles, en réuniſſant au fiſc quantité de terres & de biens en fonds, qui appartenoient autrefois à la Couronne (*). L'an 1686.

Au reſte on remarquera ici, que *Chriſtine* fit ſur la fin de cette année un voïage par l'*Italie* & viſita la Maiſon de *Lorette* & la merveilleuſe Grotte ſouterraine de *Foligno*. Voici l'inſcription qu'on y voit & qui eſt un monument de cette viſite, dont *Chriſtine* l'honnora. Je l'ai copiée ſur le lieu.

„ *Gentem Eliſeam Fulginatem*
„ *Nobilem reddidere*
„ *Conjugia cum familiis Trimea dominante*
„ *Attia Dudea & Borſeiana, ex qua*
„ *Simeon Archiēpus Mediola.*
„ *A Cibo Innocentii VIII.*
„ *Sanctitas Beati Joannis propter diuturnam*
„ *Ibi moram dicti ab Alvernia*
„ *Palatium ſitum in Caſtro-Pales Eliſeorum*
„ *Cuſtodiæ aſſignato*
„ *Hoc Celebre fecit*
„ *Arx ædificio viridario, piſcina cui duo*
„ *Flumina jugiter contribuunt aquas,*
„ *Atque vivario in quod animalia, quæ*
„ *Ibi non naſcuntur, deportantur:*
„ *Celebrius*
„ *Natura quæ cryptam ibi variis anfractibus*
„ *Diſtinctam ſpongioſo vel pumiceo lapide*
„ *Sic elaboravit, ut quicquid in orbe produxit*

„ *Ibi*

laire à tous les Evêques & Gouverneurs de provinces de les retirer. Le Comte *Magnus* s'en plaignit dans ſon Mémoire au Roi, diſant que cet ordre le perdoit de crédit & de réputation dans le public, quoiqu'il n'eut fait que juſtifier ſa conduite comme chèf des affaires étrangéres (1). L'extrait de cette apologie ſe trouve pourtant imprimé dans l'appendix du *Diarium Europæum* (2).

(*) La Conſtitution du Roi *Charles XI.* pour la réduction de tous les Biens de la Couronne ſe trouve dans *du Mont* (3). Il y a pluſieurs circonſtances remarquables touchant cette réduction dans *Keiſler* (4). Ce qu'il y rapporte après *Ejaïe Pufendorf*, comme ſi le Sénateur *Jean Gyllenſtierna* avoit été le prémier promoteur de cette réduction, eſt fort ſujèt à caution, quoique *Pufendorf* prétende, qu'il s'y ſoit porté par ſentiment de vengeance contre les familles de *Brahé*, *de la Gardie* & d'*Oxenſtierna*, à cauſe de l'alliance de mariage qu'on lui avoit refuſée. L'Auteur des Anecdotes de *Suède* mérite de même peu de foi, en pluſieurs circonſtances qu'il rapporte comme Mr. *Wilde* Hiſtoriographe de *Suède* l'a montré ſolidement (5).

(1) Il eſt du 7. Déc. 1678. dans *Palmſköld.*
(2) Tom. XXXVII. pag. 407. &c.
(3) Corps Diplomat. T. VII. P. II. p. 17. Mém. de *Burnet* ad ann. 1697. dans ſon caractère de *Charles XI.*
(4) Voïages T. I. p. 191. &c. & l'Append. II. p. 63. &c. item les Anecdotes de *Suède* pag. 161. &c. & l'Hiſtoire Abrégée de l'etat préſent de la *Suède* p. 25. &c.
(5) Dans ſon hiſtoria pragmatica Sueciæ.

L'an 1686.

„ *Ibi videatur effigiatum*
„ *Celeberrimum*
„ *Acceſſus CHRISTINÆ Reginæ Suecorum*
„ *Pridie idus Xbris A°. MDCLXXXVI hora* 21 *&*
„ *Sereniſſimi COSMI III. M. D. Etruriæ*
„ *XVI. Kal. Junii A°.* 1698. *hora* 20.
„ *Qui miracula Sanctuarii*
„ *Lauretani mirati*
„ *Hic admiranda Naturæ ſcrutari*
„ *Dedignati non ſunt* (*).

Chriſtine reſigne au Pape ſa franchiſe de Quartiers à *Rome* & ce que c'eſt que cette franchiſe.

De retour de ce voïage, *Chriſtine* eut une belle occaſion de témoigner ſa déférence au Pape. Ce fut au ſujèt de la *franchiſe des quartiers à Rome*, dont nous allons commencer par donner une idée (*a*).

Pour cela il faut ſavoir que dans cette ville tous ceux de la même nation, étant ſous la protection de leur Ambaſſadeur, & faiſant partie de ſon cortège dans les Cérémonies logent d'ordinaire près de ſon Palais, & ſous prétexte d'être de ſa Maiſon, jouïſſent des mêmes privilèges que ſes Domeſtiques. Il arrive ainſi, que toutes les maiſons voiſines, & même des ruës entiéres, font partie du Palais de l'Ambaſſadeur & portent le nom commun de *Franchiſe*.

On voit par-là qu'une bonne partie de la ville n'eſt autre choſe, & que ces quartiers n'en doivent pas être les moins peuplés. Tout le monde s'y jette pour être à couvert de la juſtice, & les Romains eux mêmes comme les autres. Le déſordre en étoit venu à ce point, que les plus grands ſcélérats y trouvoient un aſyle, & que le gouvernement ne pouvoit preſque plus punir perſonne (†). *Innocent XI*, pour y remédier, prit la réſolution de

(*a*) *On peut lire touchant ces quartiers de Franchiſe l'Hiſt. des* Papes *T. V. p.* 383-392. *item* Moreri Dict. *hiſt. art.* Inocent XI. Pelzhoffer *Arcana ſtatus L. VIII. C. XVIII. p.* 341. *&c. Etat du Siège de* Rome *T. I. p.* 176, *&c. Hiſt. de* Clément XI. *p.* 22. *&c. Hiſt.* Abrégée *de l'*Europe 1687. *p.* 367.

(*) On y lit encore deux autres inſcriptions l'une faite lorſque la Princeſſe *Violente* de *Bavière* eut été voir cette grotte & l'autre ſur le Comte *de Daun*, vice-Roi de *Naples*.

(†) Comme cette franchiſe étoit commune à tous les Ambaſſadeurs qui en jouïſſoient généralement, qui eſt-ce qui ne ſentira pas l'abſurdité de l'auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine*, qui la veut charger & la charge poſitivement, elle & ſes domeſtiques de tous les déſordres qui ſe commirent alors à *Rome*. Il ſe dément pourtant bientôt après, car il dit, ſans y penſer: „ que l'an 1686. il n'y avoit à *Rome* que l'Ambaſſadeur de *France*, „ qui jouit des franchiſes des quartiers (1)". Ne devoit-il donc pas dire, que ce fut auſſi lui ſeul, qui ſoutint tous les déſordres qui s'y commirent? La conſéquence eſt naturelle. C'eſt auſſi ce que Mr. *Burnet* qui y étoit préſent confirme, en diſant: „ que „ les *François* à *Rome*, fiers de l'appuy du Miniſtre de *France*, ſe diſpenſoient d'obéïr „ aux réglemens de la Police & alloient juſqu'à prétendre, de n'être point ſoumis „ aux

(1) L. c. p. 206-209. &c & après lui ſon traducteur du Leben der Königin *Chriſtina* p. 286.

de borner la franchiſe au Palais même des Ambaſſadeurs, & de ne l'accorder qu'aux gens de leur ſuite. Ceux de l'Empereur & du Roi d'*Eſpagne* qui furent les prémiers à qui l'on en parla, renoncérent à ces priviléges, ſe réſervant néanmoins le droit de s'en reſſaiſir, ſi celui de *France* ne l'abandonnoit pas, comme eux. Sur ces entrefaites, la Reine *Chriſtine* qui en avoit joui de même que tous les Ambaſſadeurs des Têtes Couronnées (*), la réſigna par cette-lettre-ci, qu'elle écrivit au Pape: L'an 1686.

Beatiſſimo Padre.

PEr ſecondare i giuſtiſſimi ſentimenti di V. Sta. nel volere abolire li ſcandali de' quartieri, io vengo ad offerirle, e raſſegnarle per ſempre il mio, del quale la giuſtizia e corteſia degli anteceſſori delle V. S. e ſua mi hanno fatto godere fin qui imperturbabil-

Très-Saint Père.

Pour ſeconder les très-juſtes deſſeins de votre Sainteté, dans le deſir qu'elle a d'abolir les quartiers, je viens vous offrir & lui remettre pour toûjours le mien, duquel, par la juſtice & par l'honnêteté de vos Prédéceſſeurs auſſi bien que de V. Sté., j'ai joui juſqu'à cette heure ſans aucun trouble, me reſervant toûjours les é-

„ aux Magiſtrats &c (1)". Cela étant, il faute aux yeux, à qui l'on doit attribuer la cauſe des déſordres commis à *Rome*, en ce tems-là.

(*) Voici comment *Chriſtine* entra en poſſeſſion de ces franchiſes, ſelon Mr. *Grégoire Leti* qui en parle ainſi (2): „ La Reine de *Suède*, dit-il, étant arrivée à *Rome* en 1656. „ ſous le Pontificat d'*Alexandre VII.* on la reçut avec la plus grande magnificence que „ l'on eut vûë depuis longtems en cette ville. On lui accorda tacitement les franchiſes „ des quartiers, non ſeulement pour le Palais *Farnéſe* où elle logeoit, mais encore „ pour toute la grande place qui y eſt. Elle ne négligea pas de s'en mettre en poſſeſ- „ ſion, preſſée ſurtout par ceux qui avoient intérêt à donner retraite aux Bandits. Et „ quoiqu' *Alexandre VII.* ne connût pas beaucoup cette affaire ni les conſéquences „ qu'elle pouvoit avoir, il ne voïoit pas par quel prétexte juſte & honnête on pourroit „ refuſer ces franchiſes à cette Reine, après avoir, s'il faut ainſi dire, bouleverſé *Rome*, „ pour chercher de quoi lui faire plus d'honneur. Ce qui l'obligea de donner ordre à „ tous ſes Officiers & Miniſtres de juſtice de ne point pourſuivre les criminels, quel- „ que que fut le crime, dans le quartier du Palais *Farnéſe*, qu'il vouloit être un lieu „ de Franchiſes. Dans ce tems-là, ajoute *Leti*, la Reine partit de *Rome* pour aller voir „ les Cours de pluſieurs Princes de l'*Europe*, & le Roi de *France*, qui commençoit à „ faire beaucoup de bruit dans l'*Europe* après la paix des *Pyrennées*, vouloit faire pa- „ roître ce qu'il étoit. Il choiſit pour cela un Ambaſſadeur peu ſavant dans les affaires „ Eccléſiaſtiques, grand Capitaine, mais peu ami des Prêtres, avec un train magnifique. „ Il alla loger dans le Palais *Farnéſe*, où logeoit auparavant la Reine de *Suède*, & dé- „ clara en entrant, qu'il prétendoit de jouïr de la franchiſe de ce quartier, en la même „ manière que l'on l'avoit accordé à cette Reine. La Cour de *Rome* fit ſes oppoſi- „ tions &c..". Sur ce pié-là, ce que dit un Auteur en faveur de la Cour de *Rome*, n'eſt pas conforme à la vérité, quand il prétend: que *Chriſtine* n'avoit jamais penſé à demander cet aſyle, ou cette franchiſe, que quand elle vit, que les Ambaſſadeurs prétendoient l'avoir: *nunquam* dit-il, „ *de hoc aſylo aut immunitate poſtulanda cogitavit* Chriſtina, *quamvis Regina eſſet, nec etiam A.* 1659. *quando* Romam *reverſa eſt. Licet poſteà A.* 1668. *tertiò* Romam *delata, cum videret hanc immunitatem à Legatis prætendi, ipſa quoque eodem jure frui voluerit* (3).

De la manière dont *Chriſtine* avoit eu le droit de franchiſe à *Rome*.

(1) Hiſtoire de ſon tems ad ann. 1687. p. 750.
(2) Dans ſa Monarchie Un. de *Louis XIV.* P. II. p. 312. &c.
(3) V. Legatio Matchionis *Lavardini* p. 30.

L'an 1687.

bilmente, riſervandomi il dovuto riguardo alle Habitazioni delle genti del mio ſervizio. Conoſco ch' io non offeriſco a V. S. ſe non quello ch' è ſuo: mà anche al Sgr. Iddio non poſſiamo offerire, ſe non quello ch' è ſuo; e pure una tal' offerta, non ſuo vien' gradita mà rimunerata da quella immenſa Bontà con beni ineffabili ed eterni. Jo da V. Stà. nulla pretendo, nulla deſidero, ſolo la prego di gradire in queſto atto l'eſſempio mio, che non le ſara forſe inutile pervalerſene nella preſenti congionture, come giudicherà meglio convenire al ſuo ſervizio, e mi profeſſo con ſomma venerazione

Roma li 17 Febraro 1687. *della Santità Voſtra Devma. ed obema. Figlia*

CHRISTINE ALESSANDRA.

égards qui ſont dûs aux Demeures des gens qui ſont à mon ſervice. J'avouë que je n'offre à Votre Sainteté que ce qui lui appartient; mais nous ne pouvons non plus rien offrir à Dieu que ce qui vient de lui? & néanmoins une telle offrande eſt non ſeulement bien reçuë, mais elle eſt récompenſée par cette infinie bonté des biens ineſtimables & éternels. Pour moi je ne prétends ni ne deſire rien de V. Sté., je la prie ſeulement qu'Elle veuille agréer dans cette action l'éxemple que je donne & qui ne lui ſera peut-être pas inutile, ſi elle veut s'en prévaloir dans la conjoncture préſente, faiſant profeſſion d'être avec une très-grande vénération.

de Votre Sainteté

Rome ce 17. Février 1687. la très-devote & très-obéiſſante fille

CHRISTINE ALEXANDRA.

Néanmoins la Cour de *France* tâche de ſe maintenir dans cette franchiſe, dans la perſonne du Marquis de *Lavardin* ſon Ambaſſadeur.

La Reine ſe flattoit, comme elle vient de dire, que ſon éxemple ne ſeroit peut-être pas inutile au Pape. Mais tout ſe réduiſoit à faire entendre raiſon à la Cour de *France*, & ce fut-là, comme on ſait, la grande difficulté. Le Pontife alléguoit, que ſes Nonces & ſes Légats à *Paris* n'avoient point de privilèges hors de l'enceinte de leur Hôtel, & n'en pouvoient faire jouïr que leurs Domeſtiques. Les *François* trouvérent fort ridicule, qu'un Pape prétendit ſe mettre en comparaiſon avec *Louis le Grand*, & ſoutinrent, que les Ambaſſadeurs que l'on envoïoit à *Rome* étoient toute autre choſe que ceux qui étoient envoïés de Souverain à Souverain. En un mot *Louis XIV.* voulut maintenir ſes Ambaſſadeurs dans la poſſeſſion de leurs anciennes franchiſes & la quérelle fut pouſſée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Nous en ferons ici le récit en abrégé. Après la mort du Duc d'*Eſtrées* Ambaſſadeur de *France*, vers la fin de Janvier 1687. *Louis XIV.* envoïa le Marquis de *Lavardin* à ſa place. Le Pape fit déclarer, qu'il ne lui donneroit point d'audience, ni ne le reconnoitroit point pour Ambaſſadeur, qu'il ne renonçât préallablement aux franchiſes des quartiers, comme les Ambaſſadeurs de l'*Empereur* & d'*Eſpagne* l'avoient fait. Le Roi de *France* fit répondre: qu'il n'étoit pas accoûtumé à ſuivre, mais à donner l'éxemple aux autres: que la *France* aïant rendu les ſervices les plus ſignalés au Siége de *Rome*, le Roi étoit mieux fondé qu'aucun autre Prince dans la jouïſſance des quartiers & qu'il s'y maintiendroit à tout prix.

Pen-

L'an 1687.

Pendant qu'on préparoit le Palais *Farnéſe* pour loger l'Ambaſſadeur *Lavardin* avec ſa ſuite, le Pape tenoit prête ſa Bulle ſignée des Cardinaux, où il confirme celles de ſes prédéceſſeurs, qui avoient excommunié tous ceux, qui, pour ſe ſouſtraire à la pourſuite de la juſtice, ſe retireroient dans les lieux de franchiſes: faiſant en même tems comprendre, que ſi le Marquis de *Lavardin* tentoit d'y contrevenir, il ne ſeroit pas reconnu pour Ambaſſadeur. Nonobſtant cela ledit Ambaſſadeur ne laiſſa pas de s'approcher de *Rome*, & c'eſt à cette occaſion que le Pape ſe tournant vers le Cardinal *de S^te. Cécile* doit avoir dit: „ S'il faloit que tous les enfans de l'Egliſe me fiſ„ ſent autant de mal que m'en fait celui qui s'en dit *le fils aîné*, il n'y au„ roit guères de plaiſir d'être à ma place: mais avec tout cela je me ſens „ aſſez de courage pour ſouffrir le martyre, plûtôt que de relacher du droit „ des franchiſes des quartiers, que je veux abſolument voir abolies.

L'Ambaſſadeur entra dans *Rome* bien eſcorté au milieu d'un nombre infini de peuple, aïant Madame l'Ambaſſadrice & les Cardinaux d'*Eſtrées* & *Maldachini* dans ſon Caroſſe. Comme il avoit ordre de ne rien relacher de ſes prétentions (*) il ne fut admis à aucune audience, mais ſe tint avec tous les *François*, quelques mois de ſuite, fort tranquille & renfermée dans ſon Hôtel. Ce qui donna occaſion à *Paſquin* de dire: „ que ceux qui é„ toient dans le Palais *Farnéſe* étoient devenus *Quiétiſtes*, puis que l'on ne „ voïoit ni n'entendoit rien d'eux (*a*)".

A la fin l'Ambaſſadeur ſortit le 24. Décembre 1687. pour aller à l'Egliſe de *St. Louïs* & deux jours après on vit une Bulle excommunicatoire du Pape affichée aux portes de cette Egliſe contre l'Ambaſſadeur, & la Paroiſſe de *St. Louïs* fut tranſportée à *St. Euſtache* (†). Nous verrons dans la ſuite ce

(*a*) *V. Verfolg van* Aitzema *door* Sylvius *L. XXV. pag.* 18. *&* 255. *&* *L. XXVI. p.* 7. *&c. item* Merc. *hiſt. & pol.* 1687. *p.* 191. 449. *&* 1688. p. 120 & 194.

(*) Si ce qu'en dit *Grég. Leti* eſt vrai dans toutes ſes circonſtances, la Cour de *France* avoit tort de ne pas relacher de ſes prétentions. Car dit *Leti*, (1) „ les *François* fi„ rent deux fautes à l'égard de ces Franchiſes, par le Traité d'accommodement de *Piſe* „ en 1664. prémièrement en ce que leurs Ambaſſadeurs ne pouvoient prétendre ce „ privilège s'ils logeoient ailleurs qu'au palais *Farnéſe*, & ſecondement, que du côté „ du Pape, il fut dit: qu'il feroit porter toute ſorte de reſpect à la perſonne & à la „ famille de l'Ambaſſadeur, en la manière, que cela ſe pratique dans les Cours des au„ tres Princes...". Or, les Ambaſſadeurs n'aïant pas ces privilèges des quartiers dans les autres Cours, celui de *France* ne pouvoit pas prétendre d'en jouir à *Rome*.

Selon *Leti* la *France* avoit tort de prétendre ce privilége des Quartiers.

(†) *Grégoire Leti* rapporte (2), que malgré l'excommunication du Pape, dont nous venons de parler, l'Ambaſſadeur de *France* tâcha de ſoutenir ſon caractère, & que comme il alla un jour à *St. Pierre*, & qu'il repaſſa devant la porte du château de *St. Ange*, une telle fraïeur ſe répandit dans le Palais, qu'ils crurent que le Marquis de *Lavardin* venoit pour donner l'eſcalade & ſe rendre maître de cette place.... *Leti* ajoûte, que les *François* firent ce qu'ils voulurent. Le Roi de *France*, dit-il, retient priſonnier le Cardinal Nonce *Ranucci*, chaſſe les Miniſtres du Pape d'*Avignon* & s'en rend le maitre. Son Ambaſſadeur menace la Cour, fait trembler *Rome* avec ſeulement cinq cens hommes de ſa ſuite, ou un peu plus, ſe maintient par force dans le droit des franchiſes, fait

Comment la *France* ſoutint ſa Franchiſe des Quartiers à *Rome*.

(1) L. c. p. 320 & 321. (2) L. c. T. II. p. 363-365.

L'an 1687.

ce qui en arriva. Revenons maintenant à *Chriſtine*, qui avoit déja eu lieu de ſe repentir d'avoir remis ſi facilement ſon quartier des franchiſes entre les mains du Pape. Car malgré la réſerve qu'elle avoit miſe dans ſa lettre au Pontife, à peine y avoit-il deux mois de paſſés qu'elle en eut bien du chagrin & de la mortification. Et comme c'eſt des brouilleries qu'elle a euës avec la Cour de *Rome*, celle qui a le plus éclaté, nous croïons devoir nous y arrêter & donner un extrait un peu étendu des deux Relations de cette affaire & d'un Recueil de piéces là-deſſus: Relations & Recueil qui furent alors mis au jour (*) & qui depuis ſont devenus preſqu'inviſibles. Ces pièces remontent juſqu'à la lettre ci-deſſus de *Chriſtine* au Pape de la manière ſuivante.

Grande brouillerie entre *Chriſtine* & le Pape au ſujèt de la franchiſe des Quartiers.

C'étoit dans la plus grande chaleur de l'affaire qui regarde les quartiers à *Rome*, & lorſque les Puiſſances témoignérent le plus de réſolution à vouloir défendre ce droit-là, c'eſt-à-dire un peu après la mort du Duc d'*Eſtrées* que la Reine de *Suède*, par un ſentiment digne d'une ame véritablement Roïale, Elle, à qui le Pape même avoit témoigné publiquement de n'avoir rien à lui diſputer ſur de telles prérogatives, qui lui étoient dûës, écrivit ſur ce ſujèt la ſuſdite lettre à Sa Sainteté... (*a*). Cette lettre étant devenuë publique en peu de jours, elle reçut des honnêtes gens tous les applaudiſſemens qu'elle méritoit, & chacun s'empreſſa en avoir une copie. A la Cour du Pape il n'en fut pas tout à fait de même. Tout ce qui vient de la part des Rois y eſt fort mal reçu. Je ne dirai point la raiſon d'un ſi étrange goût; on la ſait aſſez. Mais comme perſonne ne ſoutient mieux ce caractére-là que la Reine de *Suède*, il ne faut pas être ſurpris, ſi Elle eſt encore plus mal dans l'eſprit de quelques uns de ceux, qui compoſent cette Cour,

(*a*) *V. ledit Recueil pag.* 1 *&* 2.

fait lever l'interdit de l'Egliſe de *St. Louïs*, & en un mot fait tout ce qu'il veut, pendant que les Couriers vont & viennent pour moïenner quelqu' accommodement... Enfin, dit *Leti*, les ſiécles à venir ne croiront pas ces affaires de *Lavardin*, car ils ne pourront jamais ſe perſuader, que, le fils ainé de l'Egliſe ait pû traiter avec tant de rigueur & de mépris le Chéf de toute l'Egliſe: ni que le Pape, qui doit être le Père commun, ait été capable de traiter comme un Batard le fils ainé de l'Egliſe, à qui elle a tant d'obligation, pour quelques pointilles de cérémonie..... Ce fût juſtement dans ces entrefaites que *Chriſtine* écrivit à Mr. d'*Olivekrans*, *que tout trembloit à* Rome *excepté* Chriſtine *ſeule* (1).

(*) La prémière de ces trois piéces, porte le titre „ de *véritable Relation du ſuccès* „ *de la démiſſion que la Reine de* Suède *fit de ſon quartier à* Rome *le* 30. *Avril* 1687. imprimée à *Rome* chez *Jaques le Sincére* 1687. in 8°. de 13. pages". L'autre eſt intitulée: „ *Suite de la Relation de ce qui s'eſt paſſé à* Rome, *entre le Pape & la Reine de* Suède, de 8. pages". La troiſiéme piéce a pour titre: „ *Recueil de quelques Piéces* „ *concernant l'affaire des quartiers à* Rome *à* Cologne chez *Pierre Marteau*, 1687. in 8°. „ de 86. pages".

Le Contenu de ces piéces-là étant aſſez favorable à la Reine, il eſt à préſumer qu'elles n'ont pas été compoſées à ſon inſçu: au moins paroit-il qu'elles ont été écrites par quelques-uns de ſes amis.

(1) Voïez ci-deſſous ſa lettre du 9. Octobre 1688.

Cour, que les autres Puiſſances. C'eſt une choſe qui n'eſt pas rare, dit l'Auteur, que des gens qui ſont nés pour la ſervitude, & dont la plûpart ne ſe ſont élevés que par des maniéres baſſes & rempantes, ſe veuillent mettre au deſſus de ceux que Dieu a deſtinés pour commander, dès leur naiſſance au reſte des hommes. Cette lettre donc, ſi belle, ſi judicieuſe, & qui marque ſi bien tous les nobles ſentimens de cette grande Reine, déplût fort à ces Meſſieurs, les Maitres de cette Cour, qui mirent d'abord tout en uſage pour en faire quelque choſe d'odieux aux yeux du Pape & pour détruire dans le monde tous les effets glorieux qu'elle avoit eus. Apparemment qu'auprès de Sa Sainteté leur rage ne réuſſit pas mal; mais hors du Palais du Pape, & parmi les honnêtes gens elle ne ſervit qu'à faire mieux éclater la gloire de Sa Majeſté (*a*). La Reine reçut de pluſieurs perſonnes de grande diſtinction des complimens de félicitation ſur cette action & entr'autres une belle lettre du Marquis *del Carpio*, ci-devant Ambaſſadeur d'*Eſpagne* à la Cour de *Rome* & alors Vice-Roi de *Naples*, à laquelle la Reine répondit gracieuſement (*b*) (*).

L'an 1687.

S. R. Mageſtad.

LA Heroica accion que a hecho V. Magd. en la renuncia del quartel ſolo ſe puede encarecer, con ſer parto del Real y generoſo animo de V. Magd. que no tiene igual con nadie, creciendoſe eſta accion con ſaber V. M. como à de ſer eſtimada. Enfin ſeñora Dios hiſo a V. M. tan grande que ſupera todo. y io, como ſu mas fiel Criado celebro las glorias de V. Magt. y me atrevo con eſta occaſion à llegar a ſus Reales Pies con eſtos renglones à manifeſtar mi alegria. Guarde Dios la Real Perſona de V. Magd. como ſus Criados hemos meneſter. Naples 25. Feb. 1687.

Sa R. Majeſté.

L'action héroïque, que Votre Majeſté a faite en renonçant au Quartier, eſt telle qu'on la peut véritablement regarder comme un effet de ſon ame généreuſe & Roïale, qui n'a point d'égale dans le monde. Cette action eſt d'autant plus à eſtimer, que V. M. ſait fort bien ce qu'on lui doit. Enfin, Madame, Dieu a fait Votre Majeſté ſi grande, qu'elle ſurpaſſe tout ce qu'il y a. Et moi, comme ſon plus fidèle ſerviteur, je publie la gloire de V. M. & prens la liberté dans cette occaſion de venir à ſes piés par le moïen de cette lettre, lui en témoigner ma joïe. Dieu conſerve la perſonne Roïale de V. M. comme nous, ſes ſerviteurs, en avons beſoin. De *Naples le* 25 *Février* 1687.

Hô

(*a*) *L. c. Recueil p.* 4. 5. (*b*) *L. c.* p. 84-86.

(*) *Greg. Leti* parle de ce Marquis de *Carpio* & de ſon Succeſſeur le Marquis de *Cogogliudo*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne* à la Cour de *Rome* (1).

(1) L. c. T. II. p. 326 & 327.

L'an 1687.

Hò ricevuta l'obligantma. lettera, ch' ella m' hà ſcritta in propoſito della Rinunzia, ch' io hò fatta del mio Quartiere. In riſpoſta la ringrazio con tutto l'animo dell' affetto moſtratomi in tal' occaſione, aſſicurandola, ch' io ſtimo tanto l'applauſo d'un ſi gran Cavalliere, qual ella è, che mi reputo abondamente ricompenſata di quanto habbia io mai ſaputo operare in tal propoſito. Del reſto io non ſpero, di raccoglier altro frutto da queſta mia azzione, ſe non di nuove male creanze, e di nuovi ſtrapazzi. Mà la mia conſolazione ſarà che Dio, & il mondo faranno le mie vendette, di chi mi tratta con ſi barbara crudeltà. In tanto mi conſervi ella l'affetto ſuo, con perſuaderſi, ch' io ſia per corriſponderle con la cordialità, e con la ſtima' dovuta al ſuo merito ſingolare', al quale auguro ogni vera proſperità. Roma 1. Marzo 1687.

J'ai reçu la lettre très-obligeante que vous m'avez écrite au ſujèt de la renonciation que j'ai faite de mon Quartier, & pour réponſe je vous remercie de tout mon cœur de l'affection que vous me témoignez en cette occaſion. Vous aſſurant, que j'eſtime tant l'approbation d'un auſſi grand Cavalier que vous, que je me tiens abondamment récompenſée, de tout ce que j'ai jamais ſçu faire ſur ce ſujèt-là. Du reſte je ne crois pas de recueillir d'autre fruit de mon action que de nouvelles mal-honnêtetés & de nouvelles injures. Mais ma conſolation ſera, que Dieu & le monde me vangeront eux-mêmes de qui me traite avec une cruauté ſi barbare. Cependant conſervez-moi toûjours l'affection, que vous avez pour moi, & ſoïez perſuadé, que j'y répondrai avec cette cordialité & cette eſtime qui ſont dûës, à un mérite auſſi diſtingué que le vôtre, auquel je ſouhaite toute véritable proſpérité. à *Rome ce* 1 *Mars* 1687.

Ses Envieux ne laiſſérent pas pour cela de trouver peu ſenſée la lettre de *Chriſtine* au Pape, & on en vit paroitre une Critique, en forme de Remarques. *Chriſtine* ne manqua pas de ſerviteurs, qui prirent auſſitôt la défenſe de ſa lettre & qui firent pluſieurs pièces en réponſe à cette Critique. Ces lettres, qui ſont dans ce Recueil, forment quatre différentes réponſes ou Apologies de la Reine, en *Italien*, & en *François* (*a*). Elles ſont fortes & les raiſons aſſez déduites pour montrer que la franchiſe des quartiers lui étoit dûë de même droit qu'à toutes les autres Têtes Couronnées.

Mais pour être au fait de l'affaire même qui fit éclater la brouillerie entre la Reine & la Cour de *Rome*, voici en quoi elle conſiſte (*). Depuis la

(*a*) *L. c. pag.* 7-82.

(*) Ce qui ſuit eſt tiré de la 1. Rélation ci-deſſus alléguée depuis la 1. juſqu'à la 13. page.

la renonciation que *Chriſtine* fit de ſon quartier, il ſe retira dans la *Longara* un certain vendeur d'eau de vie, qui ſe réfugia dans une Egliſe du quartier, qu'on appelle *Regina Cæli*, où aïant été découvert par un Eſpion, les Sbirres ou Sergents y allérent le jour de Pâques pour le prendre & le conduiſirent le long de *Longara* en lui donnant mille coups pour le mener en priſon, mais comme c'étoit un jeune homme fort & courageux, il ſe défendit ſi bien & ſe débatit tant, qu'enfin il s'échappa de leurs mains & ſe ſauva vers une des remiſes de Caroſſes de la Reine, dont par malheur pour lui, il trouva la porte fermée, mais il ſe prit au cadenat d'une telle force, que jamais les Sbirres ne l'en purent arracher, juſqu'à ce qu'enfin ils lui mirent une corde au col pour tâcher de l'étrangler. Surquoi il accourut une foule de peuple, qui ſe mit à crier miſéricorde! Quelle barbarie! Quelle tirannie! Quel peu de reſpect pour Dieu & pour la Reine! L'an 1682.

Dans ce tems-là S. M. étoit avec toute ſa Cour dans ſa Chapelle ordinaire à faire ſa dévotion de Pâques.... Au retour de l'Egliſe on lui fit part de ce qui ſe paſſoit. Saiſie d'une noble indignation, elle demeura quelques momens ſans rien dire, mais rompant enſuite tout d'un coup, le ſilence, „ Non dit Elle, Je pourrois bien diſſimuler une affaire comme celle-là: „ mais le Pape me traite avec trop d'indignité: & je ſuis réſoluë de me „ ſervir de cette occaſion pour lui faire connoitre, combien on ſe trompe „ de me traiter de cette manière ": deſorte qu'elle commanda de donner avis aux Sbirres, que s'ils ne renvoïoient le priſonnier, elle ſauroit ce qu'elle auroit à faire.... Elle fit auſſitôt appeller le Capitaine *Landin* un de ſes braves Lanspeſſades & lui commanda de ſuivre de loin un de ſes valèts de pié, qu'elle envoïoit à ces Sbirres & de l'appuïer en cas qu'ils fiſſent quelque réſiſtance.... Ceux-ci aïant entendu l'ordre de la Reine ſe mirent d'abord à genoux & demandérent la vie, encore qu'ils fuſſent ſix ou ſept, & qu'il n'y eut qu'un ſeul valèt de pié, qui aïant ordre de ne leur faire aucun mal, les renferma dans un hôtellerie, juſqu'à ce que le Capitaine *Landin* fut arrivé, auquel les Sbirres demandérent tout de nouveau la vie & lui remirent le priſonnier entre les mains ſans la moindre réſiſtance. Cependant il s'aſſembla un nombre infini de gens, pour être ſpectateurs de cette ſcène: & le Capitaine *Landin* ſuivi de tout ce peuple, qui alloit, criant *Vive la Reine*, reconduiſit le priſonnier à l'Egliſe, où on l'avoit pris.

Le Cardinal Gouverneur lui-même trouva que S. M. avoit raiſon de ſe plaindre d'une ſi mauvaiſe manière d'agir envers Elle. Mais, comme on dit, que cette cauſe regardoit le Tribunal du Tréſorier: celui-ci s'étant rendu auprès de S. M qui lui parla en Reine & Lui dit, que c'étoit Elle, qui avoit commandé ce qu'on avoit fait & qu'Elle le ſoutiendroit: qu'il pouvoit bien ſe déshonnorer & déshonnorer auſſi ſon maitre, mais que cela n'empêcheroit pas qu'Elle ne ſoutint ce qu'Elle avoit fait, & qu'Elle ſeroit pour en faire encore davantage à la prémière occaſion, parce qu'elle étoit réſoluë de ne plus ſouffrir les indignités & les manières mal-honnêtes dont on uſoit avec Elle. Tout cela fut rapporté au Pape, qui à ſon ordinaire, commanda, qu'on fit là-deſſus un procés fort rigoureux: de quoi la Reine ſe mocquant leur laiſſa tout faire ſans rien dire. Quand à la fin le 27. Juillet,

L'an 1687. let, on afficha un Monitoire contre le Capitaine *Landin* & contre ce valêt de pié; la Reine écrivit au Tréſorier ce grand & fameux billet, que tout le monde ſait par cœur, & que voici (*).

IL vituperar voi ed il voſtro Padrone ſi chiama oggidì far' giuſtizia nel voſtro Tribunale. Jo vi compatiſco aſſài, ma molto più vi compatirò quando ſarete Cardinale. In tanto vi dò parola, che quelli, che voi havete condannati a morte, camperanno, ſe piace a Dio, un pezzo, e ſe pure haveranno da morire d'altra morte, che della naturale, non moriranno ſoli. Da Palazzo 24. Luglio 1687.

Vous deshonorer vous & votre Maître, cela s'appelle aujourd'hui faire juſtice dans votre Tribunal. Vous me faites aſſez de pitié, mais vous m'en ferez encore davantage, quand vous ſerez Cardinal. Cependant je vous donne ma parole, que ceux, que vous avez condamnés à mort, vivront, s'il plait à Dieu, encore quelque tems: & que ſi par hazard ils venoient à mourir d'une autre mort que de la naturelle, ils ne mourront pas ſeuls. Du Palais ce 24. Juillet 1687.

La Reine déclara enſuite de cet inſultant Monitoire, qu'Elle vouloit périr ou ſe faire rendre raiſon d'un tel affront: & Elle voulut commencer par donner congé à toute ſa Cour, afin qu'il ne fut pas dit, qu'elle eut deſſein de ſuſciter des ſéditions, ni d'armer contre le Pape, comme beaucoup d'autres ont fait: Elle leur dit qu'Elle ne manquoit point de courage pour les protéger, mais qu'elle connoiſſoit trop bien qu'elle n'en avoit pas les forces..... Ainſi qu'elle leur conſeilloit de l'abandonner en ſe mettant en pleine liberté. A cette propoſition tous depuis le prémier juſqu'au dernier, aïant les larmes aux yeux, ſe jettérent à genoux & proteſtérent de vivre & mourir à ſes piés & de répandre juſqu'à la dernière goûte de leur ſang pour leur Reine. S. M. les remercia & accepta leur offre, leur donnant ſa parole de les protéger & de les récompenſer. Ils réïtérérent tous par diverſes fois les mêmes proteſtations qu'ils avoient déja faites, & ainſi finit un ſi beau procédé dont *Rome* demeura toute étourdie & toute étonnée.

On avoit déja fait eſpérer ſatisfaction à la Reine pourvû qu'elle voulût donner ſa parole de ne paſſer pas outre. Elle répondit: qu'elle n'avoit aucun deſſein de faire tort à qui que ce fût, mais qu'il faloit plûtôt faire donner parole à ceux qui gouvernoient de ne faire injure à aucun des ſiens parce qu'elle mourroit mille fois plûtôt que de ſouffrir qu'on arrachât un ſeul cheveu à pas un de ſes gens..... Cependant la Reine, qui connoiſſoit trop bien cette Cour, tâchoit de demeurer ſimplement ſur la défenſive

(*) Cette lettre ſe trouve en *Allemand* dans le *Théatr. Europ.* ad h. ann. pag. 200.

sive & ne se fioit point à toutes ces belles espérances que l'on donnoit, étant accoûtumée à n'ajouter foi qu'à des effets positifs quand ils sont véritablement accordés, ne demandant que le respect qu'on lui devoit & le repos. Elle avoit protesté à l'Ambassadeur d'*Espagne*, qu'on disoit vouloir s'entremettre pour ajuster les affaires, qu'elle étoit résoluë, ou de se perdre, ou d'avoir satisfaction. Que pour elle, elle ne craignoit en ce monde que Dieu, & que quand elle devroit perdre mille vies, elle ne souffriroit plus les indignités qu'elle avoit souffertes jusqu'alors, non par lâcheté, mais pour s'armer de raison... I.'an 1687.

D'un côté, dit l'Auteur de cette relation, la Reine s'y prend par des manières si hautes, & témoigne une telle intrépidité, que quand elle seroit seule la Maitresse du monde, elle n'en pourroit pas faire davantage, & de l'autre côté elle se défait de toute sorte d'appui, de conseil & de secours humain & ne fait pas un pas, qui n'engage tous les cœurs à l'admirer. S. M. est sortie deux fois accompagnée des acclamations du peuple & de *Vive la Reine*. Elle avoit avec elle les deux condamnés qui vont & viennent de nuit & de jour par la ville de *Rome*, & Dieu garde qu'on les touchât seulement. Ce sont de méchans serviteurs du Pape, ses Ministres, qui l'engagent dans des affaires si injustes.... Il y en a qui croïent, que tout cela ne se fait, que pour obliger la Reine de se retirer de *Rome*. Elle est elle-même dans cette opinion, mais elle a déclaré publiquement, qu'elle ne donnera jamais ce plaisir à ses Ennemis, & qu'elle veut vivre & mourir, malgré eux, à *Rome*.

Voilà ce que porte la prémière Relation & voici ce que contient la Pièce qui en est la suite (*). Le 15 d'Août 1687. après une infinité de pourparlers, (†) où on avoit donné parole à la Reine de n'offenser aucun de ses gens,

(*) Le titre en est : *Suite de la Rélation de ce qui s'est passé à* Rome *entre le Pape & la Reine de* Suède *p. I. &c.*

(†) Mr. *Grég. Leti* rapporte des circonstances qui éclaircissent beaucoup ces pour-parlers (1). „ Le Pape *Innocent XI.* aïant résolu, dit-il, d'exterminer entièrement *questo* „ *maledetto abuso*, comme il appelloit les Franchises des quartiers, sans pourtant faire „ aucune violence à la Reine, fit négocier sécrètement la démission qu'il vouloit obte- „ nir d'elle par le Père *Louis Maracci* son Confesseur & le *P. D. Thomaso* Confesseur de „ la Reine. Ces bons Pères qui ne pensoient qu'à avancer leur fortune à la Cour du „ Pape, qui la leur avoit fait espérer grande, s'ils y réussissoient, y travaillérent de „ tout leur pouvoir, & ils emploïérent des motifs & des scrupules de conscience, pen- „ dant que plusieurs Cardinaux & plusieurs Prélats, que le Pape faisoit agir, quoiqu'ils „ fissent semblant d'agir de leur propre mouvement, rendoient des visites à la Reine & „ tâchoient de lui persuader, qu'il n'y avoit rien au monde qui fut capable d'achever „ d'immortaliser l'action glorieuse qu'elle avoit faite en renonçant aux trois Roïaumes „ pour la foi, que si elle renonçoit volontairement aux droits de Franchises des „ quartiers, qui faisoient tant de peine à Sa Sainteté, à cause des abus qu'on y com- „ mettoit, & que la réputation de son zéle pour cette abolition seroit conservée en „ caractéres ineffaçables dans les Régitres du S. Siége. Pendant quatre jours on ne fit „ que solliciter la Reine à cela, laquelle sachant que le Pape le vouloit absolument, & „ craignant

Comment le Pape s'y étoit pris pour engager *Christine* à renoncer à la Franchise des Quartiers.

(1) V. Sa Monarchie Univ. T. II. p. 333. &c.

L'an 1687. gens, Elle fit enfin appeller *D. Thomas* ſon Confeſſeur, & lui commanda d'aller trouver de ſa part le P. *Louis Maracci*, & de lui remettre entre les mains les articles ſuivans, qu'on mettra ici traduits d'*Italien* en *François*.

Articles donnés de la part de la Reine au Confeſſeur du Pape.

1. Qu'il demande pardon pour moi & pour tous mes gens à ſa Sainteté, ſi jamais nous l'avons offenſé en aucune choſe.

2. Que je proteſte à Sa Sainteté, qu'il n'y a pas un de tous mes ſerviteurs, qui ait jamais eu la hardieſſe de rien faire ſans mon ordre exprès: ainſi je ſupplie Sa Sainteté avec la plus grande humilité que je puis, de me pardonner & à mes gens auſſi; proteſtant d'être toûjours prête de donner à Sa Sainteté toutes les juſtes ſatisfactions, que l'on peut prétendre d'une perſonne de mon rang.

3. Je ſupplie ſa Sainteté de donner ordre, que je ne ſois plus traitée auſſi ignominieuſement que je l'ai été par le paſſé, aimant mieux mourir de mille morts que de le ſouffrir davantage.

Voici ce qui fut répondu à ces articles de la main du même Confeſſeur de Sa Sainteté.

Sacrée Roïale Majeſté.

J'ai porté à Sa Sainteté les ſentimens très-modeſtes de Votre Majeſté, & elle les a écoutés & reçus avec une grande tendreſſe & édification, admirant dans une perſonne de Votre rang une humilité ſi héroïque.

Quant au prémier article, il l'accorde volontiers à V. M. pour tout ce qui peut être arrivé par le paſſé.

Quant au 2. Sa Sainteté a témoigné de ne prétendre aucune ſatisfaction, étant aſſez ſatisfaite des proteſtations que V. M. lui fait elle-même.

Quant au 3. S. S. m'a répondu, que comme Prince il n'a pû manquer à ce qu'il devoit à la juſtice, & qu'il tâchera autant qu'il lui ſera poſſible, que V. M. ne puiſſe à l'avenir, reçevoir aucun mécontentement ou être traitée avec moins de reſpect, qu'il ne convient. Mais il prie V. M. d'en ôter l'occaſion, en châtiant Elle-même ſes Serviteurs, quand ils auront fait faute, & en les chaſſant de ſon ſervice. C'eſt tout ce que je puis écrire ici à V. M. me réſervant à lui dire de bouche d'autres particularités de moindre importance, quand elle daignera me reçevoir en ſa Roïale préſence: je fais une profonde révérence à V. M.

de V. R. M.

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur.
Louis Maracci

De Monte Cavallo, le 17. d'Août, 1687.

La

„ craignant qu'on ne lui fit faire par la force d'une Bulle, ce qu'elle ne vouloit pas faire „ volontairement, crut, que le bon ſens vouloit qu'elle donnât ſatisfaction au Pape au „ plûtôt, pour mettre ſon honneur à couvert dans le monde, & lui écrivit la lettre, „ qui a été rapportée ci-deſſus.

La Reine fut aſſez contente d'une pareille réponſe, à laquelle S. M donna pour l'honneur du Pape, toute la plus avantageuſe interprétation qu'il ſe pouvoit deſirer: & elle fit part auſſitôt à ſes amis de tout ce qui ſe paſſoit: mais pour une plus grande ſatisfaction elle voulut approfondir encore tout de nouveau les ſentimens du Saint Père par l'entremiſe du même Confeſſeur de qui elle eut la réponſe ſuivante. L'an 1687.

Sacrée Roïale Majeſté

Pour obéïr à V. M. j'ai été de nouveau ce matin porter ſes demandes à S. Sainteté & elle les a écoutés avec les mêmes ſentimens de plaiſir & d'édification: & l'aïant ſuppliée de m'ordonner ce que j'avois à répondre à V. M., Sa Sainteté m'a confirmé quant au 1. Article, qu'elle l'accordoit volontiers à V. M., lũi pardonnant volontiers & de tout ſon cœur ce qui s'étoit paſſé: mais qu'elle n'entendoit pas pour cela, que la juſtice ne ſe dût pas faire, & que ceux de ſes ſerviteurs, qui étoient coupables, ne dûſſent pas être châtiés.

Quant au 2. Article S. S. n'a rien eu à ajouter à ce que j'ai déja écrit à V. M.

Quant au 3, le S. Père a déclaré de nouveau, qu'il tâchera pour ce qui le regarde, que V. M. ne ſoit point traitée avec moins de reſpect qu'il ne convient à ſa Perſonne Roïale: mais qu'il ne peut pas, comme Prince juſte, ſe diſpenſer de punir les crimes de qui que ce ſoit, & il prie V. M. de vouloir chatier elle-même ſes Serviteurs, quand ils manquent, & les chaſſer de ſa Cour quand ils ſont en faute

Je n'ai pas manqué de prier S. S. d'étendre un peu plus loin ſes graces, en pardonnant généralement à ceux, qui n'ont rien fait que par l'exprès commandement de V. M., me ſervant de tous les motifs, que me pouvoit inſpirer mon deſir très-ardent que V. M. pût avoir toutes ſortes de ſatisfaction; mais je n'ai pû rien obtenir davantage. Je ſupplie humblement S. M. de vouloir ſe contenter de ma bonne volonté, & lui faiſant une très-profonde révérence, je proteſte que je ſuis

de V. M. R.

De Monte Cavallo le 24 d'Août 1687.

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur.
Louïs Maracci.

La Reine voïant par ce ſecond billet, que le Pape, à ſon ordinaire, répondoit ſi mal aux devoirs qu'elle lui rendoit, ne manqua pas de donner encore avis à ſes amis de tout ce qui ſe paſſoit, leſquels, comme ils avoient fort applaudi au prémier billet, ainſi qu'avoit fait auſſi toute la ville de *Rome*, *obmutuerunt* au ſecond (eurent au ſecond la bouche fermée) & levérent les épaules; deſorte, dit l'Auteur de cette ſuite de Relation, en ce jour, qu'on croïoit les choſes ajuſtées, elles vont plus mal qu'auparavant: car la Reine ſe trouve plus grévée & plus offenſée que jamais. quoi qu'à le bien prendre, elle demeure toûjours au deſſus de tout d'une maniére ſublime, autant pour tout ce qu'elle a fait juſques ici, que pour toutes

L'an 1687. les demarches des autres. On fait même encore eſpérer tout de nouveau, que le Pape donnera une entière ſatisfaction à la Reine mais la fâcheuſe maladie de Sa Sainteté ſuſpend pour le préſent toute ſorte de négociations.

C'eſt ici que finiſſent les deux relations imprimées (*) mais non pas le démêlé entre-la Reine & le Pape. Au contraire les choſes s'aigriſſoient de plus en plus; car *Innocent XI.* ſe tenant pour offenſé de ce qu'on avoit fait violence aux Miniſtres de la juſtice & entrepris ſur ſon autorité ne vouloit en rien déférer au deſir de la Reine. *Chriſtine* pour le braver alla de nouveau avec un train magnifique à l'Egliſe des Jéſuites, accompagnée de tous ſes Domeſtiques, bien armés, dont les accuſés étoient du nombre, tous bien mis & aſſez réſolus. On ne fit pas ſemblant au palais Apoſtolique d'avoir remarqué cette bravade de la Reine; au contraire le Pape régala Sa Majeſté le même jour de quelques baſſins de fruits, ce qui étoit une choſe rare dans le mois de Mai, où l'on étoit alors. Mais la Reine attentive à toute choſe, dit à quelqu'un de ſes officiers: *je ne penſe pas que le Pape „ croïe m'endormir par ſon préſent. Non, non, je ſerai ſûrement ſur mes gar- „ des* (*a*)". En effèt, le Pape n'oublia pas de penſer aux moïens, de lui faire du chagrin. Le moindre, a ce qu'on dit, ne fut pas celui, qu'elle eut, en apprenant auſſitôt, que le Pape, au lieu de lui témoigner ſon reſſentiment d'une manière plus marquée, s'étoit contenté de dire *è Donna*: c'eſt une femme: ce que *Chriſtine* trouva très-piquant & qui la choqua autant que la plus grande injure (*b*). Un autre chagrin que le Pape voulut lui faire, fut de lui ôter la penſion de douze mille écus par an, que la Chambre Apoſtolique lui avoit fait compter depuis longtems. Mais il ſe trompa en s'imaginant de pouvoir la toucher ou l'humilier par cet endroit-là. Cela ne ſervit que de matiére à un nouveau triomphe que *Chriſtine* crut avoir remporté ſur lui. Car le Cardinal *Azzolino* n'eut pas plûtôt averti la Reine de cette réſolution du Pape, qu'elle lui fit cette réponſe magnanime (*c*).

Le Pape ôte à *Chriſtine* la penſion qu'il lui faiſoit de douze mille écus & comment cette Reine prit la choſe.

JE vous puis aſſurer que vous m'avez donné la plus agréable nouvelle du monde; je vous conjure par vous méme de me rendre cette

(*a*) *Hiſt. de* Chriſtine *pag.* 218. *&c.* *Leben* Chriſtinæ *p.* 441.
(*b*) Theatr. Eur. *ad H. A. p.* 963. *&* (*c*) Theatr. Eur. *l. c. p.* 200.

(*) L'Auteur de l'hiſtoire de la Reine eſt auſſi blâmable en ce qu'en critiquant la conduite de *Chriſtine* dans cette affaire, il en cache pluſieurs circonſtances & les piéces mêmes qui ſervent à ſa juſtification. L'Auteur *Hollandois van het leven van Chriſtina* eſt plus fidelle en produiſant les dites piéces (1). Mr. *Upmarck Roſenadler* ci-devant Profeſſeur à *Upſal*, puis *Cenſor Librorum* & enfin honnoré du caractére de Sécrétaire d'Etat, a fait mention de cette affaire dans une diſſertation ſous le titre de *franchitia Quarteriorum* (2). Mais il s'y eſt mépris en pluſieurs circonſtances.

(1) V. l. c. p. 249. &c. Il y en a auſſi dans l'Etat du Siège de *Rome* T. I. p. 220. &c. cfr. Theatr. Eur. ad h. ann. p. 196. &c. & Merc. hiſt. & Pol. E. A. p. 336. &c.
(2) L. c. pag. 75. juſqu'à 82.

cette juſtice. Dieu, qui connoit le fond de mon cœur, ſait, que je ne vous ments pas. Les douze mille écus que le Pape me donnoit, étoient l'unique tâche de ma vie, & je la recevois de la main de Dieu comme la plus grande mortification, par où il pût humilier mon orgueil. Je vois bien que je ſuis entrée en grace avec lui, puiſqu'il me fait cette faveur ſinguliére que de me les ôter ſi glorieuſement pour moi. Dieu m'a récompenſé en cette occaſion du peu, qu'il m'a inſpiré de faire pour lui. Cette grace, que Dieu me fait, vaut mille Roïaumes, & je le prie de me préſerver de la vanité, dont je ſuis tentée dans une ſi belle occaſion. Le ſeul regrèt que j'ai c'eſt, que l'on ne m'ait pû ôter cent mille écus pour moi: cela ſeroit pour l'Empereur un ſecours digne d'un Pape, & j'aurois un peu plus de mérite de m'en réjouir: mais le Pape, ne m'ôte rien, il en prive bien des gens, qui en ont plus beſoin que moi. Je vous prie, de remercier le Cardinal Cibo, *& le Pape de ma part de la grace, qu'il m'a faite, de me décharger de cette obligation. J'étois ſeule quand votre billet m'a été rendu. J'aurois ſouhaité dans ce moment, que toute la terre eut pû voir dans le fond de mon cœur la joïe, dont il m'a remplie mais Dieu le ſait, c'eſt aſſez. Priez le pour moi qu'il me préſerve de la vanité, que me donnent les ſentimens qu'il m'inſpire. J'oſe dire qu'ils ſont dignes de lui & qu'il m'a fait aujourd'hui une grace, qui eſt une des plus ſignalées, dont il ait comblé ma vie. Adieu.*

L'an 1687.

Le Marquis de *Lavardin*, Ambaſſadeur de *France*, bien inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit entre la Reine & le Pape, n'étoit pas fâché que lui ſeul ne fut pas l'objèt du dédain du Pontife. Il ne faut pas douter, qu'il n'en eut averti ſa Cour, qui trouva bon d'en tirer quelque avantage (*a*). Celui qu'en recueillit la Reine auſſitôt après, fut, que la bonne intelligence, qui depuis pluſieurs années avoit été interrompuë entre Elle & la Cour de *France*, fut tout d'un coup rétablie ſans que la Reine eut fait la moindre avance pour cela, comme nous le verrons bientôt par ce qu'elle en écrivit à ſon Gouverneur Général (*b*). *Lavardin* au contraire, ſe voïant délaiſſé de tout le monde, fut bien aiſe de s'unir à la Reine, pour défendre ſa cauſe conjointement avec Elle. Cette réunion ſe fit au grand contentement des deux parties intéreſſées, & *Louis XIV.* pour donner à cette Princeſſe des marques de la ſincérité de ſon intention, lui écrivit une lettre très-civile & très-obligeante, à la quelle la Reine ne manqua pas de répondre de la même maniére (*c*).

Réunion du Roi de *France* avec *Chriſtine* pour cette Franchiſe des Quartiers.

Ce-

(*a*) *V.* Merc. *hiſt. & pol. Avril* 1688. *p.* 355. *&* 372. *&c.*

(*b*) *V. ci-deſſous ſa lettre du* 6. *Mars* 1688.

(*c*) *V. Abrégé de l'hiſt. de l'*Europe *Déc.* 1687. *p.* 612.

L'an 1687.

Cependant la Cour de *Rome* gardoit les dehors: mais *Chriſtine* ne ſe fioit pas tant à ſes politeſſes extérieures, qu'elles ne l'obligeaſſent plûtôt à ſe tenir ſur ſes gardes. Elle ſoupçonnoit le Pape de vouloir la pouſſer à bout, & il ſe peut qu'elle ait dit à cet égard: *S'il eſt Pape, je le ferai ſouvenir que je ſuis Reine.* Il eſt auſſi rapporté quelque part, que le Pape aïant alors fait preſent aux Ambaſſadeurs de *Siam* d'une image enchaſſée de bijoux; *Chriſtine* dit là-deſſus: „ que le Pape faſſe des honneurs aux Rois des Indes & à „ leurs Ambaſſadeurs, puiſqu'il ſe comporte ſi mal envers ceux de l'*Eu-* „ *rope* (*a*) ".

Chriſtine ſe defie du Pape & s'aſſure des *François* qui ſont à *Rome.*

Ainſi elle étoit bien aiſe de s'aſſûrer de l'aſſiſtance de tous les *François* qui ſe trouvoient à *Rome*, & qui y étoient perſecutés à cauſe des brouilleries entre les Cours de *France* & de *Rome.* La Reine trouva ces précautions néceſſaires pour ſe garantir de tout accident & des inſultes, dont on l'avoit menacée, ou plûtôt pour ſe faire reſpecter au milieu de *Rome* (*b*).

Albani parle à *Chriſtine* & le Pape excommunie l'Ambaſſadeur de *France.*

Ces arrangemens pris donnèrent à penſer au Pape; car étant averti que la Reine ſe fortifioit, & ſachant d'ailleurs, que les *François* étoient auſſi malſatisfaits qu'elle, il commença à craindre quelqu'émute. Pour addoucir les choſes, on trouva bon qu'*Albani*, alors Sécrétaire des Brèfs & depuis élevé à la Tiare ſous le nom de *Clément XI.* allât voir la Reine de lui même. On parla d'abord de choſes indifferentes, mais on tomba inſenſiblement ſur les démêlés entre la Reine & le Pape. Après des plaintes de part & d'autre, mêlées d'aſſurances des bonnes intentions que le Pape avoit pour la Reine & elle pour lui, Elle dit, à ce Prelat: „ Je ſais trop „ bien mon devoir envers ſa Sainteté, mais je prétends auſſi qu'on garde „ des meſures avec moi, & que l'on conſidére ce que je ſuis. Pour mon „ honneur, je n'ai pû agir autrement que j'ai fait, & ſi l'affaire étoit à „ recommencer, le Pape n'auroit pas les coudées ſi franches: au contrai- „ re, on lui feroit de grandes affaires. Mais, ajoutât-elle, pour conclu- „ re, les choſes ne ſont pas ſans remède; ſi l'on trouve un expédient où „ ma réputation ne ſouffre en rien, je ne ſuis pas éloignée de donner les „ mains à un accommodement raiſonnable ". Le Pape, qui étoit d'une humeur auſtère, ne s'empreſſa pas tant d'en trouver auſſitôt le moïen, avant que la réunion de la Reine avec le Roi de *France* fut faite de la maniére que nous venons de le dire: & la bulle d'excommunication étant lancée contre l'Ambaſſadeur de *France*, cela cauſa des bruits épouvantables à *Paris* & dans le Parlement de cette ville, d'où l'on fit émaner des arrêts très-forts contre l'autorité du Pape & contre les abus de la Cour de *Rome.* On n'oublia pas d'appuïer avec hauteur ſur le Droit des Franchiſes. *Harlay*, Procureur Général du Roi, ſoutint dans ſon Acte d'Appel, „ que ces Fran- „ chiſes ne dépendoient que du ſeul jugement de Dieu & ne pouvoient re- „ cevoir de diminution, que celle que la modération & la juſtice du Roi „ pourroient leur donner. L'Avocat *Tulon* dit Que les Ambaſſadeurs „ des Rois de *France* s'étoient toûjours maintenus en poſſeſſion de ces „ Fran-

(*a*) *V.* Theatr. Eur. *ann.* 1688. *p.* 607.
(*b*) *V. Verfolg van* Aitzema *l. c. & l'hiſt. de* Chriſtine *p.* 216. 224. 229. *&c.*

„ Franchiſes, & que le Roi, que la victoire ſuivoit partout, ne ſouffri- L'an 1688.
„ roit jamais que, pendant ſon régne glorieux, la *France* ſouffrît cette flê-
„ triſſure ". Mais la fin de cette affaire démentit tout ce que l'Avocat *Talon* avoit prédit (*).

En attendant, comme la conduite de *Lavardin*, qui ne ſe défiſtoit point de ce Droit de Franchiſes, avoit l'air comme s'il en jouiſſoit actuellement; le Marquis de *Cogogliudo*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, fit dire au Pape, qu'il prétendoit en jouir pareillement: que ſon Prédéceſſeur n'y avoit renoncé ci-devant, qu'à condition, que tout cela ſeroit égal pour les Couronnes. Mais que comme cela n'étoit pas, il lui demandoit de rentrer dans ſon Droit. La Reine *Chriſtine* lui fit faire le même compliment, fortifiée par l'étroite intelligence où elle étoit avec la *France*, ſurquoi, comme ſur l'état où ſe trouvoient alors les affaires à *Rome*, on vit paroître une lettre du 7. Février 1688. qui eut cours par tout (*a*). La teneur en étoit: que cet „ accommodement de la Reine avec le Roi de *France* étoit auſſi glorieux „ pour elle, que fatal pour ſes ennemis, qui avoient fait tout au monde „ pour l'empêcher. Que tout le monde en avoit été ſurpris, & que le „ Pape même en avoit voulu témoigner ſa joïe, quoiqu'on eut lieu de dou- „ ter ſi elle partoit du cœur. Que l'honneur de cet accommodement étoit „ dû uniquement à l'Ambaſſadeur de *France*, & qu'on ſouhaitoit qu'il fut „ bientôt ſuivi de celui entre le Roi de *France* & Sa Sainteté. Que l'on „ faiſoit de grandes inſtances auprès de la Reine pour qu'elle voulût s'y „ entremettre, mais qu'elle répondoit, qu'elle étoit trop bien auprès du „ Roi & trop mal auprès du Pape pour ſe flater d'en venir à bout. Que „ malgré tout cela, elle tâchoit de rendre au Pape toute ſorte de bons „ offices & faiſoit tout ce qu'elle pouvoit pour conjurer l'orage. Que ſi „ ſes empreſſemens réuſſiſſoient à ſouhait, elle rendroit ſans doute de „ grands ſervices à l'Egliſe & à l'*Europe* même. Qu'elle n'oſoit pourtant „ ſe flater de ſi belles eſpérances, quoique la juſtice & la néceſſité pa-
„ ruſ-

L'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* & *Chriſtine* demandent au Pape la nullité de leur renonciation à la Franchiſe des Quartiers & lettre qui court ſur l'état des affaires à *Rome*.

(*a*) *Dans* Aitzema *ad ann.* 1688. *p.* 35. *cfr.* Merc. Hiſt. *Déc.* 1687. *p.* 451.

(*) Les piéces mêmes ſe trouvent tout au long dans l'Etat du ſiége de *Rome* (1). Il y a auſſi un traité intitulé *Legatio Marchionis Lavardini* &c. où l'on montre les abus des Franchiſes des quartiers, „ *& ubi rationes à Lavardini Advocato* Talonio *productæ in li-* „ *bello gallico, cujus initium:* Si l'Auteur &c. *refutantur....*". L'Auteur des lettres citées ici ſur les matières du tems, fait cette remarque au ſujèt de ces conteſtations: „ Selon le ſtile de la Cour de *France*, c'eſt être ſon ennemi, que de n'approuver pas „ tout ce qu'elle fait. D'où ſans doute elle voudroit inférer, qu'elle ne fait rien que „ de juſte. Car ſi elle croïoit qu'elle peut avoir tort, on pourroit la condamner ſans „ paſſer pour ſon ennemi. Mais ſi elle conteſte l'*infaillibilité au Pape*, comment pour- „ roit-elle ſe l'attribuer? Si elle prétend avoir la liberté d'éxaminer les Bulles de *Rome* „ & de les déclarer nulles & abuſives, comment peut-elle conteſter au Pape, dont le „ caractère eſt reconnu, la même liberté de desapprouver & de condamner ce qu'il trou- „ ve d'injuſte dans la conduite de la *France?*

(1) T. I. p. 226. &c. T. II. p. 91. & dans la III. & IV. lettres ſur les matières du tems pag. 11-32.

L'an 1688.

„ ruſſent le demander pour le bien des deux hautes parties intéreſſées dans „ cette affaire. Mais que le Pape étoit inflexible, & que là-deſſus on „ avoit plus lieu de craindre que d'eſpérer. .... "

Chriſtine écrit à Mr. d'Olivekrans ſur ce qu'il lui avoit marqué du bruit qui couroit en Suede de ſon démêlé avec le Pape.

Le bruit de cette conteſtation, auſſi bien que de la réconciliation de la Reine avec le Roi de *France* s'étant répandu en *Suède*, & Mr. d'*Olivekrans* lui en aïant fait rapport, elle ne tarda pas de lui répondre, en lui diſant entr'autres choſes: „ *Je ſuis ici, comme autrefois* Céſar, *entre les mains* „ *des Pirates, & à ſon exemple je les menaçe & ils me craignent* ". Mais il vaut mieux lire cette réponſe en ſon entier: la voici (*).

MOnſr. Olivekrans. *J'ai vû avec beaucoup de contentement ce que vous m'avez écrit dans votre lettre* Françoiſe *au ſujèt des affaires de* Rome, *& j'ai trouvé vos conſeils là-deſſus admirables, mais ſans que je parte d'ici, ni que je faſſe de ſi longs voïages que* Céſar, *j'eſpére de vous faire voir quelque choſe d'approchant de ce qu'il fit. Cependant je ſuis comme lui entre les mains des Pirates & à ſon éxemple je les menaçe & ils me craignent plus que vous ne ſauriez vous l'imaginer. Vous en aurez déja vû quelque échantillon par l'ajuſtement que le Roi de* France *a voulu faire avec moi ſans que j'aïe fait la moindre avance pour me l'attirer. Il eſt vrai qu'il l'a fait d'une manière ſi obligeante & ſi digne de moi & de lui, que j'en ſuis pénétrée d'une très-parfaite reconnoiſſance, & je vous donne ma parole que je ſortirai de même glorieuſement du reſte. Vous avez bien fait de déſabuſer les gens ſur mon voïage en* France *auquel je n'ai jamais penſé; mais ſachez auſſi que je ne me ſoucie pas de tout ce que dit le monde. Ce ſont des balivernes qui ne m'importent en rien, & en fort peu de tems on verra fort clai-*

(*) On remarquera dans cette lettre de *Chriſtine*. que le bruit avoit couru, qu'elle pourroit quitter *Rome*, mais qu'elle ne craignoit pas d'y reſter & d'attendre de pié ferme l'iſſuë de toute cette affaire. L'Auteur du *Mercure* Hiſt. & Pol. en parlant de cette réconciliation entre *Chriſtine* & *Louis XIV.* fait cette réfléxion. „ Tant il eſt vrai, „ que les Princes ſont autrement faits que les autres. Ils ſe ſont accommodés pour „ chagriner le Pape, & ſi le Pape n'eut jamais chagriné le Roi, les choſes ſeroient en- „ core au même état. Cependant de croire que cela paſſe plus avant, c'eſt-à-dire, que „ cette Princeſſe ait permiſſion de venir en *France*, c'eſt ce qui ne tombera jamais ſous „ le ſens d'un homme un peu éclairé. Le Roi eſt trop jaloux des droits de ſa Couron- „ ne, & il ſemble que ce ſeroit y donner atteinte que de permettre, qu'une Princeſſe „ qui a ſoutenu, que partout où elle ſe trouvoit, perſonne ne pouvoit l'empêcher de „ faire des actes de ſouveraineté, vint entrer en concurrence avec lui...". Quelque ſolide que paroiſſe cette réfléxion, on voit pourtant par cette lettre de *Chriſtine*, qu'elle n'avoit jamais penſé à retourner en *France*: & de l'humeur dont elle étoit, il eſt à préſumer, que jamais elle ne ſe ſeroit miſe ſous la dépendance de qui que ce fut, pas même par rapport à ſes Domeſtiques.

Que la Reine ne ſeroit pas retournée en France.

clairement ce que je veux. Il me tarde de voir ce que vous me direz sur mon ajuſtement avec la France, *que vous m'avez témoigné deſirer fort, & bien loin d'avoir rien à vous pardonner pour m'avoir dit vos ſentimens, je vous en ſai autant de gré que vous pouvez deſirer, & vous en remercie, vous ordonnant de faire toûjours de même. Dieu vous faſſe proſpérer.* L'an 1688.

Rome, ce 6 Mars 1688.

CHRISTINA ALEXANDRA
André Galdenblad.

Le Pape qui voïoit que l'affaire entre *Chriſtine*, le Roi de *France* & lui devenoit de jour en jour plus critique, tâchoit de la trainer en longueur, s'aſſurant d'en venir enfin à bout (*). Auſſi les conjonctures générales en *Europe* commençoient-elles à devenir telles qu'il pouvoit s'en promettre beaucoup (*a*). *Louïs XIV.* s'étoit attiré la plus grande partie des Puiſſances de l'*Europe* ſur les bras. Plus il étoit occupé d'une affaire de cette importance, & moins pouvoit-il donner d'attention à ce qui ſe paſſoit à *Rome*, où le Pape n'avoit garde de ſeconder les deſſeins trop ambitieux de ce Roi (†). Mais demandera-t-on quel fut donc enfin le denouëment de cet-

Les conjonctures procurent au Pape un denouëment favorable de ſon affaire de la Franchiſe des Quartiers.

(*a*) *V.* Merc. *hiſt. l. c. Décembr. p.* 1245. *&c.*

(*) L'Auteur de l'Etat du Siége de *Rome*, dit à cette occaſion (1). *Innocent XII.* vouloit amener & non pas trainer les *François* dans ſes ſentimens, ou tout au moins les faire renoncer à la publication de leurs opinions: ce qu'ils firent à la fin, après bien des manéges, & ce qu'ils auroient dû faire du tems d'*Innocent XI.*, qui ne leur demandoit rien davantage.

(†) Auſſi les Auteurs *François* n'ont-ils pas épargné ce Pape & ont mis au jour les myſtères de ſa politique, comme ne lui faiſant pas honneur. L'Auteur de l'hiſtoire Anecdote d'*Angleterre*, dit poſitivement (2), que la détroniſation du Roi *Jaques II.* avoit été approuvée d'*Innocent XI.* par des conſidérations politiques indiquées ci-deſſus, & que le voïage de l'Evêque *Burnet* vers ce tems-là en *Italie*, cachoit ce deſſein, étant chargé de cette commiſſion pour la faire goûter à *Rome*. Ce qu'un autre Auteur *François* approfondit davantage & rapporte cette affaire de cette manière: „ Les *François* „ Catholiques-Romains," dit-il (3), „ accuſent publiquement *Innocent XI.* d'être un „ Prévaricateur, qui trahit les intérêts de l'Egliſe, en ne ſoutenant pas le Roi *Jaques* „ *II.* de toutes ſes forces, mais que pour ſatisfaire ſes paſſions, il tâche de ſe venger „ de la *France* pour aggrandir la Maiſon d'*Autriche*. Les principes & les motifs, „ ajoute-t-il, qui font agir le Pape, pourroient revenir à ceux-ci 1. qu'il eſt indifférent „ à l'intérêt de l'Egliſe Romaine de quel côté elle peut étendre ſa domination: 2. qu'il „ lui eſt plus facile de le faire parmi les *Grecs*, *Turcs* & *Païens* 3. mais fort difficile en „ *Angleterre*, où le Clergé eſt trop éclairé: & pour forcer les conſciences ce ſeroit 4. „ faire des Hypocrites & 5. il ſeroit impoſſible de faire paſſer la nation *Angloiſe* entiére „ d'une Religion à l'autre &c". Le raiſonement & la réfléxion que fait Mr. *Bayle* de la Politique qu'a ſuivi & ſuivra toûjours la Cour de *Rome*, auſſi bien que les autres Cours, quand il ſera queſtion de leurs intérêts particuliers revient au même. „ Les „ Papes, dit *Bayle* (4) entant que Souverains ſuivent les principes de la Religion du „ Sou-

Innocent XI. taxé de prévarications par les *François* au ſujèt de la détroniſation du Roi *Jaques II.*

(1) L. c. T. II. p. 108.
(2) Hiſt. Anecd. d'Angl. p. 405. cfr. *Bayle* Dict. art. *Innocent XI.* lit. F. & G.
(3) *Merc.* hiſt. Avril. 1689. p. 348 &c.
(4) V. *Bayle* Dict. Hiſt. & Crit. art. *Eliſabeth* lit R.

L'an 1687.

cette longue & facheuſe affaire? Le voici: Le Pape toûjours ferme ne vou-

„ Souverain, & par conſéquent ils ſacrifient les intérêts du Catholiciſme à l'intérêt de „ leur puiſſance particuliére. De quoi leur ſerviroit, par éxemple, qu'un Roi d'*Eſpa-* „ *gne* ſubjugât les Proteſtans, ſi par ce moïen il ſe rendoit ſi formidable à la Cour de „ *Rome*, que l'on n'ôſât plus y refuſer quelques choſes aux *Eſpagnols*, de crainte de „ voir revenir l'année 1527. & l'empriſonnement de *Clement VII*? C'eſt un moindre „ mal au Pape, de n'être reconnu ni en *Hollande*, ni en *Angleterre*, que s'il y étoit „ reconnu, & que cela mit en état quelque Prince Catholique d'obtenir à *Rome* de „ gré ou de force toutes ſes demandes. Si ce principe de ſpéculation ne ſuffit pas à „ convaincre que *Sixte V*, par les intelligences qu'il entretenoit avec la Reine *Eliſabeth* „ a fait échouër, autant qu'il a pû, les entrepriſes du Roi d'*Eſpagne* contre l'*Angleterre* „ nous trouverons bientôt une raiſon de pratique qui achevera la conviction. Lorſque „ *Louïs XIV.* faiſoit des Progrés ſi conſidérables & ſi rapides contre les *Provinces-Unies* „ en 1672, le Cardinal *Altieri*, qui étoit Pape d'effet quoiqu'un autre s'appellât le „ Pape *Clement X.* apprenoit ces nouvelles avec un mortel chagrin, parce qu'il n'aimoit „ point la *France*, & que Mr. le Duc d'*Eſtrées*, Ambaſſadeur de cette Couronne, le „ mortifioit autant qu'il pouvoit. De plus fraiche date on a vû *Innocent XI.* ſourd à tout „ ce qui auroit pû favoriſer les affaires du Roi *Jaques*, & ardent promoteur de tout „ ce qui étoit contraire à la *France*. C'eſt qu'il craignoit plus l'agrandiſſement de „ *Louïs XIV.* qu'il ne ſouhaitoit l'agrandiſſement du Catholiciſme. Il craignoit d'être „ écraſé ſous la trop grande Puiſſance de ce Prince, & ainſi il étoit bien aiſe que les „ Proteſtans fuſſent en état de la réfréner & de la diminuer. D'où nous pouvons mieux „ connoître la ſituation heureuſe des affaires des Proteſtans, puiſque non ſeulement la „ jalouſie éternelle de la *France* & de la Maiſon d'*Autriche* leur ſera toûjours trouver „ des alliés & des protecteurs dans les Etats de contraire Religion, mais que la Cour „ de *Rome* même ſera, ſelon l'éxigence des occaſions ce que *Sixte V.* fit au préjudice „ du Roi d'*Eſpagne*, & ce qu'a fait *Innocent XI* au préjudice de *Louïs XIV.* Cette Cour „ n'eſt pas moins intéreſſée que les autres à maintenir l'Equilibre". Ce fut à ces mêmes conſidérations que le Roi errant *Jaques II.* ne trouva pas plus de conſolation auprès de l'Empereur *Léopold*, à qui il avoit demandé du ſecours pour reprendre ſes Roïaumes. La réponſe qu'il en eut eſt trop intéreſſante & fert beaucoup à mettre dans ſon jour l'ambition de *Louïs XIV.* qu'*Innocent XI* ne voulut pas ſeconder, pour ne la pas donner ici (1).

Pourquoi l'Empereur réfu du ſecours à *Jaques II.*

„ La lettre que Vous nous avez écrite de *S. Germain* le 6. Février, nous a été ren- „ duë par le Sr *Carlingfort*, votre Envoïé en notre Cour: par laquelle nous avons ap- „ pris l'état où vous êtes réduit, & qu'étant abandonné de vos forces, & même de vos „ plus intimes amis & Domeſtiques, après l'arrivée du Prince d'*Orange*, vous avez été „ obligé de ſauver votre vie par une fuite précipitée & contraint de demander du ſecours „ en *France*, ainſi que vous faites auprès de nous, pour reprendre les Roïaumes qu'on „ vous a ôtés. Nous pouvons vous aſſurer avec ſincérité, qu'auſſi-tôt que cette triſte „ nouvelle fut parvenuë à nos oreilles, nous en fumes touchés très-ſenſiblement, non „ pas d'une manière ordinaire, mais ſelon la tendreſſe que nous vous portons: & ce „ d'autant plus que nous voïons que finalement il eſt arrivé ce que notre cœur a ſou- „ vent prédit, quoique nous eſpéraſſions de meilleures choſes. Car ſi vous euſſiez mieux „ aimé prêter l'oreille aux bons avertiſſemens que nous vous avons fait donner par no- „ tre dernier Ambaſſadeur, le Comte de *Caunitz*, lorſqu'aprés les ſuggeſtions trompeu- „ ſes des *François*, par le moïen deſquelles ils tâchoient de ſémer continuellement des „ diviſions & de la défiance entre vous & votre peuple, afin de pouvoir d'autant plus „ facilement ſe rendre Maitre de l'*Europe*, vous euſſiez fait ceſſer par votre pouvoir & „ autorité les continuelles infractions de la Paix de *Nimégue*, dont vous étiez le Ga- „ rand; & ſi vous euſſiez voulu prendre conſeil de nous & de ceux qui étoient pour la „ bonne cauſe, nous ne doutions point que vous n'euſſiez beaucoup addouci les eſprits „ de votre Peuple. qui étoit déja extrémement aigri par la haine qu'il porte à notre

„ Re-

(1) Elle ſe trouve l. c. *Merc.* p. 457-461.

voulut donner satisfaction à personne. La Reine *Christine* mourut au mois d'Avril 1689. & le Marquis de *Lavardin* de crainte de tomber entre les griffes d'une rédoutable inquisition (*), partit de *Rome* dix jours après la mort de *Christine*, sans avoir vû le Pape, qui mourut lui même le 12 d'Août de la même année (†). *Alexandre VIII.* fut élu à sa place, & la L'an 1687.

„ Religion. Et il est certain que non seulement vous auriez conservé par ce moïen le „ repos en votre Roïaume, mais aussi en tout l'Empire: c'est pourquoi nous vous lais- „ sons juger vous-même, si nous sommes présentement en état de vous pouvoir assister, „ comme étant non seulement engagés en la guerre contre les *Turcs*, mais aussi en la „ cruelle & injuste guerre que les *François* nous font, contre la parole qu'ils nous a- „ voient donnée, dans la pensée qu'ils avoient que leurs affaires étoient en bon état „ en *Angleterre*. Nous n'avons pas aussi voulu manquer de vous dire que notre Reli- „ gion n'a jamais été plus foulée que par les *François* mêmes, parce que non seulement „ ils croïent, qu'il leur est permis de joindre leurs armes infidéles avec celles des En- „ nemis jurés de la Ste Croix, à la ruine totale de nous & de tout le monde Chrêtien, „ de rompre les desseins que nous avons faits pour la gloire de Dieu, & d'en empêcher „ les progrès qu'il a plû à sa main toute-puissante de nous départir, mais aussi ont ajoû- „ té dans l'Empire parjure à parjure & perfidie à perfidie, épuisé d'argent par des „ éxactions inouies des villes qui s'étoient renduës par composition, contre la parole „ donnée & signée du *Dauphin*, après cela les ont ruïnées, rasées ou brûlées, fait con- „ sumer par le feu les Palais des Princes qu'on a épargnés de toute ancienneté dans „ les guerres les plus sanglantes, pillé les Eglises, emmené en esclavage, à la mode „ des Barbares, ceux qui se sont rendus volontairement & qu'enfin comptent pour jeu „ de faire voir par tout, & même dans les païs des Catholiques, d'autres terribles „ éxemples de cruauté & d'inhumanité, qui surpassent même la tirannie des *Turcs*: Et „ comme toutes ces choses, nous imposent une extrême nécessité de défendre & d'assu- „ rer, non moins contr'eux que contre les *Turcs*, & nous & l'Empire, nous osons „ nous promettre de votre équité que vous avouërez que personne ne peut prendre en „ mauvaise part, si nous tâchons d'assurer par la justice de nos armes, le repos & la „ tranquillité que nous n'avons pû obtenir jusques ici par tant de Traités, & si pour „ cet effêt nous sommes obligés de joindre ces mêmes armes avec ceux qui ont le même „ intérêt que nous, pour notre défense & conservation: priant Dieu au reste qu'il lui „ plaise de disposer toutes choses pour sa gloire & de vous donner une véritable con- „ solation en un malheur si signalé, vous aimant toûjours d'une bonne & tendre affec- „ tion. A *Vienne* ce 9. Avril 1689.

LEOPOLD.

(*) „ Il est dit là-dessus dans le *Mercure* (1). Il n'y a point d'apparence que les *Fran-* „ *çois*, tant les Officiers que les troupes, qui vont à *Rome* trouver le Marquis de *La-* „ *vardin*, y aillent par d'autres raisons que pour favoriser sa retraite. Il craint sans „ doute les griffes de cette dangereuse inquisition qui prétend avoir prise sur les Rois „ mêmes, à plus forte raison sur leurs Ambassadeurs & encore plus sur lui qui étoit ex- „ communié? Après tout, quand elle lui auroit fait insulte, ce seroit une foible con- „ solation de dire, qu'on auroit violé le Droit des Gens: ce Tribunal n'en connoit point „ quand il s'agit de son autorité, & le Pape auroit beau le désavouër pour se mettre „ à couvert de reproche, il n'en seroit ni plus ni moins; & pendant qu'il feroit ainsi „ le faché, les ordres du contraire marcheroient sous mains. L'on sait de quoi est ca- „ pable la politique &c.

Comment le Marquis de *Lavardin* risqua de périr dans l'inquisition.

(†) Ce même Auteur parle ainsi (2) de la mort de *Christine* par rapport à la *France*. „ On croit, dit-il, que le Roi Très-Chrêtien a beaucoup perdu par la mort de la Reine „ *Chri-*

(1) Décembre 1688. pag. 1264. &c. (2) *Mercure* Mars 1689. pag. 354.

L'an 1687.

la Congrégation d'Etat de *Rome* profitant de la conjoncture, fit déclarer au Duc de *Chaulnes*, nouveau Ambaſſadeur de *France*, que s'il vouloit avoir la permiſſion de faire la fonction d'Ambaſſadeur de *France* au couronnement du Pape, qui devoit ſe faire dans peu de jours, il devoit renoncer aux Franchiſes des Quartiers des Ambaſſadeurs. Les Cardinaux de la faction *Françoiſe* eurent une longue conférence ſur ce ſujèt avec le Duc de *Chaulnes*, après quoi le Cardinal de *Bouillon* ſe rendit au Palais & déclara au Pape, au nom du Duc, qu'il renonçoit à la Franchiſe des Quartiers.

Triomphe des ennemis de la *France* ſur ſon deſiſtement de la Franchiſe des Quartiers.

Tous les ennemis de la *France* triomphérent, en apprenant cette démarche de l'Ambaſſadeur du Roi Très-Chrétien (*a*). Ils ne pouvoient pas accorder cette conduite du Duc de *Chaulnes* avec celle du Marquis de *Lavardin*: ou plûtôt ils ne pouvoient pas accorder le Roi leur Maître avec lui-même puiſque ces deux Ambaſſadeurs n'avoient fait que ſuivre ſes ordres. On diſoit, que les Ecrivains *François*, quelques habiles qu'ils fuſſent, auroient bien de la peine à défendre le Roi leur Maître contre ceux qui entreprendroient de l'accuſer, ou d'injuſtice, ou de foibleſſe: d'INJUSTICE, ſi le Duc de *Chaulnes* avoit eu raiſon d'abandonner les Franchiſes, comme un droit uſurpé par ſes Prédéceſſeurs: & de FOIBLESSE, ſi ce droit étoit légitimement acquis, puiſqu'on s'étoit vû contraint de l'abandonner, ſans avoir aucun égard aux magnifiques expreſſions de *Harlay* & de *Talon*, dont l'un diſoit „ *que ces Franchiſes ne dépendoient que du ſeul jugement de* „ *Dieu*:" & l'autre „ *que le Roi ne permettroit point pendant ſon régne glo-* „ *rieux que la* France *ſouffrit cette flétriſſure* (*b*)". Enfin le tems étoit venu pour la Cour de *Rome*, de rendre à celle de *France* la pareille de l'année 1664 (*). D'où on peut hardiment tirer cette conſéquence: que quelques fachez que les Princes Catholiques même les plus puiſſants, ſe montrent durant les démêlés qu'ils ont avec la Cour de *Rome*, ils ſeront à la fin, tôt ou tard, obligés de ſubir le joug des Canons Eccléſiaſtiques & de reconnoitre la ſupériorité des Souverains Pontifes, en voïant leurs quérelles a-

(*a*) Mercure *biſt. t. c. Décembr.* 1689. *p.* 1260. *&c.* (*b*) *L. c. pag.* 1263 & 1264.

„ *Chriſtine*, qui avoit repris depuis quelque tems l'air & les maniéres de la Cour de „ *France* & étoit toute dans ſes intérêts: elle avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du „ Pape & à la longue elle l'auroit pû porter à quelque condeſcendance. On impute, „ ajoute-t-il, à ce décès la réſolution auſſi ſubite qu'imprévuë du départ de l'Ambaſſa- „ deur de *Lavardin*, & l'on juge qu'il faut que S. M. Très-Chrétienne n'ait plus d'amis „ en Cour de *Rome*, puiſqu'elle abandonne la voïe de négociation, par laquelle on y „ vient à bout des affaires les plus déſeſpérées.

Le Roi *Guillaume III.* contribua à faire avoir le deſſus au Pape dans l'affaire des Quartiers.

(*) Ce même Auteur fait auſſi cette réfléxion ſur le triomphe que remporta la Cour de *Rome* ſur celle de *France* (1): „ que c'étoit une choſe aſſez ſinguliére, que le Pape „ eut en grande partie l'obligation à un Prince Proteſtant, le Roi *Guillaume III.*, de ſe „ voir Souverain dans *Rome* par rapport à la Franchiſe des Quartiers, qui étoit une uſur- „ pation, ou du moins une diminution ſenſible de la ſouveraineté des Pontifes dans „ leur propre Capitale &c.

(1) *Mercure* Mars 1689. p. 455. cfr. *Bayle* Dict. art. *Innocent XI.* lit. F. & G.

avec eux ſe terminer à leur confuſion. Tant il eſt vrai, que la nouvelle *Rome* reſſemble parfaitement à l'ancienne! L'an 1687.

Nous avons déja parlé avantageuſement de Mr. *Olivekrans*, nous y revenons maintenant & nous diſons, que des bonnes qualités qu'il poſſédoit, celle-ci n'étoit pas la moins louable, qu'il entretenoit toûjours le penchant de *Chriſtine* pour les ſçiences & les beaux arts, qu'elle ne ceſſa pas d'aimer & de protéger tout le tems de ſa vie. Il avoit recommandé à la Reine le grand ouvrage Chronologique du célèbre Docteur *Waſmuth*, Profeſſeur dans l'Univerſité de *Kiel*, (*a*) & c'eſt à ce ſujèt qu'elle écrivit l'année 1687. ce billet à *Olivekrans*.

Olivekrans engage *Chriſtine* à favoriſer les gens de lettres, & *Waſmuth* en particulier.

NE manquez pas d'écrire à l'ami de Kiel, *que j'accepte le parti de protéger ſon ouvrage de mon mieux. Ne vous engagez pas à la quantité de la ſomme, juſqu'à votre retour, dans lequel vous pouvez accorder avec lui ſur le prix. Vous pouvez faire la même choſe pour les livres de* Suède. *Quand vous aurez fait ce que vous aurez à faire, venez cauſer avec moi.*

Pour ce que la Reine dit de livres de *Suède*, on trouve dans un Mémoire d'*Olivekrans*, que c'étoit des ouvrages qu'on vouloit dédier à *Chriſtine*, ſavoir 1. l'hiſtoire de *Pufendorf* à qui Sa Majeſté avoit déja déclaré ſon ſentiment 2. la ſuite de l'*Atlantica de Rudbeck*, & 3. l'hiſtoire manuſcrite du Roi *Olof Tryggwaſon* de *Norvègue*.

Le Profeſſeur *Waſmuth*, aïant écrit & envoïé à *Chriſtine* la Sciagraphie, ou le tableau univerſel de ſes *Annales Cœli & Temporum* (*), elle ne tarda pas de lui faire cette réponſe.

Mr.

(*a*) *V. Acta Erudit. Lipſiens. Januar.* 1686. *p.* 34-48.

(*) Le titre en eſt: MATHIÆ WASMUTHI *Annalium Cœli & Temporum reſtituto-*
„ *rum, ſive operis Aſtrochronologici, cum novis tabulis motuum perpetuis & organo Revolu-*
„ *tionum harmonico ab origine Mundi ſciagraphia rerum & ordinis &c. ad ſummos Mæcena-*
„ *tes orbis eruditi. Kiloni* 1684. *in folio*". Les Auteurs des Actes de *Leipſic* ajoutent l. c.
„ *nihil adeo jam ſupereſt, niſi ut ipſa operis editio (cujus ſumtus interpellatione & conſilio*
„ *excellentiſſimi* Olivekranſii, *glorioſa omnino & ad poſteritatis memoriam duratura munifi-*
„ *centia, in ſe ſuſcepiſſe Sereniſſimam Suecorum Reginam* Chriſtinam, *dum hoc ſcribimus,*
„ *certo ipſius clariſſimi Auctoris nuncio accepimus) propediem ſuſcipiatur ſpemque de ſe præ-*
„ *bitam apud eruditos promiſcuè, ad eximiam ſeculi noſtri felicitatem impleat.* Mr. *Tentzel*
„ remarque (1): qu'un nommé *Heuriſch* entreprit de réfuter cet ouvrage de *Waſmuth*
„ même avant qu'il eut paru: qu'on le trouva fort en déſordre après ſa mort qui arriva
„ au mois de Novembre 1688. que les dépenſes que *Chriſtine* avoit faites tant pour les
„ figures & tailles douces, que pour de nouveaux caractères qui devoient ſervir à l'im-
„ preſſion, furent ainſi perduës". Au reſte, ceux qui voudront être informés du procès verbal que le célèbre *Conring* entama contre ce *Waſmuth*, qui l'avoit attaqué ſur quelques points de Théologie, & où *Conring* ſe défendit avec beaucoup de force, n'ont qu'à conſulter là deſſus les grandes œuvres de *Conring* (2).

Des *Annales Cœli & temporum* par *Waſmuth*.

(1) Dans ſes Unterred. Mats. 1689. p. 367-368. (2) *Conringii* Oper. Tom. VI. pag. 323-329.

L'an 1687.

MR. Wasmuth. *J'ai reçu la lettre & le tableau universel, que vous m'avez envoïé, lequel j'ai fait éxaminer par des gens de la profession; & j'ai voulu faire connoitre mes sentimens là-dessus, par les pièces ci-jointes, que j'ai fait composer par eux. Si vous voulez que cet ouvrage porte mon nom, & qu'il s'acheve à mes dépens, il faut que vous le corrigiez selon les instructions que je vous envoïe ci-jointes, & que vous ôtiez tout ce qui peut choquer par la moindre parole les oracles & les Décrèts de la sainte Eglise Romaine, autrement n'espérez plus rien de moi, & souvenez-vous, que je vous ai fait cette déclaration dès le commencement de notre commerce. C'est pourquoi prenez bien garde, que dans un ouvrage qui doit porter mon nom & doit se faire à mes dépens, vous ne mettiez la moindre parole qui soit contraire à l'infaillibilité du Pape & de l'Eglise Romaine, pour laquelle je suis prête de donner tout le sang que j'ai dans les veines, & mille vies, si j'en avois autant. Vous assurant, que sur ce chapitre je suis extrémement délicate & tout à fait inéxorable. Vous verrez aussi ce que j'ai corrigé dans votre lettre dédicatoire. Mais au reste, je trouve votre ouvrage digne d'immortalité & vos fatigues sont admirables. Je vous sai aussi gré en particulier d'avoir fait une honnorable mention de feu* Francesco Levera, *comme je vous l'avois ordonné. Dieu vous fasse prospérer.*

Rome, ce 15 Mars 1687.

CHRISTINE ALEXANDRA.

André Galdenblad.

Quand on saura, que le Sr. *Galdenblad*, qui a contresigné cette lettre, étoit un Catholique fort zèlé, & élevé dans l'Ecole des Jésuites, on ne s'étonnera pas des expressions, un peu outrées, qui s'y rencontrent (*). Autre-

Circonstances du Sr. *Galdenblad.*

(*) Il s'appelloit *André Galdenblad*, né *Suédois* & envoïé à la sourdine dans sa jeunesse de *Stockholm* à *Rome* par le ministère de l'Ambassadeur de *France*. Il y eut cinq ou six autres jeunes *Suédois* qui y furent envoïés avec lui. Il y fut élevé avec les autres au Collège des Jésuites, où il fit de grands progrès dans les belles-lettres. *Christine* le fit dans la suite son Sécrétaire pour le département des affaires *Suédoises*, & il resta en cette qualité auprès d'elle autant qu'elle vécut. Après sa mort, il communiqua quelques copies des pensées diverses de la Reine sous le titre d'*Ouvrage de loisir de Christine*, que nous produirons ci-après. Il laissa un fils qui devint Recteur au Collège des Jésuites à *Lintz* en *Autriche:* comme nous l'avons dit ci-dessus (1). Le Père écrivit en 1681. une lettre à l'illustre Mr. *Sparwenfelt* concernant en partie les belles choses dont celui-ci s'occupoit dans ses voïages. La voici.

Mon-

(1) V. *Celsius* dissert. de Motitis *Messeniorum* pag. 11. not.

trement les lettres que *Chriſtine* a écrites elle-même ſur de pareils ſujèts, font foi, qu'elle n'étoit rien moins que bigotte. Nous en verrons quelques-unes encore ci-après, dont nous conſervons les originaux, écrits & ſignés de ſa propre main. En attendant, cette lettre de *Chriſtine* ſervira d'une nouvelle preuve de l'eſtime & du goût qu'elle conſerva juſqu'à la fin de ſa vie pour les belles-lettres & les ſçiences. L'an 1687.

Comme dans ce tems-ci il ne ſe paſſa rien d'intéreſſant, (quand on excepte l'affaire de la Franchiſe des quartiers) ni de la part de *Chriſtine*, ni à ſon égard, nous continuerons à donner des lettres qu'elle écrivit & à les éclaircir par des remarques. Nous ſavons qu'elle en écrivit pluſieurs à Madle. de *Scudery* qu'elle honnora de ſes careſſes, de ſon portrait, d'un brevèt de penſion, de ſon eſtime & même de ſon amitié; Mais voici la ſeule que nous avons pû trouver (*a*). Lettre de *Chriſtine* à Mlle. *Scudery* & de l'eſtime de cette Reine pour le Prince de *Condé*.

Je

(*a*) *V.* Journal des Savans *Juillet* 1701. & Niceron *Mém. des Hommes illuſtr. T. XV.* p. 132. &c.

Monſieur,

„ Je ne doute pas qu'un Courier nommé le *Brun*, demeurant à l'enſeigne des Morfondûs ruë ou place morfonduë à *Paris*, ne vous ait rendu, à l'heure qu'il eſt, „ ma lettre du 5. Février, avec le tombeau de *Naſon*, les intagles de *Léonard Auguſtin*, „ & les 4. tableaux d'*Albani*, qu'il s'eſt chargé de porter & de vous rendre en main „ propre. Le Chevalier del *Pozzo*, Mgr. *Severoli* & le R. *P. Bartoloccio* ont promis de „ vous faire réponſe ſur vos lettres, mais juſqu'à cette heure je n'en ai eu que du der„ nier, laquelle vous trouverez ci-jointe. Il ſe recommande fort à vous & m'a aſſuré „ qu'il emploïera volontiers tout ce qu'il peut aux Monaſtéres de *Monte Caſſino* & *Farſa* „ pour trouver dans leurs archives les loix des *Oſtrogothe*, que vous deſirez & me les „ donnera pour vous les envoïer quand il les aura. La récommandation de la Reine „ ne vous manquera pas aſſurément, & ſi j'euſſe eu le tems, je vous l'aurois envoïée „ maintenant, mais comme vous reſtez encore un peu en *France* vous l'aurez aſſez „ à tems, & pour ſatisfaire votre eſprit ſi avide de curioſités, je l'accompagnerai des „ diverſes Médailles de S. M. qu'on a faites nouvellement & qui ſont très-belles. Vous „ me ferez beaucoup de plaiſir, ſi vous prenez la peine de rendre vous-même la lettre „ à Mr. l'Abbé *Bourdelot* qui eſt auſſi très-curieux, & vous entretiendra ſur de belles „ choſes, dont il fait profeſſion, car Mr. *Clairet* le prie de cela & j'eſpére que vous „ ſerez bien aiſe de le connoitre. Ne vous fachez pas de trouver ici deux lettres de „ Mr. *Carcain*, dont l'une eſt un peu plus vieille que l'autre, il me l'a donnée après „ que ma dernière du 5. de ce mois fut partie & je n'ai pas eu le tems de vous écrire „ depuis. Mes très-humbles complimens à Mr. le Baron *Flemming* & Mr. *Carlgreen*, & „ faites enſorte que vous & eux ne m'épargniez pas en aucune choſe qui ſe puiſſe „ faire pour vous à *Rome*: car ſi vous ne faites ainſi, je ſerai privé de l'honneur que je „ me donne de m'appeller

Monſieur

Rome ce 26. Février 1681.

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur

ANDRE' GALDENBLAD.

P. S. Mr. *Clairet* vous ſalue, & bien que nous ſoïons dans le Carême, cela n'empêchera pas que nous ne *drinckions* Monſieur le Baron *Flemming* & votre *Skål* dans *ett godt glas öbl*: ce dit, que nous bûvions à votre ſanté dans un verre de bonne bierre (1).

(1) La copie de cette lettre a été tirée du Recueil de celles de l'Illuſtre *Sparwenfelt* Introducteur des Ambaſſadeurs en *Suède*.

L'an 1687.

JE ne comprens pas, Mademoiſelle de Scudery, *comment une perſonne qui a écrit comme vous ſur la Tirannie de l'uſage, ignore celui qu'on a établi à* Rome. *Vous avez mal addreſſé votre Ami. Ne ſavez vous pas, qu'il ſeroit plus facile à vos* François *de voir la grande* Sultane *que moi, quoique perſonne ne ſoit ni amoureux ni jaloux de moi, & que je ſois Dieu merci en mon entière liberté? Il y a ici une eſpèce de paſſion, qui n'a pas de nom, qu'on ſubſtitue à l'amour & à la jalouſie qui règnent à* Conſtantinople, *& l'on s'y vange ſur votre nation des chagrins bien ou mal fondés qu'on prétend avoir reçu de moi. Je ſuppoſe toutefois que cet uſage finira, & ſi jamais cela arrive, je ferai voir à votre ami que tous les honnêtes gens ſont bien reçus chez moi, mais ſur tout ceux qui ſont de votre connoiſſance.*

Je ſuis toutefois très-réſoluë de ne rien contribuer à ce changement, & la conduite de ma vie paſſée doit perſuader aux gens, que je me paſſe ſans peine de tout. Cela n'empêche pas que vos reproches ſur mon portrait ne me ſoïent agréables. Vous avez raiſon, & je vous promèts de réparer ma faute d'une manière, qui ne vous déplaira pas. En attendant, en voici un qui ne vous coûtera rien. Sachez donc que depuis le tems, que vous m'avez vûë je ne ſuis nullement embelliè. J'ai conſervé toutes mes bonnes & mauvaiſes qualités auſſi entières & vives qu'elles ont jamais été. Je ſuis encore, malgré la flatterie, auſſi mal ſatisfaite de ma perſonne, que je la fus jamais. Je n'envie ni la fortune, ni les vaſtes Etats, ni les tréſors; à ceux qui les poſſèdent; mais je voudrois bien m'élever par le mérite & par la vertu, au deſſus de tous les mortels, & c'eſt-là ce qui me rend mal ſatisfaite de moi. Au reſte je ſuis en parfaite ſanté, qui me durera autant qu'il plaira à Dieu. J'ai naturellement une fort grande averſion pour la vieilleſſe, & je ne ſai comment je pourrai m'y accoûtumer. Si l'on m'eut donné le choix d'elle, & de la mort, je crois que j'aurois choiſi ſans héſiter, la dernière. Toutefois puiſqu'on ne nous conſulte pas, je me ſuis accoûtumée à vivre avec plaiſir. Auſſi la mort qui s'approche & qui ne manque jamais à ſon moment, ne m'inquiéte pas. Je l'attends ſans la deſirer, & ſans la craindre.

Mais il eſt tems de vous parler de vos ouvrages, qui ſont agréables, utiles & ſavans. Vous mettez ſi bien en œuvre les belles choſes, que vous me charmé. Vous divertiſſez & inſtruiſez toujours ſans ennuïer jamais. Je vous remercie du ſoin que vous avez pris de me les envoïer. Que je vous dois d'agréables momens? Et comment

ment vous les païer? Cependant vous qui écrivez ſi bien, pourquoi avez vous laiſſé mourir Monſieur le Prince, ſans faire quelque choſe pour lui en vers ou en proſe? Quelle perte pour la France? *& quelle perte pour le ſiécle, dont ce grand homme étoit un des plus dignes ornemens! Pour moi je l'ai regretté autant qu'aucun des Siens, & je vous condamne à faire quelque choſe de digne d'un Héros d'un mérite, & ſi diſtingué, & ſi extraordinaire. Il me ſemble que c'eſt un des plus grands plaiſirs de la vie, que de bien louer ce qui mérite de l'être. Vous, qui avez des talens faits exprès, ne refuſez pas cet encens à ce Prince, qui l'a ſi bien mérité. Adieu.* Rome, ce 30 Septembre, 1687. L'an. 1687.

CHRISTINE ALEXANDRA.

On trouvera ſans doute cette lettre de *Chriſtine* fort jolie, & on y remarquera l'affection qu'elle avoit eu de tout tems pour le Prince de *Condé*, qu'elle conſervoit encore pour lui après ſa mort (*). Il étoit un des trois hommes qui lui avoient comme arraché ſon amitié. Il étoit devenu ſon Héros par ſes exploits héroïques, & c'étoit pour cela qu'elle vouloit que ſon panégyrique fut fait par Mad. de *Scudery*, cette *Sapho* de ſon ſiécle, dont les Panégyriſtes diſent, que l'eſprit égaloit tout ce qu'il y avoit de brillant & de ſublime.

Et pour ce qui eſt du Prince de *Condé*, l'eſtime qu'en faiſoit *Chriſtine*, étoit ſi bien fondée, que *Bayle*, cet excellent juge, l'élève au-deſſus de Mr. de *Turenne* & l'égale à *Marcellus*. N'eſt-il pas vrai, dit-il, (*a*) „ que ſi „ on

(*a*) *V. Critique ſur l'hiſt. du* Calviniſme *Tom. II. Lettre VIII. p.* 209.

(*) L'Auteur du *Mercure* a remarqué, que c'étoit par un double tour de Courtiſan, dont ce Prince ſe ſeroit bien paſſé à ſon âge & incommodé comme il étoit, qu'il étoit allé à *Fontainebleau* où il mourut &c (1). Car, dit-il, „ cela n'étoit que pour ſe rendre agréable au Roi, dont la Ducheſſe de *Bourbon* eſt fille naturelle & femme du Duc „ de *Bourbon*, petit fils du Prince de *Condé* qu'il s'y étoit rendu ſur la nouvelle qu'il avoit euë qu'elle étoit malade de la petite vérole. L'autre tour de Courtiſan qu'il fit „ la veille de tomber malade, étoit, que le Roi s'étoit préſenté à la porte de la Ducheſſe & y voulant entrer, il courut au devant de lui, tout gouteux qu'il étoit & l'en „ empêcha, ſous prétexte qu'un ſi grand Roi ne devoit pas entrer dans un lieu où il y „ avoit une maladie de cette nature. Quoiqu'il en ſoit, ajoûte mon Auteur, la Ducheſſe eſt guérie, & pour lui il n'a pû réſiſter à une fièvre qui l'a attaqué & qui a fait „ remonter ſa goute.... C'étoit un Prince d'une vertu héroique & dont il y auroit „ lieu de dire ici de belles choſes. Mais comme chacun ſait ce qu'il a fait, tout ce „ qu'on en pourroit dire ſeroit inutile, & l'idée qu'on en a, n'a pas beſoin de ſecours. „ On laiſſe donc à d'autres à juger de ce qu'un anonyme, cité par Mr. *du Mont*, a dit „ de ce Prince: *qu'il fut au commencement grand Capitaine, ſur le milieu plus Soldat que* „ *Capitaine, & ſur la fin ni Capitaine, ni Soldat.* De la mort du Prince de *Condé*.

(1) Janvier 1687. pag. 217. 218. & Mém. de *Du Mont* Tom. III. p. 173.

L'an 1687.

„ on donnoit à choiſir à un ſoldat affamé de réputation, il aimeroit mieux „ mille fois l'ame de Mr. le Prince de *Condé* que celle de Monſieur de *Turenne*? Je ſais bien, dit *Bayle*, qu'il y a des Officiers de guerre, qui ſuivent plûtôt les principes du dernier, que ceux du prémier. Mais c'eſt „ que n'aïant pas naturellement le courage ſi élevé, ils ſe ſont inſenſiblement accoûtumés à laiſſer dominer leurs eſprits ſur toutes leurs entrepriſes, au lieu que le grand *Condé* tout brillant d'eſprit, n'a pourtant jamais „ voulu ſoumettre à cet eſprit, l'invincible & l'héroïque courage qu'il a „ reçu de la nature. On ne ſauroit mieux juger du caractère de ces deux „ grands Capitaines, qu'en comparant Mr. de *Turenne* à *Fabius le Cunctateur*, & Mr. le Prince de *Condé* à *Marcellus*. Les Romains donnérent „ de grands éloges à la prudence & au flegme de *Fabius*. Ils le ſurnommérent le *Bouclier de la République*, & ils reconnurent qu'il l'avoit ſauvée „ par ſa lenteur. *Unus homo nobis cunctando reſtituit rem.* Mais ils ne laiſſérent pas de donner à *Marcellus* un éloge encore plus glorieux, car ils „ le nommérent l'*Epée de la République*. Ils firent connoître par cette diſtinction, qu'ils regardoient *Marcellus* comme leur bras droit, & *Fabius* „ comme leur bras gauche: que le prémier étoit propre pour conquérir & „ pour attaquer, & que l'autre ſavoit garder & défendre. J'avoue, ajoute Mr. *Bayle*, qu'il y a des occaſions, où il eſt plus avantageux de ſe „ tenir ſur la défenſive, que de provoquer l'ennemi. Mais on doit reconnoitre, qu'en tout tems, il y a plus de grandeur d'ame à ſoutenir le „ caractère de *Marcellus*, que celui de *Fabius*, & qu'il faut plus de courage „ pour ſe ſervir de l'Epée, que pour ſe ſervir du Bouclier. Un homme „ médiocrement courageux & qui n'oſeroit attaquer, ſe défend pourtant, „ ſi l'on attaque ".

C'eſt ainſi ſans doute que *Chriſtine* penſoit de la magnanimité du Prince de *Condé*, laquelle le lui fit aimer & honnorer préférablement à tous les autres hommes. Le Comte de *Buſſi* nous en a laiſſé un auſſi beau Portrait (*), que Mad^le^. de *Scudery* de Monſieur de *Turenne* dans une de ſes lettres à ce Comte (†).

Chriſtine écrit à la Princeſſe Hedewig Sophie & au Prince Charles de Suède.

Voici deux lettres que *Chriſtine* écrivit à la Princeſſe *Hedwig Sophie* & à ſon frère le Prince *Charles* de *Suède*.

Ma

(*) L'Oraiſon funèbre du Prince de *Condé* prononcée par Mr. *Bénigne Boſſuet*, eſt une des plus belles en ce genre. Elle eſt la IV. dans un *Recueil* des Oraiſons funèbres.

Epitaphe de Mr. de Turenne.

(†) L'un ſe trouve dans la lettre du Comte de *Buſſi Rabutin* au Sr. *Charpentier* du 6. Mai 1688. & l'autre dans la lettre de Mad. de *Scudery* à ce Comte du 8. Août 1675. voici l'épitaphe qui y eſt ajouté.

„ TURENNE a ſon tombeau parmi ceux de nos Rois
„ C'eſt le fruit glorieux de ſes fameux exploits.
„ On a voulu par-là couronner ſa vaillance
„ Afin qu'aux ſiécles à venir
„ On ne fit point de différence
„ De porter la Couronne ou de la ſoutenir (1).

(1) V. Lettres de *Buſſi* ad h. an.

L'an 1688.

MA chére Niéce. La Reine votre Mère ne pouvoit me faire une amitié plus agréable que celle de me donner des marques de ſon ſouvenir par la charmante lettre, qu'elle vous a commandé de m'écrire. Je vous prie de l'aſſurer, que ma tendreſſe pour elle & pour vous ne céde pas à la ſienne ni à la vôtre, & que je ſuis de tout mon cœur, ma chére Niéce,

Votre bonne Tante

Rome 31. Jan. 1688. CHRISTINE ALEXANDRA.

MOn cher Neveu. Je vous remercie de l'obligeante lettre que vous m'avez écrite, & ſuis ravie d'apprendre que vous promettez beaucoup de bonheur & de gloire à la Suède, *par les beaux talens que Dieu a mis en votre perſonne. Je ſouhaite qu'il vous conſerve, qu'il vous faſſe croitre en vertu, en ſageſſe & en valeur pour vous rendre toûjours plus digne du Trône où vous êtes deſtiné, & que je puiſſe avoir un jour la joïe de vous voir & de vous embraſſer, pour vous aſſurer que je ſuis avec beaucoup de ſincérité & de tendreſſe, mon cher Neveu*

Votre bonne Tante

Rome 31. Jan. 1688. CHRISTINE ALEXANDRA.

La Princeſſe à qui la prémière lettre eſt écrite, étoit la fille ainée du Roi *Charles XI.* mariée après à *Fréderic II.* Duc de *Holſtein-Gottorp* le 12 Juin 1698. & morte le $\frac{11}{21}$ Décembre 1708. *Charles XII.* ſon frère n'apprit ſa mort qu'au mois de Juillet l'année ſuivante. Comme il l'aimoit tendrement, rien n'étoit comparable à la douleur qu'il reſſentit, en apprenant cette nouvelle: marque aſſurée, que ſa vie militaire ne l'avoit pas rendu inſenſible (*a*). Cette Princeſſe ne laiſſa qu'un fils nommé *Charles Fréderic* né le 29. Avril 1700. Il épouſa la Princeſſe *Anna Petrowna* fille de *Pierre* le Grand, Empereur de *Toutes les Ruſſies*, & laiſſa un fils unique. *Charles Pierre Ulric*, né le 21. Février 1728, & déclaré en 1742, Succeſſeur au Trône & Grand Duc de *Ruſſie* ſous le nom de *Pierre Fedeorowitz.* Il épouſa le 1 Septembre 1745. la Princeſſe *Sophie Auguſte Frederica* d'*Anhalt-Zerbſt*, Nièce du Prince *Adolphe Fréderic*, Succeſſeur au Trône de *Suède.*

Le Prince à qui la ſeconde lettre eſt écrite, eſt le même que celui qui a depuis fait tant d'honneur à la *Suède* & à notre ſiècle ſous le nom de *Charles XII.* La Reine *Chriſtine*, faiſant alors ſa Réſidence à *Rome*, fut la prémière marraine de ce Prince. A l'âge de cinq ans, il commença à écrire, & pendant ſix mois il fit tant de progrès, qu'il écrivit au commencement de l'annee 1688, par ordre du Roi ſon Père, une lettre à *Chriſtine:* & c'eſt

(*a*) *V.* Nordberg *hiſt. de* Charles XII. traduite *par* Warmholtz *T. II. p.* 326.

L'an 1688.

c'eſt à cette lettre que la Reine lui fit la réponſe qu'on vient de lire (*a*).

Quelques mois après elle envoïa le jeune Marquis *Matthias del Monte* en *Suède* & lui donna cette lettre pour Mr. d'*Olivekrans*.

Chriſtine envoie en *Suède* pour ſes affaires le jeune Marquis *del Monte*.

JE vous envoïe le Marquis Matthias del Monte. *Je vous recommande ſa perſonne & mes intérêts. Il a ordre de vous obliger en tout, & je vous ordonne auſſi de le faire parler & agir comme vous jugerez qu'il ſera de mon intérêt & de ma gloire. Au reſte je me rapporte à tout ce qu'il vous dira de bouche, ſurtout quand il vous aſſurera que je ſuis contente de vous. Dieu vous conſerve & vous faſſe proſpérer.*

Rome 24. Juin 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA

On ſe rappellera que le Père de ce Marquis avoit été huit ans auparavant Envoïé Extraordinaire de *Chriſtine* à la Cour de *Suède*. Le Père toûjours attentif à ſes intérêts & à ceux de ſa famille, vouloit que ſon fils épouſât la Nièce de l'infortuné *Monaldeſchi* à quoi la Reine avoit auſſi donné ſon conſentement. La *Monaldeſchi* étoit fille unique, fort riche des biens de fortune & encore plus accomplie en vertus, mais bien pauvre pour la beauté. Le jeune Marquis avoit de la répugnance à l'épouſer. Mais il ſe rendit aux raiſons de la Reine, qui par-là fit connoitre, que ſes haines n'étoient pas immortelles (*b*).

La Reine *Ulrique Eléonore* écrit à Mr. *Olivekrans* au ſujèt de l'audience de ce Marquis.

A l'occaſion de ſon arrivée à *Stockholm* au mois d'Août & de ſon Audience de Leurs Majeſtés, la vertueuſe Reine *Ulrique Eléonore*, Epouſe du Roi *Charles XI.* écrivit deux billèts à Mr. *Olivekrans*. Dans le prémier elle lui mande, de faire comprendre au Marquis *del Monte*, que comme la prémière Audience étoit dûë à la Reine ſa Belle-Mère, qui avoit été Reine Régente & Tutrice du Roi, le Marquis devoit attendre ſon retour de la campagne pour demander prémièrement l'audience auprés d'elle, afin de réparer par-là l'abus commis à cet égard, quand l'Envoïé d'*Angleterre* avoit eu ſon audience. La même Reine *Ulrique Eléonore* finit par ces mots, *j'ai beſoin des honneurs: mais il me faut du repos* (*).

Dans l'autre billèt Elle lui marque que le Roi ne veut pas, que le Marquis ait audience auprès de ſes enfans, les Princeſſes & les Princes: que pour elle, elle ſera contente de tout ce qu'on voudra, pourvû que la Reine *Chriſtine* ſoit perſuadée du reſpect qu'elle a pour Sa Majeſté, dont elle venoit de l'aſſurer de nouveau en lui écrivant. Voici l'un & l'autre de ces billèts (*c*).

Mr.

(*a*) Warmholtz *l. c. T. I. p.* 3. *&* 6.
(*b*) *V. Hiſt. de* Chriſtine *p.* 195. *&c.*
(*c*) *Les originaux de ces deux billèts ſont à* S. E. *Mr. le Sénateur* Cronſtedt.

(*) La Reine-Mère *Hedwig-Eléonore* étoit de la Maiſon de *Holſtein Gottorp*, & la Reine *Ulrique-Eléonore* étoit fille de *Fréderic III.* Roi de *Dannemarck*.

MR. Olivekrans *wolle mit guter manier dem Marquis* del Monte *zu verſtehen geben, daſs weil der Königin, meiner Swieger Fr. Mutter als Regentin und Vormünderin zu kömt, daſs man Ihr retour abwarte umb erſt audience bei Ihre Majeſtæt zu ſuchen, ehe man ſich bey mir anmelden läſt, Ich ſolches allerdings approbire. Mit dem Engliſchen Envoié iſt darin ein abus vorgegangen, den Ich hiedurch gerne repariren wolte um die bisherigen reproches und blaſme zu entgehen, als wenn Ich nicht gutwillig, ſondern par force, die Königin cedirte, was Ihr mit recht und fug gebührete, und Ihr Maj. den reſpect ungerne gönnete, den ſie auf allerley weiſe meritiren. Ich habe* Mr. Olivekrans *dieſes ſelber recommendiren und Ihm zu gleich marquiren wollen*, que j'ai beſoin des honneurs, mais qu'il me faut du repos. Adieu *ce* 12 *d'Août.*

U. Eleonore

Il plaira à Mr. *Olivekrans* de faire entendre au Marquis *del Monte*, que puiſqu'il appartient à la Reine ma Belle-Mère, comme Régente & Tutrice, qu'on attende ſon retour, pour demander prémièrement audience de Sa Majeſté, avant qu'on ſe faſſe annoncer auprès de moi; je vous fais ſavoir, que j'approuve tout à fait cet arrangement.

Ce qui s'eſt paſſé avec l'Envoïé d'*Angleterre*, s'eſt fait par abus, ce que je voudrois réparer en cette rencontre, pour prévenir le blâme & les reproches faits là-deſſus, comme ſi ce n'étoit pas de bon gré, mais par contrainte, que je cédois à la Reine ce qui lui eſt dû de droit & d'équité, & que j'enviois à S. M. le reſpect qu'elle mérite en toute manière. J'ai voulu moi-même recommander ceci à Mr. *Olivekrans* & lui marquer en même tems: que j'ai beſoin d'honneurs, mais qu'il me faut du repos. Adieu *ce* 12 *d'Août.*

L'an 1688.

U. Eleonore.

MR. Olivekrans *wird vielleicht en peine über mein billet ſein, und nicht wiſſen, daſs der König mir befohlen, daſs Ich ſelber dem Marquis* del Monte *ſolte ſagen laſſen daſs er keine audience bey mir kriegen könnte, der König hat auch den billet geleſen, den Ich an Mr.* Olivekrans *geſchrieben, und geſagt, daſs Er ihn ſehr gut und nicht darauf zu ſagen fünde, welches Ich mich woll vermuhtend war, weil Ich mot à mot des Königes und der Königin eigene rede darin repetire. Ich habe alſo ein faute gethan, daſs ich Mr.* Olivekrans *nicht adviſirt habe, daſs er kein myſtere von mein billet machen muſs, weil ſelbiger à deſſein geſchrieben, damit offenbahr würde, daſs Ich mein devoir weis, und billig froh bin, mich davon zu acquit-*

Mr. *Olivekrans* ſera peut-être en peine par rapport à mon billèt & ne ſaura pas, que le Roi même m'avoit ordonné, de faire dire moi-même au Marquis *del Monte*, qu'il ne pouvoit pas avoir audience auprès de moi. Le Roi a auſſi lû le billèt, que j'ai écrit à Mr. *Olivekrans*, & il a dit qu'il le trouvoit fort bien coûché, & n'y avoit rien à remarquer. Je n'en pouvois douter, puiſque je n'ai fait que répéter mot à mot les propres termes du Roi & de la Reine. Mais j'avois manqué d'avertir Mr. *Olivekrans*, qu'il ne doit faire aucun miſtère de mon billèt, puiſqu'il a été écrit à deſſein, pour montrer, que je ſais mon devoir & que je ſuis bien aiſe de m'en pouvoir acquitter.

L'an 1688.

quittiren. Der König hat mir geſagt, daſs ſeine Maj. nicht wolten daſs meine Kinder den Marquis del Monte, *welcher briefe an ſie hat, audience geben ſollen. Ich bin mit alles zu frieden, wen die Königin* C. *nur von unſer reſpect perſuadiret bleibet ; habe deswegen an Ihre Maj. ſelber geſchrieben und weiter nichts zu verlangen. Adieu.*

U. Eleonore.

Le Roi m'a dit, qu'il ne veut point, que mes Enfans, pour qui le Marquis *del Monte* a apporté des lettres, lui donnent audience. Je ſuis contente de tout, pourvû ſeulement que la Reine C..... (*Chriſtine*) reſte perſuadée de notre reſpect : c'eſt pour cela que j'ai écrit moi-même à Sa Majeſté & je ne deſire rien de plus. Adieu.

U. Eleonore.

C'eſt là-deſſus ſans doute que *Chriſtine* donne à *Olivekrans* ſes inſtructions dans ſa lettre *Suédoiſe* de cette année, & lui écrit, que le Marquis ſe devoit conduire de manière, qu'il ſe rendit agréable à l'une & à l'autre des deux Reines, & qu'aucune d'elles n'eut raiſon d'être mécontente de lui, puiſqu'il lui importoit, diſoit-elle, de les ménager toutes deux. La voici avec la traduction :

HErr General Gouverneur : Såſom Jag uti det bref, Jag nu skrifwer til Marquiſen, har tilfylleſt explicerat mig öfwer det, ſom angår Ederne uti mine domainer, hwarom J uti edert ſidſta mig til ſkrifwit hafwen ; Så raporterar Jag mig deruppå och will, at J eder der efter rätten, ſåſom ock, uti alla de andreſtycken, hwilka ſamma mit bref inne håller ; befallandes Eder, at uti alla ſaker råda och ſtyra Marquiſen, och ſynnerligen at ſå laga, at hans conduite i regard til Drottningarne må wara dem begge angenem, ſå at hwarken den ena, eller den andra må hafwa någon orſak, at wara med honom illa förnögd ; warandes mig mycket angelågit, at wål menagera begge. Och Jag befaller Eder Gud til all god wålgång

Rome den 9 Oct. 1688

Christ. Alexandra.
André Galdenblad.

Mr. le Gouverneur Général. Comme je me ſuis expliquée ſuffiſamment dans la lettre que je viens d'écrire au Marquis, au ſujet des ſermens de fidélité & de l'hommage dans mes Domaines, ſur quoi vous m'avez écrit en dernier lieu, je m'y rapporte par la préſente, & je veux que vous vous régliez là-deſſus, même à l'égard d'autres points, qui ſont contenus dans ma dite lettre. Vous enjoignant au reſte de conduire & d'aſſiſter le Marquis de vos conſeils dans toutes les occurences, & en particulier de diriger ſa conduite deſorte, qu'elle ſoit agréable aux deux Reines, & que ni l'une ni l'autre n'ait raiſon d'être malſatisfaite de lui, puiſqu'il m'importe de ménager toutes les deux. Que Dieu vous ait en ſa ſainte garde !

Rome le 9 Octobre 1688.

Christine Alexandra.
André Galdenblad.

Au

Au reſte ce qui occaſionna cet envoï du Marquis *del Monte* en *Suède*, ce furent les affaires œconomiques de *Chriſtine*, au ſujèt de ſes domaines & de ce qui y avoit du rapport, ſur quoi on pourroit produire ici pluſieurs lettres de cette Reine à *Olivekrans* ſon Gouverneur Général, lesquelles on a entre les mains, écrites en *Suédois* Mais comme elles n'intéreſſent guéres le Lecteur, il ſuffira de dire, qu'elles contiennent nombre de plaintes de la mauvaiſe adminiſtration de ſes Officiers ſubalternes & Receveurs de ſes finances: comme auſſi des proteſtations contre les atteintes, qu'elle prétendoit qu'on donnoit aux droits & aux prérogatives qu'elle s'étoit réſervées en réſignant la Couronne (*). C'étoit en partie ces ſortes d'incongruités qu'elle vouloit que le Marquis tâchât de rectifier pendant le tems de ſa réſidence en *Suède*, lui enjoignant ſurtout de faire ſes efforts, pour que l'échange des autres Domaines de la Reine pour le Duché de *Bremen* pût avoir lieu. Mais à peine le Marquis avoit il paſſé deux mois à *Stockholm*, que ſon Père mourut à *Rome*. C'eſt de cette perte, que *Chriſtine* regretta beaucoup, qu'elle tâche de conſoler le fils par la lettre ci jointe: L'an 1688.

Regrèt de *Chriſtine* ſur la mort du Père du Marquis *Matthias del Monte*.

Jo ſono inconſolabile, Marchéſe, della commune perdita, ch' habbiamo fatto del March. voſtro Padre, che ſia in gloria, come io certo lo ſpero. Compatiſco il voſtro dolore, eſſendo troppo giuſtificato, ma biſogna raſſignarſi al divino volere. Da altri ſaprete le funeſte nuove con tutte le particularità. Mi crepa il cuore a ricordarle, quello che tocca à me è l'aſſicurarvi che tutto l'affetto ſuo per voi è toccato a me in laſcita, e che di qui inanzi mi ſarete figlio, almeno d'affetto. Vorrei che voi hereditaſte li ſuoi gran talenti, ſi come havete gia anticipatamente hereditata la fedeltà, e l'amore, che portava à me. Jo ho perduto un ſervitore di

Je ſuis inconſolable, Marquis, de la perte commune que nous avons faite du Marquis votre Père, qui jouit de la gloire éternelle, comme je l'eſpére ſûrement. Je prends part à votre douleur, dont vous avez la plus juſte raiſon du monde. Mais il ſe faut remettre à la volonté divine. Vous en aurez appris d'autres perſonnes la funeſte nouvelle avec toutes les circonſtances. Je me trouve dans la dernière affliction quand j'y ſonge. Quant à moi tout ce que je puis faire dans cette occaſion c'eſt de vous aſſûrer que toute l'affection que votre Père a euë pour vous, il me l'a léguée, & que dorénavant vous ſerez mon fils au moins d'affection. Je voudrois que vous euſſiez en par-

ta-

(*) Tout cela & autres choſes ſemblables ſe trouvent déduites plus au long dans ſes lettres à *Olivekrans* du 17. Janvier, du 6. & 13. Mars, du 17. d'Avril, du 1. &. 8. de Mai & du 16. *Juillet* de l'an 1688. &c.

L'an 1688.

di tanta fede, di tanta capacità, & di tanto mio genio, che me ne crepa il cuore. Dio che ſolo ſa con che rimunerare il merito, & la virtù, conoſcendo la mia impotenza, me l'ha levato per ricompenſarlo per me della fedele, & honorata ſervitù che mi ha preſtata. Solo mi duole, di non haver fatto a lui niſſuna gratia degna di me nel decorſo di tanti anni. Jo ne demando perdono a voi, & a tutti li ſuoi; mà ſò che mi compatirete.

tage ſes grands talens, comme vous avez déja en héritage ſa fidélité pour moi & l'amour qu'il me portoit. J'ai perdu un ſerviteur ſi fidèle, ſi capable, & qui s'étoit fait tellement à mon goût, que le cœur me ſaigne, quand j'y penſe. Dieu qui ſait ſeul de quoi récompenſer ſon mérite & ſa vertu, aïant vû mon impuiſſance me l'a ôté pour le récompenſer pour moi des fidéles & honnorables ſervices qu'il m'a rendus. Je ne regrette rien plus, que de ne lui avoir fait aucune grace digne de moi dans l'eſpace de tant d'années. Je vous en demande pardon & à tous les vôtres. Mais je ſuis aſſurée que vous auriez pitié de moi.

Jo non poſſo riſpondere alla voſtra lettera, nè commandarvi niente per hora, la ferita che ho ricevuta è ancora troppo freſca. Solo vi dico, che hieri voſtro Padre ſtava nella ſanità la più fiorita, che poteva godere un giovane della voſtra età. Fù da me ſin alle trè hore, e ne partì ſano e allegro. Queſta matina alle 15. s'è ammalato, al tramontar del ſole ſpirò. Che ſiamo! pulvis, cinis, nihil. *Dio ci faccia la miſericordia a tutti di vivere, & morire in gratia ſua, tutto il reſto è vanità. Mi diſpiace che voi ſete privo di meſſa. Mà Dio ſi trova per tutto, ed egli ſolo baſta à tutto, e neſſuna coſa per buona, e ſanta che ſia non baſta, ſenza di lui. Vedete che tutti ſpariamo come l'ombre, la vita è un ſogno, ſpariſce, e fugge come un tampo, tutti corriamo all'*

Il m'eſt impoſſible de répondre à votre lettre, & auſſi de vous donner quelques ordres. La plaïe que je viens de recevoir eſt encore trop récente. Je vous dirai ſeulement, qu'hier votre Père ſe trouvoit dans une ſanté la plus parfaite, qu'un jeune homme de votre âge puiſſe avoir. Il fut avec moi juſqu'à trois heures, & s'en alla en bon état & bien content. Ce matin à quinze heures il eſt tombé malade & au coucher du Soleil il eſt mort. Que ſommes nous! *de la cendre, de la pouſſière, rien.* Dieu nous faſſe la miſéricorde à tous de pouvoir vivre & mourir dans ſa ſainte grace, tout le reſte n'eſt que vanité. Je ſuis fachée, que vous ſoïez ſans Meſſe, mais on trouve Dieu par tout & lui ſeul ſuffit à tout, & autre choſe quelque bonne qu'elle puiſſe être, n'eſt rien ſans lui. Souvenez-vous que nous allons tous disparoitre comme des ombres. La vie n'eſt qu'un ſonge, elle s'évanouit & s'enfuit comme un éclair : Nous courons tous à

E-

l'E-

Eternità. Dio per ſua miſericordia ce la conceda glorioſa e felice.

Le cariche vacanti per la morte di voſtro padre, gl' emolumenti ſaranno ſuoi per un anno intero, ne le conferiſco ad altri. Una delle due ſerà voſtra a ſuo tempo, ſe voi vi renderete degno, e ve ne dò parola; in tanto vi mando la voſtra patente di capitano della mia guardia, che già vi promiſſi. Mi diſpiace all' anima, di non havervela data prima, mà compatitemi, l'ho fatto per ben voſtro, e non credeva di perdere voſtro padre coſi preſto, mà Dio ha voluto coſi, ſia egli benedetto. Pregate iddio che mi conſervi la vita, e vedrete che coſa farò io per voi. Conſolatevi, voſtro padre é morto glorioſa, ſarà pianto in Suezia *ed in* Germania *come in* Roma, *e dal noſtro ſignore Cardinale, che per giuſtizia gli era un gran patrone & buon amico, coſi ſpero ſarà anche di voi, e di caſa voſtra; Dio vi proſperi.*

Rome il di 21. Sept. 1688. *La Regina*

l'Eternité; Dieu par ſa miſéricorde nous la veuille octroïer heureuſe & glorieuſe. L'an 1688.

Les charges vacantes par la mort de votre Père & les émolumens ſeront à vous un an entier, & je n'en diſpoſerai rien en faveur de qui que ce ſoit. Je vous pourvoirai d'une à ſon tems, pourvû que vous vous en rendiez digne, & je vous en donnerai ma parole. Cependant je vous envoïe la patente de Capitaine de mes gardes que je vous ai déja promiſe. Je ſuis fachée de ne vous l'avoir pas donnée plûtôt, mais ne vous déplaiſe, je l'ai fait pour votre bien, & je ne croïois pas perdre votre père ſitôt. Mais Dieu, qui ſoit béni, l'a voulu: ainſi priez-le qu'il me conſerve la vie, & vous verrez ce que je ferai pour vous. Conſolez-vous, votre père eſt mort, comblé de gloire. On le regrétera en *Suède* & en *Allemagne*, auſſi bien qu'à *Rome*, & ſurtout Monſieur notre Cardinal, qui avec juſtice, étoit ſon grand patron & bon ami, comme j'eſpère qu'il le ſera auſſi de vous & de votre Maiſon. Dieu vous donne toute ſorte de proſpérité.

Rome ce 21 *Sept.* 1688. LA REINE.

Outre les beaux ſentimens de Religion de la Reine, on voit dans cette lettre le bon témoignage, qu'elle rend au mérite du feu Marquis & aux ſervices fidéles qu'il lui avoit rendus. Cela ſert à le juſtifier des blâmes dont ſes ennemis ont tâché de le noircir furieuſement après ſa mort (*). La Reine n'eût

Chriſtine recommande le fils de ce Marquis à Mr. *Olivekrans* en lui marquant ſes idées ſur la Révolution d'*Angleterre* & ſur le ſiége de *Philipsbourg*.

(*) L'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine*, qui ſans doute a été un des Domeſtiques de la Reine, n'aura pas trouvé le Marquis *del Monte* fort favorable à ſon deſſein de lui excroquer quelque choſe (1): & voilà probablement la raiſon pourquoi il l'a tant blâmé &

(1) L. c. pag. 177. 205. &c.

L'an 1688. n'eût pas moins de bonté pour le fils: non ſeulement elle lui envoïa auſſitôt après la mort de ſon Père la patente de Capitaine de ſes gardes, mais elle le recommanda encore fortement à la bienveillance du Sr. *Olivekrans*, comme on le verra par ces deux lettres:

Rome, 25 Septembre 1688.

LA perte du pauvre Marquis del Monte *m'eſt auſſi ſenſible que vous pouvez vous imaginer, & je m'aſſure, que votre déplaiſir égale le mien. Mais il faut avoir patience. Dieu eſt le Maitre de notre vie & de notre mort. Prennez ſoin du fils & conſolez-le de cette irréparable perte, le mieux que vous pouvez. Pour moi je me porte bien, graces à Dieu, mais je ſuis ſi enrhumée, que j'ai beaucoup de peine à vous écrire. Dieu vous conſerve & faſſe toûjours proſpérer. Adieu.*

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille, *à préſent vous comprendrez pourquoi je n'ai pas envoïé le Défunct en* Suède, *& que j'avois raiſon.*

JE vois le Marquis del Monte *fort inquiet & déſeſpéré au ſujèt de mes affaires, mais fort ſatisfait de vous, & qu'il vous rend juſtice; louant votre application, votre fidélité & l'aſſiſtance que vous lui donnez. Mais je vois en lui une fort grande défiance de lui-même, qui vient d'un bon fond. J'ai fait ce que j'ai pû pour l'animer, & je vous jure, que je remarquai en feu ſon Père moins de capacité, qu'il n'y en a dans ce jeune homme, quand je commençai à l'emploïer. Cependant il devint en peu de tems un auſſi grand Miniſtre que vous l'avez depuis connu. Les affaires font les hommes & les hommes font les affaires. J'eſpére que le fils marchera ſur les traces du Père de maniére qu'il répondra dignement à mon choix de gens d'une habileté ſi médiocre. Aidez lui & témoignez lui de la confiance. Je vous répons de ſa fidélité & le reſte viendra. Il ſe fera dans votre école, le Marquis ne s'étoit pas fait ſous un ſi bon Maitre. Il étoit mon ouvrage ſeul. Celui-ci a dequoi ſe rendre plus habile, étant en votre Ecole. Je vous répons de ſa fidélité & de ſon*

& a ſéduit ſes traducteurs au point de leur faire dire autant de mal du Marquis, qu'il en a dit lui-même (1).

(1) V. Leben & Leven de *Chriſtine* p. 285. &c.

ſon obéiſſance & vous le recommande. Il ſe loue extrémement de vous & vous rend juſtice. Enfin notre pauvre Marquis n'eſt plus. Je le regrette tous les jours, & je connois de plus en plus la perte que j'ai faite. Mais il faut ſe réſigner à la volonté de Dieu & avoir cependant patience. Il eſt néceſſaire que vous informiez bien ſon fils de l'état des choſes préſentes de la Suède, *afin qu'il puiſſe m'en rendre un compte éxact, & que je prenne mes juſtes meſures. Voilà l'*Allemagne *pour la ſeconde fois en feu & flamme. Le Roi de* France *a fait un coup de Maitre. S'il s'y fut pris ainſi, il y a* 15. *ou* 20. *années, il ſeroit allé bien loin. Ma grande curioſité eſt d'obſerver la contenance de la* Suède, *& de voir le grand deſſein du Prince d'*Orange *découvert. Pour moi, je crains fort pour le Roi d'*Angleterre. *Je prie Dieu, que je me trompe! Le Prince d'*Orange *eſt habile & brave. Je ne crois pas qu'il ſe ſoit légèrement engagé, ni ſans être preſqu'aſſuré de ſon coup. Le Pape qui n'avoit jamais voulu accepter la médiation du Roi d'*Angleterre, *l'a enfin acceptée. Nous verrons ce que cela produira. L'événement du Siège de* Philipsbourg *réglera tout ici. Pour moi, je ne doute preſque pas de ſa priſe. Mais il faut attendre l'événement. Je tiens que* Cologne *ſe prendra auſſi comme* Strasbourg. *Il faut voir, ſi les miracles, dont la Maiſon d'*Autriche *abonde, feront leur effet contre la* France, *comme ils ont prévalu contre les* Turcs. *Cependant voici un grand ſpectacle ouvert qui va faire rire & pleurer bien des gens. Adieu, continuez à me ſervir avec l'application, l'habileté & la fidélité, que j'ai éprouvé de votre part juſqu'à préſent & donnez-moi ſujet de m'en louër toûjours. Adieu.*

L'an 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille

Je ſuis préte à changer Roſenbach & von Sacken, *mais je ne veux pas accoûtumer les* Suédois *à l'éxiger de moi.*

Voici encore une *Apoſtille* qui, comme la fin de la précédente lettre, roula ſur les conjonctures d'alors:

NOus avons ici la nouvelle certaine que Philipsbourg *eſt aſſiégé par une armée commandée par Mr. le* Dauphin: *ainſi la* France *a rompu la tréve en attaquant l'Empire la prémière. Que dites-vous de ce coup? Voilà une grande cataſtrophe dans notre* Europe. *Je crois que dans peu vous aurez le plaiſir de voir* Rome *attaquée auſſi. C'eſt une affaire de vingt quatre heures. Vous verrez ar-*

L'an 1688.

river d'étranges choſes bientôt. Apprenez ces nouvelles au Marquis. Car je ne les ſavois pas encore quand je lui ai écrit. Elles ſont toutes fraiches. Tout tremble ici, excepté moi ſeule.

Rome, ce 9. Octobr. 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Autres lettres de *Chriſtine* ſur ſes affaires particulières & ſur les publiques.

On voit par-là de même que par la fin de la précédente lettre, ce qu'on penſoit à *Rome* de la révolution arrivée en *Angleterre*, & de ce que la *France* avoit rompu la trêve en attaquant l'Empire la prémière. *Tout tremble à Rome*, dit *Chriſtine*, *excepté moi ſeule.* Voici encore d'autres lettres de *Chriſtine* qui nous mettent au fait de pluſieurs circonſtances, tant des affaires particulières de la Reine, que des affaires publiques de *Rome*, & de l'*Europe* même (*).

CE que vous m'écrivez du 16. Octobre eſt ſi juſte & ſi raiſonnable, que je ne puis que louer votre prudence & votre zéle, qui ont dicté votre lettre. Mais par malheur pour moi, j'ai ici des engagemens d'honneur qui m'y retiennent encore pour tout cet hiver, & je vous donne ma parole que pour le printems Nous nous verrons en quelque lieu enſemble. La difficulté eſt ſur l'endroit, car quittant Rome *il n'y a pas de lieu au monde où je puiſſe demeurer avec honneur pour moi. Il m'eſt venu depuis peu une penſée aſſez bizarre, mais ne l'aïant pas encore bien digérée, je ne puis vous la communiquer. Si elle pouvoit réuſſir j'aurois trouvé pour moi le repos & la félicité en ce monde. Peut-être que dans peu, je pourrai vous faire un projèt qui ne vous ſera pas déſagréable.*

Pour les affaires de Rome, *elles ſont à préſent plus rompuës que jamais. Mais cela n'empéchera pas que tout ne s'ajuſte bien-tôt, car on fera ici tout ce que le Roi de* France *voudra, & vous le verrez. L'Ambaſſadeur de* France *eſt bien éloigné de partir d'ici: ſi ce n'eſt pour s'aller mettre à la tête d'une armée grande ou petite pour forcer le Pape de le reconnoître. Mais on n'en viendra pas à cette extrémité. Le Pape fait tout ce qu'il peut pour faire venir un ſac à* Rome. *Mais j'eſpére qu'il n'y réuſſira pas, quoiqu'il puiſſe faire. Ainſi ne croïez pas, que* Lavardin *parte. Il eſt ici fort tranquille, faiſant tout ce qu'il veut, mais qu'il parte ou ne parte pas, cela ne m'importe en rien. Je fais bande à part en toute choſe, &*

(*) Entr'autres elle mande à *Olivekrans* dans ſa lettre particuliére du 8 Mai 1688. que la ſaiſon alors à *Rome* & par toute l'*Italie* étoit extrêmement rude & qu'il tomboit tous les jours quantité de neige & de grêle mêlée de pluïe.

& quoique nous ſoïons amis, je ne me méle pas des affaires d'autrui. L'an 1688.
Mon unique affaire eſt de vivre de manière à me conſerver l'eſtime & l'amitié de tout le monde, que je me ſuis acquis ici, en faiſant ſelon mes forces, du bien à tout le monde, & en ne faiſant jamais du mal à perſonne, ſans y être forcée, & méme en ne le faiſant que rarement & quand je ne puis m'en empécher. C'eſt par une telle conduite que je me ſuis fait aimer, eſtimer & craindre en un lieu où je ne poſſéde rien que moi-méme. Depuis la priſe de Philipsbourg *on eſt ici dans la plus grande conſternation du monde, & vous verrez* Furſtenberg *Cardinal & Electeur pour toute ſa vie. J'ai fait ce prognoſtic il y a longtems, mais l'ignorance du gouvernement préſent eſt invincible, & la ruïne en eſt inévitable. Souvenez-vous de moi, mais ſachez que* Rome *eſt l'unique* Phœnix *qui renait toújours de ſes cendres plus beau & plus grand que jamais & vous verrez ce prognoſtic accompli.*

Pour mes joïaux, je ſuis en négociation pour les dégager & je vous ferai bien-tôt ſavoir ce que j'aurai réuſſi à conclurre. Sachez pourtant que Texeira *n'eſt pas mon fait. Quand j'aurai conclu l'affaire je vous ferai tout ſavoir.*

Au reſte faites enſorte, que le Marquis traitte d'égal avec qui que ce ſoit des autres Miniſtres, coûte que coûte. Ne vous mettez pas en peine de l'argent. Il ne me manquera jamais, je voudrois ſeulement en avoir aſſez pour pouvoir vous récompenſer de vos fidéles ſervices. Mais peut-être que Dieu me fera bientôt la grace de pouvoir ſatisfaire ce deſir. Je me rapporte du reſte à la dépéche du Sécrétaire dans laquelle vous recevrez mes ordres, & vous verrez par mes Apoſtilles mes ſentimens ſur les mémoires donnés. Le Marquis rend juſtice à votre habileté & à votre fidélité en toutes les lettres qu'il m'écrit & quoique vous n'aïez pas beſoin de ſes bons offices, puiſque ſans cela je vous connois & ſuis ſatisfaite de vous; néanmoins ſe louant fort de vous, il vous rend un bon office qui ne vous ſera pas inutile. Je lui ai ordonné de vous dire de ma part, que vous n'avez qu'à parler pour obtenir de moi tout ce que vous ſouhaitez, pourvû que les choſes ſoïent poſſibles & faiſables. Dieu vous conſerve. Adieu.

Rome, 20 Novembr. 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille

J'envoïe cette lettre ouverte au Marquis afin qu'il ſache ce que je vous écris.

L'an 1688.

JO vi rimando la lettera, che voi havete ſcritta al voſtro Padre, apoſtillata della mia mano. Stimo che ſaprete intenderla: in quella vedrete, ch' io ſono ſodisfatiſſima di voi fin qui. Mi pare un' hora mill' anni di ſentire il ritorno del Ré, e comminciati li noſtri negozi, per veder più chiaro nelli fatti miei, già ne ſpero poco, ed ogni poca di coſa che ne potreſte ſpuntare, mi parerebbe aſſai, perche ſono perſuaſiſſima della mala intentione di queſta Corte verſo di me, e della ingratitudine loro. Mà mi baſta di tener la lite acceſa. La vita, e la morte mia ſtà nella mano d'Iddio, ma haverò la conſolatione di veder morire, chi déſidera la mia. Della penſione non ſe ne parli più. Del cambio ſentite che vi dicono, ed io poi riſolverò; biſogna veder' ſe torna conto. Jo baratterò volontieri la Pomerania *col* Bremeſe, *pur che mi ſi deſſe l'equivalente, non ſolo diquello che poſſiedo hoggidi, mà anche di quello che dovrei poſſedere. A queſto biſogna avertire. Jo darei tutto per haver' tutto* Bremen, *mà pur con tutta la ſouranità. Baſta, ſentite quello che vi ſi dirà, e fatevi pregare ſe è poſſibile, ſe poi non vogliono, pazienza. Tenete vi alle voſtre inſtructioni, e ſtrappatene quel più, che ſarà poſſibile* (*). *Del-*

Je vous renvoi la lettre que vous avez écrite à feu votre Père; avec l'Apoſtille de ma propre main, que je préſume que vous entendrez. Vous verrez par-là que je ſuis très-ſatisfaite de vous juſqu'ici.

Une heure me paroit mille ans juſques à ce que j'apprenne le retour du Roi, & que nos négociations ſoïent commencées pour voir plus clair dans mes affaires. Je ne m'en promèts pas beaucoup, mais pour peu que vous y puiſſiez avancer, cela me paroitra autant de gagné, n'étant que trop perſuadée de la mauvaiſe intention de cette Cour envers moi & de ſon ingratitude. Il me ſuffira de tenir la querelle allumée. Que le Tout-Puiſſant diſpoſe de ma vie & de ma mort, mais j'aurai la conſolation de voir arriver la mort de ceux qui ſouhaitent la mienne. Ne parlez plus de la penſion. Quant à l'échange, prêtez l'oreille à ce qu'on vous en dira: je me réſoudrai après là-deſſus. Il faut voir ſi j'y trouve mon compte. Je troquerois volontiers la *Poméranie* contre le Duché de *Breme*, pourvû qu'on me donnât quelque équivalent non ſeulement de ce dont je ſuis à préſent en poſſeſſion, mais auſſi de ce que je devrois poſſéder. Il faut que vous remarquiez cela. Je donnerois tout pour avoir tout le païs de *Breme*, mais avec toute la ſouveraineté. Suffit, prenez garde à ce qu'on vous en dira, & faites vous prier, s'il eſt poſſible. S'il ne le veulent pas, patience. Tenez-vous à vos inſtructions, & tirez-en avantage le plus que vous pourrez.

Il

Ceci eſt ajouté dans cette dépeche:

(*) *Non dite niente a niſſuno del noſtro diſſeg-*

Dans une copie de cette lettre de Chriſtine, *on*

Delli voſtri amori con queſta Dama biſogna ſcordarſene affatto, mà affatto. Voi parlate d'impegno. Ricordatevi che l'unico impegno ch' havete, é la fedeltà che dovete a voſtra moglie, quello havete contratto di Dio, e de gl' homini, ed ogni altro, non cavarete altro, che vergogna, pentimenti, e prejudizio per l'anima, e per il corpo. Jo non ſono ſcrupuloſa, mà vi racomando l'anima voſtra. So che ſiete Giovàne. Non pretendo che ſiate Anacoreta, ne Romito, ma non vi incarognate con neſſuno più, tanto più che tradite quella poueraccia con dargli ad intendere, che voi l'amate. Ben è vero, ch' ella ſi trova trà Galeotti e Marinari, e credo che lei vi corriſponda, vi prometto, che ſi joverna bene, però levatevi da queſta trapa. Jo hò agiuſtato tutte le coſe ſue, e non vi è più che dire, e le hò agiuſtate con tanto honore e riputatione ſua, che ha dato ammirazione à tutti.

Qui le coſe ſtanno at ſolito. I franceſi ſono più forti di noi in Roma, *benche non ſieno armati. Il Papa è più odiato che niſſuno, e quello*

Il faut entièrement oublier vos amours avec cette Dame. Vous parlez d'un engagement. Mais ſouvenez-vous que votre unique engagement c'eſt la fidélité que vous devez à votre femme. Par celui dont vous parlez, vous vous êtes deshonnoré devant Dieu & devant les hommes & au bout du compte vous n'en tirerez qu'infamie, repentir & préjudice pour l'ame & le corps. Je ne ſuis pas ſcrupuleuſe, mais je vous recommande le ſalut de votre ame. Je ſais que vous êtes jeune homme. Je ne prétends pas que vous ſoïez un Anachorète où un Hermite, mais ne vous livrez à la débauche avec qui que ce ſoit, ſurtout puiſque par-là vous trahiſſez votre pauvre femme, à qui vous faites entendre que vous l'aimez. Il eſt vrai qu'elle ſe trouve entre le marteau & l'enclume, & je crois qu'elle ſe gouverne bien, mais dégagez vous de ce mauvais pas. J'ai rajuſté toutes ſes affaires, & il n'y a rien à y dire de plus. Elles ſont rétablies avec tant d'honneur & de réputation pour elle que tout le monde l'a admirée. L'an 1688.

Ici les choſes ſont ſur le même pié. Les *François* ſont plus forts que nous à *Rome*, quoiqu'ils ne ſoïent pas armés. Le Pape eſt plus haï qu'aucun, & qui pis eſt, mépriſé de tous. Il a

ſegno. Fattevi animo. I noſtri diſſegni riuſciranno tutti. Sò ben che tutti li grandi del Regno ſaranno dallamia parte, perche il Re' ſereſo troppo odioſo à loro. Mà tenete il negotio ben ſegreto. „ Cette période ſe trouve dans une copie de cette lettre, mais pas dans l'original.

on a ajouté la période ſuivante qui ne ſe trouve pas dans l'orignal: „ Ne dites rien de votre deſſein à qui que ce ſoit; Aïez courage. Nos deſſeins réuſſiront tous. Je ſais bien que tous les Grands du Roïaume ſeront pour moi, puiſque le Roi s'eſt rendu trop odieux à eux. Mais tenez l'affaire bien ſécrète. „ *Ceci eſt ſans doute un trait de Miniſtre Italien.*

L'an 1688.

*quello ch' è peggio, diſprezzato da tutti hà accettata finalemente la mediatione d'*Ingliterra *che prima non voleva ſentir parlare. Quando ſarà preſo Filisburgo, allora calaremo le brache fino alle calcagna mà io tengo cattiva opinione delle coſe d'*Ingliterra. *Faccia Dio chi io m'inganni!*

Per quanto a voi, fatevi animo non vi dia faſtidio l'eſſer Giovane, e la voſtra poca eſperienza. Voſtro padre di felice memoria haveva meno capacità di voi, quando io comminciai d'adoprarlo, e pur ſi fece poi quel grand homo, ch' egli era, quando, per voſtra diſgrazia, l'habbiamo perduto. Gl' huomini fanni li negozii, mà li negozii fanno anche gl' homini. A tutto ci vuole applicatione e tempo. Sopra tutto vi racomando la ſecretezza. Habiate per maſſima di non dire mai niente a niſſuno, ſe non per neceſſità del negozio. Per eſtempio à G. G. biſogna che confidate, che conferite con lui, e con li Miniſtre, con li quali neceſſariamente havete da parlare. Fuor di là non ne parlate con neſſuno. A queſto propoſito vi voglio avertire di non ſcriver' mai niente alle voſtre Donne, che io hò viſto, che gli parlate del cambio, e queſto è mal fatto. Quelle non vi poſſono dare, ne conſiglio, ne aiuto, però non lo fate più. Parlate gli delle coſe di caſa voſtro, quanto volete, mà mai delle coſe mie.

a enfin accepté la médiation d'*Angleterre*, dont il ne vouloit point entendre parler au commencement. Si *Philipsbourg* eſt pris nous ſerons mal en nos affaires, & j'ai mauvaiſe opinion de celles d'*Angleterre*. Dieu veuille que je me trompe!

Quant à vous même, aïez bon courage, votre jeuneſſe & votre peu d'expérience ne doivent pas vous embarraſſer. Votre Père d'heureuſe mémoire avoit moins de capacité que vous, quand je commençai à le former. Depuis il ſe rendit auſſi grand homme qu'il l'étoit, quand pour votre malheur nous l'avons perdu. Les hommes font les affaires, mais les affaires font auſſi les hommes. Il faut de l'application & du tems pour tout. Par deſſus toute autre choſe, je vous recommande le ſecrèt. Tenez pour maxime ce trait de Miniſtre de ne jamais rien dire à perſonne de l'affaire en queſtion, ſi non par néceſſité. Par éxemple vous vous fierez au Gouverneur Général. Conférez avec lui & avec les Miniſtres, avec leſquels vous avez à parler néceſſairement. Hors de-là ne dites pas un mot à perſonne. A propos de quoi je veux vous avertir de ne jamais écrire rien à vos Dames. J'ai vû que vous leur parlez de l'échange. Vous avez tort. Elles ne ſont capables ni de vous y conſeiller ni de vous y aider. Ne le faites plus. Parlez leur de vos affaires de famille, tant que vous voudrez, mais jamais des miennes.

Del reſto ſono ſodisfattiſſima di voi e ſon certa, che ſe tutto non vi rieſce, non ſara colpa voſtra. Jo approvo anche in tutto e per tutto la voſtra condotta col Governat. Gen. Biſogna come già vi diſſi, diffenderlo, e proteggerlo a ſpada tratta per parte mia, e far' conoſcere, che quando ſi manca à lui s'offende me; Dio vi conſervi, proſperi ſempre, e vi conſoli. Addio.

Rome 23. Octob. 1688. *La Regina voſtra*

Au reſte, je ſuis très-ſatisfaite de vous & je m'aſſure, que ſi vous ne réuſſiſſez en tout, ce ne ſera pas votre faute. J'approuve de même en tout & par tout votre conduite avec le Gouverneur Général. Il faut, comme je vous l'ai déja dit, le défendre & le protéger épée tirée de ma part, & faire connoitre, que quand on lui manque, on m'offenſe. Dieu vous conſerve, vous faſſe proſpérer & vous conſole. Adieu

L'an 1688.

Rome 23 *Octobre* 1688. VOTRE REINE.

DIte al Governat. Gen. ch' io ſarò in Hamburgo *in* 12. *giorni (in tempo d'eſtate, d'Inverno del più) ogni volta che la mia preſenza ſarà neceſſaria, ma non vorrei movermi per bagatelle, ne per chimere, egli m'intenderà. Vi confeſſo ch' l' penſar d'haver a partir di* Roma, *mi ſà crepare il cuore: mà ſe ſi trattaſſe del ſervitio della mia patria, e del mio Regno, ſaro ſempre pronta a mettere mille vite per loro. Baſta ch' io lo ſappi.*

Dites au Gouverneur Général, que je ſerois dans 12. jours à *Hambourg* (en Eté j'entends, car en Hiver il me faut plus de tems) auſſi-tôt que ma préſence y ſeroit néceſſaire. Mais je ne voudrois pas me remuer d'ici pour des bagatelles ou pour des chiméres. Il m'entendra Je vous avouë, que la ſeule penſée de quitter *Rome* me perce le cœur. Mais s'il s'agiſſoit de rendre ſervice à ma Patrie & à mon Roïaume, je ſerois toûjours préte à leur ſacrifier mille vies. Il ſuffiroit que je le fuſſe ſeulement.

au même

Jo non hò che riſpondere alle voſtre ultime. Hò viſto quelle che ſcrivete al voſtro padre, ed a me. Approvo tutta la voſtra condotta fin qui, e ſono ſodisfatiſſima di voi. Credo havervi dato nelle mie paſſate tutti li ordini che vi ſono neceſſarii pel voſtro governo. Del cambio di qualisvoglia ſorte che ſia

au même

Je n'ai rien de plus qu'à répondre à vos derniéres lettres. J'ai vû celles que vous avez écrites à votre Pére & à moi. J'approuve toute votre conduite juſqu'ici, & je ſuis fort ſatisfaite de vous. Je crois vous avoir donné dans mes précédentes tous les ordres néceſſaires pour vous régler. Quant à l'échange, de quelque nature qu'il ſoit, faites comme ſi vous ne le comprenniez point, ſi

L'an 1688.

ſia, datevi per non inteſo, ſe non vi parlano più chiaro, ne moſtrate neſſuna voglia di cambio, fate caſcare del tutto il propoſito di Pomerania *con l'equivalente in* Bremen. *Mi piace aſſai, mà con patto che mi dieno l'equivalente non ſolo di quello ch' io poſſiedo, mà anche di quello, ch' io dovrei poſſedere in* Pomerania, *che coſi à poco à poco tutto* Bremen *in ſoſtanza ſarebbe mio. A queſto partito m'appiglierò volontieri, mà quando anche non poteſte ſpuntar di haver' tutto l'equivalente, pigliate almeno quanto che poteſte havere, e riſervate la mia pretenſione viva, per ch' a me ſarà molto più commodo haver' le coſe mie d'*Allemagna *tutte in* Bremen *ch' in* Pomerania, *e queſto trattato biſogna concluderlo piu avantaggioſo che potraſſi fare con l'aſſiſtenza del Gouvern. Generale.*

Quanto all' affiſto generale dell' altre provincie, non mi piace, perche ſò che mài ſarà pagata, mà ſe vi foſſe ſicurezza, volontieri lò farei. Ma ſtate in cervello, che non ſi accorghino ch' io ne habbià voglia, Habiate pazienza; quella ſola ha da vincere. Conſervata li miei dritti, e pro-

l'on ne vous en parle plus clairement. N'y témoignez aucun panchant, laiſſez tomber tout à fait cette propoſition de l'échange de la *Poméranie* pour l'équivalent de *Breme*. Elle me plait pourtant aſſez, mais à condition qu'on me donne l'équivalent non ſeulement de ce dont je ſuis en poſſeſſion, mais auſſi de ce que je devrois poſſéder en *Poméranie*, d'où il arriveroit que peu à peu tout le païs de *Breme* m'appartiendroit en entier (*). Je conſentirois volontiers à ce prix-là. Mais ſi vous ne pouvez pas obtenir tout l'équivalent, prennez au moins ce que vous pouvez avoir & tenez ma prétention ouverte, (†) puiſqu'il me ſera plus commode d'avoir mes affaires d'*Allemagne* toutes en *Breme*, qu'en *Poméranie*, & ce Traité doit ſe conclure le plus avantageuſement que faire ſe pourra avec l'aſſiſtance du Gouverneur Général.

Quant à l'admodiation générale des autres provinces, elle ne me plait pas, car je ſais qu'elle ne me ſera jamais païée: mais s'il s'y trouvoit de la ſûreté, c'eſt une choſe que je ferois bien. Toutefois tenez ferme pour que l'on ne s'imagine pas que je le ſouhaite. Aïez de la patience. Elle ſeule triomphera. Conſervez

mes

(*) Ces mots-ci étoient ajoutés d'une autre main dans la copie en *Italien*: „ *alors ſ'en pourrois devenir Souveraine*".

(†) Et ces mots ſe trouvoient après: „ *afin de ne pas perdre le tems de faire réuſſir nos deſſeins*". Ces additions viennent ſans doute de la tête & de la main du Miniſtre, qui a communiquée ſes lettres avec de pareilles corrections aux amis de la Reine en *Suède* pour les encourager davantage.

proteſtate ſempré contro l'infrattione, laſciateci poi penſare a loro.

Voi havete parlato da Salomone, *e non vi laſciate infinocchiare da* Silbercrone, *ne da neſſun' altro di mutar' linguaggio. e quando vi dicono, ch' Jo volendo laſciar, non potevo dar il regno ad altri? dimandate chi diede queſto dritto al Ré, altro ch' io, che, a forza d'autorità mia lo poſto in ſtato da poter eſſere da me eletto, ſenza haverci neſſun altro dritto che la mia unica oſtinata, ed invincibile volontà Parlate coſi e vedrete che turarete la boccha a* Silbercrone *& ad ogni altro. E bene, che ſappiano che non habiate voi paura di improverarli la loro ingratitudine con maniere galanti e diſcrete; Governalevi in tutto con queſta iſteſſa prudenza ch' havete fatto vedere fin qui, e fatevi animo. Jo non ho mai dubbitato della fede e adeſſo non dubito più della voſtra capacità, ed applicatione in ben ſervirmi. Solo vi commando di non impazientarvi, mà di mettervi il tempo che ci và per fare ogni coſa bene, e ſiate certo, che quando anche non vi rieſca tutto, come ioe voi deſideriamo io vi farò la giuſtizia d'eſſer perſuaſa, che la colpa non è voſtra. Non m'importa niente. Anzi hò guſto d'haver ſempre qualche parte acceſa con la* Suetia, *che ſpero di fare pentir il Ré della ſua ingratitudine ed ingiuſtiza un dì, e ſappiate ch' io non vi parlo a caſo. Qui*

mes droits & proteſtez toûjours contre l'infraction. Après cela laiſſez les penſer ce qu'ils voudront. L'an 1688.

Vous avez parlé en *Salomon* & ne vous laiſſez pas induire par *Silfwercrona* ni par nul autre, à changer de langage. & quand ils vous diront, que voulant me démettre de la Couronne je ne pouvois pas donner le Roïaume a d'autres, demandez leur; qui d'autre a donné ce droit au Roi que moi, moi, qui en vertu de mon autorité l'ai mis en état de pouvoir être élu, ſans avoir nul autre droit que mon unique volonté déterminée & invincible. C'eſt ſur ce ton-là que vous devez leur parler, & vous verrez que vous fermerez la bouche à *Silfwercrona* & à tous les autres. Il eſt bon qu'ils ſachent que vous ne craignez pas de leur reprocher d'une manière galante & diſcréte leur ingratitude, & gouvernez-vous en tout avec la prudence que vous avez fait paroitre juſqu'ici & aïez courage. Je n'ai jamais douté de votre fidélité & préſentement je ne doute plus de votre capacité & de votre application à me bien ſervir. Je vous recommande ſeulement de ne vous pas impatienter, mais d'emploïer le tems qu'il faut pour faire toute choſe bien. Aſſurez-vous, que quand même tout ne réuſſira pas comme moi & vous le ſouhaitons, je vous rendrai la juſtice de croire, que vous n'en êtes pas la cauſe. Il ne m'importe. Auſſi ai-je envie d'avoir toûjours quelque quérelle ouverte avec la *Suède*. J'eſpère de faire un jour repentir le Roi de ſon ingratitude & de ſon injuſtice, & fachez que je ne vous le dis pas en l'air.

L'an 1688.

Qui il Papa gia commincia a callar' le brache, e la Francia *farà quello che vuole. Vedrete li quartieri riſtabiliti, & me canonizata per un gran Profeta non che per Aſtrologo. Da altri ſaprete quanti vituperii ſi fanno qui. Ma quando ſi vedrà il fine di queſta comedia? Il. P. P. vol pure reſtar un gran Zanni. Trà me, e li franceſi vi paſſa un oltima corriſpondenza; Hà fatto l'Ambaſciatore li fuochi per* Philipsburg, *coſa inaudita, ne mai più viſta in* Roma. *Fà adeſſo tutto quello che vuole; ne vi é coſa che non ſofra queſto indegno governo, più odiato, e diſprezzato che mai. La voſtra moglie é più pazza che mai, ma queſto non fà ch' io non la protegga. Non ſò di che ſi lamenti, mà ſò ch' hà torto di lamentarſi. Vi ho ſcritto quanto mi occorre in propoſito ſuo, ne vi dico niente di più, ſolo ſappiate, che dopo la morte di voſtro padre, di felice memoria, tutte le voſtre trè ſcritte a lui le hò havuto io, ed io non glie n' ho data neſſuna, perche coſi conviene. Addio. Mi rimetto nel rimanente alle mie precendenti.*

Roma 27. Nov. 1688. La Regina.

Le Pape commence à filer doux & la *France* fera ce qu'elle voudra. Vous verrez les Quartiers rétablis, & vous me verrez canoniſée comme une grande Proféteſſe & non Aſtrologue. Vous apprendrez d'autre part quelles baſſeſſes on fait ici. Mais quand eſt-ce qu'on verra la fin de cette comédie? Le Pape veut en être la duppe ſeul. Il y a la meilleure correſpondance du monde entre moi & les *François*. L'Ambaſſadeur a fait des feux de réjouïſſance pour la priſe de *Philipsbourg*. C'eſt une choſe innouïe & qu'on n'a jamais vûë à *Rome*. Il fait à l'heure qu'il eſt tout ce qui lui plait. Il n'y a point d'avanies que ne ſouffre cet indigne gouvernement, plus haï & mépriſé que jamais. Votre femme eſt plus ſotte qu'elle n'a encore été, mais cela n'empêche pas que je ne la protége. Je ne ſai pas de quoi elle ſe plaint, mais je ſais qu'elle a tort de ſe plaindre. Je vous ai écrit autant qu'il m'eſt venu en penſée à ſon ſujèt. Je ne vous en dirai rien de plus. Sachez ſeulement, qu'après la mort de votre Père d'heureuſe mémoire j'ai eu les trois lettres que vous lui avez écrites; mais que je n'en ai donné aucune à votre femme, ne l'aïant pas trouvé à propos. Au ſurplus je me rapporte à mes précédentes.

Rome 27 *Novem.* 1688. La Reine.

Les inſtructions qu'elle donne ici au Marquis ſon Envoïé en *Suède*, partent ſans doute de ſon propre fond. Elle n'avoit pas tellement abandonné la *Suède*, qu'elle n'y portât encore ſes penſées; & qu'elle ne voulut toûjours y avoir des partiſans affidés, comme elle y en eut auſſi toute ſa vie.

Chriſtine eſtimée & redoutée à Rome & le Gou-

Ce qu'elle dit, „ *que par ſa conduite à* Rome, *elle s'y étoit fait aimer, eſtimer & craindre quoique dans un lieu, où elle ne poſſédoit rien que ſoi-même*", eſt bien remarquable, & quoique l'événement ne répondit pas tout à fait à

ce

ce qu'elle dit par rapport au rétabliſſement de la Franchiſe des Quartiers; (ce que peut-être ſeroit arrivé, ſi dans ces entrefaites elle ne fut pas morte) toutefois l'Hiſtoire nous fait foi, que le gouvernement en ce tems-là à *Rome* étoit fort haï & mépriſé, comme elle s'en explique dans ſes lettres ci-deſſus au Marquis *del Monte*. A quoi auſſi s'accorde aſſez ce que rapporte Mr. *Burnet*, qui ſe trouva alors ſur les lieux (*a*). „ La converſation de *Rome*, „ dit-il, roule ordinairement ſur les nouvelles. On n'a qu'à ſe rendre „ dans l'Antichambre de quelques Cardinaux diſtingués, où des Perſonnes „ vous débiteront toutes les nouvelles de l'*Europe*, enrichies de quantité „ de ſpéculations ſur ce qui ſe paſſe. Chez la Reine de *Suède* on apprend „ toutes celles qui ont quelque rélation à l'*Allemagne*, ou même en général „ de tout le *Nord*. Cette Princeſſe, qui régnera toûjours entre ceux qui „ ont de l'eſprit & du ſavoir, entretient dans ſon Antichambre la plus „ belle Cour d'étrangers qu'il y ait à *Rome*. La civilité & la grande „ diverſité des choſes que ſa converſation fournit, fait, qu'elle eſt ce qu'il „ y a de plus rare à voir à *Rome* entre toutes les raretés qui y ſont, pour „ ne pas dire entre toutes les antiquités, qui eſt un terme, dont elle ſe „ ſervit en me faiſant l'honneur de parler à moi (*)". Cet Evêque cite au-

L'an 1688.

Gouvernement du S. Siège haï & mépriſé.

(*a*) *V. ſon Voïage d'*Italie *IV. lettre p.* 441. *cfr.* Wagenſeil *Hiſt.* Univ. *T. II. p* 823. *&c.*

(*) Ce que *Burnet* dit là de *Chriſtine* eſt confirmé en partie du moins, par *Miſſon* qui étoit alors à *Rome* (1). „ Il y a déja quelques jours, dit-il, que Mr. *Burnet* a fait ſa „ cour à l'Héroine dont vous me parlez Il en a été reçu, comme vous pouvez croi- „ re, avec beaucoup d'accueil & beaucoup d'honneur. Vous connoiſſez, ajoute-t-il, le „ ſavoir & le mérite de cette Princeſſe: mais puiſque vous ſouhaitez que je vous donne „ auſſi quelque idée de ſa perſonne, je vous en ferai le portrait en peu de paroles. „ Elle eſt âgée de plus de ſoixante ans: fort petite, fort graſſe & fort groſſe. Elle a le teint, la voix & le viſage mâle: le nés grand, les yeux grands & bleux: le ſourcil blond: un double menton parſémé de quelques longs poils de barbe, la levre de deſſous un peu avancée. Les cheveux chatain clairs, longs comme le travers de la main, poudrés & heriſſés, ſans coëffure en tête naiſſante: un air riant, des manières très-obligeantes. Figurez-vous pour l'habillement un juſte au corps d'homme, de ſatin noir, tombant ſur le genou & boutonné juſqu'au bas. Une juppe noire fort courte, qui découvre un ſoulier d'homme. Un fort gros nœud de ruban noir, au lieu de cravatte. Une ceinture par-deſſus le juſte-au-corps, laquelle bride le bas du ventre & en fait amplement voir la rondeur". Un Poëte moderne a fait un autre portrait d'elle de ſa façon. Il dit:

De l'extérieur de *Chriſtine*.

„ *A ſa juppe courte & légére,*
„ *A ſon pourpoint, à ſon colèt,*
„ *Au chapeau chargé d'un plumèt,*
„ *Au Ruban ponceau, qui pendoit*
„ *Et par devant & par derrière,*
„ *A ſa mine galante & fiére,*
„ *D'Amazone & Avanturière:*
„ *A ce né de Conſul Romain;*
„ *A cette fierté d'héroine,*

„ *A*

(1) V. *Miſſon* voïage T. II. p. 141. & *Voltaire* dans ſa lettre à S. A. R. de *Suède* du 2. Mai. 1745. cfr. ſa Harangue à ſa réception dans l'Académie *Françoiſe* de *Paris* en 1747.

L'an 1688.

autre part un trait, qui marque en quelles mains étoit alors le Gouvernement de *Rome*, & qu'il n'étoit pas difficile à *Chriſtine* de s'y faire aimer, eſtimer & craindre, comme elle dit, qu'elle le faiſoit. „ Je finirai, dit-„ il, par un bon mot très-ingénieux de la Reine *Chriſtine*. Il faut, bien, „ me dit-elle, à moi-même, que l'Egliſe ſoit gouvernée par le ſaint „ Eſprit. Car depuis que je ſuis à *Rome*, j'ai vû quatre Papes, & je „ jure, qu'aucun des quatre n'avoit le ſens commun. Je ſuis témoin „ qu'ils ont été à la lettre les prémiers & les derniers des hommes (*a*).

Continuation des lettres de *Chriſtine* ſur les affaires d'alors.

A ce que nous venons de produire de *Chriſtine*, touchant les affaires de ce tems-là, nous joignons trois autres de ſes lettres à *Olivekrans* qui y répandent auſſi quelque lumiére.

J'Ai reçû le raiſonnement que vous me faites ſur les affaires préſentes, qui eſt juſte & digne de vous, & vous aurez vû par mes précédentes, que j'ai prévenu votre deſir, en vous faiſant l'arbitre abſolu de la demeure du jeune Marquis à la Cour de Suède. *Je lui écris par cet ordinaire, qu'il ſe régle ſelon vos ordres. Je vous avouë, qu'il m'eſt fort néceſſaire ici ſurtout depuis la perte que j'ai faite de ſon père; Je ſuis perſuadée, qu'il eſt capable, comme vous le dites, de me ſervir utilement, & je ſuis ſi ſatisfaite de ſa conduite qu'il m'a ſurpris, aïant paſſé mon attente, quoique j'euſſe bonne opinion de lui. Je vous aſſure, qu'il ſe loue fort de vous, & que je vous tiendrai compte de l'aſſiſtance que vous lui donnez pour bien réuſſir. J'approuve auſſi tout ce que vous avez fait juſqu'ici & je me rapporte à mes précédentes, n'aïant rien de nouveau à vous commander & étant dans la dernière impatience du retour du Marquis pour être éxactement informée de l'état des choſes. J'ai peine à croire, qu'on ſe ſouvienne encore de moi en* Suède *& je ſuis impatiente de ſavoir au vrai ce qui ſe paſſe. Envoïez-moi par le Marquis une éxacte relation de tout par écrit & de bouche, le chargeant*

(*a*) Burnet *Hiſt. de ſon tems ad ann.* 1687. p. 732.

„ *A ce grand œil tendre & bautain:*
„ *Soudain je reconnus* Chriſtine:
„ Chriſtine *des arts le maintien.*
„ Chriſtine *qui céda pour rien*
„ *Et ſon Roïaume & votre Egliſe:*
„ *Qui connut tout & crut rien.*
„ *Que le ſaint Père canoniſe,*
„ *Que damnent les Lutbériens,*
„ *Que la gloire immortaliſe!*

Que ne pourra-t-on appliquer ici: *Pictoribus atque Poëtis &c.*

geant de m'informer de tout ce que vous croïez être de mon ſervice. L'an 1688.

Pour l'Electeur de Brandenbourg, *j'avoue, que je lui ſuis bien obligée. Il m'a fait des offres des plus obligeantes du monde & me les a renouvellées encore depuis ces troubles de ſi bonne grace & ſi obligeamment que je ſuis charmée de l'honnêteté de ce Prince. Jugez ſi je ſuis capable de manquer à cultiver une amitié qui pourroit m'être ſi importante en tous les événemens. Aſſurez-vous que j'entre fort dans ſes ſentimens ſur ce ſujèt. Je vois bien qu'& juſtice & raiſon, tout eſt perdu pour moi en* Suède, *où on n'attend & on ne deſire que ma mort, mais on pourroit ſe tromper. Je ſais qu'il faut mourir, mais peut-être qu'avant de prendre congé de la compagnie, il arrivera des choſes auxquelles on ne s'attend pas.*

On fait beaucoup de fond ſur la Suède *en* Allemagne, *mais je ſuis perſuadée, que le meilleur parti pour Elle eſt, d'être neutre. Je ſuis dans la dernière impatience de ſavoir celui que la* Suède *prendra. Cependant la* France *avance toûjours & fait tout ce qu'elle veut, ſans trouver aucune réſiſtance, & à moins d'un grand changement, Elle pouſſera bien ſes conquêtes. Les affaires d'*Angleterre *ſont dans un pitoïable état. La bigotterie & les Jéſuites & les Moines ont perdu le Roi, & j'avois prédit ſa ruïne, il y a longtems. Si le Prince d'*Orange *réuſſit comme je le crois, dans ſon entrepriſe, ce ſera une formidable puiſſance que l'*Angleterre *& la* Hollande *unies ſous une méme tête, & ſous une telle tête qu'eſt celle de ce Prince, qui a un mérite perſonnel & extraordinaire. Je ſuis fort trompée, ou il taillera de la beſogne à la* France *& lui fera connoître la faute qu'elle a faite de perſécuter ſi cruellement les Huguenots; mais voilà raiſonner un peu trop. Je reviens à votre lettre, vous aſſurant que je ſuis plus que ſatisfaite de vous, que j'aime & que j'eſtime votre capacité, votre zéle & votre fidélité, autant que vous le pouvez ſouhaiter & éxiger de moi avec la plus grande juſtice du monde, qu'il n'y a rien qui ſoit en mon pouvoir que je ne faſſe, pour vous le témoigner par des effets égaux & utiles pour vous, & je veux que vous en ſoïez perſuadé. Dieu vous conſerve & vous faſſe proſpérer, comme je le deſire. Adieu.* Rome *ce 4. Décembre* 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA.

J'attens que le deuil du Marquis ſoit paſſé en compte à mes fraix.

Au

L'an 1688.

Au même

*Le Prince d'*Orange *eſt & ſera Roi d'*Angleterre *pour toute ſa vie, & il n'y aura pas d'autre. Sans être Aſtrologue j'ai prédit tout ce qui eſt arrivé au Roi d'*Angleterre, *& l'affaire de la perſécution des Huguenots de* France *a été le coup fatal pour ce pauvre Prince, trop bigot & trop peu politique, qui s'eſt perdu pour ſe laiſſer gouverner par* la maudite race *des Jéſuites & des Moines, qui gâtent toûjours toutes les choſes dont ils ſe mélent* (*).

J'approuve au reſte tout ce que vous avez fait, ainſi que la conduite du Marquis, du quel je ſuis très-ſatisfaite. Dites-le lui de ma part. Continuez avec le méme zéle à me ſervir tous deux & je ſerai toûjours ſatisfaite de vous. Je vous prie de m'informer ponctuellement des réſolutions qu'on prendra en Suède *ſur les affaires publiques: car je réglerai mes réſolutions là-deſſus, & je pourrai faire des projèts à la* Suède, *qui, peut-être, lui pourroient étre & avantageux, & glorieux, ſi Elle vouloit me croire. Adieu.*

*Vous aurez ſû déja, que la Reine d'*Angleterre *avec le Prince de* Galles *ſont arrivés en* France: *que le Roi s'en eſt enfuit dans une frégate, ſans qu'on ſache ce qu'il eſt dévenu. Pauvre Prince, je le plains: mais j'eſtime & admire le Prince, qui ſe rend ſi digne de ſa fortune. Cette cataſtrophe fera changer la ſituation des affaires à toute l'*Europe, *& je ne vois rien de plus formidable dans le monde, que l'*Angleterre *& la* Hollande *unies enſemble. A l'heure qu'il*

(*) *Chriſtine* qui avoit fort bien étudié l'hiſtoire, y aura rencontré pluſieurs paralleles de ce Roi infortuné d'*Angleterre*, & ſe ſera ſans doute ſouvenuë du précipice que les Réverends Péres *Jéſuites* creuſérent au Roi *Sebaſtien* de *Portugal*, dont le plus grand malheur avoit été de s'être livré à ſes Confeſſeurs. Ceux-ci non ſeulement mirent ce Roïaume à deux doits de ſa perte, mais après la tragique mort de ce Prince, ils firent paſſer cet Etat ſous la domination d'*Eſpagne*. „ *Les Jéſuites*, dit l'illuſtre Mr. de *Thou* (1), qui ſe donnoient en *Portugal* le nom d'*Apôtres*, à cauſe des prédications qu'ils vont faire dans les païs éloignés; les *Jéſuites*, dis-je, ſous le ſpécieux prétexte de travailler à corriger le luxe & les autres vices, qui régnoient tant à la Cour, que dans le „ Roïaume, en prirent occaſion de s'y inſinuer peu à peu & de s'emparer enfin du „ Gouvernement. Croïant ramener les *Portugais* à cette frugalité Lacédémonienne ſi „ vantée, par des loix qui régloient à chacun la dépenſe qu'il devoit faire, ils ſe rendirent eux mêmes ridicules; à l'éxemple de ces Médecins ignorans, qui, au lieu de „ purger les corps de la trop grande quantité d'humeurs, & de ſuc qui les incommodent, leurs donnent des remédes, qui les rendent étiques. Ces Péres, par leur conduite, firent voir à tout l'Univers, que la profeſſion d'un Théologien n'eſt en aucune façon compatible avec l'adminiſtration des affaires".

(1) V. l'hiſt. de *Thou* T. III. Lib. LXV. §. VI. p. 573. & §. VII. &c. & *Merc. Pol.* Oct. 1750. p. 402-404.

qu'il eſt je crois que tout doit trembler devant une ſi terrible puiſſance. Voilà mon ſentiment. Adieu. L'an 1688.

Les lettres arrivent ſi tard, qu'il eſt impoſſible de vous répondre ſur tout. Je vous répons comme je puis. Tout ce que je vous puis dire, eſt, que je vous commande d'attendre de pié ferme la fin de la diète à Stockholm, *auſſi bien que le Marquis. Car cette Diète eſt de la dernière importance pour moi. Le reſte par l'ordinaire prochain.* Rome *ce* $\frac{11}{21}$ *Décembre* 1688.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Au même.

*JE crois avoir vû l'Almanac dont vous me parlez, qui n'eſt ſans doute que trop véritable en ſes prédictions, & l'infortune du pauvre Roi d'*Angleterre *n'eſt que trop vérifiée. Mais ſi vous euſſiez entendu mes prédictions, depuis plus de trois ans, dont* Rome *entière eſt témoin, vous confeſſeriez que je ſuis plus grand Aſtrologue encore que les* Anglois, *& que l'Aſtrologie terreſtre eſt meilleure que la céleſte. La bigoterie, les conſeils des Jéſuites, des Moines & des Prêtres conduiront infailliblement à leur ruïne tous ceux qui ſe laiſſeront gouverner par eux. Mais je vous ferai une autre prédiction: c'eſt que l'*Angleterre *& la* Hollande, *unïes comme elles ſont à préſent, feront trembler toute l'*Europe *& lui donneront bientôt de dures loix & par mer & par terre. Souvenez-vous de moi.*

J'ai écrit au Marquis qui vous communiquera tout. Il faut tâcher de faire confirmer par la Diète non ſeulement les trois cent mille écus après ma mort, mais auſſi les charges s'il ſe peut faire, & c'eſt durant la Diète qu'il faut en parler & négocier. J'ai ordonné au Marquis de n'en partir pas, juſqu'à ce qu'elle ſoit finie. Il faut auſſi penſer à m'aſſurer mes revenus pendant la guerre qui eſt imminente, car je crains de les perdre: mais je ne ſais pas encore ce que vous dire là-deſſus. Tout ce que je vous puis dire d'aſſuré, eſt, que cette malheureuſe guerre me mèt dans un terrible embarras, & que je crains fort qu'elle ne ſoit ruineuſe & à moi & à la Suède. *Adieu, communiquez tout au Marquis: au ſurplus je me rapporte à ce que vous dira la dépêche de* Galdenblad. *Dieu vous conſerve.* Rome 22. *Jan.* 1689.

CHRISTINE ALEXANDRA.

L'an 1689.

Le tems me manque pour relire ma lettre, & je ne ſais, ſi elle ſera intelligible, étant ſi mal écrite.

De l'Aſtrologie terreſtre de *Chriſtine*, laquelle elle preferoit à la céleſte. Voiez ci-deſſus p. 208, 209.

Nous ferons trois remarques ſur le contenu de ces lettres. La prémière régarde l'Aſtrologie judiciaire. Nous avons déja dit ci-devant ce qu'en penſoit la Reine *Chriſtine* & ce qui doit avoir déſabuſé ceux qui pouvoient s'imaginer, qu'elle étoit entichée cette vaine ſçience. Ce qui doit achever de les convaincre du contraire, c'eſt la maxime qu'elle donne dans une des lettres précédentes, où elle dit. Que *l'Aſtrologie terreſtre eſt meilleure que la céleſte.* Mais ſi quelqu'un demandoit: comment la Reine avoit pû prédire trois ans & davantage à l'avance, la Révolution en *Angleterre*, & que le Prince d'*Orange* deviendroit Roi de la *Grande Bretagne?* On répond: que cela s'eſt pû faire à l'aide de la profonde connoiſſance qu'elle poſſédoit des affaires politiques. Elle ne conſiſtoit pas dans des principes ou maximes ſtériles, puiſées dans des livres ou des gazettes, mais c'étoit une théorie appuïée de la pratique de douze ans & plus, qu'elle avoit gouverné glorieuſement la *Suède.* Les plus grandes & les plus épineuſes affaires de preſque toute l'*Europe* ſe réunirent & ſe traitérent alors en cette Cour-là, *Chriſtine* eut non ſeulement occaſion d'entendre en ce tems-là les diſcours & les raiſonnemens des plus grands Miniſtres & des plus conſommés dans les arts politique & militaire, mais elle mania auſſi de ſon propre chèf les affaires les plus importantes & les plus délicates. Voilà les ſources d'où elle tiroit ſes prédictions ſans aucun aide de l'Aſtrologie, & voilà juſtement ce qui eſt confirmé par la réfléxion judicieuſe de *Bayle*, quand il dit „. A „ tout le moins eſt-il bien ſûr, qu'il n'y a point de gens plus capables de „ prédire les révolutions qui doivent arriver dans le monde, que ceux qui „ connoiſſent l'humeur & le génie des Princes, leurs intérêts & leurs forces. Un homme d'eſprit & qui ſe ſouvient de loin, qui connoît par „ l'hiſtoire & l'uſage du monde, les principes ſur leſquels roulent les affaires générales, & qui de plus eſt inſtruit à fond de l'air dont on ſe „ gouverne, dans chaque païs, fait ſouvent des conjectures ſi juſtes, „ ſans l'aide de l'Aſtrologie que quand tous les Aſtrologues uniroient leurs „ forces pour découvrir ce que les étoiles prédiſent du changement des „ Etats, ils ne diroient rien qui vaille, en comparaiſon de l'autre. Ce „ qui fait voir, qu'il eſt abſolument inutile pour connoitre l'avenir de „ conſulter les étoiles, & qu'on en peut deviner plûtôt quelque choſe, „ en conſultant les inclinations & l'humeur des hommes (*a*)". Or la Reine *Chriſtine* connoiſſant parfaitement l'humeur & le génie des Princes, les intérêts de tous les Etats de l'*Europe*: leur fort & leur foible, on ne s'étonnera pas, qu'elle ait prédit la grande Révolution qui arriva enſuite en *Angleterre.*

A quoi *Chriſtine* attribuoit le malheur de *Jaques II*, d'où on voit qu'elle n'étoit pas bigotte.

En ſecond lieu nous remarquerons les ſources du malheur de *Jaques II.*, Roi d'*Angleterre*, dont *Chriſtine* fait mention dans ſes lettes, & leſquelles elle nous a découvertes avec la même préciſion, en diſant: *Sans être Aſtro-*

(*a*) *Penſées ſur les Comètes T. I. §. 239. & T. III. p. 144.*

Aſtrologue j'ai prédit tout ce qui eſt arrivé au Roi d'Angleterre *& l'affaire de la perſécution des Huguenots de* France *a été le coup fatal pour ce pauvre Prince trop bigot & trop peu politique: qui s'eſt perdu pour ſe laiſſer gouverner par la.... race des Jéſuites & des Moines, qui gâtent toûjours toutes les choſes dont ils ſe mêlent* (*). Et encore *la bigotterie & les conſeils des Jéſuites, des Moines & des Prêtres conduiront infailliblement à leur ruïne tous ceux qui ſe laiſſeront gouverner par eux.* A la vérité le Roi *Jaques II.* s'étoit laiſſé amadouer par les flatteuſes promeſſes de *Louis XIV.*, preſqu'auſſi bigot que lui, & auſſi prévenu en ce tems-là pour les Jéſuites, (†) qui ne viſoient pas à moins qu'à rendre la *Grande Bretagne* toute Catholique, en flattant le Roi *Jaques* de le rendre Deſpotique. Or *Chriſtine*, connoiſſant même par ſa propre expérience le genie de cette Société, qui l'avoit fait deſcendre du Trône de ſes Ancêtres, dont elle ſe repentit, quoique trop tard, ſavoit mieux que tout autre, ce qui en étoit, & en pouvoit juger avec connoiſſance de cauſe. L'an 1689.

Notre troiſième remarque ſur ces lettres de *Chriſtine*, que nous venons de donner, c'eſt qu'elles doivent détromper ceux qui auroient pû croire qu'elle étoit bigote. Car par ce qu'elle y dit à cœur ouvert, & trois mois avant ſa mort, il n'eſt pas difficile de voir ſes ſentimens & ſes véritables idées d'une Religion, dont elle connoiſſoit à fond tout le foible, & que ce

(*) On ne peut pas s'empêcher de remarquer ici, que *Chriſtine* voulant faire promptement réponſe & au départ de la poſte, à la lettre qu'elle avoit reçue alors de Mr. *Olivekrans*, ſe ſervit de la dernière feuille de ſa lettre, où le paſſage de cet *Almanac Anglois* (qui eſt auſſi traduit en Allemand & connu ſous le titre de l'*Engliſcher Wahrſager*) étoit marqué en ces termes (1). „ S'il faut ſe rapporter aux Aſtrologues, il y a un *Anglois* qui en a oſé publier des choſes fort particuliéres, & ſi l'événement y répond, „ on n'aura jamais vû une prédiction ſemblable d'un Aſtrologue. Selon ſon opinion il y „ aura des combats: le Roi ſera vaincu & peut-être mort & la Princeſſe d'*Orange* déclarée Reine d'*Angleterre*. Je tâcherai de trouver ſon Almanac traduit en *François* „ pour l'envoïer à votre M., s'il le mérite. Cependant je lui envoïe ci jointe une obſervation touchant le Roi de *France*, laquelle eſt curieuſe, quoique ſa prédiction „ pourra manquer. Je ſuis avec le plus profond reſpect. De l'Almanac Politique.

Madame, de Votre Majeſté

Le très-humble très-obéiſſant & très-fidèle Serviteur.

Jean Olivekrans.

(†) Tout le monde ſait que ce fut par les conſeils des Jéſuites que les perſécutions en *France* & en *Angleterre* ſe firent preſqu'en même tems contre les Proteſtans, & on prétend même que *Louis XIV.* ſe laiſſa enrôler dans leur Société. Au moins eſt-il ſûr que *Jaques II.* étoit agrégé dans leur Ordre. L'Evêque *Burnet* produit une lettre écrite par les Jéſuites de *Liege*, que ceux de *Freiberg* avoient publiée par tout, en faiſant éclater la joïe de l'honneur qui leur en revenoit: & le P. *Porée* Jéſuite dit dans ſon oraiſon funèbre de *Louis XIV.* qu'il légua ſon cœur à la Société comme le plus tendre gage qu'il pouvoit lui laiſſer. *Cor ſuum partem ſui optimam attribuit Societati* (2).

(1) Cette lettre eſt du 1. Décembre 1688. & S. E. Mr le Sénateur *Cronſtedt* en a l'original.

(2) V. *Burnet* Mém. ad ann. 1687. p. 810. edit. *Allemande* & *Porée* l. c. item *Limiers* Hiſt. de *Louis XIV.* Tom. X. livre XIX. & les Anecdotes de la Conſtitution Part. I. p. 536. vid. ibid. p. 264. & Part. II. p. 6.

L'an 1689.

ce pouvoit bien être un des motifs qui la faiſoient aviſer aux moïens de quitter *Rome* entièrement (*). Et pour ce qui eſt de la liberté, avec laquelle elle débite ce qu'elle penſe en matière du Catholiciſme; l'on ſe rappelle en quels termes elle s'eſt expliquée ci-deſſus dans ſa lettre au Chevalier de *Terlon* au ſujèt des *Dragonnades* en *France* (*a*), on ne ſera pas étonné qu'elle parle ici au milieu de *Rome*, c'eſt à dire au milieu des plus forts appuis & des plus grands Défenſeurs de la bigoterie de la Religion Catholique-Romaine, comme ſi elle en raiſonnoit au milieu d'un conſeil de la Religion Proteſtante.

Négociation ſecrète entre *Chriſtine* & l'Electeur de *Brandenbourg*, qui entretenoit un Emiſſaire auprès d'Elle.

Enfin à l'égard de ce que *Chriſtine* marque au ſujèt de l'Electeur de *Brandenbourg* qu'elle agréoit ſes obligeantes offres & qu'elle ne manqueroit pas de cultiver ſon amitié, qui pourroit lui être ſi importante en tous les évenemens; cela nous fait naitre l'idée, qu'il y a eu quelque négociation ſecrète ſur le tapis entre la Reine & l'Electeur en ce tems-là. Soit qu'elle ait roulé ſur ce que *Chriſtine* méditoit alors de quitter *Rome*, ſoit que l'ob-

(*a*) *V. ci-deſſus ſes lettres du 2. Févr. & 18. Mai 1686.*

(*) On s'aſſure que *Chriſtine* née & élévée dans la Religion des Proteſtans, n'en aura jamais abandonné les principes. Nous avons rapporté là-deſſus un paſſage de l'hiſtoire de Mr. *Jægerus*. Nous ajouterons ici ce que le Sr. *Wagenſeil*, qui avoit eu l'honneur de parler ſouvent à la Reine à *Rome*, rapporte d'un Entretien que Mrs. de *Cojet* & de *Flebming* Ambaſſadeurs de *Suède* avoient eu avec elle à ſon retour en *Suède* ſur ſon changement de Religion. Elle leur dit „ qu'elle ne l'avoit nullement fait par le motif d'au„ cune héréſie ou erreur qu'elle crut remarquer dans la Religion de ſes Ancêtres, mais „ que d'autres raiſons l'y avoient portée. Voici les propres paroles de *Wagenſeil: Me„ mini quoque* Londini *mihi dixiſſe Excellentiſſimum* Cojetum *tum Regni Sueciæ ad* Caro„ lum II. *magnæ Britanniæ Regem, una cum* Flemmingio *Comite miſſum Legatum, ſe ali„ quando* Chriſtinam *in* Sueciam *reverſam, per omnia ſacra obteſtatum fuiſſe; ne pergeret „ faſtidire religionem, quam Parens ejus* Guſtavus Adolphus, *propriâ vitâ, Ipſa quoque „ olim multo Suecorum ſanguine aſſeruerit: & vere confidere etiam Deum rata habiturum „ vota, quæ aſſiduo in publicis precibus, pro reverſione Ejus in puriorem Eccleſiam, uni„ verſa* Suecia *fundat. Ad hæc ita reſpondiſſe Reginam: non ut cujusquam hæreſios aut „ vel minimi erroris Eccleſiam Proteſtantium inſimularet, ſed ut ingereret & inculcaret, „ Religionem, in quâ quis natus ſit, eum hanc æque parum, ac corporis formam, natalium „ dignitatem, & opum affluentiam, ſibi quiſquam ad arbitrium, fingere queat, ſed ita ha„ bendæ illa ſit, prout naſcendi conditio fert, citrà ignominiam mutari omninò poſſe: at Re„ ligionem conſilio ſuſceptam, ſi quis deſerat, eum tanquam inconſideratum, inconſtantem „ & infruniti animi meritò odiſſe omnes homines. Sanè pleriſque ſapientioribus viſum, „ haudquaquam ſolius veri amore incitatam Reginam, Religionem, in quâ enutrita fuerat, „ cum Romano-Catholica permutaſſe. Etenim ſi is eam urebat, debebat utique locum dare „ Conſilio* Philippi IV. *Hiſpaniarum Regis, cui omnium primo ſolique tum propoſitum ſuum „ de Religione & Regno pariter linquendis per literas illa aperuit. Nempè placebat huic „ vehementer, quod hæreſi (ceu perſuaſus erat) exſolvere, & ad Romano-Catholicos Regina „ ſe aggregare vellet, ſed Regni abdicationem diſſuadebat operoſè, eam præcipuè ob cauſam, „ quod in Regno perſiſtens, paulatim illud univerſum, tum ſuo exemplo, tum mediis aliis, „ qua placidis, qua acerbis, in gremium Eccleſiæ reducere ipſa poſſet. Verùm de his alii „ diſpiciant (1)". A ceci nous ajouterons, ce que le Sr. *Tentzel* dit quelque part, que *Chriſtine* avoit ſouvent donné à entendre, que ſi elle n'avoit pas changé de Religion, elle ne le feroit jamais de ſa vie (2).

(1) *Wagenſ.* hiſt. Univ. l. c. p. 822. &c. (2) *Tentzel* Contin. 1705. pag. 431.

l'objèt en ait été plus important, comme la ceſſion de ſes droits à la Maiſon Electorale, & qu'en cette conſidération, elle voulut poſſéder le Duché de *Bremen* en toute ſouveraineté, ou d'autres choſes ſemblables; toutefois l'Hiſtoire nous apprend, que l'Electeur de *Brandenbourg* entretenoit un Emiſſaire en ce tems-là auprès de la Reine. C'étoit une perſonne de diſtinction qui s'appelloit *Oberſenski*, qui devint après Grand-Maître de la Reine de *Pruſſe* & Conſeiller privé du Roi, (*) (*a*) le même ſans doute, qui, à la mort de *Chriſtine*, intima à la Cour de *Rome* une proteſtation de la part de ſon Maître & de celle de *Suède* contre la diſpoſition teſtamentaire de cette Princeſſe (*b*). L'an 1689.

Par la réponſe que *Chriſtine* fit en ce tems-ci aux Etats Généraux, il ſemble qu'elle avoit ſouhaité qu'ils vouluſſent reconnoitre un nommé de *Bremont*, pour ſon Agent ou Réſident aux Païs-Bas. Les Etats Généraux aïant eu leurs raiſons de ne pas l'agréer, cela donna occaſion à cette réponſe de *Chriſtine*.

Refus des Etats Généraux de reconnoitre le Sr. de *Bremont* pour Agent de *Chriſtine* auprès d'eux & lettre qu'elle leur écrit à ce ſujet.

HAuts & Puiſſans Seigneurs, Vous avez l'art d'obliger en refuſant, & votre lettre du 16. paſſé eſt ſi pleine d'honétetés pour moi, que je me trouve engagée à vous en remercier. Cependant, je vous dirai que le choix que j'ai fait du Sr. de Bremont *étoit fondé ſur ce qu'il m'a ſervi quelques années avec beaucoup de fidélité, & qu'il étoit un* François *exilé ſans retour, qui a paſſé une ſi grande partie de ſa vie parmi vous; où je le croïois naturaliſé. J'ignorois auſſi la déclaration de la guerre, & quelques lumiéres que Dieu m'ait données pour prévoir de fort loin tous les grands événemens de l'*Europe, *je vous avouë, que je ne croïois pas que la* France, *quelque puiſſante qu'elle ſoit à préſent, vous déclarât la guerre, en un tems, où elle ſe trouve tant d'ennemis ſur les bras, qui ne ſont pas à mépriſer. Et bien que je puſſe vous être garante de la fidélité du Sr. de* Bremont, *j'entre toutefois dans vos juſtes ſentimens en une matiére ſi délicate, parce que je ſerois inconſolable, ſi un homme dépendant de moi, vous pouvoit donner quelque ombre de ſoupçon, quoique fort éloigné de la vérité. Ce doute m'oblige à ſouſcrire au refus que vous m'avez fait ſans m'en offenſer, puiſque ma grandeur*

&

(*a*) *V.* Biblioth. German. 1725. *p.* 22. & 141. *not.* & *ci deſſus T. I. p.* 483. *n.* (*b*) *V.* Jægeri *Hiſt. L. IX. c.* 1. *p.* 63.

(*) Il ſe peut que ce que *Chriſtine* dit dans deux de ſes lettres, „ qu'elle vouloit toûjours avoir quelque quérelle ouverte avec la *Suède*, pour s'en ſervir ſelon les occurrences (1), ait quelque rapport à la négociation dont il eſt parlé ici.

(1) *V.* Sa lettre ci-deſſus du 23. Oct. & 27. Nov. 1688.

L'an 1689.

& votre honnêteté me rendent invulnérable, vous priant de faire la grace au Sr. de Bremont *de ne lui faire ſouffrir aucune autre mortification que celle de ce refus; dont je le conſolerai par d'autres emplois, qui ne lui ſeront pas moins honnorables. Je connois ma faute qui eſt d'avoir pris cette réſolution en un tems où la gloire & la fortune avoient éloigné de vous mon Couſin Mr. le Prince d'*Orange. *Son autorité m'auroit peut-être obtenu de vous la grace pour le Sr.* Bremont, *que je n'éxigerai plus, entrant entièrement dans vos ſentimens & priant Dieu.*

Votre bien bonne amie

Rome 22. Jan. 1689.

CHRISTINE ALEXANDRA.

On ne ſauroit dire poſitivement ſi ce Sr. de *Bremont* eſt le même qui compoſa un petit ouvrage intitulé *Hattigé*, ou les amours de *Charles II.* Roi d'*Angleterre* avec la Comteſſe de *Caſtalmaine* (*). Quoiqu'il en ſoit, il paroit par la réponſe de *Chriſtine* qu'elle étoit un peu piquée du refus que les Etats Généraux venoient de lui donner, croïant qu'elle ne l'auroit pas eu, ſi elle s'étoit addreſſée au Prince d'*Orange* dont l'autorité étoit ſi grande dans la République, qu'on diſoit communement „ *qu'il étoit Roi en Hol-* „ *lande* & *Stathouder en Angleterre* ". La Cour de *France* étoit au moins de cette opinion, car à la mort du Roi *Guillaume III.*, le Miniſtre de *France*, préſenta un Mémoire à L. H. P. où il les félicita d'avoir recouvré leur ancienne liberté. Voici ce que dit un bon Auteur à ce ſujèt (*a*) „ La mort „ du Roi d'*Angleterre Guillaume III.* arrivée le XIX. de Mars 1702. mit les „ Alliés dans une conſternation extraordinaire & fit eſpérer aux deux Cou- „ ronnes de *France* & d'*Eſpagne*, quelque changement qui leur fut favora- „ ble. Le même jour que Milord Comte de *Marlboroug* fut reçu à l'audien- „ ce des Etats; où il leur annonça la mort de ce Roi, en leur donnant les „ plus fortes aſſurances de la Reine *Anne*, de vouloir obſerver & éxécu- „ ter fidélement les Traités faits avec ſon Prédéceſſeur; le Réſident de „ *France* Mr. *Barre* leur préſenta un Mémoire, dans lequel, après avoir „ étalé le grand nombre de troupes que le Roi T. C. vouloit emploïer „ con-

De l'autorité du Prince d'*Orange* en *Hollande*.

(*a*) *V.* de la Torre *Mém. & Négoc. T. III. p.* 286. *&c. & Mém. de l'Académie de IV. p.* 43. 50-59. *& Hiſt. Sécr. d'*Angl. *T.* Berlin 1748. *pag.* 370.

(*) Ce *Bremont* avoit auſſi écrit une nouvelle vie de *Guſman d'Alfarache*, dit le Sr. *Proſper Marchand*, où il y a une infinité de petites hiſtoires connuës de ceux qui ſont au fait de la carte de la Cour de *France* & de *Paris*.. Ce fut apparemment après la mort de *Chriſtine* qu'on arrêta ce *Bremont* & qu'on le garda en priſon à *la Haïe*, pendant le cours de la guerre d'alors, d'où il fut relaché à la paix de *Ryſwick*. Il paſſa enſuite au Levant (1).

(1) *V.* Lettres choiſies de *Bayle* par *Marchand* p. 106. not. 2.

„ contr'eux, il leur rappella le ſouvenir des grandes obligations qu'ils L'an 1689.
„ avoient à la *France* & s'y ſervit entr'autres de ces expreſſions: *Préſen-*
„ *tement, que la République eſt renduë à elle-même, que ſon eſprit va gouverner*
„ *& que ſes ſeuls intérêts ſeront conſultés, ſa conduite réglera les ſentimens de*
„ *Sa Majeſté pour elle. Tout ſujèts de plaintes ſeront enſévelis &c.*

Huit jour après les Etats lui firent une reponſe, qui paſſa pour un chèf d'œuvre. Ils dirent: „ Quant aux reproches que le Miniſtre de *France*
„ ſembloit leur faire, Leurs Hautes Puiſſances ont été bien ſurpriſes de
„ voir que tout ce Mémoire ſemble n'avoir été dreſſé que ſur ce fonde-
„ ment, ſavoir, qu'elles auroient préſentement, plus de liberté à pren-
„ dre leur réſolution, que ci-devant. Qu'il eſt hors de doute que cela ne
„ peut regarder que la mort de Sa Majeſté le feu Roi de la *Grande Bre-*
„ *tagne* de glorieuſe mémoire. Mais le dit Sr. Réſident ſe trompe extré-
„ mement en cela, faute de connoitre la conſtitution de leur gouverne-
„ ment: Qu'il doit ſavoir que L. H. P. ont eu ci-devant autant de liberté
„ que préſentement pour déliberer & pour prendre toutes les réſolutions
„ qu'Elles ont jugé néceſſaires & utiles pour le bien & pour la conſerva-
„ tion de leur Etat.... Et les conſeils de Sa Majeſté n'aïant toûjours eu
„ pour but, tant de fait que de parole, que la conſervation de leur liberté
„ & de leur Religion, & L. H. P. étant entièrement convaincuës de cette
„ vérité, Elles ſont réſoluës de ſuivre les mêmes principes & de ne point
„ ſe départir des alliances contractées pendant la vie de Sadite Majeſté,
„ mais de perſiſter ſur les meſures priſes conformèment à ces alliances
„ pour le maintien de leur liberté & de leur Religion ".... Cette réſolu-
tion, dit Mr. *de la Torre*, fut admirée de tous ceux qui en eurent connoiſ-
ſance, même des Princes qui reſtoient encore neutres & ſans prendre au-
cun parti.

Mr. d'*Olivekrans* demande une décharge générale de ſon adminiſtration & la Reine la lui accorde de la manière la plus obligeante & la plus honnorable.

Nous approchons de la fin de la correſpondance & de la vie de *Chriſtine*. Son Gouverneur Général Mr. *Olivekrans*, averti de la ſanté peu ferme de la Reine, ſouhaitoit, par précaution, une décharge générale de ſes comptes & de ſon adminiſtration: & c'eſt ce qui donna ſujèt au Marquis *del Monte* d'écrire cette lettre à la Reine.

INvia V. M. il Governator Generale, inqueſto giorno medemo di poſta, il riſtretto de' conti dell' anno paſſato, e particolarmente la deſignatione delle rimeſſe che' l Reſidente Texeira *hà ricevuto di qui, lequali ſole paſſano la ſomma di quarantà due mila* Rikstahleri *ſenza contarvi gl' altri ſborſi, e la ſpeſa ſtraordinaria per la mia commiſſione. Il quale ſpera con tale occaſione che V. M. riconoſcerà la ſua integritá, e che la M. V. ſi compiacerà di ricordarſi della quietanza generale che V. M. gli hà promeſſa, non ſolo*

Le Gouverneur Général envoïe ce même jour de poſte à V. M. le précis du compte de l'année paſſée, & en particulier la déſignation des remiſes que le Réſident *Texeira* a reçuës d'ici, leſquelles ſeules vont au de-là de la ſomme de quarante deux mille écus, ſans compter les autres debourſes & les dépenſes extraordinaires pour ma commiſſion. J'eſpère en même tems que V. M. reconnoitra par-là ſon intégrité & qu'il lui plaira de ſe ſouvenir de la quittance géné-

rale

L'an 1689.

ſolo per il d° anno, ma ancora per tutti gl' antecedenti da che ha l'honore di ſervire la M. V., per porter reſtar' con quiete, ſi vivente la M. V., che dopo la ſua morte: ſopra di ch' io non credo ché ſia neceſſario &c.

Stockholm li 13. Gennaro 1689.

rale que V. M. lui avoit promiſe, non ſeulement pour la dite année, mais auſſi pour toutes les précédentes, qu'il a eu l'honneur de ſervir V. M. pour pouvoir reſter tranquille tant du vivant, qu'après la mort de V. M. Sur cela je ne crois pas, qu'il ſoit néceſſaire &c.

Stockholm ce 13 Janvier 1689.

La Reine y fit tout auſſitôt cette réponſe

IO mi ricordo beniſſimo della mia promeſſa, e non voglio che 'l Governator' Generale renda conto, ne ragione di niente a chi ſi ſia, ch' a me ſola, che ſola hò dritto di pretenderlo, ſi in mia vita, che dopo la mia morte. Però preſentemento lo quieto di tutto, acciò non ſia mai tenuto a render conto di niente a neſſuno, ne de conti, ne d'altre coſe ch' hà fatto nel mio ſervitio. Vi ordino fargliene il ſaldo, e quietanza in mio nome, e dà mia parte nella più ampla, e valente forma che far ſi poſſa &c.

Quando verrà qui, come vi ho ſcritto, havrà da me tutto quello che può deſiderare & ditegli queſto per mia parte. Roma *li* 12. *Febraro* 1689.

Je me ſouviens fort bien de ma promeſſe & je ne veux pas que le Gouverneur Général rende compte ou raiſon de rien à qui que ce ſoit, qu'à moi, qui ſeule ai droit de le prétendre, tant de mon vivant que pour après ma mort. Néanmoins je le tiens quitte de tout par la préſente, deſorte, qu'il ne ſera jamais tenu de rendre raiſon de rien à qui que ce ſoit, ni des comptes, ni d'autres choſes qu'il ait faites en mon ſervice. Je vous ordonne de régler avec lui ſes comptes & de lui en donner quittance en mon nom & de ma part en la plus ample & la plus valable forme que faire ſe pourra &c.

Quand il viendra ici, comme je lui en ai écrit, il aura de moi-même tout ce qu'il pourra deſirer. Dites lui cela de ma part. *Rome* ce 12. Febr. 1689.

Quoiqu'après la mort de *Chriſtine*, qui arriva deux mois après, ni Mr. d'*Olivekrans* ni d'autres qui avoient eu l'adminiſtration de ſes affaires & de ſes revenus, ne furent point inquiétés, néanmoins comme on vivoit alors dans un tems, où l'on avoit vû de triſtes éxemples de cette nature, Mr. d'*Olivekrans* avoit ſans doute cru qu'il étoit de ſa prudence de ſe prémunir contre tout événement, par une quittance de *Chriſtine*, auſſi authentique & auſſi générale, qu'eſt celle, que nous venons de produire, & qu'elle auroit ſans doute renouvellée pour lui, par ſa propre ſignature, ſi elle s'étoit rétablie de ſa dernière maladie.

Au

Au reſte, on voit par cette lettre, auſſi bien que par les dernières que nous produirons bientôt, que la Reine ſouhaitoit, qu'il vint au plûtôt à *Rome*. C'auroit été alors, qu'elle ſe ſeroit entretenuë avec lui ſur la penſée qu'elle avoit, de quitter entièrement cette ville, où, dit-elle, „ des „ engagemens d'honneur, la retenoient encore cet hiver-là : & ſur le deſ„ ſein qu'elle avoit, dont le ſuccès lui feroit trouver le repos & la félicité „ qu'elle deſiroit tant ". On ſait d'aſſez bonne part, que ſon idée étoit de ſe fixer en *Allemagne*, & qu'elle avoit fait propoſer à l'Electeur de *Brandebourg*, que s'il vouloit la faire jouïr des revenus des païs de *Magdebourg* & de *Halberſtad*, Elle le feroit ſon héritier univerſel après ſa mort. Les Chartres, dans les Archives de *Berlin*, feront apparemment foi de cette négociation, & ce ſera ſans doute à cela que *Chriſtine* aura voulu fixer le repos, qu'elle cherchoit en ce monde-ci, mais qu'elle trouva peu après dans l'autre. L'an 1689.

Ceux qui ont donné des relations de la vie de *Chriſtine*, s'accordent à dire, qu'au mois de Février & de Mars de cette année, elle avoit été fort mal, & qu'on avoit apperçu ſur elle une enflure qu'on avoit priſe pour une marque d'hydropiſie, mais que cela s'étoit paſſé (*), qu'elle avoit été incommodée enſuite, d'une éripelle, accompagnée d'une fièvre maligne: mais que par la force de ſon tempérament elle s'étoit rétablie, (*a*) de la manière qu'elle s'en explique elle-même dans cette lettre à Mr. d'*Olivekrans*, ſon Gouverneur Général. Facheuſe maladie de *Chriſtine* & ſa convaleſcence.

Dieu m'a voulu arracher d'entre les bras de la mort contre mon eſpérance, & je m'étois déja toute réſoluë à ce dernier paſſage, que je croïois inévitable. Cependant je ſuis encore pleine de vie, par le miracle de la grace, de la nature & de l'art, qui ont conſpiré à me rendre la ſanté & la vie. La force de mon tempérament eſt venuë à bout d'une maladie capable de tuer vingt Hercules. *Mais je ſuppoſe, que c'eſt la grace qui a fortifié ce tempérament à un dégré ſi ſurprennant, que cela donne de l'admiration aux Médecins. J'ai ordonné qu'on fit une relation de tout ce qui s'eſt paſſé, dans laquelle vous verrez toute l'hiſtoire de mon mal & de ma guériſon* (†). *Cependant je ne puis éviter une longue convaleſcence, dans laquelle on me fait obſerver une règle ſi éxacte, qu'elle m'incom-*

(*a*) Theatr. Eur. *ad h. ann. p.* 963. & Bulifon *l. c. p.* 264.

(*) On rapporte que, peu avant cette maladie de *Chriſtine*, on avoit trouvé chez elle un billèt qui lui avoit été mis en main, & qu'elle avoit lû en ſouriant: par lequel on lui annonçoit la mort & on l'exhortoit à mettre ordre à ſa Maiſon & à jetter au feu toutes ſes peintures & ſtatuës peu décentes (1).

(†) On a cherché cette relation par tout ſans l'avoir pû trouver.

(1) V. Theatr. *Europ.* l. c.

L'an. 1689.

commode fort. Mais j'eſpère qu'à Pâques tout ſera fini, & que je ſortirai alors tout à fait de deſſous la ferule du Médecin. Le Médecin me gronde quand il me voit écrire (*). *L'affaire dont l'Envoïé de* Brandenbourg *a parlé au Marquis eſt une vieille hiſtoire, qui eſt terminée il y a longtems, à la ſatisfaction réciproque des deux parties. En ſemblable occaſion on ne doit répondre que ce peu de paroles:* La Reine ſait ce qu'Elle fait & ce qu'elle doit faire. *Que cette lettre ſoit commune pour vous & le Marquis. J'approuve au reſte toutes vos réſolutions priſes & tout ce que vous aurez fait en* Suède. *Je vous attends avec impatience & vous renvoïerai bien-tôt. N'en doutez pas. Adieu.*

Rome, 20. Mars 1689.

CHRISTINE ALEXANDRA.

Apoſtille

Je n'écris pas au Marquis, car je n'ai plus rien à dire.

Réjouïſſance à *Rome* ſur cette convaleſcence.

Tout le monde à *Rome*, diſent ces mêmes Auteurs, s'étoit réjouï de ſa convaleſcence, non ſeulement parce qu'elle y étoit fort aimée en général, mais auſſi à cauſe de ſa grande dépenſe, par laquelle elle y faiſoit ſubſiſter bien des gens (†). Qu'on s'étoit empreſſé de lui venir témoigner la joïe qu'on avoit du rétabliſſement de ſa ſanté, & qu'on avoit célébré pour cela de belles fêtes dans les Egliſes de *Rome*.

Le Roi *Charles XI.* félicite *Chriſtine* de ſon rétabliſſement.

La nouvelle en étant arrivée en *Suède*, *Charles XI.* ne manqua pas de l'en féliciter par une lettre pleine de tendreſſe. Il donna encore ordre au Chambellan *Eric Sparre*, qui étoit alors à *Rome*, de lui témoigner de bouche la joïe qu'il avoit euë en apprenant l'heureux rétabliſſement de la Reine (*a*).

Fatale rechute de *Chriſtine* & ſa dernière lettre.

Mais cette joïe ne fut pas de longue durée. Quoique *Chriſtine* eut la force d'écrire encore une lettre à Mr. d'*Olivekrans* le 2 d'Avril, elle retomba malade peu après, par le retour d'une fievre maligne, qui la mit au

(*a*) *Cette lettre eſt du* 13. *Avril* 1689. *parmi Epiſtol. illuſtr. dans* Palmsköld.

(*) Nous remarquerons à l'occaſion de cette lettre de *Chriſtine*. & de ce qu'elle y dit, *que le Médecin la grondoit quand il la voïoit écrire*, que ſûrement c'étoit elle-même & aucun autre, qui faiſoit ſes lettres particuliéres. Les originaux de ſa propre main en portent auſſi des marques inconteſtables, par les ratures qui s'y trouvent quelque fois, deſorte qu'il n'y a nul doute que la Reine n'ait écrit & compoſé ſes lettres elle-même.

(†) La Reine entretenoit à *Rome* quatre cent perſonnes, une année portant autre: outre les libéralités qu'elle faiſoit à nombre de Savans & à d'autres (1).

(1) Theatr. *Eur.* l. c. p. 964.

au tombeau (*). Voici cette lettre à ſon Gouverneur Général. L'an 1689.

JE ne puis répondre à vos lettres qu'en approuvant toutes vos penſées, je ſuis dans l'impatience de vous voir & vous attens comme les Juifs attendent leur Meſſie. J'ai cent choſes à vous dire qui ne ſe peuvent écrire, & j'eſpére que vous ſerez auſſi ſatisfait de moi que je la ſuis de vous, cependant ma convaleſcence tend heureuſement à ſa fin quoiqu'avec un peu de longueur, à cauſe de l'inclémence de la ſaiſon, mais à votre arrivée j'eſpére que vous me trouverez en parfaite ſanté. Adieu.

Rome 2. Avril 1689.

CHRISTINE ALEXANDRA.

C'eſt apparemment la dernière lettre que *Chriſtine* écrivit de ſa vie (†), puiſqu'elle mourut dix ſept jours après. Sa rechute lui faiſant preſſentir le dernier paſſage qu'elle avoit à faire, elle vit venir la mort avec une intrépidité digne de la fille du *Grand Guſtave*. Elle tâcha de bonne heure de mettre ordre à ſa conſcience, & ce fut auſſi pour cela qu'elle fit venir auprès d'Elle le Sgr. *Albani* (*a*) (alors Sécrétaire du Pontife & qui après fut élevé au Pontificat ſous le nom de *Clément XI.*) qu'elle pria d'aller faire ſes excuſes au Pape des expreſſions qui par vivacité pouvoient lui être échappées contre S. S. & de lui recommander ſes Domeſtiques. *Albani* rapporta auſſitôt un Brêf d'abſolution, dont, après un Conſiſtoire tenu là-deſſus, le Cardinal *Ottoboni*, neveu du Pape, fut chargé de porter à la Reine la confirmation & d'y ajouter que le Pape malgré le peu de force qui lui reſtoit, vouloit venir lui-même lui faire viſite & lui donner ſa bénédiction. *Chriſtine*, ſentant ſes forces diminuer de plus en plus, ſigna le teſtament, que lui préſenta le Cardinal *Azzolini* (*b*), qui lui avoit fait entendre, qu'il étoit fort avantageux à la Maiſon de Sa Majeſté, quoiqu'il n'eut guéres ſongé qu'à ſes propres intérêts en le dreſſant (‡). Mort, teſtament & funerailles de *Chriſtine*.

Le

(*a*) Theat. Europ. *l. c. pag.* 964. (*b*) *Hiſt. de* Chriſtine *l. c.*

(*) L'Auteur de l'Hiſtoire de *Chriſtine*, rapporte (1), qu'un deſordre arrivé dans ſon Palais, au ſujèt d'une fille de ſa Maiſon, appellée la *Georgine* ou la ſignora *Angelica* avec un Abbé *Italien* nommé *Vannini* (*Vaini*) lui cauſa de l'émotion & lui redonna la fiévre, qui la mit au tombeau en peu de jours. Comme ni *Bonnani*, ni *Bulifon*, qui ont fait le détail de la maladie & de la mort de *Chriſtine* n'en diſent mot, & qu'il n'en eſt non plus rien dit dans la relation publiée là-deſſus à *Rome*; on ne ſauroit ajoûter foi à cet Anecdote romaneſque, qui peut bien être de l'invention de cet Auteur. Cauſe imaginaire que donne de cette rechute l'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine*.

(†) L'original de cette lettre étoit autrefois à Mr. le Profeſſeur *Eckerman* à *Upſal*, qui l'a donné à S. E. Mr. le Comte *Charles-Guſtave-Bielke*.

(‡) Nous donnerons ce teſtament ci-après: en attendant nous rapporterons un paſſage de Des circonſtances & du

(1) L. c. pag. 251. 271. &c.

L'an 1689.

Le célèbre Père *Slavata* de *Bohême*, Grand Vicaire des Carmes Déchauſſés, aſſiſta particulièrement la Reine & l'exhorta à la mort, lui parlant tantôt Latin, tantôt *Allemand* ou *François*. Enfin elle mourut doucement (*) le $\frac{2}{12}$ d'Avril 1689. (†) à ſix heures du matin, (‡) & vérifia ainſi ce que nous avons rapporté ci-deſſus qu'elle avoit dit trente ans & plus auparavant, *qu'étant née libre, elle veut mourir libre*: ce qu'elle confirma auſſi par ſa médaille, où elle avoit pris pour emblême la *Manucodiata* ou *l'oiſeau de Paradis*, paſſant par un air pur & ſerein au-deſſus de la Terre, de la Mer & des Nuës, avec cette légende en Italien: *Libero i nacqui e viſſi e morro Sciolto* &c.

à

genre de la mort de *Chriſtine*.

de *Creſcembeni*, qui éclaircira en partie ce qui préceda la mort de *Chriſtine* (1). Il dit: „ *Venne a morte la Reale Protettrice* d'Aleſſandro Guidi, *con ſentimento univerſale di tutta* „ l'Europa, *e particolaremente de' Letterati, à quali mancava in queſta gran Prencipeſſa* „ *un' appoggio non minore di quello, ch' ottennero i Poëti ai tempi felici di* Mecenate, *e* „ *di* Auguſto. *Era intorniato il regio letto dell' agonizante ſignora dall' inconſolabile turba* „ *de' ſuoi Cortegiani, ciaſcun' de' quali ſe preſentava, non tanto per vederla, ſin che' vive-* „ *ra, quanto per eſſer veduto e beneficato. Quell' anima generoſa rimunerò quanti ebbe pre-* „ *ſenti, mà non già preſente* Aleſſandro, *che in diſparte, pregando il Cielo por lo felice pas-* „ *ſaggio della ſua inſigne Benefattrice, non ebbe cuore ſi mercenario ed intereſſato da proſtarſi* „ *alla moribonda, per impetrarne ſoccorſo alla ſua, allora abandonnata, ed anche anguſta* „ *fortuna. Spirò dunque la Regina ſenza vederlo, e ſenza premiarlo, perche allora la* „ *memoria non aiutata da quel poco di ſenſo, che rimaneale negli ultimi avanzi di vita, era* „ *rimaſta, ſi fievole, che pote' ometter quel tale, che mentre ella viſſe, le fù più caro di* „ *quanti la frequentavano &c.*

(*) La mort de *Chriſtine* aïant été ſi douce, c'eſt ſans doute un conte fait à plaiſir que ce que dit un Ecrivain (2) que les manes de *Monaldeski* troublérent l'imagination de *Chriſtine* mourante & l'inquiétérent extrêmement; car aucun autre Hiſtorien, que l'on ſache: n'en fait la moindre mention. La fin de la vie, que fit la fameuſe Reine *Eliſabeth* d'*Angleterre*, eſt bien mieux atteſtée par de bons Hiſtoriens. *Bayle* dit après eux, que ſon Règne, comblé ſi longtems des bienfaits de la Providence, finit par la plus noire mélancholie dont on ait jamais parlé. Que la mort du Comte d'*Eſſex* lui avoit cauſé ce cruel chagrin, qui l'émeut au point de la chercher & la deſirer elle-même... toutefois en témoignant beaucoup de ſignes de dévotion & de reconnoiſſance envers Dieu (3).

(†) Et non pas l'an 1686, comme le dit le Sr. *Juncherus* (4) & les Miſcell. Lipſiens. (5).

(‡) On a de la peine à ajouter foi à ce que Mr. *Scheuchzer* Profeſſeur en droit de *Zurich*, Deputé de ce Canton à *Veniſe* & frère du célèbre Médecin & Phyſicien de même nom, débita aux illuſtres Frères Mrs. d'*Uffenbach* de *Francfort*. Examinant avec lui à *Rome* l'épitaphe de *Chriſtine*, il les aſſura, „ que l'on avoit envoïé cette Reine à l'autre monde pour décharger la Chambre Apoſtolique d'une penſionaire ſi incommode (6)". Car *Chriſtine* ne jouiſſoit plus de la penſion du Pape, qui, quand elle eut encore exiſté, étoit trop mince pour tenter à commettre un crime ſi énorme. Ce qui eſt plus ſûr & plus remarquable, c'eſt que le même jour que *Chriſtine* mourut à *Rome* le feu prit au théatre de l'opera à *Coppenhague*, où plus de trois cent perſones, preſque toutes de qualité & de condition furent ou brûlées, ou ſuffoquées ou griévement bleſſées (7).

(1) V. Vite degli Arcadi Part. III. p. 234.
(2) *Zieglers* Schauplatz der Welt. Part II. p. 1245.
(3) V. *Bayle* Dict. Hiſt. & Crit. art. *Eliſabeth*. p. 352. 353. lit. (S) & (T).
(4) *Juncker* de Foeminis doctis pag. 93.
(5) Miſc. *Lipſ.* A. 1716. p. 711.
(6) Voïages de Mr. d'*Uffenbach* en Miſc. T. II. p. 211.
(7) V. *Caroli* Memorab. Eccleſ. Sec. XVIII. Libr. IX. Cap. 70. p. 523.

à d. *je nacquis, je vis & je mourrai libre & dégagée* (*a*). Cette Médaille mérite d'avoir place ici. L'an 1689.

Son corps fut porté le lendemain au ſoir à l'Egliſe de Sta. *Maria in Vallicello*, comme cela eſt dit dans l'Acte Notarial, qui en a été dreſſé (*b*). Un Auteur remarque à cette occaſion, que les Jéſuites demandérent avec empreſſement d'inhumer le corps de *Chriſtine* dans quelqu'une de leurs Egliſes, & que le Cardinal *Azzolini* le leur fit eſpérer. Mais que le Pape, ſur les inſtances du Chapitre de St. *Pierre* ordonna, qu'elle ſeroit inhumée dans cette Baſilique, comme nous le verrons bientôt (*c*). Après avoir été embaumée & revêtuë de l'habit qu'elle avoit deſtiné pour cette cérémonie funèbre, (*) on la tranſporta dans l'Egliſe de Ste. *Dorothée* ſa Paroiſſe, dans ſon caroſſe, accompagné de ſes Chapelains & du Curé de cette Egliſe

(*a*) Brenner Theſaur. Nummor. *Sueco-Goth. p.* 193. *& ci-deſſus Tom. I. pag.* 429.
(*b*) *Cet acte ſe trouve dans* Bonnani *Numiſm. Pontif. T. II. pag.* 805.
(*c*) Theatr. Eur. *ad h. ann. p.* 964.

(*) C'étoit un habit que *Chriſtine* s'étoit fait faire ſix mois avant ſa maladie, de brocard à fond blanc broché à fleurs & autres ouvrages d'or garni d'agrémens & de boutons à cannetilles d'or avec une frange de même au bas. Cet habit, dont la Reine avoit inventé la mode, ſervoit de manteau & de juppe tout enſemble. Elle l'eſſaia la veille de Noël & fit pluſieurs tours dans ſon Cabinèt, ſans dire rien aux aſſiſtans. Mais une de ſes filles, appellée *Julia*, à qui la Reine avoit donné le nom de *Sybille*, parce qu'elle ſe mêloit de prédire l'avenir, étant ſurvenuë, la Reine voulut ſavoir à quoi elle penſoit, que cet habit lui devoit ſervir. La *Sybille* étant preſſée répondit enfin, que *Chriſtine* penſoit, qu'elle ſeroit enterrée avec cet habit dans peu de tems. La Reine répliqua, c'étoit à quoi je révois, mais il faut mettre le tout entre les mains de Dieu, nous ſommes tous mortels, & moi auſſi bien que les autres! L'Auteur cité ici ajoute, que *Julia* avoit encore prédit que le Cardinal *Azzolini* ſuivroit de près la Reine, & le Pape auſſi, ce qui arriva: & qu'on l'avoit renfermée pour cela dans un Couvent (1). De l'habit funèbre de *Chriſtine*.

(1) Hiſt. de *Chriſtine p.* 277. &c. cfr. *Theatr. Eur. l. c.*

L'an 1689. se. Le jour suivant on l'exposa sur un lit de parade, la couronne Roïale sur la tête & le sceptre à la main, au milieu de la nèf, qui étoit éclairée de trois cent flambeaux de cire blanche. L'Eglise étoit toute tenduë de deuil, avec des écussons aux armes de Sa Majesté, & avec des bas-reliefs feints de Marbe blanc, qui faisoient allusion à la vanité de la vie & à la certitude de la mort. Enfin, on lui fit des obséques magnifiques, (*) quoiqu'elle eut défendu toute pompe funèbre ou autre appareil: aïant ordonné par son testament qu'on ne mit sur son tombeau que ces mots.

D. O. M.
Vixit Christina annos LXIII.

Mais outre plusieurs autres inscriptions, que l'on vit à ses obséques, où le Collège des Cardinaux assista en corps, il y eut celle-ci.

„ *CHRISTINÆ ALEXANDRÆ*
„ *Suecorum, Gothorum, Vandalorumque*
„ *Reginæ*
„ *Virtute & Gestis*
„ *Quam*
„ *Stirpe & Titulis*
„ *Clariori,*
„ *In Ecclesia, quam primum invisens*
„ *Suam prædixerat,*
„ *Non depositæ sed elatæ*
„ *Justa persolvimus* (*a*).

Ce qui faisoit allusion, dit un Auteur, à ce que Sa Majesté, la prémière fois qu'elle entra dans cette Eglise, loua fort sa grandeur & la noblesse de ses ornemens, & dit: qu'elle la choisiroit pour son Eglise.

Sur le soir le Corps de la Reine fut transporté dans le même lit de Parade, le visage découvert, jusques dans l'Eglise de St. *Pierre*, au Vatican, précédé des Confrairies du Clergé régulier & séculier de *Rome*, des Chanoines de St. *Pierre* & de ses Domestiques en deuil (*b*). Les Comtes de *Vasanau* & de *Warwich* & deux autres Seigneurs de marque tenoient les quatre

(*a*) Bulifon *l. c.* 271. *Hist. Eccles. & prof. L. IX. ad h. ann. pag.*
(*b*) *Hist. de* Christine *p.* 270-285. Jægeri 63.

(*) Les cérémonies de ces obséques se trouvent décrites plus au long dans *Bulifon* & d'autres (1). L'Auteur de *Leben der Königinn Christinæ* dit pag. 372. que l'Abbé de *Malagonelli* prononça alors sa belle oraison funèbre de *Christine* en latin, qu'il dédia au Roi *Charles XI.* & au Pape. Nous la donnerons dans l'Appendice, comme aussi la belle Ode latine de Mr. *Filicaia* sur la mort de *Christine* & le Poëme d'*Alessandro Guidi*, quand le beau monument fut élevé dans l'Eglise de *St. Pierre* à *Rome* à l'honneur de cette Reine.

V. l'Append. N. LXXXV. LXXXVI. & LXXXVII.

(1) *Bulifon* l. c. p. 269. &c. *Theatr. Eur.* l. c. *Bonnani* l. c. pag. 805.

tre coins du Poële. Le Pape fit accompagner le Corps par les Officiers de la Maiſon Papale..... Le corps de *Chriſtine* fût mis dans l'Egliſe ſouterraine de *St. Pierre*, appellé *Sagre Grotte*, (où il y a grand nombre de tombeaux des Papes & des Cardinaux Doïens) près d'une ſtatuë de Marbre qui repréſente le Sauveur, & pas loin des tombeaux des Papes *Hadrien IV.* & *Paul II.* (*). Sur la biére de plomb, dans laquelle elle fut miſe avec le Cercueil de bois de Cypres, où l'on avoit renfermé pluſieurs Médailles, on fit graver cette inſcription (*a*). L'an 1689.

„ *D. O. M.*
„ *CHRISTINA ALEXANDRA*
„ *Suecorum, Gothorum, Vandalorumque*
„ *Regina*
„ *Hæreſi abjurata*
„ *Terrenoque Regno ob Cæleſte abdicato,*
„ *Moritur Romæ*
„ *Anno reparatæ ſalutis MDCLXXXIX.*
„ *Die Decima nona Aprilis*
„ *Orta anno MDCXXVI die* 18. *Decembris* (†).

Depuis ce tems-là le Pape *Innocent XII.* fit travailler à ſes dépens à une Epitaphe pour la Reine *Chriſtine*, que le Pape *Clément XI.* fit achever l'an 1702 (‡). Le célèbre *Carolo Fontana* en traça le deſſein (*b*). Cette Epitaphe eſt de Jaſpe de *Sicile* & du plus précieux marbre blanc ou Albatre. Le Médaillon ou le buſte (§) en bas-relief a été fait par *Jean Theodon*, &

(*a*) Buliſon *l. c. p.* 273. Keiſler *Voïages T. II. p.* 760. Uffenbach *l. c. p.* 201 & 211. *Theſ. Numiſm.* Norimb. *p.* 538. Nemeitz *inſcript. ſing. p.* 113. Bonnani *l. c. p.* 107.
(*b*) *V.* Brenner *Theſ. Num. p.* 193. *item Hiſt. de* Clement XI. *p.* 663.

(*) On a de la peine à deviner ce que l'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine* entend quand il dit, que le Corps de la Reine fut inhumé dans une cave de la Sacriſtie *de St. Pierre*. s'il entend par-là le *Sagre Grotte*, nous ſommes d'accord, mais il s'écarte de la vérité, comme ſes traducteurs, quand il ajoute, que *Chriſtine* fut enterrée bien miſérablement (1). Car par ce que nous venons de dire, on ſera convaincu du contraire : & jamais plus d'honneur n'a été fait à *Rome* à une perſonne de ſa qualité, ſelon le Cérémonial du lieu. Bévue de l'Auteur de la vie de *Chriſtine* & de ſes Traducteurs.

(†) Selon le ſtile *Grégorien*: autrement le VIII. Décembre du ſtile *Julien* qui eſt en uſage en *Suède*.

(‡) On aura remarqué ci-deſſus, que ce Pape ſe fit un mérite auprès du Roi *Charles XII.* de ce monument, quand ſon Nonce eut audience de S. M. en *Pologne*, Au reſte, ce monument, tel qu'il eſt à l'Egliſe de *St. Pierre*, eſt éxactement décrit par *Bonnani*, dans ſon hiſtoria Templi Vaticani p. 104. editionis 1715. V. ci-deſſus pag. 142.

(§) Il y a pluſieurs Buſtes de la Reine *Chriſtine* en toutes ſortes de pierres fines & précieuſes. Il s'en trouve aux palais *Odeſchalchi* & *Ottoboni*, & même dans le Capitole. On vante le portrait de *Chriſtine* en marbe dans la Chancellerie Apoſtolique à *Rome* comme le plus beau qui ait été fait. Il y en a à *Salzdalen* dans le païs de *Brunſwic* : à Pa- Des Portraits & du Mauſolée de *Chriſtine*.

(1) L. c. pag. 285.

L'an 1689.

& les ornemens qui ſont de bronze ont été fondu par *Girardini*.. Tout cet ouvrage eſt très-exquis & d'un grand prix (*).

Le Cercueil où étoit le Corps de *Chriſtine* fut levé des *Sagre Grotte* & tranſporté dans l'Egliſe de *St. Pierre* Il eſt poſé près de la prémière Colomne à l'entrée de cette Baſilique à la main droite, vis-à-vis de la Chapelle de *St. Nicolas*. Au deſſous du buſte doré & de l'Epitaphe de *Chriſtine* dreſſée contre la dite Colomne, eſt cette inſcription.

„ *CHRISTINÆ SUECORUM REGINÆ*
„ *Ob orthodoxam Religionem abdicato Regno*
„ *Abjurata Hæreſi*
„ *Pie ſuſceptam ac dilecta Romæ ſede eximie cultam*
„ *Monumentum ab* Innocentio XII. *inchoatum*
„ Clemens XI. *abſolvi curavit*
„ *MDCCII.* (†).

Ce même Pape fit battre une Médaille en mémoire de *Chriſtine*. D'un côté il eſt repréſenté en Mitre Pontificale & en ſurplis Epiſcopal avec ces mots. *CLEMENS XI. PONTIfex MAXImus*... Et deſſous le nom du Graveur *J. HOR Tulani*. Sur le revers paroit la figure de la Piété, aux piés de laquelle ſe voit le Diadème Roïal avec le Sceptre ſur un couſſin, tenant à la main gauche un flambeau ardent & une chaine d'or à laquelle pend une Médaille, & vis à vis une petite Colomne avec le Monogramme XP, dont ſe ſervoient les prémiers Empereurs Chrêtiens depuis *Conſtantin* le Grand. Au deſſus ſe préſente une lampe ſépulchrale brulante. Le tout compris enſemble ſignifie, comme autant d'hieroglyphes, que la mémoire de cette Reine durera

Labarum.

à

Paris dans le palais du Duc de *Sully* &c. à *Berlin* en émaille, à *Stockholm* & en pluſieurs autres endroits (1). Un portrait original en-peinture, marqué au propre cachèt de la Reine ſe trouve chez Mr. le Général Comte *Axel Gabriel Oxenſtierna* à ſa terre de *Tidön*.

(*) L'Auteur de l'hiſtoire de *Chriſtine*, qui tâche par tout de critiquer ſes actions, trouve à redire que *Chriſtine* ait voulu être enſévelie à la *Rotonda*, autrefois dite le *Pantheon d'Agrippa* (2), le plus beau monument de l'antiquité. Mais ignoroit-il, lui qui veut paroitre ſi bon Catholique, que ce Temple a été dédié à tous les Saints de l'Egliſe Romaine? Les Traducteurs de cet Auteur ont donné dans la même erreur (3).

(†) Mr. le Baron Pölnitz dit à ce ſujèt. Entr'autres Mauſolées on voit à *St. Pierre* celui de la Comteſſe *Mathilde* & celui de *Chriſtine* Reine de *Suède*, à qui les Papes ont accordé la ſépulture dans cette Egliſe: où excepté les Succeſſeurs de cet Apôtre, perſonne ne peut-être inhumé. Ces deux Princeſſes, ajoûte-t-il, méritoient bien & par leur naiſſance & par ce qu'elles ont fait pour l'Egliſe d'être honnorées de cette diſtinction. La prémière a défendu l'Egliſe à la tête de ſon armée contre l'Empereur *Henri IV*. l'autre a abdiqué la Couronne & abandonné ſes Etats pour embraſſer la Religion (4).

(1) V. *Nemeitz* Nachleſe p. 213. & 227. *Klaute* Diar. Italicum p. 171. Voïages de *Motraye* T. I. p. 41. 42. 447.

(2) L. c. pag. 283. &c.

(3) *Leben & Leven* der Koniginne *Chriſtine* p. 368. & 322.

(4) Mém. de *Pölnitz* T. II. p. 213. 214. & ſes Nouv. Mém. p. 115.

à jamais. Autour de la Médaille ſe lit *MEMORIÆ CHRISTINÆ AUGUSTÆ*, & dans l'éxergue *PIETas PONTificis Maximi* (*a*). L'an 1689.

Mais peut-être ſera-t-on curieux de voir une Relation plus circonſtanciée de la maladie, de la mort & des funérailles de cette Reine. Il y en eut une qui fut publiée à *Rome* la même année en *Italien*, (*b*) & nous la donnerons avec la traduction dans l'Appendice. Au reſte on n'eut pas plûtôt en *Suède* la nouvelle de cette mort, que le Roi *Charles XI.* ordonna d'en porter le grand deuil, & prit poſſeſſion de tous les domaines & de tous les fonds affectés à l'entretien de *Chriſtine*, en les réuniſſant au fiſc de la Couronne (*) (*c*). V. l'Append. N. LXXXVIII.

Pour le Teſtament de cette Princeſſe, il fut dreſſé en *Italien*. Nous l'allons donner, en y joignant la traduction en *François* (†). Le teſtament de *Chriſtine*.

Chri-

(*a*) *V.* Bonnani *hiſt.* Vatican *p.* 104. *edit.* 1715. *Theſaurus Numiſm. hujus ſæculi* Norimb. 1705. *p.* 538. 539. & Brenneri *Theſ. Num. Sueco-Goth. p.* 193. 194.

(*b*) *Elle a été tirée de la Bibliothèque du Roi de* France à Paris.

(*c*) *Aitzema l. c. ad h. ann. p.* 129.

(*) Ce qui fit penſer à quelqu'un en *Suède* qu'elle étoit morte bien à propos: ſur quoi on fit courir ce diſtique.

„ *Quid magis eximium* CHRISTINA *Suecica fecit?*
„ *Articulo ſcivit temporis bocce mori.*

„ On répandit encore celui-ci, où l'on faiſoit de cette Reine une triple Etoile:

„ *Axi quæ fueram quondam* CHRISTINA *polari*
„ *Fixa, Planeta dein, ſum modo ſtella cadens* (1).

(†) L'Auteur de la vie de *Chriſtine* en *Allemand* parle d'un autre Teſtament de cette Reine, en *François*, qu'elle avoit ſigné le 7. Juin 1667. à *Nyköping* en *Suède*, où le Cardinal *Azzolini* avoit de même été inſtitué ſon héritier univerſel. L'Auteur du *Leven der Koninginne Chriſtina* en *Flamand* en fait auſſi mention (2).

(1) Ces diſtiques ſe trouvent dans *Palmſköld.* (2) *Ll. c.* pag. 227. & 178.

L'an 1689.

Chriſtina Dei Gratia Suecorum, Gothorum Vandalorumque Regina.

NOi in virtù del preſente noſtro Diploma, facciamo noto, che ritrovandoci Noi aggravata da tale indiſpoſitione, che potrebbe abreviarci la vita, habbiamo voluto, mentre poſſiamo, per gratia di Dio, penſar ſanamente alla ſalute dell' anima noſtra, e diſporre delle noſtre facoltà, ſi come di piena noſtra poteſtà da Dio ſolo conceſſaci, ne diſponiamo, mediante il noſtro preſente nucupativo Teſtamento nel modo e forma che ſeque:

Primieramente, havendoci il Sigr. Dio chiamata alla luce della ſanta fede, ch' è quella che profeſſa la ſanta madre Chieſa Catholica-Apoſtolica-Romana, ed havendoci data gratia e virtù di poter, non ſolo profeſſarla à tanto noſtro coſto, mà anche perſeverare conſtantemente in eſſa, malgrado tutte le contradittioni dell' inferno, c' hà potuto ſuſcitarci, proteſtiamo con intiera riſegnatione alla divina volontà, di voler morire nel grembo della medema ſanta Chieſa, credenda fermamente, che fuorì di lei, non vi hà ſalute. Dolendoci però con la più vera contritione del cuore di tutt' i peccati da noi comeſſi come offeſe fatte al Sigr. Dio, humilmente lo ſupplichiamo del plenario perdono, ſperandolo dalla ſua infinita miſericordia, ſi co-

Chriſtine par la grace de Dieu Reine des *Suédois*, des *Goths* & des *Vandales.*

Savoir faiſons en vertu de notre préſent Diplome, que Nous trouvant de nouveau attaquée d'une indiſpoſition qui pourroit abbréger notre vie; Nous avons voulu, pendant que par la grace de Dieu nous pouvons penſer ſainement au ſalut de notre Ame, diſpoſer librement de nos biens, comme par le plein pouvoir à Nous accordé de Dieu ſeul, Nous en diſpoſons par le préſent Teſtament nuncupatif de la manière & dans la forme qui ſuit.

Prémièrement, comme le Seigneur Dieu Nous a appellée à la lumière de la ſainte foi, qui eſt celle que profeſſe la ſainte Mère l'Egliſe Catholique Apoſtolique-Romaine, & qu'il nous a accordé la grace & la force de pouvoir non ſeulement la profeſſer, quoiqu'il nous en ait coûté, mais auſſi d'y perſéverer conſtamment, malgré toutes les contradictions que l'Enfer Nous a pû ſuſciter; Nous proteſtons avec une entière réſignation à la volonté divine, de vouloir mourir dans le ſein de cette même Egliſe, croïant fermement que hors d'elle, il n'y a point de ſalut, & Nous nous repentons avec la plus ſincère contrition de cœur de tous les péchez que nous avons commis, comme des offenſes faites au Seigneur Dieu, le ſuppliant humblement de Nous en accorder le pardon que nous eſpérons d'obtenir de ſa miſéricorde infinie, dont nous avons reçu des

bien-

come dalla medeſma habbiamo ricevuto innumerabili benefici, de' quali ringratiamo la divina Maeſtà, con ſupplicarla perdonare la noſtra ingratitudine. Racomandiamo l'anima noſtra a Dio noſtro Creatore, Redemtore, alla beata Vergine noſtra Avocata, al noſtro Angelo cuſtode, a ſan Michele Arcangelo, ed a tutti i ſanti del Cielo, acciò la preghino e l'ajutino nel punto della morte, afin che ſia fatta degna della vita eterna.

Seguita la noſtra morte vogliamo che dal noſtro Erede ſiano fatte celebrare $\frac{20}{m}$ *meſſe di requie per l'anima noſtra.*

Item *Vogliamo che dal noſtro Erede ſiano erette ed inſtitute trè Capellanie, ciaſcheduna col peſo d'una meſſa quotidiana à perpetuo, per l'anima noſtra, nella Biſilica de San' Pietro di Roma, ſotto l'invocatione ad arbitrio del noſtro Erede, al quale ne riſerbiamo il* Jus patronatus *ad arbitrio à fare elemoſine, a' poveri in quella ſomma di danaro, ch' egli giudichera conveniente. Il noſtro cadavero vogliamo che ſia veſtito di bianco, e che ſia ſepelito nella Chieſa della* Rotonda di Roma, *ò in altra, ad arbitrio del noſtro Erede, ſenza expoſitione del noſtro cadavero; prohibendo ogni pompa funebre ed ogni altra ſimil' vanità.*

L'Epitafio ſia una ſemplice lapide con queſta pura Inſcrittione.

bienfaits innombrables dont Nous remercions auſſi Sa Majeſté divine, & à l'égard deſquels nous la ſupplions de nous pardonner notre ingratitude. Nous recommandons notre ame à Dieu notre Créateur & Rédempteur: à la bienheureuſe Vierge notre Avocat: à notre Ange gardien: à l'Archange Michel & à tous les ſaints du Ciel, les priant de nous aſſiſter à l'heure de la mort, afin que notre ame ſoit renduë digne de la vie éternelle. L'an 1689.

Nous voulons qu'après notre mort, notre héritier faſſe célébrer vingt mille meſſes pour le repos de notre ame.

Item voulons que notre héritier érige & inſtitue trois Chapellenies, à la charge que chacune d'elles dira à perpétuité une meſſe par jour pour le repos de notre ame dans la Baſilique de St. Pierre à *Rome*, ſous telle dévotion, que trouvera à propos notre Héritier, à qui nous en réſervons le droit de patronat, lui laiſſant la liberté de faire des aumônes aux pauvres à telle ſomme d'argent qu'il jugera convenable. Nous voulons que notre corps mort ſoit vêtu de blanc & enſeveli dans l'Egliſe de la *Rotonda* à *Rome*, ou dans quelqu'autre, à la volonté de notre héritier, ſans expoſer le corps ſur aucun lit de parade, défendant toute pompe funèbre & autre vanité.

L'Epitaphe ſera ſimplement une pierre avec cette inſcription.

l'an 1689.

D. O. M.
VIXIT CHRISTINA annos LXIII.

ne vogliamo niente di più nè di meno.

ITem *vogliamo che dal noſtro Erede ſi paghino tutt' i noſtri debiti, ſe vene ſaranno.*

Item *vogliamo che dia lo ſcoruccio e la quarantena à tutta la noſtra Corte, proportionalamente all' uſo della Corte Romana; diſpiacendoci che lo ſtato noſtro non ci permetta di laſciargli davantaggio.*

Item *laſciamo al Papa regnante in ſegno della veneratione, e della ſtima, che noi habbiamo, come Vicario di Gieſu Chriſto in terra, il ſalvatore fattò dal* Bernini. *All'* Imperadore, *al Rè di* Spagna, *al Rè di* Francia, *a' ſignori Cardinali noſtri, ed all' Elettore di* Brandenburgo, *un legato à ciaſcheduno, in conformità dell' ordine datone al noſtro Erede.*

Alla Marcheſa Octavia Capponi, *oltre le ſue proviſioni in vita; laſciamo* $\frac{12}{m}$ *ſcudi Romani di ſopradote; al pupillo della medema cento ſcudi l' anno, ſin a dieci anni incluſivi, ed alla ſua pupilla* Chriſtina *laſciamo la proviſione della zia defonta, ſin tanto che ſia maritata, ò monacata.*

A Portia Giuſtiniani, *per l'aſſiduità, e diligenza con che hà inſiſtito al noſtro ſervitio, laſciamo le*

D. O. M.
VIXIT CHRISTINA annos LXIII.

& rien de plus ni de moins.

Nous voulons que notre héritier païe toute nos dettes, s'il y en a.

De même voulons qu'il donne le deuil & le traitement de carême à toute notre Cour proportionné à l'uſage obſervé à la Cour de *Rome*, bien fachée que notre ſituation ne nous permette pas de les gratifier plus amplement.

Nous laiſſons au Pape régnant comme une marque de la vénération & l'eſtime que nous avons pour lui comme Vicaire de *Jeſus Chriſt*, ſur la terre, la ſtatuë du Sauveur faite par *Bernini:* & à l'Empereur, au Roi d'*Eſpagne*, au Roi de *France*, aux Seigneurs les Cardinaux & à l'Electeur de *Brandenbourg*, un lègs à chacun d'eux conformément à l'ordre donné là-deſſus à notre Héritier.

Nous laiſſons à la Marquiſe *Octavie Capponi* outre ſa penſion viagère, treize mille écus Romains: à ſon pupille cent écus l'année, pendant dix ans incluſivement, & à ſa fille *Chriſtine* encore en bas-age, la proviſion de ſa défuncte Tante, quand elle ſera morte juſqu'à ce qu'elle ſoit mariée ou qu'elle entre dans un Couvent.

Nous laiſſons à *Portia Giuſtiniani*, à cauſe du zèle & de la diligence qu'elle a fait paroitre à notre ſervi-

ce,

le proviſioni in vita, e vogliamo, che gli ſia accreſciuta tanto quanto quella della ſudetta Marcheſa Capponi, *e dopo di lei vada la ſua proviſione al Conte* Giuſtiniano *ſuo fratello.*

Al Marcheſe Giovanni Mattia *del* Monte *laſciamo tutto quello c' habbiamo donato al fù Marcheſe ſuo Padre, ed in oltre vogliamo, che gli ſiano pagati* 10 m *ſcudi Romani per una volta tantum, oltre la penſione aſſignata al Marcheſe ſuo figlio, e lo diſpenſiamo dal render conto.*

Item *vogliamo che dal noſtro Erede ſi paghino al Sgr.* Santini, *Sigr. Conte d'* Aliberte, *all' Abbate* Capelano, *al Canonico* B. Stenfano *di Marchy, Segretario* Suedeſe *Galdenblad a* Romolo Spetiali, *à D.* Franceſco Cameli, *al Cap.* Franceſco Landini, *à Pietro* Antonio Bandiera, *ad* Aleſſio Spalla, *ed alla ſua moglie, a Madama* Giulia Diodata Aleſſandra Schiavetta, *e la proviſione, e la dote c'hanno havuto l'altre noſtre ſchiave.*

Al Conte di Vaſeno, *oltre la proviſione, c' hà da ſanta* Brigida, *laſciamo ſcudi* 500. *a.*

Alla Marcheſa Ottavio Capponi, *ed a* Portia Giuſtiniani *laſciamo i noſtri habiti, biancherie, ed altre galanterie, che tengono in lor' cuſtodia, e le diſpenſiamo dal render conto.*

A Pietro Antonio Bandiera *oltre le proviſioni in vita, laſciamo* ce, une rente viagère, & voulons qu'elle ſoit augmentée juſqu'à la valeur de celle de la Marquiſe *Capponi*, & après elle, cette proviſion paſſera au Comte *Giuſtiniani* ſon frère. L'an 1689.

Nous laiſſons au Marquis *Jean Matthia del Monte* tout ce que nous avons donné au feu Marquis ſon Père, & nous voulons que dix mille Scudi Romains lui ſoient païez, une fois pour tout, outre la penſion aſſignée au Marquis ſon fils & nous le diſpenſons de rendre compte.

Item. Nous voulons que notre héritier païe à Mr. *Santini*, au Comte d'*Alibert*, à l'Abbé *Cappelano*, au Chanoine *Stenfano de Marchis*, au Sécrétaire *Suédois Galdenblad*, à *Romolo* notre Apothicaire, à Dom *François Cameli*, au Capitaine *François Landini*, à Pierre Antoine *Bandiera*, à *Aleſſio Spalla* & à ſa femme, *Julie Diodata & Aleſſandra la fille* la proviſion & la dote, qu'ont euës les autres perſonnes engagées à notre ſervice.

Nous laiſſons au Comte *Vaſano*, outre la proviſion qu'il a de Ste. *Brigitte*, cinq cents écus par an.

Nous laiſſons à la Marquiſe *Octavia Capponi* & à *Portia Giuſtiniani* nos habits, notre linge & autres galanteries qu'elles ont ſous leur garde, & nous les diſpenſons de rendre compte.

Outre les proviſions viagères nous laiſſons à *Pierre Antoine Bandiera* tout

L'an 1689.

mo tutto quello, che ſpetta alla noſtra ſtellaria, tanto d'oro, d'argento, rami, ferro, quanto d'ogni altra coſa appertenente alla ſua profeſſione, diſpenſandolo dal render conto.

Diſpenſiamo parimente il Canonico di Marchio, *noſtro Maeſtro di Caſa dal render conto della ſua aminiſtratione, della quale ci dichiariamo pienamenta ſodisfatta, e gli facciamo in virtù di queſta noſtra diſpoſitione, ampla quiettenza à tutt' i ſudditti della loro aminiſtratione.*

Commandiamo à noſtri Segretarii che conſegnino al noſtro Erede tutte le ſcritture ſpettanti à noſtri dritti, pretenſioni, ed intereſſi pecuniarii, ch' abbrugino ogn' altra ſcrittura che terranno nella loro Segretaria.

Laſciamo al noſtro Erede tutti i Crediti, che noi habbiamo colla Corona di Suetia, *ò con qual ſi ſia noſtro Miniſtro, ò altra perſona, ſecondo le notitie c' haverà dalle noſtre ſcritture.*

Item *vogliamo che 'l noſtro Erede ſodisfacci a' legati ed altre diſpoſitioni, che noi habbiamo fatto de' noſtri beni, volendo che l'habbino per expreſſi nel preſente noſtro Diploma.*

Inſtituiamo per noſtro Erede univerſaliſſimo con la ſudetta diſpoſitione ed obligatione il Sigr. Cardinale Diecio Azzolini, *al quale per le ſue incomparabili qualità, per meriti proprii, e per*

ce qui appartient à notre Laboratoire, tant d'or, d'argent, de cuivre & de fer, que de toute autre choſe rélative à ſa profeſſion, le diſpenſant de rendre compte.

Nous diſpenſons de même le Chanoine de *Marchis* Notre Major Dome de rendre compte de ſon adminiſtration, dont nous déclarons que nous ſommes pleinement ſatisfaite, & lui donnons en vertu de cette notre diſpoſition, une ample quittance, comme à tous nos autres Domeſtiques & ſerviteurs, de leur adminiſtration.

Nous ordonnons à nos Sécrétaires de conſigner à notre héritier tout autre écrit concernant nos droits, prétentions & intérêts pécuniaires, & de brûler toutes les autres écritures qu'ils trouveront dans leurs ſécrétaireries.

Nous laiſſons à notre héritier toutes les créances que nous avons ſur la Couronne de *Suède* & ſur nos officiers, ou autres perſonnes quelconques ſelon les notices qu'il tirera de nos papiers.

Item. Nous voulons que notre héritier ſatisfaſſe aux lègs & aux autres diſpoſitions que nous avons faites par nos lettres obligatoires, voulant qu'il les regarde comme exprimées dans cette préſente Patente.

Nous inſtituons pour notre Héritier univerſel avec la diſpoſition & l'obligation ſusdites, le Sgr. Cardinal *Diecio Azzolini*, à qui, pour ſes qualités incomparables, pour ſon mérite, & pour les ſervices qu'ils nous

per quelli c' hà acquiſtati con noi nel corſo di tanti anni, dobbiàmo queſta dimonſtratione d'affetto di ſtima, e di gratitudine.

Inſtituiamo il Papa regnante per il ſupremo Eſſecutore di queſto teſtamento, ſperandoci ch' havrà la bontà d'aggredir queſta noſtra diſpoſitione.

Finalmente racomandiamo con tutto l'animo alla protezzione del Papa, *dell'* Imperadore, *del Ré di* Spagna, *del Rè di* Francia, *ed a quella del noſtro Erede, la noſtra famiglia, particolarmente le noſtre povere Donne.*

Queſto vogliamo, che ſia il noſtro Teſtamento, ed ultima volontà, il quale vogliamo che vaglia per ragione di Teſtamento nuncupativo, di ragione civile ſenza ſcritti, e ſe per quella ragione non valeſſe, vogliamo, che vaglia per ragione d'ultima volontà in cauſa mortis, *e di qualcunque altra ultima volontà e diſpoſitione, caſſando ed annullando ogni qualcunque altro Teſtamento da noi fatto ſin' al preſente giorno, per gli atti di qualcunque Notario, e con qual' ſi voglia parola, ed habbia il ſuo effetto e la ſua eſſecutione non ſolo nel modo ſudetto, mà in ogni altro maggiore. In fede di che habbiamo ſegnato il preſente noſtro Diploma, col noſtro Real' penello, e fatto lo munire con il noſtro ſigillo Regio. Dato in* Roma *il* 1. *Martio* 1689.

CHRISTINA ALEXANDRA.

a rendus durant tant d'années, nous devons cette démonſtration d'affection, d'eſtime & de gratitude. L'an 1689.

Nous conſtituons le Pape régnant pour prémier Exécuteur de ce teſtament, nous flattant qu'il voudra bien avoir la bonté d'agréer cette notre diſpoſition.

Enfin nous recommandons de tout notre cœur à la protection du Pape, de l'*Empereur*, du Roi d'*Eſpagne*, du Roi de *France*, & à celle de notre héritier, nos Domeſtiques & particulièrement nos pauvres femmes.

Nous voulons que ce-ci ſoit notre teſtament & notre dernière volonté, que nous voulons avoir la force d'un teſtament nuncupatif, ſelon le droit Civil, comme s'il n'étoit pas écrit: mais s'il ne peut pas valoir comme tel, nous voulons qu'il ait la force de donnation *mortis cauſa*, ou de telle autre ſorte de derniére volonté & diſpoſition: caſſant & annullant tout autre teſtament quelconque fait & dreſſé par nous, juſqu'à ce jourd'hui, par acte de quelque Notaire que ce ſoit & en quels termes que ce puiſſe être, voulant que ce teſtament-ci ait ſon effèt & ſon éxécution non ſeulement de la manière ſuſdite, mais auſſi de toute autre plus efficace: En foi dequoi nous avons ſigné ce préſent notre Diplome de notre plume & l'avons fait munir de notre Sçeau Roïal. *Fait à Rome ce* 1. *Mars* 1689.

CHRISTINE ALEXANDRA.

On

L'an 1689.

On voit entr'autres choſes dans ce Teſtament que *Chriſtine* inſtitue le Cardinal *Azzolini* ſon héritier univerſel en lui donnant de grands éloges, & qu'elle y fait divers lègs au Pape, à l'Empereur, aux Rois de *France* & d'*Eſpagne*; & à l'Electeur de *Brandenbourg* & qu'elle nomme le Pape prémier Exécuteur de ſon teſtament (*). Le Miniſtre, que Son Alteſſe Electorale entretenoit alors à *Rome*: redemanda de la part de ſon Maitre, (car on ſait que la Mère de *Chriſtine* étoit de la Maiſon de *Brandenbourg*) auſſi bien que de la part du Roi de *Suède*, les joïaux & les ameublemens qu'elle avoit emportés de *Suède*, à la charge de réverſion après ſa mort. Mais on n'eut aucun égard à la proteſtation de ce Miniſtre, & la Chambre Apoſtolique s'y oppoſa pour la ſomme de ſoixante douze mille écus, qu'elle diſoit lui avoir prêtés, outre les prétentions des officiers de ſa Cour & d'autres, qu'on fit monter à cent trente huit mille écus. Là-deſſus le Cardinal *Azzolini* fit dreſſer un Inventaire de tous les biens qu'avoit laiſſé la Reine qu'on eſtimoit aller à un demi million d'écus de Banque, & enjoignit aux Créanciers de prouver ce qu'ils avoient juſtement à prétendre. (*a*).

Execution du teſtament malgre l'oppoſition du Miniſtre de l'Electeur de *Brandenbourg*.

L'affaire étoit ſans doute en ces termes quand le Cardinal mourut deux mois après *Chriſtine*. Son Neveu *Pompée Azzolini* recueillit l'héritage de ſon Oncle, quoiqu'il n'en jouit pas agréablement ni tranquilement, car l'argent le plus clair s'en alla pour acquitter les charges du teſtament (†), & le reſte, qui conſiſtoit en beaux meubles, fut acheté à crédit par de grands Seigneurs, qui n'avoient pas l'apparence de les païer de long tems étant au deſſus des pourſuites de la juſtice (*b*). On en peut juger en partie par le Placet qu'il fit préſenter au Roi *Charles XI*, implorant ſa pro-

La ſucceſſion de *Chriſtine* vient à Pompée *Azzolini* Neveu du Cardinal de ce nom & lui cauſe bien de la peine.

(*a*) *V.* Jægeri *hiſt. eccleſ. & prof. L. IX.* 1689. *p.* 448. *e. I. p.* 63. & Merc. *hiſt. & pol. Mars.* (*b*) *V. Hiſtoire de* Chriſtine *pag.* 387.

(*) On dit que le Pape fit difficulté d'être l'éxécuteur du Teſtament de *Chriſtine*, parce qu'il n'y avoit aucun lègs pour le Roi *Charles XI.* de *Suède*, & que le Pape doutoit fort, que les bijoux de la Reine, qui étoient hypothéqués à *Amſterdam* pour quarante mille piſtoles, lui fuſſent remis (1). Au reſte *Bulifon* remarque auſſi que *Chriſtine* avoit légué au Pape la fameuſe ſtatuë du *Sauveur* faite par le Chevalier *Bernini* (2).

Des Chapellenies & des Meſſes portées par le teſtament.

(†) Entr'autres charges du teſtament il y avoit, comme on vient de voir, que l'héritier inſtitueroit trois Chapellenies & qu'il feroit dire vingt mille meſſes pour le repos de l'ame de *Chriſtine*. Voici la réfléxion qu'a faite là-deſſus un Auteur (3): „ La Reine „ de *Suède* a voulu mourir avec la réputation de bonne Catholique, aïant ordonné „ qu'on bâtit deux Chapelles dans l'Egliſe de *St. Pierre*, afin d'y prier Dieu pour le ſa„ lut de ſon ame. Je ne m'en étonne pas, ajoute-t-il, l'amour de la gloire eſt la paſ„ ſion des grandes ames & à mon ſens une marque certaine de l'immortalité. Mais afin „ que cette gloire donne à l'eſprit une ſatisfaction ſolide, il faut qu'elle ſoit appuïée „ ſur de bons fondemens. Ainſi pour perſuader le monde de la Catholicité de cette „ Princeſſe, il faudroit qu'elle n'eut jamais été Proteſtante, ni femme d'eſprit. On a „ avis de *Rome*, dit ce même Auteur au ſujèt des Meſſes, que les vingt mille Meſſes, „ que la Reine *Chriſtine* a ordonné de dire pour ſon repos, ont troublé celui de plu„ ſieurs Communautés religieuſes, qui ſouhaitant à l'envie les unes des autres de ren„ dre ces précieux offices à l'ame de cette grande Princeſſe, ſont en diſſenſion entr'el„ les-mêmes (4).

(1) *Theatr. Europ.* ad h. ann. pag. 964.
(2) V. Ses lettres pag. 261.
(3) V. *Merc.* hiſt. & pol. l. c. p. 452.
(4) Idem l. c. p. 677.

protection contre les vexations de ceux qui lui envioient une si riche succession, laquelle, à la vérité, il avoit si peu méritée (*). L'an 1689.

Le voici en *Italien* tel, qu'il fut présenté, & traduit en *François* (†).

Sacra e Real' Maestà.

NOn sdegnerà l'animo generoso di Vostra Maestà di mirare su questo foglio a suoi piedi un servo pieno d'ossequio, che con la mestitia su 'l volto, ardisce di notificare alla Maestà Vostra la morte del Cardinale Azzolino *mio zio, e di presentarle a titolo di vassallagio ogni mio arbitrio a libera disposizione de voleri di V. M.tà. Affidato di questa speranza, io corro volontieri sotto l'ali della sua potentissima protettione, accioche, dove non arriva il mio poco merito, mi porti l'infinita benignità della M.tà V.ra, e liberi la debolezza mia dalle inevitabili vessationi, che questa disgrazia m'adduce. Sotto scorta così potente, confido, rimaranno auvalorati i sentimenti del già defonto Cardinale, non punto disjunti da miei, e toccherà quel' segno tanto desiderato dalla mia rispettosa ubbidienza, che mi farà capace di meritare l'honore d'og-*

Sacrée & Roïale Majesté.

L'ame généreuse de V. M. ne dédaignera pas de jetter les yeux sur cette feuille que mèt à ses piés un serviteur très-soumis, qui la tristesse sur le visage, a la hardiesse de notifier à V. M. la mort du Cardinal *Azzolini* son oncle, & de remettre à titre d'hommage toute sa volonté à la libre disposition, & au bon plaisir de V. M. Fondé sur cette espérance je cours volontiers sous les ailes de sa protection très-puissante, afin que la bonté infinie de V. M. me porte, où mon peu de mérite ne peut atteindre, & suppléant à mon impuissance me délivre des vexations inévitables que va me causer ce malheur. J'ai cette confiance que sous une protection si puissante, les sentimens du feu Cardinal pour Votre Majesté, qui ne différent le moins du monde des miens, resteront en vigueur & que je jouïrai de ce signe de bienveillance que je desire tant dans ma respectueuse obéïssance & qui me rendra capable de mériter l'honneur de la moin-

(*) A cet égard l'Auteur de l'histoire de *Christine* a eu assez de raison de faire cette exclamation (1). „ Qui auroit jamais cru qu'un petit Gentilhomme de la *Marche d'Ancone* eut dû être héritier de la fille du *Grand Gustave-Adolphe*, Roi de *Suède*, la terreur de l'*Allemagne*? C'est néanmoins ce qui est arrivé à *Pompée Azzolini*, neveu du Cardinal de ce nom, qui est devenu maître de cette riche succession par le plus grand bonheur du monde. Car si son oncle fut mort devant la Reine, comme il mourut immédiatement après, elle auroit disposé de sa succession d'une autre manière, puisqu'elle n'aimoit point le Neveu, quoique le Cardinal son Oncle l'eut mis au nombre des Gentils-hommes de Sa Majesté, mais pour épier sa conduite. Qu'il étoit singulier que Pompée *Azzolini* fut héritier de *Christine*.

(†) Cette copie est tirée du *volumen Epistolarum illustrium* dans *Palmskiöld*.

(1) Hist. de *Christine* p. 300. & *Merc.* hist. Juillet 1689. p. 685.

L'an 1689.

d'ogni minimo cenno di V. Maestà, all' arbitrio della quale ponendo ogni mio volere profondemente m'inchino.

Di Vostra Maestà

Humilisso Devotisso. Servitore

Pompeo Azzolino.

Roma 18. Giuglio 1689.

moindre marque de faveur de V. M., au bon plaisir de laquelle je soumets toute ma volonté, étant avec un très-profond respect

de Votre Majesté

le très-humble & très-dévoué serviteur

Pompée Azzolino.

Rome le 18 Juillet 1689.

Le Pape *Alexandre VIII.* a à bon marché la belle Bibliothèque de *Christine.*

Le Pape *Alexandre VIII.* de la famille d'*Ottoboni*, achetta pour le prix de huit mille écus, c'est-à-dire presque pour rien, la belle Bibliothèque de la Reine, qui étoit si riche en Manuscrits (*a*). Il en fit transporter dix neuf cent à celle du Vatican, donna le reste à son Neveu, & ordonna que cette augmentation au Vatican fut appellée la *Bibliothèque Alexandrine* (*).

Le

(*a*) *V.* Misson *Voiages T. II. p.* 142. *not.* Nemeitz *Voiages d'*Italie *p.* 222. Klaure *Diar. Ital. p.* 123

Médaille & inscription sur cette augmentation de la Bibliothèque du Vatican.

(*) La Médaille qui fut faite à ce sujèt par *Lorenzano* à l'honneur de ce Pape & de *Christine*, le représente en habits Pontificaux avec cette inscription: *Alexander VIII. Ottoboni. P. O. M. creatus VII. Oct.* 1689. De l'autre côté se voit un nombre de livres mis pêlemêle sur une table ou console. Au-dessus est un Aigle à deux têtes portant entre ses griffes une banderolle étenduë. La légende en dedans de ce billèt & autour de la Médaille porte: *Addito in Vaticano sapientiæ pabulo ex Regiis Christinæ Thesauris.*

Dans la Bibliothèque du Vatican même, on lit là-dessus cette inscription.

„ Alexander VIII. *Ottobonus Venetus Pontif. Max.*
„ *Mille nongentos conscriptos Codices*
„ *Ex iis quos* Christina Alexandra *Suecorum Regina*
„ *Undique conquisiverat selectos:*
„ *Paucis quoque a sua Domestica Bibliotheca*
„ *Adjectis Vaticanæ attribuit*
„ *Et Alexandrinæ nuncupatione propriaque aula distinxit*
„ *Anno Sal. MDCLXXXX. Pont. I.* (1).

1) V. *Bonnani* l. c. pag. 785. N. XI. & 803. 806. Voïage de *la Motraye* T. I. p. 39.

L'an 1689.

Le catalogue de tous ces Manuſcrits ſe trouve dans *Montfaucon* (*a*). Mais le célèbre Profeſſeur Mr. d'*Orville* à *Amſterdam* poſſéde entre nombre de beaux Manuſcrits un Catalogue de ces Manuſcrits beaucoup plus étendu, que celui qu'en a publié le Bénédictin. Preſque tous ces livres ſont marqués au dos de trois Couronnes, qui ſont les armes de *Suède* (*). De là même Bibliothèque de *Chriſtine* il y a dans celle du Palais *Ottoboni* ſept mille volumes, & parmi ceux-ci pluſieurs Manuſcrits, dont quelques-uns ſont marqués au dos du mot *Makelos*, dont nous avons parlé ci-deſſus (†). Pag. 84. &c.

Achat que fait à auſſi bas prix D. *Livio Odeſchalchi* des Cabinèts de Médailles, de ſtatuës &c. & richeſſe de ces Cabinèts.

Quant au Cabinèt de Médailles de *Chriſtine* où il y en avoit de ſi riches ſuites en tous Métaux, comme auſſi de celui de Statuës, de Tableaux & d'autres raretés, Don *Livio Odeſchalchi* Neveu d'*Innocent XI.* s'en mit en poſſeſſion, pour cent cinquante trois mille écus, c'eſt-à-dire, comme le dit *Miſſon*, pour très-peu de choſe. Il ajoute, (*b*) qu'il ne finiroit pas s'il vouloit entretenir le Lecteur des rares Médailles qui s'y trouvoient. Il nomme ſeulement l'*Othon* de bronze, Médaille Egyptienne: Revers l'image de *Serapis* (†). Le *Pertinax*, médaillon Latin: Revers *Pertinax* lui-même ſacrifiant. L'*Antonin Pie*, revers *Hercule* aſſis & *Diane* debout. L'*Antonin Pie*, médaillon latin. Le même *Antonin* couronné par la victoire, l'abondance lui apportant des fruits. Ce Médaillon, dit *Miſſon*, eſt extraordinairement bien conſervé, & c'eſt ce qui fait ſon plus grand prix. Le même

(*a*) *V. ſa Bibliotheca Biblioth. Diatr. præ-limin. pag. IX. &c. & Operis pag. 14-97. item Voïages de* Nemeitz *p. 222. & de* Keiſler *T. I. p. 798. & T. II. p. 59.*

(*b*) Miſſon *Voïages l. c. p. 142.*

(*) Il eſt à préſumer que tous ces livres au dos de trois Couronnes, auſſi bien que les autres, ont été tranſportés de *Suède* à *Rome*. La plus grande partie en porte cette marque, & nous avons cité ci-deſſus Mr. *Chanut*, qui parle de la belle Bibliothèque que *Chriſtine* envoïa hors de *Suède*, quelque tems avant que d'abdiquer la Couronne (1). Les 50. volumes en Mſc. in fol. & in 4, qu'on fait voir de la Bibliothèque de *Chriſtine* dans celle de *Berlin*, ſemblent être du nombre de ceux qu'elle fit acheter à *Paris* à la vente de la Bibliothèque magnifique du Cardinal *Mazarin*, dont il y a encore un plus grand nombre dans celle de *Wolfenbuttel*. Ce ne ſont pas des anciens Codes, & la plûpart ne contient que des affaires de Cabinèt de pluſieurs Etats de l'*Europe* du XV. & XVI. ſiécle.

La plûpart des livres & des tapiſſeries de *Chriſtine* à *Rome* venoient de *Suède*.

(†) Nous avons donné ci-deſſus l'explication de ce mot. J'ai auſſi vû au même Palais *Ottoboni* un magnifique Baldachin de brocard d'or & d'argent, qui a appartenu à *Chriſtine*, au milieu duquel le Soleil eſt repréſenté & deſſus le mot *Makelos*. La plûpart des tapiſſeries des appartemens de la Reine venoient auſſi de *Suède*. Mr. *Miſſon* en parle de cette manière: „ Elles étoient autrefois dans le Palais du Duc de *Mantouë*. Lorſque „ *Colalto* pilla cette ville en 1630. il les tranſporta à *Prague* avec une infinité d'autres „ richeſſes. Les *Suédois* les enlevérent à *Prague* en 1648. & *Chriſtine* les tranſporta à „ *Rome* (2).

(†) On remarquera en paſſant, que l'*Othon* en bronze, dont parle ici Mr. *Miſſon*, ne ſe trouve pas dans le Cabinèt de Médailles de *Chriſtine*, que Mr. *Haverkamp* nous a procuré & dont nous parlerons bientôt: d'où il eſt à préſumer, que ce Cabinèt étant tombé en différentes mains a été pillé de part & d'autre.

(1) V. *Chanut* Mém. T. III. p. 240. *Leben Chriſtina* p. 389. & Journal de Voïages de Mr. de *Hiklebrand* ad. ann. 1730. en Mſc.

(2) *Miſſon* l. c. pag. 143.

L'an 1689. me *Antonin*, Médaillon latin, que Mr. *Bellori* appelle l'*Anno Nuovo*, à cauſe du ſens qu'il a donné à ces quatre lettres qui ſont ſur le revers A. N. F. F. *Annum novum fauſtum, felicem.* Le *Néron*, Médaille Latine: revers, l'*Hercule Farnéſe*.

Mr. *Patin* diſoit déja de ſon tems au ſujèt des Médaillons en bronze, qui ſe trouvoient dans le Cabinèt de *Chriſtine*: „ qu'il ne penſoit pas que tous „ les Curieux enſemble en puſſent fournir aſſez pour égaler ce qui compo„ ſoit le tréſor de cette Reine " (*a*). Il ajoute; „ Que cette grande Prin„ ceſſe, qui n'avoit jamais rien épargné pour la poſſeſſion des belles cho„ ſes, n'avoit point trouvé d'antiquités plus dignes de ſa curioſité, que l'il„ luſtre Cabinèt de *François Gottifridi*, Gentilhomme Romain, où il y a„ voit près de deux cent Médaillons différens ". Qu'on ſeroit ſavant, continue *Patin*, ſi on en connoiſſoit toutes les énigmes, & que je prendrois de plaiſir d'en voir une éxacte deſcription! Il faut tout eſpérer du beau génie de cette Reine, dont la généreuſe inclination eſt connuë de toute l'*Europe* & le Sr. *Chifflet*, qui a l'honneur d'être à ſon ſervice, m'en fait conçevoir une très-grande eſpérance.

Mr. *Patin* n'eut pourtant pas cette ſatisfaction & il n'y a que peu d'années que Mr. *Haverkamp*, célèbre Profeſſeur à *Leyde* a publié ce Cabinèt de Médailles de *Chriſtine* avec des Commentaires en Latin & en *François* (*b*). Cependant le titre même fait voir que ce n'eſt qu'une partie de ce fameux Cabinèt, n'y aïant que les Médailles en grand & moïen bronze, gravées artiſtement en LXIII. planches par le célèbre *Pietro Sante Bartolo*, que le Comte *Fréderic de Thoms* avoit emportées d'*Italie*. Mr. *Haverkamp* ne laiſſe pas d'en faire un grand cas, parlant ainſi dans ſa préface (*c*) „ Le Cabi„ nèt de la Reine *Chriſtine* fait la matière & le ſujèt de cet ouvrage. Le „ nom d'une Reine ſi célèbre ſuffit tout ſeul, pour exciter la curioſité des „ Savans & de tous les amateurs d'Antiquités: car qui ne ſait que cette „ Héroine ſe fit autrefois admirer de toute l'*Europe* par ſa grandeur d'ame, „ par la ſublimité de ſon génie & par l'attachement extraordinaire qu'elle „ témoigna pendant toute ſa vie pour les ſçiences & les belles-lettres. Par „ rapport à cette dernière qualité, il n'en faut point d'autre preuve, que „ la belle collection de Médailles, dont il s'agit: car qui n'avouera que le „ goût qu'elle fit paroitre à cet égard eſt tout à fait ſurprénant, & digne „ d'admiration dans une perſonne de ſon ſexe & de ſon rang? C'eſt ce „ précieux tréſor, amaſſé par le ſoin de cette incomparable Reine, & dig„ ne aſſurément des plus grands Rois, que nous publions aujourd'hui. Nous „ pouvons aſſurer, que les Médailles qui compoſent ce Cabinèt, ſont pour „ la plûpart, d'une grande rareté & très-utiles pour l'éclairciſſement de l'hiſ„ toire ancienne, qu'il y en a même pluſieurs qui n'ont pas encore été pu„ bliées & qui ſont reſtées juſqu'ici inconnuës aux Antiquaires (*)".

A

(*a*) *V. ſon Introduction aux Médailles p.* 161.

(*b*) *Imprimé à* la Haïe 1742. *in fol.*

(*c*) *Conf. Op.* Haverkampi *pag.* 288.

(*) Nous avons dit ci-deſſus quelque choſe de ce tréſor de Médailles de *Chriſtine* qui étoit

A l'égard des Statuës & d'autres pièces antiques. Mr. *Chanut* rapporte quelque part, que *Chriſtine* en avoit fait venir de *Rome* pluſieurs de très-belles, qu'elle avoit fait tranſporter enſuite hors de *Suède* (*a*). Et le Sr. *Miſſon* qui les a vûës à *Rome*, dans le tems que *Chriſtine* y étoit, aſſure, qu'elles étoient d'une exquiſe beauté, entr'autres l'*Auguſte* d'Albatre Oriental, tranſparant comme de l'ambre: Les ſeize Colonnes antiques de *Giallo*, avec les deux Colonnes d'Albatre Oriental, hautes de ſept piés: la plus fine Agathe ne pouvant être plus belle: La *Venus* qui diſpute la pomme d'or à la *Venus* de *Medicis*: *Caſtor & Pollux* aux deux côtés de leur Mère *Leda*; l'autel de *Bacchus* d'un fin Marbre blanc & orné de bas-reliefs admirables. Le vieux *Silene* qui s'eſt ſi bien enivré à la fête de ſon Nouriſſon, qu'il le faut ſoutenir pour lui aider à marcher: Un Bouc écorché tout vif pour ſa peine d'avoir brouté les vignes du Père *Liber*: & tout auprès un Sanglier, qu'on lave, avant que de le ſacrifier (*b*). Le *P. Montfaucon* produit en tailles douces les *Orgies* & les ſacrifices de *Bacchus*, comme auſſi les neuf *Muſes* de *Chriſtine* tant eſtimées des Connoiſſeurs, & en fait la déſcription: prétendant pourtant que les inſtrumens y ont été ajoutés de main moderne (*c*). Le Sr. de la *Motraye* admire entre les Camaïeux, celui d'Agathe Orientale, qui repréſente la tête d'*Olympias* & d'*Alexandre* en profil, non ſeulement à cauſe de la beauté de ces deux têtes, mais auſſi par ſon extraordinaire grandeur, qui eſt de près d'un pan en hauteur, ſur un & demi de largeur (*) (*d*). Il y a quatre ans qu'on publia à *Rome*, à la grande ſatisfaction du Public, l'excellent Recueil de pierres antiques & de Camaïeux de *Chriſtine*, gravés par le célèbre artiſte, *Pietro Sancte Bartolo*, que nous avons nommé ci-deſſus. Cet ouvrage conſiſte en deux petits Tomes in fol. contenant enſemble cent & L'an 1689.

(*a*) Chanut *Mém. T. II. ad ann.* 1651. *p.* 339. *&* *T. III. ad ann.* 1653. *p.* 240.
(*b*) Miſſon *l. c. pag.* 142.
(*c*) *Antiq. expl. T. I. P. I. p.* 112. 113. *&* *T. II. p.* 193.
(*d*) Motraye *l. c. p.* 447.

étoit compoſé de pluſieurs Cabinèts fameux en ce genre & dont celui de l'infortuné *Charles I.* Roi d'*Angleterre* faiſoit une partie. On en trouve des particularités remarquables dans la vie de *Chriſtine* en *Allemand*: dans le *Curieuſer Bücher und Staats-Cabinet*; dans les entretiens de *Tentzel* (1). Dans *Gotha numinaria* par Mr. *Liebe* (2). A quoi nous ajoûterons ce que Mr. *Ezech. Spanheim* dit des connoiſſances de *Chriſtine* en fait des Médailles, & de ce beau Cabinèt même qu'elle en avoit curieuſement ramaſſé: „ *Inter ſplendorem & autoritatem nummos tractantium omnium inſtar eſt* Chriſtina Auguſta, „ *quæ ut ſuperiorum ætatum decora & artes, ita ſingularem quoque hujus elegantiæ amorem* „ *& peritiam, ex ultimo ſeptentrione ſecum in urbem invexit. Quod ut documentis aliis pu-* „ *blice, & benigna oris ſignificatione, mihi aliquoties privatim aperuit, ita incomparabi-* „ *lis in hoc genere nummorum theſaurus, ſummo ſtudio recens ab ea congeſtus, ad memo-* „ *riam poſteritatis loquetur* (3).

(*) On ſe flatte à *Leipzig*, qu'il y a dans le Cabinèt de leur Bibliothèque pluſieurs des antiquités de *Chriſtine*, d'une moïenne grandeur. Il y en a quelques pièces dans le Cabinèt de *Gotha*.

(1) Pag. 389. &c. & 402. &c. item *Bücb.* und. Staats-Cab. §. X. p. 64. *Tentzel* Janv. 1694. p. 116. & *Clarendon* hiſt. de Rebell. Tome V. p. 479.
(2) Pag. 105. 141. 193. 266. 326. 372. 410.
(3) *Spanheim* de præſt. & uſu Num. pag. 23. primæ edit.

L'an 1689.

& trois planches, mais ſans aucune explication des empreintes (*). Le nombre des piéces exquiſes y contenu eſt ſi grand qu'on a de la peine d'en choſir les plus marquées. Des Connoiſſeurs en ont nommé quelques-unes comme paroiſſant l'emporter en beauté ſur les autres, ſavoir la tête de *Demetrius Poliorceta*, de *Ciceron*, de *Galba*, d'un *Satyre*, d'*Agrippina Major*, d'*Iſis* avec pluſieurs figures hieroglyphiques, de *Jupiter* & de *Venus* avec la pomme, en métal, comme auſſi les *Saiſons de l'année* ſur un vieux marbre &c (*a*). Cependant il ne faut pas croire que toutes les pierres & autres antiques en ce genre de la Reine ſoïent renfermées dans ce Cabinèt d'*Odeſchalchi*. Le nombre qui s'en trouvoit dans celui de *Chriſtine*, étoit beaucoup plus grand, comme on l'aura auſſi remarqué par ce que nous en avons déja dit. Auſſi vient-on d'avertir le Public, qu'il pourra s'attendre bientôt à un nouveau Recueil ſous le titre de *Muſeum Antiquarium* d'*Idelfonſe* en *Eſpagne*, que le *P. Aelli e Laſcari* eſt après à publier, & où il y aura entr'autres pluſieurs belles piéces, leſquelles autrefois ont fait partie de celles du Cabinèt de *Chriſtine* (*b*).

En quelles mains paſſérent enfin les peintures & les tableaux. Leur beauté & rareté & d'où *Chriſtine* les avoit eus.

Quant aux peintures & aux tableaux de *Chriſtine*, un Auteur dit, que le Cardinal *Azzolini*, après la mort de la Reine, en capitula avec le Cardinal d'*Eſtrées*, ſurtout de ceux de *Paul Véroneſe* & de *Corrége*, qui étoient des originaux d'un prix inéſtimable, & dignes d'être préſentés au Roi de *France* (*c*). Il y a apparence, qu'il n'en fut rien alors par la mort imprévuë de ce Cardinal. Mais on ſait, que le dernier Duc-Régent d'*Orléans* en fit acquiſition au nombre de deux cent cinquante piéces de toute grandeur, qu'il fit tranſporter au Palais Roïal à *Paris*; On en a publié depuis, trois ou quatre deſcriptions. La plus éxacte eſt ſans doute celle du Sr. *Du-Bois* de *Saint-Gelais* (*d*). Mais pour le Sr. *Piganiol de la Force* & l'Auteur du Mercure *François*, qui en ont auſſi parlé, (*e*) on a lieu d'admirer les anachroniſmes & autres fautes groſſieres qu'ils commettent, pour ſurprendre la bonne foi du Lecteur. Ils conviennent tous deux, que *Chriſtine* avoit fait venir en *Suède* le célèbre Peintre *Bourdon*, mais *Piganiol* le mène d'abord aux Ecuries du Palais de *Stockholm*, où ce Peintre voit qu'on faiſoit ſervir les tableaux de *Corrége* de paravents, & d'où il les tire couverts de pouſſiére &

(*a*) *V.* Leipziger *Gel. Zeitung.* 1750. *N. III. p.* 27. 28.

(*b*) *V.* Beitrag *zu den* Erlangiſchen *Gelahrten Anmärckung.* 1751. *p.* 400.

(*c*) *Hiſt. de* Chriſtine *p.* 295. *&c.*

(*d*) *Dans ſa deſcription des Tableaux du Palais Roïal.*

(*e*) *V. Sa Deſcript. de* Paris *T. II. p.* 234. *&* le Mercure François *Février* 1722. *p.* 99. *&c.*

(†) Le titre de cet ouvrage eſt: „ MUSÆUM ODESCALCUM *ſive Theſaurus antiquarum Gemmarum quæ à Sereniſſima* Chriſtina, *Suecorum Regina, collectæ in muſeo* „ Odeſcalco *aſſervantur & à* Petro Sante Bartolo *quondam inciſæ, nunc primum in lucem* „ *proferuntur. Romæ apud Venantium Monaldini* 1747. 2. *Tom. in fol.* Les Auteurs de ladite Gazette litéraire de *Leipzig* en *Allemand*, font comprendre à la page citée ci-deſſus, comme ſi cette Collection avoit été léguée de *Chriſtine* à la Maiſon d'*Odeſchalchi*: mais cela ne s'accorde pas avec la diſpoſition teſtamentaire de la Reine, ni avec la préface qui eſt devant ce Cabinèt ou *Muſeum Odeſcalcum.*

& d'ordure (*). Pour l'Auteur du Mercure, il débite hardiment, que *Bourdon* fut appellé à *Stockholm* pour donner les deſſeins de la pompe funèbre du *Grand Guſtave*, & qu'aïant fort loué les tableaux de *Corrége*, qui à ſon arrivée, étoient encore emballés, la Reine lui avoit dit, eh bien, *Bourdon*, je vous les donne. Mais n'en déplaiſe à ces deux Meſſieurs: Ils avancent tout cela gratuitement. On s'entendoit en beaux tableaux en *Suède*, longtems avant que *Bourdon* y vint; & comment veulent-ils que *Chriſtine* lui ait fait préſent de ceux de *Corrége*, elle, qui n'étoit agée que de ſept ans & ſous la tutéle des Grands Officiers & du Sénat du Roïaume, quand le Roi ſon Père fut enſeveli à *Stockholm*, ſuppoſé que *Bourdon* y ſoit allé pour donner les deſſeins de ſa pompe funèbre (†). Mais quelle foi ajouter à ces Ecrivains, quand l'un d'eux prétend, que *Guſtave-Adolphe* avoit ſurpris la petite ville de *Prague* en 1631. d'où il avoit fait emporter ces tableaux en *Suède* (*a*). Car qui eſt-ce qui ignore que *Prague* ne fut priſe par les *Suédois* qu'en 1648. peu avant la ſignature de la paix de *Weſtphalie* ſous les ordres du Comte de *Königsmarck*, & que *Guſtave-Adolphe* périt à la bataille de *Lutzen* en 1632. & eſt mort par conſéquent ſeize ans avant la priſe de *Prague*. A ces bévûës-près, on n'a qu'à lire ce que leſdits Auteurs ont remarqué de ces excellents tableaux, qui venoient originairement du Prince de *Mantoue*, *Louis de Gonzague*. *Colalto*, Général des troupes Impé- L'an 1689.

(*a*) Merc. Franc. *l. c. p.* 101.

(*) Dans le tems-même que le Sr. *Piganiol* raiſonne ainſi de la ſituation des beaux tableaux à *Stockholm*, éloigné plus de quatre cent lieuës de lui; il oublie entièrement l'état où ſe trouvoient ceux de *Paris* & de *Verſailles*, qui étoient ſous ſes propres yeux. Voici ce qu'un auteur Dialogiſte vient d'en dire tout récemment, & dont le témoignage doit être d'autant moins ſuſpect, que ſon Ouvrage a été fait & imprimé ſur le lieu & qu'il parle au nom de tous les Connoiſſeurs auxquels la nation *Françoiſe* unit ſes plaintes. *Sachez*, dit-il, (en introduiſant le *Louvre* parlant à l'ombre de *Colbert* & ſe plaignant du dépériſſement des plus beaux tableaux de *Verſailles* & de *Paris*). *Sachez, o Grand Colbert que ces beaux Ouvrages n'ont pas revû la lumiére & qu'ils ont paſſé des places honorables qu'ils occupoient dans les Cabinèts de leurs poſſeſſeurs à une obſcure priſon dans Verſailles, où ils périſſent depuis plus de cinquante années. Dieux*, répond *Colbert*, *qu'entends-je! Quel desbonneur pour la nation! Quels fruits pour mes travaux! Ombre de Louis XIV. puiſſes-tu ignorer l'indigne traitement de tant d'illuſtres priſonniers!* Dans le Commentaire, que le Dialogiſte ajoute en guiſe de notes, il fait voir à l'œil, que ce n'eſt pas ſeulement à la honte de la nation que de pareils tréſors ſont enſevelis dans le *Louvre*, mais encore à ſon grand dommage, qu'on laiſſe ce ſuperbe bâtiment à l'abandon. C'eſt auſſi là-deſſus que Mr. de *Voltaire* porte ſes plaintes dans ſon poëme ſur le *Louvre*, où il dit entr'autres:

„ Faut-il que l'on s'indigne alors qu'on vous admire!
„ Et que les Nations qui veulent nous braver,
„ Fiéres de nos défauts, ſoient en droit de nous dire:
„ *Que nous commencons tout pour ne rien achever* (1).

(†) Par une lettre de Mr. *Naudé* à Mr. *Gaſſendi* du 19. Oct. 1652. on voit que *Bourdon* étoit arrivé à *Stockholm* cinq ou ſix jours auparavant v. l'Appendix Epiſtol. ad *Gaſſendum* p. 337. & dans l'appendice ci-deſſous N. XVIII.

(1) V. L'ombre du gr. *Colbert*, le *Louvre* & la ville de *Paris* Dialogue pag. 20. 21. 141. &c. & 159.

L'an 1689. Impériales en *Italie*, fit enlever ces tableaux lors du Sac de la Capitale des Etats de ce Prince & les fit tranſporter à *Prague*, d'où ils furent portés à *Stockholm* & après à *Rome*. Dans le long ſéjour que la Reine y fit depuis, elle augmenta ſon Cabinèt de peintures, & n'épargna ni ſoin ni dépenſe pour avoir les morceaux les plus exquis (*). L'Auteur du Mercure les range ſelon les diverſes claſſes des Ecoles de peinture (*a*). Le Sr. *Piganiol* en nomme un *Noli me tangere*, *Leda*, *Jo*, *Danaë*, l'éducation de l'Amour, l'Amour qui travaille à ſon arc, le mulèt, une ſainte famille, le Portrait de *Cæſar Borgia*, Duc de *Valentinois* & deux Etudes, comme autant de tableaux du *Corrége* (*b*). Le Sr. *Miſſon* cite la Vierge avec l'Enfant *Jéſus* & le petit *St. Jean* de *Raphaël* & la *Venus* de *Carrache*, outre d'excellens tableaux du *Titien*, de *Paul Véroneſe*, du *Guide*, du *Dominicain* & d'autres grands Maitres. Le Sr. de la *Motraye* admire entre les Modernes les Portraits de *Guſtave-Adolphe* & de la Reine *Chriſtine*, comme étant d'un pinceau hardi (*c*). Ce fut du Duc de *Bracciano Odeſchalchi Erba Milanois*, Neveu du Prince Don *Livio Odeſchalchi*, que le Duc-Régent d'*Orléans* fit acheter toutes ces piéces & quantité d'autres pour quatre vingt dix mille Ecus Romains & les tranſporta au Palais Roïal à *Paris* l'an 1722. comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Concluſion de l'Ouvrage. Voilà ce que devinrent les Biens que *Chriſtine* laiſſa & particuliérement ſes belles collections de toutes ſortes d'Antiquités, de Raretés & de Peintures. Nous voilà en même tems au-de-là du terme de ſa mort, de laquelle, de même que de toute la vie de cette Reine & des événemens qui y ſont rélatifs, nous venons de donner une deſcription auſſi circonſtanciée & auſſi ſûre tout enſemble, qu'il nous a été poſſible, & que ſans doute l'on trouvera plûtôt trop ample que trop courte. Mais écrivant l'hiſtoire de la plus fameuſe de toutes les Reines, nous avons mieux aimé pêcher par cet excès-là que par celui qui lui eſt oppoſé.

Le grand nombre de divers caractères qu'on a donné d'elle, dont quelques-uns même ſont aſſez étendus, & que nous avons rapportés, nous diſpenſe bien, ce me ſemble, d'en donner un de notre façon. D'ailleurs, nous avouons qu'elle ne nous paroit pas ſi facile à peindre que quelques-uns peuvent ſe l'imaginer. Quand on l'enviſage dans cette bigarrure d'états, où

(*a*) *L. c.* 101. 102. *&c.*
(*b*) *L. c. pag.* 142.
(*c*) Motraye *l. c. pag.* 447.

(*) Le Sr. *du Bois de St. Gelais* remarque, qu'il y en auroit eu davantage, ſi *Chriſtine* n'avoit pas diſpoſé de quelques-uns des plus beaux, d'une maniére, qui a moins fait d'honneur à ſon goût, qu'à ſa magnificence; car, dit-il, elle les fit couper en diverſes piéces pour en ajuſter les mains, les piés & les têtes, à la grandeur & à la figure des compartimens des plafonds de ſa chambre & de ſa ſale d'Audience (1). Quoiqu'il en ſoit de ce que dit-là le Sr. *du Bois*, le Pape *Innocent XI.* eſtimoit tant les tableaux ſeuls de la Sale d'Audience de la Reine, qu'il lui en fit offrir la ſomme de ſoixante mille écus Romains, qu'elle refuſa d'accepter (2).

(1) L. c. pag. XI.
(2) Relation en Mſc. dans *Palmſköld.*

où elle s'eſt miſe, ou s'eſt trouvée durant ſa vie, elle s'y préſente avec des traits ſi differens, qu'elle eſt même quelques fois méconnoiſſable. Cependant, accoûtumés à la ſuivre dans nos remarques comme nous l'avons fait juſqu'ici; nous ne quitterons pas la plume ſans en ajouter une, qui eſt fondée en expérience. C'eſt, qu'il y a un dégré d'élévation marqué & fixé pour toutes les choſes de ce monde. Lorſqu'elles y ſont arrivées, il faut qu'elles tombent, au hazard ſeulement quelquefois de ſe relever. Vérité, qui ſans doute a fait naitre ſur la Nature humaine, ces deux opinions tout oppoſées, qui ont eu & qui ont leurs ſectateurs, dont l'une éléve cette Nature humaine & en vante la force, l'autre l'abaiſſe & en étale la foibleſſe. Nous remarquons donc, que les Partiſans de ces deux opinions contraires, tant Philoſophes qu'autres, pourront également ſe ſatisfaire dans *Chriſtine*, & y trouver de quoi appuïer leur ſentiment. Tout bien conſidéré pourtant, nous croïons qu'on tombera d'accord, que comme chez elle le bon l'emporte de beaucoup ſur le mauvais, l'héroique & le grand ſur le médiocre, l'équité demande, qu'on lui paſſe les imperfections qu'elle a eu en commun avec les plus beaux génies & les plus grandes ames, qui aïent paru dans le monde. Car, à l'égard des éminentes qualités qui l'ont ſi glorieuſement diſtinguée, les ennemis même du nom de *Chriſtine* ne peuvent diſconvenir qu'il faudra des ſiécles pour reproduire une perſonne de ſon ſexe, qui l'égale. L'an 1689.

F I N.

LISTE

Des Médailles frappées durant le Règne & la Vie de la Reine

CHRISTINE.

1632. *ſur ſon avénement au Trône.*

1. CHRISTINA D. G. SUEC. GOTH. VAND. q. DESIGNATA REGINA, ſon buſte orné de pierres précieuſes avec la Couronne ſur la tête.

Revers: Un *Phenix* couronné & placé ſur un haut rocher, s'élançant d'un bucher vers le ſoleil, qui l'allume. La légende: PHOENIX PHOENICIS GUSTAVI *è funere* NATA.

Sur une des Médailles funèbres du Roi *Guſtave-Adolphe* ſon Père, on l'avoit comparé au Phœnix & c'eſt apparemment de-là que la même emblême a été affectée à la Reine ſa fille (*a*),

2. Cette même deviſe de la Reine ſe trouve ſur un jetton.

3. CHRISTINA D. G. SUEC. GOTH. VAND. q. DES. REGINA ſon buſte à demi, orné comme ci-deſſus, en forme ovale.

Revers. La Reine, couronnée de lauriers & aſſiſe ſur pluſieurs ſortes d'armes, tient une branche à la main droite, & à la gauche, un globe ſurmonté d'une croix. D'un côté ſe voit une troupe de cavalliers courant à toute bride: & de l'autre, un Laboureur défrichant la terre. Un génie ailé apporte d'en haut une Couronne & un Sceptre: & un bras, ſortant d'un nuage, lui préſente une épée nuë. Plus haut ſe voit le St. nom *Jehovah*. Et la légende autour eſt: ÆTHEREUM NUMEN DIADEMATA CELSA TUETUR (*b*).

4.

(*a*) *V.* Brenner *Theſ. Num. Sueo-Gothor.* (*b*) *V.* Brenner *l. c. pag.* 185. *pag.* 187.

(4) CHRISTINA D. G. SV. GO. WA. Q. D. REGINA ET PRINCEPS HÆREDITARIA. ſon buſte.

Revers WASAN. (c. à. d. La gerbe ou la poignée d'épis). Les armes de cette famille Roïale de *Suède* renfermée dans un écuſſon ſupporté par deux Thermes de Génies. Au deſſus eſt une Couronne Roïale & l'année 1633, ſans autre inſcription. C'eſt une Médaille ovale (*a*).

5. Le portrait de la Reine, ſans nom, ovale.

Revers. Les armes de *Suède* & de *Gothie* (*b*).

6. La tête de la Reine, entourée de Lauriers, ſans nom.

Revers. Les lettres initiales de ſon nom C. R. S. en chiffre, environné de rameaux de laurier. Ovale (*c*).

7. CHRISTINA REGINA. Le portrait de la Reine.

Revers. GUST. ADOLP. D. G. REX SUECIÆ. Le portrait du Roi. Cette Médaille a été faite après la mort du Roi.

1633. *La continuation de la guerre d'Allemagne*

8. CHRISTINA D. G. SUEC. GOT. VAND. Q. D. (id eſt *Deſignata*) *Regina.* Le portrait de la Reine.

Revers. Une Pyramide ſurmontée d'un globe & environnée d'une Couronne traverſée de l'épée & du ſceptre en ſautoir; ſur laquelle un Lion s'appuïe de ſes piés de devant, & une main, ſortie des nuës, mèt ſur la tête de cet animal une Couronne de lauriers. Inſcription: NON EGO GUSTAVO SEQUOR INFERIORA PARENTE.

Il y a apparence que cette Médaille a été frappée du tems que les Chèfs des armées de la Reine gagnérent des batailles en *Allemagne.* Le Lion de *Suède* prêt à être couronné de laurier le faiſant comprendre (*d*).

9. Le portrait de la Reine avec ſon nom.

Revers. Une femme aſſiſe, armée de toutes piéces, & tenant une Victoire ſur la main gauche. Tout près ſe voit un Etendart *Suédois.*

Inſcript. MATRI CASTRORUM. C'eſt un Jetton.

La Ville d'Oſnabrug emportée.

10. Les Impériaux aïant été battus à plate coûture en 1633. par les *Suédois* près d'*Oldendorp*, ceux-ci prirent la Ville d'*Oſnabrug* par capitulation & *Guſtave Guſtaſſon*, fils naturel du Roi *Guſtave-Adolphe*, fut mis en poſſeſſion de cet Evêché. Mr. *Köhler* qui entre dans le détail de ce fait, produit une monoïe quarrée qui fut battuë par la ville pendant le ſiège, ou bien par l'Evêque précedent, pendant ſon éxil (*e*).

La

(*a*) *Elle ſe trouve dans le Cabinèt de feu Mr. le Baron* Rolamb.

(*b*) *Elle ſe trouve dans le Cabinèt du Roi de* Suède.

(*c*) Ibidem.

(*d*) *Dans* Brenner *l. c. pag.* 188.

(*e*) *V.* Köhler *Müntz-Beluſt. P. X. p.* 313. *&c.*

La Ville de Ratisbone emportée

11. Un écu du Duc *Bernard de Saxe*, Général au ſervice de *Suède*. D'un côté eſt repréſenté la Ville de *Ratisbone* en perſpective, & de l'autre ſe lit cette inſcription: BERNHARDUS. SAX. DUX. VICTOR. RATISBONAM INGREDITUR IV. Nov. 1633 (*a*).

1634. *La Ville de Minden emportée.*

12. *Minden*, Ville Epiſcopale en *Weſtphalie*, s'étant renduë en 1634. par capitulation aux troupes de la Couronne de *Suède*, on trouve une monoïe quarrée, battuë en ce tems-là pour ſubvenir au manque d'argent qui étoit devenu fort rare pendant la durée de ce ſiége. Mr. *Köhler* en a produit l'empreinte, où d'un côté ſe lit MINDA OBSESSA 1634. & de l'autre 8. Groſchen, tous deux dans cercle (*b*).

1635. *Du tems que les Suédois occupoient la Ville de Maïence.*

13. Pendant que les troupes de *Suède* occupoient cette ville & la défendoient contre les Impériaux, il y a un Ducat en double qui y fut frappé. Le buſte de la Reine *Chriſtine* y eſt repréſenté, auſſi bien que l'écuſſon des armes de *Suède* & autour ces mots: MONETA AUREA CIVITATIS MOGUNTIÆ (*c*).

1636. *La Ville d'Elbinge en Pruſſe ſous la protection de Suède depuis l'an* 1626.

14. Il y a un écu portant les armes de *Suède* & le titre de la Reine CHRISTINE. Il a été fait dans la monoïe de cette ville, dont la *Suède* étoit en poſſeſſion pendant dix années de ſuite. On en voit l'empreinte & la deſcription dans les remarques d'*Hambourg* (*d*).

1638. *La Ville de Briſac emportée.*

15. Le buſte du Duc *Bernard de Weimar* en face, découvert & toute en harnois avec le bâton de Commandant à la main gauche, entouré d'un joli cartouche. Les mots de la légende en dedans ſont: MAGNI DUCIS BERNHARDI SAXON. WEIM. EFFIGIES, & au dehors autour: HEROIS HUJUS NOMINA IN CUNCTA CLARENT SECULA.

Le *Revers* repréſente la Ville de *Briſac* près du *Rhin*, avec les ponts & les fortifications du dehors. L'inſcription eſt conçue, à l'ancienne manière de *Ruſſie*, (comme le dit Mr. *Köhler*) en ces termes: BRISAC FORTIS, SED FORTIOR DEUS FUIT ET WEIMARIUS 1638 (*e*).

16.

(*a*) Köhler *l. c. P. II. p.* 144. *P. VIII. préf. p. XXI. conf.* Hamburg. *rem. en* 1703. *p.* 129.

(*b*) Köhler *l. c. P. VIII. p.* 385. *Il ſe trouve auſſi deux piéces de cette monoïe au Cabinèt de Medailles de* Caſſel.

(*c*) *Elle ſe trouve dans le Cabinèt du Roi de* Suède *cfr.* Pufendorf *Comment. de Reb. Suec. Libr. VII. §. 90. &c.*

(*d*) *En* 1704. *p.* 17. *& dans l'erlaüchtetes* Preuſſen *Tom. II. p.* 732. *&c.*

(*e*) *V.* Köhler *l. c. P. XI. pag.* 433. 434.

16. Il y a une autre Médaille de la même légende au *Revers*, mais différente, quant à la face, & à la draperie, le Duc ne portant pas non plus le bâton de Commandant en main, & le cartouche étant soutenu de deux génies. La légende autour est: BERNH. D. G. DUX SAXONIÆ. JUL. ET MON. LANDG. THUR. MARCH. MIS. CO. MAR. ET RAU. DO. RAV. (*a*).

17. BERNHARDO SAX. DUCI. VICTORI URBEM INGRED. $\frac{2}{12}$ DEC. S. P. Q. BRISAC. SUBMISS. ERGO. Ceci est écrit sur un tableau carré en brodure.

Revers. DUCATUS SAXON. BRISACENSIS 1638. En dedans les Armes de *Saxe* couvertes d'un chapeau Ducal, & celles de *Brisac* au-dessous renfermées dans un petit écusson rond. C'est un Ducat (*b*).

18. Un Ecu d'or (*Goldgulden*) ne différant du Ducat précédent que par l'inscription au *Revers*, où il y a AUREUM SAXON. BRISAC 1636. (*c*).

19. A ces piéces nous ajouterons l'écu blanc qui fut frappé à *Furth* l'an 1634. en mémoire du fiéf du Duché de *Franconie* que ce Duc relevoit de la Couronne de *Suède*. D'un côté, il est représenté en face avec ces mots: BERNHARDO D. G. DUX SAXO. JUL. CL. ET MONT. De l'autre paroit le Saint nom JEHOVAH raïonné, au dessous duquel un bras sortant des nuës tient une Couronne de lauriers au dessus des Armes du Duché de *Wurtzbourg* en *Franconie;* & plus bas on lit autour: QUOD DEUS VULT HOC SEMPER FIT. Mr. *Köhler* qui produit cet écu en empreinte, en donne une description détaillée & y ajoute l'extrait de la lettre de donation & d'investiture de ce Duché qui fut donnée au Duc au nom de la Couronne de *Suède* (*d*).

1640. *Quand l'Université d'Abo fut instituée.*

20. CHRISTINA D. G. REGINA SUECIÆ. Son portrait en *Pallas*.

Revers. La Chouëtte, l'oiseau de *Pallas*, assise sur quatre gros livres, pour marque des quatre facultés des Sciences & autour. ACADEMIA ABOA CONSTITUTA. Dans l'exergue 1640. C'est un jetton (*e*).

1641. *Frappée en Poméranie.*

21. CHRISTINA D. G. SUECORUM GOT. WAND. Q. DESIGN. REGINA ET PR. HE. 1641. Le Buste de la Reine à trois-quarts, debout, devant un portique, près duquel se trouvent les simboles de la Roïauté.

Revers. Le Soleil dardant sur une fleur qui croit dans un pot de jardin, gardé d'un Lion & d'un Griffon Inscript. Ex

(*a*) *Dans le Cabinèt de* Cassel.
(*b*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.
(*c*) Ibidem.
(*d*) Köhler *l. c, P. XIV. p.* 329. *&c*, 446.
(*e*) *V. ci-dessus les Mémoires de* Christine *T. I. p.* 310.

EX CHRISTI RADIIS REGNANS CHRISTINA CORRUSCAT (*a*).

Le Griffon fait juger, que cette Médaille a été frappée en *Poméranie*, dont la *Suède* étoit en poſſeſſion en ce tems-là. Mr. *Köhler* produit un Ducat de la Reine frappé en *Poméranie*, l'an 1641. (*b*).

1642. *La journée de Leipſig.*

22. HIS CHRISTINA PALMAM QUÆSIVIT IN AGRIS,

SANGUINE GUSTAVI QUI MADUERE PATRIS. 1642. 23. *Oct.* l'inſcription intérieure eſt en *Allemand*, priſe des Proverbes de *Salamon* XXI. 21.

Des Rameaux de laurier tombent d'en haut ſur une épée couronnée, élevée entr'un laurier & un palmier, & ſoutenue de deux Lions.

Revers. POSTQUAM VICTORI PATUISTI LIPSIA SUECO.

ARMIS CHRISTINÆ EST INVIA NULLA VIA. 1642. 27. *Nov.*

La Ville de *Leipſig* en perſpective & un champ de bataille au dehors. Au deſſous dans un cartouche:

NUNC TORSTENSOHNII TIBI COGNITA LIPSIA VIRTUS (*c*).

1643.

23. *Chriſtina D. G. Suec. Goth. Van. q. des. Regina.*

La tête de la Reine couronnée.

Revers. Et Pr. Hær. Mag. Princ. Finl. Du. Eſton. & Careli. Ingri. Dom. Les armes du Roïaume ſoutenues par deux Lions en bas. *H. W.* 1643. Cette Médaille eſt faite à *Riga*.

1644. *La Reine prennant en main les rênes du Gouvernement de ſon Roïaume.*

24. La Reine couronnée & debout ſur le trône & ſous le dais Roïal, tenant le ſceptre en main. Au côté droit, ſe trouvent les cinq Sénateurs ſes Tuteurs revêtus des prémières charges du Roïaume, portant les ſimboles de la Roïauté. Au côté gauche ſont quatre hommes repréſentant les quatre Ordres de *Suède* aſſemblés en Diète. Inſcription *Imperium Proles Guſtavi Maxima Magni Suſcipit, innumeris vivat Chriſtina triumphis.*

De l'autre côté eſt gravée la bataille & la Victoire gagnée ſur mer contre les *Danois* avec le diſtique.

Auguſta prendit dum Sceptra potentia lauro
Cingit Sacratum Balthica pugna caput (*d*). 1644.

1644. *Du tems de la guerre avec le Dannemarck.*

25. Le Portrait & le nom de *Chriſtine.*

Re-

(*a*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.
(*b*) Köhler *l. c. P. VI. p.* 257. *&c.*
(*c*) *Dans le Cabinèt de la Reine de* Suède.
(*d*) Brenner *l. c. p.* 186. *item* Lochner *Médalien Samlung A.* 1738. *p.* 9. *&* *Mém. de* Chriſtine *T. I. pag.* 76.

Revers. Une Couronne de laurier. Au milieu on lit: *X. Armatis Danor. Navib. Ductore Wrangelio captis A.* 1644. C'eſt un jetton.

1645. *La paix de Brömſebro.*

26. *Chriſtina D. G. Sue. Got. Vand. q. Regina & Princ. Hæ. M. D. F.*
Revers. Deux mains ſortant d'un nuage, dont l'une tient la corne d'abondance que traverſent des rameaux de laurier, & l'autre, un étendart avec une épée, la pointe en bas. Au deſſus eſt le ſaint nom JEHOVAH. Inſcript. ET BELLO ET PACE TRIUMPHAT. ANNO 1645.

27. Le portrait de la Reine & ſon nom.
Revers. Deux cornes d'abondance poſées comme un double C, au milieu desquelles paſſe un Caducée ou Verge de *Mercure* en ſautoir inſcript. INTER CHRISTINAM ET CHRISTIANUM. Dans l'éxergue: BRÖMSEBRO 1645. C'eſt un jetton.

1647.

28. Le portrait & le nom de la Reine entourés d'une Couronne de laurier.
Revers. La figure du Sauveur dans un cartouche. Au deſſus ſe trouvent les Armes de *Suède*, de *Gothie* & le *Waſan* de la famille Roïale, en trois écuſſons différens. Inſcription: SALVATOR MUNDI SALVA NOS. MDCXLVII (*a*).
C'étoit la deviſe ou le motto de la Reine, dont ſes écus étoient marqués. Le Roi ſon Père s'en eſt auſſi ſervi.

1648. *Sur la Paix de Weſtphalie.*

29. CHRISTINA D. G. SUEC. GOTH. VAND. Q. REGINA.
La Reine aſſiſe ſur le trône, la Couronne ſur la tête, & le ſceptre & la pome en main. Dans l'éxergue on voit deux clèfs en ſautoir.
Revers. Les armes de *Suède*, de *Gothie* & de la famille Roïale en quatre Ecuſſons renfermés dans une Couronne de laurier, & au deſſus une couronne de palmier. Légende: PAX IN CHRISTINÆ PRO CHRISTO GERMINAT ARMIS; (*b*).

30. Deux figures, l'une repréſentant la Paix qui tient à la main droite un rameau d'*Olivier*, & l'autre, la Juſtice tenant en main l'épée & la balance, ſoutenant toutes les deux le globe de leurs mains gauches. On voit au deſſus deux génies ailés qui ſonnent de la trompette, d'où ſort ce mot PAX & entr'eux une banderole où ſont écrites ces paroles: CANDIDE ET CONSTANTER. Tout en haut ſe lit le nom de *Jehovah*. Aux piés des figu-

(*a*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède. (*b*) Brenner *l. c. p.* 188.

figures de la Paix & de la Juſtice ſe voïent des hommes terraſſés avec leurs armes & la ville d'*Osnabrug* de loin en perſpective. La légende autour:

INNUMERIS. POTIOR. VIVAT. PAX. UNA. TRIUMPHIS.

ET. THEMIS. IMPERIUM. MARTE. JACENTE. REGAT.

De l'autre côté, entre deux branches d'*Olivier*, on lit cette inſcription. PAX. AQUILÆ. CUM. AQUILONE. SEU. UNIVERSI. ROMANI. IMPERII. CUM. REGNO. SUECIÆ. CONCLUSA. ET PUBLICATA. OSNABRUGIS. WESTPHALORUM. ANNO. PACIFERO. MDCXLVIII. (*a*).

31. Le Portrait & le nom de la Reine.

Revers. La Paix repréſentée ſous la figure d'une femme qui tient à la main droite une branche d'*Olivier* & à la gauche une Corne d'abondance. On voit par terre des Couronnes de laurier & des branches de palmier diſperſées ça & là. La légende dans l'éxergue. PARTA OSNABR. ET MONAST. 1648. C'eſt un jetton.

32. Le portrait de l'Empereur *Ferdinand III.* couronné de laurier. La légende autour en *Allemand* porte ce ſens du Pſeaume 147. IL PROCURE LA PAIX A TES FRONTIERES.

De l'autre côté, une perſonne à genoux implorant la paix de Dieu, près de laquelle trois autres perſonnes ſont debout & à tête découverte. L'éxergue contient ce ſens en *Allemand*: „ L'AN 1648. LE 14. OCTO- „ BRE. les trois Couronnes, l'*Impériale*, la *Françoiſe* & la *Suédoiſe* ſe ſont „ reconciliées à *Munſter* (*b*) ".

33. Le portrait de la Reine à chevelure éparſe entouré de laurier.

Revers. La tête de *Janus*, ſans légende (*c*).

Cette Médaille peut auſſi dénoncer la prudence de la Reine en général.

34. L'Empereur *Ferdinand*, à cheval, couronné de laurier. Nombre de troupes & une ville en profil. La légende en *Allemand* porte: Le grand *Ferdinand* préfére la paix à la gloire.

Revers. L'aigle impérial couronné, portant le ſceptre & l'épée entre ſes griffes. Au deſſous les écuſſons de *France* & de la famille Roïale de *Waſa*, & plus bas les écuſſons des huit Electorats de l'Empire. Au deſſous la ville d'*Osnabrug* & dans l'éxergue ces mots en *Allemand*: *Paix faite MDCIL.* Le ſens de l'inſcription *Allemande* porte: „ Toute la Chrêtienté eſt charmée „ de la paix & de l'union de tous ces Potentats (*d*). C'eſt un grand Mé- „ daillon ".

35. La Renommée aſſiſe ſur un magnifique char ſonnant de la trompette & menant un Aigle & un Lion qui tirent le char, & dans l'Exergue: PAX, GERMANIS.

Au revers on lit cette inſcription: PAX DEO SOSPITANTE OSNABR. ET

(*a*) Brenner *l. c. p.* 188. & 189. & Meiern *acta Pacis* Weſtphal. *Tom. I. au frontiſpice.*

(*b*) Meiern *l. c. Tom. II. pag.* 1.

(*c*) *Dans le Cabinet du Roi de* Suède.

(*d*) *V.* Meiern *l. c.*

ET MONAST. PRO GERMANIA TRANQUILLANDA DECRETA TRIUMPHALI CURRU INVEHITUR 15. OCTOBR. MDCXLIIX (*a*).

36. Deux Génies au-deſſus de la Ville de *Munſter* avec la légende autour: HINC TOTI PAX INSONAT ORBI, dans l'éxergue. MONASTERIUM WESTPHA. 1648.

Revers. Deux mains ſortant des nuës & s'empoignant traverſées de deux Cornes d'abondance & au milieu une branche d'Olivier. La légende CÆSARIS. ET REGVM. IVNXIT. PAX AVrea DEXTRAS. 24. OCTOBR. (*b*).

37. La tête de *Chriſtine* repréſentée en chevelure & bouclée avec le caſque entouré de laurier, & ſon nom CHRISTINA vis-à-vis.

Revers. La Reine ſous la même figure debout, tendant la main droite vers un laurier & portant une branche à la main gauche. Vis-à-vis on lit le mot REPERTRIX.

Voici l'explication que Mr. *Brenner* en donne. La fable diſant, que le Laurier, ſimbole des Devins, a été découvert dans l'*Emonie* près de *Tempe*: & *Chriſtine* aïant cultivé les ſçiences & les arts en *Suède* à un plus haut dégré qu'ils n'y étoient avant ſon tems, c'eſt de droit, qu'elle s'en fait regarder comme la prémière Inventrice dans ce Païs-là (*c*). Mais Mr. *Bersh*, Chèf & Sécrétaire du Collége des Antiquités de *Suède*; ne convient pas tout à fait de cette explication. Il croit plûtôt que cette médaille ſe rapporte à la concluſion de la Paix de *Weſtphalie*. Car, m'a-t il dit, l'arbre, près duquel *Pallas* ſe tient debout avec une branche de Laurier à la main, ne peut pas être un Laurier, parce que ce ſeroit une repétition répréhenſible: mais c'eſt plûtôt un Olivier, qui, comme tout le monde le ſait, eſt le ſimbole de la Paix: La Reine voulant faire entendre, que même dans le progrès heureux de ſes armes, elle avoit toûjours des idées pacifiques, qui occaſionnérent à la fin la Paix mémorable de *Weſtphalie* (*d*).

38. La même Médaille copiée ſur un jetton.

39. La figure de la Paix tenant à la main droite une branche d'Olivier & à la gauche une trompette, foule aux piés toutes ſortes d'armes & d'inſtrumens de guerre. Voici le ſens de l'inſcription qui eſt en vers Allemands & aſſez longue:

„ On doit rendre graces à Dieu de la paix concluë à *Osnabrug* & à *Munſter* (*e*).

40. La Ville de *Munſter* & au deſſus de cette ville en perſpective deux branches d'Olivier & de Palmier croiſées avec l'inſcription autour: MONASTERIUM CIV. EPLIS LOCUS PACIS UNLIS „ c. „ à. d. *Munſter, ville Epiſcopale eſt le lieu de la Paix générale.*

Trois

(*a*) Idem *ibidem.*
(*b*) Idem *l. c. Tom. I. p.* 1.
(*c*) Brenner *l. c. p.* 186.
(*d*) *V. ci-deſſus les Mém. de* Chriſtine *Tom. I. p.* 351.
(*e*) Brenner *l. c. p.* 189. & 190.

Trois pigeons en l'air poſant autant de branches de Olivier ſur une Couronne au deſſous, avec les autres marques de la Roïauté. Les mots de la légende: PAX OPTIMA RERUM A. DNI MDCXLVIII. 24. Oct.

41. La Ville de *Nuremberg* en perſpective. Deux mains ſortant des nuës & s'empoignant, & au milieu, le caducée de *Mercure*; au deſſus le nom *Jehovah:* autour. GERMANUM REDIVIVA REDIT CONCORDIA IN ORBEM. au deſſous: NORIMBERG.

Revers. Une main ſortant des nuës & tenant trois Cœurs unis par le même lien. Au-deſſous une Couronne entrelaſſée de trois branches d'Olivier & au côté à quatre arbres de palmier: autour ſe lit: CORDA MONARCHARUM, QUÆ TRIA PACE LIGAT. 1650 (*a*)

Les Médailles faites à l'occaſion de la Paix de *Weſtphalie* en 1648. & du Traité d'éxécution de *Nuremberg* en 1650, ſont preſque ſans nombre: mais quoique rélatives aux exploits militaires de la *Suède*, pendant le Règne de *Chriſtine* & à la Paix qui s'enſuivit: nous n'avons pas trouvé à propos de faire mention ici que de quelques-unes des principales qui la regardent directement.

1649. *Charles-Guſtave, Prince Palatin, déclaré Succeſſeur au Trône de Suède.*

42. Le portrait de la Reine & ſon nom.

Revers. Les armes de *Suède* ſoutenuës par deux Lions. La légende COLUMNA REGNI SAPIENTIA 1649 (*b*).

43. Une Croix, où eſt écrit GOTT DU SICHEST MICH c. à. d. *Dieu Tu me vois*, & entre les quatre bouts de la Croix. AL-LE-LU-JA. La légende AUCTORE CHRISTO ET.

Au Revers. ADJUVANTE CHRISTINA 1649. Les lettres C. G. P. R. c. à. d. *Carolus Guſtavus Princeps Regni* ſont entrelaſſées & au deſſus une Couronne (*c*).

1650. *Au couronnement de la Reine.*

44. 45. 46. La tête de *Chriſtine* entourée de laurier avec la légende: CHRISTINA REGINA.

Revers. Une main ſortant des nuës tient une Couronne Roïale. La légende au deſſous. *Avitam & Auctam.* De cette Médaille il y en a trois ſortes de différente grandeur (*d*).

47. 48. Encore deux autres copies de cette Médaille, avec quelque différence dans les coins & pour la grandeur (*e*).

49.

(*a*) Meiern *Acta Pacis Execut.* Norimberg. *Tom. II p.* 1.

(*b*) *Deſſiné dans un* Recueil *des Ecus tab.* 31.

(*c*) *C'eſt une petite Médaille qui ſe trouve dans le Cabinèt du Roi de* Suède.

(*d*) Brenner *l. c. p.* 184.

(*e*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.

49. La même deviſe copiée ſur un jetton.

50. Le buſte de la Reine; La tête entourée de laurier avec la légende. CHRIST. D. G. SUE. GOT. VAND. Q. REGIN.

Revers. Un grand Lis ſitué dans une contrée agréable, au deſſus duquel deux mains ſortant des nuës poſent une grande Couronne. Le S. nom de Dieu ſe voit en haut jettant tout autour des raïons ſolaires. Sur une banderole entre les mains ſorties de la nuë ſe voit cette légende, NON ALIUNDE.

Le Lis étant ſans tâche & la plus blanche de toutes les fleurs, la Reine Vierge qui ne vouloit pas ſe marier, en a voulu prendre la deviſe. Et comme la Nature a caché la Couronne dans la fleur du Lis, autour duquel il y a quelques jolis filèts d'or, c'eſt avec raiſon qu'on lui applique cette légende: MERUIT CANDORE CORONAM.

Cette Médaille eſt la plus grande d'entre celles de *Chriſtine*. En argent elle a le poids de douze écus blancs (*a*).

51. Une autre petite Médaille avec la méme deviſe.

52. La tête de la Reine entourée de laurier avec ces mots: CHRISTINA REGINA.

Revers. Les figures de la Fortune & de l'Eſpérance (à la manière des Médailles antiques) repréſentées comme des femmes, l'une debout tient le gouvernail de la main droite & la Corne d'abondance de la gauche: l'autre s'approchant en marchant, tient une herbe de la droite & ſouléve un peu ſa juppe avec la main gauche (*b*).

Mr de *Berch* eſt preſque perſuadé que cette Médaille ſe rapporte à la nomination du Prince *Charles-Guſtave* pour Succeſſeur de la Reine. Il cite pour cela VAILLANT *Num. Imp. præſtant. T. I. p.* 71. *T. II. p.* 148. & MORELLI *Specimen Rei Num. p.* 63. *ed. Lipſ.*

53. La face de même comme ci-deſſus.

Revers. Une Déeſſe, avec le caſque en tête, aſſiſe ſur une cuiraſſe, tenant la figure de la Victoire ſur la main droite & s'appuïant de la gauche ſur un Bouclier (*c*). Mr. *van Loon T. II. p.* 386. & Mr. *Köhler P. XIII. A.* 1741. *p.* 186. rapportent cette Médaille à quelque autre époque que celle du couronnement de *Chriſtine*, mais ſans raiſon. Car non ſeulement elle eſt frappée en *Suède*, mais elle eſt auſſi une imitation viſible des Médailles des Anciens, comme *Roma beata*, *felix*, *renaſcens*, *æterna*: & tous ces titres quadroient alors parfaitement avec l'état heureux de la *Suède*, la paix générale étant concluë quand la Reine ſe fit couronner. Mr. *Berch* ajoute, que Mr. *Gröning* dans ſon *hiſt. Num. Crit. p.* 63. fait mention d'une ſemblable Médaille, où la figure aſſiſe tient un globe à la main droite. Peut-être Mr. *Gröning* s'eſt-il trompé.

54.

(*a*) Brenner *l. c. p.* 187.
(*b*) Brenner *l. c. p.* 184.
(*c*) Idem *ibid.*

54. La tête de *Chriſtine* couronnée de laurier & ces mots autour CHRIST. D. G. SUE. GOT. VAND. Q. REGINA.

Revers. Les armes de *Suède*, de *Gothie* & de la famille Roïale de *Waſa* dans un Ecuſſon ovale, lequel eſt entouré à la marge de trente autres petits Ecuſſons, où ſont contenuës les armes d'autant de Provinces de *Suède*. La légende y eſt. LATE CHRISTINA REGIT (*a*).

55. Le buſte de la Reine avec la légende. CHRISTINA D. G. SUE. GOTH. VAND. Q. REGINA.

Revers. Deux Génies ailés repréſentant la juſtice & la ſageſſe, au deſſous deſquels eſt le S. nom de Dieu, l'un tenant en main droite le Sceptre & l'autre une Couronne de laurier à la gauche: & tous les deux ſoutiennent une Couronne Roïale au deſſus les armes de *Suède*, de *Gothie* & de la famille de *Waſa*. De deux côtés ſont deux femmes debout, dont l'une, aïant les yeux bandés, tient une épée à la main droite & une branche de palmier à la gauche: l'autre tient à la droite un rameau de palmier & à la gauche une fleche entortillée d'un ſerpent avec la légende autour. ET PRINC. HÆR. MAG. PRINC. FINL. DU. ESTON. ET CARELI. INGRI. DOM. C'eſt une grande Médaille ovale faite par *H. W. à Riga* (*b*).

L'amour & l'attachement de la Reine pour les Sciences & les Belles-Lettres.

56. La tête de la Reine couronnée de laurier avec l'épigraphe. CHRISTINA REGINA.

Revers. Les trois Muſes, *Polyhymnie*, *Melpoméne* & *Calliope*. l'une tenant la lire, l'autre le barbiton & la 3. un Livre, avec la légende: DULCES ANTE OMNIA.

C'eſt par cette Médaille que cette ſavante Princeſſe a voulu faire entendre combien elle étoit attachée à l'étude des Beaux-Arts & en quelle eſtime les hommes Savans étoient auprès d'elle (*c*).

Mr. *Berch* fait ici cette remarque: que c'eſt en vain que Mr. *Gröning* veut faire paſſer ces trois Muſes pour les trois Graces (*d*).

57. La tête de *Chriſtine* couverte d'un caſque de *Minerve*, à chevelure éparſe, regardant fixement une branche de laurier & vis-à-vis ſon nom, CHRISTINA.

Revers. La figure du Soleil dont les raïons occupent tout le champ de la Médaille.

La Reine l'aïant fait diſtribuer à pluſieurs Savans, ceux-ci publiérent nombre de belles Epigrammes là-deſſus (*e*).

58. REGINA CHRISTINA.

Re-

(*a*) Brenner *l. c. p.* 190.
(*b*) Idem *l. c. p.* 185.
(*c*) *Ibidem p.* 184. *v. ci-deſſus les Mém. de* Chriſtine *Tom. I. p.* 357.
(*d*) *V. J.* Gröningii *hiſt. Numiſm. Nov. p.* 180 *&* 181.
(*e*) Brenner *l. c. p.* 187. *&* *Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 262.

Revers. Le Mont *Parnaſſe* au ſommèt, duquel on voit Pégaſe. Légende: SEDES HÆC SOLIO POTIOR.

Chriſtine, pour mieux faire remarquer, qu'en quittant le Trône elle prétendoit cultiver les Belles-Lettres, fit frapper cette Médaille, après ſon abdication (*a*).

59. La même copiée ſur un jetton.

60. Le portrait & le nom de la Reine.
Revers. Une Couronne Roïale ſur un Autel. La légende:
CONCEDAT MUSARUM DELICIIS.

La Morale de la Reine.

61. La tête de la Reine avec ſon nom CHRISTINA.
Revers. Une Règle à tracer des lignes, avec cette légende.
ΟΡΘΟΣ ΟΥΧΙ ΟΡΘΟΜΕΝΟΣ (*b*). Cette ſentence, dit Mr. *Berch*, qui eſt empruntée de l'ouvrage de l'Empereur ANTONIN *de ſe ipſo*, s'explique fort bien par le compliment que *Jean Fred. Gronovius* fit à la Reine dans ſa dédicace des œuvres de *Stace*. *Mores tui cenſura ſunt. Tibi uni gravis ipſa & moroſa exactrix (nec jam gravis, poſtquam Lex, ad quam te exigis, in naturam abiit) tuos exemplo ſatis retinens.*

62. La tête de *Chriſtine* entourée de laurier, & autour, CHRISTINA REGINA.
Revers. Un Labyrinthe, autour duquel on lit ces mots. FATA VIAM INVENIENT. Mr. *Brenner* dit là-deſſus (*c*) „ La Reine aïant quitté la „ Couronne 1654. & réfléchiſſant ſérieuſement ſur l'inconſtance des choſes humaines, & ſur ce qui pourroit arriver à elle-même dans la ſuite du „ tems, fit frapper cette Médaille avec l'inſcription que nous venons de citer.
Mais Mr. *Berch* prétend non ſans raiſon, qu'aſſurément la Reine n'a pas voulu faire remarquer par cette deviſe ſon abdication comme Mr. *Brenner* ſe l'étoit imaginé. Elle avoit trop de ſens & d'ambition pour faire comprendre qu'elle eut abdiqué à la légère. On ſait encore qu'elle s'eſt ſervi ſouvent de cet Apophthègme en d'autres occaſions, même en conſidérant l'incertitude du ſort des armes & l'iſſue de la Guerre d'*Allemagne*. Outre cela, cette deviſe a été en uſage cent ans avant *Chriſtine*, même en bonne intention, comme on le peut voir dans la *France Métallique*, par de *Bie T. III. p.* 203. La Reine *Anne d'Angleterre* s'en eſt ſervi de même V. *van Loon l. c. T. V. p.* III. (*d*).

1654. *A l'enterrement du dernier Duc de Poméranie.*

63. Le portrait de ce Duc avec cette légende: BOGISLAUS XIV. D.

(*a*) *V. Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 418.
(*b*) Brenner *l. c. p.* 185. *fin.*
(*c*) Brenner *l. c. pag.* 185.
(*d*) *V. auſſi les Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 450.

D. G. DUX. STET. POM. CAS. ET VAND. PR. RU. EP. CAM. CO. GUTZ. TER. LE. ET. BU. DñS.

Revers. INFERIÆ OPTIMI PRINCIPIS BOGISLAI DUCIS STETINI POMERAN. EJUS NOMINIS XIV. ET ULTIMI NATI XXXI. MART. MDLXXX. DENATI X. MART. MDCXXXVII. CONDITI XXV. MAJI MDCLIV. ADORNATÆ A CHRISTINA D. G. SUECORUM, GOTHORUM WANDALOR. Q. REGINA ET FREDERICO WILHELMO D. G. MARGH. ET ELECT. BRAND. DUCIBUS STETINI ET POMER. C'eſt une grande Médaille.

64. Le portrait du Duc en cuiraſſe avec le même titre que ci-deſſus tout autour.

Revers. NOVISSIMIS HONORIBUS BOGISLAI DUC. STET. POMER. EJUS NOMINIS 14. ET ULTIMI. NATI. 31. MART. 1580. DENATI 10. MART. 1637. HUMATI 25. MAI 1654. CHRISTINA D. G. SUECORUM GOTHOR. VANDAL. REGINA ET FREDERICUS WILHEL. D. G. MARC. ET EL. BRA. DUCES. POM. F. F. C'eſt un double Ecu (*a*).

65. Le portrait de ce Duc avec le titre.

Revers. L'inſcription la même que la précédente avec cette différence vers la fin C. R. S. & F. W. M. & E. B. D. P. P. C'eſt un Ecu (*b*).

66. BOGISLAUS XIV. D. G. DUX S. P. Le Duc à cheval tenant le bâton de Commandant à la main. En bas ſont les Armes de *Poméranie*.

Revers. Autour d'une tête de mort eſt écrit en trois lignes: IN MEMORIAM ULTIMI EX GRYPHICA STIRPE DUCIS POMER. BOGISLAI XIV. NATI XXXI. MART. 1580. DENATI X. MART. 1637. HUMATI 1654. La grandeur eſt d'un Ecu.

67. Il y a d'autres Ecus mortuaires avec la même légende que ci-deſſus N. 63.

Au *Revers* ſe repréſente le Griffon de *Poméranie* auquel les Armes de cette Province ſont attachées. Vis-à-vis ſont les Armes de *Suède* & de *Brandenbourg* ſuſpenduës à une tige d'arbre. Les quatre vers en *Allemand* ſe rapportent au ſujèt dont il s'agit (*c*).

68. Le portrait du Duc avec la Légende: IN MEMORIAM ULTIMI EX GRYPHICA STIRPE DUCIS POMERAN. BOGISLAI 14. NAT. 31. MART. 1580. DENATI 10. MART. 1637. HUMATI 25. MAI 1654.

Revers. Un Griffon ſur un arbre, auquel ſont attachés les Ecuſſons de *Suède* & de *Brandenbourg*: vers les racines ſe voit un Crane de mort (*d*).

69. U-

(*a*) *V. Hiſt. crit. Numiſm.* Gröningii *p.* 127. & Ejuſdem *hiſt. Numiſm. Nov. p.* 220.

(*b*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.

(*c*) Tentzel *Monatl. Unterred.* 1695. *p.* 574.

(*d*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.

69. Une autre Médaille mortuaire de ce Duc porte cette inſcription NUMUS. EXEQUIALIS. OPTIMI. PRINCIPIS. BOGISLAI. DUCIS. STETINI. POMERANIÆ EJUS. NOMINIS. XIV. ET ULTIMI. NATI 31. MART. 1580. DENATI 10. MARTII 1637. SEPULTI 25. MAJI 1654.

Le *Revers* repréſente un Trône découpé, des côtés duquel ſortent deux jeunes branches raïonnées du ſoleil. On voit en perſpective la Ville de *Stetin* avec cette inſcription: DEO DIRIGENTE. Tout ceci ſe rapporte à la ſucceſſion de *Suède* & de *Brandenbourg* dans le Duché de *Poméranie* (*a*).

L'abdication de la Reine.

70. La tête de la Reine couronnée de laurier, la face tournée vers le côté gauche, avec ſon nom CHRISTINA REGINA.

Revers. Une Couronne Roïale avec la légende deſſous. ET SINE TE. (*b*).

Cette médaille frappée à *Rome* peut-être rapportée à cette époque.

Il y a eu des occurrences, où on a pû remarquer que la Reine s'étoit repentie d'avoir abdiqué la Couronne, Mr. *Tentzel* en parle dans ſes entretiens & d'autres en ont dit la même choſe ( ).

Réſervation du reſpect dû à ſa qualité Roïale quoiqu'elle s'ait démiſe de ſon Roïaume.

71. La tête de la Reine comme la précédente.

Revers. Le Soleil dans ſon apogée, lequel pour paroitre plus petit par ſon élévation, qui l'éloigne de nous, n'en perd pourtant rien de ſa grandeur. L'emblême de cette Médaille: NON FIT TAMEN INDE MINOR, y répond parfaitement, tant par rapport au Soleil ſelon le ſyſtême de *Copernic*, qu'à l'égard de *Chriſtine* même, qui vouloit faire connoître par-là, que quoiqu'elle ſe fut démiſe de ſon Roïaume & fut bien éloignée de ſa Patrie, elle ne laiſſoit pas pour cela d'être Reine, comme le Soleil eſt Soleil, quoique plus ou moins éloigné de nous. Elle fit auſſi frapper cette Médaille pour témoigner ſon amour pour l'Aſtronomie (*d*).

72. La tête de *Chriſtine* comme ci-deſſus.

Revers. Le ſoleil au milieu de la Médaille éparpillant ſes raïons tout autour, avec l'emblême au deſſus: NEC FALSO NEC ALIENO (*e*).

73. 74. 75. } Trois autres ſortes de cette même Médaille faites à *Rome* de différente grandeur.

76. 77. } Dito faite en *France* par *Chéron* & copiée en *Suède* ſur un jetton.

1655.

(*a*) Köhler *l. c. Part. IX. p.* 33. & Tentzel *l. c. p.* 575.

(*b*) Brenner *l. c. p.* 191.

(*c*) *V.* Tentzel *en* 1694. *p.* 653. & *les Mém. de* Chriſtine *Tom. II. p.* 185.

(*d*) Brenner *l. c. p.* 191. & *Mém. de* Chriſtine *Tom. II. p.* 146.

(*e*) Idem *l. c. p.* 192.

1655. L'entrée de la Reine à Rome.

78. Le buſte du Pape *Alexander VII.* avec la légende ALEXAN. VII. PONT. MAX. A. II.

Revers. La Reine CHRISTINE à cheval conduite par deux Cardinaux par la porte Flaminienne. L'inſcript. FEL. FAUS. Q. INGRES. MDCLV (*a*).

79. Le buſte de la Reine. La tête ornée d'une Couronne de laurier & ſon nom autour: CHRISTINA REGINA.

Revers. La Ville de *Rome* ſous l'emblême d'une femme le caſque en tête & aſſiſe ſur toutes ſortes d'armes, tenant ſur la main droite une petite victoire & de la gauche une pique. La légende autour: POSSIS NIHIL URBE ROMA VISERE MAJUS (*b*).

80. Le buſte de *Chriſtine* & le *Revers* le même que ſur la précédente, ne différant que dans l'inſcription qui eſt ſur celle-ci. HIC AMOR, HÆC PATRIA (*c*).

1656. Sur ſon entrée à Paris.

81 Le buſte du Roi de *France* à chevelure bouclée. Et autour, LUDOVICUS XIV. REX CHRISTIANISSIMUS.

Revers. La Reine à cheval, ſuivie du Duc de *Guiſe*. Au devant elle 4. Echevins de *Paris* portent le dais par la porte St. *Antoine*. La légende REGINA SUECORUM IN URBEM REGIE EXCEPTA. Dans l'éxergue MDCLVI (*d*).

82 Le même buſte & nom du Roi de *France*.

Revers. Ce Prince habillé en manteau roïal reçoit la Reine habillée à la Romaine. La légende deſſous: CHRISTINA SUECORUM REGINA IN GALLIA EXCEPTA MDCLVI (*e*).

NB. Quelque authentique que fut la Médaille précédente, on a trouvé à propos de la changer, comme pluſieurs autres, dans la nouvelle édition des Médailles ſur le Règne de *Louis le Grand* (*f*).

83 Le portrait de la Reine Mère de *France*, *Anne d'Autriche*. La légende. PIETAS EST MAJOR AN ORTUS?

Revers. Une Dame à cheval, & tout près un vaiſſeau à pleines voiles (les Armes de la ville de *Paris*,) la légende UTRAQUE ORBIS MIRACULUM & deſſous MDCLVII.

C'eſt

(*a*) Idem ibidem & *Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 499.

(*b*) Brenner *ibid. p.* 191. & *Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 517.

(*c*) Brenner *l. c. p.* 191.

(*d*) *V. les Médailles ſur le Régne de* Louis le Grand *p.* 43. & *Mém. de* Chriſtine *T. I. p.* 534.

(*e*) *V. la dernière édit. des Méd. de* Louis XIV. *in fol. ad h. ann.*

(*f*) *V. les Mém. de* Chriſtine *ci-deſſus T. I. p.* 534.

C'eſt Mr. de *Berch* qui a le prémier rangé ce jetton dans la ſuite des Médailles de *Chriſtine*. Car quoique cette Reine fit ſon entrée à *Paris* le 8. Sept. l'année 1656. & retournât avant la fin de la même année en *Italie*, néanmoins il ſemble, que la ville de *Paris* a voulu, dans ce nouveau jetton, comparer la Reine Mère de *France* avec *Chriſtine*: ou bien faire connoître que la Reine Mère & la ville de *Paris*, où *Chriſtine* étoit entrée à cheval pouvoient être régardées toutes deux comme des Merveilles du monde. Ce qui confirme l'une ou l'autre de ces explications, c'eſt que le jetton, qui eſt préſenté à la Cour le jour du nouvel an, ne peut par conſéquent repréſenter que quelque événement arrivé l'année précédente ou paſſée. Mr. *Berch* ajoute, qu'aïant une fois communiqué cette idée à Mr. *Gros de Boze* Sécrétaire de l'Académie *Françoiſe*, il lui avoit répondu, que cette explication lui paroiſſoit fort vraiſemblable.

Médailles frappées pendant le Séjour de la Reine à Rome.

84. Le Buſte de la Reine, ſa tête ornée en *Pallas* & autour, CHRISTINA ALEXANDRA.
C'eſt un très-grand Médaillon ſans aucun revers.

85. La Tête de la Reine en chevelure bouclée, le Caſque orné de Laurier, avec ſon nom, CHRISTINA REGINA.
Revers. Un *Phénix* ſur un bucher, allumé des raïons du Soleil, avec ce mot deſſus: ΜΑΚΕΛΩΣ (*a*).
Ce mot purement *Suédois*, mais écrit en lettres grecques admet un double ſens & ſignifie *incomparable*, comme auſſi *une perſonne non mariée*. L'un & l'autre Epithête convenoit fort au génie & à la perſonne de cette Reine. Nous avons parlé amplement de cette Médaille & nous avons dit comment *Chriſtine* s'étoit divertie aux dépens des Savans, à qui elle l'avoit donnée à déchiffrer (*b*).

86. 87. 88. Trois ſortes de cette même Médaille de différentes grandeurs faites à *Rome* (*c*).

89. Encore une toute petite faite par *Brenner* (*d*).

90. La même copiée ſur un jetton de *Suède*.

91. Le Buſte de la Reine comme au N. 79.
Revers. Un Lion étoilé ou céleſte à tête levée, tenant entre ſes deux pattes antérieures un globe croiſé: près de-là le gouvernail de la corne d'abondance érigée derrière lui. Les mots de la légende. *Fortis & Felix.*
Les

(*a*) Brenner *l. c. p.* 196.
(*b*) *V. les Mém. de* Chriſtine *Tom. II. pag.* 84.
(*c*) *Dans le Cabinèt du Roi de* Suède.
(*d*) *Dans le Cabinèt de feu Mr. le Baron* Râlamb.

Les deux lettres dans l'éxergue G. D. disent *Gloria Deo* (*a*).

92. Le Buste de *Christine*, comme ci-dessus.

Revers. La figure d'une femme tenant de la main droite une pique & conduisant de la gauche quatre Lions accouplés, chacun d'un frein. La légende: NEC SINIT ESSE FEROS. Dans l'éxergue S. D. G. c. à d. *Soli Deo Gloria* (*b*).

Nous avons donné ci-dessus une ample explication de cette Médaille, dont celle de Mr. de *Berch* appliquée aux quatre Etats de *Suède*, paroit être la plus probable (*c*).

93. Le Buste de la Reine comme au N. 79.

Revers. La *Suède* sous l'emblême d'une femme couchée à terre, à laquelle un bras sorti du Ciel tend la main, pendant que le Coq (la *France*) s'envole. La légende dans l'éxergue: *a Socio derelicta, a Deo restituta Suetia* (*d*).

94. Le Buste de même.

Revers. Un Lion (les armes des *Goths*) à tête levée avec l'inscription: CONFIDENTER ET SOLUS (*e*).

Ces quatre Médailles de suite, quoique frappées à *Rome* se rapportent au tems de son Règne en *Suède*. Elle avoit le dessein, dit Mr. *Berch*, de publier toute son histoire en Médaillons, dont j'ai le projet, quoique si mal copié qu'on n'en sauroit guéres faire usage. C'est pourquoi feu Mr. *Keder*, Antiquaire de *Suède*, n'en voulut faire aucune mention dans sa nouvelle édition du *Thesaurus Numor. Sueo. Goth. par Brenner* cfr. *Tentzels* Entret. A. 1695. p. 346.

Victoires de Christine *remportées sur les grandeurs mondaines.*

95. Le Buste de *Christine* de même.

Revers. Une Victoire aîlée, appuïée d'un pié sur le Globe de la terre, tenant à la main droite une Couronne de laurier, & une branche de palmier à la gauche. Les mots de la légende: VICTORIA MAXIMA & plus bas G. D. (GLORIA DEO) (*f*).

Mr. de *Meiern* l'explique aussi en faveur de la Reine, comme s'étant vaincue elle-même & aïant remporté, en résignant la Couronne, la plus grande Victoire sur ses passions (*g*).

96. Une autre Médaille faite dans le même sens, mais dont le coin est tout différent (*h*).

97. Le Buste de la Reine & son Nom.

Re-

(*a*) Brenner *l. c. p.* 190.
(*b*) Idem *l. c. p.* 191.
(*c*) *V. ci dessus Mém. de* Christine *T. I. p.* 517.
(*d*) Brenner *l. c. p.* 192 & *Mém. de* Christine *T. I. p.* 54.
(*e*) Brenner & *Mém. de* Christine *l. c.*
(*f*) Brenner *l. c. p.* 191.
(*g*) *V. ci-dessus Mém. de* Christine *T. I. p.* 517.
(*h*) *Dans le Cabinet du Roi de* Suède.

Revers. G. D. (c. à. d. *Gloria Deo*) MAXIMA. Les mots ſont écrits par la *Victoire* dans un Ecuſſon pendu à un Palmier (*a*).

98. Le Buſte de la Reine comme au N. 79.
Revers. L'Hémiſphére entier & ces mots autour.
NE. MI. BASTA. NE. MI. BISOGNA. il ne me *ſuffit pas, je n'en ai pas beſoin* (*b*).

99. La même Médaille d'un moindre volume, auſſi faite en *Italie.*

100. La même copiée ſur un Jetton.

101. Le Buſte de la Reine, la tête couronnée de laurier, & autour, CHRISTINA REGINA.
Revers. Le Globe de la Terre & au deſſus: NON SUFFICIT (*c*).

102. La même ſur un Jetton.

103. Le Buſte de même.
Revers. Le Globe céleſte & au-deſſus, SUFFICIT (*d*).

104. La même ſur un Jetton.

105. Le Buſte de la Reine comme N. 79.
Revers. Une *Manucodiata* ou l'oiſeau de Paradis paſſant par un air pur & ſerein au-deſſus de la terre, de la mer & des nuës. La légende. MI NIHIL IN TERRIS (*e*).

106. Le même.
Revers. Le même oiſeau de même, avec cette légende.
LIBERO I NACQUI E VISSI E MORRÒ SCIOLTO (c. à d.) „*je nais, „ je vis, & je meurs libre & dégagée* (*f*)".

107. La tête du Pape *Alexandre VIII.* en habits Pontificaux & autour. ALEXAN. VIII. OTTOBON. P. O. M. CREATUS VIII. OCT. 1689.
Revers. De l'autre côté ſe voit un nombre de livres mis pêle mêle ſur une Table ou une Conſole. Au deſſus vole un aigle à deux têtes portant entre ſes griffes une banderole étenduë. La Légende en dedans de la banderole & autour de la Médaille eſt: ADDITO IN VATICANO SAPIENTIÆ PABULO EX REGIIS CHRISTINÆ THESAURIS (*g*).

108. Le Pape *Clément XI.* repréſenté en Mitre pontificale & en ſurplis Epiſ-

(*a*) Ibidem.
(*b*) Brenner *l. c. p.* 191. & *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 106.
(*c*) Brenner *l. c. p.* 191.
(*d*) Idem *ibidem.*
(*e*) Brenner *l. c. p.* 193.
(*f*) Idem ibid. & *Mém. de* Chriſtine *T. II. p.* 309.
(*g*) Bonnani *Numiſm. Pontif. T. II. p.* 785. *Num. XI. & pag.* 804-807. & *Mém. de* Chriſtine *ci-deſſus Tom. II. p.* 322.

Epiſcopal avec ces mots: CLEMENS XI. PONTI. MAXI. au deſſus le nom du Graveur I. HORTULANUS.

Revers. La figure de la Piété, aux piés de laquelle ſe voit le Diadême Roïal & le ſceptre ſur un couſſin. Elle tient à la main un flambeau ardent & une chaine d'or, à laquelle pend une Médaille. Au deſſus ſe préſente une lampe ſépulchrale brûlante. Le tout compris enſemble ſignifie que la Mémoire de cette Reine durera à jamais. Autour de la Médaille ſe lit, MEMORIÆ CHRISTINÆ AUGUSTÆ: & dans l'éxergue. PIETAS. PONTIFICIS MAXIMI (*a*).

(*a*) Bonnani *hiſt. Templi Vaticani p.* 104. *& Mém. de* Chriſtine *Tom. II. p.* 313.

A P-

APPENDICE

DES

PIECES JUSTIFICATIVES ET RELATIVES

AUX

MEMOIRES CONCERNANT

LA REINE

CHRISTINE,

Tirées des Archives, des Régitres & des Ouvrages imprimés,

Leſquelles ſe trouvent citées dans le

TOME PREMIER

Depuis Num°. I. juſqu'à LXXIV. inclus,

Et dans le

TOME SECOND

Depuis Num°. LXXV. juſqu'à LXXXVIII.

APPENDICE

DES

PIECES JUSTIFICATIVES ET RELATIVES

AUX

MEMOIRES CONCERNANT

LA REINE

CHRISTINE,

Tirées des Archives, des Registres & des Ouvrages imprimés,

Lesquelles se trouvent citées dans le

TOME PREMIER

Depuis Num. I. jusqu'à LXXIV. inclus,

Et dans le

TOME SECOND

Depuis Num. LXXV. jusqu'à LXXXVIII.

APPENDICE

DES

PIECES JUSTIFICATIVES ET RELATIVES

AUX

MEMOIRES CONCERNANT LA REINE

CHRISTINE.

Num°. I. Tome I. pag. 4.

Extrait de COMNENE PAPADOPOLI (*a*) sur les Etudes & le séjour que GUSTAVE ADOLPHE Roi de *Suède* auroit fait à *Padoue*.

NUlli unquam Gymnasio licuit, forte etiam nulli de eo gloriari licebit, quo jure gloriari licet licebitque olim Gymnasio nostro, cui uni contigit, inter alumnos suos, non eos duntaxat enumerare, qui Reges fuerint, sed eos quoque qui Reges essent.

Vix credent posteri GUSTAVUM ADOLPHUM *Suecorum Regem, heroëm illum bellicæ virtutis priscis parem, recentioribus longe majorem, qui fulminis instar triumphali victricium copiarum ductu* Europam *terruit*, Germaniam, *qua tale patet, universam afflavit ac tantum non diruit*, Patavii *vixisse, discipulum fuisse* Patavii, *hinc ad solium transtuliſſe regias illas artes, ex quibus memorabilis est, eritque seræ posteritati. Scribit* Salomonius (*b*) *in monumentis Gymnasii & Tomasiniana Chronotaxi* (*c*) *An. MDCXI. fuisse* Patavii *Comitem Sudermanniæ* ADOLPHUM, *atque hic toto anno literario sequenti, addiscendæ causa linguæ Italicæ versatum; usum fuisse Magistro* Benio, *Scholas publicas frequentasse: deperisse pulcherrimam Virginem Sanctimonialem, pollicitumque illi maxima, si se carcere illo vivorum deripi abducique in* Germaniam *voluisset: repulsum constanti modestia, restisse, comiterque affatum dixisse:* „ parcendum puellæ, quæ quocum loqueretur nesciret." *cui illa,* „ scio te, *inquit*, „ hominem esse, qui morieris, quisquis tandem es, Deo, cui nupta sum, te quo„ que judice posthabendum". *Subdit Salomonius, eam Virginem amplis muneribus affectam fuisse ab hujusmodi Comite, cum ex hac urbe discessit; creditumque deinde, non alium fuisse à* GUSTAVO ADOLPHO *Suecorum Rege, qui Germaniam non tam passibus, quam victoriis peragravit. Hanc opinionem, quæ apud nos viget, vigebitque perpetuo, confirmant, quæ narrat* Vicentius Vivianus (*d*) *cum de discipulis præclarissimis* Galilæi *e sede Patavina docentis hæc Etrusco sermone posteris nosscenda commemorat: Ut omittam, ait, tot Principes ac Dynastas Italos, Gallos, Belgas, Bohemos, Pannonas, Britannos & Caledonios, aliarumque Gentium clarissimos Proceres, in mentem venit, quod ira-*

(*a*) V. *Nicol. Comneni Papadopoli* Historia Gymnasii Patavini Libr. II § 21. pag. 287. 288.
(*b*) Collect. ad inscript. Gymn.
(*c*) Ad ann. 1611. & seq.
(*d*) Vita *Galilæi* præfixa ejus Oper. T. I. pag. LXXXVIII.

traditur, magnum illum Guſtavum *Suecorum Regem, qui deinde inſtar bellici fulminis claruit, in eo itinere, quod regia Majeſtate diſſimulata per* Italiam *adoleſcens ſuſcepit,* Patavii *ſubſtitiſſe cum comitatu per menſes multos, detentum præcipue à novis & peregrinis ſpeculationibus, problematibuſque curioſiſſimis, quæ in dies non ſine admiratione adſtantium proponebantur, diſſolvebanturque à* Galilæo *in prælectionibus publicis, in circulis & concionibus literariis. Voluiſſe ad hæc, ea, quæ verum diſcipulum decet, ſedula aſſiduitate, domi ejus* Galilæum *audire, illa peculiarius explanantem quæ ad Sphæram ſpectant, ad artium munitionem, ad Opticam, ad uſum quorundam Geometricorum ac militarium inſtrumentorum, imo ad penitiorem quoque Etruſci idiomatis venuſtatem: denique illi, quam ſibi propoſuerat occultandam, Majeſtatem, magnifica, & plane regia munerum liberalitate ſignificaſſe. Hæc Vivianus. Confert his ipſis omnino conſtituendis, quod non unius viri graviſſimi ſumma penes me auctoritas, mihi ſcribenti non omittendum exiſtimat ex* Tomaſini Chronotaxi (*a*) *laudata* Gustavum, *tunc cum* Bavariam *triumphalibus turmis diripiebat, forte ſpectantem in viam e feneſtra, vidiſſe peregrinos quoſdam, qui eſſent & cujates interrogaſſe, cumque eos Italos & Patavinos eſſe audiſſet, ad ſe adduci juſſiſſe, comiter accepiſſe, ſciſcitatumque de multis, dimiſiſſe ſerio admonitos, ut civibus referrent, ſe illum eſſe, qui aliquamdiu vixiſſet* Patavii, *eoque quam primum rediturum, atque in aula urbis maxima, quam adoleſceus aſpexerat, ſuſpexeratque, ſolemnes ludos & choreas celebraturum. Hæc pauca, nam plura ſuppeterent, dicta ſunto, quo conſtet,* Magnum Gustavum, *& diſcipulum fuiſſe Patavii, & fuiſſe diſcipulum tunc, cum Rex erat. Nam ab exitu anni MDCXI. &* Caroli *Patris obitu, quamvis nondum propter ætatem ſolemni ritu Rex inauguratus, Rex tamen erat qui Regnum iniit nondum annos natus ſeptendecim teſte* Burgi (*b*), *ex quo ſua habet* Foreſtus (*c*) *apud quem perlege ſodes, ut alios prætereas, imo vero ſeculi XVII. communem hiſtoriam, Regis maximi geſta fortia, magnanima, triumphalia, quibus ne delibandis quidem brevitas propoſiti noſtri par eſt. Huic ſupererit adornaſſe* Gustavum Adolphum *e regia Jagellorum ſtirpe progenitum V. Idus Decembris an. MDXCIV. Patre* Carolo *Sudermanniæ Duce, qui patruus fuit* Sigismundi *Regis Polonorum & Suecorum, donec illi horum imperium obtinere licuit per patruum. Hoc plane Regni potito an. MDCVIII.* Gustavus *Regis primogenitus eſſe coepit annorum tredecim adoleſcens; Regiis una & liberalibus artibus inſtitutus excultuſque Præceptore* Jacobo Skytte, *jamque Politicis, Geographicis & Mathematicis diſciplinis, quantum ſatis pro ætate, imbutus, in* Italiam *venit, & ut diximus,* Patavii *per menſes circiter octo poſt obitum Patris, ad earundem diſciplinarum penitiorem notitiam verſatus, poſtquam nativæ, latinæ linguæ, Gallicæ, Italicam addidit, eamque, ut ferunt, perdidicit, ipſo anno MDCXII. rediit in patriam;....*

Num° II. Tome I. pag. 12.

I. EPITAPHE ſur Gustave Adolphe faite à *Rome* (*d*).

Jacet in hoc tumulo
GUSTAVUS ADOLPHUS.
Summus Rex,
Summus fortunæ luſus,

Sum-

(*a*) Ad. ann. 1634.
(*b*) De Bello Suec. L. III. p. 270.
(*c*) Cosmogr. hiſt. T. V. P. II. p. 345.
(*d*) *Pierre Davity* Déſcription générale de l'*Europe* Tom. III. pag. 727. & *Wexionii* Deſcriptio Sueciæ Libr. IX. Cap. CXXVI. p. 418-419. edit. Hahnio.

Summus fortunæ Domitor.
Natus
Ut nunquam dormiret,
Ut nunquam quieſceret;
Diutius, longius, latius
Regnaret.
Non boſtili manu
Sed fortunæ telo
Confixus:
Si plura, ſi majora
Quæris:
Deum, non hominem
Quæris.

II. EPITAPHE ſur le même faite à *Londres.*

EPIGRAPHE.
Siſte viator,
Nec deſponde animum;
Ut nequicquam ſperes,
Ni mori ſperes:
Vix eſt quod metuas,
Ni vivere metuas.
Fato ceſſit Vitæ mortiſque Arbiter ſummus
Proximum Cœlitibus nomen.
Quin illud exigis?
Dabo.
Sed ut lites lachrymis
Regi Potentiſſ. Pientiſſ.
gVſtaVo
qVo ſeXto noVeMbrIs
neCI Dato
Tota Europæ facies mutata eſt;
In planctum ſolutis Humaniſſ. quibuſcunque.
Quin majora poſtulas?
Accipe:
Ille qui Diſſidia publica, *pace terminare,*
Pacem bonis Artibus *excolere:*
Ille qui oppreſſos in ſuum Jus *aſſerere*
Aſſertos libertate donare,
Libertatem *ſecuram reddere*
Aggreſſus eſt,
Proh dolor! *interiit:*
Sed ut ſummum arduæ Virtutis *exemplum audiat:*
Nullus, quippe, poſt homines natos
Bono Publico
Potiora *tentavit*
Graviora *paſſus eſt*
Abi *jam, ſi licet, in rem tuam* (a)!

III. Sur

(a) The Swediſch Intelligencer Pars. III. p. 181.

III. Sur une des plus grandes Médailles ſur ſa mort ſe trouve ce vers:

Stans acie pugnans, vivens morienſque triumphat.

Et au dehors de la muraille de la Chapelle à Stockholm, où il eſt enterré, on lit cette inſcription.

Gloria Altiſſimo
Suorum refugio.
Sepultura Potentiſſimi Principis
GUSTAVI MAGNI
Dei Gratia
Regnorum Sueciæ Regis incomparabilis,
Qui
Regno undique Hoſtibus obſeſſo,
ad imperium intravit:
Pacatis denique Danis
Moſcoque & Polono mitioribus factis,
Regnum ampliavit
Summaque prudentia gubernavit:
Tandem retruſo Cæſare,
Germaniſque à Papæ deformatione liberatis (*)
In pugna Lutzenſi Victor
Heroice obiit
VI. Cal. Novembr. A Dom. MDCXXXII.
In anguſtiis intravit:
Pietatem amavit:
Hoſtes proſtravit;
Regnum dilatavit:
Suecos exaltavit:
Oppreſſos liberavit:
Moriens triumphavit (a).

IV. AETERNITATI

GUSTAVI ADOLPHI MAGNI

Suecorum, Gothorum, Vandalorumque Regis

Ille triumfator Boreæ certantis alumnus
Guſtavus, Getici dextera magna Dei;

Qui

(a) *Loccenii* Hiſt. Suec. ad fin. Libri VIII.

(*) *Charles Ogier* (qui rapporte cette même inſcription, comme auſſi le Comte de *Brienne*, quoique d'une maniére aſſez confuſe,) ſe fâche de ces expreſſions: *Germanis à deformatione Papæ*

Qui nunquam domitus potuit domuiſſe rebelles,
Et domitos placido continuiſſe ſinu;
Ille tuis cœlo lapſus Germania rebus,
Auſus in Auſtriacos arma movere lares;
Bellorum laudiſque vetus; Victricia cujus
Indomitæ ſemper ſigna tulere manus;
Dum plures aliis ſtatuit connectere lauros,
Invida non dubiam fata dedere necem.
Et moritur vincitque ſimul. Miracula mortis!
Et talem credat quis potuiſſe mori.
Vixerunt alii. Non vivere deſiit ille
Dum moritur; tantum deſiit ille mori (*a*).

V. In effigiem GUSTAVI ADOLPHI Regis Suecorum.

Ecce triumphantem ſolio Mavortis Adolphum,
Et Sueonum vultu belligerante Ducem.
Parrhaſis hunc genuit, genuit Germania Martem,
Impavidumque minis erudiere Joves.
Auſtriadum hunc ſenſere Aquilæ, cum ſceptra furentis
Cæſaris Alcidi ſuccubuere Gotho.
Stravit hyperboreis bellantem Athlanta ſariſſis,
Atque Abylam imperio ſubdidit ultor humum.
Sarmatus armatas ultro conceſſit habenas,
Et domino Arctoi frenduit orbis Iber.
Fraus Auſtrum, Occaſum, Boream ſe fudit, & Ortum,
Quaque patet mundus, belliger arma tulit.
Poſteritas mirare Ducem: manifeſta Deûm qui
Marte, ſui victor, fulſit & arte Pharos (*b*).

VI. *Sur la Mort du Roi de* Suède.

SONNET.

Les temples dont jadis cette illuſtre merveille,
Rome dans ſa grandeur, flata ſes Demi-Dieux,
N'enfermérent jamais rien de ſi précieux,
Qu'enferme le cercueil où Guſtave ſommeille.

Il rendit par ſa force, à nulle autre pareille,
Tous les vivants craintifs, tous les morts envieux;

Et

(*a*) V. M. *Zuerii Boxbornii* Poëmata pag. 17. (*b*) V. *Kenchenii* Epigrammat. p. 113.

Papæ liberatis, ajoutant que l'Ambaſſadeur de *France* en avoit voulu porter des plaintes en Cour (1).

(1) V. *Ogerii* iter Dan. Succ. Polon. pag. 159. *Lomenii Brienna* Comitis Itinerar. p. 28. Voiages de Païen p. 90.

Et les ſiecles paſſés n'ont point d'ambitieux,
Que le bruit de ſon nom ſous la terre n'éveille.

Il vainquit Ferdinand, dedans le champ de Mars,
Mais il fit plus d'outrage à ces prémiers Ceſars,
Qu'à celui dont la perte enrichit ſon hiſtoire (*a*).

VII. Autre ſur la mort du même Roi par le Docteur *Paulini*, Archevêque d'*Upſal.*

Rex, REGI Regum dum ſervio, dona reporto
Regia, digna DEO, digna labore meo.
Armis namque meis ſua gloria reddita cœlo eſt:
Preſſis libertas, cœlica vita mihi (*b*).

In invictiſſimi Herois ac Monarchi GUSTAVI ADOLPHI memoriam.

Fortia facta Ducum taceat modo Roma *ſuorum,*
Ipſa ſuos ſileat Græcia *vana viros*
Pellæum Ematbius jam deſinat, Heroa Teucer
Laudibus in cœlum tollere quiſque ſuis.
Major ADOLPHUS *adeſt: fallor fuit hactenus: at nunc*
Hectore, Alexandro, Cæſare *Major abeſt.*
Heu! belli fulmen cecidit quoque fulmine belli,
Totaque cum tanto gloria Martis obit.
Bellica tota tuo tumulatur funere virtus,
Accidit & Marti, te moriente, mori (*).

(*a*) V. les œuvres de *Benſerade* pag. 233. (*b*) V. l'hiſt. Eccleſ. Suec. par *Hab. Spegel.* p. 61.

(*) Hæc Car. *Daubuz* ante *Gariſſolii* Adolphida.

Num°. 1

Numo. III. Tome I. Pag. 14.

PARALLELE *de* GUSTAVE ADOLPHE *& d'*EPAMINONDAS, *fait en forme de lettre au Chancelier* Axel Oxenſtierna, *par Mr. de* Ruſſdorf *Conſeiller du Roi de* Bohême, *Electeur* Palatin: (1) *du* $\frac{6}{16}$ *Décembr.* 1632.

Monſieur

COmme toutes les lettres, qui s'entresvivent aujourdhui au monde de toutte part, ſont pleines les unes de la joye & allegreſſe, que les ennemis: les autres de la douleur & triſteſſe, que les amis vienent reçevoir de la mort de cet invincible & incomparable Roy de *Sweden:* ainſſi ceſte mienne contiendra le meſme ſuject, lequel neant moins ſera contraire à celui de ceux-là, & aucunement divers à l'autre de ceux-cy: car au lieu que les ennemis triomphent, inſultent & avec cela deſcrient & calomnient la perſonne, la prouueſſe, les merites, les qualités du defunct & les amis font des lamentations & plaintes, donnants à connoiſtre, combien de ſouſpirs ils eſlancoient, combien de larmes ils eſpandoient, combien ils regrettoient la preſence du treſpaſſé; Nous repaiſtrons noſtre eſprit de la conſideration & contemplation des belles & parfaites parties de ceſte ame genereuſe, de ſes vertus & de ſes exploits. „ *Quid à lamentatione*, inquit XENOPHON, „ *longius abeſt quam generoſa vita & mors decora? quid encomiis item convenientius quam* „ *victoriæ pulcherrimæ maximique momenti facinora? ac jure quidem illa beatus prædicatur*, „ *qui cum ſtatim a puero cupiditate glorioſi nominis incenſus eſſet, ſic illud conſecutus fuit, ut* „ *quiſquam omnium omnis ætatis hominum. Idem cum honoris ac dignitatis à natura imprimis* „ *eſſet appetens, ex quo Rex factus fuit, perpetuo invictus exſtitit*". Il eſt bien vray que nulle eloquence, voir beau langage, eſt capable de deſcrire & exprimer aſſez dignement la preudhommie, la valeur, les merites, la magnanimité de cœur, la ſageſſe & les autres vertus, dont ce braf & accompli Souverain a eſté orné & embelli, ſi eſt-ce pourtant que l'on les ſe ſauroit repreſenter aucunement en l'entendement, & s'y en former une idée & image: & afin que ceſt image ou pourtrait ſoit faict autant parfaict, qu'il eſt poſſible, & depeint avec touttes ſes couleurs, il faut qu'un chacun y contribue du ſien: celui qui ne peut rien apporter de l'art & ſcience, au moins y contribue une ou autre eſpece de couleur hors de ſa boutique. Nous liſons que le peintre *Xeuxis*, voulant tirer & pourtraire le tableau de Venus aux Argrigentins, fit aſſembler les plus belles filles de la citté & les contempla touttes nuës, d'icelles choiſit cinq de plus parfaictes & plus accomplies; ſur les quelles il prit le patron & la modele, y exprimant ce qui eſtoit en chacune le plus recommendable & rare en beauté: de meſme mettons devant nos yeux les braves & vaillants Capiteines, touts les vertueux & renommés Roys & Princes qui ont oncques fleury & veſcu au monde, la vie, les merites & magnagnimes geſtes & vertus desquels nous ſont deſcrites & conſignées ès hiſtoires, & eſliſons d'entre iceux cinq ou ſix de plus accomplis, aux

(1) Cette piéce eſt tirée d'un des volumes de Manuſcrits du dit *Ruſſdorf*, qui ſe trouvent à la Bibliothèque de *Caſſel* & dont celui-ci porte le titre de *Farrago exhibens diverſas de Republica literas, legationes & relationes &c. &c....*

aux quels noſtre Roy de *Sweden* reſſemble le plus & peut eſtre comparé proprement. Quant à moy j'en nommeray un, laiſſant à vous & à autres d'en nommer & choiſir le reſte. Je confereray doncques ce grand Princes avec le grand Capiteine EPAMINONDAS & ce ſeulement en quelques certains poincts, aux quels il me ſemble conſiſter la reſemblance & la comparaiſon.

Premierement comme entre les exploits & faits d'armes, dont EPAMINONDAS s'eſt rendu renommé, les deux journées, celle de *Leuctre* & l'autre de *Mantinée* ſont les plus memorables & ſurpaſſent toutes les autres combats; ainſi outre tant de braves expeditions & exploicts, qui fit le Roy de *Sweden*, l'expedition en *Allemagne* & les deux batailles, l'une gagnée le $\frac{7}{17}$ de Septembre l'an 1631 auprès de *Leipzig*, l'autre livrée à *Lutzen* le $\frac{6}{16}$ de Novembre 1632, ſont les plus aminentes & excellentes tant pour la conſequence, que pour la proueſſe, vaillance, ſuffiſance & conduite, qui fut declarée de la part de Sa Majeſté. Et comme EPAMINONDAS rapporta par la premiere journée une de plus glorieuſes victoires que fit onc Capiteine, ayant non ſeulement desfait en bataille aſſignée la plus genereuſe & belliqueuſe nation de toutte la *Grece* les *Spartiates*, avec beaucoup plus petit nombre de gens, que les ennemis n'en avoient: mais auſſi delivré la ville de *Thebes* & toutte la *Grece* du joug de l'oppreſſion, ruina la dominion de ſes ennemis, acquerant quand & quand la ſupériorité & l'empire aux ſiens: ainſy le Roy de *Sueden* rapporta en la journée de *Leipzig* une de plus grandes victoires, que fit oncques Roy en l'*Europe*, ayant desconfit avec plus petit nombre en bataille rangée l'armée de l'Empereun eſtimée invincible par la conſidération & du Chef qui commendoit c'eſtoit *Tilly* triomphant de l'*Allemagne* ſurmontée, & du continuel ſuccez de tant de victoires rapportées ſur divers Roys & Princes. Par ceſte journée il deslivra l'*Allemagne* du joug de l'oppreſſion, & acquit quand & quand la principauté & le ſupreme gouvernement des affaires a luy & a ſa Couronne.

Comme les *Spartiates* alors avoient d'une coſté accouſtumé de couvrir & cacher le plus qu'ils pouvoient tels inconvenients, & de l'autre perdu la plus part de leur credit & de ceſte ſplendeur, qu'on avoit autre fois veu en leur eſtat, ainſy faiſoient les Impérialiſtes & leur advint le meſme, non obſtant qu'ils ne perdirent tout courage pourtant, ains comme l'experience a teſmoigné bien-toſt aprés, reſtaurerent leurs affaires & oſterent l'eſtonement qui avoit ſaiſy leurs ſujets & amis en meſme façon que firent en ce tems-là les *Lacedemoniens*. Et combien après la journée de *Leuctre* *Ageſilaus* s'eſt acquis grand honneur pour avoir alors penſé a bon eſcient, a bien garder ſa ville; toutefois EPAMINONDAS eſtant entré en *Laconie* juſques auprès de *Sparte*, ſpeciellement celle de *Leuctres*, que depuis *Sparte* ne ſe peut relever de ſa cheute, ny remettre ſus en la réputation & puiſſance, où elle s'eſt veu auparavant. Au reſte non obſtant tout le ſecours des *Atheniens* & la ſuffiſence d'*Iphicrates*, *Epaminondas* après avoir fouragé toutte la *Laconie* en ramena ſon armée en ſon entier, chargée de butin & d'abondant remit en eſtre *Meſſene*, une de plus nobles & anciennes villes de *Grece*, & il laiſſa une bonne garniſon dont il fut autant ou plus eſtimé que de qu'elquonque autre choſe, qu'il eut faite: ainſy fit le Roy de *Sweden*. Car encore que le Duc de *Wallenſtein* s'eſt acquis beaucoup de gloire pour avoir aucunement redreſſé la milice & les affaires de l'*Empereur*, neantmoins ledit Roy eſtant entré en *Baviere*, & le Duc de *Saxen* ſon allié en *Boheme* ont tellement affoibli le parti dudit Empereun, que depuis la Maiſon d'*Auſtriche* ne peut remettre ſus la puiſſance & grandeur, a la quelle elle eſtoit montée peu apparavant. Au demeurant après avoir ſaccagé le pays de *Baviere* en ramena ſon armée toutte chargée de butin, non obſtant les efforts que les ennemis avoient fait contre luy: d'abondant il ſecourut *Nurnberg* une de plus importantes & puiſſantes villes d'*Allemagne*, & en fit desloger l'Armée Imperiale jointe avec celle du Duc de *Baviere*, laiſſant une bonne garniſon en la ditte ville, ce que lui apporta autant de gloire & bienveillance qu'aucune choſe qu'il en eut faicte.

Com-

Comme EPAMINONDAS tenant la victoire en main rangeoit, domtoit & renverſoit tout a plat: ainſy fit le Roy de *Sweden*, ſe ſervant du benefice de la victoire: ainſy que les *Lacedemoniens* & *Atheniens* rempararent & fortifierent les avennës & entrées du *Peloponeſe*, pour empeſcher le paſſage aux *Beotiens*, & commencans de la ville de *Cenchrées* juſques au Port de *Lechum* fermerent toutte la diſtance qu'il y a d'une mer a l'autre, avec des grandes & groſſes pieces de bois croiſées & d'une foſſée fort profond. EPAMINONDAS ayant à ſa venuë viſité & conſideré ſoigneuſement ceſte fortification, aperçeut que l'endroit le plus aiſé à forçer eſtoit celui que gardoient les *Lacedemoniens*: ſi les envoya defier au combat, combien qu'ils fuſſent en nombre de combatans trois fois autant que les ſiens. Toutefois ceux qu'il avoit deffiés n'oſerent ſortir, ains ſe tiendrent tous au couvert de ceſte fortification, a la quelle on donne quelques aſſauts, leſquels ils repouſſerent. Or faiſant tous leur effort les uns d'aſſaillir, les autres de defendre, EPAMINONDAS choiſit les meilleurs hommes *Thebains* qui fuſſent en toutte ſon armée, & donnant de pied & de teſte dedans la garde des *Lacedemoniens* les contraignit de lui faire place & maugré eux entra dans la *Peloponeſe*, qui fuſt un merveilleux & memorable exploit entre tous autres. De là il print ſon chemin vers les villes d'*Epidaure* & de *Troezene*, dont il fouragea tout le territoire: mais il ne peut prendre les villes pour ce qu'elles étoient defenduës par groſſes garniſons: toutefois il effroya tellement *Sicyone*, *Pheunte* & quelques autres villes, qu'elles ſe rendirent a luy. Quoy fait il alla devant *Corinthe*, où il defit les *Corinthiens* en bataille rangée & les mena battant juſques a leurs murailles. Mais il y eut aucuns de ſes Gens ſi temeraires, & ſe fiant tant en leur proueſſe, qu'ils ſe jetterent peſle meſle parmis les fuyans juſques dedans les portes de la ville, dont les *Corinthiens* eurent ſi grand effroy, qu'ils gagnerent de viteſſe leurs maiſons le plutoſt qu'il leur fuſt poſſible. *Chabrias* les repouſſa & tua quelques uns, dont il fit eriger une trophée, comme ſi ç'eut eſté un rencontre: de quoy EPAMINONDAS ſe mocquant dit, qu'il ne la faloit pas appeller trophée, mais plutoſt *Hecareſie*; ainſy le Duc de *Baviere* ferma & rempara les avenuës & entrées de ſon pays commencant de la ville de *Donawert* juſques à la rivière de *Lech*. Le Roi de *Sweden* ayant à ſa venuë viſité & conſideré ſoigneuſement ceſte fortification du paſſage, dans la quelle les *Bavariens* bien que deux fois plus fort ſe tiendrent a couvert, enfin fit ſemblant de vouloir paſſer a l'endroit qu'il avoit faict battre a deſſeing mais paſſa avec la cavallerie a l'improviſte a un autre lieu qu'il forçoit, donnant de telle fureur dedans la garde de *Bavariens*, qu'il les contraignit de lui faire place, & maugré eux entra dans la *Baviere*, qui fuſt un merveilleux & memorable exploit entre touts autres. De là il priſt ſon chemin vers *Augsbourg*, *Neubourg*, *Munchen* & autres places, dont il fourragea tout le territoire & en prit les villes. Il alla auſſi devant *Ingolſtad*, où il defit les *Bavariens* & les mena battants juſques a leurs murailles: Mais il y eut aucun de ſes Gens, ſe fiant tant en leur proueſſe, qu'ils ſe jetterent peſle meſle parmy les fuyants pour ſurprendre la ville: Mais ils furent tellement reçeus que quelques uns demeurerent ſur la place, meſmement le cheval du Roy de *Sweden* y fuſt tué ſoub luy, d'un coup de canon, dont les *Bavariens* firent telle joye, comme s'ils euſſent gaigné une bataille. Tout ainſy qu'EPAMINONDAS appelloit le pays de *Boecie*, qui eſt tout plat & tout couvert, l'eſchafaut de la guerre, diſant qu'il étoit impoſſible de la garder, ſi non que les habitans euſſent toujours le bouclier ſur le bras & l'eſpée au poing Ce n'eſtoit pas qu'il n'aimaſt la paix, & qu'il ne craigniſt plus pour ceux qu'il gardoit, que pour ſoy meſme, ayant accouſtume de veillier & de s'abſtenir de prendre refection, tandis que les *Thebiens* faiſoient des feſtin & s'abandonnoient a la diſſolution: mais il les connoiſſoit bien & n'y avoit gueres choſes dont il fuſt plus ſoigneux que de chaſſer l'oiſivité hors de ſon armée: ainſy le Roy de *Sweden* appelloit ſouvente fois l'*Allemagne* le theatre de la guerre, que les *Eſpagnols* & autres y inſtruiſſoient pour leur intereſt particulier, & diſoit, qu'il étoit impoſſible de la

garder & conſerver contre iceux en liberté, ſi non que les Princes & Eſtats *Proteſtants* s'uniſſent enſemble & prinſent réſolution de ſe maintenir par force d'armes. Il deteſta auſſi le luxe & la maniere de vivre & l'aiſe, qu'il voyoit regner parmis les grands en *Allemagne*, & pendant que les autres ſe donnoient de bon temps, il étoit tousjours en action & exploits : ſi qu'il tenoit en continuel exercice ſes ſoldats & Chefs de guerre n'abominant & execrant rien plus que la poltronnerie, laſcheté & pareſſe.

Comme EPAMINONDAS ne pouvoit non plus porter l'avarice, & s'il permetoit a ſes Gens de faire par ſoys, quelque butin, il entendoit que cela fuſt employé en equipage de guerre : car ſi quelqu'un vouloit faire eſtat d'entaſſer de l'argent en bource, il ne l'eſtimoit pas propre a faire profeſſion des armes ; ainſy le Roy de *Sweden* deſcria & hait grandement ceux, qui faiſoient plus d'eſtat d'amaſſer de l'argent en guerre, que de s'y acquerir de l'honneur & gloire : il accuſa de ce vice-là principalement les Capiteins Allemands.

Comme EPAMINONDAS accuſé d'avoir paſſé le temps prefix deſa charge, au lieu de s'excuſer, vint raconter ſes braves exploicts, ajoutant qu'il étoit content de mourir, pour veu que l'on fit excrire ſur la colomme de ſa ſepulture ſa condamnation, afin que les *Grecs* entendiſſent qu'on l'avoit jugé a mort, pour avoir contraint les *Thebiens* maugré eux de bruſler les pays de la *Laconie*, qui de cinq cent ans auparavant n'avoient jamais eſté pillé : qu'il avoit repeuplé la ville de *Meſſene*, deux cents & trente ans après avoir eſté deſertée par les *Lacedemoniens*, qu'il avoit reuni en un corps & raſſemblé en une ligue touts les peuples & villes de l'*Arcadie*, & rendu leur liberté aux *Grecs* : ainſy le Roy au lieu de s'excuſer contre ceux qui deſcrioient ſes comportements, en l'accuſant comme s'il exercoit une très grande & intolerable dominion & pretendoit un droict de ſouveraynité & de conqueſte en *Allemagne*, diſoit, qu'il étoit content que l'on parle mal de luy, pourvu que tout le monde ſache, que l'on luy ſavoit mauvais gré de ce qu'il avoit contraint les Princes & Etats oppreſſés en l'Empire, de s'oppoſer & prendre armes maugré eux contre leurs oppreſſeurs, qui depuis tant d'années les avoient foulés au pied & tenu l'eſpée ſur la gorge. Qu'il leur avoit ouvert les yeux pour prevenir la totale ruine, qui leur eſtoit preparée : qu'il avoit deſlivré & relevé de la pouſſiere l'*Allemagne*, pluſieurs années aſſervagée & tenuë en eſclavage par la main d'*Auſtriche*, qu'il avoit conſervé la ville de *Nurnberg*, *Ulm*, *Francfort* & autres ; qu'il avoit reuni en un corps & raſſemblé en une ligue les *Proteſtants* de l'Empire & rendu la liberté aux Princes & Eſtats Allemands.

Comme ce qui eſtoit excellent en EPAMINONDAS & qui ruinoit l'envie meſme, eſtoit ſa moderation & attrempenſe, pour ſavoir bien uſer de la condition qui ſe preſentoit, ſans ſe deſpiter nullement contre ſoy meſme, ny contre les autres, & ſe tenant tousjours en chaſte penſée, que de quelque coſté que l'on le priſt, & en quelque place que l'on le rangeaſt, il eſtoit fait a tout & pour le bien de ſa Patrie : ainſy noſtre ſecond EPAMINONDAS eſtoit admirable en ſa moderation, & temperence, ſavoit bien uſer du temps & de l'occaſion & s'accomoder a la condition des affaires & des hommes, ne ſe deſpitoit contre aucun, ne ſe laiſſoit divertir de ſon propos & reſolution priſe pour l'execution de ce qui ſervoit au bien du ſervice de la Religion & du public : il eſtoit tousjours ſemblable à ſoy meſme & ſe comportoit en toutes actions publiques & privées comme il convenoit a la qualité de ſa perſonne : Non obſtant qu'il eſtoit fait a tout, pouvant auſſi bien combattre en ſoldat & exercer la fonction d'un ſimple Capiteine, que commender en Roy, en Chef, en General. En un mot il eſtoit ſage en conſeil & vaillant au combat.

Or comme il arriva à EPAMINONDAS qu'a la fin, quand la proſperité des *Thebiens* eſtoit parvenuë au comble, & la courſe d'EPAMINONDAS proche de ſon parachevement devoit bien toſt oſter a la *Grece* ceſt illuſtre Perſonage, il failit deux fois de

ſon

ſon attente, en ce qu'il ne peut executer ſon entrepriſe ſur *Sparte*, empeché par la diligence d'*Ageſilaus*, ny envahir *Mantinée*, ſi que de ſes mains une victoire inſigne s'envola par deux fois d'une façon eſtrange ; ainſy advint auſſy au Roy de *Sweden* en ce que quand ſa proſperité eſtoit pourvenuë au comble, & le cours de ſes victoires deboit eſtre arreſté, ſes deſſeings ny devant *Nurnberg*, ny après, quand il marchea dereſchef contre *Baviere*, n'auvoient point ſuccez, ains etoient retardés & empeſchés par la fine temporaſition de *Wallenſtein*, en ſorte que plus d'une fois la victoire, qu'il penſoit avoir en main, s'envola.

Deplus comme l'inſtant qu'EPAMINONDAS courrant au ſecours de *Tegeates* s'approcha de *Mantinée*, arriverent de l'autre coſté ſix mille *Atheniens*, & ſurviendrent tantoſt après les *Lacedemoniens* & les *Mantiniens* enſemble, qui ſe preparerent pour mettre tout au hazard d'une bataille, & envoyerent querir leurs alliez de toute part : ainſy quand le Roi de *Sweden*, après avoir marché a grandes journées au ſecours de l'Electeur de *Saxen*, vint en *Meſnie*, y arriva de l'autre coſté le Conte de *Pappenheim* avec ſes trouppes, ſi que l'ennemy ayant joinct toutes ſes forces ſe prepara au hazard du combat. Si l'on examine maintenent la reſolution & l'ardeur que les autres tesmoignerent en la journée, les progrés, & l'evenement de la bataille, & compare le tout avec la journée & la bataille derniere, que le Roi de *Sweden* ajoigna & emporta a *Lutzen* en *Miſnie*, l'on rencontrera non une petite reſemblance.

Or comme en la journée de *Mantinée* chacun de combat, tant fit ſon debvoir, ne deſirant ſi non faire quelque preuve notable de ſa perſonne, & abandonner genereuſement ſa vie pour acquerir honneur en contre change, au moyen de quoy, combien que le combat fut extrememement violent l'iſſue en demeura longuement entre deux fers ſans qu'on la viſt prendre plus d'une coſté que d'autre, juſques a ce qu'EPAMINONDAS eſtimoit qu'il eſtoit beſoin que la reſolution de ceſte doubte dependiſt de ſa propre & particuliere vertu, delibera d'y employer ſa vie : ſi aſſembla incontinent autour de ſoy touts les hommes d'éliſte de ſon armée & ayant dreſſé d'iceux une compagnie bien ſerrée, s'en alla jetter a teſte baiſſée dedans la plus forte preſſe des ennemis, marchant le premier devant ſa trouppe avec une javaline au point, de laquelle au prémier coup qu'il tira, il porta par terre le Capiteine des *Lacedemoniens:* Incontinenct les autres commencerent a s'entre charger : Mais EPAMINONDAS en tua tant ſur la place de ſa propre main, & effraya tellement les autres que finalement, il ouvrit la bataille des ennemis, leſquels il preſſa encore ſi vivement, que ne pouvans plus ſouſtenir le valeureux effort de luy & de ceux qui l'accompagnoient, ils furent contraints de reculer & quitter la place aux *Boeotiens*, qui furent incontinent a leur dos, les chaſſans & pourſuivans ſi aſprement, qu'en peu d'heures la campagne fut toute couverte de corps morts couchez les uns ſur les autres en monceaux. Mais à la fin les *Lacedemoniens* voyants qu'ils ne pouvoient ſe ſauver, pource qu'EPAMINONDAS les pourſuivoit de trop près, & ſe laiſſoit emporter a l'ardeur de ſon courage, ils ſe raillerent une trouppe enſemble & luy coururent ſus tous à la foule, en luy tirants infinis coups de traits dont il deſtourna les uns & ſouſtint les autres ſur ſon bouclier, mais il y en eut auſſy beaucoup qui l'aſſererent au vif ſur ſa perſonne : & lui les arracheoit à l'inſtant, & avec les mesmes armes combatoit ceux qui les luy avoient lancez. Finalement après avoir combatu plus qu'humainement & par deſſus tout l'effort que peut faire un homme pour donner a ſon pays une victoire ; Un *Laconien* nommé *Anticrates* luy donna un coup de javeline a travers l'eſtomac de telle force que le bois ſe rompit & le fer avec le troncon luy demeura dedans le corps. Ayant reçeue ce grand coup il tomba tout ſoudain par terre : adonc il y eut plus cruelle meſle autour de lui que devant, avec grand meurtre tant d'une part que d'autre, juſqu'a ce que les *Thebains*, qui étoient plus forts & robuſtes de leurs perſonne, que les *Macedoniens*, les conſtraignirent de prendre la ſuite avec deroute, & après

les avoir ſuivis un peu d'eſpace, s'en retournerent ſur le champ, où la bataille avoit eſté donnée afin d'avoir ces corps morts dans leur puiſſance, & par ce moien victoire entiere. Pourtant firent ils ſonner la retraite, & ainſy ceſſa la bataille de laquelle les uns & les autres dreſſerent un trophée, pretendant chacun parti avoir eu le meilleur: le mesme c'eſt fait & paſſé à la bataille de *Lutzen:* car le combat a eté extremement violent & la meſlée de gens enveniméz les uns contre les autres ſi furieux que chacun ſe jetta & rua avec un courage precipité ſur ſon ennemy. Sur tout la vaillance du Roi de *Sweden* eſtoit admirable & extraordinaire, lequel eſtimant que la victoire dependiſt de ſa propre & particuliere vertu, donna teſte baiſſée dans le plus fort de ſes ennemis dont il tua pluſieurs de ſa propre main, marchant toujours le premier devant les ſiens, les exhortant par ſon exemple & encourageant par ſusclamation. Après qu'il avoit ouvert le bataillon de ſes ennemis, leſquels il preſſa ſi vivement, qu'ils ne pouvoient ſouſtenir le valeureux effort de luy & de ceux qui l'accompagnoient, une troupe de Gens deſeſperés luy courut ſus a la foule en luy tirans infinis coups de piſtolets dont il evita les uns & ſouſtint les autres. Finalement aprés avoir combatu plus qu'humainement & par deſſus tout l'effort, que ſçauroit faire le plus vaillant Capiteine du monde, il eut trois coups de balles touts mortels, dont il tomba tout ſoudain par terre: mais fut enlevé par les ſiens, ou pour l'amour de luy ſe fut une horrible meſlée & carnage. Et encore que les *Suedois* ayants emporté le deſſus & gagné la bataille, & mis en route l'ennemis, & pris la pluſpart de ſon canon & bagage, s'attribuoient la victoire, ſi eſt-ce qu'ils avoient tout perdu en leur Roy: car ſi la mort d'une ſage & vaillant Chef pêſe plus que la desfaite d'une armée, combien plus peſera la perte d'un bon ſage & magnamine Roy: icelle importa certes plus qu'aucune victoire ſi grand qu'elle fuſt. Pourtant les Imperialiſtes & leur Confederez ont fait par tout feux de joyes & eſtiment avoir gagné une victoire tres ſignalée.

Or comme EPAMINONDAS fit une très magnanime, & genereuſe iſſuë de cette vie, embraſſant la mort ſacrée avec une reſolution heroique, & luy advint ce qu'il avoit ſouvent en la bouche, „ *que la guerre eſt le lit d'honneur* item, *que c'eſt une mort douce* „ *de mourir pour ſa patrie*": ainſy le Roy de *Sweden* fit une fin de ſa vie fort magnanime & courageuſe, embraſſant la mort ſacrée avec une patience & reſolution treschretienne & tres valeureuſe, ne monſtrant aucun ſigne d'entendement troublé n'y paſſioné, couronnant par-là, comme par un Chef d'œuvre, tous ſes exploicts, geſtes & deportements precedants d'une gloire immortelle. „ Il diſoit ſouvente „ fois, que *ſi Dieu luy faiſoit la grace d'aſſeurer la paix a ſon Royaume de Sweden, de* „ *deſlivrer les Princes ſes amis de l'oppreſſion, de remettre la liberté priſtine en Allemagne,* „ *& d'eſtablier en un eſtat aſſuré la Religion Proteſtante. qu'il moureroit alors avec joye* „ *& allegreſſe.* item *qu'il aimeroit mieux mourir l'eſpée à la main & la couronne ſur la* „ *teſte, que de ceder & ſe ſoubmettre a ſon ennemi indignement*". Etant ſur la point de rendre l'ame & voyant les aſſiſtants pleurer, qu'eſt ce que vous faites, je vous prie ne m'enviez pas ceſte gloire que Dieu m'a donnée, en ce que j'ai l'honneur de laiſſer ma vie pour ſa parole, & d'eſpendre mon ſang pour la liberté Germanique: je vous exhorte pluſtoſt mes amis de prendre courage & exemple en moy pour paſſer outtre gaigliardement: Ne regardez pas a moy, qui ne ſuis qu'un inſtrument, ains a l'Eternel ceſtuy-cy benira vos deſſeings & travaux, pourveu que vous continuez en ceſte bonne reſolution de chercher & amplifier le bien du ſervice de ſon Egliſe.

Or comme EPAMINONDAS, ainſy le Roy de *Sweden*, a de bien loing ſurpaſſé les Capitaines qui l'ont precedé, accompagné ou ſuivi. Car qui voudra comparer les vertus de tout ceux là avec les faicts & la gloire dudit Roy, il verra que la vertu d'iceluy, comme celle d'EPAMINONDAS, eſt plus claire, plus nette & plus excellente que de nuls des autres, pource qu'en eux on deſcouvrira du prémier coup quelque choſe ſpeciale, plus eminente que les autres, qui les a rendu illuſtres & glorieux. Mais en ceſtuy-cy étoient jointes enſemble touttes les vertus & belles par-

parties qu'on ſauroit deſirer en un ſage Politique & en un grand Capiteine pour le rendre parfait & accompli de tout poinct. Car en ſciences liberales, en experience, vivacité de jugement, force d'eloquence, vigeur de corps, diſpoſition de ſa perſonne, en hauteſſe & grandeur de courage, en temperence, prudence & vigilantee, douceur & humanité, qui plus eſt en hardieſſe, proueſſe, bon ſens & ſuffiſance, en l'art militaire je ne ſcay ſi on trouvera quelqu'un que ſera ſi accompli.

Comme EPAMINONDAS mourut ſans enfans, diſant néantmoins qu'il laiſſoit au lieu d'iceux ſes exploits & deux belles filles dont une eſtoit la victoire de *Leuctres*, & l'autre celle de *Mantinée* ainſy l'on peut dire du Roy de *Sweden*, qu'il a laiſſé au lieu des enfants maſles, ſes beaux exploicts, & avec une fille, légitime heritiére, deux autres les plus belles du monde aſſavoir la victoire de *Leipzig* & celle de *Lutzen*.

Bref, comme EPAMINONDAS a acquis de ſon tems a ſon pays par force d'armes la principauté de *Grece*, ainſy acquiſt le Roy de *Sweden* la renommé & la principauté & ſuperiorité du Gouvernement des aſſacres en *Allemagne* aux *Suedois*.

Or comme après la journée de *Mantinée* il advint tout autrement que les hommes s'imaginoient. Car chacun voyant & conſiderant que les forces de toutte la *Grece* diviſées en deux bandes oppoſites, l'une vis a vis de l'autre, s'eſtoient aſſemblées au combat, ſe perſuadoit que ceſte bataille donneroit la deciſion a la guerre, en maniere, que les vainqueurs donneroient loix aux vaincus. Mais Dieu voulut diſpoſer de l'evenement en telle façon, que les uns & les autres dreſſaſſent de trophées, chacun croyant que la victoire luy eſtoit deuë, ſi que la *Grece* ſe trouva aprés ceſte meſlée des armes envelopée en plus grande confuſion & embrouillements, qu'auparavant; ainſy advint auſſi avec la bataille de *Lutzen*. Car il n'y avoit perſonne qu'elle n'euſt cru que l'un de deux parties, veu que les forces de toutte *Allemagne* diviſées en deux puiſſantes armées oppoſées l'une a l'autre, s'eſtoient aſſemblées pour combattu, gaigneroit le deſſus & emporteroit une tres inſigne victoire, par laquelle l'on approcheroit a la fin de la guerre & des miſeres, mesmement quant le parti *Suedois* & Proteſtant vainqueroit & celuy des Papiſtes ſeroit vaincu. Mais Dieu en a voulu autrement diſpoſer, & faire en ſorte, que ny les uns, ny les autres euſſent ſuject de ſe vanter beaucoup de la victoire, ſi qu'il ſemble que le cercle de la guerre, dans lequelle la pouvre *Allemagne* eſt enfermée, n'eſt pas encore parvenu a ſon periode: voir qu'il eſt a craindre que les troubles & les maux ne ſe renforcent & redintegerent.

Et ceux ſuffira pour la comparaiſon, que j'ai voulu faire du Roy de *Sweden* avec EPAMINONDAS; ſi je voulois entreprendre de parler de ſes autres vertus & hauts faits de proueſſe, je me trouverois non ſeulement incapable de les deſcrire dignement, mais me faudroit-il auſſy en faire un livre entier. Car comment pourroys-je repreſenter aſſez ſuffiſamment ſes exploits du tout admirables, ſa debonnaireté mesme envers ſes ennemis, ſa créance non pareille envers ſes ſoldats, ſa liberalité, ſon affection envers ſes amis & ſerviteurs, ſon Zele & integrité en la Religion & au ſervice de Dieu, ſes courtoiſies & largeſſes, ſon amour qu'il portoit aux bonnes lettres, & aux bons doctes. N'a-t-il eſté ardement cheri & obei de Capiteines & ſoldats de ſon armée? N'a-t-il eſté un miracle en l'art militaire, ſoit que l'on regarde la brieveté du temps de ſes guerres & les pais qu'il a traverſés, comme en un inſtant, ſoit que l'on jette l'œil ſur les ennemis par luy defaicts, ſur les villes & provinces conquiſes, ſur la ſageſſe, vaillance & bonheur, n'ayant jamais eſté repouſſé, ains portant tousjours la victoire en main, & faiſant valoir ſon advantage avec une addreſſe aſſeurée. N'a-t-il pas maugré touts les brouillis & parmy la diſette oſé mettre en ſon entendement la delivrence de l'*Allemagne*? N'a-t-il oſé (non obſtant que la Maiſon d'*Auſtriche* & ceux de la ligue faiſoient le Maiſtre par tout & avoient ja eſtabli leur domination, ayants ſus pied une armée bien agguerrie, fleuriſante & invincible) paſſer la mer & deſcendre en *Allemagne* avec dix

dix ou douze mille hommes? N'a-t-il pas osé entreprendre avec peu de moyens & une poignée de Gens la plus grande entreprinse, qu'entreprinst oncques Roy: c'est de rabaisser la Maison d'*Austriche*, de borner la puissance transcendente de la Monarchie *Espagnole*, de se rendre ennemis tous ceux qui sont de contraire religion, millefois plus puissant que luy? Sa magnagnimité & vaillance ne s'est-t-elle monstrée en tours combats, soit en bataille rangée, soit en assauts & prinses de villes, sans y espargner nullement sa personne ayant esté souvente fois griefvement blessé en plusieurs combats & rencontres? N'est-il pas autant admirable par une infinité de sages & vertueux comportements parmis les armes, qu'en ce qu'il desit par proueſſe ses ennemis? Car l'on a veu sa proueſſe accompagnée d'une grande justice, d'une attrempence douce, d'une excellente bonté, d'un bel ordre & d'une prudence acquise, conduisant touttes choses par sens rassis & meur jugement. A peine scauroit on discerner en ses gestes, cela est un faict de vaillance, cela d'humanité, cela de patience, ains tout exploict de luy, semble estre meslé & composé de toutes les vertus ensemble. On voit en ses faicts que sa vaillance est humaine, & son humanité vaillante, sa libéralité mesnagere, sa colere aisée a appaiser, ses amours temperés & chastes, ses passe tems non oisifs: ses travaux gracieux: qui est celui qui a meslé sa feste parmy la guerre, & les expeditions militaires parmy les jeux? Qui a entre laissé parmy les sieges des villes, parmy les escharmouhes & combats les joyeusetés, les banquets & ballets sans luxe & lascivité? Qui fust oncques plus ennemis de ceux qui font injustice, ne plus gracieux aux affligés? qui fust jamais plus aspre aux combatants, ou plus equitables aux suppliants? Comment a-t-il vescu? en sage. Comment s'est-il comporté en touts ses exploicts? en sage. Comment a-t il conversé en public & en particulier? en sage. Il ne fut pousse que de la vertu seule a commencer une guerre digne d'un grand Roy, ne visant a ce but de mettre le pied sur la gorge aux Allemands, ains de ranger tout le monde soubs un paisible & heureux gouvernement. Il tenoit ses soldats en devoir, & ne permettoit à ceux qui le suivoient de faire des desordres. Quelle diligence fit il a poursuivre son ennemis? Comment detesta-il les traistres? Touts ses deportements monstrent qu'il avoir l'ame bonne & vrayement royalle, qu'il n'aymoit ny la trahison, & ne vouloit avoir les dessus qu'avec honneur. Bref, on peut receuiller du discours de sa vie, que la providence divine fit present des vertus les plus apparentes és autres Princes & Roys Chrestiens, à ce Prince-cy, lequel oultre sa pieté, justice, equité, prudence, suffisante conduite, experience, sageſſe, vaillence, continence, & felicité, en ses adversités se fortifie d'esperance, en prosperité, environné de flateurs ne s'enyvre point de sa grandeur humaine, se reconnoit mortel, & fait joug en diverses sortes, est patient a merveilles, supporte les medisances, estimant chose digne d'un Roy souffrir d'estre blasmé & ouyr mal pour faire bien: demonstrant une affection cordiale & un grand honneur a ses amys jusques a quitter ses commodités pour l'amour d'eux, avoir un soing special de leurs personnes & de leurs affaires: au milieu de dangers, de travaux, de confusion, des accidents inopinés, de traverses enter jettées il monstroit une constance admirable, une présence d'esprit incroyable, une contenance rassie & posée, une asseurence plus qu'humaine, une addresse & une valeur indicible, sans succomber a difficulté quelconque. Pour conclusion comme la durée & la grandeur de sa gloire a esté pure & nette, exempte de tasche & d'envie durant cette vigueur d'aage qu'il est demeuré au monde, après son trespas, on voit cette gloire debout & marchant son pas accoustumé, en ce qu'il est regretté, loué & aimé non seulement de toute son armée & de ses sujects, mais aussi de touts les plus grands & bons Roys & Princes soubs le Ciel & de toutte l'*Europe*.

Cecy est Monsieur ce que jay peu dire succinctement, entant qu'une lettre pouvoit comprenche en recommendation de ce très-valeureux & admirable Prince le Roy de *Sweden*. Je scay bien que je n'ay pas deduit ny representé le suject de ma

plu-

plume, ſelon ſa dignité & luſtre: néantmoins j'ay donné un petit eſchantillon de l'eſtime que je faiſois des merites de ce grand & invincible Monarque, & de la devotion, avec laquelle je reverois ſa perſonne & ſes vertus. Je me contente que l'on diſe que j'ay peint le ſoleil avec un charbon, pourveu que l'on ſache que je l'adore & cheris. Oultre cela je confeſſe d'avoir eſcrit & couché la plus part de mon diſcours avec une plume empruntée, en ce que j'ay tiré du *Plutarque* Francois ce que je voulois qu'il ſervoit a mon propos. Ce n'eſt pas une honte a celuy qui eſt pouvre & n'a point d'argent d'en emprunter de ſes amis, pourveu qu'il trouve du credit auprès d'iceux: Or tout ce que ci-deſſus j'ay voulu eſcrire a vous, afin que n'ayez ſuject d'accuſer mon ingratitude & oubliance a l'endroit de ce poſte. Evergete: prenez doncques tout cela en bonne part & croyez que comme mon intention y eſt bonne, ainſy eſt elle auſſy envers vous pour tesmoigner que je ſuis. &c. &c.

Monſieur

De la Haye ce 4 Decembre 1632.

Cette Lettre de RUSDORF étant ſuivie immédiatement d'une Elegie, qu'il aura compoſée, nous la donnerons de même ici.

ELEGIA

DE

Præſente rerum Statu in Germaniâ.

Dum nimium ſecura ſui Germania *degit,*
Et nihil adverſi deſidioſa timet:
Exoritur ſubito bellum motore Bohemo,
Impete præcipiti miles ad arma ruit:
Signa canunt, trepidant acies, cuneique cientur,
Virque virum legit & pes premit uſque pedem.
A ſociis deſerta ſuis Germania vulnus
Tunc recipit, clypeo non bene tecta ſuo.
Chirurgi ſubito properant, properantque Medentes,
Quiſque quid oſtenſum poſſet in arte ſua.
Ante alios Cæſar, Bavarus tumidique Ligiſtæ
Conveniunt medicas adplicuiſſe manus.
Scalpello vulnus ſodicant, uruntque ſecantque:
Clamque ſuperfundunt mixta venena favis.
Poſthæc conficiunt in Ibera emplaſtra taberná
Unguinis Auſtriaci commaculata luto.
Incantatrici recitato carmine linguâ,
Fallaci plagam dexteritate ligant.
Præſtigiis variis, variis & fraudibus uſi
Conciliare vafra calliditate cutim,
Obducunt cruſtam ſupremæ vulneris oræ,
Incurata ſinunt interiora mali.
Non illis cura penitos mundare receſſus,
Non a morboſo pus removere loco.

Solliciti internos æstu fovisse dolores,
Nil nisi quærebant amplificare malum.
Hinc magis intumuit, magis & suppuruit intus
Materies supra multiplicata modum.
In putidos collecta sinus efferbuit ingens
Pustula supposito bullit ut olla foco.
In totum se se diffudit copia corpus,
Corrupitque pari cætera membra lue.
Sic exspes jacuit Germania proxima lecto,
Depositæ nullus ferre valebat opem.
Est equidem Danus miseræ succurere nixus
Attamen evicit prævaluitque malum.
Impeliente Deo tandem GUSTAVUS *ab arcto*
Præ cunctis medica doctus in arte venit.
Explorat venam digitis, & corporis omnem
Complexum, solida mente oculisque notat.
Nec mora, præscripto ventrem medicamine purgat,
Et penitus tollit semina prima mali.
Vulneris os post hæc ferro rescindit acuto,
Exprimit & sœti pus saniemque manu.
Emundatque sinus omnes, omnesque latebras,
Cultello, quæ sunt computrefacta, secat.
Saucia desiccat, jungit diducta, cruorem
Sistit, & unguentis tensa tumore linit.
Imponit demum perlotæ splenia plagæ,
Illaque panniculis linteolisque ligat.
Quid sit? Confestim lætum Germania *vultum*
Induit, attollens fronte serena caput.
Reddita nempe fuit redivivæ pristina virtus
Cumque vigore color, cumque colore vigor,
Nunc igitur, GUSTAVE, *tibi se debet & offert,*
Agnoscens Medicum Te Dominumque suum.

Num°. IV. Tome. I. Pag. 19.

Electoris Brandenburg. Epistola ad *Laurent. Gembickium* d. 5. Sept. 1620.

Illustrissime atque Reverendissime Domine, amice plurimum colende; salutem, omniaque prospera Illustmæ & Revmæ Dominati. Væ exoptantes, eidem omnia sinceræ amicitiæ officia deferimus.

Matrimonium Sororis nostræ cum GUSTAVO *Sueciæ Principe quantopere detestemur, pristina nostra sententia toti orbi nota, præsens rerum nostrarum status, quem illud ceu pestis aliqua maxime conturbat, omniaque humana testimonia & ratio ipsa demonstrat. Utinam res tam integra adhuc esset, ut vel nostra autoritate & jure revocari vel viribus nostris sine extremo præsentissimoque omnium ditionum nostrarum discrimine & certissimo belli periculo turbari posset! sane non deessemus voluntati Rae Mtis, desideriis fidelissimorum nostrorum subditorum & Ministrorum, nostroque adeo emolumento, commodo & honori, quæ quantam a perversa harum nuptiarum præcipitantia à Dna Matre nostra commissa, jacturam patientur, dum nos variis suspicionum malevolentiæque tricis implicabunt, optime perspicimus. Verum quo-*

quomodo rem factam infectam reddere, quo jure ſponſalia rite a virgine ſui juris & adulta, jubente illa, cujus ſolius conſenſus requirebatur, matre ſcil. pure & de præſenti inita, nos qui frater curatelam bonorum Sororis gerimus, poteſtatem vero patriam in illam non obtinemus, cujus autoritas in caſu hoc, contra matrem inprimis, juxta omnium juriſperitorum ſententiam non multum attendi debet, violenter rumpere & turbare. Quo conſilio propter injuſtiſſimæ ſuſpicionis formidinem, optima conſcientia muniti, injuriam manifeſtam & contumeliam alii inferre, nobiſque ab illo juſtæ vindictæ mala accerſere debeamus haud liquet. Præſertim cum non videamus, cur R^a M^tis & Reip. magis interſit, mulierem hanc Sueco non nubere, quam belli calamitates a pulcherrima regni provincia arceri. Quo magis conturbamur & angimur, quod nihilominus R. M^tas in ultimo reſponſo ſuo ejuſmodi aliquam neceſſitatem imponere nobis velle videtur, dum ait, poſſe nos jure optimo & debere probibere, ne ſoror noſtra nobis invitis nubat. Quod jus, quam poteſtatem Fratri in Sororem, curatori in minorem competere omnes quotquot ſunt legum & conſuetudinum Scriptores & Theologi tam noſtræ religionis, quam alii directe negant, ut ex omnibus, qui vel nobis a conſiliis ſunt, vel quos alias conſuluimus, viris doctis intelligimus. Non poſſe itaque nos in hac parte morem S. R. M^ti D^no & patri noſtro gerere, non ſine magno noſtro dolore fateri cogimur. Hoc autem profitemur nos conſenſum noſtrum nuptiis iſtis, nunquam autoritatem, opem vel operam adjuncturos, ſicut numquam adjunximus fidem noſtram & quæcunque R. M^ti & Reip. debemus, in gratiam iſtius affinis haud mutaturos, ſed ſemper potiorem officii noſtri & jurisjurandi quam illius ulterius conjunctionis (præſertim hujus nobis invitis cum aliqua ignominia impoſitæ) rationem habituros. Quin & hoc tollicemur, nos quantum bonis modis licebit protelando harum nuptiarum conſummationem caſum hunc ad aliquod R. M^tis & Reipub. emolumentum quietemque publicam producendam pro viribus candide directuros, quod & licet illæ conſummentur, nibilominus adhuc integrum fortaſſis erit facere, ſi R. M^tis mentem nobis noſſe licuerit. Hæc omnia ut Illma & R^ma D. V^a maturiſſimo ſuo judicio perpendere velit, Regiæque M^ti bene inculcare, ejuſdemque animum ad bene de nobis ſideque noſtra ſentiendum, & ad talia conſilia inducere, quæ pactis ſolenniter formatis conſentanea ſunt, hoſtem in fertiliſſimam provinciam Reip. non provocent, innocentiæ & juſtitiæ rationem ducant rogamus. Datæ Angerburgæ 5. Septemb. MDCXX.

Illuſtm^æ & Revm^æ D. V^æ Amicus Benevolus.

GEORGIUS GUILIELMUS *Dei gratia Marchio Brand. S. R. J. Archicamerarius & Elector, in Boruſſia, Juliæ, Cliviæ, Montium, Stetini, Pomeraniæ, Caſſubiorum, Vandalorum, nec non in Sileſia, Croſnæ, Carnoviæque Dux, Burgravius Norimbergenſis, Rugiæ Princeps, Comes Marchiæ &c (a).*

Num°. V. Tome. I. Pag. 47.

Lettre du Chancelier *Axel Oxenſtierna* à la Reine CHRISTINE pour l'encourager à la vertu & à l'étude des belles-Lettres. du 7. May. 1638.

Sereniſſima & Potentiſſima Regina, Domina Clementiſſima.

Sollicitis nobis de valetudine proſpera & incrementis virtutum & doctrinæ S. R. M^tis Veſtræ, nihil jucundius exoptatiuſque contingere potuit, quam per benigniſſimas literas regia manu ſcriptas de utroque edoceri. Id enim ſtatuere S. R. M^tem Veſtram oportet, Regna con-

(a) Copie tirée par Mr. l'Evêque *Norrman* de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna* & communiquée de Mr. *Peträus* Conſeiller au Parlement de *Suède*.

conferri & ſtabiliri à Deo Univerſi Rectore, ſubminiſtrante Imperantibus ſtudium pietatis, virtutis, ſapientiæ, amorem in bonos, odium in malos: quibus moribus artibuſque imbutam & a teneris adſuetam S. R. M^tem Veſtram cum ſuorum amore & admiratione, vicinorum laude & ſtupore, longa annorum ſerie regnaturam apud nos poſterosque noſtros, habituram feliciſſimos rerum ſucceſſus, & Majores ſuos maximos Principes, conſilio, rebus gerendis & gloria ſuperaturam conſtaimus & ex animo vovemus. Gaudium certe noſtrum exinde conceptum, quod tam egregia S. R. M^tas Veſtra horum omnium fundamenta collocaverit, verbis exprimere neque poſſumus neque in præſens ſine ſpecie adulationis nos decet: Id quod deeſt votis expetentes, ut firma in plurimos annos ſit valetudo, & S. R. M^tas Veſtra accreſcat indies ætate & gratia coram Deo & hominibus! Seceſſum S. R. M^tis Veſtræ in Swartziö *dudum non evitavimus recreando animo & firmandis viribus corporis: Nunc cum hiſce ſatisfactum fuerit, & M^tas Veſtra reditui ſuo in urbem diem veneris futurum præſcripſerit, id neutiquam improbamus, ſed hunc expectando noſtriſque votis proſequendo ubi adfore intelleximus pro debito noſtro humillime excepturi ſumus, & ſicuti ſervitiis noſtris S. R. M^ti Veſtræ clementiſſimum adfectum nobis conſervare ſtudebimus, ita non minus & eſſe & haberi cupimus dum ſpiritus hos artus reget.*

S. R. M^tis Veſtræ

Dabantur Stockholmiæ die
27. Maij A. 1638. (*a*).

Num^o. VI. & VII. Tome I. Pag. 74.

Lettre de *Hugo Grotius* au Chancelier *Oxenſtierna* du $\frac{16}{26}$ Févr. 1633. ſur ſon engagement au ſervice de *Suède*.

Eminentiſſime Domine

Magnos ſemper Viros videndi cupidus, nemo eſt, quem propius noſſe magis aut deſiderarim, aut deſid rare debuerim, quam eum quem ſibi inſtrumentum loco principe Rex judicio non minus quam omni virtute conſummatiſſimus ad res in æternam memoriam exituras delegerat. Nunc cum felicitatis ultro mihi obtulerit, Tua, (non quæram verba novitate adulandi blandientia, ſed rem ut poſſum ſuo nomine ſignabo non tam humanitatis, quam divina imitatrix bonitas, eſt hoc tanto latius, quanto ſolent magis ſe nobis commendare, quæ optantibus, & nondum ſperantibus, obveniunt. Me quidem ſemper in toto & tam pertinacibus adverſis, ſolata eſt mens non niſi boneſtiſſimorum conſiliorum ſibi conſcia: ſed tamen ad erigendum animum magna virium adjectio eſt, iis placere, quibus qui placent habent cur ſibi non diſpliceant. Studebo igitur tuæ Eminentiæ fretus æquitate in jure manu conſertam vocare fortunam: magnumque mihi erit ad res meliores auſpicium, illam contingere dextram pace ac bello nobilem, & tantorum operum Miniſtram, cui ſolam Sueciæ *curam injunxiſſe, injuria fuit humani generis. D.* Salvio *quantum debeam ſatis intelligo, qui me immenſa maximorum negotiorum mole non obruto (nec enim poteſt) ſed occupato ſemper animo, non paſſus eſt excidere. Cum illo igitur de tempore locoque comparabo. Et dum intuta ſunt itinera, mihi in hac cœli mutatione non dum ſatis firma valetudo, Sublimitatis tuæ placita illo interprete cognoſcam: Deum interim venerans, ut quæ pro* Europæ *quiete ſuſcepta ſunt conſilia glorioſo exitu ſecundet, teque, Eminentiſſime Domine, non principibus tantum ac nationibus, ſed & literis ſalutarem diu ſervet. Hambourgi $\frac{16}{26}$ Febr. anni CIↃIↃC XXXIV.*

Tuæ Eminentiæ toto dedicatus animo.

HUGO GROTIUS.

De

(*a*) Copie tirée de *Palmſtiolliana* de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna*.

Du même au même.

Eminentiſſime Domine.

Sicut illæ gentes, quas natura ſub extremos mundi vertices relegavit, lætari ſolent ubi ſol e longo divortio propius ipſas redit, ideo quod ejus munere duo recipiant vitalia humano generi bona, colorem & florem caloris lucem, ita Saxoniæ *huic nos gratulamur, quod tuæ Eminentiæ jubar poſt longa alibi ſpatia huc ſe retroegit, totoque optamus animo, ut ſecum adferat duo non minus ſalutaria* Germaniæ *bona, Pacem & pacis alumnas artes. Ego ſicut omnes Eminentiæ tuæ virtutes quo debui cultu, veneratus ſum ſemper, ita illud nunquam ſatis mirari potero, quod tantæ legationis onus, ſuſtinens, tot arma & armatos regens, & Agamemnonis inſtar, principum Princeps, diſtrictum immenſis negotiis animum ad me uſque paſſus es deſcendere, quo nullum unquam majus pretium cepêre mei in literas cultus: eoque merito quidquid unquam a me proficiſci poterit tuæ Eminentiæ gratum, id omne ei Prætoris verbis, do, dico addicoque. Cur autem nunc minus ab hac urbe & uxore abſcedere liceat, quam ante hac, cauſas ex domeſticis meis rebus D.* Salvio *enuntiavi, quas ipſum pro ſua æquitate Eminentiæ tuæ probaturum confido: cui & pittacium reddidi illud pecuniarum. Eo beneficio, etiamſi itineri vacuum tempus habuiſſem non uſurus, quippe qui magnum ſatis honorem judicaverim tuis affatibus frui, ut ad eos, non mercede invitatus, ſed ſponte feſtinare deberem. Quo uno nunc poſſum modo, tam propenſæ in me voluntati reſpondere, Deum precor, Eminentiſſime Domine, conſilia Actaque tua ad optimos exitus gubernet. Hamburgi* $\frac{10}{20}$ *Januarii anni* CIↃIↃC XXXIV.

Tuæ Eminentiæ Addictiſſimus Devotiſſimuſque

HUGO GROTIUS (*a*).

Numº. VIII. Tome I. Pag. 115.

Warhafte und Ausführliche Relation, waſſ maſſen der Franzöſiſche Reſident zu München zwiſchen Ihr Königl. Mayſt. zu Schweden &c. und dem Hertzog in Bayern &c. eine neutralitæt pflantzen wollen, und weſſen Ihr Mayſt. ſich gegen Ihm erkläret.

Gedrukt im Iahr 1632. in 4to.

Relation véritable & circonſtanciée de la manière dont le Réſident de France a voulu établir une Neutralité entre le Roi de Suède Guſtave-Adolphe *& le Duc de* Bavière, *& comment Sa Majeſté s'en eſt expliquée. Imprimée l'an* 1632. *in* 4°.

Du Camp du Roi devant Ingolſtadt le 21. *Avril* 1632.

Den 20. *April iſt Monſieur de* S. Eſtienne *Königl. Maiſtæt in* Franckreich *Reſident, zu* München *by ihrer Mayſt. zu* Schweden *gegen Abend in dem lager vor* Ingolſtatt *ankommen, der meynung zwiſchen Ihr Mayſt. und dem Hertzog in* Bayern *einen accord zu treffen, als aber gedachter Reſident ſein vorbringen öffentlich, dabey der König in* Böhmen, *Pfaltzgraff* Auguſtus, *Hertzog in* Hollſtein, *Herr Feltmarſchalk und*

Monſieur de *S. Eſtienne*, Réſident du Roi de *France* à *Munich*, arriva le 20. d'Avril ſur le ſoir au camp du Roi de *Suède* devant *Ingolſtadt* dans l'intention d'établir une neutralité entre Sa Majeſté & le Duc de *Bavière*. Ce Réſident s'acquitant de ſa commiſſion publiquement, en préſence du Roi de *Boheme*, du Prince Palatin *Auguſte*, du Duc de *Holſtein*, du Feltmaréchal & d'autres Chefs & Officiers

(*a*) Les copies de l'une & l'autre de ces Lettres ont été tirées de *Palmſköld* de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna*.

und ſonſten viel fürnehme Officirer und Oberſten geweſen fürgebracht, haben Ihre Mayſt. gantz franchement ſelbſten geantwortet, Er könne ihme nicht wol einbilden, daſſ Herzog in Bayern *einige intention habe, Accord einzugehen, inmaſſen nicht allein ſchreiben intercipiret worden, ſo ſolches bezeugen, ſondern auch von dem* Keyſer *ſchreiben an* Bayern, *ſo Ihr. Mayſt. intercipiret, bekommen, ſo auſdrücklich eine* Continuationem belli *vertröſten, neben angehenckter hülff mit* 50000 *mann under deſs Hertzogs von* Friedland *Commando, in dreyen Tagen zu ſenden, er könne aber ſolches wol geſchehen laſſen, und were ihme hertzlich lieb, denn dadurch* Bayern *deſto eher ruiniret werde, und ihme und ſeiner Armada gantz kein Ruin dadurch geſchehen könte. Als der Reſident inſiſtirte, es geſchehe Ihrer Mayſt. in* Franckreich *ein groſſes Gefallen, wenn die neutraliteit mit* Bayern *fortgeſetzt wurde, reſpondirte Ihre Mayſt. daſs der Herzog in* Bayern *ihme und ſeiner Armada biſs* Bamberg *hoſtiliter nachgeſetzet, und ihme urſache gegeben ſich zu wehren. Der Reſident entſchuldigte den Herzog in* Bayern, *vorgebend, daſs er gantz kein Wiſſenſchaft deſswegen gehabt, ſey dem* Tilly *auch nicht commandirt worden, Ihre Mayſt. anzugreiffen, ſondern von einem Bambergiſchen hoch ermahnet worden, in das Biſchofthumb* Bamberg *zu rücken. Ihre Mayſt. antworteten: Er ſehe wol, daſs der Reſident kommen ſey, Ihne zu betriegen, und unwahre ſache zu perſuadieren, habe doch der auſs* Bayern *ſeinen auſſchuſs und unterſchiedliche Ligiſtiſche Regimenter darbey gehabt, und ſo eſs dem* Tilly *von* Bayern *nicht ſo commandiret worden, warumb er denn den* Tilly *nicht bencken lieſſe, darauff kam der Reſident auf dem Herzog in* Bayern, *ihne zu entſchuldigen, und ſeine qualitæten zu rühmen, auch wie er mit groſſer Reverentz Ihr. Mayſt. gedacht hätte. Sagte der König darauf, man kan in* laudem pediculi *wol zwanzig lob ſagen, was es für ein getreues, beſtendiges, und den menſchen ein ſehr nützliches Thier ſey, welches ihnen daſs böſe Blut auſſauge: Er kenne nun mehr aber den Herzog in* Bayern *und ſeinen Pfaffen-ſchwarm wol, waſs maſſen ſie ihn leichtfertiger und betrüglicher weiſe angeſetzet, er trage ein geduppelte Kaſſacken, und wende herausſ bald*

ciers de marque, Sa Majeſté lui répondit tout franchement qu'Elle ne pouvoit pas bien s'imaginer, que le Duc de *Baviére* eut aucune intention ſincére d'entrer en accord avec lui, puiſque non ſeulement il y avoit des lettres interceptées qui le marquoient, mais encore que S. M. avoit intercepté des lettres de l'Empereur audit Duc, qui lui faiſoient eſpérer la continuation de la guerre, avec promeſſe de lui envoïer dans trois jours un ſecours de cinquante mille hommes, ſous le commandement du Duc de *Friedland*: que quant à lui, (ajouta le Roi de *Suède*) il pouvoit bien ſouffrir que cela ſe fit, & qu'il en étoit même bien aiſe, puiſque la *Baviére* en ſera d'autant plûtôt ruinée ſans qu'aucun préjudice en pût arriver ni à lui ni à ſon armée. Le Réſident inſiſtant, que ſi la neutralité avec la *Baviére* continuoit, le Roi de *France* en auroit un plaiſir ſenſible. Sa Majeſté lui répondit: que le Duc l'avoit attaqué & ſon armée en ennemi juſques à *Bamberg* & lui avoit donné occaſion de ſe défendre. Le Réſident voulut excuſer le Duc de *Baviére*, prétextant, qu'il n'en avoit eu nulle connoiſſance: que *Tilly* n'avoit eu aucun ordre d'attaquer S. M., mais qu'il avoit été fortement pouſſé par un Bambergeois à entrer dans l'Evêché de *Bamberg*, S. M. répliqua: qu'Elle remarquoit bien que le Réſident étoit venu pour le tromper, & lui perſuader des choſes fauſſes: qu'il n'étoit pas moins vrai, que parmi pluſieurs Régimens de la ligue il y avoit eu auſſi des troupes du Duc de *Baviére*: & au reſte, ſi *Tilly* avoit attaqué ſans ordre du Duc, pourquoi le Duc n'avoit-il pas fait pendre *Tilly*? Le Réſident continuant toûjours d'excuſer le Duc commença à louer fort ſes qualités, même en ce que le Duc avoit parlé avec un grand reſpect de Sa Majeſté. Le Roi répondit: qu'on pourroit faire juſqu'à vingt panégyriques d'un pou: que c'étoit un animal fidelle, conſtant, & très-utile aux hommes, en ce qu'il leur ſuçoit le mauvais ſang: Mais qu'il connoiſſoit préſentement le Duc de *Baviére* & toute ſa troupe Papiſte & de quelle maniére indigne & trompeuſe ils l'avoient attaqué: que le Duc portoit une double caſaque,

tour-

bald das blaue, bald das rothe, darauf ſey das Burgundiſche Creutz weiſs und roth, und vermiſche die Farben wie er wolle, allein er werde diſsmal den König in Schweden *nicht betriegen können, all, dieweil er ſein falſches gemüth ſchon erfahren.*

Als der Reſident repetirte, und dieſes alles wiederlegen wolte, und ſich mit dem König gar zu familiar machte, bieſs ihn der König inne halten, und ſagte: Je vous pardonne votre ignorance, *ihr gebraucht euch der Franzöſiſchen Freyheit im Reden gar zu viel, und ſollet wiſſen, daſs ich und euer König in beſſerer Correſpondentz ſtehen, als ihr meynet, ſeydt auch von ihme zu mir nicht geſandt, habet auch kein Creditir, ihr ſollet auch mit beſſerem reſpect mit mir reden, auch zu gemüthe führen, mit wem ihr redet, und in was für einem Orth ihr redet, bin auch der Franzöſiſchen Legereté nicht gewohnet, darauf hat der Reſident Ihre Mayſt. um Verzeihung, bielt an, Ihre Mayſt. wolte doch conditiones fürſchlagen? Darauf ſie geantwortet, wann* Bayern *die armada abſchaft und das gewehr niederlegt, als dann wolte er ihme Leges fürſchreiben. Der Reſident antwortete, daſs doch unterdeſs dennoch die leges könten aufgeſäzt werden. Darauf antwortet der König: er ſehe wol, daſs er kommen ſey ihne zu betriegen, und auffſchub zu ſuchen; biſs ſich der Feind ſterckte, er ſolte aber ſelbſten gedencken, wann ein armer ſünder vor die himliſche Mayſt. käme, und bete, er ſolte ihme die ſünde verzeihen, ohne vorhergehende Rew und Buſſe, daſs er nichts ausrichten würde: Eben alſo der Hertzog in* Bayern *wolte jetzo mit ihme accordiren,* l'epée à la main. *Der Reſident bielte noch ferner umb auffſetzung der article deſs accords an, darauf der König ſagte: wann der in* Bayern *ſeine armade wolte caſſiren, und dem Keyſer nicht übergeben, auch ſelbſten wieder ihne drey Jahr lang nicht zu dienen, ſchweren, wolte er ihne Hertzog in* Bayern *verſichern, bey Cavaliers glauben, ihme, den ſeinigen, und ſeinem gantzen Lande* Bayern *in dem geringſten nichts wiederwertiges zuzufügen, oder, ſo ihme daſs nicht gefiele ſol er ihme den Paſs durch* Ingolſtatt *laſſen, ſeinen Feind zu perſequiren, oder er ſolte ihm warhaftige und ſichere aſſecuration thun, daſſ er dem Feind*

tournant dehors tantôt le bleu tantôt le rouge: que la Croix de *Bourgogne* étoit blanche & rouge & qu'il changeoit de couleur comme il vouloit: mais que pour le préſent il ne pouvoit plus le tromper, parce qu'il avoit déja fait expérience de ſa duplicité.

Le Réſident répétant tout cela & voulant le réfuter d'une maniére trop familiére envers le Roy, Sa Majeſté le fit ſouvenir d'être plus retenu, lui diſant: je vous pardonne votre ignorance. Vous uſez trop de la liberté Françoiſe, en parlant: Vous devez ſavoir, que moi & le Roi votre maître ſommes dans une meilleure correſpondance, que vous ne le croïez: il ne vous a pas non plus envoïé à moi. Vous n'avez point de lettre de créance à produire: Vous me devez auſſi parler avec plus de reſpect & vous ſouvenir, à qui vous parlez & en quel lieu: car je ne ſuis pas accoûtumé à la légéreté Françoiſe. Le Réſident demandant là-deſſus pardon à S. M. la pria de vouloir propoſer des conditions: à quoi le Roi répondit, quand le Duc de *Baviére* aura congedié ſes troupes, & mis bas les armes, alors je lui prescrirai des Loix. Le Réſident répliquant, que les loix pouvoient en attendant être dreſſées, le Roy lui fit entendre; qu'il remarquoit bien, que le Réſident étoit venu pour le tromper & pour chercher du délai, juſqu'à ce que l'ennemi eut repris force, qu'il devroit pourtant conſidérer lui-même, que ſi un pauvre pécheur ſe préſentoit devant la Majeſté divine & la ſupplioit de lui pardonner ſes péchés, ſans repentance & pénitence préalables, il n'obtiendroit rien: & que le Duc de *Baviére* vouloit actuellement accorder avec lui l'épée à la main. Le Réſident inſiſta toûjours pour que les articles de l'accord fuſſent dreſſés: ſur quoi le Roi lui dit: que ſi le Duc de *Baviére* vouloit congédier ſes troupes, ne les point céder à l'Empereur, & jurer de ne point ſervir contre lui pendant l'eſpace de trois ans, il aſſuroit le Duc, foi de Roi, qu'il n'agiroit rien, ni contre ſa perſonne ni contre les ſiens, ni contre qui que ce fut dans tout le pais de *Baviére*: ou bien, que ſi cela ne lui convenoit pas, le Duc

lui

Feind nicht wolte einigen vorſchub thun, auch alles daſs, was er deſs Königs Freunden und Bundesgenoſſen habe abgenommen; wieder reſtituiren und abtreten, und all es Volk in ſeinem Land abdancken, oder doch gar wenig behalten. Darauf der Reſident antwortete; der Hertzog in Bayern *ſey wol zu frieden, ſein Volk was ihme zugeböret, abzudancken, was aber deſs Keyſers und der Ligæ Volk anbelanget, ſtehe in ſeiner wilkühre nicht, darauf der König ſich etwas entrüſtet, und ſaget: Er ſehe ſeine Betrügerey gar wol mit dieſen ſeinen Diſtinctionibus, er ſolle verſichert ſeyn, weil er ſeinen und deſs Hertzogs in* Bayern *Betrug merkte, daſs, wann er morgen den* 21. *dieſes nicht accordierete, und nur vermeinete ihme zu halten, biſs daſs der* Friedländer *kæme, ſo wolle er in* Bayern *mit verwuſtung, ſengen und brennen, auſs plundern und morden, alſo ſich erzeigen, daſs der Hertzog in* Bayern *und ſein anhang eheſt ſehen, und erfahren müſſen, daſs ſie mit ihrem Feinde zu thun haben.*

Als der Reſident deſs Königs in Franckreich *groſſe hülffe ſeinen Befreunden und confœderirten mit ſeiner anſehnlichen armada gethan, gerühmet, und daſs ſein König mit dem Hertzog in* Bayern *ſich wol verſtünde, deſswegen auch gerne ſehen möchte, daſs es bey der Neutralitæt verbleibe, antwortete der König: Er hette durch die vorige Ambaſſatores, darunter Monſieur* de Carnaſſe *einer, dem König in* Franckreich *ſeine Intention wiſſen laſſen, hergegen ſey er auch von dem Könige ſtark aſſecuriret, welchem er auch traue, und da auch gleich der König* 40000 *Frantzoſen dem Hertzog in* Bayern *zu hülf ſchickte, könte ers gar wol geſchehen laſſen,*

in-

lui laiſſeroit le paſſage libre par *Ingolſtadt*, pour pourſuivre ſon ennemi, ou qu'il lui donneroit une aſſûrance ſûre & réelle, qu'il ne prêteroit aucun ſecours à l'ennemi & qu'il rendroit & reſtitueroit tout ce qu'il avoit pris ſur les amis & les alliés du Roi, en congédiant toutes les troupes de ſon païs, ou en n'y en retenant qu'un très-petit nombre. A cela le Réſident répondit: le Duc de *Baviére* eſt fort content de congédier les troupes qui lui apartiennent: mais pour celles de l'Empereur & de la ligue, elles ne ſont pas en ſon pouvoir. Sur quoi le Roi s'émut un peu & dit: qu'il ne s'apperçevoit que trop de ſa tromperie par ſes diſtinctions: que comme il remarquoit par-là ſa fineſſe & celle du Duc, il pouvoit l'aſſûrer: que s'il ne lui accordoit pas cela, le lendemain, qui étoit le 21. du courant en vûe de l'empêcher d'agir juſqu'à ce que le *Friedlandois* vint, il ſe comporteroit en *Baviére*, en déſolant, ſaccageant, brûlant, pillant & tuant, de façon que le Duc de *Baviére* & ſes adhérans ſentiroient au plûtôt qu'ils avoient affaire avec leur ennemi.

Comme le Réſident étala beaucoup le grand ſecours que le Roi de *France* étoit en état de donner à ſes amis & confédérés par ſes forces conſidérables, & dit que ſon Roi s'entendoit bien avec le Duc de *Baviére*, & qu'en cette conſidération, il verroit volontiers que la neutralité eut lieu: le Roi répondit: qu'il avoit fait connoitre ſon intention au Roi de *France* par ſes précédens Ambaſſadeurs, dont Mr. de *Carnaſſe* étoit un, qu'il lui avoit donné de fortes aſſurances, auxquelles il ſe tenoit: & même que le Roi de *France* envoïoit quarante mille *François* au ſecours du Duc de *Baviére*, Sa Majeſté le laiſſeroit faire (*) parce qu'il lui étoit indiffé-

rent

(*) *Pufendorf*, qui donne le précis de cet entretien (1) rapporte ici, que quand le Réſident de *France* avoit remontré à *Guſtave Adolphe*, que ſon Maitre pourroit empêcher la ruine de *Baviére* par l'envoi d'un ſecours de cinquante mille *François*, le Roi lui avoit répondu: que pour épargner au Roi de *France* un ſi long voïage, il vouloit aller à ſa rencontre & le trouver à *Paris* avec cent mille combattans.

(1) *Pufend.* Comment. de Rebus Suec. Lib. IV. §. 19.

inmaſſen es ihme gleich gelte, mit was nation er fechten müſſe wan es auch darzu kæme, ſo were der Turck *auch ſein guter Freund, und verſtünden ſich mit einander. Als der Reſident hingegen ſagte, daſs gleich wol der* Turck *ein allgemeiner Erbfeind der Chriſtenheit ware, ſagte ihre Mayſt. wann gleich der* Turck *aller Feind iſt, und halte mit ihme Freundſchaft, ſo hette er nicht urſache daſs er ihme feind ſeyn ſolte, ſintemal ihme aer* Turck *wie die Papiſten mit ihrer abgötterey, und ein Freund und Feind wie der andere wære, wann auch der* Turck *ſein freund nicht ſein wolte, könte er ihn bekriegen, wie ſeine andere feinde, dann der Allerhöchſte, der über ihn were, ihme beyſtünde, wie er es dann für* Leipzig *erfahren, da er ſeine Revange genommen, und hielte dafür, daſs die maulſchellen, ſo er damals den Keyſeriſchen geben, deſs in* Preuſſen *abgenommenen Caſtorhuts wol wert ſeye.*

férent, avec quelle nation il ſe battit; & que ſi la choſe alloit juſques-là, le *Turc* étoit auſſi ſon bon ami & qu'ils s'entendoient bien enſemble. Le Réſident diſant là-deſſus, que le *Turc* étoit pourtant ennemi commun de la Chrêtienté, Sa Majeſté lui répliqua : que quand même le *Turc* ſeroit ennemi de tous, pourvû qu'il entretint amitié avec lui, il n'auroit point de raiſon d'être ſon ennemi, puiſque *Turc* ou *Papiſtes* avec leur idolatrie, lui étoient indifférens & qu'en qualité d'ami & d'ennemi l'un lui étoit comme l'autre; que ſi le *Turc* ne vouloit pas être ſon ami, il pouvoit l'attaquer, comme le faiſoient ſes autres ennemis, puiſque le Tout-Puiſſant, ſous la protection duquel il étoit, l'aſſiſtoit, comme il l'avoit éprouvé devant *Leipſig*, où il avoit eu ſa revanche, eſtimant, que les ſoufflèts, qu'il avoit alors donnés aux Impériaux, valoient bien le chapeau de Caſtor qu'on lui avoit enlevé en *Pruſſe* (*).

Num°. IX. Tome I. Pag. 126.

Lettre exhortatoire des Miniſtres Plénipotentiaires de *Suède* aux Etats de l'Empire, pour que ceux-ci facilitent le Traité de paix en Allemagne du $\frac{4}{14}$ Octobre 1644.

Illuſtres, Generoſi, Magnifici, Nobiliſſimi & Conſultiſſimi.

Si eſt aliquod fatum Imperiorum, multi certè putant, vel fato regi, vel fatis diſtineri Germaniam. *Omnes ſtatus bellum execrantur: omnes pacem inclamant: pauciſſimi aut media pacis promovent aut removent obſtacula. Atque utinam non plures bella ex bellis ſere-*

(*) Il eſt connu par l'hiſtoire, que l'Empereur *Ferdinand II.* envoïa ſept mille hommes de troupes auxiliaires au Roi *Sigiſmond* de *Pologne*, avec qui le Roi *Guſtave-Adolphe* étoit alors en guerre. Ce Héros les battit le 17. Juin 1629, mais dans la mêlée il lacha ſon chapeau en ſe débarraſſant d'un des ennemis qui le tenoit par la ceinture. *Eric Stoop* ſauva le Roi dans cette même bataille en tuant un autre *Polonois* qui tenoit *Guſtave-Adolphe* par le bras: & c'eſt à cette rencontre qu'il fait ici alluſion, de même qu'il le fit dans ſa réponſe à l'Empereur, qui le diſſuadoit de ſe mêler des affaires de l'Empire; A quoi *Guſtave* répondit: *qu'il feroit là-deſſus une plus ample réponſe quand il ſeroit guéri de la bleſſure qu'un aigle lui avoit faite en* Pologne, *dont il portoit encore la marque*, voulant faire entendre à l'Empereur, le ſecours qu'il avoit envoïé contre lui (*a*).

(*a*) V. Vits. *Siri* Mém. Rec. T. VII. p. 182. & les Régitres du Sénat ad ann. 1629. dans *Palmskiöld* pag. 336.

rerent, inteſtina externis aggravantes. Alter annus agitur, ex quo, univerſi & ſinguli, quorum intereſt, Osnabrugis & Monaſterii, *pro ſtatuenda pace comparere debuerunt. Exteri fere omnes, e locis jam diſſitis, mature compariuere. Germanorum ipſorum, licet & proximi ſint, & eorum præcipue interſit, adhucdum nemo. Bini Electores hic, bini Monaſterii, adſuturi jam dudum promittebantur: adhuc tamen nemo venit. Pro cæteris Ordinibus, tam Auguſtanæ confeſſionis, quam Romanæ religionis, fœderata Regna, per annos ſeptem, tractatu armiſque laborarunt, ut ad hunc diem convenienti ſalvo-conductu munirentur. Muniti ſunt, ut tutò convenire ac negocia ſua qualiacunque hic ſecurè peragere poſſint; nemo tamen adhuc comparet! Interim* Germania *ruit ad excidium! Si Patriæ Patres non majori ejus cura aut commiſeratione tanguntur: Si Columnæ Imperii tantopere cunctantur ruinoſæ compagis minas ſuffulcire: Si Status & Ordines ipſi ſuſque deque habent, ordo an confuſio regnet, ſtet vel cadat Reſpublica, quid tandem ab exteris ſperari debet, cernentibus non ſolum omnes amicitiæ & reſtaurationis oblatæ vias rationeſque ſperni, ſed & ſibi pro gratia moram culpamque protracti tractatus falſo a quibuſdam imputari? Quod ſi contra Imperatorem aut Imperium a fœderatis evocarentur in campum aliquem Martium; nemo renuentium conſtantiam tantopere miraretur. Nunc cum ad legitima Majeſtatis decora, autoritatem Comitiorum, propriam libertatem, amicitiam finitimorum; & in ſumma ad priſtinam pacandæ patriæ felicitatem ſtabiliendam, tam frequenter & amice invitentur; cum videant manifeſte non armis, ſed amico tractatu, miſeriarum finem aut modum ſperari poſſe vel debere; mirari profecto ſubit, quid eos tamdiu moretur! Neque enim credere poſſumus, eos ſibi perſuadere, abſentiam ſuam præſentia Cæſareæ deputationis penſari. Nam ut id experiremur, & ſimul ſincerum ſeriumque, ac in Germaniæ pacis redintegrationem obſirmatum S. R. M^tis animum ipſo facto oſtenderemus, cum noſtro in hanc urbem adventu obtulimus Cæſareis Commiſſariis, non modo mutuam legitimationem noſtram, verum etiam aliquoties tractatus ipſius auſpicia. Tantum vero abeſt, ut actionem principem acceptare voluerint, ut ne quidem ad ſola procuratoria ſaltem oſtendendum induci potuerint! Nunc Mediatoris defectum, nunc lites Sueco-Danicas, nunc Gallicas moras, nunc alia vana cauſati.* Gallia *jam ſatis oſtendit, ſe pari cum* Suecia *affectu pacem promotam cupere. Certe Gallica Legatio nil acrius urget, quam ut omni remora ſublata res ipſa quam primum inchoetur, parata ſi quid in procuratoriis adhuc deſideretur, ad ſatisfaciendum unicuique ex æquo & bono, modò idem pars altera velit. Litigia Sueco-Danica pertinere ad forum aut cenſuram Imperatoris aut Imperii quis dixerit? Niſi qui putaverit patriam ſuam, nondum ſatis inteſtina clade ſubactam, externis inſuper bellis acrius affligendam eſſe. Quin &* Galliæ Bataviæque *Legati in eo jam alibi gnaviter deſudant, non ſine ſpe bona, fore, ut eæ controverſiæ ad collimitia Regnorum more ſolito brevi componantur: adeo ut iſte prætextus trahendis potius quam avertendis* Germaniæ *calamitatibus excogitatus videatur. Scimus quidem Regem* Daniæ *ſibi etiamnum reſervare interpoſitionem inter Imperatorem & Status Imperii. Ut autem ſimul, rebus uti nunc ſtantibus, Mediatorem agat inter* Sueciam & *Imperatorem: id nec ipſe deſiderat amplius, nec rationi magis congruum eſt, quam per rei naturam fieri poteſt, ut hoſtis non ſit hoſtis. Quod cum ita eſſe animadverteremus; ne tamen propterea Cæſareani vel mediationis, vel modi defectum ullo æquitatis colore prætendere poſſent, oblata eſt iis ex abundanti, tractatio vel immediata vel per ſubdelegatos, vel mediante Legato Veneto, vel cooperantibus Imperii Statibus, vel tandem in ſcriptis. At illa repudiata; iſta non admiſſa, hæc explosa: ſcriptum vero ipſum (cujus exemplar hic addimus) bis oblatum, tantum abeſt ut inſpexerint, ut ne quidem tangere dignati ſint, vultu, manibus, toto corpore adeo averſati, ac ſi contagioſum fuiſſet! Atque hanc tergiverſationis ſerram, prætenſo ſingulis perpetuo mandati defectu, nobiſcum reciprocarunt: uſque ad diem primam menſis ſeptembris: quando ex* Holſatia *conſtans fama increbuit, non omnia illic ex voto Cæſarei exercitus cadere, jamque Comes* Auerſpergius *in procinctu eſſet ad diſcedendum. Tum demum ſe mandata cepiſſe profeſſi, tabulas Cæſarei procuratorii nobis oſtenderunt: Verum non ut nobiſcum tractarent (quomodo enim potuiſſent poteſtate revocati Comitis ipſo abitu exſpirata?) Sed ut majori ludibrio videremus, eos hactenus non tam poteſtate, quam voluntate ſive permiſſu tractandi caruiſſe. Hæc indignitas poſtea quidem excuſari velle videbatur*

ſu-

ſuperventu Comitis a Lamberg: *cujus novam plenipotentiam videndam nobis d.* 24. *Septemb. miſit, non quidem ipſe, ſed abituriens jam Comes ab* Auersberg *cum Collega D^n.* Crane. *Veruntamen habeatne is ſimul inſtructionem, ſive utrum ei permiſſum ſit, ut revera de pace nobiſcum agat, æque adhuc incertum eſt, cum incognitus adhuc degat. Ex quibus omnibus haud obſcure patet, quantum ſibi* Germania *de ſolis Cæſareanis promittere poſſit. Quia tamen ab aliis paulo jam majori ſucceſſuræ negotiationis ſpes præbetur: ne oſores pacis ſub hac conſiliorum rerumque viciſſitudine, novis eam, pro more, tricis iterum involvant, neceſſitas & ſalus ipſa poſtulat omnino, ut ipſi Ordines Imperii præſentia, autoritate & impulſu ſuo, huic tandem operi manum cuneumque admoveant. Etenim multa experientia ratum firmumque apud nos eſt, abſque efficaci Ordinum cooperatione, non modo ullam pacem, ſed vix ullos pacis tractatus ſperandos eſſe. Sciunt ipſi, nec ſolos Cæſareos poſſe, nec velle fœderatos Reges & Principes, abſque iis, tractare. Habent omnimodam ab utraque parte ſecuritatem; Cæſareum & Imperialem conſenſum. Jus ſuffragii quæſitum; ſummum denique intereſſe proprium. Nec vocantur ad conventicula ſeditioſa, ſed ad honeſtæ pacis colloquia, de viis, nempe, mediis ac rationibus æquis, quibus citra ullius legitimæ poteſtatis præjudicium, tranquillitas & amicitia publica ita ſtabiliri poſſint, ne vel ipſi ſuæ libertati, vel Regna finitima ſuæ ſecuritati, in poſterum metuere neceſſe habeant. Longe minori ſumptu ac difficultate pacifica hæc negotiatio inſtitui & per Dei gratiam, abſolvi poteſt, ſi ſerio res agatur, quam bellum continuari. Ac tametſi centum adhuc annos duraret bellum, pax tamen aliquando tandem tractari debet. Quid ni ergo nunc potius, ſpirante adhuc parum patria, quam poſt animam plane exhalatam? Quæ omnia ideo conventui nunc veſtro prolixius referenda cenſuimus, ut, quoniam ipſi præcipue promovendæ pacis cauſa* Francofurti *adhuc degere dicantur, quid hactenus hic actum, quo loco nunc ſint tractatus pacis, quid eos moretur, quid promovere poſſit tum ipſi videant, tum Principalibus ſuis aperiant, omneſque tandem, pro ſuo in Rempublicam affectu, ad communem pacem mutuis operis & conſiliis promovendam, nobiſcum valide concurrant. Quod ſi, ut ſperabimus, prompte fecerint; annuet procul dubio Deus piis pacificorum conatibus, & optata nos tandem omnes pace beabit. Sin ulteriori mora alii quicunque prætextus communi bono prælati fuerint; eoque inopinatum aliquod præjudicium, poſthac pace bellove enaſcatur; coram Deo & univerſo Orbe Chriſtiano proteſtamur, non id noſtra, ſed juvari renuentium culpâ factum eſſe. Cogimur hic queri fidem publicam nobis non ſervari; ſed violatum in nobis eſſe jus Gentium aliquoties: interceptis quinquies noſtris nunciis: effractis retentiſque noſtris literis ſæpius: ſemel capto Legationis Secretario: aliis cæſis, aliis ſpoliatis, aliis aliter male habitis e comitatu noſtro. Nec fontes manifeſti, temeratæ Legationis ſanctimoniæ poſtulati, vel puniuntur vel dedentur. Multa quidem hactenus, favore boni publici, diſſimulando tranſmiſimus. Ut plura exſpectemus, nec dignitas M^tis Regiæ, nec veſtra ſecuritas patitur. Veniant itaque, ſi placet, mature, ut debitum finem his miſeriis imponamus, vel ignoſcant, ſi tandem & nos, cum ſociis noſtris, conſilia quoque mutare cogamur. Atque his eos Divinæ protectioni officioſe commendamus. Dabantur Oſnabrugis d.* $\frac{14}{24}$ *Octobris Anno* 1644.

Illuſt. Generoſ. Mag. & Nob. V^ris

Ad officia paratiſſimi

Joh. Oxenſtierna Axelii J. A. Salvius (a).

Num.

(a) Copie tirée de la Bibliothèque du Chancelier *Oxenſtierna* qui ſe trouve auſſi à celle de *Caſſel.*

Num°. X. Tome. I. Pag. 159.

Ad CHRISTINAM Sueciæ Reginam, nomine Universitatis Wittenbergensis, quand la Reine accorda la neutralité à cette Université.

Sereniſſima ac Potentiſſima Regina.

Demere ſibi in bello vires, & robur ac fortitudinem armorum clementiæ laudibus temperare, tanto majus ac excellentius eſt; quanto divinius nocere nolle, cum poſſis, & ad Supremi Numinis rationem propius accedit, quod nulla alia magis re ad cultum & reverentiam Majeſtatis Suæ obſtringit orbem, quam ſi ipſum, quod optimum ac indulgentiſſimum eſt, non omnia pro magnitudine atque potentia ſua agit. Fulgebit hic titulus igitur vel inter ipſos gloriæ Suæ apices, Regina Sereniſſima, tibique non tralatitiam laudem toto Chriſtiano Orbe contrabet, quod Sereniſſimi ac Potentiſſimi Daniarum ac Norvegiarum Regis interceſſione auguſta, tum tua ipſius pietate adduci paſſa es, ut orthodoxæ religionis & optimarum artium parenti communi, Academiæ noſtræ, inter media bella pacem quandam, inter tumultus armorum & undique circum frementes clades, quietem ac ſecuritatem quam clementiſſime indulgeres. Eſt hoc magnanimæ illius mitiſſimæque (quæ in hoc Sexu ſumma laus eſt) naturæ tuæ documentum & pignus certiſſimum, quodque clariſſimè evincat quam ſis legitima germanaque & felix hæres latiſſimorum regnorum haud tantum, quæ auguſtiſſimus tibi reliquit Parens; ſed & pietatis virtutiſque divinæ, quibus ad omnem memoriam ac perpetuitatem temporum ſe clarum & venerabilem præſtitit maximus ille Seculo noſtro & incomparabilis penitus Princeps. Qui ut hanc cathedram, hanc palæſtram Lutheri *veriſſimam & antiquiſſimam religioſe & ſancte amavit ſemper, eamque omnibus modis contra veritatis hoſtes aſſerere ſtuduit: ita quoque Auguſtiſſima Principum, fovebis eandem impoſterum quoque ac complecteris conſtanter, nec unquam permittes, ut quæ invicta Paternorum armorum virtute beneficia nobis parta conſtant, bellis tuis in caſum atque periculum aliquod conjiciantur.*

Nunc quod unice poſſumus, Majeſtati tuæ Auguſtæ quam demiſſiſſime agimus gratias, agemuſque ſemper, daturi pariter operam, ut pietatis iſtius ac incredibilis benignitatis Suæ apud nos memoria ac laus perpetua & immortalis exiſtat.

Sereniſſima Principum, Piiſſima Principum, Regina Maxima,

Vovemus omnes, vovemus ſinguli: Deus Te ſervet! Tu diutiſſime imperes, Tu feliciſſime imperes, hoc Patre Maximo futura major; ſi quos victoriis maximis ille in meliorem aſſeruit ſpem, Tu reddita pace ac ſtabilita ſecuritate ac felicitati Tuæ reddas; non tam armorum fulmine timenda, quam olea pacis venerabilis Chriſtina *ſive Chriſtiana, jamque ſacratiſſimo iſto ac auguſtiſſimo nomine perpetuo audias ac celebreris* Delicium ac Amor Chriſtiani Orbis. *Wittembergæ (a).*

Num°.

(a) Tirée de *Auguſti-Buchneri* Epiſtolarum Opera n. CLXIX. pag. 297.

Num°. XI. & XII. Tome. I. Pag. 185.

Lettre du Comte Benoit Oxenſtierna *à la Reine* CHRISTINE *du* 14. *Oct.* 1649.

MADAME

Parmi les applaudiſſemens & réjouiſſances univerſelles qui ſe font aujourd'hui ſur l'heureux ſuccès du Traité d'éxécution de la paix, & pendant que tous les gens de bien reconnoiſſent après Dieu ce bonheur comme un effet des armes glorieuſes de Votre Majeſté; je ſerois certes peu digne du nom de ſon ſujèt, ſi je ne lui rendois quelque foible témoignage de mon devoir, en lui faiſant paroître par ces lignes la vive joïe que je reſſens en mon ame d'un ſi heureux coup, que le Ciel a fait ſuccéder à la gloire de ſes armes victorieuſes. Et comme il a plû à Votre Majeſté de me faire la grace de ſouffrir que j'euſſe quelque part dans cette négociation, où le maniement des affaires de ſa Couronne a fait rejaillir ſur mon nom plus d'honneur que je n'en pourrai mériter toute ma vie; j'ai cru que ce n'étoit pas aſſez d'en conſerver dans le cœur toute la gratitude & le reſſentiment qu'un ſujèt peut avoir pour les faveurs roïales de Sa Maîtreſſe, mais que mon devoir m'obligeoit encore d'en faire à Votre Majeſté par ces lignes mes très-humbles remerciemens. Ce n'eſt pourtant, Madame, que je préſume, qu'elles ont droit de paroître devant Votre Majeſté. Je ſais bien que ce n'eſt pas avec des paroles qu'on ſatisfait les Rois, & que notre reſpect & la ſoumiſſion que nous leur devons, deſirent que nos actions parlent & non pas nos langues, & que ce ſoit par d'autres ſervices, que nous leur rendions graces de ceux qu'ils ont acceptées de nous. Mais, Madame, puiſque ce n'eſt pas auſſi à nous-mêmes de ſavoir où nous pouvons être utiles à leurs affaires; je prendrai la hardieſſe de ſupplier très-humblement Votre Majeſté, de me faire cette grace infinie de me continuer dans l'honneur de ſon ſervice & de permettre, que je participe aux occurrences où je pourrai mieux perſuader V. Majeſté que je ſuis, comme je dois, avec un zèle incroïable.

MADAME,

de Votre Majeſté

de Nuremberg ce 14 d'Octobre 1649.

très-humble, très-obéiſſant & très-fidéle ſujèt & ſerviteur

BENOIT OXENSTIERNA (*a*).

Lettre du même à la même du 22. *Juin* 1650.

MADAME,

L'éclat de Votre grandeur Roïale va maintenant paroître dans l'*Allemagne*, non pas avec des marques terribles du ſang Chrêtien, comme durant la guerre, mais couverte de lauriers & avec les douceurs de la Paix, que Dieu a donnée à l'Empire par la main triomphante de Votre Majeſté. Dans cette allegreſſe univerſelle & parmi les vœux publics, je me préſente à elle avec un reſpect particulier auquel je ſuis obligé par ma naiſſance & par les graces infinies que j'ai reçuës de ſa bonté & pour comble de félicité & de gloire, je ne trouve rien à ſouhaiter à Votre Majeſté que la continuation des faveurs que Dieu lui a faites, & qu'elle jouiſſe

(*a*) Copie tirée de *Palmſkioldii* volum. Epiſtol. illuſtr.

jouiſſe dans une profonde paix de l'honneur & des avantages que la guerre lui a acquis. Celui que j'ai reçu d'être emploïé dans une affaire ſi importante me donne une paſſion extrême de pouvoir témoigner à Votre Majeſté, que je veux finir comme j'ai commencé, & que ma plus forte ambition eſt de vivre en la ſervant très-fidellement, & que la mort m'arrive en quelque occaſion où elle puiſſe ſervir de preuve du reſpect & du zèle qu'a pour le ſervice de Votre Majeſté.

MADAME

de Nuremberg ce 22 Juin 1650

Son très-humble, très-obéiſſant & très-fidèle ſujèt & Serviteur
BENOIT OXENSTIERNA (*a*).

Num°. XIII. Tome I. Pag. 185.

Lettre de Mr. le Baron Guſtave Poſſe à la Reine *Chriſtine* du 24. Juillet 1650.

Sereniſſima & Potentiſſima Regina, Princeps ac Domina Clementiſſima.

Veneratio quodam veluti ſtupore temperata, quæ fulgentiſſima illa ſummæ Majeſtatis dignitas omnes ad parendum natos perſtringit, ac percellit, diutius fortaſſis ſubjectiſſimi animi pietatem intra pectus meum coluiſſet, niſi cultus quo S. R. M. Vtram devotiſſimi cernuus proſequor, hæc licet aliquantulum ſera, integerrima tamen, humillimæ mentis obſequia deferenda eſſe imperaſſet. Nec ſcite moleſta & ſcrupuloſa verecundia obtenditur, ubi obſequentiſſimæ ſubmiſſionis & ſubmiſſiſſimæ fidelitatis documenta requiruntur. Quæ Sræ Riæ Mtis Vtræ clementiſſima juſſa mihi injunxére, ſumma cura debitaque fide exequenda, merito ac ſancte mihi propoſui: ſuperatis itaque moleſtiis, quæ mare vel terreſtre iter ingerere poterant, die viceſima tertia præcedentis menſis Norimbergam *accepit S. Ræ. Mtis. literas Celſiſſimus & Sereniſſimus Princeps, quo par erat cultu, demiſſiſſima obſervantia maximaque lætitia excepit, jam tum in procinctu ſtans ad reditum in Patriam maturè capeſſendum. Publica nihilominus Pacis cite exequendæ negotia diſceſſum non nihil retardarunt quæ non ob aliud clariora magisve neceſſaria, quam ut diutinum tractatum, ſine exemplo celeberrimus illuſtraret finis & S. Majeſtatis Vtræ. immortalitati non minus revireſcens pacis quam floreſcens belli gloria, egregie accederet: hinc applauſus, hinc gratulationes, hinc jubila & quævis lætitiæ ſigna, quibus favere ſtudens Cæſareus locum tenens Generalis Dux Malfenſis* Picolomini *ſolemne convivium feſtivaſque epulas ſuperbe inſtrui curavit, idque extra moenia urbis, ne tanto apparatui deeſſet locus, vel ut cuncta in majus eveheret fama. Ordinum Imperii Rom. Deputati, Principes, Comites aliique clari viri & foeminæ, convivales iſtas menſas condecorarunt, quas tamen Celſiſſimi Principis præſentia tanto illuſtriores reddidit, quanto virtus ſua omnium animos plus amoris, venerationis, admirationis impreſſit. Præterlapſis ab adventu meo hebdomadibus tribus, Celſiſſimus Princeps a ſummis & infimis tenerrime coboneſtatus Norimbergam deſtituit: magnifice inde ac decenter exceptus ab Epiſcopo* Bambergenſi, *& aliis, quorum ditiones attingendæ aut territoria tranſeunda erant, donec auſpicatis itineribus tandem hanc attingeret urbem, tot votis tantiſque deſideriis, quanta pro R. Mtis. Vtræ. incolumitate, militantium turba animis ſuis hactenus concipere ſolebat. Variæ jam querelæ, inſana turbidi militis cœpta infinitaque negotia Celſiſſimi Principis conſilium prudentiſſimamque operam implorantia, itineris curſum per dies pauculos ſuſpicor interruptura. Firmioris autem ſpei augurium menti obverſatur fore, & reliquum temporis celeriori profectioni conſacretur, adeo ut redire ad officia & apud Sm. Rm. Mtem. Vm. obedientiæ munia*

(*a*) Copie tirée de *Palmsköld* l. 5.

munia exequi, cuilibet quam primum integrum fiat. Acquiesco insuper ego, Serenissimæ Regina & Domina Clementissima, humillima cum devotione in illo felicitatis gradu, quem mihi pollicetur immensa S. R. M^tis, gratia, certumque mihi est, Regio ita sancte uti favore, ut subjectissima observantia fidelissima S^æ. R^æ. M^tis. V^re. mandatorum executione æternisque obsequiis ambitionis meæ gyrus omnis includatur, unice cupiens Regium decus, tantumque fastigium venerabundus colere, quo post S^æ. R^æ. M^tis. V^re. secula haud emergere poterit unquam nec clarius nec venerabilius. Intime proinde tempori nostro perpetuam opto felicitatem, videlicet ut Cœlum S^m. R^m. M^tem. V^e. longævâ vitâ jugique prosperitate coronet

S^æ. R^æ. Majtis. V^re.

Erfordiæ 24 Julii A. 1650.

humillimis obsequiis ac æterna fidelitate obstrictissimus subjectissimusque Servus & subditus.

Gustavus Posse (a).

Num°. XIV. Tom. I. Pag. 222.

Lettre de Mr. *Gerard Jean Vossius* à la Reine CHRISTINE du ..... Octobre 1648.

Serenissima & Sapientissima Regina.

Etc. &c. Licet nihil aliud in Te magnum & memorabile occurret, quam quod fortunæ & natalibus debes, esset id tamen majus laude, & præconio nostro: tantum quippe abest, ut sublimia illa, sceptra & coronas, sermone possim assequi, ut sæpe ne verba quidem succurrant, quibus amicis & familiaribus meis satisfaciam. Sed vero cum fortuna licet illa omnia dederit, minora tamen præstiterit Tibi, quam sint ea, quæ ipsa adquisiveris, quum propria Te virtus, etiam supra diadema evexerit; vanus essem & ineptus, si periculum virium facerem, & verbis attentare mallem, quam sacro silentio venerari ea, quæ in Te certatim concurrunt miracula. Huc accedit, Domina, quod, laudare nemo te possit, sine gravissimo aliorum Regum, Principumque vituperio. Nam sane etiamsi aliquid prædicatione dignum in his sese offerat, id tua obumbrat gloria, vixque eorum supremæ virtutes eo adsurgunt, ubi tuæ incipiunt. Honorificum est illis trium quatuorve linguarum peritiam sibi comparasse. Et vero quota hæc est pars tuæ laudis, cum linguas pleraque (barbaras tamen excipio) exactissime intelligas, multas etiam sermone exprimas, idque tam eleganter, ut ne ipsas etiam Musas elegantius, disertiusque posse existimem. Et tamen, ut multas edidiceris linguas, plures tamen sunt, quæ te celebrant. Jam vero quam in aliis Regibus gloriosum habetur, si erga literas & literarum cultores, benigno & benevolo fuerint animo? Tu vero incomparabilis Domina, non solum literarum amore teneris, verum etiam tantos in iis progressus fecisti, ut ne doctissimis quidem concedas; Tuæ certe ætatis, omnes longe post Te reliquisti. Quodnam est enim Doctrinæ Scientiæque genus, cujus non etiam penitissimos perlustraveris recessus? Poëtas & Oratores, quà Græcos, quà Latinos, partim legisse, partim memoriæ mandasse ludus Tibi jocusque fuit. Historiarum eam tibi comparasti cognitionem, qua nec majorem illi, qui totam ætatem huic studio consecrarunt. Illud vero mirandum prorsus, & inauditum, quodque non in juvenem, nedum in virginem cadere existimassemus, nisi Tu sola exemplo nobis fuisses, evasisse te tam cito ad illa sacra & abdita Philosophiæ penetralia, ad quæ alii assiduo labore, continuis vigiliis, vix tandem in extrema canitie pervenire potuerunt. Nescimus adhuc, Domina, propriane industria, an vero singulari Dei beneficio tantam sis adepta sapientiam? Quamvis enim rapido, concitatoque im-

(a) Copie tirée des *Palmskioldiana*.

ingenio, annos ad ætatem tuam præcurras: quamvis etiam ea ſis diligentia, ut nullum tibi tempus fruſtra effluat; & licet te quieti tradas, cum demum major noctium pars præterierit, nunquam te tamen aurora dormientem deprehenderit, vix tamen patitur imbecillitas humana, ut tantum ſcientiarum rerumque uſum tam ſubito, & inter tot regni negotia adquirere & comparare tibi potueris. Coelo neceſſe eſt tam cœleſte ad te pervenerit donum: neque enim ex ſola Platonis, Plotini, *ſimiliumve inſtitutione tanta repente prodiiſſes. Sed quid attinet quærere cœlituſne infuſum, an vero labore partum ſit, id quod in te paſſim colimus, & admiramur, dum cœleſte & immortale id eſſe fatemur? Ceſſet itaque curioſa nimium, & inutilis illa inquiſitio, ceſſet etiam omnis laus, cum laudare non poſſumus, id quod quale ſit, & unde habeas, ignoremus; ſed tamen cum divinum id eſſe agnoſcamus, permitte ut te adoremus. Si enim unquam honor, cultuſque divinus ſine crimine, & errore cuiquam conferri debuerit, debuit Tibi, incomparabilis & adoratione digniſſima Regina. Merces hæc eſt exigua, ſi virtutes tuas ingentiaque quæ in me contuliſti beneficia reſpicias: tanta quippe illa ſunt, ut etiamſi mihi millies vita, quam dego, recurreret: millies me mors opprimeret priuſquam tuorum erga me meritorum partem, vel minimam deponerem: ſed tamen neque tu majus aliquid expetis, neque ego aliquid majus poſſim reddere, quam animum purum, devotum & intemeratum, quo te æternum colam, venerer & adorem.*

humillimus ſervus

G. J. Vossius (*a*).

Num°. XV. Tome I. Pag. 230.

Extrait de l'hiſtoire de la Conjuration faite à Stockholm *contre Mr.* Deſcartes.

Je ſuis ſurpris, Monſieur, que vous, qui prennez tant de part à ce qui touche Mr. *Deſcartes*, & qui êtes ſi bien informé des particularités de ſa vie, aïez ignoré juſques ici la véritable cauſe de ſa mort. Il eſt certain que ce fut la conjuration que firent contre lui les ennemis que ſa doctrine lui avoit attirée. Et puiſque ce que je vous ai dit de cette conſpiration dans ma dernière lettre, vous a fait ſouhaiter d'en voir une relation fidéle & éxacte, voici la copie de celle qui me fut envoïée de *Stockholm* il y a fort peu de tems.

Tandis que Mr. *Deſcartes* vivoit tranquillement à la Cour de *Suède*, où ſa vertu, ſon attachement à la vérité, ſon grand génie pour les ſçiences, & la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe, l'avoient fait appeller par la Reine *Chriſtine*, il ſe forma contre lui une des plus dangereuſes conſpirations dont on ait peut-être jamais oui parler.

Comme il rejettoit de ſa philoſophie pluſieurs qualités & accidens, de l'éxiſtence deſquels on ne s'étoit pas aviſé de douter; le Chaud & le Sec, deux des quatre prémières qualités, outrés de douleur de ce qu'il les faiſoit paſſer pour des Etres chimériques, réſolurent de ſe venger de cet affront & de faire ſentir leur pouvoir à ce Philoſophe orgueilleux (c'eſt ainſi qu'ils appelloient Mr. *Deſcartes*,). Mais

(*) V. *Gerh. Joh. Voſſii* Epiſtol. edit. Colomeſio pag. 8. 10. Cette lettre y eſt ſans date: mais on peut conclure par une lettre de Mr. *Freinshemius* à *Voſſius* le fils que celle du Père a été écrite au mois d'Octobre 1648. v. ci-deſſus Tom. I. pag. 268. not.

Mais avant que d'éxécuter leur deſſein, ces Qualités jugérent à propos de conférer là-deſſus avec tous ceux qui aïant été outragés par Mr. *Deſcartes*, étoient irrités contre lui....

Les formes ſubſtantielles de toute eſpèce étant de ce nombre, de même que les Accidens, avec les vertus & les qualités occultes; la Chaleur prit ſoin de leur propoſer une conférence pour y délibérer ſur les moïens de réprimer l'audace de leur ennemi....

Tous étoient ſi fort animés contre Mr. *Deſcartes* que pas un ne manqua au Rendez-vous.... Tout le monde n'étoit pas encore rangé, que la Chaleur repréſenta à la Compagnie, avec beaucoup de véhemence qu'on ne ſavoit plus à quoi ſe tenir depuis que Mr. *Deſcartes* avoit publié ſon Roman de la Nature, & qu'il avoit oſé retrancher des Catégories preſque tous les Etres, qui étoient là-préſens.... qu'il faloit au plûtôt punir ce Téméraire qui avoit juré leur ruine, & lui faire ſentir non ſeulement qu'ils éxiſtoient, mais qu'ils avoient la force de le faire périr lui-même.

L'Aſſemblée applaudiſſoit à ce deſſein, & bien que le Froid eut dit d'une voix tremblante, qu'on ne devoit pas aller ſi vite..... la Chaleur ſon ennemie mortelle, fit voir l'erreur où il étoit. Elle ſoutint qu'à bien prendre la choſe Mr. *Deſcartes* détruiſoit abſolument tous les Etres qui compoſoient cette aſſemblée. Car il ne leur donnoit d'autres éxiſtence, que celle de la Matière modifiée, & du Mouvement local; au lieu que les autres Philoſophes accordoient aux Formes ſubſtantielles, & aux accidens des Entités matérielles à la vérité, mais qui pourtant étoient diſtinguées de la Matière & du Mouvement.

Cette raiſon aïant paru démonſtrative, les Qualités occultes ſe levérent à leur tour, & ſe plaignirent de ce que cette nouvelle Philoſophie leur ôtoit leur principal privilége qui conſiſtoit à être inconnuës aux ſavans. Elles dirent qu'elles en avoient toûjours paiſiblement joui, & que des grands hommes n'avoient pas oſé éxaminer les ſecrèts reſſorts par leſquels elles produiſoient tant de merveilles....

Comme chacun avoit ſes raiſons pour favoriſer les Qualités occultes, leur plainte parut juſte. Mais celle que fit la lumière fut jugée encore plus raiſonnable. Qui eut jamais penſé, dit-elle, qu'un Philoſophe oſât s'en prendre à moi & nier mon éxiſtence? Peut-on ouvrir les yeux ſans reconnoître que j'éxiſte? Et n'eſt-il pas étonnant qu'il y ait des hommes aſſez ingrats pour travailler à me détruire, pendant qu'ils jouiſſent de mes bienfaits?

Les Couleurs, ces aimables filles de la lumière joignirent leurs plaintes aux ſiennes. Elles s'emportérent contre Mr. *Deſcartes* ſur ce qu'il prétendoit les exclure de la ſociété des Etres, s'imaginant que chaque couleur en particulier n'eſt autre choſe qu'un certain ſentiment cauſé par la réfléxion plus ou moins fort de ſa matiére du ſecond Elément...

Puis les Odeurs, les ſaveurs, la légerté, la péſanteur & pluſieurs autres vertus, qualités & accidens ſe levérent, & après avoir approuvé la plainte du Son; l'un d'entr'eux parlant au nom de tous les autres, raconta l'affront qu'on leur avoit fait & ajouta que ces entrepriſes continuelles ſur leurs droits tendoient à leur ruine totale & qu'une telle rébellion dans les Ecoles de la nouvelle philoſophie contre les opinions des anciens, auroit ſans doute des ſuites dangereuſes, ſi elle n'étoit promtement réprimée.

Les formes des Elémens & celles des Mixtes de même que les ames végétatives ne ſe contentérent pas de ſe plaindre à leur tour; elle prétendirent de prouver leur éxiſtence. Les formes ſubſtantielles des Animaux, qu'on appelle communément Ames ſenſitives ſe déchainérent ſurtout contre ce Philoſophe & ſe moquérent de l'opinion où il étoit, que les Bêtes ne ſont que des machines, comme ſi, diſoient elles, la Nature avoit fait du Corps de chaque animal autant de Marionettes

qui ne ſe remuent que par reſſort..... Au lieu que tant d'actions admirables des animaux ne pouvoient avoir d'autre principe que leur inſtinct, ou leur forme ſubſtantielle & matérielle.

Ce diſcours fut généralement applaudi. On ne parloit dans l'Aſſemblée que de l'aveuglement de Mr. *Deſcartes* & de ſon opiniâtreté à ſoutenir ſur l'ame des Bêtes un paradoxe contraire à l'expérience & aux ſentimens de tous les ſiécles. On le regardoit comme un ennemi du bien public, comme un eſprit fier & ſuperbe, qui ne ſuivant que ſes idées, mépriſoit ces grands Philoſophes, dont l'autorité ſeule devoit balancer les meilleures raiſons: & l'on étoit ſur le point de prendre contre lui quelque réſolution violente.

Mais le Mouvement, qu'on avoit appellé dans cette Aſſemblée parce qu'on ne pouvoit rien faire ſans lui, rompant alors le ſilence, crut devoir s'oppoſer à l'injuſtice qu'on alloit faire. Il dit d'abord qu'il n'avoit aucun intérêt à défendre la doctrine de Mr. *Deſcartes* que quand même toutes ſes opinions ſeroient rejettées, la Philoſophie ne pouvoit ſe paſſer du Mouvement: qu'ainſi il avoit lieu d'eſpérer qu'on l'écouteroit d'autant plus favorablement, qu'il n'avoit pris aucun parti: que d'ailleurs, comme ils étoient juges & parties tout enſemble, leur jugement paroitroit rendu contre toutes les règles, ſi perſonne ne parloit pour l'accuſé..... Enſuite reprenant en détail leurs droits: ſi les hommes, dit-il, étoient obligés de s'attacher au ſentiment des anciens, il leur ſeroit impoſſible de perfectioner les arts, ni les ſciences.... Mr. *Deſcartes* qui s'étoit appliqué à conſulter la raiſon, pour établir la Philoſophie ſur de ſolides fondemens, paroît n'avoir eu d'autre deſſein que de conduire les hommes à la connoiſſance de la vérité & de leur faciliter les moïens de la trouver.

Dans cette vûë il leur a montré le chemin par ſa Méthode & il leur a enſuite propoſé un ſyſteme ingénieux pour expliquer tous les Phénoménes de la nature. C'eſt ſans doute par cette voïe, & par les expériences, qu'il faudroit, comme lui faire chaque jour, qu'on peut s'aſſurer de quelque choſe dans la Phyſique: & les Qualités occultes ſe moquent, de trouver mauvais, qu'il ait voulu pénétrer dans les principes des choſes naturelles, ſans s'arrêter aux idées confuſes, ni aux termes obſcurs dont on avoit coûtume de ſe païer.

Pourquoi, dit ce Philoſophe, admettre dans le monde des Etres, dont on n'a nulle idée & dont on peut fort bien ſe paſſer? Qu'a-t-on à faire du Chaud, du Froid, du Sec, & de l'Humide; de la Lumière, des Couleurs, du Son, des Odeurs, de la Liquidité, Fluidité, Légerté, Peſanteur & d'un nombre infini d'autres qualités & accidens, ſi toutes les actions qu'on leur attribue, peuvent être expliquées par les divers mouvemens & les différentes figures des parties de la Matiére? D'ailleurs qui a jamais conçu la nature de ces qualités? Et n'a-t-on pas grand raiſon de dire que cette doctrine auſſi bien que celle des Formes eſt un pur galimatias & un cahos ténébreux où l'on ne peut rien connoître?

Le Mouvement vouloit continuer quand quelqu'un de la Compagnie outré de colère de lui voir ſoutenir avec tant de force le parti de Mr. *Deſcartes* lui répliqua: que ce Philoſophe prenant ſes imaginations pour des connoiſſances certaines, promettoit plus qu'il ne pouvoit tenir: qu'après avoir fait eſpérer qu'il expliqueroit tout d'une manière aiſée & nouvelle il ne rendoit raiſon des effets phyſiques que par certains Elémens, certain aſſemblage des parties, certains mouvemens & certaines figures: que cela n'étoit guéres différent de certaines Entités, certaines Formes, certaines vertus, & certaines qualités: & qu'après tout par droit d'ancienneté le JE NE SAI QUOI SCHOLASTIQUE devoit l'emporter ſur le *Je ne ſai quoi Carteſien.*

Le Mouvement ne laiſſa pas d'y répliquer, mais toutes ſes réponſes déplaiſoient fort à l'aſſemblée.. & pour le faire changer de ſentiment & l'attirer à leur partie ils lui repréſentérent: qu'il ne connoiſſoit pas ſes véritables intérêts: que Mr. *Deſ-*

Deſcartes ne l'avoit pas plus épargné que les autres; qu'il ſoutenoit que le Mouvement n'étoit qu'un Etre diſtingué de la Matière, mais ſeulement un Mode qui lui eſt accidentel; que c'étoit un des principaux points de ſon ſyſtême, & qu'il ne changeroit jamais de ſentiment là-deſſus.

Le Mouvement embaraſſé d'une objection qui le touchoit de ſi près tâcha d'abord de l'éluder; mais après avoir diſputé quelque tems, ſe voïant vivement preſſé, il avoua qu'il ſentoit bien que la grande réputation de Mr. *Deſcartes* l'avoit ébloui: qu'il n'avoit jamais bien penſé à l'injure qu'il avoit reçue de ce Philoſophe: qu'il comprenoit enfin les conſéquences de ſa doctrine, & qu'il ne prétendoit ni la ſoutenir en public, ni l'approuver en particulier.

Alors Mr. *Deſcartes* n'aïant plus de Défenſeur, ſa perte parut aſſurée: & les voix aïant été recueillies, ce Philoſophe infortuné fut déclaré Novateur & Chèf de Secte, Rébelle aux Loix de l'ancienne & véritable Philoſophie; Perturbateur de l'ordre des Catégories; Ennemi des Vertus & Facultés occultes; des Accidens abſolus & non abſolus; des Qualités prémières & ſecondes; des formes des Elémens & des Mixtes, des Ames matérielles, ſoit végétatives, ou ſenſitives; des Inſtincts, ſubſtances incomplètes, & généralement de toutes les Formes, tant ſubſtantielles qu'accidentelles: & comme tel condamné à ſubir la peine, que l'aſſemblée trouveroit à propos de lui impoſer.

Ce jugement aïant été ſolemnellement prononcé, il n'étoit plus queſtion que de choiſir le genre de ſupplice que le criminel devroit ſouffrir. Les Formes des Bêtes les plus féroces du païs s'offrirent d'abord de mettre en piéces Mr. *Deſcartes* & de l'aller déchirer juſques dans le Palais de la Reine: mais comme la choſe eut trop éclatée, & que l'entrepriſe pouvoit être fatale aux Conjurés, ils rejettérent cette propoſition & réſolurent de ſe venger d'une manière ſi cachée, qu'on ne pût le leur imputer.

Sur cela le Son dit: que ſi la Lumière vouloit agir de concert avec lui, il leur ſeroit facile d'empêcher que le prétendu Philoſophe ne fut ni vû ni entendu: & qu'il l'empêcheroit lui-même de voir & d'entendre.

Mais la Chaleur ne fut pas de cet avis: & dans l'impatience où elle étoit de ſatisfaire ſa haine & ſa vengeance, ſi vous voulez me permettre, dit-elle aux conjurés, j'agirai dans le corps de Mr. *Deſcartes* avec tant de violence & je mettrai un tel desordre dans ſes humeurs par le combat que j'exciterai entre les qualités contraires, qu'en peu de tems je vous délivrerai de ce redoutable ennemi.

Cela fut approuvé de toute l'aſſemblée & il fut arrêté qu'on s'en tiendroit à cette propoſition. On pria la Chaleur d'éxécuter ce deſſein le plûtôt qu'il ſeroit poſſible. Après quoi chacun ſortit ſelon ſon rang & avec beaucoup d'ordre pour éviter de nouveaux différends.

La Chaleur ne fut que trop diligente. L'on ſçût bientôt que Mr. *Deſcartes* avoit une groſſe fiévre, avec un tranſport au cerveau & quelque jour après l'on apprit qu'il étoit mort, ſans que toutes les connoiſſances qu'il croïoit avoir acquiſes, euſſent pû prolonger ſa vie.

Terrible éxemple, Monſieur, qui doit vous faire craindre pour vous-même, ſi vous oſé plus longtems ſoutenir des opinions qui ont coûté ſi cher à leur Auteur. Je ſouhaite que l'hiſtoire de cette conjuration fatale, dont vous avez deſirez d'apprendre le détail, faſſe impreſſion ſur votre eſprit, & vous oblige à reconnoître qu'il vaut mieux marcher ſûrement dans le chemin que les Anciens nous ont tracé, que de s'expoſer à mille périls en ſuivant des routes nouvelles. (*).

Num°.

(*) Ce Traité de 53. pages in 8. a été imprimé à *Paris* en 1695. dont l'Extrait précédent ne renferme que le précis.

Num°. XVI. Tom. I. Pag. 248.

Lettre de *Bochart* à *Isaac Voſſius* du 29. Nov. 1651.

Eximio Viro *Isaaco Voſſio* (*Sueciæ* Reginæ Conſiliario) *Samuel Bochartus* S. P. D.

Quam verè dixeras (*Vir doctiſſime*) *Sereniſſima veſtra Principe nihil eſſe humanius, quæ nulla Majeſtatis ſuæ, nulla tenuitatis meæ ratione habita literis meis ſtatim reſpondit, quo modo privati fecerint; & Regni curis ad tempus in mei gratiam poſt habitis αὐτοχειρὶ reſcribere non dedignata eſt, idque iis verbis, quæ ipſa comitas dictaſſe videtur atque exaraſſe. Sacras ego literas quam primum accepi legi centies, & feci longas ſæpe legendo breves, tam inuſitatæ benignitatis ſenſu totus exultans & raptus in admirationem. Mox huic impar gaudio cum amicis communicavi, per quos re divulgata accurrerunt plurimi, nonnulli etiam primi ordinis, has inſpecturi: in iis illuſtris Comes noſtræ Urbis gubernator. Omnes miraculi inſtar habent Reginam ſereniſſimam in tanta negotiorum mole linguæ noſtræ peritiam potuiſſe tantam adipiſci. Maxime cum præter vernaculas noſtram & ſuam, Græcam etiam & Latinam & Germanicam & Italicam & Hiſpanicam æque callere audiatur: nec in verborum cortice ita hæſiſſe, ut non etiam in ſcientiarum intima penetraverit. Itaque de re tanta cupiunt plenius edoceri, atque ea ſcire, quæ vel ex tua didici vel aliorum relatione. Et colloquia noſtra fere deſinunt in hæc ἐπιφωνήματα.* O terque quaterque beatam heroinam illam, in quam tot bona liberali manu non effudit Deus, ſed profudit: Et beatam illam gentem, cui Dei nutu regina talis obtigit: & felices nimium Suecos ſua ſi bona norint. Feliciores tamen illos, qui perpetuo fruantur reginæ tam ſapientis colloquio & conſortio. *Atque hujuſmodi dialogis ea qua pridem æſtuabam illius videndæ libido magis ac magis accenditur. Quam tamen explere non potero, donec opus quod paro perduxero ad umbilicum. Et illud quidem indies ſummo conatu promoveo, lentius tamen quia properanti remoram injiciunt quotidianæ occupationes, quibus propemodum obruor. Spero tamen omnino fore, ut ultimam ei manum imponam, antequam deſaeviat hyems, quæ vel ſi nihil aliud eſſet, retineret hic invitum. Nec enim amici ſuaderant, ut anni tempeſtate tam averſa Boream verſus tam longum iter ſuſciperem, neque adeo ſtultitiæ hac in parte grues & ciconiæ exemplo ſuo redarguerent. Quandocunque proficiſcar, ſi meæ vota ſecundet Deus, nihil aliud præ me feram, quam quod res erit, eo nimirum me contendere, ut reginam tanti nominis hiſce oculis intueri mihi liceat propiuſque mirari. De cætero, ut ſedetur perniciosa illa lis, de qua tu agis, ſinceris exopto votis, atque in ea componenda vitam etiam impenderim libens. Verum enim vero cum hoc ſit facinus majoris abollæ, neque noſtrarum virium, vanus eſſem, ſi me profiterer ad iter accingi eo animo. Et mihi jure merito vulgatum illud occineretur. Quid dignum tanto feret hic promiſſor hiatu? Riſumque deberem omnibus, cum re non infecta modo, ſed fortaſſe ne quidem attentata redirem ad meos. Quin cum abſque regis noſtri venia mihi non liceat è regno egredi, adverſarii, qui inter nos diſſidium volunt, & pro viribus etiam alunt, per clancularias molitiones meo itineri ſe opponerent, ſi quid tale ſuſpicarentur. Itaque tam mea quam veſtra intereſt, ut ne quid tale profitear. Quod à Colico morbo magnus* Salmaſius *convaluerit, plurimum lætor, & fauſta omnia illi comprecor. Bene eſt, quod Bibliotheca veſtra, qua vix jam ulla eſt opulentior, etiam ex Oriente, quod unum deerat, congeſtas habet opes. Et laudabile inprimis magnæ reginæ ſtudium, quæ nullis parcit ſumtibus, ut rempublicam literariam omni ex parte promoveat, neque ad pompam congerit libros, ut Ægypti & Phrygiæ reges, ſed in ſuos & ſuorum uſus. Accepiſti credo literas meas, quas ante duos fere menſes ad te curavit* Wicquefordius *noſter cum D. de* Petiville *poëmatiolo, cui titulus reginæ στεφάνωσις. At quo fato perierit D^ni de* Brieux *Pſalmus reginæ inſcriptus & jam ante annum miſſus, non ſatis ſcio. D.* Sarrau, *qui acceperat, ait ſe tradidiſſe D.* Wicquefordio, *quia tum aberat* Sueciæ *legatus.* *Etiamſi*

Etiamſi pro certo habeam Reginam ad me ſcripſiſſe propria manu, atque id mihi videar deprehendiſſe per notas quaſdam ἀνενδοίαστους, tamen, quia hic nonnulli dubitant, rogo ut ſcribas, quod res eſt. Primos duos Marmolii *tui tomos pridem ad me miſit D.* Wicquefortius. *De iis quid fieri velis ſi placet, ſcribas. Reginæ expreſſam imaginem, quam ſolennibus verbis promiſiſti, ut mittas, expecto in dies. Rogo te atque obteſtor, Vir eximie ut ne hujus promiſſi ſis immemor. Utriuſque parentis effigies ſatis accuratas, ut quidam ajunt jam ante multos annos habui inter cimelia. Iſta ſi acceſſerit,* Perſarum *Rege me credam beatiorem. Et toti orbi gratum feceris, in qua paulo honeſtioris ſortis fere nullus eſt, qui non id mecum impenſe expetat. Pictoris induſtriam* Bidalli *noſtri opera quavis mercede penſabo. Cl. D.* Heinſium *ut meo nomine plurimum ſalutes rogo. Vale Vir doctiſſime atque idem humaniſſime. Cadomo. IV. Cal. Decemb.* 1651 (*).

Num°. XVII. Tom. I. pag. 255.

Lettre de Mr. *Naudé* à Mr. *Iſ. Voſſius* de *Paris* le 15. Décembre 1651.

Iſaaco Voſſio clariſſimo doctiſſimoque *Gabriel Naudæus* S. P. D.

Mirabar ego, clariſſime Voſſi, *cum literæ tuæ nuper a Domino* Bidalio *mihi redditæ ſunt, aliquid in me eſſe, mihique ipſi incognitum quo Sereniſſimæ Reginæ* (CHRISTINÆ *ſcilicet*) *omniumque in explorandis ingeniis ſolertiſſimæ, non innoteſcere modo, ſed placere potuerim. Exploravi igitur me totum ad unguem, evolvi diligenter adverſaria vitæ meæ, atque ita demum apud me ſtatui, hominem me literis tantum latinis mediocriter excultum tibi Virorum optimo, ac de multis bene merendi ſtudioſo, beneficium iſtud debere, quo nullum unquam in vita, aut optabilius, aut mihi honorificentius accipere potuerim. Quamobrem iſtud imprimis mihi ſervandum eſt, ut gratias tibi de illo habeam quam poſſum maximas; deinde vero ut me virtuti ac doctrinæ tuæ pridem, nunc vero incredibili etiam benevolentiæ addictum fore tibi ita perſuadeas, nihil ut tibi certum aut perſuaſum magis eſſe poſſit. Sed orandus præterea mihi es, ut qui me Sereniſſimæ Reginæ tot officioſis, ne quid gravius dicam, teſtimoniis commendatum eſſe de meliori nota voluiſti, illud etiam per mollia tempora fandi eidem inſinuare velis, me, quod tibi de me tam prolixe crediderit, quod verbis uſque adeo blandis ad ſe, aulamque ſuam invitaverit, quod denique munificentiæ Regalis teſtificationem addiderit ampliſſimam, oblatis mihi per Dominum* Bidalium, *quotiescunque me itineri committere vellem aureorum nummorum tot millibus ut me ſtatim in ruborem ex tenuitatis meæ conſcientia conjecerint, me inquam tot privatis nominibus, ita ejus commodis & nutibus vel minimis obedientem poſtea futurum perſuadeas, ut nihil mihi tam arduum eſſe poſſit, quod ea volente non velim, aut jubente non aggrediar. Fruſtra igitur mihi, aut ætatem, ſenio proximam, aut longinquas eo uſque moleſtiſſimas peregrinationes, aut itinerum pericula, aut cæli ſolique mutationes quis objiciat, melius tu,* Voſſi, *nihil eſſe quod tantæ Reginæ gratia facturus non ſim, vereque contendis. Et ſane per me nunquam non ſtabit, quin te optimum vatem fuiſſe res ipſa confirmet. Enimvero quod Eminentiſſimus Cardinalis* Mazarinus *licet reflantibus fortunæ ventis huc illuc projectus, me non ſecus addictum ſibi & nexu, mancipioque habeat, quam cum ejus virtute ſupra illud omne, quod bu-*

(*) Copiée de l'original qui ſe trouve à la Bibliothèque des Remontrans d'*Amſterdam* T. II. N. 290. Cod. Mſcr. Epiſtol. que Mr. le Profeſſeur *Weſtſtein* a communiqué à l'Auteur.

bumanum eſt maxima Gallorum *imperium nondum improbis at nefariis Factioſorum conatibus impetitum ſuam conſtare felicitatem expertum eſt. Nihil propterea de ea re, quam impenſius urges eo non annuente, multoque minus inconſulto ſtatuere poſſum. Auguror tamen imo vero polliceor bona ejus venia fieri illud poſſe, ſi ex* Sereniſſimæ *Reginæ literis ſemel cognoverit iſtud ei in votis eſſe, ut quam ipſe in* Gallia *Bibliotbecam, omnium quæ umquam fuerunt, locupletiſſimamque inſtruere mea opera aggreſſus eſt, quando ſpes ejus abſolvendæ tantum non decollavit, eam demum tantæ Reginæ fauſtis felicibuſque auſpiciis in extremo ſeptentrione perficiam. Atque ita vides qui ſit in præſentia rerum mearum ſtatus, ego vero quanta ſit in me, & quam mirifica Sereniſſimæ Reginæ propenſio, ignorare ex literis tuis non poſſum. Grati animi ſignificationem ſi a vulgaribus perſonis libenter amplectimur, quanto magis illam, quæ proficiſcitur a Regina, eaque potentiſſima, & ſapientiſſima lubentius amplecti & ſuſpicere & venerari debeo. Certe mei muneris eſt cavere in poſterum, ne Diva* CHRISTINA *hominem in me parum nominis ſui religioſum cultorem obtineat: tui vero ea mihi mandare quibus illam, tantum in me bonorem & beneficium non male collocaſſe omnes intelligant. Vale felix, Doctiſſime* Voſſi, Burdelotio *noſtro Charitum ocello, cum ad vos appulerit, ſalutem, precor meo nomine nuncia plurimam. Pariſiis* 15. *Decembris quo die tuas accepi* 1651 (*).

Num°. XVIII. Tom. I. pag. 255.

Lettre de Mr. Naudé, *à Mr.* Gaſſendi *du* 19. *Octobr.* 1652.

Monſieur & meilleur Ami

Aïant oui dire aujourd'hui à Monſieur *Bourdelot*, que la Reine notre Maitreſſe à tous deux vous écriroit ſamedi prochain, j'ai été ravi de deux choſes, la prémière d'apprendre que Sa Majeſté trouve correſpondance avec vous, car encore que je lui en aïe entendu ſouvent parler en très-bonne eſtime, je ne croïois pas néanmoins, que la correſpondance fut ſi bien établie; & la ſeconde d'avoir ſi bonne commodité de vous écrire pour vous faire ſavoir de mes nouvelles & apprendre des vôtres. Peut-être aurez vous été bien étonné d'apprendre la réſolution que j'ai pris & effectué tout enſemble de venir à *Stockholm*, où je m'aſſure que ſi vous & Monſieur *de la Motte* le *Vayer* pouviez venir auſſi facilement que moi, je ne tarderois guères à vous voir bientot, puiſque la Reine ne manqueroit de vous y appeller. Mais comme je ne ſavois que faire à *Paris*, où tout le monde me regardoit du côté, à cauſe ******* & qu'en même tems Sa Majeſté de *Suède* me preſſoit par lettres *de proprio pugno*, à la venir voir; je n'ai pas eu beaucoup de difficulté à m'y réſoudre. Le voïage a été de deux mois entiers, tout par terre & ſans beaucoup d'incommodité. Pour la mer je n'ai pas mis un jour entier à paſſer le petit & grand *Belt* & le *Sond:* les chariots qui nous ont amené juſqu'à *Coppenbaguen*, & les chevaux que l'on change de deux en deux milles de-là juſqu'à *Stockholm*, qui eſt une aſſez petite ville, & que le feu a diminué de plus de deux cent maiſons depuis mon arrivée. Pour le païs, il n'eſt point ſi âpre ni ſi fâcheux que l'on m'avoit perſuadé. La *Savoïe* & les *Suiſſes* le ſont beaucoup davantage, & il y a tant de *François* ici, que l'on trouve aſſez de quoi ſe divertir ſans apprendre la langue. Pour des hommes doctes, il y en a ſi peu, qu'exceptés

(*) La dernière lettre des imprimées de *Naudé* N. 115. pag. 809. &c.

tés Meſſieurs, *Bochart*, *Bourdelot*, *Du Freſne* Garde du Cabinèt & *Meibomius*, je n'en connois encore point d'autres. Mais j'oublie toute fois le ſujèt le plus conſidérable, qui ſoit ici en cette qualité, ſavoir la Reine, de laquelle je puis dire ſans flatterie, qu'elle tient mieux ſa partie és conférences, qu'elle tient aſſez ſouvent avec Meſſieurs *Bochart*, *Bourdelot*, *Du Freſne* & moi, qu'aucun de la compagnie; & ſi je vous dis, que ſon eſprit eſt tout à fait extraordinaire, je ne mentirai point, car elle a tout vû, elle a tout lû, elle ſait tout, & elle en donne des preuves judicieuſes, & avec telle facilité de diſcours & force de raiſonnement, que je n'en avois pas conçu la moitié de ce que j'en reconnois maintenant. Et à vous dire vrai, cela m'a fait apprehender que ce commun dire ne ſe vérifie en elle:

Immodicis eſt brevis ætas & rara ſenectus:

Au reſte quoiqu'elle tienne aſſez ſa gravité en public, elle l'abandonne tout à fait avec nous, & je ne la vois jamais en meilleure humeur que lorſqu'elle a le loiſir de nous avoir auprès d'elle. Mais ne croïez pas qu'elle ſoit ſeulement ſavante en ce qui dépend des livres, car elle l'eſt pareillement en peinture, Architecture, Sculpture, Médaille, Antiquités, & en toute autre choſe belle & curieuſe, & s'il y a un bon ouvrier en ces arts-là, elle ne manque point de l'avoir auprès d'elle. En effèt Monſieur *Bourdon* excellent peintre arriva il y a cinq ou ſix jours de *Paris*: & pour travailler en cire, en émail, en burin, pour jouër du Luth, chanter la Muſique, danſer &c. on le peut auſſi bien faire ici qu'en lieu du monde. Pour ſa Bibliothèque de laquelle j'ai la conduite *cum abſoluto imperio*, elle eſt très-riche en MSS. tant à cauſe de ceux de Monſieur *Petau*, que de Monſieur *Gaulmin*, de Monſeigneur le Cardinal *Mazarin*, de ceux d'un nommé *Stephanides*, de *Ravius* & d'autres. Mais pour les imprimés, il faut avouër, que l'on la pourra rendre beaucoup meilleure qu'elle n'eſt à préſent par la ſeule faute de ceux qui en ont eu ſoin auparavant moi. Outre cela, elle a une gallerie de Statuës tant en bronze qu'en marbre, de Médailles tant d'or, d'argent, que de bronze, en piéces d'yvoire, d'ambre, de coral, de criſtal travaillé, de miroirs d'acier, d'horologes de tables, d'eſquiſſes, bas-reliefs & autres choſes non moins artificielles que naturelles, que je n'en ai jamais vû en *Italie* de plus riches. Reſtent les tableaux deſquels elle a auſſi une merveilleuſe quantité, & ainſi vous voïez que *habet animum apertum ad omnia*. Monſieur *du Freſne* & moi ſommes à la table de Mr. *Bourdelot*, laquelle eſt très-bonne. Pour les chambres, on nous en prépare dans le Château, & cependant notre retraite eſt dans l'hôtellerie avec un peu d'incommodité. Mr. *Bochart* depuis cinq mois eſt auſſi réduit à la même peine. Il travaille ici ſur ſon livre de *Animalibus ſacræ Scripturæ* où il mettra bien de l'Arabe. Monſieur *Meibomius* prétend de montrer bientôt quelque faute dans Euclide. *Cætera turba filet.* Pour moi j'ai aſſez d'affaires à ranger mes livres, à cauſe qu'il y en a beaucoup qu'il faut quaſi tous les jours porter d'un lieu à autre, celui où ils doivent être à demeurer ne pouvant encore être prêt d'un an. Je vous baiſe très-humblement les mains & ſuis à jamais.

Monſieur & meilleur Ami,

De Stockholm ce 19. Octobre 1652.

Votre très-humble, très-obéiſſant & très-obligé Serviteur

G. NAUDE.

A l'heure que j'écris, il fait beaucoup plus froid en *France* qu'ici (*).

Nume.

(*) Cette lettre ſe trouve in Appendice Epiſtol. *Naudæi* ad *Gaſſendum* pag. 336. 337.

Num°. XIX. Tom. I. pag. 256.

Ode de Mad. la Comteſſe de la Suze *ſur la Reine* CHRISTINE.

Pour la Reine de *Suède.*

Ode I.

Belle lumière vagabonde,
Mobile ſource de clarté,
Flambeau d'éternelle beauté,
Oeil du jour qui voit tout le monde,
Soleil, qui dans un char ſi pur
Se promene deſſus l'Azur
Avec un appareil ſi ſuperbe & ſi grave,
Vois tu rien de ſi beau de ton trône orgueilleux
Que la fille du *Grand Guſtave*?
Et le Ciel a-t-il rien qui ſoit ſi merveilleux?

* * *

Ne craindras-tu point qu'à ta honte,
Cet Aſtre qui ſe leve au Nort,
Fatal au bonheur de tout ſort,
En lumière ne te ſurmonte.
Déja ſon matin plus brillant
Que ton midi chaud & brulant
Semble te menaçer d'une triſte avanture:
Tout le monde étonné de ſes divins apas,
Dit, que l'honneur de la Nature
N'eſt plus au firmament & qu'il eſt ici bas.

* * *

Tu cours en vain la terre & l'onde
Pour en être eſtimé le Roi,
Puiſque la nuit avec que toi
Partage l'Empire du monde:
Mais cet autre Soleil plus beau,
Par un miracle tout nouveau
Eclaire en même tems la terre univerſelle:
Ses raïons en tous lieux s'épandent avec bruit
Et de leur lumière immortelle,
L'éclat ne ſouffre point d'éclipſe ni de nuit.

* * *

Que cette Reine qu'on admire
Eſt digne fille de ce Roi,
Qui portant en tous lieux l'effroi,
Soumettoit tout à ſon Empire!
Mais des palmes que ce Héros
S'acquit au mépris du répos,
Ce nombre glorieux fut fatal à ſa vie;
Il ne pouvoit périr, cet honneur des Guerriers,
Malgré les efforts de l'envie,
Qu'abbattu ſous le faix de ſes propres lauriers.

L'Uni-

* * *

L'Univers qui pleura la perte
De ce Prince qu'il revéroit,
Ne crût pas quand il la pleuroit,
Qu'elle pût être recouverte :
Mais lors un miracle naiſſant,
Qui de ce Monarque puiſſant
Pouvoit ſeul occuper la place par ſes charmes,
Heritant de ſon nom comme de ſa vertu,
En reprénant ſes mêmes armes
Sous leur puiſſant effort avoit l'aigle abattu.

* * *

Cette Princeſſe toute illuſtre,
La gloire de cet Univers,
Par mille avantages divers
Des plus grands Rois ternit le luſtre ;
Et ſes vertus & ſes beaux yeux.
Dans le cœur de nos demi-Dieux,
Ont ſi bien ſçû porter le reſpect & la crainte,
Que pendant que l'*Europe* endure ſous le faix
Des malheurs dont elle eſt atteinte,
Seule dans ſes Etats elle garde la paix.

* * *

A préſent quel Prince barbare,
Pouſſé d'un eſprit inhumain
Entreprendroit d'armer ſa main,
Contre une merveille ſi rare ?
Qui pourroit ne reſpecter pas
Les miracles & les apas
Dont le Ciel enrichit ce chèf d'œuvre des Reines ?
Si l'envie entreprend de troubler ſon bonheur,
Ses entrepriſes ſeront vaines,
Et ſa témérité ſera ſon deshonneur.

* * *

Chez cette Reine ſans ſeconde
Qui ſur les autres a le prix,
Eſt l'azile des beaux eſprits,
Et l'Elite de tout le monde,
Les plaiſirs d'honneurs revêtus,
Les ſçiences & les vertus
Ont fait de ſon palais le Temple de la Gloire.
Les neufs Savantes Sœurs du bel auteur du jour,
Ces dignes filles de mémoire
Compoſent ſa ſuperbe & magnifique Cour.

* * *

Dans ſon rare eſprit ſont écloſes
Toutes les hautes qualités,
Il eſt la ſource des beautés,
Et le tréſor de belles choſes :
Mais ſi dans ſon illuſtre cœur
Avec tant d'éclat & d'honneur
Les plus grandes vertus ont leur paiſible Empire,
Si c'eſt-là qu'elles ont leur trône glorieux,
Sans les offenſer on peut dire,

Qu'auſſi le Dieu d'Amour a le ſien dans ſes yeux.

* * *

Par un rapport aſſez fidelle
La renommée avec ſa voix
Nous a dit plus de mille fois
Combien cette Princeſſe eſt belle:
Sa divine ame & ſon beau corps
Font un mariage de tréſors,
Qui de la main de Dieu ſont les plus beaux ouvrages.
Enfin parmi les fleurs dont brille ſon printems,
Elle a les plus grands avantages
Que l'eſprit peut tirer de l'uſage & du tems.

* * *

On dit que ſans faire une injure
A ſes adorables attraits,
On ne peut faire des portraits
De ce miracle de Nature:
Mais le tableau qu'on nous en fait,
Encore qu'il ſoit moins parfait
Efface tout l'éclat des choſes animées,
Et que d'aſſez loin nous viennent ſes raïons,
Nos ames en ſont plus charmées,
Que ne le ſont nos yeux de ce que nous voïons.

* * *

Terre heureuſement aſſervie
A cet Aſtre de qui l'éclat
Embellit tant votre climat,
Ah! qu'on vous doit porter envie!
Et vous ſes peuples ſi vantés
Qui voïez de près ſes beautés,
Que vous êtes heureux au prix de tout le monde!
Que vous êtes chéris & protégés des Cieux
Par une grace ſans ſeconde
Qui fait régner ſur vous le chèf d'œuvre des Dieux!

* * *

Ce n'eſt pas que ſon doux Empire
Ne s'étende en des lieux divers,
Et qu'avec vous tout l'Univers
Ne la reſpecte & ne l'admire;
Cet honneur eſt commun à tous
Vous ne pouvez avoir ſur nous
Que la gloire de voir de plus près ſa lumière:
Si le ſort ne ſoumet à ſes attraits vainqueurs
L'Empire de la terre entière,
Son mérite la rend Reine de tous les cœurs.

* * *

Que de ſon bonheur on doit croire
Son ſexe vain & ſatisfait,
Depuis qu'un ſujèt ſi parfait
En reléve par tout la gloire!
L'autre ne doit plus l'emporter,
Puiſqu'il ne ſauroit ſe vanter
Que le Ciel l'ait béni d'une grace pareille:
Mais c'eſt trop, mes deſirs, je n'ai pas le pouvoir

D'exprimer bien une merveille
Que jamais mon eſprit ne ſauroit conçevoir.
* * *
Je crains de lui faire une offenſe;
Pour en parler plus dignement,
Ce travail eſt dû ſeulement
Au Dieu même d'Eloquence,
C'eſt lui qui doit dire en tous lieux,
Que depuis que roulent les Cieux,
Il n'a rien vû de tel ſur le plus fameux Trône,
Et qui doit publier par ſes écrits divers
Que cette ſavante Amazone
Eſt l'éxemple & l'Amour de tout cet Univers (*).

Num°. XX. Tom. I. pag. 256.

Lettre de Mr. Paſcal *à la Séréniſſime Reine de* Suède, *en lui envoïant la Machine de la* Roulette.

MADAME,

Si j'avois autant de ſanté que de zêle, j'irois moi-même préſenter à Votre Majeſté un Ouvrage de pluſieurs années que j'oſe lui offrir de ſi loin; & je ne ſouffrirois pas que d'autres mains que les miennes euſſent l'honneur de le porter aux piés de la plus grande Princeſſe du Monde. Cet Ouvrage, *Madame*, eſt une machine pour faire les Regles d'Arithmétique ſans plume & ſans jettons. Votre Majeſté n'ignore pas la peine & le tems que coûtent les productions nouvelles, ſur tout lorſque les inventeurs les veulent porter eux-mêmes à la dernière perfection. C'eſt pourquoi il ſeroit inutile de dire combien il y a de tems que je travaille à celle-ci; & je ne pourrois mieux l'exprimer qu'en diſant que je m'y ſuis attaché avec autant d'ardeur que ſi j'euſſe prévû qu'elle devoit paroître un jour devant une perſonne ſi Auguſte. Mais, *Madame*, ſi cet honneur n'a pas été le véritable motif de mon travail, il en ſera du moins la récompenſe; & je m'eſtimerois trop heureux ſi enſuite de tant de veilles, il peut donner à Votre Majeſté une ſatisfaction de quelques momens. Je n'importunerai pas non plus Votre Majeſté du particulier de ce qui compoſe cette Machine: ſi elle en a quelque curioſité, elle pourra ſe contenter dans un diſcours que j'ai addreſſé à Monſieur de *Bourdelot*; j'y ai touché en peu de mots toute l'hiſtoire de cet ouvrage, l'objèt de ſon invention, l'occaſion de ſa recherche, l'utilité de ſes reſſorts, les difficultés de ſon éxécution, les dégrés de ſon progrès, le ſuccès de ſon accompliſſement & les règles de ſon uſage. Je dirai donc ſeulement ici le ſujèt qui me porte à l'offrir à Votre Majeſté, ce que je conſidére comme le couronnement & le dernier bonheur de ſon avanture. Je ſai, *Madame*, que je pourrai être ſuſpect d'avoir recherché de la gloire, en le préſentant à Votre Majeſté, puiſqu'il ne ſauroit paſſer que pour extraordinai-

(*) Dans le Recueil des pièces galantes de Mad. la Comt. *de la Suze* & de *Peliſſon* T. II. pag. 21-26.

naire, quand on verra qu'il s'addreſſe à Elle; & qu'au lieu qu'il ne devroit lui être offert que par la conſidération de ſon excellence, on jugera qu'il eſt excellent, par cette ſeule raiſon qu'il lui eſt offert. Ce n'eſt pas néanmoins l'eſpérance qui m'a inſpiré ce deſſein. Il eſt trop grand, *Madame*, pour avoir d'autre objèt, que Votre Majeſté même. Ce qui m'y a véritablement porté, eſt l'union qui ſe trouve en ſa perſonne ſacrée de deux choſes qui me comblent également d'admiration & de reſpect, qui ſont l'autorité ſouveraine, & la ſçience ſolide. Car j'ai une vénération toute particulière pour ceux qui ſont élevés au ſuprême dégré ou de puiſſance, ou de connoiſſance. Les derniers peuvent, ſi je ne me trompe, auſſi bien que les prémiers paſſer pour des Souverains. Les mêmes dégrés ſe rencontrent auſſi bien entre les génies qu'entre les conditions: & le pouvoir des Rois ſur leurs Sujèts n'eſt, ce me ſemble, qu'une image du pouvoir des Eſprits ſur les Eſprits, qui leur ſont inférieurs, ſur leſquels ils éxercent le droit de perſuader, ce qui eſt parmi eux ce que le droit de commander eſt dans le gouvernement politique. Ce ſecond Empire me paroit même d'un ordre d'autant plus élevé, que les Eſprits ſont d'un ordre plus élevé, que les corps; & d'autant plus équitable, qu'il ne peut être par la naiſſance, ou par la fortune. Il faut donc avouër, que chacun de ces Empires eſt grand en ſoi; mais, *Madame*, que Votre Majeſté me permette de le dire, elle n'y eſt point bleſſée, l'un ſans l'autre me paroit défectueux. Quelque puiſſant que ſoit un Monarque, il manque quelque choſe à ſa gloire, s'il ne l'a par éminence de l'eſprit; & quelque éclairé que ſoit un ſujèt, ſa condition eſt toûjours rabaiſſée par ſa dépendance. Les hommes qui deſirent naturellement ce qui eſt le plus parfait, avoient juſques ici continuellement aſpiré à rencontrer ce Souverain par excellence. Tous les Rois & tous les Savans en étoient autant d'ébauches, qui ne rempliſſoient qu'à demi leur attente: ce chèf-d'œuvre étoit réſervé à notre ſiècle; afin que cette grande Merveille parut accompagnée de tous les ſujèts poſſibles d'étonnement; le dégré où les hommes n'avoient pû atteindre eſt rempli par une jeune Reine, dans laquelle ſe rencontrent enſemble l'avantage de l'expérience avec la tendreſſe de l'âge, le loiſir de l'étude avec l'occupation d'une Roïale naiſſance, & l'éminence de la ſçience avec la foibleſſe du Sexe. C'eſt Votre Majeſté, *Madame*, qui fournit à l'Univers cet unique éxemple qui lui manquoit; c'eſt elle, en qui la puiſſance eſt diſpenſée par les lumières de la ſçience; une union ſi merveilleuſe, qui fait que comme Votre Majeſté ne voit rien qui ſoit au-deſſus de ſa puiſſance, elle ne voit rien auſſi, qui ſoit au deſſus de ſon eſprit; & qu'elle ſera l'admiration de tous les ſiècles. Régnez-donc, incomparable Princeſſe, d'une manière toute nouvelle, que votre Génie vous aſſujettiſſe tout ce qui n'eſt point ſoumis à vos armes. Régnez, par le droit de la naiſſance, pendant une longue ſuite d'années, ſur tant de triomphantes provinces; mais régnez toûjours par la force de votre mérite ſur toute l'étenduë de la terre! Pour moi, n'étant pas né ſous le prémier de vos Empires, je veux que tout le Monde ſache, que je fais gloire de vivre ſous le ſecond, & c'eſt pour le témoigner que j'oſe lever les yeux juſqu'à ma Reine, en lui donnant cette prémière preuve de ma dépendance. Voilà, *Madame*, ce qui me porte à faire à Votre Majeſté ce préſent, quoiqu'indigne d'elle. Ma foibleſſe n'a point arrêté mon Ambition. Je me ſuis figuré, qu'encore que le ſeul nom de Votre Majeſté ſemble éloigner d'elle tout ce qui lui eſt diſproportionné, elle ne rejette pas néanmoins tout ce qui lui eſt inférieur; autrement ſa grandeur ſeroit ſans hommages, & ſa gloire ſans éloges. Elle ſe contente de recevoir un grand effort d'eſprit, ſans éxiger qu'il ſoit l'effort d'un Eſprit grand comme le ſien. C'eſt par cette condeſcendance qu'elle daigne entrer en communication avec le reſte des hommes: & toutes ces conſidérations jointes, me font lui proteſter avec toute la ſoumiſſion; dont l'un des plus grands admirateurs de ſes héroïques qualités eſt capable, que je ne ſouhaite rien avec tant d'ardeur que de pouvoir être adop-

dopté, *Madame*, de Votre Majeſté, pour ſon très-humble, très-obéïſſant & très-fidèle ſerviteur

BLAISE PASCAL (*).

Num°. XXI. Tom. I. pag. 256.

La prémière Lettre de Mr. *Gaſſendi* à la Reine CHRISTINE du 8. Juillet 1652.

CHRISTINÆ, Suecorum Reginæ Sereniſſimæ, Potentiſſimæ, Sapientiſſimæque.

Regina Sereniſſima,

Non ego is ſum, neque me eum habeo, cujus literæ pervenire ad tuas manus Regias, & a Majeſtate tua tam benigne excipi, benevoleque legi mereantur. Quare neque dum baſce ſcribo, quas venerabundus ad Te deſtinem, tam ultro meaque ſponte facio, quam inductus tuæ illius erga me immerentem benevolentiæ ſignificatione, qua inſinuata a Burdelotio *eſſe mihi imperium cogentius non potuit. Heinc vererer quidem, ne meum hoc conſilium temeritati verteretur, ſi ipſum nulla occaſione provocatus ſuſciperem; veruntamen cum ipſa ſis, quæ me audentem feceris, nullus pene hæreo, quin meæ obſervantiæ erga Te ſummæ, gratitudiniſque teſtationi id tribuas. Scilicet non poſſum non me ſumme devinctum profiteri, ob tantum illum, quo tua me Majeſtas cumulat honorem, cum incomparabili bonitate, & de me ſollicite quærit, & meas lucubratiunculas non inſpicere modo ſuſtinet, ſed commendare etiam dignatur. Subeſt vero quorſum abunde mihimet ipſi gratuler, neque mea qualiacunque ſtudia fruſtra abiiſſe exiſtimem, quando ex tantulo meo penu prodiiſſe poteſt aliquid, quod potuerit Reginæ tantæ, tantaque virtute, eruditioneque ornatiſſimæ non undequaque diſplicere. Ecquænam interim haec eſt ſæculi noſtri felicitas, ut Principibus caeteris ſqualere Muſas patientibus, tu ipſa exoriaris, quae illas reſpicias, & in hoc ſexu, in hac ætate, ejuſmodi occupes gloriam, qua non ſit conſequentibus ſæculis futura ſplendidior? Id nempe erit ſemper omni fide majus, Te adeo generoſe per teneros annos Martis ſtudiis incubuiſſe, ut bella à Magno Parente ſuſcepta feliciter peregeris; glorioſam Regno tuo pacem, beatamque tranquillitatem populis tuis quaeſieris, ac ipſam ſumma deinceps cura ſic ſartam tectam tenueris, ut ad bonas arteis interim converſa, eas feceris delicium tuum. Felices Populos! Quos non ante tantus ille Heros deſtituit, quam velut alter* Jupiter, *& cum Poëtis dicere liceat, Te* Minervam *ediderit, quae & armata hoſteis terreres, & pacis artibus inſtructa fores maximo tuis ornamento! Sane quod fabulae adumbrare illius ſpecie contenderunt, ipſa veritas in Te exprimit, quippe cum ea ſis, quae merito jure quaſi Dea, Praeſeſque ſapientiae habearis. Votum celebre fuit* Platonis, *ut ad Regni felicitatem*, aut reges Philoſopharentur, *boc eſt ſapientiae ſtudioſi forent*, aut Philoſophi, *ſeu qui forent ſapientiæ ſtudioſi*, regnarent; *Tu vero id votum omni ex parte comples, quae & regnando philoſopharis, & philoſophando regnas, ac non modo es ſapientiae ſtudioſa, ſed evadis etiam viva ejus effigies, ideaque germana, ad quam ſeſe componere, qui regnare volent feliciter, debeant. Peccem ego proinde in ſapientiam ipſam, ſi quicquam Te*

(*) Cette lettre de *Paſcal* ſe trouve inſerée dans le Recueil d'Hiſtoire & de Litérature Tome III. pag. 117-123.

Te adborter, ut quam viam teris, eam conſtanter teneas; ac ea praeſertim indole cum ſis, ut non eſſe tui ſimilis non poſſis, rata ſcilicet perfectionem, coronamentumque ſapientiae ipſam eſſe in laudabili inſtituto perſeverantiam. Voveo itaque dumtaxat eam ſeriem, plenitudinemque annorum, quam adipiſci maximam per conditionem humanam licet, ut frui cumulate valeas beatitate ſumma, quam conſequeris ex hoc praeclaro ſapientiae cultu, ex beneficentia, qua tot populos, quorum Tibi eſt tam cara ſalus, demereris; ex veneratione, & amore, quo Te regnare in intimis eorum pectoribus perſentiſcis. Reputare nimirum decet, hoc fore tibi ſemper ut ſummum, ſic conſumatiſſimum bonum ſapientiae fructus demerere; ſubditorum utilitati quam maxime conſulere; in eorum ſincero, ac pleno gratitudinis affectu verſari. Vive igitur ſemper felix, O, ut eminentiſſima, ſic glorioſiſſima fœminarum, ac perge exemplum fieri, quod omnes ſuſpiciant, pauci aſſequantur. Iſthaec Celſiſſimae tuae virtutis, aeque ac Majeſtatis venerantiſſimus, obſervantiſſimuſque dare audebam Diniae Idibus Jul. MDCLII (a).

Num°. XXII. Tom. I. pag. 258.

Réponſe de Mr. *Gaſſendi* à la Reine CHRISTINE du 5. Déc. 1652.

Chriſtinae, Suecorum Reginae Sereniſſimae, Potentiſſimae, Sapientiſſimaeque

Regina Sereniſſima

Is eſt bonitatis character totis impreſſus literis, quibus Majeſtas Tua Regia me beare dignata eſt, ut & me prorſus imparem ſentiam, qui grates digne referam; & qualeiſcumque relaturus, unde initium ducam non habeam. Ecquo enim, putas, rubore legentem eas me ſuffundi oportuit, cum meae tenuitatis conſcius ſenſi, agnovique a primo verſu in ultimum, iis me elogiis, tituliſque a tanta Regina exornatum, ut ne Plato *quidem, aut alius ex tot viris inter antiquos ſapientiam profeſſos eximiis, ſimileis unquam fuerit a Principibus magnis conſequutus? An proinde aliud mihi ſupereſt, quam ut Te præ illis Regibus, quibus potentia nequaquam cedis, virtute autem, doctrinaque omnigena longe præfulges, ſumme ſuſpiciam, ac venerer; ipſe vero, qui cum nemine ſapientum illorum comparandus ſim, & mecum habitem & norim quam curta mihi ſupellex ſit. Quæſo hoc ſolum tuam Majeſtatem, ut quando dignatur aliarum, repetitarumque etiam literarum ſpem facere, cogitare, attendereque quanta ipſa ſit, quantulus ego, ſuſtineat; neque eo ſeſe demittat, ut me encomiis prægravans, facere ſibi parum congrue, parumque decore videatur. Parum ſcilicet Tibi viſum fuit, meum qualecunque apud alios nomen ſtudioſe adeo exaggerare; niſi etiam de ea, qua apud Te eſſem, exiſtimatione ſermonem inſtituens, haud grave haberes addere Te meos amicos ſubornaſſe, ut qui affecta, comparataque fores erga me, mihi inſinuarent. Parum cogitaſſe accerſere me niſi etiam excuſationem benevole acciperes, ac, ut ſaltem per literas liceret mecum agere, Te expetere ſignificares. Parum Te exoptare conſulere me; niſi etiam ſancte affirmares, Te præſcripta mea pari religione, qua Placita Clariſſimorum Legumlatorum obſervaturam.*

Ceterum, quod me eo loco habeas, ut dignum ducas, cujus nomen licitando amplifices; evectoque in ſummum pretio, auctionem omnem longe vincas, quid, O optima, Maximaque poſſum aliud reponere, quam eſſe eo me in medullis, præcordiiſque intimis gratitudinis ſenſu animatum, qui ineffabilis cum ſit, verbis exprimi nullis poſſit. Quoties profecto cogito, (& non cogitare pene continenter qui valeam, adeo præſertim immeritus) toties mihi illud cum Æneа *ad* Didonem *vovere exclamareque ſubit.*

(a) In *P. Gaſſendi* Epiſtolis pag. 317.

„ Dii

„ Dii Tibi, ſi qua pios reſpectant Numina; ſi quid
„ Uſquam juſtitiæ eſt, & mens ſibi conſcia recti,
„ Præmia digna ferant. Quæ te tam læta tulerunt
„ Sæcula? Qui tanti talem genuere Parentes?

Quod vero etiam, ut ego Te convenirem deſideraris, quanto id putas, verti id honori, qui nihil agnoſcens in me, quod poſſit mei præſentiam caram, expectandamque facere, ſenſerim me tamen a Regina tanta perhumaniter, perhonorificeque invitari? Quantæ etiam felicitati, ſi id modo mihi per ætatem jam ingraveſcentem licuiſſet: ſi per nativam conſtitutionem, quam ſortitus ſum parum firmam; ſi per aſſuetudinem a cunabulis clementiori huic Cœlo factam; ſi per cetera quæ vel ipſe ad Burdelotium *ſcribens attigi, vel, ut per illuſtrem* Monmorium, *præclarumque* Capellanum (*cujus interventu Tuæ Majeſtatis literæ fuere ad me transmiſſæ* Pariſiis) *perſcriberentur, operam dedi? ſi quid ſane in ea jacturæ, id non Te attinet, O Sereniſſima, apud quam, ſi quid mihi eſt famæ, id mei præſentia imminueret; ſed me attinet potius, qui occaſionem prætermiſerim ſpectandi Te coram, hoc eſt exhibitum tam grande ævo hoc noſtro miraculum, ut neque pervideam ſæcula priora ſimile ullum exhibuiſſe: neque valeam præſumere poſteriora exhibitura. Sincere, ac, ut ſentio, loquor, quando præter conſtantem famam, quæ in ore eſt omnium, tam certa jam habes ab illis teſtimonia, quorum mibi pridem eſt perſpecta fides, quibuſque id jam contigit honoris, ut Te ſpectare, affarique & audire cominus poſſint. Quippe præter illa, quibus ſuas ſemper pleniſſimas facit literas* Burdelotius (*ille ſcilicet terque & quater felix cujus præſtita erga tuam valetudinem opera, id mereri potuit elogium, quo eum tam effuſe, ac tam grato animo in tuis ad me literis commendas*) *præter illa, inquam,* Naudæus *ſummi vir candoris literis ſuis nuperis ea ingenuitate deſcripſit, & doteis naturæ eximias, & virtutes ſummas, perfectiſſimaſque cumulatiſſime ſuperadditas, ex quo mibi omnino,*

„ Nec primam ſimilem viſa es, nec habere ſequentem.

Quidquid id eſt rei, huc inſererem, niſi & quæ tua eſt moderatio, eſſes auditura invita; & res mibi apud alios potius eſſe dicenda videretur. Quamquam tacere unum non poſſum, quod epilogi inſtar eſt; teſtari illum nempe, ſe, quoties ad ea quæ fuſe recenſet, attendit, in eam rapi ecſtaſin, ut vix poſſit oculis ſuis auribuſque accredere; ac Te cogitans, dicat tacite quod olim Regina Sabæorum ad Salomonem, Non credebam narrantibus, donec ipſa veni, & vidi oculis meis, & probavi, quod media pars mihi nunciata non fuerat. Major eſt ſapientia, & opera tua, quam rumor, quem audivi.

Quod ſubinde autem depoſcis, ut tuas ſaltem literas admittens, velim tua cum Majeſtate hoc, quod inter abſenteis commercio licet, agere, es ipſa judex, O Incomparabilis, quam fieri me exinde animo confuſum par fuerit. Quaſi vero ego is ſim, qui id honoris promerear? Qui poſſim hoc tam nobile recuſare commercium? Qui non id debeam ſummæ gratiæ, ſummo favori imputare? Quam vereor ſolum, ne literas accipiens viciſſim abs me, futurum ſit, ut conquerare facere Te commutationem, qualem Glaucus *cum* Diomede? *Tametſi non erit quorſum mibi vertas, quod Te ſpe inani fuiſſe lactatam ſenſura ſis; cum ipſe ut tantam de me opinionem conciperes, occaſionem non fecerim qui nihil unquam magni de me, neque mibi ipſi neque aliis ſpondeo. Suberit vero interim, cur ipſe magno deputem lucro, non tuam ſanè, (ut præ ſumma modeſtia Te avere perſcribis) erudiiſſe ignorantiam; ſed meam potius propalaſſe, quam ipſa aut pro ſolertia ſagacitateque ſis dignatura excutere; aut pro Tua humanitate, benevolentiaque ita excuſare, ut ipſam quaſi ſymbolum comparatiſſimi hujus mei ad obſequendum affectus habeas. Quippe dicere quidem poſſem; Tu temet ipſam Te conſule; quando licet Tibi ex te ipſa, tanquam ex ditiſſimo penu ea depromere, quæ fruſtra aliunde requiras; ſed ne cauſari tamen poſſis detrectare me operam, dico ingenue, obſequar; ac tanto quidem alacrius, tantoque confidentius, quanto ſpes eſt, ut nihil ex me, (qualecunque id demum ſit) prodeat, quod non ipſa ſis pro hoc tam benigno, benevoloque erga me affectu, æqui, bonique, conſultura. Nam ſi alioquin foret in me, unde aliquid lucis ad divinum tuum ingenium illuſtrandum dimanare poſſet, id, putas,*

Tibi

Tibi inviderem, qui ita comparatus ſum, ut nemini abnuam colloqui, cujuſcunque ille ſit ſortis, qui me quiapiam roget, quod noſſe me putet (utcunque in receſſu, quod ſibi accedens fuerit pollicitus, non ferat) Tibi, inquam, tantæ Reginæ, cui ſi prodeſſe quicquam liceret, id foret ejuſcemodi ut inde exundare in tot capita, ceu ex vivo quodam, perennique gurgite poſſet? Silere heic porro interim non licet, quod mihi in hunc locum tuæ Epiſtolæ incidenti in mentem occurrit. Quippe abfui quidem, ut talem me haberem, qualis Philoſophus Sextus *fuit, ſed ipſa tamen mihi viſa es tali eſſe genio, qualis in ſapientiſſimo Imperatorum* Antonio *fuit, qui tot rerum ſciens, imo & jam ſeneſcens, cum ipſi aliquando* Lucius *occurriſſet requiſiſſetque quorſum pergeret; ad* Sextum, *inquit, Philoſophum, ut ea diſcam quæ nondum ſcio.*

Quod poſtremo bonitas tua teſtari dignatur, ac pene jurare eorum, quæ fuerint abs me præſcripta, obſervantiam, id vero demum me eo deducit, ut omnino pendeam dubius animi, hæreamque, an Te ipſam ſatis, an me ipſum ſatis cognoveris? Jam enim etiam imitari Pompeium *illum magnum videris, qui Philoſophum* Poſidonium *conveniens, fores percuti de more a lictore vetuit, & faſceis lictorios, inquit* Plinius, *januæ ſubmiſit is, cui ſe Oriens, Occidenſque ſubmiſerat. Scilicet Tu quoque tot Populorum Victrix, tot Nationum Imperatrix, non erubeſcis tuam Majeſtatem quadantenus ſubmittere Placitis homuncionis, quem, quantumvis non habeat, habere tamen aliquid cum* Poſidonio *ſimile putes. Subiit certe etiam in mentem, in hunc locum dum incidi, nihilo eſſe Te inferiorem Magnis illis Principibus, quorum merito celebre in Jure illud legitur:* Digna vox eſt Majeſtate regnantis, Legibus alligatum ſe Principem profiteri; *ac id, quod conſequitur mox:* Revera majus Imperio eſt, ſubmittere Legibus Principatum; *ſiquidem quæ illis circa leges fuit eadem Tibi eſt digna vox, circa Philoſophiam, e qua omnes juſtæ ſanctæque leges originem ducunt. Veruntamen, ad me quod ſpectat, cum non ſim eam Philoſophiæ, quam præſumpſiſſe ipſa videris conſummationem aſſequutus, cogitare ſic ſubiit, eo quidem Te fuiſſe candore, ut præconceptam tuam de me opinionem exprimeres; & fore me nihilominus mortalium ineptiſſimum, ſi ea me vertigo præſumptionis corriperet, ut illa propterea me ducerem dignum. Quare & aliud nihil licet mihi, quam illud quaſi regerere, ut ipſa potius Te audias, cui tam cumulate ſunt omnia perſpecta; ac Tibi ſimul gratulari, quod hactenus ad eum doctrinæ ſapientiæque gradum Te evexeris, unde quidquid ſive agere, ſive non agere par ſit, ceu e ſpecula providere poſſis. Cæteris ſane Principibus eo præcellis maxime, quod ipſa per Te perſpicis, quæ illi vulgò rerum ignari, niſi oculis alienis non vident, neque mirum idcirco eſt, ſi dum Conſiliarios admittunt, quos non norunt deligere, ac ipſis interim credunt omnia, peſſum ire omnia patiantur. Quò fit, ut cum eſſe nihil felicius poſſit eo Principe, qui ipſemet ſuos, ſuaſque res navat; ita nihil ſit illo infelicius, qui credit omnia aliis, quorum vix eſt ullus, qui non ſe reſpiciat, ac Principis res accommodet ſuis; ſed nempe hoc eſt valde ſecundum naturam, ut quiſque ſe potius, quam ceteros amet, ac propter ſe ipſum amet ceteros; adeo proinde, ut culpentur licet, qui non ſine quodam habito ad ſeſe reſpectu Principi conſilia, monituſque dant; culpandus tamen ſit magis Princeps, qui ita fieri pro innato cuique erga ſemet ipſum affectu ignorat; ac non idcirco diſpicit, quo quiſque poſſit vergere, aut certe ea non exhibet perſpicaciæ ſpecimina, quibus illis ſuſpicio, ne quidpiam non ſani conſilii deprehendatur, fiat. Quid facias nihilominus parti Principum maximæ, quos ab uſque cunabulis adulatores obſident, qui jam tum ad redundaturam in ſe utilitatem reſpectant, omniaque ad gratiam loquentes, eam ſenſim inſpirant mollitiem, qua exhorreatur, refugiaturque, qui eſt ad neceſſariam doctrinam neceſſarius labor. Heinc profecto eſt, quamobrem deinceps natos quidem ſe ad regnandum putant; at debere ſe evadere idoneos ad regnandum non reputent; pergantque averſari doctrinam, ut quidpiam eminentius, cui, ſi illam admitterent, parere ipſi tenerentur; ac ideo tantum detraberetur ſummæ poteſtati, ac mero, quo potiri gaudent arbitrio, quantum illi in ſe, ſuaſque actiones tribueretur juris; Miſeri! qui proinde ſe, non ut Paſtores populorum, ſed ut ductores pecudum habent; neque propterea in ſe converſa, effuſaque habent Subditorum pectora: qui ſe ab illis vere amari non ſentiunt, ſed ſpectari ſolum quaſi victimas ipſorum nutui conſecratas. Quorſum itaque non gratuler Tibi, O! Regina, Principum Decus,*

cum

cum Te ea doctrina hactenus imbueris, quæ Te & Reginam & vere Reginam poſſis gerere, hoc eſt non modo imperare, ſed ſapienter etiam juſteque imperare, atque adeo Populis tuis eam facere de Te opinionem, quod abs Te, ut communi Parente revera amentur, Teque ideo tanquam Parentem tenerrimo affectu ament, ac non ſimpliciter ut Reginam, ſed ut Deam quandam venerentur & colant. O præclarum tui Principatus fructum! quando nullum majus, aut expetibilius laborum omnium, vigiliarumque, quibus pro ſalute tuorum excubas optare Tibi præmium potes! cum eo certe conjuncta eſt, quam ſunt tui cariſſimam, jucundiſſimamque memoriam tranſmiſſuri in poſteros; qua, ſi quid gloriæ ſerviendum eſt, quæ nos manet poſt obitum, nulla poteſt eſſe glorioſior. Perge itaque O Regina vere incomparabilis, perge eo cœleſti paſſu, quo cœpiſti incedere, neque enim vates ero inanis, ſi eam tibi gloriam, famamque præſagiero, qua eſſe præclarior, perennioreque non poſſit. Iſthæc ſunt, quæ ſacræ Tuæ Majeſtati reſcribebam Diniæ Non. Decembris MDCLII (a).

Numº. XXIII. (*a*) (*b*) Tome. I. Pag. 258.

Sereniſſimæ
CHRISTINÆ
Suedorum
Gothorum
&
Vandalorum
Reginæ
Ægidius Menagius Felicitatem.

Si quantum cuperem, poſſem quoque, Regina Sereniſſima, *nemo eſſet ex literatis, quos omnes ſingulari illo tuo in literas amore æternum devinxiſti, qui tuas virtutes ornatius illuſtraret atque celebraret. Qui enim ſummam bonitatem tuam, ſingularem in adminiſtrando Regno æquitatem, eximiam in Diſciplinis eruditionem, in rebus Politicis ſcientiam abſolutiſſimam, perſpicaciſſimam in omni genere prudentiam pluris faciat, quam ipſe facio, inveniri poſſe neminem arbitror. Præcipue vero amorem illum in literas miror, quo damnum quondam liberalibus artibus ac ingeniorum monumentis a Gothis tuis illatum videris velle reparare. Vittatam navem* Platoni Dionyſium *obviam miſiſſe, albiſque quadrigis in litore egredientem excepiſſe ferunt.* Menandrum *Reges Ægypti & Macedoniæ claſſe per legatos petiêre.* Poſidonii *foribus faſces ſubmiſit* Pompejus, *cui ſe oriens occidenſque ſubmiſerat. Infinita ſunt virorum Principum in viros literatos hujusmodi teſtimonia, quæ ſi enumerare libeat, enumerandi finis nullus plane futurus ſit. Sed tu,* Sereniſſima Regina, *quotquot literas foverunt Principes favore in illas longe profecto antecedis. Teſtes ſunt,* Salmaſii, Carteſii, Heinſii, Voſſii, *quorum amicitiam, quæ tua eſt humanitas, ultro ambiviſti; & quos amantiſſimis ac familiaribus literis ad te evocaſti. Eas ipſe legi, Deus bone, quam elegantes! O quam te memorem virgo! Tu Dea certe, nec vox Hominem ſonat. Cum imperatorum manibus terra colebatur, uberiores tuliſſe fructus credita eſt. Gaudebat ſcilicet vomere laureato & triumphali Aratore. Gaudere quoque & ipſas diſciplinas a Principibus tractari, inque eorum animis ſcientiarum ſemina lætius provenire tu ut credam facis, quæ, ea qua es ætate, tot linguas, tot artes, tot ſcientias comparaſti. Parens tuus* Guſta-

(*a*) In Epiſtolis *Gaſſendi* pag. 321- 324.

Guſtavus Magnus, *immo* Maximus, *res geſſit omnium, quæ ulla unquam hominum memoria geſtæ ſunt, præſtantiſſimas. Et pauci ſunt e Ducibus Græcis vel Romanis, qui cum illo comparari poſſint, anteponi certe nullus poteſt. Tu tamen maximum Parentem longe ſuperas. nam & tuis auſpiciis tuoque conſilio maxima quoque bella geſta ſunt, & late Imperii Gothici terminos promoviſti. Sed promoviſti & ingenii; &, qui illi defuit, Principatum in literis tenes, nullis circumſcriptum finibus, non Rheno, non Danubio, non Oceano. Ardebam pridem cupiditate incredibili nonnullas ex lucubrationibus meis, teſtes meæ illius admirationis, meæque in te obſervantiæ, Majeſtati tuæ conſecrandi. At dum non ſatis politas & te dignas in lucem emittere differo, mirificus quidam caſus intervenit, qui mihi occaſionem præbuit tibi ex ære alieno ſolvendi, quod necdum de meo præſtare poſſem. A* Balzacio *per literas frequens efflagitaveram, ut ſua, quæ paſſim jacebant, Poëmatia in unum corpus colligeret. Collegit, dum mihi amiciſſima negare nihil poteſt, & collecta miſit ad me. Ea cum ego &* Capellanus Balzacii *amicus & idem meus, accuratius legiſſemus; quæ publici juris fierent digna judicavit amicus ille noſter, vir, quod per te non ignoras, omni liberali diſciplina politiſſimus & quo*

„ *Nil exactius, eruditiuſve eſt;*
„ *Sed nec candidius benigniuſque.*

Idem & mihi videbatur. Scripſi itaque ad Balzacium, *rogans ut Carmina ſua edi pateretur, qui quam humaniſſime & quam amantiſſime reſcripſit, ea ſe mihi muneri miſiſſe, facerem quod vellem, in ſe ſuaque æternam* Menagio *ſuo fore auctoritatem. Quid multa?* Balzacii *Poëmata, ipſo nec jubente, nec vetante, non volente tamen, prælo commiſi, tuæque Majeſtati inſcripſi, cum illo ipſo tempore avide te ea expectare, magni Parentis digna proles* Nicolaus Heinſius *mihi* Holmia *tua per literas ſignificaſſet. Quod tibi, quamquam audacius factum, carum ac jucundum non una de cauſa fore opinor. Nam &* Balzacium *cum propter ſuavitates ingenii, tum propter ſummam eloquentiam, a te mirifice & diligi & probari intelligo:* „ *Et te Poëticen non modo vehementer amare, ſed etiam feliciter adeo* „ *exercere audio, ut ſi non aliarum fulgore virtutum virtus iſta perſtringeretur, inter præ-* „ *cipuas Poëtrias ponenda merito fores*". *Non ignoro quoſdam eſſe imperitos, qui vobis Principibus muſas vitio vertant. Sed næ illi ineptiſſimi mortalium, omniſque antiquitatis penitus ignari, qui* Scipionem, Julium Cæſarem, Auguſtum, Germanicum, Hadrianum, Julianum, *qua manu vicere, Carmina ſcripſiſſe ignorant. Nulla eſt, ſicut falſo ſibi perſuadent, dei militaris inter & Poëtica ſtudia diſſenſio; ſed ſumma potius concordia & occulta quædam veluti conſpiratio. Inter victrices lauros ſerpere amant ederæ: immo & eadem lauro ſua velant tempora Duces ac Poëtæ, eademque* Pallas *utriſque præeſt. Tu vero talium hominum amentiam, licet argumenta deficerent exemplo tuo ſatis confutares, & Principes, ſi qui etiamnum ſunt, abſolveres, qui* Martis *ferociam muſarum amoenitate ac manſuetudine temperare ſtudent. Tu, inquam,* Chriſtina *Heroidum Præſtantiſſima, eadem & Poëtica virtute eminentiſſima. Quod ſi artem minus atque artificem, Poëſin dico atque* Balzacium, *amares,* Balzacii *certe verſus non amare non poſſes; ita ſunt latini & caſtigati; ita canori atque rotundi; adeo abhorrent ab omni verborum vilitate, adeo in eis omnia vivunt & moventur; tanta vis eſt atque ſublimitas; tam felix audacia; tam nihil puerile, nihil otioſum atque arceſſitum. Propter quæ* Hugo Grotius, Nicolaus Borbonius, Franciſcus Guietus, Hadrianus Valeſius, Carolus Feramuſius, *ut ſummi Poëtæ ita Poëtarum judices exactiſſimi,* Balzacium *inter eximios hujus ſeculi Poëtas collocarunt. Sed &* Johannes Saracenus, *amœniſſimi homo ingenii & judicii limatuli, qui & in hoc Poëticæ ſtudio, ſingulari quadam cum felicitate verſatur, de* Balzacio *dicere ſolet ſuperari eum a paucis in genere lævi & æquabili, in gravi & ſublimi a nullo æquari. Ego vero ſive id recte judico, ſive amore viri optimi & de me bene meriti laboro, praeter illum, neminem fere apud nos video in quo poſſimus imaginem generoſae Poëſeos agnoſcere.*

„ *Neque enim concludere verſum*
„ *Dixeris eſſe ſatis: neque ſi quis ſcribat, uti nos*

„ *Ser-*

„ *Sermoni propriora putes hunc esse Poëtam.*
„ *Ingenium cui sit, cui mens sublimior, atque os*
„ *Magna sonaturum des nominis hujus honorem.*

Vocibus utendum & sensibus a plebe summotis, &, ut inquit ille, per ambages Deorumque ministeria & fabulosum sententiarum tormentum præcipitandus est liber spiritus, ut potius furentis animi vaticinatio appareat, quam religiosæ orationis sub testibus fides. *Equidem scio, quosdam esse lenis & tenuis & compositi generis amatores, Poëtas humillimi spiritus, immo versificatores potius quam Poëtas, & qui a soluta oratione minimum recedunt, qui elatos, sublimes & grandiloquos versus, quasi obscuritatis vitio laborantes damnent, quo etiam Balzacianos laborare fortasse dicent, qui obtrectatione tanti viri famam sibi aucupantur. Illud quidem nemo non fateatur necesse est, perspicuitatem, ut solutæ orationis, sic Poëseos præcipuam esse virtutem, per quam scilicet ceteræ intelliguntur; eoque nomine solem Deorum omnium primum quidam olim dicebat, ut cujus beneficio ceteros spectamus Deos. Sed & hoc quoque omnes fateantur necesse est, propter trajectiones verborum, propter nomina propria, quæ ex industria circumlocutione occultant atque involvunt, propter Fabularum reconditas historias, figurasque Poëticas, quæ plurimæ contra rationem loquendi auctoritate veterum recepta sunt, Poëticæ dictioni quandam inesse obscuritatem: ut verissime dixerit divinæ vir scientiæ* Plato, *omnem Poësin natura sua esse* ἀπιγματώδη, *nec cujus vis esse Poëtarum scripta interpretari. Si ergo hisce in Poëmatiis obscuriora quædam quibusdam videbuntur, cogitare debebant, num sua potius ignorantia, quam scriptoris vitio id accidat, nec statim culpare, quod ipsi non intelligent. A te doctissima Regina, procul illud periculum. Nec dubito, quin, cum ad intelligendos Poëtas nihil, quod sit necessarium ignores, plana omnia & aperta in* Balzacii *Carminibus sis repertura; immo & cunctas eorum dotes primo statim intuitu summa cum voluptate, certe scio, deprehendes. Latinis Poëmatiis* Balzacii *Latinas ejus aliquot Epistolas subjunximus, quas & augusto tuo nomine insignitas, in manus hominum exire patere quæso, Serenissima* CHRISTINA. *In Epistolis Gallicis consensu Eruditorum jam dudum Princeps habetur* Balzacius. *Imperitorum enim in eas libellos nihil moror, qui non nescio contra* Theophrastum, *hominem in Eloquentia tantum, ut ex eo nomen traxisse dicatur, scripsisse etiam feminam impurissimam. Sed & in Latinis, quantum quidem ego judicare possum, non paucos a se reliquit. Atque ita mecum sentit a quo dissentire nefas,* Claudius Salmasius, *vir undecunque doctissimus, & qui divinis in omni Disciplina lucubrationibus hoc consecutus est, ut jam non hominis, sed ipsiusmet Scientiæ* Salmasius *nomen habeatur. Nec vererer* Balzacii *latinas Epistolas cum Epistolis Antiquorum comparare: ac nescio, an etiam præferre debeam: Ciceronianas excipio, nihil enim illis in eo genere perfectius. Sunt tamen, quibus aliquæ nimis cultæ & compositæ, nec satis faciles & familiares ex Balzacianis istis videantur. Sane Epistolas Familiares simplicine dicam plebeio, sermone scribendas ipse non concesserim modo, verum etiam contenderim. Nam & in illis negligentiam pro cultu, & nullam figuram figuratam loco esse oportere a dicendi magistris accepi. Sed est Epistolarum quoddam genus severum & grave, quod ornatum non admittit modo, verum etiam habere necesse est. Atque ad hoc genus* Artemonem *illum, qui* Aristotelis *Epistolas in volumen retulerat, respexisse crediderim, cum Epistolas cultas esse debere, quia pro munere mitterentur pronuntiabat. Quod enim libris dedicatur, & in exemplum editur, tersum ac limatum, & ad legem ac regulam compositum esse oportere recte* Fabius *putavit, quia veniat in manus Doctorum, & Judices artis habeat artifices. Hujus generis cum sint Epistolæ illæ Balzacianæ, falluntur vehementer, meo quidem judicio, qui nimio cultu laborare illas putant; præsertim cum cultae sint sine putiditate & cacozelia. Eas, ut & ejus Poëmatia, pignus meae in te observantiae accipe, Reginarum Doctissima, & literas ac literatos amare perge.* Lutetiæ Paris. *prid. idus Feb. CIↃ.IↃC. L.* (*).

Numo.

(*) Vid. *Menagii* Dedicat. præfix. Poëmat. *Balzacii* ut & *Ægidii Menagii* Miscellan.

Num°. XXIII. Tome I. Pag. 259.

Lettre de Mr. *Deſmarets* à la Reine CHRISTINE du.... 1650.

Rolandus Mareſius

CHRISTINÆ Sereniſſimæ Suecorum Reginæ

Cum libellum meum ad Nicolaum Heinſium *transmitterem, quem, ſi ei videretur, Majeſtati tuæ offerret: vix tantum mihi, & ab operis, & ab auctoris tenuitate polliceri auſus eram, ut a te inſpiceretur, aut attingeretur. Verum cum idem* Heinſius *mihi reſcripſiſſet, te, cum forte extra urbem deambulandi gratia progreſſa eſſes, librum ſat opportuno tempore oblatum in nemore evolviſſe: ad tam inſperatum nuncium exilui gaudio, fateor, & præ immodica lætitia pene mihi excidi, cum ſcilicet cogitarem, Te tantam Reginam, nec tam ſceptro, quo tamen late dominaris, quam virtute & doctrina conſpicuam baſce nugas Philoſophicas eo honore dignatam, ut non obiter inſpiceres, ſed evolveres: præſertim inter tot curarum, ſollicitudinumque moles, quibus comitiorum regni tempore, quæ de graviſſimis rebus habebantur, undique ſtringebaris. Cum vero prius factum, licet ſatis audax & improbum, non male ceſſiſſe mihi viderem, aliud longe audacius, quæ mea temeritas fuit, in me ſuſcipere non ſum veritus. Hanc ſiquidem epiſtolam ad Serenitatem tuam exarare non dubitavi: qua tantæ benignitati tuæ, & humanitati ex intimo affectu gratias agerem ſimulque ut nunc fert occaſio, fauſtis populorum tuorum in tua auguſta inauguratione acclamationibus vota mea e longinquo adjungerem: quibus tibi, regnoque tuo proſpera omnia ex more precarer: Quæ quidem non vane, nec inani conjectura inaugurari videbor, ſi modo* Plato *tantus Philoſophus non falſo dixit,* tum demum reſpublicas beatas fore, quando reges philoſopharentur. *Nam cum tibi in purpura naſci contigiſſet, & ante Reginam nuncupari, quam per ætatem quid eſſet imperium ſcire poſſes: tamen in illo literarum neglectu, qui fere aulas comitari ſolet, ſtatim ab ætatis initio tanto ardore ſtudiis incubuiſti, ut per liberalium artium gradus ad omnium Reginam Philoſophiam tu hoc ætatis perveneris: quam qui reges optimè animo comprehenſam in conſilium rerum ſuarum adhibent, ii ſapientiam ſolio ſuo ſemper aſſiſtentem ſe habere merito gloriari poſſunt: qua edocti tum ſibi, tum aliis melius conſulant, vitamque beatam exigant, ſubjectisque gentibus eam felicitatem conficiant, ut dum ipſi ſuperſunt, tanquam præſentiſſima numina colantur, cum vero e vivis exceſſerint, in animis hominum nihilominus & memoria perpetuo vivant. Ad animum vero Philoſophia imbuendum optimum magiſtrum, nempe* Platonem, *aſſumere mihi viſa es (nam hunc propter Græcæ linguæ cognitionem, quam latinæ adjunxiſti, familiariter a te teri, qui in aula tua agit* Voſſius *nobis retulit). Ille ſiquidem Philoſophorum Homerus & divinus vocitatus, ſermones vel privatim ad mores unius cujuſque fingendos, vel publice ad imperia recte adminiſtranda utiliſſimos ſcripſit, vel ex hac* ΠΟΛΙΤΕΙΑ, *quam ingenio finxit, complura peti poſſunt, quæ reges & rerum publicarum moderatores in vitam & uſum optimè traducant. Hoc igitur prudenti juxta, & fideli monitore uteris. Nec dubius ſum, quin* Xenophontem *illum Socraticum, bonum pariter & ducem & Philoſophum diligenter evolvas cujus* Παιδεία Κύρου, *quam non ad hiſtoriæ fidem, ſed ad juſti imperii effigiem ſcripſit, ſemper in manibus Principum eſſe debet: ut &* Ageſilai ἐγκώμιον *in quo propius ad veram expreſſam omnibus ibidem numeris abſoluti Principis imaginem effinxit. Nam* Plutarchum *tam excellentem Philoſophum & βιογράφον te aſſidue evolvere certus ſum, (ut* Homeri *Poëmata* Alexander *cervicali ſubjecta ſemper habuit) reliquosque utriusque linguæ Hiſtoricos nec minus etiam ætatis mediæ, vel infimæ quoſcunque alios. Hiſto-*

ſtoriarum enim lectio Regum eſt maxime propria: ex quibus conſilia capiant, ſi quando uſus ſit, exemplo Imperatoris Alexandri, *qui, teſte* Lampridio, *conſiliis togæ, & militiæ literatos adhibebat, & eos maxime qui hiſtoriam noverant. Accepimus quoque Te Tragicorum præſtantiſſimos* Sophoclem, *& Euripidem præcipue in deliciis habere: ſed maxime* Euripidem *ob ſententiarum gravitatem Scenicum Philoſophum appellatum: cujus ſingulos verſus ſingula eſſe teſtimonia putabat Q.* Cicero. *In quo eximium tuum judicium admiror. Nuſquam enim alibi γνῶμαι inveniuntur, quæ melius vitam, & mores hominum inſtruant: præſertim Regum, quorum funeſti caſus, & miſerabilia infortunia in ſcenis exhibentur, quos maxime ob regnum faſtu turgere, & proſperis inſoleſcere ſub gravibus exemplis tragœdiae docent. Sed iſta non vulgaris eruditio, licet in Te alioqui omnibus regiis virtutibus ornata ſumme ſit commendabilis; tamen etiam ſine hac incredibilis erga literatos viros benevolentia, & liberalitas toti Te orbi commendare poterant: ut quidam Principes alias haud valde ſuſpiciendi, ob iſtam tantum animi propenſionem, perpetuae hominum memoriæ traditi fuere. Quorum etiam aliqui bibliothecas libris undique conquiſitis adornarunt: ut* Ptolemæi, *&* Attalici *Reges, fortaſſe in pompam, & ſtudioſæ, ut appellat Seneca, luxuriæ oſtentationem. Tu vero inſtruis Bibliothecam, ut codicibus manuſcriptis, aliiſque pretioſis, & inventu raris locupletas, non per ambitionem, ſed in uſum tuum. Quamquam etiam hoc elegantiæ tuæ, curæque egregium opus, aliorum utilitatibus deſtinatur. Quam in rem quidquid uſpiam eſt in hoc genere rarum, & eximium per homines eruditos undique corradis, nullis ſumptibus parcens. Quod ſtudioſæ magnificentiæ monumentum ad Tui nominis immortalitatem plus collaturum eſt, quam ullæ aliorum operum moles, aut palatia regali ſumptu exſtructa. Tantus vero eſt ille tuus in literas literatoſque amor, ut e* Gallia *noſtra, &* Batavia *viros literarum gloria florentes, ad Te arceſſas, ut eorum jucundo colloquio, literatiſque ſermonibus fruaris, ad Te proficiſcentes amplo viatico dones, a Te diſcedentes lauto congiario proſequaris. Quæ præmia quamquam ſunt regia, & tuis opibus digna, tamen ut ad Te accedant, non tam his docti viri ducuntur, quam cupiditate ſereniſſimum & auguſtiſſimum tuum vultum contemplandi, & in puellari ætate tantam prudentiam cognoſcendi, quodque noſtra ætate omnino viſendum exiſtimant in principali culmine tantam eruditionem aſpiciendi. Quamvis enim quamplurimas antiquitus fœminas doctrina & literis excelluiſſe ſciant, & etiamnum aliquot excellere compertum habeant; tamen in iis reginas fuiſſe, aut regiis domibus oriundas admodum paucas meminerunt. Ex his enim pleræque corporis, quam animi majorem ſemper curam habuerunt, præoptaruntque pulcritudine, quam literis cenſeri. Tu vero licet in aula regnatrice educata, tamen virilibus curis fœminarum vitia exuiſti, luxum, & delicias. Nec Te palatinis delenimentis, & illecebris corrumpi ſiverunt primum egregia tua indoles, ad omnem virtutem compoſita: deinde* Guſtavi *Patris exemplum, qui tanquam alter* Hercules, *aut* Alexander *ſpretis regiæ aulæ voluptatibus, ad immortalitatem virtutis via graſſatus eſt: poſtremo ingenium gentis, quæ & ob Septentrionis vicinitatem horridos mores trahit, non quidem feros, aut truculentos, ſed ad ſeveram gravitatem, rigidumque animi robur compoſitos. Quæ quidem animi dotes prudentia nimirum in regni adminiſtratione ſupra ſexum, & ætatem, voluptatum legitimarum abdicatio, ſupra vero omnia incredibile literarum, & optimarum artium ſtudium, undique doctorum præconia, & laudes, quamquam minime a Te ambitas, excitarunt, ita ut nulla non parte orbis ſonet nomen,* Chriſtinæ *eruditorum fautricis & in qua nunc pene ſola ſpes, ut ratio ſtudiorum ſita eſt: tuaque* Holmia *tanquam alteræ Athenæ omnium ſcriptis celebretur. Quæ licet in ſeptentrionali litore poſita ſit tam literatam tamque omni virtute excultam Reginam tulit: ubi nunc Muſæ jam diu e* Græcia *expulſæ, & in ipſa* Italia, *& alibi non ſatis honoratæ, tutum, & honeſtum perfugium habent. Porro quamquam tantopere es literis dedita, tamen ex illorum contubernio vitia, quibus ſtudioſi, neſcio quomodo eſſe obnoxii videntur, non contraxiſti, inertiam, & deſidiam: ſed ſtudiis exercitia prope militaria apte interponens, equitationem, venationem, aliaque ejuſmodi, utriuſque* Palladis *ſacra vicibus colis, doctæ nimirum, & armatæ. Quapropter appoſitiſſime ſub ejus habitu in numiſmate es efficta. Sed ne peccem in publica commoda, ſi longiori ſermone morer ſacras tuas occupationes, Sereniſſima* Chriſtina, *nihil mihi a-*

liud ſupereſt. quam populorum tuorum felicitati ex animo gratulari: quibus tanto Rege in medio victoriarum ſuarum curſu extincto, orbatis, tam benigna, tamque ſapiens Regina obtigeris: quæ patris licet abſolutiſſimi Principis ut deſiderium minus eſſet, effeceris, ſapientiſſimos & nobiliſſimos Succiæ *Senes in conſilium adhibendi: nec hos ſolos, ſed etiam mortuos, quos Rex ille optimos Conſiliarios eſſe dicebat, cum neque fallant, neque adulentur, ſemper optima conſilia ex illis ſumere licet. Ab his edocta, ingeniique dexteritate, & judicii firmitate adjuta, Germanico bello flagrante, in puellari etiamnum ætate tantæ rerum moli ferendæ par fuiſti, ut de L.* Lucullo *ſcribit* Cicero, *qui rebus geſtis legendis factus Imperator in* Aſiam *venit, cum eſſet* Roma *profectus rei militaris rudis. Tu iiſdem Conſiliariis uſa, in mediis ſucceſſibus victoriæ tuæ moderata es, & non minus prudenti, quam benigno conſilio, pacem petentibus hoſtibus conceſſiſti, cum quaſcunque liberet, pacis conditiones præſcribere liceret, in mente habens hos excellentiſſimi Poëtæ verſus:*

„ Tu regere imperio populos, Romane, memento:
„ Hæ tibi erunt artes, pacique imponere morem,
„ Parere ſubjectis, & debellare ſuperbos.

Nam, ut ait Livius, *in bonis tuis rebus, hoſtium dubiis tibi ampla, ac ſpacioſa danti pax eſt. Ea igitur de cauſa tibi gratulor, bello ingenti, quod* Magnus Guſtavus *Pater tuus inclytæ memoriæ, cum tanta fortitudinis gloria geſſit, Te non minore moderationis fama glorioſum finem impoſuiſſe. Voto epiſtola jam nimis longa finienda eſt, quo Deum precor, ut* Sueciæ *hunc ſtatum perpetuum, hanc pacem firmam eſſe velit, Tibique optima Regina, hoc ſtatu, hac pace, longum frui concedat. Vale* (*).

Numo. XXIV. Tom. I. pag. 264.

Vers pour être mis ſur le Portrait de CHRISTINE.

In imaginem

CHRISTINÆ, Suedorum Reginæ a ROBERTO NANTOLIO Chalcographo ſingulari arte expreſſam.

Hæc eſt illa, novum ſidus, quæ ſurgit ab arcto,
Quæ regit imperio fortia corda Getas:
Progenies Magno major Chriſtina *parente,*
Sit licet Emathio *non minor ille Duce:*
Ille licet centum populos, atque oppida centum
Fregerit, ut rupes conterit ira Jovis:
Ille licet forti dederit fera prœlia dextrâ;
Qualia Mavortis dextra dediſſe velit.
Rettulit & victrix centum Chriſtina *tropæa,*
Palladiæ cupiant quæ retuliſſe manus.
Et victrix centum populos atque oppida centum
Contudit, ut rupes fulmina miſſa terunt.

Sed

(*) Vid. *Mareſii* Epiſt. pag. 377. &c. & cum hacce cfr. ejus binæ ad *Nic. Heinſium* datæ l. c. p. 236 & 373. &c.

Sed quod blanda minus patri fortuna negavit,
Filia Pegaſidum mitia regna tenet:
Regna, nec Oceano, nec flumine clauſa, neque altis
Montibus. Ingenium qua patet, illa patent.
Hanc ſibi Phœbus Iber, *ſibi Gallicus aſſerit. Ipſa*
Nec minus eſſe ſuam Tuſca *Camena velit.*
Præcipuo ſibi jure petit Latiaris Apollo:
Jure ſed & repetit Muſa Pelasga ſuo:
Et docto querulas impellere pollice chordas,
Et novit docta plectra movere manu.
Si cantat, teneram credes cantare Thaliam,
Mulcere iratum dum ſtudet illa Jovem:
Si populis dat jura ſuis, oracula Divam
Ore putes ſancto fundere ſancta Themin.
Quidquid agit, blandæ veneres comitantur agentem:
Formoſam blandus ſubſequiturque lepos.
Seu variis, Nymphas inter, ſpaciatur in hortis:
Seu ſedet aurato conſpicienda toro.
Seu vaga velocis ſequitur veſtigia Cervi:
Seu movet ad certos brachia lenta modos.
Divi, vera loquar: ignoſcite vera loquenti:
Par Dea ſidereas non habet illa domos (*a*).

Subſcribendum Imagini CHRISTINÆ Suedorum Reginæ:

Caſtalidum quæ Regna tenet, quæ Gothica liquit
Aurea CHRISTINÆ *virginis ora vides* (*b*).

ΕΓΚΩΜΙΑΣΤΙΚΑ'
εἰς τὴν εἰκόνα χρισίνης, τῆς τῶν Σεήδων
Βασιλείας

Πειρίδων ἡ σκῆπτρα φίρει, λεῖπεν ὃ Σεήδων,
Χρισίνης, ξείν', ὁρᾷς εἰκόνα παρθενικῆς (*c*).

Subſcribendum Imagini Sereniſſimæ Suedorum Reginæ

Cujus fama Tuas totiens pervenit ad aures
Regia CHRISTINÆ *virginis ora vides* (*d*).

Εγκωμιαστικὰ
εἰς
Χριστίνην τὴν τῶν Σεήδων βασιλίσσην

Μίμψατό σοι κῦπρις μίμψιν, ΧΡΙΣΤΙΝΑ, δικαίαν
Σοὶ γὰρ ἐφισπόμεναι τήνδε λίπον χάριτις (*e*).

εἰς τὴν αὐτὴν

Λονίδων δεκάτη χαρίτων ΧΡΙΣΤΙΝΑ, τετάρτη,
Καὶ πασῶν πρώτη παρθενικῶν πέλεται (*e*).

Epi-

(*a*) Hæc inter *Ægidii Menagii* Poëmata pag. 106. 107.
(*b*) *Du même* l. c. p. 108.
(*c*) *Du même* l. c. p. 170.
(*d*) *Du même* dans ſes Miſcellanea pag. 68.
(*e*) *Du même* l. c. pag. 77.

Epigramma in effigiem CHRISTINÆ Reginæ

Incedit Regina Deûm, Dis Regibus orta
Par CHRISTINA *Patri grandis alumna ſuo,*
Eminus adſpecta Hanc terno ſub numine Divam,
Quæ niſi per nebulas conſpicienda micat.
Fulget Vandalico lux Majeſtatis in oſtro,
Fulget adoranda fronte venuſta Venus.
Pallados hoc iſto radiat ſapientia vultu,
Et gemino proſtat prodigioſa modo.
Pandoram venerare, Deûm compendia: quantum
Luminis, hæc tantum Numinis intus habet (a).

In effigiem CHRISTINÆ Reginæ Suecorum inter imagines illuſtres dedicatam apud Clariſſimos fratres Puteanos:

Quiſquis tot claros miranti lumine luſtras
Moribus aut opibus, Marte vel arte viros.
CHRISTINAM *cunctis majorem fundere lucem,*
Ne mirere, etenim certa patet ratio:
Singula quæ reliquos ornarunt laude perenni
Hæc in CHRISTINA *cuncta nitent pariter.*

JOH. FREINSHEMIUS.

Quod nulla effigies referat Reginam:

Viderat Auguſtæ tentantem effingere vultus
Pictorem artifici, Docta Minerva, manu.
Riſit ut hoc vidit, ſtultum indignata laborem
Non eſt humanæ hoc mox ait artis opus.
Nec mihi jam divum vivos in imagine vultus
Nec Magni Venerem profer Apellis opus.
Ut ſciat ars hominum Superumque effingere vultus
Ars certe Solem pingere nulla poteſt.
Parcite Romani Pictores, parcite Graji
Omnis in hoc uno deficit ars opere.
Qui ſeptem Auguſtam ſolem Numenque Trionum
Pingat, non de tot millibus unus erit.
Cujus terrarum reſplendent omnia luce
Non eget alterius lucis & artis ope.
I nunc & diris pictorem inceſſe querelis
Si Divæ vultus nulla tabella refert (b).

Num°.

(a) *Hæc in Roberti* Keuchenii *Epigrammat. pag.* 113. & 114.

(b) Dans les *Palmsköldiana.*

Num°. XXV. XXVI. XXVII. Tom. I. Pag. 264.

Lettre de Mr. *Sarrau* à CHRISTINE du 3. Sept. 1650.

Sacræ Majeſtati, Sereniſſimæ ac potentiſſimæ Suediæ Reginæ.

Holmiam.

Serenissima Regina,

Quamvis intellexiſſem non ingrata tibi fuiſſe minuta quædam officia, quæ tibi præſtiteram, nunquam tamen ea tanti feci, ut exiſtimaverim me ea tibi debere venditare. Satiſque mihi fuit, quod in meis ad Voſſium *tuum literis, aliquando legeres, quomodo erga Regias virtutes tuas eſſem affectus. Poſtquam vero idem ille vir doctiſſimus & vetus amicus meus, coram animum addidit te compellandi, ſpoponditque liberum, & tutum mihi fore ad te aditum, audaci.r factus, ecce me tibi iſto, o! Maxima Reginarum, cum precibus ut me quem fortem promitto & bonum, tuorum in numero habere velis. Poſſem hic rationes addere, quæ me tuum effecerunt. Sed quid aliud facere me oporteret, quam in hanc chartam conjicere tot Panegyricos, tot Odas, tot Epiſtolas, quæ licet nihil indictum omiſiſſe videantur, nunquam tamen laudum tuarum argumentum impleverint. Creſcunt enim in te cum ætate virtutes, erga quas tanto impetu ferer is, ut nemo te ſequi, vel eas aſſequi poſſit. Harum inexhauſta ſcaturigo tibi quicquid eſt bonorum conciliavit & me cum illis. Quamquam & privatim etiam tibi teneor, honorario quod ſerius cognovi a te eſſe profectum; pro quo gratias ago ſummas Hoc quoque mihi fiduciam addidit has ad te ſcribendi. Nempe dixi, bene volumus iis, erga quos benigni ſumus. Nec diſplicere poſſit incomparabili Reginæ gratus animus. Tradiderit Tibi* Voſſius, *quos ei dedi tibi offerendos Manuſcriptos de Concilio* Florentino, *quos tibi placuiſſe ſummopere opto. Cæterum crede omnia mea, meque ipſum in tua plane eſſe poteſtate, quibus utere, rogo precorque, pro arbitratu Ego Tibi cum fide & diligentia inſerviam. Vale Sereniſſima ac Potentiſſima Regina & regna diu & feliciter. Hæc ſunt vota*

Tuæ Majeſtati

deditiſſimi ac devotiſſimi
CL. SARRAVII (*).

Lutetia Pariſior. III. Sept. CIↃIↃCL.

Du même à la même

Regina Sereniſſima

Advolutus genibus tuis, apud Majeſtatem tuam ſupplex deprecor alteram hanc temeritatis meæ culpam; qua rurſum audeo tibi eſſe moleſtus. Sed animum mihi addidit inſignis & pene nimia illa tua bonitas, quam eximiam haud ita pridem expertus ſum quando prioribus literis meis reſpondere voluiſti. Tuis enim ita ſum affectus, cum eas primum legerem, ut mei vix compos eſſem, adeo in eis omnia excelſa & laudabilia, ſupra famam & fidem. Poſtquam vero eas iterumque ex intervallo revolvi, animum meum ſubiit non vulgaris admiratio tot variarum virtutum in te congeſtarum. Ita enim te depingis ut ſemper Maxima ſis & videaris: ita rurſum dignitatem ſummam tuam tueris, ut vel infimis, quales ego imprimis, te acquiparare non dedigneris. Abſit tamen a manibus meis & ſane abeſt quam longiſſime, ut ita mihimet ſim ignotus, ut intelligam exceſſum humanitatis tuæ. Non

(a) In Epiſtolis Sarravii CCXLIV. pag. 239.

Non ibo per ſingula epiſtolæ tuæ capita, ſed unum tantum leviter attingam, quo tamen pleniſſime conſtet de iſta tua incredibili humanitate. Glorioſum mihi fore arbitratus fueram, aliqua tibi inſervire, ideoque ex animo totum me tibi addixeram. Tu vero me non ut Dominus ſervum, non ut Patronus Clientem, aut libertum, ſed ut amicus amicum habere vis. Pace tua Doctiſſima & Sapientiſſima Regina me videris ignorare. Amicus enim tuus dici recuſo; apprime gnarus diſcriminis quod intercedit inter faſtigii ſublimitatem, & hominis privati tenuem fortunam, & inter adeo diſparata amicitiam convenire non poſſe. Sim ergo quando ita gratum eſt, tuus, ſed meis non tuis conditionibus; liceatque mihi pretium ponere rei & perſonæ meæ. Obſequio meo, quod proprium feci Majeſtati tuæ, utere Maxima Reginarum, ſed ea lege qua tibi ſum auctoratus. Poſſum quippe perſonam ſuſtinere humillimi ſervi & obſequentiſſimi, non poſſum autem, nec ſi poſſim velim, alterius invidioſi nominis, quo nimis premerer. Imperabis ergo jure tuo, ego parebo libenter, & decorum mihi erit & jucundum mandata tua implere. Faciam certe quod potero, ſicut nuper feci in tibi comparanda libraria ſuppellectile Memmiæna. *Hactenus negat Præſes* Iruallius & *& reluctatur, quanquam civiliter. Sed vidua binarum filiarum mater, rei familiaris augendæ, quam vis in re admodum lauta, ſtudioſiſſima favet empturienti* Bidalio, *qui egregiam, ut ſolet, Majeſtati tuæ navat operam, uti &* Valeſius *in ea domo dudum familiaris. Hoc negotium cum tempore matureſcet, illudque quantum fieri poterit calefaciam: ſed nondum, ut aiunt, abſoluto catalogo in quo lente feſtinatur, difficile ſit certi aliquid ea de re pronunciari. Cæterum Domina, gratias ago tibi ſummas pro multis tuis erga me beneficiis, pro humaniſſimis literis propria tua manu ſcriptis, pro tabula divini vultus tui, & pro nummo aureo Tuae coronationis. Poteras iſta ſeorſim diſtribuendo, plures gratiarum actiones mereri; aliquis diceret manu oportuiſſet ferere, non ipſo ſacco. Tu vero liberalitate & magnificentia veterum & recentiorum exempla non tantum provocas, ſed etiam ſuperas, novamque benefaciendi viam aperis, quam verendum non eſt ne nimis multi ingrediantur. In literis tuis jucundiſſimum fuit videre faciles doctiſſimae tuae manus ductus & elegantes apices, vulgariſque noſtri Gallici ſermonis facundiam ipſis indigenis parem: ſed praecipue ſublimia animi ſenſa & meram bonitatem gratiſſimum fuit cognoſcere. In divini vultus tui imagine, faciem vere dignam imperio, in qua gravitas cum comitate ſuaviter conjuncta eſt, libentiſſime intueremur. In numismate tuae inaugurationis, populorum omnium vota cœlo tandem exaudita Majeſtati tuae ipſiſque gratulamur. Nec enim ſacroſanctus & ſplendidus iſte coronationis ritus, mera eſt, quod quidam ſomniant caeremonia, quae dicis cauſa peragitur; ſed eſt verum foedus, quod initur inter Principem & ſubditos: unde fit ut ille legitime praeſit, illi vero debitum cultum praeſtare teneantur. Diutiſſime autem duret ſacrum iſtud vinculum, quod nulla malignitate aut diſcordia ſolvatur, quin potius in dies fortius ſtringatur; ut tui populi, Te Domina, floreant & vigeant; Tu vero in illorum obedientia aeternum gaudeas, domineris, regnes feliciter. Ita voveo & ſpero ego*

Tuae Majeſtati

Lutetiæ Pariſiorum XVII. Martii CIↃIXLI.

deditiſſimus & devotiſſimus
CL. SARRAVIUS (*a*).

Du même à la même.

Sereniſſima Regina,

Mitto Tibi quem hic habes, Catalogum Manuſcriptorum Codicum Graecorum & Latinorum Bibliothecæ Memmianæ. *Sunt praterea aliquot Gallici, quae res noſtras ſpectant; nullius uſus iſtic futuri. Omnino eximia eſt illa libraria ſuppellex: ſed ei ponitur pretium adeo immenſum & iniquum, ut crediderim venditores velle abuti laudabili tuo deſiderio eam comparandi. Itaque conſultius & tutius judicavimus trahere aliquot dies iſtud negotium, donec*

(a) In Epiſtolis Sarravii CCLXII. p. 251.

donec aliquid de iſto ſuo malo animo remiſerint. Hanc moram velis quaeſo patienter ferre. Sereniſſima Regina & reſcribere ocius quid nos facere oporteat: ut Tuæ Majeſtati ex præſcripta formula inſerviamus. Si tamen benigna affulgeat occaſio, eam non ſinemus elabi, certe nihil omittere, quo iſto theſauro cito potiaris. Certe eo digna ſola videris cum eum habere tantum cupias, ut, poſtquam eo uſa fueris, typographiæ beneficio, cum orbe literario communicetur. Hoc cedet magnæ tuæ gloriæ, & publicæ utilitati, cui nata & facta videris. Ego, Maxima Regina, ſummi beneficii loco deputo, quacunque in re Tibi obſequi & obedire, votorumque meorum ſumma fuerit placere & ſervire Majeſtati Tuæ; cui ab omnium bonorum Largitore, DEO Optimo maximo, omnia magna & fauſta nunquam deſinam precari. Vale Sereniſſima & Potentiſſima Regina & regna diu ac feliciter

Tuæ Majeſtati

Lutetiæ Pariſiorum XXV. Martii CIↃIↃCLI.

deditiſſimus ac devotiſſimus
CL. SARRAVIUS (*a*).

Num°. XXVIII. Tom. I. pag. 275.

Lettre du Chancelier Axel *Oxenſtierna* à Mr. Daniel *Heinſius* du 24 Oct. 1624.

AXEL OXENSTIERNA DANIELI HEINSIO

Clariſſime vir

Poſtquam mihi ſcripta quædam tua exhibita eſſent ab Legato Am̃i Regis mei Jacobo Dichio, *viro & in noſtram & veſtram rempublicam ſumma fide, tui vero & mei amiciſſimo: & viſus nuper tuus ille* Max. Tyrius *teſtis præclari ingenii tui, cœpi Te antehac de fama notiſſimum colere vehementius. Auxere adfectum literæ tuæ omni genere humanitatis refertæ, quæ quod abs te ſcriptæ eſſent, homine in ſapientiæ ſtudiis faſtigium ipſum conſecuto fuere acceptiſſimæ; nec ſua curavit gratia, quod nobis commendarent virum ſatis a ſe ipſo commendatum* Rutgerſium, *cui ſi manus hac vice probata fuit, benevolentia ac amor meus, quo eſt digniſſimus, id adſcripturum confido non animo neo ſed tempori, aliiſque impedimentis quibus excludimur. Sed certo credas velim, me data occaſione (quam brevi commodiorem datum iri ſpero) nihil intermiſſurum, quo & illum ob ſummam illius tum ingenii excellentiam, tum morum ſuavitatem mihi devincire, & tibi probare poſſim, commendationem tuam, maximum apud me pondus habuiſſe. Itaque literas tuas mutui amoris initium noſtri legi avidus, ac iniquum judicavi niſi igni tuo facem hunc epiſtolâ mea adponerem. Etenim ſicuti inſtinctu Legati noſtri primum ad me ſcripſiſti, ita ut in incoepto pergas noſtro ipſius hortatu te moveri patere. Haud equidem detinebo te literis prolixioribus, ne latori earundem (qui tibi etiam abſque literis ſatisfaceret) videar diffidere. Is, ſi quæ ſcribenda reſtant, referet, & me pro amicitia noſtra excuſabit. Vale.*

Vir Clariſſime

Dabantur Stekeburgi IX. Kal. Oct. 1624 (*).

Num°.

(*a*) In Epiſtolis Sarravii CCLXV. p. 255. 256.

(*) Copie tirée de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna*.

Num°. XXIX. Tom. I. pag. 280.

Lettre de Mr. Nic. *Heinſius* au Chancelier *Oxenſtierna* du 31. Déc. 1653.

Illuſtriſſime & Excellentiſſime Domine

Cultus ille ſingularis, quem meritis virtutibuſque tuis nunquam intermorituris proprium ac perpetuum dedicavi, ſilentio involvi tam diuturno & tanto, fateor, diſſimulare tempore nequaquam debuit: praeſertim cum iis ſis proſecutus beneficiis apud vos non ita nuper viventem, quae cogitationes etiamnum meas ac pudorem aſſidue exercent. Sed quod vitam fere ſemper egerim deſultoriam, ex quo Septentrionem veſtram deſerui: & ſedem nuſquam fixerim, tantum aut arrogare mihi confidentiae aut felicitatis polliceri non ſum auſus, ut mandata tua ſuſtinerem implorare, vel ſi implorarem, impetraturus viderer. Animadvertebam enim illic me terrarum vivere, ubi aut nihil aut parum praeſtare officiorum peregrinus poſſem. Tuas autem virtutes, Illuſtriſſime D^ne, quas orbis univerſus omni commendatione agnoſceret majores, & devotum iis, quem dixi, cultum meum apud te profiteri, vanam fore operam deſuper vacuam arbitrabar. Obſequium proinde melius a me probari Tibi neutiquam conſtabat poſſe, quam cum tacitae religionis modeſtia, ut in ſacris fieri ſolet, conjungeretur. Quantae interim mihi ſis venerationi, quantum Tibi debeam, quemadmodum inter amicos privatim praedicare non deſino, ita augurari licet, futuram in promtu aliquando opportunitatem, qua id publice etiam poſteritati teſtatum relinquam. Sub vernum tempus pedem ex Italia *ſum relaturus. Maximum ſane itineris hujus fructum videbor conſecutus, ſi quid h c terrarum tractu in rem tuam conferre poſſem. Mandatis quapropter tuis ne convenire me graveris ſupplex peto, quae luculenti & incomparabilis beneficii loco ducam. Vale Illuſtriſſime Domine, & nominis tui immortalitati longum intereſto*

Excellentiae Veſtrae

Florentiae prid. Kal. Januarii Gregor. A. MDCLIII.

Cliens devinctiſſimus
NICOLAUS HEINSIUS (*).

Num°. XXX. Tom. I. pag. 283.

Lettre vive de Nic. *Heinſius* à CHRISTINE du 5. Janvier 1655.

Hieronymi Gratiani *carmen panegyricum, quo tuas laudes eleganter & copioſe complexus eſt, ex* Italia *non ita nuper ad me perlatum, Princeps Auguſta,* Iſaaco Voſſio *confeſtim miſi, ut ejus opera Tibi traderetur. Officia haec quibus graviter fideliterque inſudavi hactenus aetatis meae reliquum occupaſſe porro poterant, ſi ea fuiſſe Tibi accepta, aut non ingrata ſaltem, ullo argumento haberem compertum. Nunc cum pronus ille ſemper & accinctus in profuſam Tui venerationem cultus funeſtum plane ſit ſortitus exitum a dura neceſſitatis lege & juſtiſſimo imminentis inopiae metu perſuaſus ſum ut ad alios tranſirem Do-*

(*) Copie tirée de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna.*

Dominos, ac benigniter non expectanti oblatum a Potentiſſimis Foederatorum Belgarum Patribus Reſidentis in hac aula munus admitterem & pro virili ſuſciperem ornandum. Salſam illam atque amœnam Domina, facti urbanitatem ingenii ſi exploratam in Te ſatis habeo, ut habere debeo per diuturnos uſus exploratiſſimam, ineptus ſat ſcio, & ridiculus tibi videbor qui publicis negotiis me immiſceam a quibus alienam atque averſam Te ſis profeſſa ſemper. Præſertim cum & ipſe ad privatæ vitæ tranquillitatem & otioſa Muſarum caſtra omni voto ambituque a teneris conſtanter adſpirarim. Nec inſtituti hujus me poeniteret niſi eſſem ex illo hominum genere, Auguſta, qui glandes non tam frugibus præferunt, quam eſuritioni. Bonam quidem mentem amavi hactenus tenerrime, & ſic ut magis vix poſſem: at conſultum propterea aut neceſſarium non fuit, ſi quid judico, ut Sororem quoque ejus Paupertatem pari cum adfectus pertinacia fovendam mihi atque amplectendam proponerem. Deſtitutum me omni ope, patrocinio, dejectum me omni ſpe agnoſcebam, hominem peregrinum in peregrina regione & quidem illic terrarum modis me indignis videbam relictum (quod clementiæ tuæ Domina invidioſum duco) ubi tu regnare gravareris ac detrectares ipſa. Ex patria Belgarum ſolo, & amoeno tractu illo Tui cauſa, tuis obſecutus mandatis emigraram, ut illuc mihi reditum intercluderes, ubi Tu privata malles vivere quam Regina apud tuos. Ita quippe hinc diſceſſeras, ut paternum negotium poſt repetitas toties pollicitationes nec ipſa conficeres, nec conficiendum Regi verbo vel unico commendares. Et mihi ſi re infecta Te comitatus eſſem, Auguſta, quid expectandum, quæſo, erat præter meorum omnium vel indignationem occultam vel apertum ludibrium? Poſt diſceſſum quoque tuum tot jam menſibus nec coram mihi, nec per literas quiſquam tuo nomine ſignificavit ullam aut rerum mearum, aut ipſius mei curam tibi ſupereſſe. Nec ignorabam mitius longe benigniuſque exceptos a Te multos, qui odium tuum acerrimum æquiſſimis de cauſis in ſe concitaſſent: a quibus ſcopulis obſequii me perſpecta Tibi ſæpe, ſæpe etiam laudata quondam innocentia, & illibatum Tui demerendæ ſtudium me vindicare debuiſſent, ſi fuiſſem felix. Honeſtius certe multo dimitti a Te poteram & exauctorari ſub auſpicio anni proximè elapſi, cum id ultro flagitarem futurorum præſagus. Nunc ut orbi perſuadeas, Domina, dignum eſſe me cum quo male agatur, tanti tamen æquis rerum æſtimatoribus nequaquam videbor, cujus cauſa innatam Tibi comitatem a Te ablegaris. Nam quod paternis hoſtibus apud Te potentiſſimis obnoxium me non præſtiti, ſi fers iniquius, id fore mihi integrum & Tu frequenter pollicebaris, cum in oras haſce primo adveni, & libertatem mihi iſtam niſi concederes, Tibi ipſi omnem belli Germanici laudem perituram intelligebas, quo invictos Genitoris tanti manes tam glorioſe ultum iviſti: ſed ad diſceſſum tuum ut revertar, Princeps Auguſta, is cum palam feciſſet tandem ac aperte teſtatus eſſet, de priſtino erga me adfectu tuo nihil mihi reliquum eſſe præter jucundiſſimam memoriam & ſemper duraturam in hoc pectore qua moerentem animum ſubinde oblectarem: excuſſus clientela tua ad illos confugi Patronos, ſub quorum imperio & natus eram & enutritus, cum nec deeſſent alii, qui operam meam haud poenitendis conditionibus ambirent oblatis. Iter partim Italicum, partim hyems præterita magnas inter rei familiaris anguſtias Upſaliæ exacta, incommodis fateor graviſſimis me objecit: quorum tamen meminiſſe vix permittit animus crebra recurrens cogitatione ad prima ſervitii tempora, quæ vivam benignitatis tuæ imaginem mihi repræſentant. Tenaciſſimum hoc vinculum quemadmodum Te mihi firmiter adſtrinxit hactenus & porro adſtringet etiam obnitentem, etiam invitam, Princeps Auguſta. Quapropter in Italiam te cogitare lætor. Illic enim plenius intelliges, quanta propenſi cultus efficacia, quo pietatis ardore tot terrarum mariumque intervallis Te remotam ſim proſecutus. Quæ ſi innotuiſſent mitiſſimis tuis auribus, qua es clementia & æquitate, nuſquam fores paſſa, ut ſcurris & terræ filiis Bordelotiis, abſenti apud Te inſidiantibus, in prædam ceſſiſſem: quos ſolum lucri ſordidiſſimi & doloſi ſpes avara nummi Tibi manciparat. De cetero id unum anxie & tota curæ agentes, ut ſcientias omnes, omnem eruditionem ex laudatiſſimo illo quondam aulæ tuæ ſacrario atque aſylo eliminarent: rati inſcitiam & improbitatem ſuam tutius, ſecuriuſque tegi non poſſe, quam ſi per clandeſtinas artes & cuniculos occultos via illa præclara ſubrueretur, qua ad certiſſimam victuri ſemper nominis immortalitatem tuam feliciter contendebas ſed nugivendulos boſce, & mimos circumforaneos in tuam, Domina, exiſtimationem non

minus injurios, quam in meas fortunas, pro meritis ſuis ac virtutibus opportunior locus aliquando ornabit: *a quorum perfidis & fraudulentis latrociniis fore auguror, ut me tueatur in poſterum atque illæſum præſtet demandata nuper provincia. Ea etſi honeſta per ſe nec contemnenda, talis tamen eſt qua ampliores etiam deferri mihi poſſent, ſi aut tempeſtivius Reipub. noſtræ operam meam addixiſſem, aut domi maluiſſem liber eſſe, quam ſervire foris. Ut perſuaderer regno Te nuſquam diſceſſuram, Auguſta, niſi expenſis a me in Italico itinere pecuniis redditis ac refuſis, conceptæ de juſtitia munificientiaque tua apud me opinioni dabatur. Nunc quoque gratificaturam Te mihi hac in parte non deſpero: præſertim cum tam modeſte tamque ſobrie eas Tecum rationes ſubduxerim, ut nihil illis ſe frugalius vidiſſe ipſi etiam bi fateantur, qui negare, ſi poſſint malint. Chirographo tuo quod ſponte obtuliſti, ut reditus ad Te maturus detur, non mea magis intereſt, quam heroici illius tui animi: eo vel imprimis nomine, ne debere mihi quicquam videaris, poſtquam minime dignum judicaſti, qui clientium tuorum numero poſthac adſcriberer, atque accenſerer, ſi imparatus Auguſta, nec magna ſatis erectus fiducia ad has preces deſcendo, cogita quæſo, & recordare quam fatali illæ cum repulſa jam ante apud Te aſſiduo luctatæ ſint, & ſi nec ambitioſæ unquam nec immodicæ, & ſemper fere in ſolo familiæ noſtræ negotio promovendo occupatæ. Fractas eas & languentes ne mirare, Domina, dum toties iterantur, nec quicquam perficiunt. Uſus irritus ac caſſa conſuetudo vires earum ut exhauſtas jam pridem derivit, ita nunc profundo quodam veterno perfundit ſupplicantem. Quamquam poſt damna illa fortunis meis illata, quæ paſſus ſum, dum Tibi ſervio, poſt profligatas majori ex parte facultates, & quinquenne tempus in ipſo juventutis flore perditum, cauſæ prorſus nihil eſt, cur verborum jactura multum me movere debeat. Recenſendis liberalitatis tuæ exemplis, ne operoſe nunc incumbam, duos illos, Auguſta, non bene feriatos clientes, quos oppoſite omnino ac argute Porcos ſolebas nuncupare, quam obeſos, quam probe ſaginatos a Te dimiſiſti? Nobis interim neglectis & plorare juſſis, qui ſi magni non eramus pretii, homines tamen eramus. Quapropter effectum da, ut os importunum calumniæ obſtruatur, nec permitte, ut livor poſthac malignus jactare pergat, biſtriones ac Cytharœdos tempori fallendo perdendoque natos unice & abjectiſſimum ab omni ſæculo mortalium genus locupletari a Te potuiſſe, cum viri literati & inſtrumenta æternitatis non poſſent ali. Ago liberrime ut vides, pro meis moribus, & ſine circuitione Domina. Sed cum cordata illa Philoſophia cui Te addictiſſimam profiteris, aſſentationi ſubdolæ hoſtem inexorabilem, amicam intrepidæ atque ad omnem eventum inconcuſſæ veritati ſe præſtare ſoleat, non potes ſuccenſere in ſeveras ſtudiorum tuorum leges, & præcepta maſcula juranti. Vale Princeps Auguſta, & beneficiis tuis tantum fac debeam, quantum defero tuis virtutibus, quarum cultorem certiſſimum me ſemper es experta, ſemper experieris, ſi per Te licebit. Holmiæ A. Ch. CIↃIↃCLV. Nonis Januariis Julianis (a).*

Numº. XXXI. Tom. I. pag. 296.

Lettre de *N. N.* au Docteur *Lithman*; à *Upſal* du ¹¹/₂₁ Mai 1666.

Reverendiſſime Domine Doctor.

In prioribus meis 24. *Februarii* Lutetiæ Pariſiorum *datis prolixe ſat retuli reliquias peregrinationis meæ* Germanicæ, *nec non* Helvetiam *peragratam*, Galliam *ingreſſam*, Lutetiam *aditam: ubi continuo iſto a tempore vixi, victuruſque in autumnum, quo autem deinceps neſcio, pendens ſiquidem totus a ſententia Tua in prioribus expetita. Solemnem ſuum in hanc civitatem ingreſſum* ⁷/₁₇ *hujus habuit Comes* Königsmarckius & ¹⁷/₂₇ *inſequenti ad aures regias admiſſus, comitatu ſtipatus ingenti, ultra centum & quadraginta ho-*

(a) In *Palmſköldianis.*

homines conſtante, inter quam immenſam aulicorum multitudinem, ne ultra duo Sueci, magno noſtrorum dedecori, Legationis tam caput Germanum eſſe quam ſecretarium, & omnes reliquos, unde ea Germanica a Gallis auditur Legatio. Nec dubito quin in tanta Suecorum copia, alium huic rei conficiendæ tam aptum invenirent, cui Regis regnique noſtri negotia apud aulam Gallorum expedienda committerent ac iſti, cui neſcio quæ mala lues naſum vitiavit, ut non ſine moleſtia auſcultantis eloqui norit. Probe noris quem indigito. Sed video fatum Germanorum in Suecia *præcipuas obtinere partes, cum ſecretiſſima quæque regni negotia iis apud exteros perficienda principes committuntur. Sic ad præſentia Ratisbonenſium Comitia Regis noſtri ablegatus* Snolski, *noſter in Germania apud Francofurtenſes Reſidens* Habbœus, *Germani. Ex eadem natione, nuntius nuper ad aulam Cæſaream miſſus* Palbitski *& legationis Anglicanæ ſecretarius* Polus, *ſunt. Jis moribus tamen nationem contemnimus propriam non ſolum, verum contemtum exterorum eidem conciliamus, exteris rei publicæ negotiis admotis, indigenis minus quaſi idoneis repudiatis. Sed ſentient brevi fructum inconſideratæ ſuæ in exteros recipiendos facilitatis, ex uno, improvida* Chriſtinæ *facilitate ad ſecretiora admiſſo, cui* Suecia *multis bene cognita beneficiis, nos deferente, partes ſecutus Auſtriacas, ambitu non ambigua fide non dicam. Cujus animum a noſtris alienatum, non futilibus deprehendi argumentis apud eum cum vixerim, cujus etiam rei cauſas, ex vario ejus mecum habito ſermone collegi, qui prætendebat, ſe non fuiſſe in* Suecia *pro dignitate habitum, nec promiſſa ipſi honoraria ſubſecuta pecunia. Veterem itaque gratiam apud Suecos dormientem cum ſentit, novam apud Cæſarem, Regem Galliæ, Electoremque Moguntinum quæſivit. Cæſari enim & Moguntino a ſecretis eſt & Regis Galliæ liberalitatem quotannis agnovit. Creatus inſuper a Cæſare Comes Palatinus. Hanc novam Cæſaris gratiam, nullo alio melius modo ſibi divincire exiſtimat, quam ſi arcana molimina Suecorum & interneciva contra Auſtriacam domum odia, tam Cæſari, quam univerſo orbi aperiat. Cujus ſui propoſiti meliorem ſe non poſſe nanciſci occaſionem optime vidit, quam ſi* Hippolitum a Lapide, *immane dictu quantum & odium & nocumentum domi Auſtriacæ turbulentis iſtis temporibus conciliantem, refutandum in manus ſibi ſumeret. Quod non difficile factu, cum eorum temporum conſilia, ipſi in* Suecia *non ſaltem viventi, & cum Magnatibus Reginaque ipſa de his conferenti, ſed ſub titulo hiſtoriographi in Archivum Regni noſtri admiſſo, in proclivi ſunt. Inde inſtrumenta ei documentave omni fide majora, quæ ille tum ſumma cum diligentia collegit. Sed non nocet, & utinam hac fini iſthoc malum ſtaret, quo nunquam deſinamus Germanos venerari, ad magnos evehere honores eiſque arcana regni noſtri committere. Curavi ego per tertium exſcribere animadverſiones ejus in* Hippolitum a Lapide *non ſaltem, verum Collegium quoddam ejus privatim habitum* de notitia ſacri Romani Imperii, *in quibus in Suecos non minus invehit, quam poſitiones* Hippoliti a Lapide *valde exagitat, nec ſine faſtu in autorem debacchatur, qui ipſi eſt* Tranſæus *Tuus* Waxalienſis, *qui, ut ejus verbis utar, pennam ſaltem admovit operi, dictantibus Cancellario* Oxenſtierna *&* Salvio. *Deſiderarem a R^da T^a D^e informari, num is ipſe verus exiſtat ſcripti iſtius autor, quod prodit Germanico flagrante bello, ſub titulo* de ratione ſtatus Imperii Romano-Germanici Hippoliti a Lapide. *Ego ſcripti iſtius habui antea autorem D^m* Lilieſtrömium. *Tu, niſi grave ſit, ab ipſo quære, & me de his informa. Si iſte liber D^n* Tranſæi *ingenii fœtus ſit, animadverſiones ejus viri inter reliquam meam ſupellectilem e Germania ad vos miſſas, ad primum meum in Sueciam reditum habebit vir de noſtra patria optime meritus, ſi fata eum tamdiu rebus humanis intereſſe ſinant, cui mea officia per R^m T^m D^m nunciare cupio non minus, quam ardorem quem ſentio, ſubacti iſtius ingenii limam ſuper virulentas has animadverſiones auſcultare. D.* Odhelius *adhuc morbo detinetur Francofurti nullam vel levem hactenus ſentiens ex medicina opem. Vale Excellentiſſime Vir, cum clariſſima domo, & me Tuum habe, qui erit tuus.*

Lutetiæ Pariſiorum
$\frac{24}{31}$ Maii 1666. (*). Num°.

(*) Copie tirée des *Palmsköldiana.*

Num°. XXXII. Tom. I. pag. 297.

Lettre de Mr. *Conringius* à la Reine *Chriſtine* du 3. Déc. 1652.

Sereniſſima ac Potentiſſima Regina, Domina Clementiſſima.

Quem juſſu Majeſtatis Veſtræ Legatorum pro juribus quondam Archiepiſcopalibus, nunc ad Majeſtatem veſtram Regnumque Sueciæ devolutis in Bremam *urbem Saxoniæ nobiliſſimam conſcripſi, illum typis jam excuſum ad Majeſtatis Veſtræ aram ſubmiſſe defero. Eſt ille quidem a typographo multis locis adeo maligne habitus, ut me ipſum in meo libro pene amiſerim. Quoniam tamen ſaltim in pleriſque integer ille eſt, & ſic etiam jura Regia contra adverſarios, ut ſtrenuos ita verſutos, ſatis defendit, vitium nulla mea culpa contractum ſpero mihi haud imputatum iri. Quod ſi ſane Majeſtati veſtræ operam meam probaverim, aliorum voculas haud multum curabo. Et vero ubi accepero, feciſſe me aliquod laboris pretium in hoc negotio, pari ſi non majore alacritate aggrediar ad ea, quæ itidem defendere ſum juſſus Majeſtatis veſtræ jura in* Ditmarſiam, *Comitatum* Delmenhorſtanum *& alia maximi momenti bona. Imo quoniam prævidere mihi videor in Comitiis Imperii Germanici libertatem Principum, quem ordinem Majeſtas quoque Veſtra in* Germania *jam tenet, per injuriam callide attentaturos nonnullos qui* ὀλιγαρχίαν *affectant, ſi ex re fuerit & Majeſtas veſtra juſſerit, abſque mora de Comitiis Germaniæ edito libro publice oſtendam, quæ omni tempore in Republica Germaniæ Principum aliorumque ordinum fuerit autoritas. Deum obſecro, ut Majeſtati Veſtræ longam vitam & felix Regimen porro impertiri velit.*

Reg. Maj. Veſtræ

Helmſtadii 3 Decembris 1652.

humillimus ſed fidelis ſervus

HERMAN. CONRINGIUS (*a*).

Num°. XXXIII. Tome. I. Pag. 298.

Lettre de Mr. *Iſ. Voſſius* au Sgr. Octavio *Ferrario* du 4. Mai 1651.

OCTAVIO FERRARIO
ISAACUS VOSSIUS S. P. D.

Quamvis, Vir excellentiſſime, & ex ſcriptis, & ex communi fama jam olim te cognoverit, plurimique fecerit, Regina Sereniſſima; multo tamen magnificentius de te cœpit ſentire, poſtquam ei, quam nuper admodum Venetiis *tuis recitaſti, reddita eſt oratio. Legit eam avidiſſime, ingenium facundiamque tuam non mediocribus extulit laudibus, pluraque niſi fallor, dixiſſet, niſi argumentum, & proprius vetaſſet pudor. Putavi hactenus, illam invitas præbere aures ſe laudare cupientibus. Satis id colligere poteram ex innumeris cum aliorum, tum præcipue Germanorum panegyricis, qua proſa, qua verſu, quos tantum abeſt, ut benigna unquam fronte ſuſceperit ut ne ſine nauſea quidem adſpicere potuerit, prorſus ac ſi puderet, ſe a talibus panegyriſtis aut coli aut magnifieri; tua vero oratio*

(*a*) In *Palmſtröldianis.*

tio cum mirifice placuerit, eo me deduxit, ut credere incipiam, posse tali modo celebrari incomparabilem Reginam, quo ipsa quoque delectetur, nempe si a te tuive similibus, si qui sunt, laudetur; ita enim fiet, ut, si forsan, ei sit injucundum, proprias audire laudes, ad eas tamen audiendas & verborum pulchritudine & sermonis splendore, velit, nolit, invitetur. Non est itaque quod existimes, Serenissimam Reginam aversari Italos, aut eos aliis posthabere gentibus, cum ex omnibus iis, qui de se aliquid dicere aggressi sunt, nemo hactenus sit, cui te non longe præferat. Neque de te solo, verum & de omnibus Italis scias, optimam sapientissimamque Reginam id statuere, si sit aliqua natio, quæ ingenio & eloquentia veteres istos rerum Dominos quam proxime accedat, illos esse eorum nepotes, qui eodem atque illi, vescuntur aura, easdemque quas illi, terras atque urbes inhabitant. Si vero luculentius quæras testimonium animi incomparabilis Christinæ *erga Italos, hoc habeas velim, illam execrari arma veterum suorum Gothorum, utpote quæ non minus literis, quam imperio olim exitiosa fuere, longissimeque abesse, ut avorum hac in parte gesta aut adprobet, aut imitari velit, etiamsi maxime posset, quin potius hoc tibi affirmare audeam, illam sceptrum ipsum & diadema suum libenter posituram, si eo veterem Romani nominis gloriam & majestatem posset redimere. Hæc mens, hic animus est & affectus serenissimæ Reginæ erga Italos. Quod si etiam nosse velis, quo pacto erga te sit animata, scias, quam optime & benevolentissime. Jussit, ut gratias tibi suo nomine agerem quam maximas pro tam eleganti, tam docto & facundo scripto, quo laudes ejus, nullis licet præeuntibus suis erga te meritis in tam illustri orbis loco, celebrare non dubitasti. Quamvis autem vel solam Serenissimæ Reginæ voluntatem quocunque Tibi munere cariorem esse existimem, voluit tamen & alio signo suam erga te benevolentiam testari. Proficiscente itaque ad vos* Nicolao Heinsio *torquem addidit aureum, quem tibi suo nomine tradet. Patri ille nunc suo in* Hollandia *adest, sed quamprimum inde in* Italiam *se conferet. De me vero ita habeas velim, licet nunc justissima videatur occasio adfuisse, qua pro antiquis illis tuis erga me beneficiis condignas reddam gratias, nolle me tamen id facere, ne videar jussis tantæ Reginæ privata mea permiscere negotia. Alio, ut spero, tempore abunde id præstare potero. Quam interim honorifice semper de te senserim, testis erit* Heinsius *noster. Nunc vero hoc tantum, nescire te nolim, avidissime me expectare occasionem, qua quanti te faciam, tandem aliquando ostendere tibi possim. Vale vir excellentissime.* Stockholmiæ *MDCLI. IV. Maii* (a).

Num°. XXXIV. Tome I. Pag. 298.

Lettre de Mr. Oct. *Ferrario* à Is. *Vossius.*

Cum Christinam *Augustam laudibus ferre ausus sum, veniam me impetraturum speravi, quod templis non arcerentur, qui simplex atque inconditum carmen pulvinaribus inferrent; nunquam tamen ita frontem perfricui, ut descensuram huc Heram, atque aures gentium omnium præconio imbutas nugis meis commodaturam, crederem. Grande pretium suscepti qualiscunque laboris mihi videbatur, si majora viribus aggresso impune fuisset, atque orbe toto laudibus ejus personante, inter mille supplicum vota latuissent & preces meæ. Sed postquam ex literis tuis intellexi, incomparabilem Reginam non modo non adspernatam, laudes suas profano ore concipi, ut eruditos quoque oculos ignobili scripto admoverit, regali munere ornaverit, verbaque auro rependerit, &, quod auro contra carum est, scriptum illud clementissime aspexerit, hoc adeo animum meum confudit ac perculit, ut totus rubore suffusurus, vixque mentis compos, beneficii magnitudinem non capiam, atque exundante lætitia, nec quid scribam, nec quas laudes gratesque expediam, satis sciam. Verum tamen deo-*

(a) V. Opera Varia Oct. Ferrarii Tom. II. pag. 85.

deorum, quam regum, qui proxima poteſtate deos referunt, peculiare eſt, ut, quum plura mortalibus præſtiterint, hoc ipſo beneficiorum magnitudo conſtet, quod perſolvi non poſſint, ſatiſque ſit, ſi intelligantur. Et quemadmodum dii ipſi non poſſunt ſingulis prodeſſe, quin ad univerſos beneficium redundet: ita Reginæ diis æquata poteſtas, dum me tot principalis munificentiæ bonis perfundit ac beat, Italiam *totam prolixa ac pene divina regii animi teſtificatione ſibi devinxit. Vix dici poteſt, quantum ea res noſtrorum hominum ſtudia erexerit, qui, ſicut non invident, literas omnes ac diſciplinas ad vos iſtuc confugiſſe, videntque ſibi extra* Italiam, *ac pene orbem quærendum eſſe, in quo ingenium ac facundiam exerceant, ita certatim adnituntur, ut in Auguſtæ cultu ac veneratione reliquis gentibus haud quaquam concedant. Quod ad me attinet, cum ipſam literis compellari non auſim, liceat mihi, præſtantiſſime* Volli, *te ſequeſtro atque internuntio uti. Obſecro te atque obteſtor, per quidquid ſacrum ac ſanctum literæ noſtræ Muſæque habent, ut vota mea, cunctaque venerantium officia Reginæ maximæ veſtigiis ſiſtas, ipſique pollicearis, me aureo nexu obſtrictum adniſurum eſſe omni obſequio, ſeu potius pietate, ut tanto ejus munere ac judicio non indignus videar. Hoc præſentes teſtor, hoc poſteros meminiſſe volo, paratus interim, non atramentum modo, ſed & ipſum ſanguinem profundere. Deum veneror, ut tanto bono diu frui poſſimus, laudeſque ejus ac magni parentis* Guſtavi, *non brevi ſcripto, ſed juſto opere complecti. De te vero, mi* Volli, *tuiſque ingentibus meritis ad te plura alias perſcribam: ſimul de rebus ſtudiiſque meis.* Proluſiones *ad vos perlatas credo, quibus ab maximi parentis tui laudibus commendationem paravi. Pars altera de* Re Veſtiaria, *vertente autumno, ſi Deus annuerit, publicabitur. Quod illi, quos innuis, Panegyrici editionem impedire conati ſint, haud facile crediderim, quum pari fide ac veneratione, qua reliqui mortales, Reginam proſequantur: alios homines, non ita mirum, qui bonas literas exſcindere conjurarunt, quibus nihil placet, niſi quod cellam & barbariem oleat. Vale & me ut facis ama (a).*

Numº. XXXV. Tome. I. Pag. 299.

Lettre d'Octav. *Ferrario* à la Reine CHRISTINE du ..... Janvier 1652.

CHRISTINÆ AUGUSTÆ.

Ut Te ſcripto venerari auderem, impulit me Guſtavus Banner, *magni Imperatoris magnum incrementum: qui veterum ducum exemplo, adoratis in procinctu Muſis, dum ingeſtos recuſanti Gymnaſii Patavini faſces moderatur, prudentia ac dexteritate annis majore, ſplendore ac generoſitate privatum modum ſupergreſſa; flagrantiſſima principum ac populorum, quos adivit, gratia Suecicum nomen tutatus, magnitudinis tuæ famam in longum extendit; quem cum* Venetus *Senatus, meritorum acerrimus æſtimator, equeſtri primum dignitate, raro civilis ac militaris virtutis præmio, mox & tribunatus titulis inſigniret, plura tamen ipſi deberi profeſſus eſt. Idem mihi princeps auctorque fuit, ut ſacra laudum tuarum profanus attingerem, diuque hæſitantem, & obſcuritatis meæ ſecreto gaudentem protraxit, & confirmavit, nec uno liberalitatis exemplo Regiæ munificentiæ proluſit. Dum tamen non ſatis mentis compos trepide calamum regerem, acceſſit commodum ex aulæ miniſterio* Alexander Cecconus, *qui me nomine tuo, Auguſta, quod etiam nunc cogitans erubeſco, inviſit, laudumque tuarum, ſed præcipue facilitatis in tanto culmine, omnibus obviæ commemoratione beavit, ut diem integrum, quo apud nos fuit, ab ore narrantis attonitus pependerim. Ut pene me puduerit editæ laudationis, cui tot bona, locorum longinqui-*

(a) Oper. Ferrarii l. c. pag. 87.

quitate, ac famæ magna quæque obſcurantis invidia, ſubtracta videam, ſed quæ panegyri negata ſunt annalium memoria cum fide explebit. Supervenit eodem tempore lætitiæ cauſas cumulante fortuna magnum literarum culmen, ingenſque hujus ævi decus, par rebus tuis unicus vates, nec paterna claritudine minor, & caſtiſſimo contubernio tuo dignus, Nicolaus Heinſius, *Regiæ liberalitatis ſequeſter, cujus inuſitato, hoc ſeculo, bis moribus, exemplo, Italos omnes Tibi devinxiſti. Ita mihi, ut uno tempore tres tibi chariſſimos, viderem, & animas, queis candidiores terra non tulit, cõlerem, ſuperi dederunt. Ut nihil ſuperſit aliud, quo me ſatis vixiſſe putem, quam ut auguſtum os tuum contra tueri aliquando jus faſque ſit, & ad inauditæ ſeculis omnibus virtutis aram vota numerare. Interim quoniam ſemel frontem perfricui, ſupplex Te veneror, Auguſta, ut ſacros vultus tuos, gentibus verendos, quos auro radiantes* Heinſius *detulit, lineamentorum coloribus expreſſos tranſmittas, in quos* Italia *univerſa, ſed hæc præcipue urbs, omnis literaturæ domicilium intueatur, quæ nobiliorem hanc hermathenam Gymnaſio ſuo dicabit. Hæc contemplatio pene reddit immemorem, me cum Auguſta loqui, apud quam, ſicut apud deos brevi prece defungi ſatius ſit. Itaque abſtineo, dumque ineuntis anni auſpiciis ex formula, vitam tibi prolixam, imperium ſecurum, domum tutam, exercitus fortes, Senatum fidelem, populum probum precor, cunctis ſimul mortalibus, præcipue literis ac diſciplinis, felicitatem auguror. Vale* 1652 *M.* ..... *Januarii* (*a*).

Num°. XXXVI. Tom. I. pag. 301.

Lettre d'Oct. *Ferrario* à CHRISTINE, en faveur de la Nation *Allemande*.

CHRISTINÆ AUGUSTÆ.

Etſi Te, Domina, non ſemel ſcripto venerabundus adierim, quia tamen nullas a me tibi redditas literas, licet eas viris ex comitatu tuo præcipuis curandas dederim, ab Zacharia Grimano, *juvene ornatiſſimo intellexi, auſus ſum denuo Te religioſe compellare, Regnique ac literarum curis, quibus orbem fatigas, intempeſtive obſtrepere. Non poteram enim ſine piaculo incredibilem tuam liberalitatem, atque inauditam in tanto culmine facilitatem diſſimulare, qua laudes tuas profano ore conceptas non modo boni feceras, ſed magno auri pondere plumbea dicta atque humiles ſonos rependeras. Præterea tenues ingenii foetus adieceram acerrimum judicium tuum trepide ſubituros, interim dum pars altera de* Re Veſtiaria *Tibi deſtinata expungeretur. Ea ſic periiſſe, aut mala manu intercepta eſſe, non ſine rubore diſcrucior. Nova nunc Te venerandi cauſa oblata eſt: poſtquam Germanica Natio, quæ apud nos bonis artibus ingenium excolit, regiam munificentiam provocat, ut, quod ubique præſtas, hic quoque Muſas ab inopia defendas. Contendit a me juventus florentiſſima, ut poſtulatis ſuis apud Te ſuffragarer. Optime meritæ negare officium non potui, quæ per tot annos literarios cœtus celebrans mihi famam conciliavit, mihi aures hominum aperuit, ſicut modeſtiæ, indefeſſi laboris, induſtriæque ſingulare exemplum eſt. Quare non improbe ſperare viſus ſum, precibus meis futurum aliquem apud Te locum, quæ non ſolum annuere votis, ſed ſpes ipſas antevertere ſoleas, quoties de producendo Muſarum pomœrio conſuleris. Si Te Italus homo pro Germanis tuis rogans exoraverit cum Germanis officio certabunt Itali, nec iſti illis unquam pietate in Dominam concedent. Interim Deum veneror, ut Te terris ac literis commodatam, ſero aſtris vindicet. Vale* (*b*).

Num°.

(*a*) Oper. Ferrarii l. c. pag. 89-91. (*b*) Oper. Ferrarii l. c. p. 91.

Num°. XXXVII. Tom I. pag. 301.

Lettre de *Ferrario* à CHRISTINE ſur le même ſujèt.

Chriſtinæ Auguſtæ. Germanicæ Nationis nomine.

Germanica juventus, quæ ad capiendum ingenii cultum in Italiam *confluit, ac* Patavium, *Italiæ Athenas, celebrans ſtudia æmulatur, per tantum ævi nullam in ea urbe ſibi ac Muſis ſedem certoſque lares proſpicere potuit, ſed ſemper advena conducere tabernas & cœnacula, atque ad alienum arbitrium mutare domos, transferre ſubinde penates, exul & vaga, nequaquam ex gentis dignitate, cogitur. Ipſa Bibliotheca, Muſarum patrimonium, concilium gentis, ac juvenilis ſenatus, pro diverſorio mercedem pendit, nec unquam publicæ rei tractandæ locus præbetur gratis. Ea res juvenum ſtudia accendit, ut collatitia ſtipe domum emerent, qua patrii foci, ac penetrales Germaniæ dii, veluti ſacrario, reciperentur. Sed majore animo quam viribus, res concepta eſt, niſi Tu, Auguſta, præſes ſtudiorum dea, & renaſcentium per* Germaniam *beneficum literarum ſidus, magnum literarum miraculum, cœpta ſecundes, ejus liberalitatis exemplo, quæ orbem obſtupefacit & omnium gentium linguas in laudes tuas ſolvit. Id templum* Junoni *tuæ, publico ſtudiorum genio vovimus, eodem effigiem tuam ſacrabimus, uti non tam* Apollo *Palatinus, quam ſanctior hermathena, Muſarum delubrum auguſtius reddat. Sic Tu eadem opera Germanos beneficio,* Italiam *exemplo Tibi obſtringis, Vale caſtrorum mater ac literarum* (*a*).

Num°. XXXVIII. Tom. I. pag. 303.

ANGELO SUO MARUELLIUS.

Quid facis Arctoi Chariſſime transfuga Cœli
Angele, *prob fero cognite, rapte cito?*
Num ſatis bybernum defendis pellibus aſtrum,
Qui modo tam mollis nec bene firmus eras?
Quis hominum genius, quæ ſit natura locorum
Sint homines potius, dic, ibi ſintne loca?
Num gravis borriſono Polus obterit omnia lapſu?
Fungitur & præceps mundus utraque nive?
An melius canis borreſcit campus ariſtis
Annuus agniolis & redit orbe labor?
Incolit, ut fertur, Suevam gens mitior oram
Pace viget, bello ſtrenua, juſta foro?
Cumque ibi ſunt Urbes atque alta Palatia Regum
Muſarumque Domus & ſua templa Deo,
Num regit imperio Populum CHRISTINA *ferocem*
Et dare jura poteſt Regia Virgo Viris?
Utque trahit rigidum Magnes Aquilone Metallum

Gau-

(*a*) Oper. Ferrarii l. c. pag. 93.

Gaudet eam ſoboles ferrea ſponte ſequi?
Dic quantum liceat fallaci credere famæ,
Invida num taceat plura ſonetque loquax?
Ac ſi vera fides, mundi melioris ab ortu
Sæcula CHRISTINÆ *nulla tulêre parem.*
Ipſa licet redeat noſtri Decus Orbis Eliza,
Qualis noſtra tamen quantaque Eliza *fuit,*
Vidimus effigiem miſtaſque coloribus umbras,
Sic quoque ſceptripotens, ſic quoque viſa Dea,
Auguſtam decorant raro Concordia frontem
Majeſtas & Amor, Forma Pudorque ſimul:
Ingens virgineo ſpirat GUSTAVUS *in ore,*
Agnoſcas animos fulmineumque patrem.
Nulla ſuo nituit tam lucida ſtella ſub axe,
Non ea quæ meruit crimine Nympha polum.
Ah quotiens pavidum dimiſit conſcia lumen
Utque ſuæ timuit Parrhaſis *ora Deæ?*
Et ſimulet falſos ni pictor imagine vultus,
Delia *tum ſimilis nec fuit ipſa ſibi.*
Ni quod inornati Triviæ ſint forte capilli
Sollicita ſed huic diſtribuentur acu.
Scilicet ut nemo eſt illa reverentior æqui
Haud ipſas igitur fert ſine lege comas.
Gloria ſylvarum pariter communis utrique eſt
Eſt & perpetuæ Virginitatis bonos.
Sic quoque Nympharum ſupereminet agmina collo
Fertque Choros Cynthii *per juga perque nives.*
Haud aliter Paridas *ciliorum contrahit arcus*
Acribus aſt oculis tela ſubeſſe putes.
Luminibus dubites an ſtraverit illa ſagittis
Qua fovet exuviis ardua colla feram.
Alcides humeros ſubſtratus pelle Nemæa
Dignior haud lapſi ſuſtulit orbis onus.
Heu quæ cervices ſubnectunt pectora tales
Frigidiora gelu, candidiora nive.
Cætera non licuit, ſed vix ea tota videre
Nam clauſi rigido ſtant adamante ſinus.
Seu chlamis artifici nimium ſuccurrerit auro
Sicque imperfectum fugerit impar opus:
Seu tribus ſpernat victrix certare Deabus,
Et pretium formæ nec ſpoliatæ ferat.
Junonis *properans & clara trophæa* Minervæ,
Mollia num Veneris *præmia noſſe piget.*
Hinc neque conſuluit fugitivæ prodiga formæ,
Nec timuit ſeriis invigilaſſe libris.
Inſomnem quoties Nymphæ monuêre ſequaces
Decedet roſeis heu color ille genis.
Jamque vigil leni ceſſit Philomela ſopori,
Omnibus & ſylvis conticuêre feræ:
Ipſa ſed & prono connivent ſydera cœlo
Et flores laſſis procubuere ſtylis.
Acrior illa tamen pergit, curaſque fatigat:
Tanti eſt doctorum volvere ſcripta virûm,

Et liciti quæ sint moderamina discere Regni,
Quid fuerit, quid sit, noscere quicquid erit (a).

Numº. XXXIX. Tome I. pag. 342.

Lettre de Jean *Wallerman* à Oct. *Ferrario*, du 24. Avril 1669.

Octavio Ferrario V. C.
Jo. Wallerman.

Ut fidem meam exsolverem, Monzambanum *de statu imperii Romani*, *una cum literis* Venetiis *discessurus*, *misi*. *Utrum acceperis*, *incertus sum*. Romæ *nunc dego*, *quæ urbium urbs hospitem retinere*, *variisque oblectamentis exhilarare potis est*. *Cum viris doctis assidue versor: hos omnes humanitate*, *& eruditione illustriss.* Falconerius *superat*, *cui me abs te commendari cupis*. *N. interdum convenire soleo*, *sed minuit præsentia famam*. Leonem Allatium, *in ipso urbis accessu*, *cum morte luctantem offendi*. *Ejus interitu bonæ literæ*, *& Græca eruditio non leve detrimentum ceperunt*. *Magni Suecorum Cancellarii filius*, *Comes* Gustavus Adolphus Delaguardie, *hic jam duos menses moratur*. *In transcursu itineris*, *aspexit magis*, *quam inspexit Musarum sedem*, *istam vestram*, *urbem ubi biduum incommoda valetudine vexatus*, *dolet te insalutato discessisse*, *suaque fata incusat*, *quod tuo recreari sermone*, *& civilis prudentiæ præceptis imbui prohibitus sit*. *Et destinaverat quidem redire istuc*, *ut duos saltem menses contubernio tuo frui posset*. *Vetant jussa parentis*, *qui eum domum revocat*. *Tibi ergo plurimam salutem impertit*. *Addictum obsequium tuum*, *& cuncta venerantium officia* Christinæ *Augustæ detuli*. *Excepit illa porrectissima fronte*, *subinde rogans*, *num recte valeres*, *& quid ex studiis tuis publici juris faceres*: *cetera eadem clementia*, *ac facilitate*. *Ad extremum jussit*, *ad te scriberem*, *& de solito regio favore certiorem facerem*. *Verba inseram ejus ore excepta*: *saluta nobilissimum & politissimum* Ferrarium, *nostra gratia & nomine*, *diligenter amiceque*. *Si in literis tuis ad me*, *quanti æstimes*, *quam honorificum regium judicium sit*, *innueris*, *spondeo*, *id Augustæ non ingratum fore*. *Nam si de rebus tuis*, *ut sæpe facit*, *a me quæsiverit*, *ex literis tuis pietatem ac venerationem tuam ipsi subjiciam*. *Nobilissimus Professor eloquentiæ*, *Jenæ Cornelium Nepotem iterum cum notis editurus est*. *Si istbic codex manu exaratus extaret*, *ejusque inspiciendi copia fieret*, *ego cum* Bosio *plurimum debiturus essem*. *Vale* Romæ *XXIV. Aprilis MDCLXIX* (*b*).

Numº. XL. Tome I. pag. 342.

Réponse de Mr. *Ferrario* à Mr. *Wallerman*.

Johanni Wallermanno V. C.
Octav. Ferrarius.

Et literæ tuæ & Monzambani *opus*, *reddita mihi sunt*. *Sed quo minus illico responsum darem*, *& gratias agerem*, *illud causa fuit*, *quod in iisdem significaveras*, *te ipso momento*, *quo illas scripseras in procinctu esse*, *ut* Ferrariam *versus iter capesseres*, *& inde* Romam

(*a*) Copie tirée sur celle de Mr. *Johan Schesser*. (*b*) Oper. Ferrarii l. c. pag. 214.

mam *te conferres. Ne igitur literæ interciderent, de adventu tuo in urbem nuncium operiri ſtatui. In hac exſpectatione tempus elabitur: & ego officii negligens merito videri poſſem, niſi ſpes eſſet, futurum, ut humanitas tua hanc tarditatem æqui bonique faceret. Te igitur urbi incolumem redditum, etiam atque etiam gaudeo, quodque in iſta communi omnium gentium patria & oculos admirandis ſpectaculis, & animum doctorum virorum contubernio oblectes, tibi gratulor.* Falconerium *iſthic humanitate ac doctrina cæteris anteceſſiſſe, talemque tibi viſum qualem ego deſcripſeram, vehementer lætor. Quam primum fieri poterit, te illi enixe commendabo. De altero, qui nunc* mundi cymbalum *audit, eluſam fuiſſe ſpem tuam, minime miror: quidam enim famam habent, quidam merentur.* Leonem Allatium, *virum doctiſſ. rebus humanis exemptum doleo, quamvis ille extremos ævi cardines attigerit, nec minus dierum plenus, quam bonorum operum, naturæ ſatisfecerit. Sed talium mors, etſi lege fati matura eſt, omnibus acerba contigit. Illud ſuper omnia altius in animum meum deſcendit, illumque ſollicitum habet, ereptam mihi fortunæ invidia occaſionem, obſequium cultumque meum deferendi magni Cancellarii filio, quem majoribus ire per altum auſpiciis, manifeſta fides. Nunc hac ſpe devolutus, vota facio, ut patris viri ampliſſimi, gloriam toto orbe diffuſam æquet, vel etiam, dicam non invito parente, ſuperet. Tu illi obſequium meum perpetuum & conſtans addicito. Sed quas tibi laudes grateſque peragam, quod me Auguſtæ veſtigiis venerabundum adſtiteris, ejuſque oraculi reſponſis beaveris? Non novum ex adytis effatum, aures meas atque animum impellit nec primum Regiæ clementiæ ac manſuetudinis exemplum me ſupra humanæ felicitatis faſtigium attollit, mentiſque & linguæ inopem tantæ fortunæ reputatione attonitum reddit, ex quo laudes ejus, queis utramque ſolis domum implevit, ore rudi concipere, & ingenii culpa deterere auſus ſum. Nil ergo reliquum eſt, quam ut tenues in re literaria conatus, atque obſcuros labores, jam olim ipſi addictos, & conſecratos, nova manifeſtatis luce, ac radiis ſalutaribus perfundat. Doctiſſimi* Boſii *lucubrationes in Cornelium Nepotem, nondum videre mihi contigit, etſi magno earum deſiderio flagrem. Neque ſpes ulla eſt, repertum iri codicem manu exaratum, in ea urbe, in qua eadem prope typis impreſſorum inopia eſt. Dabo tamen operam diligenter, ut V. C. votis inſerviam. Triſtiſſimum popularium tuorum naufragium perculit mentem meam reputatione humanæ felicitatis, vitæque tot caſibus obnoxiæ. Sed incolumes, licet bonis omnibus exutos, enataſſe, non minima ſolatii pars eſt. Tu vale, & me ama. Cal. Majis MDCLXIX.* (*a*).

Numº. XLI. Tom. I. Pag. 360.

Lettre de CHRISTINE au Comte *Magnus de la Gardie* du 5. Déc. 1654. traduite du *François* en latin.

Cum conſpectum meum in votis etiamnum Tibi eſſe intelligam, poſt res, quæ nuper acciderunt adverſas, partium mearum exiſtimavi, non diſſimulare quam fruſtra ſperes, quod arbitreris deſideriis iſtis tibi a te ſatisfieri poſſe. Quare epiſtolam hanc jam nunc mitto, ut cauſas & rationes tecum ſubducas ipſe, quæ me interpellant, ne petitioni tuæ ſubſcribam, & per quas ultro perſuaderi debeas, hunc congreſſum quieti & tranquillitati tuæ nequaquam profuturum. Non eſt in me remedia adhibere infelicitati tuæ: a te ſolo tibi petenda eſt honoris perditi atque exiſtimationis in integrum reſtitutio. Quid a me quæſo polliceri tibi potes? aut quid poſſum hic præſtare, niſi ut te cul-

(*a*) Oper. Fenarii l. c. pag. 216. 218.

culpem ſimul & deplorem? utrumque mihi extorquet benevolentia & affectus ille, quo te jam pridem dignata ſum. Crimen quod in te ipſum commiſiſti, utcunque hactenus indulgentiſſima condonare tibi nequeo, niſi in me injuria ſim contumelioſe. Succenſere me tibi non opinare. Sancte teſtor omnes offenſarum cauſas procul eſſe. Solo commiſerationis ſenſu tangor: unde fructus tamen atque utilitatis nihil ad te redundare poteſt, cum omnem benignitatis, qua te fovebam, ſenſum invideris tibi ipſe ultro atque intercluſeris. Indignum te tua confeſſio prodit & agnoſcit; hoc munere legem tu tuliſti primus de relegatione tua, idque in conſpectu virorum non infimæ ſortis complurimorum, qui præſentes rei geſtæ interfuerunt. Hanc ego legem confirmavi poſtea, quod æquiſſimam judicarem; nec tolli eam aut abrogari tam cito ſinam, ac perſuaſus a neſcio quibus videris. Poſt illa omnia quæ egiſti, & quæ paſſus es, audesne te offerre nobis? Altum mihi profecto exprimis ruborem, cum ſuccurrit quam multa ignavi animi ſpecimina dederis ac documenta, quam humilem & ſubmiſſum, quam obnoxium te præſtiteris & illis, quibus peſſime volebas. In caſu & ſpectaculo tam triſti, nihil magnanimum, nihil pulchrum, aut quod indolem erectam præ ſe ferret in te obſervatum eſt. Si poenitentiæ mens mea capax eſſet, pigeret mehercules & tæderet neceſſitudinis, quæ mihi interceſſit cum animo tam abjecto & puſillo. Sed cum me non deceat hoc, cumque nihil unquam egerim in omni vita, quod rationi non eſſet conſentaneum, improbare nequidem debeo, ſi quid occaſioni aut neceſſitati temporum dediſſe viſa ſum. Conſtanter in propoſito perſeverarem ætatem reliquam, niſi tua nunc imprudentia impellerer ad tibi adverſandum. Mea præter hanc me cogit exiſtimatio, mea mihi juſtitia præſcribit ut palam atque aperte id faciam. Annis jam novem continuis nimium me benignam expertus es, quando cœco quodammodo adacta ſtudio, partes tuas aſſidue protegendas ſuſcepi contra æmulos quosvis atque inimicos. Nunc vero cum tibi deſis, ipſeque tibi deſtituas, ſi omnem ego quoque tui curam projecero neglexeroque, excuſata habenda ſum. Arcanum ipſe propalaſti, quod pertinaci ſemper ſilentio decreveram involvere: unde patuit indignum eſſe te nimium illa fortuna quam mihi debeas. Si exprobationes hujus notæ plures tibi audire vacat, excurſum ad nos tuum nihil impedit. Ea lege, quod poſtulas, permitto & concedo. Sperare tamen noli, aut lacrimis ulla ex parte tuis commodam aut deprecationibus flectendam fore. Denique ab antiqua illa erga res tuas indulgentia id exſpectandum tibi nunc reſtat ſolummodo, ut raro de te cogitem, rarius de te loquar, nec loquar niſi cauſam tuam damnatura. Hoc unum de me tibi reliquum ecce ſperandum, quo omnes intelligant non eſſe te cui pretium a me poni mereatur. Vides quid in rem tuam velim. Recordare interim te unum eſſe, cui imputare debeas quod advenit tibi infortunium. Me, memento, non minus æquam in omnibus erga te fuiſſe, quam ſum hactenus, quamque ero poſthac erga alios quoſcunque. Vale Upſaliæ de 5. Decembris 1654 (*).

CHRISTINA.

Num°.

(*) Copie tirée d'un volume Mſc. de la Bibliothèque de *Stralſond*.

Num°. XLII. Tome I. Pag. 384.

Lettre de Mr. Daniel Whiſtler, *Miniſtre du Protecteur* Cromwel *à la Cour de* Suède, *datée de* Stockholm *le* 18. *Février* 1654.

Qu'il plaiſe à Votre Alteſſe.

J'ai fait mention la ſemaine dernière de la manière dont on nous berce ſur l'affaire que nous avons ici, dans l'attente du ſuccès du Traité avec les *Hollandois*. Nous avons peu d'eſpérance de faire quelque progrès dans notre négociation, avant que cette affaire ſoit décidée d'une façon ou d'autre, ſoit par la guerre ou par la Paix. L'Aſſemblée des Etats du Roïaume eſt renvoïée juſques en Mai, mais le Sénat s'eſt aſſemblé Lundi dernier, auquel on dit, que Sa Majeſté a fait la propoſiton de remettre ſa Couronne à ſon ſucceſſeur s'il le trouvoit à propos pour le Bien public, en déclarant qu'elle étoit laſſe d'être chargée d'un ſi grand ſoin, & que ſon inclination la portoit à mener une vie privée, pourvû qu'il voulut lui aſſurer pour ſon entretien une penſion annuelle de 200000 Ducats, avec la *Poméranie* & la ville de *Gothembourg*. La raiſon pourquoi les Politiques s'étonnent de ſon deſſein, c'eſt que ſa Couronne n'eſt pas trop peſante pour elle, qui ne ſe trouve réduite dans aucune extremité facheuſe, ſi on en excepte le manque d'argent preſque toûjours ordinaire aux Princes généreux. Elle n'a pas d'ennemi déclaré, & elle eſt univerſellement eſtimée parmi ſon peuple, pour ſa libéralité, ſa ſageſſe, ſa modération & ſa tempérance: ſon courage eſt au-deſſus de ſon ſexe, & elle a une telle autorité dans ſon Conſeil, qu'elle le ſurpaſſe dans la plûpart des choſes. Quelques-uns penſent qu'elle a de l'inclination pour le mariage, afin d'aſſurer ſa Couronne à ſes Deſcendans; mais que de l'humeur dont elle eſt, elle ne ſouffriroit pas, en cas qu'elle veuille que ſes Deſcendans héritent, qu'on lui donnât un Mari tel que le Prince *Palatin*, qui eſt déclaré ſon Succeſſeur immédiat. Il eſt plus que probable que l'Empereur ſollicite ſecrétement un mariage entr'elle & ſon fils le Roi des Romains, eſpérant que l'amorce de devenir dans la ſuite Impératrice eſt ſuffiſante pour la tenter. C'eſt une Princeſſe qui ambitionne les honneurs & qui les mérite. L'on croit que l'Agent d'*Eſpagne*, Don *Pimentel*, homme d'eſprit, intelligent, parlant facilement, & d'une adreſſe achevée, attaché aux intérêts de la Maiſon d'*Autriche*, afin de contrecarrer la faction *Françoiſe* à la Cour, qui depuis peu eſt moins puiſſante que ci-devant, eſt l'entremetteur de ce mariage; les égards exceſſifs que la Reine a pour lui, forment une préſomption qu'elle approuve tacitement cette affaire, au moïen de laquelle les deſſeins de *Stuart* ont été renverſés par une réponſe qui n'étoit qu'un pur compliment, & qui ne ſignifioit nullement qu'on lui donneroit du ſecours; car elle répondit, qu'il falloit l'excuſer ſi elle, dont la Couronne étoit affermie, ne s'étoit pas encore engagée à ſoutenir ſa fortune ruinée; mais qu'elle lui conſeilloit de ſe repoſer plûtôt ſur la Providence, que de deſirer d'entrainer avec lui dans ſon malheur ceux qu'il réputoit ſes amis.

Il eſt venu ici depuis peu un Comte de *Montecuculi*, Italien, qui a un commandement dans les troupes de l'Empereur, & qui eſt en faveur à ſa Cour, pour pouſſer, à ce qu'on croit cette affaire avec plus de vigueur, mais avec des inſtructions ſecrètes, afin que le Conſeil n'eut aucune connoiſſance de cette affaire, avant que les bonnes intentions de Sa Majeſté pour cette offre fuſſent confirmées; l'Empereur eſpérant, par le moïen de cette alliance (ſi elle ſe fait) de recouvrer

ce qu'il a perdu dans les dernières guerres d'*Allemagne*. Ce Comte eſt reçu avec toutes les marques extérieures de reſpect, ce qui fait croire que la Reine a un goût particulier pour cette affaire; elle lui donna hier un bal pour le divertir, & il fut inſtallé Chevalier du nouvel Ordre d'*Amaranthe* de Sa Majeſté. Lorſqu'elle étoit plus adonnée à l'étude elle avoit eu le deſſein d'inſtituer un Ordre du *Parnaſſe*, mais comme elle s'eſt depuis quelque tems plus appliquée à la Cour qu'aux études, & qu'elle a repréſenté dans une Comédie le Rôle de la Bergére *Amaranthe*, dans la chanſon paſtorale de laquelle il y avoit VIVA AMARANTHA, la fantaiſie lui prit d'inſtituer pour ſon Ordre celui d'AMARANTHE. A la création du Chevalier, elle lui mèt une eſcarpe, au nœud de laquelle eſt un Joïau en forme d'un A renverſé; le mot eſt *Dolce Nella Memoria*. Je n'aurois pas fait mention de ceci, n'eut été pour vous faire juger avec plus de fondement ce qu'elle penſe de cette affaire, par la faveur qu'elle fait à celui qui eſt envoïé pour cela. Pour ce qui eſt de moi, je ne penſe pas que ſon offre fut réelle; je crois plûtôt qu'elle ne l'a faite que pour tâcher de pénétrer l'opinion de ſon Conſeil, & de découvrir du moins par-là la faction *Palatine*, qui étoit forte, pendant que *Magnus*, qui a épouſé la ſœur du Prince *Palatin*, étoit en faveur; mais il n'eſt plus à la Cour préſentement, qu'il a d'abord quittée de ſon propre mouvement parce qu'il en étoit mécontent, (comme je l'ai marqué dans les lettres précédentes). Depuis, qu'oiqu'il ait demandé par lettres la permiſſion d'y retourner, il ne lui eſt pas permis. Le Prince *Adolphe Palatin*, Grand Maitre, s'eſt auſſi retiré volontairement, ſur quelque mécontentement que lui a donné le Comte *Tot*, nouveau Favori. La choſe alla ſi loin, que le Prince donna un défi au Comte, ce qui aïant été ſû, le duel fut empêché par ordre de la Reine, mais le Prince reſte toûjours piqué. Je ſuppoſe que ſi l'offre de la Reine eſt généralement deſapprouvée, elle en prendra prétexte de ſecouër la contrainte où elle eſt par rapport au mariage, ſelon qu'elle pourra faire meurir ſon deſſein ſur ce ſujèt-ci & ſur d'autres, avant l'Aſſemblée générale des Etats du Roïaume. Elle eſt d'intention de ménager alors ſes offres, ſoit pour les confirmer, s'ils ſont approuvés par le Sénat, ſoit pour les redreſſer par voïe d'appel, s'ils en ſont rejettés à l'Aſſemblée générale, de l'affection de laquelle elle eſt bien aſſurée. D'ailleurs, quand même elle commenceroit une guerre & concluroit une alliance d'elle-même, néanmoins elle fera difficilement une action ſi conſidérable, & qui intéreſſe ſi fort l'intérêt public, ſans ſe procurer le conſentement & l'approbation du peuple, au moins ne le fera-t-elle pas, ſans lui déclarer quelle raiſon d'Etat l'a portée elle & ſon Conſeil à prendre de telles meſures. L'action qu'elle veut faire étant auſſi difficile à pénétrer que le ſens des Prophéties de *Parker*; je ne puis préſumer de la découvrir que par l'événement. On dit que la vérité eſt la fille du tems: lorſque la mère en ſera accouchée, j'informerai, s'il plait à Dieu, Votre Alteſſe, ſi elle veut bien me le permettre, de la compléxion de ce Poupon. Sa Majeſté a envoïé aujourd'hui à Milord Ambaſſadeur dix ſept *Rennes* de race Laponne (*), pour

(*) Il y avoit longues années que la Cour de *Suède* avoit coûtume de faire préſent à d'autres Cours de ces Animaux. Mais à propos de cela j'inférerai ici quelques périodes qui ſe trouvent là-deſſus dans les Mémoires de Mr. *Comines* (1) qui dit: „ que *Louis XI.* pour „ faire parler de lui partout, fit acheter toutes ſortes de Bêtes des païs étrangers, plus chè„ res que les Gens ne les vouloient vendre. Il ajoute qu'au Païs de *Dannemarck* & de *Suè„ de* il en envoïa quérir de deux ſortes: les unes s'appelloient *Helles* (*Elands*) & ſont de cor„ ſage de Cerfs, grandes comme Buffles, les cornes courtes & groſſes: les autres s'appellent „ *Ren-*

(1) V. les Mém. de *Comines* ad ann. 1482. Tom. I. Chap. VIII. p. 411 & 412.

pour qu'il les envoïe de ſa part en préſent à Votre Alteſſe. Il ne me reſte plus à préſent que de prier en ſincérité d'eſprit qu'il plaiſe à la Providence, qui gouverne tout & qui a paru juſques-ici Vous ſoutenir par ſa main miraculeuſe, de Vous embraſſer plus étroitement entre ſes bras, afin que Vous ſerviez longtems heureuſement de canal pour communiquer les graces de la miſéricorde divine à ce peuple.

De Votre Alteſſe

d'Upſal *en* Suede *le* 18 *de Février* 1653. V. S.

le très-obéiſſant, fidèle & humble ſerviteur

DANIEL WHISTLER (*a*).

Num°. XLIII. Tom. I. Pag. 385.

L'ORDRE *de la Chevallerie du Nom de* JESUS.

CHARLES GUSTAVE par la grace de Dieu Roi de *Suède*, de *Gothie* & de la *Vandalie*, Grand Prince de *Finlande*, &c.

Comme il n'y a rien de plus grand ni de plus élevé parmi les hommes, que la dignité & la Majeſté Roïale, auſſi n'y a-t'il point de choſe plus épineuſe ni plus difficile que de s'acquitter dignement du devoir de la Roïauté, la prudence des Princes étant d'elle-même trop foible pour gouverner les Peuples ſelon la juſtice, dont ils ſont les diſpenſateurs de la part de Dieu. Nous devons reconnoître, que les Rois juſtes & équitables ſont les purs ouvrages de cette Majeſté divine, de qui en effet ils ſont les images vivantes ſur la terre. Cette vérité s'étant confirmée par les éxemples que Nous avons de tant de Potentats, qui ont ſignalé leur Règne par leur vertu, mais particulièrement en la Perſonne de ces illuſtres Princes de la Maiſon Roïale de *Waſa*, dont le Diadême eſt parvenu juſqu'à Nous. Ce n'eſt pas ſans confuſion que Nous nous voïons élevés ſur le même Trône avec des qualités ſi inférieures à celles, dont ils ont été pourvûës, & qui ont rendu leurs Règnes ſi célèbres parmi toutes les nations. Dans ce ſentiment n'oſant rien préſumer de nous-même, Nous avons jugé que Nous ne pourrions rien entreprendre de plus avantageux à Nos Peuples, ni de plus glorieux à la réputation de notre Couronne, que de marcher ſur les pas de ces grands hommes & de faire de leurs belles actions l'unique règle des nôtres. Et comme ils en ont toûjours établi le fondement ſur la piété & l'honneur qu'ils ont rendu à Dieu, comme l'Auteur & la ſource de tout bien, Nous croirions avoir dégénéré, ſi Nous n'avions tâché à les imiter en une choſe ſi eſſentielle & la prémière de toutes: C'eſt pourquoi aïant trouvé dans les Chroniques, qu'ils avoient autrefois inſtitué l'Ordre du nom de JESUS qu'ils ont porté & communiqué à leurs plus chers, plus zélés & plus fidèles Sujèts, comme une marque qu'ils n'attendoient pas la grandeur & la gloire de leurs Règnes & de leurs Etats, de la prudence de leur gouver-

(*a*) Cette lettre a été tirée de la nouvelle édition par *Rymer*. Tom. IX. Part. II. pag. 284 & 285. des *Fœdera*, *Conventiones & Acta publica* publiés

„ *Rengiers* (*Réennes*) qui ſont de corſage & couleur de Daims, ſauf qu'elles ont les cornes „ beaucoup plus grandes.... de chacune de ces Bêtes donna aux Marchands quatre mille cinq „ cent florins d'*Allemagne*. Quand toutes ces choſes lui étoient ammenées, il n'en tenoit „ compte : & la plûpart de fois ne parloit point à ceux qui les amenoient ".... Ceci fait un trait particulier du génie du Roi *Louïs XI*.

vernement, ou de la force & de la puiſſance des peuples & des armées; mais de la vertu ſouveraine de ce St. Nom, qui pénétre juſques au Trône de Dieu, pour obtenir les graces & les lumières, pour ſuſpendre ſa juſtice, pour arrêter ſa colère & les foudres de ſa vengeance: Nous nous ſommes réſolus pour faire revivre en Nous la vertu de nos prémiers Pères, de ſuivre un éxemple ſi pieux en inſtituant, ou plûtôt rétabliſſant un ordre ſi louable & ſi ſaint, afin d'obtenir de Dieu par ce nom ſacré de JESUS la ſageſſe de ſon Eſprit pour régner ſur les Nations qu'il nous a commiſes ſelon les règles de ſa divine volonté, d'inciter ceux de Nos Etats qui occupent les places les plus éminentes, & qui doivent ſervir d'éxemples aux autres à vivre dans la paix & l'union, dont notre Sauveur JESUS nous a lui-même tracé le modelle, d'avoir continuellement devant les yeux la mémoire de nos ancêtres, & d'être portés unanimement d'un louable deſſein à les imiter: brèf, afin que laiſſant à la poſtérité une marque éternelle de la piété des Rois nos Prédéceſſeurs, Nous laiſſions en même tems un témoignage immortel de notre reconnoiſſance envers l'illuſtre Maiſon Roïale de WASA, de laquelle par la libéralité de Notre très-chère & très-honnorée Dame & Mère la Reine CHRISTINE Nous avons reçu cette Couronne.

La Forme de l'Ordre.

Pour cet effèt notre intention eſt que l'Ordre ſoit permanent & immuable & ſans pouvoir jamais être quitté, changé, innové ou retranché en aucune manière que ce ſoit par les Rois nos Succeſſeurs dans la forme figurée en manière qui s'enſuit.

Ce ſera un Soleil d'or raïonnant, dont les raïons ſeront d'or brunis & le rond intérieur émaillé de blanc, au milieu du rond du Soleil ſera dépeint le Nom de JESUS dont les caractères ſeront tracés & embellis de Diamans. Ce ſoleil ſera grand en tout comme un Ricksdaller & ſera ſuſpendu par deux cordons, dont le prémier ſera comme une chaine de Chérubins qui ſe joindront au bout des aîles par des chainons d'or; lequel cordon étant de l'ancienne inſtitution des Rois de *Suède* nos Prédéceſſeurs, Nous voulons conſerver inviolablement; le ſecond cordon ſera compoſé de IV. Couronnes, diſpoſées enſorte qu'elles diviſent le cordon en 4 parties égales en mémoire de la Couronne, qui Nous a été concedée. Au milieu de l'eſpace qui ſe trouvera d'une Couronne à une autre, ſera inſéré une Gerbe ou WASA, & dans les intervalles les chiffres des 4. illuſtres Régnans de cette Maiſon, ſavoir celui de GUSTAVE prémier, celui de CHARLES IX. celui de GUSTAVE ADOLPHE & celui de CHRISTINE: ces deux Cordons ſeront d'or & émaillés par endroit, où l'ouvrage le réquerra. Pour l'embelliſſement ils ſeront longs en double d'une aune de *Suède*: le prémier un peu moins long. Au défaut de ces cordons, que l'on ne portera qu'aux grandes ſolemnités, le Soleil ſera ſuſpendu par un ruban de moire d'argent large de 4. doigts, interprétant par cette couleur la pureté de JESUS, à l'éxemple duquel tous les Chrétiens ſe doivent conformer. Avec cela le même Soleil ſera fait & repréſenté en broderie & appliqué ſur les Cazaques ou manteaux du côté gauche, la broderie ſera fine & toute d'argent d'un demi quart d'aune de diamétre: la figure dudit Ordre & cordon eſt ci-deſſus repréſentée pour plus grande intelligence.

Officiers de l'Ordre.

Les Rois de *Suéde* ſeront à perpétuité Grands-Maitres de l'Ordre: après viendront les Chevaliers, qui ſe précéderont ſelon le rang de leur naiſſance par les Princes, ou ſelon celui qu'ils auront déja dans le Sénat, ou au défaut de la dignité Sénatoriale, ſelon la primauté de leur réception dans ledit Ordre. Du corps des Chevaliers le Grand-Maitre en nommera un tel qu'il lui plaira & l'honnorera de la charge de Chancelier de l'Ordre, pour avoir ſoin d'expliquer les intentions du Roi, de faire les panegyriques des Chevaliers & s'acquitter de choſes ſemblables

bles dans les Assemblées de l'Ordre. De ce même Corps Sa Majesté en élira un autre pour être le Maréchal de l'Ordre & en cette qualité avoir soin des cérémonies de la création, de convoquer les Assemblées, de faire placer chacun en son rang & pour autres fonctions de la dite charge. Outre ces Officiers seront aussi élus par le Roi un ou deux Sécrétaires de l'Ordre, qui auront la charge de lire en public les choses nécessaires, de garder les actes de la Chevallerie & une Matricule éxacte de la création des Chevaliers & de faire telles autres choses qui appartiennent à la dite charge.

Réception des Chevaliers.

Le Roi & tous les Chevaliers étant assemblés & Sa Majesté étant placée sur le Trône, le Chevalier de l'Ordre, après en avoir pris la permission du Roi, commencera à parler sur la sainteté, noblesse & ancienneté de cette Chevalerie, sur son institution, sur l'honneur que les Sujèts ont de participer à une telle marque de l'affection de leur Prince, ensuite sur le mérite & les belles actions du Chevalier prétendant, faisant voir publiquement la raison que le Grand Maitre a de l'aggréger à la Chevallerie. Cette oraison étant finie le Maréchal de l'ordre ira prendre le Prétendant, & le conduira devant Sa Majesté; où il mettra un genouil en terre sur un carreau préparé pour cela, alors le Chancelier & un des Sécrétaires s'étant avancés à main gauche du Roi, le Sécrétaire par commandement du Chancelier fera la lecture des règles & statuts de l'Ordre, après laquelle le Chancelier disant au Prétendant de lever la main, lui demandera: Promettez-vous de reçevoir, garder & respecter ces ordonnances inviolablement en tous leurs points? le Prétendant répondra. Ouï: de vivre & mourir fidelle au Roi? il répondra. Ouï: de garder & fomenter la paix & la concorde avec vos Frères? Ouï: de ne rien faire d'indigne de l'honneur & de la grandeur d'une si sainte Chevallerie? il répondra: ouï, ouï, ouï.

Après cela le Maréchal présentant l'Ordre au Roi, Sa Majesté se levera & descendra du trône, & aidé du Maréchal & du Chancelier, viendra mettre l'Ordre sur les épaules du Prétendant, qui est à genoux, lui disant. Le Roi te fait Chevalier du nom de JESUS & en même tems l'embrassant & le baisant à la joüe avec ces paroles: la paix de JESUS-CHRIST soit avec nous. Cela fait le Roi se remettra sur le Trône & le Chancelier conduit par le Maréchal relévera le nouveau Chevalier qui ira saluer le Roi, mettant un genouïl en terre, & lui baisant la main, il ira ensuite toûjours accompagné du Maréchal embrasser & baiser tous les Chevaliers l'un après l'autre, leur disant ce que le Roi lui aura dit; la paix de JESUS-CHRIST soit avec nous! & puis le Maréchal l'ira conduire en sa place. L'on pratiquera la même cérémonie pour chacun des Chevaliers; si non, que pour épargner le tems, si le Roi en fait plusieurs, le Chancelier après la réception du prémier Chevalier demandera seulement aux autres: promettez-vous de reçevoir, garder, & observer les statuts de l'Ordre que vous venez d'entendre lire: & la cérémonie étant achevée le Roi se levera, & précédé de sa Cour & des Chevaliers deux à deux, s'en ira à l'Eglise, où l'on chantera solemnellement le TE DEUM. Lequel fini le Collège reconduira Sa Majesté dans son appartement & quand elle y sera entrée, la Compagnie se séparera, & chacun en son particulier ira changer le cordon de son Ordre.

Statuts de l'Ordre.

1. Le Roi comme Grand Maitre & Restaurateur de l'Ordre sera Chevalier né, aussi bien que tous les Princes ses Fils.

2. Sa Majesté choisira tels Sujèts, que bon lui semblera, pour les honnorer de cette marque d'honneur & en tel nombre qu'il lui plaira, *Suédois* ou Etrangers.

3. Sa Majeſté créera & fera des Chevaliers en quelque tems qu'elle voudra: elle en fera pluſieurs ou un ſeul à la fois ſelon ſa volonté.

4. Lorſque Sa Majeſté envoïera ſon Ordre à des Perſonnes abſentes, leur faiſant l'honneur de les déclarer Chevaliers par une lettre, ils ſeront reconnus Chevaliers tout de même que ceux qu'il fait de ſa propre main.

5. Les Chevaliers qui ſeront une fois aggrégez à la Chevallerie, ne quitteront jamais l'Ordre, depuis qu'ils l'auront reçu juſques à la mort, ſous peine de déchoir des honneurs qui leur ſont conférés par cette grace Roïale: mais le porteront toûjours ſur eux, ſur leurs habits & autour de leurs armoins, même à leurs funérailles l'Ordre ſera porté comme le reſte des marques de leur nobleſſe.

6. Aux ſolemnités publiques, comme au couronnement des Rois, à leurs mariages, à leurs enterremens, à la création des Chevaliers, & à leurs obſéques; les Chevaliers ſeront tenus de porter les Cordons d'or ſur les épaules, de la même manière, que lorſqu'ils furent reçus: hors de ces grandes cérémonies & autres ſemblables, les Chevaliers porteront l'ordre pendu à un Cordon blanc du côté de l'épée.

7. Tous les Chevaliers en quelque part du monde qu'ils ſe trouvent, ne manqueront pas de faire leurs dévotions le 2. Juin en mémoire de l'avénement à la Couronne de Nous CHARLES GUSTAVE, implorant le St. Eſprit pour la proſpérité de cet Etat, & en reconnoiſſance de la conceſſion à nous faite par la Reine CHRISTINE notre très-chère & très-honorée Dame & Mère.

8. Si quelque Chevalier de quelque condition qu'il ſoit, ſortoit en la moindre choſe des termes du reſpect & de l'honneur qu'il doit à l'Ordre, qu'il en ſoit dégradé pour jamais.

9. Tous ceux de la Chevallerie, qui cenſureront par indiſcrétion le choix que le Roi auroit fait de quelques Chevaliers, ou qui murmureroient de n'y avoir point été reçus eux-mêmes; ſi cela ſe peut prouver par trois témoins, ils ſeront exclus de cette marque d'honneur toute leur vie.

Tous leſquels Articles, loix, cérémonies & ſtatuts, deſirant qu'ils ſoïent conſervés & acceptés inviolablement par nous & nos Succeſſeurs les Rois; Nous avons voulu pour ce ſujèt les déclarer & ſpécifier mot à mot par les préſentes lettres patentes, pour être gardées dans les Archives de la Chancelerie du dit Ordre, afin d'y avoir recours en tems & lieu, & afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance, Nous les avons ſignées de notre main & y avons fait mettre le Sceau Roïal de nos Armes donné à.....1656. (*).

Num°. XLIV. Tome I. Pag. 391.

Lettre de Jean Caſimir *Roi de* Pologne *à la Reine* CHRISTINE *du..... Octobre* 1652.

Madame ma Sœur. Comme c'eſt le propre des grandes ames qui ont l'avantage de la naiſſance, l'étude & la pratique de la vertu, de n'être pas facile à porter un jugement deſavantageux des actions d'autrui, particulièrement de ceux, qui ſouvent couvrent leurs fautes de quelque prétexte, & de quelque apparence de vertu; c'eſt ce qui a ſans doute obligé *Radzieuski* à chercher retraite, en votre Cour,

(*) Copie tirée de *Palmſköld* ſur les Mſcr. du Sécrétaire J. *Wattrang*.

Cour, lorſqu'il s'eſt vû contraint de ſortir de mon Roïaume, pour les crimes qu'il y a commis. Il ne pouvoit ignorer ce que tout le monde ſait, que Vous poſſédez tous les avantages de la naiſſance & de la vertu, c'eſt pourquoi il a eſpéré qu'auprès d'une perſonne généreuſe comme vous, il trouveroit des aſſiſtances, & du ſecours à ſes néceſſités & s'eſt promis, qu'il pourroit plus facilement ſe ſervir de ſes ruſes & artifices ordinaires, agiſſant avec duplicité en préſence d'une perſonne qui n'étant point méfiante, fait toutes ſes actions dans la candeur & la franchiſe. Mais quelque penſée, qu'il ait pû avoir; j'ai cru, qu'il ne demeureroit pas longtems inconnu en votre Cour, & que les lumières de votre prudence découvriroient bientôt la nature de cet eſprit ténébreux: mais outre les preuves que vous en pouvez déja avoir par vous-mêmes, les lettres, dont je vous ai envoïé la copie, qu'il a écrites à *Chmielniski* & à ſon Sécrétaire acheveront de vous le faire connoître parfaitement. Vous verrez dans les lettres, comme cet homme a fait ſon poſſible, peur ternir par la plus grande & la plus inſigne de toutes les calomnies la Réputation extraordinaire, que vous vous êtes acquiſe. Il veut faire accroire, qu'en même tems que nous ſommes en une parfaite intelligence & amitié fraternelle & que nous entretenons inviolablement les articles de la trève, qui eſt établie entre les deux Roïaumes, pendant le tems même, que nous envoïons nos Ambaſſadeurs, pour affermir une bonne paix; par une perfidie odieuſe à Dieu & aux hommes, & par une ſurpriſe fort injurieuſe aux Princes & aux Etats Médiateurs de cette paix, Vous avez volontairement & ſans en être recherchée envoïé offrir à *Chmielniski* de joindre vos armes avec celles de mes Sujèts rébelles, pour me faire la guerre. Cette action ſi noire, cette impoſture ſi énorme, par laquelle ce perſonnage, ſuivant ſa coûtume, a païé tous les bienfaits qu'il a reçu de vous, eſt accompagnée d'une fauſſeté ſi viſible, d'une malice ſi profonde, d'une audace & d'une effronterie ſi extraordinaire, qu'il ſuffit de vous en avoir donné ſimplement la connoiſſance, pour eſpérer, que vous n'oublierez rien de ce qui pourra faire connoitre à tous les Princes, qu'on ne commet jamais impunément en votre Cour, des actions, de cette nature. C'eſt pourquoi j'ai cru qu'il ſeroit ſuperflu, de joindre mes inſtances, aux motifs très-preſſans, que vous aurez de ſatisfaire à vous même en cette occaſion; aïant à vous prier inſtamment de vous faire rendre compte par *Koch* (*) d'une action qu'il affectoit pendant ſon ſéjour en ma Cour. Cette action eſt ſi étrange, que ſi je n'avois pour vous une eſtime, & un reſpect particulier, joint à la conſidération de l'alliance & affection fraternelle: je n'aurois pas différé à me faire raiſon par le dit *Koch*, ſe trouvant encore dans les terres de mon obéïſſance. Vous me l'avez envoïé, avec des lettres, par leſquelles vous intercédez pour *Radzieuski*, mais après avoir achevé ſa négociation & reçu ſes dépêches, j'ai été averti, qu'il commençoit à diſtribuer en cachete pluſieurs lettres dont il étoit porteur à divers particuliers de la part de *Radzieuski*, & aïant ſçû, qu'il en avoit confié quelques-unes à un nommé *Zelinski* pour les faire tenir ſelon leurs addreſſes, j'ai commandé qu'elles me fuſſent apportées, & les aïant fait ouvrir, je les ai trouvé accompagnées d'un Manifeſte injurieux, que le dit *Radzieuski* a fait imprimer, qui n'eſt autre choſe, qu'un Libelle diffamatoire de ma perſonne & de mes principaux Officiers & un écrit ſéditieux, par lequel on invite la Nobleſſe à ſe ſoulever contre ſon Roi. Vous voïez bien, que cette action eſt un crime de léſe Majeſté & un des plus énormes, que la perfidie d'un Sujèt puiſſe commettre. Il faut de néceſſité, que *Koch* en cette affaire, ait été ſurpris ou corrompu par *Radzieuski*. Il n'y a guères

(*) Il eſt parlé dans l'hiſtoire de *Charles Guſtave* par *Pufendorf* Libr. I. §. 44 & 45 d'un *Jean Kochius* Miniſtre de ce Roi en *Pologne*, l'an 1654. qui ſera apparemment le même, dont il eſt parlé dans cette lettre.

res d'apparence qu'il ait été ſurpris, puiſqu'il rendoit ſes lettres avec tant de précaution, qu'il a fait inſtance à un particulier à qui il en avoit apporté, de les brûler ſur la difficulté, qu'il faiſoit de les ouvrir, & diſtribuer toutes ſes lettres, & pour l'obliger à entretenir Correſpondance ſuivant l'inſtruction par écrit, que le dit *Koch* avoit de *Radzieuski*. Ce procédé donne des grands indices d'une entière intelligence entre ces perſonnes & ſi cela ſe trouve vrai, il faut que *Koch* ſe ſoit laiſſé gagner par argent, en quoi il ne vous auroit pas peu offenſé, puiſqu'il avoit l'honneur d'être votre Envoïé. Il pourroit être auſſi, qu'il a été trompé par les artifices de *Radzieuski*; ce qui eſt aſſez difficile à croire, puiſque le dit *Koch* eſt homme nourri dans les affaires; c'eſt donc à lui à ſe juſtifier, & s'il n'eſt point capable de faire paroitre ſon innocence, & s'il ſe trouve avoir failli, je ne doute point qu'il ne doive recevoir de votre juſtice un châtiment proportionné à ſon offenſe, ſur quoi je ſuis aſſuré que vous prendrez réſolution & trouverez bien les moïens de découvrir la vérité & châtier les coupables: me remettant à tout ce que *Canazilles* vous dira de plus ſur cette affaire de ma part, auquel je vous prie de donner une entière croïance, étant toûjours parfaitement

Madame ma Sœur

Votre très-affectionné frère

Askiernieviez le .....
Octobre 1652.

Jean Caſimir R. P. (*).

Num° XLV. Tome I. pag. 398.

Chriſtinæ Reginæ Valedictio,

Vpſaliæ dicta Menſe Febr. 1654.

Recenſui Vobis alias rationes meas, quæ me impulerunt, ut in conſilio abdicationis meæ perſeverarem. Vos ſcitis, eam me rem diu mecum agitaſſe, neque de ejus executione, ante octennem deliberationem, quicquam ſtatuiſſe. Anni ſunt minimum quinque, cum Vobiſcum hanc meam ſententiam communicavi: & apparebat mihi jam tum, ſolo veſtro erga me affectu, commodiſque propriis cum fortuna mea conjunctis, (ſive a fortuna mea ſtatuque pendentibus) vos impelli cogique, ut rationibus meis inſuper habitis ac neglectis (quas improbare tamen non poteratis) mihi repugnaretis, quandoquidem in eo conſilio, cogitationibuſque meis nihil erat, quod me dedeceret. Scitis ſeu meminiſtis, quid hac ſuper re tum vobis dixerim, cum magna mea voluptate, mihi licebat poſtremum Vobiſcum colloqui. Tanto interim elapſo temporis ſpatio, nihil accidit inciditve, quod mutationem conſilii mei perſuaderet. Actiones omnes ad hunc finem direxi, atque perduxi abſque ulteriori penſitatione. Hac ipſa hora, qua parata ſum, perſonam, quam in ſcena geſſi, ponere, atque intra ſcenam me recipere, nulla mihi cura, ſive inquietudo de plauſu eſt. Scio, ſcenam ſeu Comœdiam, quam inſtitui, atque exhibui, ſecundum communes theatri leges minime fuiſſe compoſitam. Difficulter id, quod

(*) Copie trouvée parmi les papiers de feu l'Evêque *Norrman*.

quod in ea maſculum, ac virili robore plenum eſſe debebat, placere poterit: id certe cuivis concedo ac permitto, ut pro ſuo ingenio, genioque judicare de re tota poſſit. Libertatem hanc nec poſſum cuiquam adimere, nec ſi poſſem, velim. Compertum mihi eſt, paucos futuros, qui in favorem meum, ſeu pro me, judicaturi ſint, nec quidquam ambigo, quin vos in iſtorum numero ſitis. Cæteri hominum, neque rationes meas, neque genium meum perſpectum habent, cum ego me nunquam aperuerim ulli, niſi vobis, atque alteri cuidam amico, Magno Viro, reique totius dijudicandae, perinde atque vos eſtis idoneo. Satis eſt unus, ſatis eſt nullus. *Reliquos inſuper habeo, ac mihi ridiculum videretur, ſi cuiquam gregalium eum haberem honorem, ut ab eo me de ſententia dimoveri paterer. Nunquam id mihi laboris ſumam, ut Apologiam iis parem, neque unquam in magno, quod mihi quæro, otio tam otioſa ero, ut mihi de iis cogitare libeat. Impendam illud ad vitam tranſactam excutiendam, ad emendandos errores meos, non ita tamen, ut eorum vel me pœniteat, vel pigeat: cum id habitura ſim voluptatis, quod meminerim, & lætam lubentemque aliis benefeciſſe, & ſine miſeratione, reſpectuve puniviſſe eos, qui merebantur. Solatio mihi erit, nunquam in crimen, quod vocaverim, niſi reos, & iis ipſis etiam pepercerim, qui fuerant rei. Status conſervationem, rebus ac rationibus, ſeu conſiderationibus aliis omnibus, prætuli, & ad ejus emolumentum retuli, contulique lubens omnia, neque quidquam habeo, quod in ejus adminiſtratione reprehendam. Poſſedi ſine faſtu atque arrogantia, dimitto abſque omni difficultate. Poſt hæc omnia, non eſt, cur mihi quidquam timeatis, ſecura ſum, neque mea felicitas, ſub fortunæ poteſtate ſita eſt, felix & beata ſum, quicquid denique poſſit accidere,*

Sum felix tamen, o Superi, nullique poteſtas
Hoc auferre Deo. . . .

Profecto felicior ac beatior ſum omnibus, eroque ſemper. Neque anxie laboro de illa, de qua vos mihi dicitis, Providentia. Omnia ſunt propitia, *ſi velit illa curam ſibi ſumere regendorum meorum negotiorum, ſubmitto ego me, pro ea, quam ejus voluntati debeo, reverentia ac reſignatione: ſin illa meum me ductum ſequi ſinat, facultatem omnem intellectus, animique, quam dedit mihi, eo conferam, ut felicem me ac beatam me efficiam, eroque ſane tam diu, quam diu perſuaſum mihi erit, nihil mihi, neque ab hominibus, neque a Diis timendum eſſe. Quod reliquum eſt vitæ, ita impendam, ut eas mihi cogitationes familiares faciam, quibus & animum confirmem meum, & velut e portu reſpiciam, quibus in hac vita tempeſtatibus jactentur ii, qui hujuſmodi cogitationibus animum non adverterunt. An in hoc tali ſtatu digna ſum, cui omnes invideant? Certe plurimos haberem æmulos, ſi eſſent, qui meam felicitatem cognoſcerent. Quod vos mihi non invideatis, & amori erga me veſtro maximo tribuendum eſt, & merito ſimul meo, cum ingenue confitear hujus me ſententiæ, ſenſuumque meorum partem Vobis debere. Didici eos, & concepi ex veſtris colloquiis, ſperoque eos vobiſcum, aliquando per otium auctura me atque exculturam. Certo mihi perſuadeo fore, ut promiſſis ſtetis Veſtris, neque deſinatis etiam, in hac mutatione, amico erga me animo eſſe, ſiquidem nihil earum ego rerum deſero, quæ dignæ ſunt, ut a Vobis æſtimentur. Ego ſane, quocunque in ſtatu fuero, meam erga vos amicitiam conſervabo, ac videbitis Vos, nullam intervenire mutationem poſſe, quæ ab hac ſententia, quam ego mihi gloriæ duco, me dimovere queat. Perſpecta hæc Vobis ſunt omnia, creditiſque ſine dubio, maximam, quam ego de me, meaque voluntate dare*

Vobis possim, testificationem, confirmationemque hanc esse, ut dicam me semper futuram

CHRISTINAM (*).

Num°. XLVI. Tom. I. pag. 414.

Arcus Triumphalis
Per quem
Solemni pompa
Exivit
CHRISTINA,
Subivit
CAROLUS GUSTAVUS
Upsaliæ
In ipsis Regni Comitiis
6. Mens. Junii
ANNO 1654.

Accurrite Mortales
Visuri, quod Sol antea non viderat,
Visuri, in quo vix oculis vestris fisuri estis
Exemplum sine exemplo,
Par Regum sine pari
nempe certantium de imperio,
non, quod Solemne est capessendo,
sed plane detrectando.
CHRISTINA
(eccam in avito solio purpura sed exuentem!)
Patre
GUSTAVO MAGNO
totius orbis terrorne dicam an deliciæ?
Illo vero & unico Hercule,
Avo Proavoque
CAROLO IX. & GUSTAVO I.
Fortissimis felicissimis,
Sueciæ Imperatoribus
nata
adeo
Cum a tenerrimis unguiculis Se-

(*) Cette traduction de la lettre de *Christine* à Mr. *Chanut*, alors Ambassadeur de *France* en *Hollande* se trouve imprimée sous le titre marqué ci-dessus, dans un imprimé de *Forstneri Judicium de Moderno Imperii statu* &c. vers la fin.

Solem nunquam aſpexiſſet
quin lauream ex hoſtibus reportans
glorioſſima æmulatione cum Majoribus
Major Ipſa quotidie exſurgeret.
Major Sexu,
Major ætate,
Major Paterno ſolio
Omnibus viſa.
finitis per Germaniam & Daniam *cruentiſſimis bellis:*
Poloniæ & Moſcoviæ, *aut æternum ſuppreſſis,*
aut ſuſpenſis, ut licuit, armis:
cum reliquo Orbe junctis foederibus;
ſæpius quæſita quam quærens;
Omnibus reverita, Omnibus admirata,
Domi quieta Omnia, foris tuta habens.
Poſtquam per iſtos gradus eo faſtigii deveniſſet
Ut, quo procederet, non haberet,
&, quod ultimum eſt felicitatis,
etiam voto jam careret:
adhuc tamen altius enixa Heroina
Quod unum ſupererat
ſe ipſam aggreſſa eſt,
& laudem devicit,
(etiam Diis invicta)
tot Heroum,
tot veterum Philoſophorum
præceptis hortata,
nullius exemplo.
Ergo CHRISTINA
vivens, valenſque & vigens
Corpore, Annis, Animo,
& nullo niſi victoriarum pondere preſſa,
aliquid bis omnibus majus quærens,
nihil invenit præter virtutem
qua exutis iſtis Omnibus
Faſces ſubmitteret CAROLO GUSTAVO
(plane peccatura, niſi Huic ſubmiſiſſet:)
Nam, ut divinitatem conſilii planius agnoſcas,
(fuiſſe enim divinum quis dubitat:)
nihil moratæ preces, obteſtationes, monita,
Obloquia & tantum non vim
Subditorum, Miniſtrorum ſacri profanique Ordinis,
Ipſius tandem Principis
longiſſimo ex intervallo
indictis Regni Comitiis
Immota ſemper propoſiti
in theatrum tandem progreſſa
elegantiſſimum ſui ſpectaculum Orbi præbuit.
Animo nempe præſentiſſima
Vultu exporrectior
Mente hilarior
(in publico tamen ad ſuos ſermone
vro tenerrimo in Illos adfectu

lacrymanti propior:)
in throno Regali considens
atque omnibus adoranda,
Mox Augusta veste se ipsam exuens
depositis Corona & Sceptro
ad inferiora subsellia procedens
postquam in ordinem se ipsam redegisset,
converso ad Regni ordines alto sermone,
qualis & locum & loquentem deceret,
nullus tamen accuratior ab ipsa auditus esset,
detecta totius vitæ suæ historia
in se ipsa plurimum reprehendit,
in aliis nihil.
Mox privatis mixta
Seque ipsa Augustior
formidine exuta
Amorem retinuerat
O miraculum!
laudata imprimis Regni Curatorum,
Atlantum, Achantum, Zopyrorum
Fide, virtute, rebus gestis
Reliquorum Senatorum commendata solertia:
Omnium Ordinum amore atque Obedientia.
Juramentum liberalissime Omnibus remisit
Suique juris fecit natos subditos
nulla insuper pacta mercede
nisi ut ratum gratumque consilium haberent,
quo nullum majus pro salute Patriæ unquam agitasset.
Hinc ex quo gradu ad Principem pone stantem conversa
datis acceptisque fidei literis
in Thronum Regalem
quem ipsa paulo ante deseruerat
bem virtutem!
Suapte manu reverentem protraxit
Vix amplius sibi passa æqualem titulum
(nimirum pro Regina & Domina Matris:)
cultumque Filialem a latere deferri.
Quis inde Divinam CHRISTINÆ mentem negat?
a qua Divinius nihil proficisci potuit,
quia id quod homines
nisi postquam factum viderent,
nunquam crederent fieri potuisse.
Sed pergite Spectatores ad nostrum Regem
CAROLUM GUSTAVUM
hujus nominis tertium
& Ter Optimum,
Cœlo nimirum in terris depositum.
Ille
GUSTAVI MAGNI ex Sorore Nepos,
a Patre Casimiro *Palatino*
tot Casarum Regumque longissima serie progenies,
quamvis maximus & sanguine & virtute
à CHRISTINA esset,

ad

ad infimam tamen privatorum ſortem
Sub illa nempe Regina
ſe demiſit.
Militis enim Tribunique officio functus
Sub ducibus tunc, quos nunc ſubditos habet
cum virtutem imperatoris
ambitionem vix gregarii præ ſe ferret,
majus ducens
mereri imperium, quam imperare.
hoc nimirum meruit,
ut ſummum armorum regimen Juveni deferretur
non tanquam Principi ſed tanquam optimo militi.
in qua etiamnum provincia
cum fortuna ſupremi Ducis
modeſtiam privati
rariſſima mixtura conjunxit.
Mox ad hereditatem regni evocatus
& banc quoque vim ſibi paſſus inferri
(quia & ſanguinis & virtutis legibus tenebatur)
cum jam conſors curarum Imperii exſpectaretur
in altiſſimum otium ſe repente abdidit,
Et tanquam hoc ad ſe minime omnium pertineret
nunquam in privata ſorte demiſſius ſuſpexit
coluitque
Dominam CHRISTINAM.
Jam Princeps & Regni Succeſſor factus,
cum tandem a DEO & CHRISTINA
occupato fatorum ordine
(quam moram vix alii a ſe ipſis impetrant)
ad imperium capeſſendum accitus eſſet,
Ipſe pertinaciſſime recuſavit,
& tanquam injuriam ſibi fieri putaret,
deprecatus eſt;
O Modeſtiam!
non quod laborem & curas refugeret:
(quæ ipſi pro cibo & laxamento ſunt)
Sed quia meliorem ſe ipſo credebat CHRISTINAM
& ſolam hujus mentem tantæ moli parem,
cum idem animi Huic de Ipſo eſſet.
In hoc igitur glorioſo virtutis certamine
multum temporis proceſſit
antequam legem banc dari ſibi pateretur
ut legem omnibus daret.
Dedit tandem precibus CHRISTINAE,
dedit diviniſſimo illius judicio,
ut tam dignum ſe crederet accipiendo imperio
quam indignum credebat Illam ſe abdicare.
Venit dicta die in urbem Regni Candidatus,
exceptus eſt boſpitio, in alia parte Regia
ubi Reges antea diverterant:
Oſtenſa Famulitium, Aſſecæ, Cultus
Omnia Regia,
Ipſum adbuc privatum credidiſſes.

ita se patiebatur adiri,
ita abibat alias.
ita præveniebat adventantes,
ita abeuntes comitabatur.
ita humanitate omnes vincebat.
Aderat inter hæc dies coronationi Sacra,
sedebatque in Solio sublimis CHRISTINA,
exuit se in ipsius gratiam Imperii insignibus;
Ipsi jus omne in Regnum,
Se in ipsius clientelam tradit:
denique, Regem jubet agnosci, salutari,
Se viva & præsente.
Cum ille immotus ad hæc omnia
& flecti nescius
ne vultu quidem signum daret,
(nisi quoties præciperet Modestia)
Sibi nimirum hæc agi.
postquam tandem vim justam experiretur Christinæ
Sceptrum sibi bona fide ingerentis
satis docuit,
quanti haberet
CHRISTINÆ judicium
pro Regiæ sedis fastigio.
accipit nimirum quod oblatum erat,
sed quibus illa vellet legibus tractandum.
Ita Coronam imposuimus Optimo Regi
Regum omnium maximo,
quod a vivente & vigente Principe,
quæ seculi sui miraculum vulgo dicebatur,
pacato & florentissimo regni sui statu
Illum sibi ipsi præferente
ad imperium protractus
& vix protractus est.
Qui etiamnum privatus Regem egerat.
Quid igitur, ab illo non expectemus?
Quem & sua indoles,
Et vitæ cursus,
Et judicium virtusque Antecessoris
& exempli raritas,
Admiratio porro & spes totius Orbis,
tandem unanimis ille omnium consensus atque applausus
ad virtutem juxtim stimulant.
Et si tam rarum olim videbatur
iisdem vestibus uti Regem, quibus privatus utebatur,
quod rarius videas,
hic etiam iisdem moribus vivit.
Abi nunc spectator & per totam vitam tecum exige,
Uter majorem laudem meruerit,
qui sic cedebat imperio
an qui sic succedebat.
Dum scias Utrumque immortalem meruisse
Triumphum Utrumque reportasse.
Faveant Utrique Numina

Suecia tam propitia!
Hoc mecum precare Spectator & Abi (*).

Num°. XLVII. Tom. I. pag. 422. & 447.

Dello ſtato particolare della Regia Corte di Suezia 1654.

Non ſi sà, che la Corte di *Suezia* ſia per l'adietro ſtata giamai di quello ſplendore, in che ſi troua al giorno d'hoggi, avengache le caſe e famiglie patiſcano diminutione, ò ricevano vantaggio di ſtima dalla régolatione del genio de' Principi, che ſono più ò meno dediti a ſoſtentare il ſoſſiego della Maeſtà Reale. Quindi è ſtato, che vivendoſi anticamente ſotto i Rè elettivi, non vedendo eſſi a continuare nella loro linea per natura l'inſegne e rendite uſuati, ſolevano ben' trattarli, come capi di Republica, ma diſtinguerſi con picciola differenza, quanto alla coltura della caſa, della conditione de' Primati Maggiori, attendendo più toſto ad accumulare per la poſterità, che a profundere per rendere Maeſtoſa la ſua regia conditione.

Mà l'anno 1554, per che nell' unione, che chiamano heredita ria *Aroſiena*, fù decretato che paſſaſſe a gli heredi di *Guſtavo* primo la ſucceſſione del Regno a ſuoi figlivoli, comminciò la Corte a prendere qualche forma, tuttò però, che non ſia mai ſtata ridotta a tal régolatione, che poteſſe dirſi decoroſa alla conditione d'una gran' Maeſtà. Mà la moderna Regina ammaeſtrata dalla grandezza del ſuo genio, s'è fatta ſtudioſa, non ſolo di moderare gli abuſi della Corte antica, mà d'introdurre riforme coſi aggiuſtate al buon' ſtile, che dove prima non ſi vedeano, che picciole apparenze di Maeſtà, al preſente ſi conoſce la caſa reale conſtituita a quello ſplendore, che baſta a far ſpicare debitamente il reale decoro. Peroche, ſin da due anni in qua ſolamente, ſi è queſta Prencipeſſa governata colle regole de ſuoi maggiori, a ſegno, che' l ſuo ritiro non havea, che la Regia Camara del letto, ò i gabinetti, dove ſi portava a gli eſſercitii ſtudioſi, che però potevane dirſi apperti a tutt' i ſuoi famigliari. Ne una anticamera non ſi diſtinguera. Perveniva ogni ſorte di perſone ſino alla porta delle ſue ſtanze di maniera, che ſi vedea tal volta aſſediata dalla frequenza de Pretendenti, da i quali non ſi potea ſottrarre, che con continuo ſequeſtro dentro la propria camera reale. Per queſto fece ella primieramente formare una porta, per dove non entraſſe tanta meſcolanza di perſone a turbagli la quiete, e poſciache le mutationi ſogliono ben ſpeſſo riuſcire odioſe, laſciando traſcorrer qualche tempo, ſono ſtate, ne i giorni, che colà mi ſono tratenuto, introdotte due altre riforme, con che s'interclude, e limita il paſſo alle genti, riducendo quaſi la forma dell' anticamere alla guiſa dell' imperiale, benche non affatto con quell' oſſervata diſtintione, che ſi coſtuma in *Viena*. S'è poi fatta per la real Camera, elettione della più ſcelta nobiltà nel ſervitio de' paggi, a i quali ſi procura educatione, ed eſſercitii, conforme la conditione de' loro natali, ſono ſtati creati, oltre il Camerier Maggiore, che chiamano gran Camberlano, ſei primi Gentilhuomini di Camera, tutti titolati, e ſotto ciaſchun' di queſti, due Gentilhuomini di Camera, che aſſiſtono le ſettimane, che loro aſpettano di giro, havendo accresciuto il numero de ſoggetti tanto de maggiori, quanto de più baſſi ſervitii della camera, della tavola, e della ſtalla. Fin oltre s'è conſtituita guardia di cento Gentilhuomini veſtiti all' eroica, con Caſache di ricamo d'oro, che dividendoſi in quatro

(*) Copie tirée de *Palmſköld*.

tro Squadre, assistono vicendevolmente alla custodia in palazzo, oltre l'ordinaria guardia fuori della prima anticamera, accompagnando la Regina per città, se vuole uscire, e per viaggio ancora, se si porta alla visita, ò recreazione pel Regno. Ne solamente si è mostrata curiosa d'accrescere questi servitii, mà di farsi ancora la Corte numerosa di soggetti letterati, chiamativi da *Francia*, da *Olandia*, da *Germania*, e d'altri luoghi, che poi cerca di largamente rimunerare, tutto che la rigidezza del clima, e molto spesso la Scarsezza de' denari persuada loro di non tratenersi lungo tempo, quanto là Maestà sua ne sarebbe volonterosa. Mà non é, che si veda il decoro della Corte in maggior splendore, che quando si frequenta l'anticamera da senatori, che suole accadére tante volte, quanto si raduna il Conseglio, essendo costume, che v' interviene il Rè, precedono i Senatori e servirlo di corteggio alle sue stanze, e se viene la Maestà sua divertita da qualche affare, si portano, ò per interesse, ò per tratenimento, all' anticamera reale. E qui si vede allora concorsa tutta la massa dello stato politico, e militare Corpo, che si sostenta come l'humano colla proportione di contrarii. Peroche nella riduttione di tante persone di maneggio suprabonda, colle diversità delle pretensioni anche là divisione degli effetti, che come nell' opinioni sono discordi, così nelle emulationi si rendono uguali, onde poi nasce da questa radice l'invidia, dall' invidia l'odio, che si fà maestro con varietá di mezzi a sovrassalir l'emolo, ò á rendersi pari, cercando ciascheduno di collibrare coll' adherenza de partiali l'autorità del suo concorrente. E se ben molti si trovano nella diversità delle cariche, i pretensori ad ogni modo pare, che, come in tutte le Republiche, si riduca la somma dell' emulationi à due Teste principali; mentre aviene, che stimandosi alcuno manco valido a contrastare l'opinioni, ò à mantenersi nell suo posto, adherisca al fomento di maggiore; e qui pure s'osserva che trahendo il *Gran Cancelario*, la maggior parte de voti nella sua sentenza, fosse à contrapporlo, il Conte *Magnus de la Gardie*, il quale, se ben inferior di credito, s'avanzava però nel maneggio de gli affari per l'inclinazioni della Regina, per l'autorità in che si vedea constituito appresso sua Maestà, e per la parentela colla casa Reale, sposata la sorella del Rè allora eletto, e del Prencipe *Adolpho*, sorella Cugina della Regina.

L'origine delle quali fattioni all'or parve, che prendessero visibil' forma, quando per le continuate collationi delle gratie reali cominciò il Conte *Magnus* ad essere osservato con qualche livore, opponendosi, ben che infruttuosamente, il *Gran Cancellario*, per che alla carica di Maresçial di Corte non fosse aggiunta della Regina la dignità di Senatore, parlando con apperti sentimenti nel conseglio coll'assistenza di Sua Maestà, alla quale volle attenare, che fosse non solo incompatibile alla Carica di Maresçial di Corte la Senatoria dignità, ma che perdesse questa molto del suo decoro, restando conferita al Conte *Magnus* di così giovane età, de cui frà le memorii di molti secoli non hauerebbe potuto trovarsi essempio, e di così poca esperienza, che potea dirsi nuovo in ogni affare. Con tutto ciò compiacendo la Regina alla sua inclinatione, deliberò di dispensarne il Conte, promovendolo al grado di Senatore, che tanto più si fece in avenire auverso da i sentimenti del Gran Cancellario, quant' egli havea provata infesta l'oppositione di lui nel contrasto che fece alla Regina, perche non l'avanzasse a quest' honore. E ben vero però, che se ben il Conte si vedeva fastoso per l'inclinatione della Regina, e pel fomento de' suoi partiali, che mai avenne, che potesse ò avantaggiare, ò bilanciare l'incontro dei suoi voti con quelli dell' *Oxenstern*, come si vidde nell' aggiustamento di *Brandenburg*, al quale si fà certo, che la Regina piegasse l'animo, obligata dal consenso del maggior numero de Senatori, e nella dispositione, c' havea di movere ultimamente l'armi contro il Rè presente di *Dannemarca*; dal che pur s'intese essergli avenuta, perche fosse in conseglio prevaluta la sentenza del Gran Cancellario; Peroche, oltre il concetto di molto prudente ne gli affari, oltre il credito, in che l'esperienza de i negotii ben pratti-

ticati l'ha potuto costituire, tiene il segvito in Senato di cinque adherenti della propria casa, due figli, il Conte *Giovanni*, che fu à trattati di *Munster*, e il Conte *Erico*, minor d'età, ma nelle cognitioni degli affari, e nelle habilità di prattcarle di maggior concetto, supposto e predicato dalle Corte di talento eguale al Padre, e'l suo fratello cugino Grand-Amiralio, con due altri figlioli Senatori, ogn' un de quali, ô per raggion di parentela, essendo tutti accasati colli principali famiglie, ô per aderenza d'interessi, ò per uniformità di genio, si tira dietro qualche partiale. E se ben pare, che si trovino ancora altri huomini di stima, il Conte *Pietro Brahe* Presidente dell Conseglio di Justitia, quello, che nel tempo delle dimore del Rè *Gustavo* in *Germania*, essercitò la carica di Vice-Rè della *Suezia*, e nella minorità della Regina si mantenne pure in questo posto soggetto, che conta nella serie de suoi Antennati alcuni Rè ellettivi, ad ogni modo, ò la freddezza dell' età, che declina, ò la sua elettiva ritiratezza fà, che si veda bisognoso di piu tosto aderire, che autorevole atirare alcun seco à farsi partito. Ed il General *Gustavo Horn* al Presente General Contestabile del Regno, vivendo sempre fuori della Corte, benche si mantenga in opinione di grand huomo, e ben intendente, riesce però nell' agitatione degli affari, come inutile affatto, parendo, ch' egli ricusi ogn' ingerenza, fuor di quella, che gl' ingiunge la carica d'assistere alle militie del Regno. Vi sono anche i Generali, mà questi prevagliono nella stima dell' esecutione militari, che del conseglio de gli affari politici, se ben alla Corte de quatro più famosi, non si crede, che il *Wittembergh* puro soldato d'ogn' altra cosa quasi ignorante, e l' *Wrangel* senatori, huomini ambidue d'età, ch' eccede di poco la virile, mà di virida e robusta salute, tratenendosi il *Chönismarck*, di Natione Alemanno, al suo governo nell' Ducato di *Brehmen*, ed il *Duglas* Generali della Cavaleria, di nascita Scosese, allievo del Rè *Gustavo*, al quale servi di paggio, al presente grand Scudiero, hora dimorando a suoi beni, hora lasciandosi vedere alla Corte, par, che viva disapplicato della cura d'ogni interesse, fuor di quelli, che gli spettano per occasione delle cariche, soggetto di maniere molto destre e gentili, e per questo universalmente amato. E di questi capila Regina, ò sia per i benificii, che gli sono stati conferiti dalla sua Regia liberalità, ò per la cortese humanità, con che sempre gli tratta e riceve, si vede, ch' essa né può molto francamente disporre, ogni volta nella mutatione del Conseglio, onde vengono tante alterationi nella corte originali, puo haver fatto, ch' in conformità de gli interessi si vedono gli animi disponendo, conciliando ò dividendo. Si ben é certo ch' il *moderno Rè* possiede talenti naturali, che lo rendono molto riguardevole, ed accommodato alla direttione delle publiche cose, meno nel Conseglio scarso di parole, ma proferite con senno, dove sia mestiero di spiegare i suoi sentimenti, certo se ben nel tratto è liberale, con che si guadagna l'affetto volgare, e tanto più quanto egli meglio s'accommoda alla regione del vivere alla Suedese, frequente, e prolisso ne i concetti, ne i quali parch' allora la Maestà stia dispensata a farsi famigliare, onde vengano gli animi a conciliarsi maggiormente nell' amore; Non hà però questo Principe gran cognitione di lettere, e non par, che molto se ne diletti, benche possèda quatro idiomi, Suedese, Tedesco, e Francese a perfettione, & il Latino a sufficienza.

Corrisponde poi con gratitudine molto ossequiose verso la Regina, a contemplatione della quale è cosa certa, ch' inclinassero gli Ordini a nominarlo eletto per la successione alla Corona di *Suezia*, alla quale deliberatione si dispose con franchezza d'animo singolare, ò per ch' ella abborrisce, come pur hora ne continua gli argomenti dalla soggezzione al giogo maritale, ò per che distrutte le sue cose posthume si prenda per giuoco come l'hà talvolta sentita, senza ricercare la successione. Né forse questi sentimenti altronde provengono, che dalle male opinioni, che nella età più tenera gli sono state impresse dall' empietà di persone irreligiosamente letterate. L'anima ch' informa l'huomo non distingueli dalla materiale de' bruti corruttibile e mortale, e come che l'apparenza della ragione

nella prova di questo riesce fisica, e la forza delle suppositioni, che sia immortale, ò s'appoggi alla fede, ò si mendichi dalla convenienza, o si sostenti con qualche argomento, che risolve l'animo più tosto alla presuntione, ch' alla cognitione, non si può dare altrimenti ad intendere da quello, che con sacrileghe eruditioni, fù al suo Real ingegno da principio ammaestrato. Per questo una volta a buon proposito volle dire, che doppo la morte non andarebbe, dove s' erano portati i suoi maggiori, quasi, ch' inferisce, ne all' inferno, ne in Paradiso, accennando, ad un certo modo, col suono di queste parole un terzo luogo, frà questi, mà in effetto motivando la sua credulità della risolutione dell' anima col corpo mortale. Se ben certamente, quanto à i sentimenti esterni circa la Religione fu insensibile, con che vengano le volontà licentiose de i popoli moderate, professa la lettera Evangelica di *Luthero*, non perche porti maggior inclinatione a questi errori, ch' all' altre settarie, mà per che vede così tornargli conto col mostrare adherenza di consenso nella fede cò i popoli soggetti. Ogni volta fuori di quelle dimostranze, che sono necessarie per confirmarsi creditò di Religione, non ostenta alcun esterior culto, come sarebbe, ò la benedittione della tavola sua privata, che si costuma indifferentemente da tutti i Lutherani, ò la frequenza della sacrilega communione, la quale nòn si vede a prendere, che quasi obligata per obviare lo scandalo, ò l'assistenza alle prediche, alle quali non interviene ch' i giorni festivi, per non togliere il comodo a i cortegiani della casa, che la devono udire, perche questo è il costume de i Rè; ò di portarsi la festa col seguito della corte solennemente, in capella, ò di farsi venire il Predicatore in gran Tircano, che pur anche cede a comodo della corte civile. Mà credo, che mostri ancor' quest' aversione delle Prediche, perche si prenda tedio di sentire la rozza instruttioni di quei prédicatori nelle eruditioni molto vulgari, e ne i concetti poco politi, mentre l'ingegno peregrino di questà Prencipessa facilmente non si sodisfà delle cose triviali, e certo che nella intelligenza del buono, non ha mestiero di soggetto, che lo distingua alla sua capacità, di che spesso ho potuto accorgermi in molte lettere anche in lingua Italiana, nella quale assai ben parla, che sapesse commendare; non la forza del concetto solamente, mà la politia ancora della frase, havendo sentito a collationare in legendo il *Tasso* molti Passi di *Virgilio* col confronto della recita de i versi Latini di questo Poéta di *Tasso* traslatati, nell' epico suo poéma; Peroche nelle lingue, che possiede, é così franca, quant' huomo essercitato, e pure sono molte oltre la *Suedese*, *Latina*, *Greca*, *Italiana*, *Francese* che parla coll' accento perfetto, *Spagnuola*, *Alemana*, *Fiaminga* & *Olandese*, che possono dirsi un idioma medesimo, essendo solo distinte da quelche dialetto. Ne minori della memoria si conoscono le prerogative dell' ingegno, di capacità veloce, discorso pronto, accorta e saggia nel deliberare, e come nella dispositione, e nella prattica del negotio si fà conoscere, sopra l'età, e la conditione del sesso, molto prudente; così nella diversione del maneggio delle cose publiche, occorrendo deporre il sossiego della Maestà, nelle induttioni de suoi domestici, s'essercita ne i tratenimenti con maniere molto gentili, arguta, faceta, erudita, secondo l'essibitione delle materie, che si prendono per oggetto de i discorsi. Né la doti del Corpo respettivamenti, corrispondono male a i talenti dell' animo, notandosi dispositione molto aggiustata a gli essercizii, nel danzare, nel cavalcare, nel gioccare al volante, nel tirare di posstola, ò in altro, che sia mestiero mostrare con gentilezza la desterità delle membra.

Solamente tiene un non so' che di curvo verso la spalla dritta, che però non pare, che punto gli tolga della buona apparenza, essercitandosi l'arte a coprir con bizarria quella piccola trascurratezza della natura, facendo sopra spicare un largo nodo d'una legavia, del suo Real Vestito. Ma il resto delle parti del corpo si divisa con proportione di membra, e lineamenti ben proportionati di bellezza quasi virile, più tosto che molle, di colore olivastro, ma chiaro co' gli occhi grandi, e naso acuto, più tosto grande che mezano. Ma che non scema vaghezza,

ne

ne Maestà alla faccia, di statura frà le donne, che può dirsi mediocre, di voce quasi virile. E 'l modo del suo vestire si vede anch' esso participare di maschile, e donnesco insieme, portando per ordinario una Innocente col Collaro, e Capello da Maschio, e sotto la Innocente la sottana talara senza ornamento alcuno, poco vaga di gioce, fiori, e bindelli, che costumano le donne, mentre ne all' orrecchio, ne al collo, ne tampoco al dito s'é mai veduta à portar gemma. E come si osserva, ch' abhorrisce da queste superstitiose industrie feminili di render più vaga la persona, così par quasi, che si mostri aliena affatto dal proprio sesso, non admettendo mai alcuna dama à i suoi privati esercizii, ò di Camera, ò di tavola, ne mai con esse addomesticandosi, fuor che nelle riduttioni de Cavalieri per suo real tratenimento, quando sià mestiero l'essercitarsi, ò nell' amaestramento di balletti, ò nelle ricreationi di giuochi, che sogliono farsi molto spesso. Due Olandesi serventi di Camera Giouani di nascità plebea gli assistono, quando solamente gli è bisogno vestirsi, ò spogliarsi, supplendo al resto i suoi Valetti di Camera, Giouani anch' essi di conditione volgare di diverse nationi. Tutta l'inclinatione, che s'intende haver portato alle femine viene da lei comunicata ad una Dama di Casa, e di famiglia illustre, chiamata *Ebba Sparre*, adesto maritata al Conte *Giacomo de la Gardie* gran Ciamberlano, fratello del Conte *Magnus*, che da sua Maestà vien chiamata la bella Contessa, e da tutta la Corte. Nulladimeno, se ben si vedono indicii di gran tenerezza, non si é però mai saputo, ò che le sia dalla Maestà sua stata compartita alcuna autorità nell' ingerenza degli affari, ò che sia stata dell' ambitione di questa Dama pretesa, fos' anche per tal causa molto caro alla Padrona. E questa dechiaratione di non haver favoriti, da i quali venga il suo Real genio predominato, si è più volte sentita ad ostentare, benche la collatione di tante mercedi fatte al Conte *Magnus*, e la riforma di pochi, ch' ultimamente hà preso nelle sue domestiche conversationi, habbia fatto dalla corte susurrare diversamente, anzi che per questo specialmente si é creduto esser succedute molte alterationi nella Corte, ch' io per haver registrato ne i qui congiunti fogli sopra i motivi, c'hanno potuto muovere la Regina alla rinoncia della Corona, a bella posta mi faccio lecito di trascurare; terminando quì la relatione di tutto quello, c' ho potuto osservare sin al giorno della mia partenza dalla Corte di *Suezia*, che fù l'ultimo Genaro 1654. della nostra Redentione.

Motivi onde si crede la Regina di Suezia haver presa risolutione di rinonciare la Corona al Principe Carlo Palatino del Rene suo fratel Cugino.

Non è nova la risolutione della Regina di *Suezia* di rinuntiare il Regno, benche l'effetto sia stato improviso. Fece questa prova poco tempo doppo seguita la sua Coronatione, tutto, che disturbata dalle preghiere de suoi più intrinseci, e specialmente da scrittura del Gran Cancelario *Oxensterna*, che gli fece vedere molplicità di pregiudicii, che potranno originarsi alla Gorona Le cause di quel tempo si supofero derivate dalle male sodisfattioni, che ricevette, e dal desiderio di godere nella dispositione degli affari publici la piena libertà d'un principe privato. E novamente pure si stima esser proceduta questa risolutione dai medesimi rispetti, vedendosi molto limitata l'autorità nelle deliberationi, c' haverebbe voluto essercitare alla dispotica, e non subordinata alla volontà di Consiglieri. Poiché se ben parue, ch' inclinasse facilmente all' aggiustamento, che seguì l'anno decorso con *Brandenburgh*, fù però detto, ch' ella assentisse anzi violentata ad un certo modo che persuasa. Mà con maggior sentimento si credette haver la Regina consentito di deporre ultimamente il pensiero di mover l'armi contro *Danemarca*,

marca, perch' ella ſpecialmente ne venia ſollicitata dal Sr. *Cornificio Ulfeldo* Gran Maeſtro di *Danemarca* deſterminato della Patria, quello che vivendo *Chriſtiano IV.* Padre del Ré preſente, fuor delle inſegne e titoli Reali, veſſe l'autorita ſoprema, con che preſe a miniſtrare le coſe di quel Regno, e a profitarſi vantaggi notabili di gran Fortune; Cavaliero verſato in ogni lingua, di maniere deſtre, di tratto corteſe, e d'eſperienza nelle coſe del mondo ſommamente ammaeſtrato, per tutti queſti riſpetti dalla Regina avanzato (accarezato). Le ragioni, alle quali racolſe il Gran Canceliero appoggiare la diſſuaſione di paſſar all' armi contra il Vicino, s'intendeſſero fondate ſul ſoſpetto della fede de i confinanti tutti offeſi, che prendendo forſe occaſione da qualche infauſta congiuntura, che non ſuccede di rado nelle vicende della guerra, ſarebbon forſe ſtati aſſai pronti, non a vendicare ſolo l'ingiurie nell tempo ſotto loro inferite, mà a ricuperare ancora il perduto, contando il *Moſcovito* Prencipe coſi potente al quale ſi tengono l'*Eſtonia* in *Livonia*, e l'*Ingbermanlandia* nelli confini della *Finnia*, il *Polacco* al quale è ſtata uſurpata la *Livonia* tutta, l'*Imperio* c'ha perduto la *Pomerania*, & il Veſcovato di *Brema*, ſe foſſe ancora ſtata provocata la *Danemarca*, potrebbe il regno di *Suezia* reſtar circondato da numeroſe armate di potentiſſimi Nemici.

Nel cedere a queſta ſentenza vedendoſi la Regina vinta più toſto, che dal diſcorſo, dall' adherenze dell' *Oxenſtirn* cominciò, per vantaggiarſi nel conſeglio del numero di voti, a prenderſi cura di trovarſi nuovi partiali. E ſe ben l'iſperienza ha fatto connoſcere, che quanto creſcono ne i Parlamenti i Conceſſori, tanto viene diminuito l'autorità allo ſtato di Monarca, ad ogni modo, frequentando le nomine de Senatori, hà fatto creſcere il numero de XXV, che ſoleva eſſere il più copioſo, ſino a i XXXIX, che tanti n'ho laſciati nel mio partir d'*Upſal* in *Uplandia*, dove allora ſi ritrovava la Corte. Gli ultimi inſigniti di queſta dignità ſono ſtati il Mareſcial di Corte, e 'l General Maggior *Linde*, Capitano delle Guardie del Corpo di ſua Maeſtà, occaſione, onde ſiano derivati diſguſti, percio ſi fà concetto, la Regina haver accelerata la riſolutione d'abdicarſi dalle coſe del Regno. Peroche venendo la carica di Capitano della Guardie a vacare nella ſolevatione del Maggior *Linde* all' apice Senatorio, fù da ſua Maeſtà conferita al Conte *Claudio Tott*, primo Gentilhuomo di Camara, giovane, ch' alcuni meſi prima, s'era portato dalle ſcuole de gli eſſercitii Cavalereſchi di *Francia* alla patria, ſenza iſperienza d'alcuna ſorte nelle prattiche dell' arte militare. E come che l'emulatione ſi conoſce aſſai facile a degenerare in invidia, cominciò dai Caduti concorrenti ad eſſer lacerata la fama di queſto Conte *Tott*, ne ſenza laſciàr illeto il buon nome di ſua Maeſtà, ch' andavano predicando ſoverchiamente ritirata, & inclinata ſolamente a farſi privatamente ſervire da ſingolari ſoggetti, i quali, ancorche inetti, non guardava di promovere alle cariche di tanto riguardo, laſciati a dietro i più meritevoli, e' haveano col diſpendio de ſudori, e di ſangue tutt' il tempo della loro vita faticato ne gli eſſercitii per comprarſi l'honorevolezza di queſti titoli, e tanto s'avanzò il ſentimento di queſto fatto, che ſi paſſò a ordire maligne inventioni per diſcreditare il *Tott*, e qualch' altro ancora, che ſi ſtimava più vicino alla gratia della Regina. Si fece autore a pratticare queſto mal officio il Conte *Magnus de la Gardie*, huomo novo reſpettivamente, che non tiene la ſorte, che da due Maggiori della linea di *Suezia*. L'Auolo Frate Franceſe apoſtato, ma di gran ſpirito, che riuſci Generali del Ré *Carlo* Patre di *Guſtavo*, & il *Patre* pur buon ſoldato, morto ultimamente gran Conteſtabile del Regno: ſoggetto due anni fá il più accreditato della Corte, & al preſente il più denaroſo, e facoltoſo di tutto il Regno, tanto però degno di biaſimo & abhorrimento, quanto é ſtata facciata l'ingratitudine c'ha portato di compenſo verſo i beneficii, e le dignità, che piacque longamente alla Regina di conferirgli. Peroche come é incerta la fama, che da ſua Maeſtà gli ſia ſtata mercede di rendita annuale in beni ſtabili di ottanta mila taleri, alla metà della quale non è alcuno in tutto il Regno, e ſtati ſoggetti, che

s'a-

s'avicini, e non ſolamente ſi è la Regina preſa penſiero di fabricargli fortune, e coſe numeroſe, mà s'e pur compiaciuta di ſtabilirlo non ſolo in altezza di Porto Grande, di titoli e cariche lucroſe del Regno, conferendogli quelle di gran Teſoriero, ma renderlo ancora conſpicuo per parentella colla caſa Reale, facendogli ſpoſare la Prencipeſſe ſua Cugina ſorella del Principe *Carlo*, allora eletto Ré di *Suezia*. Si conduſſe alla Regina, e ſotto ſpetie di doglianza rappreſentò, ch' era da certe perſone le più care, e vicine a i ſervitii Reali, ſtato diſſeminato eſſere alle Maeſtà ſua eſcito di bocca, ch' egli foſſe traditore, avanzandoſi in eſſaggerationi contro la malignità di Coſtoro, da i quali ſi procurava il de lui diſcredito appreſſo la Corte, & il Mondo. La Regina meraviglataſi, dimandò, chi foſſero queſti; & egli, ò ricuſando, ò infingendoſſene, al fine obligato da comando reale a denuntiarli, diſſe: E ſtato il Conte *Tott*, e lo *Stenberg* Maggior Cavallerizo di Voſtra Maeſtà. Mà ſoggiunſe, io credo il Conte *Tott*. Allora la Regina conoſcendo la malignità, riſpoſe; s'è vero, che queſti l'habbiano detto, ſarà ancora, ch' io l'ho detto. Ma ditemi, e da chi havete voi inteſe queſte parole? Madama, riſpoſe, tengo la mia fede inpegnata per la ſecretezza, non poſſo obedirla, mà eſſendogli ſeriamente commandato, nominò certo Gentilhuomo Pruſaco, c'havea negli ultimi anni delle guerre ſervito per Generale Adjutante della Infanteria. Fatto lo chiamare alla Corte, per che ſi ritrovava lontano, e condotto in faccia al Conte, la Regina dimandò s'era vero, che foſſe dal Conte *Tott*, ò *Stenberg* ſtato diſſeminato queſto romore. Non, Madama, riſpoſe, ne tam poco ha mai ſentito a farne motto da perſone del Mondo. Allora la Regina voltataſi al Conte ammutolito, diſſe, in franceſe: *Conte laſciate queſte voſtre Machine, e penſieri, altramente voi morrete, e di ſubito toglietemivi dinanzi, e non vi avicinate mai più a queſto palazzo.* Nel finire d'haver gli comminata in voce la ſua diſgratia, s'applicò ſubito la Regina a ſcriver lettera in Franceſe idioma, che molto frequenta, e ſcrive ancora con eleganza, inviandola al Conte con rimproveri molto aggiuſtati al mancamento, e molto ſoſtenuti nel decoro della dignità Reale. E perche foſſe noto al mondo il mancamento del Conte, di cui gia ſubito volò la fama da per tutto coi motivi che l'havevano indotta a diſgratiarlo, comandò al *Entio* (*Heinſio*) Olandeſe ſuo tratenuto Litterato, che traſportaſſe dal franceſe in Latino queſta lettera, onde poteſſe leggerſi da ciaſcuno, quaſi in ſpecie di manifeſto. Ne perche ſiano ſtati interpoſti gagliardi ufficii dall' eletto Ré di *Suezia*, ne per le ſommiſſioni del Conte, è ſucceduto giamai, che la Regina ſi diſponga a rimetterlo punto dalla ſua giuſta indignatione, giudicando indegna di condonatione quella colpa, che porta l'origine da coſi ingrata malignità.

Nel riſtretto, di pochi giorni, quando ancora era più fervent' il ſangue per la concepita alteratione, ſi trovò un tratto il Prencipe *Adolfo* fratello Carnale del Ré eletto, e cognato del Conte *Magnus*, a galanteggiare certa Dama Ingleſe, nell' appartamento apunto delle Dame, dove s'era anche portato il Conte *Tott*. E come ſi ſuole nella domeſtichezza di diſcorſi frapporre qualche parole manco corretta, il Prencipe volendo moſtrarne accorgimento, diſſe in Franceſe al Conte *Tott*. Il Conte *Tott* ſuppone di dir belle coſe mà à me paiono ſciocchezze. Il Conte non riſpoſe, ma rimovendoſi dal diſcorſo, ſtette com' huomo penſoſo ſenza più formar parola. Il Prencipe veduto il Conte in quel modo, che penſate, diſſe, Signor Conte? Penſo, riſpoſe, una pazza ſciochezza, e coſi poco doppo licentiandoſi parti per le ſue ſtanze. Non fù fatto ſopra queſto ſucceſſo alcuna rifleſſione, da chi ſi trovò preſente, eſſendo parſo, che nella famigliarità del diſcorſo non haveſſe queſta parola potuto portar ſentimento. Tutta volta la ſera mandò il Conte ſegreta disfida al Prencipe, che fù ſubito accettata, elegendoſi di batterſi colle piſtole. Mà la matina, mentre s'erano inviati ſeparatamente al luogo deſſinato, furono dalla Regina iſpediti alcuni Cavalieri ad impedire queſto abbatimento con graviſſima perturbatione del Prencipe, che giurò di non voler più tornare alla Cor-

Corte, ſe non ſi batteſſe coll *Tott*, abſentandoſi ſubito ſenza licentiarſi da alcuno. Nelle diſcuſſione, che poi fece la Corte di queſto accidente, non fù fatto giudicio, che 'l *Tott*, tanto s'offendeſſe di queſta parola, che per ciò ſi ſentiſſe obligato di chiamare il Prencipe a batterſi ſeco, mà, che covando nell' animo qualche concepito ſentimento abbracciaſſe facilmente l'incontro di queſta picciola occaſione, mentre ne i diſcorſi famigliari, non devono le parole interpretarſi nel ſenſo, che ſuonano, ma dall' intentione di chi le proferiſce. E per che la ſpeculativa de gli huomini curioſi non ſi traliene ſù le apparenza materiali, fù da qualch' uno ancor giudicato non eſſer ſeguita queſta diſfida ſenza conſentimento della Regina. Gli argomenti furono fondati ſul ſuppoſto, che come il Conte *Tott* indue altri duelli, è con lo *Stenberg* Cavalerizzo Maggiore, alcuni meſi prima, e col Conte *Dona* primo gentil-huomo di Camera di ſua Maeſtà il Novembre decorſo, ſeppe uſar' tal ſegretezza, che non giunſe alcuna nuova all' orechi di ſua Maeſtà prima, che s'intendeſſe l'un & l'altro eſſere nell' abattimento reſtato ferito, coſi haverebbe potuto fare in modo, ch' ancor' queſto foſſe ſtato celato Oltre, che non ſi vidde per queſta, che molti diſſero temeraria provocatione contra un Prencipe di coſi gran Caſa, fratello Cugino della Regina, e fratello carnale del Ré eletto, che 'l Conte patiſſe alcuna diminutione della gratia di ſua Maeſtà ricevuto nel miniſterio de ſuoi ſervitii, ò nell' intrinſeco della domeſtica confidenza di prima la medeſima ſera. Il riſpetto, che ſi credette, haver potuto movere la Regina a conſentire ſegretamente alla diſfida, fù ſuppoſto derivato dal molto fervore, con che ſi diſſe il Prencipe eſſerſi riſcaldato nella diffeſa del Conte *Magnus* ſuo cognato, è 'l motivo del pentimento s'interpreto ſucceduto dal non volerſi vedere aventurato al colpo d'una Piſtola un ben ſuo gradito Servitore. E vero o falſo che ſia il ſucceſſo ſe né mormorò in queſta formo. Non s'aſtennero i più licentioſi dal detrahere anche della Regina, comme quella, c' haveſſe coſi riſtrette le riforme della Corte che non s'appria l'adito famigliare, che a tré perſone, al Conte *Tott*, allo *Stenberg*, e a D. *Antonio Pimentel* inviato dal Ré Catolico, col quale diſpenſava i giorni intieri, & molta parte della notte, che conſummava in vigilie, eſſendo la Maeſtà ſua tanto parca nel ſonno, che in queſto per ordinario non é ſolita di ſopirſi, che per quatro hore. Il faſtidio di queſte voci, che ſempre andavano creſcendo, la neceſſità c'haveva provato d'obligar ſpeſſo il conſenſo nelle riſolutioni di ſtato à i voti de Senatori, l'ingratitudini che provava da i più beneficiati, le detrattioni de i Preti ſcelerati, che mai aſſenevano d'eſſaggerare da i pulpiti, che per la curioſita licentioſa della Regina, s'introduceſſero a viſitare la ſimplicità de' Suedeſi, coſtumi ſtranieri, e nemici della Religione, Italiani e Franceſi, de i quali ſi trovava il palazzo reale ripieno, la ſcarſezza di' dinari, che ſi provava di continuo, ond' era quaſi, che ſi mendicaſſe anche per le ſpeſe della Real caſa, la sfacciatagine di molti, c' haverebbono voluto veder regolato l'arbitrio della Regina nella ſordida barbarie delle coſe antiche, ſono ſtati creduti i più veri impulſi, da i quali ſia ſtata la Maeſtà ſua commoſſa a ſollevarſi l'animo da i diſguſti colla diſpoſitione della Corona. Mà la perſuaſione coſi repentina, per cui l'animo ſuo reale s'è diſpoſto d'effettuare la rinontia, ſi giudica provenuto da qualche grave motivo, per cui ſi ſia la Maeſtà ſua offeſa nelle deliberationi dell' ultima redunanza del pieno ſenato, che fù commandata pel primo di febraro 1654 nel quale, ſi dovea riſpondere alle lettere del Moſcovite portate dall' inviato di queſto Prencipe e trattarſi ſpecialmente circa le riſolutioni d'un allianza con la *Spagna* & *Ingbilterra*, nella quale è coſa certa, che ſi trovaſſe la Regina molto impegnata con D. *Antonio Pimentel*, e di ſorte, che ſe ben per la ſollevatione del *Cromwell* alla ſoprema aſſiſtenza del regno d'*Ingbilterra*, e maſſime doppo la pace che ſegui appreſſo, tra gli Olandeſi & Inghleſi, ad ogni modo havea D. *Antonio* conſtantemente ſcritto al *Plettenburg* Reſidente Ceſareo in *Amburg*, che non ſarebbono queſte alterationi e rapacificationi d'alcun oltraggio allo ſtabilimento de i Trattati. Mà

quel

quel vano ſuſurro ſparſo per tutto dalla fama, che la Regina ſi ſia ſottratta dal peſo dello ſcettro per darſi vanamente otioſa alle peregrinationi può giudicarſi facilmente coſi luntano dall' apparenze del vero, quanto la ſodezza di Sua Maeſtà s'è fatta conoſcere molto matura anche nelle riſolutioni di momenti legieri, non che nella ſomma dove ſi tratti di tutto l'eſſere delle coſe. Pùo ben eſſere, che volendo inſtituirſi una ragione di vita a libera diſpoſitione de ſuoi piaceri, deliberi una volta di far qualche giro a pagare la curioſità colla viſita di molte regioni tanto più accelerandoſi nella riſolutione, quanto ſia provocata dal faſtidio d'udire, e veder coſe di ſuo poco gradimento, come pur oggidi s'intende eſſerſi portata all' acque di *Spà*, d'onde ſi crede doverſi partire a veder tutta *Fiandra*, è di là, dove più ſodisfi al ſuo penſiero (*).

Au deſſous de cette copie étoit écrit ceci:

Queſto libretto lo copia in Venetia l'anno 1665 *meſe Decembre, giorno* $\frac{7 \text{ ſt. vet}}{17 \text{ ſt. nov.}}$ *finendo.*

Num°. XLVIII. Tom. I. pag. 427.

Portrait & Caractère de la Reine CHRISTINE par le P. *Mannerſchied Jéſuite* le 10. Déc. 1653.

Relatio Epiſtolica de Sereniſſima Suecorum, Gothorum, Wandalorumque Regina CHRISTINA, ejusque vitæ inſtituendæ ratione ac Regni adminiſtratione, Stockholmiæ ſcripta 1653. die Dec:

Rem minime ingratam credo me facturum, ſi aliquid ſcribam de Sueciæ Regina, quam merito ut ſeculi noſtri prodigium miraculumque plane ſingulare veneror atque video quotidie. Eorum, quæ ſcribo, teſtis ſum oculatus. Egi cum illa frequentiſſime, & accepi ab ea munus prætioſum, torquem aureum cum numiſmate ejus. Corpore eſt puſillo, frons Ei larga, oculi grandes & plane lucidi, ſed omnino amabiles, naſus ei aquilinus, os modicum, & decorum. Fœmineum & muliebre nihil habet præter ſexum. Vox ei virilis, modus loquendi, inceſſus geſtusque plane tales, quales viris conſueti. Video prope indies equitantem, & quamvis more muliebri equo inſideat, tamen ita corpus vibrat flectitque, ut qui non plane propinquus eſt, virum credat. Cum equitat, pileum geſtat & thoracem more Hispanico, ſola toga fœminam prodit. Pedem unum tantum habet ſtapedi impoſitum, & tamen ita equum ad curſum incitat, ut nullus ſit, qui currentem aſſequi poſſit. Volare quis credat non currere. Rex noſter Hispanus petiit ejus equitantis ſibi effigiem mitti. Veſtis ei cum equitat, adeo vilis eſt, ut vix putem 4. aut quinque aureis æſtimari poſſe. Cum in Aula eſt, veſtibus utitur admodum vulgaribus, nunquam quidquid vidi, aut aureum, aut argenteum in capite, veſtibus aut collo præter unicum annulum. Nulla ei ornandi corporis cura, ſemel in hebdomade ei pectitur caput, nonnunquam quinto decimo die. Diebus dominicis tribuit unam mediam horam veſtiendo corpori, aliis diebus vix quadrantem. Vidi nonnunquam ego, cum illa colloquens, induſium aſperſum ex diuturna ſcriptione, mul-

(*) Communiqué par feu Mr. le Baron *R^e lamb* Préſident du Conſeil des Mines de *Suède*. Il ſemble que cette Rélation a été faite par le Comte de *Montecuculi* alors Ambaſſadeur de l'Empereur à la Cour de *Suède confr.* N. XLVIII. *de l'Append. ci-deſſous.*

multis attramenti maculis, imo nonnunquam lacerum. Monita de curando ornandoque corpore dicit: hoc otiosum esse. Somno tribuit tres quatuorve horas, nec quidquam amplius. Admodum sero decumbit, summo mane surgit. Per octodecim menses hunc vitæ tenorem servasse vidi: cum vix tres horas somno tribuisset. Summo mane evigilans, quinque horas tribuit variis libris legendis. Martyrem se credit, cum publice cibum debet sumere, alioqui, cum sola comedit, vix mediam horam mensæ accumbit. Aquam tantummodo bibit. Nunquam audita est conqueri de cibis, utrum bene an malè sint cocti. Nunquam sibi hoc vel illo modo coqui vult. Vidi ego sæpius comedentem, vidi cibos, quibus vescebatur, vulgares tantum attingebat, reliquos remittebat. Audivi ego ipsam dicentem, se nulla re turbari, nihil se scire tam magnum, tam noxium, tam adversum, quod possit sibi tranquillitatem animi eripere. Mortem ait se non magis curare, quam somnum. Maxime rigida hyeme, cum gelu omnia constricta tenet, tum ipsa curru vehitur maxime profunda nocte, per campos ad quatuor, sex nonnunquam horas. Tempus matutinum tribuit rebus publicis, interest quotidie senatui, sive potius Consilio. Vidi ego, cum ei aperta esset vena, euntem ad consilium, ibique hærentem ad quinque horas. Fuit aliquando, cum febri vexaretur ad 28. dies, non ideo tamen unquam publicarum rerum tractationem omisit. Dicit sibi hoc a Deo demandatum, ut regni negotia sedulo tractet. facturam se, quod in se est: si res minus bene succedat, habituram se hoc solatium, quod diligentiam omnem attribuerit quæcunque a se adhiberi potuit. Omnia publica negotia administrat ipsa sola, & sola conficit. Legati Regum cum illa sola negotia sua transigunt, ad nullum alium, neque Secretarium neque Ministrum amandantur. Cum publicè Legati Regum istam salutant, in audientiis solemnibus ipsa sola respondet. Vix credibile est, quod tamen ego indies video: videlicet, Generales Suecos illos, ad quorum nomen armaque tam diu horruit tremuitque Germania, *coram illa consistere elingues ac veluti mutos, & quasi tremere ac trepidare. Vix septemnis amisit Parentem: quis credat Filiam tantum 27. annos natam, tantam potuisse in Regno, satis alioquin libero, obtinere autoritatem, ut sola regat, a nullius nutibus aut consiliis dependeat, nulli sit obnoxia, sola administret, regat, conficiatque omnia. Quidquid pertinet ad Regni Gubernationem, id omne scire vult. Tractatus omnes, quantumvis prolixos de rebus regni, ipsa legit. Scio, cum ei oblati fuere tractatus, qui 28 folia complectebantur, ab Ea brevissimo tempore perlectos ac latine redditos explicatosque fuisse cuidam Legato. Nationes omnes amat, amat in omnibus virtutem, nihil præterea aliud; dicit: duas esse in mundo nationes tantum, unam proborum hominum, alteram improborum; banc se execrari, illam se amare sine ullo nominum, quibus variæ nationes insigniuntur, discrimine. Matrimonii nomen ferre non potest, neque quisquam ei unquam persuadere potuit, ut nuberet: Dicit se liberam natam, liberamque velle mori. In communibus colloquiis ita familiaris est, ut, qui videt, non dico Reginam, sed vix illustrem fœminam credat; accedit, alloquitur, contrectat, lacessit eos, cum quibus agit, ridet, jocatur liberaliter, sed tamen suis ita tremenda est, ut coram illa tanquam infantes consistant. Cum de rebus seriis agit, cum Legatos Regum audit, eam Majestatem assumit, quæ etiam audacissimo cuique metum injiciat. Vidi ego, momento uno, ita a familiari colloquio ad gravitatem, Majestatemque Regiam, quasi ab uno ad aliud extremum transgredientem, ut vere ipse meis oculis vix crederem. Testis est hujus rei, Dominus* Antonius Pimentelli *Legatus Hispaniæ, cui tantum tribuit favetque Regina, ut omnium ea sit sententia, nunquam quemquam a Regina ita amatum honoratumque fuisse. Semper ille adest, cum illa indies agit, & tamen cum de negotiis cum illa agere debet, tum dicit se Reginam adeo aliam, adeo assumta Majestate mutatam ac tremendam invenire, ut vix ipsam noverit. Nobiles aulæ fœminas habet magis ad pompam, quam ad obsequium; videtur eas dedignari: cum solis viris agit. Nihil illi difficile, nec frigora, nec pluviam, nec solem, nec vigilias, nec quicquam timet. Si bellum ei aliquod cum quoquam esset, certum est ipsam ad bellum processuram esse. Linguas novit* 10. *vel* 11. Latinam, Græcam, Gallicam, Italicam, Hispanicam, Germanicam, *utramque* Suecicam, Finnicam *& ni fallor* Danicam; Hebraicam *&* Arabicam *etiam & legit & aliquo modo intelligit. Poëtas omnes veteres legit & callet; novos sive Italicos sive Gallicos videtur posse de memoria. Philosophos omnes veteres evolvit. Legit ex S S.*

Pa-

Patribus quam plurimos. Auguſtinum, Ambroſium, Philonem Hebræum, Hieronymum, Gregorium, Tertullianum, Cyprianum, *ſed borum lectione non ita capitur; maxime amat* Lactantium, Clementem Alexandrinum, Arnobium, Minutium Felicem, *ex parte S.* Hieronymum & Cyprianum, *ſed præ omnibus laudat* Nazianzenum. *Nemo impune apud illam aliquid ex veteribus Poëtis ſuffuratur, ſtatim furtum agnoſcit; memoria eſt plus quam humana: omnia videtur ſcire, nihil obliviſci, nihil ignorare. Quanto judicio ſit, oſtendit gubernandi modus cum auctoritate tanta junctus, ut ſola ſine cujuſque ſubſidio conficiat omnia. Quotidie fatigat neſcio quot ſecretarios, quibus literas dictat, corrigit, emendat, evolvitque omnia ipſa ſola. Adeo liberalis eſt, ut ſi ulla in re modum non ſervet, id facere dicenda ſit in dandis muneribus. Advocavit in* Sueciam *viros doctiſſimos, artifices que præſtantes ex* Italia, Gallia, Germania, *nullus ab Ea ſine magno munere diſceſſit. Juſtitiæ eſt obſervantiſſima, dicit: ſe nulli unquam reo mortem commerito condonaſſe, niſi admodum raro; nunquam tamen quemquam ſupplicio affectum eſſe, cujus cauſa non fuderit lacrimas. Promiſſorum eſt tenaciſſima. Diſcurrit pulcherrime de rebus omnibus. Humanitas in Ea tanta eſt, ut eam nulli ſuarum aliarum virtutum poſthabere dicenda ſit. Teſtantur hoc omnes exteri, quos omnibus officiis ſibi demeretur, ad hanc aulam ſpectandam cum veniunt. Dicebat nuper Comes Italus, qui ex aula Cæſarea venerat: Si ego dicam* Viennæ, *me in Reginæ curru cum ipſa iviſſe ambulatum per urbem, Viennæ fidem non inveniam. Et tamen non ſolum vidi ego, eum Reginæ curru in ejus comitatu vehi, verum etiam ejus menſæ accumbentem plus vice ſimplici biſce oculis ſpectavi. Ut tamen omnes honorat, unum D. Antonium* Pimentelli *ultra omnem modum honorat, quod dicit ſe facere, tam Regis noſtri cauſa, quem maxime amat veneraturque, quàm ob præſtantia merita D.* Antonii. *Unum deeſt huic optimæ Reginæ vera Religio, & ego quanquam frequenter admodum cum illa egerim, tamen de religione agere non poſſum. Obſtant leges regni, quo privaretur, qui religionem mutaret: Ago interim cum alio quodam ſacerdote Gallo, hic cum Catholicis, quorum hic multi, ſed omnes exteri; ajunt: ſi quis Suecus religionem mutet, is capite plectitur.*

Jam has ſcripſeram, cum venit ad ædes noſtras primus ſtabuli Præfectus, Baro de Steinberg *a Regina miſſus, ejus nomine præſtantiſſimam rhedam Domino* Antonio Pimentelli *offerens: eſt ea tota panno inducta villoſo ſerico rubro, tota auro infecta & argento, quicquid eſt in rheda ferramentorum, id inauratum eſt. Trahunt rhedam ſex equi atri coloris, ingentes & validi, ex Regio equili, & ſtirpe eorum, qui in equili Regio progenerantur. Dominus* Pimentelli *ut gratitudinem ſuam teſtaretur, miſit per me uxori prædicti Baronis de* Steinberg *monile ex adamantibus, quod conſtat* 1200. *imperialibus. Male habebit id, non dubito, a D^no Pimentelli oblatum munus, Gallos & alios Regis noſtri adverſarios. Stockholmiæ d* 10 *Octobris* 1653. (*).

Num°. XLIX. Tom. I. pag. 431.

Qualità, & Coſtumi della Regina Di Suezia.

Riconoſce per debito lo ſcrivere qualche coſa all'Eccellenza voſtra intorno alla Regina di *Suezia*, qual veramente da ogniúno vien ammirata per prodigio di queſta età, e miracolo del noſtro ſecolo. Queſta Regina è di corpo piccolo, hà la fronte ſpar-

(*) Copie tirée de la préface du V. Tome des *Acta Pacis Weſtphal.* par Mr. de *Meiern*, mais rectifiée ſur la Copie trouvée dans la Bibliothèque de Mr. le Comte *Charles-Guſtave Bielke*.

ſparſa, l'occhio più toſto bianco, ma gratioſo, il naſo aquilino, e picciolo, non hà altro di femina, ch' il puro ſeſſo, la voce è virile, il parlar, il moto, la portatura in lei ha tutto del maſchile; Ho havuto occaſione di vederla a Cavallo, e benche cavalchi conforme il coſtume Donneſco, ad ogni modo la portatura del corpo è coſi diſinvolta, ch' ognúno la crede più toſto huomo, che femina. Porta, a cavallo il capello verte di bieſto alla ſpagnuola, e ſolo nel ueſtito da baſſo compariſce femina. Cavalca con un ſolo piede in iſtaffa, ad ogni modo teneſi bene di ſopra al cavallo, che non n'é chi la poſſà ſeguire; ognúno crederebbe il ſuo correre non corſo, ma volo. Il di lei veſtite mentre cavalca, è coſi triviale ch'apena ſi ſtima quattro, ò cinque ſcudi d'oro. In Corte pure veſtiva habito molto ordinario, nè mai ſe gli é ſaputo ſcoprire, ò in teſta, ò nelle veſti, ne meno al collo, ne ò d'oro, ò d'argento. Porta un ſol annello nelle dita; non mette ſtudio alcuno nell'abbellirſi, vna ſol volta frà la ſettimana ſi pettina il capo ogni quindeci giorni di Domenica conſumerà una mez'hora nel veſtirſi; L'altre giornate appunto un quarto. Sono ſtate oſſervate più volte le dilei veſti con diverſe machie d'inchioſtro per l' applicatione, che tiene in ſcrivere, e talvolta anche il dilei veſtito in qualche parte ſtracciato; auviſata d'haverſi più cura, riſpoſe, ſimil cura eſſere vanità di perſone otioſe. Dormira per lo ſpatio di trè hore, in quattro non più. Và a letto la ſera molto tardi, ſi leva al ſpontar dell' Aurora. Ha praticato queſto modo di vivere permolto tempo, dormendo a pena trè hore, e conſumandone vicino a cinque nella lettura de diverſi Libri; Sente gran tormento quando mangia in publico; per altro quando ſiede a tavola ſola, vi corre una mez'hora, non più, beve ſolamente aqua, mai ſi ſente lamentarſi delle vivande ò bene, ò mal cotte, che le ſiano capitate in tavola; Non ha mai ordinato, che le ſi ſerva più toſto, in quel modo che in queſto s'appiglià più toſto agl'ordinari cibi, le vivande le più delicate da parte; ſi vanta di non ſentire perturbatione alcuna d'animo, che non ſa' conoſcere impreſa coſi ardua, e faticoſa, che vaglia impedire la quiete di quello, e più volte, s'è espreſſa, che tanto fà caſo della morte, quanto d'un puro vagno. Quando riſſedeva in *Svezia*, uſava nei più eccelſivi giorni d'inverno, quando quei marchiano tutti agghiaciati per crudo gelo, lei all' hora ſi ſerviva del cocchio, di notte principalmente, ſino alle cinque in ſei hore; Conſumava la mattina tutta nelli negotii publici: ogni giorno interveniva nel conſiglio, nel quale mentre andava un giorno ſe gl'aperſe una vena, dove ſtette svanita per lo ſpatio di cinque hore. In più giorni ne quali fù travagliata da febre non tralaſciava punto di negotiare à publico intereſſe, e ſoleva dire: è providenza di Dio à poter aſſiſtere con quelle diligenze al governo del Regno; Dal canto ſuo eſſere tenuta ad ogni poſſibile, ſe poi le coſe rieſcono diverſamente, havere queſta ſodisfatione, che dalla parte ſua non è mancato a quanto era tenuta, e da ogni ſua diligenza ſi poteva promettere. Lei ſola maneggiava l'intereſſe di ſtato, trattava, e conchiudeva i medeſimi. Gl' Ambaſciatori delle Corone faccevano capo ſempre con eſſe lei; Non ſi laſciava trattato alcuno in mano de Segretarii, ò d'altro miniſtro, nelle publiche audienze eſſa ſola riceveva, e reſpondeva; E coſa da non credere! quei ſteſſi Capitani, e Generali della *Svezia*, il nome ſolo de quali, non che la ſpada, ſempre l'*Allemagna* ha riveriti, e temuti, Alla preſenza di queſta reſtano, tremano, e ammutiſcono. Senza Padre, chi la crederebbe tale! che ſola con tanta autorità poteſſe haver governato un Regno ſenza dependenza alcuna, ne di parere, ne di conſiglio, e di natura unica ſola regnato, e ſola profeſſato volere ſapere ogni trattato concernente al governo del ſuo Regno. Ama univerſalmente tutte le nationi, ſtima la verità ſopra ogni coſa. Suol dire che il mondo contiene in ſe due ſole nationi, l'una de buoni, e l'altra de triſti: queſta eſſer abbominevole quella doverſi amare indiſtintamente, anche da popoli barbari, e ſtranieri; Non può ſoffrire il matrimonio, ne ſin hora v'é ſtato alcuno, ch' habbia potuto perſuaderle il maritaggio; Si vanta d'eſſere nata libera, e libera vol morire. Rieſce nel trattare coſi compita, che chi l'oſſer-

va

va penſa di vedere non una Regina, ma à pena una donna ordinaria, ſi aſtuta parla, replica, e ſuggeriſce à chi con lei negotia. Ride tal volta, e grazioſamente ſcherza, mà con tal gratia alla preſenza de ſuoi, che reſtano in termine d'ogni modeſtia.

Quando tratta ſul trono, e nell' Audienza d'Ambaſciatori veſte tal maeſtà, ch' atterisce ogniúno, quantunque audace, e coraggioſo. È ſtato ammirato con i ſtupore: in un inſtante queſta medeſima Regina, quaſi da un eſtremo all' altro, poſſarſene dal diſcorſo famigliare algrave, e maeſtoſo. Sarammi teſtimonio il Sig. *Pimentelli*, le di cui maniere, e facetie riuſcivano coſi grate a queſta Regina; ad ogni modo in quel mentre che negotiava, profeſſa d'haver trovata la Regina coſi diverſa, e tremenda nel ſuo ſoſtegno maeſtoſo, ch' à pena la riconoſceva perquella di prima. Non hà coſa alcuna per difficile, non teme freddo, pioggia, ne ſole, vigilie, ne altra coſa in queſto mondo; fà profeſſione d'intendere, e parlar in più Lingue *Latina*, *Greca*, *Franceſe*, *Italiana*, *Spagnuola*, *Allemana*, l'una, e l'altra di *Suezia*, *Turcheſca*, *Hebraica*, e *Araba*. Hà la lettura delli poéti antichi, diſcorre de moderni *Italiani*, e *Franceſi*. Profeſſa l'antica filoſofia, tiene alle mani molti ancora de Santi Padri *Agoſtino*, *Ambroſio*, *Girolamo*, *Tertuliano*, e *Cipriano*, gode molto dello Stile di *Clemente*, *Aleſandro Arnobio*, e altri fra i quali loda in particolare San *Girolamo*, e *Cipriano*, *ma ſopra tutto Gregorio Nazianzeno*. Non può fidarſi alcuno d'haver letto da Poéti antichi, ó ſoggetto, ó inventione, ó teſſitura di verſo, ſenza eſſere da queſta ſcoperto, e taſſato di furto. Hà una memoria Divina ſopra ogni coſa. Niente ſi ſcorda. Hà cognitione univerſale di tutto.

Quanto ſii il ſuo giuditio s'é conoſciuto dal modo, ch' hà tenuto nel ſuo governo, che ſola ſenza agiuto alcuno ha fatto ogni coſa, ha faticato ogni giorno con molti ſegretarii, a chi dettando, a chi riſpondendo, a chi corrigendo, ſola maneggiando tutto; E coſi Liberale, che ſolo nel penſiere ſi può dire, ſenza modo. Richiamò à ſe dall' *Italia*, dalla *Francia*, e dall' *Allemagna*, nella *Svezia* diverſi Artefici Eccellenti, e tutti riconoſciuti con premii (*).

Num°. L. Tome. I. Pag. 439.

Lettre de *Nic. Heinſius* à CHRISTINE en 1654.

Etſi tuis omnibus ac imprimis mihi, moleſta, ut debet profecto, accidit atque acerba privatæ hæc jacturæ contemplatio, quam conſternatis alte ſenſibus impreſſit de deſerenda Regni florentiſſimi ſtatione captum nuper, Auguſta, a te conſilium: impetravi tamen a diuturno ſtupore, quo oppreſſus ac afflictus hæſit huc uſque animus, ut propoſito huic tuo non accederem ſolum ac manum darem, quod fieri a nolentibus plerumque conſuevit & invitis, qui potiſſimam in obſequio laudem collocarunt, ſed laudator quoque gratularer memorabili inſtituto atque applauderem. Diffiteri haud auſim expugnatam ægre doloris concepti pertinaciam: at vero ſedatior non nihil emergo nunc paulatim, recolligoque me ex profunda curarum nocte, tuæque acquieſco ſententiæ, & ad approbationem propriæ calamitatis impellor. Habeo enim compertum, Auguſta, eam tibi eſſe indolem, id inconcuſſi animi robur, ut non poſſis eſſe injuria aut in te aut in tuos. Scio inconſiderata nihil, nihil præter ordinem fieri a te ſolere.

Quare iis diſceptandum relinquam, quibus es ignota, an recte feceris, quæ Regno vitam pri-

(*) Copie reçue de Mr. de *Blome* Conſeiller de Guerre de feue S. M. le Roi de *Suède*, Landgrave de *Heſſe*.

privatam anteponas? Dum rationes mecum dubius ſubduco & in cauſas inquiro anxius quæ ad facinoris admirandi atque inauditi ſpem fiduciamque capiendam præcipue te evexerint & inſtigarint. Non deflectam e via, nec virtutum tuarum commendationi indulgebo, ne, dum liberius exſpatiatur in tam vaſto campo ac ſe diffundit oratio, mearum ipſe virium infirmitatem parum perſpexiſſe atque exploratam habere videar, & tuis auribus haud recte conſulatur, cum intelligam, ac probe jam dudum edoctus ſim, non eſſe verba apud te de re facienda, niſi ſobrie & paucis: cujus inter præcipuas eſt laudes, laudes ſuas faſtidire & antevertere factis immortalibus. Commune, Auguſta, maximis temporum ingeniis argumentum es, in quo certatim memorando ſe exerceant & facundiam jam pridem experiantur. Quapropter ſummæ temeritatis ſit & imprudentiæ ad illos denuo impingi a me ſcopulos, quos ne illi quidem ſatis felicit- præternavigarunt feliciſſime. Quid? quod ea, quæ plurima præclare atque egregie hactenus geſſiſti, Regibus aliquando poſteris pro exemplo quod imitentur futura, recenti facto admirando ſplendore omnia obſcurantur: quod quia merito ſuo & dignitate prædicari nequit & extolli, non inconſulte fecero, ſi laudum tuarum partem hanc unicam proponam mihi delibandam, atque iſtos inter limites coërceam ingenium. Non eſt cujusvis, mihi crede, te æſtimare, Auguſta. Infinitis præconiis cum memorata publice ſis in tanto laudantium numero, plures fortunam tuam quam te ſuſpexerunt, & Reginam commendarunt multi, Chriſtinam *pauci. Inſigne naturæ beneficium videbatur, quod late imperares, quod* Guſtavo Magno *prognata eſſes & erat mehercules inſigne naturæ beneficium. Majus tamen illud tuum, Domina, quæ Regno & parente tantis dignam Te præſtitiſti. Invidendæ felicitatis credebatur, quod aſſiduo rerum ſucceſſu floreres; quod bella cum potentiſſimis hoſtibus & geſſiſſes proſpere & compoſuiſſes; nos etiam prudentiæ tuæ id fuiſſe non ignoramus. Nunc detractis naturæ ac fortunæ ornamentis, illecebris amotis, tuis in poſterum bonis, tuo cultu venies ſpectanda. Non enim commendari in te poterunt, quæ ſpernis ipſa & contemnis. Ipſum illud, quod moliris, factum novum atque inſolens, nec ulli ſæculorum memoriæ teſtatum, latere te nequaquam ſinet. Sedem ut occupes & figas in remoto a turbis angulo, ut inacceſſam inſulam invadas, ſeceſſum tamen illum, illas latebras orbis univerſus rimabitur. Si confluxerunt olim gentes undiquaque, ut, Divo Genitore tuo etiamnum ſuperſtite, victorem Septentrionis vultum, ut tot ornatum laureis, tot triumphis perfunctum caput contemplarentur, quid non facturos cenſes, ut* Guſtavi Magni *ſpectent filiam, ut animam pulcherrimam intueantur, quæ triumphare noluit, cum poſſet, & tamen toties triumphavit. Non ſum adeo rudis, adeo ignarus tui, Domina, ut veſtigia tua tibi commendem, & inculcem, quibus porro inſiſtas. Haud potes tui eſſe diſſimilis, poſtquam tam inuſitati facti capax fuiſti. Nihil tibi reliquum eſt in rerum natura aeſtimandum præter unam fortunam, cum Fortunam, quæ ſummum regnantibus bonum eſt, a te excludas atque averſeris.*

Fortunæ enim beneficio ſola virtus non tangitur, ſola non indiget. Itaque non tibi magis cum virtute male poſthac convenire, quam ipſi ſecum virtuti poteſt. An voluptati ut indulgeas eſt exſpectandum, quæ voluptatem ducis non regnare? Cum tædas tuas, cum nuptias tot Reges Principesque fruſtra ſperarint, an caſtitati conſtantiſſimæ timebimus? Ab ipſis teneris, quam parca ſomni quam minime appetens fueris, quam epulis non ſis delectata, quam procul habueris ſupervacua oblectamenta & feriantes ingenii luſus familiares tui norunt: nunc tanto minus biſce capieris illecebris, quanto magis judicium ætate eſt confirmatum. An otioſam te fore ſuſpicabimur, quæ ne tum quidem fuiſti, cum regnares, & cum tuto poſſes. Scis enim occuli non poſſe regni vitia, ſolere diſſimulari & ſilentii religione tacita involvi, quod multum reverentiæ Regali dignitati debeatur. Nunc rigidiſſima via res tuas cenſere omnes audebunt, poſtquam privaſti te prærogativa omnis veniæ atque impunitatis. Accedet æmulatio & occultus livor illorum, qui ſplendorem exiſtimationis tuæ ferre non poſſunt. Quiquid temporis a curis publicis ſubduci potuit, eruditis a te lucubrationibus dedicatum ſcimus, partem diei præcipuam ſæpe, noctes etiam totas ſic periiſſe tibi in confeſſo eſt apud omnes, qui te norunt. &c. &c. (a).

cætera deſunt Numo.

(a) Hæc in P. *Burmanni* Sylloge Epiſtol. Virorum illuſtr. Tom. V. pag. 772. 773.

Num°. LI. Tome I. Pag. 440.

Lettre de Mr. BOCHART *à Mr.* ISAAC VOSSIUS.

Certes, Monſieur, je puis dire avec toute vérité que je me ſens obligé à faire thréſor de vos lettres, tant je les trouve excellentes & pour les mots & pour les choſes. Vous m'avez appris par votre dernière du 10. Avril un monde de choſes que je deſirois ſavoir. J'aurois bien dequoi vous païer en même monoïe, ſi j'étois comme vous êtes en païs de liberté. Mais vous ſavez les raiſons qui nous obligent à nous taire. Contentez-vous donc de ſavoir en gros, qu'il arrive tous les jours ici quantité de choſes, qui nous ſerviront un jour, Dieu aidant, de ſujèt ou d'un très-facheux ou d'un très-agréable entretien: ce que vous devez plûtôt attendre, car mêmes les choſes les plus facheuſes à ſouffrir ſont agréables à raconter, & on trouve de la conſolation à s'en décharger à ſes amis.

Je vous écrivis deux fois la ſemaine paſſée, la prémière par la poſte & la ſeconde par un Ecolier natif à *Swol*, qui faiſoit état d'aller juſqu'à *Amſterdam* & m'a promis de vous bailler mes lettres en mains propres, ou à Mad. votre mère. Cette confiance m'a donné la liberté de m'ouvrir un peu plus qu'à ordinaire. Mais ſi eſt-ce que vous m'y avez vû fort contraint, & que je ne parle qu'à demi-mot. Ces contraintes me font deſirer avec plus d'impatience de vous communiquer de près par paroles à cœur ouvert. C'eſt grande pitié d'être miſérable & ne s'en oſer découvrir & avoir tout le monde pour ſuſpect. C'eſt ainſi qu'on vit en toutes les Cours & ſurtout en celle-ci depuis le changement arrivé. Mais nous devons tous eſpérer que *dabit Deus his quoque finem.*

Je ne ſais encore quand je partirai. Ce ſeroit dès aujourdhui, ſi mon ſouhait pouvoit avoir lieu. Mais je vois tous les jours de nouveaux obſtacles, qui s'oppoſent à mes deſſeins. Le principal eſt ἀποβάν. Nous partons tous en un même tems, le Grand Médecin, l'Apothicaire, le Chirurgien, le Bibliothécaire, le Gardien de Cabinèt des Antiques, l'Archevêque d'*Irlande*, & Mr. *Tott* & moi, *& quis non*? Et la généroſité de la Reine la porte à vouloir faire du bien à tout le monde, mais les moïens lui manquent. Et ce peu qu'elle en a, s'emploïe à certains préparatifs de navires qu'on équippe en guerre, je ne ſais pour quel deſſein. Si bien que je ne vois pas qu'on puiſſe ſatisfaire à tous ceux qui partent: ou même que votre guerre aïant empêché le trafic, a diminué de beaucoup les revenus ordinaires de ce Roïaume. Mais quoiqu'il arrive, je ſuis réſolu de partir, Dieu aidant, dans un mois ou deux au plûtard. Car ſi j'y demeurois plus longtems, je craindrois que le chagrin, qui eſt mon ennemi mortel, ne m'attirât une maladie, qui ſeroit peut-être la dernière. Je vous prie de tout mon cœur de tenir tout ceci ſecrèt, & ce que je vous ai écrit ci-devant. Si vous le diſiez à qui que ce ſoit, il pourroit venir à la connoiſſance de quelcun qui l'écriroit ici, ce qui me ſeroit à grand préjudice: Vale.

Le 26. Avril 1653.

Tuiſſimus
BOCHART (*).

Num°.

(*) Copie tirée ſur l'original qui ſe trouve dans la Bibl. des Rémontrans à *Amſterdam* T. II. Epiſt. Mſcr. N. 379.

Numº. LII. Tome I. pag. 440.

Extrait de la lettre de Mr. FORSTNERUS à Mr. PORTNERUS, ſur l'abdication de CHRISTINE.

Quod ad meam olim (ita loqueris) cum regnaret, Chriſtinam *attinet*, *cum meum de illius abdicatione judicium nuper illuſtriſſimus* Roſenhanus, *neſcio quo conſilio exquiſiſſet*; *nihil aliud reſpondi*, *quam de actis Deorum ſanctius ac reverentius fileri*, *quam judicari. Tibi quoque nobiliſſime* Portnere, *idem reſpondere poſſem & illud* Taciti *noſtri:* abditos Principis ſenſus, & ſi quid occultius parat, exquirere inlicitum, anceps; nec ideo adſequare. *Sed non refugiam*, *propius tecum & familiarius congredi. Portentum profecto omne excedit*, *Reginam ætate florentem*, *pacatis domi & tranquillis rebus*, *rerum apud exteros geſtarum gloria clariſſimam*, *inter ſumma fortunæ obſequia*, *de regno*, *de potentia*, *quam per æqua & iniqua*, *per ſaxa*, *per ignes*, *& per omnia præcipitia alii conſectantur*, *ſponte exire. Quod conſilium quorundam Panegyricorum adulatrix eloquentia nuper ad cœlum uſque extulit*, *rem novam cunctiſque ſeculis inauditam*, *ac noſtro ævo in miraculum reſervatam celebrantes. Sunt alii*, *qui myſteria in re quavis rimantes quærenteſque abdicati regni*, *itinerumque prætextu occulta negotia*, *fœdera*, *nuptias agitari vanis falſiſque conjecturis affirmant. Literarum & ſtudiorum dulcedine abreptam*, *alii ſomniant*, *tanquam indigna Regibus & indecora ſocietas*, *cum Muſis & Apolline ad umbram & ſcholas releganda eſſet. At deferbuiſſe illum amorem*, *remiſſos in Patriam ambitioſe excitos undique viros doctos*, *Cuſtodum furtis expilatam regiam Bibliothecam*, *nullo curante*, *compertum mihi eſt*, *& in locum ſanctiſſimorum Myſtarum ſubintraſſe Cythariſtriarum*, *Veſtiariorum*, *ciniflonum inertiſſimam gentem: ſartoribus præterea & tonſoribus injectam purpuram*, *quæ magnorum hominum humeris dignius ac decentius inſediſſet. At quæ tandem cauſa fuit*, *quæ rem adeo inuſitatam Reginæ perſuaſit? Magnam fuiſſe*, *equidem* Portnere, *dejerare non auſim. Vehementer enim mihi errare videntur*, *qui errare poſſe magnos homines non credunt*, *omneſque illorum actiones ad prudentiæ regulam vana diligentia exigunt Homines ſunt cæteri: amori*, *odio*, *ſpei*, *metui*, *gloriæ*, *cupidini obnoxii: & ſumma rerum momenta*, *non ſæpius a ratione*, *quam ab Aulæ ineptiis*, *amoribus*, *invidia*, *cæcoque impetu originem trahunt.* M. Antonium *Triumvirum* Cleopatra *in bellum & exitium adegit. Victoriæ* Cutracenſis, *quam* Henricus IV. *Galliæ Rex contra Ligiſtas obtinuit*, *omnis fructus evanuit*, *poſtquam Comes* Sueſſonienſis, *Henrico belli ſocius*, *ficto falſoque videndæ Regiæ ſororis* Catherinæ, *deſiderio*, *revera*, *ut pulſo Henrico*, *ipſe dotali jure* Navarræ *domus ſpolia capeſſeret. Henricum bello abſtractum domum reduxit*, *volentem cupientemque*, *ut qui ipſe quoque tum temporis*, *Comitem* Guichenſem, *inſigni fama fœminam diriperet: cui vexilla*, *ſigna militaria*, *aliaque ex præda præcipua offerendi vano*, *& prope puerili deſiderio tenebatur. Idem* Henricus, *niſi ſtatim obſtitiſſet*, *totam* Europam *raptæ ex oculis adamatæ mulieris dolore*, *armis*, *bello*, *cæde*, *ruina miſcebat. Etiam* Chriſtina *manes ſuos pati potuit. Voluit aliquid*, *quod ex quo rerum natura decurrit*, *eo rerum ſtatu*, *quo res* Chriſtinæ *erant*, *nemo animo ſuo perſuaſit*, *fecit*, *quod alii cogitare horrent. Ita flagrantior eſt ambitio Chriſtinæ poſito diademate*, *quam aliorum rapto. Quid ſi animi imbecillitate*, *& imparem ſe ſentiens onus abjecit? tranſparent profecto hujus rei per obſcurum conjecturæ quædam. Aucta in immenſum & præter Majorum morem*, *aula magnificentia eſt*, *& qui eam inſtruunt*, *ſumtus. Impenſæ* Norimbergiæ *conviorum apparatibus*, *& beneficiorum magnitudine tota* Germania *corrogatæ opes. Inauguratio Reginæ incredibili pecuniarum prodigentia peracta: tanquam tanti eſſet auſpicari regnum quod mox ejuraret: abſumpta promiſcuis largitionibus præcipua ditionum in Germania bello quæſitarum & Livonia tributa. Nihil poſtremo reliquum*, *quo regia dignitas*, *& belli paciſque onera ſuſtineri poterant. Sed ego non tam miror*,

quod

quod Regina adeo præceps ſolio deſcendit, quam quod neglecta fede, quam quieti ſuæ deſtinaverat, ſepoſita ſexus verecundia, damnato priſtinæ vitæ inſtituto; ſtudiorumque amore paucis comitata (viris an fœminis neſcio) incerta conſilii, vagæ famæ incurioſa, provincias urbeſque pererrat, Spadam *itura credebatur: tanquam ſi* Anticyras, *inde* Condæum *ut* Thaleſtris Alexandrum *acceſſura, juvenili & indecora cupiditate. Quod enim* Hiſpanorum *cauſæ favere,* Italiam, Romam, *inde* Neapolim (*quod literæ tuæ innuunt*) *petitura fertur: ideo ego portentum, ut credam, animum meum inducere minime poſſum. Eſt aliquis humanæ dementiæ modus, neque in Reginam paulo ante virtuti ſimillimam tantam inſaniam cadere poſſe reor* (*)..... *Dab. Mompelgardi VII. Cal. Nov.* 1654.

Numº. LIII. Tome I. pag. 440.

Autre ſentiment ſur l'abdication de CHRISTINE.

Prudentiſſimus quidam vir in Manuſcripto quodam de notitia Europæ *hac de re ita: quia* Chriſtina *habuit in aula ſemper viros Romani cultus peritiſſimos & ſibi gratos, quoſque ſæpe audivit differentes de religione; non dubito quin ipſi perſuaſerint,* Lutherum *a veritate aberraſſe, & Romanos ritus ut antiquiores ita meliores eſſe &c... Omnibus notum eſt eoſdem fuiſſe plures, quorum aliqui fuere* Galliæ *&* Hiſpaniæ *Legati, alii* Jeſuitæ: *qui diſſimulato habitu & profeſſione, fingentes ſe linguarum Magiſtros familiares cum illa converſabantur, quam opus fuiſſet. Inde factum eſt, ut* Chriſtina *Ovidium, Propertium, Catullum, aliosque Poëtas legeret in templo, quamque Pſalmos Davidicos vel alias ſacras preces. Et dum Doctor* Ericus *Vir Suediæ totius eloquentiſſimus & tunc aulæ Concionator conciones habebat & auditores ſuos ad virtutes hortabatur, nugas legerit, Virgilii ſane opera, quæ Hamburgi in templo reliquit, vel arte vel oblivione, ſcandalum præbuerunt inauditum. Sed illa erga Lutheri doctrinam averſio fuiſſet ſufficiens ad illam de throno deturbandam. Verum enim vero ipſamet ſui infortunii faber, mittebat in Italiam, Galliamque & aliò juvenes vaniloquos, qui viderent, quæ in illis Regionibus cognitu digna erant, quique redeuntes illa narrarent ſtupenda. Hoc ipſi faciebant adeo hyperbolicè, ut Regina ex ſexus imbecillitate, putavit voluptatem quam quis habet ex harum rerum luſtratione, ſceptro longe præferendam eſſe. His rebus ſimul junctis diu antequam coronam deponeret, eandem deponendam ſibi perſuaſerat. Hoc mihi inter pocula aperuit unus ex ſuis confidentibus, idemque ipſa teſtata eſt literis, quas manu ſua ad* Petrum Canutum *Regis Galliæ tunc in Hollandia Legatum, quique apud illam diu reſederat, exaravit. Non igitur ſolus amor Religionis Romanæ hunc produxit effectum: ſed hæ conſiderationes & deſiderium videndi & videri hoc ab illa obtinuerunt. Illam vero facti pœnituiſſe, facile conjicitur ex ſermunculis, quibus de Papa ejuſque agnatis palam ſæpe conqueritur. Præterea Mulier, quæ adorabatur potius, quam amabatur a Suecis, ejuſque liberalitati regnum non ſufficiebat, videt nunc vel ſe contemni, vel ſane parum æſtimari, & non ſolum non poteſt liberalitatem exercere, ut potius aliorum liberalitate indigeat. Inde concludo Reginam* Chriſtinam *dolere mutationis ſuæ, & permanere in ſuo propoſito: quia quicquid agat, nulla in orbe Corona eſt, quam redeundo ad derelictam Religionem poſſit acquirere. Et forſan ſi poſſet regnum lucrari cum famæ ſuæ diſpendio, non faceret, quia ut immortalitati nominis ſui litaret, coronam immolavit: & ut ejus nomen ſplendidius reſonet, non dubito, quin ante mortem Monaſterio ſe includat, quo ejus converſio ad Romanos ex Religionis amore, proceſſiſſe videatur. Hæc ille. Sueci ſane magna ex parte hanc Reginam, ob*

(*) V. Epiſtola X. *Chriſt: Forſtneri* ad J. Alb. *Portnerum* pag. 122 126. ut & Chr. Godofr. *Hoffmanni* Series Rer. German. pag. 53. & 54.

ob Magnum Guſtavum *Parentem, adhuc venerantur. Hoc tamen in ea vituperant, quod relictis Patrum ſemitis deſierit regnare, ut Papæ ſubmitteretur: quod nos illius conſcientiæ relinquimus. Sunt qui putant ex illa* Chriſtinæ *actione plus commodi, quam damni in* Sueciam *redundaſſe* (*).

Numº. LIV. Tom. I. Pag. 453.

Lettre d'un P. Jéſuite de Munſter au ſujèt de la viſite que CHRISTINE fit en paſſant à leur Collège.

Trigeſimo primo Julii, in Feſto S. Ignatii *Regina Sueciæ habitu virili ſimplici, referente tamen modum Gallicum, accincto gladio, capillo nigro adſcititio, vulgari vecta rheda, quam trahebant quatuor equi, ſub horam ſextam veſpertinam ingreſſa ad urbem Monaſterienſem, nemine quicquam de ejus adventu ſuſpicante; habuit ſecum Comitem* Steinbergum, *& Baronem de* Soops, *tres famulos præterea (inter quos quædam Comitiſſa fuiſſe creditur, toga virili Suecica ſuccincta ut reliqui, ſed nigra inducta) & duos rhedarios. Vix rheda ad hoſpitium deducta exſcenderat, quam primum interrogaret obvios quosque, qua via eatur ad Collegium Societatis: ad quod deducitur a Vigiliarum Præfecto, in quem ſorte inciderat, & ſummam ædem, quam tranſire debebat, obiter luſtrat. Primo quadrante poſt ſextam ſecuto ſigno ad cœnam propter feſtum jam tum dato, venit ad Collegium vigiliarum Præfectus, nomine peregrini petit copiam luſtrandi Collegium, cui reſpondet Janitor: non poſſe id commode fieri durante cœna ſuadetque ut alio commodiori tempore redeant. Adſtabat Pater quidam* Nacatenus *nomine, educturus Canonicum ſumma ædis, qui una cum reliquis e Capitularibus fuerat in prandio. Dum idem ab hoc Patre, quod a Janitore peteret vigiliarum Præfectus, primus ingreditur Collegium Comes* Steinberger, *quem ſequitur Regina, Baro, famuli. Hærent Janitor & Pater, attoniti ad novum & inuſitatum hominum cultum; omnes enim baltheis humeros neglectim cincti erant. Petit ſubmiſſe Comes a Patre, oſtendi ſibi ceteriſque Collegium, conſentit Pater, etſi non ita promte; eo quod dimiſſo prænobili Dⁿ Canonico cogitaret ire ad menſam, dubitaretque an gratum foret Rev. Rectori iſto tempore homines peregrinos per Collegium deducere. Quia tamen in neglecto cultu notabat ſingularem aliquam magnificentiam, Reginaque (quam nobilem adoleſcentem eſſe putabat) gratioſe admodum & impenſe idem cum Comite petebat, petitioni annuit Pater, ſed petit, ut tam diu morentur, donec prænominatum Canonicum eduxiſſet. Omnino, inquit adoleſcens ille (Regina) libenter expectabimus, donec Pater ea, quæ voluerit perfecerit. His dictis ſeorſim omnes vadunt per Collegii aream, redeuntemque Janitorem à porta ad Collegium ſponte ſequuntur. Pater interea interrogat vigiliarum Præfectum, quales illos eſſe putet? Reſpondit ille, quendam militem ſibi dixiſſe, putare ſe, adoleſcentem Reginam eſſe* Sueciæ, *addiditque vigiliarum Præfectus non eſſe veriſimile. Pater tamen vel ex ſuſpicione ficta, quamprimum accurrit ad famulos, priuſquam Collegium intraſſet, & ſollicite quærit, quales ſint iſti Domini ſui, Sunt, inquit alter famulorum, tres nobiles Poloni. Quibus verbis valde minuebatur imo fere tota abſtergebatur Patri ſuſpicio de Regina. Regina primas fere in omnibus ſub initium deferebat Dⁿ Comiti* Steinberg, *ipſa tamen ſemper primas tenebat in ſermone. Dum Pater dimiſſo Canonico redit, & ſe ad omnia offert, Regina fixis oculis intuetur Patris promtum vultum,*

(*) Copie tirée du *Collegium Juris Publ. in* Philippi Andreæ Burnoldenſis *Diſcurſus ad Inſtrument. Pacis Cæſareo-Suecicum conſcriptos opera & cura* Franciſci Irenici *p.* 143. 144. c'eſt le ſavant *Oldenburgerus* qui s'eſt caché ſous ces noms.

tum, togam, pedes, cur, inquit, nobis peregrinis & ignotis tantam benevolentiam exhibes? Adeone vos benevoli & ad obſequia promti eſtis omnibus hominibus? Imo, inquit Pater, ſiquidem inſtituti noſtri eſt, omnibus omnia fieri, ut omnes ſalvos faciamus. Hic illa toto pectore ridere, multaque argute de moribus Jeſuitarum arguere: videtur, inquit, aliquid humanitatis veſtræ politiæ immiſceri; diu deſideravi vos in Collegiis veſtris videre, nunc tandem voti compos gaudeo. Ergone, inquit Pater (volens in perſona explorare qualitatem) nullos Dominatio ſua vidit in Polonia? *tum illa ſubridens; Ex finibus Poloniæ, non ex ipſa Polonia venio, ob eamque cauſam quod inter Catholicos non habear, auſus non fui ad ullum in Polonia Collegium accedere, & ſi Rev. Veſtræ moleſti & inviſi ſumus, expellat nos, obſecro. Abſit, inquit Pater, nulli Legatorum Catholicorum obſequium noſtrum negavimus in rebus iis, quas juxta inſtitutum noſtrum præſtare potuimus. Regina tandem manu Patris libere apprehenſa, duc, inquit, nos Pater quocunque volueris, promti omnes ſequemur; Et aliquoties proteſtata, quod timeret ne moleſtiam offerret Patri, juberet proinde libere ſe abire, deducitur per oſtium, ex quo quasdam ex devoto foemineo ſexu Cereos ad ſtatuam S. Ignatii collocantes intuetur. Item, inquit, Pater, quid ſibi volunt iſta? Brevi a Patre reddito reſponſo, pervenit ad chorum Muſicum, vehementerque ſe dolere oſtendit, quod non citius (id quod omnes intenderant) intraverit Civitatem, rebuſque divinis interfuerit, & Muſicam audiverit. Cras, inquit Pater, iterum erit Sacrum, tametſi minus ſolemne. Huic, inquit illa, interero, ut & fecit, dummodo ſat mane peragatur. Ex templo illam deducit Pater ad Scholas, & inter eundum refert, quantus ſit perſonarum numerus in Collegio, qua ratione omnes in una cœna habeantur. Ut vero audivit, illos uni omnes accumbere menſæ, incredibile eſt quantum oſtenderit deſiderium ibidem videndi. Conabor, inquit Pater, per Ianitorem impetrare a Patre Rectore, ſine cujus conſenſu hoc facere non auſim. Janitor, quia juſſus alium Patrem in ſubſidium vocare, ſuadet aperire Refectorium. Hic illa quaſi attonita ſubſiſtens timuit ingredi, donec ex voto urgeretur, modeſteque impelleretur, pleriſque indignantibus, quod peregrini exotico modo in Refectorium tempore cœnæ ingrederentur, paucis id quod erat ſuſpicantibus, omnibus denique aſſurgentibus. Illa profunda identidem facta reverentia menſas obit, pileo vultum aliquo uſque tegens. Ubi ad oſtium Refectorii rediit, rogat, cur Lector Menſæ, quia a lectione deſiſtebat, non accumberet? Quem legentem cum pauliſper attendiſſet, egreſſa eſt, & deducta per ambitus cubiculorum, apertum Patris* Habbels *ingreſſa, libros obiter luſtravit, & inter cetera ſculptoris artem circa imaginem quandam papyraceam B. Virginis probavit. Iucunde ſemper ingenioſeque inter ambulandum jocata eſt. Inter cetera quæſivit, an etiam Lutheranos in Scholis noſtris inſtitueremus? Reſpondit alter Patrum omnino id Societatem facere, & habere ſe inter ceteros quendam de* Wendt & Cratzenſtein *diſcipulum. Nomen ſe noſſe oſtendebat Regina, quia Patruus ejus Generalis Major illi militaverat. Ergone, ſubjungit, me quoque in numerum diſcipulorum admittere vultis? Reſpondit Pater, metuere ſe ne diſcipulus ille nimis magnus eſſet, & ſubjectionis Scholaſticæ incapax. Imo, inquit, præſtabo me ſedulum & obedientem diſcipulum, ſicque ad Bibliothecam deducta eſt, in qua primo diſtributionem generalem obiter conſideravit, deinde in Biblia Regia S. S. P. P. indagat, ex quibus volumen unum alterumque aperit, cum de* Dionyſio Areopagita *diceret Pater illum inter antiquiſſimos merito cenſeri, ſiquidem, inquit illa, ſit* Dionyſius *ille, qui tempore Apoſtolorum fuiſſe creditur. Viſo titulo Theologorum Scholaſticorum, inter hos oportebit, inquit, eſſe* Suarezium, *non infimum inter Patres Societatis. Quærit denique opera S. S. Patrum, aliorum Hiſtoricorum, recentiſſimo typo Regio* Pariſiis *edito, quæ cum necdum nos habere diceremus, mirabatur. Deducta ex Bibliotheca ad Sacriſtiam, ibi obvios habuit Patres a cœna venientes; a quibus dubiis dubius ſalutatur. Ecce, inquit, illam integram cohortem Patrum Societatis. Deducta denique per Templum ad Hortum, ibi Mariani illam Muſica exceperunt. Altera vice ad Refectorium & coenam invitata jamjam volebat accumbere, tum intervenit Dominus* Steinberger, *qui dicebat in hoſpitio omnia parata, expectari reditum hoſpitum, itaque hauſtus vini oblatus eſt, quem lubens admiſit, reliquum magnifice effudit, ſubjungens:* Ich bin kein groſs Weintrincker, *atque ita læta exivit*

Collegio : altero mane visit hora sexta per famulum Collegio 100. *Ducatos, & tres ad se vocari curat, qui primum tum ea in Collegio egerant, quibus se adjungit Rever. Pater Rector, gratias acturus pro munificentia Collegio exhibita. Admissis Patribus ad Conclave, in quo dormierat, jubet, omnes famulos exire, jucundeque & amanter incipit jocari. Quid, obsecro, inquit, Patres, cogitatis, quod ego heri vestrum Collegium profanaverim? Quibus verbis omnium primo se manifestam reddidit. Rev. Pater Rector, tum primo dato Suæ Majestatis titulo, se excusat, ac deprecatur, si qua in re præterita die ignotam Patres ulli offenderunt. Non inquit, ullo jure offensa sum, imo potius magna animi voluptate vestro usa sum consortio. Utinam, inquit, quidam ex Patribus, id beneficii ceteris adjecisset, ut ignota oblatam cœnam sumsisset. Et jam facere decreveram, inquit, sed quando considerabam me habere plerosque Suecos mecum, non expedire putabam, eo quod omnia perscribenda essent in* Sueciam, *meque jam tum suspectam quasi nimium addicta sim Religioni Catholicæ, aperte proclamandam Catholicam. Porro de itineris sui suscepti consilio fuse perrexit disserere, quomodo altero die resignati Imperii discessisset, in itinere Matrem per* 4. *vel* 5. *horas allocuta fuisset, per* Daniam *plane ignota transiisset, &* Hamburgi *Principes* 7. *& Consules ad bellaria invitatos præsentesque sub horam nocturnam II. clam discedens decepisset, atque ad nos brevissimo tempore pervenisset. Ita mediam horam loquendo familiarissime, non secus ac si nobis par fuisset, impendit. Quando intellexit post mediam horam sacrum Musicum inchoandum clausa utrimque rheda (nam in Civitate subobscurus rumor de Regina fuerat) ad nos venire decrevit, spectare ex pergula juventutem nostram, sacroque interesse, quod & fecit, uno ex Patribus tamdiu in hospitio secum detento, a quo dirigeretur. A discessu reliquorum Patrum jubet statim jentaculum præberi, quod cum Patre præsente sumsit. Venit directe ad Collegium, juventutem spectavit, sacro interfuit, Musicam & Ceremonias mire commendavit. Cum sacerdote verba ex Missali (quod Rev. Pater offerebat) legit, petivit ibi cani* Vanitas Vanitatum, *& super flumina Babylonis: quorum cum neutrum Præfectûs chori ad manum haberet, aliis modellis vehementer exhilarata est. Canonicis sanctæ ædis præsentibus in choro nostro fama de Regina increbrescente se spectandam præbere cavit, imo cortinas, quibus septa erat & utringue occultata, a nostrûm non nemine diductas illa ipsa reduxit, ut ne videretur circa* Agnus Dei *crescente multitudine accurrentium, subito omnibus nostris salutatis in via rhedam conscendit, iterque suum prosecuta est versus* Burgsteinfurt, *nemine prorsus præter nostros salutato. Sexto Augusti Monasterii Westphalicæ Anno* 1654 (*).

Numº. LV. Tom. I. Pag. 475.

Lettre de Mr. *Gassendi* à la Reine CHRISTINE du 22. Août 1654.

REGINA SERENISSIMA,

Ruri versor, dum ecce audio Picquetum, *&* Fraxineum, *ut tuam Majestatem Antverpiæ conveniant die proximo discessuros. Itaque, ne eorum duntaxat sermone, sed meis etiam literis, quando semper tuæ Majestatis veneratione tenear accipias, pauculos hosce versus do ab illis ad Te perferendos. Facio videlicet ne meo ex silentio forte conjicias non satis magni ducere me præclarum illud facinus, quod tanto consilio aggressa, tanto animo exsequuta es. Profecto enim demiror potius potuisse vel cogitationem ipsius subire in fœminæ*

(*) Copie communiquée par Mr. *Gram* Conseiller & Bibliothécaire du Roi de *Dannemarck*.

minæ mentem, & hac juvenili præſertim ætate, rebusque adeo proſperis? Sed oportebat nimirum Te, dum ſexum, ætatem, ſortemque ſuperegrederis, inſolitum quidpiam, ac omni exſpectatione majus moliri. Tale vero omnino fuit, pro nihilo habere, ac tam ultro deponere Coronas, Sceptra, Imperia, quibus haberi nihil ſolet in hominum votis ſublimius, ad quæ obtinenda, tuendaque, jure, injuria, dolo, vi, ferro, flammaque paſſim certatur. Ac facile quidem illud commendatur, quod dictum eſt olim, „ *Diadema rem eſſe ponderoſam adeo, ſpinisque adeo intertextam, ut qui ſaperent, ſi hunc jacens occurreret, ne* „ *attollerent quidem*". *At vix tamen unus & alter ſummorum Principum memoratur, qui dictum facto probaverit, cum ſponte Diadema abjecit. Sed & cum tam rara hæc exſtiterint exempla, tanto ſane magis tuum iſtud erit admirationi Poſteris, quanto ſatietatem regnandi ſola Tibi ratio, non longævitas fecerit. Glorioſius poterat videri, in ſalutem gentis, ſubditorumque impendere, & quam illis gloriam, beatamque tranquillitatem quæſieras, toto porro vitæ decurſu tueri: verum & præclare illis conſuluiſti, cum eum dediſti ſucceſſorem, qui id præſtare eximie poſſet: & Te quod attinuit, tot jam editis Regiminis tui egregiis ſpeciminibus, cenſuiſti Tibi eſſe vivendum. Quamquam id factum varii interpretentur varie, ipſe eſſe ſecuros, quantum in me eſt jubeo, te ea pollere & ſagacitate ingenii, & maturitate judicii, & celſitudine animi, ut tametſi nondum in tua penetretur conſilia, tempus tamen ſit illa haud dubie quam optima demonſtraturum. Et non potes ſane, quæ tua eſt virtus, non ſapientiſſime proſpexiſſe, quam deinceps vitæ rationem inſtitueres, ſectareriſque; neque non perſtare in propoſito conſtantiſſime decreviſſe: quippe alia tibi profecto mens eſt, aliuſque vigor animi, quam ut quidquam committere non ſatis dignum tua hac virtute, quæſitaque gloria ſuſtineas. Sat ſiquidem noſti, tametſi curandum non eſſe admodum videatur, quid de nobis ſentiant, loquanturque ceteri, dum nobis probe conſcii ſimus; debere tamen bonam famam, vel eo nomine nobis eſſe caram, quod in ſocietate degentibus felicitatis partem faciat, bene apud omneis, bonoſque & ſapientes præſertim, ex quo veneratio & caritas conſequitur, audire. Cumque id non ex una ſolum alterave actione aſſequamur, ſed ex omnium ſerie, & conſtantia; idcirco eſſe operam dandam, ut vita tenore quodam æquabili degatur, ac tota ſecum ipſa conſentiat. Quin etiam, cum in eo, quod ſupereſt ævi, quodque Tibi ut longiſſimum, ſic feliciſſimum apprecor, incidere plurima valeant, ut res nempe mortalium ſunt, quæ inducere poſſe aliquam facti pœnitentiam videantur, non hæreo, quin Te ita compararis ut dicere cum illo poſſis:*

„ *Omnia percepi, atque animo mecum ante peregi; adeo proinde ut effecta omnibus fortu-*
„ *næ caſibus ſuperior, generoſe ſemper, hoc eſt intrepide, & pari paſſu ſis inceſſura. Feli-*
„ *cem te certe, quæ uſurpare illud Metroloreum valeas: Occupavi te fortuna, atque cepi,*
„ *omneiſque aditus tuos intercluſi, ut ad me adſpirare non poſſes*". „ *Hoc eſt quod voveo O Regina, nominibus hactenus multis longe incomparabilis, ut qui ſequentur credant fuiſſe te velut dono quodam Providentiæ genitam, in quo totas vireis ſuas ſumma virtus experiretur. Vale, Dabam Menilii San-Dionyſiani, e Caſtro Illuſtris Monmory, qui ipſe quoque tuæ Majeſtati reverentiſſimus ſemper eſt, X Kalend. Septembris MCLIV.* (a).

Numº. LVI. Tom I. pag. 475.

Lettre de Mr. Piquet *à Mr.* Gaſſendi.

Monſieur

Je n'ai de tems que ce qu'il en faut pour vous confirmer mes très-humbles ſervices, & pour vous dire que la Reine a reçu votre lettre avec joïe. Elle m'a commandé de vous aſſurer de ſon amitié, & qu'il n'y avoit perſonne au monde qu'elle eſtimât autant que vous: ce ſont les propres termes qu'elle m'a préſcrit de vous faire ſavoir. Du reſte vous pouvez bien croire, Monſieur, que vous aurez toûjours

(a) *In Epiſtolis Gaſſendi pag.* 329.

jours auprès d'Elle un très-humble ſerviteur en moi, & que je vous ferai reconnoitre que je ſuis véritablement.

Monſieur

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur

DU PIQUET.

Du même au même du 11. *Sept.* 1654.

Monſieur

La Reine m'a commandé de vous remercier de ſa part de la lettre que vous lui avez écrite. Je la lui ai préſentée moi-même, & vous puis aſſurer, que la joïe qu'elle en a témoignée étoit tout à fait extraordinaire. Elle me parla ſi avantageuſement & avec tant d'eſtime de votre perſonne, qu'il ſeroit mal aiſé d'en parler plus dignement; ſi elle n'avoit été empêchée par l'arrivée de l'Archiduc, qui lui a rendu viſite avec grande cérémonie, elle n'auroit pas manqué de répondre à la vôtre, ce ſera par le prochain Courier ſelon qu'elle m'a ordonné de vous en écrire, voilà ma commiſſion, & voici

Monſieur

D'Anvers ce 11 Septembre 1654.

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur

DU PIQUET (*).

Numº. LVII. Tome I. Pag. 475.

Lettre de Mr. *Gaſſendi* à la Reine CHRISTINE du 13. Février 1655.

CHRISTINÆ Suecorum Reginæ Sereniſſimæ, Potentiſſimæ, Sapientiſſimæque

Regina Sereniſſima.

Non ea ſane mihi, ad tuam Majeſtatem nuper ſcribentis mens fuerat, ut reſponſum elicerem, quo me es donare dignata. Id volueram ſolum, ut intelligeres non eſſe eum me, qui in Te, non tam purpuram, Diademaque ſpectaverim, quam generoſam indolem, ac vere Regiam ſummamque virtutem. Nempe qui externa ſuſpiciunt, fortunam, non perſonam mirantur, ut ſi palam magni æſtiment, non ipſam Reginam in pretio habeant. Porro & quod jam iterato ſcribo, facio duntaxat, ut gratias agam ob eam, quam voluiſti ipſa Tibi imperare reſcribendi patientiam. Nimiu'n quippe eſt quod literæ meæ Tibi non prorſus ingratæ ſint, quodque meam comprobationem heroici facinoris loco habendam aliquo putes. Certe hoc quoque eſt immenſæ illius tuæ bonitatis; cum propria facti conſcientia Tibi abunde ſufficiat, ac te habere eam debeas, quæ ſis ipſa Tibi ampliſſimum Theatrum. Et qui humanas quidem res, quaſi ex quodam er-

(*) L'une & l'autre de ces lettres ſe trouvent dans l'*Appendice Epiſtol. ad* P. GASSENDUM p. 336.

ergaſtulo, non tanquam e ſpecula contemplantur, rem accipiunt præpoſtere; verum quid illi ſentiant, Tibi curæ admodum non eſt, quando ii ſunt, qui ad ſplendorem eximiæ virtutis non minus caligant, quam nocturnæ aves ad meridianum ſolem. Quin præclarum eſt etiam, quod nihil moraris, ſed pateris illos invidia diſrumpi, dum ea improbitate ſunt, ut facta vel leviſſima occaſione, pro affectu ſuo rumuſculos ſpargant: ſecura ſcilicet cum ſcias nihil veritate eſſe potentius, & quod dies una occultat, id aliam patefacere. Ac ipſe quidem nullus bærebam quin habenda in figmentis forent, quæ varia circumferebantur; ſed ſuaviſſimum tamen fuit ex Piqueto *addiſcere quam non leves fuiſſent meæ conjecturæ. Perge itaque ô Sereniſſima, virtutem ſerio colere, ſic enim ut vertex Olympi perpetuo in ſereno degens boſce quaſi nimbos, & rauca tonitrua non calcabis ſolum, verum etiam plane diſcuties, ac evaneſcere demum coges. Quidni? cum intelligens Te maxima in luce verſari, tam præclare agnoſcas quid Tibi, quid ſocietati hominum debeas, ut ſinceram & intus mentem, & extra famam tuearis. Quamquam & quod ſocietati præſtamus, ejuſve cauſa agimus, in nos quoque ipſos redundat; dum hac ratione eam mentis tranquillitatem nanciſcimur, qua haberi non nos deſpectui, aut odio, ſed venerationi, & amori apud homines perſentimus. Etenim quod videri quidem nonnullis incommodum ſolet Genium ita deflectere, ut quodam modo defraudetur; ii profecto haud quaquam ea, qua tua Majeſtas, ſapientia pollent; quando minime pervident deflexionem hanc fieri aſſuetudine adeo facilem, ut haberi pro indole poſſit, neque habendam potius eſſe defraudationem Genii, id agere, unde aliqua moleſtia, pœnitentiaque ſit conſequuturа. Et par eſt ſane, aut in ſylvis, extraque commercium cum hominibus degere, aut in ipſorum ſocietate verſantibus illi ſervire, hoc eſt, quod cuique pro conditione decorum eſt, ſic agere, ut gratia potius, quam offenſa pariatur. Quo abripior tamen? quaſi ipſa non ſis, quæ omnium mortalium optime perſpicias geri ab uno quoque duplicem perſonam, & a ſapiente quidem utramque perinde ac ſi alteram ſolum ageret, ſuſtineri. Age proinde ea ſemper, Regina Sapientiſſima, quæ ſint, & tua Majeſtate, & præcellente illa virtute, qua hactenus præfulges, digna; ut & ævum degas feliciſſime, & nomen glorioſiſſimum, quod cœpiſti, in poſteros tranſmittas. Vale. Dabam Pariſiis poſtridie Eid. Februarii, MDCLV* (a).

Num°. LVIII. Tom. I. pag. 483.

Lettre de Mr. *Portnerus*, Miniſtre de Mr. le Comte d'*Ortenbourg* à la Diète de *Ratisbone*, à Mr. *Boeclerus*, du II. Mai 1655.

Cum autem Sereniſſimam Reginam CHRISTINAM illud præcipue apud Hiſpanos egiſſe ſcribas, variiſque rumoribus ſed immerito hactenus infamatam fuiſſe, non ſine gravi profecto cauſa adjicias, patere me, vir clariſſime, ampliſſime, mihique faventiſſime, modeſta & quæ de ſummorum principum actionibus percunctanti convenit, verecunda libertate interrogare, ullane veritate nitantur, quæ vel paulo ante abdicatum regnum vel deinceps de Regina CHRISTINA, tota Germania, Gallia, Italia, Belgio, *indigna ſane & priſtinæ de tanta viragine conceptæ opinioni penitus contraria, non exiguo famæ eius damno, ſparſa fuere? Non ſum is qui meum eſſe ducam in aularum ſecreta, & abditos Regum ſenſus inquirere, utpote qui probe novi, ea quæ principes in occulto parant, nec exquirere, nec adſequi licere, & omnino de actis Herouin melius credi, quam cognoſci. Idcirco ſi talis eſſet res, quæ privatam principis vitam, cui ſua libertas, reverentia, exiſtimatio conſtare debet, tantum ſpectaret aut paucorum intra notitiam & obſcuros incertoſque ru-*

(a) In Epiſtolis GASSENDI pag. 331.

rumores (quos nec optimorum principum innocentia effugere, nec peſſimorum ſævitia coërcere unquam potuit) contineretur, utique tacendum mihi, neque in arcana domus regiæ, quæ religioſo potius ſileutio cuſtodiri, quam profana curioſitate adtrectari debent, inquirendum eſſe exiſtimarem. Nunc vero totus orbis variis de ſereniſſima Regina judiciis perſonat, & qui Reginam adoravit, privatam & extra patriam agentem tantum non execratur. „ Ne- „ que mirarer ego, ſi vulgi tantum, quod neminem ſine convicio ſinit, bi ſermones eſſent, „ verum, quod Doctiſſimi viri, qui ſuos alienoſque libros ei nuncuparunt, qui Panegyri- „ cis eam laudibus in Coelum usque extulerunt, qui Coeleſtem Minervam, Præſidem Mu- „ ſarum, Miraculum ſeculi ſingulis fere paginis ſuis appellitarunt, jam verſo rerum „ ſtatu, ſtylum quoque vertunt, parique facilitate infectantur privatam, quanta „ Reginam laudaverant, id vero me capere non poſſe ingenue fateor. Diverſorum affec- „ tuum diverſas eſſe cauſas veriſimile eſt, & malo certe facinore nomen ſuum conſpurca- „ rent Muſæ, ſi eadem levitate ad elogia pariter & convicia raperentur". Neque hodie demum aut beri illa ſeu malignitas judiciorum, ſeu acerbitas coepit; vix gentibus innotuit, armis poſitis ſimul armorum ſocios ſeponi, Ferdinandi IV. *conſecrationem ſervitutis* Germaniæ, *commendatitiis, quarum exemplaria typis excuſa omnium in manibus ſunt, promoveri,* Hiſpanum *Legatum, proceres ab aula Cæſaris* Holmiam *profectos ſolos Reginæ aurium ceteris præcluſarum patentes, eſſe, viros literis claros primo ſpecioſe in* Sueciam *vocari & mox contumelioſe dimitti: id quod* Gabrieli Naudæo *& aliis eveniſſe ſcimus, & comœdis, biſtrionibus, citharœdis præcipuum illic honorem haberi, neque eundem ibi præclaris artibus, quem olim locum ſupereſſe, & dici non poteſt, quam ex eo, ne quid aliud dicam, fervor ille illuſtrium ingeniorum & communis quidam celebrandæ* Chriſtinæ *impetus non paulatim, ſed ſubito tepuerit, refrixerit, reſederit. Poſtquam autem ponendi ſceptri, quod alii per ignes ferrumque expetunt, conſilium non vago & fallaci hominum imperitorum ſermone differri, ſed ipſius Sereniſſimæ Reginæ Literis ad* Chanutium *Gallicum apud Batavos Legatum, ſcriptis ac imprudenter, ſi quid judico, in vulgus ſparſis publicari cœpit, primo id, ut novi exempli propoſitum, dubiæ fidei, poſtremo magnae vaſtaeque cogitationis, quam unusquiſque pro ſuo captu interpretari audebat, ſuſpectum fuit. Longum foret, omnium conjecturas perſequi, cum vanas pleraſque exſtitiſſe eventus approbaverit. Cautiores tamen arbitrabantur, ſereniſſimam Reginam tum ſtudiorum amore captam, tum negotiorum Regni pertaeſam hoc rarae moderationis documento otium ſuum velut mercari voluiſſe, vix autem quiſquam, adeo futuri providus fuit, ut non Regno ſolum, ſed & Patriâ abituram ſolioque ſimul & ſolo avito ceſſuram, niſi poſtquam ceſſit, crederet. Ac quamvis ad aquas* Spadanas *profecturam, rumor incederet, acidulis tamen guſtatis reverſuram domum omnes exiſtimabant, & ubi lucem primam videbat, ubi parentem, avum, proavum invictae virtutis Reges floruiſſe noverat, ubi infantiam inter annuas* Magni Guſtavi *Palmas, adoleſcentiam inter ducum ſuorum victorias, juventutem inter triumphales ſtatuas, adultiorem aetatem inter fauſtas, redditæ orbi Pacis, conſervatae libertatis alienae, poſitae in tuto Religionis, aviti imperii acclamationes tranſegerat, ubi Matrem, lares, cognatos, habebat, ibi reliquum vitae acturam nemo non ſibi perſuaſerat. Sed Sereniſſima* Chriſtina *diſſimulato aut mutato conſilio* Hamburgum *primo, dein vitata, ubi expectabatur,* Batavia, Antverpiam *ac inde* Bruxellam *in ipſam Hiſpanici Imperii arcem delata, mirum quanta vocum ſententiarumque etiam inter viros gravitatem aſſeverantes, exorta ſit confuſio. Accedebant de itineris ejus ratione, comitibus, licentia, parum bellae & honorificae voces, quae non tam internos ejus ſenſus, quam externos geſtus, nec tam virilem Reginae animum, quam pluſquam virilem habitum intoleranda dicteriorum petulantia perſtringebant. Neque verecundius de vita ejus, quam hactenus apud Hiſpano-Belgas egit, pronuntiatur, & ipſi* Jeſuitæ, *qui tamen paulo ante invidioſis encomiis Reginam oneraverant, de moribus ejus fœda & indecora paſſim ſcriptitant. Haec atque talia aut ingentem fati in humanarum mentium mutationum vim, aut quod credere malo, pravae calumniandi libidinis malitiam prodentia, ſi vera fuerint, non negari, ſin falſa, ſerio refelli non tuae tantum, qui Reginae optime de te meritae famae, uti grati animi virum decet, ſtudes, non mea duntaxat, qui in principe nec beneficio nec injuria cognita prodi-*

gas

gas naturæ, doctrinæ, fortunæ opes semper venerabundus suspexi, verum, tum præsentis tum secuturi ævi atque adeo posteritatis interest, hujus quidem ætatis, ne aut vitiis ab omni fuco exutis & detracta larva in publica generis humani luce positis ab iis quæratur, vel excusatio vel Patrocinium quibus omnia principum laudare mos est, aut Regina de literis egregie merita (quod ne inimici quidem & obtrectatores ejus negaverint) ab ipsis literarum cultoribus malevole injurioseque traducatur. Futuri autem seculi historiam neque vitiis sub virtutum nominibus expositis decipi, neque tanta Reginæ & immerentis quidem infamia inquinari debere certum est, cum plerumque siniſtra de principibus etiam optimis traditio pronis auribus accipiatur, vera narratio adulationis suspicione pressa fidem vix inveniat. Proinde mihi nequaquam vitio vertas, Nobilissime & Amplissime Domine, si hanc mihi libertatem sumpserim ut a te his doceri argumentisque quibus fama Serenissimæ Christinæ *muniri, aut iniquis de ea judiciis occurri queat, instrui petam. Non id quæro, cur Hispanis magis quam Gallis faveat, neque meum est scisciſtari, cur regnum, cur* Sueciam *reliquerit, haec enim altiora, & captu meo majora sunt, sed id tantum ex te intelligere velim; an vita a semetipsa discesserit, & verbo, an ita sese habeant, quae de ea, talia sane, quae nemo vir bonus de se jactari velit, passim inter doctos indoctosque sparguntur? Uti enim regnorum consilia, mobiles Principum ac saepe sibi adversas voluntates, magnarumque domuum μυστηρια nulli nisi conscii & administris secretorum patere jus fasque est, ita fama stare imperia & mores imperantium quanto magis in conspectu positos tanto non a culpa magis, quam a culpae suspicione securiores praestari debere nemo iverit inficias, certe nemo majus Maximae principi beneficium (si* Senecæ *credimus) etsi nullius ipsa egeat, contulerit, quam qui nomen ejus famamque varie laceratam ab iis, quae in eam jaciuntur, aut deplorandis, si vera, aut severe puniendis, si ficta sunt, probris vindicaverit; bene merebitur, quisquis hanc operam suscipiet, de* Suecia *cui turpe sit talem virum genuisse, nedum ejusmodi paruisse foeminae, qualem nobis* Christinam *fama describit, uti nostri* Corbuloni *iratum fuisse* Teudatem, *quod* Neronem *principem tulerit, majoribus quoque Serenissimae* Christinæ *gloriosum erit dignam suae stirpis propaginem non ab hostibus solum bello victis, sed & a livore & malitia pacis artibus superata felicem triumphum toto orbe in assertae veritatis spectaculum effuso coram egisse. Religio insuper Christiana laetabitur, non degenerasse Magnanimam sobolem ab invicti parentis zelo, quo templa & castra ex aequo complexus, cœlestium animorum consortium laureatus adiit: eadem opera muliebri Sexui consulitur, cujus pudicitia, iis, qui de foeminarum hujus aetate principe promiscuè ferebantur, rumoribus non parum in discrimen vocabatur, praeterea etiam constabit nascituris, non in sola* Elisabetha *constitisse & simul defeciſse capacem sceptri Foeminarum indolem, sed supereſſe adhuc* Christinam, *eo ipso omnibus regnis majorem, quod sua sponte cesserit. Quidquid ad me ea de re scripseris, fidis auribus credes, & boni viri fide tibi de silentio meo caveo. Ignosce, nobilissime & amplissime vir abutenti amicitia tua, neque existima me haec perperam de tanta Heroina sentiendi animo scripsisse (qui semper tum ceterorum Regiorum capitum, tum praecipue* Christinæ *ut literarum nutricis, nomen humillima reverentia sum prosecutus) sed veritatis potius cognoscendae studio differuisse puta. Modestia interrogandi ad veniam mihi apud te, & ad gratiam valebit, neque mea etiam in odiosis timida & verecunda curiositas accurati judicii tui censuram incurret. Vale nobilissime & Amplissime Domine & perpetua benevolentia me complectere.*

Nomini tuo

Ratisbon. V. id. Maji 1655.

Omni observantia & fide devotissimus

Portnerus (*a*).

Num.

(*a*) *V. Epist. ad* Lucam Lossium *public. per* Lackmannum *pag.* 502. 503.

Num°. LIX. Tom. I. pag. 483.

Réponſe de Mr. *Boeclerus* à Mr. Portnerus du 7. Juin 1655.

Mirum in modum mihi gratæ fuerunt binæ tuæ literæ, in quibus prudentiæ tuæ, & adverſum me benevolentiæ tam luculenta ſeſe prodiderunt documenta. Utinam reſpondere poſſem, quæ tibi ſatisfacerent ac de Sereniſſima quidem Regina Sueciæ, *facile* | *puto vel contemni vel redargui, quæ vulgò plerique ſæpius opinantur. Publice autem reſpondere, nec ipſum velle credo, nec quemquam injuſſu ejus id muneris decore uſurpaturum. Eſſent enim quædam in medium proferenda, quæ rectius tacentur aut prætereuntur. Cumque iſta inopinabilis commutatio rerum, & abdicatio imperii ea in ſe contineat, quæ intima ſtatus Suedici arcana tangunt, nemini tutum fuerit proloqui aut expeditum. Accidit judicii ſubtilis & accurati gravitas, quam neceſſe eſt ab omnibus peritis formidari, recordantibus, nihil unquam potuiſſe Reginæ illi probari, niſi quod, antequam publicaretur, ipſa perlegiſſet & examinaſſet. Nunc arma Suecica publicæ expectationis materia ſunt: quibus ut bene precentur, qui libertatis Germanicæ ſtudioſi ſunt, hactenus fas eſſe reor, quatenus, ſi quid adverſi patientur, occaſionem præbebunt turbarum in patria noſtra cupidis, Suecoſque diſtineri & ad alia omnia circumagi unice optantibus..... Dab. Strasburgi d. 7. Junii* 1655.

J. H. Boeclerus (a).

Num°. LX. Tom. I. pag. 487.

Lettre du Pape *Aléxandre* VII. à la Reine *Chriſtine* du 10. Octobre 1655.

ALEXANDER P. P. VII.

Cariſſima in Chriſto Filia, ſalutem & Apoſtolicam Benedictionem. Ubi primum allatum nobis eſt, Majeſtatem Tuam apud Bruxellas *Romanæ, hoc eſt, Catholicæ fidei integritatem, licet non palam, amplexam è veterum errorum colluvione emergiſſe, novamque per Spiritum Sanctum creatam in ea eſſe ſapientiam, in quam nihil inquinatum incurrit; quantum gaudium ad intimum animi ſenſum permanaverit, nulla tanta eſt in verbis vis ac magnitudo, qua id exequi, aut exprimere dicendo poſſimus. Hanc ſane multò maximam lætitiam, cui vix quidquam adjici poſſe videbatur, ſummopere auxit, huc a Te inſtitutum iter, ut Apoſtolorum trophæa, & fidem Apoſtolico ore laudatam, Noſque, quos, licet immeritos,* Petri, *atque adeo ſuamet ipſius vice, terris præeſſe* Chriſtus *voluit, venereris. Qua in re non modo præclariſſimorum Principum immortales laudes æquabis, qui ſibi glorioſum duxerunt triumphales faſces & lauream ad Piſcatoris Romanorumque Pontificum pedes deponere, verum etiam ab ipſa urbe recte ſentiendi docendique Magiſtra, hauries veræ ac cœleſtis doctrinae praecepta. Quoniam tamen non ſine aliqua eorum jactura, qui ſibi inanem ſcientiae opinionem induerunt, & apud ſemet ipſos ſolum prudentes ſunt, tantum lumen adhuc ſub modio conditur; debet tandem excelſo e loco omnibus praelucere, ut & illi per hæc exempla ac veſtigia ingrediantur. Mittimus ad Majeſtatem Tuam dilectum Fi-*

(a) V. *Epiſtol.* ad L. LOSSIUM *publ. per* LACKMANNUM *pag.* 360. *cfr. Epiſt.* BOECLERI *ad* PORTNERUM *d.* 24. *Martii* 1656. *l. c. pag.* 394.

Filium Lucam Holſtenium, *Domeſticum noſtrum, & Protonotarium Apoſtolicum, Sti. Petri Baſilicae Canonicum, & Vaticanae noſtrae Bibliothecae Cuſtodem, Virum omnium literarum eruditione, ac ſingulari pietate nobis eximie carum, qui Tibi publice Catholicam Fidem ex veteri ac recepto Romanae Eccleſiae more profitenti adſit, a quo pluribus noſtrae, erga Te, charitatis voluptatiſque perceptae immenſa plane vis explicetur. Certiſſimam autem in ſpem adducimur ab eomet, qui adeo miſericorditer in Te operatus ſalutem, nihil ommiſſuram Majeſtatem Tuam, ut ampliſſimi bujus beneficii ſe non indignam oſtendat, ſummoque in hanc ſanctam ſedem obſequio obnixaque obedientia omnibus teſtaturam ſe Catholicam Religionem ardenter concupiſſe, flagratiſſimeque ſuſcepiſſe. Ab eodem* Luca, *& Paternam noſtram amantiſſimam Benedictionem, & plura in hanc ſententiam accipiet Majeſtas Tua, cui a Deo felicitatem, atque ut eam, quae dextera ſua mirabiliter in Te fecit, virtutem confirmet impenſiſſime precamur, Datum* Romæ *apud Sanctam Mariam majorem, ſub Annulo Piſcatoris die* 10. *Octobris MDCLV. Pontificatus noſtri anno primo.*

Subſignatum erat Natalis Rondoninus *& ſuſcriptum:*

Chariſſimæ in Chriſto Filiæ CHRISTINÆ Sueciæ Reginæ illuſtri (*a*).

Num°. LXI. Tome I. pag. 486.

Lettre de *Cyrille* LASCAR Patriarche de *Conſtantinople* au Roi GUSTAVE ADOLPHE du 11. Juillet 1632.

Sereniſſime, Potentiſſime ac Chriſtianiſſime Rex
GUSTAVE ADOLPHE,
Invictiſſime Suecorum, Gothorum & Vandalorum Rex Magne, Princeps Finlandiæ, Dux Eſtoniæ Careliæque nec non Ingriæ Domine &c.
Domine Clementiſſime ſemperque obſervandiſſime &c.

Ante omnia Sacræ R. M. V. mediocritas noſtra, in Cordis Chriſtiani ſinceritate, humillime ac demiſſe ſalutem impertit, Ejuſque manus ardenti affectu deoſculatur, precans Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum pro incolumitate Auguſtæ ſuæ Perſonæ, & immortali glorioſi nominis ſui conſervatione. Literæ Sacræ Regiæ Majeſtatis Veſtræ nobis miſſæ per Excellentiſſimum Virum ſuum Conſiliarium & oratorem in iſthanc Portam Ottomannicam ablegatum, Dominum Paulum Strasburk *non eſt quod dicamus, quanta nos lætitia affecerit. Deo omnipotenti gratias egimus pro felici fauſtoque ſtatu ſuo, & quod tam diſtans a noſtris regionibus, in variis arduorum bellorum diſcriminibus, adhuc de nobis fuerit ſollicita, ut congratulatione & auguratione nos refocillaret; recognoſcimus hoc a Dei Miſericordis Providentia, quæ ſicut Sacram R. M. V. excitavit, ut pro Divina ſua gloria adverſus fœdifragos Tyrannos militaret, ita ſe ample extenderit, ubi gloriam Dei promoveri erat neceſſe. Non audivimus noſtro ſeculo Sereniſſimos Reges Suecorum, anteceſſores Sacræ Regiæ Majeſtatis Veſtræ, in iſtam Portam Ottomannicam miſiſſe Legatum, nunc primum vidimus, ſed ita glorioſum, ita Eccleſiæ* Chriſti *Conſtantinopolitanæ utile, ut hoc totum referri debeat feliciſſimæ Fortunæ S. R. M. V. quam undique gloria & immortalitas comitatur. Et ſi vellemus ea omnia ſcribere, quæ hic acta ſunt, liber eſſet ſcribendus, non Epiſtola. Hoc tamen non miſſum faciam. Erat magnum nomen Sacræ R. M. V. & ante ad-*

(*a*) *Dans* AITZEMA *ad h. ann, & dans l'Hiſtoria di* CHRISTINA *di* GAL. GUALDO *pag.* 77.

*adventum Domini Oratoris sui, celeberrimam famam virtutis suarum, felicium*que *suorum progressuum in justissima causa, quam tuetur, Vir integerrimus & prudentissimus* Cornelius Haga *Potentissimorum D. D. Statuum Hollandiæ Legatus, hic residens, super suos humeros quasi gerens, per magnatum Regni Ottomannici Intrinsecorum & Ministrorum discurrens domos & penetralia explicabat & prædicabat, cum iis circumstantiis, quæ materiam status respiciunt, & jam erant capaces istius Portæ Ministri ante Oratoris Excellentissimi sui adventum, de variorum præliorum eventu & aliarum rerum successu prout ibi se habuerint differere. At ubi appulit Excellentissimus Orator & Sacræ Regiæ M. V. Consiliarius* Paulus Strasburk *sapientissime utens sua functione, materiam ampliavit & ita sua facundia auxit, ut ipsis hujusce Portæ Magnatibus jam constaret labores & progressus Sacræ R. M. V. esse miracula, & Dei potentiam pro sua gloria tuenda homini communicatam. Hinc est quod Aula Ottomannica erga Res Sacræ R. M. V. optime se affecerit, & ipse Rex contentus, Oratorem Generosum suum pluris æstimaverit, multisque signis honoraverit, quibus nunquam alterius Regis & Principis Legatum affecerit. Hoc multam insidiatoribus variis hic residentibus & aliis Massæ Pontificiæ hominibus peperit invidiam, quæ multas artes struere aggressa, retrocessit & cecidit confusa. Interea ab ista Papistarum invidia & nos maximas passi sumus tentationes hoc tempore, quando Orator prudentissimus Sacræ R. M. V. sua autoritate Ecclesiam nostram Constantinopolitanam & me ipsum ab artibus ipsorum & aliorum falsorum fratrum, secreto a mandatis Jesuiticis pendentium, una cum Excellentissimo Viro* Cornelio Haga, *consilio & opera sua defendit atque eripuit. Hoc totum a fonte Bonorum Deo Opt. Max. & Sacra R. M. V. recognoscimus, Cujus Regalis potentia Divino brachio fulta in hasce usque partes pervenit. Conjecturet hinc Sacra R. M. V. nos reputari apud nostros adversarios, tanquam oves cædis, cum uno die integro pacem nobis dare nolint. Causa? quia eis non obtemperamus. Quod si enim eis crederemus, scriptura sacra non est perfecta, non sufficiens, Ecclesiæ Caput non habet* Christum: *fides, cærimoniis congesta fabula: Justitia* Christiana *non opus salvatoris: Sacramentorum veritas annullata: Evangelium commentum humani cerebri. Idololatria sequenda: tandem nemo salvari potest nisi credat in eum, qui se facit* Christum, *cum non sit* Christus. *Quid aliud quæso isti homines a nobis quærunt, si ista intiment nobis, nisi ut conscientias nostras captivent & non in præcipitium detrudant? Non possumus eis obtemperare, quærimus salutem animarum nostrarum in* Jesu-Christi *vera fide in Evangelio revelata, non in fabulis. Quo non contenti adversarii bellum nobis perpetuum indicunt. Resistimus nos ad possibile eorum violentiæ, nec habemus post Dei & Domini nostri* Jesu-Christi *protectionem qui in acie compareat & pro nobis militet, nisi Virum Excellentissimum cujus super facta est mentio,* Cornelium Haga, *verum fidelem* Jesu-Christi *promtum militem pro sua gloria. Talia habemus solatia in hisce partibus, ubi prævalet Pontificia potentia. Sed consolamur scientes, quod exerceamur in nostra vocatione, in qua per Dei gratiam ovili nostro a Deo nobis concredito indesinenter administramus & servimus Reipublicæ* Christianæ, *prout & Sacra R. M. V. desiderare videtur. At de hisce ut me extendam in præsentiarum non est opus. Satis aures Sacræ R. M. V. gravavimus cum nostra prolixitate. Quod ausi sumus, quia nimis confidimus in benignitatem & pietatem Sacræ R. M. V. cui, si voto nostro voluerit satisfacere plura referet oretenus Excellentissimus suus Consiliarius* Paulus Strasburk. *Pro fine vero sciat Sacra R. M. V. quod nos minimi apud Deum assistimus pro sua salute, crebroque fores Divinæ misericordiæ pulsamus, ut sancta sua gratia personam Sacrae R. M. V. protegat, præveniat & conservat in confusionem suorum hostium, consolationem fidelium & restaurationem oppressorum & gloriae Domini nostri* Jesu Christi *promotionem & exaltationem, Amen.*

Data Constantinopoli
$\frac{1}{11}$ Julii 1632.

CYRILLUS *Patriarcha*
Constantinopolitanus (*).

Num.

(*) *Hæc in* Palmsköldianis, *ex autographo.* La copie s'en trouve auſſi dans les *monumenta Pietatis & literaria Variorum selecta Part. II. pag.* 238 *&c.*

Num°. LXII. Tome. I. Pag. 486.

Lettre de Cyrille Patriarche de Conſtantinople au Chancelier *Axel Oxenſtierna* du 11 Juillet 1632.

Illuſtriſſime & Excellentiſſime Domine Cancellarie Domine Colendiſſime.

Cum rèdeat hinc prudentiſſimus orator Sacræ Regiæ Majeſtatis Sueciæ Paulus Strasburk, *gaudeo quod mihi ſit data occaſio ad Excellentiam Veſtram Illuſtriſſimam ſcribendi, atque Eam amice ſalutandi. Satis enim ex voce multorum conſtat nobis de Chriſtianiſſima & ſapientiſſima tua perſona, quod ſit digna, ut ab omnibus colatur & revereatur, nec non ut lumen mundi admiretur. Et quia nos ex iis ſumus, qui amant fideles amicos* Chriſti, *& veritatis Evangelicæ promotores, non potuimus quin eodem affectu Ex^am Vam Illam in ſinceritate compellemus per breves iſtas ſyllabas, una ſignificantes quod Sacræ R. M^ti. Sueciæ miſi librum ſcriptum, qui continet præter alia expoſitionem in* Job. *quæ cum non ſit impreſſa, admodum in Oriente deſideratur, ut eſſet bonum, ſi ſua ſacra Regia Majeſtas mandaſſet ſuis Theologis, ut librum reviderent, & ſi dignum & utilem Eccleſiæ judicarent, dare operam ut imprimatur, rem gratam ſentiet Oriens noſter. In literis ad Sacram R. M. nec ſaltem de libro mentionem facio, niſi quod Illuſtriſſimum Dominum* Paulum Strasburk *allocutus ſim, ſed Ex^tia. Vra. Illma. explico, ut ſua prudentia dignetur, quod ei videtur, expediens terminare, in gloriam D. noſtri Jeſu Chriſti, & memoriam ſempiternam celeberrimi & glorioſi nominis Ser^mi & Chriſtianiſſimi magni Regis* Guſtavi. *Iſta breviter babuimus, & pro fine a Domino Jeſu Chriſto precamur Ex^mæ V^æ. Ill^mæ longos annos omnemque felicitatem.*

Excellentiæ Veſtræ Illuſtriſſimæ & Magnificentiſſimæ

Datum Conſtantinopoli $\frac{1}{11}$ *Julii* 1632.

Amicus & ſervus in Domino
CYRILLUS Patriarcha
Conſtantinopolitanus (*).

Num°. LXIII. Tome I. pag. 486.

Lettre de CYRILLE Patriarche de Conſtantinople au Chancelier *Axel Oxenſtierna* du $\frac{1}{11}$ Septembre 1635.

Illuſtriſſimo & Excellentiſſimo Domino Summo Cancellario, Domino AXELIO OXENSTIERN &c (*a*).

Primæ noſtræ literæ ad Excellentiam Veſtram Illuſtriſſimam directæ per illuſtriſſimum Paulum Strasburg *aliud argumentum continebant, quandoquidem in vivis adhuc erat inſignis Chriſti Domini Miles & ſuæ ſanctæ gloriæ defenſor, glorioſiſſimæ memoriae Rex Sueciae* Gu-

(*a*) Conſolatio de morte GUSTAVI ADOLPHI.

(*) Copie tirée de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna* & communiquée par Mr. *Petræus* Conſeiller au Parlement de *Suède*.

GUSTAVUS. *Præsentes quæ ab eodem latore porrigentur, consolationem offerunt a nobis Excellentiæ Vestræ illustrissimæ propter obitum felicissimum ejusdem Regis, qui etsi secundum adversariorum opinionem mortuus esse teneatur, quia nobiscum non est; at si veritati & non umbræ credimus, certi debemus esse meliori vita frui defunctum* GUSTAVUM, *corona dignissima à suo Rege* Christo *Domino in Cœlis ob sua merita decoratum. Non est ergo, ut pro absentia* GUSTAVI, *Vestra Excellentia Illustrissima, neque quis alter eorum, qui bene affecti Ei fuerint, mœstitia afficiatur, cum jam Ipse in culmen optatæ gloriæ, ob quam tot exantlabat labores, beatum pervenerit, & nobis in hac vita laudum suarum series & facinora memoria præsentem offerant, maxime cum hinc recedens sua optime disposuerit & ordinavit, dum caduci seculi conditionem unam metam habere mortem Rex prudentissimus non ignorans, reliquit Excellentiam Vestram in laboribus successorem, in arduis bellorum difficultatibus superandis legatum, in administratione Regnorum suorum Commissarium, & participem in gloria, quae omnia per Dei gratiam prospere atque feliciter cedere magna cum nostra laetitia audimus, & posthac speramus, Deum Omnipotentem per Vestram operam suo potenti brachio fultam supercilium hostis depositurum, & libertatem Christianae Reipublicae largiturum, donec Electorum Ecclesia possit Dominum in pace & tranquillitate laudare, id quod ex animo optamus, & profundis suspiriis a Domino Jesu Christo petere non desistimus. Habent & Græci hoc tempore in hac Aula Ottomannica cum Dominis Papistis non bellum, sed litem celebrem (a) & maximi momenti ob præsepium, in quo natus est Dominus. Quaerimus nos libere posse locum sanctum visitare, intrare & exire, prout libertas Christiana postulat sine obstaculo, neminem molestantes, neminem Christianorum a sua devotione excludentes. Quærunt ipsi Græcos prorsus excludere, tanquam a propria peculiari possessione, afferuntque nemini licere sine permissu ipsorum ad locum sanctum illum accedere, ob prætensionem, nescio quam habent, ut dicunt, multi Principes Christiani. Causa fuit disputata, & quoniam hic multi Judices sunt, leges non sunt, & pro legibus servit arbitrium, optima industria usi Domini Papistæ, tentarunt nummoriam constituere causam, quam vicit qui plus dat; alio modo animum Judicum reducere, quam subornatione non valentes, in quo casu esset difficile obviam ire Marsupio Hispanico. At Nostrates in justitiam causæ confisi strenue dimicarunt ad hunc diem, & rationes suas nimis accurate explicantes, excitarunt tanquam a somno Judices, ut examinata serio controversia intelligerent, quo Græcorum, quo Papistarum tenderet intentio. Quo explorato, excessivam quantitatem pecuniæ ab eis oblatam repudiarunt nec acceptarunt, & in ultimis audientiis pejora Papistis, meliora Græcis sunt polliciti, & speramus posthac pro nobis futuram sententiam (b). Scribimus ita Excellentiæ Vestræ Illustrissimæ, ut notificemus, ubique infestari & tribulari orthodoxos, ubique variis exerceri vexationibus, sed Dei misericordiæ innixos inopinate sublevari. Potentior est Deus superbis hominibus, quare contra Electos vani sunt impii conatus, & confidimus suam Divinam Majestatem, semel cæcas mentes falso præsumentium reformaturam & massa pestifera Anti-Christi purgaturam, nec fallitur nostrum judicium, sic fiducia, signis, & conjecturis evidentibus confirmatum & approbatum. Pro fine Excellentissime Domine, ego Senex, etsi exspectem ut me dimittat Dominus in pace, & deponam tabernaculum, sollicitus tamen vivo de statu Reipublicæ Christianæ & de Ecclesia Reformata, optima quæque audire avens de prospero successu Vestrorum bellorum, in quibus Deum toto corde rogo, ut nunquam prævaleant inimici vestri, sed semper metum faciant vires & arma vestra, semperque vincatis & superetis eos. In particulari autem ut Excellentiæ Vestræ Illustrissimæ vitam prætiosam electis omni tempore protegat salvamque & incolumem tueatur atque de Cœlo benedicat Dominus Jesus Christus & salvator noster qui est benedictus in secula.*

Excellentiae Vestrae Illustrissimae

Data Constantinopoli in Patriarchatu 20 30 Septembris 1635.

Addictissimus atque devotissimus
CYRILLUS Patriarcha
Constantinopolitanus (c).
Numo.

(a) Lites Græcorum cum Pontificiis de ingressu in templum Bethlehemiticum.

(b) Refert *Strasburgius* in Schedis, imprimis Gallicum Legatum Comitem de *Marcheville* cum ignominia à *Visirio* jussum fuisse sua munera domum referre.

(c) *In* PALMSKÖLDIANIS *ex autographo & l. c. in Monumentis Pietatis &c. pag.* 242. &c

Num°. LXIV. Tom. I. Pag. 496.

Inſcription faite à l'honneur de CHRISTINE à ſon entrée à *Rimini.*

Sedente Alexandro ſeptimo
P. O. M. Benefactore
quod
CHRISTINA Sueciæ Regina
Propria virtute,
Catholica fide recepta,
Dimiſſis Regnis ſibi ſubjectis,
Obedientiam Romano Pontifici præſituræ
Ariminium pertranſiverit,
Anno Gratiæ 1655.
Quarto Nonas Brumales,
Æternae tam glorioſæ Memoriæ ergo;
Angelinus de Angelinis J. C. Arim.

A l'entrée de la Reine à *Péſaro* ſe liſoit cette inſcription ſur la porte de la Ville.

Sedente Sanctiſſimo Alexandro VII.
P. O. M.
CHRISTINÆ Suecorum Reginæ
Hanc pertranſeunti Urbem
Pervium, & auguſtius ut redderetur Atrium
Regiæ Majeſtati excipiendae
Petrus Bargellinus Gubernator aperuit
Anno 1655 (*).

Num°. LXV. Tom. I. pag. 497.

RELATIONE

Delle Pompe, accoglienze, Ceremonie, e grandezze, conle-quali ſi deve ricevere ſei miglia Lontano da Roma *la Regina* di Suezia *nel dilei arrivo alla Corte del Papa li* 15. *Decembre* 1654.

Noſtro Signore penetrando che la Real Maeſtà della Regina di *Suezia* ogni giorno ſi va auvicinando alle mura di *Roma*; Domenica paſſata in una Congregatione tenuta avanti di lui ſopra il modo, ſi deve tenere in ricevere la ſopradetta Maeſtà gionta che ſia vicino alla Città, fù nella medeſima Congregatione riſoluto, che gionta che ſarà la medeſima Maeſtà, nel loco detto di prima porta ſei miglia diſcoſto da

(*) L'une & l'autre de ces inſcriptions ſe trouve dans l'*Hiſtoria di* CHRISTINA de GUALDO p. 140. & 146. in 8.

da *Roma*, debbano andare in detto loco a nome di sua Santità, ad incontrare la medesima Regina di Suezia sei Cardinali, cioé primieramente dalli due Cardinali Legati, che sono i signori Cardinali de *Medici*, e *Assia*; Secondariamente, per maggiormente honorare la predetta Regina, dalli signori Cardinali *Aldobrandino*, *Barbarino*, *Colonna* e *Orsino*, e subito, all' arrivo in detto loco della predetta Maestà, con essa Compire à nome di sua Santità, e accompagnarla poscia fino al Palazzo di sua Beatitudine in Carozza à sei, però di notte incognitamente. In oltre fù risoluto nella medesima Congregatione, che nel medesimo loco di prima porta dovessero andare tutte le Carozze à sei di tutti i signori Cardinali del sacro Colleggio ad incontrare la predetta Maestà, e tutte quelle dei signori Ambasciatori, de Principi, e di tutti i Baroni, e Principi Romani, e di molti altri Prelati, i quali in tutto douvranno ascendere al numero di 200, i quali per quelle Campagne di Prima porta faranno Vaghissima vista per il gran numero, e per essere dette Carozze tutte di veluto rosso, e verde, tutte da Campagna di vari Colori, e per la vaghezza di diverse livree de Caroccieri, e Staffieri; Trè altre miglia poscia di *Roma* douvrà, il giorno in cui si soprà l'arrivo della sudetta Maestà, Monsignor Governatore di *Roma* andarsene in Carozza a sei a ricevere similmente à nome di sua Santità la predetta Regina, e condurla nella Città. Detto signori Governatore, per la dignità, che possiede, sarà obligato in cotesta funtione di fare una grandissima spesa, poiche douvrà Comparire in una Carozza di veluto rosso, di nuovo fabricata a quest' effetto, di gran pompa, e spesa mentre di dentro douvrà essere tutta d'argento massiccio, e ricamata d'oro, la quale già sua signora Illustrissima fà apparecchiare, e si calcula, ch'il prezzo diessa ascenderà à 3000. scudi; oltre che douvrà haver in detto giorno 25 Staffieri, e 15 Paggi tutti vestiti con ricchissima livrea di veluto rosso, con lastre, e fascie ricamate d'oro di grandissima spesa, poiche come Governatore di *Roma* douvrà comparire pomposamente accompagnato in cotesta fontione da gran quantità de suoi Cortegiani, e Gentilhuomini. Rincontrata poi la medesima Maestà nel loco detto di *Ponte molle*, due miglia discosto da *Roma* dalla parte di la dal Ponte si douvrà ritornarsene il Popolo Romano con un Senatore, e trè Conservatori, e tutti i suoi officiale a Cavallo con habiti d'infinito valore, & d'innesplicabile bellezza, con trombette, e tamburi, i quali coltiro del canone portato già in detto loco, e col sparo di tutta l'artiglieria di Castel *S. Angelo*, douvranno salutare la sudette Regina. La forma colla quale comparirà il sopradetto Senatore, Conservatori, e Popolo Romano a riccevere la predetta Maestà, sarà curiosissimo a vedere, poiche saranno vestiti coi loro habiti senatori di veluto riccio, con fascie, e berette piatte, haveranno superbissimi Cavalli de più belli, e vaghi della Città. Ciascheduno haverà 30 Staffieri al dilui servitio, e 20 Paggi tutti vestiti di scarlatto rosso con fascie a piedi de loro ferraioli ricamati d'oro, accompagnati, o serviti da infinito numero d'officiali del predetto Popolo, tutti a cavallo, che, comparendo in quel giorno a detta funtione con gran pompa, renderanno molta vaghezza. Di quà dal ponte poscia, dalla parte verso *Roma*, douvranno ritrovarsi, in atto d'aspettare la predetta Regina, tutte le Principesse, e Dame della Corte di *Roma* in Carozza à sei Cavalli, il fasto, grandezza, e spesa, delle quali nei loro habiti, e Carozze, è impossibile di poterlo esprimere, dovendo ciascheduna d'esse havere al suo servitio 24 Staffieri e 12 Paggi tutti vestiti a livrea con habiti di veluto, e di scarlatta, essendo già sei mesi che si lavorano; Ciascheduno vien apprezzato 500. in 600. scudi, essendo con le fascie a piedi, e sopra le spalle riccamati d'oro, ch'ascenderanno a molta spesa le Carozze delle predette Dame Romane saranno fatte espressamente per questa funtione, ornate di fuori di veluto rosso, turchino, e di diversi colori secondo il loro gusto; di dentro douvranno, essere riccamate d'oro, e colonne intrecciate di Perle, atteso che pretendono dette Principesse Romane far conoscere alla predetta Maestà, la Richezza, e il potere delle loro Case, e comparire à detta funtione

con

con molta grandezza. Gli habiti, e le gioié, di cui ſaranno adornate, vien calculato al valore di 400. in 500. milla ſcudi, e quello della ſignora Principeſſa di *Roſſano* vien apprezzato 700 milla; ombendo dette Dame in queſta occaſione di comparire molto adobbate alla preſenza della predetta Regina. Queſte con ſimil pompa, compito ch' haveranno con la ſopradetta Maeſtà, e quella ricevuto, partiranſi dal detto loco di *Ponte molle*, e anderanno ai loro Palazzi, e nella Città: Laſciando la Regina in Carozza cogli Eminentiſſimi ſignori Cardinali Legati, cioè *Medici*, e *Aſſia*, i quali, pigliando la ſtrada di porta Angelica, la conduranno incognita di notte tempo al Palazzo di ſua Santità, e a *Ponte molle* reſteranno tutte le Carozze a ſei de ſignori Cardinali, e Ambaſciatori, e il Governatore, e Senatore di *Roma*, la Principeſſe, e tutto il ſeguito, e nobiltà, ch'andò ad incontrarla, i quali per altra ſtrada della *Porta del Popolo* faranno la loro entrata in *Roma*, e ciaſcheduno ſi retirerà alle caſe loro in queſta guiſa ſi riceverà nel dilei arrivo la ſopradetta Maeſtà alla Città di *Roma*, poiche farà la prima entrata privatamente, il giorno ſeguente poi ſeguirà l'ingreſſo Publico, e la dilei famoſa Cavalcata ſarà differente, il modo, e la pompa, con la quale entrerà in *Roma*, ſopra le quali coſe eſſeguite, che ſaranno, ſe ne darà più diſtinta, e chiara Relatione (*).

Numº. LXVI. Tome. I. Pag. 498.

AVISO

A Principi Chriſtiani dell' Arriuo fatto nella Corte di Roma della Real Maeſtà della Serma. Regina di Suezia *il giorno delli* 21. *Decembre* 1655.

Finalmente doppo apparechi, ſpeſe, e fatiche fatte per eſſaltare la Real Maeſtà della Serma. Regina di *Suezia* nel dilei arriuo in queſta Corte, e nella Città di *Roma*, giunſe quà ſua Maeſtà martedi ſera alle 2 hore di notte incognitamente, e volſe entrare per la porta detta *Angelica*, per eſſer poſta vicino al Palazzo di ſua Santità, e la più vicina che ſia nella Città di *Roma*, mentre è un ſolo tiro di moſchetto lontana dalla porta del Palazzo del Papa; ſubito entrata nella Città la ſopradetta Maeſtà andò da ſua Santità, e entrò nel giardino di ſua Beatitudine, chiamato di *Beluedere*, perche ſua Santità, nel meſe di decembre ſi trouava nel Palazzo di *S. Pietro*, e non al *Quirinale*, doue quaſi di continuo l'hodierno Pontefice dimora per le ſue indiſpoſitioni, giudicando quell' aria più ſalutifera, e ſalubre di quella del Vaticano, nel qual giardino, ſubito arrivata la ſopra dette Maeſtà della Regina, le fù apperta una porta ſegreta, per la quale ſali la medeſima Regina nelle ſtanze di ſua Santità. Eſſendo paſſata tutta queſta fontione aſſai ſegretamente, e ſenza che la Corte di *Roma* habbi potuto ſopere queſt' arrivo, ne meno la ſua famiglia della medeſima Regina, ne il modo col quale ſua Beatitudine la ricevè nella ſopradetta ſera delli 21. Decembre. Giunta adunque ſua Maeſtà nelle Camere di ſua Santità per la porticella predetta del ſudetto giardino, nella prima Camera ſi retrovàva ſua Santità, il quale, ſubito viſta la ſopradetta Maeſtà, corſe ad abbrac-

(*) Reçue la Copie de Mr. de *Blome*, Conſeiller privé de Guerre du feu Roi de *Suède*, Landgrave de *Heſſe*.

bracciarla, e a compire con essa con benignissimi modi, e affetti, e riceverla alla corte, e nel *Vaticano* Palazzo. Essendosi però la sopradetta Maestà, subito visto Nostro Signore, inginocchiata, adorato, e fatto la solita genuflessione doppo le consuete Ceremonie passate tra sua Beatitudine e la Regina, si retirò sua Santità in una Camera segreta con la sopradetta Maestà, assistenti però due Padri Giesuiti, uno de quale fù il Padre Confessore di sua Santità; e si tenne un discorso di più di quattro hore, laonde alle sei hore di notte la sopradetta Maestà fù licentiata da sua Beatitudine, si per esser hormai hora opportuna di ritirarsi, tanto sua Santità, quanto la predetta Maestà alle proprie camere, e riposi; E tanto maggiormente quanto sua Beatitudine molto s'accorse, che sua Maestà haueua necessità di riposo per il longo viaggio fatto fino all' arivo alla Corte di *Roma*. Furono assignate nell medesimo Palazzo del Pontefice le proprie Camere alla sopradetta Maestà della sudetta Regina, e un nobilissimo appartamento adobbato, e ornato con addobli, e suppelletili tali che vien giudicato possino valere un millione d'oro, e fù dato ordine nella medesima sera di seruire la sopradetta Regina, con tutta la dilei famiglia à spese della Reverenda Camera Apostolica, correndo però commune voce, che sua Maestà non sia per dimorare nel Palazzo del Papa per più di 8. in 10. giorni. Nella predetta sera furono fatti banchetti tali, e cene cosi ampie, e superbe alli dilei servitori, e gentilhuomini, che mai il Palazzo Pontificale, da longo Corso d'anni in quà, non si ricorda di si fastose, e generose splendidezze. Essendo stata straordinaria la benignità, e affetto col quale sua Santità ha ricevuto la sopradetta Regina; è inesplicabile l'affetto, ch' il medesimo Pontefice porta alla medesima Maestà. Vivendo del tutto quasi scordato del bon governo verso il suo popolo, e aplicato negli honori, e ricevimenti verso la persona della sopradetta Regina, ad altro non pensa, che a sollevare, e ingrandire la sudetta Maestà, apportando in vero a tutta la corte di *Roma*, e a qualsivoglia Principe Christiano, maraviglia. La Causa però, per la quale sua Beatitudine si mostra inclinata à tanto beneficare, e adamare la sopradetta Regina, è per causa dell' introdutione ch' hanno fatto nella dilei gratia i Padri Giesuiti, e il proprio Confessore, il quale hà inspirato à sua Beatitudine esser necessario d'eccedere nelle gratitudini, e magnificenze verso la persona della predetta Maestà; posciache volendo ella abbracciare la nostra fede cattolica, è più che necessario dimostrare molt' affetto verso la dilei persona, non solo per hauer essa fatta questa risolutione di voler abbracciare la santa fede Cattolica, mà perche ancora la sudetta Maestà puol aviare anco alla medesima fede nostra molti Baroni, e Principi Suedesi del suo Regno; onde sono inesplicabili i modi d'affetto, e d'humanità, coi quali sua Santità, subito arrivata in *Roma*, e nel proprio Palazzo, ha di mostrato in ricevere sua Maestà. Sin ad hora, per quanto s'è potuto conoscere, si mostra S. M. dell tutto soggetta, e obbediente ai Cenni, e comandi di sua Santità, non volendo mover passo dalle proprie Camere senza licenza di sua Beatitudine, mostrandosi in guisa tale cosi obediente verso la Persona di sua Santità, come quasi gli fosse propria figliola; ed essendo si presentata l'occasione l'altro hieri d'andare ad una superbissima Musica preparatale nel Monasterio delle Monache di *Campo Marzo*, non volle arischiarsi d'andarvi senza licenza di sua Santità: ne ad altro loco, ò chiesa move il passo senza precisa licenza di sua Santità. I Politici, e accorti della Corte di *Roma*, e per dirla alla scoperta, le Volpi di Palazzo dicono, che questa si essatta obedienza, e riverenza, verso la persona del sopradetto Pontefice, della sopradetta Regina, sia fatta ad arte per allacciare in tal guisa maggiormente nell' affetto verso di lei il medesimo Pontefice, per maggiormente beneficarla, e farle apparechiare honori, e comodità nella Corte di *Roma*; Poscia che sua Maestà, non havendo presentemente molto denaro, ne meno maniera, per la quale possa mantenersi longo tempo alla Corte di *Roma*, essendosi scoperto essere priva di qualsivoglia speranza di rimettere denari, tanto per lettere di Cambio, quanto portati per il dilei viaggio a schiena di muli, e in

Roma

Roma non hà alcuno corisspondente, e quel, che più agrava la sua politica, che maneggia col presente Pontefice, e che non intende per grandissimo spatio di tempo partirsi da *Roma*, mà in questa Corte fare lunghissimo soggiorno, e di già s'è dichiarate, assài piaccere a sua Maestà cotesta Città, e le dolcezze della nobiltà Romana; onde s'è scoperto, subito giunta in questa Corte la sopradetta Maestà, haver disegno con la dilei sottigliezza di far credere al Pontefice molte cose assài differenti di quello, che sono per accadere il dilui affetto a ritenerla nella Corte, e a mantenerla delle cose necessarie; Essendole impossibile a sue spese poterviſi mantenere. Essendo ella priva, e del Regno, e delle entrate, e senza danaro, e non si tosto giunta nelle Corte di *Roma* si è scoperta priva di moneta, ch' è il nervo, e la forza di qualunque potentato, e con più opportuno tempo si darà delle sue trame più distinta informatione (*).

Num°. LXVII. Tome I. Pag. 501.

Inscriptions faites à l'honneur de *Christine* à *Rome*.

On lisoit sur le Portail du Collège Romain dont le Cardinal *Ludovisi* étoit Protecteur, cette inscription.

Ingredere
CHRISTINA Mirabilis,
ut gloriæ Tuæ
In Regnis Eruditis, in Regnantibus feliciter,
In abdicantibus felicius, in piè peregrinantibus
Splendidissima argumenta oculis libans
Eam omnem omnium Largitori Deo
In Templo referas acceptam.

de l'autre côté du Cortile étoit ce *motto*.

CHRISTINÆ
Palladis Christianæ
Athenæum

Un des complimens, qu'on lui fit, commençoit en ces termes:

„ *Inter funestissimas dies S^a. M^tis. illustriorem nullam ætas vidit, hodierna luce, qua in-*
„ *tra hæc Musarum sacraria, Augustissimum Septentrionis decus, excipimus, Reginam, san-*
„ *guinis & potentiæ fama magnam, virtutis & sapientiæ Majestate majorem pro cunis*
„ *trophæa paterna sortitam, interque laureas educatam Martiales, oleas tamen Pallad'is*
„ *præferentem: quæ cum pectus & mentem belli capacem gerat, quod Regium est, pacem*
„ *Regno dare maluit, quod divinum. Inter Te videlicet & invictissimum* GUSTAVUM
„ MAGNUM *Patrem Tuum, in summa dissimilitudine, sed mira æqualitate virtutum,*
„ *seculi plausum, gloriæ patrimonium, devicistis.* Martis *ille Cultor, Tu* Minervæ. *Il-*
„ *le præliorum artifex, Tu quietis:* Theodoricum *ille Gothicum Italiæ Regem fortitudine;*
„ *Tu*

(*) Reçu la Copie de Mr. de *Blome*, Conseiller privé de guerre du feu Roi de *Suède*, Landgrave de *Hesse*.

„ *Tu* Amalaſuntam *Reginam & fortitudine & ſapientia referens; animi magnitudine,*
„ *conſtantia, ſpiritu plane filia es ſuperior, quod inferiorem Sexum curis virilibus extuli-*
„ *ſti : in rebus magnis & excelſis adminiſtrandis felicitate non diſcrepans : at in hoc Pa-*
„ *tre felicior, quod ille dum Imperii fines extendit, triumphis immoritur ſuis : Tu pater-*
„ *num imperium abdicas, ut Catholicam fidem teneas beatioris vitæ pignus, & nunquam*
„ *areſcentium triumphorum. Ille Gothicæ magnitudinis memor, ſuis victoriis metam* Ro-
„ mam *& Capitolium ſtatuebat : ſed quam diverſam à deſtinatione ſua votis terminavit..*
„ *&c* ". On s'étend dans la ſuite ſur les louanges de *Chriſtine* en ce que ſon abdication eſt plus mémorable dans toutes ſes circonſtances que celle de *Charles V.* & d'autres Souverains..

François Macedo, dont le frère *Antoine* avoit tant contribué au changement de Religion de *Chriſtine*, fit imprimer là-deſſus une harangue à *Rome* en 1656. ſous le titre de CHRISTINA PALLAS TOGATA ALEXANDRI VII. *auſpiciis* Romæ *Triumphatrix*. Sa dédicace eſt conçuë en ces termes :

Sereniſſimæ Reginæ
CHRISTINÆ
Auguſtæ Heroinæ
Suetiæ, Gothiæ, Wandalicæ
Romano-Catholicæ.
Togatæ Palladi, Armatæ Minervæ.
Animatæ virtutum Lauro, Vivo Honorum Trophæo.
Fidei Lumini.
Religionis Columini, Pietatis Ideæ.
Gratiæ Miraculo.
Ob debellata Erebi Monſtra.
Ob ſuſceptam Catholicam Fidem.
Ob auctam Romanæ Sedis Exiſtimationem :
Ob actum de Hoſtibus vitiiſque Animi,
in Urbe
Auſpiciis ALEXANDRI VII.
Triumphum
Panegyricus in Capitolio
Dictus.
à P. Fr. FRANCISCO *à S. Auguſtino* MACEDO *Franciſcano obſervante Magiſtro Artium, & Sacræ Theologiæ Profeſſore.*

La harangue en vers que prononça Mr. FAVORITI Sécrétaire de Brèfs latins du Pape, quand CHRISTINE alla voir le Vatican, ſe trouve gravée en guiſe d'inſcription ſur la magnifique fontaine près de la Grotte, qui eſt dans le portique au deſſous du Vatican. Elle eſt conçuë en ces termes.

CLEOPATRA
in HORTIS VATICANIS
ad
CHRISTINAM

Suecorum, Gothorum, Vandalorum, Reginam.

„ *Si te ſpectaclum infelix, ſi triſtia tangunt*
„ *Fata meæ duro bene ſculptæ in marmore ſortis,*

„ *O*

„ *O noſtros dignata lares inviſere mundi*
„ *Cardine ab extremo, Patriâ Regnoque relictis;*
„ Regina, *Heroum nulli virtute ſecunda,*
„ *Aurea quos olim tulit ætas, maxima Olympi*
„ *Numina cum humanos non dedignantia cœtus*
„ *Tecta frequentabant mortalia, caſtaque gentis*
„ *Pectora non falſæ complebant laudis amore;*
„ *Huc ades. Illa ego cum Latiis celeberrima faſtis*
„ *Fœmina. Noſti angues, animumque in morte ferocem;*
„ *Quo properas? ſaltem alloquio ſolare dolentem*
„ *Reginam Regina; nec eſt indigna videri*
„ *Forma loci, & ſacris regio gratiſſima Muſis,*
„ *Quæ nemus hoc, fonteſque colunt, jugaque alta, viretis*
„ *Cyrrhæ poſthabitis, & verticibus Parnaſſi.*
„ *Hic ubi Grajorum Artificum Miranda videbis*
„ *Signa antiqua, tuæ Gentis quibus ira pepercit,*
„ *Abſtinuitque manus artem mirata vetuſtas.*
„ *Ut de me ſileam, viden' hos, qui robore multo*
„ *Luctantem, ingratoſque Deos, araſque vocantem*
„ *Arrecti miſerum ſpiris ingentibus hydri*
„ *Laocoönta ligant? ut anhelat! ut ore ſupremum*
„ *Ingemit! ut ſocios implorat, opemque propinqui*
„ *Herculis! Ipſe quidem caſum dolet, & cupit angues*
„ *Eliſiſſe manu, ac primos iterare labores*
„ *Phidiacus labor Alcides; ſed enim aſpera Juno*
„ *Heroa immeritum dum grandine pulſat, & imbre,*
„ *Non tantum orbavit clavâ, exuviiſque Leonis,*
„ *Verum & poplitibus nervos humeriſque toroſa*
„ *Brachia divellit, fecitque ex Hercule monſtrum*
„ *Informe, ignaraque (nefas!) ludibria turbae.*
„ *Aſt illum, informem licet, & ſine nomine truncum*
„ *Miratum huc Ararim veniunt, Rhenumque bibentes,*
„ *Et vivos illinc diſcunt effingere vultus.*
„ Cetera *quid memorem? Nilum, Tybrimque parentem*
„ *Spirantes docto in ſilice, Eridanumque, Tagumque*
„ *Nativo fulgentem auro, Gangemque ſuperbum*
„ *Eois Opibus, quos omnes Daedala, & ipſi*
„ *Æmula naturae finxit manus? Hic habitant Dii.*
„ *Aurato hic Phœbus percurrit pectine chordas*
„ *Hic gelidam fundit proles Semeleïa lymphan,*
„ *Pocula, deliciaſque tuas hic otia degunt*
„ *Mercuriuſque, minaxque rubenti caſſide Mavors,*
„ *Et magni Æneae genitrix, & candida Phœbe,*
„ *Omnes aut Divi, aut Divûm genus: unaque dérat,*
„ *Quam ſtudiis, vultuque refers, factiſque, Minerva.*
„ *Huc &* Alexander (*Fabium tunc nomine dici*
„ *Audieram*) *indocti fugeret cum murmura vulgi,*
„ *Nobiliumque manus juvenum comitata ſolebant*
„ *Ferre pedem, hic triſtes animo deponere curas,*
„ *Dulcia ſecure ducentes gaudia mentis.*
„ *Vidi ego, & in cubitum ſurrexi oblita doloris,*
„ *Inceſſumque Viri obſervans, & lumina, dixi.*
„ *Aut Babylon ignara futuri, aut hic erit, hic vir,*

„ *Olim qui Latiam Regnando reſtituat rem,*
„ *Qui veteres artes & ſecula priſca reducat,*
„ *Gratasque pio componat fœdere gentes,*
„ *Quamquam animi flecti indociles, & vulnera tactu,*
„ *Crudeſcant, Medicamque manum impacata recuſent*
„ *Quo properas? Ne, Diva, oculis Te ſubtrahe noſtris;*
„ *Namque ego te rerum ſeriem, eventuſque docebo,*
„ *Qui ſuper Heroum ſedes, ſuper aethera tollent*
„ *Nomen* Alexandri, *ſub mortem plurima quando,*
„ *Et longi faciem venientis cernimus aevi.*
„ *At te proxima ſylva trahit, ſtudiumque ferarum?*
„ *Non ibi torvus aper, non duris unguibus urſi,*
„ *Quos jaculo recidiſſe tuo ſaepe horruit Arctos*
„ *Utraque; ſed cervi imbelles, capreæque fugaces,*
„ *Pictarumque cohors non invadenda volucrum.*
„ *Quin etiam caſus, & mors ingloria ab altis*
„ *Imminet arboribus: nam quae nux pinea curvo*
„ *Strata jacet campo, Satyros quam ludere circum,*
„ *Metirique vides Thyrſo, ſua ab arbore nuper*
„ *Decidit, & magno tellurem perculit ictu.*
„ *Adde, quod incluſus Boreas, Euruſque Notuſque,*
„ *Et quotquot ſaevis agitant plangoribus aequor,*
„ *Illo Turre fremunt, everſuri omnia latè:*
„ *Quamvis ſub tanto cohiberi Principe venti*
„ *Non indignentur, veniantque ad juſſa volentes;*
„ *Jamque parent iterum Scythicas illidere puppes*
„ *Leucatæ. ab diram Leucatam & conſcia luctus*
„ *Saxa mei! heu dolor! heu cladis monumenta nefandæ!* (*).

De CHRISTINÆ Suecorum, Gothorum, Vandalorumque Reginæ Adventu in Urbem.

Acceſſu, REGINA, tuo nova frigora in Urbem
Cur tulit, & gelidos Ventus ab axe dies?
Inſolitum frangi regali Virgine non eſt,
Et rigidum Boreæ pectus amore capi.
Nunc dominam ille ſuam ſequitur terraque marique,
Et fugit in patriis ſceptra aliena plagis.
Quodque videt tenero doctas ſub pectore Athenas,
Extuderunt Grajûm quidquid & ingenia,
Hoc capitur magis, & veteres reminiſcitur ignes,
Te quoque Cecropium dum putat eſſe genus (a),

Num-

(a) Hæc in Poëmat. *Alexandri Pollini* pag. 23.

(*) Copie tirée de *Rome* au *Vatican* même par le ſoin de Mr. de *Roderique*, Conſeiller d'Etat du Prince *Charles* de *Lorraine*; autrement ce Poëme ſe trouve auſſi imprimé parmi les *Poëmata* d'Auguſtin *Favoriti* pag. 64-67.

Num°. LXVIII. Tome I. pag. 506.

Lettre admonitoire de l'Evêque JEAN MATTHIAE à CHRISTINE du 7. Déc. 1655.

SERENISSIMA REGINA DOMINA CLEMENTISSIMA.

Rumor ad nos perlatus eſt, Te CHRISTINAM Auguſtam, *Reginam optimam, heroinam incomparabilem, GUSTAVI MAGNI filiam, CAROLI GUSTAVI reſpective Matrem, à Religione avita, in quam es baptizata, quamque ſacro juramento in coronatione tua & aſſecuratione Ordinibus Regni data confirmaſti, defeciſſe, & viceſimo quarto die Octobris proxime elapſo, in templo Franciſcano, flexis ad altare genibus, & erectis digitis in pleno conventu Eccleſiaſtico, fidem orthodoxam abjuraſſe, & doctrinam Catholicam Romanam ſolenniter amplexam eſſe. Hoc nuncio conſternati ſunt apud nos omnium animi, & ineffabili dolore angoreque inſolito perculſi, quotquot tuam Majeſtatem & eximia tua Dona, & præclara in communem hanc patriam merita, ſumma veneratione colunt, & amore non fucato proſequuntur. Horret bonorum animus, talia de tanta Domina ſuſpicari. Alii triſtia fata lugent, gemitus & ſuſpiria ducentes: plerique Cœlo queruntur, terraque adverſus illos, qui Majeſtatis tuæ bonitate abuſi ad committendum tantum crimen læſæ Majeſtatis Divinæ verborum ſuorum lenociniis, tantam Reginam compulerunt: nec immerito hoc a ſe fieri exiſtimant. Nam Religio non caduca bona ſed ſempiterna concernit, conſcientiam adſtringit qua nihil eſt in homine Chriſtiano tenerius, & levitatis deſultoriæ teſtimonium fuit omnibus ſeculis, tam apud omnes Chriſtianos quam Gentiles, qui non omnem cum* Epicuro *ſenſum Religionis exuerunt, ſi quis Religionem quam veram eſſe, ſolide noverat, & eo nomine profeſſus erat, paulo poſt, quavis occaſione deſereret; eſt enim crimen immane & horribile, fidem in baptismo ſemel Deo datam violare; non poteſt id ulla temporum difficultate excuſari, non luculenta ſpe opinionis, fortunæ, nec urgente periculorum imminentium magnitudine, qualiſcunque etiam apoſtaſiæ ſuſpicio, famam graviter lædit, quam integram & illæſam ſervare, omnibus bonis & excelſis animis ſemper curæ fuit, imo falſi de ea ſerpentes rumuſculi nonnunquam multum nocere ſolent.*

Ego vero Majeſtatis Tuae ſervorum minimus, qui tibi ad mandatum divi tui parentis a ſtudiis primis, fere ab incunabulis & ſacris concionibus atque conſiliis Eccleſiaſticis, tot annos inſervivi, & divinum tuum ingenium exploratum habui, ab animo meo nondum impetrare potui, ut ſparſis rumoribus crederem, teque Reginam ſapientiſſimam, tam raræ pietatis Encomio, tot rerum geſtarum gloria, tam divite eruditionis penu, tot exquiſitis linguarum cognitione per univerſum terrarum orbem celeberrimam adduci potuiſſe, ut a doctrinae purioris profeſſione, cui in baptiſmo initiata es, deficeres. Memini enim prudentiſſimorum ſermonum, quos mecum de variarum Religionum natura & ſtatu aliquoties habere dignata es; recordor, acutiſſimum tuum judicium de ſanandis Eccleſiae Chriſtianæ *vulneribus: in memoria habeo conatum tuum vere Regium de abrogandis ſuperſtitioſis nonnullis ceremoniis, quæ cultum divinum magis deformare, quam exornare videntur. Quae quam diu in mentem mihi veniunt vix ac ne vix quidem perſuaderi mihi patior, ut tam praeclarum ſydus ulla vel minima inconſtantiae macula ſe conſpergi velit. Fingant ac refingant alii quicquid velint, at triſtitia ac conſternatione fidelium ſervitorum tuorum pectora percellant, ego certe ſuſurris & vociferationibus iſtis, quibus divinum tuum pectus a variis hominibus pulſatur, fidem nullam adhibere, animum induxi meum, imo in mille me partes diſrumpi malim, quam dubitare, Te verbo Dei & ſincerioris doctrinae* Chriſtianæ *profeſſioni conſtanter non inhaerere. Tuebor igitur quantum in me fuerit adverſus quoſcunque malevolorum morſus, innocentiam tantae principis, atque omnibus palam fa-*

ciam me paratum esse abstergere omnem inconstantiae imo apostasiae labem, quam linguae maledici praeter omnem culpam, tantae Dominae adspergere ausi sunt.

Interim non diffitear me quotiescunque spargeretur rumor, te Reginam optimam in Italiam *profectionem meditari in has incidisse cogitationes, fieri posse, ut* Christina *Augusta non desistat immortalitati se consecrare, quin potius abdicato Regno terrestri, de Regno Christi dilatando omnem suam operam & curam impendat. Humilia fuisse quae hactenus in patriam suam contulit, merita jam altius assurgere, & quanto pietatis pignore cœlum ipsum sibi obligare debeat Augusta mente circumversare, atque ideo etiam ipsum Pontificem Romanum adire, cujus fama ob singularem eruditionem & ingenii moderationem etiam sub orbe Arctoo celebratur, & cum illo cæterisque Catholicis Monarchis & Principibus, consiliis mature collatis promovere, ne gaudium quod sub ejus auspiciis imperium Romanum cum circumjacentibus Regnis ex civilis pacis restitutione cepit, infelicis belli ecclesiastici continuatione sufflaminetur corrumpaturve. Si hunc scopum, Domina clementissima, tibi propositum habes, ut diversos in sacris sensus conciliare, & ad posteritatem, fidei & Ecclesiae Christianae unitatem, transmittere instituas, & in id operam omnem impendas, ut pro authoritate, quam soli divinae secundum Reges & principes habent, vulneribus ecclesiae, qua licet, qua decet, via mederi coneris, quo luctuosis populi Christiani dissidiis aliquando compositis sublatisque hic & hinc scandalis in veritate & pace coalescat ecclesia, ut cum omni animi submissione, cum irae cohibitione, alii alios sustinentes per charitatem studeamus conservare unitatem spiritus per vinculum pacis, si hunc inquam scopum intendis, tum omnibus modis, illum exosculamur & collaudamus omnes, quem per Dei gratiam agnito in fundamentali Religionis Christianae cum veritate & puritate consensu, sequatur funesti Schismatis abolitio, vigeat sanctorum communio, cessent odia, invectivae, Anathematismi & cetera bonae causae adversus communem Christiani nominis hostem, consiliis & studiis omnibus defendenda obstacula, Dei gloria, concordia & pax inter Christianos efflorescat, ut qui in cœlo cives sanctorum esse cupiunt, & domestici Dei, iidem etiam tales in terra esse velint. Si inquam hoc Tuae Majestati curae cordique est, ut propter Divinae Majestatis reverentiam atque authoritatem quae veritatis pacisque sectandae studium & officium omnibus Christianis, inprimis Ecclesiarum nutriciis commendat apud Catholicos Romanos promovere; & ad negotium pacificatorium suscipiendum, omnes quorum interest, adhortari animum inducas; tum certe novo & inusitato tropheo inclarescere incipies supra omnia priora luculentius enitescente. Magnum & glorioſum opus esse, & non modo dignitate, sed divinitate Regum, quam illis vox Dei ut dixi, communicat dignum. Scio multorum oculos in te converti, omnes simplicis veritatis amantes, plurimum de Te soluta jam curis aliis sibi promittunt. Omnes boni singularem tuam pietatem ac suavissimam heroicarum virtutum barmoniam orbi jam notam, & in ceterorum magnatum exemplum decantatam admirantur cuncti qui te norunt intimius, nunquam te minus otiosam esse sciunt quam cum sis otiosa, bonum itaque otium tuum, in salutare negotium commutari exoptant, non omnes classicum canent animae magnae & moderatiores ad Dei mandatum & Augustae exemplum ex omnibus mundi plagis concurrunt ad extinguendum incendium toti Christianismo perniciosum, Christiana in re pulcherrima & ecclesiis summe necessaria obsecundantes, ita animi Christianorum mutuo charitatis & veritatis vinculo juncti, salutaria consilia capient; ita vires eorum arctius unitae feliciore contra communem hostem successu vertentur; ita universi & singuli divinum illud beatitudinis βεαβεῖον, veritatis & pacis amantibus promissum gaudio majore reportabunt.*

Nunc igitur te obtestor, Serenissima Domina, per viscera atque miserationes Domini nostri Jesu Christi, ut si qua est in animo tuo perplexae dubitationis haesitatio; si quis in conscientia scrupulus; si quod in Religione antiqua obstaculum; digneris a Deo, cui temet ab infantia dicasti consilium expetere, ut dirigat pedes tuos in viam Cœlestis veritatis & pacis: te inquam CHRISTINA optima coram Christo, qui in illa die judicabit vivos & mortuos obtestor, si qua est publicae ædificationis & privatae salutis cura & solicitudo, te iterum atque iterum rogo per Deum viventem, qui secreta cordium novit, & res omnes occultas revelabit, digneris subtrahere divinum tuum pectus ab omni cogitatione inor-

inordinata, quæque vocata es ad ſanctam in Regno Dei communionem, ad mundum ne reſpicias. Si autem evangelium veritatis & pacis amas, (ſcio te amare) ſi ullo pio exardes erga domum Dei zelo (ſpero te hoc ſaltem deflendo rerum ſtatu, ardere) conſilio ſalutari trepidantibus aliis adſis, & lucem quam Dei ſpiritus in te accenſam aliis ignorantiæ tenebris obrutis, prælucere voluit, lucem, inquam, illam, occultam ne velis, ſed fideliter, diligenter & ſincere radios illius ad alios ſive publicis ſive occultis ſecretiſque viis, quarum tibi ratio pateſcit, dirigere. Sic efficies Domina Clementiſſima, ut gratiarum actiones exhibitæ a multis Deo ad veritatis & pacis ejuſque miſericordiæ gloriam manifeſto redundent, talentique tibi ad Eccleſiæ Chriſtianae emolumentum commiſſi uſus fructuſque in Domino, non inanis ac tibi ipſi in illa die glorioſus ac lucroſus appareat. Vale CHRISTINA optima & non dedignare haec mente pia & in timore Dei expendere; Doctor ille veritatis, qui ſolus te & nos omnes ducere poteſt in omnem veritatem ut tibi adſit, ex animo precor; vale inquam, Domina Clementiſſima & mea pro te, ad Deum ſuſpiria quotidiana eſſe, clementer tibi perſuade; da veniam libertati meae, ab ingenii candore, & ardentiſſimo in te amore, profectae. Te commendo Deo & ſpiritui gratiae, ejus, qui ſolus eſt efficax, Te & me, & omnes qui obumbramur quibuſcunque imperfectionum noſtrarum tenebris transferre in admirabile ſuum lumen. Optima CHRISTINA. Vale.

à

SACRAE TUAE MAJESTATIS

Devotiſſimo & fideliſſimo ſervitore

JOH. MATTHIAE *Epiſcopo*

Strengnes (*).

Strengneſia die 7. Dec. ſtylo vet. A. 1655.

Num°. LXIX. Tome I. pag. 506.

Dédicace de l'Evêque Jean MATTHIAE à la Reine *Chriſtine* du 29. Déc. 1673.

SERENISSIMA REGINA
DOMINA CLEMENTISSIMA.

Poſtquam mihi ante decennium nunciatum eſſet de Sac. tuæ Majeſtatis profectione in Italiam, *nulla interpoſita mora, ea qua debui fidelitate, ad Sac. tuam Majeſtatem tranſcripſi epiſtolam paræneticam, de tuenda & conſervanda vetere & avita religione, in qua baptizata & educata erat Sac. tua Majeſtas: addidi poſtea ſubſequentibus annis nonnullos alios ejusdem argumenti,* Regulam ſcilicet credendi & vivendi, *ſalutiferam verbi divini Catholica articulorum fidei Chriſtianæ delineatione complexam:* Inſtitutionem quoque Catecheticam Chriſtianæ religionis *ex ipſo cœleſtis doctrinæ fonte depromtam: & tandem in materno idiomate.* Summan öfwer then rena ſaliggiörande Catholiska Chriſteliga lära, *excerptam ex Sacra Scriptura & in forma catechetica delineatam: item* Wägioſare til then ſanna Chriſteliga Religionen, och rätta Catholska Kyrckan *per quaeſtiones & reſponſiones deductam.*

Nunc autem, ad Sac. tuam Majeſtatem omni animi ſubmiſſione transmitto, Formulam hanc catholicam Veteris & orthodoxae fidei a ſanctis Patribus in œcumenicorum Conciliorum ſym-

(*) Copie communiquée par Mr. JACOB SERENIUS Doïen des Egliſes de *Nyköping*.

ſymbolis & confeſſionibus traditæ. In omnibus iſtis ſcriptis ad Sac. tuam Majeſtatem a me directis, continentur principia & capita noſtri Chriſtianismi eſſentialia, ſeu fundamenta fidei, homini Chriſtiano ad ſalutem æternam ſcitu & creditu neceſſaria. Debet enim, Sereniſſima Regina, glorioſam ingentibus tuis meritis memoriam Patria noſtra: debent univerſi cives Sac. tuae Majeſtatis, vota, ſuſpiria, deſideria: debeo ego ſervorum tuorum minimus, prae caeteris, excelſae tuæ animae curam & ſollicitudinem: quandoquidem mihi a Divo tuo Parente ante annos XXXIII. informationis tuae cura gratioſe commendata fuit. Hoc igitur mei muneris eſſe putavi, ut quemadmodum ſac. tua Majeſtas deinceps Regia me gratia & clementi favore proſequuta eſt: ita ego viciſſim ſac. tuae Mtis ſalutem unice quaererem, quocunque tandem loco mundi ſive prope ſive procul disjuncti fuerimus. Hinc eſt, quod operam quantam unquam potui, hactenus dederim, ut Sac. Tuam Majeſtatem in Doctrina ſacra & orthodoxa meis ſcriptis confirmarem, tuaeque Sac. Majeſtati *Errores ſi qui periculoſi ſint, & fidei fundamentum concutiant, fideliter eximerem. Scis,* Clementiſſima Domina, *cui credidiſti, & quod Doctrina, quam ab infantia didiciſti, ſit Apoſtolica, Catholica, Orthodoxa, antiqua, & indubitata in ea credenda & tenenda. Vincet in æternum veritas, quæ premi quidem poteſt, opprimi non poteſt. Veritas Domini, ait Propheta, manet in æternum: & portae infernorum, ait Dominus, non praevalebunt adverſus eam, nimirum Eccleſiam in petram collocatam, quam confeſſus eſt* Petrus (*vulgo primus Romanae Eccleſiae Pontifex*) *dicens: Tu es* Chriſtus *filius Dei vivi: & de quo* Paulus *dicit: Petra autem erat* Chriſtus: *fundamentum enim aliud poni non poteſt, quam quod poſitum eſt, quod eſt* CHRISTUS JESUS. *Imponamus ergo huic fundamento Chriſto Domino, nos omnes, Catholicos, Evangelicos, & quoſcunque Chriſtianorum nomine appellamur, ut juxta doctrinam divi Petri Doctoris Catholici, ipſi quoque veluti vivi lapides aedificemur, domus ſpiritualis, & remotis omnibus obſtaculis, germana dilectione, & fida communione uniamur. Id ſi bona fide fecerimus, erit Dominus petra, merces, vita & retributio noſtra. Vale Sereniſſima Regina, & labores boſce meos clementer ſuſcipe bonique conſule. Prodeunt hi ſub Auguſtiſſimo tuo nomine, in tuum commodum ac ſolatium, quam amo ex animo, ſubmiſſe veneror, & cui fideliter inſervire cupio. Vale iterum Clementiſſima Domina, & a bonis omnibus deſideratiſſima Regina. Faxit Deus, ut conſilia actioneſque omnes, Sac. tuæ Majeſtatis dirigantur ad Numinis Divini gloriam, ad Eccleſiae Reique publicæ ſalutem, & ad aeternae vitae gaudium ſcripſi in villula mea prope Strengneſiam, anno Domini* 1665. *die* 29. *Decembr. Natali meo LXXIII.*

Sac. T. Majeſtatis

Subjectiſſimus

D. JOHANNES MATTHIÆ.

Epiſcopus Strengneſium Emeritus (*).

(*) Cette dédicace eſt tirée du Traité ci-deſſus mentionné par le ſoin du même Mr. SERENIUS.

Num-

Num°. LXX. Tom. I. pag. 513.

DISCORSO

Politico formato ſopra l'arrivo della Real Maeſtà della Regina Chriſtina di Svezia *nella Corte di Roma e circa gli Affari che ſua Maeſtà haveva nella medeſima Corte, e ſopra le Raggioni per le quali s'è moſſa la medeſima Maeſtà ad abbracciare la Santa fede Cattolica, P^mo. Decembre* 1655.

Reſtano maravigliati molti ſoggetti Italiani, e oltromontani del novo, ed improviſo accidente occorſo nella perſona della Real Maeſtà di *Chriſtina di Svezia*, d'haver più toſto all' improviſo riſoluto, che con l'opportuna maturità del tempo di trasferirſi nella Corte di *Roma* per fare aquiſto della vera fede Cattolica, e à piedi del ſublime Pontefice Romano per dichiararſi a quello devotiſſima, e ſotto porſi alla dilui obedienza, e tanto maggiormente, quanto la medeſima Maeſtà è figlia d'un Padre però già defunto, il quale nell' hiſtorie, e più che manifeſto quanto viſſe nemico della Santa Fede Apoſtolica, e del ſommo Pontefice Romano, contro del quale mentre viſſe Papa *Urbano VIII.* moſſe repentina, e fieriſſima guerra, havendo involato, e indrizzato quà il ſuo penſiero, quando ſi parti di *Suezia* l'anno 1630. a fare aquiſto, e preda, mettendo il tutto à ferro, e a foco, della famoſa *Roma* come pur troppo all' univerſo è noto; Se i dilui fortunati, o perdir meglio ſcelerati progreſſi non foſſero ſtati nella Cattolica *Germania* dall' Aquila Chriſtiana abbattuti, e reciſi con la morte del medeſimo Perſecutore della fede Cattolica; e in vero pare ch'il mondo habbi qualche raggione ſopra queſto punto di fare diverſi diſcorſi; Mà ſe da colòro, i quali vivono curioſi di penetrare i ſegreti de Prencipi, e i fini per i quali ſi muovono ad operare, ſi farà rifleſſione, che praticando la ſopradetta Maeſtà della ſudetta Regina da longo corſo di tempo, in quà coi Padri Gieſuiti, non è molto difficile l'accorgerſi, e ſuſpettare le cauſe per le quali ſua Maeſtà coſi di repente habbi riſſoluto, piutoſto all' improviſo, ch' in altra guiſa, d'appligiarſi alla preſente riſſolutione. Eſſendo, che già da molti anni in quà la medeſima Regina, coi ſopradetti Padri Gieſuiti, tanto nella *Svezia*, quanto in altre Provincie dell' *Europa* ha paſſato, circa la credenza della vera fede Cattolica, diverſi diſcorſi, diſputationi, e trattati, e tanto maggiormente quanto, è noto, la medeſima Maeſtà eſſere inclinata per natural ſua vena, à qualunque ſtudio di qualſivoglia curioſiſſima ſcienza; Laonde coll' opportuna occaſione della pratica, e converſatione dei ſopradetti Padri Gieſuiti ſi è per il paſſato introdotta nei diſcorſi, e nelle diſpute circa la verità della fede Cattolica. La quale ad ogni huomo che vorrà fare ſoura di eſſa ben picciola rifleſſione, non è difficile palpabilmente conoſcerne la verità. Laonde doppo hauere la medeſima Maeſtà havuto lunghi trattati, e diſcorſi ſopra ſimil materia, e con i medeſimi ſopradetti Padri Gieſuiti, ha, doppo eſſere ſtata ſicura nel dilei credere, col valore, e dottrina dei medeſimi Padri, ceduto agl' errori della ſua fede, e quella deteſtata per falſa, e erronea è appligiataſi alla noſtra fede Cattolica, e riſſoluto poſcia di trasferirſi nella Corte di *Roma* ad eſſeguire le conſuete Ceremonie a piedi del ſommo Pontefice; Si deue aggiungere ancora la cauſa, per la quale la ſopradetta Maeſtà ſia riccorſa a queſta determinatione di farſi Cattolica, qual è come femina, la quale hà rinonciato il Regno,

è libera, che non ne poſſiede più il dominio de Popoli, la onde ſi poteua argumentare da qualſivoglia ſpeculativo ingegno, ſubito che ſi vidde da coteſta Donna rinunciare il poſſeſſo del proprio Reame, altro non accadere che un giorno foſſe per appigliarſi alla fede Cattolica, e fare quella riſſolutione, e deliberatione che di preſente ſi è viſta. Perche è manifeſto, e paleſe à qualſivoglia Politico, e prudente, ch' in coteſti Caſi ſempre ſarà più facile il rimovere da un Cuore la fede nella quale è nato un Principe, in quel caſo che egli non pondera il Regno, che quando ampiamente, e pacificamente ne ſarà poſſeſſore. La onde per coteſte prime, e principali di ſopra eſpreſſe raggioni ſi deve conchiudere la ſopradetta Maeſtà eſſerſi appigliata a queſta deliberatione, e determinatione d'abbracciare la noſtra fede Cattolica, è ſtato ancora un grande aiuto, e ſprone per fare che la medeſima Maeſtà ſi ſia indotta a queſta determinatione le congiunture ch' hanno i Padri Gieſuiti al preſente della buona corriſpondenza d'affetto col preſente Pontefice, il Confeſſore del qualeè della ſua Compagnia Gieſuita, e da ſua Santità molto amato, ſenza il parere del quale, e ſuo conſiglio il Pontefice preſente alcuna coſa non opera. Si che i medeſimi Padri Gieſuiti avanti l'arrivo della tredeſima Regina in queſta Corte trattarono prima con la medeſima Maeſtà, e col ſopradetto Pontefice quel particolare che dalla ſopradetta Regina dal ſudetto Pontefice ſi deſiderava, e havendo ſua Maeſtà ritrovato aperto il campo appreſſo ſua Beatitudine permezzo dei Padri Gieſuiti a tutto quello, che deſiderava, e il Pontefice per condeſcendere ai deſideri, e brame dilei ha determinato di conchiudere la ſua riſſolutione d'accettare la fede Cattolica, eſſendo ſtato però il principal fondamento di coteſta nuova deliberatione, della ſopradetta Maeſtà la pratica che la medeſima ha havuto coi Padri Gieſuiti; Origine principale, che ſua Maeſtà ſia divenuta a ſi inſigne deliberatione; e ſe bene pare ch'il mondo, per il progreſſo che in breve ſpatio di tempo nella Chriſtianità ha fatto la Religione de Padri Gieſuiti, e per la potenza, e ricchezza de medeſimi, porti qualche odio alli ſopradetti, e preſuma di mormorare delle loro operationi, in queſto i mal offetti di queſti Cariſſimi Padri errano, e da altro non ſi deve giudicare, che vengano moſſi, ſe non dalla malignità e invidia, che ne loro cuori, e petti rinchiudono verſo delle ricchezze, e grandezze de medeſimi Padri Gieſuiti, l'attioni de quali in riſtretto, ſe bene verrano ponderate, e conſiderate, ad altro non tendono ch' a fare inſigni, e eroiche impreſe nelle Chriſtianità, e in eſſaltatione della ſante fede Cattolica, e della Chieſa di Dio, e per l'hiſtorie de preſenti ſecoli in perpetuo ſi ſcorgerà queſta ſi eroica impreſa d'eſſere ſtati i predetti caggione principaliſſima, che la ſopradetta Regina della *Suezia* habbi fatto ſi eroe determinatione, e d'infinite altre ſimili eccelſe, e generoſe attioni operate nella Chriſtianità dai medeſimi Padri Gieſuiti, nella preſente ſcrittura ſi potrebbe eſprimerne l'eſſeguito. Ma perche non appartiene al propoſito di eſſa tralaſcieremo l'impreſa eſſendo ancora abaſtanza note le diloro in ſimili particolari ſublimi attioni. Delle Pompe, feſte applauſi, e grandezze che ſi apparecchiano adeſſo nella Città da Noſtre Signore, per ricevere nell' arrivo della ſopradetta Regina ſua Maeſtà, in vero molto ſublimi, grandi, e eccedenti i conſueti termini. I medeſimi Padri Gieſuiti ne ſono ſtati caggione, per la congiuntura ch' hanno della buona corriſpondenza, e amicitia col preſente Pontefice, e il credito nel quale il medeſimo li tiene nella ſua mente ambendo con ſimili moti, e attioni (Vedendo la *Svezia* ſi ſublimi honori, e applauſi alla ſopradetta Regina) di tirare i medeſimi Padri, con la di loro prudenza, e dottrina alla noſtra Cattolica fede anco diverſi altri Principi della medeſima *Svezia*, facendo vedere ai medeſimi, quanta ſtima facci il ſommo Pontefice Romano di quelle Perſone che laſciano gl' errori, e l'hereſie, e s'appigliano al vero lume della vera fede Chriſtiana, e il felice ſtato nel quale entra tanto dell' anima, quanto del corpo chi ſi riſſolve d'abbracciare la ſanta fede Cattolica, e abbandonare l'hereſia, e al preſente non mancano i medeſimi Padri Gieſuiti d'havere diverſi maneggi, e trattati; Gia che la ſopra detta Maeſtà s'è fatta

Cat-

V

Cattolica, di convertire anco diversi altri Principi, e Baroni del sopradetto Regno. Non era il Pontefice d'opinione, stante la necessità nella quale si truova al presente il Popolo di *Roma* tanto per la scarsezza de grani, quanto d'altro, e per il bisogno del denaro, di spendere tanta moneta nel ricevimento della sopradetta Regina. Essendosi fatto il calcolo, e tirato il conto, che per l'arrivo della sopradetta Maestà in questa Corte, nel riccevere la dilei Persona, il Pontefice spenderà, eccettuato la spesa degl' altri Principi, e Cardinali della Corte, un millione, e 300 mila Scudi. Ma per l'instanze dei medesimi Padri Giesuiti si è disposto diverse cose tralasciare, e appigliarsi, e applicarsi in honore della sopradetta Maestà, il dicui arrivo alla Corte sarà per cosa infallibile il giorno delli 20. del corrente mese di Decembre; Subito entrata nella Città sua Maestà si trasferirà dal Pontefice, mà incognita, la dicui entrata seguirà di notte in una Carozza a sei Cavalli serrata, accompagnata dai due Cardinali Legati *Medici*, e *Assia*, e licentiata dall' audienza di Nostro Signore si trasferirà ad habitare nell' appartamento preparatole da sua Santità nel dilui Palazzo dalla banda di *Belvedere*; di morerà nel dilui Palazzo aspese di sua Santità una settimana sola, la quale compita si trasferirà ad habitare il proprio Palazzo apparechiatole in Piazza *Farnese*, gl' addobili del quale sono di eccessivo valore, e bellezza. Havendogli fino da *Parma* quel Ser^mo. mandato le suppeletili d'inesplicabile veghezza, e spesa; nel predetto Palazzo si è risoluto che debba habitare per lo spatio solo di due mesi in circa; perche hauendo destinato sua Maestà di soggiornare per longo spatio di tempo nella Citta, di *Roma*, i suoi Ministri hanno significato a sua Santità la settimana passata, che detta Maestà, intende, così compiacendosi sua Beatitudine, di pigliare Casa in *Roma* ad affitto, havendo dissegnato forse di trattenersi nella Corte da due anni in circa. Sua Santità rispose che se così le compiaceva poteva per tutto quel tempo, che desiderava al bergare nel suo Palazzo antico di *Chigi* posto alla *Longara*. I Ministri risposero che sua Maestà haverebbe poi risoluto questo nel dilei arrivo in *Roma*; ma ch'essi giudicavano più opportuno, per la grandezza, e capacità di esso, il Palazzo del signore Cardinale *Mazarino* posto al *Querinale*, il quale era assai ampio, e Reggio nel qual caso se la medesima Maestà vorrà andare ad habitare nel predetto Palazzo sarà necessario, quantunque si sappia nella corte, che sia appoggiato alla casa d'*Austria*, di dichiararsi francese, e in quanto all' habitatione, che la medesima Maestà cerca per longo corso d'Anni; e se bene s'è lasciata intendere per due anni, si subodora, e sospetta, che per gran spatio d'anni, e di tempo questa Maestà habbia animo di dimorare in *Roma*. Non s'è scoperto ancora, quantunque sia vicino solo 20. giorni di tempo il delei arrivo in *Roma*; Rimessa di alcun denaro per lettere di Cambio a mercanti di questa Città, il che d'ordine di Nostro Signore essendo stata fatta nella corrente settimana questa diligenza, è stato riferito non essere stato trovato alcuna rimessa di danaro; La onde sua Santità si è molto ramaricata per questa causa, dubitando per la scarsezza di moneta che tiene questa Regina, come al presente si sente per la Corte, che oltre la spese, che sua Santità fà per il dilei ricevimento, converrà al medesimo Pontefice nel tempo, che dimorerà in *Roma*, ancora soccorerla di grosse somme di denari, e havendolà a tratare da sua pari, e da Regina che sia per andarci gran quantità di denaro. Potrebbero gli Spagnoli, come si pretende, per le massime, ch' hanno in testa di trattare per mezzo di questa Regina, con diversi principi per dargli degl' aiuti di costà di monete. Havendo dissegnato per la prima gratia che debba dimandare al Pontefice, che gli chieda, che non voglia ricevere l'Ambasciatore del Rè di *Portogallo*. Credono i Politici della Corte, che la sopradetta Maestà s'ingerirà in passar quest' officio con sua Santità, ma che circa questo particolare; Quantunque sua Beatitudine si mostri molto ben affettionata verso della sopradetta Maestà, in tal caso sia per negarle questa dimanda, stante che si preintende per la Corte, che sua Beatitudine per i discorsi tenuti col Cardinal *Mazzarino*, e *Bicchi* in *Francia*, habbi risoluto senza altra replica, e dimora di ricevere il sopradetto Ambasciatore. Non mancheranno però, sominiſtrando

agiuti, e denari alla ſudetta Regina, i Miniſtri del Cattolico inqueſta Corte di tentare di riceverne per ſuo mezzo utile opportuno verſo gli affari della *Spagna*. Gli accorti della Corte diſcorrono, che i ſopradetti Miniſtri di *Spagna* habbino per mero fine, e per principale loro berſaglio, d'havere la ſopradetta Regina nella Corte di *Roma* ſua dipendente, e ben affettionata alla Caſa d'*Auſtria*, acciò come quella ch' è aſſai gradita dal Pontefice, e potente appreſſo la ſua perſona, che ſia la medeſima Maeſtà per operare con ſua Beatitudine in tutte l'occorenze dei negoti del Rè Cattolico con ſua Santità favorevol'offici verſo la ſua perſona, e tutta la Caſa d'Auſtria, ſapendo beniſſimo che molto riporterà queſta Donna dalla benignità del Pontefice, e ſe le negerà una gratia, le concederà l'altra, ſi che compiſce aſſai alla prudenza, e politica dei Miniſtri di *Spagna* di havere queſta protettrice per gl'intereſſi, e profitti dell' intiero appreſſo il Pontefice nella Corte di *Roma*, la dimora della quale ancorà ſi preſume dagli pratici, che poſſa eſſere cauſata dai conſigli con la ſopradetta Maeſtà dei predetti Miniſtri del Cattolico, i quali di continuo non mancano di ſpedire ogni giorno corrieri con molta fretta verſo la perſona della predetta Regina in qualunque luogo ſi trova per il viaggio, e ſubito che ſarà arrivata alla Corte, già ſi ſcorgono alleſtiti i medemi Miniſtri, e in particolare il *Pimentelli*, per negotiare caldiſſimi trattati con la predetta Maeſtà á prò, e favore della Corona di *Spagna*, Compiacendo più al Rè Cattolice d'havere nella Corte di *Roma* appreſſo il Pontefice adderente à ſuoi intereſſi, e ben affettionata alla ſua Corona, la ſopradetta Regina, che qualſivoglia altro Prencipe Romano, Cardinale, ò altro ſoggetto. La onde già nella Corte s'è ſcoperto, che gionta che ſarà la ſudetta Maeſtà in *Roma*, ſarà ben affettionata, e adderente alla Corona di *Spagna*. Hanno in queſta guiſa i Spagnoli fatto aquiſto appreſſo ſua Santità d'un grandiſſimo mezzo; Eſſendo ben noto al mondo la ſottigliezza, e politica molto ſottile dei medeſimi Spagnoli in ciaſcheduna emergenza, i quali per la corte ſi crede, che tanto intereſſeranno la ſudetta Regina in protegere i loro affari appreſſo del Pontefice, che per altro effetto la ſopradetta Maeſtà non dimoverà nella Corte ſolo, che per protegere le raggioni del Cattolico con ſua Beatitudine, con la quale in poco tempo diventerà ſtudioſiſſima protettrice per gl'intereſſi del *Ibero*, e tutta affettionata, e dipendente della Caſa d'*Auſtria*, ſi preintende ancora che giunta la medeſima Maeſtà ancora nella Corte ſubito ſia per dimandare al Pontefice in gratia ſua volerſi compiacere di far venire alla Corte il dilui fratello, e tutti i nepoti, frà quali uno ne debba promovere alla Porpora, e aſſegnarli il Dominio, e Commando di *Roma*, conforme, è ſtato l'uſo degl'altri Pontefici ſuoi Predeceſſori, e eſſàltare la propria Caſa, alle quali coſe mai ſin hora ſua Santità hà inclinato di volerla inalzare. Queſto la ſopradetta Maeſtà intende di fare ad inſtanza dei propri Parenti di ſua Santità, coſi da eſſi già per Corrieri, e per lettere ricercata, ſupplicherà arrivata, che ſarà alla Corte la medeſima per il Capello nella perſona del fratello del ſignore Duca di *Parma* del Prencipe *Aleſſandro*, per eſſere molto amica, e affettionata a queſta Caſa, e diverſi altri offici, e gratie, intercederà appreſſo del Pontefice per diverſi altri Principi, e Potentati, non mancando di continuo d'intercedere, e protegere appreſſo la perſona di ſua Beatitudine i Padri Gieſuiti dai quali ſi può dire che debba riconoſcere tutte le grandezze, e pompe che le ſono apparechiate nella Corte di *Roma* nel dilei arrivo in queſta Città, come quelli, che di continuo l'hanno protetta, e la protegono appreſſo Noſtro Signore con caldiſſimi offici, e continue inſtanze, cercando, che ſua Santità ſlarghi la mano a tutte le gratie, e privileggi, che mai alla ſua compagnia ſi poſſono concedere da Romani Pontefici; Havendo ſino a queſt' hora gran coſe ottenute dall' hodierno Pontefice la Religione de predetti Padri Gieſuiti, come quello, che ſi può dire che neſſuna coſa operi ſenza il conſiglio, e parere de ſudetti Padri, e che per havere il dilui Confeſſore, come di ſopra è eſpoſto, della ſua Religione, quanto gli richiedono il tutto viene loro conceſſo, e ſe mai ſi fortificò ſotto alcuno de Pontefici paſſati la Religione, ò ſia Campagnia de Padri Gieſuiti, hora

ſi

ſi giudica, che ſotto il preſente Pontefice ſia per ingrandire maggiormente la loro ſtirpe; Gli ſteſſi Padri apparecchiano in acclamatione, e honore della Medeſima Regina diverſi archi trionfali ch' hanno principiato dalla chieſa della loro caſa Profeſſa di *Gieſù*, e ſi eſtendono ſino alla chieſa di S. *Ignatio* contigua al Colleggio Romano, con infinita ſpeſa, pompa, e grandezza. In quanto alle acclamazioni, Pompe, feſte, applauſi, apparecchi trionfi, e grandezze apparecchiate da Noſtro Signore nell' arrivo della ſudetta Regina di *Suezia* ognùno può credere, che qualſivoglia penna non è ſufficiente ad eſprimerle, ſe l'occhio humano non le rimirerà nella Città di *Roma*, e gl' huomini non ſi troveranno preſenti; Havendo deſtinato ſua Santità nel giorno, che la medeſima Maeſtà publicamente, e ſolennemente farà la ſua entrata in *Roma* per Cavalcata ſolenniſſima che tutte le ſtrade dal loco detto di *Ponte molle* ſino al Palazzo di S. *Pietro*, che ſono di longezza di 3 Miglia, ſiano tutte apparate di panni d'arazzi finiſſimi, e alle fineſtre damaſchi, e veluti roſſi, col ſeguito, e corteggio alla ſudetta Maeſtà di 3000 Cavalli, nella ſudetta Cavalcata, ſopra de quali vi dovranno eſſere molti Cardinali dell Sacro Collegio, tutti i Principi Romani, il Governatore, e Senatore di *Roma*. La Corte della predetta Maeſtà, ed altro infinito numero de Principi, e Cavalieri; I lavori che per la Citta di *Roma* ſi fanno per l'arrivo della predetta Regina ſono ineſplicabili tanti ſartori, per i ſuperbi habiti di tutta queſta Città, e livree de Principi, quanto per cauſa d'archi trionfali, Paletri, e trofei, di talugnami e muratori quanto per cauſa di qualſivoglia altra arte indoratori, fabri di Carozze, Ingegnieri per le ſuperbe ſcene, delle Comedie, ed Opere, che ſe le apparechiano, di Gioſtre ancora, feſtini ſuoni, e muſiche, ſpendendo, dico ſolo la Caſa *Barberini* per la venuta, e arrivo della ſudetta Regina alla Corte di *Roma*, eſſa ſola 500 mila Scudi, e facendo qualſivoglia caſa di qualunque Principe Romano ſuperbiſſimi apparati, e apparecchi per honorare la predetta Regina, ſi può imaginare qualſivoglia perſona, à qual ſomma aſcenderà il denaro, che ſi ſpenderà in *Roma* nell' arrivo della ſudetta Maeſtà, dovendo ogni Principe, e Principeſſa Romana andarla ad incontrare 3 miglia lontano da *Roma* con ſuperbiſſime Carozze à ſei Cavalli, infinite Livree, e habiti d'infinito valore e gioi elli all' i loro Capelli, e le Principeſſe della Corte compariranno in guiſa tale ornate, che ſi preſume che da 700 anni in quà *Roma* non ſia ſtata in qualſivoglia occaſione viſta mai coſi feſtoſa, e allegra, quanto per l'occaſione dell' arrivo della predetta Regina nella Corte. La facciata poſcia del ſuo Palazzo, poſto in Piazza *Farneſe* alto di 300 braccia, e largo di 400, s'accomoda tutta con pitture, e indorature di grandiſſima vaghezza. Con tutte le grandezze, e Domini del ſuo Regno, Città, e impreſe di *Suezia*, con le guerre havute con molti Prencipi oltramontani, e di diverſe Nationi. Lavoro aſſai curioſo, e nobile, é il lavoro, e indoratura della cui facciata aſcenderà a molte miglia di Scudi, e inriſguardo alle Pompe, feſte, honori, ſpeſe, e trionfi apparechiati nell' arrivo della predetta Maeſtà in queſta Città ſono impoſſibili da qualſivoglia ſcrittore puntualmente a deſcriverſi; venendo giudicate, ſtimate, e riputate per le maggiori, che ſi ſiano viſte né noſtri ſecoli; la onde ſi deve giudicare, che giunta, che ſarà la ſopradetta Regina in *Roma* e vavi ſerà ſimili honori, e grandezze operate in honore della ſua perſona, debba reſtare nel ſuo animo molto obligata al Popolo Romano, il quale con ſi devoto affetto, e ſi generoſe ſpeſe ha procurato nella dilei venuta in *Roma*, honorarla con ſi ſublimi apparati, e ſuperbi apparechi, e che ſia per ringratiare il Cieli che ſi benigni, e fortunati arridano, nelle dilei eſſaltationi, Pompe, e honori apparechiateli nel ſuo arrivo à queſta Corte, nella quale d'altro non ſi diſcorre, che della ſua perſona, bramando tutti i Prencipi Baroni, e Cavalieri, e Popolo di raviſare quella Maeſtà, per la quale tante perſone vivono impiegate nelle fatiche, e negl' apparechi, per acclamarla ſublimarla, ed eſſaltarla (*).

Num.

(*) Reçu cette Copie de Mr. de *Blome*, Conſeiller privé de Guerre du feu Roi de *Suède*, Landgrave de *Heſſe*.

Num°. LXXI. Tom. I. pag. 520.

Fidelissima Descrittione delle Feste, Maschere, Giostre, e Comedie apparechiate nella Corte di Roma *in honore della Real Maestà della Regina di* Svezia *nel presente Carnovale dell' Anno* 1656.

Credo che sia più che manifesto a qualsivoglia Principe d'*Europa*, e d'*Italia* la benignità, e dolcezza del sangue Romano verso qualsivoglia persona che giunge nella Città, e Corte di *Roma*, é tanto amico de forastieri, che per la dilui mera benignità, ne cede il Dominio a medesimi dell' istessa sua Patria. Le faste adunque & apparechi, che per la persona della retroscritta Regina di *Svezia* ha il medesimo Popolo di *Roma* esseguito, e qualunque Principe Romano, sono state abastanza con le passate relationi espresse; Hora non voglio mancare di significare a V. Altezza le Pompe, Giostre, e Comedie preparate per la persona della medesima Maestà; In questa Città nel presente Carnevale, al quale, secondo l'uso della Città di *Roma*, si darà principie 8 giorni avanti il primo di quadragesima il sabbato delli 20 Febraio 1656. doppe il mezzo giorno. Per la persona adunque della sopradetta Regina, nel corso delle maschere, che principia dalla Porta del Popolo fino alla Piazza di S. Marco, nel quale, è solito di correre undeci Pallii, trà huomini, Cavalli, Bufali, Asini, e Hebrei, si è dato ordine, ch' avanti dell' Eccmo. Principe *Panfilj*, posto nel più bel sito della sopradetta strada del corso, sia fabricato un superbissimo Palco di longhezza braccia 300, e larghezza braccia 40, per non impedire il corso della strada. Qual palco doverà servire in tutto il tempo del presente Carnevale per trasferirsi sua Maestà a vedere il corso de Pallii, e le maschere, che sono solite di spassegiare per la sopradetta strada. Il danaro consumato per la spesa del sopradto. Palco dal signore Principe *Panfilo*, e dalla signora Principessa di *Bassano* sua consorte, per ricevere in casa loro la sopradetta Regina, ascende a 12. m. Scudi, havendolo primieramente fodrato di finissimi panni d'arazzo intessiuti d'oro, e di seta; indi di finissimi veluti ricci, e rossi, con superbissime, e ricchissime francie d'oro; sopra de quali veluti vi sono stati posti diversi vaghissimi ormesini tutti ricamati di perle, e lavori d'oro fatti tutti di nuovo per cotesto effetto, col loro ricamo d'oro finissimo, alto otto dita, ch' in vero, è stato giudicato detto Palco apparecchiato per la persona della sopradetta Regina, assai superbo e molto degno. Nel medesimo palco douvranno ancora assistère à vedere il corso dei Pallii, e delle maschere nel presente Carnevale tutte le Principesse, e Dame della Corte, le più affettionate, e amorevoli della sopradetta Regina, assieme con la signora Principessa di *Bassana* sopradetta Padrona del Palazzo, la quale ogni giorno, per lo spatio del corrente Carnevale, ha dato ordine, che sù le 22 hore si facci alla medesima Regina, e a tutte le Dame, che si ritroveranno nel suo Palazzo, una superba, e lautissima Collatione di confettioni, e altri simili cibi delicati, e vini, si come ancora a tutti i Gentilhuomini, e Corte della predetta Regina, il che vien giudicato ch' apportera grand' incommodo al suo Palazzo, per la moltitudine della Nobiltà, e persone, che concorreranno à coteste funtioni; mà la generosità, e richezze della sud^a. Principessa di *Bassano* ha in questa guisa risoluto. Fatto il calcolo della spesa, che la predetta Principessa, e Principe *Panfilj* suo marito faranno nel ricevimento del presente Carnevale in casa sua della sopradetta Maestà, s'é ritrovato ascendere a 40 m. Scudi, senza il denaro, che dovea correre con le predette Principesse, e Dame nel gioco, che si terrà nelle proprie

prie Camere, e ancora la ſopradetta Maeſtà dovrà ancora il giovedi graſſo, ſecondo il diſcorſo della Corte, reſtare a cena nel medeſimo Palazzo della predetta Principeſſa, la Caſa della quale nel preſente Carnevale ſarà più frequentata di qualſivoglia altro Principe; Non mancherà però ſua Maeſtà ancora di trasferirſi il 4 giorno di queſto Carnevale, cioè il martedi, al Palazzo del Signor Principe di *Paleſtina*, e dei Sig^ri. *Barberini*, poſto alle quattro fontane, il più ſuperbo, e ampio che ſia nella Città, a vedere la gioſtra apparecchiata per la perſona della medeſima Maeſtà, e che ſi douvrà fare in ſuo honore, ch' in vero ſarà aſſai bella, e molto ſuperba, eſſendo ſei meſi che per queſta feſta i Sig^ri. Romani fanno lavorare diverſi habiti, e armature, che doveranno intervenire per queſta feſta, la quale ſi doverà fare nel cortile del di loro Palazzo, per eſſer, aſſai ampio, e grande. Si correrà il Saracino, armato con lancie a Cavallo da diverſi Principi, e Cavalieri Romani, i quali douvranno havere per ciaſcheduno Cavalli di riſpetto, dodeci Staffieri, e 8 Paggi, tutti veſtiti a livrea di diverſi colori, chi roſſi, chi gialli, chi turchini, chi verdi, chi incarnati, chi d'oro, e chi d'argento, laonde ciaſcheduno può inmaginarſi di qual ſpeſa ſarà coteſta gioſtra, e non ſolo per i Cavalli, habiti, e livree, gioie, e armature, ma peri palchi, e baldachini ſuperbi apparecchiati per la perſona della ſopradetta Maeſtà, e per le collationi, pranſi, e cene, che i medeſimi *Barberini* faranno alla predetta Regina all' occaſione di queſte feſte. Quindi é che molti Principi Romani ſi dolgono dell' agravio, ch' ha apportato la ſopradetta Maeſtà alle loro Caſe coll' arrivo nella Città di *Roma*, accrescendoſi maggiormente poſcia il diſguſto di detti Principi Romani per veder poi anco, che doppo tante ſpeſe a loro danni, la ſopradetta Maeſtà poco gradiſce il di loro affetto, e oſſequio, trattandoli molto alla ruſtica, moſtrando di poco ſtimarli, e quel ch' é peggio forſe ſtrapazzarli; s'è deliberato ancora nel medeſimo Carnevale di fare di notte avanti del Palazzo della medeſima Maeſtà un' altra gioſtra à lume di torcie, tutti di differenti Cavalieri, e Baroni Romani, di quella del Signor Principe di *Paleſtina*, e con differenti habiti, armi, e Staffieri; di queſta non poſſo dire il giorno preciſo, perche non s'è ancora riſoluto qual giornata ſi debba pigliare per Commodità della ſopradetta Maeſtà, la quale in queſti giorni di Carnevale, e di tante feſte, la maggior parte delle ſere ſi ritrova fuori di Caſa, e maggiormente per la frequenza, che fa all' Opera in muſica in Caſa de Sig^ri. *Barberini*, in vero degna d'eſſer inteſa, quale vien rapreſentata in un ſalone a piana terra fatto per queſt' effetto verſo il giardino dei medemi Signori *Barberini*, de longhezza due tiri di moſchetto, all' audienza delle quali Opere, e Comedie, ogni volta che ſi rapreſentano, vi ſi trovano 6. m. perſone, venendo giudicata frà le altre un' Opera intitolata *la Vita humana* per la più famoſa, che ſia mai ſtata fatta in *Italia*; mentre nelle ſcene, le quali ad ogni mezzo quarto d'hora ſi mutano compariſcono Cavalli vivi, e veri, con huomini a Cavallo in atto di gioſtra, Camelli vivi, e Elefanti, Bovi, Caccie di tori ſopra Palchi, e coſe di gran maraviglia, da quali operationi, e moti de Prencipi Romani ben puo connoſcere la ſopradetta Maeſtà qual ſia la gentilezza, e magnanimità dei medeſimi Principi, quantunque ella poco corriſponda alla loro benignità; ſi ſubodora dalla caſa d'un grande, che ſe ſua Maeſtà perſiſterà nella propria opinione, e ruſtica ſuperbia eſperimentera in qual caſo all' incontro la ſuperbia, e ardire de medemi Prencipi Romani, i quali hanno di gia ſcoperto tutte le qualità di ſua Maeſtà, e Monſ^r. *Colonna*, frà gl' altri, ſi perintende, che nel medeſimo tempo di queſto Carnevale con ridicula inventione d'una maſcherata, voglia mortificare la ſopradetta Regina, mentre in Carozza paſſerà per il corſo delle maſchere con pungenti parole, ch' in publico farà dire, e in tal guiſa vendicherà non ſolo gl' affronti fatti alla propria Perſona, mà ancora quelli fatti ad altri Principi Romani venendo giudicato nella Corte, che la ſopradetta Regina aſſai ruſticamente, e con ſuperflua ſuperbia ſe la paſſi con la Nobiltà Romana. Queſte ſono le feſte, le Pompe, gl' apparecchi, i quali ſi ſono

pre-

preparati in honore, e ſpaſſo della ſopradetta Maeſtà, la quale molto gradiſce, e ſi compiace de' modi, e delle uſanze, con quali ſi vive nella Città, di *Roma*, e nella Corte, e la ſplendidezza delle Caſe de Principi, e Baroni Romani, e maggiormente dell' affetto ch' il Pontefice moſtra verſo di ſua Maeſtà. Mentre a qualſivoglia Principe, che da ſua Beatitudine capita, eſſo gli raccomando caldamente, che cerchi d'honorare, e vedere d'incontrare nelle occaſioni il guſto della Regina di *Svezia*. Laonde detta Maeſtà maggiormente attribuiſce l'acclamationi, e riverenze che le vengano fatte nella Corte di *Roma*, e dai Prencipe Romani, dal cuore di ſua Santità, e dal dilei affetto, che da medeſimi Principi, giudicando ch' eſſi più facilmente ſi muovino ad acclamarla, e oſſequiarla per dar guſto al Papa, che per ſpontanea loro voluntà, ed eſſa ben conoſce in *Roma* non hauer perſona che l'ami più del Papa, ſopra il di cui affetto, e benevolenza fonda tutte le ſue ſperanze; ſono due meſi ſolamente che la predetta Maeſtà è giunta in queſta Città, e di già ſi ſcorge haverne preſo tanta pratica, e capita l'uſanza de Romani, che ciaſcheduno ſe ne maraviglierà e molto gode delle ricreationi, delle feſte, ſpaſſi, e piaceri, e della pratica delle genti, e delle Dame, e di tutto il Popolo Romano, dando facilmente audienza ad ognuno, e s'e laſciata intendere che nel venturo Carnevale voglia, trattare, e praticare molto alla Domeſtica con qualſivoglia, perche molto gode della Converſatione, e la dichiarato non volerſi in tutto il Corſo del venturo Carnevale ad altro applicare, ch' ai piaceri delle maſchere, e a trasferirſi, e portarſi a vedere ciaſcheduna feſta, e concorſo, che ſi farà ſia in Città come in Corte (*).

Num°. LXXII. Tom. I. pag. 535.

HARANGUE

Faite à la Reine de Suède, *par l'élite des plus beaux Eſprits de* Paris.

MADAME,

Ce n'eſt pas aſſez que le Gouverneur & les Magiſtrats de cette grande ville, ſuivis de tant de multitude de Peuples ſous les armes, ſoïent ſortis de ſes portes, pour témoigner leur allégreſſe à Votre Majeſté, & que tout ce qu'il y a de Corps conſidérables, & de Cours Souveraines dans *Paris*, aïent été en général lui rendre leurs homages. Il manqueroit quelque choſe à ce qui eſt dû à Votre Majeſté, ſi les particuliers en diverſes troupes ne venoient encore lui faire les mêmes ſoumiſſions. Votre Majeſté a pû recevoir ailleurs des honneurs plus grands, mais non pas d'une troupe choiſie, qui ſe vante d'être l'élite de la première ville du monde, & ſi en cela nous faiſons pour Votre Majeſté quelque choſe de plus que n'ont fait les autres Nations qu'elle a viſité, nous en ſommes auſſi récompenſés par un avantage précieux; car outre que ce reſpect que nous vous rendons eſt déja païé par lui-même, & par l'extrême joïe que nous avons d'approcher de ſi près Votre

(*) Reçu cette Copie de Mr. de *Blome* Conſeiller privé de Guerre du feu Roi de *Suède*, Land-grave de *Heſſe*.

Votre Majeſté ; Ce ne ſera pas une choſe de peu de conſéquence pour immortaliſer à jamais notre nom, quand chacun ſaura que Votre Majeſté a eu la patience, de nous écouter, & qu'elle a daigné reçevoir les offres de nos très-humbles ſervices. L'audience favorable que Vous nous donnez, nous fera prendre la hardieſſe de nous ériger déſormais en compagnie réglée. Nous marcherons ſur les pas de la *Sorbonne* & de l'Académie. Nous nous aſſemblerons pour chanter vos louanges, & pour admirer vos vertus. Quelque autre Prince que ce fut, n'auroit pas eu aſſez de crédit dans tout le monde pour nous donner ce courage. Mais perſonne ne nous diſputera ce rang, puiſque Votre Majeſté ſe déclare en notre faveur. C'eſt ainſi que les grands aſtres du firmament opérent mille merveilles par leur ſeule préſence, & lorſqu'ils ne ſongent qu'à faire leur tour, les benignes influences qu'ils laiſſent tomber en paſſant, rempliſſent de biens les corps inférieures, qui ſe rencontrent heureuſement à leur chemin. La *France*, Madame, qui avoit ſçû combien de Provinces avoient déja été honorées de la viſite de votre Majeſté, portoit envie à leur bonheur, mais elle a maintenant ſujèt d'être contente, puiſqu'il ſemble que Vous n'avez attendu à vous faire voir ſi tard, que pour Vous montrer avec plus d'éclat. Les feux du Ciel ne nous paroiſſent jamais ſi brillans au commencement de leur courſe, que vers leur midi. Vous avez donné aux autres peuples vos prémiers raïons, & vous nous avez réſervé les plus lumineux. Auſſi, Madame, pouvons-nous aſſûrer que vos plus grands adorateurs ſont en cette contrée. *Paris* s'eſt toûjours vanté de connoître mieux votre Majeſté, que toutes les autres villes de ce Roïaume, on y a vû de plus près l'image de votre Eſprit dans les lettres que vous avez fait l'honneur d'écrire à quelques perſonnes de mérite. Pluſieurs mêmes nous ont fait voir des marques de votre bienveillance, & de votre libéralité, empreinte dans le plus durable & le plus précieux de tous les métaux.

Nous y avons vû divers portraits de Votre Majeſté, où les graces de ſon viſage & les traces des lumières de ſon eſprit étoient aſſez heureuſement exprimées & où le Peintre imitant un chèf d'œuvre de la Nature, avoit fait un Chèf d'œuvre de l'Art, ainſi nous n'eſtimons pas que hors ceux qui ont eu l'honneur de voir Votre Majeſté, il y en ait eu d'autres qui la connoiſſent mieux que nous. Cependant, Madame, il n'y en a point eu de plus ſurpris, quand nous ſommes venus à faire comparaiſon de ce grand Original avec toutes les idées que nous nous étions formées. Votre préſence jette toute une autre clarté, que tout ce que nous avons vû de vous juſqu'à préſent. Ce n'étoient que des foibles éclats d'une lumière réfléchie de loin, aujourd'hui que nous voïons l'Aſtre même dans toute ſa ſplendeur, nous en ſommes tellement éblouis, que n'aïant pas le pouvoir de nous reconnoître pour en remarquer toutes les perfections, nous en demeurons dans la ſeule admiration; & vous n'entendrez pas de nos bouches des louanges recherchées, auſſi bien quelque effort que nous ſaurions faire, nous n'atteindrions jamais à la grandeur du ſujèt. Votre Majeſté ſe connoit elle-même, & ſait ſon prix mieux que tous tant que nous ſommes. Il nous ſuffit doncques, Madame, d'aſſurer ſeulement votre Majeſté, que ſans rien ôter à notre Souverain, vous vous êtes acquis un Empire dans ſon Roïaume, auſſi bien qu'en tous les lieux où vous avez paſſé. Le *Grand Guſtave* a conquis une infinité de provinces en auſſi peu de tems, qu'il en auroit mis à les traverſer en voïageant, mais ſa Fille a fait encore davantage. Sa courſe a déja été plus longue, ſans ſoldats & ſans armes, elle a fait de plus grandes conquêtes, & gagné des victoires plus ſignalées & plus agréables. Elle a trouvé le ſecrèt de triompher ſans combattre & ſans répandre du ſang. Elle a ſçu l'art de gagner les cœurs, & de régner par tout. Au ſeul bruit de ſon nom, toutes les villes ſont ouvertes, & comme chacun ſe rend volontairement à Sa Majeſté, elle ne doit point craindre la révolte des Peuples qu'elle a ſoumis. Voilà, Madame, l'état glorieux & tranquille où Votre Majeſté ſe trouve à préſent, & ne connoiſſant point en ce monde de plus grand bien pour elle, ni pour nous, nous offri-

offrirons tous les jours nos vœux au Ciel, qu'il la veuille maintenir en cet état, & la laiſſer jouir de ce nouvel Empire plus longtems qu'elle n'a voulu jouir du prémier (*).

La demande du Sr. Daſſoucy *à la Reine de* Suède *pour entrer en ſa Comédie en Muſique.*

Quand ce beau Dieu qui tout éclaire
Charmé par les talens divers
Qu'en Vous, grande Reine, on révére,
Viendroit ici tous les Hivers
Tout revêtu de ſa lumière,
Pour admirer vos beaux concerts:
Bien que votre eſprit qu'on admire
Qui tout enchante & tout attire:
Aime les Vers & les Chanſons
Et les doux charmes de la Lire;
Vos Suiſſes ennemis des ſons
Qui frappent les gens ſans rien dire
Le renvoïeroient en ſon Empire
Comme un porteur de rogatons;
Car ce peuple portant bâtons
Qui n'épargne, ni Roi, ni Sire,
Ne connoit point d'autres raiſons
Que celles que Bacchus inſpire
Parmi les pots & les flaccons;
Pour moi qui n'ai pas tous les dons
De ce beau Dieu qu'on voit reluire,
Qui n'ai pas de ſi beaux raïons
Les cheveux ſi beaux & ſi blonds,
C'eſt en vain que mon cœur aſpire
D'obtenir de ces gros garçons
La faveur pour qui je ſoupire,
Pour nos Seigneurs, nos Courtiſans,
Qui mieux diſans, que bien faiſans
Ne conſidérent ni ſervice,
Ni mérite, ni cheveux blancs,
Il faudroit n'avoir point de ſens,
Pour en attendre un bon office
Pour la grace que je prétens;
Il me faut bien d'autres auſpices,
D'Aſtres plus grands: & plus propices,
Plus doux & plus reconnoiſſans:
Plus généreux, & plus puiſſans:
Et plus dignes du ſacrifice
De mon cœur, & de mon encens.
C'eſt Vous, ô Reine, ſans ſeconde,

Reine,

(*) Dans le Tréſor des Harangues aux entrées des Rois, des Reines &c. T. I. Harangue CXVIII. p. 470- 474.

Reine, l'honneur de l'Univers,
Reine, à qui j'ai donné des Vers;
C'eſt vous, ô merveille du monde
Où mon eſpérance ſe fonde.
Pluſieurs ſont venus m'aſſurer
Que Vous me pouvez faire entrer:
Par quoi, Princeſſe, je Vous prie
Comme Reine, qui ſans tarder
Se fait ſervir, de commander
A ce Seigneur que Dieu benie,
Qui pour vos portes bien garder
Contre les enfans d'Uranie
Eſt d'une valeur infinie,
De vouloir me contregarder,
De fier manche de hallebarde,
De vos Suiſſes, dont Dieu nous garde,
Lorſqu'ils frappent ſans regarder,
Quand de paſſer on ſe hazarde,
Et m'accorder ſans léſion,
Ni péril de contuſion
Dans votre belle Comédie
Quelque peu d'introduction,
Et Vous ferez une œuvre pie:
Pour y cauſer confuſion,
Ma taille aſſez me juſtifie:
Je ne ſuis, je Vous certifie,
Guéres plus grand qu'un champignon,
Ma grandeur eſt ma paſſion;
Pour admirer cette merveille,
Qui, dit-on, n'a point de pareille.
J'ai grande diſpoſition,
Je ſuis tout œil & tout oreille,
Et digne Enfant de l'Hélicon (*a*).

Num°. LXXIII. Tome I. pag. 538.

Lettre de Mr. Gallois *à Mr.* Wexionius Gyllenſtolpe *ſur l'entrée de* CHRISTINE *à* Paris *du 9. Sept.* 1656.

Monſieur,

S'il vous plait que je vous diſe, qu'hier après dinée ſur les ſept heures & demie, arriva en cette Ville CHRISTINE Reine de *Suède*. Dès le matin il ſortit du moins ſeize mille hommes de milice Pariſienne & dix mille chevaux pour aller au devant d'Elle, juſqu'à *Conflans* près *Charenton*, où elle avoit couché. Tout ce que la pompe & la magnificence peut inventer de riche éclatoit dans leurs Juſte à Corps, habits, houſſes, ſelles & chevaux des Capitaines & Cavaliers. Monſieur le Maréchal de l'*Hopital* étoit très-richement vêtu, précédé de ſes quatre pages, de

(*a*) Tirée des Rimes redoublées de Mr. *Daſſoucy* pag. 132-135.

de ſon Capitaine & trente de ſes gardes & ſes douze Eſtafiers. Mr. le Prévot des Marchans accompagné de Mrs. les Eſchevins en charge, les Antiens, les Conſeillers de Ville, Centeniers, Quarteniers & Dixainiers. Les cinq Corps des Marchans tous en habits de cérémonie accompagnés de huit Cents Archers de la ville, de cinquante des gardes du Roi & du Grand Maitre des Cérémonies l'allérent joindre juſqu'audit *Conflans;* d'où Elle partit ſur les trois heures, étant ſeule dans la Caleche découverte de la Reine, d'où Elle alla à *Vincennes* & y dormit un moment, n'aïant pû faire ce petit eſpace de chemin, qu'avec un grand tems à cauſe de l'effroïable quantité de monde qui l'environnoit. De *Vincennes* Elle fut à *S. Mandé* chez Mr. le Procureur Général faire la collation, & puis monta à cheval, Monſieur de *Guiſe* à ſes côtés. Elle aïant le chapeau ſur la tête chargé des plumes noires, un Collèt en homme, ſans épée, un juſt à Corps de Camelot rouge chargé de galons d'or & d'argent & une Juppe de Ras de chalon gris, auſſi chamarrée qui ſont les mêmes qu'elle avoit en ſortant de *Suède.* Elle fut haranguée par le Sr. Prévot des Marchans qui lui préſenta à genoux les clèfs de la ville au nom du Roi ſon Maître lequel en même tems elle fit relever. Auſſitôt qu'elle fut au milieu du *Fauxbourg* St. *Antoine* trente volées de Canon de la Baſtille, de l'Arſenal & du Boulvart la ſaluérent. Elle entra ſur les ſept heures & demie dans la ruë St. *Antoine*, aïant été quatre heures & demie à faire une lieu par l'exceſſive quantité de monde qui l'accabloit. J'oubliois à Vous dire, que les cent Suiſſes du Roi l'accompagnérent depuis la porte St. *Antoine* avec le dais, ſous lequel on croïoit qu'elle dût être, mais ſon cheval n'y voulut pas demeurer, deſorte que ce dais étoit devant Elle porté par quatre Officiers de la ville, Elle paſſa par la place Roïale, où étoient la Reine d'*Angleterre* & la Princeſſe d'*Orange*, aux Jéſuites, de-là aux flambeaux à Notre Dame, où Meſſieurs du Chapitre la vinrent recevoir à deux toiſes près de la porte. Le TE DEUM y fut chanté. Au ſortir Elle monta dans la Caleche, & la Reine découverte & nuë tête avec une péruque d'homme & au derrière une petite treſſe de cheveux, à guiſe de Raiſeau, & alla au *Louvre*, dans l'appartement du Roi préparé pour cet effèt. Je crois qu'il étoit hier ſorti des portes de la ville plus de deux cent mille perſonnes, & toutes ces ruës par où elle devoit paſſer depuis *Vincennes*, bordées de monde aux fenêtres ſur des échafauts & ſur le pavé enſorte que de ſa vie Elle n'a vû tant de monde bien aſſurement. L'on croit ici qu'elle paſſera par *Angleterre*, & partant Vous pourrez joüir de la vûë de ſa perſonne, qui eſt fort baſſe de taille, une épaule un peu haute, le nés aquilin, la bouche un peu grande, mais point meſſéante, picotée de vérole. Le viſage & les actions beaucoup plus d'homme que de fille, paroiſſant inquiéte. Les yeux très-beaux, la mine fort altiére & fiére, & qui marque tout à fait quelque choſe de grand: ne porte jamais des gands, auſſi a-t-elle les mains fort noires, mais le bras fort beau. Voilà pour ce qui eſt du corps, mais quant à l'Eſprit, c'eſt un miracle achevé de nature & ſurpaſſe l'ordinaire du Sexe, & non contente de parler huit ſortes de langues, Elle poſſéde auſſi les ſciences, parle *François* comme vous & moi, ſait l'intrigue de la Cour & des Maiſons particuliéres de *Paris*, auſſi bien que les plus adroits Courtiſans. Elle ne fera ſéjour en cette ville, que trois jours & part après pour *Compiegne* où ſont Leurs Majeſtés. Voilà le plus véritable portrait que j'aïe pû vous tracer de cette illuſtre Princeſſe, pour laquelle je vous avoue, que les gens eſpriſés ont des ſentimens de vénération toute particulière. J'ai cru que vous ne ſeriez pas faché que je vous fiſſe part de cette Relation, que vous communiquerez à qui bon vous ſemblera, comme très-véritable, dont j'ai moi-même été témoin oculaire.

Depuis ces lignes écrites, l'on m'a dit, que Monſieur le Prévot des Marchans ne harangua point hier la Reine de *Suède*, que cela ne s'eſt fait qu'aujourd'hui: l'Univerſité ſeule aïant parlé hier au ſoir ſur les dix heures & après dinée Mrs. du Parlement, Chambre de Comptes & Cour des Aides. L'on croit qu'elle devoit

voit aller au Cours. J'en viens préſentement & n'y ai vû dès longtems tant de Caroſſes, mais elle n'y eſt point venuë & ce ſera pour demain.

Dans le diſcours qu'elle tint hier durant ſon ſouper, Elle fit connoitre grandiſſime indifférence pour toutes les choſes qu'elle a vûës à *Paris* & à *Rome*, & même en ſe gauſſant du Prévot des Marchans de cette ville, dit dans ſon entrée n'y avoir remarqué que ſa chute du Cheval & ajouta n'avoir eu aucune application à tout ce qu'elle avoit vû, aïant d'autres penſées en ſa tête, & l'on dit hautement, que dans ſes geſtes & actions toûjours incertaines & remuantes, elle témoigne trop de froideur & indifférence pour toutes les choſes, qu'elle voit, ou qu'on lui dit, & gauſſe de tout, marquant en ſon viſage une mine très-fine. Monſieur le Maréchal de l'*Hopital* m'a tantôt aſſuré qu'elle n'avoit point fait collation à St. *Mandé*. Je ſuis &c.

De Paris ce 9 de Sept. 1656 (*).

Num°. LXXIV. Tome. I. pag. 557.

COMMENTAIRE *ſur l'inſcription de l'arc de triomphe fait à* Turin *à l'honneur de* CHRISTINE, *par* Emanuel Theſauro.

CHRISTINÆ ALEXANDRAE Suecorum Reginæ Auguſtam Taurinorum ingredientis Receptio.

XVII. Kal. Novembr. Ann. MDCLVI.

Ad urbis Auguſta Portas, ubi Thronus eminebat cum regia hæc Majeſtas, Regali Celſitudine comitante, perveniſſet; ab Emanuele Theſauro, *Civium nomine (ex præcepto Domini) gratulatoria oratione excepta fuit. Argumentum duxit Orator ab ea lætitia, quam Romana ſenſit Reſpublica, cum Regnante* Claudio, *Romam ſua ex* Arabia *Phœnix avis, orbis Eoi miraculum advolavit: quam diem, maximæ felicitatis præſciam, publicæ Faſtorum tabulæ ac privatæ ſcriptorum paginæ celebrarunt. Majore vero plauſu ac ſolidiore felicitatis præſagio ſignandam, celebrandamque Diem iſtam demonſtravit; qua ſub* Alexandri Septimi, *Protoparentis ſanctiſſimi auguratu, admiranda hæc fauſtitas, toti orbi Chriſtiano divinitus aſſervata eſt: ut vera Reginarum Phœnix, Divino renovata Flamine, Romanam Eccleſiam Univerſam, jucundiſſimo ſpectaculo recrearet.*

Triumphalis Arcus.

Eandem eruditionem idem Autor, in triumphales apparatus continuavit: Nobilius quippe argumentum, magiſque proprium excogitari vix poterat. Ibi itaque, ubi perpetuam nobilioremque viam ampliſſima excipit ante Regias Ædes area, ingens patebat Arcus, *cujus faſtigium, geniali ex rogo rediviva inſidebat* Phœnix: *Aureo redimita diademate; aureoque circa collum radiata torqui Phœnicia purpura (unde illi nomen) rutilantibus pennis:*

(*) Copie tirée des *Palmskioldiana*.

nis: prorſus ut a Phyſiologis deſcribitur Phœnix. Infra Phœnicem, ingens Tabula *bis inſcripta literis anterioris Arcus Sententiam explicabat*

Phœnicem videre quiſque avet &c (*a*).

In intercolumnaribus Scaphis quatuor, totidem ſimulacra, Reginæ laudes, quas inſcriptio curſim attigerat, exprimebant. Primum ſimulacrum Regiam Majeſtatem, hoc titulo, Junoni Regnatrici. *Secundum, Sapientiam, hoc titulo,* Dianoeæ omniſciæ. *Tertium Bellicam virtutem.* Palladi Bellipotenti. *Poſtremum. Pudicitiam* Aſtreæ Viragini.

Singulis autem ſimulacris Symbolum oppoſuit pro Emblemate. Regiam Majeſtatem ſignificabant Coronæ tres aureæ, *invicem nexæ, cum dicto:* Mens ſufficit una, *quo ſingulo Symbolo tria Junonis Regna, tria item Regna, Reginæ hujus imperio ſubjecta, prudenterque adminiſtrata, innuebantur. Sapientiam vero,* Cycnus *intra oleagineam Corollam cum Horatiano dicto:* Doctorum Præmia Fontium. *Bellicam Laudem,* laurea Corolla, *in qua Jovis ales fulmineam complexa facem, cum Lucani dicto;* Non unis parta Triumphis, *Pudicitiam denique perpetuus ille munditiæ cultor, quem* Armenium Murem *eruditiores, Armelinum Barbari vocant, cum Horatiano dicto:* Intaminatis Fulget Honoribus.

Alte appenſa Reginæ ſtemmata eminebant: binc inde ſtemma Tauronenſis Auguſtæ. Cætera ſpatia Trophæorum faſces, ad Regium decus, ad Doctrinam, ad Militiam, ad Pietatem pertinentium complebant.

Triumphalis Arcus Poſticum.

Conſimilis Architecturæ, diſſimilis erat ornatus atque ſententia, quam inſcriptis ſignificabant bis literis; Adamantinum &c. (*b*).

Simulacra quatuor, quaternas virtutes, quae memorabilem illam Reginæ abdicationem comitata ſunt, referebant. Religionem, Prudentiam, Gloriam atque Conſtantiam.

Singulis autem virtutibus ſuum reſpondebat Symbolum, Religioni, Paradiſi avis, *ab Scaligero & Cardano deſcripta; perpetuo gaudens æthere, quam unam Terreſtis Paradiſi ferunt eſſe incolam. Additis literis,* Soli Deo.

Prudentia Apis a Salomone in exemplum propoſita: Virgilianis de Ape inſcripta verbis, Fato Prudentia Major.

Gloriae, clara ſolis Fax: addito Lemmate: Nulla eſt neſcia Terra: *ex Ovidiano carmine,*

Nullaque de face neſcia Terra tua eſt.

Quo praeclarum illud Reginae facinus, Orbi univerſo conſpicuum & Servatoris præcepto conſonum, exprimitur: Sic luceat lux veſtra coram Hominibus. *Conſtantiæ demum, qua innumeris implexiſque difficultatibus, a propoſito dimoveri non potuit, ſolida atque inter fluctus inconcuſſa Rupes,* Ipſa Immota Manet: *ex Virgiliano verſu.*

„ Vim cunctam, atque Minas perfert Cœlique Mariſque
„ Ipſa immota manet.

Hinc idem Arcus, qui Reginae triumphanti patuerat, omni elegantia atque magnificentia perornatus, in feſtivo flammarum apparatu, crebris luminibus ſtellatus primum emicuit; laetaſque demum in flammas abiens, ex Firmamento Empyreum fecit (*c*).

Numo-

(*a*) Cette Inſcription ſe trouve inſérée dans ces Mémoires Tom. I. pag. 551.

(*b*) L'inſcription ſe voit tout au long, ci-deſſus.

(*c*) V. *Eman. Theſauri* inſcript. pag. 94. &c. & *Buckiſh* Nucl. hiſtor. P. II. pag. 96. &c.

Num°. LXXV. Tome II. pag. 20.

Défenſe du Marquis de Monaldeſchi *contre la Reine de* Suède.

Messieurs, je ſuppoſe que vous aurez déja appris l'accident étrange & lamentable arrivé en la perſonne de *Jean Monaldeſchi* notre compatriote, mais parce que l'on pourroit ne vous en avoir pas fait un fidèle rapport, & que cependant vous avez accoûtumé de diſcourir ſi judicieuſement des choſes & des actions du monde, j'ai cru ne devoir pas vous laiſſer deſirer plus longtems de moi une courte & ſincére deſcription d'un fait ſi ſurprenant, afin, que ſur le fondement de la vérité vous puiſſiez mieux établir la diverſité de vos prudentes réfléxions. Vous ſaurez donc Mrs. que par une émulation ordinaire à la Cour, l'ancienne confiance du dit Marquis avec les deux frères *Sentinelli* aïant paſſé à une inimitié déclarée, ils ſembloient ne s'appliquer plus à autre choſe qu'à conſpirer mutuellement leur perte. Ils le faiſoient ſi ouvertement qu'il ne pouvoit être ignoré à la Reine de *Suède* au ſervice de qui ils s'étoient engagés, dans cette penſé qu'ils pourroient gagner quelque choſe avec une Dame qui étant née parmi les grandeurs ne ſait pas uſer de ſon bien avec le ménagement que la néceſſité lui pourra apprendre, & qu'au pis aller, il n'y avoit rien à perdre avec elle. Mais ils devoient ſe ſouvenir que dans les Cours on perd ſouvent quelque choſe de plus que ſon bien, que la réputation & que la vie même. Le Marquis donc étant meu, ou, comme il a aſſuré, par l'ingratitude de ceux qui avoient reçu de lui des bienfaits conſidérables, ou par l'autre conſidération qu'il allégua à la Reine, comme nous verrons ci-après, & non par l'entouſiaſme d'un eſprit poétique plûtôt que courtiſan, ſe réſolut de mettre le feu à une mine qu'il avoit concertée pour faire ſauter en l'air les titres vains & imaginaires des favoriſés *Sentinelli*. Le ſtratagéme conſiſtoit à découvrir ſous main à la Reine, certaines particularités touchant le *Sentinelli*, à qui elle s'étoit confiée de par de ça, leſquelles bleſſent au vif l'honneur & la réputation de la même Reine, y ajoutant cependant un avis reſpectueux de pourvoir à cette bonne renommée que le monde avoit conçue pour toute autre choſe de ſes rares vertus. Cette réſolution priſe, afin de mieux cacher, de ſa part, ce qu'il eſtimoit indigne de paroître au jour, & ce qui en effèt étoit ſi préjudiciable à l'honneur de ſa Maîtreſſe, il ſe mit à écrire lui-même une lettre en caractères contrefaits & ſans être ſignée, où il expoſoit tous ces beaux avertiſſemens & il eut bien encore l'imprudence de la lui faire tomber en main par le moïen d'un valet. La Reine à la vûë de cette lettre s'en émut à proportion de ſon tempérament bilieux, & de ſon humeur altiére, & s'étant perſuadée que c'étoit un complot de la cabale du Marquis, elle prit avis de *Sentinelli*, qui aïant conſulté un Père de la Rédemption des Captifs, avec qui il avoit quelque familiarité, fut de même ſentiment que la Reine, à qui il repréſenta cette action comme digne du dernier ſupplice, de manière qu'aïant fait appeller un jour le Marquis avec quelque ſorte d'empreſſement, cet infortuné Cavalier, étant emporté par la violence de ſon deſtin de la table au tombeau, y accourût en diligence. La Reine en colére & avec un viſage étincelant lui demanda en lui préſentant ſa lettre, s'il connoiſſoit cette écriture, il s'arma au commencement de négative, mais s'appercevant que l'opinion que Sa Majeſté avoit conçuë qu'il en étoit l'Auteur, étoit trop enracinée dans ſon eſprit, le zèle avec lequel il l'avoit écrite, d'une part lui donna le courage de remontrer humblement, que ce zèle pour ſa réputation étoit la ſeule choſe qui l'avoit obligé à lui faire connoître par cette voïe ſecrète, ce qu'il n'avoit oſé lui dire de vive voix, afin qu'elle pût aviſer aux moïens de réparer cet honneur qui avoit été ſi griévement of-

offenſé de ceux qui par leurs vanteries abuſoient de ſes faveurs Roïales. Mais par ce que, *Regibus aequa nedum infima ſunt inſolita*, ces paroles, que le Marquis avoit cru devoir appaiſer l'indignation de ſa Maîtreſſe, ne ſervirent au contraire qu'à l'enflammer davantage, tellement que la raiſon s'étant obſcurcie par les mouvemens impétueux de ſa colére, après lui avoir fait mille reproches, elle le condamna à la mort, ſans avoir aucun égard au reſpect qui étoit dû à la Maiſon Roïale de *Fontainebleau*, où pour lors elle étoit comblée d'honneurs de la part du Roi très-Chrêtien. Ainſi ce pauvre Cavalier ſe vit réduit en un moment à l'horrible agonie d'une mort bien indigne d'un homme de ſa naiſſance, n'étant ſecouru d'aucune autre interceſſion que de celle de ſes ſoumiſſions, & des prières infructueuſes du Père de la Rédemption, qui s'étant repenti trop tard d'avoir indirectement concouru à la violente réſolution de la Reine, fit tout ſon poſſible pour l'addoucir. Il eſt à croire que ſi le Marquis eut été pourvû d'armes offenſives comme il étoit de défenſives, ſon courage n'auroit pas laiſſé ſa mort entiérement impunie. Cependant la ſévérité de la Reine demeurant conſtante & inéxorable (*quia ſpiritus ejus erat ſicut torrens inundans ad perdendas gentes*) elle réitera le commandement de ſa mort. Et ce fut alors que les mains lui aïant été liées par *Louis Sentinelli* aſſiſté de ſes deux Péſarois, le Père de la Rédemption l'exhorta de bien mourir: l'agitation de ſon eſprit dans une angoiſſe ſi ſoudaine & ſi violente ne lui laiſſoit la liberté de penſer au ſalut de ſon ame, mais comme il retardoit ainſi à recourir à Dieu pour en obtenir le pardon de ſes pêchés par la confeſſion, il entendit prononcer une autre fois l'arrêt irrévocable de ſa mort: ſi bien que la bonté infinie de notre Seigneur aïant verſé dans ſon ame les lumières néceſſaires pour voir qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer pour lui en ce monde, il implora ſa miſéricorde & ſe confeſſa avec tous les ſignes d'une véritable contrition, demandant à St, *Etienne* une étincelle de ſa vertu, afin de pouvoir prier en cette extrêmité pour ſes ennemis, comme il avoit prié pour ceux qui le lapidoient. Cela fait, les éxécuteurs s'approchérent de lui, & comme le *Sentinelli* ſe fut apperçu que les coups qu'ils lui portoient dans la poitrine, ne faiſoient aucun effêt, à cauſe qu'il étoit armé deſſous, il lui déchargea un revers ſur la tête, qui lui aïant coupé une partie de la main qu'il avoit voulu mettre au devant, ſervit à lui rendre la mort plus ſenſible. Mais parce qu'il étoit encore plein de vie, celui-là même qui de Capitaine des gardes s'étoit élevé à l'honnorable charge de prémier bourreau, après l'avoir bleſſé de pluſieurs vilains & abominables coups dans le viſage lui emporta d'un tranchant quelques os de tête, avec un toupet de cheveux, enſuite de quoi lui aïant paſſé le fer dans la gorge il acheva enfin l'éxécution avec le ſecours des deux autres. C'eſt ainſi qu'à la fleur de ſon âge ce Cavalier, qui étoit d'une des plus illuſtres familles d'*Italie*, a fini miſérablement ſes jours, après avoir été admis un peu auparavant à la confidence des plus grandes affaires de cette Reine, & dans un tems où l'on avoit plus de ſujèt d'eſpérer de grandes choſes de ſes beaux talens. Un ſi funeſte accident rappellera ſans doute dans le ſouvenir des peuples qui en entendront le récit, ce dire de Tacite, *fato patientiae raro ſempiternæ.* Son corps fut porté dans l'Egliſe des Pères de la Rédemption, où il fut enſéveli. Et pour ce qui eſt de la Reine, nous avons appris qu'elle a tâché de déguiſer ſa ſevère réſolution, en faiſant entendre au Cardinal *Mazarin* que la mort du Marquis eſt arrivée par une quérelle entre lui & *Sentinelli.* Mais comme il étoit impoſſible que les circonſtances d'une telle action demeuraſſent longtems cachées, l'on a enfin connu la vérité du fait, qui a extrêmement aigri les eſprits de cette nation. Je n'ai pas pû ſavoir encore quêls ſont les ſentimens du Roi, mais j'ai bien oui dire que la Reine a tâché par mille actes de ſoumiſſion, d'appaiſer ſa juſte colére, & qu'en toute diligence elle a fait ſortir du Roïaume les trois meurtriers.

C'eſt-là, *Meſſieurs*, le fait tout pur d'un accident, que je ſuppoſe que vous aurez déja appris par beaucoup d'autres voïes, & qui fournit un grand ſujèt à notre païs

païs de ſe plaindre de la Reine de *Suède*. Si la nouvelle en a été reçu parmi vous comme dans *Paris*, je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup diminué l'eſtime que l'on y avoit conçuë des qualités de cette Dame, qui eſt ſiflée de tout le monde en ces quartiers, où un chacun dit que c'eſt une Reine ſans Roïaume, une Princeſſe ſans ſujèts, une généreuſe ſans ſoldats, une politique ſans raiſon d'Etat, une formidable ſans forces, & quelques-uns mêmes plus malicieux ajoutent une nouvelle Chrêtienne ſans foi & une architecte de ſa propre ruine. Ils diſent encore outre cela, qu'elle fait bien voir au monde, qu'il faut plus de vertu & de plus grans talens pour mener une vie privée, parmi les perſonnes raiſonnables de l'*Europe* méridionale, que pour vivre en Reine dans les païs les plus glacés du ſeptentrion. Je laiſſe à votre prudence, *Meſſieurs*, à diſcourir ſur ce ſujèt, ne pouvant pour moi me défaire de l'eſtime, que le bruit univerſel m'a fait conçevoir de ſes rares vertus. Je m'aſſure, que dans votre ſage aſſemblée on diſputera problématiquement, ſi cette action, que je puis nommer unique au monde en toutes ſes circonſtances, mérite quelque excuſe, s'il n'auroit pas été plus ſéant & plus avantageux à cette Reine de diſſimuler, que de publier la cauſe de ſon reſſentiment, vû que le monde étant naturellement enclin à interprêter les choſes en mauvaiſe part, l'on ne manquera pas de dire qu'elle ne s'eſt vengée ſi cruellement, que parce qu'elle s'eſt ſentie offenſée par la vérité, quoique nous devions être perſuadés du contraire: & enfin vous examinerez ſi la faute du Marquis méritoit une punition ſi rigoureuſe.

Défendez cette Princeſſe, *Meſſieurs*, avec la vivacité de vos eſprits, puiſqu'auſſi bien c'eſt le propre des galans hommes de prendre la protection des Dames & ne vous arrêtez pas au bruit qui court qu'elle a mal reconnu la bonne volonté de ceux qui lui ont rendu des ſervices. Je ne l'eſtime pas capable d'une telle ingratitude, & ce qui m'afflige plus ſenſiblement dans une ſi triſte conjoncture, c'eſt de voir que le nom *Italien*, eſt traité maintenant avec toute ſorte d'ignominie par la nation *Françoiſe*, qui ſe ſentant incapable d'une action ſi infame que celle des ſusdits Péſarois, s'imagine qu'en *Italie*, le titre de bourreau n'ôte rien de la dignité, & qu'il peut même tenir ſon rang parmi les qualités d'un honnête homme. Je me conſolerai néanmoins dans l'eſpérance que vous autres, Meſſieurs, qui ſavez enſeigner le monde par la ſubtilité de vos cenſures, & montrer aux Princes-même leur devoir, ne manquerez pas de prendre en main la défenſe de notre patrie. C'eſt de toute l'*Italie* que je parle, qui a toûjours été eſtimée ci-devant l'Ecole des bonnes lettres, le ſeminaire des vertus, la mère des bonnes loix, la productrice des ames généreuſes, la féconde nourrice des eſprits relevés, mais qui en ce tems s'en va perdre ces précieuſes prérogatives & toute ſa bonne renommée en ces quartiers, par la honteuſe lacheté de ceux qui ont témoigné de faire conſiſter également leur gloire & dans l'eſclavage de leurs paſſions, & en leur obéïſſance aux commandemens ignominieux d'une femme en colère, & ont ſouillé de cette façon leurs perſonnes, leurs familles, & leur païs même d'une tâche d'infamie qui poſſible ne s'effacera jamais.

à Paris le 15 Décembre 1657 (a).

Num°.

(a) Tirée de l'hiſtoire de la vie de la Reine CHRISTINE &c. pag. 163-175.

Num°. LXXVI. Tome II. pag. 26.

Lettre de Mad. la Comteſſe de la Suze.

A Monſieur l'Abbé BOURDELOT.

L'on me rend votre lettre à mon retour de *Pontoiſe*, & ſi j'avois eu le moindre loiſir du monde de me reconnoitre, je l'aurois emploïé à demander des nouvelles de votre incomparable Reine, & à vous aſſurer que bien qu'elle reçoive les reſpects & l'admiration de tout le monde, je ſuis certaine qu'elle tire de moi un plus fort tribut là-deſſus, que ne lui peut rendre aucune autre perſonne. Jugez par-là quelle eſt ma joïe d'apprendre de vous qu'elle ferme ſes yeux clairvoians ſur tous mes défauts, de peur qu'ils ne lui deviennent un obſtacle à la bonté qu'elle veut bien me faire l'honneur d'avoir pour moi; je n'aurois pas manqué de lui en aller faire mes très-humbles remerciemens à *Fontainebleau*, ſi comme vous dites fort bien, les deſtinées ne nous contraignoient ſouvent. Trop de choſes me ſervent de mémoire locale à cet endroit de votre lettre, pour ne vous le pas repéter dans la mienne, & vous dire, que je ſuis revenuë malade à *Paris* depuis l'accident qui arriva chez moi, ſoit que je m'en touche trop, ou que la fièvre prit ſon tems de m'arriver à la même heure, afin d'avoir une honnête excuſe vers moi à la viſite qu'elle envie de me faire, tant y a qu'elle vint, & qu'elle ne s'en eſt pas ſi bien retournée, que même cette nuit je n'aïe eu une heure de friſſon, ce que j'ai peine à vous mander, m'imaginant que cela acheve de vous tranſir à *Fontainebleau*, où j'apprends qu'il fait déja aſſez froid, ſans vous préſenter rien qui le ſoit davantage, & je craindrois que vous ne fuſſiez retenu dans les glaces, ſi je ne ſavois que le Soleil qui ſe trouve où vous êtes, eſt aſſez fort pour en diſſiper d'autres: de ſorte que je ne vous plains que juſqu'au reveil de la Reine, où dès auſſi-tôt commencent pour ceux qui la voïent, les plus beaux jours du monde, & ſi tous les Orangers y font leur devoir, je ne doute point qu'ils ne fleuriſſent dès qu'elle paſſe, afin de pouvoir jetter leurs fleurs à ſes piés, rien n'étant digne de ſa tête que la couronne du monde entier. J'ai écrit une ſi longue lettre ſans vous avoir mandé un ſeul mot pour vous, mais votre illuſtre Reine me ſervira d'excuſe, & la prémière voïe de vous écrire me ſervira pour vous mander combien je ſuis, Monſieur, votre &c. (*a*).

Num°. LXXVII. Tome II. pag. 50.

Relation du ſéjour de la Reine *Chriſtine* à *Stockholm* en 1660.

NARRATIO *Stockholmiæ* perſcripta de Sereniſſima Sueciæ Regina CHRISTINA 1660. Autore *Joh. Terſero* Epiſcopo Aboënſi.

Regina CHRISTINA appulit Stockholmis die Dominica, qui erat primus Octobris circa ſeptimam horam veſpertinam & fuit excepta cum pompa admodum ſpectabili, quam ducebant plurimi Senatores Regni & exploſione tormentorum antea non audita. In arce parata habuit ea conclavia, in quibus tempore ſui Regiminis ſolita fuit agere. Comitatum

(*a*) V. Recueil des pièces gal. de Mad. la Comteſſe de la *Suze* & de *Peliſſon* Tom. IV. pag. 81.

tum ejus conſtituebant 14, *aut* 15. *Itali, ſi una numeres* 4. *aut* 5. *fœminas & ſacrificulum. Tertio Octobr. tradidit ad manus Senatorum Regni, memoriale, quod continebat duo poſtulata. Primum erat, ut receſſus, quem S. M^tas anno* 1654. Upſaliæ *exhibuerat, & omnes ſtatus ſubſcribendo acceptarant, in iſta Regiminis mutatione ſibi confirmaretur. Secundum hoc: quoniam ſua Majeſtas mutaſſet Religionem, & inde adverſarii captarent varios prætextus, S. M^tis præjudicioſos, quæ tamen juxta tenorem receſſus, nemini, niſi ſoli Deo teneretur reddere rationem ſuarum actionum; ideo deſiderare ſe, ut Rex & Senatus illum actum mutatæ Religionis per peculiarem cautionem & aſſecurationem ita explicarent, ut perverſæ ipſorum malignorum opiniones S. M^tis nihil poſſint obeſſe. Summa totius memorialis eſt, S. M^tas deſiderat non modo confirmationem ſui receſſus, ſed etiam ſpecialem aſſecurationem quod mutatio Religionis neque plenam perceptionem ſuorum proventuum impedire, neque ipſam judiciis & calumniis incolarum Regni* Sueciæ *ſubjicere debeat. Subſcripſerat manu propria CHRISTINA* Alexandra. *Juxta autem petebatur. Reſponſum promptum & quemadmodum verba ſonabant, conveniens abſque dilatione deciſio, ut S. M^tas eo citius Reliqua privata Senatui Regni & Statibus inſinuare viciſſimque horum placita ac conſiderationes recipere poſſet.*

Judicarunt ergo Senatus & Status Regni ante omnia diligentiſſime relegendum eſſe Receſſum, in quo invenerunt ſequentia:

1. *Quod noſtra M^tas debeat eſſe libera ab omni ſubjectione & obedientia, ita ut nemini hominum, ſed ſoli Deo habeamus reddere rationem de actionibus noſtris, tam iis quæ præceſſerunt hactenus, quam iis quæ poſt deceſſum de Regno contingere poſſent, adeoque frui omni ea libertate, jure & independentia, quæ nobis ex natura conveniunt.*

2. *Quod debeamus omnino & pro quovis tempore exſolvi cura & obligatione debitorum, quibus hoc Regnum ex qualicunque demum cauſa implicitum eſt, quodque iſtius modi debita Regno inhæreant, & per Regem ſolvenda ſint, ſive agnoſcantur æquâ ſive iniqua.*

3 *Ut ad noſtram congruam ſuſtentationem nobis reſerventur Regiones, Civitates & locæ commoda, utpote* Norcöping, *Arx & Civitas,* OElandia *cum* Borgholm, Gotlandia *cum* Wisby *arce & Civitate,* OEſel *cum* Aïensburgi *Civitate & Arce,* Poel *cum* Nycloſter *in Principatu Megapolitano,* Wolgaſtum *cum bonis menſæ deputatis in* Pomerania *& ſic deinceps, quemadmodum ea puncta & receſſus per* Lars Canterſten *conſignata & exemplaria bina, quorum alterum Upſaliæ* 19. *Junii* 1654. *alterum a Rege feliciſſimæ memoriæ, Senatu & omnibus Statibus ſubſcribendo pleniſſime confirmata fuerunt.*

Cum autem hoc memoriale coram Senatu ac Statibus lectum eſſet, reſpondit provinciæ Mareſchallus (de familia Oxenſtiernorum) *nimium calide præcipitando, ſibi ex ſua parte videri poſtulata S. M^tis omnino juſta & æqua, & quæ in diſputationem non facile adduci queant. Idem dicebant Cives. Ruſticorum ordo fatebatur, quod res erat, nimirum ſe minus idoneos eſſe ad ejusmodi res capiendas, at vero Deputati Eccleſiaſticorum judicabant cauſam iſtam eſſe majorem & graviorem, quam ut ſuum ſenſum ſuper eam tam cito declarare poſſent, petebant ergo ſibi concedi tempus ad deliberandum. Die ſequenti exigebatur ab iis (Epiſcopis, Superintendentibus & Præpoſitis) reſponſum admodum inſtanter, quem admodum etiam duobus proximis. Verum ipſi oſtendebant, quod Regina pro concinnando illo Receſſu habuerit ſpatium* 4. *aut* 5. *annorum, indulgeret proinde viciſſim illis* 4. *aut* 5. *dies, atque ita poſcebant denuo dilationem uſque ad diem lunæ.*

Interim vero intellexerunt iidem Eccleſiaſtici de cultu Papiſtico, qui pro devotione Reginæ CHRISTINÆ publice fiebat in Arce, cum ergo dicto die Lunæ, qui erat 8 *Octobr. illorum deputati illuc vocarentur, protulerunt rationes & cauſas, quare ſimpliciter & ſine aliqua limitatione receſſui ſubſcribere nec poſſent nec vellent. Ea ſumebantur ex defectu Reginæ a Religione Lutherana,* „ *quando, inquiebant, perlegimus & conſideramus* Gu-
„ stavi *I. teſtamentum una cum Norcopenſi receſſu* 1604. *& Oerebroënſi jure* 1617. §.
„ 10, *inveniamus expreſſe, quod quisquis a noſtra fide ad Papiſticam tranſit, eo ipſo de-*
„ *beat excidere tota hæreditate, atque omni juris & pacis uſu intra totum Regnum* Sue-
„ ciæ. *Sumus quidem omnino contenti, ut S. M^tas gaudeat & fruatur reditibus & ter-*
„ *ris ſuſtentationi aſſignatis, ſed non vi receſſus ſui, verum propter dignitatem ſuam &*

„ *præclara majorum ſuorum merita circa Coronam Suecicam, nihilominus, oportet Receſ-*
„ *ſum S. Ma^tis limitari, ne quid noceat Religioni ac patriæ libertati ac ſecuritati*", *Reliqui Status reſpondebant velle S^m Mi^tem nobis Eccleſiaſticis ſuper eo dare aſſecurationem ea firmitate, quam nos deſiderare aut etiam noſtris verbis concipere poſſimus.*

Erant tum nonnulli ex nobis, qui ad ejuſmodi conditionem oſtendebant facilem fore ſubſcribendi modum, verum ego (Epiſcopus Aboënſis) opponebam, non amplius eſſe fidendum ei, qui in re etiam parva fieret dubius ac perfidus, Reginam CHRISTINAM *autem ſe obligaſſe* Oenoponti *tum, cum a religione noſtra decederet, quod velit Rom. Cath. Eccleſiam omneſque ei addictos pro viribus promovere & incrementis juvare, proinde nos minime poſſe eſſe certos quantumcunque ſe nobis obſtrictura eſſet, præſertim cum non ignoretur antiqua illa & incorrigibilis maxima:* Hæreticis non eſt ſervanda fides. *Congruum quidem eſſe, ut ejus & majorum inſignia merita & dignitas, filia ex* Magno GUSTAVO *attendantur, ſed magis convenire, ut in valore conſervetur Religio, quæ magno conſtitit ejus avo & Patri, illi ut eam introduceret, iſti ut defenderet; ab ea vero ſic eſt abjecta, ut ejus perſequutionem juravit. Titulum tantæ Filiæ eſſe quidem magnum & ponderoſum argumentum; verum eam jam non ferre nomen à Domino Patre* Guſtavam, *per anagramma* Auguſtam, *ſed à ſuo Patre Romano Anti-Chriſto, qui ſecundum Satanam omnium noſtrûm & vere Evangelicorum maxime hoſtis eſt* Alexandro *ſeptimo* CHRISTINAM ALEXANDRAM. *Deprehendiſſe nos, quod unitas Religionis in noſtra patria habuerit perpetuum comitem concordiam inter Magiſtratus, Subditos & Status, & quod nulli hoſtes externi poſſent nobis nocere quamdiu unitas in Regimine perdurat, quin & hanc ipſam prærogativam, quod a tot & tam potentibus hoſtibus non potuerimus vinci eſſe aliud nihil, quam benigniſſimam Dei compenſationem pro eo, quod præ omnibus aliis Regnis & provinciis mundi, ſerio & zeloſe egerimus pro Religione, nec admiſerimus ullam peregrinam; quod ſi ejuſmodi Zelum deponere & ulli alii Religioni portam pandere velimus, tum certius nihil futurum, quam ut contentio primum in Religione, deinde etiam in Regimine conſurgat prout videre licet in Rege* Sigiſmundo; *quod Papa per Reginam* CHRISTINAM *intendat, id jam ſatis patere ex hoc, quod ipſa in Civitate Regia atque ipſa Arce & munitione rectà e regione conclavis juvenis Regis publicum Dei cultum vel potius idololatriam inſtituerit, non attendendo quod ejuſmodi exercitium tam privatum quam publicum in* 1 *articulo Nycopengenſis aſſecurationis, in jure Stockholmenſi, Eccleſiaſticorum privilegiis, Regiſque* CAROLI GUSTAVI *aſſecuratione annis* 1654. & 55. *data, omnino vetitum ſit, unde ſequitur, quod omnes ejuſmodi receſſus Eccleſiaſtici confirmationes & aſſecurationes debeant caſſari, ſi illi exercitio concederetur locus.*

Hæc cum ego Epiſcopus Aboënſis dicendo abſolviſſem, notavi quendam Senatus applauſum, quin & jam ſatrapa Regni poſt rem cum Collegiis communicatam, nobis (Eccleſiaſticis) magnas agebat gratias promittebatque aſſiſtentiam. Monebamur tum a ſenatu, videri conſultum, ut nos (Eccleſiaſtici) aſcenderemus ad CHRISTINAM *& ejus M^tem ſerio demonſtraremus, quantum in periculum adduceret patriam ſuam per Papiſticum cultum ipſa in arce exercitatum. Itaque pariter aſcendimus cum noſtro Capite & Senioribus, Archi-Epiſcopo (qui tum primum venerat) & Epiſcopo Aboënſi (nam Lincopenſis non erat tum inter deputatos) & ſeniores quidem fecerunt verba, ſed nihil peculiare expedivimus illa vice apud Reginam, niſi, quod verbis Archiepiſcopi adeo exacerbabatur, ut tandem inciperet lachrymari, & cum Archi-Epiſcopus diceret ſe noſſe artes Papæ, eum omnem captare occaſionem, qua noſtras animas & corpora perdat; Reſpondebat ipſa.* „ Melius eum no-
„ vi, pro omnium veſtrûm animabus ne daret vel quatuor thaleros"; *in ſumma, per hoc colloquium indurabatur ſolum, & inflabatur magis.*

Poſt biduum confecimus ex inſinuatione Chriſtinæ *& conſenſu ſenatus majorem aliquem numerum deputatorum (exceptis ſenioribus) & ſacerdotibus pro S. M^te. Hic Epiſcopus Lincopenſis, peculiari cum zelo & diſcretione illi expoſuit lapſum a Religione, quodque cum magno ſcandalo exerceret idololatriam papiſticam contra Regni receſſus & aſſecurationes ac privilegia & jam ab ipſa antehac conceſſa. Sed ipſa repetebat jus ſui receſſus, quod omnino eſſet libera, nec teneretur ulli hominum reddere rationem actionum ſuarum, neminem*

nem ſibi poſſe eripere eam libertatem, quæ omnibus legatis ubicunque terrarum concederetur. Ego Epiſcopus Aboënſis reponebam diſcrimen quod inter ſuam Majeſtatem & aliquem Legatum eſſet, & oſtendebam quantum periculum præ omnibus aliis traheret ſecum exemplum. Illa reſpondebat animo ſatis commodo, nullam eſſe cauſam, cur iſtiuſmodi quid a nobis impetraret, ſeſe eſſe in poſſeſſione, in qua a nullo turbari poſſet, & provocabat ad Receſſum. Præſes opponebat, eam per defectum a Religione excidiſſe omni jure, quod ex Receſſu prætendere poſſet, illa contra ſe ajebat per illum receſſum ſatis munitam, quo abſolveretur omni cura reddendæ rationis. Præſes viciſſim oſtendebat, non poſſe iſtum ejus Receſſum omnes alios Regni receſſus & conſtitutiones evertere, cui ſubſervientes presbyteri Upſalienſes monebant, quod in S. M^tis Receſſu expreſſe inſerta fuiſſet hæc conditio: „ Si „ tamen S. M^tas conſtanter adhæreat Religioni, *licet poſtmodum expuncta": Recte, excipiebat illa, cum videretis me ea verba delere, facile poteratis conjicere rem ipſam. Præſes, non poteramus notare, quod V. M^tas iſtam delendi cauſam haberet, quandoquidem de futuro defectu ne ſuſpicari quidem licuit, quodque Religionem in qua nata erat & educata, rejecta iſtiuſmodi obligatione, vellet mutare, ſi itaque V. M^tas aliud foviſſet mente aliud protuliſſet ore, fuiſſet reputandum pro dolo malo, qui V^træ M^ti modo ſervire nequiret.*

Tandem cum diſputatione & fiducia ſua nihil poſſet proficere convertebatur ad proceres, & promittebat, quod ſua ſacra vellet continere intra januas clauſas, & præter ſuos neminem alium admittere, præterea ſeſe nobis obligare ea firmitate, quam ipſi concipere poſſemus, quod neminem ad ſuam Religionem, atiractura ſit, adjungebat etiam ſi ſecus faceret & de facto convinci poſſet, velle ſe mulctari jactura omnis juris & prætenſionis ad bona ſua ſuſtentationis. Stabat coram nobis erectis manibus flectebatque nobis poplites quinquies continuatis vicibus & rogabat oculis lachrymabundis nt hoc ſibi indulgeremus. Reſpondebamus, nos libenter indulgere velle quicquid in Receſſu continetur, at nihil de Religione & quod per hoc alias peccaremus in Deum, Conſcientiam noſtram & verum Evangelicum cœtum, nec ſolum Confratres noſtros in biſce terris, ſed etiam fidei Conſortes in Germania *& alibi capturos cauſam nos calumniandi, quod nec calidi nec frigidi fuiſſemus. Retulimus autem de bis omnibus ad ſenatum, qui ea valde probabat & ſuum promittebat auxilium, quo Reginæ ſacra tollerentur.*

Die Sabbati $\frac{13}{23}$ *Dec. mittebar Ego Epiſcopus Aboënſis ad ſenatum conquerens de mora executionis qua per totum Regnum innoteſcere poſſet operâ poſtæ illo die currentis, præſertim cum inſtaret dies Dominicus cultui ſacro deputatus; tantumque profectum eſt, ut Regina* Chriſtina *nolens volens ſuum ſacellum demoliri & ſacerdotem cum aliquot Italis utriuſque ſexus amandare debuerit, id quod contigit feria* 3. *&* 4ta. *Etenim S. M^tas cum notaret negotium ſuum in hac acie hærere, timuit magis ac magis ne ſtatus detrectarent ſuo Receſſui ſubſcribere.*

Itaque ante omnia conſcriptum eſt firmum inſtrumentum quo de conſervanda in terris ſuis puritate Religionis redditi ſumus ſecuri, & poſtmodum Receſſus tandem confirmatus cum hac limitatione, quod ibidem juriſdictio Eccleſiaſtica per omnia & totaliter deberet eſſe Regis & Coronæ, in Civilibus vero teneretur S. M^tas nominare aliquem Gubernatorem Generalem ex numero ſenatorum Regni, qui habeat poteſtatem conſtituendi præfectos puræ Lutheranæ Religioni addictos.

Ex illo exhibuit ſe paulo bilariorem & præterito die ſolis voluit intereſſe quibuſdam nuptiis.

Tantum de CHRISTINA (*).

Num°.

(*) Copie tirée des *Palmſköldiana.*

Numº. LXXVIII. Tome. II. pag. 147.

Lettre de Giov. Dom. CASSINI *à Giuſeppe* CAMPANI *de* Paris *le* 13. *Août* 1685.

MIO SIGR. OSSMO.

Niuna coſa poteva eſſermi più grata, che l'aviſo datomi da V. S. che la Maeſtà della Regina di *Suezia* habbia in conſiderazione le mie oſſervazioni, e che deſideri ſapere ſe io haveſſi animo di ritornare in *Italia*.

Confeſſo che altro non m'hà ritenuto tanto tempo ſenza veder la patria, che il deſiderio di corriſpondere alle gratie, che ricevo dal Rè Chriſtianiſſimo, che mi honora d'un poſto riguardevole nel ſuo regio oſſervatorio, con gratificatione di trè mila Scudi l'anno, e le ſpecie neceſſarie alle oſſervazioni.

Queſto riguardo m'hà fatto ſormontar le incommodità del Clima, differente dal mio nativo, ed a me poco confacevole ne' rigori dell' inverno, e ſopportare una ſi lunga abſenza da miei antichi Padroni, e dà i più cari amici. Benche iò habbia procurato d'accoſtumarmi a queſto paëſe colla ſcielta d'una Moglie ſecondo il miò cuore, che mi hà dato duoi figli di ottima indole; non dimeno l'amore della patria ſempre ritorna, ed al preſente il nuovo motivo fattomi nella lettera di V. S. mi fà una ſi grande violenza, che ſe io poteſſi conoſcere, eſſer' ciò conforme alla volontà del Rè Chriſtianiſſimo, non tarderei ponto a rendermi in *Roma* ai piedi di ſua Maeſtà, per renderle humiliſſime grazie della bontà, che hà havuto di aggiongere a gli honori già fattimi in *Bologna*, ed in *Roma*, queſta nuova dimoſtrazione della memoria, che conſerva del ſuo humilliſſimo ſervitore, e per ricever di preſenza l'honor' dei ſuoi commandamenti. Jo non mancherò d'attenzione per penetrare, ove potrò ſtendermi colla permiſſione della Maeſtà Chriſtianiſſima, e di prender qualche miſura per la riuſcita di queſto diſſegno, che è la riſpoſta, che V. S. ſi degnerà render humilmente a mio nome alla Maeſtà della Regina.

Ho oſſervato ultimamente col vetro di V. S. di 100. piedi un' apparenza d'un Fiumicello, come in un lago vicino alla marchia d'*Ariſtano* ſecondo il *Riccioli*. Queſta macchia vicino alla ſezione il duodecimo giorno della Luna ſi vede come una gran' Conca bianchiſſima per di dentro, e i giorni appreſſo pare, che da eſſa ſi ſollevi una nuvoletta bianca che ſi ſtende poco a poco verſo il margine meridionale dell' accennato lago.

Il Sgr. Marcheſe di *Cuvori* non è ancora venuto all' oſſervatorio, dove io hò fatte le preparazioni per confrontare i vetri; Anderò un giorno di queſta ſettimana a *Verſaglia* per ſollecitar la riccompenſa dovuta doppo tanto tempo a V. S. di cui reſto

Parigi li 13 Agoſto 1685.

Divim. obligmo. Servitore
Gio. Dom. CASSINI(*).

Numº.

(*) Cette lettre accompagnée non ſeulement d'un deſſein du Siſtéme de *Saturne* ſelon les obſervations de *Caſſini* faites avec les Telescopes de *Campani* dans l'obſervatoire de *Paris*: mais auſſi d'une deſcription des nouvelles découvertes qu'il avoit faites dans le dit Siſtéme de *Saturne*, le 13. Juillet 1685, que *Caſſini* aura ſans doute voulu que *Campani* communiquât à la Reine CHRISTINE. Tout ceci a été tiré d'une bonne copie de la lettre de *Caſſini* qui ſe conſerve à l'Obſervatoire de *Caſſel*, avec les plus grands Teleſcopes, que *Campani* & *Caſſini*, d'après lui, aïent jamais faits; & qui ont 145. palmes de Longueur, le verre objectif 8 pour 2 lignes de Diamétre & l'éculaire 3 pouces.

Num°. LXXIX. Tome II. pag. 148.

Lettre de *Jean George Grævius* à CHRISTINE ſur la mort de *Nicolas Heinſius*, d'*Utrecht* le 15. Octobre 1681.

SERENISSIMA AC POTENTISSIMA REGINA

Effuſum ſtudium tuum erga Nic. Heinſium, *ejus obſequium, fides & obſervantia, quam Tibi tot annos probavit, promiſſique religio, qua me obſtrinxi, mihi imperarunt, ut tibi, Maxima Princeps, ejus obitum ſignificarem, & noviſſima illius mandata perferrem. Deceſſit d. VII. Octobr. Hagæ Comitis, quo ſe receperat, ut officium unicæ filiæ ſororis ſuæ, quæ nubebat Senatori Leidenſi præſtaret. Sed vix Hagam venerat, cum incidit in febrim aſſiduam, qua ſedecim dies eſt conflictatus. Quarta, quæ obitum ejus anteceſſit die, de illius valetudine conclamata, certior redditus Hagam advolavi, eique biduum adſedi. Corpus erat confectum vi morbi, vigiliis, inedia, & tantum non enectum, ut inter altos anhelitus ægre poſſet expedire verba. Animus tamen vigebat, quem oſtendebat totum in Deum, ejus pace & venia impetranda defixum eſſe, planeque compoſitum ad fortiter & placide fatalem horam excipiendam, quam videtur præſagio quodam mentis providiſſe. Secum enim pertulerat, faſcem ſatis grandem chartarum, quem juſſit flammis tradi in ſuo conſpectu paucis ante ultimam diebus. De lucubrationibus, in quibus tot annos elaboraverat, nolebat quicquam, ſæpius interrogatus, quid iis fieri vellet, audire, teſtatus ſe ab his vanis animum avocaſſe. Inter alia mihi perſuadebat, ſe tui cultorem clientemque addictiſſimum mori. Vellem auſpicatius mihi ſuppetiiſſet argumentum Tibi, Sereniſſima Regina, declarandi obſervantiam & cultum meum, quo nulli mortalium, quorum fides & obſequium Tibi ſemper fuerunt probatiſſima, dudum concedo. Sed non potui non hominis amiciſſimi & longo uſu mihi conjunctiſſimi ultimæ voluntati parere. Cui propter diuturnam & pœne quotidianam in tanta vicinitate conſuetudinem poſſum teſtis eſſe tantæ erga te pietatis, ut paucos te habere putem cultores æque fidos, æque tui obſervantes.*

Nihil in omni ſermone uſurpabat lubentius, quam meritiſſimas tuas laudes. Nihil graviſſimos articulorum dolores, quibus crebro exercebatur, aut levabat aut fallebat ſæpius & efficacius, quam memoria illius temporis, quo tibi apparere, tuiſque ſermonibus & benevolentia coram frui ſibi datum fuit. Hanc reverentiam, quam vivus ſemper, ubicunque dabatur occaſio, præ ſe tulit, moriens etiam antiquiſſimam & ſanctiſſimam ſibi eſſe declaravit, Tibique teſtatam eam eſſe voluit. Cujus dum exequor mandata, rogo ut patiaris perſuaderi, me inter illos eſſe, qui admirantur tuam ſapientiam, & qui non tuam purpuram, ſed te religioſe colunt & venerantur. Si vero in clientium tuorum numerum me fueris dignata adoptare, omnia ad quæ votis perveniri poteſt in humanis, exiſtimabo me conſecutum eſſe. Deum precor ut te, Regina Sapientiſſima, diutiſſime ſervet incolumem.

Majeſtati tuæ

devotiſſimus cliens
Jo. Georg. GRÆVIUS (*).

Trajecti Batavorum d. XV. Octobr. CIↃIↃCLXXXI. Gregor.

Num°.

(*) *Grævius* fait mention de cette lettre dans la ſienne à *Francius* pag. 474. Præfat. & Epiſt. Græv. edit *Fabricii*. C'eſt le célèbre Profeſſeur *Jean Matthieu Geſnerus* qui me l'a fait avoir de la part de Mr. *Chriſtophle Saxius*.

Num°. LXXX. Tom. II. pag. 148.

Lettre d'*Octav. Ferrario* à la Reine CHRISTINE du 1. Janv. 1669.

CHRISTINÆ Auguſtæ Suecorum Reginæ, *Romam.*

Nunquam ego Te ſcripto coram venerari, regiiſque denuo veſtigiis advolvi, licet alias in ſacrarium inductus, auſus eſſem, niſi a Johanne Watermanno *V. C. clementiæ tuæ oracula nuper reddita fuiſſent, quibus Te flagrantiſſimis votis meis non abnuiſſe, certior factus ſum. Salutem ille plurimam nomine tuo nunciavit, quaſi alia eſſe poſſit, quam quæ ſacro ac venerabili ore tuo trabitur, qua ſoſpite, propitia terris numina credimus, ſine qua ſalvi eſſe nec poſſumus nec cupimus. Poſtquam igitur hoc veluti afflatu inſtinctus ſum, nec dubia veniæ ſpes affulſit, imperavi mihi, & a fugiente pudore extorſi, ut novæ futuræ libellum pulvinaribus tuis inferre fas eſſe putarem, qui nihil ſani habet præter argumentum quo ſolo provocare affectum tuum & placida Majeſtate perfundi non diffidit.*

Ludovici Magni, *Gallici Martis tropæa, eodem ſpiritu percenſet, quo nobis olim* Suecica Pallas *dicta eſt. Geminum ſidus, duplex ævi miraculum,* Chriſtina & Ludovicus, *egregium par compoſitum; ad quod reſpiciat intentus operi ſuo Deus. Ille Imperantium Maximus, Tu Auguſtarum prima, ille belli, Tu pacis ſtudiis incomparabilis: uterque ſine exemplo, ſine æmulo, uterque fato major, imo fati melioris origo: uterque domita impietate triumphator, uterque humani generis ſpes, ac deliciæ: audeo etiam dicere, ille propagato imperio præſtans, Tu abdicato nobilior. Sicut igitur gloriæ tuæ perpetuus fautor & regia contentione æmulus ſemper fuit, Tu laudes ejus, quibus orbis perſonat, avida bibes aure, & in tanta celebritate, non tam ipſi, quam Tibi plaudes, quoties gemina virtute, ac decoris ſocietate, tibi redditam inſpicies: hoc ipſo etiam illi par futura, ſi tanto faſtigio, quod ille non dedignatur, Te quoque a plebejis ingeniis adorari permittes. Vale, Auguſta, pia, fœlix, invicta. Cal. Jan. MDCLXIX (a).*

Num°. LXXXI. Tome II. pag. 148.

Lettre d'*Octav. Ferrario* à CHRISTINE.

CHRISTINÆ Auguſtæ
Suecorum Reginæ

Non hic mihi, primus dies eſt, Domina, quo beneficiis Majeſtatis tuæ radiis perfundor: nam ex quo Te adorari permiſiſti, trepide pulvinaribus tuis admotus, toti orbi laudes tuas perſonanti adſtrepere auſus ſum, pluſquam regiis beneficentiæ boneſtamentis cumulatus, ac pene obrutus, facilitatis & clementiæ tuæ exemplum fui. Dumque venerantium turbæ immixtus, hoc immortali beneficio, in ſinu tacitus perfruor, novis indulgentiæ tuæ auctoramentis recreatus, qua de rerum mearum ſtatu percunctando, qua ſacris apicibus aliquid Te ſcriptorum meorum obſcuritate poſtulando, me non penitus Majeſtati tuæ excidiſſe, ultra mortale gaudium accepi. Sed rupit debitum ſacris ſilentium novaque vota & preces elicuit, recens

(a) V. Oper. Ferrarii Tom. II. p. 176.

recens e tripode effatum, ſalus nempe, quam auguſto nomine mihi nuper dixit juvenis, literis ac nobilitate præſtans, Hieronymus Frizimelica, *ad quam intimis ſenſibus procumbens, & veſtigiis tuis advolutus teſtor, non aliam mihi, & iis quicunque literas colunt, ſalutem ſupereſſe, quam quæ ſacro ac venerabili ore tuo trahitur. Hoc unum præcipiti ſenio fugientem animam ſiſtere poteſt; hoc unum efficere, ut me ſatis vixiſſe intelligam, & ſi fata ſinant, ne tantum munus pereat, nunc magis eſſe vivendum, ut, ſi quid tenuis & obſcurus labor promittere poteſt, novo inſtinctu afflata mens, aliquid Te non indignum concipere audeat, & in hoc ſupremo laudum tuarum conatu, literariis meditamentis magnum diem imponat. Sis fœlix (a).*

Num°. LXXXII. Tom. II. pag. 148.

Lettre d'*Octav. Ferrario* à CHRISTINE du X. Nov. 1677.

CHRISTINÆ Auguſtæ

Languenti mihi, nec tam cum ætate, quam cum morte luctanti, ſacri regiæ manus apices ſupervenerunt, qui exoptatiſſimi nuntii gaudio perfuſum ab extremis prope metis revocarunt, omnemque animi in affecto corpore marcentis mœſtitiam abſterſerunt. Quibus, Domina, eam venerationem debeo ut aliquid reponere irreligioſum putem, niſi ſilentium pro impietate haberetur. Me ſcilicet, cui veluti minoribus ſacris initiato, in ipſo delubri limine preces fundere, & vota poſtibus obſignare hactenus ſatis fuit, Te auſpice, tuoſque præbente divos, in ipſa adyta inductum, hoc eſt, doctorum choro, quos ætas noſtra æmulandos tulit, veluti ſtellis ac ſuperum concilio inſertum, quos tua ſedulitas, ex toto literario orbe, florem hominum delibavit, quibuſque hæc ſuprema fœlicitas contigit, ut, quod olim de Catone *dictum eſt, ſeculo tuo naſcerentur: atque ita ſine quinquenni mora, ſine ſuſpenſæ ſpei tormento, ſine epoptarum ſuſpiriis, magna myſteria inviſentem, ſacrario exceptum. Et Attica quidem initia, beatos poſt mortem reddere credebantur, hæc caſta eleuſinia, non* Cerere, *ſed* Minerva *præſide, etiam viventes conſecrant: recte, Auguſta, quod ſpem literarum, inter luxum & ambitionem ſenescentium, pene ſola ſuſcipis: quod abdicato regno, nil præter curam ſtudiorum extuliſti, quæ Te ſuper ſceptra extulerunt: quod ſacrorum opera ingeniorum refovens ac vegetans,* Latium Latio *redonas, & depulſa barbarie* Romam Romæ *reſtituis, injecto exteris principibus pudore, ne tam diſſimiles tui videantur. Sed unius ætatis hæc literarum reparatio futura erat, niſi ſummorum ingeniorum cenſu cœtuque etiam ad poſteros beneficium extendiſſes, ingenioſe commenta, ut æterna gens eſſet, in qua nemo naſceretur. Mihi meritorum vacuo adſperandi ad hoc nomen immodica ſpes & ſuperba viſa eſt, quum nihil ultra regium patrocinium, votorum modeſtia ſe extenderet. Sed ultro vocari, & e tenebris ac ſilentio eductum in lucem famamque pertrahi, judicium tuum ac ſapientiæ procerum mereri, & illud conſequi, quod dari non niſi a Te poteſt, hoc eſt, cœlitum civitate donari, omnia vincit argumenta, & ultra mortale gaudium ſtupentem animum percellit. Itaque licet in titulum ſepulcri profecerim, video mihi laborandum eſſe, ne qua parte videar hanc de me indulgentiſſimæ principis fiduciam deſtituiſſe. Ego quidem beneficii tui menſuram intelligo, cui nemo, niſi conſcientia gratus eſſe poteſt. Illud, quod ſolum iſta fortuna recepit, ſempiternis officiis colam, ſuperos precatus, ut Te ſero ſibi vindicent. Tua interim Majeſtas licentiorem epiſtolam regiæ clementiæ, verboſiorem ſcribentis ſenectuti, rudem & incomptam vacillanti adhuc valetudini*

(a) Oper. *Ferrarii* l. c. pag. 295.

ni imputabit. Sis fœlix, nostrumque leves quemcunque laborem. *A die X. Novembr. MDCLXXVII.*

NUMINI MAJESTATIS TUAE

devinctiss. atque obsequentissimus
Octavius FERRARIUS (*a*).

Num°. LXXXIII. Tom. II. pag. 188.

Copie de la lettre de Madame *Dacier*, alors Mademoiselle le *Févre*, à la Reine de *Suède*, du 15. Mars 1678.

SERENISSIMÆ REGINÆ CHRISTINÆ.

Nemo est, Regina Serenissima, qui maximum CHRISTINÆ *nomen non audiat, adeoque nemo qui illud enixe demiretur: sed me præter omnes, egregia quædam invasit Majestatis tuæ veneratio, ita ut vix mihi verba suppetant quibus eam Tibi satis ex diuturno animi mei voto possim testari: vera dico, Regina Serenissima, cum Te talem ac tantam intueor.*

ὡς βρόγκον ἐμοὶ γὰρ αὐδᾶς
οὐθὲν ἔθηκεν.

Mihi pudor in aures dictat esse illud plenum opus aleae, quodque eruditissimi potentissimique scriptores reformident ad Te scribere, quam omnes artes ambiunt

Τέχνη γὰρ ἀμφιλαφὴς οὔτις τόσον.

Verum vicit tandem honesta necessitas, Regina Serenissima, nam qui possem ego crimen effugere si sola taceam, dum omnia Tibi εὐφημούντων *vocibus resonant? non quod vocem meam eam existimem qua laudes tuae queant decantari, sed ut olim triumphantium pompam non modo Equites & Senatorum amplissimus ordo, verum etiam Milites & plebs tenuissima suis concentibus celebrabant, ita inter acclamantium Tibi turbas, ego quoque, per te modo fas sit, Regina Serenissima, quoque modo exaudiar, ut* currus sine pompa tui. *Neque vero illud sperandum esse arbitror fore ut praeconem illum invenias qui virtuti tuae par sit, multa semper erunt quae ejus aciem fugiant; sic enim Te super omne mortale genus evehit ardens virtus, ut vultus nostros deseras, nullique fas sit Te*

„ Posse sequi summoque volans dum tendis Olympo,
„ Sublimem aspicere.

Nam vel illud tantum quis Tibi rite celebrandum suscipiat, Regina Serenissima, videlicet cum Tu, quo te totam sapientiae traderes, regale solium ita reliquisti, ut non tam descendisse quam ex eo te altius sustulisse supraque Sceptra & coronas te composuisse visa sis: haec & alia multa quantumvis acutissimus scriptor arte sua assequi numquam possit, nisi illi Majestas tua latentem sublimis eloquentiæ semitam monstret; quare nobis decentius multo est dum cursum tuum quam longissime observamus, virtutes tuas religiosissime meditari, tibique tantum & voce & manibus plaudere. Utinam, Regina Serenissima, meum in Te cultum & reverentiam probes, opusculaque illa duo quæ Majestati tuae mittere ausa sum Bibliothecae tuae jure donare non dedigneris

MAJESTATI TUAE

devotissima
ANNA Tanaquilli FABRI filia (*b*).

Parisiis 15 Martii 1678.

Num°.

(*a*) Oper *Ferrarii* l. c. pag. 296-298. (*b*) V. Mémoires de *Trevoux* Janvier 1721. pag. 111.

Num°. LXXXIV. Tome II. pag. 222.

Lettre de CHRISTINE au Roi de *Pologne* traduite de l'Italien en Latin.

Copia literarum CHRISTINAE Reginæ *Sueciæ* JOANNI III. Regi *Poloniæ* poſt liberatam Viennam ſcriptarum die 23. Octobris A. C. 1683.

Magnum & rarum ſpectaculum dedit in univerſum mundum Majeſtas veſtra memorabili illo & glorioſo die ſuccurſum Viennæ *ferendo, pro quo tantum debet illi Sancta ſedes, & univerſus orbis, ut gaudere & applaudere gloriae ſuae ſit obligatio cujuslibet Chriſtiani, qui ſuam in communi teſtatur lætitiam. Felici illo die monſtravit ſe M^tas Vra non tantum coronæ Polonicæ, cui DEVS eam præfecit, dignam, ſed meruit imperium mundi, ſi illud uni tantum Monarchæ cælum deſtinaſſet. Libenter ego vellem exprimere Majeſtati veſtræ meos ſenſus ſuper id particulares, & ſum certa, quod clare cognoſcere poſſet, neminem melius me reddere juſtitiam gloriæ & meritis ſuis. Poſſum dicere, & inde glorior, quod nemo me melius pretium victoriæ hujus cognoſcat, nemo valorem actionis tam inſignis æſtimet, nemo tam magnæ victoriæ a M^tate. Veſtra de Monarcha* Aſiæ *reportatæ æſtimet conſequentias, cum ego plus aliis cognoverim periculum noſtrum, plus timuerim ruinam & exterminium, quod nobis formidabilis illa potentia minata eſt, de qua voluit DEVS triumphare per medium heroicæ fortitudinis Majeſtatis Veſtræ, cui inpoſterum omnes alii Reges poſt DEUM debent conſervationem regnorum ſuorum. Ego vero cum ampliùs regna non poſſideam, profiteor obligationem conſervationis meæ, independentiæ, quietis meæ, quam ego ſupra omnia Regna mundi æſtimo. Interim tamen opus eſt, ut confitear ingratitudinem meam erga tam magnum regem, uti eſt Majeſtas Veſtra, ex eo, quod premar invidia, quæ mihi eo minus tolerabilis quo magis mihi nova iſta paſſio. Nemini viventi invideham unquam, ſola Majeſtas Veſtra facta eſt ſcopus invidiæ meæ, effecitque ut crederem huic me obnoxiam, cujus me credidi incapacem. Velim tamen ſciat M^tas Vra, invidiam meam eſſe ejusmodi, quae excitat in corde æſtimationem & admirationem, Majeſtati Veſtræ debitam. Non invideo regnum, nec theſauros & ſpolia, quæ acquirere datum eſt a DEO, invideo Majeſtati Veſtrae incommoditates, & pericula. Invideo titulum liberationis Chriſtianitatis, nec non gratiam, quod poſſit dici dator vitae & libertatis amicorum aeque ac inimicorum, utriſque enim vitam & libertatem in tuto locavit. Attamen invidia haec tantum gloriae incrementum Majeſtati Veſtrae contulit, ut multum mihi deeſſe dicerem, ſi illa carerem. Quanquam certo ſpero me veniam & indulgentiam a Mte. V. impetraturam. Dominus Deus, qui eſt unicum meritum & praemium actionum heroicarum & glorioſarum, remuneretur Majeſtati Veſtrae in hoc mundo & in aeternitate, quia ſolus eſt, qui poſſit hæc omnia digne recompenſare in ſe ipſo. Conſervet, & proſperam faciat Majeſtatem Veſtram, pro gloria & obſequio Catholicæ Eccleſiae, reddat illam ſemper triumphantem de omnibus ejus inimicis. Interim non ingrati ſint ſinceriſſimi mei & affectuoſiſſimi ſenſus, cum ſim, &c (a).*

Num°.

(a) Ex ZALUSKII *Epiſtolarum hiſtorico familiarium* Tomo I. p. 141.

Num°. LXXXV. Tome II. Pag. 310.

Oraiſon funèbre de Chriſtine dédiée à Charles XI. Roi de Suède par Antonio Malagonelli.

In funere Chriſtinæ Gothorum, Vandalorum ac Sueco-rum Reginæ.

In tanta ſæculi felicitate, in qua ſi unquam alias nunc ſane bellorum gloria Europæ *virtus effulſit, credideram ſuas etiam vires Romanæ Pietati ſubdidiſſe fortunam, &, poſitis in tuto Chriſtianorum rebus, Cœleſte nobiſcum fœdus exorta tandem Numina iniiſſe. O vanæ hominum figurationes, o vota mortalium alto errore confuſa! Mutavit illico rerum vices fortuna, & muneribus ſuis fœnore calamitatum corruptis, pulcherrimam* Europæ *faciem repentino pallore confudit. Strata claſſibus maria, mota* Batavorum *arma, minaces* Galliæ, *irritata* Germania, *Regum fugæ, amiſſa* Britannia: *& ne quid ſacrum eſſet, & intactum, nos quoque in hac arce ſecuritatis tam gravi premimur vulnere, ut in contentione calamitatum vincamus aliorum miſerias; & cogatur* Roma, *comſumta novitate, Regum funeribus illacrymari.*

CHRISTINA ſceptrorum Decus, ornamentum Europæ, *orbis terrarum amor, & Religionis grande ſidus, occubuit. Ubi ſunt, qui cariſſimorum pignorum mortes vetant lugere, & ingentium virorum præceptis, exempliſque miſeram premunt orbitatem? Quæ gens, quænam ætas adeo fœlix, ac dives, ut tantum amitteret? Nullius adhuc humanorum pectorum affectibus tam grande vulnus inflictum, tam immedicabile, nec ulla ſapientum manu tractandum quam quo feralis hæc dies vitalia noſtra colliſit. Cumulentur licet* Scipionum *&* Camillorum *funera, conjunctos rogo* Cæſares, *&* Catones *communis flamma comburat, omnium denique* Græcorum *cineres, quos vana ſuperſtitio ſideribus intulit, unius urnæ pompa componat, non minori tamen damno ætatum omnium lacrymæ parentarent. Felices illi, qui clades ſuas nunciantibus credunt. Sub oculis noſtris fata noſtra deſæviunt, & cogimur Regios inter cineres fulmen ipſum, quo petimur, venerari. Tamen ne mihi quiſquam infœlicitate ſe conferat, excogitavit publica contra me pietas quid calamitati poſſet accedere, & ultimum eſſet in miſeris. Unus nempe in tanta lugentium turba ſiſtere lacrymas jubeor, ſingultus premere, & velut obligato vulnere, ordinare dolorem, & loqui.*

Sed vicem noſtræ mediocritatis ſubeant tot circumfuſæ publici luctus imagines, & primæ ſibi doloris argumenta, prærogativa quadam ærumnarum, Paupertas uſurpet. Erumpe infœlix, incompta crinibus, laniata vultu, & inter vani gemitus irritamenta deoſculare auguſtos cineres, & Regiam urnam amplectere. Jam fruſtra in ſinu tuo liberi plorant, fruſtra Matronarum cubilia, ſacraria virginum, domeſticæ inopiæ damna lamentantur. Non ætas, non ſexus, non ordo, in quo votis tuis ſollicita CHRISTINÆ pietas non indulſerit, non occurſaverit fortunæ, non caſibus interceſſerit. Intravit tecta nobilium, ſubiit plebeias ædes, non horruit fœdatas contagione domos, aut profundas carcerum noctes; & aſſidua malorum colluctatione languentibus inſperatum velut aliquod, & ſalutare numen affulſit. Indue miſera priſtinas ſordes, & per limina divitum, & gradus templorum effuſa, imple urbis oculos ſpectaculo calamitatum. Nil licet ambitu, lacrymis, ſqualore profeceris: contemſerint licet vota tua, & longa difficultatum arte potentes eluſerint; præſtabunt tamen triſte ſolatium pari fato egeſtatis ſociatæ virtutes. Quæ etſi adverſa adhuc omnia forti paratoque exciperent animo, ita tamen præſentis fortunæ fulmine afflantur, ut exhauſtis illico lacrymarum fontibus, ipſa etiam doloris indicia perdiderint; & quamvis dignitatem perculſæ mentis jacturæ magnitudo ſuſtentet, torquentur adbuc etiam præteri-

to-

rorum memoria, metuque imminentium; velut recurſuræ infeſta ſibi olim, & ſæva tempora, quibus extorres, ac nudae & genua occurrentium amplexantes, patiebantur acerbam hanc triſtiſſimae conditionis novitatem, ut earum quiſque miſeriis, nec ſine laude indoleret, nemo auxiliaretur; cum praevalida in urbibus, & in aulis vitia, occupatis meritorum praemiis artes, & ſtudia formidine honeſti repellerent, & principum animi inertes plerumque & ignari privatis conſulentium affectibus miſerrime inſervirent. Sed caliginem hanc humanis mentibus altiſſime obductam diſcuſſit arctoi ſideris fœlix exortus, qui virtutibus profugis & longo tempeſtatum aeſtu jactatis, aureum munificentiae littus aperuit, quo tandem appulſae. & velut ab alto ſecuritatis emenſa pericula reſpectantes, agebant fortunae gratias, profitebantur plurimum debere ſe fatis, per quorum injurias fœlicitas tanta contigiſſet. Et ne deeſſent Regiam erga boſpitem duratura gratitudinis argumenta, erexere arcus & ſtatuas, aliaque portentoſi operis ſuperba faſtigia: quae tamen CHRISTINÆ titulis aucta, perderent audaciae pretium, arte gaudente. Fiſque inſuper viſum, ſi quid eniti valeant facundiae vires, annalium labor, & ſacra vatum ingenia, aeternitati rerum vel invitam inſeri, & gloriam, famamque temporum tanto nomine inſigniri.

At ne videar integritatem oratoriae fidei fabuloſo cultu polluere, quis unquam expulſis artibus, & emortuis propemodum literis uberiori indulgentia & certiori ſecuritate proſpexit? Quis ad levamen, cultumque ſapientiae tot opes exbauſit, tam immenſa egeſſit aeraria, hilaris, gratias agens, & velut ſuo ditaretur diſpendio? Commendaret aliquem fœlicitas carminum aut exculta fides annalium, praeſtaret aliquis bellica laude, aut ſtudio pacis emineret; omnes honore, opibus, gratia & regio boneſtabantur judicio: vindicavere ſibi banc alii Principes gloriam, ſed non eandem; opriis aſtruxere virtutibus. Una ad boc aevi Principum omnium CHRISTINA ſupra cœleſtes animi dotes, & praecipua ornamenta naturae, pulcherrimis ſtudiis, & altioribus diſciplinis tanta ſibi ingenii praeſidia congeſſerat, quanta unquam in alios, nec ſuperior aetas, nec ventura diffuderit.

Poſſim videri fortaſſe plurimum gratiae, & obſequio tribuiſſe, niſi loquerer apud vos altiſſimae illius & propemodum divinae indolis admiratores, ac teſtes: Et quibus praecipue mira ſtudiorum cupiditas incredibilis memoria & acre in ſubitis ingenium eluxit. Quid enim ſapientiae ſacrario tam abditum, ut nonſtatim ſciverit, ſtatim docuerit? Quid annalium vetuſtate tam obſitum, linguarum, gentium, locorum, tam multiplici varietate confuſum, quod non adeo praeſenti memoria percurreret, ut eam pene credideritis & ubique natam, & omnibus retro ſaeculis interfuiſſe? Quas philoſophantium ſectas non ſublimitate mentis, non animi magnitudine, non morum ſanctitate anteceſſit? Ipſe ego, cujus mediocritas regio quandoque aditu illuſtrata eſt, motus rerum, eauſasque fortuito ſermone exequentem audivi: tunc plane novi, quæ rerum initia, & quanta formarum varietate ſignentur, quae ratio merſa & confuſa diduxerit, unde ſidera, eorumque labor, & quem in exitum feſtinata velocitate rapiantur. Qua mibi, atque alia domeſticus ille cœleſtium interpres animus, tanta luce orationis apparuit, ut viſus ſim Concilio Numinum inſediſſe & fruar nunc amabili quorundam errore, nil aliud ſcientiam eſſe opinantium, quam reminiſci.

Augebat autoritatem loquentis ſidereus oculorum fulgor & auguſti pudoris ingenitum decus, quo nibil ad oſtentationem, omnia ad conſcientiam referebat. Saepe nimirum profeſſa eſt ſtudiis ſuis debuiſſe, quod non animum ſecunda extollerent, non minuerent adverſa, quod pulſa errorum caligine, ad veritatem Romanae lucis emerſerit; quod denique, ut de ſe dignum aliquod Deo vooveret, opes, honores, Regna, liberos, & duraturam in poſteris Majeſtatem virginitati donaverit. Credentne futuri tam alte unquam in fœmina, ſapientiae gloriam aſcendiſſe? Quid cum noverint puellares banc annos & quibus potiſſimum ingenita virtutum ſemina diſciplinarum ope enituntur, inter impediti ſſima curis tempora exegiſſe? Erepto namque terris fortiſſimo Regum Patre, non alia unquam otia mentis præſenſit, quam quae fraudatis ſomno noctibus, ſtudiis ſuis vindicaſſet. Pulcrum erat, novumque fœminam Principem ortu quotidie lucis ad publica munia conſurgere, & venuſtate quadam eruditi pallo is excultam affluentes undique legationes excipere, dare jura, ſancire fœdera; dein le per civium plauſus, & ſtudia vulgi curiam ingredi, luſtrare exercitus, immenſum denique, ac multiplex regni corpus una mente animare. Quae ducum auctori-

tas, quae militum verecundia? Quanta populis fides, Magiſtratibus integritas, Majeſtas Senatui! & quando ſecurior quies, fœlicior induſtria, cenſura validior, cum Urbes & Caſtra regio firmarentur exemplo?

Nequit animus in tam grandi argumento fœminarum, quamvis illuſtriſſimum, exempla conferre. Et quæ ſui tam Cuſtos temporis, ſuæque tam negligens formæ, ut non potiorem vitæ partem inter ancillarum manus & ſpeculi moras exegerit? Pudet exequi inanes tot curas, & laſcivientis otii labores, ut niteat facies, ut crinis arctetur in annulos, aut per colla ſinuſque elaborata ſimplicitate laxetur. CHRISTINA cultu modica, viriſque proprior, nec alio, quam pudicitia ſexum aſſerens, omne temporis ſpatium, momentum omne æternitati ſacravit. Non enim labentem auris animum inerti luxu & prodigis voluptatibus, ſed labore corporis, variaque bellorum imagine allevabat. Ludus fuit obſidere ſaltus, occurſare feris, turgentia transnare flumina, & audaci veſtigio montium periculis immineré. Conferat ſe Græca vanitas, loquatur heroica nomina ſuperbæ virtutis; mirabitur eminentem in Cyro *fœminam aut* Achillem *in puella majorem. Quis fortior aptavit equos, flexit arcus, vibravit haſtas, aut certiori manu deſtinata perfodit? Præmonente natura, & adorantibus fatis indolem tantæ mox evaſuræ Principis.*

Brevi namque, ut ad materiam creſcentis gloriæ bellorum cauſæ exarſere. Regia nimirum ætas adulta nondum, & injuriis opportuna finitimorum animos ad res novas erexerat. Intratæ armis Provinciæ, turbata maris commercia, compulſi ad defectionem populi, & ne ipſa quidem intentata Militum fides. Non diu tulit CHRISTINA vindictae moras; ſed arma, iramque Patris induta, non diſtinctos primum Afros, *nec* Aſiæ *pharetratam luxuriem, ſed laceſſitae ſtatim potentiae viribus* Daniam *ipſam aggreditur, Macedoni,* Pyrrhoque *terribilem & Romanis etiam aquilis formidatam. Non fluctuum, ac tempeſtatum adverſa, non ſilvarum ac montium immenſitas obſtitit, nec perpetua hyeme damnata Regio, quo minus ferociſſimam gentem per imbres & flumina debellaret. Deinde amnibus, mari, terris erumpens, omnem adeo* Germaniæ *ſinum victricibus armis aperuit, ut mutante fortuna Caeſaris, non minorem* Europæ *metum intulit, quam ſi ab ipſo rigentis mundi cardine non legionum, aut Claſſium robora, ſed ſtipendiarias hyemes, totumque procelloſi ſideris Boreale Cœlum impelleret.*

Grandia hæc, & Principum omnium gloriæ caliginem inductura; ſurgentis tamen famæ incunabula quædam, & bellicæ rudimenta virtutis; excelſius illud & magis CHRISTINÆ proprium, ſe ipſam aggredi, affectus premere, & ferocientem victoriis animum clementia exarmare. Ignovit victis, amplexa eſt captivos, & adeo memoria, & oblivione mirabilis, ut ultionem, pœnamque, aut boſtium fortitudini, aut gloriæ ſuæ donaret. Urbes, Arces, Provinciae in monumentum Regiae magnanimitatis ceſſere; munus aequiſſimae pacis deſperantibus datum & invitis & novum Coronae decus promeritum etiam boſte ſervato.

Hae CHRISTINÆ virtutes, ſupra venuſtatem formae, ac dotalia magna, potentiores Europæ *Principes in ambitum nuptiarum accenderant; ſed obfirmato ad virginitatem animo, fruſtra ſpes omnium fuere; Reclamante Senatu & exprobrantibus populis duram Puellae mentem, ac regno exitioſam, quando nec legitimis taedis, nec publicis neceſſitatibus flecteretur, nec ferre parem, nec ſimilem genuiſſe. Egregia Pietas damnare uterum, tot poſteros Reges elidere, & Imperium ſaeculis partum ac Regio nuper ſanguine prolatum exterarum Dominationum ſuperbiae, aut Civilium bellorum caſibus objectare.*

Haud ignara talium CHRISTINA meditabatur quonam temperamento ſibi ac Regno conſuleret; cum repente ſeipſa major & auguſtior, adſcito qui claritudine generis, majeſtate formæ & vi mentis principem locum impleret, inter ſenatus, ac Procerum lacrymas, feriato in ſpectaculum Cœlo, ſe imperio abdicavit. Audite Gentes, audite Populi, & in venerationem inſignis exempli univerſa Terrarum poteſtas aſſurgat. Quid enim tam ſimile Reges olim, ac Cæſares peregére, ut non potius fatum ſuum occupaverint, fractis in ſenium viribus, aut cogente fortuna? CHRISTINA ætatis flore, armis, opibus, auxiliis, & gloria obſequentis fortunæ innixa, ſponte, conſilio & adeo volens culmine ſe rerum demiſit, ut vel hoc uno, fortitudinis experimento tantum ſupra omnes retro Principes aſcenderit, quantum illata ſideribus Cœleſte Numinum vulgus immenſitate

ſitate lucis obſcurat. Sed cum excelſa quæque tangantur invidia; non defuere, qui mores Regiæ Virginis pervicaci ſermone laceſſerent. Objectabatur ferox ingenium & ſtatim præceps, nimia in ſuos indulgentia, nimia credulitas; & quod religioſius, quam Principem ſapientiſſimam decuiſſet, ludibriis Caldæorum (*) vacaret. Verum mihi odium extra, gratiamque poſito, ut nefas eſſet potentum merita ſupra veritatem extollere, ita & eorum vitiis turpi adulatione blandiri, CHRISTINÆ tamen animo improbanda quædam, ſed neceſſaria adfuiſſe, non abnuerim; tanquam verentibus fatis, ne tot congeſtæ in unum virtutes ſi labe nulla humanitatis læderentur, Numen facerent ex mortali. Quamquam, & cur non crediderim Cœleſtes hanc mores quibusdam velut nævis conſulto adumbraſſe, ne vivens adhuc, & injuria ſuperum inter divina coleretur? Præſertim quod tanta modeſtiæ cura poſthumis etiam honoribus interceſſit, ut Regios cineres plebejo funeri, nec titulis ullis monſtrabili ſaxo, damnaverit; adeo blandiente in hoc unum fortuna, ut ſæculum ei dederit, & infenſum virtutibus & meritorum oblivione paratum.

Veniet tamen Ætas, Regina, qua conditum auro, gemmiſque Corpus ſanctiora Urbis faſtigia in tutelam gentium, & Religionis lumen inſedeat (†). Et ſi fortaſſe tam nobile Latio *pignus, aut caſus aliquis, aut vetuſtas abſumpſerit, tunc ſparſa Religione Cinerum, te* Capitolium *teque arcus, ac templa monſtrabunt.*

Tu interim CHRISTINA, quæ Auguſtiores inter ſpiritus ambitu ſiderum coronaris, niſi majeſtate Divinitatis rerum humanarum curam dedigneris, reſpice caſum urbis, Religionis jacturam. Non te ad levamen publici doloris ingrata votorum nuncupatione diſtringam. Cuſtodi Principem noſtrum, ſenectam, genus humanum ſanctiſſime moderantem, ætate, quam merebaris, extende. Sentiat Roma, *quam nuper amaſti, & quæ Cœlo te dedit, tuo etiam ſe numine augeri, cur dubitem, quin precibus, noſtriſque affectibus aſſueta jam ultro in hæc vota deſcenderis. Et fortaſſe bis Lacrymis, huic funeri læta nunc ades, pietati noſtræ gratias agis, tibique gratularis, quod laudibus tuis indefeſſus, & rudis & qualem Cœleſti verecundia exoptaveras, Orator contigerit (a)*

Au-

(a) V. *Malagonnellii* Oratio IX. pag. 132, &c. & *Bulifon* Lettere memorab. Raccolta II. pag. 278. &c.

(*) Le Sr. *Apronius* explique ces mots *Ludibria Caldæorum* par la Magie, qui eſt toûjours déteſtable dans le ſens qu'il le prend (1). Il eſt donc plus raiſonable de dire que *Malagonelli* déſigne par-là l'aſtronomie & l'aſtrologie ſurtout, puiſqu'il eſt connu, que les *Caldéens* ont excellé par deſſus tous dans la connoiſſance des Aſtres: & à l'égard de l'aſtrologie judiciaire *Chriſtine* ne fit plus que ce qui étoit en ſon tems fort en vogue dans d'autres Cours, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus.

(†) Les Srs. *Tentzel* & *Arnold* cenſurent avec raiſon les flateries que les Catholiques ſurtout ont prodiguées à CHRISTINE, & font remarquer par ces expreſſions de *Malagonelli*, qu'il a voulu la mettre au nombre de leurs ſaintes, & la placer d'avance parmi leurs Dieux tutelaires (2). Il y a des expreſſions approchantes que le célèbre Poëte *Alexander Guidi* fit éclater après la mort de *Chriſtine* (3).

(1) V ſes *Reis-Beſchreib.* pag. 363.
(2) *Tentzel* Mon. Unterr. Aug. 1697. pag. 687. & *Arnolds* Kirchen u. Ketz. Hiſt. T. II. L. XVII. C. III. §. 12. pag. 916.
(3) V. *Creſcembeni* Vite degli *Arcadi* Part. III. p. 235 & 249. item le Rime d'*Aleſſandro Guidi* ſur la Reine qui ſeront inſérées ci-deſſous.

Auguſtiſſimo Principi
CAROLO, Gothorum, Suecorum ac Vandalorum Regi.

Tenes in me uno, Rex illuſtriſſime, quamvis ignoto, etiam & Romana etiam in Luce diſſimulanter habito, quicquid in funus Regiæ Virginis grata Exterorum pietas cumulavit. Utinam tantus ſim, ut hoc ſæculum, & hanc urbem abſolverim! ſi mihi dives & par animo ſors adfulſiſſet, non CHRISTINAM tam humili ſaxo conditam advena curioſitas indoleret, jam Regios infra cineres ſepulcrale decus Cæſarum, & Capitolium ipſum jaceret. Tamen, ut potui, ſupremis Muſarum officiis extinctam Principem proſequutus ſum, impium ratus ingrato ſilentio Auguſtam Fœminam eripi terris, nil ſimile unquam viſuris. Hæc igitur qualiacunque tenuitatis meæ ſpecimina tibi Rex Clementiſſime tradenda curavi, non ut nomini meo, famæque conſulam, aut munificentiæ tuæ genium demerear; ſed ut ſcias me Chriſtinæ *virtutibus, non fortunæ obſequutum, & ideo neminem eſſe, qui in venerationem, cultumque tuæ Majeſtatis demiſſius procumbat (a).*

Num°. LXXXVI. Tome II. pag. 310.

Ode de Vincenzio Filicaia *après la mort de la Reine* CHRISTINE.

ODE a Vincentio FILICAIA ad CHRISTINAM Suecorum Reginam jam mortuam.

Regum maxima, grandiorque Regno,
Terque Auguſta Virago, terque fortis,
Nec non ter ſapiens, Joviſque veri
Cerebro edita Pallas: *ecquid iſtud*
Rei eſt? Te ne ego mortuam ſilebo,
Qui vivam recini? & latina nondum
Vectigalia non ſoluta ſolvam?
Si faxo, male ſit meis Camœnis:
Irritumque moleſta opus faceſſat
Meo ſemper aranea in papyro:
Sed Te dicere, totque geſta, plenus
Aleæ labor eſt periculoſæ,
Et magnum quoque terreat Maronem,
Quid poppyſmate Pegaſum canoro
Conſcendiſſe iterum velim? ſat ipſe
Satis cum folio tuo loquutus,
Hunc tecum liceat loqui. O beata
Tempora! O Geminam mehercule Albo
Signandam Trieteridem lapillo!
Quænam ſors fuit illa, Dii, Deæque!
Sors plane omnibus invidenda, noſtram
Tanti pendere Barbiton, mihique
Tantum mittere ſæpe literarum!
Quid dico literas? perampla nonne

(a) *Malagonelli* Oratio l. c. pag. 152. 153.

Et

Et panegyris unaquæque, vatum
Dum clamas veterum & recentiorum
Nulli cedere me, præire multos?
In me dum reducen ſine ulla & a me
Uno hæc ſæcula noſtra Taſſiano
Expectare Poëma non ſecundum?
Famam haud aucupor, & Parerga vero
Non addo, neque ſcitulus videri
Volo, optoque. Silere an illud auſim
Quod ſcribis? Fateor mei hac maligna
Invita genii ſeveritate
Qua nihil pœnè meo ſapit palato
Inveniſſe nihil tuo in libello,
Quod valde haud ſapiat meo palato?
Atque illud quoque? Præmium niſi eſſet
Virtutis Deus ipſe, & ipſa virtus
Par toto reperire in orbe poſſet
Nil premi tua muſa, muſa grandi
Oeſtro percita. Principumque laudes
Magnorum eximias referre nata,
Quam num ſi audiat, haud Achilli Homerum
Rex Pellæ *invideat? Quid illa porro?*
Non præconia poſco. Laus profecto
Debetur mihi nulla præter unam,
Noce ubi libet optimum ſagaci
Quod vereor, poteritque dicere orbis
Chriſtina *extera vidit & probavit*
Magni carmina docta Filicaiæ.
Quid quod? Te mihi ubique debitricem,
Solvendo neque idoneam fateris.
Ut regnum pigeat fere abdicaſſe?
Quid quod crimine ab omni avara fata
Plane abſolvis, utrique Te Parentem
Spondens filiolo? alterum Lycæo
Et Senenſi *ubi miſeris; cape, inquis,*
Hunc mei & ſile amoris arrhabonem,
Donec grande aliquid, ſonantiuſque
Pro Te geſſero, meque Teque dignum?
Hæc dum cogito, vix mihi ipſe credo,
Provocoque ad Epiſtolas, meique
Suſpecta eſt oculi fides. Quid ultra?
Te ſuperſtite non ego Maroni
Auguſtum (*mihi crede*) *non* Petrarchæ
Robertum, *tenero* Adriæque *Cycno*
Invidi haud ego Tuſciæ Leonem.
Nunc buſtum Chelys ad te cum reclinis,
Fracta, & diſſona feriatur, ac Te
Noſtræ hæ litterulæ fideſque noſtræ
Uberrim lacrymis gemumt obortis.
Me infelicior eſt, fuitque, eritque
Quis mehercule homo? quidve non ſibi ipſos
In Reges Libitina *vult licere?*
Facturamne ego publicam querar nunc,
Privatamne prius? O ſevera Fata!

O infortunia magna Literarum!
O cuncta irrediviva Plectra & ipso
Cum Phœbo exanimes novem sorores. (a).

Num°. LXXXVII. Tome. II. pag. 310. *n.*

Poëme *Italien* d'*Aleſſandre* GUIDI, quand le beau Monument fut érigé dans l'Egliſe de *St. Pierre* à l'honneur de

CHRISTINE.

RIME
d'Aleſſandro GUIDI
Per l'Urna eretta nella Baſilica Vaticana alle ceneri di CHRISTINA Regina di Suezia.

Benchè Tu ſpazi nel gran giorno eterno,
E la tua mente infra i piacer del Cielo
A tuo ſenno conduci alta REINA;
Pur talor della luce apri il bel velo,
E non ti rechi a Scherno
Volger lo ſguardo alla Citta Latina:
Che il tuo penſiero volentieri inchina
Di veder lei, che ti compoſe l'ali,
Onde lieta ſaliſti ai ſommi giri:
E ſe fra noi qui miri
Chiuſe in nudo terren l'oſſa Reali,
Non diſdegnoſa il tuo ſereno offendi,
Contenta di veder l'eſtinte ſpoglie
Entro l'auguſte ſoglie,
Che ancora in Ciel di venerare intendi,
Però, che la grand' Ombra ivi s'accoglie
De' campioni di Dio, che Tu ſeguiſti,
E che ſplender fur viſti
Sovra ſtrade di ſangue, e di martiro,
Allor che il varco a noſtra Fede apriro.
Quando giungeſſe in Ciel cura mortale
Io temerei non ti deſtaſſe a ſdegno
L'Urna, che al Cener tuo Roma prepara.
Se già ſcherniſti la Fortuna e il Regno,
E l'aura triomfale:
Come pompa di Marmi or ti fia cara?
E ſe tua viſta a miſurare impara
Con altri ſguardi oggi il camin del Sole,

Ed

(a) Dans le vite degli Arcadi di *Creſcembeni* Part. II. pag. 74.

Ed ombra il ſuolo, e l'Ocean ti ſembra,
Con quai ſembianti, e membra,
T' apparirà queſta novella mole?
E poiche il Mondo, e ſua figura parte,
E ſai, che morte eſtinguerà l'Aurora,
E il tempo ſteſſo ancora
Vedrà ſue penne incenerite, e ſparte,
E Tu preſſo il gran Dio farai dimora
Entro gli abiſſi d'immortal ſereno;
Come di gloria pieno,
Non mirerai con gioco, e con ſorriſo
Ne' noſtri bronzi il tuo gran nome inciſo?
Pur ſi appreſſarſi al tuo ſtellante trono
Foſſe conceſſo alle innocenti Muſe,
Che un tempo fur già tue delizie in terra,
Ne' temeſſer cader vinte, e confuſe
Dell' alte Sfere al ſuono,
Ed al fulgor, che il volto tuo differra,
Forſe dirian, che inaſpettata guerra
Movi al Tempio di Pier, che tanto onori;
E che, ſe ben di glorioſi faſti
Il Vatican fregiaſti,
Ora in parte gli adombri i ſuoi ſplendori:
Che mentre in Ciel repugni al ben penſiero
Ch' egli ha d'ornar l'incenerito manto;
A lui ſi toglie il vanto
D'aggiunger luce al ſuo felice impero:
Che Roma carca di ſoſpiri intanto
La nobil guancia di roſſor ſi tinge
E in ſuo cor ſi dipinge
Le querele d'Europa, e già ſi ſente
Sonar fama d'ingrata entro la mente.
Ma Tu, REINA, ſofferir non devi,
Che ſorga infin dalle rimote arene
Voce che porti alla tua Roma oltraggio,
Fornir gli eſtremi ufici a Lei conviene:
Or Tu l'Urna ricevi,
E Tu l'accogli con ſereno raggio:
E già che dal mortale aſpro viaggio
Sei giunta in parte, ove col ver ti ſiedi,
E puoi fiſſare, e ſoſtenere il ciglio
Entro il divin conſiglio,
In cui l'ordin del Mondo impreſſo vedi;
Tu ſegui il corſo del celeſte lume,
Che dal ſuo grembo al Quirinal diſcende:
E vedrai, come accende
Nel ſovran Paſtor voglie, e coſtume.
L'onor de' marmi, che inalzarti intende
Oggi INNOCENZO, concepir le ſtelle,
E ſon tutte le belle
Opre, di cui Roma s'adorna, e veſte
Figlie di lui d'origine celeſte
Gia ſente a tergo i corridor veloci

Della novella etale il ſecol noſtro,
E gia penſa al deporre il fren dell' ore:
E gia di gigli inghirlandata, e d'oſtro
Preſſo l'Indichi foci
Attende la bell' alba il novo onore:
E quegli incontra il ſuo fatale orrore;
E intrepido ſoſtiene il grande editto,
Che ancor cadendo eternerà ſe ſteſſo;
Però ch' ei porta impreſſo
Nella ſua fronte il tuo gran Nome invitto:
E quella, che ſul Gange al corſo è deſta,
Sorgerà lieta al grand' ufizio intenta,
Sol di mirar contenta
L'Urna Real, che al cener tuo s'appreſta:
Non è, non è tua bella luce ſpenta;
Che i tuoi gran geni ai ſacri marmi intorno
Faranno anco ſoggiorno:
Ed o quante faville ancor feconde
D'alta pietà la bella polve aſconde!
Verran ſul Tebro gli Etiópi e gl' Indi,
E di barbare bende auvolti i crini
I Re dell' Aſia alla bell' Urna inanzi:
Da lei ſpirar vedran lampi divini,
E nove cure, e quindi
Sorger il Vero da' tuoi ſacri avanzi:
Il mondo avrà, che ſoſpirò poc' anzi,
Inſin dall' ombra tua novo intelletto:
E quel, che ſoggiogaſti, orrido inganno,
Avrà il ſecondo affanno,
O la tua luce accoglierà nel petto.
Deploran l'aſte, e i ſanguinoſi acciari,
A piè della grand' Urna i Re guerrieri,
E i feroci penſieri
Di dar freno alle terre, e legge ai mari:
Non mireran ne' ſoſpirati Imperi
Più l'antiche luſinghe, e il primo volto:
Che da' tuoi raggi accolto
Il lor deſio prenderà a ſdegno il ſuolo,
E ſpiegherà ſol per le ſtelle il volo. (*a*).

(*a*) Copie tirée, delle Poëſie d'*Aleſſandro* GUIDI pag. 71-74.

Num°.

Num°. LXXXVIII. Tome II. pag. 313.

Relation de la Maladie, de la Mort & des Funérailles de la Reine *Chriſtine* traduite de l'*Italien*.

Infermità, Morte, e Funerale Della Real Maeſtà di CHRISTINA ALESSANDRA Regina di Suezia, in Roma 1689.

*Ancorche la morte primogenita del Peccato, ſtabilita di pòi dal Creator del tutto per tributo indiſpenſabile à Succeſſori d'*Adamo, *ſia ſempre feconda genitrice di dolore ne' congiunti, negli amici, e ne' conoſcenti di quelli, di cui bà ella trionfato, non dimeno troncando lo ſtame della vita a Perſonaggi, quali, o per l'altezza delle dignità, o per l'Eroiche azioni, o per l'eſſemplarità de' coſtumi, ſi reſero ammirabili all' univerſo tutto, giuſtamente di più intenſa, e di più lunga afflizione dolorosa madre ſi fà vedere: E ſebbene in età molto avanzata laſcian quegli di vivere, il di loro merito ſourano gli fà conſiderare, come tenere piante, reciſe nel più bel verde del proprio eſſere, al principiar della fiorita ſtagione, deſiderandoſi loro gli anni di* Neſtore.

Tale appunto s'e fatta veder queſta verità nella ſanta Città di Roma, Metropoli del mondo, in toglier dal mondo, coll' inevitabile ſuo ferro la Real Maeſtà di CHRISTINA Aleſſandra *Regina di* Suezia, *Principeſſa, il ſuono della di cui Gloria, portato da veredica fama à più rimoti lidi della terra, terminerà ſolo col finir del mondo.*

Idi lei Regi natali, il giuſtiſſimo gouerno del ſuo Regno, la rinunzia di eſſo (conoſciuti i falſi dogmi della ſua Religione) per abbracciar la ſanta Cattolica Romana fede, le rare virtù, le ragguardevoli prerogative, che l'adornavano, il ſublime ingegno, la perfetta erudizione, la cognizione di tutte le ſcien-

Maladie, Mort & Funérailles de la Majeſté Roïale de CHRISTINE ALEXANDRA *Reine de Suède à Rome* 1689.

Quoique la mort, prémière née du pêché, laquelle fut enſuite établie par le Créateur de l'Univers, pour un tribut indiſpenſable ſur les ſucceſſeurs d'*Adam*, ſoit une ſeconde Mère de douleurs entre les Parens, les Amis & les Connoiſſances de ceux de qui elle a triomphé; néanmoins, quand elle tranche le fil de la vie à des Perſonnages, qui, ou par l'élévation de leur rang, ou par leurs actions héroiques, ou par leurs mœurs éxemplaires, ſe ſont attiré de l'admiration de tout l'Univers: c'eſt alors que cette funeſte Mère ſe fait voir par l'affliction la plus ſenſible & la plus longue; & quelque avancé que ſoit l'âge, où ils ceſſent de vivre, l'éminence de leur mérite, qui faiſoit qu'on leur ſouhaitoit les années de *Neſtor*, les fait conſidérer alors comme de jeunes plantes coupées dans leur plus belle verdure & quand elles commençoient à fleurir.

Cette vérité s'eſt fait ſentir à l'heure qu'il eſt, dans la ſainte ville de *Rome*, la Métropole du monde, où la mort a emporté par un coup de ſon inévitable faulx, la Roïale Majeſté de CHRISTINE *Aleſſandra* Reine de *Suède*, Princeſſe, dont la gloire, portée par une véridique renomée aux coins de la terre les plus reculés, ne ſe terminera qu'à la fin du monde.

Sa naiſſance Roïale, ſon gouvernement ſi juſte, tant qu'elle régna, ſon abdication quand elle connut les faux dogmes de ſa Religion pour embraſſer la ſainte foi Catholique-Romaine, ſes rares vertus & autres éminentes qualités, dont Elle étoit douée, ſon génie ſubli-

ſcienze, l'uſo di ſette lingue, l'intelligenza, e'l giudizio delle buone arti, l'eſſer ella pietoſa Madre de' poueri a' quali diffondea generoſamente del continuo largbe limoſine, e l'auer protezione d'ogni virtù, e de virtuoſi, l'aueano conſtituita in grado di venir ammirata, ſtimata, riverita, e ſe dir' ſi poteſſe di creatura mortale, a gran ragione, direi adorata da tutti. Onde non è maraviglia, ſe tante doti coſi ſublimi (una ſola delle quali era baſtevole a produrre i ſuddeti effetti) unite in quella, perdendoſi nel diſcioglimento del di lei ſolo compoſto, abbiano arrecati comune 'l pianto, e ſtraordinario 'l rammarcio.

Auea la Maeſtà ſua ſin dal 1686. *cominciato a patire d'Eriſipela alle gambe, che nel meſe di febbraio ogn' anno, con gran febbre l'aſſalicca, paſſò però l' 88. ſenz auerla; E nel corrente* 89. *le venne a'* 13. *di Febbraio con febbre acuta & orrifica l'Eriſipela alla gamba deſtra, mà non uſcì fuori interamente, onde, reſtandone parte nel ſangue, tentò d'inſidiare diverſe parti, e produſſe ſintomi graui, e pericoloſi, ſin' alle ſincopi replicate; E dopo vari ajuti dell' arte terminò nel' vigeſimo primo, con una copioſa diarea, che reſe la M. ſua libera de Febbre, e fuori di pericolo; E la divota, Regina, remeſſa in tutto nell' eterno volere del ſuo Creatore aſpettava con animo intrepido la morte, e benchè non faſſe ancora in iſtato da douer prendere 'l viatico, volle due volte communicarſi per ſua divozione operando ſempre con particolari ſentimenti di ſomma pietà.*

Fù ella in tal grado viſitata dall' Eminentiſſimo Signor Cardinale Ottoboni *da parte di ſua Santità, facendo ſcuſa del ſuo non andarui in perſona per le ſue indiſpoſizioni, e perchè l'Eminentiſſimo* Cybo *Decano del Sagro Collegio era parimente indiſpoſto, v' andò l'Eminentiſſimo* Ottoboni, *e portò alla M.*

me, ſon érudition, la connoiſſance qu'elle avoit de toutes les ſciences, l'uſage de ſept ſortes de langues & le jugement qu'elle ſavoit porter de tous les beaux Arts, ſa promtitude à faire toûjours généreuſement de larges aumônes à toutes ſortes de pauvres, enfin, la protection qu'elle accordoit à la vertu & au mérite & à tous ceux qui ſe diſtinguoient par-là, tout cela l'avoit élevée au point d'être admirée, eſtimée, révérée; on pourroit même ajoûter, ſi cela ſe pouvoit dire d'une Créature mortelle, adorée de tous. Il n'eſt pas donc étonnant, que tant d'excellentes qualités, dont une ſeule ſuffiſoit pour produire tous ces effets, réunies en elle, mais diſparues à ſa mort, aïent excité généralement des regrets extraordinaires.

Sa Majeſté commença en 1686. à être attaquée d'une Eréſipelle aux jambes, qui revint enſuite avec une groſſe fiévre, tous les ans au mois de Février, Elle paſſa pourtant l'année 88. ſans en avoir été incommodée; mais elle en fut attaquée & en même tems d'une violente fièvre cette année-ci 89. le 13. de Février. l'Eréſipelle tomba ſur la jambe droite; mais elle ne ſortit pas entiérement, d'où il arriva qu'une partie reſtant dans la maſſe du ſang tenta d'attaquer diverſes parties du corps & produiſit de grands & de dangereux ſymtomes, juſqu'à des ſincopes réitérées. Après pluſieurs remèdes de l'art, la maladie ſe termina le 21. par une grande Diarrhée qui fit ceſſer la fièvre & mit S. M. hors de danger. Cette pieuſe Reine, ſe réſignant en tout à la volonté éternelle de ſon Créateur, attendoit la mort avec une intrépidité chrêtienne, & quoiqu'elle ne fût pas encore au point de devoir prendre le ſaint Viatique, elle voulut néanmoins, par dévotion communier deux fois, faiſant toûjours paroître des ſentimens particuliers de la plus grande pieté.

Dans cet état elle fut viſitée par ſon Eminence le Sgr. Cardinal *Ottoboni* de la part de Sa Sté, qui s'excuſa de ne pouvoir y venir Elle-même en perſone, à cauſe de ſes indiſpoſitions, & comme ſon Eminence *Cybo*, Doïen du ſacré Collége étoit auſſi indiſpoſé, S. E. *Otto-*

bo-

M. S. l'Ambaſciata, e la Benedizione di ſua Santità.

Fù ancora 'l medeſimo giorno viſitata dall Eccellentiſſimo Sgr. D. Livio Odeſchalchi *degniſſimo Nipote del ſuddeto Pontifice; E vi andarono molti Cardinali, Ambaſciadori, Prencipi e tutt' i Prelati, e Cavalieri di* Roma.

Ma non eſſendo per anche giontò 'l termine fatale del ſuo paſſaggio all' altra vita, quando tutta la Città, e tutta la ſua Corte, la piangevano come morta, ancorche vivente, il primo di Marzo migliorò talmente, che apportò eſtrema l'allegrezza univerſale. E continouando a rimetterſi a gran paſſi in eſſer migliore, fu creduto, che la M. ſua foſſe in iſtato di ſicuro, e perfetto riſanamento. Onde feſteggiando i di lei ſervitori, giubbilavano tutti, e la fervida brama, che nel petto di ciaſcheduno ſi nodriua di veder prolongati gli anni del di lei viuere, gli reſe tutti gioioſi. E non baſtando l' interno contento, fù con eſteriori dimoſtrazioni publicamente teſtimoniata la gioia, che la figurata ſicurezza avea partorita. E però fu cantato tre volte 'l Te Deum, *con muſiche a più cori, in rendimento di grazie al Signor Iddio d'aver laſciata in terra, a beneficio comune quell' anima, per cui ſi ſtimana degno albergo il cielo; Prima nella ſanta caſa di* Loretto *della nazione Marchigiana, per ordine dell' Eminentiſſimo Sgr. Cardinale* Decio Azzolini; *Secondariamente nella chieſa del* Gieſù *per opera de' Cavalieri de' S. Maeſtà, ed in ultimo di nuovo nella mentaccata chieſa della ſanta Caſa, a cui contribuirono tutti gli artiſti, che ſerviccano la M. S.; Eſſendo adornati i detti Tempii con ricchezza ſplendidiſſima d'argenti, e di lumi, e di parati, e queſti ſi di dentro, come per di fuori, accompagnati tali feſtiggiamenti, non ſolo di detta Chieſa, mà anche de Palazzi dell' Eminentiſſimo* Azzolini, *de Cavalieri, e fa-*

mi-

boni fut chargé de cette Ambaſſade & porta à la Reine la bénédiction de Sa Sainteté.

Elle fut encore viſitée le même jour par S. E. le Sgr. D. *Livio Odeſchalchi*, digne Neveu du Pontife, outre pluſieurs Cardinaux, Ambaſſadeurs, Princes, tous les Prélats & toute la Nobleſſe de *Rome* qui y allérent.

Mais le terme fatal de ſon départ de ce monde n'étoit pas encore venu, & quoique toute la ville & toute ſa Cour la pleuraſſent déja comme morte, quoi qu'encore pleine de vie, elle ſe rétablit ſi bien qu'elle cauſa une joïe univerſelle. Elle continua à ſe remettre à vûë d'œil de jour en jour. On ſe perſuada, qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour elle & qu'elle étoit dans le chemin d'une parfaite convaleſcence. Tous ſes courtiſans en firent des réjouiſſances, & l'ardent deſir, que chacun nourriſſoit dans ſon cœur de voir les années de ſa vie prolongées, releva tellement leurs eſprits abattus, que n'étant pas contens de la ſatisfaction intérieure, que leur donnoit la flateuſe aſſurance de l'entier rétabliſſement de leur Reine, ils s'empreſſérent d'en faire éclater leur joïe par des marques publiques & par des démonſtrations extérieures. Le *Te Deum* fut chanté par trois fois avec muſique à pluſieurs chœurs, pour rendre graces au Seigneur d'avoir laiſſé encore ſur la Terre, pour le bonheur de chacun, cette ame, dont le Ciel étoit la digne habitation. La prémière fête ſe fit dans la ſainte Maiſon de *Loretto* de la nation de la Marche par ordre de S. E. le Cardinal *Decio Azzolini*: la ſeconde, dans l'Egliſe de *Jéſus* par la diſpoſition des officiers de S. M., & la dernière encore dans la même Egliſe de la ſainte Maiſon, à laquelle tous les Artiſtes au ſervice de S. M. contribuérent. Ces Egliſes furent ornées magnifiquement d'argenterie, de Cierges, & d'autres décorations convenables. Tout cela, tant au dedans qu'au dehors, fut accompagné de la même allégreſſe, non ſeulement dans les Egliſes, mais auſſi au Palais de S. E. *Azzolini*, & aux maiſons des Officiers & des amis de la Reine, où il y eut des illuminations deux

ſoi-

miliani della Regina, da luminaci per due sere, che attirarono in ogni luogo, dove si faceano numerosissimo 'l popolo a vederli, & a goderne, rimbombando più volte replicato sparo di mortaletti.

Mà ben presto si mutò in più sensitivo, ed in più doloroso affanno la mal concepita allegrezza, poichè 'l giorno de 14. *d'Aprile sù le tre ore della notte sourаggiunse alla M. S. la solita febbre Erisipelatosa con gran violenza, e non vedendosi la mattina l'Erisipela alla gamba (essendo stato consueto l'altre volte, che dopo sette, o otto ore comparisse al di fuori) feci subito temere, che prendesse attacco ni polmoni, come seguì, e fatti tutti i remedi possibili, correndo 'l quinto giorno della recidiva, la mattina de'* 19. *d'Aprile, sonate le* 12 *ore, come se si fosse riposata, giacendo nel lato destro colla sinistra mano alla gola, senz' alcun moto, o distorcimento, anzi con tranquillità assai remarcabile andò a godere 'l Cielo; Assistendole 'l Padre Vicario Generale de' Carmelitani scalzi, ed altri Religiosi, e Sacerdoti, rispondendo ella medesima alle pregbiere, fatte à Iddio per l'anima sua, e con affetti, e non sentimenti di vera Fede, Speranza, e Carità, fece una morte veramente santa e preziosa nel cospettto del Signor Iddio.*

E l'Eminentissimo Azzolini, *si di giorno come di notte, con diligentissime cure invigilò sempre a quanto le era di bisogno, dandone gli ordini opportuni, che esattissimamente furono esseguiti, si nella di lei infermità, come dopo la morte, nello stesso modo appunto che nel tempo di circa* 33. *anni, che ella auea dimorata in* Roma *continuamente l' Eza. sua auea fatto.*

Nel disporre la M. S. generosissimamente de suoi aueri, coll' ultima sua volontà, avea lasciato d'esser senza pompa sotterrata nella Chiesa della Rotonda, *ò in altra ad elezione del suo Erede; mà 'l sommo Pontefice,*

mosso

soirées de suite, qui attirérent par-tout où elles se firent, une multitude innombrable du peuple, qui accouroit pour les voir & en jouïr, pendant que les décharges de plusieurs piéces d'Artillerie se faisoient entendre à diverses reprises.

Mais cette allégresse mal conçuë se changea bientôt dans une douleur d'autant plus sensible & plus cuisante, que le 14. d'Avril vers les 3. heures de la nuit la fièvre ordinaire de l'érésipelle attaqua de nouveau S. M. avec une grande violence, & comme l'érésipelle ne parut pas le matin à la jambe (quoique les autres fois elle se fut montrée au dehors en moins de sept ou huit heures de tems) on commença à craindre qu'elle n'attaquât les poumons; Ce qui arriva, malheureusement, car nonobstant tous les remèdes possibles, le cinquième jour de la rechute, qui étoit le 19. Avril à 12. heures du matin, la Reine, comme si elle reposoit, étant couchée sur le côté droit avec la main gauche sur le col, sans nul mouvement ou contorsion, même avec une tranquillité très-remarquable, passa à la possession du Ciel. Le Père Vicaire Général des *Carmes déchaussés*, & d'autres Religieux & Prêtres l'assistant, & elle-même répondant aux priéres faites à Dieu pour son ame, termina sa carrière par une mort véritablement sainte & précieuse aux yeux du Seigneur, avec des mouvemens & des sentimens d'une foi, d'une espérance & d'une charité sincéres.

S. E. *Azzolini* veilla nuit & jour, & emploïa tous ses soins pour elle, donnant toûjours à propos des ordres, qui furent ponctuellement éxécutés, tant durant la maladie de la Reine qu'après sa mort, de la même manière que S. E. l'avoit fait durant les 33. ans ou environ que la Reine avoit demeuré tout de suite à *Rome*.

Dans la disposition que S. M. avoit généreusement faite de ses biens, par sa dernière volonté, elle avoit laissé au choix de son Héritier de la faire inhumer sans pompe dans l'Eglise de la *Rotonde* ou dans quelqu'autre. Mais le souverain Pontife, porté par reconnoissance à faire

rendre

mosso da' immensa gratitudine, per far' render onori, anche dopo morte a quella Principessa, che tant' onore auea reso alla santa Chiesa, ordinò che se le facessero l'esequie alla presenza del Sagro Collegio, e che fosse portato 'l suo cadavero e sepellito nella Vaticana Basilica di S. Pietro *colla pompa, e coll' accompagnamento di Monsignor Maggiordomo di sua Santità, della Prelatura, e della famiglia Palatina.*

E però (aperto, ed imbalsamato 'l suo corpo, secondo 'l costume, che si pratica ne' Personaggi grandi) per dar campo di preparare quanto era d'uopo, dal Martedì mattina, in cui ella morì, fin' a Venerdì sera, stette esposta nel suo Palazzo sotto 'l Baldacchino vestita di bianco ricamato d'oro, col' assistenza continoua de' religiosi Carmelitani scalzi del conuento della Scala, *e de' Cappellani di S. M., che à vicenda, per darsi riposo, si mutauano di tempo in tempo.*

Concorse tutti que' giorni, non solo della Città, mà anche de luoghi circonuicini abbondante 'l popolo, a vederla, ed a piangere al funesto Spettacolo; E 'l Venerdì sera, douendo transportarsi 'l suo cadavere dal Palazzo alla chiesa nuoua, per far negli 'l giorno seguente 'l funerale. Circa le due ore di notte, fù posto in una Carrozza, aperta d'apper tutto, eccettuato 'l Cielo, con quattro suoi Cappellani, e con quattro Lumi; Ed attorno a quella andavano le di lei Lance spezzate, e da una parte, e dall' altra i suoi molti Servidori, con torce, tramezati dagli alabardieri della sua guardia, e l'accompagnarono i suoi Cavalieri, con dieci carrozze di seguito della medesima Corte, 'el tutto vestito a bruno.

Il camino fù per la Lungara, *a S.* Spirito, Borgo Vecchio, *Ponte* St. Angelo, Banchi, *ed alla Chiesa suddetta, ed ivi, messo nell' oratorio, vi stette fin' al giorno seguente, che soura 'l letto portatile fù posto in Chiesa. Era 'l prospetto di questa, con regia pompa funebre coperto tutto di nero, e nel mezo soura la porta maggiore un' ar-*

rendre des honneurs, même après la mort, à cette Princesse, qui en avoit tant fait à la sainte Eglise, ordonna qu'on lui fit des obsèques en présence du sacré Collége, & que son Corps fut posté & inhumé dans la Basilique de *St. Pierre* avec Pompe, étant suivi du Majordome de Sa Sainteté, des Prélats & des Officiers du Palais.

Cependant, le Corps aïant été ouvert & embaumé selon la coûtume pratiquée à l'égard des grands personages, pour donner le tems de préparer tout ce qui étoit nécessaire; il resta exposé, depuis le matin du Mardi, qu'elle mourut, jusqu'au Vendredi au soir, dans son Palais, sous un Dais, vêtu de blanc en broderie d'or, & assisté continuellement par les Religieux *Carmes Déchaux*, de la congrégation della *Scala* & des Chapellains de Sa Majesté, lesquels pour se reposer de tems en tems, se relevérent tour à tour.

Il y eut toûjours un grand concours du peuple, non seulement de la ville, mais aussi des lieux voisins pour voir un spectacle si lugubre & y prendre part. Le Corps devant être transporté le vendredi au soir de son Palais à la nouvelle Eglise, pour en faire les funérailles le lendemain, il fut posé vers les deux heures de nuit dans un carosse ouvert de tous côtés excepté l'impérial, avec quatre de ses Chapellains & quatre flambeaux. Tout autour marchérent ses Lances spezzades, & de l'un & de l'autre côté nombre de ses valèts de pié, avec des torches portées par les Hallebardiers de sa garde. Ses Officiers & Gentilshommes l'accompagnérent dans dix Carosses de suite de la même Cour, tous en habit de deuil.

La marche se fit par la *Lungara* au *St. Esprit*, *Borgo Vecchio*, au pont *St. Ange*, à *la Banque*, à l'Eglise neuve: le corps y fut déposé dans l'Oratoire & y resta jusqu'au lendemain, qu'il fut placé dans l'Eglise sur un lit de Parade. Il ne se pouvoit voir rien de plus lugubre que cette Eglise, toute tendue de noir avec une pompe Roïale. Au milieu sur la grande porte étoient placées les armes de la Rei-

arma di S. M. di non ordinaria grandezza ſoſtenuta da due gran Fame, una per parte; E nel Timpano del fronteſpizio ſuperiore ſi vedeano due Morti di ſtatura grandiſſima, in mezzo alle quali era una mano di Spighe, *impreſa della medeſima Maeſtà.*

La Chieſa ſimilmente tutta parata di Lutto, e beniſſimo v' era ſcompartito 'l bianco de' muri co'l nero del panno, tramezato da liſte di lama d'argento, e d'oro, che ſimilmente faceano, negli archi delle Cappelle, feſtoni con trine d'argento, che adornauano 'l tutto.

E ſoura la porta di mezzo, per la parte di dentro era 'l ſequenti Elogio.

ne d'une grandeur extraordinaire ſoutenuës par deux Renommées, une de chaque côté, & au haut du frontiſpice ſupérieur on voïoit deux ſtatuës plus grandes que nature repréſentant la Mort, au milieu deſquelles il y avoit une poignée d'*épics*, qui étoit les armes de Sa Majeſté.

L'Egliſe étoit toute tenduë de deuil, & le blanc des murailles très-bien comparti avec le noir du drap, qui étoit ſemé de lames d'argent & d'or, ce qui étoit auſſi obſervé ſous les Arches des Chapelles ornées de feſtons entremêlés de paſſemens d'argent, qui relevoient beaucoup tout le reſte des ornemens.

En dedans ſur la porte du milieu ſe liſoit cet éloge.

CHRISTINÆ ALEXANDRÆ
GOTHORUM, SUECORUM, VANDALORUMQUE REGINÆ,
VIRTUTE ET GESTIS
QUAM
STIRPE ET TITULIS
CLARIORI,
IN ECCLESIA, QUAM, PRIMUM INVISENS,
SUAM PRÆDIXERAT,
NON DEPOSITAE SED ELATAE
JUSTA PERSOLVIMUS.

che alludeua a quando la Maeſtà ſua la prima volta, che venne a Roma, *entrando in detta Chieſa la lodò molto per la Vaſtezza, e nobilità degli adornamenti, e per l'inſigni Pitture del Sig^r.* Pietro Beritini, *e per la divozione, ed eſſemplarità, con cui iui ſi celebrano i divini Uſizi, e diſſe che la ſtabiliva per ſua chieſa.*

Staua eretto nel mezo della chieſa un grande Lenzuolo attorno al quale era quantità di torcieri d'argento, con groſſe candele di cera bianca, ſoura di cui poſava 'l talamo, in altezza proportionata (ornato come ſuſſeguentemente ſi deſcriue.)

Nel mezo del quale giaceva 'l corpo di S. M. E ſoura queſto ſotto la volta pendeua una grandiſſima Corona Reale, con quattro caſcate di panno nero, che formauano ſontuoſiſſimo Padglione. I lumi, ancorché in abondanza, grandiſſimi, erano diſpoſti ſoura i Confeſſionarii, con lumiere bianche ch' aueano molte candele bianche per ciascheduna,

ce qui faiſoit alluſion à ce que S. M., la prémière fois qu'elle vint à *Rome*, en entrant dans cette Egliſe, loua fort ſa grandeur, la nobleſſe de ſes ornemens, les magnifiques peintures de *Pietro Beritini*, & la dévotion éxemplaire avec laquelle le ſervice divin y eſt célébré; & dit qu'elle la choiſiſſoit pour ſon Egliſe.

Au milieu de l'égliſe il y avoit un grand Catafalque, autour duquel on voïoit quantité de chandeliers d'argent avec de groſſes bougies blanches. Sous ce catafalque étoit le lit Roïal à une hauteur proportionnée & orné comme on va le décrire.

Au milieu étoit le Corps de S. M. Au deſſus pendoit de la voute une grande Couronne Roïale, avec quatre caſcades de feſtons dont la chute formoit un pavillon ſomtueux. Quelque grande que fut déja l'illumination, on mit cependant encore ſur les Confeſſionaux, des Chandeliers à branches dont chacune étoit

gar-

ficcome in mezo alla cauità degli archi, con tal' artifizio, che non impediuano 'l paſſo attorno al Corpo, e rendeano vago, e lagrimeuole ſplendore, e nello ſteſſo tempo 'l tutto appagava l'occhio de' riguardanti; E ſi ingegnoſo diſegno fù parto dell' illuſtre talento del Sig^r. Felice Delino *Architetto della M. S.*

garnie de quantité de bougies, on en plaça auſſi au milieu du vuide des arches avec tant d'art, qu'ils n'empêchoient point le paſſage autour du Corps & qu'ils formoient une ſplendeur raviſſante & lugubre. En même tems, que tout cet appareil fixoit les yeux des ſpectateurs, l'ingénieux deſſein de cette pompe funèbre étoit une production du beau talent du Sr. *Felice Delino* Architecte de S. Majeſté.

Il ſagro Collegio vi aſſiſtè alle ſolite vigilie, e gli Eminentiſſimi Cardinali erano con veſti, e cappe paonazze.

Le ſacré Collége y aſſiſta aux Vigiles accoûtumées & leurs Eminences les Cardinaux étoient en habit violet avec la cappe de même couleur.

Intorno al letto funebre, oue ripoſaua 'l corpo di S. M facean nobile Corona tutti i Cavalieri della Camera, e delle ſcuderia Reali di S. M. veſtiti di Lutto, alcuni de' quali teneano, ed agitauano le ventaruole ſolite ad uſarſi in tali funzioni.

Alentour du lit funèbre, où repoſoit le Corps de la Reine, tous les Officiers de la Chambre & de l'Ecurie de Sa Majeſté en habit de deuil formoient un cercle. Quelques-uns d'eux tenoient & agitérent des Evantailles, dont on ſe ſert en de pareilles occaſions.

Terminate l'Eſeguie, fù 'l Real Corpo traſportato da detta chieſa alla Baſilica Vaticana, *per lo ſtradone di* Cerri, *da S.* Lucia *della* Chiavica, *da* Curſori, *per* Banchi, *Ponte S.* Angelo *e* Borgo *nuovo.*

Les obſéques achevées, le Corps de la Reine fut tranſporté de cette Egliſe à la Baſilique du *Vatican*, par les ruës de *Cerri*, de St. *Lucia* della Chiavica, da *Curſori*, de la *Banque*, du Pont St. *Ange* & *Borgo* nuouo.

Dettero principio alla funeſta Proceſſione i Litterati, poi ſeguirono gli Orfanelli & indi le Compagnie del ſantiſſimo Sagramento in S. Pietro, *delle Stimate, della Morte, del Suffragio; degli Agonizanti di S.* Egidio; *del ſantiſſimo nome di* Maria, *dell' Angel Cuſtode; del Santiſſimo Sagramento in S.* Lorenzo *in* Lucina; *di S.* Maria *in Via; di S.* Giacomo *in Borgo; di S.* Maria *in Traſteuere; della Santiſſima Trinità; del Pianto; di S.* Lorenzo *in Damaſo; di S.* Rocco; *e di* Geruſaleme.

Les Savans & les gens de lettres ouvroient la marche de cette proceſſion lugubre. Après ſuivoient les Orphelins & puis les Confrairies du St. Sacrement de St. *Pierre*, des Stigmates, de la Mort, du Suffrage; des Agonizans de St. *Egide*, du St. nom de *Marie*, de l'Ange Gardien du St. Sacrement, de St. *Laurent* in *Lucina*, de S^te. *Marie* in via, de St. *Jacques* in Borgo, de S^te. *Marie* in Traſtevere, de la Très-Sainte Trinité, del Pianto, de St. *Laurent* in Damaſco, de St. *Roch* & de *Jeruſalem.*

Dipoi andavano le Religioni, de P. P Agoſtiniani Scalzi, *di* Gieſù, *e* Maria, *de' Capucini; della Beata* Maria *della Redenzione, degli Scbiaui in Sant'* Adriano; *di* S. Girolamo, *della Congregazione del. B.* Pietro *da* Piſa *in S.* Onofrio; *de' Minimi, di S.* Franceſco *di* Paola *in S.* Andrea *delle Fratte, de' Riformati di S.* Franceſco a Ripa, *del Terz' ordine di S.* Franceſco, *de Conventu aline degli S. S.* Apoſtoli; *degli oſſervanti di S.* Franceſco *in* Ara Cœli; *degli* Agoſtiniani, *dei* Carmelitani, *de'* Seruiti, *E de'* Dominicani.

Enſuite marchoient les Ordres des P. P. *Auguſtins Déchauſſés*, de *Jéſus* & de *Marie*, des *Capucins*, de la *B. Marie de la Rédemption*, des *Eſclaves* de St. *Adrien*, de St. *Jérome*, de la congrégation du *B. Piétre* da *Piſe* in St. *Onufre*, des Minimes, de St. *François* de *Paule* in S. *André* delle Tratte, des Réformés de St. *François* à *Ripa*, du tiers Ordre de St. *François*, des Conventuels des S. S. *Apôtres*, des Obſervantins de St. *François in Ara Cœli*; des *Auguſtins*; des *Carmes*, des *Servites* & des *Dominicains.*

Finite queſte ſeguiuano altri Fratelli della Compagnia delle ſtimate in Numero di 500, che con Torce alla Veneziana bianche acceſe, a cinque per fila, concordemente n'andavano.

Si vidde poi 'l Clero della Chieſa di S. Dorothea, *Parochia della M. S. co'curati di eſſa Chieſa, e della Baſilica di S.* Pietro, *ed in mezo a queſti 'l Camarlengo del Clero Romano, dopo i quali ſeguiuano i Canonici, e 'l Clero tutto di detta Baſilica di* S. Pietro *co' loro Muſici.*

Suſſeguentemente caminanauano i valetti di ſua M. tutti veſtiti di Lutto: avanti il letto portato aſſai alto, ed aſſiſtito a' lati dà Caualieri della ſua Corte coperto con ampia coltre di Broccato d'oro, e dalle parti, alcune Corone di ſimil lauoro, colle di lei arme ſimili.

Soura queſto era ſteſo 'l Regio Cadauere, veſtito di Drappo bianco riccamato d'oro, con ſottana, e giuſtacore, e poſaua ſoura 'l manto Reale, ch' era di color violetto, riccamato dappertutto di Corone d'oro, e all' intorno aueua una larga ſtriſcia d'Emmellino, colle codette nere, aueua i guanti d Ermeſino bianco, le ſcarpe di raſo bianco, la Corona reale in teſta, e lo ſcettro in mano.

Da ambedue i lati camminauan d'altri fratelli delle ſtimate in gran numero ſimilmente con torce acceſe, e quattro Cavalieri Scudieri di S. M. portauano le banderole conſuete, in cui erano l'Armi della M. S.; e da altri ſuoi Cavalieri erano ſoſtenute le caſcate di detta coltre dalle quattro parti laterali: E dritto al Cadauero ſeguivano altri Caualieri ſuoi Scudieri, e 'l reſtante della di lei famiglia, tutti veſtiti di lutto, dando mano i più degni di eſſi al feretro, come ſe lo portaſſero.

Immediatamente ſegui la Caualcata a cui dette Principio 'l Capitano degli Suizzeri di ſua Santità in mezo a ſei de' ſuoi Soldati.

Dopo due Mazzieri del Papa, con mezze alzate: E per ordine poi.

Due Maeſtri delle Cerimonie.

I Maggiordomi di S. Santità in mezo a due Arciveſcoui, veſtiti con Mantelloni, e Capitali Pontificali ſopra mule, ornate di Valdrappe, e di finimenti paonazzi.

Al-

Ces Ordres Religieux étoient ſuivis d'autres Frères des confrairies les plus conſidérées au nombre de 500 qui avec des torches blanches à la Vénitienne & à cinq de rang marchoient en bon ordre.

Après eux venoit le Clergé de Ste. *Dorothée*, Egliſe paroiſſiale de S. M., avec les Curés de cette Egliſe & de la Baſilique de St. *Pierre* & au milieu de ces derniers, le Camerlingue du Clergé Romain: ceux-ci étoient ſuivis par les Chanoines & tout le Clergé de cette Baſilique avec leurs Muſiciens.

Après eux marchoient les valèts de pié de S. M. tous en deuil. Le Brancard qui étoit porté aſſez haut, par les Officiers de la Cour de la Reine, avoit une grande couverture de brocard d'or parſemée de Couronnes & brodée de ſes armes.

Sur le lit étoit le Corps de la Reine vêtu d'un brocard d'or à fond blanc, par deſſus étoit le manteau Roïal, de couleur violette, brodé par tout de Couronnes d'or, & bordé d'une large bande d'hermines. Elle avoit des gands d'armoiſin blanc, des ſouliers de ſatin de la même couleur, la Couronne ſur la tête & le ſceptre à la main.

Aux deux côtés marchoient encore un grand nombre d'autres Frères des ſtigmates avec des bougies allumées, & quatre Gentilshommes Ecuïers de S. M. portoient les banderoles, ſur leſquelles étoient les armes de S. M. & quatre autres de ſes Officiers tenoient les quatre coins du Poile. Sur la droite du Corps ſuivoient d'autres de ſes Ecuïers & le reſte de ſes ſerviteurs tous vêtus en noir; & donnant la main vers le Cercueil aux plus diſtingués, autant qu'ils étoient à portée de le faire.

Immédiatement après ſuivoit la Cavalcade, à la tête de laquelle étoit le Capitaine des Suiſſes de ſa Sainteté entouré de ſix de ſes Soldats.

Puis deux Hérauts du Pape avec leurs maſſes levées. Le reſte ſuivoit en cet ordre.

Deux Maîtres de Cérémonies,

Les Majordomes de S. S. au milieu de deux Archevêques, vêtus en Mantelèts & en Chapeaux d'Evêques, montés ſur des Mules avec des houſſes & autres ornemens violets.

D'Au-

Altri Vescoui assistenti, e Protonotari Apostolici, a due, vestiti come soura.

Cappellani Communi;
Camerieri extra, } *del Papa.*
Scudieri. }
colle solite loro vesti rosse.

E a lati di detta Caualcata andauano gli Suizzeri della Guardia del Papa coll' allabarde.

Dopo segui la Carrozza di S. M. tutta di color violetto, con noue altre pure della stessa, tutte nere e brune.

Arrivata la defonta Maestà alla chiesa di S. Pietro, *i Canonici di detta Basilica le fecero la solita assoluzione colle preci, ed orazioni consuete.*

Dipoi fu 'l di lei corpo racchiuso in una cassa di Cipresso, e questa era in una di piombo, doue al di fuori erano le sue arme, E 'l di lei nome, in basso rilievo, e questa susseguemente fù messa in un' altra di legno, par esser murata nel luogo destinatole.

E fù la M. S. sepolta, collo stesso abito con cui fù portata, col Manto, Scettro, e Corona; E nella cassa furono poste alcune medaglie, colla di lei impronta, di metalli diversi; E furno dispensate a tutte le Compagnie, Religioni, ed a Cleri Candele bianche di cera di considerabil grandezza.

E così resto 'l corpo di CHRISTINA Alessandro *Regina di* Suezia *nella Basilica di S.* Pietro; *E fin' all' ultimo giorno del mondo viuerà la gloriosa fama di questa Prencipessa, ch' e stata 'l uero essempio di Religione, di bontà, e di virtù veramente rara, e che hà lasciate impresse nell' alma Città di* Roma, *per tramandarsi a' posteri, chiarissime memorie della sua somma Pietà.*

Tre Regine hanno resa l'anima a Iddio in Roma, *dopoche 'l Vicario di* Giesù Christo, *vi ha stabilita la fede.*

Catarina *Regina di* Bosna, *che privata da'* Turchi *del Regno, e del Marito l'anno* 1463 *si ricouerò in* Roma *nel Pontificato di* Paolo *secundo, e quiui morì in tempo di* Sisto *IV. à* 15 *d'Ott. nel* 1478.

Carlotta *Regina di* Cipro, *accolta parimente in* Roma *dal suddetto Pontifice* Sisto

D'autres Evêques assistans & Protonotaires Apostoliques, deux à deux habillés comme ci-dessus, venoient après.

Ensuite les Chapellains du commun;

Les Extra-Camériers, } du Pape
Les Ecuïers, }

avec leurs habits ordinaires de couleur rouge.

A côté de cette Cavalcade marchoient les Suisses de la garde du Pape avec leurs Hallebardes.

Ils précédoient le Carosse de Sa Majesté peint en violet, avec neuf autres de ses carosses tous en deuil.

Le Corps étant arrivé à l'Eglise de St. *Pierre*, les Chanoines de cette Basilique lui donnérent l'absolution à la maniére accoûtumée en récitant les priéres & les oraisons usitées en ces occasions.

Après quoi son Corps fut renfermé dans un Cercueil de bois de Cyprés qui étoit dans un autre de plomb, au dehors duquel ses armes & son nom étoient en bas relief. Celui-ci fut ensuite mis dans un autre cercueil de bois pour être muré dans l'endroit qu'on lui avoit destiné.

S. M. fut ensevelie avec le même habit dans lequel elle avoit été portée & en Manteau, avec le sceptre & la Couronne, & l'on renferma dans le Cercueil quelques Médailles de divers métaux sur lesquelles étoit son Buste. Pour les Confrairies, les Ordres Religieux & le Clergé, on leur distribua à tous des flambeaux de cire blanche d'une grandeur considérable.

C'est ainsi que le Corps de *CHRISTINE Alexandra*, Reine de *Suède* a été inhumé dans la Basilique de St. *Pierre*. La glorieuse mémoire de cette Princesse vivra jusqu'à la fin du monde, aïant été un vrai éxemple de Religion, de pieté, de bonté & d'une rare vertu, qu'elle a laissé après elle dans la bonne ville de *Rome* pour être transmis à la postérité.

Il y a trois Reines qui ont rendu l'ame à leur Créateur dans cette Ville, depuis que le Vicaire de *Jesus-Christ* y a établi son siége.

Catherine Reine de *Bosnie* privée par les *Turcs* de son Roïaume & de son Mari, l'an 1463. se retira à *Rome* sous le Pontificat de *Paul II.* & y mourut du tems de *Sixte IV.* le 15 d'Octobre 1478.

Charlotte, Reine de *Cypre*, reçue gracieusement à *Rome* par le même Pontife

Sisto IV. *morì, regnante* Innocenzio VIII. *à* 16. *Luglio* 1487.

E la presente Regina di Suezia *nel felice Pontesicato di N. Signore* Innocenzio XI. *singolare frà tutte, per la sua eroica conversione, e per l'eccelse glorie della sua vita, e della sua morte.*

Per vedere questo funerale Roma *era ristretta nel breue recinto delle poche strade, per doue passò la Processione; E fin la mattina di buon' ora fu cominciato a pigliare i posti, dalle persone più ordinarie; E la Chiesa, e la Piazza di S.* Pietro, *ancorche vastissime, pareano piccoli ricetti, in riguardo al numeroso popolo, che non potea capirui.*

Dapper tutto era così calcata la gente che mai in altra occasione tanta non se ne è veduta; E se tutta l'Augusta Citta fosse stata 'l Theatro a sì deplorabil sonzione, angusta si sarebbe riconosciuta a dar luogo a chi voleva esserne Spettatore; Poiche le donne portarono anche i figliuoli lattanti al seno, accio potessero poi del continuo replicar loro 'l Nome di questa gran Regina per eternarlo nelle loro idee, sicome eterna da tutti era desiderata nel vivere.

E per ouviare ad ogn' inconveniente, che nascer frà tanta moltitudine fosse potuto, erano per tutte le strade disposte le soldatesche appiedi di sua Santità.

I luoghi del contorno di Roma *mandarono anch' essi gran parte de 'loro abitatori, e chi, festoso non aueua avuto fortuna di vederla viua, dolente volle guardarla morta; E frà communi segni di non ordinaria mestizia, molti e molti non poterono raffrenare 'l pianto.*

Partitosi poscia da que' luoghi ciascheduno, facea risuonare dapper tutto le lodi di tanta Prencipessa, le di cui famosissime Geste sono, e saranno da litterate penne registrate in ampi Volumi, per trasmettersi a' Secoli a venire, come vere Norme da immortalarsi, adonta del tempo, che co 'l ruotar degli anni ogni Memoria distrugge (a).

(a) Copie tirée de la Bibliothèque du Roi de *France.*

Sixte IV. mourut sous le règne d'*Innocent VIII.* le 16. Juillet 1487.

Et la Reine de *Suède*, durant l'heureux Pontificat de notre Seigneur *Innocent XI.* laquelle l'emporte sur toutes les autres, tant par sa conversion héroïque, que par la gloire éclatante de sa vie & de sa mort.

Pour voir ses funérailles, *Rome* entière se rassembla dans l'enceinte de peu de ruës, par où le cortége devoit passer. Le commun Peuple commença de grand matin à s'assembler & à se placer : & quoique l'Eglise & la Place de St. *Pierre* fussent très-spacieuses, elles étoient pourtant trop petites pour contenir la nombreuse affluence du peuple qui y accourut. La foule étoit si grande, qu'on n'en a jamais vû de pareille en aucune autre occasion, & si cette auguste ville toute entière eut dû servir de Théatre pour une si déplorable fonction, elle se seroit trouvée trop étroite pour donner place à chacun de ceux qui en vouloient être spectateurs, car les femmes y portérent jusqu'à leurs petits enfans sur les bras, afin de pouvoir dans la suite leur rafraichir toûjours la mémoire de cette grande Reine, pour l'éterniser dans leurs idées, comme tout le monde souhaitoit qu'elle pût vivre éternellement.

Pour prévenir les inconvéniens, qui auroient pû naitre du concours d'une si grande multitude, toutes les ruës étoient occupées par des troupes de sa Sainteté.

Les lieux voisins de *Rome* envoïérent aussi une grande partie de leurs habitans à ce spectacle, & ceux qui n'avoient pas eu le bonheur & la joïe de voir cette Reine vivante, vouloient au moins participer au chagrin de la voir morte. Et preuve que la tristesse étoit aussi sincére que générale, c'est qu'on voïoit de tous côtés nombre de gens qui ne pouvoient retenir leurs larmes.

Chacun en se retirant fit retentir par tout les louanges d'une si grande Princesse, dont les grandes & héroïques actions sont & seront couchées par les savans dans plusieurs grands volumes, pour être transmises aux siécles à venir, comme des règles pour s'immortaliser, en dépit du tems, qui, par le cours des années efface le souvenir de tout.

DOUBLE
TABLE DES LETTRES
DE
CHRISTINE
REINE DE SUEDE

Contenuës dans ces Mémoires.

On y a joint les dates & les noms des Perſonnes à qui elles ont été écrites: les lieux d'où elles ont été tirées & ce qu'elles contiennent.

DOUBLE
L'ABÉCÉDAIRE
CHRÉTIEN

Contenant deux Méthodes.

DOUBLE TABLE DES LETTRES DE CHRISTINE *REINE DE SUEDE.*

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres*	
1632.	- - -	- -	au Roi *Guſtave - Adolphe* ſon Père.	*en Allemand.*	l'Original tiré des Archives de *Suède.*	*Chriſtine* prie le Roi ſon Père de revenir bientôt en *Suède.* Elle le tachera en attendant d'apprendre à bien prier Dieu . .	*T. I. pag. 2.*
	- - -	- -	au même.	*en Allemand.*	du même endroit.	Elle lui envoïe ſon Portrait, le priant de ſe ſouvenir par-là d'elle & de revenir bientôt .	*ibidem.*
1634. *Nykæping.*	Avril.	19	à la Princeſſe *Cathérine* de *Suède.*	*en Suédois.*	du même endroit.	Elle remercie ſa Tante de ſes ſoins pour elle & de ſes lettres, & lui demande la continuation de ſon amitié. . . .	*I.* 34.
1636.	Févr.	3	au Prince *Jean Caſimir*, Comte Palatin.	*en Latin*	du même endroit.	Que c'eſt la prémière lettre en latin qu'elle lui écrit, & lui envoïa par le Prince ſon fils, en lui ſouhaitant la bonne année .	*I.* 38.
	Mai.	10.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle lui témoigne ſa joïe d'avoir la Princeſſe Léonore pour compagne de ſes études . .	*I. ibid.*
	Octob.	26.	au même.	*même la.*	du mêm. end.	Lettre de compliment . .	*I.* 39.
		31.	au même.	*même la.*	du mêm. end	Elle lui ſouhaite la bonne année	*I. ibid.*
1637.	Août.	8.	à l'Archevêque *Paulinus.*	*en Suédois.*	Copie reçue de Mr. le Comte *C. G. Bielke.*	Elle lui ordonne d'ôter de ſon hiſtoire de *Suède* la relation qui s'y trouvoit de quelque trahiſon, qu'il y avoit eu à *Riga* en 1626.	*I.* 316.
1637. *Stockholm.*	Octobr.	11.	au Prince *Jean Caſimir* Comte Palatin.	*en Latin.*	tirée des Archives de *Suède* & de *Palmsköldiana.*	Lettre de complimens : par laquelle *Chriſtine* lui demande la continuation de ſon affection en l'aſſurant de la ſienne . .	*I.* 40.
1638. *Stockholm.*	Avril	28.	au même.	*même langue.*	du même endroit & de *Palmsköld.*	Lettre de complimens.	
1639. *Ulffund.*	Juin	28.	au même.	*même langue.*	du même endroit & de *Palmsköld.*	Elle & la Reine ſa Mère attendent ſon arrivée avec impatience, pour s'entretenir confidemment avec lui. Plus il y a de Dames qui la viennent voir, tant pis c'eſt .	*I. ibid.*
ibidem.	Juillet	15.	au même.	*mêm. lan.*	du mêm. end.	Compliment d'excuſes .	*I.* 41.
ibidem.	Août	3.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Que l'entrepriſe du Roi de *Pologne* ſur *Riga* a échoué, auſſi bien que ſes autres deſſeins ſur la *Livonie* & la *Suède* . . .	*I.* 42.
ibidem.	Sept.	26.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle le remercie des nouvelles des affaires ſecrètes qu'il lui avoit communiquées : que le Chan-	

An	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1639.	Sept.	26.	au Prince Palatin *Jean Casimir.*	*en Latin.*	tirée des Archives de *Suède.*	celier du Roïaume étoit malade & que la Régence se tenoit à *Copingue*	*T. I pag.* 43.
Ibidem.	Octobr.	9.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle souhaite que l'Empereur soit contraint, par les deux victoires que le Felt-Maréchal *Baner* avoit remportées, de faire une paix honorable: mais elle doute de la bonne foi Catholique . .	*I. ibid.*
Ibidem.	- - -	12.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle veut que le Comte Palatin prenne le commandement de l'Armée de *Weimar*, & mande que les Rois d'*Angleterre* & de *France* offrent de grandes sommes d'argent pour se mettre en possession de la forteresse de *Brisac* . . .	*I.* 44.
Ibidem.	- - -	19.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle se réjouit d'apprendre, le retour du Prince Palatin *Charles* en *France*, après s'être arrêté une nuit en *Espagne* . . .	*I.* 45.
Ibidem.	Nov.	2.	au même.	*même. lan.*	du même. end.	Lettre de compliment . .	*I.* 46.
1640 *Stockholm.*	Juin.	3.	au même.	*en Allemand.*	du même endroit.	Elle promèt de lui apprendre ce qui s'étoit passé entr'elle & le Ministre de *Dannemarck* . .	*I. ibid.*
1641. *Stockholm.*	Avril	3.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle lui rapporte l'entretien qu'elle a eu au sujèt d'un nouveau Tuteur pour elle. Elle ne veut pas que le Prince *Charles* son fils le devienne pour ne point courir de hazard avec elle. Elle demandera le Chancelier pour s'assurer de sa faveur: autrement elle en laissera la décision au sort . .	*I.* 35.
Ibidem.	Mai	23.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle est fort touchée de la maladie de *Baner*, quoique d'autres s'en soucient peu. *Salvius* exhorte à la paix: mais le Chancelier ne la veut pas. *Salvius* & *Jean Oxenstierna* iront au Congrés du traité de paix: mais ils ne se comporteront guéres bien ensemble.	*I.* 55.
- - -	- - -	- -	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle lui mande l'état dangereux de l'Armée *Suédoise* en *Allemagne* après la mort de *Baner:* que les Chefs en veulent partager le commandement, & que la *France* veut débaucher l'armée: que le *Dannemarck* envoïera un vaisseau pour transporter la Reine-Mère en *Prusse*.	*I.* 56.
1645. *Stokholm.*	Avril	12.	au Chancelier *Axel Oxenstierna.*	*en Suédois.*	dans *Palmskold.*	Qu'il faut une caution réelle pour faire la Paix avec le *Dannemarck*: qu'autrement une guerre ouverte sera plus supportable qu'une paix mal assurée: qu'il faut traîner le Traité & disputer la caution *ex possessorio* . .	*I.* 63.

An	*Mois.*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1645. *Stockholm.*	Juin.	20.	au Chancelier *Axel Oxenſtierna.*	*en Suédois.*	De chez Mr. le Comte *Axel Gabriel Oxenſtierna à Sidoen.*	Elle inſiſte ſur une caution réelle, mais laiſſe au Chancelier le ſoin de manier la négociation de la paix, afin qu'en cas de quelque incident facheux, on ne puiſſe pas dire qu'elle avoit voulu continuer la guerre par ambition	*T. I. pag. 65.*
ibidem.	- - -	24.	au même.	*même langue.*	du même.	Il vaut mieux ſe prêter à des conditions raiſonables de paix avec le *Dannemarck*, afin qu'on n'attribue pas la guerre à une ambition déméſurée de dominer .	*I. 67.*
ibidem.	Nov.	27.	au même.	*même langue.*	de *Palmsköld.*	Harangue de *Chriſtine* prononcée dans le Sénat de *Suède*, quand elle remit la Patente de Comte au Chancelier du Roïaume. .	*I. 70.*
1646. *Stockholm.*	Mai	10.	au Felt Maréchal *Leonard Torſtenſon.*	*même langue.*	du Comte *Thure Bielke.*	La Reine lui accorde la permiſſion de revenir en *Suède*, en éxaltant ſes merveilleux exploits militaires	*I. 83.*
ibidem.	- - -	- -	au Prince de *Condé.*	*en François.*	de *Palmsköld* & de nouv. Recueil de Harangue p. 104.	Elle a une haute eſtime pour ſa valeur extraordinaire & pour ce qu'il avoit vengé les manes de ſes Soldats défaits à la bataille de *Nordlingue*	*I. 85*
ibidem.	Juillet	10.	au Landgrave *Guil.* de *Heſſe.*	*en Allemand.*	de *Palmsköld*	*Chriſtine* le félicite ſur ſon mariage . . .	*I. 153.*
ibidem.	Déc.	12.	à Mr. *Adler-Salvius* Chancelier de la Cour.	*en Suédois.*	de *Meiern* devant le V. Tome des *Acta Pacis Weſtphalicæ*	Elle veut qu'il continue de lui apprendre l'état de la négociation de la Paix, qu'elle lui recommande fortement. Elle lui promèt ſa protection contre tous & le prie de ſoutenir le Comte *Magnus de la Gardie* . . .	*I. 90.*
1647. *ibidem.*	Février	13.	à *Adler-Salvius.*	*en Suédois.*	de *Meiern* ibid.	Qu'il remercie le Comte d'*Aveaux* du ſervice qu'il lui a rendu. Elle deſire la paix, de crainte de tumultes domeſtiques, & veut volontiers gratifier le Comte *Magnus* de la Seigneurie de *Benfelt* .	*I. 93.*
ibidem.	Avril	10.	au même.	*même langue.*	ibidem.	Elle marque ſon mécontentement de ceux qui tirent la paix en longueur, & que la lettre de reproches ne regarde que *G. J. O.* ſeul. *Eſchen* dira à *Salvius* le reſte de bouche, & elle lui promèt qu'il deviendra Sénateur malgré les oppoſans . . .	*I. 112.*
ibidem.	le même	10.	au Comt. *Jean Oxenſtierna* & à *Adl. Salvius.*	*même langue.*	ibidem.	Lettre de reproches très-forte de ce qu'on traine en longueur la négociation de la Paix . . .	*I. 116.*
ibidem.	Juillet	6.	à *Adler Salvius.*	*même langue.*	de *Meiern* ibid.	*Chriſtine* veut que l'on ſache qu'elle eſt portée pour la *France.* Elle lui communique la lettre de *Jean Oxenſtierna* & l'aſſure de ſa protection : lui recommandant l'affaire de *Benfelt* & demandant	

An.	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1647. *Stockholm.*	Juillet	6.	à *Adler-Salvius.*	*en Suédois.*	de *Meiern* ibid.	une copie de sa lettre au Comte d'*Aveaux*, puisqu'elle n'en avoit point . . .	*T. I. p.* 129.
ibidem.	Sept.	4.	au même.	*même langue.*	ibidem.	Elle souhaite de voir le Traité de paix bientôt fini. Elle envoïe sa réponse à Mr. *Servien*, qui étoit la créature du Cardinal *Mazarin*. Les François, dit-elle, n'écrivent, ni ne disent que des flatteries: il faut les païer de la même monnoïe . . .	*I.* 102.
ibidem.	Nov.	18.	au même.	*même langue.*	ibidem.	Elle promèt de le protéger contre tous ses envieux, & veut lui écrire en un chiffre, connu seulement de ses confidens. L'affaire de *Benfelt* devoit se faire *sine detrimento publico.* . .	*I.* 131.
ibidem.	Nov.	27.	au même.	*même langue.*	ibidem.	L'assurant de sa protection, elle lui dit, que le Chancelier fait le souple: mais qu'elle ne s'y fie pas. Elle veut qu'il pousse l'affaire de la paix & qu'il soutienne les intérêts de *France*, comme les siens propres . .	*I.* 133.
	- - -	- -	au même.	*même langue.*	ibidem.	Qu'il négocie cent mille écus, que le Comte *Magnus* a empruntés par ordre, & qu'il se les fasse païer par l'argent de *France* pour les vaisseaux, ou en cuivre de *Suède*, pour prévenir les mauvaises intentions de ceux qui veulent rendre *nova imperia odiosa* .	*I.* 93.
1648. *Stockholm.*	Juillet	21.	à *Adler-Salvius.*	*en Suédois.*	de chez Mr. l'Assesseur *Esberg.*	Elle se réjouit de voir la paix générale bientôt concluë pour le bien de la Chrétienté. Cela fait, dit-elle, on verra ici des gens avec un pié de nez, & elle veut que *Salvius* revienne en *Suède* .	*I.* 123.
ibidem.	Août	12.	à la Veuve de Mr. *Hugues Grotius.*	*en François.*	dans *Batesii* Vitæ p. 431. dans les Ope. *Grotii* præf. & *M. Grotii* it. *Musæus* & *Olivekrans* p. 3.	Elle donne de grandes louanges à feu Mr. *Grotius*, & souhaite d'avoir tous ses Manuscrits, Mémoires & extraits, promettant de reconnoître & récompenser sa bonne volonté. . .	*I.* 79.
Upsal.	Sept.	9.	au Chancel. *Oxenstierna.*	*en Suédois.*	des Archives de *Suède.*	Elle lui demande son avis sur le secours que le Roi de *Pologne* lui demande pour l'Election d'un nouveau Roi, dans le tems qu'il donne le titre de Prince de *Suède* à son frère? . . .	*I.* 143.
ibidem.	Nov.	4.	au Prince Palat. *Charles Gustave.*	*en François.*	de *Palmsköld.*	Qu'il fasse de son mieux pour que les troupes Suedoises, qui seront licentiées après la Paix, entrent au service de *France* .	*I.* 150.
1649.	- - -	- -	à *Charles II.* Roi d'*Angleterre.*	*en Latin.*	dans *Huberi* hist. p. 563.	Au sujèt du meurtre de *Charles I.* Roi d'*Angleterre.* .	*I.* 380. *not.*

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1650. *Stockholm.*	Janvier	19.	à Mr. *Daniel Heinſius.*	*en Latin.*	de chez Mr. *Petræus* Conſeiller au Parlem. de *Suède.*	*Chriſtine* veut retenir ſon fils *Nicolas* en ſon ſervice, comme un homme fort verſé dans les belles lettres	*T. I. p. 276.*
ibidem.	Mars	15.	au Conſiſtoire d'*Upſal.*	*en Suédois.*	de la Bibliothèque d'*Upſal.*	Que les Etudians, qui ont fait des inſultes à Mr. *Boecler*, ſoïent punis	*I. 295.*
ibidem.	Octobr.	5.	à Mr. *Bochart.*	*en François.*	de Mr. *Royer*, Paſteur de l'Egliſe Francoiſe à la *Haye.*	Elle lui témoigne l'eſtime qu'elle a pour ſon grand ſavoir & pour ſes rares écrits: ſe plaiſant à le compter dorénavant parmi le nombre de ſes amis . .	*I. 247.*
ibidem.	Nov.	16.	à la Princeſſe *Amelie Eliſabeth* Landgrave de *Heſſe.*	*en Latin.*	du Sr. *Haſſe* par Mr. le Licentié *Schminke.*	Elle éxalte & loue les grandes qualités de cette Princeſſe, qui venoit de réſigner à ſon fils la Régence du Landgraviat de *Heſſe*, qu'elle avoit ſoutenuë avec tant de gloire pendant treize ans	*I. 154.*
ibidem.	Nov.	23.	à Mr. *Sarrau.*	*en François.*	dans les lettres de *Sarrau* p. 239. & dans *Colomiés.*	Elle lui rend grace du préſent de ſes livres & l'adopte en qualité d'Ami au lieu de ſerviteur.	*I. 264.*
ibidem.	Déc.	17.	au Prince *Jean Caſimir.*	*en Allemand.*	des Archives de *Suède.*	Compliment de remerciement du préſent qu'il vient de lui faire à ſon entrée dans ſa vingt quatrième année . .	
1651.	Janvier	1.	à l'Ambaſſ. d'*Eſpagne.*	*en Latin.*	de Mr. *Beblen* Profeſſeur à l'Univerſité de *Mayence.*	*Chriſtine* le prie de procurer à *Nicolas Heinſius* un accés libre aux Bibliothèques de *Naples* & de *Sicile*, où elle l'envoïa pour y copier les meilleurs Manuſcrits anciens, tant grecs que latins.	*I. 278.*
1651. *Stockholm.*	Janvier	15.	au Roi de *France.*	*en François.*	du Comte *Charl. Bielke* & dans *Palmsköld.*	Que le Roi lui permette de tirer vanité de l'acquiſition de ſon amitié: qu'il rende le repos à ſon Roïaume; & qu'il écoute *Biörnklov* comme venant de ſa part.	*I. 188.*
ibidem.	Janvier	31.	au Roi d'*Eſpagne.*	*en Latin.*	Par le ſoin de Mr. *Serenius* Doïen à *Nyköping.*	*Chriſtine* lui offre ſa médiation pour établir la paix entre lui & le Roi de *France.* . . .	*I. 189.*
ibidem.	- - -	- -	au Duc d'*Orléans.*	*en François.*	imprimée & reçuë de Mr. *Guſtave Benzelſtierna.*	Elle s'offre pour mettre la *France* en repos, dont elle dit que tous les troubles ne viennent que des factions peu chrétiennes des Gens d'Egliſe, & entr'autres du Cardinal *Mazarin*, qui veut tout perdre. . . .	*I. 192.*
ibidem.	Mars	12.	au Prince de *Condé.*	*même langue.*	du Comte *Bielke* & de *Palmsköld.*	Lettre bien flateuſe à ce Prince, lequel elle félicite ſur ſon élargiſſement . .	*I. 191.*
ibidem.	Avril	12.	à Mr. *Sarrau.*	*même langue.*	Epiſtolæ *Sarravii* p. 256.	Elle le remercie de lui avoir acheté la Bibliothèque de Mr. de *Meſmes*; elle le prie de lui expédier au plûtôt pour qu'on prenne en *Suède* quelque goût des bel-	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1651. *Stockholm.*	Avril	12.	a Mr. *Sarrau.*	*en François.*	Epiſtolæ *Sarravii* p. 256.	les choſes, dont la *France* abonde . . .	*T. I. p.* 265.
ibidem.	Juillet	1.	à Madame *Sarrau.*	*même langue.*	Epiſt. *Sarr.* p. 277. & dans *Colomiés.*	Elle lui fait un compliment de condoleance ſur la mort de ſon Epoux & des offres de gratification à ſes Proches . .	*I.* 266.
ibidem.	Octobr.	28.	à l'Evêque *Godeau.*	*même langue.*	de *Colomiés.*	Elle le remercie de ſes Ouvrages, qu'il lui avoit envoïés : mais pour le changement de Religion, qu'il lui inſinue, elle lui déclare, que c'eſt une choſe qui ne peut arriver : qu'au contraire elle lui ſouhaite les lumières qu'elle a ſur cette matière : ſur laquelle elle s'aſſûre, qu'elle croit ce que l'on doit croire	*I.* 215.
ibidem.	Nov.	5.	au Conſiſtoire d'*Upſal.*	*en Suédois.*	de Mr. *Scarin* Profeſſeur de l'Univerſité d'*Abo.*	Qu'aucun Profeſſeur en Philoſophie & en Politique ne puiſſe en même tems être Théologien	*I.* 349.
	- - -	- -	au Prince *Adolphe Jean.*	*en François.*	des Archives de *Suède.*	Elle le prie d'avoir ſoin que le Ballèt ſoit prêt à ſon retour de *Nyköping* . . .	*I.* 209.
ibidem.	Déc.	10.	à Mr. *Rebolledo* Ambaſſadeur d'*Eſpagne.*	*même langue.*	de Mr. *Gram* Conſ. & Bibliothéc. à *Copenbague.*	Elle fait grand cas de ſon amitié & eſtime fort le livre de moral qu'il avoit compoſé .	*I.* 466.
1652. *Stockholm.*	Janvier	7.	au Prince Palatin.	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	*Chriſtine* lui fait compliment de nouvel an & le remercie du préſent magnifique qu'il lui avoit envoïé . . .	*I.* 214.
ibidem.	Février	15.	au même.	*même langue.*	ibidem.	Remerciemens & offres de ſervices . . .	*I. ibid.*
ibidem.	Mars	10.	au Prince Palatin *Charles-Guſtave.*	*même langue.*	ibidem.	Elle lui témoigne ſa douleur du deſſein du Prince *Fréderic de Heſſe* de changer de Religion, & promèt de lui écrire pour l'en détourner . . .	*I.* 217.
	- - -	- -	au Prince *Fréderic* Landgrave de *Heſſe.*	*même langue.*	du Comte *Bielke.* item dans *Colomiés* & dans la Rhetorique d'honnête homme p. 7.	Elle tâche de le détourner de changer de Religion par les motifs d'honneur & de réputation, qu'il perdroit, lui faiſant ſentir le mépris qu'il s'attireroit de part & d'autre . .	*I. ibid.*
ibidem.	Avril	10.	au Parlement de *Paris.*	*en Latin & en François.*	de Mr. *Guſt. Benzelſtierna.*	Elle offre ſon entremiſe pour éteindre la guerre civile en *France*, au cas que ſes offices ſoïent agréables . .	*I.* 200.
	- - -	- -	au Prince de *Condé.*	*en Latin.*	Par le ſoin de Mr. *Serenius.* Doïen à *Nyköping.*	Le ſujèt de cette lettre eſt le même que de la précédente .	*I.* 199.
ibidem.	Mai	1.	à Madle. d'*Orléans.*	*en François.*	de *Colomiés.*	Qu'elle eſt l'héroïne du Siècle & que peu de perſonnes peuvent prétendre à être comparées au Prince de *Condé* . .	*I.* 194.

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1652. *Stockholm.*	Mai	1.	à Mr. *Nicolas Heinſius.*	*en François.*	dans le Syllo-ge Epiſtola-rum *P. Bur-manni* Tom. V. p.	Qu'il aille voir la *Sicile*: qu'il ramaſſe pour elle ce qu'il trouve-ra de curieux en livres & en mé-dailles, & qu'il l'avertiſſe de ceux qui travaillent à quelque ouvra-ge à ſon honneur . .	*T. I. p.* 281.
ibidem.	Mai	13.	à Mr. *Bochart.*	*en François.*	de Mr. *Royer* Paſteur de l'Egliſe Fran-çoiſe à la *Haye.*	Le Sr. *Voſſius* devant rebrouſ-ſer chemin, elle envoïe un gui-de à *Bochart* pour le conduire à *Stockholm*: venez, lui dit-elle ſans crainte, perſonne n'eſtimera mieux que moi votre mérite, & tout ce qu'il vaut . .	*I.* 284.
Nyköping.	Juin	23.	à Mr. *Pal-bitzski.*	*en Fran-çois.*	de Mr. le Conſeiller *Warmboltz.*	Complimens à Mad. de *Mont-penſier* avec aſſurance de l'amitié tendre qu'elle a pour cette Prin-ceſſe . . .	*I.* 194.
Ulffund.	Août	14.	au Chancel. *Oxenſtierna.*	*en Sué-dois.*	de Mr. le Comte *Axel Gabriel Oxenſtierna.*	De l'arrivée & de la réception du Sr. *Pimentelli* envoïé d'*Eſpagne.*	*I.* 388.
Stockholm.	Sept.	27.	à Mr. *Gaſſen-di.*	*en Fran-çois.*	de *Palmsköld* & de *Colomiés* item dans le Recueil de Harangues p. 108. item Gram. Franç. par *Malherbe* p. 287.	*Chriſtine* lui donne de grandes louanges & dit qu'elle le veut conſulter comme l'Oracle de la vérité	*I.* 257.
	- - -	- -	à Mr. de *Benſerade.*	*même langue.*	de *Colomiés.*	Qu'il n'a rien perdu en ne ve-nant pas en *Suède*: qu'aïant eu l'honneur d'approcher le Roi de *France*, il faut qu'il ſe donne de garde de mériter un tel éxil .	*I.* 354.
1653. *Stockholm.*	Avril	2.	à Madame la Comteſſe de *Bregy.*	*même langue.*	item.	Lettre badine ſur ſon ſilence, en lui demandant les petites nou-velles du cercle . .	*I.* 356.
ibidem.	Juin	6.	à Mr de *Sau-maiſe*	*en Fran-çois.*	les Mém. de Litérat. par *Salengre* To. II. Part. I. p. 112	Elle lui écrit cette lettre avec *Bourdelot* & lui demande la con-tinuation de ſon amitié . .	*I.* 233.
ibidem.	Août	13.	au Roi d'*Ethiopie.*	*en Latin*	des Archives de *Suéde.*	Elle lui recommande *Akalaxto*, & ſouhaite que la Religion Chré-tienne reſte toûjours pure en ce pais-là . . .	*I.* 352.
ibidem.	Déc.	1.	à Mr. *Octavio Ferrario.*	*en Latin*	dans *Ferrarii Opera.*	Elle le remercie de ſon Panégyrique en lui faiſant préſent d'u-ne chaine d'or . . .	*I.* 300.
	- - -	- -	à Madam. la Maréchalle de *Guebriant.*	*en Fran-çois.*	de *Colomiés.*	Que c'eſt un grand avantage pour la Reine d'être aimée d'une ſi eſtimable perſonne, qui poſſé-de l'amitié de la Reine de *Pologne*	*I.* 357.
ibidem.	Déc.	5.	au Comte *Magnus de la Gardie.*	*en Franç. & en Latin à la*	de *Palmsköld* & du Baron *Råamb.* item	*Chriſtine* lui dit: que comme il s'étoit confeſſé indigne de ſes bontés; ce ſeroit une choſe con-	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été écrites.*	*Contenu de ces lettres.*	
1653. *Stockholm.*	Déc.	5.	au Comte *Magnus de la Gardie.*	*Bibliothèque de Stralsond.*	Mém. de *Chanut* T. III. p. 273. & du Comte *Bonde* de *Wigbyholm*	traire à sa propre satisfaction que de la voir encore une fois: mais qu'il peut venir, s'il est résolu d'entendre des reproches . .	*T. I. p.* 359.
Upsal.	- - -	16.	au Prince *Charles Gustave.*	*en François.*	des Archives de *Suède* & dans *Chanut* l. c. p. 283.	Le Comte *Magnus* a mérité sa disgrace par la conférence qu'il a euë avec *Schleppenbach.* Il y va de l'intérêt du Prince que cette affaire reste ainsi: le remerciant au reste de ses sentimens respectueux . .	*I.* 367.
Stockholm	- - -	- -	au Chancel. *Oxenstierna.*	*en Suéd.*	du Comte *Charles Bielke.*	Le Reine veut savoir son sentiment sur ce qu'elle avoit disgracié le Comte *Magnus* . .	*I.* 370.
	- - -	19.	à Madame de *Saumaise.*	*en François.*	dans les Mém. de littér. de *Salengre* T. II. P. I. p. 222. item dans *Clementius* & *Colomiés.* La date est tirée de la copie qui se trouva dans la Bibli. d'*Uffenbach.*	*Christine* lui marque combien elle prend part à la mort de son Epoux & lui fait de grands reproches d'avoir brûlé les Manuscrits du Défunct: voulant néanmoins lui faire du bien à elle & à ses enfans . . .	*I.* 233.
1654. *Westerås.*	Février	dern.	à Mr. *Chanut.*	*en François & traduite en Latin.*	des Archives de *Suède*, de *Palmsköld* & de *Rålamb.* dans le Rec. de Harangues p. 111. Mém. de littérat. T. II. P. II. p. 157. Recueil de Pièces d'hist. & de littér. T. III. p. 108. Mémoir. de *Chanut* T. III. p. 305. 281. 301. *Basnage* Annal. de Holl. T. I. p. 363.	*Christine* lui rend raison de son abdication & lui dit qu'elle l'a euë en tête depuis 8. ans, & qu'il y en a cinq qu'elle lui a communiqué cette idée. Elle permit à chacun d'en juger selon son génie. A deux hommes près dont *Chanut* étoit l'un, tout le reste des hommes ignore ses raisons. Elles sont solides vû l'état qu'elle s'est choisi & elle auroit trop d'envieux si son bonheur étoit connu	*I.* 396.
	Avril	16.	au Roi *Charles II. d'Angleterre.*	*en François.*	de *Palmsköld* & de *Rålamb.* item Nouv. Rec. de Harang. p. 102.	Que le malheur du tems rend ses maux incurables: qu'il souffre donc que ses Amis aïent soin de leurs propres intérêts, lorsqu'ils sont inutiles aux siens. .	*I.* 383.
	Juin.	- -	au Prince de *Condé.*	*même langue.*	Mémoir. de *Chanut* T. III. p. 445. it. *Basnage* l. c. p. 371.	La Reine lui mande la résignation qu'elle avoit faite de la Couronne, dont elle lui dit qu'elle ne se repentira pas, n'aïant cherché en cela que son repos.	*I.* 416.

An	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1654. *Weſterås.*	Juin	$\frac{10}{20}$.	à l'Académie *Françoiſe.*	*en François.*	de l'hiſt. de cette Acad. par Mr. d'*Olivet.*	En leur faiſant préſent de ſon Portrait, elle eſpére qu'ils l'aimeront dans ſa ſolitude comme ſur le trône, & les prie de lui faire part de leurs ouvrages écrits en langue *Françoiſe*, qui ſera la principale de ſon deſert . .	*T. I. p.* 417.
Helmſtad.	- - -	27.	à Mr. *Gaſſendi.*	*en Latin.*	de *Palmsköld.*	Elle lui aſſigne une penſion par an & lui deſtine une chaine d'or en préſent.	*I.* 419.
Bruxelles.	Déc.	4.	à Mr. *Chanut.*	*en François.*	des Mém. de *Chanut* Tom. III. p. 488. de *Baſnage* Annal. T. I. p. 373.	Que la lettre de *Chanut* n'a nul fondement & que ni les fanfaronades, ni les fineſſes des *François* ne prévaudront en rien contre les *Eſpagnols*: La Paix étant le plus grand bien pour la *France* . .	*I.* 457.
1655. *Bruxelles.*	Janvier	4.	à Mr. le Baron *Herm. Flemming* Gouvern. Général de la Reine.	*en Suédois.*	de l'Original que j'a de Mr. l'Evêque *Kalſenius.*	*Chriſtine* lui donnant des ordres par rapport à la perception de ſes revenus, lui ſait bon gré de ſon deſſein de vouloir la venir joindre aux Eaux de *Spa* où Elle comptoit de ſe rendre l'été prochain puiſqu'elle venoit trop tard l'année paſſée pour ſe ſervir de ces eaux-là. Elle promèt de lui envoïer une note ſur de l'argenterie qu'elle deſtinoit à la monoïe . . .	*I.* 487. *n.*
ibidem.	- - -	- -	à Mr. *Gaſſendi.*	*en François.*	de *Palmsköld* & de *Colomiés.*	Elle eſt bien aiſe que le changement qu'elle a fait ait ſon approbation . . .	*I.* 475.
ibidem.	Mars	24.	à Mad. la Comteſſe *Ebbe Sparre.*	*même langue.*	de *Rålamb* & de la Baronne *Gyllenſtierna.*	*Chriſtine* la ſouhaite témoin de ſa félicité, la prie de ſe ſouvenir d'elle, & de ſaluer amis & ennemis. Elle eſt bien avec tout le monde, excepté le Prince de *Condé.* Elle ſe réjouït de toute façon; étudie peu & n'écoute plus ni Prédicateurs ni autres Orateurs . . .	*I.* 471.
ibidem.	- - -	30.	au Roi *Charles-Guſtave.*	*même langue.*	de *Palmsköld.*	Elle ſeroit indigne de la vie, s'il y avoit du changement, dans ſon amour pour la Patrie & dans ſon amitié pour lui . .	*I.* 478.
ibidem.	- - -	30.	au prémier Sénateur & Comte *Pierre Brahé.*	*même langue.*	de Madame la Comteſſe *Brahé.*	Quoiqu'abſente elle n'oubliera pas les devoirs de l'honneur & de ſa naiſſance, & elle ſacrifiera la vie pour le bien de la Patrie.	*I.* 481.
ibidem.	Avril.	3.	au Roi *Charles Guſtave.*	*en Suéd.*	de *Palmsköld* & de *Baſnage* l. c. pag. 374.	Elle le prie d'aſſurer les Etats du Roïaume qu'en paſſant ſa vie hors de *Suède*, elle tiendra ce qu'elle leur a promis & ne commettra rien d'indigne d'avoir été leur Reine, ne demandant au reſte que le maintien des revenus ſtipulés pour ſon entretien . .	*I.* 479.
Augsbourg.	Octobre	20.	à l'Archiduc d'*Inſpruck.*	*en François.*	de *Gal. Gualdo* hiſt. de	Elle le prie d'avoir pour agréa-	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1655. *Augsbourg*	Octobre	20.	à l'Archiduc d'*Inſpruck.*	*en François.*	*Chriſtine* pag. 75. & 628.	ble qu'elle paſſe par ſon païs pour aller à *Rome*	*T. I. p.* 489.
Inſpruck.	Nov.	5.	au Pape *Alexandre VII.*	*en Italien.*	de *Gal. Gualdo* l. c. p. 192.	Elle lui mande qu'elle a été reçuë dans le ſein de l'Egliſe Romaine, aïant quitté un Roïaume, où l'on compte parmi les péchés irrémiſſibles la vénération qu'elle aura toûjours pour ſa Sainteté, au péril même de ſa vie .	*I.* 491.
ibidem.	- - -	8.	au Roi *Charles-Guſtave.*	*en François.*	de *Palmsköld* & de *Gualdo* pag. 110. item dans le Nov. Recueil de Harangue p. 101. *Gal. Gualdo* Hiſt. di *Chriſtina* p. 91. 8.	Qu'elle a fait profeſſion publique de la foi Catholique qu'elle croit qu'il doit aimer cette action comme lui étant avantageuſe & qu'au ſurplus ſon amour pour la *Suède* ne diminuera pas pour cela.	*I. ibid.*
ibidem.	- - -	--	à la Ducheſſe d'*Havré.*	*même langue.*	de *Palmsköld* & de *Rålamb* item Recueil de Har. p. 129.	Qu'elle a fait profeſſion publique de la Religion Catholique & renoncé à ſes erreurs . .	*I.* 493.
ibidem.	- - -	17.	à la Comteſſe de *Brienne.*	*même langue.*	dans le nouveau Recueil deHarangues p. 131.	Du même contenu . .	*I. ibid.*
Hal.	- - -	17.	à Mr. l'Evêque de *Trente*	*même langue.*	de *Gal. Gualdo* p. 125.	Elle le remercie du bon accueil qu'il lui avoit fait. . .	*I.* 494.
1656. *Rome.*	Janvier	6.	à la Comteſſe *Ebbe Sparre.*	*même langue.*	de Mr. le Baron *Rålamb* & du Comte *Bonde.*	Elle ſouhaite de la voir, ſans quoi elle ne s'eſtime pas entièrement heureuſe . .	*I.* 528.
1657. *Peſaro.*	Mars	27.	à Mad. la Comteſſe *Ebbe Sparre.*	*même langue.*	de Mr. le Comte *Bonde* de *Wigbyholm.*	*Chriſtine* lui écrit une lettre fort tendre, toûjours dans l'intention de l'attirer auprès d'elle.	*I.* 559.

TOME II.

1660. *Rome.*	Juin	12.	au Prince *Palatin Adolphe-Jean.*	*en François.*	des Archives de *Suède*, de *Palmsköld* & de *Rålamb.*	Elle exhorte le Prince de s'acquitter bien de ſa charge de Tuteur & à aſſiſter la Reine-Mère dans le ſoin de l'éducation de ſon fils pour le rendre digne du trône de ſes Ancêtres: qu'il doit regarder cela comme un devoir de ſa part pour ſatisfaire à ce que ſa Maiſon doit à la *Suède* . .	*T. II. p.* 35.
ibidem.	Août.	21.	à Mr. le Senateur *Seved-Bâtb*, ſon Gouverneur-Général.	*même langue.*	de Mr. le Baron *Rålamb.*	Elle eſt bien aiſe d'apprendre qu'on lui rend juſtice en *Suède.* Elle ſe rendra à *Stockholm* pour le bien du Roïaume, avant l'ouverture de la Diéte	*II.* 39.
Hambourg	Sept.	5.	au Senateur Comte *Pier-*	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	Elle le remercie de s'être rendu ſeul le libérateur de la *Suède*	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1660. *Hambourg*	Sept.	5.	*re-Brabé.*	*en François.*	des Archives de *Suède.*	après la mort du Roi, & l'exhorte à toûjours ſervir la Patrie préférablement à elle même .	*T. II. p.* 40.
ibidem.	Sept.	- -	au même	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	Elle lui demande d'appuïer les intérêts de la Patrie l'aſſurant qu'elle a plus d'affection pour le bien de l'Etat que le reſte des hommes	*II. ibid.*
ibidem.	Sept.	28.	au même	*même langue.*	de Mad. la Comteſſe *Brabé.*	Du même contenu & où *Chriſtine* l'appelle encore le Libérateur de la Patrie . .	*II.* 42.
1661. *Norköping*	Janvier	21.	au Baron de *Båth.*	*en Suéd.*	des Régitres auprès de Mr. le Baron *Rålamb.*	Qu'il faſſe donner à l'Architecte *Nicodéme Teſſin* l'argent néceſſaire pour ſon voïage . .	*II.* 55.
ibidem.	Février	6.	au Roi *Charles XI.*	*même langue.*	de *Palmsköld*	Elle lui demande une ample ſatisfaction de l'injure que l'Evêque *Terſerus* a oſé lui faire en divulguant d'elle dans les païs étrangers des choſes qui bleſſent ſon honneur & ſon autorité .	*II.* 50.
ibidem.	- - -	13.	au Sr, *Daviſſon.*	*en François.*	de l'hiſtoire de *Parival* Tom. V. pag. 45.	Le papier de *Terſerus* n'eſt rempli que d'abſurdes menſonges, qui n'auront aucun poids dans les païs étrangers. Le Roi de *France*, dit-elle, eſt mon Ami, non mon Protecteur, les perſonnes de ma condition ne reconnoiſſent que Dieu en cette qualité. Conſolez mes pauvres *Italiens*	*II.* 54.
ibidem.	Mars	$\frac{7}{17}$	au Baron *Båth.*	*en Suéd.*	des Régitres de *Rålamb.*	Elle fait la fâchée de ce qu'on n'a pas voulu lui permettre l'éxercice libre de ſa religion & ſe plaint d'avoir été durement traitée à *Stockholm* . .	*II.* 57.
ibidem.	Avril	13.	au Prince *Adolphe-Jean.*	*en François.*	des Archives de *Suède.*	Elle le prie de ne pas troubler la fête préparée en ſa conſidération; ſes affaires ni lui permettant pas de différer ſon voïage pour *Hambourg*, elle lui fait & à la Princeſſe ſon Epouſe ſes Adieux par lettre . .	*II.* 59.
ibidem.	- - -	20.	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Puiſqu'il le veut abſolument, elle ſe rendra auprès de lui avant que de partir . .	*II.* 60.
ibidem.	Mai	6.	au Sénateur *Båth.*	*même langue.*	des Régitres de *Rålamb.*	Si tot qu'il lui fera avoir de l'argent, elle quittera la *Suède*: le Comte *Gal. Gualdo* lui aïant fait rapport de ſes conférences à *Stockholm* . . .	*II.* 58.
Hambourg	Sept.	10.	au Prince *Adolphe-Jean.*	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	Elle veut être caution que ſon Sécrétaire *Daviſſon* lui païera ſes dettes: croïant au reſte que le Prince ne l'auroit pas cité devant un Tribunal de *Suède*, s'il avoit ſçû que *Daviſſon* étoit en ſon ſervice . . .	*II.* 60.

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1661. *Hambourg.*	Sept.	10.	au Comte *Ulfelt.*	*en François.*	*ePalmskôla.*	Que ni la prison, ni la mort n'ont rien de si affreux que l'on ne puisse s'en consoler, & que quand on a le cœur fait comme le sien, l'on est rarement malheureux, lorsque l'on n'est pas coupable: qu'elle lui conserve également son estime & qu'elle s'intéressera pour lui . . .	*T. II. p. 64.*
1662.	Juillet	8.	au Senateur de *Bâth.*	*même langue.*	des Régitres de *Ralamb.*	Qu'il satisfasse au contract fait touchant ses revenus avec le Sr. *Texeira*	*II. 70.*
Rome.	Nov.	10.	au Roi de *France.*	*même langue.*	du Conseiller & Bibliothècaire Mr *Gram* à *Copenbague.*	Elle s'intéresse pour l'affaire des *Corses* en faveur de la Cour du Pape.	*II. 73.*
	- - -	--	au Comte de *Lionne* Ministre d'Etat de *France.*	*même langue.*	dans l'hist. de *Parival* & celle de la vie de *Christine.*	Que le sang impur des *Corses* ne repareroit pas l'offense faite au Roi de *France* dans la personne de son Ambassadeur .	*II. ibid.*
1663. *Rome.*	Mars	3 & 10.	au Sénateur *Bâth.*	*en Suéd.*	des Régitres de *Rålamb.*	Elle veut être informée si le Roi de *France* a porté des plaintes contre Elle à la Cour de *Suède*, sur l'affaire des *Corses*. Elle ne s'en mettroit pas beaucoup en peine, n'étant responsable de ses actions qu'à Dieu seul . .	*II. 77.*
ibidem.	Nov.	17.	au Magistrat de *Hambourg.*	*en François.*	du Conseiller *Gram.*	Elle se plaint du peu d'égards que le Magistrat a pour son Résident *Texeira* . . .	*II. 86.*
ibidem.	- - -	--	au Roi de *France.*	*même langue.*	du même.	Elle tâche d'appaiser le courroux du Roi de *France* au sujèt de l'affaire des *Corses*, en tâchant d'excuser le *Népotisme*, qui depuis bien du tems a été en vogue à la Cour de *Rome* . . .	*II. 75.*
1664.	Mai	1.	au Gouv. Gén. *Baat.*	*même langue.*	des Régitres de *Bâât.*	Si même on lui refusoit l'exercice de sa Religion en *Suède*, elle continueroit pourtant son voïage	*II. 81.*
Rome.	Nov.	17.	au Prince *Adolphe-Jean.*	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	Elle le félicite de la naissance du Prince son fils, promettant de lui donner des marques de sa tendresse par la personne qui le présentera pour elle au S. batême.	*II. 79.*
	- - -	--	au même.	*même langue.*	du même endroit.	Elle se tient assurée qu'il fera tout pour ses intérêts & lui en fait ses remerciemens . .	*II. ibid.*
1665. *Rome.*	Mai	30.	au Sénateur *Bâth.*	*même langue.*	des Régitres de *Rålamb.*	Lettre de créance pour le Sr. *Adami*	*II. 82.*
1666. *Rome.*	Août	7.	au même.	*même langue.*	des Régitres de *Ralamb.*	Au sujèt de l'admodiation des Isles d'*Oeland* & de *Gotland* .	*II. 89.*
Hambourg,	Sept.	21.	au Prince *Adolphe-Jean.*	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	Que la nouvelle de la naissance du Prince son fils lui a été fort agréable . .	*II. 104.*

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été ecrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1666. *Hambourg.*	- - -	25.	à l'Electeur de *Brandenbourg.*	*en François.*	des Archives de *Berlin.*	Lettre de civilité . .	*T. II. p. 104.*
ibidem.	Octobre	$\frac{5}{15}$	au Sénateur *Bath.*	*en Suéd.*	des Régitres de *Rålamb.*	Qu'aïant acheté de Mr. *Nic. Heinſius* la Bibliothèque & ſes médailles, & lui aïant païé la plus grande partie du prix accordé, elle prie ſon Gouverneur Général de lui envoïer le tout au plûtôt à *Hambourg* . .	*I. 286 NB. cette lettre eſt inſérée au I. T. l. c.*
ibidem.	Nov.	$\frac{12}{22}$	au même.	*même langue.*	des Régitres de *Rålamb* Part. I. pag. 879. &c.	Ample déduction de ſes droits, auxquels elle prétend qu'on vouloit donner atteinte en *Suède* .	*II. 91. &c.*
1667. *Hambourg*	Août.	30.	aux Ambaſſadeurs de *Suède* les Comtes de *Dohna* & *Flemming* & Baron *Coyet.*	*en François.*	de *Palmsköld.*	Elle ſe réjouït de l'heureux ſuccès de leur médiation, s'intéreſſant à la gloire de *Suède*, & les remercie de ce qu'ils lui en ont donné part . . .	*II. 117.*
ibidem.	Octobre	4.	aux Etats-Généraux.	*même langue.*	dans *Aitzema* Tom. VI. p. 199. & 234.	Elle les remercie de leur aimable lettre, & s'intéreſſant, comme elle fait, en tout ce qui touche leur gloire, elle les félicite de la paix avantageuſe qu'ils viennent de conclure. . .	*II. ibid.*
1668 *Hambourg*	Mars	23.	au Sénateur *Bielke.*	*même langue.*	du Comte *Charles-Bielke* & du Profeſſeur *Eckerman* à *Upſale.*	Elle lui demande d'aſſiſter le Conſeiller *Chimans* dans ſa négociation en *Suède* . . .	*II. 118.*
	Juillet	11.	à l'Electeur de *Brandenb.*	*même langue.*	des Archives de *Berlin.*	Lettre de compliment, où *Chriſtine* appelle l'Electeur ſon frère au lieu de *Couſin*, comme dans ſa lettre précédente . .	*II. 128.*
	Sept.	11.	au Sénateur *Brabe.*	*même langue.*	de Mad. la Comteſſe *Brabé.*	Elle lui recommande les intérêts de la Princeſſe de *Heſſe* .	*II. 129.*
	Déc.	8.	au même.	*même lan.*	de la même.	Lettre de compliment . .	*II. 132.*
1669. *Rome.*	Février	26.	au même.	*même langue.*	de la même.	Elle le prie d'accommoder les meſintelligences entr'elle & le Roi, & de ſoutenir la juſtice de ſes prétenſions . .	*II. ibid.*
ibidem.	- - -	16.	au même.	*même lan.*	de la même.	Du même contenu . .	*II. 133.*
Rome.	Sept.	14.	au Sr. *Ottavio Ferrario.*	*en Italien.*	dans Opera *Ferrarii.*	Elle le remercie de lui avoir envoïé ſon Panégyrique de *Louis XIV*	*II. 149.*
ibidem.	Nov.	16.	au Sénateur *Jean Gyllenſtierna.*	*en François.*	de Mr. le Comte *Gyllenſtierna.*	Elle le prie de favoriſer ſes intérêts lorſque le Sieur *Roſenbane* ſollicitera ce qui lui reſte pour achever ſa commiſſion . .	*II. 133.*
1672. *Rome.*	Juin	15.	au Sénateur *Brabé.*	*même langue.*	de Mad. la Comteſſe *Brabé.*	Lettre de créance pour le Marquis *del Monte* . . .	*II. 151.*
ibidem.	- - -	- -	au grand Amiral *Stenbock.*	*même langue.*	de la Bibliothèque de la Reine *Ulrique-Eléonore.*	Sur le même ſujèt . .	*II. ibid.*

An	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1672. *Rome.*	Juillet	9.	au Sr. *Otto Guericke.*	*en François.*	dans *Kanolds* Muſeo-graphia part. III. pag. 307. & dans *Meiern* A. P. W. Tom. VII. p. 100.	Elle lui fait des remerciemens de l'Ouvrage de ſon Pére ſur la Pompe pneumatique, ſur quoi elle donne ſon jugement ſolide .	*T. II. p.* 135.
1673.	- - -	- -	à l'Archevêque *della Noce.*	*même langue.*	dans *Creſcimbeni* P. I. p. 209.	Elle lui envoïe deux cent Ducats en préſent en lui enjoignant de n'en dire mot à perſonne .	*II.* 140.
	Déc.	30.	au grand Tréſorier de *Suède.*	*même langue.*	de l'original comuniqué par Mr. le Baron *Claude Lillie* Chambellan du Roi de *Suède*, dont il a fait préſent à l'Auteur.	Elle demande que la Sentence prononcée contre *Appelman* ſorte ſon effet . . .	*II.* 154.
1674. *Rome.*	Nov.	6.	à l'Abbé *Bourdélot.*	*même langue.*	de Mr. le Préſident *Rålamb.*	Elle ſe promèt de la juſtice du Roi de *France* qu'il châtiera éxemplairement l'Auteur d'un livre calomnieux, & ſe plaint encore de ce qu'en voulant le faire paſſer ſous le nom du Sr. *Chanut*, on noirciſſe la mémoire d'un ſi honnête homme.	*II.* 156.
1675. *Rome.*	Octobre	5.	au Baron *George-Gyllenſtierna* Gouverneur Gén. des Domaines de *Chriſtine.*	*en Suéd. & en François.*	de Mr. le Comte *Gyllenſtierna.*	Que le Réſident *Texeira* ſoit promptement païé. Elle craint fort pour la *Suède* & prie Dieu de pardonner à ceux qui ſont cauſe de cette malheureuſe guerre.	*II.* 161.
	- - -	26.	à l'Électeur de *Brandenb.*	*en François.*	des Archives de *Berlin.*	Elle le remercie des Sauves gardes accordées pour ſes domaines en *Poméranie* . .	*ibid.*
1676.	Mai	22.	à Mr. le *Fevre-Dacier.*	*en François.*	dans les Mémoires de *Trevoux.*	*Chriſtine* lui donne de grandes louanges, la remercie de ſes livres & l'exhorte à changer de Religion . . .	*II.* 188.
ibidem.	Juillet	27.	à Mr. *Cederkrans.*	*même langue.*	de Mr. le Colonel *Cederkrans.*	Ses inſtructions pour diſpoſer les Cours des Etats intéreſſés dans la guerre d'alors, de céder à *Chriſtine* les Provinces conquiſes ſur la *Suède* . .	*II.* 170.
ibidem.	Août	6.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*même langue.*	du même.	Elle eſt bien aiſe d'avoir reçu l'aſſignation ſur les ſubſides de *France* mais ſe plaint qu'elle n'en a guères eus depuis 4. ans, ſoit par l'avidité d'*Adlercrona* ou par d'autres raiſons, dont elle ſouffre extrêmement. Elle veut que les Ambaſſadeurs de *Suède* traitent avec ſon Agent au Congrés de la Paix . .	*II.* 162.

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1676. *Rome.*	Nov.	7.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*en Suédois.*	de Mr. le Comte *Gyllenſtierna.*	Qu'en *Suède* le Comte *Vaſano* ſoit bientôt expédié, pour retourner promptement à *Rome* . .	*T. II. p.* 190.
1678.	Mars	26.	au même.	*même langue.*	du Comte *Gyllenſtierna.*	Elle ſe plaint de ce qu'on l'a laiſſé manquer d'argent & que les lettres apportées par *Clairet*, lui avoient appris qu'il y a peu d'apparence d'en reçevoir ſitôt. *Texeira* ſera païé, dût-elle ne manger que le pain ſec. Elle aimeroit mieux mourir que d'abandonner un ſerviteur fidèle. Pour ſe venger de ceux qui ſe réjouïſſent de ſa mort, elle aura une véritable douleur de la leur . .	*II.* 165.
	Sept.	10.	à Mr. *Cederkrans.*	*même-langue.*	du Colonel *Cederkrans.*	Les inſtructions que la Reine lui donna au ſujèt ci-deſſus mentionné . . .	*II.* 172.
	- - -	22.	au même.	*en François.*	du même.	Elle l'enjoint de s'abſtenir à la Cour de *France* de pouſſer plus, pour cette fois-là, l'affaire des ſubſides que le Sécrét. d'Etat. Mr. de *Pompone* ſavoit bien que ſa Cour devoit à la *Suède*, malgré l'ignorant qu'il vouloit faire .	*II.* 177.
	Nov.	12.	au même.	*même langue.*	du même.	Elle fait quelques remarques & correctifs du Mémoire que *Cederkrans* devoit préſenter de ſa part à la Cour de *Suède* . .	*II.* 178.
1679.	Janvier	21.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*en Suéd.*	du Comte de *Gyllenſtierna.*	Qu'elle ſouffre extrêmement faute d'argent & qu'on viole ſes droits en *Suède* . . .	*II.* 162.
	- - -	- -	au Sr. *Cederkrans.*	*en François.*	- - - -	Elle fait des reproches aux *Suédois* de leur ingratitude & eſpère de s'en venger par de nouveaux bienfaits . .	*II.* 180.
	Mars	18.	au même.	*même langue.*	de Mr. le Colonel *Cederkrans.*	Les *Suèdois* ſont malheureux d'avoir perdu leurs Provinces en *Allemagne*, & les *Allemands* ſont ſots de les leur rendre . .	*II.* 181.
	Juillet	20.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*même langue.*	du Comte *Gyllenſtierna.*	Elle conſent à la tranſaction faite de ſes domaines, en échange du Duché de *Bréme*, & lui donne avis de l'envoi de *Cederkrans* à la Cour de *France* pour ſes commiſſions . . .	*II.* 163.
	Août	5.	à l'Evêque de *Munſter.*	*même langue.*	de la Bibl. de *Hanovre* & de *Palmsköld* de l'original comuniqué par Mr. le Comte *Gyllenſtierna.* dont il a fait préſent à l'auteur.	Elle lui recommande *Antonio Maria Fede* en qualité d'Agent.	*II.* 189.
	- - -	- -	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*même langue.*		Elle ſe plaint que pendant que ſes amis en *Suède* boivent à ſa ſanté à la campagne, ſes affaires ſe négligent à *Stockholm* & qu'elle meurt de faim à *Rome*, faute d'argent, qu'ils aprennent le ſecrèt de vivre ſans argent, ou qu'ils ſe gouvernent mieux en ſon ſervice . . .	*II.* 167.

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont écrites.*	*En quelle Langue.*	*D où elles ont ete tirees.*	*Contenu de ces lettres.*	
1679. *Rome.*	Août	29.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*en Suédois.*	du Comte *Gyllenſtierna.*	Elle ſe raccommode avec ſon Gouverneur Général en témoignant ſon affliction de la guerre ruineuſe où la *Suède* étoit impliquée . . .	*T.II p.168.*
	Sept.	7. & 30.	au Sieur *Cederkrans.*	*en François.*	du Colonel de ce nom.	Elle refuſe le titre de *Sérénissime*, & lui donne des inſtructions ſur le teſtament du Roi *Caſimir* & ſur les vieux ſubſides de *France.*	*II.* 179.
	- - -	- -	au Comte *Vaſano.*	*même langue.*	de Mr. le Baron de *Riedeſel* Aſſeſſeur à *Wetzlar.*	Elle lui conſeille d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique pour le reſte de ſes jours, n'aïant pas de quoi ſoutenir ſa naiſſance. Il n'y a rien à eſpérer pour elle, ni pour lui, dans le monde, & l'on eſt trop heureux quand on n'y place pas ſes eſpérances . .	*II.* 192.
1680. *Rome.*	Juin	29.	au Sénateur *Gyllenſtierna.*	*en Suédois.*	du Comte *Gyllenſtierna.*	Elle ſe fache de ce que les ſommes d'argent aſſignées ont été emploïées à d'autres uſages publics. Elle veut que le Marq. *del Monte* ſoit bientôt expédié, & qu'on la ſatisfaſſe ſur les pertes cauſées, faute d'acceptation de la neutralité dans ſes domaines . .	*II.* 164.
	Sept.	14.	au Comte *Benoit Oxenſtierna.*	*en François.*	de *Palmsköld* de *Bielke* & de *Rålamb.*	Elle le félicite d'avoir été appellé au timon des affaires: avouant qu'elle doit en partie la gloire de ſon règne aux ſages conſeils de ceux de la Maiſon d'*Oxenſtierna* & elle s'aſſure, qu'il aura pour ſes intérêts le juſte attachement, qu'elle a lieu d'attendre de lui . .	*II.* 197.
1681. *Rome.*	Juillet	5.	au Sieur *Leyonberg.*	*même langue.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	Elle eſt perſuadée de ſon innocence & *Cederkrans* n'aura rien à craindre des mauvais offices de perſonne . .	*II.* 201.
1682. *Rome.*	Février	25.	à Mr. *Olivekrans* Gouv. Gén. des domaines de *Chriſtine.*	*même langue.*	de *Palmsköld.*	Elle ſe réjouït de l'entière guériſon du Roi. Le bruit de ſa mort, à elle, eſt faux. Si elle ne meurt que d'intérêt ou de crainte, elle ſera immortelle. Elle ne mourra que d'une manière digne d'elle, & ſa mort ne démentira jamais ſa vie . .	*II.* 204.
ibidem.	Mars	14.	au même.	*même langue.*	du *Eric Benzel Jacobſon.*	Elle ne ſauroit ajouter foi à un teſtament du Roi, où l'on veut mettre ſur le trône un Prince qui eſt encore dans le ventre de ſa Mère. Elle veut que ſes droits ſoïent mis en ſûreté avant que de choiſir d'autres Rois ou d'autres Reines. Quoiqu'elle ne croïe pas aux prédictions, ſa curioſité veut pourtant tout ſavoir .	*II.* 205.
	Avril	11.	au même.	*même langue.*	de *Palmsköld.*	Elle lui ordonne ſous peine de ſon indignation de ne céder	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1682. *Rome.*	Avril	11.	au Sr. *Olivekrans.*	*en François.*	de *Palmsköld.*	qu'aux Sénateurs & de ſe faire donner par qui ce ſoit le titre d'*Excellence* . . .	*T.II.p.*212.
	- - -	- -	au même	*même langue.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	Qu'il ne donne le titre d'*Excellence* qu'à ceux qui le lui donnent & à qui il doit rendre le réciproque . . .	*II. ibid.*
1682. *Rome.*	- - -	18.	au même.	*même langue.*	du Comte *Cronſtedt.*	Elle veut bien céder tous ſes domaines & toutes ſes prétenſions pour l'entière ſouveraineté du Duché de *Bréme.* Elle n'a pas le cœur aſſez dur pour ôter le pain à ceux qui n'ont pas mérité cette punition. *Olivekrans* aura ſes gages au double . .	*II.* 215.
	Mai	30.	au même	*même langue.*	des Archives de *Suède.*	S'il aime la *Suède* il tâchera de rompre le renouement d'alliance avec la *France.* Si la *Suède* quitte la *Hollande* & l'*Empire* elle périra infailliblement . .	*II.* 216.
1683.	- - -	22.	à la Reine de *Suède.*	*même langue.*	dans la Bibliothèque de *Hanovre* & la copie dans *Palmsköld.*	Elle la remercie d'avoir protégé le Sr. *Olivekrans* & lui dit, qu'elle n'a d'autre prétenſion dans ce monde que celle de jouïr tranquillement du repos qu'elle s'eſt acheté à un ſi haut prix & qui lui eſt ſi cher & ſi glorieux.	*II.* 219.
	Octobre	23.	à *Jean Sobieski* Roi de *Pologne.*	*en Italien.*	de Mrs. les Barons de *Riedeſel* & de *Ponikau.*	Elle le loue d'avoir conſervé en quelque façon aux autres Princes Chrêtiens leurs Couronnes, & à elle ſon indépendance & ſon repos, par la Victoire mémorable, qu'il a remportée ſur les infidéles. Ce n'eſt pas ce qu'Elle lui envie : mais les périls qu'il a courus & le titre qu'il s'eſt acquis de libérateur de la Chrétienté . . .	*II.* 219.
1684.	Août	12.	à Vincenzio *Filicaia.*	*même langue.*	dans *Creſcimbeni* Vite degli Arcadi Part. II. p. 71. &c.	Que par ſa poëſie lyrique il ſurpaſſe ſelon elle tous les modernes & les anciens, dont elle fait un détail à l'honneur de *Filicaia*	*II.* 224.
	Sept.	9.	au même	*même langue.*	ibidem	Elle ne lui demande nulle louange : mais elle prétend connoître ce qui eſt beau dans ſa poëſie & qu'il ſoit dit un jour : *Chriſtine, quoiqu'étrangère, a lû & goûté les œuvres du Grand Filicaia*	*II.* 225.
	Octobre	21.	au même	*même langue.*	ibidem	Elle eſt charmée de ſon dernier poëme parce qu'il s'y eſt ſurpaſſé lui-même. Pour elle, s'eſtimant parmi tous les Mortels la plus favoriſée, mais étant en même tems la plus ingrate Créature envers Dieu, elle ne mérite pas la gloire à laquelle *Filicaia* veut l'élever par ſon poëme.	*II.* 227.

An	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1685. *Rome.*	Mai	26.	au Roi *Charles XI.*	*en François.*	dans *Palmsköld.*	Elle lui marque, qu'à cauſe de l'infidélité & de la négligence de ſes Miniſtres, elle n'eſt pas en état de mieux reconnoître les fidèles ſervices de deux hommes.	*T. II. p. 228.*
	Juin	18.	à Mr. *Olivekrans.*	*même langue.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	La maiſon que la Reine a achetée à *Hambourg* de ſon Réſident *Texeira* lui étant à charge; Elle veut qu'*Olivekrans* l'en délivre & qu'il reçoive du Réſident pluſieurs Ecrits de la Sécrétairerie de la Reine . .	*II. 229.*
	- - -	- -	au même	*même langue.*	du même	Que le Sr. *Olivekrans* paſſant par la *Hollande* tâcheroit d'engager ſes joïaux à un intérêt moindre que celui de ſix pour cent qu'elle en païoit à *Texeira* . .	*II. 229.*
1686.	Févr.	2.	au Chevalier *Terlon.*	*même langue.*	de *Palmsköld*, des *Maizeaux* dans la vie de *Bayle* & de *Sylvius* dans *Aitzema.*	Elle s'explique amplement ſur la *Dragonnade* en *France*, laquelle elle abhorre & déſapprouve tout-à-fait . .	*II. 230.*
	Mai	18.	au même	*même langue.*	de Mrs. les Barons de *Rietheſel* & de *Ponikau.*	Elle ne ſe repent point d'avoir écrit dans les termes qu'elle l'a fait au ſujèt des perſécutions des *Huguenots* en *France*: des gens ſenſés & de grand mérite étant là-deſſus du même ſentiment qu'elle . .	*II. 234.*
	Juin.	1.	à *Olivekrans.*	*même langue.*	des mêmes	Elle n'eſt pas fachée que ſa lettre touchant la *Dragonnade* ait été publiée. Elle ne craint ni n'honnore perſonne au monde que le Tout-puiſſant, & nul intérêt ne l'empêchera de dire franchement la vérité . .	*II. 235.*
	Juillet	20.	à la Princeſſe *Palatine.*	*même langue.*	du Baron *Rilamb.*	En lui faiſant ſa condoleance ſur la mort de ſon Epoux, Elle l'aſſure que l'ingratitude de ſon fils ne l'empêchera pas d'avoir une véritable amitié pour elle.	*II. 245.*
	Déc.	14.	à Mr. *Pierre Bayle.*	*même langue.*	dans la vie de *Bayle* par des *Maizeaux* p. XLII. & XLIII.	Elle eſt contente de ſes excuſes touchant les réfléxions qu'il avoit faites ſur ſa lettre au Chevalier *Terlon* au ſujèt des perſécutions en *France* . .	*II. 243.*
1687. *Rome.*	Février	11.	au Pape *Innocent XI.*	*en Italien & en François.*	dans l'Etat du Siège de *Rome* dans l'hiſt. de *Chriſtine* p. 211. & dans le Rec. de pièces concernant les quar. à *Rome* p. 2.	Elle réſigne au Pape les franchiſes des Quartiers, ce qu'elle croit n'être pas inutile au Pontife pour s'en ſervir dans les conjonctures: mais elle ſe réſerve pourtant le reſpect dû à ſon Hôtel & à ſes Domeſtiques , .	*II. 249.*

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1687. *Rome.*	Février	25.	au Marquis de *Carpio* Vice-Roi de *Naples.*	*en Italien & en François.*	dans le Recueil cité ci-dessus pag. 85.	Elle est bien aise d'avoir son approbation touchant la résignation de ses quartiers, quoiqu'elle n'attende pour récompense que de nouvelles malhonnêtétés & injures de la part de la Cour de *Rome*	*T.II.p.*253.
	Mars	15.	au Sieur *Wasmuth.*	*en François.*	du Sénateur *Cronstedt.*	Elle lui mande que s'il veut que son Ouvrage porte le nom de *Christine*, il faut qu'il en ôte tout ce qui choque l'infaillibilité du Pape & l'Eglise Romaine, pour laquelle elle donneroit mille vies, si elle les avoit. Du reste elle trouve son ouvrage digne de l'immortalité . .	*II.* 270.
	- - -	- -	à Mr. *Olivekrans.*	*même langue.*	du même	Elle veut protéger l'ouvrage de l'Ami de *Kiel*, comme aussi les livres qu'on veut lui dédier en *Suède.* Quand *Olivekrans* aura fait ses affaires, il viendra causer avec elle à *Rome* . .	*II.* 269.
	Juillet	24.	au Tréforier *Impériali.*	*en Italien & en François.*	de Mrs. les Barons de *Riedesel* & de *Ponikau.*	Qu'il se deshonore lui & son Maître par la sentence, qu'il a prononcée contre les Domestiques de *Christine*: que malgré cela ceux-ci vivront encore ou qu'ils ne mourront pas seuls .	*II.* 256.
	- - -	- -	au Cardinal *Azzolini.*	*en François.*	des mêmes	Elle l'assure, que Dieu lui a fait une grace des plus signalées de sa vie, le jour, que le Pape lui a ôté la pension qu'il lui faisoit de douze mille Écus. Elle la regardoit comme l'unique tâche de sa vie & comme la plus grande mortification, dont Dieu pouvoit humilier son orgueil. C'est pourquoi elle se réjouït d'autant plus d'être déchargée de cette obligation . .	*II.* 260.
	Sept.	30.	à Me. de *Scudery.*	*même langue.*	des mêmes	Elle lui dit, qu'elle conserve encore ses bonnes & ses mauvaises qualités, & que sans égard aux flateries qu'on lui prodigue, elle n'est nullement contente de sa propre personne. Elle a une horreur naturelle de la vieillesse & ne sait pas comment elle s'en tirera si elle y tombe. Elle ne craint pourtant pas la mort. Enfin elle reproche à Me. *Scudery* d'avoir laissé mourir le grand Prince de *Condé*, sans pleurer sa mort en vers ou en prose . .	*II.* 272.
1688. *Rome.*	Janvier	31.	à la Princesse de *Suède.*	*même langue.*	du Baron *Rålamb.*	Elle la remercie de sa charmante lettre & la prie de ne pas céder en tendresse à la Reine sa Mère	*II.* 275.

An	Mois	Jour	A qui elles ont été écrites.	En quelle Langue.	D'où elles ont été tirées.	Contenu de ces lettres.	
1688. *Rome.*	Janvier	31.	au Prince *Charles* de *Suède.*	*en François.*	dans l'hiſtoire de *Charles XII.* T. I. p. 14. & de *Rålamb.*	Elle le remercie de ſa lettre & lui marque ſa joïe du bonheur & de la gloire qu'il promèt à la *Suède* . . .	*T. II. p.* 275
	Mars	6.	au Sr. *Olivekrans.*	*même langue.*	du Sr. *Eric Benzel Jacobſon.*	Elle eſt à *Rome*, lui dit-elle, comme autrefois Céſar entre les mains des Pirates, & à ſon éxemple elle les menaçe & ils la craignent. La Preuve en eſt la manière dont le Roi de *France* s'eſt raccommodé avec elle ſans qu'elle ait fait la moindre avance pour cette réconciliation qui s'eſt faite à leur gloire commune . . .	*II.* 264.
	Juin	24.	au même	*même langue.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	Elle lui recommande le Marquis *Matthias del Monte* & ſes intérêts propres, & lui ordonne de le faire parler & agir conformément à ſes intentions & à ſa gloire . . .	*II.* 276.
	Sept.	21.	au Marquis *del Monte.*	*en Italien.*	de Mr. le Conſeiller *Wurmboltz.*	La Reine le conſole de la mort de ſon Père, dont elle fait l'éloge. Elle envoïe à ce jeune Marquis (qu'elle veut être ſon fils d'affection) la patente de Capitaine de ſes gardes. Dieu nous faſſe vivre & mourir dans ſa ſainte grace : le reſte n'eſt que vanité .	*II.* 279.
	- - -	25.	au Sr. *Olivekrans.*	*en François.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	Elle le prie de conſoler le jeune Marquis *del Monte* de la mort de ſon Père . . .	*II.* 282.
	Octobre	9.	au même.	*en Suédois & en François.*	du même	Elle veut que la conduite du Marquis *del Monte* ſoit agréable à l'une & à l'autre Reines, voulant les ménager toutes deux. La *France* aïant rompu la tréve en attaquant l'Empire, *Rome* pourroit de même être attaquée bientôt. Tout tremble ici, dit-elle, excepté moi ſeule .	*II.* 278.
	- - -	- -	au même.	*en François.*	du même	Feu le Marquis, lui dit *Chriſtine*, étoit l'ouvrage de moi ſeule. Il devint en peu de tems un grand Miniſtre, & le fils a dequoi ſe rendre plus habile, étant à votre école. Ma grande curioſité, ajoute-t-elle, eſt d'obſerver la contenance de la *Suède* en cette guerre, & de voir découvert le grand deſſein du Prince d'*Orange.* Mais elle craignoit fort pour le Roi d'*Angleterre.*	*II.* 282.
	- - -	23.	au Marq. *del Monte.*	*en Italien.*	du même	Elle n'eſt que trop perſuadée de la mauvaiſe intention de la Cour envers elle. Néanmoins elle céderoit tout pour avoir *Bré-*	

An	*Mois.*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1688. *Rome.*	Octobre	23.	au Marquis *del Monte.*	*en Italien.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	*me* en échange, avec tout ſa ſouveraineté. Elle exhorte le Marquis d'être fidèle à ſa femme, & lui mande que les *François* ſont les plus forts à *Rome*, & que le Pape eſt haï & mépriſé de tous; ajoutant, qu'elle ſera à *Hambourg* dans huit jours, ſi ſa préſence eſt jugée néceſſaire . .	*T. II. p.* 289.
	Nov.	20.	au Sr. *Olivekrans.*	*en François.*	du même	Elle lui promèt qu'ils ſe verront en quelque lieu le printems prochain. Si ſa penſée peut réuſſir, elle aura trouvé ſon repos & ſa félicité en ce monde. Le Pape fera tout ce que la *France* voudra. Si *Lavardin* part, cela ne lui importe de rien. Elle fait bande à part, & par ſa conduite elle s'eſt fait aimer, eſtimer & craindre en un lieu où elle ne poſſéde rien qu'elle même. Elle veut que le Marquis aille de pair avec tous les autres Miniſtres: l'argent ne lui manquera pas,	*II.* 284.
	- - -	27.	au Marquis *del Monte.*	*en Italien.*	du même	Elle troqueroit volontiers tous ſes domaines contre le Duché de *Bréme.* Il faut, lui dit-elle, proteſter toûjours contre toute infraction, & dire que c'eſt la libre volonté de la Reine qui a mis le Roi en état d'être élu. Il faut avoir patience, ajoute t-elle, quand même tout ne réuſſit pas à ſouhait, & il eſt bon qu'il y ait toûjours quelque quérelle ouverte avec la *Suède*, dans l'eſpérance de la faire repentir de ſon ingratitude. Elle dit au reſte qu'il y a une bonne correſpondance entr'elle & les *François*, & que l'indigne gouvernement de *Rome* eſt plus que jamais haï & mépriſé . . .	*II.* 286.
	Déc.	4.	au Sr. *Olivekrans.*	*en François.*	du même	Elle demande une éxacte rélation de l'état des choſes en *Suède*, & elle veut cultiver l'amitié de l'Electeur de *Brandenbourg*, qui pourroit lui être importante à tout événement. Ceux qui deſirent ſa mort, pourroient ſe tromper. Il vaut mieux que la *Suède* reſte neutre. La bigotterie, les Jéſuites & les Moines ont perdu le Roi d'*Angleterre*, comme elle l'avoit prédit. Le Prince d'*Orange* fera repentir la *France* d'avoir cruellement perſécuté les Huguenots. C'eſt une	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1688. *Rome.*	Déc.	4.	au Sr. d'*Olivekrans.*	*en François.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	formidable Puiſſance que l'*Angleterre* & la *Hollande* uniës ſous une même tête . .	*T.II.p.294.*
	- - -	11.	au même	*même langue.*	du même	Elle lui ſait bon gré de ſa ponctualité à remettre les lettres de change à *Texeira*, & elle veut que le deuil du Marquis paſſe en compte aux fraix de la Reine .	*II.* 296.
	- - -	••	au même	*même langue.*	du même	*Chriſtine* lui dit. Le Prince d'*Orange* ſera Roi pour toute ſa vie. La perſécution des Huguenots a été le coup fatal pour le Roi d'*Angleterre*, trop bigot & trop peu politique, qui s'eſt laiſſé gouverner par les Jéſuites, & les moines, qui gâtent toûjours toutes les choſes dont ils ſe mêlent. Elle pourroit faire des projèts bien avantageux & glorieux à la *Suède* ſi on vouloit la croire. Elle ne voit rien de plus formidable que l'*Angleterre* & la *Hollande* uniës enſemble . . .	*II.* 296.
1689.	Janvier	22.	à Mr. d'*Olivekrans.*	*même langue.*	de l'Original que j'ai moi-même.	Elle lui mande au ſujèt de l'Aſtrologue Anglois, que ſi lui *Olivekrans* avoit entendu à *Rome* les prédictions de *Chriſtine* depuis trois ans, il confeſſeroit qu'elle eſt plus grand Aſtrologue que l'Anglois, & que l'*Aſtrologie terreſtre eſt meilleure que la céleſte.* La, Bigoterie, dit-elle & les conſeils des Jéſuites, des Moines & des Prêtres conduiront infailliblement à leur ruine tous ceux qui ſe laiſſeront gouverner par eux	
						Il faut tâcher de confirmer par la Diète les trois cent mille Ecus, & s'il ſe peut les charges après ſa mort . .	*II.* 297.
	- - -	22.	aux Etats Généraux des *Provinces-Unies*	*même langue.*	dans *Palmskold.*	Elle leur dit: qu'ils ont l'art d'obliger en réfuſant comme ils ont fait à l'égard du Sr. *Bremont* qu'elle leur avoit recommandé, mais que l'autorité du Prince d'*Orange* auroit peut-être obtenu d'eux la grace qu'elle leur demandoit pour cet homme. Au reſte elle ne croit pas que la *France* leur déclare la guerre aïant déja tant d'ennemis ſur les bras	*II.* 301.
	Février	12.	au Marquis *del Monte.*	*en Italien.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	Elle veut que ſon Gouverneur Général *Olivekrans* ne rende compte, ni raiſon, qu'à elle ſeule, ni de ſon vivant, ni après	

An	*Mois*	*Jour*	*A qui elles ont été écrites.*	*En quelle Langue.*	*D'où elles ont été tirées.*	*Contenu de ces lettres.*	
1689. *Rome.*	Février	12.	au Marquis *del Monte.*	*en Italien.*	du Sénateur *Cronſtedt.*	ſa mort: le tenant quitte de tout, juſqu'à ce qu'il vienne lui-même à *Rome.*	*T. II. p.* 304.
	Mars	20.	au Sr. *Olivekrans.*	*en François.*	du même	Que Dieu l'avoit arrachée d'entre les bras de la mort, & qu'elle étoit encore pleine de vie, par un miracle de la grace, de la nature & de l'art. Elle eſpére que vers *Pâques* elle ſortira de deſſous la férule du Médecin, qui la gronde quand il la voit écrire. Elle inſtruit *Olivekrans* de la manière de répondre, quand on lui parle de ſes affaires, & elle compte de le voir bientôt à *Rome.*	*II.* 305.
	Avril	2.	au même.	*même langue.*	de Mr. le Comte *Charles G. Bielke.*	Elle eſt impatiente de le voir & elle l'attend comme les Juifs attendent leur Meſſie. J'ai cent choſes, ajoute-t-elle, à vous dire, qui ne ſe peuvent écrire. Ma convaleſcence va heureuſement & tend à ſa fin.	*II.* 307.

TABLE ALPHABETIQUE

Des noms des Perſonnes auxquelles la Reine CHRISTINE *a écrit les Lettres contenuës dans ces Mémoires & que l'on trouvera dans les pages marquées dans la Liſte précédente.*

A.

Académie Françoiſe, à Paris . en 1654.
Adolphe Jean Prince Palatin . en 1651.
au même . en 1660.
au même . . en 1661.
au même . . ———
au même . . ———
au même . en 1664.
au même . en 1666.
Alexandre VII. Pape . . en 1655.
Amelie Eliſabeth Princeſſe de Heſſe . en 1650.
Archiduc d'Autriche à Inſpruck . en 1655.
Azzolini Cardinal . . en 1687.

B.

Bâat Senateur de Suède . en 1660.
au même . . . en 1661.
au même . . ———
au même . . ———
au même . . en 1662.
au même . . en 1663.
au même . . en 1664.
au même . . en 1665.
au même . . ———
au même . . en 1666.
au même . . ———
au même . . ———
au même . . en 1667.
Bayle (Pierre) . . . en 1686.
Benſerade . . . en 1652.
Bielke (Stenon) Sénateur de Suède . en 1668.
Bochart . . . en 1650.
au même . . en 1652.
Bonde Sénateur de Suède . en 1673.
Bourdelot l'Abbé . . en 1674.
Brahé (Pierre) Sénateur de Suède . en 1655.
au même . en 1660.
au même . ———
au même . ———
au même . en 1668.
au même . ———
au même . en 1669.
au même . en 1672.
Brandenbourg (Electeur de) . en 1666.
au même . en 1668.
au même . en 1676.
Bregis (la Comteſſe de) . . en 1653.
Brienne (la Comteſſe de) . en 1655.

C.

Carpio Vice-Roi de Naples . en 1687.
Catherine Princeſſe Palatine de Suède. en 1634.
Cederkrans Chargé d'affaires de la Reine. en 1678.
au même . ———
au même . . ———
au même . ———
au même . . en 1679.
au même . . ———
au même . . ———
Chanut Ambaſſadeur de France . en 1654.
au même . . ———
Charles Guſtave Roi de Suède . en 1648.
au même . en 1652.
au même . . en 1653.
au même . . en 1655.
au même . ———
au même . ———
Charles XI. Roi de Suède . en 1661.
au même . en 1685.
Charles XII. Roi de Suède . en 1688.
Charles II. Roi d'Angleterre . en 1649.
au même . . en 1654.
Condé (Prince de) . . en 1646.
au même . . . en 1651.
au même . . en 1652.
au même . . en 1654.
Coyet Ambaſſadeur de Suède . en 1667.

D.

Dacier (Madel. le Fevre) . en 1678.
Daviſſon Sécrétaire de la Reine . en 1661.
Dohna (Comte de) . . en 1667.

E.

Etats-Généraux des Provinces Unies . en 1667.
aux mêmes. en 1689.
Ethiopie (Roi d') . . en 1653.

F. *Fer-*

F.

Ferrario (Octavio) . . . en 1653.
au même . . . en 1669.
Filicaia Senatore di Fiorenzia . en 1684.
au même . . . ———
au même . . . ———
Fleming (Herman) Sénateur de Suède en 1655.
au même . . en 1667.
Fréderic Landgrave de Heſſe . en 1652.
Furſtenberg (Ferdinand) Evêque de Munſter . . . . . en 1679.

G.

Gardie (le Comte Magnus de la) Sénateur de Suède . . . en 1653.
à la Princeſſe ſon Epouſe en 1686.
Gaſſendi ſavant François . en 1652.
au même . . en 1654.
au même . . en 1655.
Godeau Evêque en France . en 1651.
Grotius (Veuve de) . . en 1648.
Guebriant (Maréchalle de) . en 1653.
Guericke (Otto) . . en 1672.
Guillaume Landgrave de Heſſe . en 1646.
Guſtave Adolphe Roi de Suède . en 1632.
au même . ———
Gyllenſtierna (Jean) Sénateur de Suède en 1669.
Gyllenſtierna (George) Sénateur de Suède . . . . en 1675.
au même . . en 1676.
au même . ———
au même . . en 1678.
au même . . en 1679.
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . en 1680.

H.

Hambourg (Magiſtrat de) . en 1663.
Havré (Ducheſſe d') . en 1655.
Hedevig Princeſſe de Suède . en 1688.
Heinſius (Daniel) . . en 1650.
Heinſius (Nicolas) . . en 1652.

I.

Jean III. Roi de Pologne . en 1683.
Jean Caſimir Prince Palatin . en 1636.
au même . ———
au même . ———
au même . ———
Jean Caſimir Prince Palatin . en 1637.
au même . ———
au même . en 1638.
au même . en 1639.
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . ———
au même . en 1640.
au même . en 1641.
au même . ———
au même . ———
au même . en 1650.
au même . en 1652.
au même . ———
au même . ———
au même . ———
Impériali Tréſorier du Pape . en 1687.
Innocent XI. Pape . en 1687.

L.

Leyonberg . . . . en 1673.
Lionne Comte & Miniſtre d'Etat . en 1662.
Louis XIV. Roi de France. . . en 1651.
au même. . . en 1662.
au même . . en 1663.

M.

Monte (Marquis del) . . en 1688.
au fils du même . . ———
au même . . . ———
au même . . . en 1689.
Montpenſier (Madle. de) Voïez *Orléans.* en 1652.
Munſter (Evêque de) V. *Furſtenberg.* en 1679.

N.

Noce (della) Archevêque. . . en 1673.

O.

Olivekrans Gouv. Gén. des Domaines de la Reine . . . en 1682.
au même . . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . . ———
au même . . ———
au même . . en 1685.
au même . . ———
au même . . en 1686.

Oliverans Gouv. Gén. des Domaines en 1687.
an même . . en 1688.
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . en 1689.
au même . . ———
au même . . ———
Orléans (Duc d') . . . en 1651.
Orléans (Mad. Ducheſſe d') . en 1652.
Oxenſtierna (Axel) Chancelier . en 1645.
au même . . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . en 1648.
au même . . . en 1652.
au même . . . en 1653.
Oxenſtierna (Jean) Sénateur de Suède. en 1647.
Oxenſtierna (Bénoit) Chancelier. . en 1680.

P.

Palbitzki Envoïé de Suède . . en 1652.
Parlement de Paris . . . . en 1652.
Paulinus Archevêque d'Upſal . en 1637.
Philippe IV. Roi d'Eſpagne . . en 1651.

R.

Rebolledo Ambaſſadeur d'Eſpagne . en 1657.

S.

Salvius (Adler) Chancel. & Sénateur de Suède . . . . en 1646.
Salvius (Adler) Chancel. & Sénateur de Suède . . . en 1647.
au même . . ———
au même . . . ———
au même . . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . ———
au même . . en 1648.
Sarrau Conſr. au Parlement de Paris. en 1650.
au même . . en 1651.
à la Veuve de Mr. *Sarrau* . ———
Saumaiſe (Mr. de) . . en 1653.
à la Veuve de Mr. de *Saumaiſe.* ———
Scuderi (à Madame de) . . en 1687.
Sparre (Mad. la Comteſſe Ebbe) . . en 1655.
à la même . . . en 1656.
à la même . . . en 1657.
Stenbock (Grand Amiral de *Suède*) . en 1672.

T.

Terlon (Ambaſſadeur de *France*) . . en 1686.
au même . . ———
Torſtenſon (Sénateur & Connétable de *Suède*) . . . en 1646.
Trente (Evêque de) . . en 1655.

V.

Vaſano (Comte de) . . en 1679.
Uiſelt (Comte & Grand Maître) . en 1662.
Ulrique Eléonore Reine de *Suède* . en 1683.
Upſal (au Conſiſtoire d') . . en 1650.
au même . . en 1651.

W.

Waſſmuth, Savant *Allemand* . . en 1687.

OUVRAGE
DE LOISIR
OU
MAXIMES ET SENTENCES
DE
CHRISTINE
REINE DE SUEDE.

AU LECTEUR.

Voici l'Ouvrage de Loisir *de* CHRISTINE (*) *dont on va faire part au Public. L'Auteur, ſi ſouvent cité ci-deſſus de l'Hiſtoire des* intrigues galantes *de cette Reine, promèt dans ſa préface de faire imprimer enſuite les* Maximes & les Sentences de Christine, *qui ſont, dit-il, de la force de celles du Duc de la* Rochefoucauld-(†). *C'eſt apparemment cet ouvrage-ci, mais qui pourtant n'a point paru juſqu'à préſent. On ne croit pas que ce ſoit le même que celui dont parle Iſaac* Voſſius *dans une de ſes lettres à Nic.* Heinſius, *& qu'il dit avoir été recueilli par* Bourdelot *ſous le titre d'*Apophtegmes de la Reine Christine *& devoir être publié (a). Du moins s'il eut été mis au jour en ce tems-là, on préſume, que* Chriſtine *n'aïant peut-être pas alors pris la réſolution de quitter la Couronne, encore moins de changer de Religion, on n'y auroit pas vû à l'honneur de la Religion Catholique les penſées que l'on trouve dans ce Recueil-ci. Il eſt même à croire, que les tendres & flateuſes expreſſions avec leſquelles l'Egliſe Catholique-Romaine y eſt préconiſée, partent moins du cœur de* Christine *que de la plume du Sr.* Galdenblad *ſon Sécrétaire. Pour entrer dans cette penſée, on n'a qu'à ſe ſouvenir de la lettre inſérée ci-deſſus de cette Reine au Sr.* Wasmuth (*b*) *conçuë en termes auſſi hyperboliques ſur ce même ſujèt & contreſignée par le Sr.* Galdenblad, *& des remarques qui y ſont faites ſur cette lettre & ſur ce Sécrétaire de* Christine. *Qu'on ſe rapelle auſſi des lettres qu'elle a écrites elle-même à ſes amis, & où elle leur parle à cœur ouvert, & l'on ſe ſouviendra en même temps de ce qui a été remarqué là-deſſus (c) ſavoir, que tout cela ne peut pas bien ſe concilier avec la bigotterie, & que* Christine *étoit trop ſenſée & trop éclairée pour être bigotte & donner dans une dévotion ſuperſtitieuſe.*

Quoiqu'il en ſoit, on a fait tout ſon poſſible pour avoir une bonne copie de ces Maximes & Sentences de cette Reine. Outre celle de S. E. Mr. le Comte de Bielke *& d'autres, qu'on en a vûës en* Suède, *on a confronté celle qu'on publie, avec le Manuſcrit qui ſe conſerve dans la ſuperbe Bibliothèque de ſir Hans* Sloane *à* Chelſea *près de* Londres. *Mais de toutes les copies qu'on a pû trouver, on a cru que celle de l'illuſtre Comte* Jean Oxenſtierna (‡) *étoit d'autant meilleure, que ſe trouvant à* Rome *après la mort de* Chriſ-

(*a*) *v. Sylloge Epiſt. illuſtr.* Burmanni *Tom. III. pag.* 651. *La lettre de* Voſſius *eſt du* 7. *Nov.* 1652.

(*b*) *Elle eſt du* 15. *Mars* 1687. *voïez ci-deſſus ad hunc ann.*

(*c*) *voïez, entr'autres, ſes lettres du* 2. *Février & du* 1. *Juin* 1686. *item du* 27 *Nov. &* 4. *Déc.* 1688 *& du* 22. *Janv.* 1689. *ci-deſſus.*

(*) La copie qu'en a S. E. Mr. le Comte *Tbure Bielke*, Sénateur de *Suède*, eſt intitulée: *Ouvrage de loiſir de S. M. la Reine de Suède, communiqué à Rome par ſon Sécrétaire le Sr. Galdenblad*, au mois de Juin 1692.

(†) Mr. *Bayle* en fait mention dans ſa lettre à l'Abbé du *Bos* du 3. Janvier 1697. qui ſe trouve dans ſes Oeuvres diverſes Tom. IV. pag. 727. & dans ſes lettres choiſies & publiées par Proſper *Marchand* pag. 527.

(‡) Ce Seigneur après avoir voïagé dans tous les Etats de l'Europe, ſe fit Catholique: mais de retour dans ſa Patrie, il rentra dans le giron de l'Egliſe de *Suède*, & mourut à *Stockholm* en 1733. Ses *Penſées diverſes*, imprimées trois fois, en moins de vingt années, ſont fort connuës & eſtimées.

Chriſtine, *il l'avoit tirée, comme il le marque lui-même ſur l'original écrit de la main de la Reine, lequel ſe trouva dans ſon Cabinet* (*). *C'eſt auſſi ſur cette copie-là que celle-ci a été collationnée. Enfin pour ce qui eſt de l'ouvrage même, & du tems qu'il a été compoſé, la Reine y marque elle-même l'année* 1680. *qui étoit l'époque de la grande brouillerie entre le Roi de* France *& le Pape* Innocent XI. (*a*). *Si ce Traité a été alors tel qu'il paroit ici, ou ſi* Chriſtine *l'a retouché depuis & y a ajouté d'autres penſées; c'eſt ce qu'on ne ſauroit dire. Quoiqu'il en ſoit, on ſe flate que le Public le lira avec plaiſir, & ceux ſurtout qui ſe ſont tant recrié ſur l'irréligion de cette Reine, auront lieu de rougir, quand ils y remarqueront ſes ſentimens brillants & reſpectueux pour la Divinité & pour la Religion Chrêtienne, qui ne laiſſent pas douter qu'elle n'en fut véritablement pénétrée* (†). *Si toutes les penſées qu'il renferme ne ſont pas nouvelles, il y en a au moins une bonne partie qui le ſont, ou en elles-mêmes, ou par le tour que* CHRISTINE *y a ſçu donner; & par où l'on verra que le cœur de l'homme lui étoit bien connu, & que ſon eſprit n'avoit pas moins d'agrément & de ſublimité, que de pénétration & de juſteſſe.*

(*a*) *V. pag.* 43.

(*) Ce Manuſcrit du Comte *Jean Oxenſtierna* eſt in 12. écrit de ſa propre main & aïant pour titre: *Penſées de la Reine* CHRISTINE, *trouvées écrites de ſa main dans ſon Cabinet après ſa mort à Rome*, & l'original eſt entre les mains de Mr. le Comte *Axel Gabriël Oxenſtierna* Major Général au Service de *Suède*. Qu'il me ſoit permis de témoigner ici ma vive reconnoiſſance à cet illuſtre Seigneur de l'honneur que j'ai eu de le voir à ſa Seigneurie de *Tidan* en Weſtmannie, où il demeure, & d'y jouir des grandes lumiéres & du ſavoir étendu, par lequel il ſe diſtingue ſi fort depuis longtems, auſſi bien que par la protection dont il honnore les Sçiences & les Beaux-Arts.

(†) La plûpart de ces Réfléxions peuvent paſſer pour des *Sentences* & des *Maximes*, dont pluſieurs ont les graces de la nouveauté, d'autres ſont exprimées avec cette force qu'emprunte la Vérité pour perſuader. C'eſt ce qui fait croire qu'elles pouroient être quelquesfois citées comme des axiomes & des ſentences; & c'eſt pour faciliter aux Lecteurs les moïens de les trouver d'abord qu'on les a diviſeés en Centuries; enſorte que l'auteur, qui voudra appuïer quelque propoſition de quelques-unes de ces Sentences, ou Réfléxions, poura dire *v. la Réfléxion .... de la .... Centurie de* L'OUVRAGE DE LOISIR *de la Reine* CHRISTINE.

OU-

P. Tanje sculps.

OUVRAGE DE LOISIR DE CHRISTINE *REINE DE SUEDE.*

CENTURIE I.

1 IL faut oublier le passé, souffrir ou jouir du présent & se résigner pour l'avenir.

2 On ne doit rien souffrir dans le cœur, qui lui fasse honte.

3 Le mérite vaut mieux, que les Trônes, & la Fortune.

4 Les Trônes ne méritent pas d'être achetés au prix des crimes.

5 La Fortune uſurpe les droits du Mérite.

6 L'Ambition, qui s'établit par des Crimes, ſe détruit.

7 La Vie reſſemble à une belle Muſique, qui charme, qui plait, mais qui dure peu.

8 Tout paſſe comme un éclair; le bien & le mal durent ſi peu, qu'ils ne méritent preſque pas, ni qu'on s'en réjouiſſe, ni qu'on s'en fâche.

9 Ceux qui profitent de tout ſont ſages & heureux.

10 Celui qui diſtribue les Rôles dans le Monde, donne tout ce qu'il faut pour s'en acquitter à ſon gré.

11 Celui qui récompenſe les acteurs eſt juſte; il ne fait tort à perſonne; il fait grace à tous; mais les ſpectateurs applaudiſſent ſouvent mal à propos.

12 Les Princes ridicules ſont faits pour faire rire & pleurer les Gens.

13 Les Grandeurs ſont comme les Parfums; ceux qui les portent, ne les ſentent quaſi pas.

14 L'on eſt plus ſenſible aux maux de ce monde, qu'à ſes biens.

15 L'on s'accoûtume & l'on ſe dégoute de tout.

16 Les Philoſophes étoient de mauvais garants de leurs magnifiques promeſſes.

17 *Cyrus*, *Alexandre* & *Céſar* ont mérité l'amitié & l'eſtime de tous les ſiècles.

18 On doit jouir ſans ſcrupule de tout ce qui eſt permis, & s'abſtenir ſans douleur de tout ce qui ne l'eſt pas.

19 On ne doit envier ni le mérite, ni la fortune à perſonne.

20 On ne peut être heureux ſans être ſage, juſte & fort.

21 On peut rendre tous les malheurs glorieux, quelque grands, qu'ils puiſſent être.

22 On ne ſauroit donner du mérite à ceux, qui n'en ont pas.

23 On ne fait pas longtems parade du mérite d'autrui.

24 Le mérite nait avec les hommes; heureux ceux avec leſquels il meurt.

25 C'eſt une eſpéce de ſervitude agréable, que d'être obligé à ceux qu'on eſtime.

26 Un Maître & une femme, c'eſt un bien ou un mal, dont peu de monde ſe peut paſſer.

27 Si on connoiſſoit le devoir des Princes, on ſouhaiteroit moins de l'être.

28 Les plus petits Etats ont de quoi occuper la capacité du plus grand des hommes.

29 Quand on n'eſt pas fort élevé au-deſſus de ſa fortune & de ſon rang, on ne les mérite pas.

30 Pré-

30 Prétendre la reconnoiſſance des bienfaits, c'eſt preſque mériter l'ingratitude.

31 Le Monde n'a pas de quoi ſatisfaire un grand cœur, quand il ſe donneroit tout entier à lui.

32 L'art de ſe venger eſt peu connu.

33 Il faut ſavoir & punir & pardonner.

34 Les mépris vengent noblement les grands cœurs.

35 Se venger en protégeant les Opprimés, c'eſt une noble & glorieuſe vengeance.

36 Quand on eſt foible on ne peut, & quand on eſt puiſſant, on ne doit plus ſe venger.

37 Le plus grand plaiſir, que l'élevation donne, eſt celui de faire du bien.

38 Ne vivre, que dans les Blaſons, eſt une vie chimérique & pitoïable.

39 Le plaiſir de la vengeance n'eſt pas fait pour les grands Cœurs.

40 Les hommes appellent de l'autre monde, & par teſtament, des inconnus qui ſe moquent d'eux.

41 Les opinions véritables, les ſentimens juſtes & magnanimes, les grandes actions ſont la gloire & la félicité des hommes. Tout le reſte n'eſt que pure vanité.

42 Il faut avoir en ſoi-même de quoi glorieuſement commencer & finir ſa carrière.

43 Le mérite conſiſte à bien penſer, à bien parler, & à bien agir.

44 Le véritable amour ne prétend rien que d'aimer.

45 L'amour ſubſiſte toûjours, qu'il ſoit heureux, ou malheureux.

46 Le Cœur eſt fait pour aimer, il faut qu'il aime.

47 On eſt tel que ſon amour.

48 Quand l'eſtime a fait naitre l'amour, il eſt immortel.

49 L'on n'aime pas toûjours ce qu'on eſtime, mais on eſtime toûjours ce qu'on aime.

50 Le mérite de la Perſonne donne le prix à ſes actions.

51 C'eſt ſur les ſimpathies & ſur les antipathies, que la Raiſon a perdu ſes droits.

52 Les Sots ſont faits pour être mépriſés, en quelque état que la Fortune les mette.

53 Les ſots ſont plus à craindre, que les méchants.

54 Tout ce qui eſt faux, eſt ridicule.

55 Il y a des occaſions, où les grands hommes pleurent ſans ſe faire tort.

56 *Céſar* pleura, & ſes larmes furent dignes de lui.

57 Ceux, qui accuſent *Céſar* d'avoir donné de feintes larmes au malheur de *Pompée* connoiſſent mal les nobles ſentiments d'un cœur auſſi grand que le ſien.

58 L'on n'apprend rien de nouveau aux hommes ſur le ſujèt de leurs défauts & de leur mérite.

59 La crainte & la foibleſſe font mentir.

60 La force & le courage ne mentent jamais.

61 Les hommes ne ſeroient ni traîtres, ni menteurs, s'ils n'étoient foibles.

62 Ceux, qui font ſemblant de croire aux menteurs, ſont auſſi criminels qu'eux.

63 On s'efforce en vain de paroître ce qu'on n'eſt pas.

64 On voit des hommes, ſi honteux d'eux-mêmes, qu'ils font pitié aux autres.

65 Il faut mériter une grande & belle Réputation malgré l'envie.

66 Il faut ſe propoſer un digne but, ſans le perdre jamais de vûë.

67 Le ſecrèt de ſe rendre ridicule eſt de ſe piquer des talents qu'on n'a pas.

68 La ſeule vérité perſuade, & ne trompe jamais.

69 Les arrêts de ſa propre conſçience ſont irrévocables.

70 On peut tromper tous les hommes, mais on ne peut ſe tromper ſoi-même.

71 La Conſçience eſt l'unique miroir, qui ne flatte ni ne trompe pas.

72 On a tort d'eſtimer plus l'approbation de qui que ce ſoit, que celle de ſa conſçience.

73 La Modeſtie eſt une eſpèce de ſincérité.

74 Les hommes ne manquent pas de connoiſſance mais de ſincérité à leur ſujèt.

75 Les hommes ſont inconnus aux autres & à eux-mêmes juſqu'aux occaſions.

76 Les hommes ſont quelquefois auſſi différens d'eux-mêmes, que des autres.

77 L'ingratitude ne doit pas empêcher de faire du bien.

78 Il eſt des bienfaits comme des grains, il faut les jetter avec profuſion & au hazard.

79 Il y a une eſpèce de plaiſir à ſouffrir l'ingratitude qui eſt réſervée aux grandes ames ſeules capables de le goûter.

80 On aime ceux auxquels on a fait du bien : on hait ceux auxquels on a fait du mal.

81 L'é-

81 L'éclat d'un mérite héroique éblouit.

82 Les hommes rendent rarement juſtice au mérite & flattent toûjours la Fortune.

83 Il faut être plus avare de ſon tems, que de ſon argent.

84 L'avarice du tems ne deshonnore pas

85 La nourriture, le repos & les divertiſſemens ſont également néceſſaires.

86 Les jeux de grande application ne ſont ni jeux, ni affaires.

87 Il faut aimer les plaiſirs, il en faut jouir, mais il faut s'en paſſer auſſi.

88 Les gens qui ſe divertiſſent trop, s'ennuïent.

89 Les plaiſirs de longue durée ne ſont plus plaiſirs.

90 Les hommes ne ſont pas faits pour les plaiſirs, mais les plaiſirs ſont faits pour les hommes.

91 L'habitude rend inſenſible preſque à tout.

92 La raiſon ne donne pas tout le ſecours qu'elle promèt.

93 Le tems & la mort guériſſent tous les maux.

94 Ce n'eſt pas ſans raiſon que la nature a donné des épines aux Roſes.

95 Avoir le diſcernement fin & délicat, c'eſt avoir le goût bon; ſavoir donner le juſte prix aux choſes eſt un grand talent.

96 Il y a des goûts malades, qui font aimer les vilainies comme les pâles couleurs.

97 L'ame la plus ſaine a ſes maladies comme le corps, elle en a d'incurables.

98 Plus on tourmente le corps, plus il ſe rend mutin.

99 Ce n'eſt pas la dévotion, mais la vanité des hommes, qui déclare la guerre au Corps.

100 Le Corps doit être ſoumis, il faut le traiter en eſclave, mais en eſclave, qui mérite de la charité.

CENTURIE II.

1 C'eſt être trop inhumain que de ne pardonner rien à l'humanité.

2 Les paſſions & les plaiſirs des hommes doivent être dignes de l'être.

3 Quand les gens de qualité ſont les Cochers, ou les Cuiſiniers ſans néceſſité, ils méritent de l'être.

4 Il faut aimer les belles choſes, mais il faut les aimer raiſonnablement.

5 Les hommes apprennent dans les Ecoles tout ce qu'il faut oublier.

6 Il eſt auſſi honteux de ſavoir de certaines choſes qu'il eſt honteux d'ignorer d'autres.

7 Tout ce qui ne rend pas l'homme plus ſage, plus fort, & plus heureux, lui eſt inutile.

8 Les ſçiences ne ſont que les pompeux Titres de l'ignorance humaine, pour les ſavoir on n'eſt pas plus ſavant.

9 Bien vivre & bien mourir, c'eſt la ſçience des ſciences.

10 Il ne faut parler de ſoi-même, ni en bien, ni en mal.

11 Les grands génies de l'Antiquité diſent du bien d'eux-mêmes avec autant de confiance, qu'ils en diſoient des autres.

12 Les nobles & dignes ſentimens & les grandes actions ſont de Dieu.

13 Pour bien parler, il faut parler peu.

14 Quand on ne dit que ce qu'il faut, on parle peu & on parle bien.

15 L'amour perſuade tout, ſon ſilence eſt plus éloquent que la Rhétorique.

16 Les figures & les comparaiſons doivent élever leur ſujèt & ne l'abaiſſer jamais, ſi ce n'eſt pour le rendre ridicule.

17 Il faut éviter tout ce qui choque un goût fin & délicat.

18 Le courage & la vanité ſont parler.

19 La crainte & la foibleſſe impoſent ſilence.

20 Louer quelqu'un plus ou moins qu'il ne mérite, c'eſt trahir la vérité & la gloire.

21 Il ne faut ni louer, ni blâmer que ce qui le mérite.

22 Il faut ſavoir, & parler, & ſe taire.

23 Souvent les ſtupides paſſent pour des ſages.

24 Les Fanfarons ſont rarement braves, & les Braves ſont rarement Fanfarons.

25 Il eſt plus difficile de faire du mal, que de faire du bien.

26 Les bonnes actions donnent du courage & les mauvaiſes l'ôtent.

27 On ne ſauroit être habile ſans Probité.

28 La Probité, toute rare qu'elle eſt, n'eſt pas eſtimée ce qu'elle vaut.

29 Il eſt honteux & infame d'être habile de la manière de certaines gens.

30 La Gloire & la Renommée ne ſont pas la même choſe.

31 Les Princes n'ont pas toûjours la Renommée qu'ils méritent, mais ils l'ont toûjours grande.

32 La Renommée eſt rarement juſte au ſujèt des Grands.

33 C'eſt plûtot l'Etoile, que le mérite qui donne la grande réputation.

34 La

34 La Nature fait rarement des Héros, & la Fortune ne déclare pas tous ceux qu'elle a fait.

35 Le mérite extraordinaire eſt un crime qui ne ſe pardonne pas.

36 On uſurpe la gloire comme les biens d'autrui.

37 Perdre les occaſions de ſe ſignaler eſt une grande perte.

38 Hazarder ſa vie n'eſt rien, mais hazarder ſa gloire eſt le dernier effort de l'intrépidité.

39 La Renommée eſt une menteuſe qui flatte toûjours la Fortune & qui connoit mal le mérite.

40 On accuſe *Céſar* à tort de s'être érigé en Tyran, ſi commander à *Rome* étoit le plus important ſervice qu'on lui pouvoit rendre.

41 Ceux qui tuérent *Céſar* firent plus de mal à *Rome*, que ne lui firent les Triumvirats & toutes les guerres civiles.

42 L'on ne peut pardonner à *Brutus* la mort de *Céſar*: à cela près c'étoit un honnête homme que *Brutus*.

43 Il faut, & du mérite & de la fortune, pour être grand & heureux.

44 Le Mérite & la Fortune ne peuvent ſe paſſer l'un de l'autre.

45 Les grands hommes ont des preſſentimens de leur deſtin, qui les trompent rarement.

46 Tout ce qu'il y a de terrible & de fatal ſe préſente quand on eſt ſur le point d'éxécuter un grand deſſein.

47 L'invincible perſévérance ne s'étonne de rien.

48 *Céſar* au bord du *Rubicon* raiſonna juſte; il vit dans ce moment tout ce qu'il pouvoit eſpérer & tout ce qu'il devoit craindre; mais le ſort étoit jetté, il falloit le paſſer; la Gloire & la Fortune l'attendoient à l'autre bord; c'étoit fait de lui s'il leur eût tourné le dos il falloit périr ou régner.

49 On peut être homme d'honneur ſans être grand homme; mais l'on ne ſauroit être grand homme ſans être homme d'honneur.

50 *Dioclétien* eut raiſon de refuſer l'Empire qu'il avoit quitté.

51 Les grands hommes & les ſots font quelquefois les mêmes choſes; mais ils les font d'une maniére très-différente.

52 Les hommes deſapprouvent toûjours ce qu'ils ne ſont pas capables de faire.

53 Il y a des Roïaumes qui font grands les Rois; il y a des Rois qui font grands les Roïaumes.

54 Le caractère d'*Alcibiade* eſt grand & admirable.

55 Parmi les Philoſophes *Socrate*, *Platon*, *Ariſtote*, *Diogéne*, *Epicure*, & *Epictéte* méritent l'admiration.

56 Ceux

56 Ceux qui accuſent *Epicure* d'avoir été voluptueux, ſeroient plus chaſtes qu'ils ne ſont, & mourroient de faim, s'ils vivoient comme lui.

57 *Platon* & *Ariſtote* étoient deux grands Philoſophes, mais d'un Caractère très-différent.

58 *Platon* ſemble n'avoir travaillé, que pour la gloire de ſon Maître.

59 *Ariſtote* ingrat & malhonnête n'a jamais parlé ni de ſon Maître, ni de ſon diſciple.

60 L'Epitaphe de *Sardanapale* vaut bien la Philoſophie de tout autre, à la Religion près.

61 Les *Pauls-Emiles* & les *Scipions* ont été de grands hommes & de fort honnêtes gens.

62 *Ciceron* étoit l'unique Poltron capable de grandes choſes.

63 *Caton* tout admirable qu'il paroiſſoit, étoit trop opiniâtre.

64 On s'oppoſe en vain aux changemens des Etats & des Républiques; il y a un point fatal qui les entraine.

65 Les conſeils ne ſont pas des commandemens.

66 La vérité a tant de peine à s'approcher des Princes qu'il faut un art particulier & des efforts extraordinaires, pour lui donner accès.

67 Il faut que les Princes ſe diſent à eux-mêmes la vérité; c'eſt en vain qu'ils eſpérent de l'apprendre de tout autre.

68 Quand les Princes ſe diſent la vérité, ils forcent tout le monde à la dire.

69 Il faut aimer la Juſtice & la vérité autant que la vie.

70 Quand on eſt né pour la vérité, on la démêle parmi les menſonges.

71 La foibleſſe & l'ignorance rendent les hommes ennemis de la vérité.

72 Tout ce qui détruit l'eſtime & le reſpect des Princes, leur eſt mortel.

73 Le grand ſecrèt de la vie eſt de ſe propoſer un digne but & de ne le perdre jamais de vûë.

74 Il faut s'acquitter de ſon devoir quoiqu'il en coûte.

75 La grandeur ne conſiſte pas à faire tout ce qu'on veut, mais à ne vouloir que ce qu'on doit.

76 Quand même une bonne action rendroit malheureux pour le reſte de la vie, on ne doit ni s'en abſtenir, ni s'en repentir jamais.

77 Souffrir pour avoir bien fait, eſt une eſpéce de récompenſe.

78 La Fortune juſtifie bien des défauts, même des crimes; mais elle n'en conſole jamais.

79 Les

79 Les fautes & les crimes ſervent à l'anéantiſſement des hommes.
80 Il faut lire pour s'inſtruire, pour ſe corriger & pour ſe conſoler.
81 La lecture eſt une partie du devoir de l'honnête homme.
82 L'Oracle, qui ordonna de conſulter les morts, parla ſans doute des Livres.
83 Quelque occupé que l'on ſoit, il y a des heures perduës, qu'il faut emploïer dignement.
84 La Lecture eſt une eſpèce de miroir, qui fait connoître les vertus & les défauts.
85 La Lecture plait à ceux qui ont quelque ſympathie avec les grands génies de l'antiquité.
86 Il y a une étoile, qui unit les ames du prémier ordre malgré les lieux & les ſiécles qui les ſéparent.
87 Les Livres ne flattent ni les paſſions, ni les défauts de ceux qui les liſent.
88 Le Monde n'eſt compoſé que d'intérêts & de paſſions, qu'il faut étudier pour être habile.
89 Le Monde eſt le Théatre des Grands.
90 La ſçience du paſſé eſt d'un grand uſage pour l'avenir.
91 L'art de pénétrer les hommes eſt rare; mais ceux, qui l'ont, ſont faits pour régner.
92 Il faut emploïer cet art avec réſerve, & ne le croire pas infaillible.
93 Les Princes & les Grands, qui ne répondent pas aux gens, ſont un miſtére de leur foibleſſe.
94 Les ſottiſes & les foibleſſes de ceux qui régnent paſſent pour des miſtéres.
95 Il n'y a pas de métier ni de profeſſion, qui n'ait ſes grimaçes & ſon jargon.
96 Il y a un certain ſilence qui paroit miſtérieux, & qui n'eſt que foibleſſe.
97 Le menſonge uſurpe les apparences de la vérité.
98 On s'éléve au deſſus de tout quand on n'eſtime & ne craint rien.
99 On doit être plus ſatisfait du mérite d'autrui, que du ſien.
100 On doit tout pardonner aux autres plûtôt qu'à ſoi-même.

CENTURIE III.

1 La vérité a un certain Caractére, qui la diſtingue d'une maniére inexplicable.

2 Les Expreſſions des hommes ne ſignifient rien; à peine ſe peut-on fier à leurs actions.

3 Careſſer les hommes pour les perdre eſt un art aſſez commun.

4 L'application & la défiance ſont des qualités néceſſaires, dont il eſt impoſſible de ſe paſſer.

5 Ceux qui ne plaiſent pas trompent rarement.

6 Il faut plus craindre ceux qu'on aime, que ceux qu'on haït.

7 Le bien & le mal, qui ſe dit, ne ſignifient plus rien.

8 Tout homme, qui eſt capable d'une haine immortelle, ſe fait tort.

9 Les Princes ſont plus fourbes, que leurs Cours.

10 Quelque foible que ſoit un Prince, il n'eſt jamais ſi gouverné que l'on penſe.

11 C'eſt à tort qu'on attribue aux Miniſtres tout le bien & tout le mal que font les Princes.

12 Les Princes reſſemblent à ces Tigres, & à ces Lions, aux quels leurs meneurs font faire cent tours & mille jeux; à les voir il ſemble qu'ils leur ſoïent entiérement ſoumis; cependant, quand on y penſe le moins, un coup de patte fait voir, qu'on n'apprivoiſe jamais ces ſortes d'animaux.

13 La Politique des Turcs n'eſt pas ſotte mais elle eſt trop violente.

14 L'on eſt toûjours aſſez habile pourvû qu'on ſoit aſſez fort.

15 L'habileté, quelque grande qu'elle ſoit, ſupplée rarement au défaut de la force.

16. L'avarice des Miniſtres fait tort aux Princes; mais elle eſt inévitable.

17 Au moment que la Juſtice punit les larrons, d'autres coupent la bourſe aux ſpectateurs.

18 On change de Voleurs en changeant de Miniſtres.

19 Il y a des exceptions à cette règle mais aſſez rares.

20 La Fainéantiſe des Princes les rend dépendans de leurs Miniſtres.

21 L'unique ſecrèt de n'être pas gouverné c'eſt de croire peu & de travailler beaucoup.

22 Les Rois s'imaginent avoir un droit ſouverain ſur tous ceux qui ſont leurs inférieurs.

23 Si les Rois abuſent du droit, qu'ils ont ſur leurs inférieurs, ils n'en ſont reſponſables qu'à Dieu.

24 Il

24 Il faut qu'un Prince rende ſa Perſonne plus redoutable que ſa fortune.

25 L'on n'eſt pas injuſte, ſans être infame.

26 Etre l'ennemi de ceux qui ont bien fait leur devoir, c'eſt être injuſte.

27 Quelque grand & aimable, que ſoit un Prince, il doit être perſuadé, que c'eſt à ſa Fortune & non pas à lui, que la plûpart des hommes font la Cour.

28 On doit eſtimer & louer les ennemis, quand ils le méritent.

29 Il faut pardonner aux amis & aux ennemis tout ce qui eſt pardonnable.

30 Quand la Fortune abandonne les hommes, tout les quitte.

31 Il ne faut punir que ceux qu'on ne ſauroit corriger.

32 Les Petits Princes peuvent faire beaucoup de mal & fort peu de bien.

33 Se rendre tellement maître de ſa langue & de ſon viſage, qu'il ne trahiſſent jamais les ſecrèts du cœur, eſt un art, qu'il ne faut pas ignorer.

34 Les Princes doivent toûjours mêler dans leur Familiarité quelque choſe de ſi grand, qu'ils inſpirent du reſpect, mais il faut que cela ſoit naturel.

35 Les Princes doivent toûjours ſe rendre terribles à leurs ennemis & aux méchans.

36 Quelque bonté qu'on ait pour les amis & ſes domeſtiques, il faut leur perſuader, qu'on peut ſe faire craindre.

37 La grande habileté ne conſiſte pas moins à faire paroître ſes ſentimens, qu'à les cacher à propos.

38 Les gens qui ſont toûjours fourbes ne le ſont jamais.

39 Les fourbes en petit ſont des ſots en grand.

40 L'on peut ſe fier rarement aux hommes; mais on doit ſouvent ſe fier à leurs intérêts.

41 Les favoris ſont, ou les amis intimes, ou les mortels ennemis des Princes.

42 Un habile homme ne ſauroit aimer un ſot, ni lui plaire.

43 Les conſeils, dont on n'eſt pas capable, ne plaiſent jamais.

44 Les conſeils ne ſont pour l'ordinaire, que l'approbation des ſentimens des Princes, auxquels tout le monde ſouſcrit tôt ou tard.

45 Il ne faut conſulter qu'avec ſoi-même ſur ce qu'on veut faire; mais il faut conſulter avec d'autres ſur ce qu'on n'a pas envie de faire.

46 Il y a des choſes que les Princes peuvent & doivent faire de leur

propre mouvement, & qu'ils ne doivent pas ſouffrir qu'on leur conſeille.

47 Peu de gens ont aſſez de cœur pour donner des conſeils désagréables.

48 Quand un Prince eſt ſot, tout le monde l'eſt ou le devient.

49 On fait ſouvent tort aux hommes en doutant de leur probité; mais on s'en fait un plus grand quand on n'en doute pas.

50 Les hommes blâment les gens, qui ſont en faveur des mêmes choſes qu'ils feroient s'ils y étoient.

51 Il y a peu d'hommes à l'épreuve de la néceſſité.

52 C'eſt mériter que de ne faire pas tout le mal, qu'on peut faire.

53 Ceux qui ont accès auprès des Princes ſont également haïs de ceux, qui l'ont, & de ceux, qui ne l'ont pas.

54 Les Princes ne ſont grands, qu'à proportion de leur mérite & de leur ſageſſe.

55 La Jalouſie eſt injurieuſe à celui qui en eſt capable.

56 L'Amour fait naitre la Jalouſie, mais la Jalouſie fait mourir l'Amour.

57 Ceux qui ſervent les grands Princes n'ont à craindre, que leurs propres fautes.

58 On n'appelle Grands que ceux, qui le ſont par leur mérite.

59 Quand un Prince eſt ſans mérite, ſa faveur peut être utile, mais elle n'eſt jamais glorieuſe.

60 Le mérite des hommes eſt ſouvent le plus grand obſtacle à leur fortune.

61 L'excluſion que le mérite donne eſt preſque inévitable.

62 Quand le mérite règne, il donne un beau & rare ſpectacle.

63 On ne doit rien croire, qu'après avoir ôſé en douter.

64 Il faut douter de tout, même de ſes ſoupçons.

65 Ceux qui diſent des menſonges aux Princes ſont plus criminels qu'ils ne penſent.

66 On trompe les gens plus par la vérité, que par les menſonges.

67 C'eſt une eſpéce de faute, que de n'avertir pas un Prince de ce qu'il doit ſavoir.

68 Un Prince doit vivre d'une manière ſi honnête avec les gens, qu'il les oblige de n'avoir pas de ſecrèt pour lui.

69 Se ſervir de la crédulité des gens, eſt un art d'un grand uſage.

70 Les hommes ne ſont jamais trompés que par eux-mêmes.

71 C'eſt ſouvent offenſer les hommes, que de les détromper.

72 Il ne faut pas donner ſujèt à quelqu'un de ſe repentir d'avoir ſuivi ſes mouvemens de ſa conſcience.

73 La

73 La vie eſt un trafic, dont les gains & les riſques ſe balançent.

74 Il faut ſe défier de la Fortune; mais il faut n'en déſeſpérer jamais.

75 Il faut eſpérer le moins ce qu'on deſire le plus.

76 Quand on a mépriſé la Fortune, elle ſe venge tôt ou tard.

77 La foibleſſe eſt le plus grand des malheurs & le plus grand des défauts.

78 Quand les hommes ont du mérite, ils ne craignent celui de perſonne.

79 Les Princes foibles craignent le mérite, mais les grands Princes l'eſtiment & s'en ſervent.

80 Quand les grands hommes ſont ſans emploi, c'eſt le malheur de l'Etat, non pas le leur.

81 La grande familiarité, qui fait mépriſer les uns, fait plus reſpecter les autres.

82 Il y a des gens que plus on les connoit, plus on les admire, & plus on les craint.

83 On eſtime, on admire, on craint le mérite extraordinaire, mais on l'aime rarement ſans l'avoir.

84 Les Princes ſeroient trop heureux, ſi la capacité & le mérite étoient inſéparables de leur naiſſance.

85 Quand les Princes ſont forcés de refuſer les graces, il faut qu'ils en reſſentent le déplaiſir.

86 Il n'y a que l'impoſſibilité ou l'injuſtice de la demande, qui diſpenſent un Prince d'accorder ſes graces.

87 Il y a des gens auxquels on ne peut rien refuſer, ſans être injuſte & barbare.

88 Il y a des gens, auxquels on doit tout refuſer.

89 Demander des graces aux Princes, c'eſt ſe faire un mérite auprès d'eux.

90 Les Princes, qui n'ont pas ces ſentimens, ne méritent pas de l'être.

91 N'accorder pas les graces qui ſont juſtes & faiſables, c'eſt mal connoître, & mal jouir de ſa propre grandeur.

92 On profite de ſes fautes à ſes dépens.

93 Les plus habiles gens font quelque fois de grandes fautes.

94 Il eſt du devoir des Princes de punir avec regret & de récompenſer avec joïe.

95 Il faut pardonner rarement à ceux qui méritent d'être punis.

96 La cruauté fait plus mépriſer les Princes, qu'elle ne les fait craindre.

97 C'eſt la plus grande des cruautés, que d'épargner les méchans.
98 La vie eſt un grand ſupplice aux malheureux & aux méchans.
99 Les Méchans ne ſont que pour être punis.
100 Tout homme qui confeſſe ſa faute, & en demande pardon, le mérite.

CENTURIE IV.

1 Il faut tout pardonner à ceux qui ont & l'eſprit & le cœur grand.
2 Avoir l'eſprit & le cœur grand, c'eſt avoir du mérite.
3 La Cruauté s'attire la haine & le mépris.
4 Tout homme qui eſt cruel eſt craintif.
5 Il ne faut pas confier ſes ſecrèts ſans néceſſité.
6 Faire ſecrèt de bagatelles c'eſt ſe rendre ridicule.
7 Peu de choſes méritent le dernier ſecrèt.
8 Tous les ſecrèts ne le ſont que pour un certain tems.
9 Quelque confiance qu'il y ait entre les hommes, il y a des ſecrèts, qui ne ſont pas communicables.
10 La gravité devient ridicule quand elle n'eſt ſoutenue que d'elle-même.
11 La défiance de ſoi-même eſt une eſpéce de ſageſſe.
12 La propre intention, quelque droite qu'elle paroiſſe, doit être toûjours ſuſpecte.
13 Rectifier & rafiner ſon intention eſt une occupation, qui doit durer autant que la vie
14 Le cœur humain eſt impénétrable.
15 Tout homme qui ne craint rien fait tout trembler.
16 Par la crainte & par les baſſeſſes on n'obtient que la honte & le mépris.
17 L'aveu de notre néant n'eſt dû qu'à Dieu.
18 Il ne faut jamais ſe comparer pour ne faire tort à perſonne ni à ſoi-même.
19 La fauſſe gloire eſt à bon marché, mais la véritable coûte cher.
20 Quelque effort que faſſe la flatterie, elle ne ſauroit donner la gloire.
21 Si l'on ôtoit tout ce qui eſt faux de la réputation de certaines gens, que deviendroient-ils?
22 La véritable gloire eſt l'appanage du véritable mérite.

23 Le

23 Le vrai mérite a des talens & des vertus ſecrétes, qui valent mieux, que tout ce que l'on en connoit.

24 Peu de gens échappent à la vanité; elle règne en bien des cœurs qui ne s'en doutent pas.

25 Ceux qui font profeſſion de n'aſpirer qu'aux mépris & aux humiliations ſe moquent de ceux qui les croïent.

26 Les hommes ne ſe dépouillent de l'ambition qu'avec leur peau.

27 L'hypocriſie & les Bigots ſont la ruine du monde.

28 L'occaſion démaſque l'hypocrite.

29 Il n'y a point d'homme, ni ſi mal habile, ni ſi méchant, qui ne ſoit propre à quelque choſe.

30 Tout homme, qui ne préfére pas ſon devoir à ſon plaiſir, n'eſt bon à rien.

31 La véritable gloire n'eſt preſque pas connue.

32 Ceux qui n'ont pas du mérite, ne le connoiſſent pas.

33 L'Eſtime eſt le Tribut que l'Envie eſt forcée de païer tôt ou tard au mérite.

34 Il faut & reſſentir & mépriſer tout ce qui arrive.

35 Etre capable de grandes choſes, c'eſt une eſpéce de fortune.

36 Les hommes aiment preſque autant leurs défauts, que leurs bonnes qualités.

37 On ſe guériroit de tous ſes défauts, ſi on ne les aimoit pas.

38 L'on eſt toûjours auſſi heureux & malheureux qu'on croit.

39 Les paſſions ſont en elles-mêmes innocentes & naturelles.

40 Les paſſions ſont le ſel de la vie, qui eſt inſipide ſans elles.

41 Cette tranquillité imperturbable & tant vantée des Philoſophes eſt un état fade & inſipide, c'eſt une belle chimére.

42 L'ambition eſt plus ſuperbe quand elle obéit, que lorſqu'elle commande.

43 Quand l'orgueil inſpire de la honte à faire du mal, il eſt noble & juſte.

44 La Politique doit abaiſſer tout ce qui s'éléve, mais il faut le faire à tems.

45 Nourrir un Lion dans l'Etat eſt une faute qui ne ſe peut réparer, qu'en ſe ſoumettant à lui.

46 La jalouſie eſt injurieuſe & mortelle aux amans & aux favoris.

47 Les grands hommes ne ſont jaloux que d'eux-mêmes.

48 Les amans jaloux méritent l'infidélité.

49 Avoir de l'envie ou de la jalouſie contre quelqu'un, c'eſt avouër ſon mérite.

50 On n'a ni de l'envie ni de la jalouſie pour ceux qu'on regarde de haut en bas.

51 Le véritable Amour & la véritable ambition ſont incapables de jalouſie.

52 Il faut avoir autant de joïe du bien d'autrui que du ſien.

53 On n'a pas tort de haïr les fleaux du genre humain.

54 Les fleaux de Dieu ſont faits pour être le châtiment & l'abomination des hommes

55 L'eſpérance eſt la paſſion, qui donne les plus faux plaiſirs & les plus véritables douleurs.

56 Il y a des gens, qui font du bien ſans mériter d'en être loués.

57 On peut louer les actions ſans louer ceux, qui les font, s'ils ne le méritent pas.

58 La grandeur & les richeſſes ne ſont pas la félicité.

59 Le mérite ſuffit à lui-même, mais il ne ſuffit pas aux autres.

60 Tout homme qui ſupporte avec tranquillité la perte de ſa fortune la mérite pour toûjours.

61 La vie ne peut pas être agréable ſans la parfaite ſanté de l'ame & du corps.

62 On mourroit inconſolable, ſi on ne vieilliſſoit pas.

63 On doit avoir une eſpéce d'indifférence héroique pour tout ce qui arrive.

64 L'indifférence doit être héroique, non pas ſtupide.

65 Ce n'eſt pas l'opinion des autres qui rend heureux.

66 Les ſoumiſſions de l'ambition ſont orgueilleuſes.

67 L'eſpérance trompe tout le monde, ſon charme eſt preſque inévitable.

68 N'avoir rien à eſpérer, c'eſt être malheureux.

69 Il eſt inſuportable de voir eſtimer ceux qui ne le méritent pas.

70 Il faut dans le monde s'accoûtumer à voir paſſer les ſots pour habiles, les poltrons pour braves & les ſcélérats pour des gens de bien c'eſt être novice que de s'en fâcher.

71 On doit punir ſans injuſtice & ſans colère.

72 Les Princes doivent punir en Princes & non pas en Boureaux.

73 La colère eſt innocente, quand elle eſt juſte.

74 Il ne faut permettre, ni à la colère de punir ni à la joïe de récompenſer.

75 La colère des grands hommes n'eſt jamais indigne d'eux.

76 La Mer eſt l'image des grandes ames, quelque agitées qu'elles paroiſſent, leur fond eſt toûjours tranquile.

77 La

77 La moindre mouche mèt un Lion en fureur; il en arrive de même aux magnanimes.

78 La Colère a ſes plaiſirs auſſi bien que l'Amour.

79 La Colère, qui eſt muette, eſt la plus terrible.

80 Les grandes paſſions ſont muettes.

81 Le Tempérament rend les hommes ſots ou criminels.

82 La Vanité & l'intérêt déguiſent les paſſions, mais elles ne les domptent pas.

83 Les Paſſions triomphent les unes des autres.

84 L'on ne triomphe de ſes paſſions, que lorſqu'elles ſont foibles.

85 Les violentes paſſions triomphent toûjours des hommes ſi le Ciel ne s'en mêle pas.

86 Toutes les Paſſions deviennent nobles par rapport à Dieu.

87 L'Envie & l'Avarice ſont des paſſions baſſes & indignes parce qu'elles n'ont aucun rapport à Dieu.

88 La crainte, tout indigne qu'elle paroit, eſt noble & juſte, quand on ne craint que Dieu & ſoi-même.

89 L'Avarice & l'Envie ſont des paſſions ridicules.

90 Tout ce qui eſt faux, eſt ridicule.

91 La libéralité eſt une vertu qui ſe détruit.

92 Faire dépenſer un vieillard avare eſt une eſpèce de miracle qui en vaut bien quelqu'autre.

93 Les gens bienfaiſans n'ont pas moins de mérite à refuſer, que d'accorder des graces.

94 Les grandes ames reſſentent plus de plaiſir à faire du bien que le commun n'en a de le recevoir.

95 C'eſt un malheur d'être obligé à un malhonnête homme.

96 Avoir obligation à ceux qu'on n'eſtime pas, eſt une ſervitude inſupportable.

97 On ſe fait une eſpèce de plaiſir noble de la haine & du mépris de ceux, qui le méritent.

98 Les biens & les maux de ce monde reſſemblent à ces perſpectives, qui n'amuſent & ne trompent que de loin.

99 On ne trouve qu'en Dieu de quoi ſe conſoler de la pauvreté & des douleurs.

100 Tout ce qui finit n'eſt pas inſupportable.

CENTURIE V.

1 On n'eſt ni malade, ni vieux, ni pauvre que par ſa faute.

2 La Nature a été plus libérale envers les hommes, qu'ils ne penſent.

3 Bien des maux ne ſubſiſtent que dans l'opinion.

4 Tous les hommes ont leurs entêtemens, ils traitent de bagatelles ceux des autres.

5 L'on eſt preſque toûjours enfant, & l'on ne fait que changer d'amuſemens & de poupées.

6 L'amour embellit l'objèt aimé & le rend à tous momens plus aimable.

7 L'Amour des gens qu'on ne ſauroit aimer, importune.

8 On doit ſe rendre digne de l'eſtime de tout le monde, mais il ne faut éxiger l'amour de perſonne.

9 Quand l'amour ne ſubſiſte, que par point-d'honneur, il eſt fini.

10 Rien ne plait, rien ne touche, que l'objèt aimé.

11 L'amour & la fidélité ſont inſéparables.

12 C'eſt mal aimer, que d'aimer aux dépens de ſa gloire.

13 On eſt auſſi heureux par la gloire, & la félicité de l'objèt aimé que par la ſienne.

14 C'eſt s'aimer peu que d'aimer quelqu'un plus, qu'il ne faut.

15 Il n'y a point de plaiſir ſans gloire, ni de gloire ſans plaiſir.

16 Il y a des malheurs, qui valent mieux que la plus grande fortune.

17 L'amour & l'himen ſont preſque incompatibles.

18 Les hommes s'épouſent ſans ſe connoître, & dès qu'ils ſe connoiſſent, ils ſe haïſſent.

19 Ce ſeroit être trop heureux que d'être amoureux & marié.

20 Le ſecrèt infaillible de ſe faire des ennemis, eſt de ſe marier, & de déclarer un héritier.

21 Les morts ſont les prémiers à oublier les vivans; ils ont ſur eux ce triſte avantage.

22 Le mérite & la vertu ne ſont attachés, ni à l'habit, ni à la condition, ni au païs.

23 Les hommes ne ſe battent en duel, que faute de connoître le véritable honneur.

24 Les inſultes des hommes ne deshonnorent non plus que les coups de piés des bêtes.

25 Rien ne deshonnore ni n'offenſe l'homme que lui-même.

26 Il eſt juſte & grand de donner ſatisfaction quand on la doit.

27 Les hommes ne ſont jamais trompés que par eux-mêmes,

28 L'on ne ſe corrige que par une eſpéce de miracle du défaut de la raillerie.

29 Par la raillerie on ſe rend ennemis tous ceux qui la méritent.

30 Ceux qui n'épargnent perſonne, ſont injuſtes, s'ils prétendent quartier.

31 Les ſatires inſtruiſent quand elles ſont véritables, & conſolent, quand elles ſont fauſſes.

32 Il eſt juſte de blâmer ce qui mérite d'être blâmé.

33 On ne doit pas craindre d'offenſer qui que ce ſoit quand il le faut.

34 C'eſt faire trop d'honneur au commun des hommes, que de s'informer de leurs ſentimens.

35 Il eſt honteux & infame d'être habile à la manière de certaines gens.

36 Mériter la haine & le blâme eſt un grand malheur.

37 Le ſecrèt de profiter de la médiſance & de la flatterie, c'eſt de les mépriſer.

38 Quand on eſt entré à la région du repos, rien n'importe plus.

39 Les bonnes actions & non pas les mauvaiſes donnent le démenti à la calomnie.

40 Il n'eſt pas toûjours permis, de mépriſer la médiſance, mais on doit toûjours mépriſer la flatterie.

41 On doit vivre avec les hommes comme avec les malades, desquels on ſouffre tout.

42 Diſſimuler autant qu'il eſt permis les offenſes, eſt une eſpéce de généroſité.

43 Mépriſer les injures, c'eſt s'en venger.

44 Il ne faut pas ſe venger ſur ſoi-même des ſottiſes d'autrui.

45 Faire une mauvaiſe action, pour ſe venger, c'eſt ſe punir.

46 Pardonner aux Ennemis, & les aimer ſincérement, c'eſt l'action la plus héroique.

47 Le mérite ſeroit fort à plaindre, ſi la gloire dépendoit de la plume, ou de la langue des hommes.

48 Exiger la juſtice des hommes, c'eſt mal connoître leur ignorance & leur malice.

49 Prétendre des hommes des ſervices déſintéreſſés, c'eſt ſe tromper.

50 Il peut y avoir des vérités dont il faut douter ſous peine d'être un ſot.

51 Il faut prendre plus de ſoin de la fortune de ſes amis, que de la ſienne.

52 Il faut vouloir fortement tout ce que l'on veut.

53 C'eſt faire ce qu'on doit, que de s'occuper uniquement à ce que l'on fait.

54 C'eſt rendre un ſervice important à un homme que de l'empêcher de faire des ſottiſes.

55 Un ſerviteur ne doit pas avoir de ſecrèt pour ſon maître.

56 Le ſecrèt eſt plus rare, que l'on ne penſe; tous les hommes ont des confidens, & ces confidens en ont d'autres.

57 C'eſt faire honneur à un homme, que de lui confier un ſecrèt.

58 Un homme qui publie un ſecrèt s'en rend indigne.

59 Il eſt néceſſaire d'avoir certains confidens propres à publier ce qu'on veut faire ſavoir.

60 Celui qui ſouhaita de ne commander ni d'être obéi eut raiſon.

61 N'obéir à perſonne eſt un plus grand bonheur que celui de commander au monde entier.

62 Obéir à Dieu, c'eſt régner ſur tout.

63 Confier à ſes amis certains ſecrèts dangereux, c'eſt les aimer peu.

64 Faire un ſecrèt à un ami de choſes, qu'il a intérêt de ſavoir, c'eſt preſque le trahir.

65 On peut avoir des ſecrèts pour un ami, qui ne le touchent pas.

66 Hazarder l'amour d'un ami pour ſe conſerver à la gloire & à la juſtice, c'eſt une action héroique.

67 Il faut aimer la gloire d'un ami autant que ſa vie.

68 On ne doit pas hazarder un ami pour quelque intérêt que ce ſoit.

69 Les habitudes reſſemblent à l'amitié & ne le ſont pas.

70 Les habitudes rendent la vie honnête & agréable; l'on ne peut s'en paſſer.

71 On ne peut avoir qu'un véritable amour, mais on peut avoir pluſieurs amitiés fort tendres.

72 Pour le commerce de la vie on eſt trop ſauvage en Italie, & ailleurs on eſt trop familier.

73 Les grandes amitiés ſont auſſi rares que les grandes amours.

74 La vie eſt trop courte pour aimer comme il faut.

75 Il faut ſavoir vivre avec les méchans ſans ſe faire tort.

76 La vie ne ſert preſque de rien, quand on n'a plus d'amis, ni d'ennemis.

77 Quand on a perdu ceux que l'on aime, on n'a preſque plus de part à la fortune & on en perd le goût.

78 La

78 La prévoïance évite rarement les malheurs & les avance ſouvent.

79 Penſer à l'avenir eſt un devoir indiſpenſable.

80 Il faut s'élever au deſſus de la bonne & de la mauvaiſe Fortune, au deſſus de la Vie & de la Mort.

81 Les méchans jouiſſent rarement de leur méchanceté.

82 Bien agir, c'eſt réuſſir, quelqu'en ſoit le ſuccès.

83 Il faut tout pardonner à ſes ennemis, à ſes amis, & à ſoi-même.

84 Il eſt plus difficile de pardonner à ſoi-même qu'aux autres.

85 Ceux qui n'ont rien à ſe pardonner (s'il y en a) doivent tout pardonner aux autres.

86 On doit oublier les offenſes, mais jamais les bienfaits.

87 Il ne faut pas épouſer les paſſions ni les défauts de ces amis.

88 Vivre ſans avoir rien à ſe réprocher, eſt une grace dont il faut tirer de la conſolation, non pas de la vanité.

89 Il faut diſſimuler les défauts de ſes amis & les cacher autant qu'on peut.

90 L'on ne doit pas tromper l'ennemi, quand il ſe fie à nous.

91 Tromper un ami eſt un ſacrilège.

92 C'eſt obliger un ami, que de le tromper pour le ſervir.

93 On ne doit rien éxiger d'injuſte d'un ami.

94 On doit s'applaudir quand on ſe ſent capable de réſiſter à l'injuſtice d'un ami.

95 Il ne faut pas ſe venger par l'infidélité de celle des autres.

96 Les mariages ne changent pas les intérêts des états.

97 Le grand Turc n'épouſe que des Eſclaves, qui ſont mères des plus grands des Monarques.

98 Quand l'intérêt unit les Princes, leur alliance eſt faite.

99 L'intérêt lie & romp les alliances.

100 L'intérêt ne diſpenſe pas avec honneur de la parole donnée.

CENTURIE VI.

1 L'intérêt le plus important eſt celui d'être homme d'honneur: ſelon Ariſtippe tout eſt permis aux ſages.

2 Il faut ſavoir aſſez de la Médecine & de l'Aſtrologie pour n'être pas la dupe des médecins & des aſtrologues.

3 On ne peut ni prévoir ni éviter le deſtin, mais on y peut ſouſcrire.

4 Ceux qui ménagent leur ſanté au préjudice de leur devoir ne la méritent pas.

5 Ceux qui ménagent l'argent aux dépens de leur gloire & de leur plaiſir méritent la pauvreté.

6 La ſanté & l'argent ne ſont que pout être dépenſés.

7 La raiſon & la vérité ſont rarement brouillés enſemble.

8 La nature & la ſageſſe ſont preſque toûjours d'accord.

9 On n'eſt pas malicieux pour ſavoir les malices.

10 On n'eſt pas innocent pour être ignorant.

11 Les Sentimens des hommes ſont auſſi différens que leurs viſages.

12 C'eſt une grande ſimplicité que de juger des ſentimens d'autrui par les ſiens.

13 Les fourbes ne ſauroient ſe paſſer des ſots.

14 Les fourbes forgent de faux miracles & les ſots les croïent.

15 Les gens qui pleurent toûjours ſont ou foibles ou ſcélerats.

16 Il faut ſe défier des extaſes; ſi ceux qui les ont ne ſont fourbes, ils peuvent l'être.

17 Il ne faut croire légérement, ni les miracles, ni les viſions.

18 Les faux Miracles feroient douter des vrais, s'il étoit permis.

19 Croire tout, eſt foibleſſe; ne croire rien eſt folie.

20 Rien n'eſt impoſſible à Dieu; c'eſt aſſez.

21 Les affaires & les conjonctures ne ſe reſſemblent non plus que les viſages.

22 Les vieillards ſe font fête de leur expérience, mais à tort.

23 En toutes les profeſſions l'expérience fait faire de grandes fautes.

24 Le bon ſens prend toûjours le bon parti.

25 Le bon ſens eſt de tout âge; il ne vieillit pas & il n'eſt jamais enfant.

26 La jeuneſſe eſt bonne à tout, la vieilleſſe n'eſt bonne à rien.

27 Le bon ſens ne ſubſiſte pas ſans le courage.

28 Le monde change & les hommes auſſi; cependant il n'arrive rien de nouveau, les hommes & les ſiècles ſe reſſemblent à peu près.

29 Tout ce qui eſt ſingulier eſt rare.

30 Ceux, qui ont appellé la jeuneſſe une fièvre, ont peut-être raiſon; mais on eſt bien heureux, quand cette fièvre dure juſques à la mort.

31 Quand on ſe porte bien, on eſt jeune; quand on ſe porte mal, l'on eſt vieux de quelque âge que l'on ſoit.

32 Tout ce qui eſt foible eſt vieux; tout ce qui eſt fort eſt jeune.

33 Il y a des gens, qui ne vieilliſſent, ni de l'eſprit, ni du corps.

34 Il n'y a point d'autre fard, que la fortune & la ſanté.

35 La

35 La jeuneſſe eſt encore une autre eſpéce de fard; mais ce fard ne ſuffit pas ſans les deux autres, & il dure trop peu.

36 La vieilleſſe, les maladies, & la pauvreté ſont l'appanage de l'ignorance.

37 La vieilleſſe & la pauvreté ne ſont ridicules que parce qu'elles arrivent aux hommes par leur faute.

38 La vigueur & la ſanté de l'ame & du corps ſont la véritable jeuneſſe; tout autre eſt imaginaire.

39 Ceux qui conſervent la vigueur juſqu'à la mort comme *Cyrus*, *Seſoſtris*, & d'autres, meurent jeunes à tout âge.

40 La vérité nous force de croire, qu'il y a des hommes qui ont ſçû éviter la mort.

41 On vieillit plus par la fainéantiſſe que par l'âge.

42 Les hommes foibles & vains ne ſauroient être ſecrèts.

43 Les jeux d'éxercices ſont utiles & même néceſſaires.

44 Le jeu eſt un commerce, qu'il faut ſouffrir.

45 Les tromperies & les blaſphêmes du jeu méritent un châtiment ſévère.

46 Ceux qui jouent leur tems & leur argent ne les méritent pas.

47 Les Grands ne devroient jouer, que pour faire des libéralités.

48 C'eſt perdre le tems que d'empêcher les hommes de le perdre.

49 La perte irréparable du tems arrive aux plus ſages comme au commun des hommes.

50 S'il eſt vrai que les Turcs jouent ſans intérêt, cela eſt grand.

51 Les Comédies doivent inſtruire & divertir.

52 L'ambition & l'amour ſont les paſſions du Théatre.

53 La Comédie dans la chaire eſt inſupportable & la dévotion devient ridicule ſur le Théatre.

54 Une méchante comédie eſt une grande mortification.

55 Peu de plaiſirs ſont plus utiles qu'une bonne Comédie.

56 L'ambition & l'amour ſont les paſſions les plus touchantes, elles s'inſinuent dans tous les eſprits, l'on s'intéreſſe dans les avantures des amans & des héros, elles ont une ſecrète intelligence dans les cœurs, toutes les autres paſſions ſont fades au prix d'elles.

57 Les ſpectacles ſont néceſſaires & utiles dans les Cours.

58 Les plaiſirs fatiguent plus que les affaires.

59 Faire voir ſur le Théatre l'horreur des crimes & le ridicule des défauts, c'eſt inſtruire agréablement.

60 Les plaiſirs qui durent trop ennuïent.

61 De l'éducation de la jeuneſſe dépend tout le bonheur & la gloire d'un Etat.

62 Il faut inſpirer à la jeuneſſe l'amour de la gloire, & la honte de mal faire.

63 Ceux qui n'aiment pas la lecture, ſe privent du plus utile des plaiſirs.

64 Le plaiſir de la lecture retire des vices & des débauches.

65 La lecture apprend, que tout s'oublie & que tout périt.

66 La lecture charme les maux, elle conſole des malheurs.

67 La chaſſe fortifie les corps, mais elle abrutit.

68 Les ſottiſes ſont l'effet des bleſſures, plus elles vieilliſſent, plus elles ſont ſenſibles.

69 Il ne faut pas s'imaginer que les grands hommes ſoïent éxempts de fautes, & d'erreurs; le ſeul avantage, qu'ils ont ſur le commun c'eſt qu'ils les connoiſſent.

70 Ceux qui prônent contre le luxe ne connoiſſent pas le mal qu'ils font.

71 Le luxe ne perd pas les Etats, il les enrichit & les polit.

72 Si le luxe ruine les uns, il enrichit les autres & le public ne perd rien.

73 Le luxe eſt une eſpéce d'aumône.

74 Les pauvres & les riches ne peuvent ſe paſſer les uns des autres.

75 L'argent des riches eſt dû aux pauvres & le travail des pauvres eſt dû aux riches.

76 Pour être ſale & malpropre on eſt ni plus brave, ni plus dévot.

77 Il faut bannir de l'Etat tout ce qui efféminе les hommes & tout ce qui rend l'argent inutile.

78 Les hommes, qui paſſent leur vie occupés entre un peigne & un miroir, ne la méritent pas.

79 Un homme de cœur doit être habile de manière, qu'il ſe puiſſe toûjours ſervir de ſon épée & de ſon cheval.

80 En matiére d'habits, tout ce qui péſe & embaraſſe n'orne pas.

81 Quelque mépris que l'on ait pour les hommes & pour les choſes, il faut à peu près les païer de l'extérieur.

82 Il faut compter pour rien ſon corps & vivre comme ſi on n'en avoit point.

83 Il faut conſerver à l'ame un empire abſolu ſur le corps.

84 Il faut plus cultiver l'ame que tourmenter le corps.

85 L'on ſouffre bien des choſes pour l'intérêt de la perſonne aimée, qu'on ne ſouffriroit pas pour aucune autre conſidération.

86 Ceux qui ſont profeſſion d'être amis de tout le monde, ne le ſont de perſonne.

87 Un

87 Un homme d'honneur peut avoir des amis qui ſoïent ennemis ſans les trahir, mais par malheur, peu de gens ſeront aſſez obligeants de le croire.

88 La vertu ne produit pas toutes les actions extraordinaires.

89 On applaudit ſouvent à la vanité & à la foibleſſe, quand on croit admirer la vertu.

90 Le cœur humain eſt un abime inconnu à lui-même; celui qui l'a fait pénétre ſeul le fond.

91 Si les hommes ne ſont jamais contens, c'eſt par leur faute.

92 Il y a un chagrin ſecrèt, qui dégoute de tout, & rend inſatiable.

93 Il y a une eſpéce d'amertume répandue ſur tout ce qui eſt viſible & ſenſible, que les uns goûtent plûtôt & les autres plus tard.

94 Dire ſouvent je ne ſais, ne fait honte à perſonne.

95 Le ſilence ſied bien aux habiles & aux ſots.

96 Régner eſt un métier, que les plus habiles ignorent.

97 On eſt toûjours apprentif dans le métier de régner.

98 Quelque habile & laborieux que ſoit un homme, il connoit mal ſon devoir, s'il croit s'en acquitter comme il faut.

99 Les gens qui ſe ſatisfont aiſément d'eux-mêmes ſont peu de choſes.

100 Le magnanime n'eſtime que Dieu digne de ſon amour & de ſon occupation, & meſure tout le reſte ſur lui.

CENTURIE VII.

1 Le repos eſt un bien qui conſole de tout.

2 Le repos eſt la plus grande des affaires.

3 La punition ſévére des chèfs & le pardon général du reſte, ſont les remédes des rébellions.

4 Il faut craindre les gens qui n'ont rien à perdre quand ils ont du cœur.

5 Ceux qui ont quelque choſe à perdre craignent tout.

6 La fauſſe gloire & la fauſſe monoïe n'ont pas un long cours.

7 Rendre un homme riche, c'eſt le rendre timide.

8 Les avares amaſſent pour faire rire leurs héritiers.

9 Quand on a pardonné les offenſes, il ne faut plus s'en ſouvenir.

10 Les Princes doivent agréer de petits préſens, mais ils doivent le faire rarement.

11 Il faut que les préſens des Princes ne faſſent pas de honte à celui qui les fait, ni à celui qui les reçoit.

12 On ne flatte les Princes ſur les petits préſens, qu'ils font, que pour les obliger d'en faire de grands.

13 La manière de donner doit obliger plus que les préſens quelque grands qu'ils puiſſent être.

14 Faire la Fortune des hommes qui la méritent doit être le plaiſir & l'ouvrage des Princes.

15 Il y a des gens, qui donnent d'un air de refus.

16 L'art d'obliger en refuſant eſt ſi néceſſaire & ſi rare.

17 Approuver toûjours tout ce que font les Miniſtres que ce ſoit bien ou mal fait, eſt une fauſſe Politique des Princes & un effèt de leur foibleſſe, & de leur oiſiveté, ou plûtôt d'un faux principe d'être infaillible dans leur choix.

18 Quand les Miniſtres font quelque choſe ſans ordre s'il eſt bien fait, il faut les louer, & les ſoûtenir; s'il eſt mal fait, il faut que ce ſoit ſur leur compte.

19 Quand on a donné des ordres, il faut ſoûtenir à tout prix ceux qui les ont éxécutés.

20 Les Nains & les Bouffons ſont de mauvais augure aux gens d'honneur, & font honte aux Princes qui leur donnent l'accès.

21 Il y a peu d'hommes qui ne diſent & des vérités & des menſonges.

22 La beauté n'eſt pas ce qu'elle paroit: l'habitude rend inſenſible à tout, elle fait périr tous les charmes.

23 Il y a des choſes, qu'il ne faut ni faire ni dire, il y en a qu'il faut dire & ne faire pas, il y en a qu'il faut dire & faire.

24 La nuit & l'obſcurité égalent tous les objèts, c'eſt ce qui rend l'infidélité des gens mariés inexcuſable.

25 La loix Salique qui exclut les femmes du Trône eſt juſte.

26 Le beau ſexe eſt un grand obſtacle pour bien régner.

27 S'il y a eu autrefois des Reines qui ont régné glorieuſement comme les *Sémiramis*, les *Nitocris*, les *Zénobies* & d'autres, ces éxemples ſont ſi rares, qu'il ne faut pas compter ſur ces prodiges.

28 Il eſt vrai que l'ame n'a point de ſexe.

29 Les foibleſſes du ſexe n'intéreſſent pas toûjours l'ame.

30 Le tempérament & l'éducation font toute la différence qui ſe remarque entre les ſexes.

31 On ne travaille qu'à gâter les Princes depuis le moment de leur naiſſance juſqu'à celui de la mort.

32 Quand

32 Quand les Princes nés ſur le Trône ſont quelque choſe de grand, il faut les admirer comme des prodiges.

33 La flatterie empoiſonne ceux qui ſont d'intelligence avec elle.

34 La flatterie ne perſuadera jamais à un Poltron qu'il eſt brave, à un ſot qu'il eſt habile, à une courtiſanne qu'elle eſt chaſte, à une vieille, qu'elle eſt jeune, & à un ſcélérat qu'il eſt homme de bien.

35 La conſcience ne donne quartier à Perſonne.

36 L'amour propre n'eſt pas impoſteur à lui-même, il l'eſt aux autres.

37 La flatterie repréſente les Princes tels qu'ils devroient être.

38 La flatterie inſtruit, elle pique, elle échauffe, elle fait honte.

39 Quelque effort que faſſe la flatterie, elle ne perſuade jamais ce qui eſt faux.

40 Il y a une élévation naturelle qui ſe ſoumet tout.

41 *Platon* dans les fers étoit plus prince que ſon Tyran.

42 Il y a des gens qui ont un empire ſecrèt ſur tous les Cœurs, ils éxercent une eſpéce de Tyrannie à laquelle rien ne réſiſte.

43 Il y a des hommes nés ſous des étoiles, ſi prédominantes qu'ils ſe font des ennemis ou des ſujèts par tout où ils paroiſſent.

44 *Céſar* priſonnier entre les mains des Pirates les gourmanda juſqu'à les menaçer de les faire pendre.

45 Après la bataille de Pharſale, *Céſar* étant ſeul dans la Chalouppe rangea à ſon obéiſſance le même *Caſſius* qui commandoit une puiſſante armée navale & qui depuis le poignarda ſur le Trône au milieu du Sénat. Ces actions méritent de la réfléxion & de l'admiration.

46 Si la grande fortune étoit attachée inſéparablement au grand mérite, elle vaudroit toutes les peines & tous les ſoins que l'on ſe donne pour elle.

47 Le plus grand des malheurs eſt d'être engagé dans un état au-deſſus de ſes forces.

48 Ne ſe rendre pas indigne d'une grande fortune ſuffit pour la mériter.

49 Il y a des gens que la fortune n'éléve, que pour les rendre ridicules.

50 Les filles ſe marient pour ſe mettre en liberté.

51 Les Religieuſes & les femmes mariées ſont malheureuſes de différente manière.

52 Les filles enfermées, qui ſont les gardiennes d'elles-mêmes, ſont les martires plûtôt de la néceſſité que de la vertu.

53 Celles qui s'oublient juſqu'à la débauche s'expoſent au mépris.

54 Les *Sémiramis*, les *Cléopatres* & tant d'autres, ſe ſont faits eſtimer & admirer malgré leurs déſordres.

55 On pardonne tout à la grande Fortune.

56 Le même tempérament, qui fait les grands talens, aſſujettit aux grands défauts.

57 L'orgueil & la délicateſſe rendent trop ſenſible; mais la grace perfectionne tout.

58 Il y a une certaine délicateſſe, qui dégoûte de tout.

59 L'inconſtance, qui eſt un défaut, eſt ſouvent un mérite.

60 Ne ſe retracter pas d'un engagement mal fondé de peur d'avouer la faute, c'eſt la plus grande des ſottiſes.

61 Il faut du cœur pour avouer, qu'on ait failli.

62 Il faut plus de cœur pour le mariage, que pour la guerre.

63 Il faut admirer le courage de ceux qui ſe marient.

64 Les hommes ſe marient parce qu'ils ne ſavent ce qu'ils font, & les filles pour ſe mettre en liberté à l'abri d'un mari.

65 Il n'y a point d'Etat où le bien & le mal ne ſe balançent.

66 La mort eſt le moindre des malheurs auxquels on s'expoſe à la guerre.

67 La véritable gloire eſt l'appannage du vrai mérite.

68 La grande & belle réputation eſt l'hommage, qui eſt dû au ſeul mérite; la fortune uſurpe ſouvent ſon droit ſur lui, mais elle ne peut le conſerver.

69 Refuſer au mérite les applaudiſſemens, qui lui ſont dûs eſt une eſpéce d'injuſtice.

70 S'abſtenir quand il le faut des plaiſirs, c'eſt ce qu'il y a de plus grand.

71 La récompenſe du mérite, c'eſt le mérite même.

72 La Fortune uſurpe quelque fois les droits du mérite, mais elle ne les conſerve pas.

73 La préférence que les hommes donnent aux uns ſur les autres n'eſt pas une marque infaillible du mérite des préférés.

74 Le Cérémoniel gâte toutes les grandes affaires.

75 Les Cérémonies ſont l'effèt du tabac; & elles amuſent.

76 La diſcipline militaire a donné l'empire à tous ceux qui l'ont poſſédée.

77 Tout eſt perdu quand l'obéiſſance ceſſe.

78 La guerre aguerrit toutes les nations.

79 Il y a des hommes, qui au récit de leur bravoure, font connoître leur peur.

80 Les braves & les poltrons ont preſque également peur, mais ils n'en ſont pas également les maitres.

81 Tout homme qui craint la mort, ne peut être intrépide.

82 Quelque brave & intrépide que ſoit un homme, il eſt ravi de ſortir des occaſions dangereuſes.

83 Se vaincre, c'eſt triompher du plus puiſſant de ſes ennemis.

84 Pour être obéi il ne faut pas commander l'impoſſible.

85 Faire vœu de pauvreté, c'eſt ſe rendre riche.

86 Tout ce que l'on dépenſe en armes & en troupes eſt Economie.

87 La quantité des Officiers gagne les batailles & les villes.

88 Il y a plus de ſûreté, d'être brave que Poltron.

89 Il faut ménager la peur de ſes ennemis comme le reſte.

90 Il y a des Poltrons qui ſe font vaillants à force de hazarder.

91 L'injuſtice des reſſentimens vengent ceux qui les ſouffrent.

92 Le Ciel donne & ôte tout quand il lui plait.

93 On doit embraſſer l'ennemi désarmé.

94 Tout ce qui ſe ſoumet mérite d'être épargné.

95 Un conquérant doit compter pour ennemis tout ce qui s'oppoſe à lui.

96 Les ames généreuſes reſſentent preſque autant de douleur de la mort d'un ennemi, que de celle d'un ami.

97 Perdre un ennemi eſt une plus grande perte qu'on ne penſe.

98 La Cruauté eſt l'effet d'une ame baſſe & timide.

99 Les braves ſont humains, & les Poltrons ſont cruels.

100 La plus dangereuſe hypocriſie eſt celle des Fanfarons.

CENTURIE VIII.

1 La longue paix fait tomber inſenſiblement les Etats dans la foibleſſe & dans le mépris.

2 Les grandes armées ne ſont qu'un grand amas de foibleſſe.

3 La grande quantité de Places fortes conſument l'argent & les hommes inutilement.

4 Les petites armées ſont de grande dépenſe, mais les grandes ſubſiſtent d'Elles-mêmes.

5 Quand on craint la guerre, l'on ne jouit pas longtems de la paix.

6 La foibleſſe & la lâcheté ne ſont ni habileté ni prudence.

7 On peut tout acheter au mérite & à la gloire près.

8 Le mérite eſt un certain aſſemblage de ces grands talens & de ces belles & grandes qualités qui ſe trouvent rarement.

9 Les Princes ſont puiſſans par leurs troupes & leur argent.

10 Les Princes ſont riches quand leurs ſujèts le ſont.

11 Quelque vénal que ſoit un homme, il ſe rend rarement contre ſon intérêt.

12 Tous les hommes connoiſſent leur intérêt, mais les uns le connoiſſent plûtôt & les autres plus tard.

13 On ne perſuade jamais les hommes contre leur intérêt: s'il y a des hommes qui agiſſent par des motifs plus ſublimes, cette manière d'agir eſt inconnue & n'eſt qu'un intérêt plus noble & plus fin.

14 La force ſe fait obéïr & craindre.

15 Les batailles donnent la gloire & l'empire.

16 La gloire que les hommes tirent de la victoire eſt moins juſte qu'éclatante.

17 Quand Dieu donne l'eſprit, le courage & la force à un homme il lui donne le droit ſur l'univers à proportion de ſes talens & de ſa fortune.

18 Le monde eſt à ceux qui ont de quoi l'occuper & le conſerver.

19 Il faut prévoir l'avenir, s'y diſpoſer, & n'y mettre jamais d'obſtacles.

20 Il y a des artifices qui ſont indignes & d'autres qui ſont permis.

21 La ruſe eſt d'un grand ſecours aux foibles & n'eſt pas toûjours indigne des forts.

22 Dans le Siècle où nous ſommes, il n'y a ni paix, ni guerre, tout le monde eſt armé, l'on s'entremenaçe, l'on ſe craint réciproquement, perſonne ne fait, ni ce qu'il voudroit, ni ce qu'il pourroit faire, on ne ſait qui a gagné ni perdu, mais on ſait aſſez que tout le Monde craint ſans ſavoir qui, ni pourquoi.

23 Il faut prévenir tous ceux qui menaçent.

24 Les gens heureux iroient trop loin, s'ils ſavoient profiter des terreurs paniques.

25 Craîndre le Turc n'eſt pas une terreur panique,

26 Il ne faut ni craindre ni mépriſer les ennemis, quelque foible ou quelque fort qu'il ſoit.

27 Quand on manque de courage, on ne fait jamais rien qui vaille.

28 L'on n'eſt habile qu'à proportion qu'on a le courage grand.

29 Les hommes ne trouvent point de défauts à ceux qu'ils craignent, mais ils en trouvent mille à ceux qu'ils mépriſent.

30 Em-

30 Emploïer plus de courage que de prudence eſt une maxime, dont tous les grands hommes ſe ſont bien trouvés.

31 Il y a des choſes dans la vie, qui ſont plus terribles que la mort.

32 On peut tout mépriſer hors le deſtin qui nous attend après la mort.

33 Quelque occupé que l'on ſoit, il faut ſe ménager des heures de retraite, qui doivent être emploïées pour prendre des meſures avec ſoi-même, ou plûtôt pour les prendre avec Dieu.

34 On peut vivre dans le grand monde auſſi ſolitaire que dans la Thébaide.

35 Les lettres ne gâtent pas les hommes, ce ſont les hommes qui gâtent les lettres.

36 Il n'eſt pas honteux de ne ſavoir que les devoirs de ſon état.

37 Tout homme qui s'acquitte bien de ſon devoir, de quelque profeſſion qu'il ſoit, mérite de l'eſtime & de la récompenſe.

38 Tous les Arts & tous les métiers ſe mépriſent, & ſe perſécutent.

39 Le métier du Prince eſt celui de faire fleurir les ſçiences & les arts.

40 Un Prince doit favoriſer toutes les ſçiences, tous les arts, & tous les métiers, dans leur rang.

41 On eſt toûjours apprentif dans la ſçience de la vie.

42 Les ſçiences rendent les habiles gens plus habiles & les ſots plus ſots.

43 Quand les hommes & les choſes ne ſont pas dans leur rang, c'eſt le plus grand des malheurs.

44 On peut convenir de ſes propres avantages ſans bleſſer la modeſtie; mais il ne faut s'attribuer rien de faux, & en renvoïer toute la gloire à Dieu.

45 Les ſots ſeroient trop heureux, s'ils pouvoient ſe déguiſer à eux-mêmes.

46 Quand Dieu veut punir, il ne fait que brouiller les rangs.

47 Il y a des Princes qui ne le ſeroient pas, s'ils méritoient de l'être.

48 Les grands hommes ſeroient mal-heureux, s'ils ne ſe reconnoiſſoient pas.

49 On ne doit jamais être ſatisfait de ſoi-même, quelque ſatisfaits qu'en paroiſſent les autres.

50 Il faut compter pour rien toute la gloire, qu'on s'eſt acquiſe.

51 Il faut tâcher de ſe ſurpaſſer toûjours; cette occupation doit durer autant que la vie.

52 On

52 On dit ſouvent plus de bien & plus de mal des Grands qu'ils ne méritent.

53 Il y a des Gens qu'on ne peut aſſez louer, & d'autres qu'on ne peut blâmer trop.

54 Pour empêcher les Gens de dire du mal, l'unique ſecrèt, eſt de n'en faire pas, mais ce ſecrèt n'eſt pas infaillible, quoiqu'il devroit l'être.

55 Il y a peu de vanité à tirer de l'illuſtre naiſſance ; elle impoſe de grandes obligations & ne contribue rien à s'en acquitter.

56 Les Turcs eſtiment trop peu la naiſſance, & les autres nations, l'eſtiment trop.

57 La naiſſance, l'argent & le mérite doivent avoir leur rang & emploi dans l'Etat.

58 Rendre heureux les peuples & les Etats, c'eſt ſe rendre glorieux.

59 La Maiſon *Ottomanne* travaille depuis quatre ſiècles au deſſein de la Monarchie Univerſelle, & il y a grande apparence, que ſi elle n'y réuſſit pas, ce deſſein doit être chimérique pour tout autre.

60 Si *Céſar*, *Alexandre* & *Cyrus* ſe ſont rendus en ſi peu de tems les maitres d'une ſi grande partie du monde, c'eſt qu'eux & leurs ſiècles étoient faits pour y réuſſir. Les Siècles & les conjonctures ne ſont plus les mêmes, & qui reſſemble à ces Héros?

61 Les plus grands hommes ont été peu connus & enfin entièrement oubliés.

62 Cette immortalité, cette gloire, qui flatte ſi agréablement les grands cœurs, n'eſt que la plus belle de toutes les chimères.

63 Il faut ſe former ſur les grands originaux du tems paſſé, il faut travailler jour & nuit, s'expoſer à mille travaux, à mille dangers, il faut compter pour rien la vie & la mort; mais il ne faut travailler ainſi, que pour ſatisfaire à Dieu & à ſoi-même, ſans prétendre rien de plus.

64 *Alexandre* avec tous ſes défauts a été le plus grand des hommes.

65 Les Caractères d'*Alexander* & de *Céſar* ſont différens, mais ils étoient tous deux admirables.

66 Les hommes ſont ſi ſots, qu'entre les vertus ils ont donné la préférence à celle, qui eſt la plus ennemie de leur repos.

67 C'eſt l'intrépidité qui fait les héros.

68 Gouverner ſagement les Etats, les rendre heureux par la juſtice, par l'abondance & par la paix, n'eſt pas une gloire moins grande que celle

celle d'en conquérir; mais ceux, qui ont fait l'un & l'autre méritent cette immortalité, qui ne ſe trouve pas.

69 Tout ce qui finit mérite le mépris.

70 Quand Dieu a fait un homme Roi, il devroit s'efforcer de mériter ſon ſort.

71 On ne ſauroit troubler le repos du monde, qu'aux dépens du ſien.

72 Le métier de Conquérant ſeroit plus beau, s'il ne faiſoit pas tant de malheureux.

73 On ne peut ſe rendre grand qu'aux dépens de quelqu'un.

74 Il n'y a pas moins de peine, de gloire & de plaiſir à bien gouverner les Etats, qu'à les conquérir.

75 L'ingratitude d'*Auguſte* envers *Cicéron* fut indigne de lui; on peut douter ſi l'Empire du Monde méritoit d'être acheté à ce prix.

76 Les ennemis haïſſent toûjours ſincérement; mais les amis n'aiment pas toûjours de même.

77 On peut ſe venger ſans haine, mais non pas ſans indignation.

78 On haït ceux que l'on craint & l'on a de l'indignation pour ceux qu'on mépriſe.

79 Les grands cœurs ſont capables d'indignation, mais non pas de haine.

80 Quand un Prince eſt obligé de faire mourir quelqu'un, il faut, que ce ſoit d'une manière ſi juſte que le Criminel ſoit forcé d'avoüer, qu'il a mérité la mort.

81 Quelquesfois la Clémence rend les Princes auſſi coupables que la Cruauté.

82 Les Princes doivent aimer leur grandeur au deſſus de tout.

83 *Conſtantin* le Grand eut tort d'immoler ſon fils innocent à la rage de ſa femme.

84 Que *Philippe* II. ait fait mourir ſon Fils unique, ou par jalouſie d'amour, ou par jalouſie d'Etat, cette action eſt d'un grand homme.

85 Il faut compter pour rien les défauts & les crimes des grands hommes, comme les bonnes actions des ſots.

86 Les Princes, qui ſe laiſſent obſéder & enfermer, ceſſent de l'être.

87 L'action de *Sexte Pompée* valoit mieux que la bonne fortune de ſon Père; il en mérita mieux que lui le ſurnom de *Grand.*

88 Si *Aléxandre* pouvoit réſuſciter, le ſurnom de *Grand*, qu'il avoit ſi bien mérité, lui feroit honte.

89 *Sylla*, qui avoit fait tant de malheureux, uſurpa injuſtement le ſurnom d'*heureux*.

90 Le Grand *Seſoſtris*, qui attâcha ſept Rois malheureux à ſon char, eut été plus *grand* s'il eut uſé de ſa fortune avec moins de faſte.

91 L'inſolence ſied mal à la bonne & à la mauvaiſe fortune.

92 Il y a dans la nature quelque choſe d'ennemi qui s'oppoſe à la parfaite gloire & félicité des hommes.

93 La Fortune fournit rarement des occaſions de ſe ſignaler, il faut être fort alerte à la prémière, & n'eſpérer plus la ſeconde.

94 On n'a rien à pardonner au grand *Cyrus*, c'eſt le ſeul des hommes extraordinaires ſur leſquels il n'y a pas de priſe.

95 *Alexandre* & *Céſar* étoient grands & incomparables, mais ils avoient de grands défauts qu'il faut pardonner à leur mérite extraordinaire.

96 *Conſtantin*, *Théodoſe* & *Charlemagne* ont bien mérité le ſurnom de *Grand* malgré leurs grandes fautes.

97 *Almanaſſor* & *Tamerlan* étoient grands autant qu'aucun autre, mais un peu trop barbares.

98 Le grand *Almanaſſor* étoit trop Artiſan & trop régulier.

99 Il ne faut compter, que ſur ſoi-même & ſur ſes propres forces; quand elles ne ſuffiſent pas, rien ne ſuffit.

100 Un Prince doit agir d'une manière ſi honnête avec tout le monde, qu'il leur perſuade, que c'eſt ſe rendre heureux que de ſe ſoumettre à lui.

CENTURIE IX.

1 Le *Turc* ne veut, que l'obéiſſance & le Tribut de ſes ſujèts, il ne contraint pas leurs conſciences.

2 Le *Turc* ne s'informe, ni des ſentimens, ni des forces, des autres Princes, il marche quand la fantaiſie le prend, & on ne lui réſiſte pas ſans miracle.

3 Par bonheur, les *Turcs* ſont un peu plus barbares & cruels que nous.

4 Il y a longtems qu'on nous prône la décadence de l'Empire *Ottoman*.

5 *Alexandre* eſt auſſi grand & auſſi glorieux par les Roïaumes qu'il a donnés que par ceux qu'il a conquis.

6 Un conquérant ne doit prétendre de tous les travaux & dangers où il s'expoſe que la gloire, encore faut-il la partager avec ſes amis & avec ſes ennemis.

7 Pu-

7 Punir & récompenſer ceux qui le méritent, ſont les parties eſſentielles de la juſtice & de la Politique.

8 La Religion & la Politique du *Turc* ſont faites pour la conquête du Monde.

9 On blâme la manière de combattre des *Turcs* & leur diſcipline militaire; mais puisqu'elles leur ont ſoumis une ſi grande partie du Monde on peut aſſurer, qu'elles ſont les meilleures.

10 *Pyrrhus*, qui réduiſit les *Romains* à l'extrêmité, dit avec eſprit: *j'étois perdu ſi j'euſſe encore obtenu une autre victoire*; c'eſt juſtement ce qui nous arrive avec les *Turcs*.

11 Quand on fait réfléxion ſur la dernière conduite des *Turcs* devant *Vienne*, on voit viſiblement que Dieu les aveugla.

12 Les *Turcs* n'ont ni Gazettes ni Almanacs, il n'en vient pas de *Conſtantinople*.

13 Il n'y a pas des ſujèts plus heureux que ceux du *Turc* à la Religion près, dans laquelle il ne violente perſonne.

14 Le grand avantage du *Turc* eſt d'être ſeul, il a des eſclaves, mais point d'Alliés.

15 Quand on fait réfléxion ſur l'Etat préſent de notre *Europe*, on ne comprend pas ſur quoi ſe fondent les belles eſpérances, que l'on a conçues de la totale Ruine de l'Empire *Ottoman*.

16 Pour faire quelque choſe de grand, il ne faut qu'une ſeule tête qui ordonne tout, & une ſeule bourſe qui éxécute tout.

17 Les Confédérations & les Ligues, qui forment les armées à la Moſaïque, ne ſont jamais rien.

18 La Magnificence & la libéralité ſont les Vertus des Conquérans.

19 Les Abjections & les baſſeſſes ſervent quelquefois à parvenir à la grandeur; mais elles ne ſervent jamais ni à l'accroître, ni à la conſerver.

20 Les Grands Princes ſont bons Miniſtres.

21 Les petits Princes chicanent tous ceux qui ont le malheur de leur être ſujèts.

22 On ne trouve jamais le repos, quand on le cherche.

23 Rien n'eſt plus incommode qu'un homme qui veut paroître plus grand qu'il n'eſt.

24 Un Philoſophe fit connoître à *Pyrrhus* la vanité de ſes vaſtes projèts en lui diſant: *Puiſque tu ne veux enfin que te repoſer pourquoi ne pas demeurer en repos?*

25 Bien des choſes méritent d'être ménagées autant que l'argent.

26 Il y a une manière de profuſion qui eſt œconomie.

27 En matière d'Armées la penſée de *Friedtland* fut celle d'un grand homme.

28 La guerre fait ſubſiſter la guerre.

29 Les reproches que fit *Croeſus* à *Cyrus* ſur ſes grandes profuſions, n'empêchérent pas le vainqueur de l'*Aſie* d'être libéral; mais c'eſt ſe tromper que de compter comme il fit, ſur la reconnoiſſance des hommes.

30 *Alexandre* après avoir tout donné ne ſe réſerva que l'eſpérance, qui eſt auſſi trompeuſe, que la reconnoiſſance.

31 Celui, qui ſentit au dernier moment de ſa vie le plaiſir de ſes bienfaits, mérita ſa fortune.

32 Tout ce que l'on donne eſt un gain, & tout ce que l'on ne donne pas eſt une perte.

33 Quand on manque de forces pour ſoutenir ſes droits, ils ſont perdus.

34 La force rend juſtes toutes les prétentions.

35 Les vieux ſerviteurs ſe rendent peu-à-peu les maîtres ſi l'on n'y prend garde.

36 Il y a des ſerviteurs qui ſont comme les balais, ils ne ſervent bien que tant qu'ils ſont nouveaux.

37 Tout eſt pardonnable excepté la desobéiſſance & l'infidélité.

38 Il y a des maîtres auxquels il ne faut pas obéïr pour les bien ſervir.

39 Il ne faut pas craindre de rendre de mauvais offices à ceux qui les méritent.

40 Les vols des ſerviteurs ſont d'épargne aux bons maîtres.

41 C'eſt la faute des Princes, quand ils ſont mal ſervis s'ils ont de quoi récompenſer & punir.

42 Il ne faut ſouffrir, ſi l'on peut, ni un ſot pour maître, ni un ſot pour valèt.

43 Un Sot ne ſait, ni obéir ni commander.

44 Il faut empêcher les ſerviteurs de ſe croire néceſſaires; quelque important & agréable que ſoit leur ſervice, il faut les déſabuſer de la vanité de cette confiance.

45 L'argent s'attache aux mains de ceux qui le manient comme la poix.

46 Tous les grands hommes ont ſouffert l'ingratitude & l'injuſtice.

47 Les grands hommes dans les ſiècles héroïques ont donné des exemples de probité, qui leur ont été plus glorieux que leurs Triomphes.

48 Le grand *Scipion* après ſes Triomphes mourut ſi pauvre qu'on ne lui trouva pas de quoi l'enterrer.

49 Les

49 Les plus honnêtes gens s'appauvriſſent rarement en maniant de l'argent.

50 Eſpérer plus de fidélité des autres que de ſoi-même n'eſt pas ſageſſe.

51 Il y a des Pédans d'honneur comme des Pédans d'Ecole.

52 Il faut être homme d'honneur ſans être incommode.

53 Il y a des gens qui ſont nés pour dire & faire des ſottiſes.

54 Tous les hommes flattent la fortune & le pouvoir.

55 La Fortune attire un grand nombre de faux Amis qui diſparoiſſent avec elle.

56 La flatterie & l'envie ſont inſéparables de la grande fortune.

57 Quelque élevé que ſoit un mérite, il échappe rarement aux atteintes de l'envie.

58 Il faut tâcher de ſavoir tout, mais il ne faut pas témoigner toûjours de le ſavoir.

59 Quand les habiles Gens publient quelque ſecrèt, cela ne ſe fait jamais ſans miſtères.

60 Il eſt permis de tromper les gens pour leur faire du bien, mais non pas pour leur faire du mal.

61 Il eſt permis de tromper les ennemis comme il eſt permis de les vaincre.

62 La vérité n'offenſe que les foibles & les ſots.

63 On eſt obligé de dire la vérité, mais on n'eſt pas obligé de dire toutes les vérités.

64 Les hommes ſont prêts à démentir leurs ſens, leur raiſon & la vérité connuë, pour flatter ceux qui leur commandent.

65 L'ignorance & l'intérêt rendent les hommes injuſtes.

66 Les préjugés empêchent de voir clair.

67 Il faut être toûjours du parti de la vérité & de la juſtice.

68 Plus un homme eſt ſot, plus il eſt opiniâtre & inflexible.

69 Il n'y a pas de plus grands menteurs, que ceux qui font profeſſion de ne mentir jamais.

70 La bienſéance eſt un Tyran duquel on ne s'affranchit pas impunément.

71 Il y a des gens auxquels tout eſt permis & auxquels tout ſied bien.

72 C'eſt avoir peu de cœur que de craindre le blâme en certaines occaſions.

73 La bonne & la mauvaiſe fortune ont leurs talens & leurs vertus différentes.

74 Il y a une fierté de courage, & il y en a une de foibleſſe.

75 Il y a deux ſortes de foibleſſes, l'une eſt dans l'âme qui eſt incorrigible, & l'autre eſt de la fortune qui change avec elle.

76 Ceux, qui ſont inſolens & fiers dans la bonne fortune, ſont infailliblement bas & foibles dans la mauvaiſe.

77 Peu de gens ont aſſez de courage pour confeſſer leurs fautes.

78 Confeſſer ſes fautes n'eſt pas l'effet de la ſincérité c'eſt l'effet du courage.

79 Les gens doubles ne ſont pas ſi habiles, qu'on penſe.

80 En matière d'Election, la fortune a plus de part que le diſcernement.

81 On ne ſauroit répondre dequelle manière un homme s'acquittera d'un emploi juſqu'à ce qu'il s'en ſoit acquitté.

82 Le paſſé ne répond de l'avenir, ni en bien, ni en mal.

83 Si les hommes oſoient trouver le ridicule en ceux qu'ils doivent reſpecter, la plûpart des Princes paſſeroit mal leur tems.

84 Le plus grand plaiſir que l'argent donne eſt celui de le dépenſer.

85 Les avares rendent leur argent inutile.

86 Les avares ſont les larrons du Public.

87 L'abſtinence du vin eſt une grande Politique des *Turcs*.

88 Etre ſobre n'eſt pas une grande vertu; mais c'eſt un grand défaut, que de ne l'être pas.

89 Aimer les animaux, avoir de la charité pour eux eſt la marque d'un bon naturel.

90 Les animaux fourniſſent mille ſujèts de philoſopher.

91 L'humanité a de certains penchans nobles, dont il ne faut pas la corriger.

92 Si les animaux avoient l'uſage de la parole, ils convaincroient les hommes, qu'ils ne ſont guères moins bêtes qu'eux.

93 La Civilité & la bonté ſient bien à la grande qualité & à la fortune.

94 Plus on eſt grand, plus on peut être civil & familier.

95 Il nait des bergers avec des ames Roïales, & des Rois avec celle de faquins.

96 La véritable grandeur, ne dépend que du cœur; quand il eſt grand, tout l'eſt.

97 Quand le cœur n'eſt pas Roïal, on n'eſt jamais Roi.

98 Ceux qui naiſſent ſur le Trône avec un cœur grand & une ame grande ſont doublement Rois.

99 L'on peut mettre ſon cœur, mais non pas ſa fortune, en état de n'avoir beſoin de Perſonne.

100 Dans

100 Dans la bonne fortune il faut être ſage & honnête, & dans la mauvaiſe ſage & fier.

CENTURIE X.

1 Il faut ſe rendre invincible, quand on ne craint & qu'on n'eſpére rien.

2 Il faut païer les ſervices & les bienfaits avec uſure.

3 Il faut païer le mal avec le bien, ſans faire tort à la juſtice.

4 Le plus grand profit qu'on tire de l'étude eſt celui de n'être pas inſupportable à ſoi-même.

5 L'étude donne encore un autre avantage, qui eſt qu'on n'admire rien.

6 Le repentir efface toutes les fautes paſſées, mais il n'aſſûre pas de l'avenir.

7 Si la vie eſt un bien il faut en jouir avec reconnoiſſance; ſi c'eſt un mal il faut le ſouffrir avec réſignation.

8 *Caton* & *Brutus* auroient mieux fait de ſouffrir tranquillement la domination de *Céſar*.

9 *Brutus* traita en mourant la vertu de chimére, d'un vain nom; mais *Caton* témoigna d'en être charmé juſqu'au dernier moment.

10 *Brutus* ſe punit d'avoir tué inutilement le plus grand des hommes.

11 *Pétrone*, mourant en badinant, traita de bagatelle la plus importante des affaires.

12 Il y auroit quelque choſe d'admirable & de grand en ces différentes maniéres d'enviſager la mort, s'il n'y avoit rien au de-là.

13 *Epictéte* né eſclave, content & ſatisfait de ſon ſort, rendit ſes fers plus glorieux que bien d'autres n'ont rendu leurs ſceptres.

14 La patience d'*Epictéte* & la brutalité de ſon maitre ſont également inſupportables.

15 Il n'y a point de condition, qu'on ne puiſſe rendre glorieuſe, ou par ce que l'on y fait, ou par ce, que l'on y ſouffre.

16 La patience eſt la vertu de ceux qui manquent ou de courage ou de force.

17 La patience uſurpe tout le mérite de la néceſſité.

18 L'on ne ſouffriroit pas apparemment, ſi on pouvoit s'en diſpenſer.

19 La

19 La vie & tout ce que s'y paſſe ne vaut pas les ſoins que l'on s'en donne.

20 Quand on n'aime rien & que l'on ne craint pas la mort, l'on ne ſouffre pas impunément.

21 Les hommes cachent leurs maladies comme des crimes.

22 Quand les hommes changent de fortune, tout leur mérite leur devient inutile.

23 Il y a peu de priſonniers plus étroitement gardés que les Princes.

24 Les vertus ont leurs modes comme les habits.

25 Les hommes ſont ſi ſots que pour ſe choiſir un maitre, ils ne s'attachent qu'à ceux, qui ſont les moins dignes de l'être.

26 La gloire de l'Antiquité eſt évanouie, celle de notre ſiécle aura le même ſort.

27 Il n'y a point de vertu ſi pure, ni de mérite ſi ſublime, qui ne ſouffre comme le ſoleil ſes Eclipſes.

28 Les hommes ne ſavent pas à combien de maux ils s'aſſujettiſſent en ſe ſoumettant à un ſot.

29 Les ſcélérats & les Tyrans ſont moins à craindre que les ſots.

30 La vie eſt un ſonge agréable aux uns & fâcheux aux autres.

31 L'heure de la mort eſt l'heure de la vérité.

32 On doit compter tout le genre humain pour ſes parens, & tout l'univers pour ſa patrie.

33 Il ne faut ſe ſouvenir de ſa patrie que lorsqu'il eſt queſtion de la ſervir.

34 Les miſérables & les malheureux méritent du ſecours.

35 Il importe plus de jouir que de connoitre.

36 Dieu mérite ſeul tout l'étonnement & toute l'admiration dont on eſt capable.

37 Il faut aimer & adorer Dieu ſur tout ce qui eſt viſible & inviſible.

38 Quand Dieu nous auroit faits exprès pour brûler éternellement dans l'enfer, il ne mériteroit pas moins notre amour & notre adoration.

39 Il faut croire de Dieu tout ce qu'il en ſait & tout ce qu'il en veut.

40 Ce que Dieu ne ſait ni ne veut pas, ne peut être ni ſubſiſter.

41 Dieu ſeul mérite l'holocauſte.

42 Il faut ſe ſoumettre aveuglément à l'Egliſe Romaine, c'eſt l'unique oracle par lequel Dieu s'explique.

43 En croire plus, eſt ſuperſtition: en croire moins, c'eſt infidélité.

44 Il

44 Il faut ſe ſoumettre à l'Egliſe parce que Dieu le veut.

45 Il faut croire nos miſtéres ſans les approfondir.

46 Tout ce que Dieu a fait pour les hommes, tout ce qu'ils en craignent, & tout ce qu'ils en eſpérent, eſt bien moins que lui-même.

47 Il ne faut pas moins ſe confier en la juſtice qu'en la bonté de Dieu.

48 Il faut anéantir en Dieu tous les crimes & toutes les vertus.

49 On doit s'humilier perpétuellement devant Dieu de tout ce que l'on a fait, & de tout ce que l'on n'a pas fait, & de bien & de mal.

50 Il faut ſe réſigner aveuglément en Dieu pour le tems & pour l'éternité.

51 Aimer ſes ennemis eſt un acte héroique, digne en quelque façon de Dieu qui l'ordonne.

52 On n'eſt au monde que pour s'y occuper de Dieu: quel bonheur & qu'il eſt peu connu!

53 La véritable ſainteté conſiſte uniquement en ce qui ſe paſſe ſans témoins entre Dieu & l'ame.

54 Cet amoureux commerce n'admèt pas un tiers.

55 Il faut ſe fier à Dieu, il fera tout bien.

56 Il ne faut pas croire tout perdu quand on eſt tombé en quelque faute.

57 Se réjouir de ce que les crimes & les fautes de toutes les créatures n'ôtent pas à Dieu un atome de ſa gloire & de ſa félicité éternelle, eſt un ſentiment juſte, qui n'obtient pas moins le pardon, que les larmes.

58 Conſentir avec amour & réſignation à ſon éternité telle qu'elle puiſſe être, c'eſt l'acte le plus héroique que puiſſe produire une pauvre créature.

59 Dieu pardonne tout pas moins pour être juſte que pour être bon.

60 Dieu pardonne ſans faire tort à ſa juſtice & il punit ſans faire tort à ſa bonté.

61 Dieu veut tout ce qu'il veut d'une manière digne de lui.

62 L'on ne ſauroit faire un plus grand tort à Dieu que de n'eſpérer pas en ſa bonté & de ne ſe confier pas en ſa toute-puiſſance.

63 Sans Dieu on ne fait rien qui vaille.

64 Le Rien n'eſt capable de rien.

65 Puiſque Dieu ordonne aux hommes d'eſpérer, il ne les trompera pas.

66 On ne peut trop eſpérer en Dieu, ni trop ſe défier de ſoi-même.

67 Dieu triomphe de la malice & de l'ingratitude.

68 En demandant pardon à Dieu de nos fautes, il faut le remercier de toutes celles dont ſa bonté nous a préſervé.

69 Si les hommes étoient bien perſuadés de leur néant, leurs péchés & leurs fautes les étonneroient moins.

70 Le déſeſpoir eſt un orgueil, c'eſt une préſomption ſecréte & criminelle.

71 Les plus habiles & les plus ſaints ont ſujèt de s'étonner de toutes les fautes & de tous les crimes qu'ils ne font pas.

72 Dieu mérite d'être aimé plus que tout ce qui eſt viſible, & inviſible, & plus que tout ce qui eſt ſenſible & inſenſible.

73 Dès que l'on aime Dieu on eſt innocent.

74 L'amour de Dieu n'eſt pas moins un devoir indiſpenſable, qu'un mérite.

75 Notre divin & adorable Maitre mérite ſeul cette aveugle déférence que les ſectateurs de *Pythagore* avoient pour ce Philoſophe.

76 Hors de l'Egliſe *Romaine* il n'y a pas de ſalut, elle eſt l'unique Oracle qu'il faut conſulter.

77 Le mérite de notre foi ne conſiſte pas moins dans une aveugle réſignation pour elle, que dans une ferme perſuaſion.

78 La raiſon a de la peine à ſe perſuader les vérités Chrétiennes, il faut que la volonté la range à l'obéiſſance.

79 Quand on eſt *Catholique*, on a la conſolation de croire tout ce qu'ont crûs tant de grands génies, qui ont vecû depuis 16 ſiècles, l'on eſt heureux de ſe trouver d'une Religion authoriſée par des millions de miracles & par des millions de Martirs qui ont ſacrifiés leurs vies aux vérités Catholiques; c'eſt cette Religion, qui a peuplé les déſerts des gens, qui par un martire plus ſecrèt ſe ſont ſacrifiés à Dieu, renonçant au monde & à tous ſes charmes; c'eſt cette Religion ſi fertile en Vierges admirables, qui ont triomphé de la foibleſſe de leur ſexe & de leur âge, pour ſe rendre les glorieuſes victimes d'une Religion ſi inconnue aux hommes, qu'elle ne pouvoit être enſeignée que par un Dieu: il faut plaindre tous ceux qui ne ſe rendent pas à ces grandes vérités.

80 Les hérétiques uſurpent en vain le beau tître de *Catholique*, il ne leur appartient pas.

81 La Souveraine authorité du *Pape* & ſon infaillibilité ſont les ſolides & inébranlables fondemens de la Religion *Catholique-Romaine*.

82 Les

82 Les Conciles & toutes les Puiſſances du monde doivent être ſoumis au *Pape*, mais le *Pape* ne doit être ſoumis qu'à Dieu ſeul.

83 C'eſt être *Catholique* que d'avoir ces ſentimens; ôtez ce fondement, il n'y a plus de Religion: comment peut on être Chrêtien ſans être *Catholique*? & comment peut on être *Catholique* & refuſer au *Pape* l'entiére ſoumiſſion qui lui eſt dûë?

84 Les foibleſſes, les crimes & les fautes des *Papes* n'effaçent pas leur ſacré Caractére, ni ne détruiſent pas leur autorité qui mérite nos reſpects, quoique ſouvent leurs perſonnes ne les méritent pas.

85 Le ſac des Bigots a été pour *Rome* le pire de tout ce qu'elle a ſouffert.

86 Le plus grand des malheurs c'eſt de voir régner des Princes, qui ne méritent pas de l'être.

87 C'eſt être injuſte que de haïr ceux, qui ſont dans l'erreur, il faut les plaindre ſans les perſécuter.

88 Il y a des maux bien plus grands pour *Rome* & pour le Pontificat, que le Népotiſme.

89 Rien ne perſuade mieux les vérités *Catholiques* que tout ce qui ſe paſſe de pitoïable à préſent 1680 à *Rome*.

90 Dieu qui a fondé ſa Monarchie Eccléſiaſtique, la conſerve malgré ceux qui ne travaillent qu'à la perdre ſans y réüſſir.

91 Cette magnifique promeſſe, n'a pas encore eu ſon effet en la perſonne d'aucun *Pape* juſq'au préſent *Innocent XI.* dans lequel apparemment elle ne ſe vérifiera pas.

92 On ne ſait pas quand cette fameuſe promeſſe s'éxécutera, mais il eſt indubitable, qu'elle ne peut ſe vérifier en la perſonne d'aucun Prince ſéculier Chrêtien, & qu'il faut que ce ſoit néceſſairement en celle d'un *Pape* avenir qu'elle s'accompliſſe.

93 A la volonté de Dieu rien ne réſiſte; elle s'accomplit dans les bons pour ſa gloire & leur bonheur: elle s'accomplit dans les méchans pour ſa gloire & leur malheur.

94 Tout ce qu'on peut faire ſans Dieu, c'eſt de ſe perdre.

95 Il eſt ordonné aux hommes de croire, mais non pas de connoître.

96 C'eſt offrir à Dieu la plus digne holocauſte, que de lui ſacrifier le libre arbitre & ſon uſage.

97 On n'eſt jamais plus libre que lorsqu'on dépend ſans réſerve de Dieu.

98 Il n'y a rien de ſi indigne, ni de ſi rampant qui n'ait trouvé ſes adorateurs.

99 On ſe forme des Idoles qu'on adore, & on ne les craint que parce qu'on les a forgées.

100 L'intérêt eſt un Dieu inconnu à bien des gens qui lui ſacrifient tout.

CENTURIE XI.

1 La véritable gloire & le véritable intérêt ſont connus de peu de gens.

2 Le plus grand intérêt & la plus grande gloire conſiſtent à ne faire rien d'indigne d'un homme d'honneur.

3 Combattre & ſouffrir ſes défauts juſqu'à la mort ſont les occupations de toute la vie.

4 Il faut ſe rendre à diſcrétion, & laiſſer faire à Dieu.

5 La vertu, qui n'a pas Dieu pour ſon unique but, n'eſt que pure vanité.

6 Sans Dieu la vertu & l'honnêteté ne ſeroient que des Chiméres.

7 Dieu ſeul eſt la ſource de la gloire & de la félicité.

8 Il y a une eſpéce d'amertume, répandue ſur tout ce qui eſt viſible & ſenſible, que les uns goûtent plûtôt, les autres plus tard.

9 La conſcience eſt cet unique miroir qui ne trompe, ni ne flatte pas.

10 On ne peut ſe déguiſer ni à Dieu ni à ſoi-même.

11 Le goût de Dieu produit dans l'ame un grand mépris pour elle-même.

12 Le mépris de ſoi-même eſt l'unique avantage qu'on tire des péchés.

13 Le péché humilie les hommes encore plus que le néant.

14 L'humilité qui ne procéde pas de la véritable connoiſſance de ſon néant eſt fauſſe.

15 Il y a des momens où l'on ſe voit ſi abimé dans les miſéres, qu'on demeure entiérement & heureuſement convaincu de ſon néant.

16 L'on eſt ravi de ſavoir que l'on n'eſt rien & que Dieu eſt tout.

17 Convertir le mal en bien eſt le grand art de Dieu.

18 Quelque ſublimes & pures idées qu'on ſe forme de Dieu, il faut craindre de le blaſphêmer.

19 Les hommes gâtent tout quand Dieu les laiſſe faire.

20 Quand

20 Quand on conſidére que tout ce qu'il y a de plus grand, de plus ſaint & de plus adorable ſur la terre & dans le Ciel, n'eſt rien en comparaiſon de Dieu, on eſt charmé, on eſt ravi d'être perſuadé, que lui ſeul eſt uniquement tout; que tout le reſte n'eſt rien que ce qu'il veut; que tout n'eſt & ne ſubſiſte que par ſa pure bonté & par ſa puiſſance; c'eſt alors qu'on le bénit, qu'on le loue d'une manière très-ſublime.

21 La ſeule & la véritable gloire eſt celle que Dieu nous a méritée par lui-même.

22 Par quelque porte qu'on entre dans l'heureuſe éternité, c'eſt la Triomphale.

23 Les gens les plus ſcélérats ſont ſouvent ceux qui font profeſſion d'être les plus gens de bien.

24 Si l'on prénoit autant de ſoin d'être bon qu'on en prend de le paroitre, l'on en viendroit par la grace à bout.

25 La vertu n'a point d'habits ni de couleurs; elle n'affecte pas d'extérieur qui la diſtingue.

26 L'hipocriſie eſt ce Protée qui prend mille figures; elle eſt ce Caméléon qui ſe teint de mille couleurs.

27 Il faut être le prémier à oublier ce que l'on a jamais fait de bien.

28 Dieu ne récompenſe pas les hommes à meſure de l'amour qu'ils ont pour lui, parce que cet amour mérite peu; mais il les récompenſera à proportion de l'amour qu'il a pour eux qui eſt infini.

29 Dieu ordonne aux hommes de l'aimer plus qu'eux-mêmes; cela étant, l'amour propre n'eſt pas ſi criminel, qu'on le ſuppoſe.

30 Ceux qui ont des opinions indignes de Dieu, le blaſphément.

31 Si Dieu étoit auſſi chagrin, que les hommes, tout ſeroit perdu.

32 Il ne faut reconnoître qu'à Dieu ſeul tout ce que l'on eſt, & n'eſpérer que de lui tout ce qu'on ſera.

33 Les bienheureux dans le Ciel ſont incomparablement plus heureux par la gloire & la félicité de Dieu que par la leur.

34 Aimer, adorer & admirer Dieu, s'oublier & ſe perdre heureuſement en lui, ſont les occupations des ſaints dans le tems & dans l'éternité.

35 C'eſt par un dernier, incompréhenſible & ineffable acte qu'on ſe rend digne de Dieu pour toute l'éternité; mais ce dernier acte eſt un don gratuit, ſi précieux que nulle créature n'a de quoi le mériter.

36 La créature n'eſt ſainte dans ce monde, ni dans l'autre qu'à proportion de l'amour que Dieu a pour elle.

37 La réſignation eſt un effèt du veritable amour.

38 La parfaite réſignation eſt l'effèt du parfait amour, c'eſt une adoration fine & très-ſublime.

39 C'eſt une grande baſſeſſe que de deſirer quelque choſe de moins que Dieu.

40 Il faut ſavoir ſe paſſer de tout ce qui n'eſt pas Dieu.

41 Dieu ſeul eſt le mérite & la récompenſe de l'homme.

42 Les hommes ſeroient perdus, ſi leurs vœux étoient toûjours exaucés.

43 Ne demander rien à Dieu que par un eſprit de réſignation c'eſt l'adorer plus dignement.

44 Les ſouhaits & les deſirs ſont permis, mais ils doivent être réglés par une aveugle réſignation.

45 Pour concevoir une haute eſtime, une grande admiration & un digne étonnement de Dieu, il faut entrer reſpectueuſement avec lui dans cette éternelle ſolitude ſi digne de lui-même, qu'il rempliſſoit ſeul, avant qu'il donnât l'être à l'univers, c'eſt-là qu'on ſe perd heureuſement, c'eſt dans ces profondes ténébres, que l'on eſt eſclave par des lumières dignes d'une ame immortelle, c'eſt dans cet abime que s'achéve la glorieuſe transformation de l'ame en Dieu.

46 Il y a des momens où Dieu ſe communique à l'ame d'une maniére ſi ineffable & incompréhenſible, qu'il fait tout oublier.

47 Le glorieux & ſecrèt commerce entre Dieu & l'ame étonneroit preſque les Anges, ſi l'entrée de ce ſanctuaire leur étoit ouverte.

48 Il s'y fait une ſi familière & une ſi amoureuſe union entre Dieu & l'ame, qu'elle y reſte glorieuſement & heureuſement abimée.

49 La foibleſſe humaine eſt incapable de ſoutenir longtems un tel état; on retourne à ſes miſéres & on les ſouffre, parce que Dieu le veut.

50 A meſure qu'on s'approche de Dieu on s'éloigne de la préſomption & de la vanité.

51 La vûë de Dieu qui eſt la ſuprême félicité humilie plus que toutes les ſouffrances & toutes les mortifications du monde.

52 L'ame s'élève en ſe mettant au deſſus du tems, elle entre dès cette vie dans l'éternité, où tout ce qui n'eſt pas Dieu diſparoit.

53 Le repentir à l'égard de Dieu ſeul eſt juſte & néceſſaire.

54 La plus digne ambition, c'eſt celle de plaire à Dieu.

55 On n'oublie jamais ce que l'on aime.

56 La mort conſole de toutes les miſéres & de tous les malheurs.

57 On

57 On ne doit pas refuſer à ſon corps les choſes néceſſaires, & l'on peut lui accorder ſans ſcrupule les ſuperfluës.

58 Dieu a tout fait pour l'homme; il doit jouïr de ſes biens mais ſans être ingrat envers celui qui lui a tout donné.

59 La Charité n'oblige pas à louer les ſottiſes; tout ce qu'elle peut, c'eſt de les diſſimuler.

60 Tous les ſiécles ont eu des ſottiſes, qui ont paſſé pour des miſtéres.

61 Savoir que la Providence gouverne le monde avec tant de ſageſſe & de juſtice, ſuffit pour ſouſcrire à tout ce qui arrive.

62 Pour écouter Dieu il faut impoſer ſilence aux créatures.

63 Desabuſer les hommes des injuſtes & fauſſes opinions qu'ils ont, c'eſt une charité dangereuſe.

64 Les hommes aiment leurs entêtemens plus que la vérité.

65 Il ne faut pas être la duppe des confeſſeurs ni des directeurs.

66 Les penſées, les paroles & les actions criminelles ſont de l'appanage des confeſſeurs, tout le reſte n'eſt pas de leur reſſort.

67 On s'acquitte de toute l'obéïſſance qu'on doit aux confeſſeurs en ſe convertiſſant & en faiſant la pénitence.

68 Ceux qui ont deſſein de n'être connus que de Dieu, n'ont que faire de directeurs.

69 Il y a un langage, qui parle au cœur; ce langage eſt celui des amans, qui n'eſt entendu, que de ceux qui s'en ſervent.

70 Tous les ſcrupules ceſſent quand on s'eſt donné de bonne foi à Dieu.

71 Il faut être perſuadé que ce n'eſt pas toûjours Dieu qui fait parler les confeſſeurs & les directeurs, quelques ſaints & détachés qu'ils paroiſſent.

72 Dieu parle aux hommes par la nature, par la raiſon & par la vérité.

73 Les ſcrupules ſont des foibleſſes & maladies de l'ame.

74 Les Sermons perſuadent rarement les gens; ils en ſortent la plûpart tels qu'ils y ſont entrés.

75 Enflammer les hommes de l'amour de Dieu, eſt l'unique devoir d'un Prédicateur, mais peu s'en acquittent.

76 L'amour échauffe, il éclaire, il humilie, il purifie, il détache, il unit à ſon unique objèt: dès qu'on aime tout eſt fait.

77 Dieu & ſa ſeule volonté rendent toutes les choſes agréables.

78 On doit adorer les permiſſions de Dieu, qui ſont incompréhenſibles,

ſibles, & les croire juſtes & dignes de lui.

79 La nature aſſujettit à deux terribles extrêmités, à la vieilleſſe, & à la mort.

80 La vieilleſſe eſt plus terrible que la mort.

81 Heureux ceux, qui meurent ſans vieillir.

82 La vieilleſſe conſole les hommes de la mort.

83 On doit haïr les péchés & les crimes puisque Dieu les hait, & les ſouffrir puisqu'il les ſouffre.

84 Il faut avoir une grande attention à Dieu, l'admirer, l'adorer, & le laiſſer faire.

85 Dieu a tout donné, il a le droit de tout ôter.

86 Les hommes ſont plus cauſeurs que les bêtes, mais on peut douter, s'ils ſont plus ſages.

87 Les hommes s'applaudiſſent ſouvent de choſes qui devroient les confondre.

88 L'équipage de l'autorité & de l'humilité cache bien de l'orgueil & de la préſomption.

89 Rien n'eſt plus fatiguant qu'une dévotion qui ſe produit au dehors.

90 Il y a des dévots qui rendent la dévotion ridicule & inſupportable.

91 Les dévots de profeſſion ſont gens de bagatelle.

92 Les bigots ont un jargon & des grimaces qu'ils apprennent par-cœur, ils y ajoûtent la réforme des habits, & ils jouent ſi bien leur rôle, qu'ils perſuadent aux ſots, qu'ils ſont plus ſaints que le reſte des hommes.

93 Bien des ſcélérats paſſent pour des ſaints en ce monde.

94 L'hipocriſie déguiſe mieux que tous les masques du Carnaval.

95 Aimer Dieu & le prochain, c'eſt la véritable dévotion, tout le reſte n'eſt que grimace.

96 Les bigots s'inquiétent fort des péchés du prochain & ne ſe mettent guères en peine des leurs.

97 Les bigots ne manquent jamais d'argent ni de femmes.

98 Fier ſon argent & ſa femme aux bigots, c'eſt s'en défaire.

99 Les bigots haïſſent tous ceux, qui ne ſont pas leurs duppes.

100 On ſe rachette des bigots comme des corſaires.

CEN-

CENTURIE XII.

1 Les bigots ſont irréconciliables à ceux qui les connoiſſent.

2 Les bigots haïſſent moins leurs péchés que le plaiſir des autres.

3 Les bigots refuſent les dignités ordinaires, mais par une délicateſſe de conſçience admirable, ils font ſcrupule de refuſer les plus ſublimes.

4 Trop de gens font vœu de chaſteté pour l'obſerver.

5 Les chaſtes de profeſſion prétendent, que cette ſeule vertu convertiſſe tous leurs autres crimes & ſottiſes en mérite.

6 L'extérieur des hommes impoſe, il ne faut pas s'y fier.

7 S'il y a une oiſiveté, qui ne s'occupe que de Dieu, elle eſt digne d'envie.

8 Il ne faut pas croire les Religieux des gens inutiles.

9 Il faut avoir de la vénération pour les Religieux qui ſont ce qu'ils paroiſſent, & de la pitié de ceux qui ne le ſont pas.

10 Toutes les Religions ſont ſaintes ſi la ſortie étoit libre aux mécontens, il en demeureroit ſans doute peu, mais ce qui reſteroit ſeroit ſaint ſelon leur règle.

11 De quelque manière que ſe déguiſent les hommes, ils portent leurs foibleſſes par tout, & ne s'en dépouillent pas pour changer de figure & d'habit.

12 La meilleure de toutes les règles eſt celle de faire ſans exception ni choix tout ce que Dieu veut.

13 La ſolitude eſt l'élément des grands eſprits.

14 De l'art de penſer dépend toute la félicité des hommes.

15 Le chagrin & l'auſtérité ne ſont pas la vertu.

16 La vertu & l'auſtérité ſubſiſtent à part.

17 On doit faire du bien & s'abſtenir du mal uniquement parce que Dieu le veut.

18 La providence a ſes martyres auſſi bien que la foi, ce martyre fait moins de bruit; il eſt plus ſecrèt, mais il n'eſt pas moins cruel, ni moins glorieux.

19 Quand Dieu ne donneroit pas de ſi grandes récompenſes à la vertu, qu'il en a promis, il faudroit toûjours faire du bien.

20 La conſçience nous empêche d'être nos propres flatteurs.

21 La conſçience parle aux hommes d'une maniére à ſe faire écouter malgré eux.

22 Dieu récompenſe les hommes plus qu'ils ne méritent & les punit moins; il faut l'imiter.

23 Il faut ſe défier des ſaints vivans.

24 On eſt Héros & Saint à bon marché, dans l'opinion des hommes.

25 Il faut être Saint à la mode de Dieu.

26 Dieu hait tout ce qui eſt faux.

27 Tout ce qui eſt faux eſt ridicule.

28 Les bigots croïent donner tout ce qu'ils n'ôtent pas.

29 Les bigots prêchent l'aumône, mais ils ne la donnent jamais.

30 Les aumônes & les libéralités des bigots ne ſont que trafic.

31 L'on ne ſçauroit faire ſubſiſter les grandes Communautés ſans leur perſuader qu'il faut manger peu & s'habiller mal.

32 Il y a de certaines choſes que les ſots font auſſi bien que les plus habiles.

33 Ceux qui ſont nés pour la haine n'aiment guères.

34 Ceux qui ſont nés pour l'amour haïſſent peu.

35 Il y a des gens qui aiment & haïſſent avec violence, mais ils ſont rares & dangereux.

36 L'on reſſemble en quelque façon à Dieu, en ne diſant que la vérité, & en ne faiſant que du bien.

37 Otez l'intérêt & la vanité de la dévotion de certaines gens & voïez ce qui en reſte.

38 La ſage & l'héroique antiquité n'adoroit que l'Auteur de la nature ſous les diverſes figures & noms de leurs Dieux.

39 Le peuple a été ſuperſtitieux & ſot dans tous les ſiècles, & le ſera toûjours.

40 La plus pardonnable de toutes les Idolatries eſt celle du Soleil.

41 Le fameux CONNOIS-TOI TOI-MEME, dont on a voulu faire la ſource de la ſageſſe humaine, n'eſt que celle de ſa miſére.

42 Cet irrévocable décrèt impoſa aux hommes la dure néceſſité de connoitre leur néant & de ne pouvoir ſe déguiſer à eux-mêmes.

43 Quelque agréable & glorieuſe que ſoit la vie, on ſeroit très-malheureux, ſi elle ne finiſſoit pas.

44 Tout ce qui finit ne mérite, ni l'amour, ni l'attention de la créature raiſonnable.

45 La vie ſeroit peu de choſe & la mort ne ſeroit rien ſi l'ame n'étoit immortelle.

46 Il n'importe guères de quelle manière l'on paſſe cette vie qui dure ſi peu.

47 Ce monde doit être conſidéré comme une eſpéce d'auberge où l'on ne paſſe que peu de momens.

48 On doit emploïer dignement tous les momens de la vie juſqu'au dernier.

49 Quand on craint la mort, on n'eſt capable de rien.

50 Il n'importe de quelle manière on naiſſe, mais il importe fort de quelle manière on meurt.

51 La longue vie n'eſt qu'une longue attente de la mort.

52 Puiſqu'enfin il faut mourir, heureux ceux, qui ſortent au plûtôt d'affaire.

53 Survivre à ſoi-même eſt un malheur, dont il faut ſe conſoler comme du reſte.

54 La félicité & la gloire des hommes ne dépendent que du dernier moment de leur vie.

55 C'eſt dans ce dernier terrible ou heureux moment, que Dieu fera connoître à tous les hommes ce qu'ils ſeront pour toute l'éternité.

56 La Philoſophie ne change ni ne corrige les hommes.

57 La nature & la ſageſſe ſont presque toûjours d'accord.

58 Les hommes vivent d'une maniére à perſuader, qu'ils ne croïent rien des grandes vérités dont il n'eſt pas permis de douter.

59 Ce monde eſt un grand & magnifique temple, dont la terre, où nous ſommes, eſt le ſuperbe autel, ſur lequel le tems & la mort immolent à tous les momens des victimes à l'Auteur de la nature, qui tira du néant cette belle & grande machine, où tout ce qui vit doit mourir; tout y change, mais rien n'y périt.

60 Il faut ſe ſoumettre aux éternels décrèts de celui qui ſeul ſubſiſte de lui-même, par lui-même & en lui-même, qui ſeul eſt, & ſeul doit être.

61 Il faut adorer avec réſignation les éternels & juſtes décrèts de cet Auteur de la nature & ne craindre pas de mourir, puiſqu'il eſt bon.

62 Il faut ſe préparer à la mort par un entier détachement de toutes les Créatures; il ne ſuffit pas d'avoir renoncé à ſes eſpérances, à ſes déſirs, à tous ſes amours; il faut encore s'arracher de ſoi-même, il ne faut pas attendre le dernier moment de la vie pour perdre de vûë tout l'univers qui diſparoitra infailliblement aux yeux de tous les hommes, mais il faut prévenir cet abandon & ſe réſoudre à tout quitter.

63 Il faut reſter avec Dieu, puiſque ſeul il ſuffit dans le tems & dans l'éternité.

64 Rien ne périt dans la nature, tout change & ſe perfectionne pour la gloire de ſon Auteur.

65 Savoir que Dieu eſt Dieu, & le ſera éternellement, ſuffit pour vivre & mourir content.

66 On ne fera rien qui vaille ſans Dieu, quelque beau raiſonnement que l'on faſſe & quelque belle réſolution que l'on prenne.

Cet ouvrage eſt de qui ne deſire, ni ne craint rien, & qui n'impoſe auſſi rien à Perſonne.

F I N.

REFLEXIONS DIVERSES

SUR

LA VIE ET SUR LES ACTIONS

DU GRAND

ALEXANDRE,

PAR

CHRISTINE

REINE DE SUEDE.

REFLEXIONS DIVERSES

SUR

LA VIE ET SOMMAIRES ACTIONS

DE

L'EMPEREUR

DE LA

CHRISTINE

REINE DE SUEDE.

AU LECTEUR.

CEs Reflexions de la Reine CHRISTINE ſur la Vie & les Actions du *Grand* Alexandre *ont été tirées d'un Manuſcrit, qui ſe trouvoit autrefois parmi les Livres du Cabinèt de feuë la Reine de Suède* Ulrique Eléonore *de glorieuſe mémoire* (*), *d'où il a été tranſporté dans la Bibliothèque du Roi de* Suède *à* Stockholm. *Rien n'étoit plus conforme au génie de* Chriſtine, *qui aimoit les faits d'éclat & le héroïſme, que d'entreprendre un tel Commentaire critique ſur la Vie d'un homme, qui paſſe pour le plus grand Héros de l'antiquité, duquel auſſi elle faiſoit ſon Héros: dont elle adopta le nom à ſa prémière arrivée à* Rome, *& dont, par la compoſition de cet Ouvrage, elle voulût peut-être juſtifier l'adoption à la poſtérité. Quoiqu'il en ſoit, perſonne n'ignore qu'entre pluſieurs perſonnes qui ont décrit & dévelopé la Vie de ce fameux Conquérant,* Plutarque *eſt un de ceux qui y ont le mieux réuſſi dans ſon Ouvrage ſi ſpirituel & ſi judicieux en même tems, des* Vies des Hommes illuſtres de la Gréce & de Rome. *Auſſi a-t-il été traduit en pluſieurs langues, & la* France *en a-t-elle produit en ſa langue trois différentes. Celle d'*Amyot, *toute vieille qu'elle eſt, eſt encore fort eſtimée; l'autre de l'Abbé* Tallemant *n'a point eu de ſuccès* (†); *la troiſième par Mr.* Dacier *eſt ſans doute la meilleure, tant pour la pureté de la langue d'à préſent, que parce que cette traduction eſt plus éxemte des fautes commiſes par les autres Traducteurs, & que Mr.* Dacier *a corrigées. Il a raiſon d'approuver le jugement que fit* Scaliger (*a*) *de cet ouvrage en l'appellant* l'œil de la Sageſſe, *puiſqu'effectivement on trouve autant à s'y éclaircir en fait de* Sageſſe *que dans aucun autre Monument de l'antiquité païenne.* „ *Ce qui paroît* „ *au-deſſus de tout, dit* Dacier (*b*) *ce ſont les Comparaiſons de* Plutarque. *Mais par* „ *malheur, ajoute-t-il, il nous en manquent quatre & des plus importantes, & par-* „ *mi celles-là, celle d'*Aléxandre *& de* Céſar". *C'eſt à quoi Mr.* Dacier *& avant lui Mr.* Tallemant (*c*) *ſe ſont cru obligés de ſuppléer: mais tous deux conviennent, que c'étoit*

(*a*) *V. la Préface pag.* 56.
(*b*) *l. c. pag.* 58.
(*c*) *V.* Tallemant *l. c. Tom. V. pag.* 275. *&c.*

(*) Mr. *Ibre* célèbre Profeſſeur à *Upſal*, qui a auſſi eu le deſſein de publier tant les Lettres & Penſées diverſes, que ce Parallele de *Chriſtine* (1) m'avoit communiqué une autre copie de cette dernière pièce: mais celle-ci eſt plus complette du double; c'eſt Mr. *Celſius* Bibliothécaire à *Stockholm*, qui m'en a fait tenir une copie fidelle.

(†) Mr. *Dacier* en faiſoit ſi peu de cas qu'il n'a pas même daigné en dire un ſeul mot dans la longue Préface de ſa propre traduction, pendant qu'il n'oublie rien pour déſabuſer ceux qui admirent celle d'*Amyot* (2). Ce qui a fait réuſſir celle-ci, c'eſt, dit on, les graces du ſtile. Ce qui fit échouer celle de *Tallemant*, c'eſt tout le contraire (3), & comme il avoit plus eu devant les yeux la traduction Françoiſe d'*Amyot* que l'original Grec de *Plutarque*, il s'attira là-deſſus ce trait Satirique de *Boileau* (4).

Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot (*Linière*)
Ou le ſéc Traducteur du François d'Amyot (*Tallemant*)

(1) V. ſa *Diſſertat. de Abdicatione Regia* pag. 15.
(2) V. la Préface de *Dacier* depuis la page 4. juſqu'à la 17.
(3) V. *Fabricii* Biblioth. Græca Tom. IV. ch. XI. pag. 373.
(4) *Boileau Deſpr.* Epitre VII. v. 89 & 90 de l'Edition de 1729.

toit pour eux une hardie & dangereuſe affaire que de prendre la place de Plutarque *ſur une ſemblable matière.* CHRISTINE *n'auroit pas eſtimé cette tâche au-deſſus de ſes forces, puiſque non ſeulement elle a oſé s'écarter quelquefois des ſentimens de* Plutarque *& d'autres Hiſtoriens de la vie d'*Alexandre, *mais encore rectifier leurs jugemens par des raiſons ſolides, ou les confirmer par de nouvelles réfléxions dans d'autres endroits. On croiroit même que Mr.* Dacier *avoit lû ce Manuſcrit de* Chriſtine, *y aïant entr'Elle & lui beaucoup de conformité d'idées & de raiſonnemens en plus d'un endroit, comme quand il excuſe, par les mêmes raiſons (a), qu'emploïe cette Princeſſe, la mort de* Clitus *& blâme celle de* Parménion, *auſſi bien que la déloïauté d'*Alexandre, *d'avoir fait paſſer au fil de l'épée une garnizon après la Capitulation qu'il lui avoit accordée. Quoique rien n'empêche, que les Eſprits les plus originaux ſe rencontrent en fait de Morale & de Réfléxions, on trouvera toutefois que* Chriſtine *en fait voir ici beaucoup qui lui ſont particulières & toutes nouvelles, par exemple ſur l'action d'*Epheſtion, *qui donna le Roïaume dont* Alexandre *lui avoit fait préſent, à un Prince de la race roïale de* Sidon, *dont* Alexandre *fut ſi charmé. Cependant, comme* CHRISTINE *même le dit, cette grande action a été ſi peu remarquée des Hiſtoriens, que la plûpart de ceux qui l'ont lûë, la ſavent à peine.*

Enfin on eſpère, que cet Ouvrage, quoique d'un ſtile tout ſimple & pour ainſi dire ſans façon, ſera pourtant jugé digne de CHRISTINE, *pour le choix des traits de l'hiſtoire de ſon Héros, qu'il renferme & pour les fines & judicieuſes conſidérations dont elle les accompagne. Il eſt fâcheux qu'il y manque quelque choſe dans un ou deux endroits, & que ce traité finiſſe par* & cætera : *mais on ne croit pas qu'il ait jamais été plus fini & mieux achevé qu'on le donne ici.*

(a) *V. le* Plutarque *de* Dacier *Tom. VI. pag.* 331. *&* 332.

RE-

REFLEXIONS DIVERSES

SUR

LA VIE ET LES ACTIONS

DU GRAND

ALEXANDRE.

LE Roi *Philippe*, de *Macédoine*, qui admira tant ALEXANDRE lorſqu'il dompta le fameux *Bucéphale*, fit ce que font tous les Pères toûjours prêts d'admirer ce que diſent & font leurs Enfans. L'action d'ALEXANDRE étoit, à la vérité, généreuſe, pour un enfant de 15 ou 16 ans, mais *Philippe* s'y comporta en Père, toutefois aucune tendreſſe ne fut plus légitime que la ſienne, & ſon preſſentiment, de la future grandeur de cet incomparable Enfant, ne le trompa pas. Il admira un fils, qui devoit bientôt être l'admiration de tout l'univers, & s'il fit alors ſur un ſi foible préſage, cette fameuſe prédiction qui n'eſt ignorée de perſonne, il mérite d'être excuſé. Mais encore que le coup d'eſſai, par lequel il ſauva la vie à *Philippe* vérifia bien mieux cette prédiction, toutefois il en reçut bien moins d'applaudiſſemens, & au lieu de donner par cette action héroïque, de l'admiration à *Philippe*, il lui donna de l'envie. Si autrefois il avoit applaudi à un enfant, il n'eut cette fois que de la jalouſie pour un jeune Prince, dont il craignoit le mérite naiſſant, qui commençoit à le talonner de trop près. *Philippe* eut preſque du dépit d'être redevable de la vie à celui, à qui il l'avoit donnée & tout aimable que fut *Aléxandre*, il ne l'aima plus : ſes applaudiſſemens ceſſent, dès que le mérite d'*Aléxandre* fut en état de lui donner de l'ombrage.

Mais puiſque la qualité de Père & de Roi rendoit *Philippe* injuſte, on ſe propoſe dans ce petit ouvrage de rendre juſtice au grand *Alexandre* ſans préoccupation & d'éxaminer ſon admirable vie.

Pour admirer ſon mérite extraordinaire & preſque ſurhumain, on ne doit pas moins blâmer ſes foibleſſes & ſes défauts, ſans balançer de propoſer ce grand & beau modèle à tous les Princes. On avouë, que l'imitation de cet incomparable modèle eſt difficile & preſque impoſſible, mais il n'importe, il eſt bon de ſe propoſer une ſi parfaite idée, & le déſeſpoir de n'y pas réuſſir, ne doit empêcher perſonne de faire ce noble effort. Les Succeſſeurs de ce grand Monarque ont affecté juſqu'à ſes défauts & c'en eſt trop. Lui-même n'a copié perſonne. Il étoit admiré ſans *Hercule* & ſans *Achille*, mais il ſe rendit à leur éxemple le plus grand & le plus bel Original du monde. Il faut même que les Princes s'efforcent d'imiter les vertus d'*Alexandre* & qu'ils évitent ſes défauts, autant qu'il eſt poſſible.

Céſar pleura autrefois de douleur, en liſant la vie de ce Prince, & en régardant ſes ſtatuës diſant qu'il n'avoit encore rien fait dans un âge, où cet incomparable Prince avoit déja ſoumis toute l'*Aſie*. Ces larmes furent dignes de *Céſar*, qui, de tous ceux qui l'ont ſuivi juſqu'à nous, a ſeul mérité la gloire de lui être comparé. Mais voïons par quel ſecrèt & par quel art *Alexandre* a obtenu cette gloire & ce qui l'a ſi fort diſtingué & l'a rendu ſi admirable & ſi digne de l'envie héroique du prémier & du plus grand des *Céſars*.

Quelque glorieux qu'ait été *Alexandre* on n'a pas encore rendu juſtice à ſon mérite; peu de gens l'ont pénétré & admiré, comme il faut, l'injuſte Renommée lui a été injurieuſe. Elle qui flatte tant de gens qui ne le méritent pas, lui a fait tort; on a raiſonné à faux ſur ſon ſujèt, on l'a loué & blâmé à tort, comme il arrive à tous les Princes, au ſujèt desquels la Renommée eſt rarement fidelle. Et puiſque cette même Renommée, ſi injuſtement favorable à tout autre, a bien oſé accuſer cet incomparable Prince d'actions qui terniroient l'éclat de toute autre gloire que la ſienne; il faut tâcher de mettre ici la vérité dans ſon jour.

Alexandre étoit homme, & à ce compte, il faut pardonner ſes fautes à ſes grandes vertus. La Nature a mis des tâches juſques dans le Soleil, qui n'empêchent pas ce bel aſtre d'être la plus admirable lumière du monde. Ceux qui croïent le ſavoir, nous aſſurent que ces mêmes tâches ſont plus lumineuſes & plus brillantes que les étoiles qui nous paroiſſent de la prémière grandeur. Les fautes des grands hommes ſont de même & valent bien des vertus des hommes ordinaires.

Il

Il eſt auſſi indubitable, que l'envie & la calomnie n'épargnent perſonne, elles s'attachent inſéparablement aux plus illuſtres vies. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi elles n'ont pas épargné *Aléxandre*. Mais il eſt tems d'éxaminer les particularités de cette vie incomparable.

On peut lui pardonner preſque tous ſes défauts, mais on ne doit pas lui faire grace ſur l'ivrognerie, dont pluſieurs Auteurs l'ont accuſé, quoique d'autres aſſurent, qu'il ne buvoit que rarement, juſqu'à la gaïeté, qu'il étoit ſobre & même abſtinent, & il eſt certain, qu'il en a donné des marques éclatantes, comme lorſqu'il déſaltera ſes ſoldats, & par d'autres ſurprénans éxemples qu'il donna d'une abſtinence inimitable & digne de lui.

La Reine de *Carie* envoïa ſes officiers de bouche pour ſervir les Mèts & les Sauſſes délicates qui étoient en uſage dans leur ſiécle & dans le païs, où l'on ſe piquoit de faire bonne chère. Mais *Aléxandre* la remerçia & les renvoïa, diſant, qu'il n'avoit que faire de Sauſſes ni de Ragouts, & qu'on lui avoit apris dans ſon enfance, que la fatigue du matin lui préparoit un bon appetit pour bien diner & que celle du jour lui rendroit le même office pour ſon ſouper. Tout cela ſemble le juſtifier aſſez, mais quoiqu'il en ſoit, il eſt toutefois certain, que ſi dans ſon loiſir il a fait quelque excès avec ſes amis, cela ne l'a pas empêché d'être ſobre & vigilant juſqu'à l'admiration, quand la gloire & ſon devoir l'éxigoient de lui, comme l'aſſurent les Auteurs qui ont écrit ſa vie; mais on doit d'autant moins lui pardonner d'avoir propoſé un prix pour le plus grand beuveur de ſon armée; cependant, cette même action toute indigne d'*Aléxandre* qu'elle paroit, le juſtifie merveilleuſement, auſſi bien que toute ſa Cour & ſon armée, puiſqu'il eſt certain, que dans une ſi grande débauche celui qui emporta le prix, qui lui coûta la vie, beut moins, en toute une nuit qu'un beuveur de profeſſion ne boiroit en des occaſions ſemblables; mais c'eſt aſſez pour juſtifier *Aléxandre* du défaut le plus déteſtable & le plus indigne dont on l'accuſe ſans doute à tort (*). . . . . .

. . . Mais on peut douter de la vérité de cette ſuppoſition, & il ſemble qu'*Aléxandre* étoit en ſûreté du côté de ce faux moïen de s'éléver, ſavoir d'être fanfaron. Que pouvoit-il dire qu'il n'eut fait? Ses grandes actions en répondent & un Auteur digne de foi, ſemble confirmer cette opinion; il dit qu'*Aléxandre* deſcendant un jour l'*Hy-*

* *Il ſemble qu'il manque ici quelque choſe dans le Mſc.*

l'*Hydaspe*, s'amuſoit à lire une hiſtoire de ſes faits, écrite par un des ſiens, & que l'aïant trouvée pleine d'impoſtures, il la jetta dans la Rivière diſant, *Aléxandre a fait d'aſſez grandes choſes, pour ne ſouffrir pas, qu'on diſe de lui rien de faux.* Il ſemble que ce procédé n'eſt pas d'un fanfaron, ſe trouvant peu de Princes d'une ſemblable délicateſſe. Toutefois, s'il eſt vrai, qu'il ait pris plaiſir à fatiguer ſes amis par le récit de ſes belles actions, ce défaut en diminueroit en quelque façon le prix, puiſqu'il devoit être le prémier à oublier ce qu'il avoit fait, pour ne penſer qu'à ce qu'il avoit à faire. Mais pour louer & blâmer en lui, tout ce qui mérite de l'être, conſidérons l'enfance de ce Prince, qui fut ſi merveilleuſe; on ſait que les huit Ambaſſadeurs de *Perſe* l'admirérent, mais on ſait auſſi, qu'on flatte les Princes juſques dans leurs berceaux & que les Ambaſſadeurs ſavent faire leur cour & ne dire pas tout ce qu'ils penſent. Il eſt vrai pourtant, qu'il donna toutes les marques d'un grand & admirable naturel. Il étoit libéral & ſplendide juſqu'à mériter des reprimandes de ſes gouverneurs. Il étoit hardi & curieux, voulant tout ſavoir; déja ambitieux & jaloux de la gloire de ſon Père, juſqu'à en pleurer. Il étoit adroit & diligent en ſes éxercices; il apprenoit tout avec une facilité merveilleuſe, il parloit & écrivoit bien; & dans un âge plus avancé, il fit voir qu'il avoit merveilleuſement profité d'une excellente éducation. Il n'ignoroit rien de ce qui méritoit d'être ſçu d'un grand Prince, & ſavoit même des choſes qu'il n'étoit point obligé de ſavoir, témoin la réprimande que lui fit ſon Père, qui l'aïant blâmé de chanter trop bien, fit ce que font pluſieurs, qui blâment tout ce qu'ils ne ſavent pas eux-même. Cependant, *Aléxandre*, profita plus qu'il n'étoit obligé de la correction d'un vieillard chagrin. On fait parler tous les hommes, mais ſur tout les Princes & on leur fait ſouvent faire & dire des choſes auxquelles ils n'ont jamais penſé & il y a grande apparence, que l'on n'a non plus épargné *Aléxandre*, que le reſte des hommes. S'il eſt donc vrai qu'il ait raillé ſon Père, qui tomba en voulant donner ſecours à un homme maltraité d'*Aléxandre*, pour lui avoir manqué de reſpect, on peut l'en blâmer, puiſqu'il étoit malhonnête à lui de railler ſon Père & ſon Roi.

Dans la bataille où il expoſa ſa vie pour ſauver celle de ſon Père, quand il le couvrit de ſon corps, pour parer les coups qu'on lui portoit, il ſe juſtifia bien glorieuſement par avance de l'horrible calomnie d'avoir été complice de la mort de *Philippe*; & il fit depuis aſſez connoître ſon innocence par la punition éxemplaire qu'il fit de ſes aſſaſſins. Mais, quand il n'auroit rien fait de tout cela, on peut aſſurer, que

ce

ce Prince avoit l'Ame trop grande & qu'il eſtimoit trop peu la Couronne de *Macédoine*, pour l'acheter à un tel prix.

La grimace de ſe fermer une oreille pour la conſerver en faveur de l'accuſé, n'en déplaiſe à bien des gens, étoit peu néceſſaire au deſſein qu'un Prince doit avoir de rendre juſtice ſans ſe laiſſer préoccuper; on peut douter ſi elle eſt vraïe.

S'il a dit, que *les Rois doivent faire du bien & n'en eſpérer que du blâme*, cette penſée n'eſt pas juſte, puis qu'il eſt infaillible, qu'on blâme & qu'on loue la plûpart des Rois, toûjours plus qu'ils ne méritent.

Quand il témoigne de la jalouſie de la gloire de ſon Père juſqu'à pleurer, de crainte qu'il ne lui reſtât plus rien à faire; cette jalouſie étoit digne d'un Enfant généreux, qui ignoroit encore combien le monde étoit grand, mais, ſi dans un âge plus avancé, l'opinion de la pluralité des mondes l'a fait encore pleurer, jamais homme n'a pleuré plus mal à propos que lui. Mais il y a apparence que l'on a mal expliqué ſes larmes, & qu'il ne pleura pas, comme on a cru, de déſeſpoir de poſſéder les mondes inconnus; mais qu'il pleura plûtôt de joie, voïant la nature ſi libérale à ſon inſatiable ambition, qu'elle lui avoit prodigué plus d'un monde pour l'occuper; à lui qui brûloit toujours du deſir d'acquérir une nouvelle gloire & qui jaloux de lui-même, n'aſpiroit plus, qu'à ſe ſurpaſſer & qui regardoit comme étrangére la gloire qu'il avoit déja acquiſe.

Les Rois ſont de méchans coureurs; vouloir les vaincre aux jeux *Olimpiques*, n'étoit pas aſpirer à une victoire ſignalée. Si *Alléxandre* ſe piquoit de courir, il faloit plûtôt diſputer cette gloire aux dains comme faiſoit ſon *Achille*, qui les aïant atteint par la viteſſe de ſes piés, les arrêtoit par la force de ſon bras. Cependant, ces ſentimens d'une fauſſe ambition ont été applaudis de tous ceux, qui ſe ſont laiſſé éblouir par ces faux brillans. Quand il confeſſa qu'il étoit plus redevable à ſon *Ariſtote* qu'au Roi, ſon Père, parce que ce Philoſophe l'avoit rendu digne de la vie, qu'il avoit reçue de *Philippe*, ce ſentiment étoit noble, grand & digne d'*Aléxandre*.

N'en déplaiſe à tous ceux qui l'ont blâmé mal à propos ſur la penſée qu'il eut ſur la nudité de *Diogéne*. Elle fut digne de lui & de cette noble ambition, qui eſt tout & qui eſt ſi peu connue. D'avoir ſauvé la maiſon de *Pindare* dans la ruine de *Thèbes*, eſt une action qui vaut ſon prix, mais il auroit mieux fait d'épargner toute la ville, en conſidération d'*Epaminondas*, ou plûtôt en conſidération de ſoi-même. Quelque eſtime qu'*Aléxandre* eut pour ſon *Homére*, on ne peut lui pardonner la viſion, qu'il eut, quand il demanda à un courier, ſi *Homé-*

re étoit réſuſcité, puiſqu'il avoit fait tant de diligence. Il ſemble qu'un Prince, tel que lui, auroit pû avoir dans l'eſprit pluſieurs affaires plus importantes que la réſurrection d'*Homére*. D'autres toutefois s'imaginent que cette fantaiſie étoit digne d'*Aléxandre*, à la gloire duquel, rien ne manquoit, qu'un Poëte tel qu'*Homére*. Mais c'eſt mal connoitre les Héros, tels qu'*Aléxandre*, qui ſont à eux-mêmes leurs témoins & leurs juges ſuffiſans. La réponſe qu'il fit à *Parmenion*, qui lui conſeilla d'accepter les conditions de la paix que lui offrit *Darius*, toute inſolente qu'elle paroiſſoit, fut digne du deſtin d'*Aléxandre*.

Le précieux coffre qu'il deſtina pour enfermer ſon *Homére*, ne fut pas mal emploïé, mais il eut été mieux, ſi on l'eut deſtiné à conſerver le ſecrèt d'un cœur auſſi grand que le ſien. L'impertinence d'*Olympias*, ſa mére, qui paſſoit ſouvent les bornes, lui fit dire agréablement, qu'elle lui faiſoit païer trop chère les neufs mois qu'il avoit logé chez elle.

Quand *Porus*, tout bleſſé & priſonnier qu'il étoit, lui démanda d'être traité en Roi, il lui répondit, avec autant de généroſité que d'eſprit, c'eſt ce que je ferois ſans doute pour moi-même, mais, dis-moi, que pourroit-on faire pour toi? Il ſemble que cette réponſe rendit *Aléxandre* digne de l'Empire de l'*Aſie*. S'il eſt vrai, qu'il ait fait ſemer, dans les *Indes*, toutes ſortes d'armes & d'utenſiles, plus grands que ceux dont les hommes ſe ſervent ordinairement, pour faire croire à la poſtérité que lui & ſes gens étoient des Géants, il mérite d'être blâmé de vanité & de foibleſſe. Lorſque le même *Porus*, lui diſputa la conquête des *Indes* au paſſage de l'*Hydaſpe*, dans un tems, où il ſembloit que tous les Elémens avoient conjuré la perte d'*Aléxandre*, & qu'il confeſſa d'avoir enfin trouvé des travaux & des périls dignes de lui, les Auteurs lui font dire, *ô* Athéniens! *à quels dangers, à quels travaux me ſuis-je expoſé pour être loué de vous.* Cette penſée ne peut être d'*Aléxandre*, qui devoit avoir un motif plus noble & plus digne de hazarder ſa vie: c'étoit ſoumettre ſa gloire à de mauvais juges que de la faire dépendre des ſuffrages des pédans & de la canaille d'*Athénes*. Auſſi ceux qui le font parler ainſi, ne connoiſſent pas le plaiſir, que l'on reſſent dans ces grandes occaſions, où l'on fait une glorieuſe expérience de ſoi-même, & où l'on ſe rend digne de l'Empire du Monde.

La jalouſie qu'il témoigne au ſujèt des Traités, publiés par *Ariſtote*, n'étoit pas digne de lui, toute noble qu'elle paroit; puiſqu'il ne falloit pas envier les ſçiences aux hommes, & quoique ſon ambition d'exceller dans les ſçiences auſſi bien que dans les armes fut juſte; toutefois

tefois il ne faloit pas établir ſa gloire ſur l'ignorance des hommes, ni ſur leur foibleſſe. S'il parut religieux juſqu'à la ſuperſtition, il le lui faut pardonner & ſe ſouvenir, que de ſon tems, les ſuperſtitions paſſoient pour des miſtéres, que l'on n'ôſoit mépriſer, il faloit dans l'extérieur agir, comme ſi on en étoit bien perſuadé. S'il emploïa donc la Religion de ſon ſiécle en habile homme, il mérita plûtôt d'en être loué. L'art de faire parler les oracles en ſa faveur & de forçer les villes, ſur la parole de ſon *Ariſtandre*, n'étoit pas indigne de lui; il en profita, comme d'autres ont fait. Mais il n'étoit pas apparemment la dupe des erreurs populaires, qu'il faiſoit ſervir à ſon ambition en grand & en habile homme. Pour les queſtions qu'il propoſa aux *Gymnoſophiſtes* des *Indes*; il ne penſa vraiſemblablement jamais à la plûpart de celles, que les Auteurs rapportent, dont il y en a peu digne de l'eſprit & du ſavoir d'un Prince tel que lui. S'il témoigna au ſujèt d'une lettre qu'*Antipater* lui écrivit contre *Olympias*, que les larmes d'une mère étoient plus puiſſantes que tous ſes rapports, ce fut plûtôt l'effèt du mépris qu'il avoit pour les intérêts de la *Macédoine*, auxquels il avoit renoncé ſans retour, que l'effèt de la tendreſſe qu'il avoit pour ſa Mère. Mais on y reconnoit les magnanimes ſentimens d'un héros qui traite de bagatelle bien des choſes que le reſte des hommes eſtiment fort importantes.

L'honnêteté qu'il eut pour ſa Mère & la vengeance qu'il prit de la mort de ſon Père, auſſi bien que celle de *Darius*, furent juſtes & dignes de lui. Ce qu'il dit au ſujèt des femmes de *Perſe*, qu'elles éblouiſſoient & qu'il faloit les éviter, fut une penſée digne d'un Prince galant qui n'étoit ni froid ni inſenſible, mais qui vouloit ſe conſerver maître de ſoi-même, & tout entier à la gloire, qui étoit l'unique maîtreſſe à laquelle *Alexandre* devoit ſes ſoins; & on peut aſſurer, que ſi l'Amour badinoit quelquefois avec lui, ce n'étoit que dans ſes momens de loiſir & quand il permettoit à la victoire de ſe repoſer. La confiance qu'il témoigna à ſon Médecin n'étoit pas prudente, il pouvoit le croire fidèle & le ſuppoſer tel, ſans en faire une expérience ſi dangereuſe; car on ne fait pas tort aux hommes en doutant de leur probité, mais on s'en fait un très-grand, quand on n'en doute jamais. Par les honneurs uſités en ce tems-là, qu'il rendit au tombeau d'un homme qui avoit étudié avec lui ſous *Ariſtote*, il s'acquita du devoir d'un bon ami. Mais à propos d'*Ariſtote*, il faut remarquer en paſſant, que ce ſavant homme, guères moins fameux que ſon incomparable Diſciple, n'a jamais parlé d'*Alexandre* dans ſes Ouvrages, quoique l'éducation de ce Prince, fut celui qui lui donna le plus

de

de gloire & qu'il l'en récompensât si libéralement depuis; on trouveroit cela étrange, si la suffisance & l'ingratitude des pédans étoit moins connuë. Ils regardent toûjours du haut en bas tout le genre humain & estiment si fort leur caquet, qu'ils s'imaginent que tout doit être soumis à leur cervelle.

Mais toute l'attention étant dûë au seul *Alexandre*, voïons ce que ce Prince dit sur les sentimens d'*Ephestion* & de *Craterus*. Le discernement qu'il en fit, étoit digne d'un esprit aussi fin & délicat que le sien, en donnant à *Ephestion* le glorieux témoignage qu'il aimoit *Alexandre*, & à *Craterus* qu'il aimoit le Roi. Il rendit justice à ces deux favorits, donnant en ce peu de paroles, une grande leçon aux Princes, qui doivent être bien persuadés que c'est moins à leurs personnes qu'à leur fortune que la plûpart des hommes font la Cour.

On peut douter si l'erreur de la mère de *Darius* fut plus glorieuse pour *Ephestion*, ou pour *Alexandre*, qui assura cette Princesse qu'elle ne s'étoit pas trompée.

Mais passons enfin à sa colère, & à ses emportemens. Son tempérament ardent & impétueux le rendit sujèt à cette aveugle passion qui lui fit commettre des fautes, dont le repentir l'a puni: mais quelle mortification pour *Alexandre*, de trouver en soi de quoi se repentir! On le blâme avec raison de la mort de *Clytus*, toutefois sa mort ne fut qu'un malheur, puisque son intention n'étoit pas de le tuer, mais le mauvais destin de *Clytus*, ou plûtôt son impertinence lui attira la juste colère d'*Alexandre* & le força de le punir; & il semble, qu'il y a plûtôt lieu d'admirer l'extrême patience d'un Prince qui, échauffé de la débauche & d'une juste colère, souffrit si longtems les injures que lui dit ce brutal, qui aïant enfin mis sa patience à bout, reçut de sa main le coup mortel. Il semble qu'*Alexandre* fut digne d'excuse & de compassion en cette occasion & que *Clytus* ne reçut, que ce qu'il avoit bien mérité. *Alexandre* eut mieux fait, sans doute de pardonner à un fou, mais on peut excuser & plaindre un Prince de son tempérament, outragé d'un homme qui lui devoit du respect, & on doit être persuadé que peu d'autres Princes auroient soutenu si longtems cette épreuve de patience, & si quelqu'un l'a jamais fait en de pareilles rencontres, on doit moins en louer sa vertu que sa foiblesse.

Cet emportement, étoit donc digne d'excuse, & peu s'en faut, de pardon, puisqu'il n'y avoit rien d'indigne d'*Alexandre* que l'excès de la punition, qui alla, sans doute plus loin que son dessein, mais si l'on blâme son emportement dans cette occasion, on ne doit pas moins blâmer l'excès de son repentir d'avoir mal fait, mais d'aller jusqu'au désespoir, c'étoit

avoir

avoir trop d'orgueil & d'ignorance. Les crimes & les fautes des hommes les étonneroient moins, s'ils connoiſſoient le grand fond de leur foibleſſe, le déſeſpoir, n'étant qu'un effet de cette ignorance, rend l'orgueil inconſolable, dès qu'il ſe voit trompé dans la vaine confiance qu'il mèt à ſa propre ſuffiſance. Quoi qu'il en ſoit, il faut avouër que la mort de *Clytus*, ne fut pas un crime, mais plûtôt un malheur. Mais c'eſt de la mort de *Parmenion*, qu'il fit mourir de ſang froid, qu'il mérite d'être blâmé. Si le fils étoit criminel, le Père pouvoit être innocent. Cet homme qui l'avoit ſi bien ſervi, n'avoit pas mérité une telle récompenſe. Il commandoit pour lui dans la *Médie*, alors il pouvoit venger ſon fils, mais que pouvoit craindre *Aléxandre*, ſi non d'être & de ne pas paroître toûjours lui-même. Le coup étoit politique, mais d'une politique indigne d'*Aléxandre*, qui s'étoit engagé dans une conduite bien différente. Il falloit attendre la révolte de *Parmenion* pour l'en punir & il auroit mieux fait de faire grace au crime du fils, en conſidération du Père; il eut fallu du moins attendre, que *Parmenion* eut été convaincu pour le punir, ou plûtôt pour lui pardonner. C'étoit en pardonnant que devoit ſe venger *Aléxandre* de l'ingratitude des ſiens, & en renouvellant ſes bienfaits. C'eſt donc le repentir d'*Aléxandre* & la mort de *Parmenion* qu'on doit blâmer comme des actions indignes de lui; & il faut pardonner plûtôt les emportemens de ſa colére, que ſes craintes & ſes foibleſſes, que toutefois perſonne n'a reproché à notre Héros & que tous les ſiècles lui ont pardonné ſans peine. On ne l'a jamais blâmé non plus, d'avoir fait tailler une garniſon qui ſortoit ſur ſa parole d'une place. Si ces actions ſont véritables, ne méritent-elles pas plus de blâme que la mort de *Clytus?*

Le manque de parole, la cruauté, le meurtre de ſang froid ne ſont-ils pas plus criminels & moins excuſables que l'emportement d'une juſte colére? Cependant, qui lui a jamais reproché ces crimes, ni la mort de ce brave homme, qu'il fit mourir dans les tourmens pour s'être vaillamment défendu dans ſa place? Lui, qui d'ailleurs eſtimoit ſi fort le mérite, comment fit-il, pour s'oublier juſqu'à commettre des actions ſi indignes de Lui. On ne le blâme pas non plus d'avoir fait tailler en pièces un grand nombre de priſonniers, pour s'en défaire dans une marche où ils l'incommodoient. Cette action paroit barbare & indigne d'*Aléxandre*, quoique le commun uſage de la guerre l'autoriſe en quelque façon. Mais *Aléxandre* devoit en avoir uſé autrement, & il faloit épargner tous ces malheureux pour avoir le plaiſir

de les vaincre une ſeconde fois. S'il eſt vrai, qu'il ait fait mourir dans les tourmens *Caliſthène* & les autres conjurés, cette cruauté mérite du blâme auſſi bien que l'ingratitude & la perfidie des criminels. Mais malgré leurs crimes confeſſés, il eut été plus glorieux de pardonner à ces miſérables ou de les faire mourir avec moins de cruauté, puiſqu'il pouvoit avec juſtice s'en défaire. On ne peut l'excuſer d'avoir condamné à mort un homme de qualité ſur le rapport d'un infame. L'Auteur de la vie de ce Prince aſſure, qu'il étoit coupable du ſacrilége commis envers le tombeau du grand *Cyrus*. L'Action d'avoir cruellement brûlé le plus beau palais & la plus belle ville d'*Aſie*, à la perſuaſion d'une Courtiſane, mérite bien la honte & le repentir qu'il en témoigna.

Mais s'il eſt vrai qu'il ſoit coupable de tous ces crimes ou d'une partie, il faut avouër qu'il n'y a pas de vertu ſi pure, ni ſi ſublime qui ne ſouffre, comme le ſoleil, ſes éclipſes, lesquelles doivent donner de l'horreur & de la compaſſion, ſans autoriſer les fautes, ni les crimes, par éxemple de celui qui les a commiſes. On accuſe encore *Alexandre* de s'être fait adorer, mais ceux qui l'en blâment, ne conſidérent pas le ſiécle d'*Alexandre*, ni cette eſpèce d'adoration qui a fait tant crier les gens. Il naquit dans un tems, auquel la qualité de fils de *Jupiter* ſe donnoit à beaucoup d'autres qui n'étoit pas ſi dignes de l'être que lui. Pour l'Apothéoſe d'un homme, il ne faloit alors qu'aſſommer un beuf, un ſanglier, un lion, ou égorger quelques voleurs, & on devenoit Dieu à ſi bon marché. S'il fit donc ſervir les erreurs de ſon tems à ſon ambition, il mérite d'être excuſé, lui qui diſoit ſouvent, que tous les honnêtes gens étoient auſſi bien que lui fils de *Jupiter*. On doit être perſuadé, qu'il n'étoit pas la dupe de ſes flatteurs, ni de ſon ambition ſur ce ſujèt, & il ſemble qu'il n'avoit pas tort d'éxiger des ſiens cette eſpèce de vénération ou d'adoration, qui ne faiſoit murmurer que les vieux barbons *Macédoniens*. La coûtume d'adorer les Rois, étoit auſſi ancienne dans l'*Aſie* qu'elle étoit nouvelle parmi les Grecs. *Alexandre* qui étoit monté ſur ce Trône, n'eût pas tort de changer ſon cérémonial, de s'accommoder aux mœurs des peuples, qu'il avoit ſoummis, parce que cela étoit plus reſpectueux & plus digne de ſa fortune, & aïant vaincu *Darius*, il pouvoit avec raiſon éxiger les mêmes hommages qu'avoient reçus de tout tems les Rois ſes prédéceſſeurs. Auſſi n'y avoit-il parmi les Grecs que les vieillards & les Philoſophes, ou plûtôt les Pédans, qui en murmuraſſent, le reſte s'y accommoda ſagement & fit ſon devoir.

Tous

Tous avouérent, après ſa mort, qu'il avoit mérité les honneurs qu'il avoit éxigé, qu'ils lui étoient juſtement dûs, & que leur ingratitude les avoit refuſé trop longtems au plus grand des hommes & au plus grand des Rois.

Cependant, il faut avouër, pour ſa gloire, que ces reſpects, qu'il éxigeoit ſous le nom d'adoration, ne rendoient pas *Aléxandre* moins familier ni moins bon, ce qu'il fit connoitre en mille occaſions, où il charma par ſon honnêteté & ſes amis & ſes ennemis. C'eſt pourquoi on ne voit pas, comment en cela il fût plus criminel que le ſont tous les autres Rois qui ſe font rendre les mêmes reſpects par leurs ſujèts; & il faut attribuer à l'envie & à l'ignorance tout le blâme qu'on lui a donné là-deſſus. On le blâme encore à tort, d'avoir pris les habits & les mœurs des *Mèdes* & des *Perſes*, & de s'être accommodé à leurs manières. C'étoit-là ſon grand crime auprès des vieux *Macédoniens*, que leur chagrin & leur envie lui reprochoient à tout propos; mais il mérite plûtôt d'en être loué, pour avoir ſcû s'accommoder aux peuples, qu'il avoit ſoumis. Les grands hommes n'ont point de nation: le monde eſt leur patrie, toutes les coûtumes, toutes les mœurs leur ſont naturelles & leur ſiént bien. Ils ſont de tout païs, ils doivent ſavoir ſe transformer, quand il leur plait, comme Protée. Ainſi, *Aléxandre*, qui étoit né pour l'univers, ne ſe devoit pas moins aux peuples de l'*Aſie* qu'à ceux de l'*Europe*, lui, qui n'étoit au monde que pour leur commander.

Mais après avoir blâmé tous les défauts & toutes les foibleſſes qu'on lui reproche à tort ou avec raiſon, il faut rendre juſtice à ſon mérite & conſidérer les grandes actions, les grandes qualités & les grands talens de ce Prince. A l'âge de 20. ans, la victoire l'avoit déja couronné, il avoit fait des conquêtes, il avoit déja fondé des villes ſous les auſpices de *Philippe*, il l'avoit rendu déja jaloux de ſon mérite; mais après ſa mort il ſuccéda au même âge dans un Roïaume plein de révoltes & de troubles. On lui conſeilla de céder les conquêtes mal affermies, pour ſe conſerver le reſte. Mais *Aléxandre* réſolut d'attaquer le prémier ſes ennemis. Le parti qu'il prit fut digne de lui & le Ciel le ſeconda dans ce noble deſſein, ſi bien qu'il ſoumit tout. Il eſt important aux jeunes Princes de s'imaginer, que la timide prudence ſied mal aux héros, & il faut qu'ils ſoïent perſuadés, que par la crainte & la baſſeſſe on n'obtient jamais, que la honte & le mépris; auſſi le Ciel l'avoit élevé preſque au-deſſus de la condition humaine, par la vaſte grandeur d'une ame héroique,

& par un cœur intrépide au de-là de l'humanité. Sa naiſſance étoit non ſeulement Roïale, mais héroique, il deſcendoit du côté de ſa Mère d'*Achille*. Le Roi ſon Père lui donna de plus une admirable éducation, il avoit un beau corps ſain, robuſte & adroit, capable de bien ſeconder ſon grand cœur, ſa taille, quoique petite, & au deſſous de la médiocre, étoit bien faite, mais le corps étoit occupé par la plus belle & de la plus grande Ame du monde. Le Ciel, à qui il étoit redevable de ces qualités & talens héroiques, lui conſerva la vie, en mille occaſions, où ſon ardeur martiale le précipita à tout moment. Il avoit en partage un tempérament tout de feu, qui le rendit infatigable juſqu'à la mort. Sa libéralité excédoit l'imagination & les ſouhaits de ſes amis & de ſes ennemis. Il fit connoître ſon cœur magnanime par tant de Roïaumes & de Provinces renduës à ceux, ſur leſquels il les avoit conquiſes. Jamais homme ne répondit mieux à ce qu'on attendoit de lui & ne ſe rendit plus digne d'être révéré des hommes, plûtôt par ſon mérite, que par ſa fortune. Ce qu'il fit, au de-là de tout ce qu'on pouvoit eſpérer de l'humanité, il travailla jour & nuit, s'expoſant à tous les dangers. Il étoit ſobre, vigilant & infatigable, il aimoit la gloire & il mépriſoit la vie, il ne comptoit ſes années que par ſes victoires & il étoit perſuadé, qu'il vivroit aſſez, pourvû qu'il vainquit toûjours. Il diſtribua tout ſon argent & ſon Domaine à ſes amis avant que de paſſer l'*Helleſpont*, avec une grandeur d'ame, dont il étoit lui ſeul capable, ne ſe réſervant que le plaiſir d'avoir tout donné, plus digne mille fois d'*Alexandre*, que cette eſpérance qui le flattoit agréablement par le preſſentiment d'un deſtin victorieux. Mais dès qu'il fut paſſé dans l'*Aſie*, il compta pour rien un Roïaume héréditaire, qui étoit ſa patrie, il ne le regarda plus, que comme un païs qu'il avoit abandonné. Il ſouffrit tranquillement le partage qu'en firent ſa mère & ſa ſœur ; en ſe divertiſſant de ces femmes, il vérifia la prédiction de *Philippe* qui avoit prévû que la *Macédoine* ne le borneroit pas. Il étoit aimable à ſes amis & à ſes ennemis, & par un art, qui lui étoit naturel & particulier, il charmoit tout le monde. Son honnêteté, ſa clémence & ſes profuſions lui gagnérent tous les cœurs, il eut le ſecrèt de ſe faire adorer & craindre par tout où il ſe faiſoit voir. Il avoit une capacité, une addreſſe, une pénétration dans les affaires & dans les ſçiences qui ſurpaſſoit ſon âge & qui répondoit à la grandeur de ſon ame héroique & ne le démentoît jamais. Il étoit adroit à tous les éxercices à cheval & à pié, il manioit toute ſorte d'armes avec autant d'adreſſe que de vigueur. Il ſe poſſédoit ſi

fort,

fort, qu'étant fort jeune, il ne voulut pas jouir d'une femme mariée, quoiqu'on l'eut amenée juſqu'à ſon lit. La noble indignation qu'il fit paroître à celui, qui lui propoſa une eſpèce de marchandiſe, qu'on ne peut ſans infamie nommer parmi nous, fit bien voir ſon amour pour la vertu & perſuade aſſez, que la médiſance lui a fait tort au ſujèt de *Bagoaz*. Qu'ai-je fait? dit-il, & par quelle action de ma vie ai-je pû vous perſuader, qu'une telle propoſition pouvoit me plaire? Avec une réponſe ſi ſage il renvoïa le marchand & la marchandiſe, & fit aſſez connoitre en une occaſion auſſi délicate pour un Grec, qu'il étoit inſenſible à tous les plaiſirs que la gloire ne permet pas. Cette même vertu, l'empêcha auſſi de voir la Reine, femme de *Darius*, parce qu'elle étoit extrêmement belle. C'étoit le ſeul ennemi, capable de lui donner la fuite, mais cette retraite ne fut pas moins glorieuſe pour *Alexandre* que toutes ſes victoires. Il fit un jour quelque choſe de fort extraordinaire & héroique pour ſauver la vie à ſon vieux gouverneur *Lyſimachus*. Il arriva, qu'étant tombé dans une embuſcade à la chaſſe, il voulut demeurer auprès de lui & ne l'abandonna point qu'il ne l'eut mis en ſûreté. Il alla ſeul avec ſon épée enlever le feu du quartier des ennemis pour réchauffer ce pauvre vieillard, mort de froid & de laſſitude. Il tûa de ſa main des ſentinelles avancées des ennemis & ſe ſauva, après cette éxécution, avec ſa proïe, par la viteſſe de ſes piés, & il fit éclater par cette immortelle action, toutes les qualités héroiques dont la nature avoit enrichi ſon Ame & ſon corps. Mais cette même généroſité & grandeur d'ame qu'il témoigna pour *Lyſimachus* lui fit auſſi expoſer ſa vie de telle ſorte, qu'il couvrit de ſon bouclier & ſouvent de ſon propre corps ſes Eſquadrons, ſoutenant preſque lui ſeul, le choc des ennemis; il tiroit ſes amis & ſes ſoldats bleſſés des dangers où ils alloient s'expoſer de nouveau, après en avoir été ſauvés quelquesfois; il déchiroit ſes habits, pour bander leurs bleſſures & il emploïa juſqu'à ſon bandeau roïal à ce charitable office pour ſauver la vie à un autre *Lyſimachus*, qui fut depuis du nombre de ſes ſucceſſeurs. *Philippe*, jeune Cadet du même, qui ſeul l'avoit accompagné dans une entrepriſe difficile & dangereuſe, étant expiré entre ſes bras, par l'effort qu'il fit en le ſuivant, reçut de cet incomparable maitre des témoignages ſi extraordinaires d'amitié, qu'il le retira en combattant, tout mort qu'il étoit d'entre les ennemis. Une autre fois, il prit entre ſes bras un ſimple ſoldat, preſque mort de froid, auquel il céda ſon feu, & le plaça dans ſon propre fauteuil pour le réchauffer. Dans la chaleur des combats & des batailles, il s'expoſoit

toûjours le prémier. Il forçoit, preſque tout ſeul, les pláces & lés villes, en ſe jettant tête baiſſée le prémier dans les enceintes, comme il fit en celle des *Maliens* & en pluſieurs autres, où il entra, l'épée à la main; toûjours le prémier. Un Ambaſſadeur de *Sparte*, qui ne l'avoit jamais vû, l'attendoit un jour dans ſa tente & le voïant rentrer, l'épée à la main, tout couvert de pouſſiére, de ſueur & de ſang, eût raiſon de le prendre pour une eſpèce de divinité; il le vit ſi brillant dans un ſi terrible état, qu'il ſe jetta à ſes piés, pour lui témoigner le juſte étonnement & l'admiration que lui avoit donné un ſpectacle ſi rare & ſi nouveau. *Aléxandre*, ſans ſe rafraichir, lui donna audience dans le même moment & le dépéchant favorablement, le renvoïa comblé de graces & de préſens. Enfin, les terribles dangers où il s'eſt expoſé, la grande quantité de bleſſures qu'il a ſoutenues durant ſa courte vie, font aſſez voir, que la gloire lui coûta cher, aïant répandu en ces grandes & glorieuſes occaſions plus de ſon ſang, qu'homme du monde n'en répandit jamais. Cependant on le blâme de ces héroïques excès & on l'accuſe de témérité, & peu s'en faut, de folie. Mais ceux qui l'en blâment, connoiſſent mal les grands effèts de ce feu divin qui fait agir les Ames du prémier ordre, lorſqu'elles en ſont épriſes. Un bel eſprit de notre ſiècle l'a traité d'inſenſé dans ſes ſatires; mais il en a été puni, comme il le méritoit.

Conſidérons enfin *Aléxandre*, abandonné de ſon armée, qui rebutée de tant d'expéditions & des fatigues inſupportables, refuſe de paſſer le *Gange*; fut-il jamais plus grand qu'en cette occaſion. *Allez*, leur dit-il, *ingrats, allez, abandonnez votre Prince, au milieu d'un païs inconnu & barbare, il trouvera des ſujèts & des ſoldats, où il y aura des hommes;* Aléxandre *ſe fera craindre & adorer par tout où il ſe fera voir.* Cela dit, il condamna les plus coupables au dernier ſupplice, & jetta la terreur, la honte & le repentir dans ces cœurs mutins qui lui demandérent pardon à genoux & la grace de le ſuivre au bout du monde. La vengeance qu'il tira de la mort de *Darius* ſur le traitre *Beſſus*, lui fut auſſi glorieuſe que celle de *Philippe;* mais on ne peut le louer aſſez de l'honnêteté qu'il eut pour les Reines captives, par laquelle il ſe rendit ſi digne de ſa fortune, que *Darius* même en fut ſi charmé, qu'il fit des vœux pour ſa proſpérité, ſouhaitant de n'avoir point d'autre ſucceſſeur que lui. Enfin *Darius* mort, *Porus* priſonnier & tant d'autres furent de malheureux & d'illuſtres témoignages de la généroſité d'*Aléxandre.* Les ſoins qu'il prénoit des malades & des bleſſés de ſa Cour & de ſon armée étoient admirables,

il

il les ſoulageoit & les ſecouroit de mille obligeantes manières. Les ſonges mêmes de ce Prince étoient ſalutaires à ſes amis, ce qui arriva entr'autres à *Ptolomée*, qu'il guérit par une eſpèce de prodige. Le grand nombre de billèts qu'il a écrits de ſa propre main à ſes amis & en leur faveur n'eſt pas imaginable & fait connoître l'excès de ſa bonté. Mais ce grand & cet invincible *Aléxandre*, qui rempliſſoit ſi bien tous les devoirs de ſon état, quelque poſſédé qu'il fut de ſon ambition, quelque occupé qu'il fut de ſes grandes & importantes affaires, liſoit, peu s'en faut, comme un oiſif. La ſavante *Grèce* ne pouvoit lui fournir aſſez de livres. *Homère* & ſon épée couchoit toûjours avec lui; il n'aimoit guères moins les lettres que la gloire, il favoriſoit tous les beaux Eſprits, il étoit libéral juſqu'à la profuſion en faveur des beaux arts, ce dont il donna tant d'éclatans éxemples. Tous les illuſtres néceſſiteux en reçurent du ſecours; les Philoſophes, les Orateurs, les Poëtes, les Sculpteurs, & tous les habiles gens de ſon ſiécle ſe reſſentirent de ſa libéralité & eurent part à ſa fortune. Le grand *Phocion* ſeul oſa refuſer les préſens d'*Aléxandre* qui s'en plaignit comme d'une offenſe. *Aléxandre* étoit un juſte & grand connoiſſeur du mérite en toutes les profeſſions, mais ſurtout, en la militaire; il donna des récompenſes exceſſives aux ſimples ſoldats, qui s'étoient ſignalés à ſa vûë, & les ſtatuës de bronze, qu'il fit dreſſer aux trente braves qui moururent à ſon coté au paſſage du *Granique*, en rendirent entr'autres, de magnifiques témoignages. Sa Cavallerie *Theſſalienne* à la tête de laquelle il combattoit toûjours & qui s'étoit glorieuſement diſtinguée dans toutes les rencontres, reçut des récompenſes dignes d'une libéralité ſans bornes. Mais, pour faire voir l'entière libéralité & magnificence d'*Aléxandre*, il ſuffit de dire, qu'il donna des millions à ſon Armée, après qu'il n'eut plus beſoin d'elle.

La nuit avant la bataille d'*Arbelles*, il témoigna par la tranquilité, avec laquelle il dormit juſqu'au grand jour, l'aſſiette de ſon Ame héroique également préparée à tous les événemens. Dans cette même bataille, *Parmenion*, que l'ennemi fit plier à l'aile gauche, lui demanda du ſecours, & lui fit ſavoir, que le bagage étoit perdu, il lui répondit ſans s'arrêter, *ſi la bataille eſt perduë, nous n'avons que faire de bagage & ſi nous gagnons, tout, ce qui eſt aux ennemis ſera à nous.* Il avoit déja rompu l'Aile gauche des ennemis & renverſé tout ce qui s'étoit oppoſé à lui. Il auroit pris *Darius* vivant, ſi l'importunité de *Parmenion* ne l'eut obligé enfin d'aller à lui. Mais s'étant mis en devoir de le ſecourir, il trouva à ſon arrivée qu'on avoit vaincu par tout.

On

On peut douter ſi *Parmenion* envieux de la gloire de ſon Prince, ne lui tendit pas ce piége, pour ſe rendre plus néceſſaire & *Aléxandre* moins puiſſant & moins glorieux.

Durant ſon enfance, un de ſes Gouverneurs lui fit un jour quelque réprimande de la profuſion de l'Encens qu'il faiſoit aux ſacrifices, diſant, qu'il ne faloit pas en être ſi prodigue, juſqu'à ce qu'il fut le maitre du païs, qui le produiſoit. Il n'y fut pas plûtôt, que s'en réſouvenant, il lui renvoïa du fond de l'*Aſie* une grande quantité d'encens, en lui reprochant, qu'il avoit eu tort d'être ſi avare envers les Dieux qui rendent tout avec uſure. Il avoit beaucoup de reſpect pour les Temples & il défendit ſévérement de les profaner. Il honnora de ſes reſpects la perſonne du grand Pontife des *Juifs*, & il fit de magnifiques préſens au temple, avec une profuſion digne d'un ſi grand Monarque. Le grand Pontife fut reconnu de lui, pour l'avoir vû en ſonge l'appeller au Trône de l'*Aſie* & lui en promettre l'empire. Ce qui fait voir que ces grands hommes ont des preſſentimens de leur deſtin, qui ne les trompent pas, & l'on attribue à ce Prince une eſpéce de préſçience peu commune de l'avenir.

Il rendit généreuſement à *Porus* la liberté avec ſon Roïaume, & pour récompenſer ſon mérite, il y en ajouta d'autres qu'il avoit conquis dans les *Indes*. Il donnoit des Roïaumes avec autant de plaiſir qu'il les avoit conquis & toûjours ſemblable à lui même, il étoit grand & admirable en tout. Il faut avouër, que ce Prince avoit mille belles & grandes qualités, qui le rendoient ſi admirable & ſi digne de l'empire du monde. Ce *Porus*, étoit un brave Prince, qui tout bleſſé & priſonnier qu'il étoit, ôſa éxiger de ſon vainqueur ce qui étoit dû à ſon mérite, & ſon généreux vainqueur lui rendit tout avec uſure, faiſant connoitre par des preuves ſi authentiques l'amour & l'eſtime qu'il avoit pour le mérite & pour la vertu.

Aléxandre n'étoit victorieux que pour le bonheur des ſiens & des vaincus, ce qu'il fit encore connoitre par le préſent qu'il fit à *Epheſtion* d'un Roïaume que ce digne Favori, qui eſtima plus glorieux d'être favori d'*Aléxandre* que d'être Roi, donna à un Prince de la famille Roïale de *Sidon*, réduit par la miſére, de ſa condition à faire le jardinier. *Aléxandre*, charmé de l'action de ſon ami, appelle ce nouveau Roi & lui demanda dequelle maniére il avoit ſouffert ſes malheurs, à quoi il répondit, *rien ne m'a manqué O!* Aléxandre, *tant que je n'ai rien poſſédé; Je prie les Dieux que je puiſſe ſupporter ma bonne fortune, comme j'ai ſouffert mes malheurs.* Il mérita par cette glorieuſe réponſe,

ponſe, non ſeulement le Roïaume, qu'on venoit de lui donner, mais auſſi l'eſtime d'*Alexandre*. Mais il eſt étrange, que cette grande action d'*Epheſtion* n'ait pas été remarquée. La plûpart de ceux qui liſent, la ſavent à peine. Cela fait voir l'injuſtice des hommes, qui connoiſſent ſi peu ce qui mérite d'être remarqué & admiré, & qu'ils n'eſtiment pas ce qu'ils ſont incapables de faire. La douleur qu'il témoigna de la mort d'*Epheſtion*, toute exceſſive qu'elle paroit, étoit digne de lui, toutefois il la pouſſa un peu trop loin; mais *Alexandre* étoit extrême & exceſſif en tout; il ne pouvoit aimer qu'avec excès, ni ſentir moins vivement ſes douleurs. Son naturel violent & ardent pouſſa cet excès juſqu'à ſes chevaux & ſes chiens, dont le *Bucephale* & ſon *Perinte*, ſont d'illuſtres éxemples; puiſqu'il rendit ces deux animaux auſſi fameux par ſon amour, que par les villes qu'il fonda pour porter leurs noms.

Cependant, un tel Prince; incomparable & admirable au point qu'il l'étoit, n'a trouvé que de l'injuſtice & de l'ingratitude. On a voulu obſcurcir ſa gloire par mille impoſtures. Il a trouvé parmi les ſiens des perfides, des ingrats & des traitres, qui après pluſieurs inutiles attentats, terminérent enfin par le poiſon une ſi glorieuſe vie. Que faut-il donc attendre des hommes, que peut-on en eſpérer? Il mourut intrépide, comme il avoit vécu, ſon teſtament fût digne de lui. Il ne déclara pas ſon *Hercule*, qu'il avoit eu de *Barſine*, ſon héritier, ni *Alexandre*, qu'il avoit eu d'une Reine des *Indes*, & qui régna dans ce pais-là après lui. Il ne ſe détermina pas non plus en faveur de ſon Poſthume, dont *Roxane* étoit prête d'accoucher; mais il déclara ſon héritier celui, qui ſeroit le plus digne de l'être, proteſtant que ſes tréſors ne ſe trouvoient que dans les Coffres de ſes amis; & lorſque les ſiens lui demandérent, s'il vouloit, qu'ils lui rendiſſent les honneurs divins, il répondit, en expirant, *vous me les rendrez ſi vous le voulez quand vous ſerez tous heureux*. Auſſi le grand & invincible *Alexandre* fut regretté de tout l'Univers, toutes les nations donnérent des larmes à ſa mort, il fut regretté de ſes amis & de ſes ennemis. La mère de *Darius*, qui avoit ſoutenu la perte de tous ſes frères, de tous ſes enfans & de ſon mari, ne put ſurvivre, à celle d'*Alexandre;* Elle mourut de douleur, pour la gloire du Héros qu'elle regretta. Quel homme! A qui peut-on le comparer, grand par ſes talens héroiques & par ſon mérite perſonel. Il a bien mérité le magnifique Eloge que lui donna jadis la vérité même, qui n'ignoroit rien de ſes défauts.

Tout ce qui a été dit en cet ouvrage fait assez voir que c'est connoître mal la gloire & la félicité, que de prétendre les trouver parmi les hommes ignorans, injustes & ingrats.

Tous les travaux, toutes les fatigues, qui ont un autre but, que celui de satisfaire uniquement à Dieu & à soi même, sont perdus. Dieu seul est la digne & glorieuse récompense des Héros, il faut qu'ils comptent tout le reste pour rien; mais c'est-là l'unique défaut qu'on peut reprocher à notre *Alexandre*, qui pour son malheur, ne fut pas instruit dans une si sublime Philosophie. Mais les voïes de Dieu, étant aussi incompréhensibles qu'elles sont, on ne peut savoir, ce qu'il a opéré dans une Ame la plus belle de ses images parmi les mortels. Il faut souscrire là à ses éternels Décrèts, les admirer & les adorer, & cependant pour mettre le grand mérite d'*Alexandre* en son jour, il faut remarquer, que des quatre Monarchies qui nous sont connues, aucune ne s'est formée en si peu de tems que celle d'*Alexandre*. Il n'emploïa, ce qui est prodigieux, que six ans à se soumettre toute l'*Asie* & les *Indes*.

On sait, que *Belus*, *Ninus* & *Semiramis* portérent leurs conquêtes jusqu'aux *Indes*, mais ils en étoient voisins, & tout ce qui nous en reste est des ombres. Longtems après, le grand *Sesostris*, que d'autres appellent *Memnon*, attacha VII. Rois malheureux à son char; il étendit son Empire jusques sur les bords du *Gange* & du *Tanais*, mais il vécut si longtems, que celui de son régne paroit fabuleux & mourut comblé de félicité & de gloire, dans un païs où l'on vivoit sans vieillir jusqu'à 120 ans. Plus d'un siécle après *Sesostris*, le *Grand Cyrus* triompha à son tour; il régna & jouit aussi d'une belle & bonne vie, qui lui donna le loisir d'éxécuter tout ce qu'il fit de grand, il jouit heureux & tranquille de ses travaux durant un règne de 29. ans, & il mourut enfin paisiblement dans son lit, comblé de félicité & de gloire, quoique la calomnie l'ait condamné à une mort moins digne de lui. Mais il semble que tout ce qu'il y avoit de grand dans l'*Asie*, n'avoit travaillé que pour *Alexandre* & il est indubitable, que cet incomparable Monarque a effacé l'éclat de ce qui l'a précédé & de ce qui l'a suivi. Jusqu'à nous personne ne lui a été comparable : si l'on considére ses grandes actions & le peu de durée de sa vie qui passa comme l'éclair, mais comme un éclair qui ébloui tous les siècles. Les Romains emploïerent 400. ans à conquérir cette partie du monde où *Alexandre* avoit régné, ils travaillérent 300. années à former la plus grande & la plus belle république du monde.

Cesar

Céſar qui la changea en Monarchie & qui l'eut ſi peu de tems, laiſſa, en mourant, preſque l'Univers en partage à l'Empereur *Auguſte*, qui bien plus heureux n'en put pourtant jouir paiſiblement, qu'après l'avoir diſputé avec ſes compétiteurs. Mais après avoir triomphé de tous ſes ennemis, il jouit des travaux de tant de grands hommes durant 44. années & mourut ſur le Trône ſincérement adoré dans l'incomparable *Rome*. Enfin, il ne falut pas moins que ſept ſiècles & un ſi grand nombre de grands hommes pour former l'Empire Romain (*).

S'il fut malheureux, il ne fut pas lâche, & ſi ſon armée fut nombreuſe & magnifique elle ne fut pas moins brave, on vit dans toutes les batailles la victoire douteuſe. Les Grecs combattoient auſſi bien ſous les Etendarts de *Darius* que ſous ceux d'*Alexandre*. On avoue qu'il ne trouva ni un *Cyrus* ni un *Céſar* à la tête de cette nation dominante. Mais quand il les y auroit trouvé, qui peut ſavoir, pour qui la Fortune ſe fut déclarée. La Providence, qui avoit deſtiné ces Héros à l'Empire, n'avoit point ordonné qu'ils ſe le diſputaſſent entr'eux. Cette ſuprême ſageſſe qui diſpoſe de tout avec un ordre ſi admirable, ſépare par des ſiècles les prodiges de la nature; elle les donne rarement aux nations; ils naiſſent pour être le fleau & le châtiment des peuples, mais toûjours pour la gloire & la félicité de leurs ſiècles, & de tout ce qui leur eſt ſoumis. La Providence ne fait voir ces prodiges au monde, (qui les mérite ſi peu) que comme des éclairs & il ſemble que la nature, après l'effort qu'elle a fait en les produiſant, ſe repoſe quelque tems, pour ne les produire que ſucceſſivement & dans leur rang, afin de ne troubler pas le deſſein de celui, qui diſpoſe ſeul comme il lui plait des Trônes & des Sceptres. Les *Aſſyriens* donnérent les prémiers leurs victorieuſes loix à l'*Aſie*; *Belus* & ſon fils *Ninus*, fondateurs de la prémière Monarchie, ſe firent admirer en leur tems; *Semiramis*, femme de *Ninus*, malgré tous les crimes, dont on l'accuſa, fit voir que la valeur & la gloire n'ont point de ſexe, & que la nature peut loger dans un beau corps, un grand cœur & une Ame héroïque. Quelque-tems après, *Seſoſtris* donna, comme il a été dit, des atteintes à ce vaſte Empire; il en forma celui d'*Egypte*; mais tant de faſte, tant de gloire & de grandeur, finirent avec ſa vie. Après ces grands Monarques, d'autres ont régné, qui ne

(*) Ici il manque quelque choſe dans le Mſc.

ne méritent pas d'être nommés; les plaisirs & la magnificence empêcherent *Sardanapale* d'être presqu'aussi grand homme, qu'il étoit grand Monarque; & son Epitaphe qui contient tout. &c. &c. &c.

LA

LA PASTORALE D'ENDYMION

COMPOSE'E PAR

ALEXANDRE GUIDI

SUR LES IDE'ES

DE

CHRISTINE

REINE DE SUEDE,

Laquelle l'a embelli de Strophes & de Vers de ſa façon.

AU LECTEUR.

*Aïant parlé ci-deſſus de la pièce Dramatique d'*Endymion *& de ſon Auteur* (a)*; il eſt juſte que je rende compte au Public de ce que je l'ai adopté dans cet ouvrage, & de ce que je l'inſére ici tout au long, comme une pièce appartenant à la Reine* CHRISTINE, *quoiqu'elle ſoit compoſée par l'Abbé* Aléxandre Guidi.

Pour en éclaircir le Lecteur, je me ſervirai des récits que les deux meilleurs Auteurs Italiens, ſavoir le Chanoine Creſcimbeni *& le Profeſſeur* Jean Vincent Gravina *nous ont laiſſés de la vie & des écrits de* Guidi (b).

Il nâquit à Padoue *en* 1650. *Avant que d'avoir atteint l'âge de ſeize ans, il s'étoit déja attiré une ſi grande attention du Public par ſes Poëſies dans le genre lyrique, que* Ranuce II. *Duc de* Parme, *le fit venir à ſa Cour. Ce fut-là qu'il ſe fortifia de plus en plus dans le penchant où ſon génie le portoit naturellement. Arrivé à* Rome *vers l'année* 1683, *où la nouveauté des tours & du ſtile qu'on remarqua dans ſes compoſitions, avoit déja fait connoitre ſon nom; il y fut bientôt reçu dans les meilleures Maiſons, & particuliérement à la Cour de* CHRISTINE, *qui voulut le connoitre. Le Cardinal* Decio Azzolini, *grand Amateur & Connoiſſeur de la Poëſie, l'y avoit introduit, & la Reine, après une réception fort gracieuſe, lui donna un ſujèt de compoſition. Il s'en acquita ſi bien, que deſlors elle conçut le deſſein de l'engager à ſon ſervice. La Reine le fit donc demander au Duc de* Parme. *Ce Prince agréablement flatté des politeſſes & charmé du grand goût de* Chriſtine *répondit ſur le champ qu'il le lui cédoit volontiers. Ce fut de cette façon que* Guidi *entra en* 1685. *à la Cour de la Reine, laquelle non ſeulement lui fit aſſigner une penſion honnorable, mais l'aggrégea auſſi à ſon Académie Roïale, compoſée de la fleur des Savans de* Rome.

Guidi *ne s'y trouva jamais déſœuvré. Tantôt il préſentoit à la Reine, ſa Maitreſſe, des pièces de Poëſie de ſa propre invention, tantôt quelque ouvrage Dramatique, auquel il avoit travaillé en s'aſſujettiſſant au plan, que* CHRISTINE *lui avoit tracé, dont quelques-uns furent chantés & accompagnés de ſon Académie de Muſique. Il s'en trouve de l'une & de l'autre ſorte dans l'édition des œuvres de* Guidi *publiés par* Creſcimbeni (c).

CHRISTINE *charmée de la fécondité du génie de ſon Poëte, de la délicateſſe de ſes penſées & de la fineſſe de ſes expreſſions, l'encouragea toûjours par de fréquentes libéralités & le recommanda ſi bien au Pape* Innocent XI. *qu'elle lui fit avoir un bon bénéfice, deſorte que* Guidi *ſe trouvoit fort à ſon aiſe.*

Com-

(a) *v. le* 1. *Tome de ces Mémoires pag.* 347. *& Tom II. pag.* 195.

(b) *v. la vita d'*Aleſſandro Guidi *par* Creſcimbeni *devant les Poëſies de ce Poëte, & le Diſcorſo di* Bione Crateo *l. c. pag.* 263-301.

(c) *v. la vita dell' Abbate* Guidi *pag. XIII. & ſes Poëſies pag.* 62. 65. 68. 75. 239. *&c.*

Comme il s'étoit proposé de perfectionner par sa nouvelle méthode l'Art Poëtique Italien, CHRISTINE *lui fournit elle-même les idées d'un nouveau sujèt dramatique tiré de la fable d'*Endymion. *Environ l'an* 1687. *elle lui commit non seulement l'éxécution de son idée, mais elle voulut aussi y inférer ses propres pensées & des vers de sa façon. Elle fit cela, dit l'auteur de la vie de* Guidi (*), *pour marquer l'affection particulière qu'elle avoit pour lui: car les sentimens & de la Reine & du Poëte étant également grands & héroiques, il se trouve dans cette piéce une si grande conformité d'idées & d'expressions, que prises & mêlées ensemble on ne sauroit distinguer auquel des deux elles appartiennent: desorte qu'il paroissoit que la Reine pensoit avec l'entendement de* Guidi, *& que* Guidi *écrivoit avec les sentimens de la Reine, comme il s'en loue lui-même dans son Epitre dédicatoire* (a).

CHRISTINE, *qui avoit intention de faire représenter cette piéce avec les ornemens de la Musique, avoit ordonné, qu'elle fut divisée en cinq actes & qu'on y insérât des airs convenables, en ajoutant des chœurs à la fin de chaque acte. Mais elle ne vécut pas assez pour la faire représenter sur son théatre.*

Quoique Guidi *fut un de ceux qui perdit le plus à la mort de* Christine, *il eut pourtant le bonheur de trouver un puissant Protecteur dans la personne du Cardinal* Jean François Albani, *qui étant devenu Pape, prit le nom de* Clément XI. *Nous avons remarqué ci-devant que ce Prélat avoit été fort estimé de la Reine & Membre de son Académie, qui donna naissance à celle des Archades, dont nous avons parlé plus au long* (b).

Ce fut l'année après l'ouverture de cette assemblée de savans dans le jardin du Palais de la Reine en 1691. *que* Guidi *récita pour la prémière fois la pièce de théatre dont nous venons de parler. Il y reçut un applaudissement général de tout ce qu'il y avoit de Connoisseurs à* Rome, *dans ce nouveau genre de poësie. Au commencement de l'année* 1692. Guidi *la fit publier sous son nom de Berger d'*Erilo Cleoneo, *en désignant par des guillimets les vers de la composition de* Christine, *protestant au reste dans l'avertissement, qu'il ne reconnoissoit nulle autre pièce composée par lui jusques alors, que celle-ci uniquement.*

Quoique les gens de bon goût admirassent le nouveau chemin que Guidi *venoit d'ouvrir pour conduire ce genre de poësie à sa perfection: il s'en trouva pourtant d'autres trop prévenus en faveur des vieux Poëtes Italiens, qui n'en étoit pas également contens. Ce fut sans doute pour désabuser ces gens-là que le Juris Consulte* Vincent Gravina *publia sous le*

(a) *v. la Dédicace de* Guidi *de cette piéce à* Albani *alors Cardinal & puis Pape* Clément *XI. &c.*

(b) *v. Tome II. de ces Mémoires pag.* 138. *l. c. pag.* 215. *&c.*

(*) Voici les expressions mêmes de *Crescimbeni* (l. c. p. XIV) „ *stima assai maggiore di* „ *nostro la Regina di nostro Poëta, allorche avendo ella medesima ideata una nuova maniera di* „ *Drammi sopra la favola d'*Endimione *non solo commise al* Guidi *l'esecuzione della sua idea, ma* „ *volle inserirvi vari suoi sentimenti e versi, i quali nell' impressione che poi si fece dell' Opera, si veg-* „ *gono contrassegnati nel margine: dando con cio a connoscere a* Roma, *non esser maraviglia s'ella* „ *avesse conceputo tanto affetto per questo Poëta, perciocbè egualmente eroici e grandi erano i loro senti-* „ *menti, e tanta conformità vi si ritrovava, che mescolati insiema, non si distinguerano gli uni dagli* „ *altri: di maniera che pareva, che la Regina pensasse con la mente del* Guidi, *e il* Guidi *scrivesse* „ *co' sentimenti della Regina: di che si pregia egli stesso nella Dedicatoria".*

le nom de Bione Crateo *l'éloquent Discours, où il prend hautement la défense de notre Poëte, & où il tâche de découvrir toutes les beautés de son ouvrage, qu'il veut faire regarder comme un chèf d'œuvre de* Guidi.

Dans l'examen que Gravina *a donné de cette pièce, il remarque entr'autres, qu'au lieu que le grand nombre des Poëtes de son tems n'y regardoient pas de si près, si en composant leurs ouvrages, ils faisoient violence aux règles de la vraisemblance, de la bienseance & de l'usage, & qu'ils paroissoient n'avoir pas fait une étude fort approfondie des passions & du cœur humain;* Guidi *a trouvé le secrèt de traiter son sujèt d'une manière si juste & si fine, que* Diane, *quoique brulant d'amour pour un mortel, parle, pense, agit en Déesse: & qu'*Endymion, *quoique comblé de faveurs d'une divinité, ne sort point du caractère d'homme, ni même de simple Berger.*

Ce n'est pas l'endroit ici de rapporter en détail toutes les beautés que Gravina *fait remarquer dans l'Ouvrage de* Guidi *& qu'il développe avec beaucoup d'art & de pénétration* (*). *Et quoiqu'il balance, s'il doit le mettre ou dans la classe des tragédies ou des Comédies, ou dans celle de la Tragi-comédie; il suffit, dit-il, qu'on la nomme simplement une représentation de l'amour d'*Endymion *&* de Diane, *où l'auteur a tâché d'observer avec toute la délicatesse possible les règles de la vraisemblance & de la décence* (†).

Cepen-

(*) Nous en transcrirons pourtant quelques passages ici. Il dit entr'autres à ce sujèt: „ *Son così bene tra* Diana, *ed* Endimione *communicate queste due cose si contrarie, quali sono il* „ *mortale e l'immortale, che l'uno e l'altro in amendue loro con dolce concordia unito ed in nuovo modo* „ *temperato si scorge. La luce divina, che* Diana *vibra nel cuore del Pastore, solleva, e non dis-* „ *perde l'essere umano: poi l'istessa luce riflettendo in* Diana *medesima, onde era uscita, ritorna a* „ *lei velata dell' impressione corporea: ma non reca oltraggio all' esser divino, e non adombra il pu-* „ *ro: nè la parte caduca è possenti a portarsene l'eterno di costei; onde senza esser violate le leggi del* „ *costume umano, è sollevato* Endimione *sopra lo stato di sua propria natura: e senza essere offuscar* „ *ta la parte divina è scolpito e delineato entro lo spirito di* Diana *il costume e l'indole di donna mor-* „ *tale: si chè in tutti gli atti ed in tutte le maniere sue si leggono i vivi caratteri d'un amore femini-* „ *le. Sente ella accese le sue vene d'inusitato fuoco ed è da occulta forza spronata a contemplare le* „ *fattezze d'*Endimione: *ma l'asprezza del suo genio la torce altrove, perchè sdegna di piegare il* „ *suo talento in cosa, laquale ha uno de' suoi estremi, cioè il fine del suo principio fisso nell' arbitrio* „ *altrui: perciò sospende il punto della sua risoluzione e rivoca l'animo dal destinato corso, non cedendo* „ *agli assalti d'*Amore, *finchè non legge nella fronte del Pastore l'istessa voglia ch' ella chiude nel* „ *seno..... Ma il piu difficil punto dell' impresa, il quale appena par che si possa superar senza* „ *piègare in qualche difetto, è quello, ove* Endimione *discuopre il suo Amore a* Diana, *il qual* „ *passo è dal Poèta destramente trattato. Imperochè* Endimione *dopo esser stato dalla forza d'Amore ar-* „ *mato d'insolito spirito, e fatto maggiore di se stesso, per essersi in lui svegliati nuovi lumi di generosità* „ *e di valore, e generata sagacità e perspicacia tale, qual suol questo affetto con gli acuti suoi strali* „ *eccitare, comincia a scoprire il suo amore in modo, che lo possa in un tratto adombrare, quando* „ Diana *si accendesse di sdegno: E* Diana *all' incontro celando le proprie voglie, lo rifiuta in modo,* „ *che maggiormente l'inanima e con le stesse minacce lo conforta all' impresa. Con vicendevoli detti* „ *instigando l'un l'altro, colui con umili priegbi e costei con suavi ripulse,* Endimione *arriva a sve-* „ *lare il suo amore, mà nel medesimo tempo riversa la colpa del suo ardire tutta su la possente bellez-* „ *za della Dea, si chè il di lui fuoco tutto rifletta in lei, ed ella all' incontro negando, accetta l'of-* „ *ferta; e per sostener l'altezza del suo grado, si governa in guisa, che vien pregata di quel, che* „ *con ugual sete desidera, mostrando per pietà conceder ciò, che ella per inclinazione propria brama* „ *di ottenere..... voyez Discorso di* Bione Crateo. *l. c. pag.* 289 221. *&c.*

(†) C'est sur ce même modèle que Mr. de *Fontenelle* a formé sa Pastorale d'*Endymion*, en autant d'actes que celle de *Guidi*: & en confrontant l'une avec l'autre, on trouvera que le canevas pour la pièce françoise est le même que l'italien. v. les Pastorales de *Fontenelle* pag. 50 &c. & la Traduction allemande de Mr. *Gottscheid* pag. 642. &c.

Cependant comme Aléxandre Guidi, *auſſi bien que tous ceux qui ont parlé de cette Pièce dramatique conviennent, que* CHRISTINE *non ſeulement en a formé l'idée & en a réglé l'ordonnance elle-même, mais l'a auſſi embelli de quelques images &* couleurs poëtiques *de ſa façon, comme le ſgr.* Creſcimbeni *les appelle; nous avons crû être en droit de pouvoir lui attribuer cet ouvrage, tant à cauſe de l'invention & de la diſpoſition qui appartiennent à la Reine, qu'à cauſe d'une partie de la compoſition & des ſtrophes, que l'auteur lui a attribué lui-même* (*) *& leſquelles pour les diſtinguer du reſte de ce poëme, nous avons fait imprimer d'un plus gros caractère Italique.*

Enfin les Connoiſſeurs étant d'accord que la manière d'écrire de l'Abbé Guidi *a introduit de nouveaux embelliſſemens dans la poëſie Italienne; il ne revient pas moins d'honneur à* CHRISTINE *d'avoir protégé ſi puiſſamment ce Poëte, que d'avoir travaillé elle-même à perfectionner la Poëſie lyrique dans un goût tout nouveau, lequel à l'heure qu'il eſt, eſt cenſé être de beaucoup préférable à celui qui avoit été auparavant en vogue. Deſorte que l'on peut en quelque façon regarder cette Princeſſe comme Reſtauratrice de ce bel art en* Italie, *& qu'on ne ſauroit lui refuſer, ſans injuſtice, la gloire d'avoir rendu dans ce païs le genre lyrique plus naturel, plus uni & plus châtié qu'il ne l'étoit avant ſon tems.*

(*) Voici ce qui en eſt dit dans la Préface de cet ouvrage: „ Fù la preſente Favola d'Endimione *non ſolo ordinata e deſegnata in gran parte dalla Regina di* Suezia, *mà ornata ancora ed* „ *abbellita d'alcune fantaſie e* colori poëtici, *e di più ſecondo il Real coſtume della Maeſtà ſua,* „ *che nella grammente onorava non meno ed ingradiva tutte le ſcienze, che favoriva, e beneficava* „ *tutti gli eccellenti Profeſſori di eſſe, benignamente a gloria della noſtra favella d'alcuni ſuoi verſi* „ *arricbita, ed accreſciuta. Jò per tanto mi ſono adoprato di dare alla luce queſto componimento na-* „ *to, dirò coſi, di Reale ſtirpe, ed in nobiliſſima educazione nutricato e creſciuto, acciochè reſti per* „ *ſempre, ſi come a coſa ſommamente pregevole conviene, alla memoria degli uomini, ed al preſente* „ *lo do, contraſegnandovi in margine per maggior notizia i verſi di ſua Maeſtà.....*"

L'EN-

L' ENDIMIONE

DI

ERILO CLEONEO

PASTOR ARCADE

CIO E'

ALESSANDRO GUIDI

All' Eminentiſſ. e Reverendiſſ.

Sig. CARDINALE ALBANO.

PERSONAGGI.

AMORE.

CINTIA.

ENDIMIONE.

CORO DI PASTORI.

Coro di Ninfe.

L'ENDIMIONE
PASTORALE.

ATTO I.

AMORE, CINTIA.

FElici piagge, avventuroſi colli,
Non perchè di bei fiori Apri'l v'adorna;
Ma perchè in voi ſoggiorna
In nove forme, e in sì leggiadro velo
Cintia ſceſa dal Cielo.
Cin. Ombre ſolinghe, alti ſilenzj, o quanto
Grave ſento ſul cor voſtra quiete,
Or che 'l terror dell' Univerſo, e 'l grande
Nemico di mia pace in ſeno avete!
Am. Io per queſte sì dolci
Fortunate contrade
Oggi pongo in oblio
I ſoggiorni Celeſti,
Ove de' dardi miei
Tra l' ammirabil prove,
Cinto d'ampj trofei,
Regno ſovra Saturno, e ſovra Giove.
Cin. Qual piacer ti luſinga
D'abitar queſte ſelve?
Amor già tu non ſei
Rozzo arciero di belve;
Ma ſe pur' hai diletto
D'albergar fra Mortali,
Porta l'arco, e la face
Ne' palagi Reali:
Ivi l' aurea faretra,
E 'l tuo valore adopra
Tra Cavalieri, e Regi, e qui tu laſcia
Al volgo de' miniſtri,
Tuoi fratelli minori,
La cura d' infiammar Ninfe, e Paſtori
Am. Nella Reggia, e dentro 'l boſco
Io conoſco
D' eſſer Nume, e Num grande:
Glorioſa intorno ſpande
La mia face i raggi ſuoi,
O ſe infiamma i nobil cori
De' Paſtori,
O ſe accende i grandi Eroi.
E ben, Cintia, vedrai ſtrane venture,
E coſe ognor meravigliose, e nove,
Che ſol la mia poſſanza informa, e move,
Vedrai gentil Paſtore
Caldo di mia virtute
Gir per queſte d'Arcadia alme foreſte
Pieno d'un' animoſo alto deſire,
Ed infiammarſi nel leggiadro ardire
Di ſoſpirar per Deità celeſte.
Cin. Fede negar non lice
Al tuo valor poſſente.
Am. Anco una Dea,
Solo per fero orgoglio, e faſto antico
Delle cure d' amor ſdegnoſa, e ſchiva
Vedraſſi in queſte ſelve
Chinar le voglie al dolce
Amoroſo deſtino:
E farà ſuoi coſtumi
Dar lodi alla mia legge,
E terreno Paſtore
Portare in mente, ed agguagliarlo ai Numi.
Indi, acceſa di ſpene,
Ver le luci ſerene
Volgerſi ſpeſſo, e ragionar con loro
D' un ſoave tormento, e caro ardore;
E in tal guiſa vedraſſi,
Che dovunque io mi volga, io ſono Amore.
Cin. Se di me tu favelli,
Tendi pur nel mio ſen l' arco fatale,
Avventa in queſto core i dardi tuoi.
Già conoſco, che puoi
Condur queſt' alma all' amoroſo affanno;
Ma là dove ſei Dio, ſarai Tiranno.

Am. Io dai fieri traſtulli,
E dai rigidi genj al mio diletto
Vuò trarti, o Cintia: accenderotti il petto
Nel bel piacer d' eſſer amata amante:
I felici penſier, le dolci cure
Teco ſempre ſaranno,
Ed allora dirai,
S' io ſon Nume, o Tiranno.
Cin. So, che ai popoli tuoi
Paſci la mente d' un piacer gentile,
Che di dolcezza ha vinto
Il nettare celeſte;
E pur' eſca sì dolce,
Onde tanto m' alletti,
E nojoſa a mie voglie: in ogni guiſa
Tu ſarai meco ingiurioſo Amore;
Ch' altro genio mi ferve entro la mente,
Altra cura nel core.
Il ruſcel, che al mar s' invia,
Come vuole il ſuo deſtino,
Non deſia
Di fermarſi in ſuo camino:
E ſe bene ei move i paſſi
Sol fra ſaſſi;
Pur' in vano a far dimora
Il luſinga Aprile, e Flora.
S' altri il guida in chiuſo loco
A vagar tra i fiori, e l' erba:
O ſe 'l ſerba
In bell' urna a' ſcherzi, e a gioco,
Par, ch'ei dica in ſuo linguaggio:
Grave oltraggio
Fa chi turba il corſo mio,
E m' invola al mio deſio.
Am. I tuoi fati non hanno
Un ſol volto, un ſol genio, e un ſol penſiero.
Per te giungono omai
L' amoroſe vicende.
E perche ſol fuggiſti,
E non mai diſprezzaſti
La mia forza, e i meiei faſti,
Arderai lieta d' un Paſtor leggiadro,
Il più caro alle Grazie, e a me più caro
Della ſteſſa mia face,
E in ciò n' avrà dolore, invidia, e ſdegno
Il tuo biondo Fratel, già tanto audace
Schernitor de' miei vanti,
Che rimembrar sì dee quale ſaetta
Gli a perſe il petto allora,
Che io feci ſul Peneo l' aſpra vendetta.

CORO.

POiché 'l deſtin, che in ſuo governo tiene
Le ſomme parti di natura, e move
Queſte coſe mortali a ſuo talento,
Figlio, e Miniſtro è dell' eterno Giove,
Querelarſi di lui già non conviene
In queſto univerſal miſero ſtato.
Per lui viver n' è dato
Con egual ſorte, e i glorioſi Eroi,
E i Re poſſenti conſolar ſi ponno,
Che dentro alle capanne ancora a noi
I nojoſi penſier turbano il ſonno.
Non ſon così tranquilli i boſchi, e i colli
Non ſon sì dolci, e le Città nol ſanno
Alle bell' ombre ancora
In noſtra compagnia ſiede l' affanno.
Non tante piaghe, e danno
Porta il faſcino, e 'l lupo al noſtro gregge,
Come quel, che ne regge,
Amor noſtro Tiranno.
Anco 'l cieco ſoſpetto
Noſtre potenze aduggia:
Nè pon gli ſteſſi Dei,
Se veſtono fra noi ſpoglie mortali,
Aver ſchermo, e valore
Incontro a tanti mali
O troppo dura ſorte:
O ſempre fermo, incontraſtabil fato,
Stirpe di Giove, ma di Giove irato.

ATTO II.

ENDIMIONE.

SEguendo un mio deſir, che mi diparte
Da tutto 'l Mõdo, e fa il mio ſguardo ſchivo
D' ogni bel poggio, e d' ogni ameno loco,
In ſolitaria parte,
Pien di ſoſpir men vivo,
E penſo, come Amor m' ha poſto in foco
In sì miſero ſtato a me cal poco,
Se riſorger ſon viſti i lieti giorni,
E le bell' aure, e i fiori,
E ſe col vago Aprile or fa ritorno
La ſtagion degli amori.
Rinovellan le fiamme
Ai lor felici amanti
Col dolce ſguardo, e ragionar corteſe
Le belle Ninfe in gentil foco acceſe;
D' amoroſi penſier tutti ſon pieni
I paſtorali alberghi: in novi modi

Oggi

Oggi s' ascoltan favellar le selve.
Chi loda Amore, e 'l mansueto impero:
Chi le belle ferite,
Che insino al cor gli vanno;
Chi 'l dolce tempo del suo dolce affanno
Io solo ho voce lagrimosa, e solo
Me non allegra Aprile;
Anzi spiacente, e grave
Emmi l' aura soave, e 'l bel sereno.
Di ciò n' ha colpa chi s' è posto in mano
Della mia vita il freno.
Filomena, se tu piagni,
E ti struggi nel dolore,
D' un tiranno almen ti lagni:
Io mi lagno sol d'Amore.
Tortorella, se sospiri,
Fosti un tempo almen felice:
Io mi pasco di martiri;
Nè 'l mio ben sperar mi lice.
Solo per mio tormento
In me pose Natura
D' amare il bel talento.
Amor l'anime altrui
Nutrisce d' un tranquillo almo diletto:
E sol dentro al mio petto
Ha volto in rigid' uso il suo costume.
Invoglioffi d' udir pianti, e querele,
E si prese vaghezza
Di trar quest' alma in signoria crudele.
Se de' miei penosi ardori
Gli aspri eventi
Incidessi in su gli allori,
Qual saria de' lieti amanti,
Che in leggendo i mesti accenti
Non turbasse atti, e sembianti?
Non piangesse a' miei tormenti?

CINTIA. ENDIMIONE.

QUante ghirlande intorno
Io vidi alle tue chiome:
Quanto caro alle selve era 'l tuo nome,
Mentre 'l cor t' accendea
Il pensiero dell' arco, e degli strali;
E se ben tra mortali, e tra Celesti,
E' la mia Deità grande, e possente,
Fortunato garzon, ti fu presente
In su le belle imprese, e sen compiacque.
Io giocondi movea lampi, e sorrisi
Sul mirar da' tuoi dardi
I fier cinghiali ancisi; or qual destino,
Endimion, ti spoglia
D' ogni leggiadra voglia?
Omai sen vanno in lor balia le forti,
E le timide belve; e tu non curi
Più le bell' arti d' illustrar le selve.
End. O Dea, che far degg' io?
Così mi sforza amore,
Amore armato di valore eterno,
Che fa, quando a lui piace,
De' poveri Pastori,
E degli Eroi superbi aspro governo.
Cin. Non ben comprende il vero,
Endimion, tua mente; Amor' è solo
Si forte Dio su l' ozioso gente.
Ei non osa, e non presume
Sovra 'l cor de' miei seguaci:
Di provar non ha costume
Nel lor petto arme, nè faci.
Alla severa, e gloriosa vita
Degli studj di Cintia omai ritorna,
E di novelli onori
Il tuo bel nome adorna.
End. Lascieranno l' api i fiori:
Il bel canto i dolci augelli:
L' ombra cara gli arboscelli,
Pria che io lasci, e non adori
Lo splendor, che al cor mi scese:
E' fatale
L' aureo strale,
Onde Amor l' alma mi prese.
Cin. Dunque d'amar ti riconsigli, e schivi
Di seguire il mio Nume?
Vanne lungi, o profano;
Che innanzi al mio gran lume
Or di fermarsi al guardo tuo non lice.
End. Andrò con le mie pene ove mi sforza
Il destino infelice.

CINTIA.

FOrtunato Pastor, se tu vedessi,
Come accesi si stanno i miei pensieri,
Viva in loro potresti.
Ravvisar la pietà, ch' ora disperi.
Vedresti la pietà, tenera cura,
Cangiare in me costume,
E farsi entro il mio core,
Crudelissima ancella
Del mio nemico Amore.
Quanto ho creduto a questi boschi, a queste
Campagne, a questi lidi,
Ch' ora sì provo infidi!
Erano un tempo albergo
D' innocenza, e di pace;
Ma quando agli occhi miei
Mostrar tanta beltade,

Allor

Allor divenner rei
D' immenſa crudeltade.
Son fuggita dalle sfere,
Per fuggirti, o crudo Amore;
Nè mi val ſeguir le fere,
Nè ſtar chiuſa in chiuſo orrore;
Che ver me diſpieghi l' ali,
E mi giungi co' tuoi ſtrali.

AMORE.

Non ſon, come altri crede, un Dio feroce,
Ma bensì tra gli Dei, c' han ſede in Cielo
Il più poſſente, e 'l più gentile io ſono.
E ſe 'l folgore, e 'l tuono
Tolgo di mano a Giove, e agli altri Numi
Spezzo gli ſcettri, e l' armi,
E lor traggo in mia ſchiera,
Ciò non avvien, perchè nel core io chiuda
O penſiero tiranno, o voglia altera;
Ma bensì perchè ſono a' miei diletti
O ritroſi, o nemici:
Ed io ſo, che gli Dei
Senza il piacer d' amar ſon men felici.
Quell' alma, che intende
D' amar la bell' arte,
Dal regno amoroſo
Non mai ſi diparte:
Sì ſoavi vicende,
Si tranquilli ripoſi
In ſuo ſtato comprende,
Ch' oblia poſcia le tempre
Di tutt' altri piacer per amar ſempre.

ENDIMIONE. AMORE.

SE per deſio della mia morte vieni
A far ſoggiorno in queſti boſchi, Amore,
Vibra pure i tuoi ſtrali
Più pungenti, e mortali: aprimi il ſeno;
E ſe mancan ſaette alla faretra,
Per fornire il tuo novo aſpro penſiero,
Oſa l' ultimo eccesſo;
Nel miſero mio cor vibra te ſteſſo.
Am. Ingrato Endimion, di che ti lagni?
Io, che potea ferirti
Per Ninfa alpeſtre, e vile,
Di fiamma alta, e gentile
Acceſi i tuoi deſiri.
Avventuroſo amante
Per l' Emula del Sole ardi, e ſoſpiri.
End. *E ben di ciò mi dolgo,*
Odiando gliocchi miei, che troppo oſaro,
Duci infidi dell' alma. (*ſgrido,*
Mirar tant' alto. Or quel penſier' io
Che la mente m' impreſſe
Di sì gran foco, e lume;
E che in umil Paſtor fece coſtume
L' amar coſa Celeſte.
Penſier tanto infelice,
Che via più diſperando è fatto audace,
E m' incende, e mi ſface:
Ei sì feroce nel mio cor s' avanza,
Che violenta l' alma
A viver di deſio fuor di ſperanza.
Am. E ti rechi ad oltraggio,
Ch' abbia tanto infiammati i deſir tuoi
Il valor del mio raggio? Or la tua mente
In ogni ſuo penſier s' erge, e sfavilla,
Nè più ragiona in paſtorali accenti;
Ma in note alme, e leggiadre.
Ed è queſta d'Amore alta poſſanza,
Che cotanto dal vile
Immaginar ti leva, e ti diparte:
E sì t' addita l' arte
Di gire in pregio, e d' eſſer caro ai Numi,
E tu ver lui t' adiri?
End. Amore omai
Cangia pur tuo favore:
Deggio ſtar con gli Dei
Carco ſempre di pianto, e di dolore?
Am. Dona tregua
A' tuoi tormenti;
Gli Elementi
Regge Amore, e inſieme adegua:
Laſcia Amore alti veſtigj
Di prodigj
Dove vive, e dove impera.
Ardi e ſpera.
End. Ben tal volta mi luſingo,
E mi fingo
Qualche lampo di ſperanza;
Ma 'l tormento più s' avanza,
Che s' avvede dell' inganno:
Ed allor, per far l' affanno
Men poſſente, e men ſevero,
Io diſpero.
Am. Nulla t' affidi, e forſe ancor non ſai,
Che non ponno già mai mentir gli Dei.
End. Ecco Cintia ſen viene,
E lungi da' bei rai partir conviene.

AMORE. CINTIA.

AMor, ſe giuſto ſei,
Miei preghi aſcolta, e mia ragione intendi.

Am.

Am. Indarno meco a favellar tu prendi;
Fia mia gloria maggiore,
E maggior mio diletto
Con queſt' arco fatale
Domare a Cintia il petto.
Io ſe te non traeſſi infra i ſoggetti
All' amoroſo impero,
Nulla più curerei
Di tanti vinti Numi
Le famoſe vittorie, e i gran trofei.
Cin. Troppo è tua legge imperioſa, e grave
Am. E' 'l mio giogo ſoave.
Cin. Perchè mal grado mio
Vuoi tu nella mia mente
Trasformare il deſio?
Am. Se pure ancora io ſono
Quel Dio grande, e temuto,
Non voglio de' miei doni aver rifiuto,

CORO.

QUando d'un alma Amor preſo ha l'impero,
Gli uſi ſeguendo de' Tiranni, e l'arte,
Laſcia cotanto la ragione afflitta,
E le virtù sì diſarmate, e ſparte,
Che nulla v' è, che racquiſtare in parte.
Poſſa l' antico ſtato
Dalle man dell' ingrato empio Signore.
In cotal guiſa Amore
Suoi feri genj adempie, e non temendo
Coſa, che turbi mai l' aſpro governo.
Fa l'altrui giogo, e 'l ſuo gran regno eterno.

ATTO III.

ENDIMIONE.

IO ſon sì ſtanco di ſoffrir lo ſcempio,
Che i penſieri d'Amor fan del mio core,
Che vo turbando le campagne, e i lidi
Co' miei dogliosi ſtridi:
E ſon sì pieno di pietade, e d' ira
Sul penſar di me ſteſſo,
Che a ciaſcun paſſo vo chiamando morte,
Perchè ſovra d' Amor fatta più forte,
Ritor mi voglia a sì feroce affanno,
E ſchernire il Tiranno.
O ſe morte vibraſſe in queſto ſeno
Qualche funeſta ſua crudel ſaetta,
Qual ſarebbe di lei
Nova gloria, e trionfo, e mia vendetta!
Ma s' ella del mio duol cura non prende,
E di ferir queſto mio petto abborre,
Ecco il ſonno corteſe
Immagine di lei, che mi ſoccorre,
Quel, che dagli occhi miei tanto sbandiro
L' aſpre cure d' Amor, tranquillo oblio,
Sento ſul mio martire:
E par, che 'l meſto core
Or s' avvezzi a morire.
Ombre placide ſerene
Del ſoave amico Lete,
Care ſiete
Al mio duolo, alle mie pene:
Ma più care anco ſareſte,
Se foſte del mio fato ombre funeſte.
Ombre rigide di morte,
Voi potreſte conſolarmi,
E recarmi
La felice intera ſorte.
V' aſpettò l' alma ſovente:
Or giace ſtanca, e al ſuo deſtin conſente.

CINTIA. ENDIMIONE.

QUal prenderò conſiglio,
Or che mi veggio al periglioſo varco,
Dove Amor contra me riprende l'arco,
E vuol ſalir della mia gloria in cima?
E certo fia, che il ſuo valor m'opprima;
Che mie difeſe contra lui non ponno.
Egli è quel grande arciero, a cui non cale
D' alma fornita di diaſpro, e d' ira.
In quai penſieri la mia vita gira
Queſto crudel, che io dico? Egli s'invoglia
Vedermi aperta il fianco
Di' ſuoi pungenti ſtrali
Gir ſoſpirando in ſelva
Per bellezze mortali;
Ma, ſe per prova intendo,
Che ſi vince fuggendo il crudo Amore,
Oggi farò ritorno
Al Celeſte ſoggiorno.
Or che queſte
Alme foreſte
Fa ſua Reggia il fero Dio,
Tutto è pena al guardo mio.
Orrid' ombra ſparge il boſco,
E ſol toſco
Verſa il fonte, e corre il rio.
Tutto è pena al guardo mio.
Parte lungi da me l'aura gentile,

Innanzi agli occhi miei
Si discolora Aprile.
Orrid' ombra sparge il bosco;
E sol tosco
Versa il fonte, e corre il rio.
Tutto è pena al guardo mio.
Sì sì fuggir' io voglio
Da queste ingrate selve;
Ma come fuggir posso
Da queste selve, ove perdei me stessa?
Ecco dal sonno avvinto
Il leggiadro Pastore,
Che le mie voglie co' begli occhi oppresse,
E ruppe il mio rigore.
Sovra la lor possanza, e lor costume
Formar bello costui Cielo, e Natura
Sì, che qualunque opra gentil si faccia,
Sembra un raggio del bel, che a lui si fura.
Ora mi lice d' obliar le sfere,
E i maggior lumi degli eterni Dei;
Se posso intorno a sì leggiadre forme
La vaghezza acquetar de' desir miei.
Entro la luce del mio Sol, che dorme,
Amor chiuso si giace
Ma pur l'usata face io sento al core.
Dalle chiuse pupille
Escon care faville, e care offese,
Che nova ne' pensier guerra mi fanno:
E vinte dal piacer far lor difese
Contra i begli occhi mie virtù non sanno.
Pastorello or tu non sai,
Che gli Dei per te sospirano;
E infiammar per te si mirano
L' alte menti a' tuoi bei rai. (*piede*,

End. *Quando nel costui regno io posi il*
Tutti i mesti pensier mi furo intorno,
E m'empiro di lagrime, e d'orrore.

Cin. Di che sogna, e favella?
End. Ben ho cagiõ d' aver in odio il giorno,
In cui conobbi Amore.
Cin. Ah ben vaneggia Endimion, che solo
A me così di ragionar convienSi.
End. Il sanno i monti, il sanno
Le più riposte valli,
Che risposer sovente alla mia doglia.
Cin. Tu segui ancora in sì turbati accenti
I tuoi vani lamenti?
Dagli Elisi oh venga almeno
Un bel sogno a consigliarti;
Ed ei prenda a favellarti
Su gli incendj del mio seno.
Più non ascolto il suono
Delle dolci parole:
Nè si concede ancora
Lo splendor de' bei lumi ai lumi miei;
Pur vagheggiare in tanto
Posso le vive rose
Delle labra amorose, e ber con gli occhi
L' ineffabil dolcezza
Di questa bella bocca,
Che se favella, o ride,
Così soavemente i cori ancide.

AMORE. CINTIA. ENDIMIONE.

O Di la Dea ritrosa,
Odi come ragiona
La famosa d'Amore aspra nemica?
Cin. Il mio troppo desire hammi tradita,
Am. Tu fuggi, o Dea, nè più ti pregi, o vanti
Aver d' invitto ardire il petto cinto;
Il mio valor t' ha vinto.
Coronatemi di rose,
Circondatemi d' allori;
Che d' Amor Cintia sospira;
E se mira
Tutta fiamme, e tutta ardori.
Coronatemi di rose,
Circondatemi d' allori.
Endimion, tu giaci
Ancora in grembo al sonno,
E l' amorose tue belle venture
Te rallegrar non ponno.
O mai si sciolga sì tenace oblio:
Ascolta il parlar mio
Tutto pieno di gioja, e di salute.
End. E chi rompe i silenzj a me sì cari,
E turba la mia pace?
Am. Pastor, ti riconforta;
Che felici novelle Amor ti porta.
End. Tu m' involi ai riposi,
Tu mi svegli ai tormenti,
E poi le tue promesse
Si porteranno i venti.
Io non arsi i tempj tuoi,
Non distrussi il tuo bel regno,
E pur segno
Ai martiri ognor mi vuoi.
Mi lusinghi in novi modi,
E sì godi
Far' eterno il mio dolore.
Lascia Amor d' essere Amore:
Empia è l' arte, onde m' affidi:
Lascia di lusingarmi, o pur m' uccidi.
Am. Qual' uom, che sogna, e di sua mente
è incerto,

Meco

Meco favelli, e non men dolgo, o ſdegno;
Ma corteſe ne vegno a dirti coſe
Strane, e gioconde, a tutto il Mondo aſcoſe.
End. A me ſperar non lice
Sorte così felice.
Am. Per queſto dardo, e per la face eterna,
Onde infiammo gli Dei, giuro, che Cintia
Or ſente in mezzo all' alma
Starle la mia poſſanza, e 'l mio valore.
Ben ſi penſava di ſchernire Amore,
E la grand' opra di queſt' arco d' oro
Col porſi in fuga in ver le ſtelle eccelſe;
Ma non giova fuggir, nè ſcioglier d' ali,
Quando colui, che fugge,
Entro 'l piagato ſen porta gli ſtrali;
E poſcia un' alma acceſa,
Quanto più ſi conſiglia, e più ritenta
Torſi a' lacci d' Amor, più s' incatena.
End. E' ben ſovra gli Dei certo felice
Chi ſoſpirar fa Cintia.
Am. Ella mirando
Poc' anzi il tuo bel volto,
Mentre al ſonno chiudevi i lumi tuoi,
Incominciò novi ſoſpiri ardenti,
E quel novo parlar, ch' io proprio inſpiro
All' amoroſe menti.
End. Non ſono, Amor, non ſono
I poveri paſtori
Poſſenti ad in vaghir coſe Celeſti.
Am. Qual da bel velo, Endimion, tra luce
Fuor delle tue ſembianze,
Quanto de' doni ſuoi
In te ſparſe Natura, e poſe il Cielo;
Ma ſenz' opra d' Amore ignudo fregio
Sono le belle giovanili forme;
Che ſolo Amore affina
Quanto di bello la Natura adombra.
Io ſolo t' inſegnai gli atti gentili,
E le grate accoglienze, e i bei coſtumi
Soavemente alteri:
Ed alle Grazie di mia voglia ancelle,
Io governar commiſi
Tuoi ſoſpiri, e ſorriſi,
E tue parole, e ſguardi,
Che ſono al cor di Cintia
Tante facelle, e dardi.
E per dirti l' intero alto favore,
Io t' ho innalzato oltra mortal coſtume,
Ed ho inchinato alle tue voglie un Nume,
Tanto fugace, e ſchivo;
Onde ſovra i tuoi novi alti trofei
Starà certo penſoſa
La ſchiera degli Dei.
End. Amor, tu mi luſinghi,
E godi di ſchernire il mio tormento.
Come poſe in oblio
Cintia il rigido ſuo fero talento?
Am. Sia pur ſdegnoſa altera
Alma di donna, o Dea;
Ch' è più dolce il piacer d' eſſere amante,
Che quel vano piacer d'eſſer ſevera, (me?
End. E che ſperar degg' io da tanto Nu-
Am. Ama, ch' amando, non ſi reca oltraggio.
End. Io troppo in alto miro
Starſi il fatale oggetto;
Onde ſempre ſoſpiro.
Am. Avvalora te ſteſſo.
E l' alma paſci d' amoroſo ardore; (*more.*
Ch' amor fu ſempre alta cagion d' a-
End. E' un martir l' eſſere amante,
Ed è duro il non amar.
Son gli egri mortali
Sul bivio de' mali;
Qualunque ſentiero,
Che calchi il penſiero,
Conduce a penar.
E' un martir l' eſſere amante,
Ed è duro il non amar.
Am. Svela pure i tuoi tormenti;
Che al tuo duol daraſſi fede,
Cintia ancor languir ſi vede
Nel rigor di fiamme ardenti.
Chi non oſa, e ſempre tace,
Lieto farſi mai non ſperi.
Chi in amore ha core audace
Poggia in grembo de' piaceri.

ENDIMIONE.

DI queſt' anima mia ſtanno al governo
Due poſſenti nemici, ambo tiranni;
Ambo volti a' miei danni, ambo crudeli.
Convien, ch' io mi quereli
D' Amore in prima, che feroce ſprona
L' intelletto, e 'l deſire,
Perchè s' armin d' ardire:
E per troppa alta impreſa ei mi ragiona.
Per me grand' ali impenna;
Che per lo Ciel portarmi egli deſtina:
Ma veggio ſotto i piè l' ampia ruina.
Quindi 'l Timore ogni mia voglia affrena,
Ed è queſti di me l' altro tiranno,
Che mi paſce d' affanno,
E conduce i miei dì di pena in pena.
Ma pur merta d' aver ſul piè catena
Chi ſpezzarla non tenta, e ſoffre, e tace.
Noi farem ſu per l' alto un volo audace,

E ſeguiremo Amor dove ne mena:
Seguiremo il deſtin dove a lui piace:
E ſe di Febo il figlio,
E la Dedalea prole
Oggi per noi vedraſſi
Pareggiar nel conſiglio, e nella morte,
Dietro sì chiare ſcorte.
Fia bel vanto il morire;
E 'l ſuono dell' età potrà ben dire:
Queſti vivo giungea ſovra le ſtelle;
Ma non piacque agli Dei sì bello ardire.
Io, ch' al prato, al monte, al boſco
Viſſi povero paſtore,
Cangio ſtato, e mi conoſco
Pien di novo alto valore.

CINTIA.

DOlce forza d'Amor, che 'l tutto movi,
E le coſe diſſimili, e nemiche
In un voler ſoavemente leghi:
Tu ſol le tempre rigide, e feroci
Dell' indomite menti infiammi, e ſciogli,
E le ſuperbe a tuo talento pieghi;
Or non fia mai, che tua poſſanza io neghi,
Poichè d'impero, e libertà mi ſpogli,
E degli uſati orgogli,
Laſciando mia ragione inerme, e vinta,
La qual temendo ſua virtude eſtinta
Dal tuo ſommo valor, ſi riconforta,
Ed è tale 'l piacer, ch' ora mi viene
Dal tuo ſpirto gentile,
Che d'avermi difeſa ella ſi pente,
E 'l collo al giogo tuo lieta conſente.
Solo di te mi dolgo,
Perchè tardaſti, Amore, a farmi ſerva,
Ed a donarmi la tua bella luce.
Or veggio ben, che tu Natura illuſtri,
E che movi i tranquilli almi diletti.
Quanto è di pellegrino, e di gentile
In ſu la terra, e in Ciel, tu ſolo inſpiri:
Tu di leggiadre forme
Tutti i penſieri adorni:
A tuoi popoli imponi
Soave freno, e manſuete leggi;
E s'albergan tiranni entro i tuoi regni
Son le dolci ſperanze, e i dolci ſdegni.

CORO DI NINFE.

GIà l' uſato
Fier latrato
Non percuote più le ſelve;
Già le belve
Eſcon fuor de' chiuſi chioſtri,
E ſicure
Da ſventure,
Stan dinanzi agli archi noſtri.
Tronche han l' ali
Noſtri ſtrali,
Or ch' in ſelva è 'l grande Arciero,
Quel sì fiero,
Che ſaetta uomini, e Dei.
Non v' è ardire
Di ferire,
Or ch' in terra, Amor, tu ſei.
Ma qual core
Dal valore
De' tuoi dardi ſi difende?
Tutto accende
Tua faretra, e Cintia vede,
Ch' alta forza
Pur Lei sforza
Nel tuo regno a porre il piede.
Grave peſo
Le s' è reſo
Il portar faretra, ed arco:
L' aſpro incarco
Già depone, e ſon vedute
Or le fere
Gire a ſchiere
A ſchernir l' armi temute
Or ſoſpira:
Or s' adira:
Ora tace, e ſi conſiglia:
Or ripiglia
La faretra, e non la regge:
Sì Lei sface
La tua face
Sotto 'l giogo di tua legge.
Lungo orrore,
E dolore
Porta al ſuol l' aſta di Marte:
Torri ſparte
Laſcia il folgore di Giove;
Ma lo ſtrale
Tuo fatale
Fa ſu i Numi orribil prove.

ATTO IV.

ENDIMIONE. CINTIA.

AMor, che m'infiammaſti, ed or mi guidi
All'alta impreſa, il tuo potere adopra,
E me ſul gran momento aita, e reggi:

Tu

Tu ne' miei detti ora favella, e spiega
Ne' tuoi leggiadri, ed animosi modi
Gli ardenti miei desiri,
Sì ch' alla Dea non spiaccia,
Che quest' anima mia per Lei sospiri.
Cin. Che ragioni d'Amor? Qual Dea rammenti?
Vorrai mai sempre, Endimion, lontano
Gir dal Coro de' nobili pastori,
E menarne i begli anni
Solitarj, e pensosi
Per amorosi affanni?
End. Da così bella, e luminosa parte
Discende il foco mio,
Che spegner nol pos'io,
Senza oltraggiar gli Dei.
Cin. E col favor de' Numi
Far tua colpa felice?
Endimion, presumi?
End. Amor m' ha date l' ali
Non per cose mortali, e 'l tuo bel lume
Di raggio in raggio m' avvalora, ed erge.
Io per Lui poggio à sì sublime stato,
Che per me stesso non saria già mai
Salito a tal ventura.
Or tu, cortese Dea, prenditi cura
Di quella fiamma, che da te discende:
E a te stessa perdona
La colpa, che t' offende.
Cin. E tanto lice ad ardimento umano?
Io ben saprei de' miei famosi sdegni
Rinovellar gli esempj;
E non so qual pietà di te mi assaglia.
Il rimembrar, che de' miei forti studj
Glorioso seguace un tempo fosti,
Forse contempra l' ira,
Che l' alta offesa spira. (e regna,
End. Amor, che in queste selve alberga,
Osa, mi disse, Endimione, e svela,
Svela le belle fiamme, e gli aurei dardi
Alla celeste Dea, per cui cotanto
Ti discolori, ed ardi,
Nè disperar conforto al tuo dolore.
Cin. E tu credi ad Amore,
Che fa suo nobil' uso
L' ornar menzogne in lusinghieri accenti,
E che d' aure fallaci
Pasce ad ogn' or l' innamorate menti?
Quanto semplice fosti in dargli fede!
Pur la colpa innocente a te condona
L' alta mia Deitade,
Da cui mai sempre avrai,
Se non amor, pietade.

ENDIMIONE.

PAssa l' amata Dea sdegnosa, altera
Dinanzi Amor, che se la vede, e soffre,
E 'l grand' onor di farla serva oblia;
E meco poi vano campion si vanta
D' aver cotanto soggiogata, e vinta
Questa bella di Lui nemica, e mia.
Or riprender se stesso egli dovria,
Che non ardisce a Lei mostrar la face;
E me saetta, e strugge
Per Costei, che sì fugge,
Sforzandomi ad amar donna Celeste,
La qual d' aspro costume ognora veste
Per mio fatal tormento ogni pensiero.
Seguace di quel fero
Trastullo di trattar faretre, e strali,
Sdegna le dolci cure, e i bei diletti
Gode sprezzar della serena vita:
E spesso si compiace entro le selve
Minaccios, e feroce
Agli uomini apparir più, ch' alle belve:
Pur per l' aspre repulse
Nè di Lei, nè d'Amor punto mi dolgo,
Abbraccio l' ire, e i dardi in petto accolgo;
Ch' uomo nel suo gioir non fu sì lieto,
Come di mia sventura io son contento:
E la ragion, che vede
Quanto lume, e valor da voi mi viene,
Care luci serene,
Ai colpi del bel guardo non provede.
Arderò fuor di speme;
Nè pentiraffi l' alma:
Tant' è bello il pensier, bello il desio,
E bello il foco mio,
Che, se portar mi lice
La glorios fiamma
Sì chiara all' altra riva,
Per l'Elisie contrade
Infra i felici amanti,
Andrò del mio tormento anco superbo:
E la memoria del leggiadro ardire,
Che sì portommi a volo
Oltra mortal confine,
Bello farà l' orrore
Anco di mie ruine.
A temprar mie fiamme ardenti
Non da me pietà si chiede:
Io non voglio altra mercede,
Che goder de' miei tormenti.
Se penar sempre mi lice,
Non invidio i lieti amanti:

La bell' arte de' miei pianti
Sola può farmi felice.

AMORE.

ARde Cintia d' amor, nè si consiglia
Di palesar le fiamme, anzi le cela
Co' feminili ingegni,
Come amando faria donna mortale:
Ma se io pur sono ancora
Quel fanciullo fatale,
Che de' pensieri altrui scherno si prende,
Nulla giovar le ponno i modi, e l' arte,
Ond' ella pensa di celare amore.
Io lascierò, che nutra in seno ascose
Le sue fiamme amorose;
Ma dai labri, e dai guardi
Farò, che d' improviso
Escan lampi, e faville,
Ch' ogni legge, e divieto
Si prenderanno a gioco:
E una scintilla sola
Farà celebre il foco.

CINTIA, AMORE.

TArdi conobbi, Amore,
Le tue pure dolcezze, e i tuoi bei pregi,
E ciò per colpa del mio fier destino,
Che fin' ora velommi il tuo bel raggio.
Egli a creder mi diede,
Che senza grave oltraggio
D' ogni vera virtude unqua non puoi
Aver soggiorno in noi;
Ond' io cieca seguendo il crudo inganno,
Dal fonte de' diletti il camin torsi:
Schernii me stessa, e nulla in alto intesi;
E sì le tue bell' opre,
E 'l tuo gran Nume offesi.
Am. Che giova l' esser Dio,
E l' esser sì possente,
Quando mirar conviemmi a terra sparso
L' onor de' regni miei?
Cin. Di che ti lagni, Amor, se nulla ponno.
Contra la tua possanza uomini, e Dei?
Am. Del mio sì grave affanno
Sola cagion tu sei.
Cin. Meco tu scherzi, Amore.
Am. Come potesti mai
Drizzar il fero strale entro il bel seno
Del più vago pastor di queste selve,
Mia gloria, e mio diletto,
E che solo dovea da tuoi begli occhi
Sentire aprirsi il petto?
Cin. Che pastor? che ferite? e quando rea
Fu la mia Deità di colpa atroce?
Am. E ver, che l'arco tese
Elpinia per ferir fera fugace,
Ma s' udì pria, che liberasse il dardo,
Ben tre volte invocar tuo nome, e disse.
Cintia, tu guida il colpo, e 'l colpo giunse
Ahi fierezza! ahi pietade!
Nel sen d' Endimion, che non lontano
Stava pensoso tria solinghi orrori
Su l' aspra istoria de' suoi tristi amori.
Cin. In nome delle Furie uscì dall' arco
L' empia saetta, che 'l mio ben trafisse.
Or dunque giace il bel pastore estinto?
Am. Estinto no: ma da crudel ferita
Langue piagato a morte.
Cin. Ricuso d' esser Dea,
E d' esser viva ancor, se mi s' invola
Il vago Endimione,
Che viver non vorrei
Senza 'l caro splendor de' lumi suoi.
Am. Or cela amor, se puoi.

CINTIA.

BEn tu fuggisti, Amor; ma qui me sola
Non lasci nel dolore;
Poichè in mezzo al mio core
Mi sei venuto con pietade insieme.
Or ciascuno di noi sospira, e geme,
Pensando al fier destino,
Che con morte s' adopra,
Perchè tanta beltà si venga meno;
Ma 'l mio biondo fratel, c' ha pur virtute
Di dispensar salute,
Omai prenda consiglio
Sul terribil periglio, e si compiaccia,
Che per valor di sua possente aita
Il bel emulo suo si serbi in vita.
Biondo Dio,
Mie voci intendi,
E mi rendi
L' Idol mio.
Quando poi ritorno in Cielo,
Son contenta, o Dio di Delo,
Che tu neghi il tuo bel lume
Al mio Nume.
Negami pure il dono
Allor de' raggi tuoi,
Che se 'l mio ben non more,
La luce prenderò dagli occhi suoi.

CORO.

TRatte avessi di man del sommo Giove
Mille saette, Amor, su i nostri alberghi,
Pria

Pria che condur tanta beltà Celeſte
Nelle noſtre foreſte.
Vedi come Coſtei
Per aſpro foco i noſtri dì ne ſcorge:
E come tanto porge
Ardimento al deſire, e nega inſieme
L' ali ſciorre alla ſpeme.
Coſtei non arde, e d' ogni onore i tuoi
Trionfi ſpoglia, e ſe pietà pur ſerba,
Nutre virtù ſuperba,
Ch' a te contraſta, e nulla giova a noi.
Or ſe gloria Tu vuoi,
Togli al noſtro intelletto
Sì ſoverchio di luce
Formidabile oggetto:
E fa, che tua virtute
Tranquilli i noſtri cori,
E ch' in foco di gioja, e di ſalute
Ardan Ninfe, e paſtori.

ATTO V.

ENDIMIONE. CINTIA.

AMor' e 'l mio deſtino,
Che ſtan dentro i begli occhi di Coſtei
Mi volgon ſempre a Lei,
Che mi governa con sì dura legge.
Con sì ſoverchio freno Ella mi regge,
E pur riprego ognor, perchè non laſci
Già mai di dominar queſta mia vita.
Cin. Qual poſſente virtude in sì brev' ora
Sanò l' aſpra ferita?
End. E quando mai ſi vide
O per magici carmi, o per valore
Di nobil' erbe, e d' acque
Sanár piaga d' Amore?
Cin. Te pur ferì poc' anzi
D' Elpinia il fero ſtrale.
End. Io porto il cor ſicuro
Dall' arme di beltà caduca, e frale.
Cin. Non favello de' dardi,
Ch' Elpinia ha ne' begli occhi.
End. Nè co' ſuoi dolci ſguardi,
Nè con la deſtra armata ella m' offeſe.
Cin. E pur lo diſſe Amore.
End. Se 'l diſſe Amor, favolleggiare inteſe.
Cin. Empio diletto in ver fingere i mali,
Per trar l' alme in affanno;
Che ſe ben torna a gioja il fero inganno,
Pur l' acerba memoria
Del creduto periglio
La mente in parte adombra, e turba il ciglio.
End. Quanta pietà de' miſeri mortali
Nutre il cor degli Dei!
Cin. Quella pietà, che ſpeſſo
Ebbi de' tuoi ſoſpiri,
Quella m' aperſe il core,
E dentro ha poſto Amore,
Ch' ora mi ſiede in ſignoria dell' alma.
Or queſti ambe le chiavi
Tiene de' miei penſieri,
E nella mente mia ſoſtien gl' imperi
Or ſuperbi, e ſdegnoſi, ed or ſoavi.
Per te mi veggio avvinta
Negli aurei ſuoi legami,
E da lui che più brami,
Quando per tuo conforto egli m' ha vinta?
Ragionò con mia mente
De' chiari ſpirti tuoi,
E per l' arco immortal giurò ſovente,
Ch' entro terrena ſpoglia
Non mai tanta abitò parte divina.
Luce moſtrommi, che le ſtelle abbaglia,
E che Natura move
In guiſe altere, e nove,
E con novi intelletti i cieli agguaglia.
Nè lo ſplendor delle leggiadre membra
Agli occhi miei coſa mortal rimembra.
End. O ſia forza d'Amore, o tua virtude,
Che rinovella in sì celeſti tempre
Queſto mio ſpirto, e queſte umane forme,
Gloria ſarà mai ſempre
Di chi l' eſtolle, e le dà vita, e luce.
Chi le adorna, e produce
Col ſuo poter, s' allegri;
Che in me ſcende dal Cielo alma dolcezza
In aſcoltar, che non a ſdegno prendi
Queſta mia fiamma, e che te ſteſſa accendi
Alla medeſma face;
Nè queſta mente ora s' è fatta audace,
Ma più s' interna, e in ſua baſſezza è vinta (*Nume.*
Di meraviglia innanzi al tuo gran
Nulla di ſe preſume, anzi paventa
Veder ſe ſteſſa ſpenta
Dal formidabil lume.
Rammenta ben, che quando Amor percoſſe
Lei col divino raggio,
Da terra alto levoſſe,
E come Aquila ſuole
Intrepida fiſſarſi ai rai del Sole,
La tua gran Deità vide, e ſoſtenne:
Il gran conoſcimento in ſe ritenne
Dell' eſſer tuo Celeſte,
Onde le nacque ſpeme,

Che

Che 'l conoſcerti tanto,
Eſſer non le dovea cagion di pianto.
Cin. Segui Amor, ch' a tanta luce
Ti conduce
Per sì nova alta ventura,
Di bearti ei prende cura;
Nè ſprezzar d' Amore il dono;
Speſſo ſono
Suoi ſeguaci accolti in Cielo
Nel conſorzio degli Dei.
End. *Pur gli eventi acerbi, e rei*
Io di Semele pavento
Dal ſuo Giove incenerita;
E ben ſento,
Che d' Adon l' aſpra ferita
Va turbando i penſier miei:
Raffiguro il bel Giacinto
Di mortal pallor dipinto:
Veggio Pſiche amata amante
Gir ſoſpinta a riſchi indegni
Per diſdegni.
Cin. *Si funeſte memorie*
Omai laſcia in oblio.
Altre ſtelle, altri fati
Han le tue ſorti in cura: ogni difetto
Del tuo deſtino adempie il Nume mio,
E i tuoi veri ripoſi
Ho d' eternar deſio;
Quindi gli aſſalti de' mortali affanni
Fia, che tu prenda a ſcherno;
E non avran mai gli anni
De' tuoi piacer governo.
End. Più beato
Io ſaria de' Numi ſteſſi,
Se poteſſi
Dir altrui, qual' è 'l mio ſtato.
Il mio fato
Mai non cangi le ſue tempre.
Cin. *Amiam ſempre*
In profonda amica pace.
End. Sia d' Amor la bella face
Noſtra luce, e noſtro ardore.
Cin. Tutto è pena, e tutto è orrore,
Fuor che Amore.

AMORE. CINTIA. ENDIMIONE.

CHe fate qui fra le terrene coſe,
Alme, del mio bel foco ardenti, e chiare,
Il piacer di là ſu nulla vi move?
Cin. Io l' ambroſia immortal non chiedo a Giove,
Or che del tuo diletto
E' la mia mente acceſa.
End. E queſt' anima inteſa
Al ſuo divino oggetto,
Fatta è già sì felice,
Che di bramare omai
O nulla a lei rimane, o più non lice.
Am. *Pur ſe tanto t' infiamma, e ti conforta*
Beltà Celeſte entro terreno velo,
Che ſarà dunque à vagheggiarla in cielo?
A cotanta ventura or te deſtino;
Ne mentirà mia fede.
Oggi movrai ſu per le ſtelle il piede,
Ed io per l' alte vie ſarò tuo duce.
Tu mirerai ſicome
Splendon gli Dei nella lor propria luce.
End. Quale nova nel cor gioja mi deſta
Il tuo novo parlar, corteſe Amore?
Folle chi te non ſerve,
E non ferve
A tuoi bei raggi ardenti,
Che tu puoi
Bear le menti,
E far Numi i ſervi tuoi.
Cin. O ſempre caro; ed onorato giorno,
In che di propria mano Amor mi vinſe,
E 'l mio deſtino in sì bel nodo ſtrinſe.
Am. Giunto colà ſovra l' eccelſe ſfere,
Avventuroſo Endimion, vedrai
Qual ſia d' Amor la providenza, e l' arte:
Vedrai come il mio ſpirto ivi comparte
Ordini, e moti, e come inſpira, e volve
Queſta grande armonia, che 'l Mondo regge:
Vedrai ſotto una dolce eterna legge
In una ſteſſa ſede
Regnar Gloria, ed Amore;
E in vagheggiar quanto là ſu riluce
Per le magion celeſti,
Con ſorriſo, e diſdegno
Rammenterai quanto qua giù vedeſti.
Allor potrà fuor del ſuo grave oblio
Spaziar l' alta mente in grembo al vero,
E comprender, che quanto alberga, e giace
Sotto i raggi del Sole,
Pieno è di ſogni, e fole.
Scorgerai l' Ocean, ch' ora ti ſembra

Ampio

Ampio ſpazio infinito,
In che picciola foce egli ſia chiuſo:
E la terra, che appare immenſa mole,
Dall' uno, e l' altro polo
Sarà ſotto un tuo ſguardo un punto ſolo.
Allor conoſcerai, quanto ſien nudi
D' argomento, e conſiglio
I miſeri mortali.
E per qual vil cagion l' umane menti
Soffron cotanti affanni,
Quando ciaſcuno il ſuo deſtino invita
A quella immenſa region di luce,
Ove con ſtabil pace
In compagnia degli alti Dei ſi regna.
E pur ciaſcuno le ſue ſorti ſdegna,
E vaneggiar ſi vede
Intorno ai lampi degli oggetti frali,
E le vere obliar coſe immortali.

End. Voi, dello ſpirto mio celeſti ſcorte,
Cintia, ed Amor, Voi me levate a volo
Fuor delle baſſe cure, e vani affetti:
E me guidate per le sfere eterne,
Ove ſarammi moſtra
Nel centro de' ſuoi rai la gloria voſtra:

Cin. Tu ſcorgerai quanto è a' ſeguaci ſuoi
Amor liberaliſſimo, e fedele.

Am. Il mio poter ſi ſvele,
E ſplenda fuori di ſua nube il Fato.
Or Voi meco poggiate, anime belle,
All' immortali sfere.

End. Le tue promeſſe, Amor, quanto ſon vere!

CORO.

CHi potrà mai dentro i conſigli tuoi
Fermar lo ſguardo, Amore,
Pien di tanto valore,
Da ſpiar quel che penſi, e quel, che vuoi?
Ben ti moſtraſti in queſte ſelve a noi;
Ma dentro alla tua luce
Velaſti il tuo penſiero;
Sì che noſtro intelletto
Lungi vagò dal vero.
Allora in noi s' appreſe
Quel folle empio coſtume,
Ch' è di garrir mai ſempre
Incontro a tuo gran Nume;
Pur le noſtre querele
Non ti recaſti in ira,
Solo ſchernirle, alto Signor, voleſti
Co' tuoi doni celeſti. Or voi felici
D' Arcadia alme contrade,
Poichè foſte d' Amore un tempo albergo,
E alla menſa di Giove un figlio avete;
Voi ben ſperar potete
Altra luce, altri Dei ne' voſtri boſchi.
Febo vedrete, e l' immortali Muſe
Sedere inſieme fra paſtori, e Ninfe:
E ſotto 'l piè di bei deſtrieri alati
In queſta terra aprirſi
Aurei fonti beati.
Madri di Cigni, e di bell' arti io ſpero
Mirarvi ancora, e i voſtri ſacri ingegni
Commerzio aver col Cielo;
E ciò per oprà di quel raggio eterno,
Che qui impreſſe ſuo lume, e da cui piove
Tanta virtù, come dal ſen di Giove.

HARANGVE PANEGYRIQVE

à la vertu & l'honneur de la Sereniſ. Princeſſe & Dame,

MADAME,

CHRISTINE,

REINE DE SVEDE,

des Goths & Wandales, &c.

FAITE EN LATIN

PAR MR. JEAN FREINSHEMIVS,

Hiſtoriog. & Profeſſ. Royal dans la tres-celebre Vniverſité d'Vbſale, quand ſa Majeſté celebroit le premier jour de la vingt-uniéme année de ſa nativité, à Stockolme le 8. *Decembre* 1647.

ET TRADUITE EN FRANCOIS,

PAR MR. JONAS HAMBRÆVS,

Profeſſ. extraord. du Roy és Langues Hebraique, Syriaque & Arabique & Predicateur de ſa Majeſté de Svede prés des Ambaſſadeurs, Princes Eſtrangers & de l'Armée Alemande, eſtant au ſervice de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne.

CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE,

PAR M. C. WEIBULL, &c.

TRADUIT DU SUÉDOIS,

PAR M. J. N. L. B. DE L. V.

TOME PREMIER.

A TRES-HAVT ET TRES-ILLVSTRE SEIGNEVR,

MONSEIGNEVR MESSIRE

MATHIEV MOLÉ;

CHEVALIER; SEIGNEVR DE LACY, DE CHAMPLASTREVX, ETC. CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVE', ET GARDE DES SCEAVX DE FRANCE, ETC.

Entre toutes les marques de la bonté & miſericorde de Dieu, celle-cy n'eſt pas la moindre, quand il donne à un païs un Monarque ſage et prudent, pour le gouverner. Dequoy le Royaume de Svede ſe peut bien dire avoir eſté toûjours favorisé, veu que Dieu luy a donné, apres tant d'autres Monarques, une Reyne ſi ſage, ſi prudente & ſi vertueuſe, ſçavoir eſt CHRISTINE *(fille du Roy Guſtave Adolphe le Grand d'eternelle memoire) en ſorte que l'eſclat de ſes vertus ne paroiſt pas ſeulement dans l'eſtenduë de ſon Royaume; mais rejallit auſſi dans celle de toute l'Europe; tellement que pluſieurs Eſtrangers, ayans ouy parler de ſes vertus ſont allez pour la voir & l'entendre. Ce qu'ayans fait, ils ont reconneu, que ſa prudence eſtoit plus grande que la renommée qui s'en eſtoit divulguée par tous les autres Royaumes. D'où eſt venu que pluſieurs de ceux qui avoient entrepris un ſi long voyage, pour avoir l'honneur de la voir ſeulement quelque peu de temps, y ont trouvé un ſi grand contentement, qu'ils ne l'ont pû quitter ſi toſt, mais ont pris la reſolution d'y demeurer pluſieurs années, pour luy rendre leurs ſervices; entre leſquels s'eſt auſſi trouvé ce grand perſonnage & flambeau de Sciences, le Sieur* FREINSHEMIUS, *Profeſſeur dans l'Vniverſité de Straſbourg, lequel ayant fait paroiſtre le grand deſir qu'il avoit de voir cette Majeſté Royale, fut auſſi toſt honoré d'une fort advantageuſe invitation de ſa part, afin de s'y tranſporter: où eſtant arrivé, il trouva aupres d'Elle un ſi grand contentement, qu'il y demeura l'eſpace de quelques années, en qualité de Hiſtoriographe, & Profeſſeur Royal dans la tres-celebre Vniverſité d'Vbſale; Là parmy pluſieurs autres grands ſervices qu'il y a rendu en diverſes façons (ainſi que ſes œuvres qui y ont eſté imprimés le teſmoignent ſuffiſamment) ſe trouve auſſi le beau Panegyrique, qu'il a compoſé en Latin, & prononcé au Chaſteau Royal de* Stockholme, *en l'honneur de ſadite Majeſté. Et d'autant que pluſieurs perſonnes de haute qualité (que j'ay eu l'honneur de connoiſtre, & qui m'ont honoré de leurs affections depuis vingt-neuf années que je demeure & converſe dans l'Vniverſité de Paris) m'ont requis au nom de pluſieurs illuſtres Dames de ce Royaume de le traduire en François: En leur faveur, & afin qu'elles le puiſſent auſſi bien entendre en leur langue maternelle, comme tous les autres ſçavans, en la langue Latine, je n'ay voulu manquer ſelon mon petit pouvoir de l'effectuer. Et me ſouvenant des grandes faveurs & bien-faits qu'il a pleu,* MONSEIGNEVR, *à voſtre*

Grandeur, me faire reſſentir par deça en diverſes façons, pour le reſpect de ſadite Majeſté ma Reyne tres-honorée; Et ne ſcachant mieux, en quoi je pourrois montrer au public quelque petite reconnoiſſance, digne de voſtre Grandeur, j'ay pris la hardieſſe, MONSEIGNEVR, *de vous dedier cette Harangue, en eſperance que voſtre Grandeur, ſelon ſon ordinaire bonté, regardera plus la bonne volonté du fidele ſerviteur d'une ſi grande Reyne, que non pas le preſent: j'en pourray eſtre excité cy-apres de mettre encore au jour quelques autres œuvres pour vous les preſenter. Depuis que cette grande Reyne* CHRISTINE *eut eſté Couronnée à Stockholme le 20. Octob. 1650. & qu'Elle eut experimenté que le fardeau d'un tel Gouvernement eſtoit ſi grand, qu'Elle ne pouvoit pour cela vaquer à ſes Eſtudes, Elle jugea plus à propos de le quitter, que de perdre le temps qu'Elle deſiroit employer aux belles lettres & à la curioſité qu'Elle avoit de voir les Païs Eſtrangers. Or combien que ce ſien deſſein cauſaſt une tres-grande triſteſſe à tous ſes bons ſujets dans l'aprehenſion de ſe voir privez d'une ſi bonne & ſi ſage Reyne, pour laquelle cauſe ils l'avoient priée tres-humblement, qu'il luy pleuſt par ſa grace de ne les point quitter; neantmoins ils n'ont jamais pû obtenir d'Elle cette faveur. C'eſt pourquoy afin qu'ils ne fuſſent pas d'oreſnavant comme des Brebis ſans Paſteur; Sa Majeſté prit un ſi grand ſoin pour eux, qu'Elle fit convoquer une Diete en la ville d'Vbſale pour élire un Roy en ſa place. Et d'autant qu'Elle ne connoiſſoit perſonne plus proche & plus capable, ny qui euſt mieux merité cette auguſte & Royale dignité, que le Sereniſſime & Tres-puiſſant Duc & Prince hereditaire du Royaume de Svede,* MONSEIGNEVR, *le Duc* CHARLES GVSTAVE, *Comte Palatin du Rhin, &c. Elle luy a ſelon l'unanime deſir & ſouhait de tous les Eſtats cedé fort librement & genereuſement ſa Couronne, ſon Sceptre & ſon Royaume, avec tout le droict & la puiſſance Royale qui luy appartenoient; faiſant ſur ce ſujet une tres-belle Harangue, qui tira des larmes en abondance de toute l'Aſſemblée, en ſouhaittant que cela pûſt reüſſir à la gloire de Dieu, à l'utilité & avantage du Royaume auſſi bien qu'au grand contentement, ſalut & renommée eternelle de ce bon Prince. Ce qui fut ſecondé des vœux & ſouhaits de tous les Eſtats qui crierent du fonds de leurs cœurs:* Vive le Roy Charles Guſtave Xme. *Et cela ſe paſſa en ladite ville d'Vbſale le ſixiéme Juin ſelon le vieil ſtyle, l'an 1654. Au reſte je me mets ſous voſtre protection pour demeurer,*

MONSEIGNEVR,

De voſtre Grandeur,

Le tres-humble, tres-obeïſſant,
& tres-obligé ſerviteur,

De Paris ce 13.
May 1655.

I. HAMBRAEVS.

S E-

SERENISSIME

REYNE,

Tres-Illuſtres Seigneurs, Excellens Ambaſſadeurs des Roys tres puiſſans, & autres perſonnes de naiſſance, vertu & doctrine remarquables, qui eſtes icy venus pour m'honorer de voſtre audience,

LA vingt-ſixiéme année de ce ſiecle a cauſé pluſieurs grands biens à ce Royaume, & aux Provinces qui luy ſont annexées, chers Auditeurs. Car pour lors la *Svede* s'eſt augmentée, la *Livonie* defendüe, la gloire de cette Nation eſt devenüe plus eſclatante, & de memorables & celebres victoires ont eſté remportées par la vertu & le courage invincible de *Guſtave le Grand.* C'eſt auſſi alors que la campagne de *Valbovie* a eſté inondée du ſang de ceux de *Litüanie*, les noſtres ayans défait les armées Polonoiſes devant *Rigue*, *Dirſchavie*, & *Mariebourg*, & les meilleures villes de la *Pruſſe* ayans receu les garniſons du Roy, & *Dantſic* rachepté ſon repos & ſa ſeureté à prix d'argent, aprés l'avoir voulu prendre de force avec un malheureux ſuccés. Tels ont eſté les preſens de cette année là en ſon commencement & en ſon progrés; Et quoy qu'elle ne les euſt point augmentés, ſi n'auroit-elle pas laiſſé de pouvoir eſtre à bon droit contée au nombre des années qui ont eſté & ſeront heureuſes & favorables à cét Empire. Or elle a tellement amplifié ces meſmes preſens un peu avant que d'eſtre eſcoulée, que quoy qu'elle ne fuſt recommandable pour aucun autre ſujet; neantmoins pour cette ſeule raiſon elle meriteroit d'eſtre comparée, voire meſme preferée aux années les plus heureuſes & fortunées. Car le 21. du mois de Decembre elle nous a donné *Chriſtine*; je dis cette *Chriſtine*, de laquelle s'il euſt falu par malheur que la *Svede* euſt eſté privée, ce ſeroit en vain qu'elle ſembleroit avoir acquis tous les autres avantages, *qui la rendent auſſi recommandable, qu'elle eſt genereuſe par deſſus les autres Nations.*

C'eſt pourquoy comme en la premiere creation, aprés que Dieu euſt fait le ciel, la terre, & cette innombrable varieté d'animaux, de plantes de toutes autres choſes, il crea l'homme qui en devoit avoir l'uſage & en eſtre le maiſtre; afin que ayant pourveu de maiſon, d'outils ou inſtrumens qui ſont requis au meſnage, & de ſerviteurs, il fuſt introduit dans une poſſeſſion, qui luy eſtoit preparée pour eſtre le Seigneur de toutes choſes: De meſme auſſi aprés la grande abondance & varieté de fruicts & productions de cette année, il a comblé ſes dons precedens d'un preſent le plus beau & le plus precieux du monde au jour Natal de cette Princeſſe; afin que dés la premiere tendreſſe de ſon âge elle conſervaſt heureuſement le puiſſance, & la gloire, que ſon incomparable pere luy avoit laiſſée; & qu'en aprés le nombre de ſes années s'augmentant petit à petit, elle l'augmen-

mentaſt par ſa vertu, la moderaſt par ſon bon conſeil, la rendiſt plus illuſtre par ſa ſageſſe, & finalement la defendiſt par ſa conſtance, & la grandeur de ſon courage. O jour agreable & que l'on doit d'oreſenauant ſolenniſer dans la ſuite de toutes les années! combien as tu prevenu de trouble! quelles apprehenſions n'aſtu pas oſté! à combien de dangers & de malheurs n'aſtu pas obvié! Mon eſprit eſt traverſé de la plus grande averſion du monde, quand il eſt queſtion de prevoir l'excés des calamités qui ſeroient arrivées aprés la mort de *Guſtave le Grand*, s'il n'avoit point eu d'heritier, ou que celuy qu'il auoit, euſt eſté prevenu de mort avant le temps. Ia n'avienne, MADAME, que ce malheur arrive; bien au contraire, Dieu vueille que par un bon-heur de longue durée vous correſpondiez entierement à la commune eſperance de tout voſtre Royaume. & aux deſſeins & projets de tous vos bons ſerviteurs & ſujets. Car qui eſt-ce qui peut avoir ſi peu d'experience au gouvernement des affaires, qui ne juge facilement, que s'il arrivoit par malheur que vous rendiſſiez le tribut à la nature, l'on repreſenteroit de nouveau les anciennes tragedies de ce Royaume, avec ces diſcordes, brigandages, ſupercheries, injuſtices & cruautez, qui ont travaillé fort long temps ces Provinces en toutes ſortes de manieres? Vous avez veu, MADAME, comme quoy au ſeul recit de cette hiſtoire, tous ces Meſſieurs ont eſté ſaiſis d'un eſtonnement extraordinaire: de façon que par leur viſage meſme ils ont fait paroiſtre une emotion d'eſprit, & ont eu toutes les peines imaginables à s'empeſcher de parler, à deſſein d'interrompre & briſer ſur un diſcours ſi deſagreable & qui leur cauſoit un tel excés de faſcherie & d'ennuy. Vous imaginez-vous qu'il y ait perſonne qui entende parler plus volontiers des dangers que vous pourriez encourir, que de la mort de ſa femme & de ſes enfans? & qui s'eſtime devoir procurer davantage ſon contentement particulier, que la conſeruation de voſtre royale perſonne? qui ſoit ſi ignorant ou ſi peu ſuſceptible de diſcipline & de raiſon qu'il ne ſçache qu'il doit mettre ſa vie pour la voſtre? ou ſi meſchant, qu'il ne le vueille pas executer? ou tellement craintif, qu'il doute de le faire? Car c'eſt la commune intelligence & ſentiment de nous tous, que vous eſtes l'unique lien de concorde, & de paix entre vos ſujets; que vous eſtes la baſe, & la colomne de la ſeureté commune, que vous eſtes le precieux gage, & le ſacré dépoſt de la felicité publique: qu'enfin vous eſtes le vray *Palladium*, & l'aſyle aſſeuré de voſtre Royaume de *Svede*: non pas tel qu'eſtoit autrefois la ſtatuë de *Pallas*, dans l'ancienne fortereſſe de *Troye*; mais bien un image vivante, & parlante de la Divinité, à l'exemple & au modelle de laquelle, on pourroit refaire, & reformer le ſimulacre de *Pallas* meſme; & que vous eſtes un preſent ineſtimable, non pas tombé du ciel par hazard, comme la fabuleuſe antiquité raconte de ce *Palladium*; mais envoyé en effet du Pere des lumieres, origine de toutes ſortes de biens; qui eſt d'autant plus preferable à l'affection, & bien-vueillance ſinguliere d'un chacun, que la conſideration du public l'emporte incomparablement ſur chaque perſonne en particulier. Car ſi nous eſtions privés du bon-heur de voſtre perſonne, il y a grande apparence qu'aucun ne ſeroit en aſſeurance dans ſes poſſeſſions, ſon repos, & ſes dignités; qu'aucun de vos ſujets ne poſſederoit ſa femme, ſes enfans, ny ſon corps meſme en ſeureté; que dans le Royaume ce ne ſeroient que diſcordes, factions, & guerres civiles; que dehors il n'y auroit que des ennemis & des eſpions; & qu'il n'y auroit pas moins de danger du coſté de ceux, qui prendroient la protection du party contraire, ou du Royaume. Or Dieu vous a miſe comme un ferme obſtacle & un aſſeuré rampart, pour diuertir & repouſſer ces dangereuſes bouraſques & terribles tempeſtes, & vous a donné par le droit de naiſſance cette Majeſté royale & ſouueraine authorité, d'où dépend entierement la defenſe du Royaume, la ſeureté, la confiance & le repos de tous vos ſujets. Et afin qu'on ne s'imagine pas que voſtre Nativité ſoit eſcheüe par hazard en ce temps là; mais que par une conduite particuliere du Tout-puiſſant elle eſt venuë en un jour qui eſt le premier entre ceux, qui ayans receu un ſingulier priuilege de la nature, ont eſté nommez

Alcyo-

Alcyoniens par l'antiquité ; C'eſt que de l'air ſerein & du temps calme & tranquille qui parut au poinct de voſtre Naiſſance, on pouvoit faire un prejugé tres-certain, & eſperer que vous entretiendriez touſiours le bonheur de la paix dans l'eſtendüe de voſtre Royaume, & que meſme vous la rendriez quelque jour à toute l'*Europe*. Ie parle neantmoins de vous en telle façon, comme ſi je je traittois de chaque Reyne indifferemment, & ne vous montre point encore telle, qu'à moins que Dieu & la fortune nous euſſent donné une Princeſſe de voſtre naiſſance, nous en euſſions deu ſouhaiter quelqu'une par nos vœux, l'élire par nos ſuffrages, & finalement la placer de nos propres mains dedans le thrône de la dignité Royale. Nous paſſerons donc ſous ſilence & ſans ſolennité particuliere ce jour qui nous a produit la ſource & la cauſe de tant de biens incomparables; ou pluſtoſt n'en dirons nous pas toutes les loüanges imaginables? n'en rendrons nous pas à Dieu des graces immortelles, & ne le celebrerons nous pas avec une joye & allegreſſe publique? C'eſt en verité ce que nous dèvons faire, quoy qu'il ne ſoit pas beſoin de nous y exhorter par ce diſcours. Car que veut dire cette Aſſemblée que je vois ceans d'hommes illuſtres, & d'autres perſonnes eminentes en merites & vertus? Que ſignifient les diſcours de ceux qui s'entretiennent entre eux, les cris agreables de ceux qui ſe conjoüiſſent, & les ſouhaits de ceux qui font des applaudiſſemens? A quel deſſein auſſi chaque perſonne en ſon particulier eſt-elle parée plus proprement & magnifiquement qu'à l'ordinaire? D'autre coſté l'allegreſſe d'un ſi grand nombre de perſonnes, qui par divers devoirs butent toutes à vn meſme deſſein, ne veut rien nous marquer autre choſe, ſinon qu'vn chacun s'efforce à ſon poſſible de teſmoigner publiquement par certaines marques, ſuffrages, & demonſtrations ſenſibles en ce jour Natal de cette Reyne incomparable, l'extreme réjoüiſſance qu'il a conceüe en ſon cœur, de la proſperité, & du bon heur, dont la vie & le Regne de cette Auguſte Princeſſe doivent eſtre accompagnés.

C'eſt pourquoy quant à moy, parmy tant de ſouhaits & d'applaudiſſemens de tout le monde, ne devant pas eſtre veu ſeul ſans un manifeſte teſmoignage d'allegreſſe, & ne trouvant rien plus à propos pour exprimer mes conceptions ſur ce ſujet; j'ay pris un deſſein, qui, comme je crois, n'eſtant pas tant éloigné de l'excellence de cette matiere, ny de la profeſſion de mes eſtudes, ny meſme de la condition d'un familier & domeſtique (comme j'ay l'honneur d'eſtre) ne tend à autre choſe qu'à rendre la rejoüiſſance de ce jour plus recommandable par ce diſcours, ſelon la foible portée de mon eſprit, & la briéveté du temps que mes auditeurs ont pû retrancher de leurs employs & occupations.

Or pour eſcouter plus facilement, & agreablement ce mien diſcours, le recevoit favorablement en vos eſprits, & enfin me permettre de parler deuant vous; je me figure qu'il eſt neceſſaire, avant que je paſſe outre, d'indiquer les cauſes & motifs, pourquoi j'ay laiſſé couler tant d'années ſans faire cette Oraiſon, & que j'ay pris la reſolution de la reciter maintenant. C'eſt donc ce que je vay dire en peu de mots & ingenüement. Ie ne l'ay pas faite auparavant, dautant que je ne le devois pas; & je la fais preſentement, pource que je m'y ſens obligé. Car j'avoüe que je donne une grande approbation à la couſtume & aux ſemonces de ceux, qui veulent qu'en quelque rencontre que ce puiſſe eſtre, on ait égard à ſon deuoir; qui commandent que l'on ſe ſerve de cette ſeule regle, pour bien meſurer, & diſtinguer l'eſtendüe des choſes qu'il faut faire, ou omettre; & qui en un mot, s'imaginent que ce n'eſt pas une moindre imperfection de ſe meſler des affaires d'autruy, que de negliger les ſiennes propres. Voire mais d'autres perſonnes ont fait ailleurs un pareil diſcours ſur ce ſujet: Ie le crois bien, & le ſçais: Mais je ſerois extremément faſché d'avoir employé mon temps dans les eſtudes, ſi autresfois,, je n'avois appris, que les exemples des cho-,, ſes qui ſe font, ſont differens de celles qui ſe doivent pratiquer; en ce que les raiſons & la doctrine en ſont diverſes & diſſemblables. Car ſi par haſard il paroiſſoit qu'elqu'un, qui à l'imitation d'un marchand bien ſoigneux fuyant la pauvreté par la

navigation, raudaſt, & tournoyaſt par tous les rivages de la mer avec des loüanges & panegyriques, dont il vouluſt eſtre recompenſé à prix d'argent; voudrois je eſtre embarqué dans un meſme navire avec luy; veu que dés ma jeuneſſe j'ay jugé qu'une telle façon d'agir ne doit rien auoir de commun avec la gravité & modeſtie des hommes ſtudieux & vertueux. Et veritablement ſi j'avois fait un tel effort; qui eſt ce d'entre vous qui euſt doûté, que je ne le fiſſe pluſtoſt en eſperance de recompenſe pour la faveur & l'argent que par vn bon zele? Or maintenant veu que je ſuis de telle trempe, qu'en choſe de cette nature, j'ay penſé que je ne me devois pas tant eſtudier de ſçauoir, comme quoy je chercherois ce qui me manquoit, que d'apprendre, comment je pourrois bien perdre ce que j'aurois, toutesfois & quantes qu'il en ſeroit beſoin; & que de plus par la grace de Dieu & la clemence de la Reine, j'ay obtenu de l'un & l'autre genre de biens autant qu'il en peut ſuffire à un homme qui n'eſt pas trop ambitieux, ny trop avare; pour quelle raiſon quelqu'un aimeroit-il mieux rapporter ce mien deſſein à telles fadaiſes de gens ſordide & deshonneſte, qu'à un veritable office & devoir de pieté & de ſincere affection? Ioint auſſi que maintenant je puis raconter beaucoup plus de choſes & avec plus grande certitude, que je n'euſſe pû faire en ce temps-là; auquel eſtant encore éloigné de la preſence de cette Auguſte Princeſſe, & renfermé dans le deſtroit de mes eſtudes particulieres, je ne remarquois pas moy-meſme quantité de choſes, & n'eſtois pas informé dans la converſation du grand monde, des rares evenemens & autres accidens, qui le plus ſouvent ne peuvent eſtre qu'inutils & infructueux. Il faut MADAME, que je vous die nettement ce qui en eſt. C'eſt que pour lors j'ay creu ſeulement que vous eſtiez pieuſe, bonne, magnanime, & ſçavante: mais maintenant ce ſeroit une impertinence de dire que je n'en euſſe que la croyance ſeulement; car je l'ay trouué, je le tiens pour certain, & le connois; de ſorte que je ne m'en rapporte point davantage à la renommée, & aux relations des hommes qui peuvent tromper auſſi bien qu'eſtre trompés euz-meſmes; mais l'experience & l'honneur de voſtre preſence m'en ont confirmé entierement la connoiſſance. Donc puis que la ſolennité de ce jour eſt telle, qu'il ne ſe doit paſſer ſans *eſtre annoncé*; & que, comme je croy, j'ay rapporté les propres motifs, pour leſquels il me faut haranguer preſentement, j'ay cette entiere confiance en vous, Meſſieurs, qui me faites l'honneur de m'entendre, & me promets de voſtre prudence & juſtice, que vous eſcouterez patiemment & attentivement cette Harangue, qui eſt ſuffiſamment recommandable pour ſon ſujet; quoy qu'elle ne ſoit pas conceüe ny exprimée en paroles choiſies: d'où l'on pourra tirer un teſmoignage, que vous favoriſez extremement tous les bons ſouhaits, & que voſtre bon naturel vous porte à accomplir les loüables deſirs des hommes les plus humbles; & meſme que vous prenez un ſingulier contentement à oüir prononcer par qui que ce ſoit, & de telle façon que ſe puiſſe eſtre, les juſtes loüanges de noſtre Auguſte Princeſſe, pour le grand amour & legitime honneur que vous luy deuez tous, & que vous luy portez en tout reſpect & reverence.

C'eſt donc dans cette eſperance, & dans une entiere confiance à voſtre bonté, que je m'en vay hardiment expliquer ſelon mon poſſible, l'agreable meſlange d'vn ſi beau & ſi noble ſujet; non pas que j'aye deſſein formé d'en expliquer exactement toutes les particularités en deſtail; mais comme il faut faire en une ſi grande & ſi riche abondance de ſujet & de matiere, d'en indiquer tant ſeulement quelque choſe, d'en rapporter ſuccintement une partie, & me comporter un peu plus diligemment és choſes principalement, qui ſont juſques à preſent inconnües au public, ou qui ſemblent n'avoir pas eſté remarquées parfaitement: non pas pour vous enſeigner quelque nouveauté; mais pour vous rafraiſchir la memoire auſſi bien qu'à moi, de ce dont cy-devant vous n'eſtiés que trop bien informés, & que derechef par un nouveau jugement & reſolution de voſtre eſprit vous confirmiez, & arreſtiez, qu'à bon droit il faut feſtoyer & ſolenniſer ce jour bien heureux, qui a donné à la *Svede* il y a vingt & un an une Auguſte Princeſſe, telle qu'à peine pluſieurs ſiecles en ont ofé

ſou-

ſouhaiter une pareille, que chacun eût eu difficulté d'en eſperer une ſemblable; & que l'aage d'or, le plus heureux qui ait jamais eſté, n'a pû voir, ny poſſeder. Certainement depuis tant de milliers d'années aprés la creation du monde, beaucoup d'Empereurs & de Roys ont regné ſur diverſes Nations; Mais ſi nous conſultons les hiſtoires, & que par les exploicts & actions de ceux que nous connoiſſons, nous faſſions un prejugé des mœurs & de la vie de ceux qui nous ſont inconnus; il s'en trouve aſſez qui ont eſté bonnement paſſables; mais bien peu qui ayent eſté veritablement bons & loüables. Et toutefois entre ceux-cy meſmes, ſi nous conſiderons le fait exactement, les uns ont terny l'eſclat & la ſplendeur de leurs genereuſes actions par des crimes enormes & monſtrueux: quelques uns plus recommandables par l'integrité de leurs mœurs, que par la nobleſſe de leur extraction, pour s'eſtre éloignés de l'enormité de tels crimes ne ſe ſont pas plus approchés de la perfection des vertus eminentes. Donc veu que noſtre Auguſte Princeſſe a fait un agreable meſlange des divers avantages tant des uns que des autres, & qu'elle a ſceu tres-ſagement éviter leur inſolence, & leur ſtupidité; elle repreſente ſur le theatre de ſes Eſtats, la perſonne d'une Reyne, qui dans un âge ſi tendre & delicat ſe peut déja comparer pour l'integrité de ſa vie, avec les plus ſaintes & vertueuſes Princeſſes; pour ſon eſprit incomparable avec les plus ſages; pour ſon courage avec les plus magnanimes; & finalement pour la gloire de ſes belles actions, avec les plus renommées & celebres. Car ce Royaume de *Svede* poſſede ſans doute un tel threſor de vertu & de bon heur en la perſonne de cette Reyne Sereniſſime, qu'il ne doit pas envier aux Aſſyriens leur *Semiramis*, ny aux habitans de la ville de *Saba*, leur ſage & vertueuſe Reyne, de quelque nom qu'elle ait eſté; ny aux Maſſagetes *Thomyris;* ny aux Cariens *Artemiſe;* ny aux Ethiopiens *Candace;* ny aux Goths d'*Italie Amalaſüinthe;* ny aux Anglois leur *Elizabeth.*

Il me ſuffit, Meſſieurs, d'auoir cité des Reynes; d'autant que la vertu ne fait jamais peu d'eſtime du ſexe, où elle fait eſclater & paroiſtre ſes fonctions; & que les Roys ne peuvent tirer des enſeignemens plus exprés & plus evidens des grands courages & des bons eſprits, que les Reynes meſmes, qui dans un corps de femme, avoient une force & prudence plus que virile. C'eſt pourquoy ces Princeſſes dont j'ay fait mention, n'ont pas eſté ſeulement admirées de leurs temps dans leurs Royaumes; mais encore du depuis dans la ſuite de tous les âges, honorées par tous les peuples mieux policés pour le recit & en conſideration de leurs vertus & genereuſes actions. Et ce, pource que ces Princeſſes eſtoient d'Illuſtre extraction, & avoient une grande puiſſance, un eſprit ſubtil, une gravité merveilleuſe, une douceur agreable, une conſtance tres-parfaite, une pieté venerable, un bon-heur admirable, & un grand renom: Mais aprés tout, d'autres ont eu des advantages differens. Mais quant à vous, MADAME, le bon Dieu noſtre Souverain Seigneur, vous a tellement advantagée & rendüe illuſtre en toutes les façons poſſibles, à deſſein de verſer abondamment ſes faveurs ſur cette Nation, que n'ayant donné que quelques advantages particuliers aux autres, qui leur ont eſté ſuffiſans pour les rendre recommandables à la poſterité, il vous a comblé non ſeulement de toutes les graces imaginables; mais encor a voulu que vous devançaſſiez les plus grandes Princeſſes tant par l'eminence & la perfection de vos rares vertus, que par la diverſité & abondance des celeſtes & royales faveurs qu'ils vous a departies.

Je ſçay bien, MADAME, que ce diſcours ne vous ſera pas tant agreable; car veu que dans tous les autres ſujets vous vous monſtrez arbitre tres-equitable, j'ignore comme quoy vous ne l'eſtes pas d'ordinaire, quand il s'agit de porter jugement de vos propres loüanges. Mais pardonnez moy, MADAME, de ce que vaincu par la neceſſité de ce deſſein, par la force de la verité, je prends la hardieſſe, meſme ſans voſtre conſentement, d'expliquer les cauſes & les dépendances de voſtre gloire & de vos loüanges. Et d'autant que cette matiere ſe peut perſuader pluſtoſt à tous autres qu'à voſtre Royale Majeſté, permettez & ſouffrez, je vous

prie, qu'en ce ſeul ſujet je ne ſois pas de voſtre advis, & que je plaide cette cauſe devant ces Meſſieurs, qui d'un commun conſentement de vous & de moy en ſont eſtablis les arbitres avec vous; ce qui neantmoins ſe doit faire, ſans rien déroger à l'honneur de voſtre Majeſté, ny au tres-humble ſeruice que je luy ay voüé. Or je ne dois point deſeſperer de remporter la victoire en cette occaſion; puis que vous ne pouvez eſtre vaincüe plus glorieuſement, & qu'il n'y a point de cauſe plus juſte que celle d'un Orateur, qui ſouſtient qu'une Princeſſe doit eſtre loüée plus advantageuſement qu'elle ne veut, ou peut ſouffrir; laquelle n'a point d'autre moindre perfection, que ce qui en d'autres ſe prendroit pour le comble, ou pour l'abregé des plus eminentes vertus, s'ils auoient le bon-heur d'en eſtre en poſſeſſion; C'eſt de ne point diſcontinüer de pratiquer des actions tres-loüables, & toutesfois n'entendre reciter les vrayes loüanges qui leur ſont deües, que dans l'impatience.

Mais pour entrer plus avant dans cette matiere, je m'en vay faire voir, „ que „ noſtre Auguſte Princeſſe eſt parfaitement accomplie de tous les advantages dont „ on fait eſtat en la perſonne des Reynes que j'ay nommées cy-devant." Or, comme vous vous ſouvenez, leur fortune, leur complexion naturelle & leur eſprit avoient pluſieurs & diuerſes lumieres: C'eſt pourquoy j'acheveray ce mien diſcours, quand j'auray prouvé, „ *que cette Princeſſe eſt comblée de tous ces advantages.*

Mais pour commencer, combien qu'il me ſemble que ce ne ſoit pas une moindre impertinence de rechercher la nobleſſe en la perſonne d'un Roy, que la lumiere dans le corps du Soleil, toutesfois tout le monde advoüeroit que cette Princeſſe ſeroit de tres noble extraction, quand meſme on ne conſideroit autre choſe que le bon-heur incomparable qu'elle a de prendre naiſſance de feu *Guſtave le Grand* (de tres-heureuſe memoire.) Car il croiroit que la fille d'un ſi grand Monarque reſtée ſeule aprés ſa mort, pour eſtre auſſi ſeule heritiere, non ſeulement de ſa puiſſance paternelle; mais auſſi des vertus & de la gloire qu'il s'eſt acquis par ſon courage invincible; ne peut qu'elle ne ſoit tres-noble; & feroit plus de compte de cette ſeule image (& pourtrait vivant d'un Prince ſi glorieux) que des plus anciennes Statües encores qu'elles ſoient en grand nombre ſelon la diuerſité des Nations. Pour ne point parler maintenant de ceux, qui outre l'illuſtre memoire du temps paſſé, ſçavent la race & Genealogie *de Guſtave Premier de ce nom*; laquelle dans une ſuite d'années ſans interruption a donné ſept Roys à la Svede, & deux à la Pologne. Il n'eſt pas beſoin d'eſtendre ce diſcours pour prouver, quelle eſt la puiſſance de cette Auguſte Princeſſe; puis qu'elle eſt parfaitement connue de ceux, qui ont le bonheur de la voir. Et ceux qui ne la voyent pas, ne laiſſent pas pourtant d'en ouïr parler, & d'en eſtre pleinement informés, je diray preſque tout le monde, tant les peuples ennemis, qu'alliés & confederés; les uns en reſſentans les pertes; & les autres les faveurs & les ſecours.

Mais certes je n'ay pas l'intention d'employer beaucoup de temps en la deduction de ces choſes, tant à cauſe qu'elles ſont notoires, que parce que je ſçay parfaitement, quel jugement en peut & doit faire cette Auguſte Princeſſe; laquelle à telle eſperance en de meilleurs biens, que d'ordinaire elle prefere pluſieurs autres preſens & faveurs qu'elle a receus du Ciel aux avantages de la fortune, qui ſelon l'advis de la pluſpart des hommes, ſont preferables à tous les dons poſſibles & imaginables. Car je luy ay ouy dire beaucoup de fois, „ *Qu'à moins qu'un Roy n'euſt „ point de moindre qualité en ſoy, que celle de la Royauté, elle ne l'eſtimoit pas pour un „ grand Prince.*" Et veritablement quoy que je ne ſois point capable de concevoir & entretenir en mon eſprit de ſi nobles ſentimens; je voy que d'illuſtres Ayeuls & des Empires de très-grande eſtendüe ont porté des Caligules, des Claudes, & des Nerons; & que ces Princes ne peuvent point meriter de grandes loüanges, qui ne ſont loüés pour aucune autre vertu, qu'à cauſe qu'ils ſont enfans de Roys, & Roys eux-meſmes.

C'eſt pourquoy paſſant ces choſes ſous ſilence, qui en quelque façon ſont magnifi-

gnifiques & portent quelque eſclat, je me prepare pour mettre en veüe l'eſprit de voſtre Majeſté Royale, que je pretends rendre en quelque façon perceptible à nos ſens, & ce avec d'autant plus de certitude & de confiance, que par pluſieurs conferences, que j'ay eu l'honneur de faire avec voſtre Sereniſſime Majeſté en toutes ſortes de ſciences, Il vovs a pleu m'en faire connoiſtre la vivacité, la beauté, & finalement ſes threſors & richeſſes tant naturelles qu'acquiſes par ſon travail & ſon aſſiduité; non pas que j'aye deſſein formé de pourſuivre l'eminente grandeur de ſes eloges, qui ne ſe peuvent achever par un eſprit moindre qu'eux-meſmes; Mais, Meſſieurs, pour vous faire la montre de certaines particularitez, qui ne ſont pas encore bien conneües au public; & qu'il ne faut pas toutefois paſſer ſous ſilence; eſperant avec juſte raiſon que quand vous les entendrés raconter) vous ſerez remplis d'eſtonnement. Car vous ſçavez il y a long-tems, qu'il ne ſe peut trouver aucune choſe ny parole, quoy que tres-difficile, à cauſe de ſon obſcurité, ou tres-vague à cauſe de ſon abondance, ou tres-mal aiſée à retenir par cœur, qu'incontinant elle n'en faſſe un judicieux diſcernement, ne la reçoiue & la conſerve en ſa memoire, & ne la repreſente à ſa penſée, quand elle en a l'occaſion. Les Autheurs meſmes des choſes, ou des paroles, aprés quelques jours, ne ſe ſouviennent pas mieux que cette Princeſſe aprés des mois & des ans tous entiers, de ce qui s'eſt fait, ou dit, marquant à point nommé le temps, le lieu, par quelles perſonnes, & en preſence de qui telle choſe s'eſt paſſée. De plus, elle eſt d'un eſprit ſi ſubtil, que non ſeulement elle entend parfaitement à quoy tend ce que l'on dit, de quelle façon que ce ſoit qu'on le prononce; mais encores en prejuge les particularitez, que l'on paſſe ſous ſilence. Voilà de tres-grands biens, Meſſieurs; mais qui toutefois ſont indifferens: Et il ne peut arriver un plus triſte & funeſte accident, que lors-que de ſi grandes perfections, tel employ qu'on en faſſe, ſont eſcheües à un eſprit qui s'en ſert en de mauuais uſages. C'eſt pourquoy nous ne ſçaurions jamais rendre au Tout-puiſſant les graces immortelles qui luy ſont deües en conſideration d'un ſi grand bien-fait; veu qu'il a donné à cette AVGVSTE PRINCESSE, non ſeulement un eſprit tres-excellent; mais encor une vivacité, & un jugement parfaitement bon; afin que ſa puiſſance fuſt égale à ſa volonté, & qu'elle ne vouluſt autre choſe que ce qui ſeroit neceſſaire pour le gouvernement de ſes Eſtats.

De plus il a richement accompagné les biens de ſon admirable & Royal eſprit d'une parfaite education; afin qu'elle ſuiviſt la pante de ſon bon naturel par une nourriture convenable, & par les inſtructions des bonnes mœurs & honneſtes diſciplines. En quoy, Meſſieurs, vous qui preſidez au Conſeil d'Eſtat auſſi bien qu'en d'autres rencontres, voſtre vertu s'eſt fait paroiſtre merveilleuſement; veu que vous avez eſté ſi ſoigneux de l'inſtruire en ſon bas âge par vos judicieux advis & vos rares exemples, que dés lors meſmes il y avoit des apparences trés-certaines qu'on élevoit une Princeſſe, qui ſe rendroit un jour tres-admirable par ſes belles actions. Et certes, aprés que vous avez gouverné la Svede avec une grande prudence & un bon-heur extréme, j'ay lieu de douter, ſi vous vous eſtés rendus plus admirables pour avoir tres-bien conduit cét Eſtat, ou pour avoir mis peine à former l'eſprit & les mœurs d'une ſi Auguſte Princeſſe; de façon que quoy que vous ayez adminiſtré, conduit & gouverné ce Royaume parfaitement bien, on pourroit encor attendre & prejuger d'elle quelque choſe de plus grand, & de plus advantageux. Et veritablement il ne vous doit pas ſembler que ce vous ſoit une moindre gloire d'eſtre devancés par une ſi grande Princeſſe, qu'il luy eſt advantageux à elle-meſme d'avoir ſurpaſſé de grands hommes, tels que vous eſtes tous: Car en façonnant une telle Reyne, vous avez eu ce deſadvantage de la rendre victorieuſe de vous-meſmes; & comme voſtre foy, voſtre ſageſſe, & diligence luy eſt à preſent un moyen le plus exquis pour bien regner; de meſme luy eſtoit-ce auparauant un merveilleux & ſouverain ſecours pour apprendre comme elle regneroit heureuſement. Et neantmoins elle ne s'eſt pû contenter de ce qu'on luy ſuggeroit,

roit, qu'elle n'en recherchaſt & n'en appriſt d'elle-meſme encore bien davantage; ſon eſprit eſtant capable & ſuſceptible des bonnes lettres, & n'aymant rien plus paſſionnement que la vraye vertu & la ſageſſe. De ſorte qu'ayant eſté ſi ſoigneuſement eleuée en ce noble & Royal exercice combien que maintenant elle ſoit occupée, voire meſme accablée d'emplois de tres-grande importance; Toutesfois elle ne donne pas moins de temps à la lecture des excellens autheurs, que les autres je ne diray pas Princes, ou hommes d'affaires; mais en un mot, tous ceux, qui n'ayans point d'autre occupation, ſont traittés de gens doctes, & ſtudieux.

C'eſt pourquoy aprés avoir donné briefvement à ſon corps ce qui luy eſt neceſſaire, pour en entretenir la parfaite liaiſon avec ſon eſprit, elle ne laiſſe eſcouler preſque aucun moment, qu'elle ne l'employe utilement à la conduite de ſon eſtat, ou bien à la ſpeculation des plus belles & plus hautes ſciences: combien qu'elle ſçache fort bien qu'employant ſes meilleures heures à la plus haute meditation des bonnes lettres, elle l'employe pareillement à l'heureuſe conduite de ſon Eſtat; ayant proteſté tout hautement *qu'elle ſeroit extremément paſſionnée & ſoigneuſe des eſtudes, ſi les plus doctes en devenoient plus gens de bien.* Dont outre le peu de temps que durant la journée elle peut deſrober à ſes affaires de moindre importance, ou aux devoirs de ceux qui luy rendent viſite, ou bien à la neceſſité de ſa refection, quittant tous les jours ſon lict de grand matin, elle n'a pas pluſtoſt fait ſes prieres à Dieu, qu'elle s'applique aux eſtudes, attendant que le temps qui eſt deſtiné pour les affaires ſoit arrivé. Aprés ſa legere refection du ſoir, c'eſt preſque touſiours ſon ordinaire de ſe mettre à l'eſtude; & quelquesfois avec tant de conſtance & d'aſſiduité, quelle y demeures juſqu'à minuit. D'où vient que beaucoup de perſonnes qui ſont zelées pour la conſervation de cette Reyne, & de ſon peuple, commencent à craindre que cette grande aſſiduité qu'elle donne aux eſtudes, ne ſoit dommageable à ſa ſanté; & moy-meſme je ne deſaduoüe pas que cette crainte ne m'ait auſſi ſaiſi l'eſprit, dans la petiteſſe de ma condition. Mais comme je l'advertiſſois de cét inconvenient, elle m'a tellement rebuté, que je n'avois rien à luy plus oppoſer; eſtant contraint d'advoüer franchement, que j'eſtoit vaincu non ſeulement par l'authorité de celle qui me commandoit; mais encore par ſes vives raiſons, quand elle me faiſoit l'honneur de me reſpondre. *Car*, dit-elle, *que trouve-t'on à redire, ſi quittant & negligeant les autres contentemens, j'ayme cét exercice, par lequel j'apprends avec un honeſte plaiſir, quantité de bonnes choſes, qui m'acheminent à la vertu & à la prudence? Si j'employe en de belles recherches le temps que d'autres conſument malheureuſement ou à dormir, ou à ſe parer, ou bien à faire des promenades inutiles? & ce ſans prejudicier aucunement ny à la Republique, ny à ma ſanté, Car comme vous voyez, les veilles, ny les travaux ne m'incommodent en quoy que ce ſoit;* & meſme, comme j'eſpere, me ſont grandement profitables. Ce qu'ayant ouy, certes je ſuis contraint de faire ſilence, & de penſer en moy-meſme, que ce n'eſt pas en vain que Dieu par les reſſorts admirables de ſa Providence a voulu donner à cette Auguſte Princeſſe, des forces au deſſus de ſon ſexe; ayant deſſein de la loüer en ſuitte d'une prudence qui eſt au delà de ſon âge, d'une erudition ſuperieure à celle du ſiecle, & finalement d'une gloire qui n'a point d'exemple. Vous connoiſſés infailliblement, MADAME, vos diſcours, vos conceptions & les miennes, & les plus grandes particularités de voſtre vie; & quoy que peut-eſtre vous ne donniez point encore voſtre approbation à la publication que j'ay la hardieſſe d'en faire; je vous conjure toutesfois de ne concevoir point d'indignation, ny de haine contre celuy qui la fait: car ſi vous conſiderés l'équité, cela ſe doit faire; ſi la couſtume, c'eſt l'ordinaire; ſi les loix de l'Vnivers, il eſt neceſſaire. Ne mépriſés pas *la récompenſe de la vertu*, & ne vous oppoſés pas à une couſtume tres-loüable: car en verité vous ne pouvez pas changer la nature des choſes. Donc puis qu'il ne vous eſt point à charge de mener une telle vie en voſtre particulier, je ne me dois pas auſſi repentir d'en parler de la ſorte en public; veu principalement que c'eſt un crime de taire des choſes, qui eſtans honeſtes & utiles en toutes façons,

façons, contribüeront de beaucoup non seulement *à l'honneur* de vos sujets; mais encore *à l'exemple* des plus gens de bien. Toutesfois ayant une parfaite connoissance de vos mœurs, en suitte desquelles les veritables loüanges vous semblent excessives, à cause qu'elles sont vostres, je me garderay de parler davantage de ces choses, aprés que j'auray parcouru par un recit sommaire de vos estudes, ce qui me vient en la pensée; quoy que mesme j'eusse pris resolution de le passer sous silence.

Donc cette Princesse ne met point au rang de ses estudes les langues *Svedoise* & *Allemande*, dont elle a puisé la connoissance avec le laict maternel, ny mesme tout ce qu'elle dit & escrit en telles sortes de langages: Elle fueillette aussi quantité de livres escrits *en François;* au moyen dequoy elle s'est acquis cét advantage de le parler si exactement, & avec une telle abondance de discours, que toutes les fois qu'il luy plairoit, elle pourroit s'en servir, & qu'en fin par un usage mediocre, elle y auroit une telle facilité, qu'il sembleroit aux François, qui auroient l'honneur de discourir avec elle, qu'elle auroit esté née & élevée dans la France mesme. D'ailleurs, elle a leu *les plus florissans autheurs de la langue Latine;* de façon que non seulement elle a examiné les principaux *Poëtes;* mais aussi sçait le nombre, je diray presque de toutes *leurs sentences les plus authentiques & plus utiles*; & entend avec aussi grande facilité que puissent faire les hommes doctes, mesme *les Seneques, les Sallustes, les Tites-Lives, les Cesars*, les autres qui sont de telle trempe, & Corneil-Tacite ce sublime Historien, qui est de tres-difficile intelligence aux esprits les plus subtils de ce temps: Or quand je dis les hommes doctes, je n'entends point parler d'auteurs, tels que sont ceux qu'on estime doctes populairement, mais de ceux-là, qui peuvent les enseigner parfaitement. Et ce que je viens de dire est conneu de tout le monde: au lieu que peu de gens sçauent qu'*en moins d'un mois elle s'est tellement avancée en la connoissance de la langue Grecque par son esprit, & par l'exercice qu'elle en a fait, qu'elle l'entend plus aisément à present, que d'autres n'auroient appris à la lire en un si petit espace de temps.* O que c'est un rare ornement à toutes les autres Provinces, & inouy jusqu'à present à ce Royaume! D'avoir une Princesse, dont les hautes connoissances ne peuvent qu'elles ne donnent un merveilleux esclat au lieu qu'elle occupe, & ne rendent sa diligence extremément recommandable! laquelle par les escrits de tant d'excellents hommes, & par un si grand nombre de langage de diverses Nations, *cultiue par son industrie une prudence secrete & cachée, la tire du fonds de son esprit, & la rend sienne par de hautes pensées, la communiquant au public par la conversation & l'imitation de ses bons advis, & de ses loüables actions:* Et partant ses Royaumes ne se doivent-ils pas promettre autant d'advantage du tres-heureux regne de cette Auguste Princesse, que ce personnage en a prejugé dans son esprit, qui estoit de cette opinion tres-excellente, qu'en fin les Republiques seront estimées heureuses, *quand les sages regneront, ou que les Roys embrasseront la sagesse?*

Mais je remets à une autre occasion toutes ces choses: n'estant pas possible que tant d'advantages, dont il me convient discourir à present ne m'esloigent de mon dessein, & ne me divertissent du vray fil de mon discours; je passe donc aux vertus mesmes; & comme je n'en puis faire un entier denombrement, ny les expliquer en si grand esclat; qu'elles sont en cette Auguste Princesse; aussi m'efforceray-je seulement de montrer certaines particularitez de quelques-unes. Or en premier lieu quel peut estre celuy d'entre nous, qui n'ait veu, oüy, & experimenté le beau meslange, & la juste attrempance de la gravité & humanité de cette Serenissime Princesse? comme quoy elle attire doucement par une incomparable affabilité l'affection des plus grands esprits, l'entretenant par sa douceur, & en moderant l'excés par le contrepoids de sa grandeur & Majesté? Conduite qui a un si heureux effet, qu'on a d'autant plus de difficulté à se retirer de sa presence, de son entretien, & de sa conversation, qu'on est meilleur, plus spirituel, plus grand amateur de vertu; & pour le dire en un mot, qu'on est plus digne d'estre appellé & traité

en

en homme: veu principalement qu'ayant une parfaite bonté de jugement, de volonté & de mœurs, elle prend plaiſir à ouïr des choſes belles & bonnes, porte paſſablement les mediocres, & ne s'offenſe d'aucune parole que de celle, qui ſeroit contre la pieté & l'honeſteté. Et c'eſt de là que la plus grande partie de mon bon-heur a pris naiſſance; En ce que Dieu le voulant ainſi, elle me fait l'honneur de conferer ſouvent avec moy en faveur de ſes eſtudes, ſe figurant que j'y puis contribuer aucunement par mon miniſtere, de ſorte que la baſſeſſe de mon eſprit ne me rend point honteux, ny mon ignorance ſoucieux, ny mon inadvertance craintif devant cette Auguſte Princeſſe. Car il y avoit autresfois des Princes devant leſquels quand on devoit parler, il faloit faire, comme dit celuy-là *un diſcours ſuccint & coulant, le dreſſant ſelon leur portée & intention; qui neantmoins le plus ſouvent eſtoit contraire à l'honeſteté, & quelquefois à ſoy-meſme;* Pour paſſer ſous ſilence, les Princes, devant leſquels il eſtoit dangereux, *non ſeulement de loüer leurs vertus; mais auſſi de ne pas donner des eloges à leurs imperfections*: Mais pour moy chaque fois que j'ay l'honneur de converſer avec cette Reyne, exempt de tout autre ſoin, *comme ſi je parlois à la vertu meſme, je ne penſe & ne dis que ce qui eſt honeſte & conforme à la verité:* Et s'il ſemble que par bon-heur j'aye dit quelque choſe de bon, je ſuis aſſeuré de luy avoir agréé: que ſi je ſuis aſſés malheureux pour n'y avoir pas reüſſi, j'en ſuis repris, adverty, & enſeigné; de ſorte qu'il ne me ſçauroit arriver aucune choſe dans le monde plus ſouhaitable, ny plus utile. Car de grace, ſi j'ay quelque bon ſentiment, par qui aymé-je mieux eſtre approuvé? ſi je me four-voye du chemin, eſtre remis dans le droit ſentier? & ſi je manque eſtre corrigé que par cette Auguſte Princeſſe, „ *qui ne fait rien hors de ſaiſon, ny* „ *d'un premier mouvement; dans la main de laquelle Dieu a mis non ſeulement la juſtice, pour luy permettre d'executer ces choſes; mais encore luy a donné le jugement pour le pouvoir, & le courage pour le vouloir?* C'eſt pourquoy la voyant née, nourrie, inſtruite par elle meſme, enſeignée & exercée de cette ſorte, y a-il raiſon de s'eſtonner, s'il y a & s'il paroiſt publiquement de tres-beaux documens & de tres-frequentes inſtructions de ſa juſtice, de ſa clemence, de ſa liberalité, & de ſa conſtance? leſquelles n'ont pas beſoin du témoignage de ma voix, & ne peuvent eſtre niées par qui que ce ſoit; tellement que s'il y avoit qvelqu'un ſi malicieux que d'en vouloir douter, il ne pourroit neantmoins eſtre aſſez ingenieux pour inventer quelque probabilité contre ces verités, qui ne ſont que trop évidentes d'elles-meſmes.

Done je me deſiſte de la volonté que j'avois de donner de la lumiere au Soleil: mais je me garderay bien de taire une merveille particuliere, qui eſt un teſmoignage incomparable de ſa generoſité: C'eſt que, comme vous ſçavez, Meſſieurs, ayant l'honneur de la voir ſouvent, & de reſter chaque fois long-temps en ſa preſence, jamais je ne me ſuis apperceu, *qu'elle portaſt un autre viſage, que celuy que je luy ay veu dés le commencement; que je luy voyois hier, & que je luy voy encore preſentement. Je l'ay veüe tousjours joyeuſe, reſoliie, egale dans les proſperités & adverſités, d'un eſprit moderé parmy les réjouïſſances, & d'un cœur magnanime parmy les triſteſſes & les faſcheries.* Ce qui eſtant d'un exemple ſingulier au regard des Philoſophes, qui durant tout le cours de leur vie n'ont eu autre viſée (car horſmis Socrate, à grand' peine a-t'on pû remarquer conſtamment cette merveille en aucun autre) quel prodige eſt-ce, ſelon voſtre opinion, qu'elle ſe ſoit pû trouver en la perſonne d'un Roy? combien meſme que je ne puiſſe avoir cette croyance du grand Socrate; à moins que d'avoir ſouvent montré plus de bonne mine qu'il n'avoit de courage & de conſtance: car pour eſtre de telle complexion, il faut avoir receu de Dieu une grace toute particuliere; laquelle comme je me figure, ne ſe peut obtenir autrement, que par une vraye pieté & integrité de vie: dautant que c'eſt le ſeul principe de toutes les vrayes vertus; comme je n'en doute aucunement, m'imaginant qu'eſtre home de bien, & bon Chreſtien, c'eſt tout une meſme choſe. Or ſi toute la ſuite de ſa vie, ſes prie-

res

res ſolennelles & journalieres, la frequente audience qu'elle donne à la parole de Dieu, ſa lecture, ſes meditations, & meſme ſes diſcours continüels, qui n'ont autre but, n'eſtoient autant de teſmoignages tres-evidens, que cette Princeſſe ayme extremément cette vertu, qui eſt la mere & la gouvernante de toute honeſteté tellement que quiconque en douteroit, ſembleroit eſtre une beſte pluſtoſt qu'un homme ; j'expliquerois ce paſſage un peu plus exactement ; mais je n'en parle pas davantage maintenant ; d'autant que le diſcours que j'en pourrois faire, ſeroit indigne d'un ſi noble ſujet, auſſi bien que de la parfaite connoiſſance que vous en avez ; veu principalement qu'il paroiſt aſſez par le diſcours que j'ay fait cy-devant, que j'ay gagné cette cauſe, & enſeigné plus que ſuffiſamment, que cette Reyne devance & ſurpaſſe par tous les plus grands eſclats d'un bon-heur extreme, toutes celles qui non ſeulement ont porté, mais encors euſſent pû porter le nom de Princeſſes heroïques.

Mais, dira quelqu'un, poſſible leur eſt-elle inferieure en bon-heur & en gloire ; car c'eſt ce qui reſtoit des choſes dont je devois traitter. Conſiderons donc cecy briefvement. Et en premier lieu voyons comment il ſe peut faire, qu'une Princeſſe ne ſoit parfaitement heureuſe, laquelle ainſi que j'ay fait voir auparavant, eſt doüée d'une tres-noble extraction, d'un cœur conſtant, d'un fort eſprit, d'un corps robuſte, de bonnes mœurs, prudente, ciuile, liberale, temperante, juſte, clemente, moderée ; & après tout, genereuſe & magnanime. Que ſi nous eſtabliſſons ſon bonheur, comme nous le devons faire, en la ſeureté du temps, en l'abondance de ſes richeſſes, en la Religion qu'elle profeſſe, & en ſes mœurs ; nous verrons à plein qu'elle eſt la plus heureuſe du monde. Car quoy que les troubles des guerres ayent esbranlé toute l'*Europe* ſans aucun relaſche, ny tréve, & que la pluſpart des *Suedois* ayent eſté preſens à de ſi ſanglantes tragedies tout le temps que cette Auguſte Princeſſe a regné, & meſme depuis qu'elle eſt venüe au monde ; toutesfois le dedans du Royaume a touſiours eſté paiſible, & dans un repos ferme & aſſeuré : Et meſme durant la derniere guerre qu'ils ont faite contre le Roy de *Dannemark*, à peine a t'on ruïné quelques maiſonnettes de village à l'entrée des frontieres du Royaume. Or de connoiſtre parfaitement quel bon-heur il y a en cecy, il n'appartient qu'à ceux qui connoiſſent parfaitement, combien *eſt grande la force des hommes*, qui s'eſtimeroient bien fortunés, ſi aprés avoir perdu tous leurs biens & poſſeſſions, ils pouvoient ſeulement defendre leur vie des attaques de la faim, leurs corps des tortures & des outrages, & les eſprits de leurs femmes & de leurs enfans, des Religions qui leur ſont impoſées & ordonnées : Mais par une grace particuliere du Tout-puiſſant, & par le ſoin de cette Auguſte Princeſſe, la pure doctrine de la pieté florit en ce Royaume ; n'eſtant pas permis d'exercer publiquement en aucun lieu d'iceluy une Religion qui en ſoit differente. Les Temples & les Eſcholes y ſont entretenües diligemment & ſplendidement. Comme auſſi les particuliers y ont de grandes richeſſes ; & la notable quantité des nouveaux baſtimens, qui ſe font pour le commun embeliſſement & augmentation de ce Royaume, en eſt un teſmoignage tres-evident & tres-certain : & c'eſt pour cette raiſon aprés tout, que ſous le regne de cette Auguſte Princeſſe, *Stockholme* a pris le nom magnifique de Ville ; & que meſme les autres parties de cét Eſtat ſont dans un tel eſclat, que ceux qui ont ſejourné quelque temps en ces quartiers, advoüent ingenüement, que la *Svede* ne leur ſemble pas tant eſtre augmentée & embellie, que fondée & baſtie de nouveau.

Au reſte, quant aux mœurs, ce qui n'eſt pas la derniere piece de la felicité publique, il y a, & ſe fait encore journellement un grand changement de mieux en mieux. En quoy je vous prie de conſiderer avec moy un merveilleux artifice de cette Princeſſe. Elle avoit appris & ſçavoit, que le luxe en habits & en feſtins, eſtoit preſque l'unique defaut, qui s'eſtant gliſſé inſenſiblement dans toutes les Republiques paiſibles & heureuſes, avoit eſté le principe & la cauſe de leur ruïne & renverſement : & s'eſtoit apperçeüe meſme, que ce vice

avoit commencé à ne prendre que trop de pied en cét Eſtat, tirant les uns & les autres à l'imitation de ceux, qui s'eſtoient imaginés que leur bonne reputation dependoit de telles actions, ne luy pouvans donner d'autre fondement: comme s'il y avoit beaucoup de gloire à prendre quantité de mets exquis; & comme s'il pouvoit y avoir aucun autre ſpectacle plus deſagreable, plus abſurde, & plus deshoneſte, que de voir *un homme de plomb reveſtu d'un habillement drap d'or*. Partant puis que je vous fais voir cecy, repaſſez en vos eſprits, comment elle a commencé d'y reſiſter. Elle ſçavoit qu'il y avoit certaines perſonnes, auſquelles il ne faloit que donner de la terreur; n'eſtans pas capables d'aucune raiſon pour leur faire connoiſtre ce qui eſt de leur devoir. Elle ſçavoit encore qu'il y avoit des hommes, qui quoy que deſireux de ſe défaire de la violence de la couſtume, eſtoient retenus malgré eux dans le luxe & les ſomptuoſités: Elle a voulu ſubvenir aux uns & aux autres: Elle a fait un Edict pour contraindre ceux-là; & pour liberer ceux-cy. Elle ſçavoit „ *que tout homme de bien veut pluſtoſt eſtre conduit* „ *doucement, que tiré par violence à la pratique des choſes honeſtes & vertueuſes*; elle n'a pas envié aux ſiens cette gloire de les voir ſuivre la vertu, de leur bonne volonté: & ayant trouvé ſujet de faire l'un ou l'autre, elle *a ſuſpendu la force & la neceſſité de la loy*. Elle ſçavoit, qu'il n'y avoit point de plus douce contrainte pour faire aller les ſujets d'un coſté ou d'autre, que l'exemple de ceux, qui leur commandent: elle ne permet pas qu'il y ait aucun manquement en cét endroit: Car quoy qu'elle ſoit veſtüe dans la bien-ſeance; toutesfois elle ne l'eſt point avec tant d'artifice, ny ſi ſomptueuſement que ſont pluſieurs de beaucoup moindre condition; je ne diray pas des femmes ſeulement; mais auſſi des hommes qui s'imaginent eſtre bien parfaits: bien éloignée de ces gens, qui comme d'ordinaire elle rapporte de ſon *Seneque, paſſent toute leur vie à s'ajuſter & à ſe peigner, en conſultant leurs miroirs:* Mais elle eſtime, que c'eſt une choſe ſuperflüe & importune de ſe parer, à moins que de le faire avec modeſtie, & peu ſouvent: Comme encore de faire bonne chere, & tenir longue table; *n'ayant pas la patience de prendre la refection neceſſaire à ſon corps, & demeurant infatigable aux travaux qu'il faut ſouffrir dans les affaires, dans les voyages, dans la chaſſe, & finalement dans les eſtudes.*

Nous voyons de là avec combien de ſageſſe & d'induſtrie, elle a conjoint des choſes ſi differentes, pour en tirer une meſme utilité; faiſant naiſtre la crainte de la loy, pour reprimer les mœurs de ſes citoyens; le raſſaſiement de la tolerance des ſuperfluïtés; la honte honeſte de la comparaiſon (qui ſe pourroit faire de ſes perfections dans ſa jeuneſſe, avec celle des plus âgés) & le deſir d'imiter ſes belles actions, de ſon propre exemple; afin que parmy des perſonnes dont les mœurs & les eſprits ſont ſi differens, chacun fuſt pouſſé comme par un certain aiguillon; les meſchans retenus & corrigés par la crainte, les mediocres par le dégouſt; les bons par une honte honeſte; & les gens de bien par une emulation loüable.

Voulez-vous maintenant que je parle de la gloire de cette Princeſſe? C'eſt ce que je ne feray pas: car à quel deſſein? Vous apprendray-je, que ſon extraction & ſa dignité Royale eſtant entretenüe & ſouſtenüe d'un courage de Princeſſe luy acquiert de la gloire? Vous feray-je voir, que par des actions dignes de ſa grandeur, elle entre en poſſeſſion d'une illuſtre renommée? Vous montreray-je encore, que le dedans de ſon Royaume eſtant paiſible & bien policé, & que les grandes & frequentes victoires qu'elle a remporté par les ſiens hors de ſon Eſtat, contribüent grandement à l'augmentation de ſes loüanges? De toutes leſquelles choſes, pour en parler veritablement, vous ne m'avez point encores oüy diſcourir juſqu'à preſent; & vous voyés ſans doute que cela ſe faiſoit, à cauſe que tout le monde s'en apperçoit, que tout le monde le ſçait, & que tout le monde en parle; car c'eſt la verité qu'il n'y en a point d'autre raiſon: Et c'eſt auſſi la cauſe pourquoy je reſerve un ſi noble ſujet pour un œuvre que je dois compoſer tout exprés, dans lequel j'expoſerai par une hiſtoire exacte & fidele les belles actions qui ſe ſont executée par la conduite, & les conſeils de cette Auguſte Princeſſe; eſperant que je ne m'en repentiray pas

dans

dans la ſuite des evenemens; veu qu'elle meſme m'a judicieuſement choiſi & deſtiné ſeul d'entre tous les autres pour luy rendre ce devoir; ce qui comme je prejuge, me rendra & me fera paroiſtre beaucoup plus capable que je n'euſſe oſé cy-devant le croire de moy-meſme. Partant, moyennant la grace de Dieu, c'eſt de bonne volonté & avec une joye extreme, que je me prepareray à faire un Ouurage de ſi grande importance; que je parcoureray *les merveilles inoüyes, qui eſclatent dans ce temps en la Royale perſonne de cette Sereniſſime Princeſſe; & qu'après tout, je mettray en avant ſes pensées les plus ſubtiles, ſes ſages deſſeins, & les documens preſque incroyables de ſa conſtance, de ſa foy, de ſa gravité, & de ſa fermeté*, non ſeulement pour augmenter l'éclat de ce temps; mais encore pour ſervir d'inſtruction au ſiecle à venir: Et aprés avoir conceu en mon eſprit toutes les calamités des Nations voiſines pour en faire part à la poſterité, je conſoleray mes ennüis par le recit que je feray de toutes les grandes actions de cette Auguſte Princeſſe; & me rendray attentif auſſi bien que le lecteur de ce diſcours, à la repreſentation de ces vertus. Cecy me rafraiſchira la memoire, que noſtre ſiecle n'a point eſté tellement depravé par toutes ſortes de méchancetés & de deſordres, qu'il n'ait auſſi produit de *notables exemples de vertu.*

Ie vous prendray à teſmoins, Meſſieurs, qui me faites l'honneur de m'entendre, ſi quelque homme doüé de bon jugement; qui toutesfois n'euſt pas encore acquis une aſſés parfaite connoiſſance de l'eſprit & des mœurs de cette Princeſſe (mettant à part ce qui eſt conneu par ce diſcours, qui peut ſeruir à faire quelque conjecture de ſa perſonne, de ſon ſexe, & de ſon âge) auoit oüy le reſte de cette Oraiſon, auroit-il deu s'imaginer, qu'on traittaſt en ce lieu les loüanges d'une jeune Reyne, ou bien d'une Princeſſe ancienne; à qui l'âge avancé, l'experience & les defauts retranchés par les incommoditez qu'elle en euſt ſouffertes, auroient acquis une prudence & une vertu ſi parfaite & ſi eminente? Et s'il entendoit que c'eſt d'une jeune fille que nous parlons, & que c'eſt maintenant pour la vingt-uniéme année qu'on celebre pareil jour, auquel elle a pris naiſſance; il commenceroit à nier, à mon advis, qu'il y euſt aucun eſprit de ſi bon naturel, de ſi forte complexion, & de telle education que ce puſt eſtre, qui en ſi peu de temps ſe puſt embellir & reveſtir de tant d'illuſtres & ſi differens ornemens de toutes ſortes de *vertus* & de *bonnes lettres:* En aprés, il voudroit un peu de temps pour voir & conſiderer attentivement ſes actions: & quand il auroit trouvé, qu'elles ſeroient non ſeulement égales, mais encore plus grandes que ſa renommée, aprés avoir eſté remply d'un merveilleux eſtonnement, il aduoüeroit finalement qu'il voit une merveille, qu'il n'euſt iamais creu ſe pouvoir rencontrer dans l'univers. Car il auroit égard à l'âge, il penſeroit à la difficulté & à la quantité des choſes d'importance qu'elle a faites; & enfin en demeureroit là, que tant & ſi grand nombre d'actions ne ſe pourroit executer, que par l'eſpace & le ſoin de pluſieurs années; ne ſçachant pas le merveilleux artifice que cette Auguſte Princeſſe a trouvé pour multiplier les années de ſa vie: Car les hommes ſe peuvent tromper, qui meſurans fauſſement les eſprits incomparables au modele du peuple, s'ils voyent quelqu'un qui n'ait que peu de rides au viſage, & qui n'ait pas encore les cheueux blancs, ils s'imaginent qu'il ſoit encore jeune; & par conſequent, groſſier & ignorant. S'il y a donc quelqu'un qui vueille mettre cette Sereniſſime Princeſſe en parallele avec les premiers exemples qu'il trouvera de ceux qui n'ont demeuré ſur la terre, que par une longue ſuite d'années; à la verité ceux-cy y ont eſté plus long-temps (ſi toutesfois on peut dire qu'ils y ayent eſté, n'ayans pas encore commencé n'y eſtre comme il faut.)

Mais cette Reyne incomparable y a veſcu plus longuement que telle maniere de gens: Car non ſeulement *elle fait un bon uſage de la vie; mais encore, ô adreſſe merveilleuſe pour ſurprendre le plus innocemment du monde! elle pratique & s'approprie ſubtilement, ce qu'il y a de meilleur dans la vie des autres.*

Il eſt vray, comme je le viens de dire, Meſſieurs, elle deſrobe & s'aproprie ſubtile-

tilement ce qu'il y a de meilleur en leur vie; & *ne contraint pas moins ceux qui sont morts, que ceux qui restent encore au monde, ceux-là d'avoir vescu, & ceux-cy de vivre pour elle, & pour son service.* Mais je vous expliquerai cét Enigme par les Paroles de cette Princesse mesme; puis que je ne le pourrois pas faire avec les miennes ny plus nettement, ny plus sagement. „ *I'employe*, dit-elle, *volontiers le* „ *temps à la lecture; d'autant que je m'apperçois que par ce moyen je ne perds aucun mo-* „ *ment de ma propre vie; voire mesme, je l'augmente de beaucoup par celle d'autruy.* „ *Car ceux-là me font part de leur vie, dont je lis les bonnes actions, les belles sentences* „ *& les sages advis.*" O parole digne d'estre immortalisée dans la memoire de ceux qui l'entendent! O parole encore une fois tres-subtile en sa pointe, tres-riche en son sens, & tres-profitable en son conseil; qui est vn tesmoignage tres-euident de vostre esprit, & une marque tres-asseurée de vostre singuliere erudition! Nous sçavons de la pierre d'aymant, que bien que de sa nature elle soit parfaitement bonne, elle est neantmoins en sa grosseur naturelle d'une vertû incomparablement inferieure à celle qu'elle a, quand aprés auoir esté refaite par l'artifice & le soin du Lapidaire, & trempée dans certaine liqueur, elle en a tiré abondamment les esprits sympathiques, & qui ont un rapport naturel avec les siens: Ainsi cette Auguste Princesse demeurant dans le terme de ses mesmes années, me semble avoir de beaucoup amplifié son âge par l'adresse qu'elle a fait paroistre en son genre de vie, & l'avoir rendüe capable de toutes les sortes de biens, dont tous les meilleurs Princes n'ont esté en possession que dans une longue suitte d'années; tandis qu'elle recueille la prudence presque de tous les siecles, pour son usage, & s'estudie à estendre sa renommée & sa gloire par de genereuses actions, aussi bien que sa vie par la lecture des plus belles choses.

Quelqu'un pourroit dire: ô que si j'avois le bon-heur d'estre Roy, je vivrois bien autrement? *Je donnerois à d'autres la charge & la commission des affaires de mon Estat, je n'aurois aucun soin en mon esprit, & ne donnerois point de travail à mon corps; mais jouïssant incessamment de ma bonne fortune, je prendrois ma satisfaction en tous les contentemens souhaitables; & exempt de soin, j'employerois le temps de ma vie en toutes sortes de jeux & de divertissemens.* Nous vous en croyons bien, qui que vous soyez: Mais voyez combien *Dieu y a mieux pourveu, & pour vous, & pour nous; ne vous ayant pas donné une charge que vous eussiez exercée si indignement.* Mais, bon Dieu! que cette Princesse a bien un autre sentiment! O qu'elle entend, se souvient, & professe bien, qu'ainsi qu'il en est des autres choses de pareille nature, de mesme un „ *Royaume ne peut estre bon que par la bonté de ceux qui le gouvernent, & que ce ne* „ *sont pas les delices, ny le luxe, ny la volupté; mais la crainte de Dieu, l'amour des* „ *sujets, & le soin du devoir, qui font porter aux Roys la qualité de bons & de justes* „ *Princes.*" *Sa haute dignité & le nom de Reyne luy font dire, qu'elle n'est pas née pour estre oysifve, ny lascive, ny pareſſeuse; mais laborieuse, industrieuse, & soigneuse de affaires qui sont importantes à son Empire; & qu'à cét effet elle a besoin d'amis, non seulement de ceux qui sont en vie maintenant; mais encore de ceux qui vivoient autrefois; & plutost des gens de bien que des autres.*

Réjouïssez vous donc, MADAME, d'avoir trouvé un si beau moyen de bien vivre, par lequel retenant toute entiere la fleur de vostre âge, vous pouvez toutefois devenir âgée quant aux forces de l'esprit, en experience de toutes choses, & en maturité de jugement.

Mais quand je repasse toutes ces choses en mon esprit, il m'en revient quelques-unes en la memoire, que je ne sçay si je pourray suffisamment exprimer par ce discours, pour n'en avoir pas encore bien digeré les conceptions: mais je ne laisseray pas d'en faire l'essay. Or il y avoit deux poincts principalement, dont l'un concernoit la grandeur de la felicité publique; & l'autre sa durée. le doutois du premier; sçauoir si nostre Princesse devoit tousiours demeurer la mesme; ou bien si d'oresenavant elle deviendroit plus grande & meilleure? Car quoy que toutes les perfections semblent estre en elle dans leur souverain degré; neantmoins *ses années*,

rées, & ſa diligence promettent encore je ne ſçay quoy de plus grand & de plus relevé: tellement que ſon âge peu avancé redonne à ſes ſujets l'eſperance d'un meilleur regne, que la parfaite excellence de cette Princeſſe leur promet au temps à venir. Ce meſme âge nous fait avoir bonne eſperance non ſeulement de la longue durée; mais encore de la perpetuïté de la felicité publique: car il ſe peut faire, à mon advis, que nous paſſions tout le reſte de noſtre âge ſous le bon regne de cette Auguſte Princeſſe, & qu'il ne ſe termine qu'à la fin du monde; afin que ne laiſſant pas ce Sceptre en la main d'aucun ſucceſſeur, elle le rende à *Jeſus-Chriſt* retournant du Ciel, qui eſt l'unique poſſeſſeur de tous les Royaumes. Ce n'eſt pas que par un excés de bien-vueillance, ou (ce qui ſeroit la choſe la plus honteuſe du monde) par quelque eſpece de flaterie, je ſouhaite ce que j'eſtime ne pouvoir pas arriver; ny que j'adjouſte foy à ces prognoſtiqueurs inſenſez, qui ſont devenus vieux en prediſant journellement leur dernier jour; mais d'autant que ceux qui voyent attentivement la ſainte Eſcriture, en font naiſtre une certaine conjecture, que cette fabrique de l'univers ne doit pas durer plus d'un ſiecle. Mais cét evenement eſt en la main de Dieu; & pour nous autres hommes, nous ferons les devoirs qui nous ſont convenables; & comme nous ſommes tous vos ſujets, nous taſcherons de ſeconder le bon-heur de voſtre Empire par les prieres que nous en ferons à DIEU, par la ſummiſſion, le devoir, l'Amour, & l'obeïſſance que nous vous rendrons, & par la concorde & l'union que nous garderons entre nous; & meſme vous ne ſerez pas priuée des conſeils & miniſteres de ceux, qui eſtans appellés à une charge ſi relevée vous donnent d'ordinaire un fidele & puiſſant ſecours.

Quant à vous, MADAME, „ *continüez de faire comme vous faites; continüez d'eſ-* „ *tre ſemblable à vous meſme; ne changez rien en vos mœurs: ou bien, s'il y peut arriver* „ *quelque changement, que ce ſoit de mieux en mieux.* DIEV vous a fait grande & brave Princeſſe, Servez-vous de vos biens, *& ne deſtruiſez, ou pluſtoſt ne terniſſez pas un Ouvrage ſi excellent;* mais il vous le faut cultiver, perfectionner & embellir avec ſoin en toutes les manieres qui ſont poſſibles & imaginables. DIEV vous a confié un grand threſor; mais vous le portez en un vaiſſeau de terre: *pour le retenir & le conſerver, vous avez beſoin de la grace de celuy qui vous l'a donnée.*

Mais, dira quelqu'un, quel homme eſtes-vous, pour oſer donner des advertiſſemens à une Reine? Quant à moy, *Sacrée Majeſté*, je me ſouviens tres-bien de ma condition; mais pourtant DIEV ma fait homme pour pouvoir parler de ces choſes: ſi la nature ne m'a pas donné un grand eſprit, au moins n'eſt-il pas privé de l'intelligence de ces choſes. Ie dois mon affection non ſeulement à la fortune de cette Princeſſe; mais encore plus à elle meſme: je me ſuis engagé par un ſerment ſolemnel d'advancer & de procurer tant qu'il me ſera poſſible, *l'utilité de ſes Royaumes:* Elle ma donné en termes exprés la permiſſion de luy parler; j'en ay pris l'aſſeurance, appuyé que je ſuis ſur ſa vertu & ſur ſon bon naturel: je n'ay, ny ne demande aucune authorité de luy tracer des advertiſſemens; mais les choſes meſmes, s'il y en a quelqu'une de bien dite, auront du poids chez cette pieuſe & prudente Reyne, & ſeront d'une energie & d'une efficace, que je n'ay point recherchée ny deſirée en mes paroles.

Au reſte, je vous ſupplie tres-humblement, MADAME, & tous ces Meſſieurs qui me font l'honneur de m'entendre, qu'en ce qui s'eſt dit, vous ayez pluſtoſt eſgard à l'affection que j'y ay fait paroiſtre, qu'à l'eſclat de l'eloquence que je n'y ay pû apporter; & qu'en un mot la bonne volonté ſoit un ſupplement des paroles; en conſideration de celuy qui ne les a pû concevoir, ny proferer, comme il auroit bien ſouhaité.

Seigneur mon Dieu, ſoyez la fin de ce diſcours; puis que vous meſme devez eſtre le dernier but de toutes nos actions. Nous vous loüons, & vous rendons graces, de ce que par un excés de clemence, vous avez donné une ſi *parfaite Princeſſe* à ce temps & à cette Nation: nous vous prions de nous la laiſſer longuement; & que comme vous luy avez donné une prudence de vieillard en ſes premieres années, vous luy con-

ſeruiez auſſi une force & vigueur heroïque juſqu'à l'extremité de ſon âge ; Et meſme, ſi c'eſt voſtre plaiſir, permettez qu'elle regne ſur ſes terres juſqu'à la fin du monde : mais gouvernez tout le temps de ſon Empire, pour long qu'il doive eſtre, en ſorte qu'il depende de voſtre volonté, que ceux qui ſçavent que la pieté eſt utile à toutes choſes, ſoient confirmés dans leur ſcience ; que ceux qui ne le ſçavent pas, en ſoient informés ; & que ceux qui le revoquent en doute, en ſoient entierement convaincus; *n'y ayant rien de plus aviſé ny de plus adroit qu'un homme qui eſt bon Chreſtien*, pour acquerir, conſerver & bien employer les commodités temporelles de cette vie; auſſi bien que les threſors de la beatitude qui eſt eternelle & d'un prix infiny.

FIN.

PANEGYRIQUE

A LA

SERENISSIME REINE

DE

SUEDE

PAR E. SPANHEIM.

Prononcé

A GENEVE.

M. DC. LII.

PANEGYRIQUE

DE LA

SERENISSIME REINE

DE

SUEDE.

TRES-HAUT ET TRES-ILLUSTRE PRINCE

MONSEIGNEUR.

GUSTAVE ADOLPHE

Marquis de BADEN-DOURLACH &c.

MONSEIGNEUR,

Si dés l'entrée de ce Diſcours j'ai cru me devoir laver de la temerité, qui m'avoit pouſſé à le faire, je trouve que je n'ai pas moins de raiſon à juſtifier la liberté, que je prend de le preſenter à votre Alteſſe. D'autant plus qu'aprés ce Nom Auguſte qu'il porte en Tête, & qui en fait le Sujet, l'on pourra trouver étrange, que je lui cherche un autre Paſſeport, ou que je le veuille mettre à l'abry d'une nouvelle protection. Je ne dirai pas d'abord, Monſeigneur, qu'il n'en pouvoit trouver ni de plus illuſtre, ni de plus aſſurée que la votre; bien que je ne dirai rien en cela, que votre Naiſſance ne prouve, & que votre Bonté n'autoriſe; je ne dirai pas non plus pour donner quelque pretexte ſpecieux à mon Ambition, que je veuille m'acquitter ſimplement des Devoirs d'un Citoyen, en témoignant à votre Alteſſe quelque Reconnoiſſance de l'Eclat, que cette Ville a tiré de ſon Sejour. Il y auroit trop de Vanité en mon fait à me charger tout ſeul d'une obligation, qui m'eſt commune avec tant d'autres, & trop de temerité à un particulier à vouloir payer une dette publique. Je ne dirai pas auſſi, Monſeigneur, que ce ſoit la ſeule Bonté de votre Alteſſe, ou les diverſes Preuves de la Bienveillance, dont elle m'a fait la grace de m'honorer, qui m'ayent donné la hardieſſe de l'aborder par ces Lignes, & de lui ouvrir un grand champ à ſe deployer ſur moi en cette occaſion. Quoique cette conſideration fut aſſez forte pour m'en faire naitre le Deſſein, & aſſez juſte pour l'autoriſer, ſi eſt-ce que j'ai cét avantage d'en avoir encore de plus proches & de plus particulieres. Souffrez donc que je vous diſe, Monſeigneur, que la plus preſſante qui m'a portée à vous addreſſer ce Diſcours, c'eſt la Grace que vous m'avez faite de l'entendre reciter, & de l'honorer en ſuite de votre Approbation. Si bien que j'euſſe eu mauvaiſe grace de lui chercher une Protection ou éloignée ou incertaine, apres celle qu'il avoit deja obtenuë de votre Alteſſe,

& après l'éclat qu'il a tiré de ſa preſence. Mais ſans m'empreſſer d'avantage ſur ce Sujet, le ſeul Nom de Guſtave, *qui paroit en tête de cette Lettre, n'eſt-il pas que trop ſuffiſant pour montrer la juſtice & la neceſſité de mon entrepriſe, & pouvois-je mieux addreſſer le tableau, que j'ai voulu faire de l'admirable Fille de ce grand Heros, qui a rendu ce nom ſacré à toute la terre, qu'à celui qui ſe glorifie d'etre ſon Filleul? Ainſi, Monſeigneur, je ne peux remarquer qu'avec un plaiſir extréme cette heureuſe Fatalité dans un Concert de raiſons ſi preſſantes à couvrir de ſon ombre cette petite production. Pleut à Dieu que j'en euſſe d'auſſi fortes pour pallier les defauts, qui s'y rencontrent, & que ſon Authorité fut aſſez puiſſante pour lui faire trouver du ſupport. Je ſcai qu'il y a en moi une extréme temerité, d'avoir voulu tirer le portrait d'une Princeſſe du tout inimitable, qui ne peut etre fait par le Pinceau le plus delicat du ſiecle, & que l'idée, que je me ſuis propoſée, eſt autant au deſſus de mon imagination, que ſes perfections ſont ſans exemple. Je ſcai que je paſſerai pour ridicule de prendre un vol ſi haut avec de ſi tendres & de ſi foibles ailes; que mon entrepriſe ſera jugée vaine & ambitieuſe, & que mes fautes ſeront d'autant plus viſibles, que l'objet auquel je me ſuis attaché, eſt haut & relevé. Mais je ſcai auſſi, Monſeigneur, que les plus juſtes Devoirs ne ſont pas d'ordinaire les plus heureux, & que les Efforts du plus grand zele, & de la plus ardente Devotion ne ſont pas toujours accompagnez du plus grand Succez. Je ſcais qu'il y a de la gloire à concevoir des grands Deſſeins, de la generoſité à les entreprendre, & qu'il n'y a pas toujours de la honte à n'y reuſſir ſelon ſon Projet. Si les Cœurs les plus geneureux trouvent leur defaite glorieuſe, quand elle arrive par la main de quelque grand Heros, avouons qu'il y a encore plus de gloire d'etre ſurmonté par les perfections de cette merveilleuſe Heroine, qui fait le ſujet de ce diſcours. Outre, Monſeigneur, que j'ai encore cette Conſolation, que ſi je travaille en vain en cette ſtatüe, le ſuccés m'en eſt égal avec les plus heureuſes mains du Siecle, & j'ai cet avantage, que j'ai autant de Compagnons de ma disgrace, qu'elle a de herauts de ſes louanges. Avouons encore que toutes les grandes ames ne ſont pas de l'opinion de ce vainqueur de la meilleure partie du Monde, qui ne vouloit etre tiré que par un* Apelle, *c'eſt à dire, par le plus admirable homme de ſon art. Je ne ſcai pas même ſi ce ſentiment n'etoit pas indigne de ſa generoſité, & s'il n'y avoit de la foibleſſe en cette reſolution, & de la défiance de ſon Eclat. Il ſemble qu'il vouloit le devoir plutot à la delicateſſe du Pinceau, & à l'induſtrie de l'ouvrier, qu'à la naïfueté de la repreſentation, & aux avantages naturels, qui le couvroint de gloire & de ſplendeur. En effet on regarde les ouvrages de ſi excellents Maitres plutot pour des Chef-d'œuvres de l'art, que pour des veritables ideés; & on s'imagine que pour rendrer leurs Tableaux plus achevéz, & leurs donner plus de luſtre, ils ne conſultent pas toujours la Regle de Philoſtrate, qui veut que la Verité ſoit auſſi religieuſement obſervée par un Peintre, que par un Hiſtorien. Au lieu qu'un Ouvrier mediocre ne doit qu'au ſeul objet, qu'il embraſſe les graces qui l'embelliſſent, & ne peut ſuppleér par la Force de ſon imagination, là d'où les plus habiles tirent leur plus grande gloire. Je ne ſcai ſi cette conſideration pourra donner quelque couleur à mon entrepriſe, au moins ſcai-je qu'elle a beſoin d'un ſupport tout particulier. Je ne dirai pas que ce n'eſt qu'une traduction d'un diſcours, que j'ai concu en une autre langue, puis qu'elle n'en porte que trop de marques avec elle, & qu'on voit aſſez par toutes les lignes les traits d'une copie. Je ne m'étendrai pas non plus à repreſenter les contraintes, & les gehennes inévitables, qu'il y a dans les productions de cette nature, quelque liberté qu'on s'y donne, & que quelque fard qu'on y apporte, elles ne laiſſent pas de perdre toujours les graces & la beauté du naturel.*

Ou-

Outre, Monſeigneur, que la langue en laquelle cette verſion a été faite ayant atteint ſa plus haute perfection, & la delicateſſe du ſiecle & de la Nation etant montée à ce point, que les plus heureuſes plumes ont de la peine à trouver de l'agrément, votre Alteſſe jugera d'abord quel ſuccés pourra eſperer une groſſiere comme la mienne, & taillée en un Climat éloigné de ces graces, qui donnent tant d'eclat aux Ecrivains du ſiecle. Je pourrois dire ici beaucoup de choſe pour ma juſtification, ſi je n'aimois mieux la devoir abſolument aux prieres, ou plûtot aux commandements de nombre de perſonnes d'honneur & de condition qui ſeront obligées de faire mon apologie. L'envie que j'ai eu de leur plaire, & de publier dans une langue, qui leur fut familiere, les merveilles de cette incomparable Princeſſe, l'a emporté ſur le ſoin de ma reputation, & j'ai cru ne pouvoir leur donner de plus fortes preuves de mon obeiſſance, qu'en hazardant pour eux, ce que nous avons de plus cher & de plus precieux au monde. Dans l'apprehenſion de cette diſgrace, Monſeigneur, je ne trouverai pas une conſolatian mediocre, ſi votre Alteſſe me fait la grace d'agréer ces Aſſurances de ma devotion inviolable, & de l'ardeur de mes vœux pour la proſperité de ſa Perſonne, & la ſplendeur de ſa ſereniſſime Maiſon: que ſi votre Alteſſe y ajoute encore ſon approbation, mon ambition ſera amplement ſatisfaite, bien qu'il ne ſe puiſſe rien ajouter aux profonds Reſpects que j'ai pour elle, ni à l'ardente paſſion avec laquelle je ſuis,

MONSEIGNEUR,

De voſtre Alteſſe

Le tres-humble, tres-obeiſſant,
& tres-fidele Serviteur.

SPANHEIM.

SONNET
A LA SERENISSIME
REINE DE SUEDE.

PRinceſſe, en qui le Ciel a mis tous ſes Threſors,
Le Soleil ſon éclat, noſtre Siecle ſa gloire,
La Terre ſon répos, *Guſtave* la victoire,
Et la Nature enfin tous ſes derniers efforts.

CHRISTINE, dont le nom autheur de nos tranſports,
Tiendra le premier rang au Temple de Memoire;
Dont les bras triomphant ſur un Throne d'yvoire
Soutient *Mars* & *Phœbus* par des nouveaux reſſorts.

Adorable Sujet de nos juſtes offrandes,
A qui non ſeulement l'Empire où tu commandes,
Mais la Terre par tout va dreſſant des autels.

En vain l'on entreprends de dire tes Loüanges,
Meritant les honneurs, qu'on rend aux Immortels,
Il n'appartient auſſi à te loüer qu'aux Anges.

PANE-

PANEGYRIQUE.

MADAME,

CE n'eſt pas une legere entrepriſe, que j'entre aujourdhui par une extréme temerité dans l'Auguſte Sanctuaire de votre Majeſté; Que tout indigne que je ſuis, je ne faſſe point de ſcrupule de me prendre à ce nom celeſte; que ſans ſes ordres & ſes commendements je m'ingere hardiment dans ſa Cour, la plus illuſtre de l'*Europe*, ſoit par ſon ancienneté, ſoit par ſa puiſſance, mais ſur tout par l'éclat de ſa Princeſſe; & qu'enfin je me preſente à tete levée devant ce viſage, dont la douceur & la ſerenité merveilleuſe n'eſt jamais troublée, que par les herauts des ſes loüanges. Mais il faut que j'avoüe d'abord, qu'une hardieſſe ſi extraordinaire ne vient pas tant d'aucune confiance, que j'aye en mes forces, que d'une neceſſité abſolüe, dont je ne ſcaurois me defendre plus long-temps. Car pendant, Madame que votre Majeſté ſe voit laiſſée à tous moments des vœux & des acclamations de tout le monde; pendant que tous les peuples portent leurs viſages ſur ſon Trône, & que toute l'*Europe* y attache les yeux; pendant que ceux qui ſont' diviſez par tant de Mers & de Terres, & même par de Religions differentes, ſont unis par la veneration, qu'ils ont pour elle, & par les hommages qu'ils lui rendent; pendant que par tant de voix & en tant de langues differentes elle eſt proclamée la Merveille, qui ſurpaſſe nos vœux & notre creance; & enfin pendant qu'elle eſt l'unique objet de la joye & de l'admiration publique; N'euſt-ce pas eté une choſe étrange & véritablement indigne de nous, de n'etre reveilliez par tant d'acclamations, enflammez par tant d'exemples, & en la choſe du monde la plus équitable ſe ſeparer du reſte de la terre par un honteux divorce? De fait je peus bien dire, Madame, que notre *Geneve* ſe fut expoſée aux plus juſtes reproches d'un ſilence honteux & du tout inexcuſable, ſi elle n'eut comparü parmi cette Foule des peuples, qui s'empreſſent de tous côtez d'etre les premiers Trompettes des loüanges de votre Majeſté. Silence d'autant moins ſupportable, qu'elle ſe glorifie par deſſus tous les autres de les faire retentir ordinairement dans l'enceinte de ſes murailles, & de publier hautement cette grandeur ineffable de gloire, qui ſurpaſſe de beaucoup ſon ſceptre & ſa couronne, mais encore davantage ſon ſexe & ſes années. Comme s'il y avoit aucun coin de la terre pour petit & reculé qu'il ſoit, qui n'en fut entierement rempli; ou bien que celui-ci fut l'unique, qui refuſa ou ſa creance ou ſes acclamations à tous les prodiges, que la renommé épand d'elle de tout côtez.

Que s'il paroit étrange d'abord, que dans cette abondance des ſcavans, dont cette Ville de Dieu s'eſt vu de tout temps floriſſante par deſſus toutes les autres, & dont elle fleurit encore aujourdhui; que dans la troupe de mes Concitoyens,

qui par une genereuſe émulation n'ont que des Cris de joye pour votre Majeſté, je ſois le premier qui monte en cette chaire, pour etre l'interprete de l'acclamation publique, javoüe que je n'ai pas de foibles raiſons, qui bien que le moindre de tous en âge, & en l'art de bien dire, m'ont pouſſé avant les autres à une ſi haute & ſi hardie entrepriſe. Avoüons franchement d'entrée que ce ne ſont pas tant mes devoirs envers ma chere Patrie, qui m'ont ſervis d'eguillon à ce deſſein; que ce n'eſt pas tant la conſideration de ma Charge, qui ſemble etre voüée à des eſſais de cette nature; que ce n'eſt pas enfin la ſeule veneration que j'ai pour votre nom, Madame, qui a ſervi de Cauſe legitime à tant d'illuſtres inconnus, & eloignez par une ſi longue diſtance, pour leur faire entreprendre le recit de vos loüanges, comme des raiſons encore plus preſſantes, qui m'ont obligé à briguer aujourdhui ce glorieux titre d'orateur. Car celle qui m'a donné cette hardieſſe par deſſus toutes les autres, qui a diſſipé ma crainte, delié ma langue, c'eſt que je ne preſente pas à votre Majeſté, un nom qui lui ſoit abſolument inconnu, ou qui ne tire aucun avantage, que de la devotion profonde qu'il a pour elle: Mais un nom déja tout brillant & tout glorieux de ſon approbation, & qui a ce bonheur de lui etre voué dés long-temps par des motifs particuliers. C'eſt ce meme nom, Madame, que votre Majeſté a eu la bonté de temoigner cy devant à celui de qui je le tiens apres Dieu, & dont la memoire me doit toujours etre ſainte & precieuſe, non ſeulement de lui être connu, mais auſſi d'avoir part à ſon eſtime: lui faiſant voir par la main & par l'entremiſe d'un des grands Prelats de ſon Royaume, qu'elle lui ſcavoit gré du zele, qui lui avoit fait conſacrer ſa plume à la loüange de ſiens. Par où vous avez eté cauſe, Madame, que ce nom bien loin d'etre enſeveli dans ſes cendres, ſe voit renaître & briller encore aujourdhui par ces glorieuſes marques de votre royale bienveillance. Et ce qui eſt encore une preuve plus évidente d'une bonté qui approche entierement de la divine en ce haut faite de gloire, où votre Majeſté ſe voit élevée, non ſeulement elle lui fit la grace de lui apprendre, qu'elle avoit daigné jetter les yeux ſur quelquns de ſes Ouvrages; mais qu'elle les honoroit meme de ſon approbation, qui ſeule eſt capable de leur faire trouver celle de tous les ſiecles. Elle témoigna ſur tout d'agréer celui, où il a taché de comprendre l'abregé des faits heroïques de ce Pere, dont le nom ne peut trouver de Titre proportionné à ſon merite; & où il a voulu faire voir à la poſterité, avec une fidelite incorruptible, & pour ſervir d'exemple à tout les Princes, des actions, qui juſques alors etoint ſans exemples, & qui ſembloint etre infiniment au dela de toute Creance.

Je ne me verrois pas reduit aujourdhui à cette abſolue neceſſité de vous repreſenter ici, Madame, ou cét excés de joye, dont il fut ſaiſi à la nouvelle d'une grace ſi glorieuſe pour lui, & qui etoit ſi au deſſus de ſes eſperances: ou ce zele, qu'il ſentit puiſſemment redoublé par les eloges que vous donniez aux premiers eſſais de ſa plume; ou la reconnoiſſance, qu'il croyoit devoir à une bonté ſi genereuſe & ſi extraordinaire, en ſe diſpoſant de la publier hautement avec toutes vos autres merveilles; Si les cruelles deſtinées ne nous l'euſſent enlevé, au point qu'il alloit commencer un ſi grand & ſi ſuperbe Ouvrage:

C'eſt ce qui empechera, qu'on ne trouve ni extraordinaire, que moi, qui me glorifie d'avoir herité avec ſon nom cette ardente devotion, qu'il avoit pour votre Majeſté, je conſerve encore aujourdhui ſes eſprits tout boüillans, & tout enflammez du zele, qui les embraſoit: Et ſur tout, ſi je lui conſacre, comme la plus precieuſe Partie de l'heritage qu'il m'a laiſſé; à ſcavoir un eſprit, dont toute l'étude ſoit à tacher de comprendre la grandeur de ſes royales vertus, bien que trop foible pour reüſſir en un ſi haut deſſein: une langue toute voüée pour en rehauſſer le prix, bien qu'il ſurpaſſe tous les éloges des hommes; un Cœur dedié uniquement, pour en garder un ſouvenir eternel, bien qu'il ne puiſſe jamais atteindre le but de mes vœux; des mains deſtinéz pour les publier aux ſiecles à venir, bien qu'avec un ſtile qui ne peut que demeurer infiniment au deſſous d'une telle entrepriſe;

priſe; enfin ſi je me conſacre à elle tout entier, & tout rempli de ſes perfections, bien qu'incapable de les contenir.

Car où trouvera-t-on un eſprit ſi vaſte, & ſi prodigieux, je ne dirai pas dans un jeune homme, mais dans des Viellards blanchis dans une longue experience, qui puiſſe ou contenir, ou comprendre tant de merveilles, qui s'attroupent dans une ſi jeune Princeſſe; cette abondance inoüie de dons, dont elle éclate; Cet amas de toute ſorte des vertus & des Sciences, où on l'a voit ſi fertile; Cette haine pour tous les vices, & toutes les convoitiſes, à quoi elle ne donna jamais la moindre entrée; cette merveilleuſe Connoiſſance de tous les Secrets de regner, par où elle fait honte à tous les hommes; enfin cette ame toute portée dans le Ciel, & qui ſurpaſſe de beaucoup l'admiration qu'on peut avoir pour elle. Et quoi que l'un & l'autre ſoit infinement au deſſus de notre portée; & même ne ſemble être accordée à aucun homme mortel, je ne laiſſe pas pourtant tout jeune, & tout muet que je ſuis de me porter en cette vie, par la ſeule ardeur de mon zele, & de me laiſſer entrainer par la violence de la veneration que j'ai pour elle; là où ni mon eſprit, ni ma plume, & ſur tout mes yeux & ma langue ne peuvent s'élever. C'eſt ainſi que proſterné aux Pieds de votre Majeſté, je revere cette pourpre, dont l'éclat m'ebloüit; j'adore ce Genie dont les Rayons m'environnent, & que moy, qui fais profeſſion d'enſeigner les Loix de bien dire dans des ſujets ordinaires, je confeſſe ingenument de les ignorer le premier en une matiere ſi ample, & du tout inépuiſable. C'eſt ainſi, Madame, que je franchis les bornes de mon âge & de mon induſtrie; que j'entre dans une carriere, dont je ne vois point d'iſſuë; que je m'engage à publier les loüanges de votre Majeſté, ſans ſcavoir par où je les dois commencer, vû qu'il eſt bien permis à tous de les entreprendre, mais non pas à qui que ce ſoit d'en faire un entier denombrement. Car c'eſt ici que nous voyons que les Preceptes des Orateurs nous manquent; que tout leur Magaſin eſt épuiſé; que l'eloquence des plus ſtilez en l'art oratoire eſt foible, que ſes forces ſont decheües, & que toute languiſſante ſans nerfs, & ſans vigueur, elle ne fait plus parade, que de ſa maigreur, & des ſes taches. C'eſt en vain qu'elle amaſſe tous ſes Threſors; qu'elle étalle toute ſon abondance; qu'elle employe toutes les richeſſes d'un *Ciceron*; qu'elle recuëille toutes ſes fleurs; qu'elle mele toutes ſes couleurs; qu'elle aſſemble tous ſes ornemens, dont le nombre eſt preſque infini, & l'éclat merveilleux; & enfin qu'elle apporte tout ce magnifique appareil, dont on la voit brillée ſi ſouvent; elle ne laiſſe pas de nous decouvrir à plein fond ſa pauvreté & ſa diſette. C'eſt ainſi, que celle qui donnoit une nouvelle Lumiere aux choſes les plus eclatantes; qui faiſoit profeſſion de rehauſſer les plus grandes, de relever les plus petites, d'apporter à toutes une grace & un luſtre admirable; qui juſques à cette heure n'avoit point ſouffert de bornes pour étenduës qu'elles fuſſent, mais comprenoit le Ciel & la terre dans ſon Enceinte, ſe voir maintenant vuide de tous ſes ornemens, & reduite à paroitre toute nuë & toute defigurée parmy tant d'inſtrument de parade & de Pompe. Que c'eſt pourtant une choſe inoüie, Madame, que d'avoir reduit à l'emprunt & aux abois cette ſcience, qui ſans etre jamais ſterile, paroiſſoit ſi feconde & ſi riche, même la Mere & le Threſor de l'abondance, & qui ſervant d'une glorieuſe recompenſe à la plus haute vertu, a donné l'eternité à des actions toutes celeſtes. C'eſt ce qu'elle reconnoit pourtant, & ce qu'elle avoüe lui etre arrivé à l'occaſion de votre Majeſté, qui etant infiniment au deſſus de toutes nos entrepriſes, ne peut etre repreſentée par aucunes couleurs, parée par aucunes fleurs, tirée par aucun airain; vu que la vüe ſe perd aux premiers traits de l'ouvrier, le pinceau lui tombe des mains, ſon induſtrie ſe rebouche, & que ſes yeux tout tremblans & égarez, ne peuvent depeindre ce qui les ébloüit.

Car de quelque coté que nous les tournions ou vers votre ſceptre, Madame, ou vers votre naiſſance, ou vers vos années, & vers votre ſexe, ou vers cèt aſſemblage de toute ſorte de vertus & de gloire, ils ſe ſentent affoiblis des leurs premiers régards, & ſurpris par l'éclat d'une lumiere, qui les offuſque plus que les

rayons

rayons du soleil. De sorte que si etant afferrez par la vûe des merveilles qui se presentent à foule devant nos yeux, nous les portons sur votre berceau & sur votre premiere enfance, & que nous considerions cet âge, qui ne se fait remarquer que par ses foiblesses & ses infirmitez, c'est en cet endroit même que votre Majesté nous paroit toute Auguste & environnée d'une grandeur de gloire extraordinaire; & ce qui semble encore plus étrange, qu'elle épuise dés lors toute l'eloquence des orateurs. Nous voyons deja un grand champ de loüanges, lors même que votre Majesté commencoit à begayer; pendant que nous la voyons emmaillottée dans des bandelettes, elle attire dés lors la veneration de tout le monde; & pendant qu'on la voit allaitter sa nourrice, elle recueille deja les applaudissements de tous les peuples & entend les acclamations de ceux qui battent des mains à cette vertu naissante. Journée vrayement heureuse & magnifique, dont le souvenir rend mon esprit tout ému & tout attendri, où votre Majesté vit premierement la lumiere, dont elle éclaire aujourdhui tant de peuples! Journée, qui ne peut etre marquée en nos annales, puis qu'en celle-la le monde vit naître avec une profonde veneration, & un étonnement egal, ce nom qui doit non seulement remplir, mais surpasser tous nos fastes & toutes nos annales. Journée belle & joyeuse par dessus toutes celles qui ont éclairé ce siecle, dont il est à bon droit tout glorieux; & que les siecles suivants feront revivre à la posterité, & lui rendront toujours presente par des Festes anniversaires, & par toutes les solennitez, qui accompagnent les journées les plus signalées. C'est cette journée, qui ramaine d'abord à nos yeux l'image du Père de votre Majesté, dans une posture encore plus auguste que l'ordinaire, si toutefois il s'y peut rien ajouter de plus auguste, & qui la rendant deja toute glorieuse & triomphante, fait qu'elle ternit la gloire de tout le monde par le bonheur de sa naissance quand même elle ne le feroit pas par l'eminence de ses vertus.

Car ce bonheur qui arrive par cas fortuit à d'autres vous etoit dû, Madame, & il falloit que le Ciel l'ottroyat à vous seule; à scavoir que vous dussiez la vie & la lumiere à ce Pere, à qui tant de Princes chassez & exilez doivent le recouvrement de leur sceptre & de leur splendeur, tant de particuliers leur conservation, tant de peuples leur repos, l'*Allemagne* le retour de sa liberté, l'*Europe* la crainte levée de la servitude qui la menaçoit, les Generaux d'armées des addresses inconnües pour faire la guerre, vos sujets les frontieres accrües de votre empire, & enfin notre siecle la gloire & l'exemple du plus grand Hèros de tous les âges. En effet l'on peut dire, qu'il defie hardiment, & qu'il surmonte tous ces vieux Capitaines, dont ou *Athenes* ou *Rome* nous font tant de Parade, soit que nous regardions la grandeur de son courage, ou l'addresse du Corps, ou la dexterité à faire la guerre, ou la promptitude qu'il apportoit à vaincre, ou le nombre de ses triomphes, ou son bonheur à combattre, ou enfin la gloire de ses actions, & le fruit de ses victoires, qui n'a pas eté enlevé avec lui. N'est-ce pas ce même heros, qui aprés avoir fait preuve dans un autre Climat d'une vertu déja endurcie dans une extréme jeunesse, etant attiré au notre par les armes, & les gemissements de tant de peuples oppressez, non seulement rabbatit la fierté de cet aigle, qui fouloit par ses ailes tout ce qu'il rencontroit, mais l'atterra totalement; Et de qui l'on peut dire, qu'il porta veritablement par tout la frayeur & la ruine, mais en meme temps la joye & la tranquillité, & que s'il a eté en effet la foudre de la Guerre, le Mignon de *Mars*, la Terreur des ennemis, & le fleau d'un nombre de peuple, il a eté aussi le restaurateur de la Liberté publique, le Protecteur des Gens de bien, le Soutien des affligez, le Boulevard de l'*Allemagne*, & le rempart de l'*Europe*. C'est ce qui empechera Madame, que nous ne nous arretions d'avantage en cet endroit pour publier les Loüanges de cet admirable Prince, qui attirera la Veneration de tous les siecles, & qui sera immortel à l'avenir des tous les âges, non tant par ce consentement universel de tous les Peuples & de tous les Ecrivains à l'exalter, que par les fruits de la Paix; Dont l'acquisition, quoique nouvelle ne

laisse

laiſſe pas d'etre un effet de ſes glorieuſes Actions. Que ſi nous regardons le temps preſent, notre bonheur eſt encore infiniment plus grand & plus conſiderable, à qui il eſt permis par une grace de Dieu toute extraordinaire de le voir revivre en votre Majeſté, qui eſt ſon veritable Portrait, quoique ſous un port differend. Et de fait la nature ayant épuiſée toutes ſes forces pour nous donner un ſi grand Heros, il ne falloit pas ſe promettre d'elle un autre auſſi accomplis dans le meme Sexe. Si bien qu'il lui a falu faire l'eſſai dans le votre, où elle nous donnat auſſi un exemple d'une Production toute miraculeuſe. Certes cette reconnoiſſance étoit düe à ſes Vertus, à ce qu'elles ne fuſſent pas rabbaiſſez par la Conſideration de celles de votre Majeſté; mais que ſans une Comparaiſon envieuſe des unes & des autres, on vit dans une meme Tige le dernier effort & la plus haute merveille de l'un & de l'autre Sexe. C'eſt par cette heureuſe fatalité, Madame, que vous avez eté donnée à la terre, & que comme un nouvel Aſtre, dont les influences ſont toutes favorables, vous avez éclairé les peuples tous atterrez & enſevelis par la mort de ce *grand Guſtave.* Et qu'enfin vous etes venüe au monde au milieu des Lauriers victorieux, & parmi tous les appareils & tous les pompeux ornements de Triomphe.

Car ne faut-il pas dire que ce berceau a eté veritablement triomphant, qui a reçüs vos premiers cris d'enfance, qui n'etant pas pouſſez d'une Facon ordinaire, ſembloint deja preſager autant de Commendements; dont vous honorez tant de peuple, qui vous obeiſſent. Et de fait, pendant que je regarde d'un coté ces années encore toutes chancelantes, cet âge que tout le reſte du Monde hormis votre Majeſté a paſſé dans une profonde oiſivité; de l'autre que des lors meme je vois un jugement meur & poſé; un naturel relevé encore par deſſus ſa naiſſance; un Cœur qui embraſſe le Ciel & la terre; un Eſprit deja occupé aux choſes ſerieuſes, & de plus capable de s'y appliquer, j'avoüe que j'ai de la peine à me perſuader, ou que votre Majeſté ait jamais eté couchée dans un berceau, ou qu'elle ait jamais pleuré dans des bandelettes. Et ce qui me le fait croire d'avantage, c'eſt que comme ſi vous fuſſiez venüe au monde, Madame, par une ſorte de naiſſance qui vous fut toute particuliere, & inconnüe aux autres, vous n'avez jamais pris à ces divertiſſements innocens, à quoi cet âge tendre ſe delecte, & tous vos joüets & vos amuſements n'ont jamais eté autres, que les occupations d'un âge deja meur & avancé. Dabord votre Majeſté a eu de l'horreur pour ces delices ordinaires des Cours, comme pour autant d'éguillonnements à la pareſſe, & à la luxure, & qui n'étouffent que trop ſouvent les ſemences des plus belles & des plus genereuſes acclamations. Le peu de ſoin que votre Majeſté apportoit pour lambriſſer le dehors & le dedans de ſa Cour, ne faiſoit pas paroitre le luxe ou la l'oiſivité de ſa Princeſſe, comme l'importance de ſes occupations, & ſon amour pour la ſobrieté. Que c'eſt pourtant une choſe rare & du tout extraordinaire, Madame, que d'etre née ſur le Thrône, élevée dans la pourpre, & parmi tous les hommages d'une fortune riante; de ſe voir expoſée aux embuſches & à la veneration de tout le monde; de trouver de l'obeiſſance par tout, & des executeurs de ſes volontés, plus promts d'ordinaire à les accomplir dans les choſes les plus honteuſes, & toutefois de n'etre detournée du droit chemin, par tout autant d'obſtacles, qui s'y rencontrent. C'eſt ne pas ſans raiſon, que les ſages de tous les âges ont cru, & que l'experience de tous les jours verifie, qu'il eſt plus aiſé ſans comparaiſon de ſe porter à des choſes hautes & relevées au milieu des traverſes & des difficultés, que parmi ces enchantements des Cours, & ces eſclavages des mains & des oreilles de tout le monde. C'eſt ce qui a eté toutefois le premier monument de votre gloire, Madame, l'apprentiſſage de votre enfance, & le commencement de votre renommée; vu que vous avez donné dans un bas âge des preuves d'un naturel relevé au deſſus des Corruptions du ſiecle, & qui étoint infinement au dela de la porteé d'un âge plus avancé. C'eſt ainſi que votre Majeſté a eté admirable dés ſon berceau, que tout enfant elle a eté mere de tant de prodiges, & que de bonne heure elle-meme a

eclairée la grandeur de ſa gloire. C'eſt ainſi que par des addreſſes & des routes inconnues elle s'eſt frayée un chemin nouveau, & qu'elle a porté ſon eſprit à la Connoiſſance des choſes toutes extraordinaires ; qui d'ailleurs ne pouvoit avoir eu de l'attention ou de la curioſité que pour des vertus toutes celeſtes, & qui par des efforts heroiques ſurpaſſoit de beaucoup l'eſperance, & les ſouhaits de tout le monde. La renommé en etoit déja publique, & retentiſſoit hautement dans les bouches des peuples, à qui elle donnoit également d'étonnement & de la joye, qui ne ſe promettoint pas ſeulement de voir en votre Majeſté un digne rejetton du *grand Guſtave*, & une Fille digne de commender aux hommes, mais qui en voyoint deja toutes les démarches, lors memes qu'elle etoit portée encore entre les bras des ſes nourrices.

C'eſt ainſi que vous avez eté elevée, Madame, parmi les applaudiſſements de tout le monde; que vous avez adonné de bonne heure votre eſprit à des ſecrets de regner, que perſonne n'avoit connüs juſqu'à vous, & que vous avez accoutumé ces mains, qui etoint deſtineés à porter le Sceptre, à ſoutenir mêmes de plus grands fardeaux, ſi toutefois on en peut trouver, qui ſoient encore plus peſants. Votre Majeſté ſuivant l'exemple du *grand Alexandre*, ce glorieux Conquerant de tant des Nations, mettoit ſes plus ordinaires & ſes plus agreables divertiſſements à ſe faire reciter par une curioſité digne veritablement de loüange les incomparables vertus & les glorieuſes actions de ce Pere dont elle eſt ſortie, afin, que la connoiſſance de leur prix & de leur grandeur lui donnat tous les jours de nouveaux éguillons pour les imiter. Elle meme ſe reveilloit par de nouvelles amorçes, par où cette violent amour pour la vertu, qui lui etoit déja ſi naturelle, fut encore enflammée d'avantage, & cette ardeur de gloire ſi profondement engravée dans ſon ame ſe vit rallumée de plus fort. Mouvements d'autant plus beaux & admirables, qu'il n'y a que les eſprits genereux & relevés infiniment au deſſus des ſottiſes du Siecle, qui s'en ſentent embraſſez. Si bien que votre Majeſté rappelloit tous les jours à ſon eſprit cette merveilleuſe gloire de l'invincible *Guſtave*, qui a ſurpaſſé celle de tous les plus grands Heros, non tant pour authoriſer par là ou ſa Pareſſe ou ſon orgueil, que pour ſe repreſenter à elle meme la neceſſité, où elle étoit reduite, de ſe rendre heritiere d'une ſi prodigieuſe abondance de dons. Vous ne vouliez pas, Madame, qu'on vous avöuaſt pour le vray Surgeon de ſon ſang par le ſeul bonheur de votre naïſſance, ni qu'on vous reconnut pour ſon Portrait vivant ſeulement par les traits de votre viſage, ou par les hommages qu'on vous rend. Et encore que vous puſſiez aiſement tirer du ſupport par la conſideration de votre âge & de votre ſexe, vous n'avez jamais voulu pourtant prendre pretexte ſur la difference de l'un & de l'autre, pour juſtifier la diſſemblance de vos vertus. Votre Majeſté ſçachant qu'elle etoit née pour commender aux hommes, commenca d'abord à s'adonner aux memes ſoins qui ont coutume de les occuper; à ſurmonter la foibleſſe & la delicateſſe du Sexe, temperer ſes graces par une vertu veritablement maſle & heroique & par un ſucces également heureux & admirable, à verſer en elle-meme toutes les perfections de l'un & de l'autre ſexe. Ainſi votre Majeſté violentant la nature, a corrigé ces loix, qui avoient eté inviolables juſques à elle, & ſon premier apprentiſſage a eté l'experience d'une choſe, qui avoit toujours ſemblé incroyable, qui eſt de faire voir toutes les graces de l'un & de l'autre Sexe raſſemblées en un ſeul. C'eſt que vous ſçaviez Madame, que les ſemences des vertus étoint également empreintes en tous les deux, & que la nature leur avoit donné les memes aides & les memes moyens pour les pouſſer aux choſes les plus hautes & les plus relevées : ſi bien qu'en otant la ſeule difference, qui ſe met dans l'education, rien ne les peut empecher d'aller dun pas égal au meme fête de gloire & de perfection. C'eſt de là que votre Majeſte rappelloit ordinairement à cet eſprit, qui garde ſi fidelement toutes les impreſſions, qu'elle lui donne, les glorieux exemples de ces femmes, qui ſoit qu'elles fuſſent relevées en une haute fortune, ou qu'elles fuſſent dans une mediocre, non ſeulement avoint

geneu-

geneureuſement ſurmonté le mépris des hommes par des vertus toutes extraordinaires, mais etoint venües même à ce point d'etre les objets de leur envie & de leur émulation.

Mais qu'elle croyez-vous, Madame, avoir eté la joye & la gayeté de vos peuples, quelle la réjouiſſance de chacun de vos ſujets, quand ils vous voyoint croitre avec des reſolutions dignes de l'empire du Monde, & dans le continuel exercice des plus ſerieuſes & des plus importantes occupations, ſans vous laiſſer prendre par tous les appas, à quoi vous etiez expoſée; d'autant plus que de vous ſeule ils attendoint toute leur conſervation & tout leur repos. Si bien que ne voulant plus long-temps ſe priver volontairement du fruit de toutes ces merveilles, ni que l'eſperance aſſurée, qu'ils avoint concüe d'une plus haute fortune, fut retardée d'avantage, ils ont remis de bonne heure à votre Majeſté la conduite de leur Royaume & de leur fortune par un conſentement univerſel de tous les ordres & de tous les âges, non tant comme à l'unique ſurgeon de *Guſtave*, qu'à leur Deeſſe tutelaire. Vous vous etes bien oppoſée quelque tems, Madame, à leurs plus violens deſirs, mais ſans avoir aucun pretexte apparent; Et cette reſiſtance meme que vous apportiez à eloigner l'accompliſſement de leurs vœux etoit un nouvel éguillon, qui les pouſſoit de plus fort à vous mettre le ſceptre entre les mains. Ainſi cette Tête toute environnée des rayons s'eſt laiſſée couronner d'un diademe, puis qu'ayant embraſſée tous les ſecrets neceſſaires pour commander à tant de peuples, elle ſembloit être ſeule capable de ſoutenir un ſi grand fardeau, & de remplir une place ſi éminente; Ainſi votre Majeſté s'eſt vüe avancée en une tendre jeuneſſe au Timon d'un ſi grand empire, mais déja viellie avant l'âge dans l'art de regner, & ayant eté miſe de la ſorte ſur le Thrône de *Guſtave* ſon Pere & ſon Predeceſſeur; ce qui eut donné quelque couleur apparente au deſeſpoirs des autres, lui a ſervis d'une ample matiere de triomphe, & à nous du plus haut point de l'admiration que nous avons pour elle.

Je ne veux pas m'étendre à repreſenter en cét endroit la pompe & la gayeté extraordinaire de ce jour, qui ſe paſſa parmi tant d'applaudiſſements, & toutes les plus belles ſolennitez qui peuvent accompagner une réjoüiſſance publique; puis qu'ayant eté le premier de votre avenement à la couronne, il ſe verra celebré cy-apres dans tous nos faſtes, & particulierement par la veneration, qu'il obtiendra de tous les âges. Et en effet, des vertus comme les votres, Madame, qui ſont infiniment au deſſus de la portée & de noſtre Siecle, & de vos années, meritoint d'etre élevée ſur un ſi grand theatre, afin que leur renommée & leurs bienfaits etant épars par tout le Monde, leurs fiſſent rencontrer la devotion des peuples, & l'emulation des Têtes couronnez.

Car il faut avoüer, qu'encore qu'un exemple d'un merite ſi extraordinaire eut eté aſſez capable de caſſer & d'aneantir les loix ſi injurieuſes aux femmes, qui dans un grand nombre des Royaumes les eloignent du gouvernement; C'eſt ne pas toutefois ſans une fatalité remarquable, que votre Majeſté eſt née dans un païs, ou le Sceptre qui lui etoit acquis par ſa naiſſance, ratifié du Ciel, par la force qu'il lui avoit données pour le ſoutenir au dela même de la portée des hommes, lui fut encore affermi par les anciennes loix du Royaume, & par des Edits plus favorables au ſexe, & qui ſembloint avoir conjecturé l'avenir. Et de fait Madame, par quel Concert merveilleux avez vous aſſemblez, non ſeulement toutes les qualitez qui accompliſſent une Princeſſe, mais avez vous même ramaſſé celles-la, que l'on ne croyoit pas juſques à cette heure pouvoir etre unies enſemble, & exceller en meme temps dans une ſeule perſonne. Outre que celles-là meme, que les âges precedents ont admirées dans les plus grands Princes, etant enchaſſés dans votre pourpre brillant encore de nouveaux ornements, & nous attirent à une veneration toute particuliere par des attraits, qui nous etoint inconnus cy-devant. Si je voulois en ici faire un entier dénombrement & donner carriere à mon eſprit & à ma plume pour en rehauſſer la grandeur, je trouverois

verois assez de matiére pour remplir de grands Volumes, qui ne pourroint que donner de l'ennuy à ceux, qui voyent ces merveilles, & les experimentent tous les jours; & ne trouver point de creance parmi ceux qui doivent venir aprés nous.

En effet, Madame, notre admiration ne s'attache à d'autres objets qu'à des vertus toutes nouvelles & inconnües jusqu'à vous, qui n'ayant jamais eté le partage de qui que ce soit, ne peuvent etre loüées en aucun autre, & qui n'ayant eté appercües en aucun Siecle precedant, couronnent la gloire & le bonheur de celui-ci. C'est de là que je ne m'etens pas dans les bornes étroites de ce discours à loüer hautement, ou cette justice que vous gardez à distribuer la recompense & les châtiments, que pourtant l'on ne scauroit jamais assez loüer, & en l'exercice de laquelle vous defiez hardiment les *Augustes* & les *Trojans*; ou cette Clemence envers les coupables & les vaincus, vertu digne veritablement d'une Fille & d'une Princesse, & qui vous fait surpasser infiniment les *Cesars* & les *Tites*; Ou cette liberalité plus que royale, par quoi vous faites honte aux *Alexandres* & aux *Philadelphes*; ou cette douceur & cette temperance, qui vous met au dessus de *Cyrus* & des *Scipions*; ou enfin cette grandeur de Courage, & cét assortiment de toutes les autres vertus royales, qui par un merveilleux assemblage brillent en votre Majesté, sans qu'elles soyent infectées par aucun voisinage de vices. Chacun d'elles rempliroit un juste Panegyrique, qui à peine peuvent être compriſes seperement par tous ces grands Heros distinguez par tant de Païs & de Siecles, maintenant jointes ensemble sont renfermées dans le petit espace d'une seule ame.

Mais outre la beauté d'une si belle Societé, outre la grace qu'elles empruntent de votre Sexe, Madame, outre l'admiration, qu'elles tirent de votre âge, quel eclat ne leurs donne point ce visage, le parfait modele d'une si haute Majesté. Car vû que les graces du Corps sont d'ordinaire l'appanage d'une grand' ame, & que selon l'opinion des Pythagoriciens l'on en tire des documens & des Conjectures assez claires, touchant les mœurs & les qualitez de l'esprit, tous les lineaments de ce brillant visage que ne nous figurent-ils pas de grand & d'extraordinaire de votre Majesté? Et de fait la beauté de cette bouche, la Majesté de ce front, cet Eclat qui sort de ces yeux si étincelants & si modestes, cet air relevé sans orgueil & sans molleſſe; cette posture de tout le corps paré sans affetterie & sans negligence; Cet assemblage également delicat & robuste de toutes ses Parties, & enfin tous ces éclairs, & toutes ces foudres que l'on ne scauroit depeindre, ne montrent-ils pas veritablement le domicile d'un grand hôte, & le temple d'un esprit tout celeste? Si bien qu'il est maintenant hors de doute que la nature n'ait ramassé & concentré toutes ses forces pour enfanter votre Majesté, & qu'elle n'ait travaillée depuis plusieurs Siecles à cet accouchement, dont elle est heureusement delivrée au notre: Car si nous jugeons d'abord que les ouvrages de quelque admirable structure ont couté long-tems à faire à l'ouvrier; comment pourrions nous croire, que tant de merveilles rassemblées en une seule personne, cet assortiment admirable des perfections d'esprit & du Corps, & cette Majesté de l'un & de l'autre, qui couronne la gloire de tous deux, puſſent etre le fruit & l'ouvrage de peu d'années? C'est pourquoi nous n'avons pas plus sujet de nous étonner, si ceux qui par leur bonheur, ou par les Commendements de votre Majesté ont accés d'auprés d'elle, ne peuvent supporter l'eclat d'une si grande lumiere, si par une debonnaireté admirable en ce rang qu'elle tient, elle n'accompagnoit ce feu qui sort de ses yeux de quelques regards doux & favorables, & si elle ne relevoit les visages abatus & alterrez par un air également ouvert & obligeant. C'est ainsi que votre Majesté envoye des tenebres, & qu'elle les dissipe, qu'elle ebloüit les yeux, & qu'elle les éclaire; & que par des preuves encore plus manifestes elle represente la force & la vertu de cet astre, qui ote & qui rend le jour au monde. O que la Condition est heureuse & digne d'envie de ceux, à qui il est permis de voir tous les jours ce visage, qui porte veritablement tous les Caracteres de la Royauté, & qui a quelque chose de plus auguste, que la forme humaine; de contempler

de

de prés tants d'ornements, qui juſques à preſent ayant eté partagez parmis tants de Teſtes, ſont maintenant ramaſſez en une ſeule, & enfin de trouver tous les jours en votre Majeſté des nouvelles raiſons de l'admirer, & de nouveaux Sujets de publier ſes merveilles!

Car il eſt vrai, Madame, que comme ſi non ſeulement toutes les heures, mais tous les moments contribuoint quelque choſe à accroitre la grandeur de votre gloire; comme ſi vous brilliez toujours d'un éclat nouveau, toutes les fois qu'ils ont le bonheur de vous aborder, ils ſont comme ſurpris par la vüe d'un objet qui leur paroit revetu d'une gloire toute nouvelle; leurs eſprits les abandonnent, leurs yeux s'égarent, les genoux leurs tremblent, & trouvant la meme *Chriſtine* toujours admirable, quoique ſous une autre forme, ils la reverent plutot par un ſilence religieux, que par des acclamations exterieures. De la s'etant rendus en d'autre Climats, comme s'ils etoint encore ébloüis par l'éclat de votre lumiere, ou enſevelis dans l'etonnement que votre Majeſté leur apporte, ils comprennent mieux qu'ils ne loüent la grandeur ineffable de ſa gloire; Ne trouvans pas des paroles qui puiſſent voir la moindre partie de leur admiration à tant d'adorateurs inconnus de ſes perfections. C'eſt ce que nous avons vü & remarqué fort ſouvent; ſi bien que la renommée, qui a coutume autrement de relever avec uſure la gloire d'autrui, non ſeulement ſe voit inférieure, mais meme injurieuſe à celle de votre Majeſté, à qui elle ôte plus de luſtre qu'elle ne lui en donne. Et bon Dieu pour tant que les choſes qu'elle publie d'elle ſont inoujes juſques à cette heure, qu'elles donnent d'étonnement à ceux la mêmes, qui ne ſe promoittoint rien de la fille de *Guſtave* que d'extraordinaire, & qui ne fut également nouveau à leur yeux & à leurs oreilles!

En effet, qui eſt-ce qui ne ſe trouvera étrangement ſurpris, qui entendra qu'une jeune Princeſſe qui dans la premiere fleur de ſon âge commende à une ſi belliqueſe nation, & à un ſi grand empire, non ſeulement en porte le fait, ſous quoi tout autre qu'elle ſe ſentiroit defaillir, mais qu'elle étende encore de tous cotez ſa gloire & ſes frontieres. O l'admirable tête, qui preſide à ce grand Corps? O les fortes épaules, qui en ſoutiennent le poids? O la main puiſſante, qui en avance la grandeur? O l'eſprit veritablement celeſte, qui vaque à toutes les Fonctions de la Couronne, ſans que ſon bonheur ait jamais eté traverſé par aucuns facheux accidents. Et de fait, Madame, vous ne rempliſſez pas l'auguſte dignité de Reine, ſeulement par le nom, ou par la vanité des titres, & ſans vous décharger, ſur qui ce ſoit de la conduite du Royaume, ou partager au moins avec d'autres les Charges de la Couronne, vous ne confiez à perſonne qu'à vous la conſervation de votre empire, & ſans imiter l'exemple de tant de Princes, vous ne meſurez pas la Majeſté de Reine par les hommages qu'on vous rend, & par les gardes qui vous ſervent. Que les deſſeins & les conſeils de votre Majeſté ſont bien differents & éloignez de ces maximes: pendant qu'avec une vigilance incroyable, elle s'inſinüe dans tous les endroits de ſon empire, qu'elle ſeule ſe charge de tous les ſoins de la Royauté, & qu'avec un eſprit preſent à toutes choſes, & attentif juſques aux plus petites, elle n'éloigne rien de ſon inſpection & de ſon gouvernement, ou comme étrange, ou comme indigne de ſa Pourpre; & enfin pendant qu'elle ſe reſerve à elle la ſouveraine puiſſance ſur toutes choſes, & qu'elle laiſſe aux autres la gloire de l'obeiſſance. C'eſt ainſi Madame, que vous avez rendu la dignité de Reine plus difficile par votre exemple: puiſque vous veillez ſeule pour la gloire & la ſureté de votre Royaume, que vous vous occupez continuellement à procurer & avancer le bien public; & qu'encore que ſans encourir le moindre blâme ou de foibleſſe ou d'oiſivité vous puiſſiez etre ſoulagée d'une partie de la charge, vous la prennez à vous toute entiere, & regardez avec le meme zele & la meme ardeur la fortune de chacun de vos ſujets, comme la votre propre. C'eſt de la ſorte que votre Majeſté fait meurir la fleur d'une ſi belle jeuneſſe parmi l'execution des choſes ſi importantes, pendant que d'autres laiſſent fanir la leur parmi la

pareſſe ou parmi le luxe; ſi bien que la ſienne n'a garde de ſe fletrir qui ſe pouſſe & ſe meurit dans ſes loins, & qui épand déja de tous côtez une odeur ſi agreable.

Car encore qu'il n'eſt perſonne, qui ſe peut repoſer avec plus d'aſſeurance, & ſans faire tort à ſa dignité parmi tous ces grands hommes, qu'on peut appeller veritablement autant de *Neſtors*, de qui l'on voit une ſi grande abondance dans votre Cœur. & dont la fidelité & l'induſtrie qui ont eté eprouvées dans les affaires les plus chatoüilleuſes & les plus importantes, ſemblent vous mettre à couvert de toute ſorte de crainte & de reproche; vous ne pouvez pas pourtant obtenir de ce courage qui triomphe, & qui eſt au deſſus de toutes choſes, que ſans que l'éclat de votre pourpre en ſoit terni, vous vous donniez le moindre relache. Ce n'eſt pas toutefois que votre Majeſté uſe toujours de ſon pouvoir abſolu, & que dans les affaires les plus épineuſes de la Couronne elle ne prenne advis que d'elle même, quoiqu'elle le pourroit faire avec juſtice & avec la ſureté de ſes ſujets. Votre Majeſté appelle ordinairement en ſon conſeil, ceux qui par la prerogative ou de leur naiſſance ou de leur vertu tiennent le premier Rang dans ſa cour, & elle prends un merveilleux plaiſir à voir que ſes deſſeins ſont devancez d'ordinaire par leurs ſuffrages & par leurs projets. C'eſt ainſi, Madame, que vos penſées toutes celeſtes reçoivent du poids de leur gravité & de leur années, & que ſans beaucoup de peine vous les portez à un prompt conſentement, non tant par la conſideration de votre authorité, que par la force de vos raiſonnements. Il me ſemble de voir ici la grandeur de leur étonnement, lorſqu'ils conſiderent cette maturité de jugement en vos conſeils; Cette prudence à pourvoir à l'avenir; cette dexterité à peſer les affaires les plus importantes; cette promptitude à les expedier; cette fermeté, dans les Cas qui arrivent à la traverſe; cette moderation par tout, & ces reſolutions juſtes & équitables, qui en la moindre choſe ne s'éloignent jamais du vrai but. Mais lorſqu'ils regardent leurs cheveux blancs, & leurs cicatrices, qui ne ſont pas encore entierement fermées; qu'ils conſiderent ce Threſor de prudence, qu'ils ont ramaſſé en une longue ſuite d'années parmi mille difficultez, & par une grande routine d'affaires; c'eſt alors que ſaiſis d'un étonnement étrange leur eſprit ſe noye, & leur entendement s'égare, quand ils voyent que ces fruits de tant d'années & de tant de ſueurs, ont deja eté cueillis & goutez par votre Majeſté dans l'enceinte de ſa cour, & en un âge ſi peu avancé. Si bien que ce qu'on avoit cru juſques à cette heure, n'etre accordé qu'à un grand âge, & endurci parmi une infinité des traverſes, mêmes n'etre reſervées qu'à la ſeule vielleſſe, eſt maintenant le fruit d'une demeure paiſible, & l'apprentiſſage d'une extreme jeuneſſe.

Que ſi la gloire d'un Prince ne recoit jamais un plus grand luſtre que de la conſideration des choſes qu'il a faites, & de la vertu des ſes ſujets, où en trouverons nous de ſi auguſte que la votre. O la plus glorieuſe de toutes les Princeſſes, & qui ne ſoit infiniment au deſſous d'elle de quelque coté que nous jettions les yeux. Car afin que tout contribuat pour rendre votre felicité parfaite; que tout favoriſat votre grandeur & fit hommages à votre vertu, par une heureuſe fatalité vous avez eté miſe ſur le Thrône pour commender à ces peuples, dont la Force incroyable a remis l'*Europe* en ſa premiere liberté, & en partie dans une prochaine eſperance, en partie dans la joüiſſance paiſible d'un long & agreable repos. Qu'il me ſuffiſe d'avoir nommé les *Gothſ*, nom formidable à tous les peuples, & fatal à l'empire romain, & à l'extirpation de la Tyrannie, au bruit du quel la terre tremble & ſe remüe encore aujourdhui, & reconnoit en eux avec toute ſorte de veneration ſes maitres & ſes Protecteurs. En effet ils ſont les veritables ſucceſſeurs de ceux, qui ayant eté mêlés parmi les fables par la grandeur des choſes qu'ils ont faites, & ayant remplis tout les coins de la terre du bruit de leur triomphe, ont ou affranchis ou ſubjugué les autres peuples. Qui ſur tout etant chargez des dépoüilles du peuple vainqueur des nations, aprés avoir chaſſés ſi ſouvent les aigles romaines, avoir gaigné ſur eux un ſi grand nombre de victoires de temps en temps,

&

& avoir remué plus d'une fois les fondements d'un ſi grand empire, ont enfin entierement triomphé des deſtinées de cette ville éternelle, comme on avoit bonne grace de l'appeller, auſſi bien que du nom & de l'orgueil des Romains. Mais je n'entreprend pas de m'étendre en cet endroit ſur le recit de leurs glorieuſes actions, qui ont laiſſés les Annales de tous les peuples, & les Trophées qu'ils en ont marqués par tout, pour autant de Monuments eternels de leur gloire & de leur vertu. Je vous parle à vous maintenant dignes rejettons de ces glorieux ancêtres, & la vräye race de *Mars*, dans qui nous les voyons revivre & reſpirer heureuſement aujourdhui; qui pouſſez d'un meme eſprit, doüez de la même vertu par une felicité egale à la leur, avez contraint la terre de publier vos loüanges, & de reconnoitre qu'elle vous a les mêmes Obligations. Qui premierement ſous la conduite de l'invincible *Guſtave*, en ſuite ſous celle de tant de vaillans Chefs, avez eté de nouveau les reſtaurateurs de la liberté oppreſſée & les auteurs du ſalut public, & qui en l'eſpace de peu d'années avez faits des actions avec tant de force & de courage, dont l'on reſſentira le fruits ſi long-temps, & dont la gloire durera à tout jamais. Vous par qui tant de larmes ont etée eſſuyées, tant de gemiſſements étouffez, tant de querelles éteintes, le reſpect rendu aux choſes ſacrez, l'auctorité aux Princes, le repos aux Sujets, la ſureté à tous; qui avez procuré tant d'autres avantages de la paix, que l'on avoit eſperée en vain ſi long-temps, & qui a eté obtenuë depuis peu. C'eſt vous qui avez reduits à la beſace ceux qui etoint riches d'un ſi grand butin, & qui avez depoüillez de leur biens & de leur terres, ceux qui avec une eſperance aſſurée embraſſoint deja l'empire de toute la terre, & qui devenants inſupportables à tout le monde, lequel ils ſembloint menaçer d'une rude ſervitude des long-temps, ſe ſont vus liez & atterrez, vous ſervir d'un magnifique appareil de triomphe. C'eſt ainſi qu'ils ont eté contraints de jetter à vos Pieds ces Palmes victorieuſes, qu'ils portoint auparavant dans leurs mains & en la poſture de proſternez & de ſuppliants, de vous demander comme l'unique refuge de leur conſervation, cette meme paix, qu'ils avoint hautement refuſée & avec beaucoup d'orgueil aux autres. Et en effet, cela vous étoit dû, Madame, que vous commendaſſiez à ceux, qui roulent dans leurs mains les deſtinées de tant de peuples, & que vous vous viſſiez obeïë par ceux-la mêmes, qui preſcrivent aux autres les loix de regner.

Que ſi votre Majeſté tire une grande gloire de l'obeiſſance & de la vertu de ſes ſujets, elle n'en tire pas une moindre des preuves de leur amour, & de cette ardente devotion, qu'ils ont pour elle. Car quelles peuvent etre leurs penſées & leurs ſentiments au milieu d'une ſi haute fortune, ſi non, qu'ayant grand peine d'etre maitres d'eux-memes, ils ne ſe peuvent pas reſoudre aiſement d'ajouter creance à leurs yeux, & à leurs oreilles, à tant de preuves paſſées, & à celles qui naiſſent tous les jours; & qu'ils ne comprennent, ou au moins n'exaltent autrement la grandeur de leur gloire, que l'orſqu'ils remettent toute leur ſureté & leur conſervation dans celle de votre Majeſté, tous leurs ſoins dans une profonde devotion à l'honorer, & toute leur étude à comprendre ſes vertus & ſes bienfaits, & en conſerver le reſſentiment dans les cœurs de leurs enfants & de leur poſterité. O l'admirable harmonie d'une Princeſſe & de ſes ſujets! Pendant que celle-la gagne leurs Cœurs par l'amour, qu'elle leur porte, & par les bienfaits dont elle les comble; que ceux-ci reciproquement y correſpondent par une extréme veneration, & par les hommages qu'ils lui rendent, & pendant qu'ils preferent la gloire de lui obeir à tous les empires du monde. D'où vient que votre Majeſté ne veut point d'autre garde que leur inclination, d'autre rempart que leur bienveillance, d'autres gages de leur fidelité, que le ſentiment de ſes bienfaits; & enfin point d'autre recompenſe, que des jugements favorables de ſes intentions, & des reſolutions qu'elle prend pour leur conſervation & pour leur gloire. C'eſt de là qu'on voit en ce haut faite de gloire, où perſonne n'eſt jamais montée, que votre Majeſté, cet accueil ſi

ouvert

ouvert & ſi obligeant avec quoi elle recoit toutes ſortes de perſonnes, par qui elle ſouffre que ſes plus importantes occupations ſojent diverties, & qui fait que par une bonté, que les particuliers mêmes ignorent, elle écoute les acclamations de ceux, qui la congratulent, les cris de ceux qui lui applaudiſſent, les prieres, les plaintes & les ſoupirs, mais plus ſouvent les actions de graces de ceux qui ployent les genoux devant elle. D'où vient que perſonne n'eſt jamais parti d'avec vous, Madame, qui ne fut devenu ou plus grand, ou meilleur; Perſonne qui n'eut eté abbatu & relevé en même temps par la force de cette eloquente bouche, & par cette merveilleuſe ſerenité de viſage; perſonne qui n'eut eté aſſez heureux pour donner un baiſer religieux à cette main victorieuſe; & qu'il n'y a eu perſonne enfin, à qui l'entrée de votre Cour a eté interdite, qui ne fut ou mechant, ou flatteur.

Car il ne faut pas que ces derniers s'imaginent de pouvoir tromper votre Majeſté, ou la ſurprendre ſous quelque Maſque qu'ils ſe déguiſent, elle, qui a detrampé tant de qualités admirables avec une merveilleuſe ſagacité de jugement, comme avec le meilleur & le plus utile aſſaiſonnement de tous. Car encore que l'on ne voye en vous, Madame, que des preuves d'un merite extraordinaire & d'un exemple qui n'avoit jamais eté vu juſques à vous; ſi eſt ce que celle-la eſt la plus admirable de toutes, qui vous fait balancer chaque choſe aux poids de la juſtice & de l'équité, peſer toutes vos paroles & vos actions, même devancer vos Projets & vos penſées. Qu'il me ſoit permis de vous parler ici à tous ceux, à qui la connoiſſance d'un jugement ſi net a donné ſi ſouvent de l'étonnement, par le moyens du quel elle decouvre toutes choſes aux travers des voiles les plus epais, elle met au jour celles qui ſont enſevelis dans les plus profondes tenebres, & démele celles qui ſont deguiſés ſous quelque pretexte que ce ſoit; par quoi elle voit les choſes paſſées, & celles qui ſont à venir comme preſentes, & les plus éloignées comme miſes devant ſes jeux. C'eſt celui qui penetre au fond des toutes les cachettes, & de tous les recoins, qui ſe fraye un chemin parmi des ſentiers inconnus, qui démêle les choſes les plus confuſes, développe les obſcures, diſſipe les fauſſes, & met en evidence la verité, qui, ou par les precautions, ou par la negligence qu'on y apportoit, etoit toute couverte de nuage. D'où vient que perſonne ne ſe preſente devant votre Majeſté, de qui elle ne découvre avec le viſage les mœurs & le naturel: ſi bien qu'on a beau ſe maſquer devant elle, qui d'abord ſonde l'eſprit & l'interieur, & que ceux-la mêmes ne ſcauroint vous tromper en la moindre choſe du monde, qui ont coutume de déguiſer leurs intentions ſous quelque apparence de verité. Que leur étonnement eſt grand, de voir leur penſées découvertes dans le même moment, qu'ils les conçoivent, mêmes d'etre devancées avant ce moment; leur Cœur & tout leur interieur ſe voir dans leurs yeux & dans leur viſage, & toutes les enveloppes & les replis de leur ame ne pouvoir eſquiver l'admirable vivacité de nos yeux, à qui rien n'eſt ou caché ou inacceſſible. C'eſt ainſi que votre Majeſté corrige, & qu'elle ſurpaſſe par la ſeule force de ſon jugement toutes les regles ou trompeuſes ou incertaines des Phiſionomiſtes & que par des détours inconnus, elle les mene liez & captifs en triomphe dans le Camps de la verité, lors qu'ils y ſongent le moins.

Que toutes ces choſes ſont nouvelles & extraordinaires, puis qu'on n'en ſcauroit dire d'autres de votre Majeſté! qu'elles ſont non ſeulement au deſſus de ſon ſexe & des ſes années, mais de la portée de l'eſprit humain! qu'elles ont de la peine à trouver creance parmi les eſprits tout ſurpris de l'étonnement qu'elles leur cauſent? & toutefois ce ne ſont pas encore les chefs principaux de ſes loüanges, bien loin d'en faire tout le ſujet. C'eſt un champ ſi fertile, & une abondance ſi incroyable, qu'aprés avoir deja épuiſé toutes mes forces de bien dire, & que je commence même à perdre le ſouffle, à peine ſuis-je entré dans la carriere, au lieu d'etre fort avancé dans la lice. En effet Madame, je n'ai encore rien touché de toutes ces merveilles, qui vous feront reconnoitre à tous les peuples & à tous les âges

pour

pour une divinité deſcendüe du Ciel ; qui font que les ſcavans taillent leur plume pour publier vos loüanges, & qui vous attirent une particuliere veneration de tout l'ordre de gens de lettre. Merveilles qui cauſent veritablement de l'admiration aux uns, de l'incredulité à d'autres, du deſeſpoir à un grand nombre, mais qui les pouſſent tous enſemble à des cris de rejoüiſſances & des acclamations extraordinaires. Qui eſt ſi ſtupide ou ſi etranger en l'hiſtoire de nore vie, Madame, qui n'entende ici que je parle de ce divin eſprit dedié à *Pallas* & aux Muſes, mais plus auguſte encore que Pallas & que les Muſes, qui a approfondis tant d'Arts & de ſciences ; qui s'eſt chargé de tant de precieuſes connoiſſances ; qui a donné d'entrée à tant de langues ; qui eſt rempli enfin de toutes les belles idées ſans ſe glorifier de la ſienne. C'eſt en cet endroit que j'avoüe que ma plume ſe rebouche, que ma langue begaye, que la plus haute eloquence eſt baſſe & rampante, & que l'eſprit ſaiſi d'un étonnement prodigieux, n'a garde de vous contenir, lui qui ne ſe contient pas lui même, & qui comprend le moins ce qui ſemble approcher le plus de ſon attention & de ſon étude.

Car qui a-til de ſi merveilleux & de ſi incroyable, rien de ſi peu conforme à trouver de la creance, que de voir une jeune Princeſſe, maitreſſe de tant de Terres, & l'unique heritiere d'un ſi grand empire dans la premiere fleur de ſa jeuneſſe, & dans un Concert de toute ſorte de loüanges, demeurer dans le Cercle des ſcavans, leur diſputer la principautez des lettres avec la même ardeur, que ſi votre Majeſté n'en avoit point d'autre qui la relevat ? Qui a-til de ſi extraordinaire, que devoir celle, qui eſt expoſée à la vüe de tout le monde, & de qui la lumiere éclaire tant de peuples, ſe plaire à paſſer dans la vie ſombre de l'école ? que dans l'eclat d'une fortune qui ne ſcauroit monter plus haut, elle s'abaiſſe juſques à l'étude des lettres, que cette meme tête qui eſt environné d'un diademe tout brillent d'or & de pierreries, ſoit ceinte d'une Couronne des Lauriers ; & enfin que dans cette foule d'affaires ſi importantes, elle ſe ditvertiſſe ordinairement avec les Muſes ? C'eſt ce qui ſurpaſſe veritablement tous les élans des orateurs ; O le prodige des femmes, ce qui ſe mocque de tout le ſoins qu'ils apportent pour embellir & amplifier leur diſcours ; ce qui ne ſouffre point d'ornemens, & ce qui non ſeulement eſt au dela de la portée d'un jeune homme, & d'un eſprit encore tout neuf, mais au dela de celle de tous les ordres & de tous les âges ? C'eſt ce qui non ſeulement, Madame, vous fait recevoir de tous cotéz les hommages des ſcavans, ou qui les pouſſe à vous faire part de leurs acclamations, mais qui les excite même à ſe preſenter hardiment devant votre Majeſté, & qui les oblige à la reverer comme la maitreſſe des lettres, leur Deeſſe tutelaire, & la ſouveraine de leur Ordre. C'eſt ce qui fait enfin qu'elle a ſurmonté l'un & l'autre ſexe, & qu'elle a acquiſe au ſien la prerogative de toute ſorte de louanges, non obſtant la preſcription de tant des ſiecles. O l'admirable force d'eſprit ! O l'ardeur celeſte ! O l'ambition conforme à une ſi haute Majeſté ! O le naturel qui tire veritablement ſon origine d'enhaut, puis qu'il ne peut renfermer dans aucunes bornes pour étendües qu'elles ſoient, cét eſprit, qui eſt déja venu à bout de tous ſes ſouhaits !

Et de fait Madame, que cette ardeur a eté merveilleuſe qui vous a porté par toute l'etendüe des lettres ; qui vous en a inſpiré premierement l'amour, enſuite vous a pouſſez à les cultiver, & en peu de temps (c'eſt ici ou mon diſcours aura de la peine à trouver creance) vous en a donné une parfaite connoiſſance. Car il faut avoüer, qu'à peine ces temps ont etez diſtinguez par aucuns intervalles, à peine ſeparez par aucuns momens : ainſi le zele qui vous ſaiſit, vous a montré une route nouvelle & inconnüe pour faire de ſi merveillez progrés. C'eſt ainſi que dans fort peu de temps vous avez franchi des eſpaces immenſes, & que cette ardeur qui vous a tiré dans la lice, vous en a fait bientôt atteindre le but. En effet cela devoit couronner toutes vos perfections Madame, aſſavoir que la maturité de vos études nous fit voir des fruits, qui quoique pouſſez dans un ſi petit intervalle, ne fuſſent pourtant ni trop hatez, ni meurs avant leur ſaiſon. C'eſt ainſi que dans vos premieres années votre Majeſté a ſurpaſſé le faite de toutes les ſciences, & qu'apres

avoir parcouru toutes les parties des belles lettres, & s'etre enrichie des dépoüilles de toute l'antiquité, elle n'y trouve rien à preſent qui lui ſoit ou étranger ou inconnu. Elle à penetré juſqu'au fond des choſes les plus cachées, elle à découvert toute la face de la nature, elle a apris tous les ſecrets des legiſlateurs, les deſtinées des republiques, & les annales de tous les peuples. Votre Majeſté à fueilleté tous les écrits des anciens & ſur tout ceux-la qui montrent la ſource & la decadence des empires; elle a remarqué tous les endroits, qui fourniſſent ou quelques preceptes de ſageſſe, ou quelques exemples de vertu; & enfin cette ardeur inoüjée d'apprendre, l'a miſe dans une entiere poſſeſſion des plus belles & des plus rares connoiſſances du monde.

Mais ſi cela eſt admirable, Madame, ce que je va dire eſt veritablement au deſſus de toute creance, & n'en pourra jamais trouver parmi notre poſterité; aſſavoir que vous n'avez pas fait des progres dans les lettres ſi prompts & ſi incroyables dans quelque école, ou dans un profond loiſir, & dans le ſein de la Paix, mais parmi les orages des affaires les plus importantes, parmi les penſées de la paix & de la guerre, & parmi les perpetüelles occupations, dont vous etez chargée à tous moments pour la ſureté de l'*Europe*. Jamais les Aigles victorieuſes de vos *Gothe* n'ont brillé avec plus d'éclat dans un païs ennemi; jamais la fortune de votre Royaume & des particuliers n'a eté ſi floriſſante; jamais vous n'avez veillé avecque plus de zele pour le bien public, & la conſervation des votres, que dans le même temps, auquel vous avez recu en votre Cour & en votre protection les Muſes chaſſées & exilez de tous cotez; même quand par un bonheur que vous n'avez jamais accordé à perſonne, vous les avez priſes pour vos ordinaires Compagnes, & pour les objets de vos plus cheres affections. De ſorte, Madame, qu'elles ont eté le paſſetemps de votre loiſir (ſi l'on peut dire toutefois que vous ayez jamais eu un moment de loiſir) & le ſoulagement de vos travaux, elles qui cauſent toute la ſollicitude de tant d'autres; & ainſi ce qui laiſſe ou occupe leur eſprit, à eté le joüet & l'amuſement du votre; ſi bien que cette difference qu'il y a entre votre eſprit & ceux de tout le reſte du Monde, nous en fait mieux comprendre l'exellence toute divine. Car dés que votre Majeſté a eu le moindre relâche des ſoins qui l'occupent continuellement; dés qu'elle a trouvé une heure ou un moment de libre du maniement des affaires publicques, & du gouvernement de tant de peuples, au lieu de l'employer ou au divertiſſement, ou au renfort du Corps à quoi il etoit deſtiné, ſans y avoir non plus d'egard, que ſi ce ſoin etoit indigne de ſon rang, elle l'employe tout entier à repaitre & à cultiver l'eſprit. Et ce qui eſt encore plus étrange dans cette puiſſance abſolue de faire tout dépendre de ſon bon plaiſir, tout de même que s'il lui falloit rendre un conte exact de tous ſes momens, elle s'enferme dans ſon cabinet, elle ſe divertit à l'étude des lettres, avec autant de zele, que ſi elle devoit toutes ſes veilles aux muſes. O les belles productions d'un peu de loiſir! O la bien heureuſe retraite! O la pure & l'innocente volupté, & d'autant plus remarquable, qu'elle eſt connüe d'ordinaire à ceux qui ſont elevéz à de ſi eminentes dignitéz! O l'agreable ſoulagement d'un eſprit las & haraſſé.

Quel admirable exemple & bien éloigné des ſottiſes du ſiecle & de la Coutume de tant de Princes, qui dés qu'ils ont pu obtenir, ou ravir plutot quelques heures de loiſir parmi leurs plus grandes affaires, d'abord comme s'ils etoient déchus du Thrône, ils abandonnent le port & la Majeſté des Princes, & cherchent du relâche à leurs occupations, ou dans des plaiſirs inutiles, ou dans des infames divertiſſements. Ainſi pendant qu'un autre dans la retraite de l'ile de *Capreé* ſe vautre avec *Tibere* dans le bourbier de toutes ſortes de vilenies; qu'un autre avec *Caligule* ou avecque *Neron* veille pour la perte des gens de bien, & la ruine de la republique; & que quelqu'autre par un divertiſſement, moins ſanglant veritablement, mais tres-ridicule, s'amuſe à prendre des mouches avec *Domitian*; & enfin pendant que les hommes les plus auſteres dérident & etendent leur front & ne font point ſcrupule de chercher quelque paſſetemps, votre Majeſté s'occupe dans la lecture des Autheurs an-

anciens, & delaſſe ſon eſprit dans la meditation des choſes toutes celeſtes. D'où vient Madame, que ces maitres de la ſageſſe non ſeulement ſont rangez de ſorte en votre Cabinet, que vous les trouviez d'abord à votre entrée, mais encore ſoit que vous montiez à cheval, ſoit que vous vous promeniez en carroſſe, vous les portez continuellement avecque vous, comme des Compagnons inſeparables; & s'il eſt permis de croire à tant de témoins oculaires, vous voulez que ces mêmes mains qui tiennent les rénes d'un ſi grand empire, les manient ordinairement comme les uniques oeconomes de votre loiſir, & les depoſitaires de vos ſoins. Bien heureux en ce point, & dignes veritablement de l'envie de tant de Roys & de Princes; En ce qu'ils ont non ſeulement entrée dans le Cabinet de votre Majeſté, mais qu'ils veillent & repoſent avec elle; qu'elle ne les quitte jamais ſans chagrin, & en ce qu'ayant eté recus une fois en ce Cœur indomtable, ils rallument tous les jours l'amour, qu'elle leur porte.

Que ces Craintes vaines & ridicules s'en aillent & ſe retirent bien loin de ceux, qui avec l'authorité d'un ſouverain Magiſtrat interdiſent aux Femmes l'étude des lettres, comme l'ennemi juré de la chateté & le garend de la débauche, & qui croyent que la reputation d'ignorantes eſt la preuve la plus aſſurée de leur innocence. Que s'ils n'ont déja eté ſuffiſemment repris par les Edits ſolennels des ſages du temps paſſé, qui avecque *Pythagore* & la plus honnette ſecte des Philoſophes les ont exhorté egalement avec les hommes à cultiver les ſciences; s'ils ne ſont entierement confondus par tant d'illuſtres exemples, de celles, à qui les lettres ont donné de nouvelles armes pour ſe defendre, & ont ſervi de rempart contre les attaques qu'on leurs livroit; au moins ſeront-ils alterrez pour jamais par la conſideration de celui de votre Majeſté, qui leurs fait reconnoitre hautement leur faute, & condamner leur aveuglement. Si l'on a vu une *Sappho*, qui a deshonoré la ſainteté des Muſes; ſi une *Sempronie* ſcavante dans les lettres grecques & latines, à eté egalement prodigue de ſon honneur & des ſes biens, & n'a eu de l'averſion que pour la pudicité; ſi une *Oreſtille* & quelques autres de cette nature ont terni la gloire que l'exellence de leurs ſcavoir leur avoit aquiſe, par la comparaiſon des vices qui les ont ſoüillees, les *Sybilles* n'ont elles pas eté reputées pour chaſtes, & en outres une *Cleobuline*, une *Theano*, une *Sulpice*, une *Hortenſie*, & une infinité d'autres, qui ont conſervé à la poſterité une reputation d'un grand ſcavoir, & d'une vertu tres-entiere. Afin que je ne parle point en cet endroit d'une *Euſtochie*, d'une *Furie*; d'une *Paule*, d'une *Priſcille*, d'une *Telle*, qui par une vie ſainte & exemplaire, accompagnée d'une profonde Erudition ont merité d'avoir les Peres du nom chretien pour herauts, & l'egliſe naiſſante pour témoins de leurs loüanges. Mais n'eſt ce pas en vain que nous faiſon reflexion ſur ces vieux exemples, & que nous laſſons notre eſprit à lui faire parcourir cette longue ſuite d'annees, & les annales de tant de peuples, là ou nous voyons devant nos yeux le glorieux exemple de votre Majeſté, qui ſoit par la dignité du Sceptre, ſoit par l'eminence de ſa vertu, ſurpaſſe infiniment tous les autres & remplit aiſément leur place. Et où veut-on chercher une plus haute merveille, que de la voir cultiver l'etude des lettres avecque tant de pureté, de l'y voir portée avec tant d'affection, & de la contempler epriſe d'un amour pleine d'une ſi grande innocence, qu'elle s'opiniatre à garder le vœux, qu'elle à fait pour le Celibat, qu'elle ne ſouffre point qu'il ſoit enfreint par les ſoupirs & par les plaintes d'un ſi grand nombre de Princes, par les prieres & les ſupplications de ſes ſujets, qui ſans ceſſe lui demandent à genoux des ſucceſſeurs d'une ſi glorieuſe Tige. Votre Majeſté à temoigné de l'averſion juſques à preſent, même pour les Liens legitimes, afin de pouvoir vaquer aux Muſes, avecque plus de loiſir & de repos, & comme ſi elle ne vouloit pas violer la foi qu'elle leur à donnée, ou quelle craignit d'etre chaſſée de leur Compagnie, elle les reconnoit pour ſes plus cheres delices, & les admet ſeules dans ſa couche comme les uniques Protectrices de la virginité, ſelon le temoignage de l'antiquité. C'eſt ainſi, Madame, que vous ſoutenez la Cauſe de votre Sexe contre les hon-

honteuſes attaques qu'on lui livre, que par une admirable innocence, & par une ſainteté de vie exemplaire vous ſcellez & vous augmentez cette reputation d'un ſcavoir ſi extraordinaire: Si bien que vous laiſſez en doute, quelle gloire des deux vous eſt le plus à Cœurs.

Nous n'ignorons pas que ſi nous voulions fueilleter les annales de toutes les Nations, & promener notre eſprit par les ſiecles precedans, que nous trouverions une infinité de Perſonnes de votre Sexe, qui & dans la pratique de toutes les vertus, & dans l'amour & l'étude des lettres ont égalez la gloire & l'induſtrie du notre. D'où vient qu'il n'eſt aucune partie des Lettres, à quoi elles ne ſojent adonnées; aucun recoin qu'ils n'ayent foüillée, aucunes cachettes des ſciences qu'ils n'ayent ſondées, aucuns reſſorts, qu'ils n'ayent ouverts, qu'il n'y a rien enfin, qui n'ait cedé à leurs ſoins & à leurs travaux? De ſorte que ſi d'un côté j'enviſage la *Grece*, cette mere & nourrice de toutes les ſciences, elle me fera d'abord parade des ſes *Aſpaſies*, *Diotimes*, *Hipparchies*, *Pamphiles*, *Themiſtes*, *Soſipatres*, *Hypatbies*, & ſur tout de celles, qui par la Couronne qu'ils ont portée ſur leurs têtes, approchent plus de votre dignité; comme *Zenobie*, cette fameuſe Reine de l'Orient, & qui a eut l'avantage d'avoir le docte *Longinus* pour le directeur de ſes Etudes, *Eudocie*, *Amaleſonte*, *Anne Comnene*, qui nous a laiſſé d'excellentes productions de ſon bel eſprit, & que nous eſperons de voir bientôt en lumiere par la faveur d'une Perſonne qui regne avec fort peu d'autres dans toute la belle litterature. Que ſi je m'en vai au païs latin, c'eſt-là ou l'ancienne *Rome* ſi fertile en miracles, & mere de tant de prodiges, me mettra en avant ſes *Hortenſies*, *Cornelies*, *Cornificies*, *Tesbies* & beaucoup d'autres, qui étant parvenües à une haute reputation de ſcavoir, ont meme ſervis de guide aux hommes à toute ſorte de ſciences. Que ſi je regarde la *France*, cet aimable ſiege des Muſes, & qui eſt également feconde en exemples des Perſonnes de l'un & de l'autre Sexe, doüées d'un merite & d'un ſcavoir tout extraordinaire, elle me loüera d'abord *Eleonore* cette illuſtre Epouſe de deux Roys, *Gabriele* de *Bourbon* mariée à un Duc de la *Trimoüille*, *Marguerite* de Valois ayeule du grand *Henry*, toutes autant auguſtes par l'Eminence de leur ſcavoir, que par la grandeur de leurs naiſſances; afin que je ne dreſſe pas ici un long Catalogue de celles, qui dans une Condition mediocre ſe ſont pouſſez par un même zele à l'etude des Lettres Mais l'*Angleterre* ſur tout m'attire ſans beaucoup de peine de ſon cotez, qui ſe glorifie de ces *Hildes*, *Janes Grajes*, mais par deſſus toutes les autres de celles, dont l'incomparable Vertu l'a rendu autrefois ſi heureuſe & ſi floriſſante, & qui a fait voir à tous ſes voiſins qu'elle etoit veritablement invincible. Qui eſt-ce qui ne comprend que je parle de ces temps bien-heureux, où elle s'eſt vu gouvernée par la merveilleuſe *Eliſabeth*, l'honneur immortel & des Lettres & de ſa Nation, & le Prodige du ſiecle paſſé.

Je pourrois en produire une infinité d'autres, qui etant élevées dans une dignité eminente ont eté les objets de l'admiration de ce Siecle, & le ſont encore aujourdhui, & ce pour la diverſité des langues & des ſciences, où elles ont excellés & où elles excellent encore, ſi leur grandeur ne rebutoit un ſi foible interprete de leurs Loüanges; je ne ſcauroit pourtant me taire en cet endroit de cette admirable Fille, dont le Païs-bas eſt tout brillant aujourdhui, comme d'un parfait modele de Vertu & de ſcavoir, qui par un eſprit prodigieux, & une addreſſe incomparable en toutes choſes eſt parvenüe à une ſi haute reputation, & qui s'eſt procurée elle même l'eternité par des productions toutes celeſtes. Mais o la bien-heureuſe *Suede* par deſſus toutes les autres contrées qui ſe vante d'avoir *Chriſtine* dans ton ſeins, à la veneration de laquelle tous les Peuples, tous les âges, & tous les Ordres conſpirent également; qui toute aſſurée de la victoire, & ſans en entrer dans la moindre defiance, l'oppoſe toute ſeule à tous les glorieux exemples qu'on te met en avant, & qui par cette unique Production as epuiſé toute la fecondité des autres Nations. C'eſt au milieu de toi que tu a vus nâitre cet Aſtre brillant, qui à ſon lever a ou eteint ou chaſſé toutes ces autres etoiles qui eclairoint le monde par une foible lumiere

miere en comparaiſon de la ſienne, qui te rend toute réplendiſſante, & le ſeul objet de l'envie des autres peuples & ce qui donne de la frayeur aux uns, mais de la joye à un plus grand nombre, qui fait que tu te verras toujours heureuſe & toujours invincible.

Car Madame ce grand & ce merveilleux Eclat des Perſonnes ſcavantes de votre ſexe, de combien n'eſt il pas terni par le luſtre de votre pourpre, & rabbaiſſé par ſa beauté, que leurs belles & admirables qualitéz pourquoi nous avons les premiers une extréme Veneration, ne ſervent qu'à mieux faire comprendre la grandeur de votre gloire! En effet les unes en partie renvoyant aux hommes les maniements des affaires publiques, en partie ſe depoüillant de tous autres ſoins, ſe ſont adonnées uniquement à l'etude des Lettres, en partie par le Moyen d'un grand âge & d'une aſſiéte avantageuſe, ont marié par fois par une tres-belle Societé *Mars* avecque les Muſes. Mais vous etez ſeule & unique, Madame, qui en cet âge & en cette dignité parmi de ſi importantes affaires & les perpetuelles occupations, dont votre Majeſté ſe charge à tous Moments pour la gloire & la ſureté de ſon Royaume, parmi ces pas gliſſans d'une fortune riante & tant de Sujets de ſe divertir à toute autre choſe, ſe ſoit attachée à l'étude des Lettres avec une contention d'eſprit ſi incroyable, qui en ſi peu de temps en ait atteint le faite & la perfection, & qui par une profonde Connoiſſance de tant de Sciences & de Langues, ait apporté un ſi grand luſtre à ſon Siecle.

Et de fait quand il n'y auroit que cette diverſité de langues, en quoi votre Majeſté excelle au grand Etonnement de ceux qui ont le bonheur de l'entendre, & en quoi elle defie ceux-la mêmes, à qui elles ſont maternelles. Elle ſurpaſſe les ſcavants, & qui fait que ſans avoir beſoin d'interprete, elle parle à tous ceux, qui l'abordent en leurs Langues; cela ſeul n'eſt-il pas capable de lui mettre le Laurier ſur la tête, & la Palme entre les mains, mêmes de la mettre hors de toute comparaiſon. Car qui pourra ſe perſuader, à moins que d'etre témoins oculaire, que l'on voye deja ramaſſées en une ſi jeune Princeſſe toutes les richeſſes de la langue Grecque, l'Elegance de la Latine, & la beauté de la Francoiſe, les graces de l'Italienne, la Majeſté de l'Allemande, la gravité de l'Eſpagnole, & les Pointes de la Flamande; Et ce qui marque de plus la Force d'une Bouche toute celeſte, qu'elles empruntent encore de votre Majeſté de nouveaux Ornemens, un nouvel Eclat, & des graces qu'elles n'avoint jamais euës par cy-devant.

Mais vous n'etes pas ſeulement admirable, Madame, par la Beauté & les Charmes de votre Diſcours, puiſque vous ne l'etez pas moins par la merveilleuſe adreſſe que vous avez à coucher par Ecrit; ſi bien que l'on ne peut comprendre ſuffiſemment, que des qualitez qui ſe rencontrent ſi rarement enſemble ſe puiſſent trouver maintenant, mais non ſans une Eſpece de miracle, attroupées parmi une ſi belle & ſi prodigieuſe abondance des Dons. Je ne donne rien ici ou à des rapports incertains, ou à la ſeule renommée, puiſque je peus me glorifier d'un Avantage que je repute entre les premiers bonheurs de ma vie, qui eſt d'avoir vu plus d'une fois des Lettres écrites par cette main triomphante, mais de la ſorte, qu'à peine pouvois-je ajouter creance à mes propres yeux, ni les lire ſans une Emotion & une Surpriſe étrange, & ſans que mon eſprit, fut comme ravis en extaſe & emporté hors de ſon Aſſiette. En effet j'etois merveilleuſement ſurpris, ſoit par la netteté & pureté du langage, ſoit par la hauteur des Penſées, ſoit par la Facilité de l'expreſſion, ſoit par une Elegance ſans affectation, mais qui etoit au deſſus de tous les Ornemens des Orateurs, ſoit par des attraits tout nouveaux & par un vrai ſtyle d'une Reine, qui paroiſſoit en tous les Endroits: Si bien que chaque mot marquoit aſſez celle, qui l'avoit tracé, & faiſoit voir que ſa dignité etoit égalée par la Majeſté du Diſcours. De ſorte qu'encoreque votre Majeſté ne tireroit de l'eclat que de ce ſeul avantage, elle ne laiſſeroit pas de nous donner une ample matiere de l'exalter; mais de voir maintenant que dans un champs ſi vaſte de toute ſorte de Loüanges, elle laiſſe en arriere l'induſtrie de ceux qui ont employé toute leur vie

à cultiver ou la langue latine, ou celles qui leur ſont maternelles, qu'elle ſurpaſſe leurs eſſais; qu'elle excite leur émulation, c'eſt enfin ce qui ne ſouffre point d'eloges, parce qu'on a de la peine à le comprendre.

Mais ſi la renommée de votre ſcavoir eſt parvenüe à ce point, Madame, celle de votre liberalité, & de cette bonté veritablement royale ne lui eſt en rien inferieure, qui vous fait appeller en votre Cour, avec des glorieux avantages les Princes des Lettres, & tous ceux à qui un ſcavoir extraordinaire à donné une haute reputation, qui fait qu'apres les y avoir attirez, vous les retenez prés de vous, vous les comblez de vos graces, & comme ſi ils etoient les nourriſſons d'une meme fortune, vous partagez avec eux vos plus cheres delices. Votre Majeſté a cru que ce n'étoit pas aſſez d'avoir delivré les lettres du mepris & de l'ignominie où elles etoint tombées par la Corruption du ſiecle, ſi elle n'avoit encore la bonté de relever la gloire & l'Eclat des ſcavans. Si bien que ſi les Lettres lui ſont redevables de leurs plus beaux & plus riches Ornements, les Doctes auſſi ſe rendront autant celebrés & recommendables à la poſterité par ſes bienfaits, que par les productions immortelles de leur eſprits. D'où vient, Madame, que l'entrée de votre Cour, leur eſt non ſeulement ouverte, mais auſſi le dedans, & meme votre auguſte Sanctuaire, & que l'on y voit reluire par deſſus les autres les premiers, & les plus grands genies du Siecle, que vous avez toujours à vos cotez, non tant comme une ſuite des ſcavants, que comme des adorateurs des mêmes Deeſſes, & des Compagnons de votre Felicité. Tous ces avantages inoüjes envers les Lettres & ceux qui en font profeſſion, ne ſont-ils pas encore accompagnez d'une infinité d'autres! D'où vient que l'on voit en votre Royaume une floriſſante Academie, & qui s'eſt enrichie des precieuſes depouilles des autres; que vous avez donné la Charge à des Perſonnes d'une haute reputation de dreſſer une magnifique Bibliotheque, afin que je ne parle point de tant d'autres bienfaits, qui ne mourront jamais, & qui font que vous avez ſurpaſſé infiniment les *Alexandres*, les *Ptolomees*, les *Auguſtes*, & enfin tous les *Mecenas* des Lettres, & les Protecteurs des ſcavans. D'où vient que vous pouſſez les uns par des glorieuſes recompenſes à bien meriter des lettres & de la poſterité; que vous enflammez d'autres par les éloges, que vous leurs donnez; que vous reveillez d'autres par vos acclamations; Que vous attirez d'autres par des honneurs, & enfin que vous les obligez tous par votre exemple à une neceſſité abſolüe de s'adonner à l'étude des Lettres? D'où vient auſſi que votre Majeſté ne fait point de ſcrupule, qu'un Viſage ſi plein d'Eclat & de Majeſté entre dans le Pavillon des Muſes; que cet Eſprit celeſte, qui s'occupe à gouverner les diſtinées de tant de peuples, preſide aux exercices des ſcavans; qu'elle appaiſe leurs differends plus par la force de ſes raiſonnements, que par l'entremiſe de ſon Authorité, & enfin qu'elle s'acquitte preſque de toutes les fonctions d'un homme des Lettres. C'eſt ainſi que votre Majeſté n'a rien oublié de ce qui en peut avancer la gloire, ou en donner l'amour, ou en cultiver l'étude, ou en procurer l'ornement, ou en conſerver les fruits & les avantages à la poſterité, mais qu'elle entreprend tout cela d'elle meme & ſans aucune ſollicitation, & qu'elle l'accomplit avec une ardeur incroyable, & une rare felicité. D'où vient auſſi que ſa Cour eſt proclameé par tout, & ſelon tous les heureux preſages qu'on peut prendre, qu'elle ſera proclamée dans tous les ſiecles ſuivans, le Theatre des Lettres, le Siege de la ſcience, le domiciles de Muſes, le refuge des Doctes & enfin l'abregé de tout le monde des ſcavans? Mais que vous couronnez heureuſement, Madame, toutes ces merveilleuſes qualitez par cette Pieté ardente envers Dieu, éloignee de tout faſte & de toute affectation, qui comme la veritable Mere & la nourrice de toutes les autres vertus, reluit la premiere dans les bordures de votre Pourpre. D'où vient que dans ce haut faite de gloire où votre Majeſté ſe voit élevée au deſſus des accidens, & des entrepriſes humaines, dans cette Conſpiration du Ciel & de la Terre à ſervir à la grandeur de ſa gloire, dans cette obeiſſance de tant de peuples & même ce conſtant eſclavage de la fortune, elle ſe reſouvient encore de la

fragilité

fragilité humaine, elle fond toute en prierres, & reconnoit Dieu non seulement par des ressentiments interieurs, mais par toutes ses expressions, & par toutes les marques d'une profonde & religieuse devotion pour l'unique autheur & la seule source de tous ses dons, pour son fidele garend, & pour son bienfaiteur d'une façon toute particuliere, elle l'attire à la continuation de toutes ses graces. C'est ainsi que votre Majesté descendant elle-même du Throne, & que se retirant de l'importance de ses Affaires, & de la foule des spectateurs elle s'enferme dans son Cabinet; elle se presente devant ce Roi, qui comme l'autheur est aussi l'unique Témoin de sa devotion; qu'elle ploye devant lui ces mêmes genoux lassez des embrassements de tant d'adorateurs; qu'elle met à ses Pièds ce Sceptre & ce Diademe, qui la fait commender aux autres; & qu'ainsi prosternée à la terre, comme si elle etoit l'une de nous autres, mais avecque plus d'Ardeur encore qu'aucun de nous autres, elle lui recommende la Conservation de son Royaume, le salut des siens, & l'eternité de sa gloire. C'est à lui seul, Madame, que vous imputez les frontieres accrües de votre empire; les trophées & les étendars que vous avez remportez, même tous vos Lauriers & vos triomphes, la gloire d'avoir abbatu la fierté des ennemis, qui paroissoint indomptables, votre Sceptre & votre Couronne, toutes ces graces, dont il vous a comblé au dessus de tous nos souhaits & de l'envie meme, enfin ce bonheur avec quoi vous accompagnez & relevez tous ses bienfaits. Bien heureuse Princesse & digne veritablement d'envie en ce point, que ni les delices des Cours, ni l'indulgence d'une fortune riante par tout, ni l'abondance prodigieuse de tout ce qui peut etre l'objet de nos vœux, ni tant d'autres garends de la securité charnelle n'ont jamais pu detourner de son service, ni rallentir son ardeur; mais qui appelle & excite tous ses Sujets à une vraye & serieuse pratique de Pieté, partie par l'innocence d'une vie exemplaire, partie par une Sainteté de mœurs admirable & partie par des Edits & des Ordonnances merveilleuses.

A la bonne heure me put il etre permis, Madame, d'ajouter en cet endroit non seulement mes vœux mais ceux de tant des saintes ames, si cette entrepise, que tant de Compagnies publiques ont à Cœurs, ne sembloint etre au dessus de l'essai & des prieres d'un particulier & d'un jeune homme. Qu'il me soit permis neanmoins de découvir les plus secrets sentiments de mon Coeur à la fin de ce discours, de me jetter aux Pieds de votre Majesté, & de lui representer avec une sainte assurance les desirs de tant de bonnes ames, l'esperence de tant de peuples, les prieres de tous ceux qui meritent de porter le glorieux Noms des Chretiens, d'autant plus qu'elles ont déja eu ce bonheur par cidevant d'avoir eu d'elle une audience favorable. Que comme l'*Allemagne* doit à votre Majesté cet agreable Nom de Paix, & aprés les ruines & les desolations de tant d'années, ce bien inestimable d'un paisible repos & d'une douce tranquillité; que comme les Lettres lui doivent la gloire de leur Splendeur affermie, & du mépris levé, dont on les deshonoroit, qu'aussi la chere Epouse du divin Sauveur vous doive enfin les Combats appaisez de ses membres, qui se déchirent les uns les autres, les haines eteintes, la Playe encore ouverte & toute sanglante fermée & guerie pour jamais, enfin l'etude imposée de la verité mais unie avec ses Compagnes inseparables, la Paix & la charité. Que pour une fois & pour toutes ces malheureuses Controverses sojent etouffées qui déchirent la robbe du Sauveur, qui ne peut etre décousuë; & qu'enfin les esprits partagez & les opinions differentes de ceux qui se sont separez d'un meme ennemi, se reunissent par une belle & aimable concorde. Que si dans ces tenebres & ces enveloppes de l'entendement humain, on ne peut se promettre un entier consentement en tous les Points de la doctrine, & une meme harmonie par tout, qu'au moins le dissentiment qui est en quelques Articles, qui n'ébranlent point les fondements de la foi, soit sans haine & sans invectives, & ne partage point les Esprits en diverses bandes; mais que ceux qui sont joints par tant d'autres liens, unis par tant de boucles, ne s'entrechoquent plus les uns les autres

autres par un Combat egalement funeſte & dangereux aux deux parties. Qu'apres tant de grands flots, tant d'Orages elevez, un agreable Calme ramene les paiſibles *Alcyons* ſur nos frontieres, ſans qu'ils ſojent jamais chaſſez par aucun Tourbillon; que ce doux nom de Freres s'entende & ſe verifie, qu'ils joignent amiablement leurs mains, & s'entrebaiſent mutuellement, & courent à s'embraſſer les uns les autres; & qu'enfin comme combatans ſous les memes enſeignes, ils goutent enſemble toutes les joyes d'une belle & agreable Societé, & qui n'eſt redoutable qu'au partie contraire; Qu'ils partagent entre eux leurs fonctions, & recuëillent en meme temps les fruits qui s'en peuvent tirer. Voila une Oevre digne de votre gloire, Madame, digne de votre Sceptre, dignes de toutes vos admirables Vertus, & ſur tout de celle, qui eſt le but & l'abregé de toutes les autres. Car de quelque cotez que nous tournions les yeux, nous ne trouvons perſonne que votre Majeſté, qui ait de plus grandes aides pour cette entrepriſe; qui par ſon Authorité puiſſe faire approcher ceux qui ſont diviſez, les faire joindre par ſa prudence & par ſon induſtrie redreſſer les breches de l'egliſe, la conſoler de ſon Affliction, & par cette extreme veneration, qu'elle tire de tout le monde, qui puiſſe donner au traité d'une Paix & d'une Concorde mutuelle une iſſuë ſouhaittée de long-temps, & qu'à peine l'on s'oſoit plus promettre. C'eſt-là le plus ardent des Vœux, que fait l'egliſe reformée, l'attente de tous les gens de bien, la ſollicitude de notre *Geneve*, qui a toujour eu ce ſoin par deſſus tous les autres d'avancer la pieté & de procurer la paix de *Sion*, & qui ne pouvant ſouffrir un plus long delais aſpire & hallette dés long-temps aprés le fruits & la Poſſeſſion d'un ſi grand bien. Que cette Obligation ſera immortelle, par laquelle votre Majeſté ſe rendra redevable tout le noms Chretien, & l'eternité de tous les âges! que ce miracle ſera plus grand & plus agreable encore que tous les autres qu'elle a faits, quel excés de joye n'apportera-t-il pas à toutes les bonnes ames! que d'acclamations ne leur fera-t-il pas faire, qui ſeront continuées dans tous les Siecles: C'eſt ainſi Madame, que votre renommée ſera eternelle & bien-heureuſe; qu'une poſterité, qui ne ſera pas ingrate l'accompagnera de toute ſorte d'applaudiſſements; C'eſt ainſi que par tous les âges & par la bouche de tous les Ordres vous ſerez proclamée hautement la Protectrice de la foi & des Lettres, le Prodige du Sexe, la victorieuſe du notre, l'Etonnement des Peuples, la merveille du Septentrion, les Delices de votre empire, la gloire du Siecle, & afin que je comprenne tout en un nom, mais un nom dont le monde n'a jamais vu de ſi auguſte, & l'egliſe n'en aura point de plus agreable, c'eſt ainſi que vous temoignerez d'etre veritablement *Chriſtine*.

FIN.

LISTE

LISTE DES HARANGUES

Et d'autres Pièces de Panégyrique en vers & en proſe, faites à l'honneur de

CHRISTINE,

REINE DE SUEDE.

Celles qui ſe trouvent marquées d'un S. à la fin, ont été compoſées par des Suèdois.

A.

IL ZODIACO alla Maeſtà invittiſſima di CHRISTINA Regina di Suezia, Sonetti del Academico errante. *Roma.* 4. *Academico errante.*

ANTIOPE, PENTHESILEA und THALESTRIS Heldinnen der Amazonen... von dem vorzug der Weibern für den Männern, bey der Königin CHRISTINÆ Crönungs-feſt celebriret . . . *Stockholm.* 1650. Fol. *Amazonen.*

B.

BALLET des plaiſirs de la vie des Enfans ſans ſouci, danſé devant S. M. la Reine de *Suède* à *Stockholm* 1638. 4. *Ballet.*

BALLET, om hela Werldenes frögd danſat på Stockholms Slott wid hennes Majestets lyckeliga Regerings begynnelſe. *åbr.* 1645. S. . . . 4.

Laurentii *Bodockii* fortuna CHRISTINÆ Suecorum Reginæ dum die Decembris 8. anni 1645. annum ætatis XX. feliciter auſpicaretur, publico ſermone expreſſa. excuſa typis Henr. *Keyſer* 1645. Fol. *Laur. Bodockius.*

Joh. Henr. *Boecleri* Oratio Panegyrica prima, dicta CHRISTINÆ Reginæ Sueciæ. 4. *Joh. Henr. Boeclerus.*

Ejuſdem Oratio ſecunda. 4. *Idem.*

Ejuſdem Oratio tertia. 4. *Idem.*

Ejuſdem Oratio quarta. 4. *Idem.*

In Operum Boecleri Tom. IV. p. 1. &c.

LES BOUTADES ou Proverbes, Ballet danſé à *Stockholm.* en 1650. Fol. *Les Boutades.*

PSALMUS Reginæ CHRISTINÆ inſcriptus à . . . *Brieux.* *Brieux.*

V. *l'Append. de ces Mém. N. XVI.*

C.

PANEGYRICUS CHRISTINÆ Suecorum Reginæ Hiſpano idiomate ſcriptus & Alexandro VII. P. M. dicatus à D. *Franciſco della Carrera y Santos*... Romæ 1656. Fol. *Franc. Carrera e Santos.*

Ceriſantes Ode latine ſur CRISTINE à *Stockh.* Fol. *Ceriſantes.*

Divæ Principi CHRISTINÆ omnibus titulis majori, cum Imperium capeſſeret &c. A. 1645. ligate; Fol.

Joh. *Cronmanni* Nob. Liv: Elogia Ser. CHRISTINÆ Reginæ Oratione ſolemni enumerata . . . *Dorpati* 1647. S. 4. *Joh. Cronmannus.*

E.

Joh. Ebermaieri Triumphus pacis Oſnabrugenſis & Norimbergenſis . . . ubi plurima in laudes CHRISTINÆ II. *Tubingæ* 1649. 4. *Joh. Ebermaierus.*

ORATIO Virtutibus literariis ſine exemplo in Principe florentibus Ser. Pr. CHRISTINÆ Auguſtæ *Upſaliæ* 1648. habita ab *Eduardo Philippi Ebrenſtein.* S. Fol. *Ed. Ehrenſten.*

Ejuſdem Oratio in diem Coronationis CHRISTINÆ habita Trajecti ad Rhenum 1650. & ibid. edita. S. Fol. *Idem.*

V. *Scheſſeri Suec. Lit. p.* 175.

Er. Emporagrii. Erici *Enporagrii* Oratio in CHRISTINAM Pacificatricem habita. *Upſaliæ* 1648. S. Fol.

Epigrammata. ΕΠΙΓΡΑΜΜΑΤΩΝ ΔΕΣΜΙΣ ſive Epigrammatum faſciculus ad CHRISTINAM 4. F.

Favoriti. *Favoriti* Poëme Latin ſur CHRISTINE. *Rome* 1655.

Oct. Ferrarius. *Octavii Ferrarii* Pallas Suecica ſive Panegyricus, CHRISTINÆ, Gothorum, Vandalorum ac Suecorum Reginæ imperium auſpicanti dictus. *Patavii* 1654.
V. *Oct. Ferrarii opera varia curâ Joh. Fabricii T. I. p.* 253 *&c.*

Idem. *Ejuſdem* CHRISTINA abdicans ſive Panegyricus quum Imperio valediceret.
Ibid. Prolufio XXI. p. 281 *&c.*

Jo. Haquinus Florander. Carmen gratulatorium de Bello Sueo-Danico feliciter geſto, recitat. *Johanne Haq: Florandro.* S. 1645. 4.

Laur. Fornelius. Oratio *Laurentii Fornelii* in Natalem Ser. Reginæ Chriſtinæ. S. . . . 1644.
Scbefferus L. c. p. 142.

Joh. Freinshemius. Oratio panegyrica virtuti & honori Ser. pot. que CHRISTINÆ S. G. V. Reginæ cum natalem ſuum XXI. celebraret Holmiæ habita. *Upſaliæ* a *Joh. Freinshemio* VI. idus Decembr. 1647. Fol.
Et ejuſd. Oratio.

Idem. La même en François traduite par *Hambræus* à *Paris* 1655. 8.

Abraham Freinshemius. Natalis CHRISTINÆ XXIV. panegyrica Oratione ab *Abrab. Freinshemio* A. 1649. Argentorati celebratus. Fol.

Mich. Friedeborn. Panegyricus CHRISTINÆ conſecratus a *Michaële Friedeborn. Stettini* 1645. 4.

Idem. Gratulatio panegyrica ad CHRISTINAM de pace Oſnabrugæ concluſa & per Carolum Guſtavum Norimbergæ confecta, a *Michaële Friedeborn.* . . . 1650. Fol.
G.

Magn. Gabriel de la Gardie. Spectaculum Certaminis pedeſtris, quo natalem XXVI. CHRISTINÆ celebrari curavit Magnus *Gabr. de la Gardie.* S. *Holmiæ* 1651. Fol.
Idem Suet. & Germanicè. . . .

Germania Evangelica. Germaniæ Evangelicæ reſtitutæ ad CHRISTINAM publica gratulatio. anno ſalutis 1648. Fol.

Hieron. Gratianus. *Hieronymi Gratiani* panegyricum CHRISTINÆ dicatum. A. 1654.
In Epiſt. Nic. Heinſii ad Chriſtinam *Non. Jan.* 1655.

Georgius Gyllenſtierna. Ser. & pot. Principi & Dominæ CHRISTINÆ S. G. V. Reginæ . . . panegyricum inſcripſit ac obtulit *Georg. Gyllenſtierna*, cum relicta ſtudiorum ſede Upſalia gradum in exteras regiones efferre cogitaret. S. 8.

Joh. Gyllenſtierna. Optimæ, felici, ſapientiſſimæ Principi, perpetuæque Auguſtæ Dominæ CHRISTINÆ S. G. & V. Reginæ . . . ſuam dedicat Diſſertationem de neceſſaria & ſingulari prudentia Principis in recens parto imperio, *Joannes Gyllenſtierna G. F. S. Upſaliæ* 1654. 4.
H.

Daniel Heinſius. *Dan: Heinſii* Panegyricus ad Ser. & potentiſſ. CHRISTINAM *Guſtavi Magni* filiam Suecor. Goth. Vandal. Reginam. Fol.

Idem. *Ejuſdem* Carmen in augurationem CHRISTINÆ.

Idem. *Ejuſdem* CHRISTINA Auguſta poëmatium ex occaſione Regiorum Solemnium feſti inauguralis conſcriptum. *Holmiæ* 1650. Fol.

Nicolaus Heinſius. *Nic: Heinſii* CHRISTINA Auguſta, Carmen Heroicum in ipſius Coronationem. A. 1650.

Idem. *Ejuſdem* Carmen elegiacum ad Reginam CHRISTINAM, Dianam ſaltantem.

Idem. *Ejuſdem* Carmen elegiacum ad Eandem, Magnam Muſarum nutricem.

Idem. *Ejuſdem* elegiacum ad eandem Pacatricem Germaniæ.

Idem. *Ejuſdem* ad eandem, cum Leo in arena cum aliis feris ter quaterque commiſſus pugnam pertinaciter detrectaret.
Hæc & plura, extant in libro I. Silvarum Nic. Heinſii.

Idem. *Nicolai Heinſii* Panegyricus CHRISTINÆ dictus.
V. *Ejus Poëmat. pag.* 129 *ſqq.*
I.

Jeſuita Oeniponiani. Mundus Novus CHRISTINA Sereniſſima Sueciæ Regina in ſinum Eccleſiæ Catholicæ Romanæ Oeniponti recepta & à ſereniſſimo Principe *Ferdinando Carolo* Auſtrio Archiduce ibidem recepta anno, quem ipſamet exhibet *ChrIſtIna aDMIrabILIs*

(1655) Oeniponti nomine Collegii *Soc. Jesu* Oenipontani, typis Michaëlis Wagneri plag. 30. 4.

K.

Joh. Christiani Keck Argentor. Carmen gratulatorium ad Reginam CHRISTINAM cum Upsaliam ingressa esset A. 1649. edit. *Holmiæ* E. a. Fol. — *Joh. Christiani Keck.*

Solennia vota pro salute . . . CHRISTINÆ Reginæ nuncupata a *Cunrado Christophoro a Königsmarck* Vl. idus Dec. 1652. S. Argentorati. Fol. — *C. Christoph. Koningsmarck.*

L.

Panegyricus Heroinæ incomparabili CHRISTINÆ S. G. & V. Reginæ . . . ipso inaugurationis die in Academia Tubingensi dictus a *Luca Langermanno. Tubingæ.* Fol. — *Lucas Langermannus.*

Les Libéralités des Dieux: Ballet. à *Stockholm* 1652. 4. — *Libéralités.*

Historischer Lobspruch und Sieges-lied, als Ihro Konigl. Maj. CHRISTINA die Regierung antraten. *Stockh.* 1644. 4. — *Lobspruch.*

Inauguratio regia Ser. & pot. Reginæ CHRISTINÆ 1650. XX. Octobr. Holmiæ feliciter instituta . . . versibus descripta a *Jo. Loccenio. Holmiæ* 1651. Fol. — *Joh. Loccenius.*

Magnificentia augustissima CHRISTINÆ in Academia Dorpatensi celebrata a *Laur. Ludenio.* A. 1648. 4. — *Laurentius Ludenius.*

Natalis vitæ augustissimæ Dnæ. CHRISTINÆ cum annum ætatis XX. auspicaretur æternitati consecratus a *Laur. Ludenio* Prof. Dorpati 1645. 4. — *Idem.*

Natalis . . . CHRISTINÆ celebratus oratione solemni æternitatique consecratus a *Laur. Ludenio. . . . Dorpati* 1649. 4. — *Idem.*

Ejusdem Augustissima Coronationis solennitas CHRISTINÆ Reginæ carmine heroico 1650. dicta & edita *Dorpati* E. A. 4. — *Idem.*

Ludolphi (Jobi) Mscr. de Rebus Æthiopicis. 4. — *Jobus Ludolphus.*

M.

Votiva acclamatio ad CHRISTINAM Sueciæ Reginam de Bello Germanico feliciter absoluto & Pace restituta. *Stockholmiæ* 1649. Fol. — *J. F. M.*

Hujus Panegyrici mentio fit in Catalogo Bibliothecæ Meibomianæ, *p.* 190. *n.* 2033.

CHRISTINÆ Suec. Goth. Vandaliæque Reginæ Augustissimæ, potentissimæ, sapientissimæ *Corona*, ubi ad calcem singulis insignibus regiis, quibus potentissima Regina fuit inaugurata, epigrammata respondent sistunturque, oratione soluta & ligata ab *Antonio Macedo. Stockholmiæ.* 4. — *Anton. Macedo.*

V. Bayle *Dict. Hist. & Crit. art.* Macedo.

Panegyricus CHRISTINÆ Reginæ, Sacræ, Optimæ, Maximæ dictus a *Macedo Lusitano* Chronographo Regio. 4. — *Idem.*

CHRISTINA PALLAS TOGATA, *Alexandri VII.* auspiciis *Romæ* Triumphatrix. Autore P. *Francisco Macedo . . . Romæ* 1656. 4. — *Franciscus Macedo.*

Antonii Malagonelli Oratio ad CHRISTINAM sub persona Legatorum Reipublicæ *Sti. Marini* A. 1655. — *Anton. Malagonelli.*

Num. est IV. ejus Orationum, pag. 76. sqq.

Ejusdem Oratio in funere CHRISTINÆ Reginæ. A. 1689. — *Idem.*

Num. ibid. VII. pag. 134. sqq.

Le Portrait de CHRISTINE fait par *Mannerschied* P. Jésuite en 1653. — *Mannerschied.*

V. *l'Append. N. XLVII.*

CHRISTINA Augusta Sueciæ Regina, delineata a *Josepho Maria Maraviglia* in Gymnasio Patavino Mor. Philos. Professore. *Bononiæ* 1657. — *Jos. Maria Maraviglia.*

V. Ses *leges honestæ vitæ.*

CHRISTINÆ S. G. V. Reginæ Carmen a *Petro de Marcassus* Prof. Eloquentiæ. *Parisiis* 1652. 4. — *Petrus de Marcassus.*

Ejusdem ad CHRISTINAM Soteria. ibidem 4. — *Idem.*

V. Nicéron *Mém. Tom. XXI. p.* 104.

Marpurgensis Academiæ Gratiarum actio super Diplomate protectario a CHRISTINA . . . indulto . . . ligate. *Marpurgi Hess.* 1640. Fol. — *Academia Marpurgensis.*

Poëme Latin à l'honneur de CHRISTINE fait par *André Marvell* Angl. — *Andreas Marvellius.*

V. *l'Append. N. XXXVIII.*

Johannes Matthiæ Oratio cum habenas capesseret CHRISTINA . . S. *Holmiæ* 1644. Fol. — *Jo. Matthiæ.*

Ægid. Menagius. *Ægidii Menagii* Dedicatio Panegyrica CHRISTINÆ . . . transmiſſa. *Pariſ.* 1652. 4.
V. Menagii *Miſcellanea.*

Menaſſeh-Ben Iſraël. Panegyricus CHRISTINÆ dictus a Rabbi *Menaſſeh-Ben Iſraël.* impreſſ. Latine & Hiſpanice 1655.
V. Moreri *Dictionnaire art.* Menaſſeh.

Les Frères Minimes. Eloges de la Séréniſſime Reine de *Suède* par les *Frères Minimes* de la Trinité du Mont. Mſcr.
V. Montfaucon *Biblioth. Biblioth. T. I. n.* 1749. *p.* 53.

Reinb. a Mittendorff. *Reinboldi a Mittendorff* Holmenſis Gratulatio Sereniſſimæ Reginæ CHRISTINÆ dicta Rigæ Livonorum. S. 1652. Fol.

Car. Mörnerus. Elogia Ser. & Pot. Dnæ CHRISTINÆ . . . a *Carolo Mörnero* lib. Barone & Judicii Aulici Dorpatenſis Præſide, quæ per filium ſuum *Leonardum* declamari juſſit. Dorpati S. 1653. 4.

N.

Northman. La Peinture de la Reine Chriſtine par *Northman* . . . 1650. 8.

O.

Arvidus Olai. *Arvidi Olai* Gratiarum actio de Pace per CHRISTINAM obtenta habita in natali Reginæ 1649. S. edita. *Lincopiæ* 1650. 4.
V. Scheff. *S. L. p.* 157.

Joh. Paulini Olivekrans. *Jo. Paulini Olivekrans* Oratio in laudes CHRISTINÆ Græcè. S. habita *Upſaliæ* 1646.
V. Holmia *Literata*, 1707. 4. *p.* 30.

P.

Nicol. Pallavicini. P. *Nicolo Pallavicini* Jeſuita: Diffeſa della providenza divina per grand' acquiſto fatto della Reina di *Suezia* alla Religione Catholica. 4.
V. Creſcimbeni *Vite degli Arcadi Part. II. p.* 93.

Idem. *Ejusdem* diſcorſo Che i paeſi più ſterili e per natura più poveri, erano più ingenioſi e per conſeguente più richi . . Mſcr.
Ibidem, p. 99.

Matth. Max. a Paraſin. Oratio *de* Pace Germaniæ, ubi de artibus Belli & Pacis . . . in laudes CHRISTINÆ habita à *Matthia Maximiliano à Paraſin. Holmiæ* 1649. Fol.
Impr. Malmogiæ *Typis Henſchenianis.* A. 1660.

Paſſions vaincuës. *Les Paſſions* victorieuſes & vaincuës, Ballèt danſé à *Stockholm* en 1649. Fol.

Mr. Patru. Beau Diſcours de Mr. *Patru* à l'honneur de CHRISTINE, prononcé au nom de l'Académie Françoiſe à *Paris* 1656.
V. *Les Mém. de* Chriſtine, *T. I. p.* 530. *&c.*

L. Paulinus. L. *Paulini Gothi* Oratio Suet. in diem natalem CHRISTINÆ. S. habita. *Holmiæ* 1626. Fol.

Petiville. Poëme de *Petiville* envoïé à CHRISTINE.
V. *L'Append. de ces Mémoires*, N. XVI.

L. Peyraredus. J. *Peyraredi* Nob. Aquitani *Corollæ* Regiæ ad Ser. & Pot. CHRISTINAM transmiſſæ. *Pariſiis* 1646. 4.

Stephanus Pignatellus. Panegyricus CHRISTINÆ Sueciæ Reginæ dictus à *Stephano Pignatello.* A. 1656.
V. Comm. Papadopoli *Hiſt. Gymn. Patav. Lib. II. p.* 290.

Georgius Preuſius. Oratio Panegyrica Natali Sereniſſ. & Potentiſſ. Dnæ CHRISTINÆ . . . præſentibus ipſa S. R. Majeſtate, Celſiſſimo Principe Palatino . . .-dicta a *Georgio Preuſio* Revalia Livone in arce Stockholmenſi 6. idus Decembr. A. 1646. impr. *Upſaliæ.* Fol.

R.

Rangouze. Lettre Panégyrique à CHRISTINE écrite par le Sr. *Rangouze.*
V. *Ces Mém. de* Chriſtine, *T. I. p.* 423. *not.*

Joh. Valent. Rechten. Inclita Suecorum Bellona detecta a *Joh. Valentino Rechten.* 1648. Fol.

Caſp. Anth. Rethmeyer. Xenium Charitophorum CHRISTINÆ Sueciæ Reginæ a *Caſparo Anthonio Rethmeyer* Mindano oblatum *Holmiæ* 1649. Mſcr.

Jacobus N. Rigbman. Oratio de bello Sueco Germanico, quam æternitati Maximi Parentis & Maximæ Heredis CHRISTINÆ . . iv. d. Novembr. 1647. pronunciabat *Jacobus N. Rigbman* S. impr. *Upſaliæ* 1648. Fol.

M. Roſtagius. Æternitati Ser. & Pot. Reginæ CHRISTINÆ Sacrum, vovente *M. Roſtagio*, Gymnaſii Stockholmenſis Hiſtorico. A. 1645. ligate S. Mſcr.

Iſaacus Rothovius. *Iſ. Rothovii* Oratio Inauguralis Academiæ Aboënſis beneficio CHRISTINÆ inſtituta. S. . . . . *Aboæ* 1640. Fol.

Mars

Mars Sueco-Germanicus in natalitium feſtum CHRISTINÆ 1643. a *Joh. Rudbeckio.* S. Aroſiæ. 1644. 4. *Joh. Rudbeckius.*

Panegyricus Deo T. O. M. pro Pace inter CHRISTINAM & *Chriſtianum IV.* confirmata, dictus a *Nicolao Rudbeckio.* S. Aroſiæ. 1646. Fol. *Nic. Rudbeckius.*

S.

Oratio valedictoria, quam CHRISTINÆ poſt admirandam abdicationem, valetudinis cauſa ad Exteros profecturæ, dictam nunc offert dedicatque *Jo. Schefferus* Arg. *Upſaliæ* 1654. Fol. *Johannes Schefferus*

V. Scheff. *Suec. Lit. pag.* 293.

Dies CHRISTINÆ menſe Julii XXIV. A. 1653. pro ejus ſalute celebratus in Academia Argentoratenſi à *Carolo Schmidio.* Typis *Jo. Stedelii.* Fol. *Carolus Schmidius.*

Kling-gedichte von Schwediſchen Helden. . . . . 1653. 8. *Herman Schwembler.*

Il y a dedans pluſieurs Poëmes à la louange de Chriſtine.

Panegyricus ſive Oratio ad proceſſum ſolemnem accomodata, cum Adminiſtratores Regni Sueciæ d. 7. Dec. 1644. tutelam Regni S. R. Mti. CHRISTINÆ Auguſtæ redderent dicta a *Gotbof. Scroëro.* S. *Holmiæ* E. A. Fol. *Gotbofredus Scroërus.*

Regi Regum Sacrum & Majeſtati Dnæ CHRISTINÆ S. G. & V. Reginæ Victrici, Eccleſiæ Occidentalis Pacificatrici in perpetuam Triumphi Memoriam A. 1650. a *Ditmaro Scriba* Eccleſiarum Valdeccenſium Viſitatore & Paſtore Mengeringhuſano. Mſcr. *Ditmarus Scriba.*

Oratio gratulatoria in mutuum Regnorum Aquilonarium Sueciæ Daniæque pacis fœdus denuo inſtitutum, habita Upſaliæ ab *Erico Simonio* S. 1645. 4. *Ericus Simonius.*

Panegyricus Reginæ CHRISTINÆ dictus a *Friderico Spanheim*, Ezechiëlis fratre. *Genevæ* 1651. Fol. *Fridericus Spanheim.*

Panegyricus Reginæ CHRISTINÆ dictus ab *Ezechiële Spanheim*... *Genevæ* 1652. 4. *Ezechiël Spanheim.*

Ejusdem ad CHRISTINAM Reginam cum ſecunda vice Roma in Sueciam rediret. A. 1667. . . S. *Spanheim.*

Le même en François par lui-même : Sous le titre de Panégyrique à la Séréniſſime Reine de *Suède. Genève* 1652. 4. *Idem.*

Oratio gratulatoria die natali Imperii CHRISTINÆ S. G. & V. Reginæ cum omnibus regiis virtutibus, tum imprimis eruditione & liberalium ſtudiorum laude floreniſſimæ, recitata a *Joh. Sparre*, Johannis Fil. S. *Upſaliæ* 1648. Fol. *Johannes Sparre.*

V. Scheff. *l. c. p.* 201.

Oratio gratulatoria in natali Reginæ CHRISTINÆ Upſaliæ ab eodem habita. 1649. S. Fol. *Idem.*

Ibidem.

Ejusdem in eandem Reginam cum ſecunda vice Roma in Sueciam rediret. A. 1667. S. *Idem.*

Ibidem, *pag.* 202.

Oratio de Pace Germanica a *Jo. Staffandro* Werm: pronunciata. 1649. *Upſaliæ* S. 4. *Johannes Staffander.*

Georgii Stiernbielmii invitatio ad ſolennem inaugurationem Reginæ CHRISTINÆ. S. *Holmiæ* 1650. Fol. *Georgius Stiernbielm.*

Edidit idem *Georgius Lillie Stiernbielm* plurima ſcripta occaſione natalium & feſti Coronationis CHRISTINÆ & inter alia cui titulus *Aſtrild* Cupido ſuſpenſus. S. *Idem.*

Item. Cantilena Captivorum Heroïca. S. *Idem.*

Item. Nativitas Paris. S. *Idem.*

Parnaſſus triumphans. S. *Idem.*

Felicitatis pompa honorabilis. S. *Idem.*

Virtutes repertæ : quæ fere omnia comprehenduntur ſub titulo *Muſæ Suetbizantes Stiernbielmii. Holmiæ* edit. A. 1654. S. 4. *Idem.*

V. Scheff. *l. c. p.* 179.

Panegyricus CHRISTINÆ . . . dictus a *Franc. Stypmanno*, nomine Univerſitatis Gryphiswalsd. . . . *Gripwaldiæ* 1640. Fol. *Franciſcus Stypmannus*

Panegyricus ad Eandem ab eodem, cum ductu *Leonardi Torſtenſonii* in campis Lipſiacis victoriam extorqueret a Saxonibus . . . . *ibidem.* 1642. Fol. *Idem.*

Ejusdem ad CHRISTINAM de felici maris triumphati victoria ductu *Car. Guſtavi Wrangelii* gratulatio Panegyrica *Gripiswaldi* 1645. Fol. *Idem.*

Ode de la Comteſſe de la *Suze* à CHRISTINE . . . *Comteſſe de la Suze.*

V. *L'Append. de ces Mém. N. XIX.*

T.

Vitalis Theroni, Narbonenſis Galli, Votum Lauretanum Sereniſſimæ Principi CHRISTINÆ *Vitalis Theronus.*

TINÆ. Suecorum Reginæ solutum. *Tholosæ* 1655. 4.

Johannes Tolle. Oratio de miraculosa Sueciæ e multis hujus seculi angustiis liberatione, pronunciata a *Johanne Gilii Tolle*. S. *Upsaliæ* 1645. 4.

V. U.

Henr. Valesius ou de Valois. Oratio *Henrici Valesii* de Christinæ Suecorum Reginæ Coronatione, quæ A. 1650. celebrabatur.

V. Henr. Valesii *Emendationum libri V. & de Critica libri II. edente* P. Burmanno *jun. p.* 11. 16. &c.

Idem. *Ejusdem* Oratio altera . . . . . .

Idem. *Ejusdem* Disticha in nummum aureum Christinæ ex altera parte solis ex altera Minervæ galeatæ rarum olivæ spectantis imagine signatum.

Hadr. de Valois. *Hadriani Valesii* Disticha in eundem nummum. . . .

Olaus Verelius. Oratio Panegyrica de Pace Sueo-Germanica quam in illustri Academia Lugduno-Batava ad d. XIV. Cal. Apr. 1649. publice dixit *Olaus Verelius*, eamque Reginæ . . . CHRISTINÆ inscripsit. S. . . .

V. Verelii *Opusc. pag.* 357. &c.

Idem. *Ejusdem* Oratio augustissimis coronationis auspiciis CHRISTINÆ . . . dicta Parisiis A. 1650. mense Octobr. S.

V. Verelius, *l. c. p.* 458.

Ericus a Vitinghoff. *Erici a Vitinghoff* Nob. Sueci Panegyricus ad Populos qui ex Germanicæ pacis legibus in Reginæ CHRISTINÆ ditionem venere, dictus S. *Lugduni Bat.* 1650. Fol.

Andreas Ulfadius. Suecia triumphans sive Oratio de capta classe Danica. 1644. mense Octobr. recitata ab *Andrea Andreæ Ulfadio* Both. S. *Aboæ* 1644. 4.

Petrus Ungius. *Petri Johannis Ungii* Oratio in auspicatissimos natales Academiæ Aboënsis a Regina CHRISTINA fundatæ d. 15. Julii 1640. *Aboæ* d. 4. Aug. habita. S. . . . 1640. 4.

V. Scheff. *l. c. p.* 169.

W.

J. W. Panegyricus CHRISTINÆ . . 1644. Regni Gubernacula capessenti scriptus a *J. W.* Fol.

Michaël Wexionius. In auspicatissimum natalem CHRISTINÆ . . . A. 1649. ob restitutam *Sueciæ* & *Germaniæ* pacem humillima devotione gratulabundus accinit *Michaël O. Wexionius* Leg. & Pol. Professor. S, *Aboæ*. Fol.

Ligate Mscr. in Palmsköldianis.

Johannes Witechindi. *Joh. Witechindi* Panegyricus Reginæ CHRISTINÆ scriptus . . . S. *Holmiæ* 1644.

V. Scheff. *l. c. p.* 185.

Idem. *Ejusdem* gratulatio ad Reginam CHRISTINAM cum celebraret augurium salutis. 1650. S.

Ibid. p. ead.

Idem. *Ejusdem* de depositione Imperii CHRISTINÆ Reginæ in præsentia Regis & Reginæ S. *Holmiæ* 1654.

Ibid. p. 185.

Z.

Ernestus Zimmerman. Panegyricus sive Oratio gratulatoria CHRISTINÆ consecrata ab *Ernesto Zimmermanno* Patr. G. Pomerano . . *Groningæ* 1650. 4.

48 *Sued.* 84 *Exter.* NB. *Outre les Harangues & autres Pièces de Panégyrique que nous venons de marquer ci-dessus, il s'en trouve un bon nombre de moins étendues, qui sont insérées dans les Mémoires-mêmes de* Christine : *n'aïant jamais prétendu les ramasser toutes.*

NOTE

NOTE DES PIECES EN MANUSCRIT,

Inſérées tout au long ou par extraits, ou bien citées en preuve de paſſages qui ſe rencontrent dans ces Mémoires concernant la Reine CHRISTINE : *le contenu ſe trouve la plupart marqué en leurs places dans la Table des Matières ci-deſſous.*

Le Nombre des Pièces eſt marqué à la fin de chaque Article.

A.

Actes Publics de Suède en Latin & en Suédois au nombre de . . . 12.
Adler-Salvius ſes Letttres en Mſcr.
Adolphe Jean (Prince Palatin) ſes Lettres à *Chriſtine* & ſes Mémoires aux Etats de *Suède*. . . . . 5.
Alexandre VII. (Pape) ſes Vers ſuppoſés à *Chriſtine*. . . . . 1.
Amarante Poëme Latin ſur cet Ordre. . . . . 1.
Amſterdam (Lettres Mſcr. de la Bibliothèque des Rémontrans à) au nombre de 16.
V. *Bochart*, *Voſſius*, *Menaſſeh-Ben-Iſraël*.
Anonyme (Miniſtre Danois) Mſcr. de l'Etat de *Suède* en 1686. . . . 1.
——— Lettre à *Chriſtine* ſur ſon Mariage. . . . . 1.
——— Portrait d'un Anonyme du Chancelier Comte *Axel Oxenſtierna*. . . 1.
——— Lettre à Mr. *Litbman* Docteur en Théol. . . . . 1.
——— Lettre d'un Jéſuite ſur le ſéjour de *Chriſtine* à *Munſter*. . . 1.
V. *L'Append. N. LIV.*
——— Vers ſur la mort de *Chriſtine*. . . . . 2.
——— Jéſuite réputé Auteur d'un écrit au ſujèt de l'abdication de *Chriſtine*.
V. *Friſchman*.
——— Infermità, morte è funerale di *Chriſtina*, Regina di *Suezia*. . . 1.
V. *L'Append. N. LXXXVIII.*
Archives, Mſcr. ſur les Archives de *Suède* en *Allemand*. . . . . 1.
Arckenboltz. Voïez *Inſcriptions*.
Arcus triumphalis *Chriſtinæ* & *Carolo Guſtavo* erectus. . . . . 1.
V. *L'Append. N. XLVI.*
Aronus (*Forſius*) Manuſcrits de lui. . . . . 2.
D'Aveaux Lettres Manuſcrites. . . . . 2.
Aviſo ai Prencipi Chriſtiani dell' arrivo fatto nella Corte di *Roma* della Regina di *Suezia*. A. 1655. . . . . 1.
V. *L'Append. N. LXVI.*
Azzolini (Pompée) ſa Lettre à *Charles XI.* . . . . . 1.

B.

Baner (Guſtave Ad.) Inſcription ſur lui à *Padoue*. . . . . 1.
Bâle ſes Lettres à *Chriſtine* inſérées & ſes Régîtres cités au nombre de . . 69.
De la Barde Lettre Manuſcr. copiée par *Wicquefort*. . . . . 1.
Beblen il a communiqué une Lettre Manuſcrite de *Chriſtine* à l'Auteur.
Benzelius (Eric.) Oratio funebris Memoriæ *Olivekranſii* dicta *Upſaliæ*. A. 1707. . 1.
Benzelſtierna (*Guſtave*) il a communiqué des Lettres de *Chriſtine* à l'Auteur.
Benzel (*Jacobſon*) de même.
Bercb (*Reinbold*) ſes Lettres à l'Auteur pour l'éclairciſſement des Médailles de *Chriſtine*. 3.
—— Sa liſte des Médailles de *Chriſtine*. . . . . 1.
Berlin (Lettres de *Chriſtine* communiquées des Archives de)
—— Manuſcrit de la Bibliothèque de *Chriſtine* dans celle de *Berlin*.

Bernard

Bernard (Docteur en Médecine) a communiqué à l'Auteur une Lettre Manuſcrite de *Saumaiſe*. . . . . 1.
Bibliothèque. Voïez *Upſal*, *Stockholm*, *Paris*, *Oxford*, *Wolffenbuttel*, *Caſſel*, *Berlin*, *Amſterdam*.
Bielke (Les Comtes *Thuro* & *Charles*) ont communiqué des Lettres & autres Manuſcrits à l'Auteur.
Biörnklou. Ses Lettres Manuſcrites. . . . . 2.
Birckholzer. (Ses Manuſcrits de la *Lapponie*) . . . . . 1.
Blome. (de) des Pièces Manuſcr. communiquées à l'Auteur.
Blomvelt a communiqué une Pièce en Manuſcrit à l'Auteur.
Blackſtadius ſa Biographie de *Chriſtine* Manuſcrit en *Suédois*. . . 1.
Bonde (le Comte) a communiqué des Lettres de *Chriſtine* à l'Auteur.
Bochart. Ses Lettres Manuſcr. à *Iſ. Voſſius*. . . . . 5.
V. *L'Append. N. XVI. LI.*
Boraſtus. (Manuſcrit de la *Lapponie*) . . . . . 1.
Bourdelotti. Lettres à *Gaſſendi* & à *Jean Matthiæ*. . . . . 2.
Brabé (Mémoires de la très-illuſtre famille de) Manuſcrit en *Suédois*. . 1.
—— Lettres du Comte *Pierre Brabé* à *Chriſtine*. . . . . 2.
—— Madame la Comteſſe *Ulrique Brabé* a communiqué quelques Lettres de *Chriſtine* à l'Auteur.
Brandenbourg (Lettre de *George Guill.* Electeur de) à *Gembliſbius*. . . . 1.
V. *Append. N. IV.*
Bregi (Comteſſe de) ſa Lettre à *Chriſtine*. . . . . 1.
Brienne (Lettre du Comte de) à *Wexionius*. . . . . 1.
Broberguen (Mémoires & Lettres à *Chriſtine*.) . . . . . 2.
C.
Camerarius ſes Lettres à *Axel Oxenſtierna*. . . . . 2.
Caſimir (Roi de Pol.) ſa Lettre à *Chriſtine*. . . . . 1.
Caſſel (Manuſcrits de la Bibliothèque de) par *Ruſsdorff*, *Ludolphe*, & en Chimie. 6.
Item Append. N. *III.* & *IX.*
Caſſini Lettera al Sgr. Campani.
V. *L'Append. N. LXXVIII.*
Cederkrans ſes Lettres & Mémoires à *Chriſtine*. . . . . 4.
—— ſon Mémoire au Nonce du Pape. Mr. le Colonel de *Cederkrans* a communiqué des Lettres & des Ecrits de *Chriſtine* à l'Auteur. . . . . 1.
Celſius a fait part à l'Auteur d'un Manuſcrit de *Chriſtine*.
Chanut ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
Charles Guſtave ſes Lettres & Annotations écrites à *Chriſtine*, à *Jean Matthiæ*, à *Jean Oxenſtierna*. . . . . 9.
—— —— SaLettre de condoleance ſur la mort du Chancelier *Axel Oxenſtierna*. 1.
Charles XI. Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
—— —— à *Benoit Oſtenſtierna*. . . . . 1.
Colling a communiqué une Lettre de *Salvius* à *Chriſtine*.
Corylander a fait part à l'Auteur d'une Lettre Manuſcrite. Voïez *Linde*.
Chriſtine (Lettres diverſes de *Chriſtine*) en Suédois, en Latin, en Allemand, en François & en Italien, qui ſont inſérées dans ces Mémoires, font enſemble deux cent & vingt. Ainſi en déduiſant cinquante, qui ont été publiées, les non imprimées juſqu'ici vont au nombre de . . . . . 170.
—— autres de ſes Lettres inſérées par extraits & citées dans ces Mémoires au nombre de . . . . . 25.
—— ſes Vers ſuppoſés au Pape *Alexandre VII*. . . . . 1.
—— ſes Réfléxions ſur *Alexandre le Grand*. . . . . 1.
—— ſon Ouvrage de Loiſir, ou Maximes & Penſées diverſes communiquées par *Galdenblad*. . . . . 1.
—— ſes Apophthegmes recueillis par *Bourdelot*. . . . . 1.
—— ſes Vers Italiens ajoûtés au Poëme d'*Endymion* par *Alexandre Guidi*.
Comenius ſes Lettres à *Axel Oxenſtierna*, à *Jean Matthiæ*, & à *de Geer*. . 6.
Condé (Prince de) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.

Con-

Conringius ſa Lettre Manuſcrite à *Chriſtine*. . . . . 1.
V. *Ap. N. XXXII.*
Cronſtedt (Sénateur de *Suède*.) a communiqué pluſieurs Lettres & Manuſcrits à l'Auteur.
Cyrillus V. *Lucaris* Patriarche de *Conſtantinop.*

D.

Diſcorſo politico V. *Aviſo ai Principi*,
Append. N. LXX.
Dodwell ſa Lettre à *Iſ. Voſſius*. . . . . 1.

E.

Eckerman a communiqué à l'Auteur une Lettre de *Chriſtine*.
Erneſti Landgrave de Heſſe, Ses Lettres à Mr. *Drelincourt*. . . . . 2.
Esberg a fait part à l'Auteur de deux Lettres de *Chriſtine*.

F.

Fedeliſſima deſcrittione delle feſte, Maſchere, gioſtre e Comedie apparecchiate à *Roma* in honore della Regina di *Suezia* 1656. Mſc. V. *Append. N. LXXI.* . 1.
Filicaia (Vincent) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
——— Ses Poëmes à ſon honneur. . . . . 2.
Finch (Edouard) ſon inſcription ſur le Chancelier Comte *Arved Horn*. . 1.
Fornelius Epitaphe fait ſur lui-même. . . . . 1.
Forſius (ſes Manuſcrits) V. *Aronus.*
Freinshemius ſes Odes & Epigrammes. . . . . 4.
Friſchman ſes conjecturæ de Regina *Chriſtina*. . . . . 1.

G.

Galdenblad ſes Lettres à *Sparwenfelt*, ... 2.
Gallois ſa Lettre à *Wexionius-Gyllenſtolpe*. . . . . 1.
V. *l'Append. N. LXXIII.*
Gardie (*Magnus de la*) ſes Lettres au Roi *Charles XI.* à *Ax. Oxenſtierna*, à *AdlerSalvius*. 5.
——— A la Chambre de la Réviſion. . . . . 1.
——— ſes défenſes. . . . . 2.
Gardie (*Guſtave Adolphe de la*) ſa Lettre à *Lindskold*. . . . . 3.
Geer (*de*) ſa Lettre à *Jean Matthiæ*. . . . . 2.
George Guillaume V. *Brandenbourg.*
Giattini (Jéſuite) Epigramme ſur *Chriſtine*. . . . . 1.
Geerik (ſa Lettre à l'Auteur). . . . . 1.
Gothe. On y garde des Antiques de *Chriſtine*.
Grævii Epiſtola ad Chriſtinam de morte *Nic. Heinſii*. . . . . 1.
V. *Append. N. LXXIX.*
Gram. Ses Lettres au ſujèt de *Chriſtine*, dont il a communiqué des particularités à l'Auteur. . . . . 4.
Grotius (Hugues) ſes Lettres à *Chriſtine*, à *Ax. Oxenſtierna*, au Sénat de *Suède*, à *Salvius*, à *Schmalkius*. . . . . 9.
V. *Append. N. VI. & VII.*
——— Son Epigramme au paſſage du Rhin de *Guſtave Adolphe*. . . . . 1.
Guemes (*P. Jéſ.*) Synopſis hiſtoriæ converſionis Reginæ *Chriſtinæ*. . . . 1.
Guſtave Adolphe, ſes lettres à *Ax. Oxenſtierna* & au Sénat de *Suède*. . . 5.
——— Ses Conſidérations ſur la guerre d'*Allemagne*. . . . . 1.
——— Relation de ſon Convoi funèbre. . . . . 1.
Gyllenſtierna (la Baronne) a fait part à l'Auteur d'une Lettre de *Chriſtine*. . . 1.
Gyllenſtierna (George) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
——— Mr. le Comte *Jöran Gyllenſtierna* a communiqué pluſieurs lettres de *Chriſtine* à l'Auteur, & lui en a fait préſent d'une couple.
Gyllenklou ſes Lettres à *Salvius*. . . . . 2.

H.

Haſſe il a communiqué une Lettre de *Chriſtine* à l'Auteur.
Heinſius (*Daniel*) ſes Lettres à *Chriſtine* & à *Axel Oxenſtierna*. . . . . 2.
Heinſius (*Nicolas*) ſes Lettres & Poëmes à *Chriſtine* & à *Axel Oxenſtierna*. . . 8.
——— ſa traduction de la Lettre de *Chriſtine* au Comte *Magnus de la Gardie* en Latin. 1.
——— de même de la Lettre de *Chriſtine* à *Chanut* ſur ſon abdication. . . 1.
Hildebrand (*Henr. Jacob*) Extraits de ſon Journal de Voïages en Manuſcrit. 2.

Horn (le Comte *Arved* & *Adam*) Manuſcrit en Suèdois ſur l'abjuration de *Chriſtine*. 1.

J.

Jean Caſimir Roi de *Pologne* ſa Lettre à *Chriſtine*. . . . . 1.
V. *Append. N. XLIV.*
Jean IV. Roi de *Portugal*, ſa Lettre au Chancelier *Axel Oxenſtierna*. . 1.
Jéſuite de *Munſter* V. *Anonyme* item *Friſchman*.
Ibre a fait part à l'Auteur d'un Manuſcrit de *Chriſtine*. . . . . 1.
Inſcriptions (diverſes) en Mſcr. produites dans ces Mémoires. . . . 8.
——— ſur *Chriſtine* découvertes par l'Auteur. . . . . 2.
Jollyvet (Everte) ſa Lettre à *Ax. Oxenſtierna*. . . . . 1.
——— Son Epigramme ſur l'épée de *Guſt. Adolphe*. . . . . 1.
——— Son hiſtoire de *Suède* en Manuſcrit. . . . . 1.

K.

Kabrſtedt ſon rapport ſur l'Ordre de la Reine-Mère. . . . . 1.
Kalſenius a communiqué une Lettre de *Chriſtine* à l'Auteur.
Keuchenius ſon Epigramme ſur le Portrait de *Chriſtine*. . . . . 1.
Kuchenbecker ſon Manuſcrit ſur le vrai genre de Mort de *Guſtave-Adolphe*. 1.

L.

Lettres Anonymes V. *Anonyme*. . .
Lillie (Baron *Claude*) a fait préſent à l'Auteur d'une Lettre de *Chriſtine*.
Lilliekrona ſes Relations à *Charles Guſtave* ſur le voïage de *Chriſtine*. . 2.
Leyonkrona ſes Lettres à *Olivekrans*. . . . . 2.
Linde ſa Lettre au Sénat au ſujèt de l'arrivée de *Chriſtine* à *Stockholm*. . 1.
Lionne (Comte de) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
Litbman (Doct. en Théol.) Lettre à lui d'un Anonyme V. *Anonyme* & *Ap. N. XXXI.*
Loccenius ſon Epigramme ſur *Chriſtine*. . . . . 1.
Louis XIV. Ses Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
Lucaris (*Cyrille*) Patriarche à *Conſtantinople* ſes Lettres à *Guſt. Ad.* & à *Oxenſtierna*. 2.
V. *l'Append. N. LXI. & LXIII.*
——— ſon Manuſcrit ſur *Job*. . . . . 1.
Ludolphus (*Hiob.*) ſes Manuſcrits à la Bibliothèque de *Caſſel*. . . . 2.

M.

Madeleneti (*Gabr.*) Epigramme ſur *Chriſtine*. . . . . 1.
Magliabecbi ſes Lettres à *Sparwenfeld*. V. *Sparwenfelt*.
Manuſcrits Anonymes V. *Anonyme*.
Marie Eléonore (Reine-Mère) ſa Lettre ſur ſon évaſion. . . . . 1.
Marvell (*André*) ſon Poëme de *Chriſtine*. . . . . 1.
V. *Append. N. XXXVII.*
Matthiæ (*Jean*) Évêque de *Strengnäs* ſes Lettres à *Chriſtine* & à *Charles Guſtave*. 3.
V. *Append. N. LXVIII.*
Mazarin (Cardinal) ſa Lettre à *Pimentelli*. . . . . 1.
Menaſſeh Ben-Iſraël ſes Panégyriques de *Chriſtine*. . . . . 2.
——— ſes Lettres à *Voſſius*. . . . . 3.
Michaëlis (*Eric.*) ſon engagement à la Nécromancie. . . . . 1.
Monte (Marquis del) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 3.
Montfaucon (le Père) ſon Lexicon *Gothicum* en Manuſcrit. . . . . 1.
——— ſon Lexicon *Anglo-Saxonicum*. . . . . 1.
Motivi, onde ſi crede che la Regina a rinunciato alla Corona. . . . . 1.
V. *l'Append. N. XLVII.*
Muller (Réſident de *Suède* en *Ruſſie*) ſa Relation de cette Cour. . . . 1.

N.

Norrman (Evêque de *Gothembourg*) pluſieurs Lettres & extraits tirés de la Bibliothèque d'*Oxenſtierna*. . . . . 10.

O.

Olivekrans ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 4.
Ordre (L') *de Chevallerie* de *Jeſus* inſtitué par *Charles-Guſtave*. . . . 1.
V. *l'Amarante & Karſtedt & l'Append. N. XLIII.*
Orville (Profeſſ. D') Catalogue des Manuſcrits de la Bibliothèque de *Chriſtine*. 2.
Oxenſtierna (*Axel*) ſes Lettres à *Guſtave-Adolphe*. . . . . 4.

Oxen-

Oxenſtierna (*Axel*) à la Reine-Mère. . . . . 2.
——— à *Chriſtine* & au Sénat de *Suède*. . . . . 6.
V. *Append. N. V.*
——— à ſes fils *Jean* & *Eric*. . . . . 4.
——— ſon brouillon de la forme du Gouvernement de *Suède*. . . 1.
——— ſes Régitres ſur la Paix de *Brömſebro*. . . . . 1.
——— ſes Annotations en Manuſcrit. . . . . 2.
——— un Tome entier de ſes Lettres. . . . . 1.
——— ſes Lettres à *Grotius*, à *Daniel* & à *Nicolas Heinſius*, à *Chanut*. . 4.
V. *Append. N. XXVIII.*
Oxenſtierna (*Jean*) le Journal de ſes Voïages. . . . . 1.
——— ſa Correſpondance avec *Salvius*. . . . . 3.
——— ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 2.
——— —— à ſon Père. . . . . 3.
——— —— aux Plénipotentiaires de *France*. . . . 1.
Oxenſtierna (*Eric*) ſes Lettres à ſon Père. . . . . 3.
Oxenſtierna (*Benoît*) ſes Lettres à *Chriſtine*. . . . . 3.
V. *Append. N. XI. & XII.*
——— aux Rois *Charles XI. & XII.* . . . . . 2.
Oxenſtierna (*Axel Gabr.*) a communiqué pluſieurs Lettres en Manuſcrits à l'Auteur.
Oxford Manuſcrits de Chimie de cette Bibliothèque. . . . . 1.

P.

Padoue V. *Baner.*
Palbitzki des Lettres à lui de *Chriſtine*.
Pallavicini ſon parallèle de la *Suède* & du *Génois*. . . . . 1.
Palmborgii vita & fata *Meſſeniorum*, Manuſcrit en Suédois. . . . 1.
Palmgarten (*Nic. Palmerii*) Teſtamentum *Guſtavi I.* &c. . . . . 1.
Palmsköldiana ou Recueil hiſtorique de *Suède* fait par Mrs. *Palmsköld*, Père & Fils, Manuſcrits en pluſieurs Volumes in fol. & 4. On a inféré dans ces Mémoires de *Chriſtine*, des Lettres & des Pièces en entier, ou des paſſages par extraits, au-de-là du nombre de. . . . . 185.
——— Tout cela a été tiré ou des Extraits des Régitres du Sénat de *Suède* en diverſes années . . . ou de
——— Märkeliga Språk &c. c. à. d. ſentences & expreſſions remarquables qui ſe trouvent dans les Diſcours & les Lettres des grands hommes de *Suède*.
——— Receſſus & Acta publica ad ſtatum Regni *Sueciæ* ſpectantia ab. A. 1500. ad ann. 1700.
——— Acta *Anglo-Suecica*.
—— *Belgico-Suecica*.
—— *Brandeb. Boruſſico-Suecica*.
—— *Bremenſia*.
—— *Dano-Suecica*.
—— *Gallo-Suecica*.
—— *Germano-Suecica*.
—— *Hiſpano-Suecica*.
—— *Moſcovitico-Suecica*.
—— *Polono-Suecica*.
——— Acta literaria *Sueciæ*.
—— Academica *Sueciæ*.
—— hiſtorica *Sueogothica*.
——— Diarium hiſtor. *Sueogoth.*
——— Jus Publicum *Sueciæ*.
——— Genealogicæ *Sueo-Gothicæ*.
——— Collectiones *Juridico-Politicæ*.
——— Epiſtolæ Virorum illuſtrium.
——— Regum & Reginarum *Sueciæ* Orationes & Epiſtolæ.
——— Orationes & Carmina in laudes Regum *Sueciæ*.
——— Epigrammata *Sueo-Gothica*.
——— Memorabilia Gentis *Sueciæ*.

Palmskôldiana. Biographica Gentis *Suecicæ.*
Paris Manuſcrits tirés de la Bibliothèque Roïale. . . . . 3.
Peringer ſes Manuſcrits ſur *Jean Matthiæ.* . . . . . 1.
Petræus, a communiqué des Manuſcrits à l'Auteur.
Pompe funèbre de *Guſtave-Adolphe* à *Stralſond* le 10. Juillet 1633. V. *Guſtave-Adolphe.*
Ponikau. (de) a communiqué des Lettres de *Chriſtine* à l'Auteur.
Poſſe (Baron *Guſtave.*) ſes Lettres à *Chriſtine.* . . . . . 2.
. . . V. *Append. N. XIII.*

Q.

Qualità, inclinationi e coſtumi della Regina di *Suezia.* . . . . . 1.
V. *l'Append. N. XLIX.*

R.

Rilamb (Baron *Guſtave*) a communiqué à l'Auteur pluſieurs Lettres, Actes, Rapports au ſujèt de *Chriſtine* au nombre de . . . . . 27.
Régence de Suède, ſon Pleinpouvoir à *Axel Oxenſtierna.* . . . . . 1.
. . Ses Lettres à lui, à l'Evêque *Baxius.* . . . . . 4.
Régîtres du Sénat de *Suède* cités. . . . . 16.
——— du Parlement de *Jönköping.* . . . . . 2.
——— du Gouvernement d'*Uplande.* . . . . . 3.
——— du Conſiſtoire d'*Upſal.* . . . . . 5.
——— du Conſiſtoire de *Strengnäs.* . . . . . 2.
Relation V. *Anonyme.*
——— de la Confeſſion de foi de *Chriſtine* faite à *Inſpruck.* Manuſcrit en Suédois. . 1.
——— de ſa réception dans l'Etat Eccléſiaſtique Manuſcrit en Suédois. . . 2.
——— ſur la chute de *Charles XI.* en 1681. . . . . 1.
——— des Archives de *Suède.* V. *Archives.*
Relatione delle pompe, accoglienze, cerimonie e grandezze, con le quali ſi dove ricever la Regina di *Suezia* nel di Ceì arrivo alla Corte di Papa. Décemb. 1655. 1.
V. *L'Append. N. LXV.*
——— dell' infermita, morte e funerale di *Chriſtina.* v. *Anonyme.*
Riedeſel (*De*) a communiqué des Lettres de *Chriſtine* à l'Auteur.
Ritorno (*Il*) della Regina di *Suezia* in *Italia.* . . . . . 1.
Roberg (*Laurent.*) ſes vitæ Medicorum in *Suecia.* III. vol. Mſcr. en Suedois. . 1.
Roſenbane (*Schering*) ſa vie écrite par lui-même en Suédois. . . . . 1.
——— ſa Lettre à *Axel Oxenſtierna.* . . . . . 1.
Royer a fait part à l'Auteur de deux Lettres de *Chriſtine.*
Rudbeckius (*Jacob*) ſes Annales Suio-Gothici. . . . . 1.
Rudbeckius (*Olave*) projèt de Médailles pour le Roi *Charles XI.* . . . . . 1.
Rusdorf ſon Parallèle de *Guſtave Adolphe* & d'*Epaminondas.* . . . . . 1.
V. *L'Append. N. III.*
——— ſon élegie ſur le triſte état d'*Allemagne* faite en 1632. . . . . 1.
Append. l. c.
——— Extraits de ſes Lettres en Manuſcrits, dont il a grand nombre dans la Bibliothèque de *Caſſel.* . . . . . 3.

S.

Salvius (*Joh. Adler.*) ſes Lettres à *Chriſtine.* . . . . . 3.
——— ſes Lettres à *Jean Oxenſtierna.* . . . . . 4.
au Comte *Magnus de la Gardie.* . . . . . 1.
à *Grotius*, à *Gyllenklov.* . . . . . 4.
——— autres de ſes Manuſcrits. . . . . 3.
Sarravii (*Claudii*) Epiſtolæ *Chriſtinæ* dicatæ. . . . . 1655.
Saumaiſe ſa Lettre à quelque Ami en *Angleterre.*
V. *Bernard.*
Scarin a fait part à l'Auteur d'une Lettre de *Chriſtine.*
Scheffer (*Jean*) deux copies de lui. V. *Chanut* & *Marwell.*
Schminike a procuré une Lettre de *Chriſtine* à l'Auteur.
Schwediſches Archive. V. *Archives.*
Scriba (*Ditmari*) Sacrum *Chriſtinæ* Victrici & Pacificatrici en 1650. lig. . . 1.
Serenius (*Jacob*) il a procuré à l'Auteur des Lettres de *Chriſtine* & d'autres Actes.

Skytte

Skytte (*Jean*) ſes Lettres à *Chriſtine* & à *Charles Guſtave*. . . . 3.
Spangenberg. (ſa Lettre à l'Auteur au ſujèt de *Deſcartes*) . . . . 1.
Sparre (Baron *Eric*) ſa Lettre à *Benoît Horn*. . . . . 1.
Sparre (Baron *Charles*) Mercuriale de *Chriſtine* à lui. . . . . 1.
Sparwenfelt (*Jean Gabr.*) ſes Manuſcrits & commerce de Lettre avec les Savans. . 3.
Steinberg (ſon ſentiment de *Chriſtine*) . . . . . 1.
Stiernbielm ſes Ouvrages en Manuſcrit. . . . . 3.
——— ſa vie en Manuſcrit en Suédois. . . . . 1.
Stiernman a communiqué pluſieurs Lettres de *Chriſtine*.
——— ſes Lettres à l'Auteur au ſujèt de cette Reine. . . . 3.
Stockholm Manuſcr. au ſujèt de *Chriſtine* tirés de la Bibliothèque du Roi à *Stockholm*.
Stralſond. (Lettre de *Chriſtine* tirée de la Bibliothèque de) . . . . 1.
Strängnäs. V. *Régîtres*.
Suède. V. *Régence*. *Archives*.
——— Lettre des Plénipotentiaires de *Suède* à *Osnabrug* aux Etats de l'Empire. . 1.
V. *Append. N. IX.*
——— Lettre aux Plénipotentiaires de *France*. . . . . 1.
——— Relation du Clergé de *Suède* au ſujèt de *Chriſtine*. . . . 1.
——— Suecici Civis de præſenti Patriæ ſuæ ſtatu judicium en 1675. . . . 1.
——— Stato della Corte di Suezia. A. 1654. . . . . 1.
V. *L'Append. N. XLVII.*

T.

Terſeri (*Elaï*) Narratio de Regina *Chriſtina*. . . . . 1.
V. *L'Append. N. LXXVII.*
Tungel (rapport de) de ſon entretien avec le Chancelier *Axel Oxenſtierna*. . 1.

V. U.

Uffenbach (Mrs. d') deux paſſages du Journal de leurs Voïages Manuſcrits en Allemand. 2.
Ulrique Eléonore Epouſe de *Charles XI*.
——— ——— ſes deux billets à *Olivekrans*. . . . . 2.
Ulrique Eléonore Epouſe du Roi *Frédéric I*.
——— ——— ſa traduction d'une Lettre Italienne du Cardinal *Mazarin*. . 1.
——— ——— *item*. Deux Lettres en Manuſcrit tirées de ſa Bibliothèque. . 2.
——— ——— *item*. Les Réfléxions de *Chriſtine* ſur *Alexander le Grand*. . 1.
Voltaire ſa Lettre à la Reine de *Suède* en 1745. . . . . 1.
Voſſius (*Iſaac*.) ſes Lettres en Latin à *Chriſtine* & à *Bochart*. . . . 2.
Upſal. Pluſieurs Lettres & Pièces Manuſcr. tirées de la Bibliothèque, du Chapitre & du Gouvernement d'*Upſal*. . . . . 9.

W.

Warmbolz a communiqué & procuré à l'Auteur des Lettres de *Chriſtine*.
——— ſes Lettres à l'Auteur au ſujèt de cette Reine. . . . . 5.
Wattrang Manuſcrit tiré de lui. . . . . 1.
Wendelius (*Jac.*) ſon rapport de l'ouverture des Cercueils de *Guſtave Adolphe* & de *Marie Eléonore* en 1744. . . . . 1.
Wettſtein (Profeſſ.) a procuré à l'Auteur quelques Lettres Manuſcr. de *Bochart*, de *Voſſius*, de *Menaſſeh-Ben Iſraël* . . . de *Lager*, v. *Amſterdam*.
Wicquefort (L'Auteur s'eſt ſervi de quelques Lettres Manuſcrites, copiées par Mr. de)
Winſtrupius (l'Evêque) ſes Epigrammes ſur *Chriſtine*. . . . . 2.
Wolffenbuttel (Manuſcr. tiré de la Bibliothèque de) ſur le Connetable *Baner*. . 1.
——— ——— Manuſcrit de la Bibliothèque de *Mazarin*. . . . . 1.

Total. 863.

LISTE ALPHABETIQUE

DES AUTEURS IMPRIMES,

Dont on s'eſt ſervi & qu'on a cité dans ces Mémoires de
CHRISTINE *Reine de* Suède.

A.

Acad. Franç. *Académie Françoiſe.* Voïez *Fontenelle, Médailles. Olivet, Péliſſon & Recueil.*
Acta Acad. *Acta Academica* anni 1735. *Lipſiæ.* 4.
Acta Erudit. *Acta Eruditorum* Lipſienſia. *Lipſiæ* 1684. &c. 4.
Adlerfelt. *Adlerfelt.* V. *Lagerlöf.*
Aelli & Laſcari. Muſeum Antiquarium Ildefonſiæ inſtructum a Patre *Aelli* & *Laſcari . . . Madriti* 1751. Fol.
Aitzema. Saken van Staat en Oorlog door *Lieuwe van Aitzema. Haag* 1669. &c. Fol. V. infra *Sylvius.*
Alex. VII. Syndicat & Voïage en l'autre monde du Pape *Alexandre VII. . . . .* 1669. 12.
Almeloveen. (*Theodori Janſonii*) ab *Almeloveen* Amœnitates Theologico-Philologicæ. *Amſtel.* 1694. 8.
Ambaſciata. L'Ambaſciata di Romolo a' Romani : . con la vita, proceſſo e ſentenza di *Franc. Borri. Colonia* 1676. 12.
Amelot. *Amelot de la Houſſaïe* Mémoires Hiſtoriques, Politiques, Critiques & Litéraires. *Amſterd.* 1737. 8.
Amiot. Oeuvres de Plutarque traduits en François par *Jaques d'Amiot.* à Paris 1597. Fol. V. *Dacier* & *Tallemant.*
Anecdotes. *Anecdotes de Suède. . . . Stockholm* 1716. & *Heſſe-Caſſel* 1718. 8.
Item. *Anecdotes de la* Conſtitution d'Unigenitus. *Utrecht* 1734. &c. 8.
Annales. *Annales Bataviæ.* V. *Hollandſe Mercurius.* 4.
Marc Antoine Penſées Morales par *Marc-Antoine*, traduits en François par *Jean Kruus. Utrecht* 1659. 12.
Nic. Antonius. *Antonii* (*Nicolai*) Bibliotheca Hiſpanica. *Romæ* 1672. Fol.
d'Argonne. *Argonne.* (*D'*) V. *Vigneul Marville.*
Aretino. *Aretin* (*Pierre*) V. *Boiſpreaux.*
Arnauld. *Arnauld* (*Henri*) Abbé de St. *Nicolas* Evêque d'*Angers* Négociations à la Cour de Rome pendant les années 1645. 1648 . . . . 1748. 8.
Arnold. *Arnolds* (*Gottfr.*) Kirchen und Ketzer-Hiſtorie. *Francfort* 1729. Fol.
Artagnan. *Artagnan.* (Mémoires d') *Amſt.* 1715. 8.
Artigny. *Artigny* (Abbé d') Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Litérature à *Paris* 1749. &c. 8.
Aveaux. *Aveaux.* (*D'*) V. *Lettres d'Aveaux.*
Auberg. *Aubery de Maurier* (*Louïs*) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Hollande, à *Paris* 1680. 12. & 1711. 8.
Auberi. *Aubery* (*Louïs*) Hiſtoire du Cardinal de *Richelieu. Paris* 1660. Fol.
Aulus Apron. *Aulus Apronius.* V. *Ebertus.*
Aunoy. *Aunoy* (la Comteſſe *D'*) Relation de ſon Voïage d'Eſpagne. *à la Haye* 1693. 12.
Ayloff. *Ayloff.* (Capitaine). V. *Barker.*
Axel Axelſon. *Axel Axelſon* de primordiis & incrementis Poëſeos Suecanæ. *Upſaliæ* 1748. 8.

B.

V. B. *W. Z.* V. *B.* V. *Staats-Spiegel.*
Baillet. *Baillet* Vie de *Deſcartes*, à *Paris* 1691. 4.
—— Abregé de la Vie de *Deſcartes. ibid.* 1693. 12.
Balzac. *Balzac.* (Les Oeuvres de) *Paris* 1665. Fol.
Barick ou Banck. *Banck* (*Laurent. Gunnari*) Roma triumphans. *Franeckeræ* 1645. 12.
—— Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ. *ibidem* 1651. 8.
—— Bizarrerie politiche over Raccolto delle pratiche di ſtato nella Chriſtianità. *ibid.* 1658. 12.

Bar-

Barbeyrac (*Jean*) qui a tradnit le Traité du Juge compétant des Ambaſſadeurs par *Byncker*sboek. *Amſt.* 1730. 4. *Barbeyrac.*

Barker (*Henr.*) Lettres from the Dead to the Living. *London* 1702. 8. *Barker.*

Barlæi (*Caſpar.*) Poëmata. *Amſt.* 1655. 12. *Barlæus.*

Bartolo. (*Petrus Sante*) V. *Haverkamp* & *Theſaurus.* *Bartolo.*

Baſelius. V. *Boxhornius.* *Baſelius.*

Annales des Provinces-Unies par *Jaques Baſnage*, *à la Haye* 1726. Fol. *Baſnage.*

Hiſtoire des Juifs, *par le même. ibid.* 1716. 8.

Baudelot de Dairval (de l'utilité des Voïages . . . . *à Rouen* 1727. 8. *Baudelot.*

Bayle (*Pierre*) Dictionnaire Hiſtorique & Critique. *Amſt.* 1730. Fol. *Bayle.*

—— Oeuvres diverſes, *à la Haye* 1727. Fol.

—— Nouvelles de la République des Lettres, *à Roterd.* 1686. 8.

—— (Lettres choiſies de) avec des Remarques de Proſper *Marchand. Roter.* 1714. 8.

—— (Nouvelles Lettres de) publiées par le même à la *Haye* 1739. 8.

—— Penſées diverſes ſur les Comètes, *à Roterd.* 1705. 8.

—— Diſcours hiſtorique ſur la Vie de *Guſtave Adolphe*, *à la Haye* 1727.

V. Les *Oeuvres diverſes de Bayle.*

Bazii (*Joh.*) Inventarium hiſtoriæ Eccleſiaſticæ Sueogothicæ. *Jenecopiæ* 1642. 4. *Bazius.*

Beauchaſteau (du Petit de) Lyre du jeune Apollon ou la Muſe naiſſante, *à Paris* 1657. 4. *Beauchaſteau.*

Becmanni (*J. C.*) Hiſtoria Orbis Civilis. *Jenæ* 1698. 4. *Becmau.*

—— Notitia dignitatum illuſtrium, *ibid.* 1677. 4.

Beckſtröm (*N. N.*) Pſalmopoëgraphia Suecana. *Stockholm* 1744. 8. *Beckſtröm.*

Bel zu Babel Politiſche Diſcurſe von . . . *Hamb.* 1712. 8. *Bel zu Babel.*

Benſerade. (Oeuvres de) *Paris* 1698. 12. *Benſerade.*

Benzelii (*Caroli Jeſperi*) Diſſertatio de *Jo. Duræo* Pacificatore Religionis Proteſtantium. *Helmſtadii* 1746. 4. *Benzelius.*

Bergeri (*Joach. Erneſti*) Diatribe de libris rarioribus horumque notis diagnoſticis. *Berolini* 1726. 4. *Bergerus.*

Bernard (*Jaques*) Nouvelle de la République des Lettres. *Amſt.* 1688. &c. 12. *Bernard.*

Berni (*François*) Rime piacevoli del Vincenza 1609. 8. *Berni.*

Beſchreibung deſſen von Gott dem *K. Guſtavo Adolpho* gegebenen Siegs wieder den Key-ſerlichen, &c. den 7. Sept. 1631. bey Leipzig &c. gedruckt 1631. 4. *Beſchreibung.*

Beverlandi (*Hadr.*) Epiſtolæ XII. huc uſque Anecdotæ. *Amſt.* 1747. 12. *Beverland.*

Bibliothèque des Gens de Cour, ou mélanges curieux des bons mots, &c. *Paris* 1732. 8. *Bibliothèques.*

—— —— Germanique. *Amſt.* 1721. &c. 12.

—— —— Nouvelle Bibliothèque Germanique. *ibid.* 1747. &c.

—— —— Italique ou Hiſtoire Litéraire d'Italie . . *à Genève* 1728. &c. 8.

—— —— Françoiſe, *à Amſt.* 1723. 8.

—— —— des Romans. *ibid.* 1723. 8.

V. *Langlet du Freſnoy.*

—— —— Raiſonnée. *Amſt.* 1723. &c. 8.

(La France Métallique par) *Jaques de Bie. Paris* 1636. Fol. *De Bie.*

Bierlingii (*Frid. Guilh.*) Commentatio de Pyrrhoniſmo hiſtorico. *Lipſiæ* 1724. 8. *Bierling.*

Biragus. V. *Mediobarbus.* *Biragus.*

Bircherodii (*Joh. Jac.*) Alexandria in Arcto. *Haffniæ* 1685. 4. *Bircherod.*

Bircken (*Sigiſm. von*) Itinerarium Marchionis Chriſtiani Erneſti. *Baſileæ* 1688. 4. *Bircken.*

Biſaccioni (*Majolino*) Hiſtoria delle guerre civile di Catalonia & di Francia. *Bologni* 1653. 4. *Biſaccioni.*

Ejuſdem Memorie hiſtoriche della moſſa d'armi di *Guſtavo Adolpho. Venezia* 1648. 4. *Item.*

Bizot (van) Hiſtoire Métallique de la République de Hollande, à Paris 1687. & à *Amſt.* 1683. fol. *Bizot.*

Block (*Magn. Gabr.*) Anmärkningar öfwer Aſtrologiska och phantaſtiska Prognoſtiker och ſpådomar. *Linköping.* 1708. 4. *Block.*

Pietra del Paragone Politico da Boccalini traduit en Latin, par *Jean Ernſt Creutz. Amſt.* 1642. 12. *Boccalin.*

Bochart (*Sam.*) Hierozoicon ſive de Animalibus quorum mentio fit in S. Scriptura. *Londini* 1663. Fol. *Bochart.*

Ejuſdem Geographia Sacra.

—— Phaleg ſeu de diſperſione Gentium & terrarum diviſione facta in ædificatione turris Babel. *Cadomi* 1646. Fol.

Boeclerus. *Boecleri* (*Jo. Henr.*) Hiſtoria Belli Sueco-Danici. *Holmiæ* 1676. 4. & *Argent.* 1679. 8.
——— Operum Tomi IV. *Offenbaci* 1733. 4.
——— Diſſertatio I. de Peregrinatione Germanica. *ibid.*

Bohnſtedt. *Bohnſtedt* de Cyrillo Lucari pro Re Græcorum certaminibus. *Halæ. Sax.* 1724. 4.

Boileau. *Boileau Deſpreaux* (*Nicolas*) les Oeuvres de . . . *Amſt.* 1702. 8.

Boineburg. *Boineburg* (*Jo. Chr. de*) Epiſtolæ ad Dietericum cura Rud. Mart. *Meelfübreri. Norimbergæ* 1703. 12.
——— ——— vid. *Gruber* & *Struvius.*

Du Bois. *Du Bois* (*de St. Gelais*) Deſcription des Tableaux du Palais Roïal avec la vie des Peintres & de leurs Ouvrages. *Paris* 1727. 8.

Boiſpreaux. *Boiſpreaux* Vie de *Pierre Aretin*, par à la *Haye* 1750. 12.

Boldonius. *Boldonii* (*Octav.*) Epigraphica S. elogia inſcriptioneſque &c. *Auguſtæ Peruſiæ* 1660. Fol.

Bonaventure. *Bonaventure d'Argon* V. *Vigneul Marv.*

Bonde. *Bonde* (le Comte *Guſtave*) Conſpectus Sueciæ Regum & Reginarum genealogicus. *Stockholmiæ* 1736. Fol.

Bonnani. *Bonnani* (*Philippi.*) hiſtoria Pontificum per Numiſmata. *Romæ* 1699. Fol.
——— Numiſmata Templi Vaticani. *ibid.* 1706 & 1715. Fol.
——— Muſæum Kircherianum. *ibid.* 1709. Fol.

Borri. ——— vid. *Ambaſciata.*

Boſſuet. *Boſſuet* (*Benigne*) Oraiſon funèbre du Prince *Louis* de Bourbon, du Prince de *Condé*, &c. *Amſt.* 1688. 8.

Bougeant. *Bougeant* (*P. Jéſuite*) Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précédérent le Traité de Weſtphalie, à *Paris* 1727. 8. & 1744. 4.
——— Amuſement Philoſophique ſur le Langage des Bêtes, à *Paris* 1739 & *Amſt.* 1741. 8.

Boubours. *Boubours* (*Dominique P. Jéſ.*) Penſées ingénieuſes des Anciens & des Modernes. *Haye* 1721. 8.

Boxhornius. *Boxhornii* (*Marci Zuerii*) Hiſtoria Univerſalis. *Lugd. Bat.* 1652. 4.
——— Epiſtolæ & Poëmata cum præmiſſa ejus vita à *Jac. Baſelio. Francof.* & *Lipſ.* 1679. 12.

Brahé. *Brahé* (*Tycho*) de Nova ſtella 1572. primum viſa. *Haffniæ* 1573. & *Pragæ* 1610. 4.

Brabelius. *Brabelius* V. *Tbuldenus.*

Braſſei. *Braſſei* (*J. N.* Comte de.) Mémoires Politiques, Amuſantes, Satyriques. *Veritopoli* 1785. 8.

Brenner. *Brenneri* (*Eliæ*) Theſaurus Nummorum Sueo-Gothicorum. *Holmeæ* 1731. 4.

Briefwechſel. *Briefwechſel* (*Geſammelter*) der Gelahrten. *Hambourg* 1750. 8.

Brienne. *Brienne* (Mémoires du Comte de) *Amſterd.* 1719. 8.
——— Vid. *Lomenius.*

Brietius. *Brietii* (*Philippi*) Annales Mundi ſive Chronicon Univerſ. ab Orbe condito ad 1660. *Norimb.* 1727. Fol.

Bruckers. *Bruckers* (*Jacob*) Ehrentempel der Deutſchen Gelehrſamkeit. *Augsburg* 1747. 4.
Ejuſdem Hiſtoria Critica Philoſophiæ. *Lipſiæ* 1744. 4.

Bruſoni. *Bruſoni* (*Girolamo*) Hiſtoria d'Italia. *Venezia* 1680. Fol.

Bruzen. *Bruzen de Martinière* Hiſtoire de *Louis XIV. à la Haye* 1741. 4.

Bryenne. *Bryennii* (*Nicepb. Cæſ.*) Commentarii de Rebus Byzantinis opera *Petri Poſſini* Jeſ. *Pariſ.* 1661. Fol.

Bücher Cab. *Bücher*- und Staats-Cabinèt. V. *Cabinèt.*

Buchnerus. *Buchneri* (*Auguſti*) Orationes Academicæ, *Francof.* & *Lipſ.* 1679. 4.
——— Epiſtolæ. Opus poſthumum cura *Carſteni. Dreſdæ* 1700. 8.

Buckiſch. *Buckiſch* (*Gottfr. Ferd.*) Nucleus hiſtoriæ Univerſalis. *Viennæ* 1692. Fol.

Buder. *Buders* (*Chriſtian Gottlieb*) Samlung meiſtens ungedrukte Schriften, Berichte, Briefe, zu erleuterung der Hiſtorie. *Francof.* 1735. 8.

Bulifon. *Bulifon* (*Anton.*) Lettere memorabili, iſtoriche, politiche ed erudite. *Napoli* 1698. 12.

Burckhard. *Burckhardi* (*Jacobi*) hiſtoria Bibliothecæ Wolfenbytelli. *Lipſiæ* 1744. & 1746. 4.

Burgus. *Burgi* (*Petr. Bapt.*) Commentarius de Bello Suecico. *Leodii* 1643. 12.

Burgoldenſis. *Burgoldenſis* (*Philandri*) Notitia rerum illuſtrium Imp. Rom. ſive Diſcurſus ad inſtrumentum Pacis Oſnabrugo-Monaſter. *Freiſtad.* 1669. 4.
——— vid. *Oldenburgerus* & *Irenicus.*

Burman. *Burman* (*Petri*) Sylloge Epiſtolarum Virorum illuſtrium. *Lugd. Bat.* 1726. &c. 4.

Bur-

Burmanni (*Petri*) Dissertatio pro Literatoribus & Grammaticis. *Leidæ* 1732. 4. *Burmannus.*

——— (*Petri*) Franciſci filius & Nepos V. *Valeſius.*

Burnet (*Gilbert.*) Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable pendant ſa vie à la *Haye* 1725 & 1735. 8. *Burnet.*

Buſſi (le Comte de) ſes plus belles Lettres, à *Halle* 1742. 8. *Buſſi.*

Byncker sbock Vid. *Barbeyrac.* *Byncker sbock.*

C.

Curieuſes Bücher-und ſtaats Cabinet. 1718. 8. *Cabinet.*

Cæſarinus Furſtenerius V. *Leibnitz.* *Cæſarinus.*

Calliéres Fortune des Gens de qualité, par à *Paris* 1663 12. *Calliéres.*

——— Manière de négocier avec les Souverains, augmentée par M... *Londres* 1750. 12.

Hiſtoire de divers évènemens contenant en abrégé les perſécutions éxercées en *France*: les moïens Diaboliques dont on s'eſt ſervi pour détruire les Proteſtans & pluſieurs jugemens de Dieu ſur quelques-uns des perſécuteurs, par *Etienne Cambolive*, à *Amſt.* 1698. 12. *Cambolive.*

Obſervatio ac deſcriptio Novi Sideris anni 1572. facta ab *Elia Camerario. Francof.* 1573. 4. *Camerarius.*

Capellarii (*Michael*) Chriſtinas S. Chriſtina illuſtrata. *Venetiis* 1700. 4. *Capellario.*

Capelli (*Rudolphi*) S. Th. Doct. & Hamb. Profeſſ. Numophylacium Luederianum antiquum & recentius. *Hamb.* 1684. Fol. *Capellus.*

L'Incertezza della Medecina e de' Medicamenti, colle lezzioni alla natura delle Mofete da *Leonardo di Capoa*, *in Cologna* 1714. 8. *Di Capoa.*

Caprices d'Imagination, ou Lettres ſur différents ſujèts d'Hiſtoire, de Morale, de Critique &c. à *Paris* 1740. 8. *Caprices.*

——— Voy. *du Mont.* *Carlſcron.*

Carpenteriana ou Remarques d'Hiſtoire, de Critique &c. par *Charpentier. Paris* 1724. 8. *Charpentier.*

Parabien alla ygleſia Catholica-Romana en la converſion de Chriſtina Alexandra Regna de Suecia, Gozia e Vandalia da *Franciſco de la Carera* y Santos. *Roma* 1656. Fol. *Carrera.*

——— Vid. *Buchnerus.* *Carſten.*

Geometria Renati Carteſii, *Francofurti* 1695. 4. *Carteſius.*

Lettres de *Deſcartes* par *Clerſelier*, à *Paris* 1667. 4. & 1724. 8. *Idem.*

Hiſtoire de la Conjuration faite à *Stockholm* contre *Deſcartes*, à *Paris* 1695. 8. *Idem.*

Schreiben wegen Bekehrung der Königin Chriſtinæ. V. *Funfzen Hochwichtige Religions fragen* . . . durch *Caſſati.* *Caſſati.*

Cauſa dethronizationis Regis Sigismundi. *Stockholmiæ* 1607. 4. *Cauſa dethronizationis.*

Hiſtoria Bibliothecæ Upſalienſis ab *Olao Celſio. Upſaliæ* 1745. 8. *Celſius.*

Eſuſdem Diſſertatio de meritis & fatis *Johannis* & *Arnoldi Meſſeniorum. ibid.* 1741. 4. *Idem.*

Cérémonies obſervées au Couronnement de Chriſtine Reine de *Suède*, à *Paris* 1650. 4. *Cérémonies.*

Hiſtoire du Père la Chaize, Jéſuite & Confeſſeur de Louis XIV, à *Tetonville* 1719. 8. *La Chaize.*

Hiſtoire de France, par *Chalons*, à *Paris* 1720. 8. *Chalons.*

Mémoires de ce qui s'eſt paſſé en *Suède* du tems de Mr. *Chanut*, dreſſés par *Linage de Vauciennes. Cologne* 1677. 12. *Chanut.*

L'Allemagne Proteſtante, par *Chappuzeau. Geneve* 1671. 4. *Chappuzeau.*

Ejuſdem l'Europe vivante. *ibid.* 1669. 4. *Idem.*

Chartre (Mém. de) V. *Rochefaucault.* *De Chartre.*

Hiſtoria Belli Sueco-Germanici à Bogiſlao Philippo à Chemnitz. *Stettini* & *Holmiæ* 1652. Fol. *A Chemnitz.*

Lettre de la Reine de Suède écrite au Parlement de Paris & publiée, par *Jacob Chevalier*, avec des remarques. *Paris.* 1657. 4. *Chevalier.*

Oeuvres mêlées de Mr. *Chevreau*, à la *Haye* 1698. 8. *Chevreau.*

Chevreana ou penſées diverſes par le même. *ibid.* 1702. 12. *Idem.*

Opera Politico-Hiſtorica, *Jac. Chiffletii. Antverpiæ* 1650. Fol. *J. Chiffletius.*

Diſſertatio de Othonibus æreis *Hen. Thomæ Chiffletii. ibid.* 1656. 4. *Chiffletius.*

Hiſtoire de France par l'*Abbé de Choiſſy*, à *Paris* 1750. 8. *Choiſſy.*

Chriſtinæ Reginæ Sueciæ Vita uſque ejus in Brabantiam profectionem. Sine anno 4. *Chriſtina Regina.*

V. *Caſſati.* *Cérémonies.*
Hiſtoire. *Leben . . Leven.*
Mannerſchied. *Mémoires.*
Reiſe. *Rélation.*
Stiewen. *Geſpräche.*
Tabbertus.

Apoſtaſia a fide & profeſſio fidei Acatholico Romanæ a Chriſtina facta. 1655. 4.

Chronicon. Chronicon Sueciæ Præſulum. *Holmiæ* 1611. Fol.

Idem. Allgemeine Chronick Geiſt-und Weltlicher Geſchichte. *Leipzig* 1740. Fol.

Chryſopoëca. *Chryſopoëca* V. *Philo Philaletes.*

Cicero. Opera Ciceronis ex editione *Jacobi Gronovii. Lugd. Bat.* 1694. 8.

Ciro di Pers. Poëmes du Chevalier Ciro di Pers. *Venezia* 1675. 8.

Clementius. *Clementius* V. *Salmaſius.*

Clarendon. Hiſtoire de la Rébellion d'Angleterre & d'Ecoſſe par *Earl* of *Clarendon*, à la *Haye* 1709. 8.

Clément XI. Hiſtoire du Pape *Clément* XI. V. *Hiſtoires des Papes.*

Le Clerc. Hiſtoire des Provinces-Unies par *le Clerc. Amſt.* 1714. Fol.

Idem. Vie du Cardinal de *Richelieu* par le même. *ibid* 1714. 8.

Idem. Divers Tomes de ſa Bibliothèque Univerſelle. *ibid.* 1686. &c. 12.

Clerſelier. *Clerſelier* V. *Deſcartes.*

Colbert. *Colbert* V. *l'Ombre de Colbert.*

Colomeſius Opuſcula *Pauli Colomeſii. Pariſiis* 1668. 8.

S. Colomies. ——— *Eadem* cura *Joh. Alb. Fabricii. Hamburgi* 1709. 4.

Colomiés. Lettres de Chriſtine publiées par le même. . . . . 1687. 12.

Idem. Bibliothèque Choiſie par le même, à *Paris* 1731. 8.

Idem. Epiſtolæ *Gerb. Joh. Voſſii* cura *Colomeſii* V. *Voſſius.*

De Comminес. Mémoires de *Louis* XI. & de Charles VIII. par *Philippe de Comminес*, avec les Notes de *Godefroi. Bruſelles* 1713. 8.

Comn. Papad. Hiſtoria Gymnaſii Patavini cura *Nicolai Comneni Papadopoli. Venetiis* 1726. Fol.

Conclavi Conclavi de' Pontifici Romani. *Cologna* 1691. 12.

Hermannus V. Cyriaci *Thraſymachi Bebauptung* &c.

Conringius. *Ejuſdem* Vita V. *Smidius.*

Idem. *Hermanni Conringii* Opera curante *Joh. Wilh. Goebelio. Brunsvigi* 1730. Fol.

Holmenſe. Conſiſtorii Holmenſis juſta defenſio V. *Emporagr.*

Corraro. Relation de la Cour de Rome par *Angelo Corraro*, Ambaſſadeur de la République de *Veniſe* en 1661. à *Leide* 1663. 12.

Coſtar. Lettres de Mr. *Coſtar*, à *Paris* 1658. 4.

Coſte. Hiſtoire de *Louis* de Bourbon, ſecond du nom, Prince de *Condé*, depuis 1649. juſqu'à 1686, écrite par *Coſte*, à la *Haye* 1748. 4.

J. F. Crameruſ. Vindiciæ Nominis Germanici contra quoſdam Obtrectatores Gallos. *Berolini* 1694. Fol. & *Amſtelædami* E. A. 8.

Crenius. Exercitationes Hiſtoricæ & Philologicæ a *Thoma Crenio. Lugd. Bat.* 1693. 8.

Creſcimbeni. Vita degli Arcadi illuſtri del Canonico Giovane *Creſcimbeni. Roma* 1708. 4.

Item. Commentarii intorno alla ſua Iſtoria della volgare Poëſia. *Venezia* 1730. 4.

Item. Poëſie Italiane da Guidi V. *Guidi.*

J. E Creutz. *Jean Ernſt Creutz* Vid. *Boccalini.*

De la Croze. *De la Croze* V. *Jordan.*

Theod. Cruſius. Acta Saromaſiana ad uſum Reipubl. literariæ in unum Corpus collecta, a *Theodoro Cruſio.* . . . . 1711. 8.

Cur. Bücher Curieuſes Bücher un Staats-Cabinet. Vid. *Cabinet.*

Cabinet. Adverſaria Hiſtorica, quibus *Bernhardi* M. Ducis Saxo-Vinarienſis vita illuſtrantur ab *Erneſto Salomone Cypriano. Gothæ* 1729. Fol.

Ern Salom. Cyprianus.

D.

Dacier. Vies des hommes Illuſtres par *Plutarque* traduites, par *Dacier. Amſt.* 1724. 8.

Madame Dacier le Fevre. Epiſtola ejus ad Chriſtinam R. S. v. *Mémoires de Trevoux.*

Dahlberg. Suecia Antiqua & Hodierna cura Comitis *Dahlbergii. Stockholmiæ* 1699. Fol.

Dalin. Swea Rikes Hiſtoria ou l'Hiſtoire de *Suède* par *Olave Dalin. ibid.* 1747. 4.

Daſſoucy. Rimes redoublées de *Charles Coypeau Daſſoucy*, à *Paris* 1671. 12.

Car. Dauhuz. Επικήδειον invictiſſimo Monarchæ *Guſtavo Adolpho* ſacrum. Vid. *Gariſſolius.*

Davity. Deſcription générale de l'Europe par *Pierre Davity. Paris* 1660. Fol.

Deſmarais. Hiſtoire de l'affaire des Corſes par *Regnier Deſmarais. Paris* 1707.

Desmarets. V. *Mareſius.*

Diar. Europ. Diarium Europæum ab A. 1657. ad 1690. *Franckfurt* 1659. &c. 4.

St. Disdier. Hiſtoire des Négociations de la Paix de Nimègue par *St. Disdier. Paris* 1680. 12.

Dion Caſſius. Hiſtoria Romana *Dionis Caſſii. Bononiæ* 1644. 4.

De

De Ratione ſtatus V. *Wagenſeil.* *Directorium*
Diſſertatio *Juſti Chriſt. Dithmari* de abdicatione Regnorum &c. *Francof.* ad *Viadr.* 1724. 4. *Aulicum. Dithmarus.*
Hiſtoria Academiæ Lundenſis a *J. Jac. von Doebeln. Londini Scan.* 1740. 4. *V. Doebelen.*
Trois Lettres de Mr. *Drelincourt* à Mgr. le Prince *Erneſt de Heſſe*, à *Geneve* 1665. 8. *Drelincourt.*
Le Droit Public de l'Europe V. *Mably.* *Droit Public.*
L'Inſtitution d'un Prince par l'*Abbé Duguet*, à *Londres* 1743. 8. *Duguet.*
Epiſcoporum & Cleri Suecici Cenſura de inſtituto *Jo. Duræi* &c. *Holmiæ* 1663. 8. *Duræus (Jo.)*
Vid. *Benzelius.*

E.

Eberti (*Adami*) ficto nomine *Auli Apronii*) Reiſe-Beſchreibung S. iter per Germaniam, Belgium, Angliam, Galliam, Italiam & Siciliam. Villa Franca. *S. Francof.* ad *Viadr.* 1723. 8. *Adam Ebertus.*
Cabinet des Gelahrten Frauenzimmers, *Franckfort.* 1706. 8. *Ebertus.*
Pontificium Doctum a *Georgio Joſepho ab Eggs. Coloniæ* 1718. Fol. *Ab Eggs.*
Eliſius Vid. *Philmerus.* *Eliſius.*
Conſiſtorii Stockholmenſis juſta & extorta defenſio Antipoſitionum de Diſciplina Eccleſiaſtica editarum contra Epiſcopum Johannem Matthiæ, opera *Erici Gabr. Emporagrii. Holmiæ* 1662. 8. *Emporagrius.*
Corta Berättelſe om Upſala Stad och näſtomgränſande Orter of *Johan Enberg. Upſ.* 1704. 8. *Joh. Enberg.*
Beitrag zu den Erlangiſchen Gelehrten Anmärckungen 1751. 8. *Erlangen.*
Motiva Converſionis *Erneſti Haſſiæ* Landgravii. *Coloniæ* 1652. 4. *Ernſt Haſſ. Landg.*
Sa Lettre aux cinq Miniſtres de la Religion prétendue Réformée de Paris. *Liege* 1663. 12. *Ernſt Landg. de Heſſe*
Oratio funebris *Olao Rudbeckio* dicta a *Johanne Esberg. Upſaliæ* 1670. 4. *Jo. Esberg.*
Ejusd. Mulieres Philoſophantes. *ibid.* 1699. 8.
V. *Hedengran.*
L'Eſpion Turc V. *Marana.* *Eſpion Turc.*
Eſtor (*Jean George*) Vid. *Marburg. Beyträge.* *Eſtor.*
Lettres, Mémoires & Négociations du Comte d'*Eſtrades. Londres* 1744. 8. *Comte d'Eſtrades.*
L'Etat du Siège de Rome, *Cologne* 1707. 8. *L'Etat de Rome.*
Etlicher Hoher Standes-Perſonen Liebes Geſchichte, durch den Vorwitzigen. *Utopiæ* 1670. 12. *Etliche Hohe Stands Perſohnen.*
Oeuvres de St. Evremont, à *Amſt.* 1739. 8. *St. Evremont.*
——— Mêlange curieux ou Oeuvres mêlées de St. Evremont, avec ſa vie redigées par *des Maizeaux. Londres* 1714. 8.

F.

Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca Græca. *Hamburgi* 1723. &c. 4. *J. Alb. Fabricius.*
——— Vid. *Colomeſius. Grævius. Reimarus, Morhoff, Placcius.* *Joh. Fabricius.*
——— Vid. *Ferrarius.*
Johannis Faës Anatomia Bullæ Jubileæ *Innocentii XII.* & *Clementis XI. Helmſtadii* 1702. 12. *Joh. Faës.*
Johannis Faulhaberi Ulmenſis Miracula Arithmetica zu der continuation ſeines Arithmetiſchen Wegweiſers gehörig, edirt von *David Verbezio*, *Camo-Lubeano.* Med. Doct. *Augsburg* 1622. 4. *J. Faulhaber.*
Auguſtini Favoriti Poëmata. vid. *Poëmata ſeptem illuſtr. Virorum.* *Favoriti.*
Jac. Frider. Felleri Otium Hanoveranum ſive Miſcellanea ex ore *Gothofr. Guilb. Leibnitzii* collecta. *Lipſiæ* 1718. 8. *J. G. Fellerus.*
Ejuſdem Monumenta inedita. *Jenæ* 1714. 4. *Idem.*
Mémoires du Marquis de *Feuquiére* des affaires de ſon tems. *London* 1736. 8. *Feuquiére.*
Poëſie Toſcane da *Vinzenzio Filicaia. Fierenza* 1707. 4. *V. Filicaia.*
Hiſtoire de la Ville de Paris par *Felibien*, à *Paris* 1725. Fol. *Felibien.*
Poëmata Apoll. Florentis vid. *Moretus.* *Apollonius Florentis.*
Oeuvres poſtumes de Mr. *de la Fontaine. Amſt.* 1737. 12. *de la Fontaine*
Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris & ſes Eloges par *Fontenelle. Paris* 1705. 8. *de Fontenelle.*
Ejusdem Paſtorales. *London.* 1707. 8. *Idem.*
V. Nouvelle *Bibliotheque Germanique* & *Hiſtoire de l'Académie Royale de Berlin.* *De Formey.*
Juſta exequialia Comitis *Axelii Oxenſtierna* à *Laurent. Fornelio. Upſal.* 1655. Fol. *Fornelius.*
Epiſtolæ *Chriſtoph. Forſtneri* negotium Pacis Oſnabrugo-Monaſterienſis concernentes, ubi ejus Epiſtola ad *Roſenbane. Mompelgardi* 1670. 12. *Forſtnerus.*

Idem. Vid. *Hoffman.*

Fournont. Réfléxions sur les Hiſtoires des Anciens Peuples par *Fournont* l'Aîné. *Paris* 1747. 4.

La France. La France d'après nature, à *Cologne* 1747. 8.

Dan. Franc. *Dan. Franci* Diſquiſitio Academica de Papiſtarum indicibus librorum prohibitorum & expurgandorum. *Lipſiæ* 1684. 4.

Ant. Francus. *Antonii Franci* Annales Societatis Jeſu in Luſitania ab A. 1540. uſque ad ann. 1725. . . Aug. Vindel. 1726. Fol.

Pet. Francius. *Petri Francii* Poſthuma, quibus accedunt illuſtrium eruditorum ad eundem Epiſtolæ. *Amſt.* 1706. 8.

Jac. Franc. *Jacobi Franci* Relationes. V. *Relationes Hiſtoricæ.*

Eraſm. Franciſcus. *Eraſmi Franciſci* Hohen Trauerſaal und luſtige Schaubühne von allerhand Curioſitäten. *Nurnberg* 1674. 8.

Ad. Wilh. Franzen. *Scherlock* von der offentlichen Verſamlung der Chriſten, überſetzt durch *Adam Wilhelm Franzen.* *Roſtock* 1747. 8.

Joh. Freinsbemius. Orationes *Johannis Freinsbemii.* *Francof.* 1655. 12.
Ejuſdem Supplementorum Livianorum Decas. *Holmiæ* 1649. 12.

Du Freſnoy. Méthode pour étudier l'Hiſtoire par *Lenglet du Freſnoy*, à *Paris* 1729. 4. & à *Amſt.* 1737. 8.

Friedberg. *Warmund Friedberg.* V. *Burgoldenſis.*

Friſchman *Joh. Friſchman.* Vid. *Hoffman.*

Frobeſius. Vid. *Meibomius.*

Thom. Fuller. The Holy and profane State by *Thomas Fuller.* *London* 1663. Fol.

J. N. Func. *Joh. Nic. Funccii* ſelectæ Orationes Academicæ. *Lemgoviæ* 1748. 8.

Funfzen Religionsfragen &c. *Funfzen* hochwichtige Religions fragen beantwortet &c. in welchen, die Bekäntniſs der Königin *Chriſtinæ* zum Römiſch Catholiſchen Glauben, deſſen anfang, fortſetzung und Vollziehung Kürtzlich beygefügt iſt. Gedruckt zu *Altenburg* 1669. 8.

Furſtenberg. *Furſtenbergii* (*Ferdinandi*) Monumenta Paderbornenſia. *Amſt.* 1672. 4.

Furſtenerius. *Furſtenerius.* Vid. *Leibnitz.*

G.

L. G. Galeazo Gualdo. V. Le *Tréſor des Harangues*, &c.
Hiſtoria di *Chriſtina* Regina di Suezia da Cte. *Galeazo Gualdo Priorato.* *Roma* 1656. 4. e *Venezia.* E. A. 8.

Idem. ——— delle guerre di *Ferdinando II.* è *III.* è di *Goſtavo-Adolpho.* *Venezia* 1640. è *Viennæ* 1672. Fol.
——— Hiſtoire du Miniſtére du Cardinal *Mazarin.* *Amſt.* 1671. 12.
——— Hiſtoria di *Liopoldo Ceſare.* in *Vienna d'Auſtria.* 1670. Fol.

Gallerie Gallois. Gallerie des Peintures ou Recueil des Portraits en vers & en proſe. *Paris* 1659. 8.
Traité des plus belles Bibliothèques de l'Europe par *Gallois.* *Paris* 1659. 8.

De Ganges. Véritables circonſtances de la mort déplorable de Madame la Marquiſe de *Ganges.* à *Rouen* 1667. 12.

Geſpräche. Geſpräche im Reich der Todten zwiſchen die Königinnen *Eliſabeth* von Engeland und *Chriſtina* von Schweden. *Francf.* 1742. 4.

Gariſſolius. *Antonii Gariſſolii Adolphidos*, ſive de Bello Germanico Regis *Guſtavi-Adolphi.* *Montalban* 1649. 4.

Gaſſendi. *Petri Gaſſendi* Dinienſis Eccleſiæ Præpoſiti & in Academia Pariſienſi Matheſeos Regii Profeſſoris Epiſtolæ & ad ipſum reſponſa. *Lugduni* 1658. Fol.

Gaſſion. Hiſtoire du Maréchal de *Gaſſion*, de *Richelieu* & de *Mazarin.* *Amſt.* 1696. 12.

Gayot. *Gayot.* V. *Pitaval.*

Gazette. La Gazette de Leide. Décembre 1749. 4.

Gazette liter. V. *Erlangen*, *Hamburg*, *Leipzig*, *Suède.*

Gilbert. Les Poëſies diverſes de Mr. *Gilbert.* *Paris* 1661. 12.

G. Letterati. Giornali Letterati d'Italia. *Venezia* 1719 &c. 12.

Bern. Guiſtiniani. Hiſtoria Chronologiche dell'Origine de gl'Ordini militairi & di tutti le Religione Cavallerefche dell'Ab. *Bernardo Guiſtiniani.* *Venezia* 1672. Fol.

Glaſſei. *Adami Frider. Glaſſei* Diſſertatio de *Gladio* quo *Guſtavus-Adolphus* Rex Sueciæ in prœlio Lucenſi uſus eſt. *Lipſiæ* 1749. 4.

Godefroy. *Godefroy.* V. *Comines.*

Godefridus. *Godefridi* (*Joh. Ludovici*) Epigrammata dicta virtuti, honori & felicitati *Guſtavi-Adolphi.* *Francof.* 1632. 4.

Geo-

Georg. Henr. Goetzius de Principibus Græce doctis. *Lipſiæ* 1704. 4. *G. H. Goetz.*
Goebelius. (*Joh. Wilb.*) Vid. *Conringius.* *Goebelius.*
Goldaſti (*Melchioris*) Conſtitutiones Imperii. *Francof.* 1673. Fol. *Goldaſtus.*
Gomez. (Journées Amuſantes de Madame *de*) *Amſt.* 1736. 8. *De Gomez.*
Gottfrieds (*Joh. Ludw.*) Fortgeſetzte Hiſtoriſche Chronick. *Francfort* 1745. Fol. *Gottfried.*
Gottſcheids (*Joh. Chriſtoph.*) auſerleſene Schrifften von *Fontenelle. Leipzig* 1751. 8. *Gottſcheid.*
Grævii (*Joh. Georg*) Præfationes & Epiſtolæ editæ à *Jo. Alb. Fabricio. Hamb.* 1707. 8. *Grævius.*
Grand. (Le) Vid. *Lobo.* *Le Grand.*
Hiſtoriarum Venetarum Libri XXXII. à *Johanne Gratiani. Patavii* 1728. 4. *Gratiani.*
Gröningii (*Jo.*) Hiſtoria Numiſmatum Novorum d. i. die neu eröfnete Hiſtorie der modernen Medaillen. *Hamburg* 1715. 12. *Gröningius.*
——— Hiſtoria Numiſmatum Critica. *ibid.* 1700. 12. *Idem.*
Gronovius. (*Jacobus*) V. *Cicero.* *Gronovius.*
Grotius (*Hugo*) de Jure Belli & Pacis. *Amſt.* 1720. 8. *Hug. Grotius.*
Ejuſdem Opera omnia Theologica. *ibid.* 1679. Fol. *Idem.*
Ejuſdem Epiſtolæ impreſſæ. *ibid.* 1687. Fol. *Idem.*
Ejuſdem Manes ab iniquis Obtrectatoribus Vindicati. *Delphis Batav.* 1727. 8. *Idem.*
Gruberi (*Johannis Danielis*) Commercii Epiſtolici Leibniziani Tomus prodromus I. & II. continens Anecdota Boineburgica, &c. *Hanoveræ* & *Goettingæ* 1745. 8. *Gruber.*
Gudii (*Marquardi*) & Doctorum Virorum ad eum datæ Epiſtolæ quibus adjunctæ ſunt *Claud. Sarravii* Epiſtolæ. *Ultrajecti* 1697. 4. *Gudius.*

V. *Le Laboureur.*

Le grand Théatre Hiſtorique par *D. P. de Guedeville. Leide* 1729. Fol. *De Guedev.*
Mémoires concernant les Provinces-Unies par Mr. le Comte *de Guiche. Londres* 1744. 8. *Guiche.*
Poëſie di Abbate *Aleſſandro Guidi* con la ſua vita dal Canonico Creſcimbeni, in *Verona* 1726. 8. *Aleſſandro Guidi.*
Gundlings (*Nic. Hieronymi*) Diſcurſe über die Europæiſche Staten. *Francf.* 1734. & 1738. 4. *Nic. Hier. Gundling.*
Guſtavi Adolphi Sieg bey *Leipzig.* Vid. *Beſchreibung*, &c. *Guſtavus*
Guſtavus Magnus ſive Panegyricæ Orationes de vita & obitu *Guſtavi Magni* Regis Sueciæ. *Lugd. Bat.* 1637. 12. *Adolphus.*
Le glorieux & triſte enterrement de *Guſtave-Adolphe* le Grand, Roi des Suédois, à *Leide* 1635. 4. *Idem.*
Gyllenhielm (*Caroli*) Schola Captivitatis h. e. refutatio dogmatum Pontificiorum . . . elaborata in carcere apud *Polonos. Strengneſii* 1632. 8. & 4. *Car. Gyllenhielm.*
Gyllenſtolpe. V. *Wexionius.* *Gyllenſtolpe.*

H.

Haagſe Mercurius ad ann. 1698. &c. 4. *HaagſeMerc.*
Collectiones Monumentorum Veterum & recentiorum à *Simone Frider. Habnio* factæ. *Brunswigæ* 1724. 1726. 8. *Sim. Frid. Hahn.*
Harangue Panégyrique de *Chriſtine* par *Freinsbem* traduit du Latin en François par *Jonas Hambræus. Paris* 1655. 16. *Jonas Hambræus.*
Eſchauguette des Suédois & des Goths par *Jean Meſſenius* traduite du Latin par le même. *ibid.* 16. *Idem.*
Deux Traités en Suédois par le même, ſur les dettes de quelques Seigneurs de Suède. *ibid. à Paris* 1662. 16. *Idem.*
Merita ac fata *Jonæ Hambræi* à *Petro Hambræo* conſcripta. *Upſaliæ* 1734. 4. *P. Hambræus.*
Verſuch einer zuverläſſigen Nachricht von Hamburg. *Leipz.* 1733. 8. *Hamburg.*
——— Geſammmelter briefwechſel der Gelahrten. *Hamb.* 1750. 8.
Vanities of Philoſophy and Phyſik by *Gideon Harveys. London* 1702. 8. *Gid. Harveys*
Diſputatio *Martini Haſſen* de pœnis occulte ſumtis. *Wittemb.* 1745. 4. *Mart. Haſſen.*
Ejuſdem Diſſ. de conditione Principis qui imperio ſe abdicavit. *ibid.* 1734. 4. *Idem.*
Sigeberti Haverkampi Numophylacium *Chriſtinæ* Reginæ Sueciæ. *Hagæ Com.* 1742. Fol. *Haverkamp.*
Geſchichte der Geſellſchafften der Gelehrten. V. *Chriſtoph. Hayman. Leipz.* 1743. 8. *Chriſtoph. Hayman.*
Hiſtoria Papatus à *Joh. Henrico Heideggero. Amſt.* 1688. 4. *Heidegger.*
Nicolai Heinſii Poëmata. *Amſt.* 1668. 8. *Nic. Heinſius.*
Ejuſdem Libri Sylvarum. *ibid.* 1666. 8. *Idem.*
Hedengran. Vid. *Esberg.* *Hedengran.*
Joh. Auguſt. Hellfelt. Vid. *Struvius.* *Hellfelt.*

Hiſt. des Ord. Hiſtoire des Ordres Monaſtiques, Religieux & Militaires. à *Paris* 1721. &c. 4.
Hiſt. Sécr. Hiſtoire Sécréte des intrigues de France . . . . 1713. & 1714. 8.
Idem. —— Véritable & Sécréte des Vies des Rois & des Reines d'Angleterre. *Amſt.* 1729. 8.
Idem. —— Anecdote & Sécréte du Cardinal de *Richelieu*, où eſt contenuë celle du véritable Père *Joſeph Capucin*, nommé au Cardinalat de S. *Jean de Maurienne* . . . 1704. 8.
Idem. —— de la Vie de la Reine *Chriſtine* avec un véritable récit du ſéjour de la Reine à Rome. *Stockholm* 1677. 12.
Idem. —— des intrigues galantes de la Reine *Chriſtine* de *Suède*. *Amſt.* 1697. 8.
Idem. —— Abregée de *Suède*. Voïez *Suède*.
Idem. —— des Papes depuis S. *Pierre* juſqu'au Pape *Bénoit* incluſivement, *à la Haye* 1730. 4.
Idem. —— des Papes juſqu'à *Bénoit XIII. ibid.* 1734. 4.
Idem. —— des démêlez de la Cour de France au ſujèt de l'affaire des Corſes. 1707. 4.
Idem. —— de l'Académie Roïale des Sciences & des Belles-Lettres de *Berlin*. 1748. 1749. 4.
Idem. —— Abregée de l'Europe. à *Leide* 1687. 12.
Idem. —— d'un Voïage Litéraire. V. *Jordan*.
Idem. Hiſtory of the Sacred and Royal Majeſty of *Chriſtina Alexandra Queen* of *Swedenland* with the reaſons of her late converſion to the Roman-Catholik Religion. *London* 1658. 12. & 1660. 8.
Hiſtorisk Relations. Hiſtorisk Relation om *Guſtavi-Adolphi* Krigs expedition uti Tyskland in til des dödsfall. *Stockholm* 1699. 4.
Sueno Hof. Memoria Gymnaſii Scarenſis ab Auguſtiſſima Regina Sueciæ *Chriſtina* conditi, aut. *Suenone Hof. Scaræ* 1747. 8.
Hoffman. *Joh. Jac. Hoffmanni* Lexicon Univerſale. *Baſileæ* 1677. Fol.
Chriſt. Godofr. Hoffman. *Chriſtian. Godofr. Hoffmanni* ſeries rerum per Germaniam & in Comitiis Geſtarum. ubi Epiſtola *Forſtneri* ad *Roſenbane*. *Lipſiæ* 1720. 4.
Idem. *Ejuſdem* Collectio Scriptorum & Monumentorum. *Lipſiæ* 1731. 4.
Joh. Adolph. Hoffman. Politiſche Anmärckungen von der wahren und falſchen Staats-kunſt, geſchr. von *Joban Adolph Hoffman*. *Hamb.* 1740. 8.
Holberg. Baron *Ludwig Holbergs* Dannemarks Riges Hiſtoria. *Kiobenbavn* 1733. 4.
Idem. *Ejuſdem* Dannemarkiſche- und Norwegiſche Staats- und Reichs-Hiſtorie. *ibid.* 1731. 4.
Idem. *Ejuſdem* Vergleichene Geſchichte verſchiedener Heldinnen und anderer berühmten Damen. *Kopenh.* und *Leipz.* 1746. 8.
Hollandſe Mercurius. Hollandſe Mercurius behelſende het denckwardigſte in het Chriſten-reyke vorgefallen van Jaer 1650 . . . &c. tot *Harlem*. E. A. 4.
Holmes. *Holmes*. Vid. *Rymer*.
Holmia liter. *Holmia* Literata . . . impr. 1701. 4.
Luc. Holſten. *Holſtenii* (*Lucæ*) Leben. *Hamb.* 1723. 8.
Holterman. *Holtermanni* (*A. Maurit.*) laudatio funebris *Guilhelmi VI.* Haſſiæ Landgr. *Caſſellis* 1663. Fol.
Honoré de St. Marie. Hiſtoire des Ordres Militaires ou des Chevaliers . . . . par *Honoré de Ste. Marie*, à *Amſt.* 1721. 4.
Idem. *Du même* Diſſertation ſur la Chevallerie ancienne & moderne, à *Paris* 1718. 4.
Q. Horatius. *Q. Horatii Flacci* opera omnia. *Lipſiæ* 1709. 12.
Hornius. *Hornius*. Vid. *Heidegger*.
Hotomannus. *Hotomanni* (*Franciſci*) Epiſtolæ. *Francof.* 1700. 4.
De la Houſſ. Hoyer. *Houſſaye.* (*de la*) Vid. *Amelot*.
Huberus. *Höyers* (*Andr.*) Dänemarckiſche Geſchichte. *Erfurt* 1719.
Hübner. *Huberi* (*Ulrici*) Inſtitutiones Hiſtoriæ Civilis. *Franekeræ* 1692. 8.
Hubner. *Hubners* (*Joban*) Kurtze fragen aus der Hiſtorie. *Leipz.* 1726. 12.
Huetius. *Huetii* (*Petri Danielis*) Epiſcopi Abrinuenſis Commentaria de rebus ad eum pertinentibus. *Amſt.* 1718. 8.
Idem. *Ejuſdem* Demonſtratio Evangelica. *Pariſiis* 1678. Fol.
Idem. *Ejuſdem* Carmina & Miſcellanea. *ibid.* 1729. *Lugd.* 1743. 8.
Huetiana. *Huetiana* ou penſées diverſes *Amſt.* 1723. 8.
Huguetan. *Huguetantii* (*Joh.*) encomium Sueciæ. *Pariſiis* 1629. 4.
Hypboff. *Hypboffs* (*Elijæi*) Inledning ou Abregé de l'Hiſtoire de *Suède*. *Stockholm* 1744. 8.

J.

Jager. *Joban Wolfgangi Jægeri* Hiſtoria Eccleſiaſtica cum Paralleliſmo Hiſtoriæ profanæ. *Hamb.* 1709. & 1717. Fol.

Jault

Jault (*A. F.*) V. *Ménage.* — *Jault.*

Jean danſe mieux que *Pierre*, &c. V. L'*Hiſtoire du Père la Chaize.* — *Jean danſe mieux.*

I. H. D. V. *Rheiniſcher Antiquarius.* — *J. H. D.*

Johannis Ibre Diſſertatio Polit. de Abdicatione Regia, reſpondente *Andr. Weſtrom.* *Upſaliæ* 1744. 4. — *Joh. Ibre.*

Joh. Guil. Imhoff Notitia Procerum Imp. German. *Tubingæ* 1699. Fol. — *Imhoff.*

Inſtitutio Regia. V. *Schefferus.* — *Inſt. Regia.*

Science des Médailles par le Père *Jobert Jéſuite*, à *Paris* 1739. 8. — *Jobert.*

Chriſt. Gottl. Jöchers Gelehrtes Lexicon. *Leipz.* 1733. 8. & *ibid.* 1750. 4. — *Jöcher.*

Mémoires de *Louis XIV.* par *Joly. Roterd.* 1718. 8. — *Joly.*

Exerti Jollyvetii Fulmen in Aquilam S. Panegyricus *Guſtavi Adolphi. Lugd. Bat.* 1635. Fol. — *Everte Jollyvet.*

Hiſtoire de Mr. *de la Croze* par *Jordan*, *Amſt.* 1738. 8. — *Jordan.*

Voïage Littéraire fait en 1733. *à la Haye* 1735. 8. — *Idem.*

L'Hiſtoire du P. *Joſeph Capucin.* V. l'Hiſtoire *Anecdote & Sécrète & la Vie du P. Joſeph.* — *P. Joſeph.*

Journal des Savans, *Amſt.* 1701. &c. 12. — *Journal.*

Franciſci Irenici Collegium & *Burgoldenſis* Diſcurſus in inſtrumentum Cæſareo-Sueci-cum. A. 1670. 4. — *Franc. Irenicus.*

——— plura vid. *Oldenburgerus* & *Burgoldenſis* & *Philmerus.* — *Idem.*

Chriſt. Funckeri Vita *Jobi Ludolphi. Lipſiæ* 1710. 8. — *Juncker.*

——— Schediaſma Hiſtor. de Ephemeridibus & Feminis eruditione & ſcriptis illuſtribus. *Lipſiæ* 1692. 12. — *Idem.*

K.

Johan Kanolds Muſeographia oder Anleitung zur anlegung der Rariteten Cammern. *Leipzig* & *Breſlau* 1727. 4. — *Kanold.*

Joh. Erhard Kappens Gelehrte Republic von *Don Diego Saaveedra*, und des *Don Gregorii Mayans Lobrede*, &c. *Leipz.* 1748. 8. — *Kappen.*

Joh. Georg Keiſlers Neueſte Reiſe durch Deutſchland, Italien, &c. *Hanovre* 1740. 4. — *Keiſler.*

Mémoires de Ker de Kersland, *Amſt.* 1726. 8. — *Ker de Kersl.*

Muſæ juveniles *Roberti Keuchenii*, *Amſt.* . . . . 8. — *Keuchenius.*

Franc. Chriſt. Khevenbulleri Annales Ferdinandei, *Regensb.* 1721—1726. Fol. — *Khevenbüller*

Ejuſdem Contrefaits der Keyſer, Königen und Groſſer Männer. *Leipz.* 1721. Fol. — *Idem.*

Athanaſii Kircheri Magnes ſive de Arte Magnetica. *Romæ* 1644. Fol. — *Athanaſ. Kircher.*

Vid. *De Sepibus* & *Bonnani.*

Ejuſdem Oedipus Ægyptiacus. *Romæ* 1650—1652. Fol. — *Idem.*

Diarium Italicum oder Beſchreibung des Landgraven *Carls* Reiſe in Italien, durch *Joh. Balt. Klaut. Caſſel* 1722. Fol. — *Klaute.*

Samtal emellan Drotningarne . . ou Entretien entre les Reines *Ulrique Eléonore*, Mère & Fille, par *Char. Ernſt Klein*, à *Stockholm* 1742. 8. — *Klein.*

Annalium Polonorum Climacteres duo à Kockou à Kockouski. *Cracoviæ* 1684. Fol. — *Kockou.*

Joh. David. Koeblers Müntzbeluſtigung in verſchiedenen Theilen. *Nurnb.* 1729. &c. 4. — *Koehler.*

——— Remarques Hiſtoriques ſur les Médailles & Monnoïes. *Berlin* 1740. 4. — *Idem.*

Kortholtz. Vid. *Leibnitz.* — *Kortholt.*

Rud. Wilh. Krauſens Reiſe-Journal. V. *Buders Samlung*, &c. — *Krauſen.*

Jean Kruus. V. *Malvezzi* & *Marc-Antoine.* — *Jean Kruis.*

Allerneueſte Nachricht von der Stadt *Wien* durch *Joh. Baſilius Küchelbecker. Hanover* 1730. 8. — *Küchelbecker.*

L.

Mémoires ſur les Guerres Civiles par Mr. *de L . . . Amſt.* 1729. 12. — *L. . .*

Voïage d'Eſpagne & d'Italie par le Père *Labat.* à *Paris* 1730. 8. — *Le P. Labat.*

Relation du Voïage de la Reine de Pologne & du retour de Madame la Maréchalle de *Guebriant*, Ambaſſadrice Extraord. & Surintendante de ſa conduite par Mr. *Jean le Laboureur. Paris* 1648. 4. — *Jean le Laboureur.*

——— Hiſtoire du Maréchal de *Guebriant* par le même, *ibid.* 1656. Fol. — *Idem.*

Lackman. Vid. *Loſſius.* — *Lackman.*

Petri Lagerlöf Diſquiſitio de Ordinibus equeſtribus Sueciæ. Reſpond. *Guſtavo Carlſſon Adlerfelt. Upſaliæ* 1696. 8. — *Lagerlöf.*

Petri Lambeci Commentarii Bibliothecæ Vindobonenſis. *Vindebonæ* 1665. Fol. — *Lambecius.*

Ejuſdem. Leben. *Hamburg* 1724. 8. — *Idem.*

Joh.

Lami. *Joh. Lami* Memorabilia Italorum eruditione præſtantium, quibus vertens ſeculum gloriatur. *Florent.* 1742. 8.

De Larrey. Hiſtoire d'Angleterre par Mr. *de Larrey* à *Roterd.* 1713. Fol.

Iem. *Ejuſdem* Hiſtoire de *Louis XIV. ibid.* 1721. 8.

Laſcari. Vid. *Aetii e Lajcari* Muſeum, &c.

Lebens Beſchreibung. Kurtze Lebens-Beſchreibung der Königin *Chriſtinæ* von Schweden . . . . . 1656. & 1663. 4.

Idem. Leben der Königin *Chriſtinæ*. Vid. *Bucher Cabinet. Leipz.* 1718. 8.
Vid *Schweden* & *Stieve.*

Idem. Leben des *Olivarii Cromwell. Hamb.* 1710. 8.

Legatio Lavardini. Legatio *Marchionis Lavardini*, ubi rationes à *Lavardini* Advocato Talonio refutantur. . . . . 1697. 12.

Leibnitz. *Gothofr. Guilhelmi Leibnitzii* Corpus Juris Gentium Diplomaticum cum ejuſdem Mantiſſa. *Hanoveræ* 1693. & 1700. Fol.

Idem. *Ejuſdem* Epiſtolæ ad diverſos cum Notis *Kortholtii. Lipſiæ* 1734. 8.
Vid. *Gruber* & *Feller.*

Idem. *Ejuſdem* (ſub ficto nomine *Cæjarini Furſtenerii*) Tractatus de Jure ſuprematus ac Legationis Principum Germaniæ. *Amſt.* 1677. 8.

Leipzig. Leipziger Neue Zeitung der gelehrten Sachen. *ibid.* 1751. 8.
V. *Miſcellanea Lipſienſia.*

Lenclos. Lettres de Mademoiſelle *Ninon de Lenclos* au Marquis de *Sevigné*, *à la Haye* 1750. 8.

Freſnoy. Voïez *Freſnoy.*

Gregor. Leti. *Gregorio Leti* Hiſtoria della Caſa di Brandenburgo. *Amſt.* 1687. 4.
Ejusdem Theatro Belgico. *ibid.* 1690. 8.
——— Monarchie Univerſelle de *Louis XIV. ibid.* 1689. 12.
——— Vie d'*Olivier Cromwel. ibid.* 1730. 8.

Idem. Het Leven en Bedryf van *Chriſtina*, Koninginne van Sweden door *Greg. Leti. Amſt.* 1714. 8.
V. Supra *Leben.*

Lettres. Lettres d'*Aveaux* & de *Servien* concernant leurs différends & leurs réponſes . . . . 1644. 12.
——— des mêmes de part & d'autre en 1650. 12.
——— ſur les matières du tems. *Amſt.* 1688. 4.
V. *Caprices d'imagination.*

Lexicon. Lexicon (Allgemeines) V. *Ludewig.*

Liebe. *Chriſtiani Sigismundi Liebe* Gotha nummaria Antiqua. *Amſt.* 1730. Fol.

Lillienthal. *Michaël Lillienthals* vollſtändiges Thaler-Cabinèt. *Konigsb.* & *Leipz.* 1747. 8.

Limiers. Hiſtoire de *Louis XIV.* par *de Limiers. Amſt.* 1717. 8.

Idem. Annales de la Monarchie Françoiſe depuis ſon établiſſement juſqu'à préſent, par le même. *ibid.* 1724. Fol.

Lipſienſia. ——— Vid. *Miſcellanea Lipſienſia.*

Literaria. ——— Vid. *Nova Literaria.*

Litzenius. *Petri Wilhelmi Litzenii* Diſſertatio de Urbe *Norkopia. Upſaliæ* 1742. 4.

Lobineau *Lobineau.* V. *Felibien.*

Jérôme Lobo. Voïage Hiſtorique d'Abiſſinie par *Jérôme Lobo*, traduit en François par le Grand, à *Amſt.* 1728. 8.

Loccenius. *Johannis Loccenii* Hiſtoria Suecana. *Francof.* 1676. 4.
Ejuſdem Antiquitates Sueo-Gothicæ. *ibid.* E. A. 4.
Ejuſdem Elogium Comitis *Axelii Oxenſtierna. Upſaliæ* 1655. Fol.

Lochner. *Lochner.* Vid. *Samlung merckw. Medaillen.*

Lomenius. *Ludov. Henrici Lomenii Briennæ* Comitis itinerarium. *Pariſiis* 1662. 8.
V. Supra *Brienne.*

Loen. *J. M. Loen* Conſilia & Negotia publica Rusdorffii. *Francof.* 1725. Fol.

Londorp. *Caſpari Londorpii* Acta Publica. *ibid.* 1669. Fol.

Loon. *Daniel van Loon* Hiſtoire Métallique de la République de Hollande. *Amſt.* 1725. Fol.

Loſſius. Epiſtolæ Variorum ad *Lucam Loſſium*, curante *Adr. Henr. Lackmanno. Hamb.* 1728.

L. le Grand. *Louis le Grand.* V. *Médailles*, &c.

Lucanus. *M. Annæi Lucani* Bellum Civile S. Pharſalia. *Amſtelod.* 1669. 8.

Lucien *Lucien* en belle humeur, ou nouvelles Converſations des Morts. *Amſt.* 1694. 12.

Lubienietz. *Staniſlai Lubienitz Lubienicii Rolitſii* Theatrum Cometicum. *ibid.* 1668. Fol.

Joan.

Joan Luckii Sylloge Numiſmatum ab A. 1500. ad ann. 1600. *Argentorati* 1620. Fol. *Luckius.*
Luderianum Numophylacium Vid. *Capellus.* *Luders.*
Das Univerſal Lexicon aller Wiſſenſchafften und Künſten mit *J. P. Ludewigs* Vorrede. *Ludewig.*
Leipzig 1731. &c. Fol.
Joh. Petter Ludewig vollſtändige Erleuterung der Guldenen Bulle. *Francf.* 1719. 4.
Ejuſdem Opuſcula Miſcellanea. *Halæ* 1720. 4.
Hiob Ludolfs Schaubühne. *Ffort.* 1701. &c. Fol. *Hiob Ludolph*
Ejuſdem Hiſtoria Æthiopica. *ibid.* 1681. Fol.
Ejuſdem Commentarius ad Hiſtoriam Æthiopicam. *ibid.* 1691. Fol.
Ejuſdem Vita Vid. *Juncker.*
Het Algemene Hiſtorish-Geographish-en Genealogiſches Woordenboek, door *A. G. Luiſcius. Gravenhag.* 1726. Fol. *A. G. Luiſcius.*
Matthæi *Lundivitii* Alexander Magnus redivivus in Guſtavo Adolpho Rege Sueciæ. *Lundvitius.*
Leipzig. 1635. 4.
Joh. Chriſt. Lunigs Theatrum Ceremoniale Hiſtorico-Politicum. *Leipz.* 1720. Fol. *Lunig.*
Ejuſdem Europæiſche Staats-Conſilia. *ibid.* 1715. Fol.
Ejuſdem Literæ Procerum Europæ. *ibid.* 1712. 8.

M.

Diarium Italicum *Johannis Mabillonii* Pat. Benedict. *Pariſiis* 1702. 4. *P. Mabillon.*
Ejuſdem Liturgia Gallica. *ibid.* 1685. 4.
Le Droit public de l'Europe par l'*Abbé Mably*, à la *Haye* 1746. 8. *Mably.*
Antonii Macedo Elogia nonnulla & deſcriptio Coronationis Chriſtinæ. *Stockh.* 1650. Fol. *A. Macedo.*
Ejuſdem Divi tutelares Orbis Chriſtiani, opus ſingulare, in quo de Sanctis Regnorum, Provinciarum, Urbium maximarum agitur. *Ulyſipp.* 1687. Fol.
Franciſci Macedo reſponſio ad notas Clerici Anonymi Thomæ Mazza pro Annio Vitterbienſi. *Veronæ* 1674. 4. *Franciſcus Macedo.*
Joh. Mackles uberſetzung der Reiſe bechreibung nacher Spanien. *Francf.* 1667. 12. *Joh. Mackle.*
Clarorum Belgarum Epiſtolæ ad Magliabechium nonnullosque alios, cura *Joh. Targionii. Florentiæ* 1745. 8. *Magliabechi.*
——— Venetorum & Germanorum Epiſtolæ ad eundem. *ibid.* 1745 & 1746. 8.
Hiſtoire des Variations du Lutheraniſme par *Maimbourg. Paris* 1681. 12. *Maimbourg.*
Vie de St. Evremont & ſes mêlanges curieux par *des Maizeaux.* V. *St. Evremont.* *Maizeaux.*
Ejuſdem de Mr. *Bayle. Amſt.* 1730. Fol.
Antonii Malagonelli Orationes IX. *Romæ* 1697. 12. *Malagonelli.*
La Langue Françoiſe expliquée dans un nouvel ordre par *Malherbe. Paris* 1725. 8. *Malherbe.*
Le bon Prince & Tarquin le Tyran par *Virgile Malvezzi*, traduit en Latin par *Jean Kruus. Utrecht* 1636. 12. *Virgilio Malvezzi.*
Caractère de la Reine Chriſtine par *Mannerſchied* traduit par *Meiern. Hanov.* 1736. 4. *Mannerſchied*
Eſpion Turc dans les Cours des Princes Chrêtiens par *Giovano Paulo Marana. Cologne* 1696 &c. 8. *Marana.*
Leges honeſtæ Vitæ: quibus præmittitur panegyricus, titulo: Chriſtina Auguſta Regina Sueciæ, a *Joſepho Maria Maraviglia* Profeſſ. Patav. *Bononiæ* 1657. 12. *Maraviglia.*
Hiſtoire de l'Imprimerie par *Proſper Marchand*, à la *Haye* 1740. 4. *Marchand.*
Ejuſdem Lettres Choiſies de *Bayle* & ſes nouvelles Lettres V. *Bayle.*
Marburgiſche Beyträge zur Gelehrſamkeit mit der Vorrede *Joh. George Eſtors. Marburg* 1749. 8. *Marburg. Beiträge.*
Rolandi Mareſii Epiſtolarum Philologicarum Libri II. curante L. A. Rechenberg. *Lipſ.* & *Francof.* 1687. 12. *Mareſius.*
Martinière Vid. *Bruzen.* *Martinière.*
Vid. *Tabbertus.* *Maſſenius.*
Johannis Matthiæ Ratio diſcendi linguam latinam, pro Chriſtina. Reg. Suec. *Stockholmiæ* 1635. 12. *Matthiæ.*
Ejuſdem Ramus Olivæ Septentrionalis Strengneſiæ 1656. 12.
Ejuſdem Regula credendi & vivendi ad Reginam Chriſtinam transmiſſa. *ibid.* 1659. 12.
Ejuſdem Formula Catholica priſcæ & orthodoxæ fidei ad Chriſtinam Reg. *ibid.* 1665. 12.
Ejuſdem inſtitutio Catechetica Chriſtianæ Religionis tradita Reginæ Chriſtinæ. *Holmiæ.* 1648. 12.
Vid. *Aubery de Maurier.* *Maurier.*
Vid. *Kappen.* *Mayan.*

Mayer. *Johannis Friderici Mayeri* Ecloga de fide Baronii & Bellarmini ipsis Pontificiis ambigua. *Amst.* 1697. 8.

Mazza. *Thomas Mazza* Vid. *Franc. Macedo.*

Médailles de Louis XIV. Médailles sur les principaux évènemens du Règne de Louïs le Grand avec les explications Historiques par l'Académie Royale des inscriptions, à *Paris* 1702. 4.

Mediobarba Birago. Imperatorum Romanorum Numismata ab Adolpho Oecone olim exhibita, nunc autem aucta a *Francisco Mediobarbo Birago. Mediolani* 1683. Fol.

Meelführerus. *Meelführerus.* Vid. *Boineburg.*

Meibomius. *Henrici Meibomii* Musica antiqua. *Amst.* 1651. 4.
Ejusdem Bibliotheca a *Nicolao Frobesio* instructa. *Helmstadii* 1742. 8.

J. G. Meiern. Acta Pacis Westphalicæ a *Joh. Gottofredo a Meiern. Hanover.* 1734. &c. Fol.
Ejusdem Acta Pacis executionis publica. *Gottingen* 1743. Fol.
——— *Idem* Vid. *Mannersscbied.*

Mélang. Hist. Mêlanges Historiques recueillis & commentés par Mr. . . . *Amst.* 1718. 8.

Mélang. Hist. Mêlanges d'Histoire & de Litérature, à la *Haye* 1716. 8.

Melvill. Mémoires de Litérature V. *Salengre.*

Mémoires. Mémoires de Mr. de *Melvill* Général Major du Duc de *Zelle. Amst.* 1705. 12.
Mémoires des Intrigues Politiques & Galantes de la Reine Christine de *Suède* & de sa Cour, depuis son abdication & pendant son séjour à *Rome. Leide* 1710. 12.
——— des intrigues de la Cour de Rome depuis l'année 1669. jusqu'en 1676. 12.
——— de Trevoux en 1708. 1721. &c.
——— de la Vie du Comte *D.* . . avant sa retraite. *Amst.* 1696. V. *Villiers.* 12.
——— & Négociations secrètes de la Cour de France touchant la Paix de Munster. *Amst.* 1710. 8.
——— de Mr. *L.* . . . Conseiller d'Etat contenant l'Histoire des Guerres Civiles de l'année 1649. & suivantes. 1729. 12.
——— du Régne de George I. Roi d'Angleterre, à la *Haye* 1729. 12.
——— Sur la prétendue Déclaration de l'Université de *Helmstad*, touchant le changement de la Reine d'*Espagne. Rotterd.* 1710.
——— ——— V. *Mezerai.*

Menage. Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise par *Menage*, nouvelle édition, à *Paris* 1750. Fol.
Anti-Baillet par *Menage. Amst.* 1725. 8.
Menagii Miscellanea. *Paris* 1652. 4.
Ejusdem Poëmata. *Amst.* 1687. 12.
Mescolanze di Menagio. *Paris* 1693. 8.
Menagiana ou pensées ingénieuses par Mr. *Menage. Amst.* 1713. 12.

Menken. *Joh. Burchardi Menckenii* Dissertationes Literariæ ubi illa N. XIII. de dubia *Gustavi Adolphi*, Suecorum Regis cæde. *Lipsiæ* 1733. 8.
Ejusdem Gelahrtes Lexicon. Vid. *Jöcher.*

Menestrier. Histoire de Louïs le Grand par Médailles par le Jésuite *François de Menestrier*, à *Paris* 1691. & 1693. Fol.

Mercure. Mercure Anglois. *London* 1654. 4.
——— Historique & Politique en 1686. &c. *Amst.* . . 12.
——— Galant dédié au Dauphin Mai 1679. à *Paris.* 8.
——— de France. Février 1722. *ibid.* 8. & Octobr. Décemb. 1749 *ibid.* 8.

Messenius. *Johannis Messenii* Scondia illustrata cura Peringsköldii. *Holmiæ* 1700. Fol.
Ejusdem Theatrum Nobilitatis Suecanæ. *Holmiæ* 1616. Fol.
Ejusdem Specula ou Eschauguette. Vid. *Hambræus.*

Meursius. *Joh. Meursii* Miscellanea Laconica a *Sam. Pufendorfio* edita. *Amst.* 1661. 4.

Meuschenius. *Joh. Gerb. Meuschenii* Vitæ summorum dignitate & eruditione Virorum. *Coburgi* 1735. 8.

Mezerai. Abrégé Chronologique de l'Histoire de France par Mr. *de Mezerai. Amst.* 1673. 8.
——— Suite de son Abrégé de l'Histoire de France. *ibid.* 1728. 8.
Mémoires Critiques sur l'Histoire de France de *Mezerai. ibid.* 1732. 8.

Mezzabarba. *Mezzabarba* Vid. *Mediobarbus.*

Micrallius. *Micrællii* Historia Ecclesiastica. *Stettini* 1660. 8.

Miegius. *Ludov. Christ. Miegii* Monumenta pietatis & literaria Virorum illustrium. *Francof.* 1701. 4.

Joh.

Joh. Miltoni defenſio ſecunda pro Populo Anglicano. *Hagæ Comit.* 1652. 12. *Joh. Milton.*
Ejuſdem Literæ nomine Cromvelli ad diverſos Europæ Principes exaratæ, cura J. G. *Pritii. Lipſiæ* 1690. 12.
Miſcellanea Lipſienſia ad incrementum Rei literariæ. *Lipſ.* 1716. 8. *Miſc. Lipſien.*
Voyage d'Italie par *Miſſon*, à la *Haye* 1722. 8. *Miſſon.*
De *Miſſy* V. *Rouſſet.* *De Miſſy.*
Joh. Gottfr. Mittags Leben *Guſtavi Adolphi. Halle* 1740 & *Stockh.* 1744. 8. *Mittag.*
Georgii Moebii Tractatus de Oraculorum origine, progreſſu & duratione. *Lipſ.* 1685. 4. *Moebius.*
Joh. Molleri Hypomnemata ad Schefferi Sueciam literatam. *Hamb.* 1698. 8. *Moller.*
Voyages de Mr. *de Moncony. Paris* 1695. 8. *Moncony.*
Corps Diplomatique par Mr. *du Mont* Baron de Carlscron, à la *Haye* 1728. &c. Fol. *Du Mont.*
Ejuſdem Mémoires Politiques pour l'intelligence de la Paix de *Ryſſwig. ibid.* 1699. 8.
Antiquités expliquées par le *P. Bernard* de *Montfaucon*, à *Paris* 1719. &c. Fol. *Montfaucon.*
——— Supplement à ſes Antiquités expliquées, à *Paris* 1724. &c Fol.
Ejuſdem Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum nova. *Pariſiis* 1739. Fol.
Mémoires de Mad. de *Montpenſier* fille du Duc Gaſton d'Orleans. *Amſt.* 1735. 8. *Montpenſier.*
Mémoires de Mr. de *Montreſor* au ſujèt du Miniſtére du Cardinal de *Richelieu*, à *Cologne* 1744. 12. *Montreſor.*
Andr. Wig. Morelli Specimen Rei nummariæ Univerſæ. *Lipſiæ* 1695. 8. *Morellus.*
Dictionnaire Hiſtorique par *Louis Moreri. Amſt.* 1740. Fol. *Moreri.*
Nouveau Supplement au grand Dictionnaire de *Moreri. Paris* 1749. Fol.
Dan. Georgii Morhoffii Polyhiſtor, cura *Joh. Alb. Fabricii. Lubecæ* 1747. 4. *Morhoff.*
Baltaſari Moreti Poëmata Apollonii Florentis edita junctim cum ſex aliis illuſt. Virorum Poëmatibus. *Antverp.* 1662. 8. *Bal. Moretus.*
Aſtrologia Gallica a *Joh. Baptiſta Morino. Hagæ Com.* 1661. *Fol.* *Morin.*
Joannis Morini Commentarius de ſacris Eccleſiæ ordinationibus. *Antverp.* 1695. Fol. *J. Morinus.*
Friedr. Carl. Moſers Verſuch einer Staats-Grammatik. *Francf.* 1749. 8. *Moſer.*
Joh. Lorentz von Moſsheim Neue Nachrichten von dem berühmten Spaniſchen Artze *Michel Servetus. Göttingue* 1750. 4. *Mosheim.*
Feſtoſi applauſi fatti nella Sapienza, Collegio Romano &c. alla Chriſtina Regina di Suezia, da *Guiſeppe Moſtarda. Roma* 1656. 4. *Moſtarda.*
Voyages du *Sr. de la Motraye* en Europe, Aſie & Afrique &c. à la *Haye* 1727. Fol. *Motraye.*
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Anne d'Autriche, Reine de France. *Amſterd.* 1723. 8. *Motteville.*
Verwirrtes Europa beſchrieben durch *Andr. Mullern. ibid.* 1683. Fol. *Mullern.*
Lettres ſur les Anglois & les François par *Murault. Bruxelles* 1727. 8. *Murault.*
(*Simon Henr.*) Vid. *Olivekrans.* *Muſæus.*
Vid. *Aelli, Odeſcalchi.* *Muſeum.*

N.

Hiſtoire de Véniſe par *Baptiſte Nani, à Amſt.* 1697. & *à Venezia* 1720. 4. *Bapt. Nani.*
Joh. Narſſii Med. Doct. Guſtavidos ſive de Bello Sueco-Auſtriaco. *Hamb.* 1632. 4. *Joh. Narſſius.*
Epiſtolæ *Gabrielis Naudæi*, Pariſini. *Genevæ* 1667. 12. *Gabr. Naudé.*
Naudæana & *Patiniana. Amſt.* 1703. 8.
Négociations Sécrètes de la Paix de Munſter & d'Oſnabrug, *à la Haye* 1726. Fol. *Negociations.*
Joach. Chriſt. Nemeitz ſéjour de Paris. *Francf.* 1718. 8. *Nemeitz.*
Ejuſdem Nachleſe beſonderer Nachrichten von Italien. *Leipz.* 1726. 8.
Ejuſdem Inſcriptiones ſingulares. *ibid.* E. A. 8.
Ejuſdem Vernunftige Gedancken über allerley Hiſtoriſche, Critiſche und Moraliſche Materien. *Francf.* 1743. 8.
Mémoires de la Ducheſſe *de Nemours. Amſt.* 1718. 8. *Nemours.*
Chriſt. Nettelbladts Schwediſche Bibliothec. *Leipz.* 1730. 4. *Nettelbladt.*
Ejuſdem Memoria Virorum in Suecia eruditiſſimorum rediviva. *Roſtochii & Lipſiæ* 1728. 8.
M. E. Neumeiſteri Specimen Diſſertationis Hiſtorico-Criticæ de Poëtis Germanicis hujus ſeculi præcipuis. A. 1706. 4. *Neumeiſter.*
Andreæ Nicanoris Antwort auf Cyriaci Thraſymachi Epiſtel von der gerechten Sache der Schwediſchen Waffen gegen Pohlen. . . . . 1657. 4. *Nicanor.*
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres par le *P. Nicéron, à Paris* 1727. &c. 12. *P. Nicéron.*
Abbé de *S. Nicolas.* V. *Arnauld.* *S. Nicolas.*

Ninon. *Ninon.* V. *Lenclos.*
Nodot. Relation de la Cour de Rome envoyée à Mr. *de Lionne*, Sécrétaire d'Etat par le Sr. *Nodot. Paris* 1701. 8.
Nogent. *Nogent.* V. *Relation.*
Nordberg. *Jöan Nordbergs* Konung *Carl XII.* Hiſtoria ou l'Hiſtoire du Roi *Charles XII. Stockholm* 1741. Fol.
Ejuſdem Sanct Claras och S. Olofs Minne, où les Mémoires des Egliſes nommées après ces Saints. *Stockholm* 1731. Fol.
Norelius. *And. Norelii* Strictura in Hiſtoriam Bibliothecæ Upſalienſis. *Upſaliæ* 1746. 8.
Noris. Cenotaphia Piſana illuſtrata ab *Henrico Noris. Venetiis* 1681. Fol.
Norrman. *Laurentii Norrmanni* Epiſcopi Orationes Panegyricæ & Programmata. *Stockholm* 1738. 4.
Northman. Peinture de *Chriſtine* Reine de *Suède* par *André Northman*. . . . . 1650. 8.
Nova literar. Nova Literaria Maris Baltici. *Lubecæ* 1699. &c. 4.
Nova Literaria Germaniæ. *Hamb.* 1704. 8.
Du Noyer. Lettres galantes de Madame *du Noyer*, *à la Haye* 1712. 12.
Numiſmata. Numiſmata Hiſtorica annorum 1700 — 1710. *Norimb.* Fol.

O.

Obrecht. *Ulrici Obrechti* & Variorum Notæ in *Hug. Grotium* de Jure Belli & Pacis. *Francof.* 1696. Fol.
Ogier. *Caroli Ogerii* Ephemerides ſive iter Danicum, Suecicum & Polonicum. *Lutetiæ* 1656. 8.
Oldenburger. *Phil. Andr. Oldenburgeri* Theſaurus Rerumpublicarum. *Freiſtadii* 1668. 8.
Ejuſdem Tractatus de Rebuspublicis turbidis. *Tournes* 1677. 12.
Vid. *Burgoldenſis* & *Irenicus.*
Odeſcalchi Vid. *Theſaurus antiquarum Gemmarum.*
Oldoinus. *Auguſti Oldoine* Vitæ & res geſtæ Pontificum. *Romæ* 1677. Fol.
Olivekrans. *Joh. Paulini Olivekranſii* Tabulæ in *Hug. Grotii* de Jure Belli & Pacis libros editæ à *Simone Henr. Muſæo. Kilonii* 1688. Fol.
Olivet. Hiſtoire de l'Académie Françoiſe depuis 1650. juſqu'à 1700. par Mr. *d'Olivet*, *à Paris* 1730. 8.
L'Ombre &c. L'Ombre du Grand *Colbert*, le Louvre & la Ville de Paris. Dialogue. *à la Haye* (*à Paris*) 1749. 8.
Otto. *Everhardi Ottonis* primæ Lineæ Rerumpublicarum. *Trajecti ad Rhenum* 1736. 8.
Oudinus. *Caſimiri Oudini* Commentarius de Scriptoribus Eccleſiaſticis antiquis. *Lipſiæ* 1722. Fol.
Oxenſtierna. Penſées diverſes du Comte *Jean Oxenſtierna*, *à Francf.* 1721. & *à Amſt.* 1746. 8.

P.

P. P. *P. P.* . . . . . V. *Scriptores Societ. Hafnienſ.*
Palmsköld. Monumenta *Palmsköldiana*, &c. *Holmiæ* 1707. 4.
Papadopolis. *Papadopolis.* V. *Comnenus.*
Paradin. Deviſes Héroïques par *Claude de Paradin. Anvers* 1625. Fol.
Paradiſi. Altheneo dell' huomo nobile da *Agoſtino Paradiſi. Venezia* 1704. Fol.
ille de Paris Deſcription de la Ville de Paris, *à Paris* 1698. 8.
Parival. Hiſtoire du Siècle de fer par *Parival*, *à Lion* 1696. 12.
Paſchius. *Georg. Paſchius* de inventis Nov-antiquis. *Lipſiæ* 1700. 4.
Jo. Paſchius. *Johannis Paſchii* Gynæceum doctum, *Wittemb.* 1686. 4.
Paſtorius. *Joh. Auguſtini Paſtorii* Laurus Actorum publicorum Europæ. *Francof.* 1658. 4.
Patin. Introduction à la connoiſſance des Médailles par *Charles Patin* de l'imprimerie d'*Elzevir.* 1667. 12.
Ejuſdem Imperatorum Romanorum Numiſmata. *Argentinæ* 1671. Fol.
Gui Patin. Lettres Choiſies de *Gui Patin. Paris* 1692. 8.
Ejuſdem Nouvelles Lettres à *Charles Spon. Amſt.* 1718. 8.
L'eſprit de *Gui Patin. ibid.* 1710. 8.
Patiniana. V. *Naudeana.*
Patru. Oeuvres diverſes de Mr. *Patru. Paris* 1732. 4.
Payen. Voyages de Mr. *Payen*, où il y a auſſi celui de *Suède. ibid.* 1663. 12.
Peliſſon. Hiſtoire de l'Académie Françoiſe par Mr. *Peliſſon. ibid.* 1653. 8.
Recueil des Pièces galantes en proſe & en vers de Madame la Comteſſe *de la Suze* & de Mr. *Peliſſon. à Lion* 1695. 12.
Pelzhoffer. *Franciſci Alberti Pelzhofferi* Arcana ſtatus. *Francof.* 1710. 4.
Perard. Mr. *de Perard* Auteur de la Bibliothèque Germanique. V. *Biblioth. German.*

Joh.

Johannis Peringsköld Monumenta Uplandiæ & Ullerakerenſia cum Upſalia nova. *Stockholmiæ* 1710. & 1719. Fol. *Peringsköld.*
V. *Meſſenius.*
Les hommes illuſtres par Mr. *Perrault. Paris* 1701. 8. *Perrault.*
Pers. V. *Ciro di Pers.* *Pers.*
Tobiæ Pfanneri Hiſtoria Pacis Weſtphalicæ. *Gothæ* 1697. 8. *Pfanner.*
Philo Philaletes Chryſopoica being a Diſſertation on the Hermetical Science. *London* 1645. 8. *Philaletes.*
Philmeri Irenici Eliſii Diarium Europæum. Vid. *Diarium Europ.* *Philmerus.*
Pauli Piazeccii Epiſcopi Primiſtienſis Chronicon . . . . 1632. & 1643. Fol. *Piazeccius.*
Carolo Bartholom. Piazza Ephemeride Vaticana. *Romæ* 1687. 4. *Piazza.*
Cauſes célèbres avec les jugemens par *Gayot de Pitaval. à la Haye* 1735. 8. *Pitaval.*
Vincentii Placcii Theatrum Anonymorum & Pſeudonymorum, cura *Joh. Alberti Fabricii. Hamb.* 1708. Fol. *Placcius.*
Olavi Plantini Vindemiola literaria in qua Hellas ſub arcto, ſive merita Suecorum in Linguam Græcam. *Wittemb.* 1736. 8. *Plantin.*
Vies illuſtres de *Plutarque.* V. *Amyot, Tallemant* & *Dacier.* *Plutarque.*
Poëmata ſeptem illuſtrium Virorum. *Amſt.* 1672. 8. *Poëmata.*
Alexandri Pollini Poëmata. *ibid.* E. A. 8. *Pollini.*
Mémoires de Mr. le Baron *de Pölnitz. Liege* 1734. 8. *Pölnitz.*
Nouveaux Mémoires par le même. *Francf.* 1738. 8.
Pope. V. *Schleinitz* & *Reſnel.* *Pope.*
Oraiſon funèbre de *Louis XIV.* par le *P. Porée* Jéſuite. *à Paris* 1715. Fol. *Porée.*
Poſſinus. (*Petrus*) V. *Bryennius.* *Poſſinus.*
Hiſtoire de Guſtave-Adolphe & de Charles-Guſtave par *de Prade. Paris* 1663. 8. *De Prade.*
Prêtre chatré ou le Papiſme au dernier ſoupir. *à la Haye* 1747. 8. *Prêtre.*
Preuſiſche Zehende allerhand geiſtlicher Gaben. *Königsb.* 1744. 8. *Preuſſ. Zeh.*
Salomonis Priezacci Icon *Chriſtinæ. Pariſiis* 1655. 4. *Priezacco.*
Benjam. Prioli Hiſtoria Galliæ. *Lipſiæ* 1686. 8. *Prioli.*
Pritius. Vid. *Milton.* *Pritius.*
Pruſchenkius. Vid. *Struvius.* *Pruſchenk.*
Samuelis Pufendorfii Commentariorum de Rebus Suecicis Libri XXV. *Ultrajecti* 1686. & *Francofurti* 1705. Fol. *S. Pufendorf.*
Ejuſdem Commentarii de Rebus à *Carolo Guſtavo* geſtis. *Norimb.* 1697. & 1729. Fol.
Idem de Rebus geſtis *Friderici Wilhelmi. Lipſiæ* & *Berolini* 1695. & 1733. Fol.
Ejuſdem Hiſtoire de Suède. *à Amſt.* 1732. 8.
Ejuſdem Diſſertations ſur les Alliances entre la France & la Suède. *à la Haye* 1709. 8.
Vid. *Rouſſet* & *Meurſius.*

Q.

J. Quiſtorpii Vorſtellung an die Königin *Chriſtina* um zu der Evangeliſche Kirche wieder zu Kehren . . . . . 1662. 4. *Quiſtorp.*

R.

Racconto dell' accidente occorſo frà il Duca di Crequi e la militia di Corſo nell' 1662. Monte Chiaro 1672. 12. *Racconto.*
Frid. Eberhard Rambach. V. *Franzen.* *Rambach.*
Corn. Tib. Rangonis Suecia Orthodoxa. *Stettini* 1688. 4. *Rango.*
Lettres Panégyriques aux plus Auguſtes Reines du monde, aux prémières Princeſſes de l'Europe & aux grandes Dames de la Cour, par le Sr. *de Rangouze. à Paris* 1647. 8. *Rangouze.*
Ejuſdem Lettres Panégyriques aux Héros de la France. *ibid.* E. A. 8. *Rapin.*
Rapin. V. *Thoyras.* *Rapin.*
Recueil de quelques Pièces curieuſes ſervant à l'éclairciſſement de l'Hiſtoire de la Vie de la Reine *Chriſtine*, enſemble pluſieurs Voïages qu'elle a faits, *à Cologne* 1660. & 1668. 12. *Recueil.*
Recueil de diverſes Pièces curieuſes ſervant à l'Hiſtoire . . . . . *à Cologne*, par *Jean de Caſtel.* 1662. 12.
Nouveau Recueil de Harangues faites au Roi & aux Reines à leurs entrées. *à Paris* MDCXLV. (1665.) 12.
Recueil des Portraits. V. *Galleries.*

Recueil. Recueil de quelques Pièces contenant l'affaire des Quartiers à Rome, *à Cologne* 1687. 8.
——— des Harangues prononcées par Mrs. de l'Académie Françoiſe. *Amſt.* 1709. 8.
——— des Pièces fugitives d'Hiſtoire & de Litérature. *Paris* 1704. 8.
——— de Pièces d'Hiſtoire & de Litérature. *ibid.* 1738. 8.

Rechenberg. *Rechenberg.* Vid. *Mareſius.*

Regnard. Oeuvres *de Regnard. à Paris* 1742. 8.

Reimarus. *Henr. Samuelis Reimari* commentarius de Vita & ſcriptis *Joh. Alberti Fabricii. Hamburgi* 1737. 8.

Relationes. Relationes Hiſtoricæ *Jacobi Franci. Francof.* 1649. &c. 4.
A Relation of the life of *Chriſtina* Queen of Sweden with her Genius. *London* 1656. 4.
Relation einer Reiſe nach England von den Margrafen von *Vobrun Nogent. Francfort.* 1667. 12.
——— du Siège de la Ville de Vienne. *à Metz* 1683. 12.
——— Véritable du ſuccès de la demiſſion que la Reine de *Suède* fit de ſon quartier à *Rome* le 30. Avril 1687. avec la ſuite de la Relation de ce qui s'eſt paſſé à *Rome* entre le Pape & la Reine de *Suède. à Rome* 1687. 8.
——— en forme de Journal d'un Voïage fait en *Dannemarc*, à la ſuite de l'Envoyé Extraordinaire de l'*Angleterre. à Rotterdam* 1707. 8.

Reſnel. L'Homme de Mr. *Pope* traduit en François par l'Abbé *de Reſnel. à Paris* . . . . .

Rhetorique. La Rhétorique de l'honnête homme, ou la manière de bien écrire les Lettres &c. *Amſt.* 1700. 12.

De Retz. Mémoires du Cardinal *de Retz. à Amſt.* 1719. & 1723. 8.

Rheiniſcher Antiquarius. Nützlicher Rheiniſcher Antiquarius. *Francf. am Mayn* 1744. 4.

Richebourg. Ultima verba factaque morientium Virorum & fœminarum illuſtrium collecta à *Jacobo de Richebourg. Amſtelod.* 1721. Fol.

Richelet. Les plus Belles-Lettres Françoiſes par *Richelet. ibid.* E. A. 8.

Richelieu. Teſtament Politique du Cardinal *de Richelieu. ibid.* 1711. 12.
Journal du Cardinal *de Richelieu. à Leide* 1664. 12.

Rochefaucault. Mémoires de la Minorité de *Louïs XIV.* par Mr. *de la Rochefaucault & de Chartres. Amſt.* 1738. 8.
——— Maximes & Réfléxions Morales par le même. *ibid.* 1705. 12.

Rochefort. ——— de Mr. *L. D. R.* c'eſt de Mr. *de Rochefort. à la Haye* 1713. 8.

Roches. Hiſtoire de Dannemarc par *F. B. des Roches. Amſt.* 1730. 8.

Rocoles. *Baptiſte de Rocoles.* V. *Davity.*

De Roban. Intérêts & Maximes des Princes par le Duc *de Roban. à Cologne* 1666. 12.

Rollin. *Rollin.* V. *Talbie.*

Roſenbane. *Soberingii Roſenbane* Obſervationes Politicæ ſuper nuperis Galliæ motibus . . . . 1649. 12.
Roſenbane. V. *Hoffman* & *Forſtnerus.*

Roſenſtierna. *Henrici Roſenſtiernæ* Diſputatio de Ordinum equeſtrium in Suecia uſu antiquo & hodierno. *Upſaliæ* 1748. 4.

Rouſſeau. *Rouſſeau de la Valette.* Vid. *Valette.*

Rouſſet. Supplement au Corps diplomatique de *du Mont* par Mr. *Rouſſet de Miſſy. à Amſt.* & *à la Haye* 1739. Fol.
Recueil d'Actes, Mémoires, Traités, &c. par le même. *à Amſt.* 1727. &c. 8.
Recherches ſur les Alliances entre la France & la Suède. *ibid.* 1745. 8.

Rozelli La vie & les Avantures de Rozelli écrites par lui-même. *à Paris* 1722. 8.

Jo. Rudbeck. *D. Johannis Rudbeckii* Privilegia quædam Doctorum, Magiſtrorum, Baccalaureorum, Studioſorum & Scholarum omnium, quibus in bene conſtitutis Regnis & Rebuspublicis, tum alibi, tum in patria noſtra chariſſima gaviſi ſunt & etiamnum gaudent. Item de privilegiis Sacerdotum, Chaldeorum, Magorum, Philoſophorum & Druidum apud populos diverſos. Item de immunitatibus Academiarum in Italia, Gallia, Germania & Suecia. Denique de privilegiis & immunitatibus Miniſterii Eccleſiaſtici in Suecia: excuſa *Aroſiæ* 1636. 4.

Olaus Rudbeck. *Olai Rudbeckii* Nova exercitatio Anatomica exhibens ductus hepaticos aquoſos & vaſa glandularum ſeroſa. *ibid.* 1653. 4.
Ejuſdem Atlantica ſive Manheim, &c. *Upſaliæ* 1675. 1689. & 1698. Fol.

Rudling. *Joh. Georg Rüdlings* i flor ſtående Stockholm, ou la deſcription de la Ville de Stockholm, avec le Supplement. *ibid.* 1731. & 1740. 8.

Rusdorff. *Joachimi à Rusdorff* Conſilia. Vid. *Loen.*

Joban-

Johannis Rutgerſii Vita & Poëmata. V. *Nic. Heinſii* Poëmata. *Rutgerſius.*

Thomæ Rymeri Foedera, Conventiones & acta publica inter Reges Angliæ & alios quosvis Imperatores, Reges, Respublicas &c. recuſa ſtudio *Georgii Holmes. Hagæ-Comitum* 1744. Fol. *Rymer.*

S.

Didaci Faxardi Saavedræ Corona Gothica. *Monaſterii* 1646. 4. *Saavedra.*

Ejusdem Symbola Chriſtiano-Politica. *Bruxellis* 1649. Fol.

Idem. Vid. *Kappen.*

Mémoires de Litérature par *Salengre. à la Haye* 1716. 1717. 8. *Salengre.*

Claudii Salmaſii Epiſtolæ editæ cura *Clementii. Lugd. Bat.* 1656. 4. *Salmaſius.*

Uplands Beskrifning, ou la Deſcription de la Province d'Uplande par *Laurent Salvius. Stockholm* 1741. 8. *Salvius.*

V. *Swenska Lärda Tidningar.*

Samlung merckwürdiger Medaillen bey *Lochner. Nurnberg* 1730. &c. 4. *Samlung von Médaillen.*

Sarcmaſius i. e. *Scburtzfleiſchius.* Vid. *Cruſius.* *Sarcmaſius.*

Claudii Sarravii Epiſtolæ e Bibliotheca Gudiana. *Ultrajecti* 1697. 4. *Sarrau.*

Vid. *Tavannes.* *Saulx.*

Johannis Schefferi Suecia Literata. *Hamb.* 1698. 8. *Scheffer.*

Ejusdem Memorabilia Sueticæ Gentis. *Holmiæ* 1671. 12.

Ejusdem Oratio Carolo XI. Regi Sueciæ habita. *Upſaliæ* 1671. Fol. & 8.

Anonymi Regia cum Notis *Schefferi. ibid.* 1699. Fol.

Schenberg. Vid. *Verelius.* *Schenberg.*

J. G. Schelhornii Amoenitates Literariæ. *Francof.* & *Lipſ.* 1729. 8. *Schelhorn.*

Wilhelmus Scherlock. Vid. *Franzen.* *Scherlock.*

Eſſai für l'homme de Mr. *Pope* traduit en François par Mr. *de Schleinitz.* à *Helmſtadt* 1749. 4. *Schleinitz.*

Caſpari Schotti Magia Univerſalis Naturæ. *Herbipoli* 1658. 4. *Schottus.*

Ejusdem Phyſica curioſa. *ibid.* 1662. 4.

Ejusdem Technica curioſa. *ibid.* 1664. 4.

Conradus Sam. Schurtzfleiſch. Vid. *Cruſius.* *Schurtzfleiſch.*

Scriptorum à Societate Hafnienſi bonis artibus promovendis dedita, in latinum ſermonem converſorum faſciculi, interprete P. P. *Hamb.* 1745—1747. 4. *Scriptores Hafnienſes.*

Alaric ou Rome vaincuë par Mr. *de Scudery. à Paris* 1654. Fol. & *ibid.* 1655. 12. *Scudery.*

Li ſecreti di ſtato dei Principi dell' Europa rivelati. *Cologna* 1673. 12. *Secr. de ſtate.*

Oeuvres diverſes & Mémoires Anecdotes de Segrais. *Amſt.* 1723. 8. *Segrais.*

Georgii de Sepibus Muſæum Collegii Societatis Jeſu, quod Athanaſius Kircherus inſtruxit Romæ. *Amſt.* 1678. Fol. *Sepibus.*

Jac. Serenii Dictionarium Anglo-Suethico-Latinum. *Hamb.* & *Holm.* 1734. & 1741. 4. *Serenius.*

Servetus. Vid. *Mosheim.* *Servetus.*

Servien. Vid. Lettres d'*Aveaux* & *de Servien.* *Servien.*

Jo. Seyferti Claſſicum Belli Sacri contra *Grotium* Papiſtam. *Halæ* 1642. 8. *Seyfert.*

Traité de Gouvernement d'*Algernon Sidney. Roterd.* 1702. 8. *Sidney.*

De la certitude des connoiſſances humaines par *Silhon. Paris* 1661. 4. *Silhon.*

Mercurio o vero hiſtoria de' correnti tempi da Vittorio Siri à Caſale 1655. 1667. 1668. 8. *Vitt. Siri.*

Ejuſdem Memorie recondite. *in Ronco* 1677. & *in Lione* 1679. 4.

Melchioris Smidii Vita *Hermanni Conringi*, hujus Epiſtolis ad *Furſtenbergium* & *Baluzium* præmiſſa. *Helmſtadii* 1694. 4. *Smidius.*

Thomæ Smithi vitæ quorundam eruditiſſ. & illuſtr. Virorum. *Londini* 1707. 4. *Smithus.*

Ejusdem Vita Cyrilli Patriarchæ Conſtantinop. *ibid.* E. A. 4.

Lettres & Diſcours de Mr. *de Sorbiere. à Paris* 1660. 4. *Sorbiere.*

Bibliothèque des Jéſuites par le *P. Sotuel. Romæ* 1699. Fol. *Sotuel.*

Ezechielis Spanheimii Diſſertatio de præſtantia & uſu Numiſmatum antiquorum Edit. 1. *Romæ* 1664. 4. *Spanheim.*

V. *Wallin.* *Sparwenfelt.*

Haquini Spegel Archiep. Upſal. Swenſa Kyrkio Hiſtoria, ou l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. *Linkopiæ* 1708. 4. *Spegel.*

Joh. Theodor. Sprengeri Roma Nova. *Francof.* 1667. 12. *Sprenger.*

Staats Geſchichten von Riga und Liefland. *Augsburg* 1700. 8. *Staats-Geſch.*

Staats-und Bucher-Cabinet. V. *Cabinet.* *Staats-Cab-*

Staats-

Staats-Spieg. Staats-und Geſchichts-Spiegel verfaſſet von *W. Z. v. B.* 1673. 12.

Statius. *P. Papirii Statii* Opera ex editione *Johannis Vernhuſen. Amſt.* 1671. 8.

Stephanus Caſſius. *Stephanus Caſſius* de Jure & Judice Legatorum. *Tubingæ* 1719. 4.

Stierhök. *Joh. Stierhök* de Jure Sueconum & Gothorum vetuſto. *Stockholmiæ* 1672. 4.

Stiernman. *Antonii Stiernmanni* Bibliotheca Suio-Gothica. *Holmiæ.* 1731. 4.

Ejusdem Aboa Literata. *ibid.* 1719. 4.

Ejusdem Receſſus Regni Sueciæ, Suetica. *ibid.* 1728. &c. 4.

Ejusdem Anonymorum Centuriæ 1. & 2. *ibid.* 1724, & 1726. 8.

Vid. *Werving.*

Stieffen. Leben der Weltberühmten Königin *Chriſtinæ* von Schweden durch *Chriſtian Stieffen. Leipz.* 1705. 8.

Strasburg. *Pauli Strasburgii* Relatio ad Reg. Majeſtatem Sueciæ de Byzantion itinere ac negotiis in *Ottomannica Aula* peractis. 1634. Fol.

V. Quoque *Miegii Monumenta.*

Struvius. *Burchardi Gotthelf. Struvii* Juriſprudentia Heroïca, ſeu jus quo illuſtres utuntur privatum, cura *Joh. Aug. Helfeldii. Jenæ* 1743 — 1748. 4.

Ejusdem Hiſtoriſches und Politiſches Archiv. *ibid.* 1722. 8.

Ejusdem Acta Literaria. *ibid.* 1713. 8.

La Suède. Almanac Hiſtorique de *Suède* 1700. en *Suédois.* 4.

Swenska lärda Tidningar, ou Gazettes Litéraires Suédoiſes. *Stockholm* 1750. 8.

Hiſtoire Abregée de l'Etat préſent de Suède. *London* 1748. 8.

The Swediſh Intelligencer. *ibid.* 1633. 4.

De la Suze. Recueil des Pièces galantes en proſe & en vers de Madame la Comteſſe *de la Suze* & de Mr. *Peliſſon. Lion* 1695. 12.

Sylvius. Vervolg van *Aitzema's* Saken van Staat en Oorlog door *L. van Sylvius. Amſt.* 1684. Fol.

Syndicat. Syndicat d'*Alexandre VII.* V. *Alexandre.*

T.

Tabbertus. Conſtantini Magni Imperatoris cum Alexandro Epiſc. Magno olim dicto redivivi, ſeu Religionis Auguſtanæ Confeſſionis cum Sacra Scriptura & Eccleſiæ antiquitatibus conveniens demonſtratio, cum Jacobi Maſſenii è Soc. Jeſu ſub Alexandro VII. Pontif. Rom. de receſſu ad Papiſmum Ser. Sueciæ Reginæ Chriſtinæ Alexandræ fruſtra gloriantis confutatione à *Mattbæo Tabberto. Griphiswaldiæ* 1671. 4.

Tailbie. Abregé de l'Hiſtoire Ancienne de *Rollin* par l'Abbé *Tailbie. à Lauſanne* 1744. 8.

Tallemant. Vies des hommes illuſtres de *Plutarque*, traduites du Grec en François. *Lion* 1684. 8.

Talon. Mémoires du Parlement de Paris par *Talon. à la Haye* 1732. 8.

Targionius. Vid. *Magliabechius.*

Tavannes. Mémoires de Meſſire *Jaques de Saulx*, Comte *de Tavannes. à Cologne* 1691. 12.

Temple. Mémoires de ce qui s'eſt paſſé dans la Chrétienté par le Chevalier *Temple*, *à la Haye* 1692. & 1729. 8.

Tentzel. *Wilb. Ernſt Tentzels* Monatliche Unterredungen. *Leipz.* 1692. &c. 1698. 8.

Teppelius. *Joh. Teppelii* Hiſtoria Philoſophiæ Carteſianæ. *Norimbergæ* 1674. 12.

Terlon. Mémoires des Négociations de Mr. *de Terlon. à Paris* 1682. 12.

Terſerus. *Johannis Elai Terſeri* Annotationes in Geneſin. *Upſaliæ* 1665. Fol.

Teſmar. *Johannis Teſmari* Tribunal Principis peregrinantis. *Marburgi Cattor.* 1675. 4.

Teſtamenten. Teſtamenterliga förordningar om ſtipendier eller ünderſtöd för Studerande wid Upſala Academia, ou diſpoſitions Teſtamentaires en faveur des Etudians d'Upſale. *ibid.* 1724. 4.

Theat. Eur. Theatrum Europæum. Divers Tomes *Francfort am Mayn* 1670. &c. Fol.

Theſaurus. *Emanuelis* Theſauri inſcriptionum libri. *Francof.* & *Lipſ.* 1688. 4.

Theſaurus antiquarum gemmarum quæ a Sereniſſima Chriſtina, Suecorum Regina collectæ in Muſeo Odeſcalco aſſervantur & à *Petro Sancte Bartolo* quondam inciſæ, nunc primum in lucem proferuntur. *Romæ* 1747. Fol.

Theſaurus Norimbergenſis Nummorum modernorum hujus ſeculi ad ann. 1705. ſumtibus *J. A. Enteri. Norimb.* 1700 — 1710. Fol.

Thoyras. Hiſtoire d'Angleterre par *Rapin de Thoyras. à la Haye* 1722. 4.

Thraſymachi Cyriaci *Thraſymachi* Beantwortung der gerechten Sache der Schwediſchen Waffen wieder Pohlen, dem *Andreæ Nicanori* entgegen geſetzet. 1657. 4.

Thuanus. *Jac. Auguſti Thuani* Hiſtoriarum ſui temporis. *Londini* 1733. Fol.

Chriſt. Adolphi Thuldenii Hiſtoria Europæa cum continuatione Brahelii. *Coloniæ Agripp.* 1652. 1657. 1665. 8. [*Thuldenius.*]

Diſſertations ſur diverſes matières de Religion & de Philologie par l'*Abbé de Tilladet*, à la *Haye* 1714. 8. *Tilladet.*

Hiſtoire des Traités de Paix par Marquis *de Torcy*. *Amſt.* 1725. Fol. *Torcy.*

Olaus Törne. Vid. *Upmark.* *Törne.*

Mémoires & Négociations ſécrètes de diverſes Cours de l'Europe par Mr. *de la Torre*, à la *Haye* 1725. 8. *De la Torre.*

Le Tréſor des Harangues faites aux entrées des Rois, des Reines, Princes, & Princeſſes par Mr. *L. G.* à *Paris* 1680. 8. *Le Tréſor.*

Mémoires de Trevoux. V. *Mémoires.* *Trevoux.*

Inledhing ou Abrégé de la Geographie de *Suède* par *Eric Tuneld. Stockholm* 1747. 8. *Tuneld.*

Hiſtoire du Prince de *Turenne*, à *Paris* 1735. 4. *Turenne.*

Theſes Philoſophicæ defenſæ a Principe *Ludovico Turennio. Pariſiis* 1679. Fol.

Jacobi Typotii Relatio de Regno Sueciæ. *Francofurti* 1605. 8. *Typotius.*

——— Vid. *Zaga-Chriſt.* *Tzagaxus.*

V.

Numiſmata Imperatorum præſtantia a *Joh. Voy. Vaillant. Pariſis.* 1694. 4. *Vaillant.*

Petri Valckeniers Verwirtes Europa. *Amſt.* 1677. Fol. *Valckeniers.*

Henrici Valeſii Emendationum Libri quinque & de Critica Libri & duo, ut & ejuſdem Orationes &c. edit. *P. Burmanno Jun. Amſt.* 1740. 4. *Valeſius I. de Valois.*

Hadriani Valeſii Epigrammata in Chriſtinam ab eodem. *ibid.* E. A. 4. *De Valois.*

Le Comte d'*Ulfeld* par de la *Valette*, Nouvelle Hiſtorique, à *Lion* 1678. 12. *de la Valette.*

Curioſités de la Nature par l'*Abbé de Vallemont. Bruxelles* 1723. 8. *Vallemont.*

Hiſtoire de Louis XIII. Roi de France par le *Vaſſor. Amſt.* 1705. 8. *Le Vaſſor.*

Mémoires de Vauciennes Vid. *Chanut.* *Vauciennes.*

——— Vid. *Faulbaber.* *Verbezius.*

Vereliana h. e. celeb. quondam viri *Olavi Verelii* varia opuſcula, edita a *Petro Schenberg. Lincopiæ* 1730. 8. *Verelius.*

——— Vid. *Hamburg.* *Verſuch.*

La Vie du *P. Joſeph Capucin*, à *Amſt.* 1705. 12. *La Vie.*

——— V. Supra *Joſeph.*

Mêlanges d'Hiſtoire & de Litérature par *Vigneul Marville*, à *Paris* 1713. 8. *Vigneul.*

L'Abbé (de) V. *Mém. de la Vie du Comte D. . . .* *Villiers.*

Vita *Chriſtinæ* V. *Chriſtina.*

——— Vid. *Relation.* *Vobrun.*

Les Oeuvres de Mr. *de Voltaire. Amſt.* 1745. 8. *Voltaire.*

Ejuſdem Harangue à ſa réception dans l'Académie Françoiſe, à *Paris* 1747. 4.

Blyde inkomſte van Koniginne *Chriſtina te Rome. Amſt.* 1656. 4. *Vondel.*

——— Vid. *Etliche Hohe Standsperſohnen.* *Verwitziger.*

Johannis Gerhardi Voſſii Epiſtolæ a *Paulo Colomeſio* digeſtæ. *Londini* 1693. Fol. *J. G. Voſſius.*

Ejuſdem Opera. *Amſt.* 1699. Fol.

Ejuſdem Epiſtolæ impreſſæ V. *Burman.* *Iſaac. Voſſius.*

Oratio funebris *Eduardi Philippi* ab Ehrenſten habita à *Vultejo. Holmiæ* 1686. Fol. *Vultejus.*

Catalogus Manuſcriptorum Bibliothecæ *Uffenbachianæ. Hallæ* 1720. Fol. *Uffenbach.*

Ejusdem Bibliothecæ Univerſalis Tomus tertius exhibens integrum Manuſcriptorum adparatum. *Francof.* 1730. 8.

Ejusdem Catalogus Manuſcriptorum. *Francof.* 1747. 8.

Cornifici Ulfeldi Magiſtri-Palatii Regni Daniæ Apologia, cui ſubjectæ ſunt cauſæ, cur ad tempus Dania excederet. Excuſ. A. 1652. 12. *Ulfeld.*

Johannis Upmarck-Roſenadler Diſſertatio de Franchitia Quarteriorum ſeu jure Aſyli apud Legatos: Reſpondente *Olao Törne. Upſaliæ* 1706. 8. *Upmarck.*

W.

Joh. Georgii Wachteri Gloſſarium Germanicum, continens origines Linguæ Germanicæ. *Lipſiæ* 1737. Fol. *Wachter.*

Joh. Chriſtophori Wagenſeilii Synopſis Hiſtoriæ Univerſalis. *Altorfii* 1697. 8. *Wagenſeil.*

Ejusdem Directorium Aulicum de ratione ſtatus in J. R. G. *Coloniæ* 1681. 12.

Joh. Ulrich Wallich (Schwediſcher Legations-Secretarius A. 1675. nacher Conſtantinopel) Religio Turcica, Germanice ſcripta. *Stade* 1659. 4. *Wallich.*

Wallin. *Georgii Wallini* Diſſertationes tres de Gladio Magico Guſtavi Adolphi. *Upſaliæ* 1728. & 1729. 4.

Parentalia *Joh. Gabrielis Sparwenfeldii* celebrata à *Georgio Wallin.* *Stockholmiæ* 1730. 4.

Warmholz. Hiſtoire du Roi *Charles XII.* par *Nordberg* traduite en François par *Charles Guſtave Warmholtz.* *à la Haye* 1748. &c. 4.

Waſſenberg. *Erhardi Waſſenbergii*, *Johannis Caſimiri* Principis Carcer Gallicus. *Gedani* 1644. 4.

Ejusdem Panegyricus Imperatori *Ferdinando III.* dictus cum Paræneſi ad Germanos. *Coloniæ Agrippinæ* 1647. 4.

Em. Weber. *Emanuel Webers* Beurtheilung der Atheiſten. *Francf.* 1697. 8.

J. C. Weber. *Joh. Chriſt. Weber* de exemplis exſtantioribus Regni vel Imperii abdicati. *Nordhuſæ* 1735. 4.

Werving. *Jonas Wervings* Konung *Sigismundi* och Konung *Carl IX.* Hiſtoria utgifwen af *Anton von Stiernman.* *Stockholm* 1746. 4.

Weſtröm. Vid. *Ibre.*

Wexionius. *Michaëlis Wexionii Gyllenſtolpe* Epitome Deſcriptionis, Gothiæ, Sueciæ, Fenningiæ. *Aboæ* 1650. 8.

Ejusdem Politica ad modernum Imperii Sueo Gothici ſtatum accommodata. *ibid.* 1647. 8.

Wicquefort. Hiſtoire des Provinces-Unies des Païs-Bas par *Wicquefort*, *à la Haye* 1719. & 1746. Fol.

Ejusdem Ambaſſadeur & ſes fonctions, *Amſt.* 1730. 4.

Wilde. Sueciæ Hiſtoria Pragmatica ſive Jus Publicum à *Jacobo Wilde* Hiſtoriographo Regni. *Holmiæ* 1731. 4.

Ejusdem Swenska Stats-författningars eller Almänneliga Rätts Hiſtorics I. Del. où la I. Partie de la même augmentée par l'Auteur eſt traduite en Suédois par ſon fils *André Wilde.* *ibid.* 1749. 4.

Vid. *Stephanus Caſſius.*

Winckelman. *Joh. Juſti Winckelmans* gründliche und wahrhafte Beſchreibung der Fürſtenthümer Heſſen und Hirſchfeld. *Bremen* 1697. Fol.

Winſtrup. *Petri Winſtrupii* Epiſc. Scaniæ Epigrammata. . . .

De Witt. Lettres & Négociations de Mr. *de Witt.* *Amſt.* 1725. 8.

Witten. *Henringi Witten* Memoriæ Philoſophorum. *Francof.* 1676. 8.

Wolimbauſ. *Simon Wolimbauſens* (Königſenſis Thuringi & Pharmacopolæ Upſalienſis) Zwölf Lutheriſche Kirchen, welche von anfang der Welt geweſen und bleiben müſſen. A. 1655. 8.

Z.

Zabarella. *Jacobi Zabarellæ* Chriſtina Auguſta ſive Chriſtinæ Suedorum, Gothorum, Wandal. Reginæ Auguſtæ Heroïcæque Origines & cum omnibus Europæ Principibus conſanguinitas. *Patavii* 1653. 4.

Zaga-Chriſt. Les étranges événemens du voïage de S. A. S. le Prince Zaga-Chriſt. *à Paris* 1635. 12.

Zaluski. *Andreæ Chryſoſtomi Zaluski* Epiſtolæ Hiſtorico-familiares. *Brunsbergæ* 1710. Fol.

Zeiler. *Martin Zeilers* Hiſtoriſches Handbuch. *Ulm* 1655. 8.

Ziegler. *Henrich Ansbelm von Zieglers* täglicher Schauplatz der Welt. *Leipzig* 1728. Fol.

Total. 747.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans ces Mémoires

Le chifre Romain indique le Tome & l'Arabe la page; lorſque celui-ci eſt ſeul, il indique le texte, s'il eſt ſuivie d'une n. il indique les notes de la même page ou les citations.

A.

Abbati (Ant.) membre de l'Académie de Chriſtine à Rome I. 592

Abiſſinie. v. Etiopie.

Abo, cap. de Finlande, Chriſtine y établit une Univerſité en 1640. I. 309. Particularités de cet Etabliſſement *ibid.* & *n.* Médailles ſur cette Univerſité *ibid. n.* Le Comte Brahé en fut le prémier Chancelier. *ibid.* 315

Académies, les Actes de celles des Sçiences de Coppenhague & de Berlin cités, I. 13. *n* 448. *n.* Les Proteſtans peuvent devenir Pro-Recteurs & Syndics à l'Univerſité de Padoue, où on leur accorde auſſi une ſepulture honorable, 334. *n.* Les langues ſavantes pas tant cultivées de nos jours dans les Univerſités d'Allemagne, 335. *n.* Chriſtine fit le réglement qu'aucun Prêtre ne fut admis Profeſſeur dans la faculté de Philoſophie &c. 349. &c. Son Académie des Belles-lettres à Stockholm, 261. Item à Rome 502. & les Savans dont elle a été compoſée. II. 31. 137. &c.

V. Gymnaſium & Abo, Lund, Marpurg, Oxford, Padoue, Paris, Rinteln, Rome, Upſal, Wittemberg.

——— *Arcadienne*, Elle eſt redevable de ſon origine à Chriſtine. II. 137. L'Hiſt. de cette Académie. *ibid.* Catalogue de ſes membres du tems de Chriſtine pendant 3. ans 139. 140

——— *Françoiſe*, Mr. Godeau, Evêque de Graſſe, un de ceux qui donna occaſion à l'Académie Françoiſe I. 216. Lettre de Chriſtine à cette Académie, 417. 535. &c. Ce qu'elle avance ſur la prééminence des Rois de France, 147. *n.* duplicité de cette Académie par rapport à la Médaille ſur l'entrée de Chriſtine à Paris 534. II. 18 *n.* Harangue de cette Académie à Chriſtine I. 536. Le Duc de Guiſe dit, que Chriſtine en ſavoit plus que l'Académie Franç. & la Sorbonne. 551. Chriſtine viſita l'Académie Françoiſe & ce qui s'y paſſa. II. 24. 25

Académie de Phyſique & de Mathém. établie à Rome ſous la *protection de Chriſtine.* 144

Acalexus ou *Akalaxtus*, Ethiopéen, ſe trouve à Stockholm. I. 352. Chriſtine écrivit une lettre de faveur pour lui au Roi d'Abiſſinie. *ibid.* particularités de cet Acalexus. 354. *v. Ethiopie.*

Adami Capitaine des Gardes Suiſſes de Chriſtine; étoit en Suède avec elle en 1660. & fut envoïé d'avance à Rome. II. 47. Il négocia en Suède le retour de la Reine 81. 82. 89. Il ſe fioit trop à des perſonnes qui diſoient toute autre choſe que ce qu'ils penſoient. 82. & *n.* Il fit les affaires de la Reine en Suède en 1666. 1667. 113. 115. *n.*

Adlercrona, Chriſtine paroît peu contente de ſon avidité. II. 162. 167

Adolphe Frederic, Duc de Holſtein Gottorp; Il eſt déclaré Succeſſeur au Trône de Suède II. 275

Adolphe Jean, Prince Palatin, Frére du Roi Charles Guſtave, épouſe la Comteſſe Eliſabeth Brahé I. 108. *n.* Il donna un défi au Comte Tott. II. *Append. N. XI. XLII. & XLVII.* Chriſtine lui écrivit une belle lettre ſur l'éducation de ſon neveu II. 34. 35. &c. Nommé Tuteur de ſon Neveu & Connétable de Suède par Charles-Guſtave, les Etats du Roïaume caſſérent le teſtament. 34. 55. L'Epouſe du Comte Magnus de la Gardie, ſon Beaufrère, eut le pas ſur la ſienne. 35. *n.* Chriſtine le fait ſouvenir de ſes obligations à la Suède d'avoir miſe une Couronne en ſa Maiſon. 37. Il régale Chriſtine magnifiquement à ſon départ pour Hambourg. 55. 59. Chriſtine étoit Maraine de ſon fils. 79. Ses tentatives pour devenir tuteur du jeune Roi & Connétable de Suède réuſſirent mal. 79 80

Aelli Laſcari, (le P. Eutychius) il eſt après à publier le Cabinèt d'Idelfonſe en Eſpagne, où il y aura pluſieurs belles Piéces qui ont appartenu à celui de Chriſtine. 326

Acalaxius. v. *Acalexus.*

Albani, (Francesco) Sécrétaire des Brefs du Pape, puis Cardinal & après Pontife sous le nom de Clément XI. *voïez. Clém. XI.* Membre de l'Académie de Christine à Rome II. 142. En reconnoissance envers Christine il lui érigea un magnifique Mausolée. *ibid.* & *n.* 3. & *n.* Il garda toute sa vie la qualité de Protecteur de la nation Suédoise. 142. Il accommoda le différend entre la Reine & le Pape Innocent XI. 263. 307

Albani, (Hanibal & Horace) Cardinaux & Protecteurs de la nation Suédoise, très-polis envers les Suédois voïageurs à Rome II. 142

Alchymie, Christine y fait travailler le fameux Borri, II. 63. 208. Le Roi de Dannemarc y dépensa des millions, comme ont fait tant d'autres Princes. 3. *n.* Ce qu'il faut croire de cette Science. *ibid.* Christine demanda à Bayle entr'autres ouvrages ceux de Chymie. 244.

V. Borri.

Alexandra, le Clergé de Suède fâché que Christine avoit adopté le nom d'Alexandra. 45. & *n.* Elle aura pris ce nom plûtôt d'Aléxandre le grand que du P. Aléxandre VII. *V.* II. *Préf. des Réflex. de Christine sur Alexandre le Grand.*

Alexandre le Grand, Réflexions de Christine sur la vie & les actions de ce Héros. II. Etant l'objet de l'admiration de son Père, il devient celui de sa jalousie & de sa haine. *ibid.* Par quel art il s'est rendu si admirable. *l. c.* Le portrait que Christine fait de lui. *l. c.* L'Ecriture Sainte aïant donné de magnifiques éloges à Aléxandre, Christine ne désespére pas de son salut. *l. c.*

Alexandre VII. Pape, de la famille de Chigi; Christine lui écrivit, étant encore Sécrétaire du Pape Innocent X. I. 473. Sa prémière lettre à Christine en lui envoïant Luc. Holstenius à Inspruck. II. *Append. N. XL.* Devenu Pape il témoigna sa joïe de voir la Reine à Rome. 487. 512. Vanité, artifices & petitesse d'esprit de ce Pape. 487. & *n.* II. 32. & *n.* Lettre de Christine au même sur sa profession de Catholicisme I. 491. Ordres, donnés pour la réception de Christine dans l'Etat Ecclésiastique & à Rome. 494. *n.* Présent qu'il fit à Christine 500. & *n.* Il se promettoit de grandes choses de la conversion de Christine, & fit pour cela de grandes dépenses. 513. 514. *n.* Charles Gustave le raille sur sa lettre pastorale contre lui. 514. & *n.* Commerce de lettres en vers supposé entre lui & Christine. 515. Epigramme contre le triomphe du Pape sur l'acquisition de Christine. 516. Il eut soin que Christine ne fut scandalisée dans sa nouvelle religion. 519. *n.* Dicton François sur son mariage de consçience avec elle. *ibid.* Trait piquant de Christine contre lui II. 34. *n.* Son démêlé avec Louis XIV. au sujet de l'Insulte de son Ambassadeur à Rome, 72. 78. Lettre menaçante du Roi à lui. 73. Ce Pape fut bien humilié à cause de cette insulte. 78. & *n.* La dissimulation de ce Pape étoit très grande. 125. L'énormité de son Népotisme scandalisoit tout le monde. 126. & *n.* Il étoit parent de Mahomet Empereur des Turcs, aimoit les belles-lettres & vouloit changer de Religion. 125. Le Pape fait à toute sa famille d'excessives libéralités. 128.

Alexandre VIII. de la famille d'*Ottoboni*; Il termina l'affaire des quartiers à l'avantage de la Cour de Rome. II. 268. &c. Il eut presque pour rien la belle Bibliothéque de Christine, 322. Médaille & inscription sur cette augmentation au Vatican. *ibid.* & *n.*

Alibert, (le Comte d') Sécrétaire auprès de la Reine Christine; est envoïé à la Cour de France. II. 73. &c. Il est nommé dans le testament de la Reine. 317

Allemagne, la jalousie des Etats de l'Empire contre la Suède. I. 22. & *n.* Le but de Gustave Adolphe & de Christine dans la guerre d'Allemagne. 44. 101. l'Allemagne ne sauroit se séparer de la Suède sans ingratitude. *ibid.* & 123. Les Suédois arbitres de la paix ou de la guerre en Allemagne auroient pû s'en rendre maître. 117. *n.* II. 197. Le Chanc. Oxenstierna vouloit faire déclarer les Evêchés & autres bénéfices Ecclésiast. alternatifs entre les Protestans & les Catholiques. I. 118. Les Allemands s'entredétruisent eux-mêmes. 123. *n.* 126. *n.* & trainent en longueur la paix dans l'Empire. II. *Append. N. IX.* L'état triste de l'Allemagne avant l'arrivée de Gustave Adolphe. *Append. N. III. vers la fin.* Les Etats de l'Empire étoient eux-mêmes cause du retardement de la paix de Westphalie. I. 126. *n.* II. *Append. N. IX.* La paix de Westphalie mit le bon ordre dans l'Empire I. 147. Les Députés de l'Empire félicitent Christine sur son couronnement. 184. Pufendorf donne de bonnes leçons à ses Compatriotes. II. 158. *n.* Les Suédois chassés d'Allemagne y perdent la confiance des Protestans. 159. Raisonnemens de Christine sur la guerre d'Allemagne en 1688. 283. Les Allemands accusés d'excès dans le vin. I. 59. *n.* II. 54. Ils font les affaires de Suéde. II. *Append. N. XXXI.* L'Allemagne fourmille de serfs ou de *glebæ adscriptis* II. 158. *n.* Les antiquités de Suède expliquent beaucoup celles d'Allemagne. I. 306. *n.* Les langues savantes pas tant cultivées de nos jours en Allemagne. 335. *n.* Il est faux que la langue Allemande soit la savante en Suède. *ibid.*

Allers, (Brigitte) étoit mére du Comte Gustave Carlson, fils naturel du R. Charles-Gustave. I. 267. *n.*

Alliance. v. *Etats.*

Almanac Anglois. V. *Astrologie.*

Alnano Mello nom adopté de Franc. Albani à l'Académie de Chriſtine à Rome II. 142. *v. Albani.*

Altieri, (le Cardinal) gouverne l'Etat Eccléſiaſtique ſous le Pontife Clément X. II. 134. Ce que Paſquin en dit à Marforio? *ibid. n.* & p. 134. *n.*

Amarante (l'Ordre d') Cet ordre de Chevalerie fut inſtitué en 1651. I. 384. *& ſuiv.* & *n.* d'où cet ordre fut ainſi nommé. *ibid.* & II. *Append. N. XLII.* Deſcription de cet ordre & de la maniére qu'on y étoit reçu. 385. S'il y avoit des Dames reçuës dans cet ordre *ibid.* Les Chevaliers connus de cet ordre. 383. & 387. *n.* Poëme Latin au ſujèt de cet ordre. *ibid.* Les mépriſes de pluſieurs Auteurs dans la deſcription de cet ordre. 385. *n.*

V. *Ordre de Chevalerie.*

Ambaſſadeur, Ambaſſadeur poſtiche de Perſe en France I. *Préf. XX. n.* Le Droit des Gens violé envers les Ambaſſadeurs de Suède, au Traité de la paix de Weſtphalie. II. *Append. N. IX. V. Miniſtre.*

Amelie Eliſabeth, Lantgrave de Heſſe, le Duc Bernard de Weimar vouloit l'épouſer. I. 49. Les traités ménagés alors par elle. *ibid. n.* Chriſtine lui fait compliment ſur la réſignation de ſon adminiſtration tutelaire. 153. grande Héroine de ſon tems. 156. &c. Les Catholiques lui veulent du mal. *ibid. n.* Ses grandes qualités & ſon portrait. 157. Paralléle d'Elle & de la Reine Chriſtine. 158. *n.* Ses belles qualités relevées dans la lettre de Rangouze. 159. *n. V. Heſſe.*

Amiriſia Telea, étoit le nom que porta la Reine Marie Caſimire de Pologne dans l'Académie d'Arcadie II. 137. *n.*

Amyot, ſa traduction des vies des perſonnes illuſtres de Plutarque. *V.* II. *Préf. des réfl. de Chriſtine ſur Alexandre le Grand.*

Anatomie, (l') Les diſſections Anatomiques étoient quelque choſe de nouveau en Suède avant l'an. 1640. I. 322. Olave Rudbeck découvrit le prémier les vaſa lymphatica. I. 318. & *n.*

Anat, (P. Jéſ.) conſulté ſur la converſion de Chriſtine I. 512

Andrade, Comte de ce nom & Ambaſſadeur de Portugal étoit jadis Profeſſeur en Droit. I. 136

——— Jean étoit Chapelain à Stockholm auprès de Pinto Parera Ambaſſadeur de Portugal. I. 469. *n.*

Angelique, ou Georgine fille de Chambre de Chriſtine. II. 307. *n.*

Ancre (Maréchal de Franç. d') maſſacré ſans aucune formalité. II. 122. *n.*

Angleterre, Ses troubles furent la cauſe que Chriſtine n'étoit pas en relation avec les Savans de ce Païs-là. I. 302. Chriſtine fait enfin bon accueil à l'Ambaſſadeur de *Cromwel.* 379. & *n.* On lui dit des duretés contre ſa nation pour avoir fait mourir leur Roi. *ibid.* & 380. Le traité conclu entre la Suède & l'Angleterre allarma les autres Puiſſances. 382. Tous les Roïaliſtes Anglois ſe retirent là-deſſus de Suède. *ibid.* & 433. l'Angleterre & la Hollande unies ſous une même tête feront une formidable puiſſance II. 296. 297. Comment Chriſtine avoit pû prédire, la révolution arrivée en Angleterre 1688. *ibid.* &c. Si les Dames Angloiſes ont appris de Chriſtine à monter à cheval. 532. *n.*

V. Parlement d'Anglet.

Antiquités, l'inſtitut d'un Collège d'antiquités unique en Suède. I. 306. *n.* Par ſon moïen les antiquités du Nord ſont bien développées. *ibid.* Les antiquités du Nord expliquent celles d'Allemagne. *ibid.* Chriſtine recommande fort l'étude des antiquités de Suède. 326

Antoine, (*Marc*) La réponſe qu'il eut de Cléopatre, quand il pêcha à la ligne. I. 216. *n.*

Appelbom (*Harald.*) Savant homme & Miniſtre public de Suède à la Cour d'Angleterre. I. 336. Le Roi Charles II. le prit en grande affection. *ibid.*

Appelgren, Suédois étoit de la ſuite de Chriſtine dans ſon voïage pour l'Italie. I. 488

Appelman, Suédois étoit de la ſuite de Chriſtine pour l'Italie. I. 488. Négocia en Suède le retour de Chriſtine en ſa Patrie II. 81. Mauvais adminiſtrateur des finances de Chriſtine, elle fut fort irritée contre lui. 63. *n.* 154

Apronius (Aulus) le Profeſſeur Ebertus ſe cacha ſous ce nom. I. 268. & *n.*

Arcade. v. Académie Arcadienne.

Archives. V. Suède, Berlin, Palmsköld.

Arckenboltz (Jean) Auteur de ces mémoires, il donne raiſons de ſes digreſſions dans cet ouvrage I. *Préf. p. XIII.* A qui l'Auteur eſt redevable d'un grand nombre de lettres de Chriſtine. *ibid. p. IX. XXIV.* On lui promit nombre de lettres de Chriſtine de Rome *ibid. p. XXV.* Demande à Mr. Meiern les originaux de quelques lettres de Chriſtine. I. 97. *n.* Il a vû pluſieurs lettres à Rome de la correſpondance de Chriſtine avec Saumaiſe. 232. *n.* Inſcription ſur Chriſtine découverte par l'Auteur. 558. *n.* Sa lettre imprimée au ſujèt de la Médaille de Chriſtine Makelos. II. 85. *n.* Inſcription ſur Chriſtine quand elle fut voir la grotte de Foligno, copiée ſur le lieu. 247. Il poſſéde des lettres en original de la Reine Chriſtine. I. *Préface p. XVIII.* 487. *n.* II. 154. 167. 297.

Aretin, (Pierre) Etant bien roſſé il ſe vengea par une Satyre, dont il eut réponſe. II. 157. *n.*

Argonne (Bonaventure) caché ſous le nom de Vigneul Marville. Pref. p. XXIII. *n.*

Argoud, (Antoine) Doyen de Vienne harangua *Chriſtine.* I. *Préf. p. VII.*

Ariſtote, il ne dit mot dans ſes ouvrages de l'Education qu'il a donné à Alexandre le grand II. 85. *n.* & *Reflex. de Chriſt. ſur Alexandre.*
Arnold. (Gottfried) rectifié ſur un paſſage au ſujet de Chriſtine. II. 128. *n.*
Arnoldus (Nicolas) réfuta fortement les enthouſiaſmes de Commenius I. 293
Arolzen. Les noces du Connétable Baner y furent célébrées I. 59. *n.*
Aronius (Sigfridus) Helſingfors Savant Finnois devint Profeſſeur en Aſtronomie à Upſal. I. 329. Fit une deſcription curieuſe de ſon voïage au fond du Nord. 330. Fut mis en priſon à cauſe de ſes obſervations Aſtrologiques. *ibid.* S'attira encore par-là de nouvelles affaires avec le Clergé. *ibid.* Traduiſit le prémier en Suédois les Apocryphes d'Eſdras. *ibid.* Guſtave Adolphe & Chriſtine recommandérent la publication de ſa Phyſique & minéralogie en Suédois. *ibid.* De ſes Manuſcrits de Finlande. 331. *n.*
Artigny, (l'Abbé d') il eſt critiqué ſur ſes Mémoires Secrèts de Chriſtine & de Réformateurs du XVI. Siécle. I. *Préf. p. VI-VIII.* & *n.*
Aſchenius (Martin) Savant antiquaire de Suède I. 320
Aſhmole (Elie) Il ſe trompe ſur l'année de l'inſtitution de l'Ordre d'Amarante. I. 385. *n.*
Aſſoucy (d') Charles Coïpeau Poëte François. Son Poëme de Chriſtine. II. *Append. N. LXXII.*
Aſtronomie, Chriſtine ſe plait aux Obſervations Aſtronomiques & y paſſe des nuits. I. p. 346. II. 146. 147. Médaille qu'elle fit frapper là-deſſus. *ibid.* Grand prix qu'elle propoſa pour l'explication de la Comète de l'an 1680. *ibid. n.*
Avaux, (le Comte d') Miniſtre Plénipotentiaire de France au Congrès de Weſtphalie fort eſtimé de Chriſtine. I. 92. 103. 114. 130. Sa dépeche au ſujet de l'évaſion de la Reine-Mère de Suède. 60. Grande animoſité entre lui & ſon Collégue Servien. 101. 103. & *n.* Créature du Cardinal Mazarin, eſt cajolé de la Reine Chriſtine. 103. Les Ambaſſ. de Suède exhortent ceux de France à ſe reconcilier mais envain. 105. Diſgracé par les artifices de Servien. *ibid.* Il déclame envain contre le Miniſtére de Suède. 121. *n.*
Augsbourg, Chriſtine ne peut retenir ſes larmes au récit qu'on y fit de ſon Père Guſtave Adolphe. I. 489
Auguſta, Ce fut l'autre nom de Chriſtine. I. 3. *n.* II. 45. *Append. N. LXXVII.*
Avignon, (le Comtat d'), ſequeſtré par Louïs XIV. II. 73.
Aunoy (la Comteſſe d') rectifiée en ce qu'elle a dit de l'abdication de Chriſtine. I. 440. 443.
Auteurs. v. Pédans, Savans.
Auvrigny (d') Jéſuite, Auteur des Mémoires pour l'Hiſtoire univerſelle. I. 444. Il eſt réfuté en ce qu'il dit d'injurieux de la Nation Suédoiſe & de Chriſtine. *ibid.* & 472. *n. item.* II. 194. *n.*
Aſtrologie Judiciaire, Vanité de cette Science. I. 3. 7. II. 212. *n.* Si la Comète de l'année 1572. prédiſoit la naiſſance & la mort de Guſtave-Adolphe Père de Chriſtine. I. *ibid. n.* Chriſtine ſe mêle de l'Aſtrologie judiciaire. 533. *n.* II. 110. 208. *Append. N. LXXXV.* & *n.* Sentimens de Chriſtine ſur les prédictions. 206. 207. Chriſtine injuſtement taxée d'ajoûter foi à l'Aſtrologie judiciaire. 208. 297. l'Aſtrologie plus en vogue à la Cour de France que par tout ailleurs. 209. & *n.* Chriſtine tenoit, que l'Aſtrologie terreſtre étoit meilleure que la céleſte. 297. De l'Almanac Anglois où des choſes à venir ſont prédites. 299. *n.*
V. Comenius, Poniatovia, Prédictions.
Autriche. La France travaille à l'abbaiſſement de la Maiſon d'Autriche. I. 116. *n.* A la lueur de quelque bonheur elle ne vouloit pas la paix. 120. & *n.* 600 mille écus ſtipulés par là Suède avec la Cour de Vienne pour ſes places fortes rendues. 120. *n.* Trois Dames abbatirent la puiſſance d'Autriche & d'Eſpagne. 156. & *n.* La Cour de l'Empereur vouloit mettre la Suède en troubles pour reprendre ſes Provinces en Allemagne. 373. *n.* & 374. On s'étonne de l'appui de Chriſtine pour faire déclarer Ferdinand IV. Roi des Romains. 383. 384. & *n.* Le beau Cabinèt de Prague retiré de Suède par le moïen de Pimentel. 390. *n.* Chriſtine écrivit à l'Archiduc d'Inſpruk ſur ſon paſſage par ſes Etats. 489. La Cour de Vienne prête l'oreille à la propoſition de Chriſtine de reconquérir la Poméranie. II. 29. & *n.* Relation de la levée du ſiège de Vienne par les Turcs en 1683. 222. *& ſuiv.* La Maiſon d'Autriche abonde en Miracles. 283
Axebielm (Jean) Savant antiquaire Suédois. I. 331
Azzolini, (le Cardinal) Il eût la direction & l'intendance de la Maiſon de Chriſtine. II. 29. 110. Il s'y prend ſagement. *ibid.* Son Portrait. 30. & *n.* Chriſtine allant en Suède lui laiſſe le ſoin de ſes affaires œconomiques à Rome. 38. 88. La France tâche de ſe l'attacher. 30. & *n.* 83. *n.* Il vouloit que Chriſtine prit avec elle en Suède des Pères de l'Oratoire au lieu de l'Abbé Santini. 113. *n.* Il fut ſoupçonné de Molinoſiſme. 186. Il craint que le Comte Vaſano ne lui ravit la faveur de Chriſtine. 191. Lui, le Prince de Condé & le Cardinal de Retz, étoient les trois hommes qui arrachérent l'eſtime de la Reine Chriſtine. 29. & 30. *n.* 227. Lettre à Vinc. Felicaia. Lettre magnanime que Chriſtine lui fit quand le Pape ôta à la Reine les douze mille écus de penſion. 260. 261. En dreſſant le Teſtament de Chriſtine il ne ſongea guères qu'à ſes propres intérêts. 307. Il eſt inſtitué héritier univerſel de Chriſtine 313. *n.* & 318. 319. II. *Append. N. LXXXVII.*

il mourut deux mois après Christine & laissa ce riche héritage à son Neveu. 32

Azzolini, Pompée; neveu du Cardinal, la succession de Christine lui vient par son oncle, mais il n'en jouit guères. II. 320. Il implora la protection du Roi Charles XI. contre les vexations qu'on lui en fit. 320. 321

B.

Bäat, Sénateur de Suède & Gouverneur des Domaines de Christine. II. 177. Il reçut ordre de Christine de lui envoïer à Hambourg la Bibliothéque qu'elle avoit achetée de Nic. Heinsius à Stockh. I. 286. Christine l'avertit qu'elle sera bientôt en Suède, malgré qu'on ne la souhaitoit pas II. 39. 43. *n.* Plusieurs lettres de Christine à lui. V. *la Liste des Lettres de la Reine.* T. II.

——— La Baronne Cathérine, très-versée dans les Belles-lettres a rectifié les Généalogies de la Noblesse de Suède. I. 331

Balandin, Envoïé de Charles II. R. d'Anglet. en Suède. I. 382

Baillet, Noté sur ce qu'il dit que Descartes & Chanut avoient rendu Christine Catholique & qu'elle avoit consulté Descartes sur ses affaires d'Etat. I. 226. & *n.* Est tourné en ridicule pour son éloge outré de Descartes. *ibid. n.*

Baincefort (le Comte) Envoïé par Charles II. Roi d'Anglet. en Suède. I. 349. *n.*

Baldesibri (le Chevalier) Capiteine au service de Christine à Rome. I. 523

Baldini, (Sebastian) Membre de l'Académie de Christine à Rome. I. 502

Balzac, en dédiant ses Ouvrages à Christine, il fut régalé d'une chaine d'or dont il la remercie joliment. I. 258. & *n.* Christine regretta sa mort. 259. *n.*

Banck, (Laurent Gunnard) Savant Suédois obtint une chaire de Jurisprudence à Franeker I. 337. Il y écrit outre autres ouvrages celui de la taxe de la Chancellerie Romaine. *ibid.* & 521. *n.*

Bandiera (Pierre Ant.) Chymiste de Christine à Rome, obtint quelque lègs par le Testament de la Reine. II. 317

Baner, (Connêtable de Suède) Grand Héros de cœur & d'expérience, délivra le Chanc. Oxenstierna retenu à Magdebourg I. 48. Traversa les desseins du Duc Bernard qui vouloit devenir Chèf de parti en Allemagne. 49, &c. Christine plaint la mort de Baner qui arriva non sans soupçon de poison. 55. Grandes qualités de ce Felt-Maréchal. 57 &c. digne d'être appellé le *second Gustave* du Septentrion. *ibid.* Son enfance célèbre par un accident merveilleux. 58. Il ressembloit au Roi Gust. Adolphe. *ibid.* Particularités sur son mariage avec la Princesse de Baden 59. *n.* Il entretenoit à sa Table, Otto Guericke, inventeur de la pompe Pneumatique, II. 137. *n.*

Baner, (Gust. Adam) Fils du Connêtable de ce nom, il fut créé Chevalier Vénitien, Pro-Recteur de l'Université de Padoue, il légua de bons fonds à Upsal pour l'entretien des Etudians I. 225. *n.* Il excita Ferrari à écrire le panégyrique de Christine 299. 334. & *n.* II. *l'Append. N. XXXV.* Les inscriptions honorables que cette Université lui dressa, I. 334. & *n.*

Bäng (Pierre) Evêque de Wibourg, a publié plusieurs Ouvrages, I. 329

Baptista, (Jean Domin.) Un des Catholiques qui disposa Christine à changer de religion, I. 416. *n.*

Barberini, le Cardinal, s'intéresse pour la liberté du Comte Ulfelt. II. 65. La dépense que sa famille fit à l'entrée de Christine à Rome I. 520. II. *Append.* N. LXX. LXXI.

Barlæus, les Théologiens Hollandois lui firent un procès des vers qu'il avoit écrit à la louange de Menasseh Ben-Israël. I. 305. & *n.*

Baronius (le Cardinal) a commis au de-là de huit mille fautes dans ses Annales II. 149. *n.*

Barthélemi (St.) Les jugemens qu'on porta du massacre de la St. Barthélemi en France & ailleurs. II. 232. &c. & *n.*

Bartholinus (Thomas) Ce n'est pas à lui, mais à Olave Rudbeckius à qui l'invention des vaisseaux lymphatiques est dûë. I. 318. *n.*

Bartolo (Pietro Sante) Il a gravé les planches des Médailles & des pierres antiques des Cabinèts de Christine II. 324. 325

Basilissa, nom que porta Christine dans son Académie de Arcadi. II. 137. *n.*

Basnage, Son raisonnement sur l'abdication de Christine. I. 447. Critiqué sur ses réfléxions au sujèt de Christine II. 71. *n.* & 152. 194. *n.*

Bassano (Prince de Rome) Grandes dépenses de cette Maison à l'entrée de Christine à Rome, I. 520. II. *Append. N. LXX. LXXI.*

Batista (Giov.) Membre de l'Académie de Christine à Rome. II. 201

Bavière, (le Duc de) porté pour la France au préjudice des conventions faites avec la Suède. I. 115. 120. Imprécations des Bavarois contre Gustave-Adolphe. 4. *n.*

Bayle (Pierre) Il écrit un Discours Historique sur la vie de Gustave-Adolphe le Grand, qui n'est pas achevé. I. 23. *n.* II. 245. Il auroit même écrit l'histoire de Christine. *ibid.* Son jugement sur la lettre de Christine contre la dragonnade en France lui attire des reproches 235. &c. La lettre menaçante qui lui fut écrite sur ce qu'il avoit jugé de Christine. 236 Réponse justificative de Bayle sur les plaintes contenuës dans cette lettre. 238. & lettre que Baïle écrivit là-dessus directement à Christine 242. Christine lui répond & lui demande toute sorte de bons livres. 243. Il sortit de toute cette affaire avec honneur. 245

Bazins (*Jonat.*) Evêque de Wexiö célèbre par pluſieurs bons Ouvrages. I. 224. Son Hiſtoire Eccléſiaſtique notée par la Régence de Suède. *ibid.*

Beauchateau (le Petit de) jeune Poëte François, ſes Sonnets & Epigrammes ſur Chriſtine. I. 554. *n.*

Beaux-Eſprits de Paris (l'Elite des) leur Harangue faite à Chriſtine étant à Paris. II. *Append. N. LXXII.*

Becher (Jean Joachim) a fait quelque ſéjour en Suède, mais les Auteurs commettent des anachroniſmes par rapport à ſon âge. I. 298. *n.*

Beblen (Profeſſeur à Maïence) communique une Lettre de Chriſtine à l'Auteur. II. 277. *n.*

Bel (le Père *le*) ſa relation du maſſacre de Monaldeſchi II. 2. &c.

Bellorio (Jo. Pietro) Garde des tréſors d'Antiquité de Chriſtine à Rome. II. 142. *n.* 147.

Benfelt Seigneurie en Alſace; Chriſtine la deſtina au Cte. Magnus de la Gardie. I. 92. 113. 129. La France voulut l'acheter de la Suède pour la rendre odieuſe. 53

Bénédictins. Deux Bénédictins ſe trompent en diſant que Chriſtine avoit légué une portion de ſa Bibliothèque à celle du Vatican. I. 269. *n.* II. 322. & *n.*

Benoit (St.) le ſort de ſa Bibliothèque en France. I. 269. *n.*

Benſerade. Lettre badine de Chriſtine à lui en Suède. I. 354. &c. Sans être ſavant il fut reçu à l'Académie Françoiſe. 259. 355. Plaiſante Hiſtoire quand il devoit ſe faire Catholique. *ibid.* Il étoit parent du Cardinal de Richelieu & fut déſigné Miniſtre pour la Cour de Chriſtine. *ibid.* Vers qu'il fit ſur le Cardinal de Richelieu. 356. *n.* Son ſonnet ſur la mort de Guſtave-Adolphe. II. *Append. N. II.*

Bentivoglio (le Marquis) préſente la coupe à Chriſtine à ſon dîner avec le Pape. I. 500

Benzel (Eric.) *Jacobſon.* Il a communiqué à l'Auteur des Lettres de Chriſtine. II. 204. &c. & la Table des Lettres de la Reine.

Benzelius (*Eric.*) Archevêque d'Upſal. Il a produit un paſſage de l'Evangile d'Ulphila qui ne ſe trouve pas dans aucun Manuſcrit Grec. I. 308. *n.* S'il a dit à Gronovius, que Magliabechi n'étoit pas homme ſavant? 338. *n.* Il y a une Lettre de Grotius à Hunterus, malgré ce qu'il en a dit. 340. *n.* Il poſſédoit nombre de Lettres en Manuſcrit de Sparwenfelt. 342. *n.*

Benzelſtierna (Guſtave) Cenſeur de Livres. Sa remarque ſur le Voïage de Guſtave-Adolphe. I. 4. *n.* Lettres de Chriſtine qu'il a communiqué à l'Auteur. 133. 186. *n.* 199

Bercb (Reinhold) Sécrétaire du Collège des Antiquités de Suède. Il a dreſſé la Note des Médailles de Chriſtine. I. *Préf.* II. *Append. XXVIII.* & la liſte même au 2. Tome. Il a fourni des Inſcriptions Latines aux Médailles du Chevalier Hedlinger. I. 309. *n.* Il poſſéde une belle collection de Médailles faites ſur les perſonnes diſtinguées de Suède, qu'il publiera. *ibid.* L'explication qu'il donne à des Médailles de Chriſtine. 351. *n.* & 450. *n.* 517. II. 85. *n.* & la liſte des Médailles N. 8. 37. 52. 53. 62. 83. 93.

Bergenbielm. (Jean) Savant Suédois. Il fit des vers ſur l'abdication de Chriſtine. I. 414. *n.*

Berlin. v. *Bibliothèque.* Lettres communiquées à l'Auteur des Archives de Berlin. II. 104. 128. & *n.*

Berliſe. L'Introducteur des Ambaſſadeurs accompagna Chriſtine à ſon entrée à Paris. I. 533

Bernard, Duc de Weimar; tenoit la Franconie en Fiéf de la Suède. I. 29. *n.* 52. *n.* Son Ecu là-deſſus. II. V. La liſte des Médailles de Chriſt. 19. *n.* Intrigue de la France pour lui enlever Briſac. I. 47. &c. 49. Il eſt trop ambitieux. 47. *n.* Il eſt cauſe de la perte de la bataille de Nordlinguen & entre au ſervice de France. 47. 52. 87. Se défie du Chancelier Oxenſtierna & du Maréchal Horn. *ibid.* & 87. Par quels moïens il vouloit devenir Chéf de parti en Allemagne & ſe marier avec la Landgrave de Heſſe. 49. &c. Mourut ſoupçonné d'avoir été empoiſonné. 50. & *n.* La Suède avoit un droit inconteſtable ſur l'Armée de Weimar. 51. & *n.* Elle fut débauchée par la France. *ibid.* & 55. Médailles ſur le Duc Bernard. II. v. Liſte des Médailles de Chriſt. *n.* 15. 16.

Bernard (Docteur en Médecine à Amſterdam) a communiqué à l'Auteur une Lettre de Saumaiſe. I. 441. *n.* Il a un Poëme de Marvell inféré dans l'*Append.* II. *N. XXXVIII.*

Berndt (Jean) Gouverneur, ſon ſentiment ſur le mariage de Chriſtine & la ſucceſſion de Charles-Guſtave à la Couronne de Suède. I. 174. *n.*

Bernier. Son ſentiment peu favorable des femmes Françoiſes. I. 548. *n.*

Bethlehem. Diſpute des Chrêtiens Grecs & Romains ſur le Temple de Bethlehem. II. *Append. N. LXIII.*

Bethune. (Comte de) Chriſtine lui parle des Manuſcrits qu'il poſſédoit. I. 531

Beverland (Hadrien) ſa Lettre ſur l'incrédulité de Iſaac Voſſius. I. 274. *n.*

Beuningen (van) Ambaſſadeur d'Hollande en Suède. Plaiſante ſcène cavaliere qu'il répréſenta à la Cour de Chriſtine. I. 378. *n.* Il eſt fort contraire à la Suède. *ibid.*

Bibliothèque. La nouvelle Bibliothèque de Heidelberg, léguée à la Cour de Caſſel. I. 15. *n.* Particularités de celle de S. Benoit ſur la Loire. 269. *n.* Le fond de celle de Helmſtadt vient du Profeſſeur Gran Suédois. 315. Les principales Bibliothèques en Suède ſont celles des trois Univerſités & du Roi à Stockholm. 307—310. Item celles des

des Comtes Bielke, Teſſin, Piper, Brahé, des Barons Rålamb, Roſenhane, de Hildebrand & Warmholtz. I. 310. *n.* Des Manuſcrits des Archives de Suède trouvés dans la Bibliothèque d'Hanovre. II. 219. & *n.* D'autres de la Bibliothèque de Chriſtine dans celle de Berlin. 323. *n.* Des Manuſcrits de la Bibliothèque de Caſſel. V. *Caſſel.*

Bichi, le Chevalier, neveu du Pape Aléxandre VII. Bon mot débité de lui à ſon arrivée à Rome. II. 126.

Bidal (Grand-Père du Maréchal d'Affeld) Banquier & Marchand de nippes de Chriſtine à Paris. I. 244. *n.* II. *Append. N. XVII.*

Bielke (Charles-Guſtave-Thuro) Sénateur de Suéde & Préſident du Comtoir des Etats du Roïaume, ils ſe ſont diſtingués dans le Civil & le Militaire. II. 124. *n.* Nicolas Bielke Père de ceux-ci fut fait Comte par l'Empereur. *ibid.* autres particularités de lui. *ibid.* Manuſcrits & Lettres de Chriſtine qu'ils ont communiqués à l'Auteur. V. *la Préf. p. XI.* I. 83. 131. 165. 214. 438. 494. II. 117. 197. 208. cit. 307. *item.* II. *l'Append. N. XLV.* & Préf. de l'Ouvr. de loiſir de Chriſtine.

——— (le Comte & Senatore di Roma) n'a pas ſecondé l'Auteur des Mſc. de Chriſtine, comme il l'avoit promis, V. *la Préf.* II. *Append. XXV.*

Bielke (Steno) Seigneur très-ſavant & jugé digne de ſuccéder à Axel Oxenſtierna. I. 322. 323. il a compoſé cinq traités. 323. lègue de bons fonds à Upſal pour l'entretien des Etudians. 325. *n.* Une des plus illuſtres familles de Suède, dont Gunile Bielke étoit Reine de Suède Epouſe du Roi Jean III. II. 118. *n* Lettre de Chriſtine à un autre Sénateur Stenon Bielke. 118. Il fut trainé pour être contraire aux demandes de Chriſtine. 124. Lui & Magnus de la Gardie étoient alors partis oppoſés dans le Sénat. *ibid.*

Bien Souverain Bien. En quoi conſiſte le ſouverain Bien ſelon Deſcartes? I. 223. *n.* Freinshemius prononça un Diſcours à Upſal du ſouverain bien. 224. *n.* Sentimens qu'avoit Chriſtine ſur la grandeur & le bonheur dans ce monde. II. 192. 193

Bierling. Son pyrrhoniſme au ſujèt de l'abdication de Chriſtine I. 440. 441

Bilſius ce n'eſt pas lui qui a trouvé le prémier les vaiſſeaux lymphatiques. I. 318. *n.*

Biörnklou (Matthias) fut envoïé par Chriſtine à la Cour de France. I. 189. très-ſavant Perſonnage & très-homme de bien. 332. 345. *n.* Son jugement ſur le règne & l'abdication de Chriſtine. 442. *n.* Il étoit pour la paix quand M. de la Gardie fit entreprendre la guerre mal à propos en 1675. II. 156. 158

Birckholter (Henri) fut envoïé avec Sigfr. Aron Forſius juſqu'au fond du Nord, pour tirer connoiſſance de ce païs. I. 329

Bizot ſon ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine. I. 439

Blome (de) Conſeiller intime de guerre a communiqué à l'Auteur quelques Mſc. ſur Chriſtine. I. 431. *n.* 497. *n.* 498. 513. 520. *n.* V. *la Préf.* II. *Append. XXIV.*

Blomfelt (de) Juge Provincial en Finlande a communiqué une pièce en Mſcr. à l'Auteur. I. 175. *n.*

Blondel (David) Entretient un commerce de Lettres avec le ſavant Stiernhielm ſur les langues antiques. I. 336

Boccalini, ſon Traité la Pietra del Paragone Politico traduit en Latin par le Baron Creutz. I. 333

Bochart. Lettres en original de lui tirées de la Biblioth. des Remontrans d'Amſt. I. 236. *n.* & II. *Append. N. XVI.* Sa I. Lettre a Chriſtine & la réponſe flateuſe de la Reine à lui. 247. &c. Son portrait d'honnête homme & d'homme ſavant. *ibid.* & 250. il vient en Suède avec Mr. Huet 248. 269. Bourdelot fut cauſe qu'il n'avoit pas tant d'agrément en Suède. 249. II. *Append. N. LI.* d'autres particularités de ſon ſéjour en Suède. *ibid.* & *ſqq.* Après ſon Phaleg il entreprit ſon Hierozoicon à la perſuaſion de Chriſtine. 250. Son épigramme unique ſur Chriſtine. *ibid. n.* & 499. *n.* Sa mort & la belle épitaphe ſur lui. 251. & *n.* Sa diſpute avec Huet ſur Origene. 253. & *n.* Le traité d'Anti-Bochartus fait par Stiernhielm. 336. ce qu'il dit de l'abdication de Chriſtine. 440

Boeclerus (Jean Henri) Il fut appellé par Chriſtine de Strasbourg pour une Chaire de Profeſſeur en éloquence à Upſal. I. 295. 312. Il indiſpoſa les Etudians Suédois contre lui, qui le feſſérent pour cela. 295 & *n.* 312. Chriſtine vouloit qu'il fut un des Acteurs de la Comédie grèque qu'elle vouloit faire repréſenter. *ibid. n.* Il ſe retira de Suède & retint une penſion viagère & d'autres émolumens. *ibid.* Il étoit envieux & ambitieux. *ibid.* Quatre de ſes beaux diſcours à l'honneur de Chriſtine. 296. & *n.* Sa réponſe à Portnerus ſur les bruits desavantageux répandus de Chriſtine. II. *Append. N. LIX.* Accuſé d'être porté pour la Cour Impériale. II. *Append. N. XXXI.* Pourquoi il a réfuté Hippolitus à Lapide. *ibid.*

Boineburg, ſavant homme ſe fit Catholique Romain & devint Conſeiller privé de l'Electeur de Mayence. I. 488. & *n.* En réparation de ſes ſouffrances l'Electeur lui fit épouſer ſa Niéce. *ibid.* Ce qu'il penſoit du faſte du couronnement de Chriſtine, de ſa perſonne & de ſa converſion. 178. *n.* 488. & *n.*

Bogiſlas XIV. Dernier Duc de Poméranie, pluſieurs Médailles ſur ſa mort. v. II. la liſte des Méd. de Chriſtine. *n.* 63-69.

Boileau. Sa critique ſur la traduction de Plutar-

que par Tallemant. V. *la Préf. des Réfl. de Chriſtine. ſur Alexandre le Grand.* Tom. II.

Bois (du) de S. Gelais, ſa deſcription des Peintures de Chriſtine au Palais Roïal à Paris. II. 326

Boiſſat (Académicien) Chriſtine eſt peu contente de ſa harangue prononcée à ſon arrivée à Vienne en Provence. I. 530. & *n.*

Bonde (Guſtave) Comte & Sénateur de Suède. Il y en a deux dans cette famille qui ont porté la Couronne de Suède. II. 124. *n.* Ils peuvent compter 20. dégrés de Père en Fils qui ont été Sénateurs de Suède. *ibid.* le Sénateur Comte *Guſtave Bonde* étoit très-verſé en toute ſorte de litérature. *ibid.*

Bonde (Chriſler) Ambaſſadeur de Suède en Angleterre. II. 200. *n.*

Bonde (Guſtave) Comte de Wigbyholm communique à l'Auteur des Lettres de Chriſtine. Voïez la liſte de ſes Lettres II. 359. 528. 559

Bongars. Il fournit à la Bibliothèque de Heidelberg de beaux Mſc. qui furent après tranſportés à Rome I. 269. *n.*

Boraſtus (George) Savant Suédois Catholique. I. 341

Boreel. Envoïé des E. G. en France; le jugement qu'il porte ſur l'affection de Chriſtine pour Pimentel. I. 394. *n.*

Borelli. Homme très-ſavant & eſtimé de Chriſtine. II. 147

Borille (Boniface) ſi la vraïe épée de Guſtave-Adolphe ſe conſerve dans ſon Cabinèt. II. 210. *n.*

Borri (Jean François) Chriſtine le fit travailler à Hambourg à la Chimie. II. 63. *n.* Particularités de ce chimiſte. *ibid.*

Bougeant (P. Jéſuite) fait aux Suédois des reproches mal fondés qu'on réfute. I. 52. *& ſuiv.* Son traité ſur le langage des bêtes. *ibid. n.* Son récit romanesque au ſujèt de l'évaſion de la Reine mère réfuté 60. Jugement frivole & impertinent qu'il porte de Jean Oxenſtierna. 138. 139. *n.* refuté de même ſur ce qu'il dit d'injurieux de la Nation Suédoiſe & à la Reine Chriſtine. 444 & *n.* 473. & *n.* Réfuté en ce qu'il taxe Chriſtine d'avoir été ſans Religion. II. 194. *n.*

Boubours (P. Jéſuite). Il eſt critiqué *Préf.* II. *Append. XXIII. n.* Il reléve les beaux endroits de la Lettre de Chriſtine au Roi de Pologne ſur la levée du Siège de Vienne. II. 222.

Bourdelot (Pierre) ſon oncle étoit Médecin du Prince de Condé. I. 195. 239. Il prêta ſes Offices tour à tour aux François & aux Eſpagnols. *ibid.* Il devient François 242. Il donna les prémières idées à Chriſtine en faveur de la Religion Romaine. 219. 241. 243 & *n.* 416. 462. Il étoit émiſſaire de Saumaiſe. 233. 235. 236. Lui & Saumaiſe ſéduiſirent Chriſtine. 236 & *n.* 243. 274 & *n.* 284. Bourdelot favoriſé de Chriſtine à la recommandation de Saumaiſe. 236 & *n.* 246. 257. Ce qu'étoit ce Bourdelot & comment il gagna ſi fort les bonnes graces de la Reine Chriſtine. 237. l'effronterie de cet homme. *ibid.* Il étoit Charlatan & éloigna de la Reine les hommes ſolidement Savans. *ibid.* II. *Append. N. XXX.* Les Savans François eurent accès chez Chriſtine par lui. V. *l'Append, N. XX. XXI.* On travailla à faire rappeller Bourdelot en France & comment? I. 238. Il s'imaginoit qu'on devoit guèrir l'enthouſiaſme par les exorciſmes. 239. *n.* Il faiſoit Profeſſion d'atheiſme & d'indifférentiſme. 240. & *n.* 462. 478. Il étoit tout-puiſſant à la Cour de Chriſtine. 239. & 240. *n.* Il corrompit les bons ſentimens de vertu & de Religion de Chriſtine. 240. 246. 462. Les Grands de Suède vouloient ſe défaire de lui. 241. 361. Il ſe joua des Savans à la Cour de Chriſtine. 241. 246. *n.* 249. & *n.* Il fut renvoïé en France. 242. 400. 473. & *n.* Malgré les libéralités exceſſives qu'il reçut en Suède, il avoit l'impudence de dire qu'il y avoit dépenſé du ſien. 244. & *n* plein de vanité il trancha du grand à Paris & mépriſa ſes anciens amis. *ibid.* Chriſtine le mépriſa après ſon départ. *ibid.* Il fut fait Abbé en France malgré Chriſtine & les bons Suédois 245. Il ſe fit prêtre pour n'être pas battu de ſes moines. *ibid.* Il tomba dans des inepties. *ibid.* & 246. Son Portrait & vers Satyriques faits ſur lui. *ibid.* Chriſtine rebute Bourdelot qui venoit la voir en Flandres. 288. 476. & *n.* Il avoit ramaſſé deux gros volumes, ſous le titre d'*Apophtegmes de Chriſtine.* 347. & *n.* Il contribua le plus au changement de la Religion de Chriſtine. 464. 513. Si Chriſtine juroit, elle en étoit redevable à Bourdelot. 531. *n.* Elle ſe plaint vivement à lui d'un Livre injurieux fait contre elle en France. II. 156

Bourdon. Fameux Peintre François tire une bonne penſion de Chriſtine. I. 261. & II. *Append. N. XVIII.* Sottiſes que le S. Piganiol débite ſur ſon ſéjour en Suède. II. 457.

Bourgeois, l'Ordre des Bourgeois en Suède ſe heurte contre celui de la Nobleſſe. I. 121. *n.* 304. V. *Etats de Suède.*

Bourguet, (Profeſſeur) poſſéde des Lettres de la Reine de Pruſſe. *Préf. XXIII. n.*

Botvidi (Jean) Savant Evêque de Lincoping en Suède; il pria comme Moyſe ſur une montagne pendant la bataille que Guſtave-Adolphe gagna contre les Polonois. I. 317.

Boxbornius (M. Zuerius) fut appellé en Suède par le Chancelier Axel Oxenſtierna. I. 288. & *n.* On lui attribue gratuitement la *Grammatica Regia* pour l'uſage de Chriſtine. 320. Son épitaphe pour Guſtave-Adolphe. II. *Append. N. II.*

Boze (Mr. de) Sécrétaire de l'Académie Françoiſe. Il eſt d'accord avec Mr. Bereh ſur l'application

cation d'une Médaille ſur la Reine Anne de France. II. *Liſte des Méd. de Chriſtine N.* 83.

Brahé (Pierre) Il faiſoit les armes avec le Roi Guſtave Adolphe. I. 3. *n.* Il devint Drotſet de Suède par ſort. 37. *n.* Exhorta Chriſtine de ne ſe pas trop familiariſer avec les François. 108. Négocia la tréve entre la Suède & la Pologne. 140. Chriſtine le fit propoſer le mariage entr'elle & Charles Guſt. 164. *n.* Si la Maiſon de Brahé aſpiroit à la Couronne de Suède ou préféroit l'Ariſtocratie. 171. & *n.* Il étoit Droſt, ou le Grand-Juge & prémier Sénateur de Suède. 210. & *n.* Il étoit le prémier Chancelier de l'Univerſité d'Abo. 309. *n.* La Bibliothèque de Brahé. 310. *n.* Il étoit bien verſé dans le beaux arts. 315. Son Ouvrage œconomique fort eſtimé. *ibid.* Chriſtine vouloit lui conférer le titre de Duc: mais il l'en remercia. 405. Les Comtes Oxenſtierna & Brahé deſiroient le moins que Chriſtine abdiquât. 406. *n.* C'eſt pourquoi le Comte Brahé n'ôta pas la Couronne de deſſus la tête de Chriſtine. 411. *n.* Chriſtine lui donna la Courtoiſe de *Couſin* dans ſes Lettres. 481. II. 40. 42. 132. Belle Médaille ſur ce Comte II. 60. *n.* Chriſtine lui écrivit une belle lettre ſur ſon ſéjour hors de Suède & ſur les bruits qui couroient d'elle I. 481. 482. Chriſtine l'appella le ſeul libérateur de la Suède. 40. 41. Elle lui écrivit en faveur de la Princeſſe de Heſſe. 129. Trois Lettres de Chriſtine à lui ſur ſes arrérages. 132. Lettre de créance à lui pour ſon Envoïé Extr. Marq. del Monte. 151. Particularités de lui. II. *Append. N. XLVII.*

—— (Eliſabeth Comteſſe;) Le Chancelier Oxenſtierna propoſe à ſon fils Eric d'épouſer la Comteſſe Eliſabeth Brahé. I. 108. & *n.* épouſe en ſecondes noces le Prince Palatin Adolphe Jean. *ibid.*

—— (Ulrique) Comteſſe Sénatrice de Suède, elle a communiqué des Lettres de Chriſtine à l'Auteur. *Préf.* II. *Append. XI.* I. 481. II. 42. 129. 132. 151

—— (Tycho) ſa Prédiction à la naiſſance de Guſtave-Adolphe. I. 7. & *n. item* de la Comète de l'an 1572. *ibid.*

Brandenbourg. La Princeſſe Marie-Eleonore de Brandenbourg Epouſe de Guſt. Adolphe & Mère de Chriſtine. I. 5. 18. L'Electeur George Guillaume ſon frère ne vouloit pas que le Roi l'épouſât. 18. *n.* & II. *l'Append. N. IV.* Caractère de la Maiſon de Brandenbourg. 20. *n.* L'Electeur Frid. Wilh. tient la Pruſſe en Fief de la Suède. 29. *n.* Abondamment indemniſé de la ceſſion de la Poméranie. 121. *n.* Les Hollandois offrirent de l'argent en prêt pour la ville de Colberg. 375. *n.* Si le Comte Ulfelt avoit appellé l'Electeur de Brandenbourg au Trône de Dannemarck. II. 67. & 68. *n.* Lettre de complimens de Chriſtine à l'Electeur en 1666. 104. 128. Elle donna le titre de Frère à l'Electeur dans ſa Lettre au lieu de Couſin dans ſes précédentes. 128. *n.* 161. L'Hiſtoire de Brandenbourg par Puſendorf eſt un excellent Ouvrage. 158. & *n.* Les Suédois ſont défaits par les troupes de Brandenbourg en 1675. 159. Des Médailles là-deſſus peu honnorables à la Suède. *ibid. n.* Chriſtine ſe loue fort des honnêtés de l'Electeur & entretient une Négociation ſécrète avec ſon Emiſſaire à Rome. 294. 300. 305. Elle lui fit un legs, mais la proteſtation de ſon Miniſtre contre le Teſtament de la Reine ne fut pas reſpecté. 316. 320.

V. Georg. Guil. Marie-Eleon. Fréd. Guill. & Pruſſe.

Bregy, (le Comte de) Ambaſſadeur de France en Pologne, y ménage l'Election d'un Roi, & en écrit à Chriſtine. I. 144. Son ſentiment ſur les Jéſuites. 164. Lettre enjouée de Chriſtine à Madame la Comteſſe de Bregy. 356. particularités à ſon ſujèt. 357. II. 26. & *n.* Elle étoit de la ſuite de Chriſtine quand elle viſita l'Académie Françoiſe. *ibid.* Son portrait par Chriſtine. *ibid.*

Bremen, (Duché & Ville de) Conringius écrivit contre la Ville de Bremen en faveur de la Suède. I. 297. *n.* 374. *n.* II. *Append. N. XXXII.* l'entrepriſe contre cette Ville ſe fit à l'inſçu du Sénat de Suède. 373. & *n.* 383. Ces brouilleries ſe terminent à l'amiable. 374. Intrigues à la Cour de Suède par rapport à cette guerre contre Bremen. II. 116. *n.* 384. *n.* L'Evêque Bernard de Galen vouloit unir le Duché de Bremen à ſon Evêché. 190. *n.* Chriſtine vouloit changer tous ſes domaines contre Bremen en retenant ce Duché en ſouveraineté. 183. 214.

Bremont, les Etats-Généraux ne le vouloient pas reconnoitre pour l'Agent de Chriſtine. II. 301. Particularités de ce Bremont. 302. *n.*

Brenner (Elie.) Mr. Berch explique des Médailles de Chriſtine autrement que lui. I. 351. & II. Liſte des Médailles. 37. & 62

Brienne. (le Comte de) Ce qu'il dit au ſujèt de l'abdication de Chriſtine. I. 442. *n.* Sa Lettre à Gyllenſtolpe ſur l'entrée de Chriſtine à Paris. 538. *n.* & II. *Append. N. LXXIII.*

Brienne. (la Comteſſe de) Lettre que Chriſtine lui écrivit ſur ſon changement de Religion. I. 493

Breſſia, (le Duc de) Seigneur fort ſavant & connu de Chriſtine. II. 147

Brieux (Mr. de) ſon Pſalmus Chriſtinæ inſcriptus. II. *Append. N. XVI.*

Bring (Iſraël) Profeſſeur à Upſal, Savant Suédois Juriſconſulte. I. 321

Briſac le Nouv., (ville forte) conquiſe par pluſieurs Princes emportée par la France. I. 44. 50

Brobergen. Chriſtine leurs dreſſa l'eſprit pour de-

venir de bons Sécrétaires. II. 166. Particularités de cette famille. 199 *n.* 215. Réſolutions que Chriſtine donne ſur divers Articles du Mémoire de Broberg à Rome. II. 201-203.

Brolinus, Chapelain de Chriſtine, elle le congédia en route quand elle ſortit de Suède. I. 420. *n.*

Bruining (Juſte de) Mr. Meuſchen le fait gratuitement l'arbitre des controverſes entre Saumaiſe & Voſſius. I. 298. *n.*

Brunkoberg, (Montagne au Fauxbourg de Stockholm) par-deſſus laquelle Reuſner entreprit en-vain de conduire les eaux. I. 298. *n.*

Brunnerus, (Eric & Martin) deux Savans Suédois. I. 323

Buchnerus. (Auguſt.) Ecrivit une belle Lettre en Latin à Chriſtine au nom de l'Univerſité de Wittemberg. I. 159. & II. *Append. N. X.*

Buddæus, (Nicolas) célèbre Profeſſeur en Mathem. I. 323

Bulau. Demoiſelle de la Reine-Mère qui s'évada avec elle de Suède. I. 60

Buræus, (Jean Thomas) ſavant Suédois en pluſieurs parties des Belles-Lettres. I. 326. Entendoit parfaitement les Antiquités du Nord. *ibid.* Il donna à la fin dans le myſtique, prédit la fin du monde, & penſa mourir de faim. *ibid.*

——— (André) Suédois, ſes Cartes Géographiques de Suède ont ſervi de modelle à celles qui ont paru depuis lui. I. 326

Buræa, (Cathérine) Suédoiſe ſavante. I. 332

Burgoldenſis, (Phil. And.) Ce fut le nom ſous lequel Oldenburgerus ſe cacha. II. *L'Append. N. LIII.* Son ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine. *ibid.*

Burman, (Pierre) Publie une Lettre de Chriſtine à Heinſius qui eſt bien fautive. I. 281. *n.* Blâme impertinemment & injuſtement Chriſtine au ſujèt de Heinſius. 283-288. Ses invectives contre Chriſtine. 285. *n.* Il a eſtropié une Lettre de Heinſius à Chriſtine. 439

Burnet, (Gilbert) Evêque de Salisbury en Angleterre. Il eſt dit que ſon Voïage à Rome fut de faire goûter au Pape le deſſein de la détroniſation de Jaques II. II. 265. Les éloges qu'il donne au ſavoir & à la politeſſe de Chriſtine. 148. 293

Buquoi (le Comte de) eſt de la ſuite de Chriſtine pour l'Italie I. 488

C.

Cabagneſius. V. *Fierville.*

Calomnie. V. *Médiſance.*

Camelli (François) Sécrétaire de l'Académie & Gardien du Cabinèt des Médailles de Chriſtine, dont il a donné un Catalogue. II. 139. 141. Chriſtine lui fait un Legs. 317

Campani (Guiſeppe) célèbre Aſtronome; Caſſini lui écrivit qu'il pourroit entrer au ſervice de Chriſtine. II. 147. *Append. N. LXXVIII.* Ses plus grands Teleſcopes ſont à l'Obſervatoire de Caſſel. II. *Append. l. c.*

Cantberus ou *Chans*, Sécrétaire de Chriſtine en Pologne, y ménagea l'Election d'un nouveau Roi. I. 142

Canaziles (de) Envoïé de Pologne en Suède, lache une Proteſtation contre l'Election de Charles-Guſtave. I. 375. & *n.*

Capellari (Michel) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139. Son Poëme en vers Héroïques de Chriſtine, & le jugement là-deſſus. 142. 143. & *n.*

Capoa (de) V. *Leonardo.*

Cappelano, (L'Abbé) Chriſtine lui fait un Legs. II. 317

Capponi, (Ferd. François) Marquis épouſa une fille d'honneur de Chriſtine. II. 184. Chriſtine légua à ſa femme, outre la penſion viagére, treize mille écus. 316. 317

Caprara. (Comte Albert de) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 140

Caraccio. (Antoine) Il compoſa un grand Poëme à l'entrée de Chriſtine à Rome, qui l'affectionna beaucoup. II. 144

Caractères. Celui de l'homme ſe fait mieux connoitre par les petites choſes que par les grandes. II. 32. *n.* Les hommes deviennent orgueilleux & inſupportables à proportion de l'éclat qui les environne. 121. Les fautes des grands hommes valent bien des vertus des hommes ordinaires, dit Chriſtine. *Réflexions ſur Alexandre le Grand.*

Cardinal. V. *Pape. Rome.*

Carini, (Fornicetto) réfuté ſur ce qu'il dit de la naiſſance & du caractère de Guſtave-Adolphe & de Chriſtine. I. 3. 6. *Item* ſur les Suédois qui deviennent Catholiques Romains. II. 45. *n. Item* ſur l'adoration du Corps de S. Eric en Suède. *ibid.*

Carrara, (Ubertino) Jéſuite, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 140

Carrera, (D. Franç. de la) ſon Traité ſur le changement de Religion de Chriſtine. I. 470. *n.*

Carſtenius, (*Henri*) Evêque de Wibourg Auteur de pluſieurs Ouvrages. I. 329

Caroli (André) corrigé au ſujèt de la mort de Monaldeſchi. II. 4. *n.*

Carpio (del) Viceroi de Naples félicite Chriſtine d'avoir réſigné ſa Franchiſe des quartiers à Rome. II. 253. La réponſe que la Reine lui fit. 254

Caſale (Louïs) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139

Caſſini, (Giov. Domenico) grand Aſtronome au ſervice de Chriſtine qui ſacrifia des nuits avec lui à des Obſervations Aſtronomiques. I. 346. II. 146. 147. & *n. Append. N. LXXVIII. & not.*

Caſſati (Paul) Jéſuite, il fut envoïé d'Italie à Stockholm pour inſtruire Chriſtine dans le Catho-

Catholicisme. I. 471. 514. Particularités de ce Jésuite, 471. & *n.* Comment il s'y prit pour s'introduire auprès de la Reine. *ibid.* Il fut renvoïé à Rome pour y préparer la demeure de Christine. 473

Cassius (Stephanus) ce nom cache celui du Comte Cronhielm, Suédois. II. 13. *n.*

Casteja, Ambassadeur de France en Suède rapellé. I. 198. *n.*

Castelmaine (la Comtesse de) ses amours avec Charles II. Roi d'Angleterre. II. 302

Cassel. Grand nombre de livres imprimés & Manuscrits légués de la Bibliothéque de Heidelberg à celle de Cassel. I. 15. *n.* Item deux livres du Landgrave Ernest sur le changement de sa Religion. 216. *n.* A l'Observatoire de Cassel se trouvent les plus grands telescopes de Cassini. II. *l'Append. N. LXXVIII. n.* Le beau Msc. d'alchimie à la Bibliothéque de Cassel pareil à celui d'Oxford. II. 64 *n.* Lettre Mscr. de Mr. Rusdorf tirée de cette Bibliothéque. I. 20 & 21. *n.* II. *Append.* III. Encore l'extrait d'une autre. I. 29. Le Connêtable *Baner* passa le pont de Cassel en 1640. I. 59. *n.*

Catherine. Princesse de Suède, Sœur utérine de Gustave-Adolphe. I. 30. L'Education de Christine lui est confiée. *ibid.* Elle meurt en 1639. *ibid.* Lettre que Christine lui a écrite. 34

Catherine de Médicis Reine de France, l'ingratitude & les persécutions du Card. de Richelieu contr'elle. I. 549. *n.* Se servit d'une colomne pour ses opérations négromantiques. II. 209. *n.*

Catherine. Reine de Bosnie morte & enterrée à Rome. *Append. N. LXXXVII.*

Catholiques. Les Catholiques Romains furent protégés en Allemagne par la France pour se faire valoir à la Cour de Rome. I. 116. & *n.* Gustave-Adolphe n'opprime pas la Religion Catholique Romaine. 3. 495. *n.* l'Instruction de la Cour de France là dessus à ses Ministres 115. *n.* Imprécations que les Bavarois firent contre Gustave-Adolphe. 3. *n.* l'Ambition & le déréglement du Clergé Catholique apportent malheur à l'Etat. 193. La Cour de Rome vouloit introduire le Catholicisme en Suède par le moïen de la France, 242. 243. *n.* II. 41. 49. 83. Chanut ne connoissoit qu'un en Suède qui eût les sentimens de Catholique Romain. I. 243. *n.* Dispute entre Bochart & Huet sur le dogme de la transubstantiation. 253. *n.* Sur la réunion des Catholiques & des Protestans. 254. 502. La révocation de l'Edit de Nantes. 254. Défense aux Catholiques de dédier leurs livres à ceux d'une autre religion. 280. L'Esprit de l'Inquisition par rapport aux livres défendus chez les Papistes. 280. *n.* Savans Suédois de la Religion Catholique Romaine. 339. &c. Les Princes Catholiques allarmés de l'alliance entre la Suède & l'Angleterre comme chefs des Protestans. 382. Les Catholiques éxaltent l'abdication de Christine dans l'idée qu'elle se feroit Catholique. 448. Ils crient gratuitement au miracle au moment que Christine fit sa profession de la foi Romaine. 461. Les Catholiques Romains reconnoissent l'ancienneté de l'Eglise Grèque Chrétienne sur la leur. 462. Christine n'avoit pas grande opinion des dévotions Romaines. 477. *n.* 518. Reproches mal fondés des Catholiques Romains contre le Patriarche Cyrille. 486. *n.* II. *Append. N. LXI LXIII.* Culte superstitieux des Catholiques rendu à une antique des Païens à Paris. 539. *n.* Ils se promettoient de grands avantages du changement de Religion de Christine. 690. 498. *n.* 513. &c. & *n.* 445. *n.* Quelques Poëmes des Catholiques sur la conversion de Christine. 501. &c. La Religion Catholique-Romaine est faite pour les femmes. 504. *n.* Les Moines & des Gens de cette trempe causent beaucoup de mal. II. 20. Celui des Suédois qui devient Catholique-Romain perd son héritage & autres droits en Suède. 45. & *n.* Les Catholiques Suisses qui changent de religion ont la tête tranchée. *ibid.* Il est faux qu'on adore en Suède le corps du Roi Eric. *ibid.* La Doctrine des Catholiques de ne pas garder la foi donnée aux Hérétiques. *ibid.* 110. En même tems que Louïs XIV. dragonoit les Protestans en France, il les soutenoit en Hongrie & se jouoit du Pape. 231. & *n.* Les Catholiques même désaprouvérent ces cruautés. 232. & *n.* 234. 241. L'Esprit général du Catholicisme est d'exterminer toutes les Sectes. 239. Les Princes Catholiques ont beau faire les fâchés contre la Cour de Rome, il faut qu'ils plient. 268.

V. Chrétiens, Romains, Nicephore, Religion, Protestans, Lucas, Jesuites, Clergé, Gierde.

Cattaneo (Gioralamo) Jésuite, Membre de l'Académie de Christine à Rome. II. 139

Cédercrantz, Christine l'engagea à son service comme Sécrétaire & le chargea de ses intérêts à la Cour de France, de Suède & au traité de Paix de Nimègue. II. 163. 169. Ses négociations de la part de la Reine en Suède. II. 183. Plusieurs Manuscrits & Lettres de Christine qu'il a communiqué à l'Auteur. *Préf. p.* XI. II. 170. 172. 177. &c.

V. la Liste des Lettres de Christine.

Celsius (Olave) Son Historia Bibliothecæ Upsaliensis. I. 5. *n.* Il m'a fait part de plusieurs Manuscrits de Palmsköld. V. *Palmsköld.*

Celsius, Bibliothécaire du Roi à Stockholm il a fait avoir à l'Auteur une copie fidéle des Réflexions de Christine sur Alexandre le Grand V. la *Préface desdites Réflex. n.*

Cérémonial, contraste sur le titre d'Excellence

lence entre le Cte. Jean Oxenſtierna & Adler Salvius. I. 98. *n.* Sur le prémier pas entre les Plénipotentiaires de Suède & de Pologne. 140. *n.* Item entre les Ambaſſadeurs de Suède & de France. 146. & *n.* Le Cardinal Caſimir de Pologne n'obtint pas le titre d'*Alteſſe* ou d'*Eminence Roïale* à Rome. 164. Le titre de Sérénité au Roi d'Eſpagne. 190. Contraſte entre les Sénateurs de Suède & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à l'entrée publique de celui-ci. 388. *n.* L'addreſſe de Pimentel & de Chanut à leur prémière audience pour gagner l'affection de Chriſtine. 389. 390. & *n.* Chriſtine pointilleuſe en fait de cérémonial 520. & *n.* II. 74. 178. 237. Cérémonial que prétendoit le Pr. de Condé en voulant voir Chriſtine. I. 86. 453. 454. & *n.*

V. Couronne, Négociations, Miniſtre, Roi.

Cérémonies Chriſtine fut reçu par-tout en France comme ſi c'étoit le Roi lui même. I. 530. Quand le titre de Majeſté fut donné par les Rois de Suède & de Dannemark au Roi de France, 542. *n.* Chriſtine donna la courtoiſie de *Couſin* au Comte P. Brahé, & Bonde, Sénateurs de Suède. 481. II. 40. 132. La réception de Chriſtine à Coppenhague & à Stockholm en 1660. 42. 43. & *n.* Chriſtine donne le titre de *frére* au lieu de *Couſin* à l'Electeur de Brandenbourg. 128. & *n.* Chriſtine ne vouloit pas accepter le titre de *Séréniſſime*, mais *Chriſtine* tout court. 145. 146. & *n.* 179. 213. & *n.* 240. Les courtoiſies entre la Cour de Suède & de Rome. 152. *n.* Les Cérémonies qui s'obſervoient à la Cour de Chriſtine à Rome envers le Pape, les Cardinaux, les Ambaſſadeurs. 213. & *n.* Sur quel fondement la Reine-mére de Suède eſt préférée à l'épouſe du Roi régnant. 277. Chriſtine vouloit que ſes Miniſtres ſe traitaſſent d'égal avec les autres. 285

Ceri (la Ducheſſe) Chriſtine fut croiſée, par le Pape dans ſon deſſein de marier cette Ducheſſe au Comte Sentinelli. II. 31

Cériſantes. Nommé *Duncan* fut ſubſtitué à Grotius en qualité de Réſident de Suède en France. I. 77. 256. Se fit Catholique. 77. *n.* Grotius écrit à Oxenſtierna en faveur de Cériſantes. *ibid.* Cériſantes quitta ſon poſte à l'inſçu de Chriſtine, chercha fortune en avanturier, abjure la Religion à Rome & devient Réſident de France à Naples. *ibid.* Il accompagna le portrait de Chriſtine donné au Card. Mazarin, d'une belle Ode en Latin. 209. *n.*

Ceſis (l'Abbé Francesco) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome I. 502

Cevoli (Tiberio) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Chanut Réſident & enſuite Ambaſſadeur de France à la Cour de Chriſtine recommanda le Comte *Magnus de la Gardie* à ſa Cour, comme favori de ſa Reine. I. 88. Son raiſonnement de la Suède porte à faux. 150. *n.* Chanut fort goûté de Chriſtine même du côté des Belles-lettres. 109. 433. 455. Chanut un des prémiers qui pénétra que Chriſtine vouloit quitter le gouvernement, qu'il deſconſeille. 205. 395. 399. 464. & *n.* Il étoit ſavant & bien vû de Chriſtine dont il fait un beau portrait. 221. C'eſt par ſon moïen que Chriſtine fit venir Deſcartes en Suède. 223. Si la converſion de Chriſtine au Catholiciſme eſt dûë à Mr. Chanut. 226. *n.* 464. *n.* 511. & *n.* Belle Epitaphe de Chanut ſur Deſcartes. 227. & 228. Rétourna en Suède pour contrecarrer le trop de faveurs de Pimentel auprès de Chriſtine. 242. 391. Les remontrances qu'il fit au ſujèt de l'introduction du Catholiciſme en Suède, 242. 243. *n.* l'Adreſſe de Chanut à la prémiére audience comme Ambaſſadeur pour gagner l'affection de Chriſtine. 390. *n.* Ses lettres à Chriſtine pour lui déconſeiller de quitter la couronne. 395. 399. Réponſe de Chriſtine où elle expoſe les motifs de cette réſolution. 396. Caractére étendu qu'il fait de Chriſtine. 423. Il vient trouver Chriſtine à Anvers & la brouillerie qui en arriva. 455. &c. Réponſe vive de Chriſtine à la lettre de Chanut, dont on porta des plaintes en Suède. 457. Jolie réponſe de Chanut où il taxe la gravité des Eſpagnols & exalte la vivacité & la conſtance des François. 460. Chriſtine étant à Compiégne Chanut étoit toûjours auprès d'elle. 544. Les Mémoires tirés des dépêches de Chanut par Vauciennes contiennent des traits de calomnie. 155. & *n.* Ce que Wicquefort dit de ces Mémoires eſtropiés. *ibid.*

Chapelain. Auteur de la Pucelle d'Orléans, fut raillé là-deſſus par Chriſtine & le Sr. Monmor. I. 256. *n.* 259. Chevreau en ingrat, n'aïant pû obtenir quelque gratification de Chriſtine pour Chapelain, dit bien du mal d'elle. 451. *n.*

Charpentier, il étoit chargé de la réviſion de l'Eſpion Turc. *Préf. XVI. n.* Il touche plus près que perſonne la cauſe de la mort de Monaldeſchi. II. 22

Chaulnes (Duc de) Ambaſſadeur de France à Rome, y réſigne de la part de ſa Cour la franchiſe des Quartiers. II. 268

Charles-Guſtave, Prince Palatin, ſes Voïages hors de Suède. I. 6. *n.* Il a été une nuit en Eſpagne. 45. Le Sénat craint que ſon Père ne voulut lui fraïer le chemin au Trône. 35. Apprend le métier de guerre ſous Torſtenſon. 82. Charles-Guſtave veille ſur l'éxécution de la Paix de Weſtphal. 151. Avoit le plus d'apparence de ſe marier avec Chriſtine & leur converſation & commerce de Lettres là-deſſus. 164. 175. *n.* 179. Les Etats de Suède s'intéreſſent pour ce mariage. 166. Mais elle n'avoit point d'inclination pour lui. 441. 443.

Comment Chriſtine ſe prend pour déclarer Charles-Guſtave ſon Succeſſeur. 169. Le Sénat en fut ſurpris & en fait des remontrances. 170. Délibérations de Chriſtine avec le Sénat & les Etats ſur la ſucceſſion de Charles-Guſtave, qui fut enfin réglée. 172. & *n.* Chriſtine le croïoit trop petit Prince pour l'épouſer. 174. *n.* Il n'avoit nul droit à la Couronne de Suède. 173. *n.* Sa ſucceſſion à la Couronne de Suède réglée. 176. Pourquoi Chriſtine lui réfuſa des terres & de hautes charges. 177. *n.* Comme Succeſſeur déclaré on lui donna peu de connoiſſance du Gouvernement, toûjours ſoumis à la volonté de Chriſtine. *ibid.* Il ſe conduiſit ſagement, comme Succeſſeur préſomtif à la Couronne 205. & 403. II. *Append. N. XLVII.* Charles-Guſtave communiqua un libelle ſédicieux contre Chriſtine. I. 213. Il fit ſes études à Upſal, & y fit de bons progrès & poſſéda le don de perſuader. 313. Si le Comte Magnus avoit détourné Chriſtine de ſe marier avec ce Prince. 167. 367. 372. Il s'intéreſſa gratuitement pour le rétabliſſement de ce Comte. 367. Conclut un Traité avec Cromwel, dont les autres Puiſſances s'allarmérent. 382. Inſtitua l'Ordre de Jéſus en reconnoiſſance pour la Reine Chriſtine. 385. *n.* II. *Append. N. XLIII.* Chriſtine fait traiter avec lui des revenus pour ſa ſubſiſtance après ſon abdication. 403. Il tâcha de la diſſuader de ſon entrepriſe. *ibid.* Après la réſignation de Chriſtine, il fut reconnu des Etats de Suéde pour leur Roi. 407. On vouloit gêner Chriſtine abdiquante par de certaines loix, mais il applanit tout pour ſon intérêt & celui de ſon Roïaume. *ibid.* 436. & *n.* 452. & *n.* Diſcours de Chriſtine en abdiquant à Charles-Guſtave & ſa réponſe qu'elle admira. 412. 443. Chriſtine avoit pour lui beaucoup d'eſtime. *ibid.* Auſſitôt après l'abdication de Chriſtine il fut couronné, mais avec peu de pompe. 413. Médailles là-deſſus. 415. II. *Liſte des Médailles de Chriſtine.* 52. *n.* Préſent qu'il fait à Chriſtine à ſon départ. I. 416. *n.* Il fit encore ſolliciter la Reine Chriſtine en mariage, & ſa réponſe là-deſſus. 420. Ces inſtances réïtérées du Roi réfutent ce qu'en diſent quelques Ecrivains. *ibid. n.* 440. Ce que dit Charles-Guſtave de l'abdication de Chriſtine. 435. Son portrait. 441. *n.* 442. *n.* II. 28. 34. *n.* Son embarras de ce que Chriſtine pourroit changer de Religion. I. 452. Chriſtine n'accepta pas ſes Lettres de faveur pour pluſieurs Princes 455. Elle lui écrivit deux Lettres ſur ſon ſéjour hors de Suède & pour détruire les bruits déſavantageux répandus d'elle. 478. C'eſt à faux qu'on dit que Charles-Guſtave a maltraité ſes ſujèts. 484. *n.* Chriſtine l'avertit par une Lettre de ſa profeſſion de Catholiciſme. 491. Forcé d'entrer en guerre avec la Pologne il en ſubjugua la meilleure partie. 513. Il railla le Pape Aléxandre VII. ſur ſa Lettre paſtorale où il attaqua le Roi. 514. 515. *n.* 516. Chriſtine fâchée de lui à cauſe de la guerre contre la Pologne & qu'il ne lui païa pas ſa penſion. II. 28. & *n.* 35. 50. *n.* 44-46. *n.* 55. 56. 86. *n.* Après avoir humilié la Pologne il ſubjugua une grande partie du Dannemarck. 34. *n.* Chriſtine aſſiſta à ſes funérailles. 55. P. Grotius refuté ſur ce qu'il dit que ce Roi panchoit vers la cruauté. 123. & *n.* Médaille & vers faits ſur ſon paſſage du Sond. *ibid.* V. *Palatin.*

Charles IX, Roi de Suède, cajole le Clergé & la Bourgeoiſie à la naiſſance de Guſtave-Adolphe. I. 7. *n.* Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, dont deux de ſes Chroniques ſont fort recommandables. 312. Les titres & courtoiſies qu'il remit & donna par écrit au Pape. II. 152. *n.*

Charles XI. Roi de Suède, Mr. Huet n'a pas été ſon Précepteur. I. 253. Il fit ſes études à Upſal. 494. & *n.* Sa déciſion au ſujèt de la Philoſophie de Deſcartes. 230. Il établit une Univerſité à Lund en Scanie. 309. *n* Laiſſa à Ol. Rudbeck la direction de toutes les choſes pour ſon couronnement, 318. Sa lettre à Chriſtine pour ſeconder les recherches de Sparwenfelt en fait de littérature des anciens Goths. 337. & *n.* Belle lettre de Chriſtine ſur ſon éducation au Duc Adolphe Jean ſon Oncle II. 35. Meſures priſes par la Régence pour la conſervation du jeune Roi, à la ſeconde arrivée de Chriſtine en Suède, 1667. 108. Négociation de la Cour de Rome à celle de Suède en faveur de la Pologne & la réponſe qu'il y fit. 151. A quelle occaſion le gouvernement de Suède plus illimité lui fut accordé. 158. 246. 247. & *n.* Il gagna trois batailles dans une année ſur les Danois, 181. *ibid. n.* Diſtique fait à cette occaſion, *ibid. n.* Relation de ſa grande maladie, de ſes beaux ſentimens & de ſa réſignation & de ſa fermeté à l'approche de la mort. 181. Il avoit été induit à la guerre d'Allemagne par de mauvais Conſeils. 182. 2. Il avoit accoûtumé de faire des courſes forcées à cheval & il ſe caſſa la jambe. 203. *n.* Relation envoïée à Chriſtine ſur ce malheur du Roi, avec ſes remarques, 206. Lettre de Chriſtine ſur le bruit de ſa mort & de ſon Teſtament, 205. & *n.* Après la paix 1679. Charles XI. ne ſe ligua plus avec la France. 214. 216. Sa lettre admonitoire aux Sénateurs de n'être pas François de ſentiment, mais de reſter Suédois. 217. Particularités de la grande reduction de pluſieurs terres au fiſc de la Couronne. 246. & *n.* 304. Il félicite Chriſtine de ſa convaleſcence par une lettre pleine de tendreſſe. 306. Chriſtine ne lui fait aucun leg, comme à tant d'autres, & on ne regarda pas la proteſtation faite

te à Rome contre son Testament 320. & *n.* Placèt du Neveu du Card. Azzolini devenu héritier de Christine. 321. Malazonelli lui dédia son Oraison funébre de Christine. II. *Append. N. LXXXIV.*

Charles XII. Roi de Suède. Il aimoit & protégeoit les Beaux-Arts. I. 6. *n.* Lettre de Christine à lui sur celle qu'il lui avoit écrite à l'âge de cinq ans. II. 275. Il fut fort ému à la nouvelle de la mort de Hedwig Sophie sa Sœur. *ibid.*

Charles Frédéric Duc de Holstein, Neveu de Charles XII. épouse la Princesse *Anne Petrouwna* fille de Pierre le Grand, de Russies II. 275

Charles Pierre Ulrich, Duc de Holstein, fils du précédent est déclaré Grand Duc de Russie & successeur à ce trône. *ibid.*

Charles I. Stuart, l'Ambassadeur d'Angleterre en Suède tâche de justifier la conduite du Parlement dans la mort de son Roi I. 378. Chevreau attribue en faux à Christine des sentimens dures sur sa décollation. 379. *n.*

V. Cromwel.

Charles II. Roi d'Angleterre prit Harald Appelbom, Ministre de Suède en grande affection. I. 336. Il atteste que le Cte Ulfeld avoit paié la somme d'argent contestée. 377. *n* Son ingratitude envers sa Comtesse. II. 68. *n.* Sa lettre au Chancel Oxenstierna où il demande du secours de Suède. I. 380. *n.* La réponse de Christine à la sienne. *ibid.* Réponse polie mais peu satisfaisante que lui fit Christine après le traité conclu avec Cromwel. 383. Les Jésuites le portérent au Papisme. 463. *n.* Si Christine le vit en passant à Cologne. 488. Il fait arquebuser en Flandres un de ses domestiques qui le trahissoit. II. 15. *n.*

V. Cromwel.

Charles (Duc de Lorraine) il a achêté le Cabinèt de Christine du Libraire Grieck à Bruxelles. I. 390. *n.*

Charles IX. (Roi de France) Il défit des milliers de ses sujèts au massacre de la S. Barthélemi II 123. *n.* 232. *n.*

Charlotte, Reine de Cypre morte & enterrée à Rome. II. *Append. n. LXXXVII.*

Chemnitz (Bogislas Phil.) le T. II. de son Historia *Belli Sueco-Germanici* est de la composition du Chancel. Ax. Oxenstierna. I. 314

Chevreau. Sécrétaire de Christine taxe les égaremens de ses compatriotes. I. *n.* 252. *n.* 255. Il est Auteur d'une Pièce nommée *Génie de Christine, Préf. p. III. n. I.* 255. Il attribue en faux des sentimens dures à Christine sur la décollation du Roi Charles Stuart. 379. *n.* Assure que Christine quitta la couronne à plein gré. 445. Après l'abdication de Christine il dit beaucoup de mal d'elle. 451. *n.*

Chifflet (Henri Thomas) Chapelain de Christine, il prétendoit qu'il n'y avoit point d'Othons en Bronze. I. 288. II. 148. 323. *n.* 324.

Chigi Pape. V. *Alexandre VII.*

Chigi (*Flavio*) son neveu, envoïé en France pour faire des excuses des insultes faites à Créqui II. 78. & *n.* Auteur de diverses intrigues dans les conclaves. 133. *n.*

Chigi (Pompée) Parent du Pape voulant embrasser la Religion Protestante, fut empoisonné. II. 125

Chimans. Conseiller d'Etat du Duc de Juillers, Christine l'accompagna en Suède d'une Lettre de faveur. II. 118

Chimie. V. *Alchimie.*

Chmilniski (Starost en Pologne) y voulut exciter une révolte. II. *Append. N. XLIV.*

Ciampini. Savant Italien, Christine lui permit d'établir dans son Palais à Rome une nouvelle Académie de Physique & de Mathématiques. II. 144

Cinibalbi (Gio. Francesco) Membre de l'Académie de Christine à Rome. I. 502

Chrétiens. Les Grecs Chrétiens avisent aux moïens de se soustraire au Turc. I. 486. *n.* Ils s'attendent d'être délivrés de ce joug à l'aide des Peuples du Septentrion. *ibid.* Les Grecs adoroient Gustave-Adolphe. *ibid.* Il seroit facile aux Chrétiens réunis de chasser le Turc de l'Europe. II. 71

CHRISTINE
REINE DE SUEDE.

ARTICLE I.

SA NAISSANCE, *son éducation, ses Précepteurs, ses études, son commerce de Lettres & sa relation avec les Savans, tant en dedans que hors la Suède. Sa Bibliothèque & ses Cabinèts de Médailles, de Pièces gravées, de peintures & d'autres raretés.*

V. Art. VI. & VIII. de cette Table.

Ebauche de la Vie de Christine, T. I. *Préf. p.* 1.

Les Auteurs, qui ont écrit sa vie, sont très-fautifs, *ibid. III. IX.*

Ses prémières Lettres au Roi son Père, I. 2.

Une autre fille de Gustave-Adolphe du nom de Christine, 3. *n.*

Christine s'appelloit aussi Auguste, 3. *n.* II. 45. *Append. N. LXXVII.*

Le vrai jour de la Naissance de Christine, I. 3. *n.*

Son Horoscope. *ibid.*

Fornicetto Carini réfuté au sujèt du Batême de Christine, 6.

Christine n'avoit encore que six ans à la mort de son Père, 23.

La tutéle de Christine réglée, 27.

Son Education, 30.

La

La direction en eſt confiée à la *Princeſſe Catherine* ſa Tante, *ibid.* 34.
Inſtruction des Etats de Suède pour l'éducation & les études de Chriſtine, 31.
Qu'elle obſerve particuliérement les maniéres & les coûtumes Suédoiſes, 32.
Qu'on ne lui fourniſſe que des idées de la piété, de la vertu & d'honneur, *ibid.*
Elle s'occupoit de bonne heure à écrire des Lettres à ſes Parens. 34.
Elle en écrivit une fort remarquable à ſon Oncle, au ſujèt de ſa tutéle, 35.
Remarques ſur ces Lettres en Latin, 37, 47.
Harangue de Chriſtine en honnorant le Chancellier Oxenſtierna de la dignité de Comte, 69.
L'Eſtime qu'elle avoit pour Grotius même après ſa mort qu'elle acheta ſes livres & manuſcrits, 79, & *n.*
Sa belle Lettre ſur ce ſujèt à la veuve de Grotius, *ibid.*
Elle ne faiſoit point de brouillons des Lettres qu'elle écrivoit, 97. 103. 130. 188. II. 306. *n.*
Elle prend ſous ſa protection particuliére les Univerſités de Marbourg, & de Wittemberg, I. 158. *n.*
Belle Lettre là-deſſus à Chriſtine, *ibid.* II. *Append. N. X.*
Comme Protectrice déclarée des Belles-Lettres, tous les Savans étoient ſes Panégyriſtes, I. 220. 289. 296. *n.* 299. *n.* 302. *n.* 340. *n.* 423. *n.*
Nombre infini d'Ouvrages lui ſont dédiés & de pièces compoſées à ſa louange, 220. II. *La liſte des Panégyriques de Chriſtine.*
Titres pompeux que les Savans donnent à Chriſtine & réfléxion ſur tout ce fatras, I. 220. & 221. *n.*
Elle n'étoit pas tant avide de gloire & de louange, 305. II. 225. 227.
Si les connoiſſances des Belles-Lettres & les Sçiences lui firent plus de mal que de bien? I. 437. & 438. *n,*
Elle attire Deſcartes en Suède.
V. Deſcartes.
Jugement de Deſcartes touchant Chriſtine, 225. *n.*
Deſcartes n'étoit pas content qu'elle étudioit trop les Belles-Lettres, *ibid.*
Elle n'avoit pas beſoin des avis de Deſcartes en des affaires d'Etat, 226.
Elle vouloit établir une Académie en Allemagne pour la réunion des Egliſes proteſtantes, 227. *n.*
Si elle approuvoit la maniére de Deſcartes de philoſopher, 227. *n.* 231. *n.*
La liaiſon de Chriſtine avec Saumaiſe.
V. Saumaiſe.
La faveur que Chriſtine avoit pour Michon Bourdelot.
V. Bourdelot.
Bourdelot lui inſpire du dégoût pour les vrais Savans & les Sçiences, 238.
Bourdelot corromp les bons ſentimens de vertu & de Religion de Chriſtine, 240.
Remontrances que la Reine-Mére lui en fit, ſont aſſez mal reçues d'Elle, *ibid.*
Pour embellir ſa Bibliothéque elle vouloit faire faire des recherches des beaux livres & des Manuſcrits en Angleterre & en Eſpagne, 248.
Les François pillent ſa Bibliothéque, 252. 271.
De la Bibliothéque & des Cabinèts de raretés & de peinture de Chriſtine plus riches qu'aucuns autres, 255. &c. 266. &c. 270. II. 322.
Le ſavoir de Chriſtine en vénération en Italie, I. 277.
Le Grand Duc de Florence & la Cour de France vouloient imprimer les pièces faites à ſon honneur, 281. & *n.*
Elle avoit ſes amis & ſes partiſans même parmi les Savans, 482. &c.
Ses grands progrès dans les Belles-Lettres & les Sçiences, 30. 267. & *n.* 311. 343. &c. 348. *n.* 430. 455.
Elle protégeoit les Savans & les beaux Arts, I. 158. *n.* 431. II. 135. & *n. Append. N. XVIII.*
Ecrivit pluſieurs Lettres en Latin, I. 38. &c. 89. &c. 463. *n.*
Elle étoit forte dans le Grec, 30. 344. & *n.* &c.
Elle vouloit faire repréſenter une Comédie en Grec, I. 295. *n.*
Elle ſavoit juſqu'à onze Langues, 222. & *n.* 344. 425. 430. 432.
Elle avoit auſſi appris l'Hébreu & l'Arabe, 345. *n.* 430.
Elle écrivoit nettement & facilement en François & en Italien, en Suédois, en Latin & en Allemand, I. *Préf. XII. XXII.* 224. *n.* 256. *n.* 259. 261. 245. 552. II. Panégyriques de Freinsh. & de Spanheim.
Elle ſavoit la Philoſophie, l'Hiſtoire, les Antiquités, les Médailles, les Mathématiques, la Chimie, 226. 344. &c. & *n.* 424. 552. &c. II. 138. 142. 146. 298. 324. *Append. N. XIV. XVI. XXIII. XLVII.*
Elle étoit verſée dans l'Art de la Critique, 259. 346. & *n.*
Elle appelloit Tacite ſon jeu d'Echèc, 222. 429.
Elle s'éxercoit dans la Poëſie, 259. *n.* 347. & *n.*
Et réuſſit très-bien dans l'Italienne, *ibid.* II. dans la fable d'*Endimion.*
Elle étoit fort ſtudieuſe & l'emporta en génie ſur les Dames de ſon tems, 261. *n.* 289. *n.* 296. *n.* 299. *n.* 302. *n.*
Elle jugeoit des choſes humaines en vrai Philoſophe, 207. 221. &c.
Elle uſa de trop de libéralités envers les Savans, 262. *n.* 283. 299. & *n.* 312. 430. II. 138. & *n.*
Faiſoit grand cas des Anciens & de leurs Manuſcrits,

nuſcrits, I. 265. 311. 344. & *n.* 463. 345. II. 148. & *n.*
Elle achete de Voſſius par procuration des Manuſcrits, à un prix exorbitant, I. 268. & *n.*
De-même les Bibliothéques de *Grotius*, de *Gaulmin*, de *Mazarin*, de *Petau*, où il y avoit d'excellens Manuſcrits, 79. &c. 268. & *n.* 291.
Sa Bibliothèque s'accrut auſſi par celles qui furent emportées d'Allemagne & d'Italie en Suède, 269. II. 324.
Sa Bibliothéque n'étoit pas par oſtentation, mais elle s'en ſervoit utilement, I. 296. *n.* II. *Append. N. XXIII.*
Grandeur de la Bibliothéque de Chriſtine & d'où elle s'étoit formée, I. 268. & *n.* II. 323. & *n.*
La plûpart de cette grande Bibliothéque fut pillée & ſe diſſipa en peu de tems par l'infidélité de ceux qui y étoient prépoſés, I. 252. 271. & *n.*
Nombre des Manuſcrits de la Bibliothèque de Chriſtine, I. 270. II. 149. 322.
Sa Bibliothéque eſt moiſſonnée par les François & glanée par Voſſius, I. 271. & *n.*
Elle offrit trente mille florins pour un véritable Othon en bronze, 289.
Elle entretenoit commerce de Lettres avec les plus ſavans hommes, 349. *n.*
Soin particulier qu'elle eût de l'Univerſité d'Upſal, 289. 294. *n.*
Ses penſées ſur ſon amour pour l'étude, 290. 347.
Pourquoi Chriſtine ne fit point de connoiſſance avec les Savans Anglois, 302.
Principe de l'empreſſement de Chriſtine pour les Savans, 305. 311. 347.
Leur ingratitude envers elle.
V. Savans & *François.*
Elle vouloit rendre les Belles-Lettres & les Sçiences plus communes en Suède, 305. &c. 324. 347. &c.
Outre l'Univerſité d'Abo Chriſtine érigea ſix *Gymnaſia* ou Collèges, 309. *n.* A ſon éxemple & à celui des Savans étrangers, les Suédois ſe perfectionnérent dans les Belles-Lettres & les Sçiences, I. 311.
Chriſtine recommande fort l'étude des antiquités de Suède & y facilite les moïens, 326.
V. Antiquités.
Lettre que Charles XI. lui écrivit pour favoriſer les recherches des Antiquités de Suède, 337. & *n.*
Elle tenoit des Aſſemblées Littéraires à Stockholm & à Rome, 261. 346. II. 137. &c. 144.
Les Ouvrages de Chriſtine ſont ſes *maximes & penſées diverſes*, *ſes réfléxions ſur la vie d'Alexandre*, *l'Endymion par Guidi & ſes Apophtègmes*, *Préf. p. XXVI. I.* 347. *II. Préfaces* de ces trois prémiers Ouvrages.
Combien elle encouragea les beaux Arts en Suède, I. 342. 349. 352. 421.
Beau réglement qu'elle fit pour les Univerſités de Suède. 349.
Les Savans viennent trouver Chriſtine à Bruſſelles, 475.
Elle conſerva toûjours le goût pour les Belles-Lettres & augmenta ſes Cabinèts de raretés, II. 58. 70. 82. &c. & *n.* 105. *n.* 148. & *n.*
Sa Lettre à Otho Guericke & ſon jugement de la pompe pneumatique, 135. & *n.*
Elle porta le nom de Baſiliſſa dans ſon Académie Arcadienne à Rome, 137. & *n.*
Récit de pluſieurs Savans d'Italie qui eurent quelque liaiſon avec Chriſtine, 136-148.
Les juſtes louanges qu'ils lui donnent, II. 136. & *n.* 140. & *n.* 150. & *n.*
Elle ſe plait beaucoup aux Obſervations Aſtronomiques I. 346. II. 146.
V. Aſtronomie.
Pluſieurs Savans, auxquels elle fit préſent de chaînes d'or & de Médailles.
V. Savans.
Lettre de Chriſtine au ſujèt des livres de Suède qu'on vouloit lui dèdier & des *Annales Cæli & temporum* par Wasmuth, 268. & *n.*
Les éloges que lui donne l'Evêque Burnet, 293.

ARTICLE II.

Son avénement *au Trône & des affaires de la Guerre & d'Etat qui ſe paſſérent & traitérent pendant ſon règne.*

AVanture plaiſante lorſqu'elle fut proclamée, Reine I. 23.
V. Païſans.
Reconnue pour telle de tous les Etats de Suède, 26.
Chriſtine entre dans le Sénat à ſa ſeizième année, 38.
Trois de ſes Lettres fort remarquables ſur la négociation de la Paix de Brœmſebro qui ſervent de preuve de ſa capacité dans les affaires de Cabinet, 63.
Prend les rènes du gouvernement en 1644. La Médaille & la belle lettre de Grotius là-deſſus, 76. *n.*
Aime les Belles-Lettres & gouverne de ſa tête, 89.
Témoigne être embarraſſée au commencement de ſon règne, 92.
Témoigne beaucoup de confiance en Salvius.
V. Salvius.
Chriſtine ſouhaitoit la Paix pour affermir ſon autorité, 105. &c. 109. 133. 148.
Elle eſt fort portée pour la France & les François, 108. 113. 120, 128. 134.
Le Sénateur P. Brahé exhorte Chriſtine de ne pas ſe familiariſer trop avec les François, 108.
Lettres foudroïante de Chriſtine à ſes Ambaſſadeurs, ſur ce que la Paix d'Allemagne traînoit ſi longtems, 109.

Elle

Elle ſe relâche. 128.
Chriſtine toute-puiſſante dans le Sénat de Suède & comment, 121. & *n.* 425. 429.
Chriſtine la prémière de ſon ſexe qui gouvernât la Suède. 121. *n.*
La paix de Weſtphalie eſt conclue à la grande ſatisfaction de Chriſtine, 122.
La Bulle d'Innocent X. où il ne reconnoît point Chriſtine pour Reine, réfutée, 151. & *n.*
Son couronnement ſe fit avec une très-grande pompe & de grandes réjouiſſances, 180.
Arc-Triomphal dreſſé de la part du Sénat du Roïaume avec une Belle inſcription, à cette occaſion, 181.
Sentiment qu'on en avoit hors de Suède, 178. *n.*
Chriſtine offre ſa médiation entre la France & l'Eſpagne pour appaiſer les troubles en France, 192.
Chriſtine fait préſent à la Reine Mère de France & au Cardinal Mazarin, d'un vaiſſeau de guerre à chacun, 195. & *n.*
Elle offre ſa médiation par une Lettre au Roi, aux Princes de France & au Parlement de Paris, 188. 199.
Elle eſt piquée du refus de ſa médiation, 198.
Chriſtine donna trop d'étendue à ſes libéralités qui étoient à la charge du peuple, 204.
La Cour de Chriſtine occupée & gouvernée par les François, 238.
Chriſtine écrivit au Roi d'Ethiopie, 352.
V. Etbiopie.
Récit de la diſgrace où tomba le Comte Magnus auprès d'elle, 359-369.
Sa Lettre là-deſſus au Chancelier Oxenſtierna & la réponſe qu'il lui fit, 367.
V. Magn. de la Gardie.
Réponſe compatiſſante de Chriſtine au Roi Charles II. 367. *n.*
Chriſtine vouloit voir clair avant que d'entrer en Négociation avec Cromvell, 380.
Un Traité ſe conclut à la fin, dont les autres, Puiſſances s'allarmérent, 382.
Empreſſement de Chriſtine pour Pimentel, 594. & *n.*
V. Pimentel.
Chriſtine parle dans ſa Lettre à Oxenſtierna d'un malheur, dont on ne ſait pas le ſujèt, 389.
Elle commence à être plus portée pour l'Eſpagne que pour la France, 390. &c. 477. & *n.* II. 198.

ARTICLE III.

Ce qui s'eſt paſſé au ſujèt de ſon Mariage & des Princes qui vouloient l'épouſer.

PLuſieurs Princes qui penſoient à ſe marier avec elle, I. 160. 384. *n.*
V. Dannemarck, Frédéric Guill. le Prince Palatin. Roi d'Hongrie, Eric Oxenſtierna, Magnus de la Gardie &c. I. 64. *n.* 89. *n.* 106. 160.
Quelques ſpéculatifs parloient même du mariage entr'elle & le Roi de France, 423. *n.* 435. *n.*
Chriſtine tint en ſuſpens les Etats de Suède qui ſouhaitoient qu'elle épouſât Charles Guſtave. I. 165. 172. *n.* II. *Append. N. XLII*
D'où venoit l'éloignement de Chriſtine pour le mariage. I. 167. & *n.*
Lettre remarquable à Chriſtine pour l'engager à ſe marier. 168. *n.*
Ses Délibérations avec le Sénat & les Etats ſur ſon mariage & ſur la Succeſſion de Charles-Guſtave, 172. *n.*
Perſonne ne pouvoit obliger Chriſtine à ſe marier, 175. *n.* 429. 443.
Elle auroit pû régner toute ſa vie ſans ſe marier, 443.

ARTICLE IV.

De ſon abdication tentée en 1651 & éxécutée en 1654.

LE Sénat ne pouvant pas détourner Chriſtine de ſa réſolution dit, que les Etats devoient réſoudre cette grande affaire. I. 207.
Les raiſons qui portérent Chriſtine à cette réſolution. *ibid.*
Elle ſe laiſſe perſuader de retenir la Couronne, par les inſtances des Etats portées par le Chancelier Oxenſtierna, 207.
Mais à condition qu'on ne lui parleroit plus de mariage, 208.
Ce qu'on penſe de ce changement de Réſolution de la Reine, *ibid.*
Il y eut juſques aux Savans qui s'en réjouirent & on en donna de grands Feſtins, *ibid. n.*
Les mécontentemens & l'épuiſement des Finances diſpoſent Chriſtine à abdiquer la Couronne en 1651. 205.
Elle communique ſon deſſein au Sénat & en allégua les raiſons, 206.
Elle reprit la penſée de quitter la Couronne, 394. II. *Append. N. XLII.*
Avant que d'abdiquer elle tâcha de contenter tous les Miniſtres des Cours étrangéres, I. 433.
V. Angleterre, Dannemark, Hollande,
Elle ſe dégoûtoit des affaires & tomboit dans une certaine Mélancolie, 394. & *n.*
Sa belle réponſe à Chanut où elle expoſe les motifs de vouloir quitter la Couronne, 396.
Chanut allègue dans ſa réponſe une des plus fortes raiſons de cette réſolution de Chriſtine qu'elle lui a dite, 399.
Chriſtine fait embarquer ſes meubles qui valoient bien deux millions, 400. & *n.*
Raiſons qui portérent Chriſtine à réſigner la Couronne, 402.

Elle communique ſon deſſein au Sénat par un Diſcours, *ibid.*
Le Sénat fait des Remontrances même par écrit là-deſſus, mais elle ne ſe déſiſte pas de ſa Réſolution, *ibid.*
Elle envoïe vers Charles-Guſtave pour traiter avec lui des revenus de ſa ſubſiſtance, après ſon abdication, 403.
On les régla préalablement dans le Sénat & après à la Diète, *ibid.*
Propoſitions réelles ou ſuppoſées de Chriſtine faites en cette époque à Charles-Guſtave & les réponſes de ce Prince là-deſſus, 404. *n.*
Elle propoſa une ſubſtitution du Comte Tott à Charles-Guſtave en cas qu'il mourut ſans enfans, mais l'affaire ne fut pas agréée, 405.
Elle fait part elle-même aux Etats par un diſcours de ſa volonté d'abdiquer, 406.
Elle dit au Comte Brahé qu'il y avoit pluſieurs en Suède qui la verroient abdiquer avec plaiſir, 407. *n.*
On vouloit gêner Chriſtine abdiquante par de certaines Loix: mais Charles Guſtave applanit tout, 408.
Sa démarche violente envers le Miniſtre de Portugal, dont elle reconnut peu après les inconvéniens, *ibid.* & *n.*
Cérémonies paſſées à ſon abdication, 410.
Des Tableaux où elles ſe trouvent repréſentées, 409. *n.*
Les Actes de ſa démiſſion lûs, 410.
Elle quitte tous ſes ornemens Roïaux & ôta elle-même la Couronne de ſa tête, 411. & *n.*
Son Diſcours pathétique à Charles-Guſtave, 412. II. *Append. N. XLV.*
Réponſe que Charles-Guſtave y fit, I. 413.
Médaille ſur ſon abdication, 415.
Priſonniers relâchés à ſon abdication & au Couronnement de Charles-Guſtave, 413. *n.*
Pluſieurs vers & Inſcriptions ſur ſon abdication, 414. 415. & *n.* II. *Append. N. XLV. XLVI.*
Sa Lettre au Prince de Condé & à l'Académie Françoiſe après avoir abdiqué, I. 416. 417.
On lui dit qu'elle s'en repentiroit, 403. *n.* 439. 440.
Conjectures qu'elle s'en répentit en effèt, 483. & *n.* II. 105. 120.
Elle promet de ne s'en pas repentir, I. 417.
Sa Médaille qu'en quittant le Trône elle vouloit cultiver les Belles-Lettres, 418. *n.*
Sans la prédilection pour la France, elle ſeroit reſtée Reine toute ſa vie, I. *Préf. p.* X.
Jugemens différens qu'on porta de ſon abdication, en l'en louant & l'en blâmant, *Préf. p. XX.* I. 433. 449. &c. II. *Append. N. XLVII.*
Les Catholiques ſurtout éxaltent cette action, I. 449.
Différentes raiſons de ſon abdication, 440. II. *Append. N. XLVII. LII.*
C'eſt à tort que des Ecrivains diſent qu'elle a été forcée de quitter la Couronne, 443. 556.
L'état des dettes de Suède quand elle abdiqua, 444. & *n.*
Elle quitta la Couronne de plein gré, 445. & *n.* 556.
Prête à devenir Catholique elle ſe donna de la licence en fait de Religion, 451. & *n.* 476. & *n.*
Si elle s'étoit réſervé le droit de battre monnoïe? 487. *n.*
En abdiquant elle ſe réſerva une indépendance abſoluë, 410. & *n.* II. 17. & *n.*
Etat de la Cour de Suède quand elle abdiqua. II. *Append. N. XLVII.*

ARTICLE V.

Son départ & retour en Suède, ſon changement de Religion, ſes voïages hors de ſa Patrie & ſon ſéjour en Brabant, en France, en Allemagne, en Dannemarck, en Italie.

CHRISTINE ſouhaite à Godeau Evêque de Graſſe les mêmes lumières qu'elle avoit en fait de Religion, I. 215.
Elle étoit encore l'an 1652. bien éloignée du Papiſme, 219.
En 1648. elle étoit très-portée pour la Religion proteſtante, *ibid.*
Elle prend congé de ſa mère qu'elle recommande à Charles-Guſtave, 413. & *n.*
Aïant abdiqué la Couronne elle s'empreſſe de ſortir de Suède, 415.
Le Clergé & les Païſans la ſoupçonnant de vouloir changer de Religion veulent qu'elle demeure en Suède, 416. & *n.* 462. *n.*
Elle part par Dannemarck & fait faire une dépenſe inutile d'une Eſcadre qui devoit la tranſporter en Allemagne, 418, 420. & *n.*
Traveſtie en homme elle paſſe par Dannemarck où la Reine de ce Roïaume auſſi déguiſée la voit en paſſant. *ibid.*
Réfléxions ſur le Règne & l'abdication de Chriſtine, 421. 427. *n.* 442. *n.* 448.
Le P. Mannerſchied dit, qu'encore l'an 1653. il n'a pas pû mettre Chriſtine ſur le Chapitre de la Religion, 431. 463.
Dans les motifs de ſon changement il eſt dit, qu'elle étoit déja Catholique en 1652. 512.
Wagenſeil veut que le Roi d'Eſpagne fut le prémier à qui elle découvrit ſon deſſein de changement, II. 300. *n.*
De ſa prémière arrivée & de ſon ſéjour à Hambourg, I. 450. *n.*
Elle fait ſes voïages habillée en homme & pourquoi? 451. 452. & *n.*
On déclama en vain ſur ce qu'elle logeoit chez le riche Juif Texeira, car la maiſon étoit à elle, 450. *n.* II. 230.
Après le départ de Chriſtine on commença à crain-

craindre en Suède qu'elle ſe fit Catholique, I. 451. 452.
Elle viſite le Collège des Jéſuites à Munſter & y eſt reconnuë, 453. II. *Append. N. LIV.*
Elle paſſe incognito par la Hollande, I. 453.
Entrevue & froideur entre elle & le Prince de Condé, 453. & *n.*
Ses Amuſemens en Brabant, 454.
Elle paſſe incognito à Bruxelles, 455.
Pourquoi les Princes Catholiques prodiguèrent leurs civilités à Chriſtine, 455. *n.* 498. *n.* 513. *n.* 537. 755. *n.* II. *Append. N. LXVI. LXX.*
Brouilleries entr'elle & le Miniſtère de France au ſujèt de ſes entretiens avec Chanut à Anvers, I. 455.
Sa réponſe vive là-deſſus à Chanut, dont la Cour de France fait des plaintes à celle de Suède, 457. 460.
Réponſe ſpirituelle de Chanut où il prèdit que Chriſtine ſe laſſeroit des Eſpagnols, 458.
Elle fait ſon entrée publique à Bruxelles & ſa profeſſion ſécrète de la Religion Romaine dont l'Acte original ſe conſerve à Rome, 461. & *n.*
Les Catholiques crioient gratuitement au miracle au moment qu'elle faiſoit ſa profeſſion de la foi Catholique-Romaine, 461.
Cauſes & époque de ſon changement de Religion, 461.
Comment les Jéſuites s'y prirent, 464. 469. & *n.*
La prémière fois que Chriſtine s'intéreſſe pour la Religion Romaine fut l'an 1653. 472. *n.*
Maximes libertines de Chriſtine en fait de Religion que les Jéſuites & leurs ſemblables lui inſpirèrent, 472. *n.* 475. *n.* 547. II. *Append. N. XLVII.*
Elle écrivit des Lettres au Pape, au Cardinal Chigi, & au Roi d'Eſpagne ſur ſon deſſein de ſe faire Catholique, I. 473. 512.
On lui procure à Bruxelles toutes ſortes de plaiſirs, 473.
Bruit déſavantageux touchant Chriſtine pendant ſon ſéjour en Flandres, 477. & *n.*
Ce qui aura donné ſujèt à ces bruits peu avantageux, *ibid.*
Le ſéjour de Chriſtine en Flandres intrigua les Cabinèts des Cours de l'Europe, *ibid. n.*
Combien peu on peut ſe fier à de tels bruits vagues, *ibid.*
Elle tâche de détruire ces bruits en écrivant au Roi de Suède & au Comte Brahé, 478—482.
Elle n'avoit pas grande opinion des dévotions Romaines, 477. *n.* 518. & *n.* 552. II. 34. *n.* 194 *n.* 299. & *n.*
Vanité du Pape Alexandre VII. en voulant s'attribuer la converſion de Chriſtine, I. 487. & *n.*
Préſens conſidérables qu'elle fait à ſon départ de Bruxelles, 487.
Arrivée à Inſpruk elle y fait profeſſion publique du Catholiciſme, 488.
Manière toute contraire dont les Catholiques & les Proteſtans enviſagèrent ſa converſion, 502.
Chriſtine n'aura jamais abandonné les principes de la Religion Proteſtante, II. 300. *n.* 321. *n. Préface de l'Ouvrage de loiſir de Chriſtine.*
Ce qu'elle dit-elle-même de ſon changement de Religion, I. 504. *n.* II. 300. & *n.*
Elle veut faire ſemblant d'être devenue tout de bon Catholique, II. 241. 243.
Mais à la manière de St. Pierre & St. Paul, II. 231. 237. 240. 244. *n.* 270. 321.
Sentimens des Suédois ſur le changement de Religion de Chriſtine, I. 505.
Motifs de ce changement publiés à Inſpruck, 511.
Grand avantage que les Catholiques ſe promettoient de ſa converſion, 455. 498. *n.* 502. 513. 514. *n.* 515.
La maladie contagieuſe à Rome la fait faire un tour en France, 529.
Elle engage ſes bijoux pour ce voïage, *ibid.* II. 26. *n.*
Si les Eſpagnols l'ont voulu enlever? & le Pape auſſi? I. 529. *n.*
Les Génois ne permirent pas qu'elle mit pié à terre, crainte de la peſte, *ibid.*
Elle entre en France pourvûë d'un paſſeport de la Cour, *ibidem.*
Elle y fut reçue partout comme ſi c'étoit le Roi lui-même, 530.
Son ſéjour à Fontainebleau, 531.
Son entrée publique & pompeuſe à cheval à Paris, 532.
Pluſieurs Harangues qu'on lui fit, I. 533. *n.* II. *Append. N. LXII.*
Sa réception du Roi, de la Reine & de la Cour de France à Compiegne & à Fayet, I. 540.
Son entrevuë avec le Roi & Monſieur, *ibid.* & *n.*
Sur le pas qu'eut Chriſtine ſur la Reine de France, 542. *n.*
Elle connoiſſoit les intrigues & autres choſes en France mieux que les François mêmes, 539. 551.
Elle ſavoit eſtimer des femmes vertueuſes & de mérite, 548. *n.* II. 26. *n.*
Elle part de France où elle avoit fort augmenté ſa réputation, 555. II. 26.
Sa réception à Turin, à Véniſe, à Rome. *V.* l'Article ſuivant où il eſt parlé de ſes Voïages d'Italie, I. 557. &c.
Invitée par la Cour de France elle y revient pour la ſeconde fois, II. 1. 26.
Elle fait mourir Monaldeſchi à Fontainebleau, 1 — 13.
V. Monaldeſchi.
Elle vint de Fontainebleau à Paris & y viſita l'Académie Françoiſe, 24.
Elle y paſſa tout le tems du Carnaval, *ibid.*

Elle part mécontente de la Cour, mais fort contente du Cardinal Mazarin, II. 26. & *n.*
La mort du Roi Charles-Guſtave lui fait prendre la réſolution de retourner en Suède, 33.
Sa réception à Hambourg en 1660. 38.
Ses Lettres de proteſtation aux Sénateurs Bâät & Brahé ſur ſon amour pour le bien de la Suède, 39.
Raiſonnemens ſur les motifs de ſon Voïage de Suède, 41.
Invitée du Roi de Dannemarck pour venir à Copenhague elle y fut comme auſſi en Scanie dignement reçue & traitée, 43.
Son arrivée en Suède y donna à penſer, *ibid.*
De la réception qu'on lui fait à Stockholm, *ibid.* & *n.*
S'étant renduë odieuſe aux Etats par la meſſe qu'elle fit dire publiquement, ils s'oppoſent à ſes prétenſions, 44. 112.
Elle va paſſer l'hiver à Norköping & témoigne de la dévotion pour Rome, 47. & *n.* 55.
Les Etats de Suède lui donnent les ſûretés pour ſes domaines & elle renonce pour la ſeconde fois à la Couronne de Suède, 48. 121.
Chriſtine réduite en 1660. ou à renoncer au Catholiciſme ou à quitter la Suède, 49. & *n.*
Son démêlé avec l'Evêque Terſerus, 50. *Append. N. LXXVII.*
V. Terſerus.
Elle ſouhaite de retourner bientôt de Suède en Italie, 55. 57.
Elle aſſiſta aux funérailles de Charles-Guſtave, mais ſortit de l'Egliſe avant le Sermon funèbre, 55.
On la vit ſortir de Suède avec beaucoup de triſteſſe, 55.
Elle ſe plaint amèrement qu'on ne lui accordoit pas l'éxercice libre de ſa Religion en Suède, 57.
Elle part pour Hambourg pas trop contente de Suède, 58. 59. *n.* 61.
Elle ſait mauvais gré au Duc Adolphe-Jean d'avoir fait citer ſon domeſtique devant un Tribunal de Suède, 60.
Sa chapelle à Hambourg fut volée, 70.
Nic. Heinſius l'encourage de revenir en Suède, & de quitter Rome entièrement, 80. & *n.*
On craint qu'elle ne fut retenue à Rome par le Pape par ſoupçon qu'elle ne rechangeat de Religion, 81. & *n.*
Elle fait négocier à Stockholm pour ſon retour en Suède, *ibid.*
Pourquoi l'Article de l'éxercice de ſa Religion en Suède trouva tant de difficulté, 82. 109. 113. *n.*
Son différend avec le Magiſtrat de Hambourg par rapport à ſon Réſident Texeira, 86.
Elle ſe met en chemin pour la Suède. 1666. & comment on raiſonne de ce Voïage. 88.
La Régence de Suède ne voulant pas faire paſſer ſes fermes, elle lui en écrivit une Lettre fort étenduë & ſeche & ſur les autres points conteſtés, 91. 120.
Son intention étoit qu'en cédant ſes domaines à la Couronne, elle vouloit avoir un équivalent en terres ſituées en Suède, 89. 94.
Elle ſe plaint des difficultés formées contr'elle pour lui fermer l'entrée en Suède, *ibid.*
Elle donne à comprendre, que de certaines gens la vouloient exclure de Suède malgré l'intention qu'elle avoit de s'y établir pour toûjours, 98. &c. 112. 116.
Elle s'entretient avec les Savans à Hambourg & donna un opéra maſqué & un grand repas avant que d'en partir, 105.
Elle paſſa par Slesvig & le Dannemarck & mis pié à terre à Helſingbourg, 106.
Arrivant à Jönköping où il lui fût dit qu'on ne ſouffriroit aucun Prêtre Catholique dans ſa ſuite, elle rebrouſſa chemin vers l'Allemagne, 107.
Relation publiée ſur ce voïage de Suède 1667. 113.
Meſures priſes de la part de la Régence de Suède en 1667. à ſa ſeconde arrivée dans le Roïaume, 107-112.
Ce qui donna ſujèt à ce réglement contr'elle de la part de la Régence de Suède, II. 107.
Si on ſe ſeroit aſſuré en Suède de ſa perſonne, 108. *n.*
La Régence dit qu'elle étoit aſſuefacta artibus Italicis, 109.
La Régence ne préſume pas qu'elle veuille abandonner tout de bon la Religion Catholique, 110.
Lettre du Card. Mazarin que Chriſtine prétendoit à la tutéle de Charles XI. & à la Couronne même, *ibid.*
La Régence dit, qu'elle vouloit s'attribuer en tout une indépendance abſolue, III.
La Régence tenoit que le mieux ſeroit que Chriſtine ne revint plus en Suède, *ibid.*
Le réglement de la Régence à l'égard de Chriſtine ne fut pas approuvé de tous les Suédois, 112.
La relation publiée de ce voïage de Chriſtine ſemble la juſtifier contre la Régence, 113-116.
Mr. Pierre Grotius jugeoit auſſi qu'on fit injuſtice à la Reine, 120. 124. & *n.*
De retour à Hambourg elle ſe propoſe d'y reſter juſqu'à l'aſſemblée des Etats de Suède, 116.
Aux repréſentations de Chriſtine à la Diète des Etats en 1668. le Clergé ſurtout lui fut fort favorable, par de bonnes raiſons, 119.
On fit toûjours des prières publiques en Suède pour la converſion de Chriſtine & il eſt à préſumer qu'elle auroit repris la Religion du païs, 119. *n.* 300. *n.*
Raiſons qu'allégue P. Grotius du peu de faveur que trouva Chriſtine dans la Régence de Suède 123.
Sa joïe inconſidérée de l'éxaltation du Pape Clément

ment IX. occaſionna l'émeute de Hambourg, 126.
Elle va à Stade en Bremen où on lui donna toute ſorte de plaiſir & puis elle s'en retourna à Rome, 1668. 129.
Elle ſe mêle à Stade de donner des ordres pour les évolutions des troupes, *ibid.*
Elle paroit mécontente de la Cour de Suède qui ne ſe prêta pas à ſes deſirs, 286. 291.

ARTICLE VI.

Ses voïages d'Italie, ſon ſéjour à Rome; les affaires qu'elle y traitta, & celles dont elle s'y amuſa.

LEs plus conſidérables circonſtances de ſon prémier voïage vers l'Italie, I. 488.
L'Archiduc d'Inſpruck la conduiſit en grande pompe à Inſpruck, 489.
Elle y fit profeſſion publique de Catholiciſme, *ibid.*
Cérémonies qui s'y firent à cette occaſion, *ibid.*
Les traits qu'elle lança là-deſſus, 491. & *n.*
Beau ſonnèt ſur elle, rélatif à cette occaſion, 490.
Elle écrivit au Roi de Suède, au Pape & à d'autres pour leur en faire part, 491.
Elle paſſa par Trente & le Mantouan & fut reçue en grande cérémonie dans l'Etat Eccléſiaſtique, 494.
Ses journées par ce Païs-là, 495.
Quelques inſcriptions à ſon honneur dans les villes où elle paſſa, 496. II. *Append. N. LXIV. LXVII.*
Elle fut complimentée par des Dames Italiennes, I. 496.
Elle ſe moqua du diſtique de Luc Holſtenius ſur la Couronne qu'elle laiſſa à Lorette, 496. *n.*
Comment elle entra à Rome & fut reçue incognito, 497.
Pourquoi la Cour de Rome fit des Dépenſes ſi énormes à ſa réception, 498. *n.* 513. 519. *n.* II. *Append. N. LXVI. LXX.*
Sa prémière audience du Pape, I. 497. II. *Append. N. LXV.*
Son entrée publique à Rome & le Cérémoniel de la magnificence de ſa réception, 498.
Chriſtine habillée en Amazone & montant à cheval en Cavalier, fit ſon entrée à Rome, en cavalcade avec 3000. chevaux dont les Dames Italiennes furent ſurpriſes, 499. & *n.* 532. *n.* II. 129. *Append. N. LXX.*
Elle ajoûta à ſon Nom celui d'Aléxandra, I. 499.
Elle dina avec le Pape, mais pas à la même table, 500.
Elle alla loger aû Palais Farnéſe, I. *ibid.*
Elle viſita les Egliſes & les Communautés où on étala ſes loüanges, 501. & *n.*
Pluſieurs inſcriptions à ſon honneur, II. *Append. N. LXV.*
Favoriti lui fait une harangue en vers, *ibid. LXVII.*
Elle établit une Académie chez elle, I. 502.
Comment elle paſſa le Carneval & le Carême à Rome, 502. 516.
Commerce de Lettres en vers ſuppoſés entr' elle & le P. Aléx. VII. 515. 516.
Epigramme contre le triomphe du Pape ſur l'acquiſition de Chriſtine, 516.
Soin du Pape pour qu'elle ne fut ſcandaliſée dans ſa nouvelle Religion, 519. *n.*
S'il lui avoit défendu de lire la Bible & l'Adonis, *ibid.*
Elle témoigna du goût pour la France ce qu'irrite les Eſpagnols contr' elle, 519. & *n.*
Les Eſpagnols, les Autrichiens & les nobles Maiſons de Rome mécontentes pour cela d'elle, 519. 520. & *n.* II. 135. *Append. N. LXX.*
Elle en marqua ſon reſſentiment dans une eſpèce de Manifeſte, I. 521—527.
La Cour d'Eſpagne vouloit fixer Chriſtine à Rome pour entretenir le Pape dans ſes intérêts, 519. *n.* 521.
Chriſtine fort malade à Rome ſe rétablit, 527. & *n.*
On lit encore une inſcription ſur ſa réception au Capitole qui s'y fit avec beaucoup de cérémonies, 528.
Elle fut reçue magnifiquement à Turin, 557. II. *Append. N. LXXIV.*
Elle va incognito à Véniſe & fait ſon ſéjour dans l'Etat Eccléſiaſtique, I. 558.
Inſcription ſur ſon engagement dans la Confraternité de S. Antoine à Péſaro, 558. *n.*
Chriſtine eſt magnifiquement reçuë à Rome à ſa ſeconde arrivée, II. 28. & *n.*
Elle ſe loge au Palais Mazarin dont le Pape & les Eſpagnols ſont fort jaloux, *ibid.*
Pièce ſatiryque là-deſſus, *ibid.*
Mauvais état des finances de Chriſtine rétabli par le Cardinal Azzolini, 29.
Le Pape lui païa par an 12 mille Scudi, *ibid.*
Elle vit de grand air à Rome, 30. 32.
Elle ſe brouille avec le Pape par jalouſie contre la France, 31-32.
Elle va loger dans un Couvent & vit très-réguliérement, 31. *n.*
Elle ſouhaite de retourner bientôt de Suède en Italie, 55. 57.
Elle revint à Rome, l'an 1662. 70.
La négociation entamée par elle en faveur de Véniſe interprêtée en mal, 71. 151-154.
L'Inſulte faite à l'Ambaſſadeur de France à Rome l'intrigue beaucoup, 72.
Elle écrivit là-deſſus à Louïs XIV. & il lui répond & ſon Miniſtre, 73.
Il tenoit ſon entremiſe pour ſuſpecte, *ibid.*
Si la brouillerie entre le Pape & la France venoit à une rupture ouverte, elle vouloit ſe retirer en Suède, 77.
Chriſtine ſe conſola aiſément de voir le Pape humilié

humilié à cauſe de l'inſulte des Corſes, 78.
Le Pape Clément IX. fit recevoir Chriſtine avec beaucoup de pompe à Rome, 130.
Elle logea au quartier de Longara à Rome, 255.
Elle fut toûjours en bonne Harmonie avec ce Pape, 131. *n.*
Elle fit un magnifique préſent à la Sœur du Pape, *ibid.*
Elle écrivit en Suède pour ſes arrérages & les revenus de ſes domaines, 133.
Elle ſe divertiſſoit ſous le Pontificat de Clément X. comme ſous le précédent, 134.
Combien elle ſouffrit à Rome manque de ſes revenus qui ne lui furent pas païés, 160.
Elle rétablit la bonne intelligence entre les Membres du ſacré Collége, 186.
Elle réſigne au Pape ſa Franchiſe des quartiers à Rome, 249.
Ce que c'eſt que cette Franchiſe, 248.
Les François en abuſoient, quoiqu'ils en taxent la Reine, *ibid.* & *n.*
De quelle manière elle a eu cette Franchiſe, 249. *n.*
Sa Lettre au Pape Innocent XI. en lui réſignant ſes Franchiſes de Quartiers, 249.
Grande Brouillerie entre Chriſtine & le Pape au ſujèt de cette affaire, 252.
Comment elle tâcha de ſe ſoutenir contre la roideur du Pape à ce ſujèt. *ibid.*
Lettre du V. Roi d'Eſpagne à elle à ce même ſujèt & ſa réponſe à lui, 253.
Lettre de Chriſtine à Impériali Gouverneur de Rome, au même ſujèt, 256.
On vient à des pourparlers pour accommoder cette affaire, 257. 262.
Cette affaire s'aigriſſoit de plus en plus entre Chriſtine & le Pape, *ibid.*
Elle ſe piqua contre le Pape qui avoit dit qu'elle étoit femme, *ibid.*
Sa Lettre magnanime au Card. Azzolini quand le Pape lui ôta ſa penſion, 260.
Réunion de Chriſtine avec le Roi de France pour la Franchiſe de Quartiers. II. *ibid.* 292. *V. Lavardin.*
Elle ſe défia du Pape & s'aſſura des François qui ſont à Rome, 262. 284.
Elle redemanda la Franchiſe des Quartiers parce que l'Ambaſſadeur de France tâchoit de s'y maintenir, 262.
Dénouëment favorable de cette affaire au Pape par la mort de la Reine, 265.
Elle dit dans ſa Lettre à Olivekrans de Rome 1688. tout tremble ici excepté moi ſeule, 284.
Elle auroit quitté Rome, ſi elle avoit pû trouver quelque lieu où elle pût demeurer avec honneur, *ibid.* 289 300. 305.
Elle ſe fait aimer, eſtimer & craindre à Rome, où elle ne poſſédoit rien que ſoi-même, 284. 293.
Ce qu'elle dit des quatre Papes de ſon tems à Rome, 294.

ARTICLE VII.

Sa maladie, ſa mort & ſon enterrement, ſon teſtament & la diſpoſition de ſes biens.

SEntimens nobles que Chriſtine avoit de ſa mort, II. 166. 204. 205.
Facheuſe maladie de Chriſtine & ſa convaleſcence, 305.
Billèt où on lui annonça ſa mort, *ibid. n.*
Sa Lettre à Olivekrans ſur ſa reconvaleſcence, *ibid.*
Réjouiſſance à Rome ſur ſa convaleſcence, 306.
Le Roi Charles XI. la félicita auſſi ſur ſon rétabliſſement, *ibid.*
Elle entretenoit à Rome quatre cent perſonnes, outre ſes libéralités aux Savans, *ibid. n.*
Fatale rechute de Chriſtine & ce qui a été dit d'y avoir donné ſujèt, *ibid.* 307. *n.*
Comment elle ſe prépare à la mort, 307.
Dans quelle intention nombre de gens aſſiſtérent Chriſtine moribonde, 308. *n.*
Chriſtine mourut avec intrépidité & doucement le $\frac{2}{12}$ Avril 1689. 208. *n.* 308. & *n.*
Faux bruit d'une mort violente de Chriſtine, *ibid.*
Ses cérémonies funébres & funérailles, 309.
De l'habit funébre de Chriſtine, *ibid. n.*
Quoiqu'elle eût défendû toute pompe funébre on lui fit des obſéques magnifiques, 310.
Elle ne voulut autre inſcription que ces mots D. O. M. Vixit Chriſtina Annos LXIII. 310. 316.
Inſcriptions à cette occaſion, 310. 311. 312.
Son corps fut inhumé à S. Pierre au Vatican, 311.
Epitaphe & Mauſolé magnifique de la Reine, *ibid.* & *n.*
Le beau Poëme de Guidi à ce ſujèt, *Append. N.° LXXXVII.*
Sotte critique de ce qu'elle voulut être enſévelie à la Rotonda à Rome, 311. *n.*
A ſa mort on prit le grand deuil en Suède & réunit au Fiſc les domaines de ſon entretien, 313.
Diſtiques faits en Suède ſur ſa Mort, *ibid. n.*
Son Teſtament en Italien & en François, 314.
Elle inſtitua le Card. Azzolini ſon héritier univerſel, 313. *n.* 314.
Réfléxions ſur les vingt mille Meſſes pour le repos de ſon ame qu'elle inſtitua avec trois Chapelainies 320. & *n.*
Son Teſtament eut lieu malgré l'oppoſition du Miniſtre de Brandenbourg, 320.
Le Card. Azzolini étant mort bientôt après elle ſa ſucceſſion tomba au neveu du Card. *ibid.*

La

La plûpart des Livres & des meubles & des autres choſes précieuſes de Chriſtine venoient de Suède, II. 323. & *n.*

Livio Odeſchalchi acheta ſes Cabinèts de Médailles, de pierres précieuſes, de ſtatuës, de tableaux & d'autres raretés pour peu de choſes, *ibid.*

Les pièces les plus rares que renfermèrent ces Cabinèts, *ibid.*

En quelles mains paſſérent les peintures & les Tableaux de Chriſtine, 326.

ARTICLE VIII.

Autres particularités au ſujèt de Chriſtine : comme ſes manières de vivre : ſes accidens : ſes négociations en différentes Cours : ſon ordre d'Amarante : des Médailles & des inſcriptions faites à ſon ſujèt.

Chriſtine danſa quelquefois aux ballèts de la Cour, I. 209. *n.* 385. 392. *n.*

Elle courut risque d'être maſſacrée en 1647. par un homme fou, 210.

En 1648. elle fut ſurpriſe par une grande tempête & en 1650. deux fois attaquée d'une fièvre très-violente, *ibid.* 429.

Elle eut des attaques violentes de fièvres par ſa trop grande application aux études & à l'excès à boire l'eau toute pure, 211. & *n.*

Sentiment des Savans de ce qu'elle buvoit trop d'eau, *ibid.*

Chriſtine penſa ſe noïer, dont elle ne ſe troubla point, 212. & *n.*

Elle manqua d'être touchée d'un Canon qui créva, II. 130.

Chriſtine écrivit à Charles-Guſtave & à ſon Beaufrère Fréderic Landgrave de Heſſe en déconſeillant celui-ci de changer de Religion, I. 217.

L'Ordre d'Amarante de Chriſtine, 384. V. *Amarante.*

L'Ordre de Parnaſſe & de Jéſus, 385. *n.*

L'Ordre du nom Chriſtine réſolu 1650. ne ſortit point ſon effèt, *ibid.*

Après ſon abdication on l'appelloit ſimplement la Reine Chriſtine, 433. *n.*

Elle portoit dans ſes cachèts indifféremment ou les trois Couronnes ou les armes de Waſa, *ibid.*

Menſonge que débite un Jéſuite à la charge de Chriſtine au ſujèt de ſa mère, 473. *n.*

Elle affectoit d'être homme, I. 532. 546.

Elle n'aimoit pas trop le ſexe, 476. *n.* 539. 546. & *n.*

La mort de la Reine ſa Mère ſuſpendit ſes divertiſſemens à Bruxelles, 483.

Les dernières paroles du Chancelier Oxenſtierna, en mourant, furent ſur Chriſtine, *ibid.*

Teſtament moral que lui laiſſa l'Evêque Jean Rudbeck, 318.

Voltaire dit gratuitement qu'elle quitta la Suède pour aller chercher les Arts, 343. *n.*

Elle verſa des larmes au récit qu'on lui fit de ſon Père à Augsbourg, 489.

Le Cardinal Colonna s'amourache d'elle, 518.

Si elle juroit, & à qui elle en étoit redevable? 531. *n.* 553.

Mademoiſelle de Montpenſier & Madame de Motteville critiquées ſur la manière dont elles ont parlé de Chriſtine, 548 — 550. *n.*

L'argent qu'elle tira de France fut un reſte des ſubſides d'Allemagne, 550. *n.* II. 26. *n.* 175. 177.

Trois tendres Lettres de Chriſtine à la belle Ebbe Spare, I. 474. 528. 559.

Si elle avoit droit de vie & de mort ſur ſes domeſtiques? II. 10. &c.

Si en renonçant à la Couronne elle n'avoit pas renoncé à la juriſdiction ſouveraine? 12.

Sentimens de pluſieurs Savans ſur ces queſtions. *Préf. p. XV.* II. 12.

Juſtification de Chriſtine de ſon procédé, II. 18. &c.

Chriſtine après avoir abdiqué annoblit une famille en Italie, 14. *n.*

En conſéquence de ſon indépendance elle entretient pluſieurs Miniſtres publics dans les Cours étrangères, 17.

L'Empereur & l'Eſpagne lui envoïérent des Miniſtres mêmes du prémier ordre, 18. & *n.*

Partout où elle paſſa elle fut reçue & traitée en ſouveraine, 18. & *n.*

Elle penſoit aller voir Cromwell en Angleterre, 23.

Sa propoſition à l'Empereur de reconquérir la Poméranie pour païer ſes revenus, 29. & *n.*

Pourquoi ſa penſion ſtipulée de Suède ne ſe païoit pas éxactement, 29. 33.

Elle s'accommodoit aux manières de chaque Nation, 32. & *n.*

Une femme Gyldenar ſe donna pour elle en Suède & fut châtiée, 33.

Autre chagrin qu'elle eut à Rome, 34.

Elle penſoit de reprendre la Couronne après la mort de Charles-Guſtave, 38. 47. & *n.* 204. 289.

Cauſes des tentatives de Chriſtine pour reprendre la Couronne de Suède, 49. 120. 178.

Elle ſe plaint de l'infidélité de pluſieurs de ſes Officiers, 63. *n.* 70. 97. 155. 228. 279.

Elle fit travailler le fameux Borri à la Chimie, 63. & *n.*

Elle n'eſt pas tant blâmable d'avoir fait des recherches chimiques, *ibid.*

A ſa propoſition Lambecius ſe fait Catholique, 69.

Elle provoque ſouvent à ſon indépendance & qu'elle ne reconnoiſſoit aucun ſupérieur que Dieu ſeul, 54. 77. 178. 241.

Elle eſt fort pointilleuſe en fait de cérémonie &

& de titre, I. 520. & *n.* II. 145. &c. 178. 212. 213. 240.
V. Cérémonial.
Sa réponſe aux Médiateurs de Suède au Traité de Breda, II. 117.
Sa réponſe aux Etats-Généraux, *ibid.*
Elle appuïa la Négociation de la Cour de Rome en Suède en faveur de la Pologne, 151.
La réponſe que le Roi Charles XI. y fit à Chriſtine, 152.
Vives plaintes de Chriſtine ſur un Livre injurieux fait contr'elle en France, 155. 156. & *n.*
Comment elle s'expliqua ſur les calomnies qu'on a débitées d'elle. I. *Préf. IX. X.* II. 155. 156.
Son embarras ſur ſes revenus en Suède à cauſe de la guerre entrepriſe mal-à-propos, 160-169.
Elle deſapprouva hautement cette guerre, 160. 161.
Elle veut envoïer un Miniſtre à part au Traité de paix pour ſes intérêts, 162.
Elle veut entrer en accord avec le Roi de Suède au ſujet de ſes domaines, *ibid.*
Le païement de ſes dettes lui tenoit le plus au cœur, 165.
Belle Lettre qu'elle écrivit à ſon Gouverneur-Général ſur l'état de ſes affaires & ſes ſentimens ſur ceux qui diſoient qu'elle fut morte, 166. 167.
Elle dit au ſujet d'un Sécrétaire, que ſon deſtin étoit non ſeulement de faire la fortune, mais auſſi de former l'eſprit des hommes qui la ſervoient, 166. 169. 204.
Sa Lettre de reproches badins au même ſur ce qu'il ne lui remit pas l'argent néceſſaire, 167.
Elle fait traiter pour ſes intérêts à la Cour de France, à Nimegue & en Suède, 169—184.
Elle inſiſta en France que le Teſtament du Roi Jean Caſimir fut caſſé, 175. 191. *n.*
Elle croïoit retenir pour elle les Provinces de Suède en Allemagne, que les ennemis de Suède retiendroient ſans cela pour eux, 170.
Lettre du Roi de France & de ſon Miniſtre Pomponne à elle ſur ſes négociations en cette Cour, 176. 177.
Ce qu'elle penſoit de ces réponſes, 177.
Elle dit, que depuis longtems il n'y avoit plus rien à faire pour elle à la Cour de France, 177. 183. 194. 234. 244.
Sa négociation en Suède pour troquer la Souveraineté de Bremen contre ſes domaines & grandes prétentions, 184. 214.
La Cour de Suède lui remettant de bonnes ſommes à compte, ſa Cour à Rome reprit ſon ancien luſtre, 134.
Soupçonnée de Quietiſme elle prend ſes précautions là-deſſus, 186. & *n.*
Elle écrivit à Mlle. Dacier une réponſe gratieuſe où elle l'encourage de devenir Catholique, 188.
Belle lettre de Chriſtine au Comte Vaſano pour lui perſuader de ſe faire religieux, 191-193.
Elle dit qu'elle ne ſe ſentoit pas appellée à l'état religieux, lequel autrement elle embraſſeroit avec joïe, 192.
Sa belle lettre de félicitation au Chanc. Benoît Oxenſtierna, II. 179.
Elle avoue qu'elle devoit une partie de la gloire de ſon règne à la Maiſon d'Oxenſtierna, *ibid.*
De quelle manière Chriſtine forma ſes réſolutions ſur les demandes & remontrances qu'on lui faiſoit, 201.
Ses Lettres à Olivekrans ſon Gouverneur Gen. ſur le bruit du Teſtament & de la mort du Roi Charles XI. & ſur celle de la Reine, 204.
Elle eſt injuſtement taxée d'ajoûter foi à l'Aſtronomie judiciaire, 208.
Les cérémonies qu'elle fit obſerver à Rome envers les Papes, les Cardinaux, les Ambaſſadeurs, &c. 213. & *n.*
Elle étoit de ſentiment que la Suède ne devoit pas s'allier avec la France, 207. 216.
Sa belle lettre au Roi de Pologne ſur la levée du ſiége de Vienne, 219. &c.
V. Jean Sobieski.
Elle avoit de ſes joiaux engagés chez Texeira & en Hollande, 229. *n.*
Ses Belles-Lettres au Chev. Terlon & à d'autres où elle déſapprouve les perſécutions contre les Proteſtans en France, 230. & *n.* 244.
Reproches faits à Mr. Bayle ſur la manière qu'il avoit parlé de cette Lettre de Chriſtine & ſa juſtification là-deſſus, 235-244.
L'Inſcription ſur ſa viſite de Lorette & de la Grotte merveilleuſe de Foligni, 247.
Dans ſa belle lettre à Mlle. Scuderi elle dit qu'elle avoit grande averſion pour la vieilleſſe & que la mort ne l'inquiétoit pas, 272.
Ses Lettres à la Princeſſe de Suède Hedvig Sophie & au Prince Charles depuis Charles XII. Roi de Suède avec des remarques y rélatives, 275.
Elle veut que ſon Envoïé Marq. del Monte ménageât l'une & l'autre Reine de Suède, 278.
Sa Lettre de condoléance au dit Marq. ſur la mort de ſon Père, 279.
Raiſonnemens de Chriſtine ſur la Guerre d'Allemagne en 1688. 283.
Sa négociation ſecrète avec un Emiſſaire de l'Electeur de Brandenbourg, 300. 305.

ARTICLE IX.

Ses penſées ingénieuſes & bons mots: Son génie & ſes qualités perſonnelles: on fait d'elle différens portraits & caractéres: de ſes portraits en peinture & de ſes buſtes en marbre & en autre matiére.

L'Egalité de l'humeur de Chriſtine, I. 289. *n.* Les belles qualités de Chriſtine, 221. 296. *n.* II. 164—167.

V. Ses Portraits & caractères ci-dessous.
Entrevue & froideur entr' elle & le Prince de Condé, I. 453. & *n.*
Elle n'aime ni commodités, ni parures, ni des mêts délicieux, 428. 551.
Elle est justifiée sur l'article de l'Amour. *Préf. p. XVI-XVIII.*
Elle dort 4. à 5. heures, I. 428. 539. 553.
Elle fait tous les exercices d'un jeune Cavalier, 426.
Elle ne boit que de l'eau I. 211. 212. *n.* 428. 551. II. 166.
Elle aime la lecture & le travail, I. 424. 428.
Elle a beaucoup de morale & de dévotion, I. *ibid.* II. 136. 164. 179. 192. 281.
V. Préface de son Ouvrage de loisir & l'Ouvrage même. Item *les Panégyriques de Freinsheim & Spanheim.*
Elle fait la fortune & forme l'esprit de ceux qui la servent, 167.
Elle fait le prémier Ministre elle même, I. 429. 432.
Ses Ministres & Généraux trembloient devant Elle. *ibid.*
Extrêmement gracieuse envers les étrangers, 431.
On déclame à tort contre son irreligion, 441. II. 194. 195. & *n.* 279.
Elle forma le dessein de publier toute son Histoire en Médailles, I. 517. *n.* I. *la Préf. p. XVI-XVIII.* 539. 553. II. 24. 134. 135. & *n.*
Elle ne donna aucune prise sur sa vertu. I. 539. &c.
Il passoit l'imagination d'un François que Christine eût autant de délicatesse d'esprit que les François, I. 553. 554.
Le Roi de France est mon ami, non mon protecteur, dit Christine, II. 54.
Elle envoïa son portrait en peinture à la Cour de France, I. 423.
Au Card. Mazarin, 209. *n.*
A l'Académie Françoise, 417.
Au Roi d'Espagne à cheval, 428.
A Mr. Sarrau, 264. *n.*
A Mad. Scudery, II. 271.
Plusieurs bustes & portraits de Christine, II. 311. *n.* 328. II. *Append. N. XXIV. XXVI.*
Relation de sa maladie, mort & funérailles en Italien & François, II. *Append. N. LXXXVII.*
Elle mourut doucement & généralement aimée à Rome, *ibid.*
Ode Latine de Filicaia après la mort de la Reine. II. *Append. N. LXXXVI.*
Son Oraison funébre par Malagonelli, II. *Append. N. LXXXV.*
Le beau Poëme de Guidi, II. *Append. N. LXXXVII.*

ARTICLE X.

Divers Caractères & Portraits de Christine.

PAr Mr. *Chanut*, I. 423—427.
Par un *Fiamand*, 431.
Par le P. *Manetschied*, 427.
Par *Descartes*, 225. *n.*
Par *Naudé*, 343.
Par *Boinebourg*, 544. *n.* 545. *n.*
Par *Huet*, 343. *n.*
Par *Maraviglia*, 344. *n.*
Par *Freinsbemius*, 344. *n.* 427. *n.*
Par les *Jésuites* à Inspruck, 348. *n.*
Par *Octavio Ferrario*, *ibid.*
Par *Paschius*, 349. *n.*
Par *Balzac*, 350.
Par *Pufendorf*, 351.
Par un Anonyme Italien. II. *Append. N. XLVII.*
Par un Anonyme en Italien. II. *Append. N. XLIX.*
Par *Mad. de Montpensier*, I. 531. 539.
Par l'*Académie Françoise*, 536. &c.
Par Mr. Gallois. II. *Append. N. LXXIII.*
Par *Madame de Motteville*, I. 89. 542.
Par Mr. le *Duc de Guise*, 550.
Par un *Anonyme*, 551.
Dito . . . . 553.
Par *le Gendre*, 556.
Par *Mad. de Bregy*, II. 26. & *n.*
Par *Misson*, 293. *n.*
Par *Voltaire*, *ibid.*
Par *Hœverkamp*, 324.
Par *l'Auteur de ces Mémoires*, 328. 329.

ARTICLE XI.

Pensées judicieuses, Apophtegmes, Maximes & bons mots de Christine.

VOïez T. I. 41. 47. 65. 68. 92. 112. 114. 167. *n.* 177. *n.* 193. 251. 255. *n.* 261. & *n.* 266. 289. *n.* 347. 348. *n.* 405. *n.* 416. 429. 451. & *n.* 497. 518. 531. 532. *n.* 544. 545. 546. *n.* 555. T. II. 26. *n.* 28. *n.* 34. *n.* 46. *n.* 85. *n.* 98. 156. 157. 169. 179. 183. 205. 262. 287. 293. 294. *Ajoutés à ceci plusieurs de ses traits dans ses propres Ouvrages.*

ARTICLE XII.

Les Ouvrages de la composition de Christine.

VOïez *Préf. du* T. I. *p. XXVI.* & du T. II. Item. 347. & *n.* II. les *Préf. des* 3. *Ouvr. de Christine & les Pièces mêmes.*
Conclusion faite : *Il faudra des Siècles pour reproduire une Personne du Sexe de* CHRISTINE, *qui l'égale*, II. 329.

****

Clairet Poissonnet. Valet de Chambre de Christine. *V. Poissonnet.*
Cléopatre; ce qu'elle répondit à Marc-Antoine qui vouloit pêcher à la ligne. I. 319. *n.*
Clergé : Les Etats & les Roïaumes peuvent se passer des Cardinaux. I. 193. Les Ecclésiasti-

ques peu propres à l'Adminiſtration des affaires. I. 193. II. 295. Un Curé déclama à Stockholm contre la paix de Weſtphalie. I. 148. *n. item* contre Chriſtine. II. *Append. N. LIII.* Le Clergé de Suède ſe heurte contre l'Ordre de la Nobleſſe. I. 121. *n.* 204. Se fâche contre le changement de Religion de Chriſtine II. 45. Sottiſes débitées par Parival contre le Clergé de Suède. *ibid. n.* Ce qu'auroit dit Chriſtine du Clergé de Suède. II. 46. *n. Append. LXXVII.* Le Clergé de Suède eſt fort favorable à Chriſtine en 1668. par de bonnes raiſons. 118. & *n.* 123

V. Moines, Jéſuites, Etats de Suède.

Clément VIII. appella le maſſacre des Huguenots la plus lâche trahiſon. II. 232. *n.*

Clément IX. (Le Pape) de la famille Roſpigliosi, Chriſtine charmée de ſon éxaltation au Pontificat en fit éclater ſa joïe inconſidérément à Hambourg, ce qui cauſa l'émeute de la populace. II. 126. 127. Son Pontificat fut fort brillant. 131. Particularités de ſon élection. *ibid. n.* Chriſtine fut toûjours en bonne Harmonie avec ce Pape. *ibid.* Son Pontificat eſt réputé fort louable. *ibid.*

Clément X. De la famille de Altieri, le conclave de ſon Election fut plein d'intrigues & d'impoſture. II. 133. *n.* Son Pontificat fut divertiſſant. 134

Clément XI. De la famille d'Albani. Il fit ériger à Rome par reconnoiſſance un Magnifique Mauſolée à Chriſtine. II. 142. & *n.* 311. Il s'en fit honneur & mérite auprès du Roi Charles XII. 142. *n.* Quoique devenu Pape il garda toute ſa vie la qualité de Protecteur de la nation Suédoiſe. *ibid.*

V. Albani.

Clément. Meurtrier de Henri III. Roi de France il y a un hauſſecol avec ces mots: *Saint Jaques Clément.* I. 444. *n.*

Cluverius. Il eſt réfuté dans l'Anti-Cluverius par Stiernhielm. I. 336

Cogoglinds., le Marq. Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome; Chriſtine & lui tiennent pour nulle toute rénonciation à la Franchiſe des Quartiers. II. 253. 263

Coligny (Jaſpar de) Amiral de France; Particularités de ſa fille la Comteſſe de la Suze qui abjura la Religion Proteſtante. II. 26. *n.*

Colling (Profeſſeur Ajoint à Lund.) Il m'a communiqué une Lettre de Salvius à Chriſtine. I. 135. *n.*

Colomiés, les Lettres de Chriſtine qu'il a publié. I. *Préf. XII.* & *n.*

Colonna (Ducheſſe) ſes habits & bijoux à l'entrée de Chriſtine à Rome, valoient 4. à 500. mille Ecus Romains. I. 497. *n.* II. 135. II. *Append. N. LXX. LXXI.*

Colonna (D. Pompejo & Céſare) étoient des prémiers Membres de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502. Le Cardinal Colonne s'amourache de Chriſtine, fut obligé de vuider Rome par ordre du Pape. 518. Voulant mortifier la Reine, elle s'en vengea par un Manifeſte qu'elle publia. 520. II. 135. II. *Append. N. LXX. LXXI.*

Columbus (Samuel) Excellent Poëte Suédois & grand ami de Stiernhielm. I. 335

Comedies. Suédoiſes compoſées par *Meſſenius* & *Prytz.* I. 317. 319.

Comenius (Amos) La Régence de Suède lui offrit la Réforme des Ecoles de Suède, comme fit auſſi le Parlement d'Angleterre, I. 291. Fort protégé en Suède pas Louïs de Geer & Jean Matthiæ. 292. *n.* A quoi s'aboutirent ſes projèts en Suède. I. *ibid.* Il étoit viſionnaire, Eſcroc & Chevalier d'induſtrie. 293. Sa Lettre à l'Evêque Jean Matthiæ. 292. *n.*

Comète V. *Aſtronomie. Campani. Caſſini. Giodani.*

Comines (de) ſes Mémoires cités. I. 376. *n.* II. *Append. N. XLII. n.*

Cominges (de) Savant François; Chriſtine s'entretient avec lui ſur pluſieurs choſes à la Cour de France. I. 545

Commerce. Le Commerce eſt l'Idole auquel les Hollandois ſacrifient. I. 375. *n.* Celui de la Suède excita de la jalouſie. *ibid.* 381. 422. Chriſtine pouſſa le Commerce de la Suède juſques dans l'Afrique & l'Amérique. 422

Conclave. V. Pape, Rome,

Condé (Prince de) eſtime particuliére de Chriſtine pour ſes grandes qualités. I. 85. 191. 194. 532. II. 273. Il gagne la Bataille de Nordlingen. I. 86. Chriſtine lui écrivit là-deſſus une belle lettre & la Réponſe qu'il lui fait. *ibid.* 453. & *n.* Pointilles entr'elle & le Prince à Bruxelles. 86. 453. & *n.* 474. Mis en priſon & relâché avec ſon Frère & ſon Beaufrère: il entre en intelligence avec l'Eſpagne & porta les armes contre ſa Patrie. 186. 239. Il écrivit à Chriſtine de la priſon. I. 186. Chriſtine le félicite par une Lettre de ſon élargiſſement. 191. Elle l'éxhorte par une autre Lettre à appaiſer les troubles en France. 199. Il remet tous ſes intérêts entre les mains de Chriſtine. 196. Lettre de Chriſtine à lui avec avis de ſon abdication. 416. Ce qu'il penſoit de ſon abdication. 437. Son Manifeſte contre le Card. Richelieu. 549. *n.* Il étoit un des trois hommes qui avoient arraché à Chriſtine ſon eſtime pour lui. II. 29. *n.* Double tour de Courtiſan qu'il joua avant ſa mort. 273. *n.* Ses grandes qualités & ſon parallèle avec Mr. de Turenne. *ibid.* & 274

Conti (le Prince de) préſenta la ſerviette à Chriſtine au Louvre. I. 539, Il eſt mis en priſon. 186

V. Condé.

—— une des quatre Principales familles de Rome, Charles Conti étoit Majordome de Chriſtine.

tine à Rome & ſa ſœur la Ducheſſe *Muti* ſa prémière Dame d'honneur. II. 184. Le Card. Conti exclus du Pontificat, crainte de trop d'attachement pour Chriſtine. 185.

Conquérans; ſentiment de Guſt. Adolphe ſur les Conquérans. I. 13. 14

V. Alexandre, Prince, Roi.

Conringius. (Herman) Il n'approuva pas la Philoſophie de Deſcartes & fit une épitaphe piquante ſur ſa mort. I. 230. *n.* Il prit la défenſe de Suède & de Chriſtine contre la Bulle du Pape. 152. & *n.* Il vint en Suède & fut fort honnoré de Chriſtine. 297. &c. Il écrivit contre la Ville de Bremen & la Pologne en faveur de la Suède. *ibid. n.* II. *Append. N. XXXII.* Son épitaphe par Meibomius I. 297. *n.* Il fit grand cas de la verſion des Evangiles d'Ulphilas, 308. *n.* Conringius ſous le nom de *Cyriacus Thraſymachus* expoſa dans un écrit la Juſtice des armes de Suède contre la Pologne. 375. & 376. *n.* Procès entamé contre lui par Wasmuth ſur des points de Théologie. II. 269. *n.*

Coppenhague; plus de 300 perſonnes y ſont brûlées & ſuffoquées le même jour que Chriſtine mourut à Rome. II. 308. *n.*

Corſes; l'affaire de l'inſulte qu'ils firent à Rome au Duc de Créqui Ambaſſadeur de France. II. 72—77. Ils furent bannis pour cela de Rome, dont il y en fut érigé un monument. 78. Ce monument fut ôté trois ans après. *ibid.*

V. Alex. VII. Louis XIV, Créqui.

Corylander, Bibliothècaire de l'Univerſité de Lund, il a communiqué une Lettre à l'Auteur ſur le retour de Chriſtine en Suède. II. 43. *n.*

Coſtar. Savant François ce qu'il dit du changement de religion de Chriſtine, I. 260

Coſte (Pierre) Remarque ſur ce qu'il dit de la réception que Chriſtine fit au Prince de Condé. I. 453. *n.* Rectifié ſur ce qu'il dit de Pimentel Ambaſſadeur d'Eſpagne, 454. *n.* Rectifié ſur ce qu'il dit d'une lettre du Pr. de Condé à Chriſtine, 87. *n.*

Cottone (Anton.) Franciscain, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139

Cour & *Courtiſans.* Leurs maximes favorites. I. 105. 124. 125. *n.* Il leur convient d'être Stoïciens. 135. *n.* Sentimens des Cours de l'Europe à la mort de Guſtave-Adolphe. 21. & *n.* &c. Les grandes paſſions règnent dans les Cours des Grands, I. *Préf. p. XIX.*

V. Favoris.

Couronne. Toutes les Couronnes ſont égales, dit Guſtave-Adolphe, I. 9. *n.* 542. *n.* La Suède ſoutenoit la parité des Couronnes quoique la France cherchât la préférence ſur les autres. 146. 147. *n.* 542. *n.* Lettre remarquable là-deſſus du Roi Guſtave-Adolphe à Louïs XIII. 147. *n.* Au Concile de Baſle, la Suède prétendit le pas ſur les autres Roïaumes comme le plus ancien, *ibid. n.* Une Couronne eſtimée plus que la vie même. 412. 437. Il n'eſt pas ſi facile de conquérir une Couronne comme on ſe l'imagine, dit Chriſtine. II. 37

V. Cérémonial, Négociations, Rois.

Court (Mr. de la) Réſident de France à Munſter. Il taxe à tort la nation Suédoiſe & accuſe le Pape de ſtupidité. I. 118. *n.*

Court (Charles Caton) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139

Courtin (Mr.) Sécrétaire & puis Miniſtre de Chriſtine à la Cour de France. I. 255

Coyet, (le Baron) un des Miniſtres Médiateurs de Suède au Traité de Breda; ce que Chriſtine lui dit au ſujèt de ſon changement de Religion, I. 505. *n.* II. 116. 300. *n.*

Cramerus (J. J.) Son jugement frivole ſur les vers en blanc de Stiernhielm. I. 335. *n.*

Créqui (le Duc de) Ambaſſadeur de France à Rome, l'inſulte qu'on lui fit intrigue beaucoup la Reine Chriſtine. II. 72. Particularités de toute cette affaire. *ibid.* Comment ſe termina l'affaire de cette inſulte. 78

Creſcimbeni (Jean Marc.) a conſervé pluſieurs Mémoires de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 137. 139

Creutz (Baron Jean Ernſt) Il a traduit entr' autres *la Pietra del Paragone Politico de Bocalini* en Latin, I. 333

Cromwel. Ce qu'il faut penſer de la venue des Députés des Juifs vers lui & s'ils le tenoient pour le Meſſie. 304. & *n.* La négociation de Cromwel à la Cour de Suède. 378. 381. Il craignoit que la Suède n'aſſiſtât les Roïalistes en Angleterre. 380. La France l'honora des premiers d'une Ambaſſade. 381. *n.* Cromwel ſe ſaiſit de toute l'autorité en Angleterre ſous le nom de Protecteur. 381. Un Traité ſe conclut entre la Suède & Cromwel à la ſatisfaction commune. *ibid.* Mazarin craignoit Cromwel plus que le Diable & le careſſoit exceſſivement. 382. *n.* Il ne vouloit pas que Chriſtine vint en Angleterre pour le voir. II. 23. Chriſtine lui envoïa dix ſept Rennes de la race Lappone. II. *Ap. N. X.XLII.*

V. Wittlock.

Cronbielm (le Comte de) Son nom eſt caché ſous celui de *Stephanus Caſſius.* II. 13. *n.*

Cronſtedt, Sénateur de Suède, poſſéde pluſieurs Manuſcrits du feu grand Chancelier *Axel Oxenſtierna.* I. 25. *n* 106. *n.* 314. *n.* Il a communiqué à l'Auteur de ces Mémoires pluſieurs lettres de Chriſtine & autres Manuſcrits qui y ont du rapport. *Préf. p. XI.* I. 25. *n.* 106. *n.* II. 199 *n.* 201. *n.* 276. *n.* 299. *n.* II. *Liſte des Lettres de Chriſtine paſſim.*

Cueva (le Comte Antonio de) & ſon Epouſe accompagnent Chriſtine en Italie. I. 488. Au

(II) 3 dîner

dîner de Chriſtine avec le Pape, il lui préſenta la ſerviette. 500. Il complotte contre la Reine à Rome, dont elle s'irrita juſqu'à le menacer de coups de bâtons. 520

Cyrille Lucaris; Patriarche de Conſtantinople il étoit pénétré de ſentimens de la vraïe Religion. I. 486. *n.* Trois de ſes Lettres mémorables à Guſtave-Adolphe, & à Oxenſtierna, réfutent les reproches que les Catholiques-Romains lui ont faits. *ibid.* II. *Append. N. LXI. LXII. LXIII.* La rage des Jéſuites contre lui. *ibid.* Il prie le Chanc. Oxenſtierna de faire imprimer le Commentaire ſur Job. *ibid.* Il conſole le Chancelier ſur la mort de Guſtave-Adolphe. *ibid.* La diſpute des Chrétiens Grecs & Romains ſur le Temple de Bethlehem. *ibid.*

V. Grecs.

D.

Dacier. Made. Anne née le Févre; ſa Lettre à Chriſtine en lui envoïant ſon Florus, II. 187. 188. *Append. N. LXXXII.* Particularités de ſa vie. *ibid.* Réponſe obligeante que Chriſtine lui fit. 188. 189

Dacier (André) Particularités de ſa traduction Franç. des Vies des Hommes illuſtres de Plutarque.

V. Préf. des Réflex. de Chriſtine ſur Alexandre le Grand.

Dalin (Olave) Bibliothécaire du Roi de Suéde, Son Hiſtoire de Suède citée. II. 158. *n.*

Dannemarck. Le Roi de Dannemarck veut faire tranſporter la Reine-Mére de Suède en Pruſſe I. 56. Comment ſon évaſion ſe fit par les intrigues du Miniſtre de Dannemarck & à quel deſſein. 59. & *n.* Mr. de Holberg réfuté là-deſſus. 62. & *n.* Le Dannemarck s'attira par cet enlèvement une Guerre aſſez fatale. 61. Qui ſe finit au grand avantage de la Suède. 69. 71. &c. Les Princes Fréderic & Ulric aſpirérent au Mariage de Chriſtine. 160. Différend entre la Suède & le Dannemarck au ſujèt du Gr. Maître Corvitz Ulfeld. 376. &c. Les Hollandois païerent. 350. mille florins au Dannemarck pour tous les droits du Sond par un Traité de rédemtion. I. 337. *n.* Chriſtine devenue Catholique, donna occaſion à un édit en Dannemarck contre les Catholiques. 490. *n.* Le Roi de Dannemarck devint un *Hoſtis opportuniſſimus* en rompant la paix mal à propos avec la Suède. 515. *n.* La réception magnifique de Chriſtine à Coppenhague en 1660. II. 42. Borri dépenſe des millions au Roi de Dannemarck en Alchimie. 64. *n.* De la conſpiration du Cte. Ulfelt contre le Roi de Dannemarck. 66. V. *Ulfelt.* La Nobleſſe en Dannemarck trop opprimée. 68. & *n.* La France agaçoit par dépit le Dannemarck contre la Suède. II. 214

V. Norvégue.

Dauzé (Charles) Ambaſſadeur de France en Dannemarck ſon jugement porté ſur le caractére de la famille Roïale de Vaſa, réfuté. II. 112. *n.*

Daſſoucy. V. Aſſoucy.

Daubuz. Epitaphe de Guſtave-Adolphe. II. *Append. N. II.*

Darmſtadt. Le Landgrave ſauva le Monument de Guſtave-Adolphe près du Rhin. I. 8. *n.*

V. Heſſe.

Daviſon. Suédois Sécrétaire de Chriſtine; Charles-Guſtave irrité contre lui de ce qu'il étoit devenu Cath. Rom. II. 53. *n.* Chriſtine lui écrit ſur ſon démêlé avec l'Evêque Terſerus. 54. La Reine ſait mauvais gré au Duc Adolphe Jean d'avoir fait citer Daviſon devant un tribunal de Suède. 60

David. Ben-Eleazar ſavant Rabbin. I. 304. *n.*

Dellino (Felice) Architecte de Chriſtine fit le deſſein de ſa pompe funèbre. *II. Append. N. LXXXVII.*

Deſcartes. Philoſophe François mourut de dépit, dit Md. de Motteville, parce que Chriſtine n'approuvoit ſa maniére de Philoſophie. I. 89. 227. *n.* 345. Chriſtine voulant connoître Deſcartes l'attire en Suède. 223. Elle lui donna des problêmes à réſoudre. *ibid.* &c. & *n.* Deſcartes lui écrit ſa prémière Lettre à laquelle elle lui répondit. 224. Chriſtine l'entretenoit tous les jours à cinq heures du matin. 225. Exagération des éloges de Baillet touchant Deſcartes. 226. & *n.* Si le Catholiciſme de Chriſtine eſt dû aux ſoins de Deſcartes. 226. & *n.* 464. *n.* Chriſtine le conſulta ſur l'établiſſement d'une Académie. 226. Deſcartes mourut à Stockholm d'une fiévre, au grand regrèt de Chriſtine. *ibid. n.* Il ne vouloit pas ſe ſervir d'un Médecin ami de ſes Antagoniſtes. *ibid.* 288. Si Chriſtine approuvoit ſa maniére de philoſopher. 227. *n.* Sa Philoſophie fit une ſecte en Suède & y cauſa du trouble. 229. S'il y a eu du poiſon dans ſa mort. 227. *n.* Belle épitaphe de Chanut & de Joachim Deſcartes ſur ce Philoſophe. 228. *n.* Ses os furent tranſportés 17. ans après ſa mort à Paris, mais ſon crane eſt demeuré à Stockholm. 228. *n.* Conringius & Sorbiére peu portés pour la Philoſophie de Deſcartes, le prémier lui fait une épitaphe piquante. 230. *n.* D'où Deſcartes a tiré ſa Philoſophie. 231. *n.* 345. Précis d'un traité où la Philoſophie Scolaſtique eſt attaquée par celle de Deſcartes. 520. *II. Append. N. XV.*

Des Houilleres (Mad.) Son ſentiment déſavantageux des femmes Françoiſes. I. 548. *n.*

Desmaret (Roland) La belle lettre qu'il écrivit à Chriſtine. I. 259. II. *Append. N. XXIII.*

Deventer. Chriſtine ne voulut pas attendre la ré-

réception distinguée que le Magistrat lui préparoit. I. 288. 453
Disdier (de St.) réfuté en ce qu'il a dit des subsides de France païés à la Suède. II. 160. *n.*
Dohna (le Comte de) Il fut de la suite de Christine quand elle partit de Suède après avoir abdiqué la Couronne. I. 420. & *n.* 453. II. *Append. N. LIV.* Il étoit un des Ministres Médiateurs de Suède au traité de Breda où Christine lui écrivit une Lettre. 165. Il se battit en duel avec Steinberg. II. *Append. N. XLVII.*
Donneau (Mad. de) engagée au service de Christine en Flandres. I. 476. *n.*
Douglas Général Suédois Particularités de lui. II. *Append. N. XLVII.*
Dodwel (Henri) belle lettre qu'il écrivit à Isaac Vossius avant la mort de celui-ci. I. 275. *n.*
Drabitius. Ses visions recueillies par Comenius. I. 293
Drakenbielm. Vouloit prendre à ferme la Province Oeland, qui faisoit partie des Domaines de Christine. II. 89
Drélincourt, Ministre de la Religion Réformée à Paris. Ses disputes avec Ernest, Landgrave de Hesse qui changea de Religion, I. 216. *n.*
Droit des Gens. Si ce que le Droit des Gens accorde aux Ministres publics peut être dénié à leurs Principaux. II. 15. 57. 110. Les Corses furent bannis de Rome pour avoir violé le Droit des Gens dans la personne de l'Ambassadeur de France. 78
V. Ministre, *Ambassadeur.*
Drost ou *Drotset.* Etoit le grand Juge de Suède & la charge du prémier Sénateur du Roïaume. I. 210. & *n.*
Drotningholm. La plus belle Maison Roïale de Suède. II. 203. *n.*
Dryander. (Jean André) Savant Suédois, auteur de plusieurs Ouvrages. I. 323
Duncan nommé *Cérisantes. V. Cérisantes.*
Duriez François, Médecin de Christine. Il étoit savant, mais grand hableur & Comédien. I. 255

E.

Ebertus. (Adamus) Il parle dans le Journal de ses Voïages de deux Mſc. que Vossius acheta pour Christine à un prix excessif, I. 268. & *n.*
Ebertus. (Jean Caspar.) Il se trompe sur l'année de l'Institution de l'Ordre d'Amarante de Christine. I. 385. *n.*
Ecclésiastiques. V. Clergé.
Eckerman, Professeur à Upsal a communiqué à l'Auteur une Lettre de Christine. II. 307. *n.*
Ecrivains. V. Pédans, *Savans.*
Edda un des plus anciens Mythologistes du Nord. I. 306. *n.*
Eggenberg (d') Le Prince d'Eggenberg n'étoit jadis que Notaire. 136
Ehrenstien, (Eduard. Phil.) très-savant Suédois; Il monta par dégrés aux plus hautes charges en Suède. 336. 337
Elands bête à grand corsage en Suède. II. *Append. N. XLII. n.* La viteſſe de ces animaux. I. 432
Elisabeth, Princesse Palatine, entretint commerce de Lettres avec Descartes. 225. & *n.*
Elisabeth Reine d'Angleterre. Elle vivoit en bonne intelligence avec le Pape Sixte V. II. 266. *n.* Elle finit sa vie dans une noire mélancholie. II. 308. *n.*
Empereur. La Couronne Impériale sur une tête Luthérienne. I. 118. Christine travailla pour faire tomber la Couronne Impériale sur la tête de Ferdinand IV. & pourquoi? 388. & *n.* L'Empereur ne voulut pas se prêter au secours du Roi Charles XI. contre le Turc. II. 153. L'Ambassadeur de l'Empereur renonça aux franchises des quartiers à Rome. 250. Ce que Gustave-Adolphe répondit quand l'Empereur voulut le dissuader de se mêler des affaires d'Allemagne. II. *Append. N. VIII.*
V. Autriche. Leopold, *Maximilien II.*
Emporagrius, (Eric) Evêque de Strängnäs. Il rangea les femmes parmi les biens meubles dans l'explication de son Catéchisme. I. 331. Il tira une pension viagére de Christine. II. 63. *n.*
Enander, Evêque de Linköping tira pension de Christine. 63. *n.*
Endymion, Poëme dramatique en Italien, dont Christine est en quelque façon l'Auteur.
V. La Préface de cette Pièce, *& Art. Guidi.*
Ernest, Landgrave de Hesse, raisons du changement de sa Religion & ses disputes là-dessus avec Drélincourt. I. 216. *n.* Se choqua sur ce que Drélincourt l'avoit appellé Cadet de Hesse. *ibidem.* Il composa un Livre où il taxe aussi les vices de Rome. I. 217. *n.*
Ephestion, rétablit sur le Trône le Roi de Sidon devenu jardinier.
V. Les réfléx. de Christ. sur Alex.
Epitaphe. V. Inscription & Medailles.
Eric XIV. Roi de Suède. Il étoit fort versé dans les Belles-Lettres & les Sciences, mais d'une humeur bizarre. II. 122. *n.* Il vouloit envoïer son Ordre au Roi de France. *ibid.*
Eric Otteson, commanda les vaisseaux Danois qui transportoient la Reine-Mère de Suède en Dannemarck. I. 60. 62
Erici, (N. N) Aumonier de la Cour de Suède; Il prêchoit fortement en Cour contre Christine & les faux savans qui la séduisoient. II. *Append. N. LIII.*
Erskein, Ministre de Suède au Congrès de Westphalie. I. 110. & *n.* 112
Esberg, (Assesseur au Parlement de Suède) a com-

communiqué à l'Auteur des Lettres de Chriſtine. I. 123

Eſpagne. Chanut ſe moque de la gravité des Eſpagnols jusques dans les combats. 460. Chriſtine témoigna du goût pour la France : ce qu'irrita les Eſpagnols contr'Elle. 519. & *n.* II. 134. Elle marqua à ceux-ci ſon reſſentiment dans une eſpèce de Manifeſte. I. 521–527. La Cour d'Eſpagne vouloit fixer Chriſtine à Rome pour entretenir toûjours le Pape dans ſes intérêts. 519. *n.* 522. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne renonça aux franchiſes des quartiers à Rome. II. 250. Il la redemande puisque l'Ambaſſadeur de France tâchoit de s'y maintenir. 263. Joïe publique des Eſpagnols de la mort de Guſtave-Adolphe. I. 22. & *n.* Trois Dames abbattirent la puiſſance d'Autriche & d'Eſpagne. 156. & *n.* Le Roi Philippe vouloit épouſer la Reine Chriſtine. 162. De même Don Juan d'Autriche, dont Chriſtine ſe rioit. 163. Lettre de Chriſtine au Roi Philippe. 189. Vouloit mettre la Suède en troubles en Allemagne & en Pologne. 373. & *n.* Chriſtine étoit plus portée pour l'Eſpagne que pour la France. 389. 457. II. 28. 31. 134. Sentiment du Roi d'Eſpagne ſur l'abdication de Chriſtine. I. 436. 473. Les Eſpagnols s'imaginérent que Chriſtine devenue Catholique, la Suède ſuivroit ſon éxemple. 442. *n.* Entremiſe de Chriſtine par écrit pour procurer la Paix entre l'Eſpagne & la France. 189. 456. *n.* II. 1. *n.* La Cour d'Eſpagne prétend ſur celle de Portugal d'avoir fait changer Chriſtine de Religion, I. 468. *n.*

V. Philippe IV.

Eſſex, (le Comte d') ſa mort fut cauſe que la Reine Eliſabeth finit ſa vie dans une noire mélancolie. II. 308. *n.*

Eſtor. (Vice-Chancelier de l'Univerſité de Marburg.) *I. Préf. p. XXIV.*

Etats de Suède. Sentimens, fermeté & ſageſſe des Etats de Suède après la mort de Guſtave-Adolphe. I. 23. 26. 35. Ils donnent eux-mêmes inſtruction pour l'éducation de Chriſtine. 31. Ce que vaut la déſunion entre les Etats du Roïaume. 121 II. 158. Par quelle raiſon l'Ordre des Païſans ſe heurta contre celui de la Nobleſſe. I. 121. Quand les Etats agiſſent par fougue, le Roïaume périclite, dit le Chancelier Oxenſtierna. 176. *n.* 206. Démêlés des Etats de Suède en 1650. appaiſés par la prudence de Chriſtine. 121. *n.* 204. Les trois autres Etats prétendoient que les terres de la Couronne données à la Nobleſſe, fuſſent révoquées. 121. *n.* 172. 204. Chriſtine ſe laiſſa perſuader par les inſtances des Etats en 1651. de ne pas quitter la Couronne. 208. Mais en 1654. ils ne purent pas l'en détourner. 407. Ils aſſignèrent à Chriſtine des revenus annuels de 240 mille Rixdalers moïennant quoi elle renonça ſimplement au Roïaume. 407. Ils s'oppoſent aux prétentions de Chriſtine en 1660. II. 45. 47. *n.* Ils lui donnent les ſûretés pour ſes domaines & la font renoncer très-formellement à la Couronne de Suède. II. 48. Grandes diſputes entre la Nobleſſe & les Païſans à la Diète de 1662. à cauſe de la tutéle du Duc Adolphe-Jean. II. 79. Les Etats de Suède n'ont jamais donné à leurs Rois un pouvoir deſpotique. 158. *n.* Il n'y a point d'eſclaves ou ſerfs en Suède. *ibid.*

V. Sénat, Suède.

Etats-Généraux. V. *Hollande.*

Etat Un Etat Souverain n'admet pas qu'un autre ſe mêle de ſes affaires Domeſtiques. I. 196. 198. *n.* 242. 243. *n.* II. 120. Quand les Etats agiſſent par fougue le Roïaume périclite dit Oxenſtierna. I. 176. *n.* Si une Puiſſance étrangère peut éxercer la Juriſdiction dans l'Etat d'un autre Souverain? II. 11. Ce n'eſt pas aux Papes de partager les Etats qui ne leur appartiennent pas. I. 542. *n.* Les Alliances qui ont une ſuite perpétuelle ne doivent ſe fonder ſur les affections qu'on a pour une nation plûtôt que pour une autre. II. 218. *n.* Gens capables peuvent prédire les révolutions qui doivent arriver dans le monde. 298

V. Couronne, Guerre, Miniſtre, Nation, Rois.

Ethiopie. Chriſtine écrivit au Roi d'Ethiopie en ſouhaitant que la Religion Chrétienne y puiſſe demeurer pure & inébranlable. I. 352 Remarques ſur l'état de la Religion Chrétienne en Ethiopie. 353. &c. Tentatives des Jéſuites d'y établir la Religion Romaine. *ibid.* Zaga-Chriſt, Prince Ethiopien faiſoit de grandes débauches à Paris & y mourut. *ibid.*

V. Acalaxus, Zaga-Chriſt.

Evremont (de St.) Son ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine. 438. Ouvrage qui lui eſt attribué & dont l'Abbé de Villiers eſt auteur. II. 22. *n.*

Eſtrées (le Duc d') Chriſtine n'avoit aucune confiance en Mrs. les Eſtrées. II. 175. Le Cardinal d'Eſtrées fit faire un Globe ſur la poſition des Planètes à la naiſſance de Louïs XIV. 212. *n.* Le Duc d'Eſtrées Ambaſſadeur de France à Rome. II. 250

Europe. Sentimens des Cours de l'Europe à la mort de Guſtave Adolphe. I. 21. &c. & *n.*

Excellence (Titre d') *V. Cérémonies.*

F.

Fabricius (Joh. Albert) Profeſſeur à Hambourg a fait préſent à l'Auteur de la copie des Lettres de Chriſtine publiées par Colomiès, I. *Préf. p. XII. n.*

Fabricius. Docteur & Chapelain de Guſtave-Adol-

Adolphe, ce que ce Héros lui dit peu de tems avant ſa mort. I. 13
Falckenberg (Lieutenant Colonel) s'il a ôté la vie à Guſtave-Adolphe. I. 10. & *n.*
Falconieri (Ottavio) ſavant Italien, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502. Il témoigna à Heinſius ſon inquiétude ſur le départ de Chriſtine pour la Suède. II. & *n.* 139.
Farnéſe (le Cardinal) Chriſtine appréhendoit qu'il ne devint Pape. II. 126
Faſsman. Auteur de l'entretien entre Eliſabeth & Chriſtine. *Préf. p. VI.* & *n.*
Faulbaber. Si Deſcartes a emprunté de lui ſa méthode de l'Analyſe. I. 231. *n.*
Favori. Si un Favori doit s'éloigner pour longtems de la Cour, & quelles maximes il doit ſuivre. I. 124. 125. *n.*
Favoriti. Sécrétaire du Pape, ſon Poëme ſur Chriſtine. II. *Append. N. LXVII.*
Fede (Antoine-Marie) Chriſtine le recommande à l'Evêque de Munſter pour être ſon Agent à Rome. II. 189
Felonia. La dérivation de ce mot. I. 341. *n.*
Femmes. Savantes Suédoiſes du tems de Chriſtine Marguerite *Stiernhök.* I. 225. Vendela *Skytte.* 331. 332. Heldina *Skytte.* 331. Anne *Skytte. ibid.* Heldevig *Kyle. ibid.* Cathérine *Bååt. ibid.* Catharina *Buræa.* 332. Sentiment du Comte Steinberg ſur des femmes ſavantes. 438. *n.* Femmes Françoiſes caractériſées. 548. *n.* Pourquoi Chriſtine n'eſtimoit pas les femmes 546. *n.* 547
V. Art. de Chriſtine.
Ferrario (Octavio) Illuſtre ſavant d'Italie. Il félicita Chriſtine d'avoir échappé d'être aſſaſſinée. I. 211. *n.* Son panégyrique plaît beaucoup à Chriſtine. 273. *n.* 299. & *n.* II. *Append. N. XXXIII.* Il en eût une chaîne d'or de mille ducats. I. 280. 299. 301. & *n.* II. *Append. N. XXXIV.* Ses Collégues lui en portent envie I. 299. & *n.* La lettre qu'il reçut de Chriſtine lui fit un plaiſir infini. 300. Il ſupplia la Reine de faire bâtir à Padoue une Maiſon pour la jeuneſſe d'Allemagne qui y feroit ſes études. 301. II. *Append. N. XXXVI. XXXVII.* Il entretient pendant pluſieurs années commerce de Lettres avec Chriſtine. I. *ibid.* II. 148. Sa ſeconde harangue de Chriſtine lui acquit une égale eſtime. I. *ibid.* & *n.* Chriſtine le remercia par une Lettre de ſon panégyrique de Louïs XIV. II. 148. Ses belles Lettres à la Reine. II. *Append. N. LXXIX. LXXX.* & *LXXXI. XXXV. XXXVI. XXXVII.* Il avoit deſſein d'écrire l'Hiſtoire de Guſtave-Adolphe & de Chriſtine. *II. Append. N. XXXIV.* & *LXXXI.*
Févre (le) Particularités de *Tanegui* le *Févre* le Pére & d'*Anne* ſa fille, depuis Mad. Dacier. II. 187
V. Dacier.
Feudum. Dérivation de ce mot. I. 341. *n.*
Feuquiéres (Marquis de) Ambaſſadeur de France, dit nettement que la Suède s'engagea en guerre pour les intérêts de la France en 1674. II. 157. *n.*
Fierville (Cahagneſius) un des Savans François de la Cour de Chriſtine. I. 255
Filicaia (Vincenzio) Sénateur de Florence; Chriſtine ſoulageoit ſon indigence & faiſoit élever ſes deux fils comme les ſiens propres. I. *Préf. p. XXVII.* II. 145. 223. & *n.* Il lui en témoigna ſa reconnoiſſance par des beaux Poëmes qu'il lui adreſſa. *ibid.* Sa belle Ode après la mort de Chriſtine. *ibid.* II. *Append. N. LXXXVI.* 3 Lettres de Chriſtine à Filicaia qui font honneur à tous les deux. 224. Particularités touchant ſa Perſonne & ſes Ouvrages. 223
Finch (Edouard) Envoïé Extraord. d'Angleterre en Suède fit une Inſcription pour le Portrait du C. de Horn. Grand Chancelier. I. 48. *n.*
Finlande, Finnois. Par qui la Bible a été traduite en langue Finnoiſe. I. 328. *n.* L'Académie en Finland. *V. Abo.* Piéces manuſcrites & monnoïes antiques de Finlande. I. 331. *n.*
Fiumi (Ulric) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502
Flachſenius (Jean) ſavant Suédois Evêque de Wibourg. I. 329
Fleming (Herman) Amiral de Suède. Il tomba dans la Mer & y entraîna Chriſtine. I. 212. Il fut député par Chriſtine vers Charles-Guſtave pour traiter avec lui des revenus de ſa ſubſiſtance après ſon abdication 403. Il étoit tréſorier de la Reine. 419. 487. *n.* II. 55. Il devoit dire à Charles-Guſtave de la part de la Reine, qu'elle avoit eu des diſpoſitions à l'épouſer. I. 443. Lettre que Chriſtine lui écrit comme un des Médiateurs de Suède au traité de Breda. II. 117. Ce que Chriſtine dit au Comte Fleming ſur ſon changement de Religion. 505. *n.* II. 300. *n.*
Florence (Grand-Duc) Le grand Duc *Léopold* fait imprimer deux tomes de Poëſie à la louange de Chriſtine. I. 280. Le Card. *Jean Charles* envoïé à la rencontre de Chriſtine venant à Rome. 497. Il eſt du parti contraire à Chriſtine à Rome dont elle ſe reſſent. 522. 525
V. Cathérine de Médicis.
Fogdonius. Doïen du Chapitre de Strängnäs, homme ſordide & bas. II. 63. *n.* Il débita des calomnies contre l'Evêque Jean Matthias. *ibid.*
Forbus. Sénateur de Suède. I. 368
Formey. Sécrétaire de l'Académie des Sciences de Berlin. Il ſe méprend au ſujet de l'édition des Lettres de Chriſtine. I. *Préf. p. XII. n.*
Formelius (Laurent) ſavant Suédois, fit mettre ſur ſon épitaphe qu'il avoit vû le Roi Guſtave-Adolphe mort. I. 324

Fornicetto Carini. Critiqué ſur l'horoſcope de Guſtave-Adolphe & de Chriſtine. I. 3. Réfuté au ſujet du batême de Chriſtine. I. 6. Noté ſur ce qu'il avance des Suédois qui changent de Religion ſur la Meſſe & ſur l'adoration des Saints. II. 45. *n.*

Forſius. V. Aronus Helfingforſius.

Forſtnerus (Chriſtoph.) Sa Lettre à Portnerus ſur l'abdication de Chriſtine. I. 440. 482. II. *Append. N. LII.* Son ſentiment ſur la paix de Weſtphalie. I. 149. *n.*

Fourmont, l'aîné, profondément ſavant dans les Langues Orientales & dans les antiquités. II. 150. *n.*

France (la) Elle étoit fort jalouſe des exploits heureux de Guſtave-Adolphe & de la Suède. I. 9. *n.* 22. & *n.* Louïs XIII. évite de voir Guſtave-Adolphe. 9. *n.* 115. 122. 147. La France prétend le pas ſur les autres Couronnes. 9. *n.* 146. & *n.* Joïe ſecrète de la France de la mort de Guſtave-Adolphe. 22. & *n.* contre lequel elle penſoit prendre les armes. *ibid.* Intrigue de France pour prendre poſſeſſion de Briſac. 47. 49. La France veut toûjours trancher du Maître & agir en tutrice de ſes Alliés. 51. & *n.* 156. & *n.* 164. & *n.* II. 159. *n. Append. N. VIII.* Les Hiſtoriens François trop partiaux pour leur nation. 51. Contravention de la France aux ſtipulations paſſées. 52. 79. *n.* 115. 120. Des Hiſtoriens François en conviennent eux-mêmes. 54. Reproches vifs que la France fait à la Suède au ſujet de la guerre contre le Dannemarck, 69. & *n.* Veut débaucher l'armée de Suède. 51. 57. Le Miniſtére de France bien aiſe de la jalouſie entre les Miniſtres de Suède. 98. *n.* 108. Les Miniſtres de France taxent à tort la conduite de ceux de Suède au traité de Paix de Weſtphalie. 101. 121. & *n.* Grande contrarieté entre les Ambaſſadeurs de France à ce Congrès. 103. La plus grande partie des mœurs des François conſiſte en complimens & flatéries, dit Chriſtine. 102. 103. Chriſtine étoit fort portée pour la France & les François. 108. 113. La proſpérité des armes de la France lui déplaît par jalouſie envers la Suède. 115. Guſtave-Adolphe ne s'y fie pas beaucoup. II. *Append. N. VIII.* La Cour de France vouloit gagner par des préſens les Miniſtres de Suède. I. 116. *n.* La France ſe fâche des prétenſions de la Suède. 53. 118. *n.* La France en forme elle même de plus grandes *ibid.* 134. La France recule elle-même la Paix d'Allemagne dont Chriſtine lui fait des remontrances. 121. 127. La France s'intéreſſe comme la Suède pour un nouveau Roi de Pologne. 141. Légere excuſe de la France d'avoir donné le titre de Roi de Suède au Roi Uladiſlas de Pologne. 145. & *n.* Les Ecrivains François ont tort de dire que leurs Rois précédent tous les Rois de l'Europe. 147. & *n.* La France voit volontiers qu'il y ait des brouilleries en Allemagne. 148. & *n.* La France vouloit faire paſſer à ſon ſervice les troupes que la Suède congédieroit en 1648. 149. Cela trouve des difficultés. *ibid.* La France vouloit marier Chriſtine. 164. & *n.* La France s'arroge la tutele ſur la Suède. *ibid.* II. 159. *n.* Troubles en France à cauſe du Miniſtére. I. 185. Les femmes de France ſe prêtent à tout pour faire tout. *ibid.* Lettre de Chriſtine au Roi de France ſur les troubles de ce Roïaume. 188. Sa Lettre, de même au Prince de Condé & à d'autres. I. 191. 199. Chriſtine offre ſa médiation pour mettre la France en repos. 185. 455. Sa médiation eſt rejettée. 196. Chriſtine fait préſent d'un vaiſſeau de Guerre à la Reine-Mére de France & au Card. Mazarin. 195. & *n.* Chriſtine auroit ſacrifié le Card. Mazarin pour appaiſer les troubles en France. 195. On croïoit en Suède en 1648. que le pouvoir du Roi de France ne devoit pas être d'une pure Monarchie. 198. *n.* Chriſtine offre ſa médiation par une Lettre au Parlement de Paris. 199. La Cour de France n'approuvoit pas que Chriſtine voulut quitter le Gouvernement en 1651. 205. La Cour de France ainſi que le Gr. Duc Léopold de Florence, vouloit faire imprimer les Pièces faites à l'honneur de Chriſtine. 280. & *n.* La France fort intriguée du bon accueil que Chriſtine fit à l'Ambaſſadeur de Cromwel. 379. *n.* La France un des prémiers Etats qui honorérent Cromwel de leur Ambaſſade. 382. Elle conclut un traité avec lui. *ibid.* La France inquiéte de ce que Chriſtine fut moins portée pour elle que pour l'Eſpagne. 390. 458. 505. Brouillerie entre Chriſtine & le Miniſtére de France cauſée par les entretiens de Chanut avec la Reine à Anvers. 455. Il paroît qu'on y avoit parlé de l'entremiſe de Chriſtine pour la paix entre la France & l'Eſpagne. 456. *n.* II. 1. *n.* Réponſe vive de Chriſtine là-deſſus à Chanut où elle taxe les fanfaronades des François qui en portent des plaintes en Suède. I. 457. 460. Sentiment des François ſur le changement de Religion de Chriſtine. 505. & *n.* Les François veulent auſſi avoir part à ce changement. 511. Chriſtine témoigne du goût pour la France. Ce qu'irrite fort les Eſpagnols contr'elle 519. Sa réception par la France. 529. A Paris 532. à Compiégne & au Faïet. 540. Chriſtine eût le pas ſur la Reine de France. I. 543. & *n.* La petite fille de Henri IV. manqua d'un fagot pour ſe lever en hiver dans le Louvre 549. *n.* Marie de Médicis Mére de Louïs XIII. éxilée & morte dans la miſére 550. *n.* La Cour de France païa à Chriſtine en 1656. & encore en 1719. à la Suède une partie des ſubſides qu'elle devoit à la Suède depuis la guerre de 30 ans. *ibid.* II. 174. Le reſte des ſub-

subsides faisoit 600 mille Riksdalers. *ibid.* 177. Christine vint pour la seconde fois en France, y étant invitée. II. 1-21. Si elle y alla pour négocier la paix entre la France & l'Espagne. 1. & *n.* Elle fait mourir Monaldeschi a Fontainebleau. 1. *V. Monaldeschi.* La Cour de France fut en partie cause de ce massacre. 21. Exemple en France de massacrer les Gens sans autre formalité. 123. *n.* La Cour de Rome envioit à la France d'emporter la Lorraine. 131. *n.* La France fit entreprendre à la Suède fort mal à propos la Guerre de 1675. 157. & *n.* 246. La France moïenna une Paix, où la Suède perdit considérablement. 160. Médaille peu honorable à la Suède approuvée en France. 159. *n.* C'est en vain que les François font tant valoir les subsides accordés à la Suède. 160. *n.* 174. La France se sert de ses alliés uniquement à son profit. 160. *n.* 214. Sentimens de Christine de la France en ce tems-là. 170. 173. Combien peu les Ministres de France se mirent en peine pour les pertes que la Suède avoit faites. 160. & *n.* 170. 173. 217. Le P. Innocent XI. soutint vertement l'affaire de la Régale contre Louïs XIV. 187. *V. Innocent XI. Lavardin, Louïs XIV.* Elle agaçoit par dépit le Dannemarck contre la Suède en 1682. 214. Christine désaprouve hautement les persécutions contre les Protestans en France. 230. 295. Horribles cruautés de la France contre ses propres Citoïens tant alors qu'à la St. Barthélemi. 232. & *n.* La France qui veut être regardée comme la source de politesse & d'humanité, a pourtant commis les plus grandes cruautés. 233. *n.* Les François abusérent de la franchise des quartiers à Rome, en taxant la Reine Christine. 248. *n.* Selon Leti la France avoit tort de prétendre ce privilège des quartiers. 251. *n.* Selon le stile de la Cour de France, c'est être son ennemi que n'approuver pas tout ce qu'elle fait. 263. *n.* Les François taxés de joindre leurs armes à celles des Turcs contre les Chrétiens. 267. *n.* Leurs cruautés commises dans l'Empire. *ibid.* La Cour de Rome se vengea efficacement dans l'affaire des franchises sur celle de France de l'an 1664. dont ses ennemis triomphérent. 262. 268. & *n.* La faute de la France en persécutant les Huguenots. 295. Mémoire peu mesuré du Résident de France donné en 1702. aux Etats-Généraux & la réponse ferme qu'ils y firent. 302. Plaintes des François du dépérissement de leurs plus beaux Tableaux. 327. *n.*

V. Henri III. Charles IX. Louïs XIII. Louïs XIV. Richelieu, Mazarin, Parlement, Paris.

François., Françoises. Le génie des Ecrivains, François. I. *La Préf. p. VII. n.* Les François réputés d'être d'une humeur changeante. *La Préf. p. IX.* I. 458. Le Sr. Chanut les en justifie. 460. Sentiment de Gustave-Adolphe sur la légéreté Françoise. *Préf. p. IX.* II. *Append. N. VIII.* Les François fort prévenus pour leur Nation. I. 50. 118. *n.* 342. 343. & *n.* 548. & *n.* 553. II. 220. *n.* La Cour de Christine occupée & presque gouvernée par les François. 239. 251. &c. Ils se mocquent souvent à tort des Gens solidement savans. 246. *n.* Les grandes libéralités de Christine envers les François. 251. 261. & *n.* Les François assez enclins à l'ingratitude. I. *Préf. p. IX. XIV. XVI.* 251. 261. & *n.* Les François se déchiroient eux-mêmes à la Cour de Christine. 252. & *n.* Ils pillent la Bibliothèque de Christine. 252. 271. Infidèles à leurs Rois & cruels à eux-mêmes. 444. & *n.* 545. 549. *n.* Débitent des absurdités contre Christine. *Préf. p. X.* I. 519. *n.* Bon mot de Christine sur le baiser des Dames Françoises. 531. *n.* Les Dames Françoises ont appris de Christine de monter à Cheval à la Cavaliere. 532. *n.* Christine connoissoit plus de choses en France que les François eux-mêmes. I. 539. 551. Critique sur la facilité des Dames Françoises à blâmer celles des autres nations. 548. 549. *n.* Il y a des Dames Françoises bien vicieuses, comme il y en a de vertueuses. *ibid.* Cela passoit l'imagination d'un François que Christine n'eut pas moins de délicatesse d'esprit que les François. 553. Les François, dit Patru, sont toûjours surpris. II. 25. Les François, dit le Pape Alexandre VII. sont plus fourbes que les Italiens mêmes. 32. *n.* La mauvaise foi des Auteurs François taxée. I. *Préf. p. VII. n. IX.* 246. *n.* II. *p.* 220. *n.*

V. Montpensier, Motteville.

Franchise des Quartiers à Rome, le Pape Innoc. XI. l'appella il maledetto abuso. II. 257. *n.*

V. Christine, Louïs XIV. Innoc. XI. Lavardin.

Francken (Geofroy) Jésuite, ses Confrères Espagnols veulent qu'il eut l'honneur d'avoir le prémier fait changer Christine de Religion. I. 465. 469. *n.*

François Albert, Duc de Saxe-Lauenbourg.

V. Saxe.

Franconie. (le Duché de) Le Duc Bernard de Weimar le tenoit en Fief de Suède. I. 29. 52. *n.* & *la Liste des Méd. de Christine. N.* 19.

Frankenius, (Jean) savant Professeur en Médecine, Suédois, fut le prémier qui fit en Suède des dissections anatomiques. I. 322. Il fut mis botté & éperoné dans le cercueil. *ibidem.*

Francus. (Daniel) Son écrit sur la défense aux Catholiques de dédier leurs Livres aux Protestans. I. 280. & *n.*

Frate Laurentio à D. Paulo nobile Sueco. C'étoit le nom que *Laurent Skytte* se donnoit après s'être fait Capucin. I. 340.

V. Skytte.

Fréderic I. Roi de Suède, Landgrave de Hesse, monta

monta sur le Trône de Suède par la cession de la Reine son Epouse. II. 18. *n.*

Fréderic, Landgrave de Hesse-Eseweghe, épousa la Sœur de Charles-Gustave Roi de Suède I. 158. *n.* Deux noms différens donnés à cette Princesse. *ibid.* Assista au couronnement de Christine & fit des merveilles à la course de Bagues. 184. Lettre que Christine lui écrivit & à Charles-Gustave au sujet de la peur qu'on avoit qu'il changeât de Religion. 217. 462. Se trouva à Hambourg quand Christiné y arriva la prémière fois. 450. *n.* Item à la seconde fois. II. 106. Christine écrivit une Lettre au Comte Brahé en faveur de son Epouse. II. 129.

V. Hesse.

Fréderic-Guillaume, Electeur de Brandenbourg destiné par Gustave-Adolphe pour époux de sa fille. I. 161. & *n.* Les Cours de l'Europe n'auroient pas vû avec plaisir ce mariage. 162. Il remporte la victoire sur les Suédois à Fehrbellin & à Ratenau. II. 159. Il tenoit la Prusse en Fief de Charles-Gustave, Roi de Suède. I. 29. *n.*

V. Brandenbourg.

Freinsbemius, (Jean) Bibliothécaire de Christine prononça à Upsal un discours du *Souverain bien*. I. 224. *n.* Descartes le fonda sur son Voïage de Suède. 225. Sa Prophétie du Règne de Christine 236. *n.* Sa Harangue Panégyrique de Christine, II. *p.* 125 126. 135. Eut mille écus de Christine pour une Harangue en Latin. I. *Préf pag. XXVII.* & *n.* 289. & *n.* Elle se trouve en François après l'Endymion. Christine le fit Professeur à Upsal & le favorisa beaucoup. 290. 312. Elle remit les contributions à Ulm sa Patrie, pour l'amour de lui. 290. & *n.* Il quitta la Suède & retint sa pension. *ibid.* Son Ode sur Christine. *ibid.* Boecler lui portoit grande envie. 296. Il avoit dessein d'écrire l'Histoire de Christine.

V. Sa Harangue Panégyrique.

Freinsbemius. (Abraham) Son Epigramme sur l'effigie de Christine. II. *Append. N. XXIV.*

Fresne. (Raphaël Trichet du) Il étoit garde du Cabinet de Médailles & de Peintures de Christine, d'où il emporta plusieurs Pièces en France. 254. 272. & *n.* II. *Append. N. XVIII.* Un passage de lui dans le Supplément de Moreri, rectifié. 254. *n.*

Fresnoy, (Langlet du) ses sottises sur le Chapitre de Christine. I. *Préf. p. XVI. n.*

Frischman. Il est réputé Auteur d'un écrit sur Christine. I. 434. *n.*

Fuches, Gouverneur de Bornholm tué par le jeune Comte d'Ulfelt. II. 67

Fuensaldagna. (le Comte de) étoit présent à l'abjuration de Religion que fit Christine. I. 461. 468. Christine lui fit présent d'un cheval superbement harnaché. 487

Funccius. (Jo. Nic.) célèbre Professeur à Rinteln. Ce qu'il dit de l'Université de Rinteln, protégée par Christine. I. 158. *n.*

Furstenberg, (Ferdinand de) Evêque de Munster. Particularités qu'il a publié de la mort de Gustave-Adolphe. I. 10. Christine lui recommanda par Lettre un Avocat pour être son Agent à Rome. II. 189. Il étoit le Mécene de tous les Gens de Lettres, lui-même étant très-savant. 190

Fuscbi, (Hierome) fut fait Sécrétaire de l'Académie de Physique & des Mathématiques de Christine à Rome. II. 144

G.

Galdenblad, (André) né Suédois il fut envoïé à la sourdine hors de Suède avec d'autres Jeunes-gens. II. 270. & *n.* Il étoit homme de savoir & Sécrétaire Suédois de Christine. I. 342. II. 270. C'est lui qui a communiqué l'Ouvrage de loisir de Christine. I. *Préf. p. XXVI.* & I. 342. II. 270. *n. Préf. de l'Ouvrage même. n.* Il fit sans doute entrer des expressions quelquefois outrées dans les Lettres & l'Ouvrage de loisir de sa Maitresse. *ibid.* Sa Lettre à Mr. Sparwenfeld en fait de choses Litéraires. 271. *n.* Christine lui fit un legs. 317. Son fils devint Recteur au Collège des Jésuites à Lintz & fit des legs pour l'entretien des Etudians du Nord. I. 342. II. 270. *n.*

Galen, (Bernard de) Evêque de Munster. Il fit le guerrier & incommoda surtout les Hollandois, surquoi on fit sur lui un distique piquant. II. 190. *n.*

Galilei, si le Roi Gustave-Adolphe a fait sous lui ses études à Padoue? I. 4. 5. & *n.* II. *Append. N. I.*

Gallicano. (Colonna Prince de) Il étoit Membre de l'Académie de Christine à Rome. I. 502

Gallois. Savant François, sa Lettre sur l'entrée de Christine à Paris. I. 588. *n.* II. *Append. N. LXXIII.*

Gammal, (Jean) étoit Sécrétaire de Christine dans le département Suédois. II. 103

Ganges, (la Marquise de) fort estimée de Christine, fut empoisonnée & massacrée par ses beaufrères. II. 26. *n.*

Gardie, (Jacob de la) Grand-Général facilite la trêve entre la Suède & la Pologne. I. 140

Gardie, (Magnus Gabriel de) Envoïé en Ambassade à la Cour de France. I. 88. & *n.* 106. *n.* 361. Il est comblé de faveur en cette Cour à cause de celle que Christine avoit pour lui. *ibidem.* 89. 360. Il jouit de quatre vingt mille écus de revenu. II. *Append. N. XLVII.* Sa Famille est originaire de France, dont il avoit les sentimens. 89. 108. 367. II. 246. *n. Append. N.*

N. XLVII. Les belles qualités du Comte Magnus. I. 89. 90 & *n.* L'oppoſite. II. *Append. N. XLVII.* Epouſa la Princeſſe Palatine Couſine de Chriſtine. I. 89. 108. 360. Il eſt dit que la Reine Chriſtine l'aimoit. 89. & *n.* Il négocia cent mille écus à Paris avec l'agrément de Chriſtine. 91. 93. Elle vouloit lui procurer la ſeigneurie de Benfeld. 92. 113. Grand ami de Salvius. 97. Grand favori de Chriſtine. 108. 205. 360. II. *Append. N. XLVII.* Le Sénateur P. Brahé exhorte Chriſtine de ne pas ſe confier trop au Comte Magnus. I. 108. Si le Père du Comte Magnus vouloit marier ſon fils avec Chriſtine? 108. 162. *n.* Si le Comte Magnus diſſuada Chriſtine de ſe marier avec Charles-Guſtave. 167. 372. 443. Bourdelot & Pimentel ſont cauſe de ſa diſgrace. 238. 240. *n.* 361. Chriſtine lui permit de ſe reſſentir des injures de Bourdelot, 245. Ce qu'on doit croire de ce qui eſt dit de l'Alaric de Scudery par rapport au Comte Magnus. 260. *n.* Il aimoit les Belles-Lettres & racheta le Mſc. d'Ulfilas, dont il fit préſent à Upſal avec d'autres Manuſcrits, 308. *n.* 315. 345. *n.* La diſgrace du Comte Magnus marquée dans la Lettre de Chriſtine à lui-même. 359. II. *Append. N. XLVII.* Le récit de ſa diſgrace. I. 361. S'il a donné occaſion à Scudery de compoſer ſon Roman *le Grand Cyrus* où lui & Chriſtine ſeroient déſignés 362. *n.* Ses amis s'intéreſſerent envain pour ſon rétabliſſement. 367. Il demanda par une Lettre la protection du Chancelier Axel Oxenſtierna, qu'il avoit déſobligé auparavant. 368. 369. Le Sénat interceda pour lui: mais il ne fut rétabli qu'après l'abdication de Chriſtine à la mort du Chancelier. 372. II. 246. Il ſe réjouit publiquement que Chriſtine abdiquât. I. 372. 406. *n.* Quoique ſa Famille fut regardée en Suède comme étrangère, il devint pourtant un des Tuteurs de Charles XI. II. 35. Son épouſe eut le pas ſur celle du Duc Adolphe Jean. 35. *n.* Il tâcha de chagriner Chriſtine les deux fois qu'elle revint en Suède. II. 124. 198. 246. *Append. N. XLVII.* Il étoit des partis oppoſés de Stenon Bielke & de Biörnklou dans le Sénat. 1667. II. 124. 157. 159. Charles XI. lui ôta le poſte de Chancelier du Roïaume de Suède. II. 196. 246. & *n.* Ce qui occaſionna ſa diſgrace. *ibid.*

Gardie, (Pontus de la) fut envoïé à la rencontre de Chriſtine à Helſingbourg. 1667. II. 107. 113

Gardie. (Guſtave-Adolphe de la) Chriſtine avoit quelque rancune contre lui. II. 245. 246. & *n.* Plaintes qu'il fait au Roi Charles XI. des Seigneuries qu'il avoit perduës. *ibid. n.*

Gariſſolles. Chriſtine lui fait préſent d'une Médaille d'or, pour ſon Poëme épique intitulé *Adolphique* ſur les exploits de Guſtave-Adolphe. I. 259. Le fils qui le préſenta à la Reine fut amplement païé. *ibid.*

Gaſſendi, Homme de grand ſavoir écrivit le prémier à Chriſtine. I. 256. II. *Append. N. XXI. XXII.* Lettre de Naudé à lui. *ibid. XVIII.* réponſe flateuſe que Chriſtine lui fit. I. 257. La Reine lui dit: qu'elle veut le conſulter comme l'Oracle de la vérité. 258. La Lettre Latine qu'elle lui écrivit après ſon abdication, où elle lui conſtitue une penſion annuelle en lui faiſant préſent d'une chaine d'Or. 419. Réponſe que Chriſtine lui fait qu'elle eſt bien aiſe que le changement de ſa condition a trouvée ſon approbation. 475. La réponſe que Gaſſendi y fit en l'encourageant de ſoutenir la réputation qu'elle s'étoit acquiſe. *ibidem:* II. *Append. N. LV. LVI.*

Gaulmin. (Gilbert) Les Manuſcrits de ſa Bibliothèque entrérent dans celle de Chriſtine. I. 255. 269. 270. & *n.* II. *Append. N. XVIII.*

Geer. (Louïs de) Sa famille de Brabant s'établit en Suède. I. 292 *n.* Sa Lettre à l'Evêque Jean Matthiæ en faveur de Comenius. *ibid.* Fait venir une flotte de 30. vaiſſeaux armés de Hollande pour le ſervice de Suède. 66. *n.* 292. *n.* Il fit venir Amos Comenius en Suède & le ſoutient par ſes libéralités dont il fut duppe. *ibid.* &c.

Gembickio (Laurent) Miniſtre du Roi de Pologne. Lettre que lui écrivit l'Electeur de Brandenbourg. I. 18. *n.* II. *Append. N. IV.*

Gênes. Les Génois ne permirent pas à Chriſtine de mettre pié à terre chez eux crainte de la peſte en 1657. I. 529

George Guillaume. Electeur de Brandenbourg, ſa lettre contre le Mariage de Guſtave-Adolphe avec ſa Sœur I. 18. *n.* & *Append. N. IV.*

Georgine. Fille de la Maiſon de Chriſtine à Rome. II. 307. *n.*

Gerdes. (Joachim) Il devoit inſtruire Chriſtine dans le Grec. I. 345. *n.*

Gervatius. Savant homme Batave, Chriſtine eut quelque rapport avec lui. I. 288

Geſnerus, (Jean Matthieu) célèbre Profeſſeur à Goettingue. Il a procuré à l'Auteur une Lettre de Graevius à Chriſtine. II. 148. *n.* & *Append. N. LXXIX.*

Geſtringius (Martin) Profeſſeur à Upſal, bon Mathématicien. I. 323

Gezelius (Jean) nommé Membre de l'Académie de Chriſtine pour la réunion des Egliſes Proteſtantes. I. 227. *n.* 328. Il a publié au-delà de cent cinquante Ouvrages. *ibid.* Son fils perfectionna les excellens Commentaires ſur la Bible, que le Neveu publia. *ibid* Le grand Père, le Père & le fils, tous trois Evêques en Finlande. *ibid.*

Giattinus (Jean Baptiſte) Jéſuite ſes vers ſur la converſion de Chriſtine. I. 503. *n.*

Gilbert. Etoit Sécrétaire en François de Chriſtine & après ſon Réſident en France. I. 255.

559. *n.* II. 18. *n.* Composa une Comédie, dont Chriſtine railla Chapelain. I. 255. *n.* Ses vers ſur la Comteſſe Ebba Sparre. 559. *n.* Son art de plaire à Chriſtine. *Préf. p. V. n.*

Giordani. (Vitale) Mathematicien-Penſionnaire de Chriſtine tint leçons publiques à Rome. II. 149

Girs. (Egide) Bon Hiſtorien de Suède. I. 327

Giulie. V. Julia.

Giuſtiniani, le Comte & la Marquiſe, Chriſtine leur légue une rente viagère. II. 317

Glaffey. (Adam Fréd.) Sa Diſſertation ſur l'épée magique de Guſtave-Adolphe. I. 11. *n.* II. 210. *n.*

Godeau, Evêque de Graſſe, Réponſe que Chriſtine fit à ſa Lettre. I. 214. Elle ſouhaitoit qu'il eut les mêmes lumières qu'elle ſur la matière de Religion. 215. 462. Savant qu'il étoit, il fut un de ceux qui donnérent occaſion à l'établiſſement de l'Académie Françoiſe. 216. Il complimente Chriſtine à Paris au nom du Clergé de France. 534

Godefridus (Lud.) ſon épigramme ſur Guſtave-Adolphe. I. 8. 9. *n.*

Goldaſtus (Melchior) ſa Bibliothèque entre dans celle de Chriſtine. I. 270

Gomez-Péreira, Médecin Eſpagnol, ſi Deſcartes a emprunté de lui ſon dogme ſur les Bêtes? I. 231. *n.*

Gotha. (le Duc de Saxe) Il y a dans ſon Cabinèt de raretés quelques Pièces dont le P. Aléxandre VII. fit préſent à Chriſtine. I. 500. *n.* II. 325. *n.*

V. Saxe.

Gothifredo (François) Antiquaire de la Reine Chriſtine à Rome. II. 141. *n.*

Gothe. (les) *V. Oſtrogothe.*

Grævius. (Jean George) Sa lettre à Chriſtine ſur la mort de Nic. Heinſius. II. 148. *n. Append. N. LXXIX.*

Gradi (Etienne) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139

Gram. Savant Danois, Conſeiller & Biblioth. du Roi de Dannemarck, il a communiqué à l'Auteur quelques Manuſcrits intéreſſans. I. *Préf. XXIV.* I. 453. 465. *n.* 176. II. *Append. N. LIV.* 74. *n* 86. Son idée ſur l'origine du nom de l'ordre de l'Amarante I. 384. 385. *n.* Le jour de ſa mort. 384. *n.* Sa preuve citée du caractère de la famille Roïale de Waſa réfutée. II. 122. 123. *n.*

Grammont (le Chevalier de) raillé de Chriſtine ſur ſes amours. I. 545

Gran. (Nicolas) Savant Suédois Profeſſeur, ſa Bibliothèque a ſervi de fond à celle de Helmſtad. I. 315

Graſſi (le Comte) Gentilhomme de la Cour de Chriſtine à Rome. II. 184. *n.*

Grecs Les Chrêtiens Grecs reconnus par ceux de l'Egliſe de Rome plus anciens qu'eux. I. 462. La quérelle des Grecs & des Romains ſur le Temple de Bethléhem. II. *Append. N. LXIII.* Les Romains voulaſſt corrompre les Muſulmans ſont renvoïés. *ibid.* Les Chrêtiens Grecs ſouhaitent d'être délivrés du joug du Pape. I. 486. *n.* Ils l'eſpéroient par l'aſſiſtance de Guſtave-Adolphe. *ibid.*

Gregoire XIII. Approuve le maſſacre de la S. Barthélemi. II. 232. *n. f.*

V. Pape.

Gregorio. (Prince de St.) Il étoit Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Grieck. Libraire à Bruxelles il poſſédoit un Cabinèt, qui porte le nom de celui de Chriſtine que le Duc Charles de Lorraine a acheté. I. 390. *n.*

Gripenbielm (*Figrelius*) l'éducation de Charles XI. lui fut confiée. I. 253

Gripsholm. Réſidence ordinaire de la Reine Mère: d'où elle s'évada de la Suède. 59

Gronovius. (Jean Fréderic) Chriſtine paſſant incognito par Deventer elle alla le voir chez lui. I. 288. Il explique le mieux une Médaille de Chriſtine. II. Liſte de ſes Médailles. *n.* 61

Gronovius. (Jaques) Le rapport qu'il fait à Magliabechi d'un Benzelius & Sparwenfelt. I. 338

Gröningius (Jean) rectifié dans l'explication des Médailles de Chriſtine. II. la Liſte de Méd. *n.* 53. 56

Grotia (Cornelia fille d'Hugo Grotius) Hiſtoire qui lui eſt arrivée à la Cour de France. I. 75. *n.*

Groot ou *Grotius* (Pierre de) Ambaſſadeur d'Hollande en Suède & en France, Lettre de Mr. de Witt en faveur de Chriſtine & ſa Réponſe là-deſſus. II. 119—124. Il reconnoit les bienfaits dont Chriſtine a comblé ſon Père. 120. On le rectifie dans deux points concernant Chriſtine. 47, *n.* 120. *n.* 122. *n.* Il eſt amplement réfuté en ce qu'il dit du caractére de la famille Roïale de Waſa de Suède, comme fière & cruelle. 121—123 & *n.* Il fut fort perſécuté dans ſa Patrie. 122. *n.*

Grotius. (Hugo) Jugement que porta Guſtave-Adolphe de ſon Traité de *Jure Belli & Pacis.* I. 6. Réduit en tables par Olivekrans. 317. Sa belle inſcription ſur la paſſage du Rhin de Guſt. Adolphe. 8. *n.* Le Card. Richelieu avoit peu d'affection pour lui étant Ambaſſadeur de Suède en France. 73. Grotius échappa de ſa priſon & Richelieu lui ôta ſa penſion. *ibid.* & *n.* Pourquoi ce Cardinal la lui ôta? *ibid.* Guſtave-Adolphe & Oxenſtierna l'engagent au ſervice de Suède & l'envoïent Ambaſſadeur en France. 74. Ses deux lettres là-deſſus au Chancelier Oxenſtierna. II. *Append. N. VI. & VII.* Le Card. Richelieu fut obligé de le conſidérer en cette qualité, que Grotius

tius soutenoit contre le Cardinal & le Chancelier de France. I. 74. & *n.* Ses Compatriotes Ennemis tâchent de lui porter des coups fourrés. 76. II. 122. *n.* Soutient la dignité d'Ambassadeur contre le Chancelier de France & Richelieu. 75. *n.* Plaisante Histoire arrivée à sa fille à la Cour de France. 75. *n.* Sa belle lettre à Christine sur son avénement au Trône. 77. *n.* Lettre de remerciemens à Oxenstierna de son rappel de France & son arrivée à Stockholm. *ibid.* Grotius avouë qu'il n'étoit pas fait pour la Cour. *ibid.* il revint à Stockholm, d'où Christine le congédia honnorablement. 78. & *n.* jetté sur les côtes de Prusse il mourut à Rostock dans des sentimens d'un bon Protestant. *ibid.* Il ressembloit à Gustave-Adolphe qui aussi bien que Christine avoit beaucoup d'estime pour lui. 79. la belle lettre de condoléance de Christine à la veuve de Grotius. & pour joindre ses Mscr. à sa Bibliothèque *ibid.* le Commentaire de Musæus sur cette Lettre. 79. *n.* Grotius s'appliqua aux antiquités de Suède. *ibid.* Christine lui fait présent de 3 mille écus pour son Histoire des Goths. *ibid.* Remarque judicieuse sur ce grand homme. 81. L'épitaphe qu'il fit sur lui-même, ses vers sur son emprisonnement, & les éloges que d'autres lui ont faits. *ibid.* Epigramme de Grotius où il compare Christine aux Amazones. 184. *n.* Saumaise le traita avec mépris sans raison. 234. Le profond savoir de Grotius. 235. *n.* Plaisante quérelle de Grotius à Paris avec son Chapellain Hambræus Suédois. 321. 322. Sa Lettre à Hunterus. 340. *n.* parle amphibologiquement de Louis XIII. Roi de France. II. 123. *n.*

Gruber Conseiller Bibliothèquaire de Hanovre, il a communiqué à l'Auteur deux Lettres de Christine. II. 219. *n.*

Gryphius (Chrêtien) se trompe sur l'année de l'institution de l'ordre d'Amarante de Christine. I. 385. *n.*

Gualdo. (Galeazo) Rectifié sur le jour de la naissance de Christine. I. 3. *n.* II. 58. & *n.* Il étoit accrédité par Christine dans plusieurs Cours de l'Europe. 18. *n.* 58. *n.* Elle fit entamer par lui une Négociation en plusieurs Cours en faveur de Venise contre le Turc. 71. 151. Il tourna cette Commission à son profit. 71. Il a sçû flater les deux parties dans ses écrits. *ibid.* De son Historia di Christina di Suezia. *ibid.* I. *Préf. p. III. n.*

Guebriant, (de) Maréchal de France travailla à remettre Brisac & l'Alsace entre les mains de la France. I. 49. Christine écrit à Mad. de Guebriant. 357. 358. Elle fut revêtue du caractère d'Ambassadrice Extraordinaire, dont elle s'acquitta en habile femme. *ibid. n.* D'autres particularités d'elle & de son mari. *ibid.* & 359

Guemes. (Jean Baptiste P. Dominicain) Assista à l'abjuration de Christine. I. 461. 468. Il est de la suite de Christine pour l'Italie. 488.

Guericke (Otto) Lettre de Christine qui le remercie de son livre sur la pompe pneumatique. II. 135. Particularités de cette machine, de l'inventeur & de son fils. 136. 137 *n.*

Guerre. Guerres civiles plus cruelles & désolantes que les étrangères. I. 193. 379. La moindre dispute peut causer de la Guerre entre des Etats Souverains. 376. *n.* Sentimens des faux braves. 17. *n.*

V. Etat, Prince.

Guidi (Aléxandre) Poëte Italien fort estimé de Christine. Elle inféra dans sa Pastorale de l'Endymion plusieurs de ses traits. I. 347. II. 140. 143. *la Préface de cette Pièce insérée tout au long.* II. comment il se conduisit à la mort de Christine. 308. *n.* Particularités de sa vie & de la Pièce d'Endymion II. *la Préface de ce Poëme. l. c.* Noté sur ce qu'il a voulu mettre Christine au nombre des Saintes. II. *Append. N. LXXXIV. n.* Son beau Poëme sur le Monument de Christine au Vatican. *Append. N. LXXXVI.*

Guiliani (Angelo) Domin. Il étoit membre de l'Académie de Christine à Rome. II. 139.

Guillaume VI. Landgrave de Hesse; Christine le félicite sur sa Régence & son mariage. I. 153. Sa réception à la Cour de France. 159. *n.*

V. Hesse.

Guillaume III. Roi d'Angleterre Il contribua à faire avoir le dessus au Pape dans l'affaire des Quartiers à Rome. II. 265. *n.* 268. *n.* Christine l'admiroit en ce qu'il se rendoit si digne de sa fortune. 296. Il étoit Roi en Hollande & Stadhoudre en Angleterre. II. 302

Guise (Duc de) fut envoïé à la rencontre de Christine pour la conduire à Paris. I. 529. 532. Il la suit à son entrée publique à Paris. 533. *n.* Il etoit & le Card. Mazarin dans le carosse avec Christine à sa réception au Fayet. 541. Son Portrait de Christine. 550. 551

Gundling. (Nic. Hieron.) Il étend sottement les soins de Christine pour Saumaise trop loin. I. 232. *n.* Noté sur le présent que Christine fit à Grotius à son départ de Suède. 78, *n.*

Gusman. (F. Enrico:) Il étoit Membre de l'Académie de Christine à Rome. II.

Gustave I. *Wasa.* Délivra la Suède de l'oppression & y introduisit la réformation I. 307. II. 122. *n.* Dota l'Université d'Upsal de ses biens Allodiaux. I. 307. Parallèle de Freinshemius entre les deux Rois Gustaves & la Reine Christine. 127. *n.*

Gustave-Adolphe (II. du nom) Roi de Suède I. 27. *n.* Il avoit la fiévre à la naissance de Christine sa fille. 3. *n.* Son horoscope. 3. 7. Pris par les Jésuites pour l'Ante-Christ. 4. *n.* Il n'opprima pas la Religion Catholique-Romaine. 4. S'il ambitionna la Couronne Impériale.

pérîale. *ibid.* S'il a fait ſes études à Padoue ſous Galilei. 4. 5. II. *Append. N. I.* Il a fait deux voïages incognito hors de Suède. I. 5. Il conclut lui-même ſon mariage à Berlin 1620. *ibid.* L'Electeur y eſt contraire. II. *Append. N. IV.* Aime les Belles-lettres & les Beaux-Arts. I. 6. 15. 313. II. *Append. N. XXIII.* Lit avec plaiſir le traité de Grotius de Jure Belli & Pacis & en porte le jugement I. 6. N'étoit pas ſi près à la Couronne de Suède. I. 7. Il paſſe le Rhin à la vûë de l'ennemie. 8. Le monument érigé là-deſſus ſur ſes bords. *ibid. n.* Inſcription de Grotius & Poëme de Godefrido ſur ce paſſage. 8. 9. *n.* Si le Duc de Saxe-Lauenbourg, le Colonel Falckenberg, Schneberg, le Cardinal de Richelieu ou le D. de W. a ôté la vie à Guſtave-Adolphe. 10. 11. *n.* Remarque au ſujèt de ſon buſte & de ſon épée magique. *ibid. n.* II. 209. &c. Empreinte de cette épée. 211. *n.* La France jalouſe de lui. 9. *n.* Il donna un ſoufflet au Duc de Saxe-Lauenbourg. I. 10. *n.* Deviſe, louanges & épitaphes ſur la mort de Guſtave-Adolphe. I. II. 12. & *n.* 20. 87. II. *Append. N. II.* Il mit le pié en Allemagne le même jour, cent ans après la préſentation de la Confeſſion d'Augsbourg. I. 12. *n.* Statuë Equeſtre de Guſtave-Adolphe faite à Nuremberg. 13 *n.* Guſtave-Adolphe preſſentit ſa mort. 13. & *n.* 17. Son ſentiment ſur les Conquérans. 13. Portraits de Guſtave Adolphe. 14. & *n. II. Append. N. II.* 122. *n.* Abregé de ſes Exploits en Allemagne I. 14. *II. Append. N. III.* Sa lettre remarquable au Chancelier Oxenſtierna. I. 16. Grands traits de piété de ce Roi. 17. & *n.* Sa tendreſſe envers la Reine & ſa fille. 19. Les cercueils de Guſtave-Adolphe & de la Reine ouverts. 20. *n.* Les ſentimens différens que la mort de Guſtave-Adolphe cauſa dans les Cours de l'Europe. 21. Son grand éloge par le Prince de Condé. 87. Guſtave-Adolphe ſurnommé le *Grand Guſtave II.* & *Père de la Patrie.* 27. & *n.* Son entretien avec le Miniſtre de France fait preuve qu'il ne s'y fioit pas trop. *II. Append. N. VIII.* Soutient la parité des Couronnes contre le Roi Louïs XIII. I. 146. 147. & *n.*

V. Couronne & *Cérémoniel.* Il n'étoit pas pour les Princes Palatins pour qu'ils lui ſuccédaſſent à la Couronne. 176. *n.* Le bien infini qu'il fit à la Suède. 311. Il ſavoit pluſieurs langues & a compoſé pluſieurs Ouvrages. 313. Paralléle de Freinshemius entre les deux Rois Guſtaves & la Reine Chriſtine. 427. *n.* Paralléle de lui & d'Epaminondas. II. *Append. N. III.* Lettre mémorable du Patriarche Cyrille à ce Prince. 486. *n.* II. *Append. N. LXI.* Les Chrétiens Grecs adoroient Guſtave-Adolphe. I. 486. *n.* II. *Append. l. c.* Fort reſpecté des Suédois. II. 119. 121. P. Grotius réfuté ſur ce qu'il dit qu'il panchoit à la cruauté. II. 122. 123. *n.* Le Card. Richelieu fit faire l'Horoſcope de Guſtave Adolphe. 209. Les abſurdités qu'on a débité de ſon épée Magique réfutées. 209. *n.* Son portrait dans le Cabinet de Chriſtine à Rome. 328. Ce qu'il dit de ceux qui parloient mal de lui. II. *Append. N. III.*

——— Margrave de Baden Dourlach. Il étoit filleul de Guſtave-Adolphe Roi de Suède. II. *V. la dédicace de Spanheim de ſon Panégyrique de Chriſtine.*

Guſtave Guſtaſſon. Fils naturel de Guſtave-Adolphe fait un Panégyrique ſur la mort de ſon Père. I. 26. *n.* 313. Chriſtine n'avoit pas grande confiance en lui. 114. Il adminiſtroit l'Evêché d'Osnabrug. 115. 313. Il étoit bien inſtruit dans les Belles-Lettres. 313. & *n.*

V. Waſaborg.

Guſtave Carlſon. Etoit fils naturel du Roi Charles-Guſtave. I. 267. *n.* Il étoit bien verſé dans les Belles-Lettres & les Sçiences. 314. Mourut au ſervice de Hollande ſans poſtérité mâle. *ibid.*

Guyet. Savant François ſon épigramme ſur le Portrait de Chriſtine. I. 263. *n.*

Gyldener (Anne) Elle ſe donna, en 1659, en Suède. pour être la Reine Chriſtine. II. 32. L'affaire fut approfondie & elle bannie de Suède 33.

Gyldenhielm (Charles Baron) fils naturel du Roi Charles IX. Grand Amiral de Suède & un des Tuteurs de Chriſtine. I. 27. *n.* Dans ſa priſon en Pologne il fut fort preſſé par les Jéſuites de changer de Religion: mais en vain. 331. Il fit des lègs à Upſal pour l'entretien des Etudians. I. 325. *n.*

Gyldenklois (André) Suédois très-verſé dans la belle littérature. I. 332

Gyldenſtierna (Jean) Chriſtine lui recommanda ſes intérêts dans une Lettre. II. 133. S'il a été promoteur de la réduction des terres en Suède au fiſc de la Couronne. 247. *n. Jean* & *Sigismond* de ce nom très-verſés dans les Belles-Lettres. I. 321

——— (la Barone Chriſtine) a communiqué une Lettre à l'Auteur. I. 474

——— (Joan Comte) Chambellan du Roi de Suède ſes Lettres de Chriſtine données & communiquées à l'Auteur. I. *Préf. XI.* & II. 132. 160. 165. 166. 167. 168.

Gyllenſtierna (George) Gouverneur Général des Domaines de Chriſtine. Pluſieurs Lettres plaintives que Chriſtine lui écrivit ſur ce que ſes revenus ne lui étoient pas remis & qu'on empiétoit en Suède ſur ſes droits. II. 162. Belle lettre qu'elle lui écrivit ſur l'état de ſes affaires. II. 165. Lettre de reproches badins ſur ce qu'il tardoit de lui remettre l'argent néceſſaire. 167. 168. La Reine le juſtifie ſur des ſoupçons qu'il avoit conçus & l'aſſure de

de ſa bienveillance. 168. 169
Gyldenſtolpe (Michaël Wexionius) ſavant Suédois, qui avoit le prémier rédigé en forme le droit public de Suède. I. 327. Pourquoi ſa *Politica* fut défenduë. *ibid.* Une Lettre que Mr. Gallois lui écrivit ſur l'entrée de Chriſtine à Paris. 538. *n.* II. *Append. N. LXXIII.*
Gyldenſtolphe (Nicolas) Sénateur de Suède bien verſé dans la langue Grecque. I. 345. *n.*
Gyllenborg (les Comtes) la tige commune de cette famille eſt Simon Wolimhaus. I. 308. *n.*
Gyllenborg (le Comte Charles) envoïé de Suède à la Cour de la Grande-Brétagne y fut arrêté II. 14. *n.*
Gymnaſium. En quoi ces Collèges différent en Suède des Univerſités. I. 309. Quel en eſt le nombre en Suède. *ibid.*
V. Académie.

H.

Habbæus. Réſident de Suède à Franckfort. II. *Append. N. XXXI.*
Haga (Cornelius) Miniſtre de Hollande à la Porte. I. 486. *n.* Il ſoutient le Patriarche Cyrille à la Porte contre les Catholiq. II. *Append. N. LXI.*
Hambourg, Remarques ſur le prémier ſéjour de Chriſtine à Hambourg, I. 450. & *n.* Lettre ſéche que Chriſtine écrivit au Magiſtrat de Hambourg par rapport à ſon Réſident Texeira II. 86. &c. 122. *n.* Elle y revint une ſeconde fois 1666. II. 88. Elle y donna 1667. un Opera maſqué & un grand repas, qui fut uniquement ſervi par les Bourgeois de la Ville, II. 71. 105. Sa joïe inconſidérée de l'éxaltation du Pape Clément IX. y donna, occaſion à l'émeute de la populace II. 127. 128. & *n.*
Hambræus (Jean Suédois) Profeſſeur en Langues Orientales à Paris. I. 252. 289. *n.* 321. Il a traduit une harangue de Freinshemius en François. *Préf. p. XXVII. n.* 289. *n.* 321. & *Append. N.* On lui confia la réviſion des Pères de l'Egliſe imprimés à Paris. *ibid.* Pluſieurs de ſes Ouvrages. I. *ibid.* Se trouva embarraſſé à Paris par la caution qu'il y fit pour d'autres. *ibid.* Quérelle qu'il eût comme Chapellain de Grotius contre ſon Chapellain Réformé. I. 321. 322. A cet égard il n'étoit pas relâché dans la Religion Luthérienne. *ibid. n.*
Hameranus (Père & fils) Excellents Graveurs à Rome y ont fait pluſieurs Médailles ſur Chriſtine. II. 85. *n.*
Hanovre. V. Bibliothéque & Gruber.
Harlay (du) Procureur Général du Roi de France ſoutient envain la franchiſe des quartiers à Rome. II. 262. 268
Harraſch (Cardinal) fait priſonnier à la priſe de Prague, Chriſtine lui accorda la liberté à l'interceſſion du Card. Mazarin. I. 195
Haſſe (N. N. Licencié) Il m'a procuré un Lettre de la Reine Chriſtine. I. 154
Haverkamp (Sigebert) l'Eloge qu'il fait de Chriſtine en publiant le Cabinèt de *Médailles* de Chriſtine. II. 324. & *n.*
Havré (la Ducheſſe de) Chriſtine lui notifia ſon changement de Religion. I. 493
Hedlinger (le Chevalier) célèbre graveur, a fait une ſuite de Médailles des Rois de Suède. I. 309. *n.*
Hedwig Eléonore. Princeſſe de Holſtein. Epouſe de Charles-Guſtave Roi de Suède, elle fit défendre le catéchiſme de l'Evêque Emporagrius. I. 331. Chriſtine déclara beaucoup de tendreſſe pour elle après la mort de Charles-Guſtave. II. 37
——— (Sophie) Princeſſe de Suède Epouſe du Duc de Holſtein. Lettre que Chriſtine lui en écrit & quelques particularités de cette Princeſſe. II. 275
Heinſius (Daniel) ſavant Hollandois fort eſtimé de Guſtave-Adolphe & d'Oxenſtierna. I. 275. Chriſtine lui écrivit en Latin. 276. Il menoit une vie déréglée. 275. *n.* Lettre que lui écrivit Ax. Oxenſtierna. II. *Append. N. XXVIII.*
——— (Nicolas) fils de Daniel loué d'avoir ſupprimé ſa Satyre contre Saumaiſe après ſa mort. I. 233. *n.* Attaqué ſans raiſon par Saumaiſe. 235. Envoïé par Chriſtine en Italie pour lui acheter des livres & des Manuſcrits. 268. 276. Chriſtine lui donna des Lettres de faveur pour ce voïage. 278. Il lui rendit compte de ſon voïage & des Savans d'Italie. 279. &c. Grand nombre de ſes Lettres à Chriſtine. *ibid.* Sa Lettre à Ax. Oxenſtierna. II. *Append. N. XXVIII.* La lettre de Chriſtine lui fait un plaiſir infini. I. 281. A ſon ſujèt P. Burman blâme injuſtement Chriſtine. 283 286. Sa Lettre trop vive à Chriſtine ſur ſes arrérages 285 *n.* II. *Append. N. XXX.* Engagé au ſervice de Chriſtine. I. 275. &c. Pourquoi ſon païement traina ſi longtems. 284. Excellent caractére de Heinſius. 275. 282. Il conſerva toûjours de bons ſentimens pour Chriſtine. 285. & *n.* II. 148. *n. Append. N. LXXIX.* La lettre de Grævius à Chriſtine ſur ſa mort. *ibidem.* Les arrérages de Heinſius ont été païés de Chriſtine. I. 286. &c. Chriſtine lui acheta ſa Bibliothèque & ſon Médailler. 286. Il devint Réſident des Provinces-Unies à la Cour de Suède. 287. II. *Append. N. XXX.* Il ſouffrit beaucoup de perſécutions en ſa Patrie. *ibid.* Il n'étoit pas Réſident de Chriſtine à Florence. *ibid. n.* Son Poëme Latin ſur l'abdication de Chriſtine. 414. 415. *n.* Ce qu'il dit dans ſa lettre à Chriſtine ſur ſon abdication. 439. II. *Append. N. XLVI.* Son entrevuë avec Chriſtine en Suède en 1660, dont il ſe loue. 59. *n.*
Helmfelt. Son Teſtament en faveur des Etudians en Belles Lettres. I. 225. *n*
Helmſtadt. Le fond de ſa Bibliothèque vient du Profeſſeur Conring, Suédois. I. 315
Helſingfors, ville en Finlande, Patrie de Henri Carlenius Evêque du Diocèſe de Wibourg.

I. 329. Sigfridus Aronus Helſingforſius né. *ibidem. V. Aronus.*

Hildebrand (Henri Jaques) Chambellan du Roi de Suède. Il a une belle Bibliothéque à Stockholm. I. 310. *n.* Quelques remarques de ſon Journal d'un voïage d'Italie en Mſc. II. 86. 323. *n.*

Henri III. Roi de France il fit maſſacrer le Duc & le Cardinal de Guiſe ſans autres formalités. II. 123. *n.*

Henſchenius. Jéſuite, ſes confréres Eſpagnols veulent qu'il ait eu le prémier la gloire du changement de la Religion de Chriſtine. I. 465. 469. *n.*

Herbelot (Barthélemi de) ſavant François il fut envoïé à la rencontre de Chriſtine à ſon arrivée en France. I. 259. 530

Heſſe (la) Darmſtadt Chriſtine félicite Guillaume VI. Landgrave de Heſſe ſur ſa Régence & ſur ſon mariage. I. 153. La Maiſon de Heſſe-Darmſtad peu affectionnée à celle de Caſſel. 157. La Princeſſe Eléonore Cathérine de Caſſel appellée Héléne. 158. *n.* Le *Cardinal-Lantgraf* de Heſſe alla à la rencontre de Chriſtine à ſon entrée à Rome. I. 497. Il eſt du parti Eſpagnol. 522. Le Prince Fréderic de Heſſe Hombourg déconſeilla Chriſtine de faire un feſtin pour l'éxaltation du Pape Clément IX. II. 127

V. Guillaume VI. Amélie Eliz. Fréderic Landgrave, Ernſt, Rinteln, Darmſtad.

Hevelius. Chriſtine le tient pour un des prémiers Aſtronomes. II. 105. *n.*

Heuriſch. Il réfuta les Annales de Wasmuth. II. 269. *n.*

Hochmuth, (Capitaine) Mari d'Anne Gyldener qui ſe donna pour la Reine Chriſtine. II. 33

Hode, (Mr. le) réfuté en ce qu'il taxe la Religion de Chriſtine. II. 195. *n.*

Hof, (Sueno) Lecteur ou Profeſſeur au Collége de Skara. Son Epigramme ſur le Crane de Deſcartes conſervé à Stockholm. I. 228. *n.* Son Hiſtoire du Collége de Skara. 309. *n.*

Hoff, (N. N.) Miniſtre Heſſois à la Cour de Suède. I. 153

Holberg, (le Baron de) réfuté au ſujèt de l'enlèvement de la Reine-Mére de Suède. I. 62. & *n.* Il s'emporte à tort contre Chriſtine à cauſe de l'affaire du Comte Ulfeld. 377. *n.* Réponſe à ce qu'il débite du piquant contre la Nation & la Langue Suédoiſe. 420. & *n.* Il porte un ſentiment double ſur l'abdication de Chriſtine. 440. *n.* Et ſur la cauſe du changement de ſa Religion. 461. *n.* Critiqué ſur ce qu'il dit de désobligeant de Chriſtine. I. *Préf. p. XVI. n.* 548. Rectifié par rapport à ſon doute au ſujèt du Comte Ulfelt. 66. 67. *n.* Il a légué quelques Terres à l'Univerſité de Sora. II. 107. *n.* Il ſe méprend en diſant que Chriſtine paſſa par mer de Suède à Lubek. 116. *n.* Il taxe ſans fondement Chriſtine d'avoir été ſans Religion. 194. 195. *n. Et la Préf. de l'Ouvrage de loiſir de Chriſtine.*

Holcken. (Eyler) Chriſtine fut complimentée par lui de la part de la Cour de Dannemarck à ſon paſſage du Sond. II. 107

Hollande. La République des Provinces-Unies ne remplit pas ſes engagemens. I. 66. *n.* Elle eſt peu favorable à la Suède. 68. *n.* 374. 375. & *n.* La Hollande ſe règle ſur l'intérêt des Négocians. *ibid.* Les Hollandois vouloient poſſéder quelque place ſur la Mer Baltique. *ibid.* Les véxations des Hollandois furent cauſe que Chriſtine fit arrêter leurs Marchands à Stockholm. 377. & *n.* Cette affaire ſe rajuſta. *ibid.* Les Hollandois accuſés d'agir avec peu de reſpect & de bonne foi avec les Couronnes. 378. Ils païent au Dannemarck 350 mille florins pour tous les Droits au Sond. 377. *n.* Plaiſante Scéne de Mr. van Benningen Ambaſſadeur d'Hollande en Suède. 378. *n.* Leur Miniſtre en Suède fort intrigué du bon accueil fait à l'Ambaſſadeur de Cromwell. 277. Epoque de la froideur entre la Hollande & la Suède. II. 68. Lettre de complimens de Chriſtine aux Etats-Généraux. 117. La Hollande tâcha de rétablir l'ancienne confiance avec la Suède. 124. La Hollande & l'Angleterre unies ſous une tête feront une formidable puiſſance. 295. 297. Réponſe de Chriſtine aux Etats-Généraux ſur ce qu'ils n'agréérent point le Sr. Brémont. 301. Réponſe ferme qu'ils firent au Mémoire du Réſident de France peu meſuré, après la mort de Guillaume III. 303

Holſtenius, (Luc) ſavant Hambourgeois, (Chanoine de l'Egliſe de S. Pierre à Rome & Gardien de la Bibliothéque du Vatican) reçut la profeſſion publique de Catholiciſme de Chriſtine à Inſpruck. I. 489. II. *Append. N. LIV.* Les Cérémonies qu'il y fit à cette occaſion. *ibid.* & *n.* Chriſtine ſe mocqua du diſtique qu'il avoit fait ſur ſa Couronne donnée à la Maiſon de Lorette. 496. *n.* Il montra à la Reine la Bibliothéque du Vatican. 497. Il mit la Bibliothéque de la Reine en ordre à Rome. II. 149. Il légua quelques Manuſcrits à Chriſtine & quelque argent aux Suédois néceſſiteux. *ibid.* Il a trouvé huit mille fautes dans les Annales Eccléſiaſtiques de Baronius. *ibid. n.*

Hommes. On ne fait pas tort aux hommes en doutant de leur probité, mais on s'en fait un très-grand, quand on n'en doute jamais, dit Chriſtine dans ſes *Réflex. ſur Alexandre le Grand.* Les grands-hommes n'ont point de Nation: le monde eſt leur païs. *ibid.*

V. Caractéres.

Hongrie, le Roi de Hongrie vouloit épouſer la Reine Chriſtine. I. 163. 384. & *n. II. Append. N. XLII.*

Honoré, (le Père) il ſe trompe ſur l'année & ſur l'Inſcription de l'Ordre d'Amarante de Chriſtine. I. 385. 386. *n.*

Hôpital, (de l') Maréchal de France & Gouverneur de Paris, harangua Chriſtine à ſon entrée, comme ſon Epouſe, le fit quand la Reine arriva au Louvre. I. 533. &c.

Houlieres, (Madame des) à quoi elle attribue la cauſe du peu de reſpect qu'on portoit en ſon tems aux Dames de France. I. 548. *n.*

Houſſaye, (Mr. de la) ſon humeur atrabilaire le porte à dire des duretés de Chriſtine. I. 445. *n.*

Horn, (Guſtave) Maréchal de Suède, Gendre du Chancelier Oxenſtierna, ſes exploits. I. 47. & *n.* 87. Il donna la Bataille de Nordlingue malgré lui. *ibid.* Sa propre relation de cette bataille. 47. *n.* Seigneur fort lettré ſavoit l'Anglois & le François en perfection. 323. 329. Particularités de lui. II. *Append. N. XLVII.*

Horn, (Arved.) Chancelier de Suède ſes Actions & les Médailles faites ſur lui. I. 48. *n.*

Huet. (Pierre Daniel) Il vint en Suède avec Bochart. I. 248. 251. Chriſtine le railla ſur ſon nom. *ibid.* Il ſe plaint à tort des Suédois. 251. 252. 343. *n.* Copia à Stockholm *Origéne* qu'il publia enſuite. 252. Sa diſpute là-deſſus avec Bochart. *ibid.* & *n.* Dit en faux qu'on vouloit lui confier l'éducation du Roi de Suède. 353. Il devint Sous-précepteur du Dauphin de France. *ibid.* Son Livre appellé *Demonſtratio Evangelica* pour réunir les Sectes Chrêtiennes. 254. Il ſe démit de ſon Evêché & mourut fort âgé aux Jéſuites à Paris. *ibid.* Il ſemble avoir connu à Stockholm le Jéſuite Caſſati, qui y inſtruiſit Chriſtine dans le Catholiciſme. 471. *n.*

Huguenots. V. Proteſtans, Réformés.

Huguetan. (Jean) J. C. François quelque paſſage de ſon bel éloge de la Suède. I. 437. 438. *n.*

Hunterus, (Jacob) ſavant Suédois ſe fit Catholique-Romain & publia ſes Lettres. I. 339. Son Commerce de Lettres avec pluſieurs Savans & avec *Grotius. ibid.* & *n.* Il ſe recrie contre les Proteſtans pour avoir été banni de Suède. *ibid.* Etant Suédois il ne put pas, dit-il, faire ſa fortune chez les Catholiques. 340. & *n.*

Hypolitus à Lapide, le Chancelier Axel Oxenſtierna a dirigé Mr. Chemnitz dans la compoſition de cet Ouvrage. I. 314. Lillieſtrom & Franſée réputés Auteurs de cet Ouvrage. II. *Append. N. XXXI.* Pourquoi Boecler a tâché de réfuter cet Auteur. *ibid.*

J.

Jacob Ben-Azahel, ſavant Rabbin. I. 304

Jacobsſtad depuis *Ulricbsdal*, Palais appartenant autrefois à la Famille de la Gardie, Chriſtine en partit pour ſon couronnement à Stockholm. I. 180

Jaques I., Roi d'Angleterre, créa Jean Skytte Ambaſſadeur de Suède & ſes Frères Benoit & Jacob, Chevaliers. I. 225

Jaques II. Roi d'Angleterre, les Jéſuites le conduiſirent de l'indifférence pour la Religion Proteſtante au Papiſme. I. 463. *n.* II. 299. *n.* Chriſtine avoit dit à Burnet, que ce Roi vivroit longtems, mais n'auroit point d'enfans mâles. 208. Si ſa détroniſation avoit été concertée à Rome avec l'Evêque Burnet, 265. *n.* La bigotterie, & les conſeils des Jéſuites l'ont perdu, Chriſtine l'en plaignit. 294. &c. 298. 299. Il étoit agregé dans la Société des Jéſuites. 299. *n.*

Jaques Clément. V. Clément.

Janſéniſme. V Molinos. Le Pape Innocent XI. ſoupçonné de Janſéniſme fut obligé de rendre raiſon de ſa foi à l'Inquiſition. II. 185. Pourquoi les Janſéniſtes & les Molinoſiſtes ſont tant perſécutés par les Jéſuites? 186

Janneton, Dame d'honneur auprès de Chriſtine en Flandres. I. 476. *n.*

Janſonius, (Jean) Imprimeur Hollandois. Il a imprimé à Stockholm de beaux Ouvrages en pluſieurs Langues. I. 311

Jean Caſimir, Prince Palatin & Beaufrère de Guſtave-Adolphe l'accompagna en Allemagne, I. 5. Le Sénat l'éloigna de la Régence de Suède après la mort de Guſtave-Adolphe. 35. Chriſtine le détourna du deſſein qu'il avoit que ſon fils devint tuteur de la jeune Reine. *ibid.*

V. Palatin.

Jean Caſimir, Roi Pologne, de Jéſuite devenu Cardinal & Roi de Pologne, il vouloit épouſer la Reine Chriſtine. I. 163. Chriſtine ſollicita en France la caſſation de ſon Teſtament. II. 175. 191. *n.* Il ſe plaint dans une Lettre à Chriſtine du V. Chancel. Radziejowski. II. *Append. N. XLIV.*

V. Pologne.

Jean III. Roi de Suède. Il étoit d'une humeur très-douce. II. 122. *n.*

Jean III. Sobiesky, Roi de Pologne, belle lettre que Chriſtine lui écrivit ſur la levée du ſiége de Vienne. 1683. II. 219. *Append. N. LXXXIII.* Si la délivrance de Vienne eſt plûtôt dûë à ſa Reine qu'à lui. 222, *n.* Cette éclatante affaire ne lui attira pas toute la reconnoiſſance qui lui étoit dûë. *p.* 223.

Jean d'Autriche. (Dom.) Il vouloit épouſer la Reine Chriſtine. I. 163

Iebuda Léon, (Jacob) ſavant Juif. II. 86. *n.*

Jéſus, (L'Ordre de) devoit être inſtitué en Suède. I. 385. II. *Append. N. XLVIII.*

Jéſuites, Par leur haine contre le Père de Mr. de Thou, ils contribuent à la mort du fils, I. 73. *n.* Sentimens d'orgueil envers les moines, 164. Les miracles des Jéſuites au Japon, 244. *n.* Tourmentent le Baron Gyldenhielm, fils naturel du Roi Charles IX, dans ſa priſon en Pologne, 331. Ils font tout au monde pour ſoutenir les prétenſions des Princes de Po-

Pologne sur la Couronne de Suède, 341. 374 Ils entretiennent une pépiniére pour des Emissaires Catholiques vers le Septentrion, 342. Les jésuites voulant affermir la Religion Romaine en Ethiopie, en furent chassés 1632. 353. Ils font des avanies au Patriarche Cyrille & aux Chrétiens Grecs, II *Append. N. LXI-LXIII.* Ils furent le principal instrument de l'abdication & du changement de Religion de Christine, I. 445. 463. 468 512. Maximes dont ils se servent envers leurs néophytes, 463. & *n.* II. 110. *Append. N. LXX.* Christine déguisée visita le Collège des Jésuites à Munster & y fut reconnuë, I. 453. II. *Append. N. LIV.* Selon leur rapport, elle leur y avoit parlé fort confidemment. *Append. l. c.* Voulant attirer des personnes sensées à leur croïance ils leur inspirent l'indifférence pour toute Religion, I. 463. & *n.* 473. *n.* Ils veulent à tout prix avoir la gloire d'avoir fait changer de Religion à Christine, 465. 471. & *n.* Il y a toute apparence que le Jés. Ant. Macédo en a donné la prémiére idée à la Reine, 469-471. & *n.* Mensonge débité par un Jesuite à la charge de Christine, 473. *n.* Magnifique réception de Christine au Collège des Jésuites à Rome. 501. *n. V. Kircherus.* Le Pape leur donna vingt mille écus pour représenter des Comédies à Christine. 505. *n.* Christine se mocqua de leur Comédie à Compiègne. 545 546. Elle porta des plaintes contre la Société. *ibid.* On a peur en Suède qu'ils n'y fussent introduits. 242. *n.* II. 41. 47. *n.* 82. 109. 121. Le moïen en Suède d'en éloigner les Jésuites. 45. *n.* Christine assista à Rome aux *congregationes bonæ mortis*, chez les Jésuites. 81. Un Jésuite avoit encouragé les Suédois dans un Sermon de changer de Religion. 109. Pourquoi les Jésuites persécutent les Jansénistes & Molinosistes. 186. &c. Louïs XIV. appuïoit les Jésuites. *ibid.* Ils sont soupçonnés d'avoir fabriqué l'épée magique de Gustave-Adolphe. 210. *n.* Ils ont injustement taxé Christine d'avoir été sans Religion. 194. *n.* Si les Jésuites ont occasionné le siége de Vienne par le Turc en 1683. 222. *n.* Les Jésuites ne firent que rire de la déloïauté & des cruautés éxercées contre les Protestans en France. 233. & *n.* La bigotterie & les Conseils des Jésuites ont perdu le Roi Jaques II. 295. 297. 299. & *n.* Ils ne visoient pas à moins qu'à rendre toute l'Angleterre Catholique Romaine. & le Roi Jaques despotique. 299. Si Louïs XIV. étoit agregé à leur Société comme le Roi Jaques, *ibid. n.* En Portugal ils se donnent le nom d'Apôtres, 296. *n.* Ils tâchérent en vain d'avoir le Corps de Christine pour l'enterrer dans leur Eglise à Rome. 309

V. Catholiques.

Ihre. Professeur à Upsal, il a communiqué à l'Auteur une copie des Réfléxions de Christine sur Aléxandre le grand. II. *Préf. de ces Réfl. de la Reine.* Ce qu'il dit du savoir de Christine. 345. *n.*

Imperiali. (le Cardinal) Il disposoit de 36. voix dans le Conclave de Clément IX. II. 131. *n.* fameux Billèt que Christine écrivit au Trésorier de ce nom. 256

Innocent X. Sa Protestation contre la paix de Westphalie est réfutée. I. 152. & *n.* Christine lui écrivit sur sa conversion à la Foi Catholique Romaine. 473 & *n.* Moribond il souhaitoit de la voir Catholique. *ibid.* & 486.

V. Pape.

——— *XI.* (le Pape) de la famille d'*Odescalchi.* Son Pontificat fut appelle l'âge de fer. II. 131. L'élection de ce Pontife & son caractére. 184. Fils d'un Banquier, on regardoit comme un bonheur pour le siége de Rome, que ce Pape y fut élevé. 185. Soupçonné de Jansénisme. Il fut obligé de rendre raison de sa foi à l'Inquisition. *ibid.* On veut lui substituer un vicaire Général. *ibid.* Fermeté d'Innocent XI. dans l'affaire de la *Régale* contre Louïs XIV. 186. Sa vie innocente & le bon ordre qu'il remit à Rome. II. 187. & *n.* Sa grande fermeté dans l'affaire des franchises des quartiers à Rome. 187. 248. 265. Les conjonctures lui procurent un dénouement favorable de cette affaire. *ibid.* Il est taxé par les François de prévarication au sujèt de la détronisation de Jaques II. 265. *n.* Pourquoi il fit difficulté d'être éxécuteur du Testament de Christine comme elle l'avoit nommé. 319. 320. *n.*

——— *XII.* Il donna à Mr. Sparwenfelt entrée libre dans ses Archives à Rome. I. 338. Il fit travailler à une épitaphe magnifique pour la Reine Christine. II. 311

Inquisition. Ce redoutable tribunal prétend avoir prise sur les Rois mêmes. II. 267. Le Pape Innocent XI. soupçonné de Jansénisme fut obligé d'y rendre raison de sa foi. 185. Christine, soupçonnée de Quiétisme, jette toutes les Lettres de Molinos au feu. 286 & *n.* Le Marq. de Lavardin Ambassadeur de France se sauva de Rome de crainte de tomber entre les griffes de l'Inquisition. 267. *n.*

Inscriptions. Sur le passage du Rhin de Gustave-Adolphe. 28. *n.* Sur la mort de ce Héros. 12. 15. *n.* 19. 21. Sur le Sénateur Arved Horn. 48. *n.* Sur le Connétable Gustave Baner. 59. Sur le commencement du Règne de Christine. 76. *n.* Sur la prison & la mort de Grotius. 81. Sur le Célibat de Christine. 167. Sur le couronnement de Christine. 181. 184. *n.* Sur la Danse de Christine. 209. *n.* Sur la mort & le crane de Descartes. 228. *n.* Sur Bourdelot. 244. 246. *n.* Sur Christine par Bochart. 250. *n.* Epitaphe sur Bochart. 251. *n.* de Balzac, 259. *n.* Ode sur le départ de Christine

tine d'Upſal. 291. *n.* Epitaphe de Conringius. 298. *n.* Epigramme ſur Sigfridus Aronus Forſius. 330. *n.* Epigramme ſur l'Ordre d'Amarante de Chriſtine. I. 387. *n.* Sur l'abdication de Chriſtine. 414. *n.* II. *Append. N. XLV-XLVI. XLVIII XLIX.* Inſcriptions à l'honneur de Chriſtine en Italie. *LXIV. LXVII.* Epitaphe ſur le Chancelier Axel Oxenſtierna. 485. *n.* Sonnèt ſur le changement de Religion de Chriſtine. 490. *n.* 762. & *n.* 781. Inſcriptions à ſon paſſage par l'Etat Eccléſiaſtique. *II. Append. N. LXIV.* Item à ſon paſſage à Terni. I. 496. Sur la Couronne qu'elle préſenta à Lorette. *ibid. n.* Sur ſon entrée à Rome ſur la Porte del Popolo. 498. Du Duc de Ranuce de Parme au-deſſus du Palais Farnéſe où Chriſtine va loger. I. 500. Nombre d'autres inſcriptions quand elle viſita les Colléges de Rome. *ibid.* 501. *n. Append. N. LXVII.* Inſcription de Kircherus à la louange de Chriſtine. I. 501. *n.* Epigramme ſur les triomphes de Charles-Guſtave en Pologne. 516. Inſcription ſur la réception de Chriſtine au Capitole. 528. Quelques inſcriptions à l'entrée publique de Chriſtine à Paris. 534. 535. *n.* Portrait de la fameuſe Ninon. 547. *n.* Inſcription à l'entrée de Chriſtine à Turin. 557. *V. Liſte des Méd. de Chriſt. N. I.* Sur le paſſage de Charles Guſtave ſur le Belt. II. 34. *n.* ſur les trois Batailles gagnées par Charles *XI.* ſur les Danois dans une année. 181. Epitaphe du Comte Benoit Oxenſtierna. 196. *n.* Epitaphe de Jean Olivekrans. 200. *n.* Inſcription ſur la colomne négromantique de Cathérine de Médicis à Paris. 209. *n.* Sur l'épée magique de Guſtave-Adolphe. 211. *n.* Sur le maſſacre de la St. Barthélemi. 233. *n.* Epitaphe du Comte Otto Guill. Königsmarck. 234. *n.* Inſcription ſur Chriſtine dans la Grotte de Foligno. 247. Epitaphe de Turenne. 274. *n.* Epitaphe de Chriſtine par elle-même. 310. 316. Autres Epitaphes ſur elle. 310. 311. 312. 313. & *n.* Inſcription de ſa Bibliothèque tranſportée au Vatican. 322. *n.*

V Médailles.

Inſpruck, Chriſtine écrivit à l'Archiduc d'Inſpruck ſur le paſſage par ſon Etat. 489. Il vint à ſa rencontre & la conduiſit en grande pompe en Ville. I. *ibid.* Chriſtine y fit Profeſſion publique de Catholiciſme. *ibid.* &c.

L'Intérêt Politique. L'intérêt commande aux Princes, comme les Princes commandent aux Peuples. II. 266. *n.*

V. Etat, Roi. Prince.

Jonæ. (Sueno) Profeſſeur à Upſal, fort verſé dans les langues Orientales & bon Antiquaire, I. 323

Joſeph (P. Capucin) Grand Favori du Cardinal Richelieu mais d'un mauvais caractère, I. 76. & *n.* Il n'avoit rien de ſon Ordre que l'habit, *ibid.*

Jöcher (Profeſſeur) publie ſon Dictionnaire des Savans, la prémière fois ſous le nom de Mr. Mencken, I. 99. *n.*

Jollyvet (Evert) ſavant François, ſa Lettre & épigramme envoïées à Oxenſtierna ſur l'épée de Guſtave-Adolphe. II. 210. *n.* Son Poëme ſur les exploits de ce Héros & ſon Hiſtoire de Suède en Mſc. *ibid.* Il mourut, comme il ſouhaitoit, au jour de ſa naiſſance. *ibid.* 211. *n.*

Irenicus, (Franciſcus) C'étoit le nom ſous lequel *Oldenburgerus* ſe cachoit. II. *Append. N. LIII.* Son ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine. *ibid.*

Italie, *Italiens.* Chriſtine fit venir des Manuſcrits & autres belles choſes d'Italie, dont les Savans de ce païs là ſe fâchérent II. 277. *n.* 270. *n.* 127. L'état de la Litérature en ce païs-là en 1651. 1652. I. 275. 279. & *n.* Chriſtine étoit en grande vénération en Italie, 279. & *n.* II. 152. & *n.* Le Duc de Breſſo fit lui-même une Médaille de Chriſtine & le Gr. Duc de Florence vouloit faire imprimer les Pièces faites à l'honneur de cette Reine. I. 280. & *n.* Pourquoi les Italiens étoient en averſion en Suède pendant le ſéjour de Chriſtine à Rome. II. 81. 96. 97. Chriſtine admira ſurtout les Génies Florentins, 150. *n.* Saiſon extraordinaire & extrêmement rude à Rome & en Italie au mois de Mai 1688. 284. *n.* 307

V. Rome, Pape.

Juan d'Autriche, préſume d'épouſer Chriſtine, dont elle rit, I. 163. 476. *n.*

Juifs. On offre aux Juifs Portugais de s'établir en Suède, I. 504. *n.* Sujèt de la venue des Députés des Juifs vers Cromwel, *ibid.* Si les Juifs le tenoient pour leur Meſſie? *ibid.*

V. Jacob, David. Manaſſeh-ben-Iſraël, Iehuda, Texeira, Satian.

Julia, Chriſtine lui donna le nom de Sybille, elle prédit la mort de la Reine & du Pape & fut renfermée dans un Convent. II. 309. *n.*

Junius (François) Réponſe peu chrêtienne que Iſaac Voſſius lui-donna, I. 274. *n.* Son Edition des Evangiles d'Ulphilas en langue Gothique, 308. *n.*

Juſtiniani, Chriſtine annoblit cette Famille Italienne à Rome, II. 14. *n.* La Reine fait un lègs à Portia Giuſtiniani, 316. 317

Iwar Nilſſon, Maréchal de la Cour de la Reine-Mère qui s'évada. I. 59

K.

Kagge. Sénateur & Maréchal de Suède. I. 214. II. 35. *n.* 55. 80

Kalſenius, Evêque en Suède, a donné une lettre de Chriſtine à l'Auteur. I. 487. *n.*

Karlſten. Excellent graveur de Suède. II, 85. *n.*

Ker de Kerſland. Sa méthode pour garantir les Etats des Jéſuites. II. 45. *n.*

Keiſler, Savant Allemand, remarque ſur la Relation d'Eſaie Puſendorf au ſujèt de la réduction en Suède. II. 247. *n.*

Keuchenius (Robert) ſon épigramme ſur l'Effigie de

de Chriſtine II. *Append N. XXIV.* De-même ſur le portrait de Guſtave-Adolphe. *ibid. N. II.*
Kexlerus (Simon) Profeſſeur à Abo très-verſé dans les Mathématiques. I. 332
Kircherus. (Athanaſe) il ſe diſtingua par ſon Obéliſque & une machine, quand Chriſtine viſita le Collège des Jéſuites à Rome. I. 501. *n.* Il lui montra la palingénéſie des plantes. *ibid.* Chriſtine ſe divertit de lui par ſa médaille Makelos. II. 85. *n.* 150. Il fut pris pour Charlatan ſavant par Mr. Muller. 150. Il haſarde une explication cabaliſtique de l'Epée de Guſtave Adolphe, 210. *n.*
Kirſtenius (Pierre) Profeſſeur en Médecine à Upſal particularités de ſa vie. I. 291. Il ſavoit 26. langues & mêloit beaucoup de pieté dans la pratique de la Médecine. *ibid.*
Koch (J.) accuſé d'exciter des troubles en Pologne II. *Append. N. XLIV.*
Kochen (le Baron J. Henri von) Chancelier de la Cour de Suède, il poſſéde un Mſc. de Palmeruci à Palmgarten. I. 341. *n.*
Koebler. Célébre Profeſſeur à Gottingen ce qu'il dit de la mort de Guſtave-Adolphe. I. II. & 50. *n.* Des excès de Baner, 59. *n.* Des préſens que Grotius reçut en partant de Suède. 78. *n.* De la nudité des troupes Suédoiſes. 82. *n.* De ce qu'il prétend que la Suède dût faire la Guerre en Allemagne ſans être récompenſée 118. *n.* De l'avidité des Suédois à ſe ſaiſir des Provinces en Allemagne. *ibid.* Remarque ſur ce qu'il avance au ſujèt de la Poméranie. 121. *n.* Sur ce qu'il blâme Chriſtine d'avoir dépenſé l'argent deſtiné au païement des troupes en Allemagne, 128. *n.* Sur ce qu'il dit de la Guerre entre la Suède & la Pologne. 375. *n.* S'il a eu l'original d'une Lettre de Chriſtine 396. *n.* Il n'aura pas pris garde aux différentes éditions de Pufendorf *de Rebus Suecicis.* 422. *n.* 464. *n.* Sur ce qu'il dit de la courte harangue faite à Chriſtine. 535. *n.* Sur la charlatannerie de Kircherus. II. 150. *n.* Sur la forme du Gouvernement de Suède. 158. *n.* Il réleve avec plaiſir les Médailles peu honorables à la Suède. 159. *n.* Il taxe la conduite de Chriſtine envers les Savans. 84. & ſon irreligion. 195. *n. Préf.* de l'Ouvrage de loiſir de Chriſtine. Remarques au ſujèt d'une Médaille de Chriſtine II. *Liſte des Méd. de cette Reine. N.* 53.
Königsmark (Comte Otto Guill. de) Emporta la ville de Prague, & de-là pluſieurs dépouilles précieuſes, I. 390. *n.* Fort verſé dans le Grec & d'autres Sciences ſolides. 333. 345. *n.* Allemand d'origine, II. *Append. N. XXXI.* Particularités ſur ſon ſujèt *ibid. XLVII.* S'excuſa de ſon entrepriſe contre Brême comme faite par ordre de Chriſtine, I. 373. *n.* Il alla voir Chriſtine à Bruxelles, ce qui intriguoit les Cabinèts des Miniſtres, 477. *n.* De la poudre de projection trouvée par lui à Prague. II. 64. *n.* Lui & ſon Epouſe aſſiſtérent à l'Opéra masqué & au repas que Chriſtine donna à Hambourg en 1677. 106. Ambaſſadeur de Suède à la Cour de France & chèf d'une cabale dans le Sénat. 207. Ce qu'il dit à Louïs XIV. qui vouloit qu'il ſe fit Catholique du tems de la Dragonade. 232. *n.* Il mourut comme Généraliſſime des armées de Véniſe, où on lit une belle Epitaphe pour lui, 234. *n.*
Kongſöbr, Palais Roïal où il y a un des meilleurs Haras de Suède, II. 203. *n.*
Koſeritz, ſa Relation de l'Ordre à l'honneur de Guſtave-Adolphe inſtitué par ſon Epouſe, I. 20. 21. *n.* * 22. *c.* 1.
Kotterus. Commenius a recueilli ſes viſions, I. 293.
Kraft, (Colonel) I. 178. *n.*
Kruus (le Baron Jean) il a traduit Tarquin le Tiran par Malvezzi & les penſées morales de Marc-Antoine. I. 333
Küchelbecker, critiquée au ſujèt du buffle du Roi Guſtave-Adolphe, I. 10. *n.*
Kuchenbecker, Bibliothécaire à Caſſel vouloit publier une Relation éxacte ſur le vrai genre de mort de Guſtave-Adolphe, I. II. *n.*
Kurck, Sénateur de Suède, II. 124
Kutzau, Demoiſelle de la Reine-Mère qui s'évada avec elle de la Suède, I. 60. *n.* 61. *n.*
Kyle (Heldewig) ſavante Dame Suédoiſe, 331.

L.

Ladiſlas, Roi de Pologne propoſé en mariage à Chriſtine, I. 164
Lager Sécrétaire François auprès de Chriſtine, I. 255
Lana (P. Jéſuite) avoit beaucoup de part au changement de Religion de Chriſtine, 479. *n.* 512. Fameux par ſes viſions Groteſques en Philoſophie, 479. *n.*
Lambecius (Pierre) Bibliothécaire de l'Empereur neveu de Luc Holſtenius, il ſe fit Catholique à la perſuaſion de Chriſtine, II. 69. Deux de ſes Epigrammes ſur la Reine, *ibid. n.* Autres particularités de ſa vie, *ibid.* & 70
Landin, Capitaine des Lanspaſſades de Chriſtine à Rome, II. 362
Lapponie, Deſcription de la Lapponie par Aronus *Forſius*, *Birckholter* & *Boraſtus*, en Mſc. I. 329. & 341. & les Articles de leurs noms. *V. Rennes.*
Laſcari, vid. *Aelli.*
Lavardin (Marquis de) Ambaſſadeur de France à Rome, Grand Capitaine, mais peu ſavant dans les affaires Eccléſiaſtiques, il pouſſa celle de la franchiſe des quartiers trop loin, II. 249. & *n.* 250. &c. Pour ne pas être ſeul l'objèt du dédain du Pape, il ſe réunit avec Chriſtine dans cette affaire, 261. &c. Le Pape l'excommunia, ce qui cauſa des bruits épouvantables en France, II. 251. &c. Il riſqua de périr

périr dans l'inquiſition & partit de Rome peu après la mort de Chriſtine, 267. & *n.*

Laurelius (Olave) Evêque de Weſteräs Théologien fort ſavant & laborieux, I. 323

Lazari de Schwendi, Général Impérial, lettre remarquable que l'Empereur Maximilien II. lui écrivit au ſujèt du maſſacre de St. Barthélemi, II. 232. *n.*

Leibnitz, Paralièle qu'il fait des Lettres de la Reine Chriſtine & de celles que la Reine de Pruſſe a écrites, I. *Préf. p. XXIII.* & *n.* Son ſentiment ſur le trait de Chriſtine lancé au jour de ſa profeſſion du Catholiciſme, 491. *n.* Il décide le cas de la mort de Monaldeſchi en faveur de la Reine Chriſtine, II. 15. 16

Leipſig, on prétend que l'épée de Guſtave-Adolphe ſe conſerve dans ſa Bibliothèque de cette Ville, II. 210. *n.*

Lenæus, Archevêque d'Upſal ſon ſentiment au ſujèt du mariage de Chriſtine avec Charles Guſtave, & de la ſucceſſion de celui-ci à la Couronne de Suède, I. 174. *n.* Il ſoutint l'autorité du Clergé & compoſa 24. Ouvrages publiés. 321

Léopold, (Archiduc d'Autriche) vint faire viſite à Chriſtine à Anvers, I. 453. Il y vint la 2 fois & invita la Reine à Bruxelles, où elle fit ſon entrée publique, 461. Chriſtine fit profeſſion ſecrète de la Religion Romaine dans ſon Cabinèt, *ibid.* Eſpèce de Satyre ſur ce qu'il s'étoit logé dans les Chambres des filles de la Cour, 476. *n.* Le bruit qu'il épouſeroit Chriſtine, *ibid.* Chriſtine en partant de Bruxelles lui fait préſent d'un cheval ſuperbement harnaché, 487. Il ne témoigna pas au Roi de Pologne toute la reconnoiſſance qui lui étoit dûë de la levée du Siége de Vienne, II. 223. Sa réponſe remarquable au Roi Jaques II. où il lui détaille les raiſons de ne pouvoir pas l'aider à remonter ſur le trône, 266 267. *n.*

Leti (Gregorio) raiſonne peu juſte au ſujèt des négociations de Cromwel à la Cour de Suède, I. 381. *n.* Son erreur ſur le changement de Religion de Chriſtine, 505. *n.* Son raiſonnement ſur le voïage d'Angleterre que médita Chriſtine, II. 23. 24

Leye, il a publié nouvellement les Evangiles d'Ulphiles, I. 308. *n.*

Leyoncrona, Intendant de la Cour de Chriſtine, I. 419. II. 230. *n.*

Liancourt (Duc de) ſes beaux tableaux. 539

Licentier, Cette locution de demander d'être licentié de ſon poſte, déja uſitée en Suède, II. 207

Licetus (Fortunatus) ſavant Italien, il dédia ſon Ouvrage *de Gemmis* &c. à Chriſtine malgré la défenſe des Cathol. I. 279. II. 147.

Lieven, Chriſtine peu contente de ſon adminiſtration, II. 63. *n.*

Lillie (Baron) Commandant de Leipzig fait Sénateur par Chriſtine, I. 134

——— Madame la Comteſſe étoit au ballèt que donna Chriſtine à Hambourg, II. 106.

——— (le Baron Clas) Chambellan du Roi de Suède, a fait préſent à l'Auteur d'une Lettre de Chriſtine. II. 154.

Lilliecrona. Il étoit de la ſuite de Chriſtine en Flandres & en Italie, I. 476. *n.* 488. 526. Il fait rapport au Roi Charles-Guſtave de leur Voïage. 499. *n.* Il devient Réſident de Suède en Dannemarck. II. 107

Lillieſtröm, réputé Auteur de l'Hippolitus à Lapide. II. *Append. N. XXXI.*

Linde, Introducteur des Ambaſſadeurs de la Cour de Suède, Chriſtine ſe ſervit de lui pour déclarer au Miniſtre de Portugal qu'elle ne reconnoiſſoit plus ſon Roi. I. 408. &c. Il conduiſit Chriſtine juſqu'aux limites de Suède, quand elle partit. 420. Au retour de la Reine en Suède il fut envoïé à ſa rencontre. II. 43. *n.*

Linden (Anne von der) étoit la Mère Nourrice de Chriſtine. I. 30. La Reine lui païa une rente viagère. II. 63. *n.*

Lindſchöld (Conſ. de la Chancellerie de Suède) ſon Commerce de Lettres avec le Comte *Magnus de la Gardie*. II. 246. *n.*

Lionardo di Capoa. Célèbre Médecin; Chriſtine le conſulta en fait de Philoſophie & de Médecine II. 145.

Lione (le Comte de) Ambaſſadeur de France à Rome donne de la jalouſie aux Eſpagnols en voïant ſouvent Chriſtine I. 521. Sa correſpondance avec elle au ſujèt des Corſes II 43. & *n.*

Litbman. Docteur en Théol. à Upſal N. N. ſe plaint à lui ſur l'emploi des Etrangers en Suède. II. *Append. N. XXXI.*

Livonie. Cédée entièrement par la Pologne à la Suède. I. 140. 144. 375.

Livorne. Chriſtine y fut reçu magnifiquement en 1658. II. 28.

Lobo, Jéſ. Portugais, il tache de rectifier Ludolphi Æthiopica I. 353. *n.*

Loccenius (Jean) Profeſſeur à Upſal appellé par Chriſtine en Suède, il l'a illuſtré de ſes ouvrages I. 294. 312. Il contribua aux réglemens de Chriſtine pour les Univerſités 294. *n.* Son poëme ſur l'abdication de Chriſtine. 415. *n.*

Loen, (J. M.) averti par rapport aux Ecrits de Rusdorff. I. 14. & 15. *n.*

Loewen, Baron & Senateur de Suède, il poſſéde un Cabinèt, qu'on dit être, celui de Prague I. 390. *n.*

Longueville, (Duc de) mis en priſon avec ſes beaufrères, les Princes de Condé & de Conti. 186. Chriſtine lui écrivit. I. 196.

Longueville. (Madame de) L'idée qu'elle avoit de l'abdication de Chriſtine I. 449.

Loon. (van) rectifié ſur des Médailles de Chriſtine. II. Liſte des Méd. de Chriſt. 52. 53. 56. *n.*

Lorette. (La Maiſon de) La dévotion qu'eut Chriſtine pour cette Maiſon & les préſens qu'elle y fit &c. I. 495. & *n.* Elle fit un voïage à cette Maiſon en 1686. II. 247.

Lorraine (la) Clément IX. étoit en danger que la France emportât la Lorraine II. 131. *n.*

Loſbi. (Jean) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome I. 502.

Louiſe Ulrique, Reine de Suède, née Princeſſe de Pruſſe. Lettre que Voltaire lui écrit. II. 293. *n.*

Louis XV. Roi de France, vers faits ſur la *Colomne de Medicis* où on vouloit placer ſa ſtatuë. II. 209. *n.*

Louis XI. Roi de France, il fit venir toutes ſortes de bêtes de païs étrangers & les acheta trop cher pour faire parler de lui II. *Append. N. XLII. n.*

Louis XIII, Roi de France, n'étoit comparable à Guſtave-Adolphe ni pour le Corps ni pour l'Eſprit. I. 9. *n.* Il veut faire la guerre à Guſtave-Adolphe, par jalouſie. 22. *n.* Marie de Medicis ſa Mère éxilée & morte dans la miſére. 550. *n.* Il pleura à chaudes larmes en voïant quelques villages bruler. II. 123. *n.* Il fit maſſacrer le Maréchal d'Ancré ſans aucune formalité & en fut appellé Louis le juſte II. *ibid.*

V. France.

Louis XIV. Il fut joué de ſa propre nation. I. *Pref. p. XIX. XX. n.* Ample ſatisfaction qu'il éxigea ſur l'inſulte faite à ſon Ambaſſadeur à Rome II. 72. 78. Lettres que Chriſtine lui écrivit là-deſſus & ſa réponſe. 73-74. 77. Il ne paroit pas ſe foucier de ſon entremiſe, comme lui étant ſuſpecte, 74. 75. La vengeance qu'il en tira ne fut pas approuvée par tout. 78. & *n.* Nativité de Louis XIV. tirée par Morin & Campanelle. 212. *n.* Il avoit perſuadé le Turc d'aller aſſiéger la Capitale de l'Empereur en 1683. 223. *n.* En même tems qu'il fit dragonner les Proteſtans en France, il les ſoutenoit en Hongrie & ſe joüoit du Pape. 231. *n.* Il tache de maintenir ſon Ambaſſadeur dans la franchiſe de quartiers à Rome 251. &c. 292. Le Pape excommunia tous les oppoſans & fait afficher ſa Bulle à l'Egliſe de S. Louis. II. 251. L'affaire de la franchiſe des quartiers rétablit la bonne intelligence entre lui & Chriſtine. II. 261-265. Malgré tout ce que les François dirent, le Pape triompha de lui dans cette affaire & ſe vengea de celle de l'an 1664. 262. 263. & *n.* S'il étoit agregé à la ſocieté des Jéſuites? 299. *n.*

V. Lavardin.

Lubienietz. (Stanislas) Célèbre Aſtronome, Chriſtine s'entretient avec lui à Hambourg II. 105. & *n.*

Lubomirski. (le Prince) Il fait une magnifique Epitaphe au Chancelier Axel Oxenſtierna. I. 435. *n.*

Luders, Chriſtine vit ſon Cabinèt de Médailles à Hambourg & lui fait un joli préſent. II. 105.

Ludolfe, (Job) ſe rendit à Rome pour ravoir les Chartres de Suède que Jean & Olave Magni y avoient emportés. I. 267. Ludolphe ſavoit 12. langues. *ibid.* Particularités de ſon voïage en France, en Italie & en Suède *ibid.* 314. De ſes Ecrits ſur l'Æthiopie. 353. & *n.*

Lund. Ville Epiſcopale en Scanie. L'Hiſtoire de l'Univerſité que le Roi Charles XI. y établit. I. 310. *n.* Médaille ſur cette Univerſité. *ibid.* La Reine Ulrique Eléonore y fit bâtir en 1735. un magnifique Théatre d'Anatomie. *ibid.*

Lundius, Sa Bibliothèque entre dans celle de Chriſtine. I. 270.

Lutzen, pas loin de Leipzig où Guſtave-Adolphe périt en gagnant la bataille I. 8. Torſtenſon y gagna une autre bataille dix ans après. 82.

M.

Mabillon. P. Bénédictin, Chriſtine n'étoit pas contente qu'il lui donnoit l'épithéte de *Sereniſſime.* II. 145. 146. *n.*

Macedo, (Antoine) Jéſuite Confeſſeur de l'Ambaſſadeur de Portugal en Suède. Il y a toute apparence qu'il a inſinué le prémier à Chriſtine les principes de ſa religion. I. 463. 468. & *n.* 512. Il a écrit à l'honneur de la Reine. 468. Chriſtine l'envoïa avec des Lettres au Vicaire Général des Jéſuites à Rome. 469. *n.* Il prit la fuite à l'inſçû de l'Ambaſſadeur, à quoi Chriſtine conniva. 471.

Macedo. (François) Jéſuite, Frère du précédent prouve que la converſion de Chriſtine au papiſme eſt dûë à lui ſeul. 464. 468. & *n.* Il étoit un des plus grands Charlatans, parmi les Savans. 470. *n.* Il eſt peut-être le même qui fut mis aux arrêts à Rome. *ibid.* Son inſcription pour Chriſtine. II. *Append. N. LXVII.*

Machines. Rares qui ſe mouvoient d'elles mêmes au couronnement de Chriſtine I. 184.

——— de *Kircherus* à Rome.

V. Kircherus.

——— de la Roulette par Paſcal.

V. Paſcal.

Maculani. (Vincent) Il étoit Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502.

Madulſchi ou *Maldeſchi.* Envoïé par Chriſtine vers Cromwel II. 23. & *n.*

Madeleneti. (Gabriel) Ses vers ſur le changement de religion de Chriſtine. I. 503. *n.*

Magliabechi. Bibliothècaire du Grand Duc de Toſcane. Il entretint commerce de Lettres avec

avec Mr. Sparwenfelt. I. 378. *n.*

Magni. Jean & *Olave* Frères, & Archevêques d'Upſal emportérent à Rome pluſieurs chartres de Suède, que Chriſtine vouloit ravoir. I. 267.

Magni. (Jonas) Evêque de Wexiö. Savant Théologien & fort laborieux. I. 321.

Maiſeaux, (des) Remarque ſur ce qu'il avance au ſujèt d'Iſaac Voſſius. I. 275. *n.* Sa relation ſur la quérelle de Chriſtine avec Mr. Bayle inſérée tout au long. II. 235. &c.

Makelos. V. *Médailles.*

Malagonelli. (Antoine) Beau panégyrique qu'il compoſa ſur la mort de Chriſtine *Préf. p. XXVII.* 151. 310. *n.* II. *Append. N. LXXXIV.* Noté ſur ce qu'il a voulu mettre Chriſtine au nombre des Divinités. *Append. ibid. n.*

Malaſpina. (Marquis) Gentilhome de la Cour de Chriſtine II. 184. *n.*

Maldeſchi. V. *Madalchi.*

Malherbe, il admire les grandes connoiſſances de Chriſtine & qu'elle poſſédoit parfaitement la langue Françoiſe. I. 256. *n.*

Malines. (François) Jéſuite, il fut envoïé à Stockholm par ſon vicaire Général pour inſtruire Chriſtine dans le Catholiciſme. I. 471. 512. Comment il s'y prit pour s'introduire auprès de la Reine. 471.

Malmö, Ville forte en Scanie. La conſpiration qui s'y fit. II. 66.

Mantoue. Les Meubles précieux pillés dans cette Ville & enlévées enſuite de Prague par les Suédois. II. 323. *n.* 327.

Malvezzi Son Tarquin le Tiran traduit par le Baron Kruus. I. 333.

Mancini, Niéce du Card. Mazarin combien Louis XIV. étoit amoureux d'elle, dont Chriſtine vouloit être la confidente. I. 543. & *n.*

Mannerſchied, Jéſuite, il donne le portrait de Chriſtine l'an 1653. dans ſa Relatio Epiſtolica &c. I. 222. & *n.* 427. 467. II. *Append. N. XLVIII.* Chriſtine lui fit préſent d'une chaine d'Or avec une Médaille du même Métal. 428. II. *Append. L.* c.

Manuſcrits. V. *Bibliothéque*, *Archives.*

Manzini, (Benedetto), Excellent Poëte Italien. Chriſtine ſubvint à ſes beſoins II. 143.

Marana, Auteur de l'Ouvrage nommé Eſpion Turc. I. *Pref. p. XVI. n.* Dit ſottement que le Clergé Luthérien avoit voulu faire aſſaſſiner Chriſtine. 211.

Maracci. (Louis) Confeſſeur de Chriſtine, il négocia pour la paix entre Chriſtine & le Pape au dépens de la Reine. II. 257. & *n.* 259.

Marbourg, Univerſité en Heſſe, Chriſtine la prit ſous ſa Protection. I. 158. *n.* Raumannus Finnois y fut créé le prémier Docteur en Théologie après la réformation. 327.

Marc-Antoine. (l'Empereur) Les penſées Morales traduites par le Bar. Kruus. I. 333.

Marcheville, Ambaſſadeur de France voulant corrompre la Porte Ottomanne fut renvoïé. II. *Append. N. LXIII.*

Marchis, (de) Chanoine & Major dome de Chriſtine. II. 318.

Marie Eléonore, Princeſſe de Brandenbourg, Epouſe de Guſtave-Adolphe & Mère de Chriſtine. I. 5. 18. L'Electeur ſon Frère lui eſt contraire. II. *Append. N. IV.* elle eſt irritée contre le Chancelier Oxenſtierna & n'a point de part au Gouvernement. I. 19. Se retire hors de Suède par les conſeils du Dannemarck. 19. & *n.* Avoit beaucoup de tendreſſe pour le Roi ſon Epoux. 20. N'eſt pas aimée en Suède. 19. & *n.* L'éducation de Chriſtine ſa fille ne lui fut pas commiſe. 20. *n.* 30. Vouloit toûjours garder auprès d'elle le cœur de ſon Epoux. 20. Elle inſtitua un Ordre pour l'amour de lui. *ibid.* Le Roi de Dannemarck la veut faire tranſporter en Pruſſe. 56. Comment cette évaſion ſe fit? 59. Le récit romanesque du P. Bougeant là-deſſus réfuté. 60. & *n.* De même que M. de Holberg. 62. Le Dannemarck s'attira une guerre par l'enlévement de la Reine Mère. 61. Comment cette affaire fut accommodée. *ibid.* Oxenſtierna diſoit qu'elle n'entroit pour rien dans le mariage de ſa Fille. 160. Elle revient en Suède. 211. *n.* Elle fait des remontrances à la Reine ſa Fille au ſujèt de la Religion de Bourdelot, qui furent mal reçuës. 240. 473. *n.* Menſonge que débite là-deſſus un Jéſuite. *ibid.* Chriſtine prend congé de ſa Mère avant que d'abdiquer & la recommande fortement à Charles-Guſtave. 412. 413. *n.* Marie-Eléonore, Mère de Chriſtine meurt. Médaille à ce ſujèt. 483. & *n.*

Marie Caſimire, Reine de Pologne. Elle porta le nom d'*Amiriſia Telea* dans l'Académie Arcadienne à Rome. II. 137. *n.*

Marie Euphroſine, Sœur du Roi Charles-Guſtave. Elle Epouſa le Comte de la Gardie. *V. de la Gardie.* Lettre de condoleance de Chriſtine ſur la mort de ſon Epoux & de reproches à ſon Fils. II. 245.

Marigny. (Marquis de) Lettre injurieuſe qu'il écrivit de Chriſtine. V. la *Pref. p. XVI. n.* I. 256. & *n.* 445. *n.* Fut préſent quand Grotius prit congé de la Reine. 256 *n.*

Marillac. Maréchal de France, fut pendu au bon plaiſir du Cardinal Richelieu, qui ſe mocque de ſes Juges. I. 74. *n.*

Marsham. Savant dans les antiquités d'Egypte. II. 152. *n.*

Marvell. (André) Sécrétaire de Cromwel. Son poëme ſur Chriſtine. I. 303. & *Append. N. XXXVIII.*

Marville (Vigneul) Chartreux *Pref. p. XXIII. n.*

Mathilde (Comteſſe) ſon Mauſolée à l'Egliſe de St. Pierre à Rome II. 314. *n.*

Matthiæ. (Jean) Nommé pour Précepteur de Chriſtine par le Roi ſon Père. I. 30. 320. 507. Sa Famille & ſes charges. 30. Le Sénateur P. Brahé exhorte Chriſtine de ne pas donner toute ſa confiance à ſon Précepteur. 108. Son ſentiment ſur le mariage de Chriſtine & la

Succeſſion de Charles-Guſtave, à la Couronne de Suède. 174 &c. *n.* Amos Comenius entretient avec lui un commerce de Lettres qui ſentent les viſions. 292. & *n.* Il étoit verſé dans toutes les branches des Belles-Lettres. 320. Soupçonné de Syncretiſme il réſigna ſon Evêché. 320 505. 508. Il compoſa grand nombre d'Ouvrages. 320. Chriſtine lui conſerva ſon eſtime & de l'amitié pour lui & ſes Enfans, 320. Elle lui païa une penſion viagére. II. 63. *n.* Il s'intéreſſe en vain auprès de Chriſtine pour le rétabliſſement du Comte Magnus de la Gardie. I. 368. Soupçonné d'avoir pû contribuer à l'apoſtaſie de Chriſtine il fut dépoſé de ſon Evêché. 506. & *n.* Il s'en diſculpa même au lit de ſa mort. *ibid.* Il écrit à la Reine pluſieurs Belles-Lettrés & lui dédia ſes livres de pieté. 506. II. *Append. N. LXVIII. LXIX.* Le Doïen Fogdonius l'accuſa fauſſement de pluſieurs fautes. 63. *n.*

Matthiæ. (Georg.) Un de ceux qui ont travaillé à la nouvelle verſion de la Bible en Finnois. I, 328. *n.*

Mauro (Silveſtre) Jéſ. Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139.

Maximilien II. Empereur, Sa Lettre mémorable où il déſaprouve hautement les cruautés de Charles IX. ſon gendre à la St. Barthélemi. II. 232. *n.*

Mazarin. (le Cardinal) Recommandoit aux Miniſtres de France à Munſter de profiter de la déſunion des Suédois, I. 108. 117. Il commença ſon Miniſtére par douçeur & bienfaits. 185. Les régnicoles lui portant envie il lui falut vuider la France. 186. 202. Il retourne en France en triomphe. *ibid.* D'une très-baſſe naiſſance il opprimoit les Etats de France. 173. *n.* Accuſé de vouloir mettre la Couronne de France ſur ſa tête. 186. Ce qui avoit aliené Chriſtine du Cardinal Mazarin. 195. 200. Chriſtine lui fait préſent d'un vaiſſeau de guerre nommé Julius. 195. Elle l'auroit ſacrifié pour appaiſer les troubles en France. *ibid.* Mazarin refuſe la Médiation de Chriſtine, qui l'auroit culbuté. 196. Trois maximes que l'Ambaſſadeur de Suède Roſenhane donna à ſuivre au Cardinal Mazarin. 197. *n.* Une partie de ſa Bibliothèque entre dans celle de Chriſtine. 254. 270. II. 323. *n.* Son empreſſement de gagner le Chancelier Oxenſtierna après la diſgrace du Comte Magnus de la Gardie. I. 367. Il fit ſemblant d'approuver la diſgrace du Comte. 364. *n.* Il cajoloit Cromwel exceſſivement le craignant plus que la peſte. 382. *n.* Sa Lettre à l'Ambaſſadeur Pimentel ſur ſon départ de Suède porte des marques de jalouſie. 892. Il envoïa à Bruxelles une Bande de Comédiens Italiens pour divertir Chriſtine. 474. Il reçut Chriſtine à Compiegne comme une Reine bien aimée. 540. 541. Il vouloit faire épouſer ſa niéce à Cromwel. II. 24. Chriſtine partit la ſeconde fois de Paris contente de Mazarin. 26. & *n.* Il lui fait préparer ſon Palais à Rome où elle alla ſe loger 26. 28. Elle le quitta, peu après à cauſe de la jalouſie du Pape & des Eſpagnols. 31 Il communiqua une Lettre à la Régence de Suède que Chriſtine prétendoit à la tutele de Charles XI. & à la Couronne même. 110.

Médailles. Sur la mort de Guſtave-Adolphe. I. 12. & *n.* Grand nombre de Médailles ſur ce Héros. *ibid.* Ordre inſtitué par la Reine Epouſe de Guſtave-Adolphe. 19. 21. Deux Médailles ſur le Comte Arved Horn Sénateur & Chancelier de Suède. 48. *n.* Deux Médailles de Chriſtine ſur les Alliances avec la France. 54. Médaille ſur le Felt-Maréchal Baner. 59. *n.* Sur l'entrée du Gouvernement de Chriſtine. 76. *n.* Sur la mort de Hugo Grotius. 81. *n.* Pluſieurs diſtiques ſur la Médaille de Chriſtine repréſentée comme Minerve. 262. *n.* 351. II. *Append. N. XXIII.* Elle en fit préſent à pluſieurs Savans qui en firent nombre de diſtiques. I. 262. *n.* Le Duc de Breſſe fit de ſa propre main la Médaille de Chriſtine. 280. Trois Médailles ſur les Univerſités de Suède. 309. Deux Médailles de Chriſtine faites à Rome à l'honneur de cette Ville & au ſien propre 317. *Liſte des Méd. de Chriſtine. N.* 37. &c. Deux Médailles de Chriſtine relatives à ſon Amours des beaux-Arts. 351. *n.* II. *Liſte des Méd. de Chriſtine. N.* 37. 56. Deſcription de la Médaille de l'Ordre d'Amarante. 385. Médaille ſur le Couronnement de Charles-Guſtave. 415. *Item*, qu'en quittant le Trône elle vouloit cultiver les Belles-Lettres. 418 II. *Liſte des Méd. N.* 58. Sa deviſe: *Fata viam invenient*, & ſa Médaille là-deſſus. I. 450. *n.* II. *Liſte de Méd. N.* 62. Médaille ſur la mort de la Reine Marie Eléonore, Mère de Chriſtine. I. 483. *n.* Deux Médailles à l'honneur du Chancelier Axel Oxenſtierna. 485. *n.* Médailles ſur l'entrée de Chriſtine à Rome. 499. *n.* Deux Médailles ſur l'entrée de Chriſtine à Paris & des remarques là-deſſus. I. 534. *n.* Médaille ſur le paſſage du Sond de Charles-Guſtave. II. 34. Explication de la Médaille de Chriſtine avec l'inſcription: *Makelos.* 84. & *n.* 150. 323. *n.* Médailles héroïques de Chriſtine qui ont rapport à la réſignation de ſa Couronne. 105. & *n.* Ce mot de *Makelos* au dos des Livres & des meubles de Chriſtine 323. *n.* Médaille de Chriſtine ſur ſon goût pour l'Aſtronomie. 146. *n.* Médailles peu honnorables à la Suède ſur la guerre de 1675. 159. *n.* Meneſtrier s'inſcrit en faux que cette Médaille a été faite en Suède. *ibid.* Médaille faite ſur la mort de Chriſtine par le P. Clément XI. 312. 313. Médaille du Pape Aléxandre VIII. ſur le tranſport de la Bibliothèque de Chriſtine dans celle

celle du Vatican. 322. *n.* La Médaille du P. Grégoire XIII. *Hugonotorum Strages.* 232. *n.* Chriſtine vouloit publier toute ſon Hiſtoire en Médailles. 517. *n.* II. *Liſte de ſes Medailles, N.* 94. Grande connoiſſance de Chriſtine en fait de Médailles. I. 346. II. 141. *n.* 324. 325. & *n.* Un Ducat en double de Chriſtine fait à Mayence. II. *Liſte de ſes Médailles. N.* 13. Pluſieurs Médailles ſur la Paix de Weſtphalie. *ibid. N.* 29—41.

V. Inſcriptions.

Médecins. Kirſtenius comptoit pour rien l'efficace des remèdes ſans l'aſſiſtance de Dieu. I. 291. Les Ouvrages de Lionardo di Capoa ſur l'incertitude de la Médecine & des Médicamens. II. 145. Chriſtine dit: Il faut ſavoir aſſez de la Médecine pour n'être pas la dupe des Médecins. II. *Ses Maximes.*

Médicis. (de) *V. Florence & Catherine de Medicis.*

Mediobarba Birago. (François) Il loue beaucoup les faveurs de Chriſtine envers les Savans. II. 141. *n.*

Médiſances. Comment Chriſtine ſe conſola des calomnies & des Médiſances qu'on débitoit d'elle. I. *Préf. p. IX. X.* II. 156. 157. Ce que dit Guſtave-Adolphe de ceux qui parloient mal de lui. *Append. N. III.*

Médonius. (Bernard) Etoit en relation avec Chriſtine. I. 259. Ce qu'il dit ſur l'abdication de cette Reine. 439

Mehemed-Riza-Bey, (Ambaſſadeur) poſtiche de Perſe à la Cour de France. I. *Préf. p. XX. n.*

Meibomius, Auteur de l'Ouvrage de la Muſique ancienne, prié de chanter en pleine Cour de Chriſtine, il s'en acquitta aſſez mal. I. 241. Donne des ſoufflets à Bourdelot, dont il fut disgracié de Chriſtine. *ibid.* Son Epitaphe ſur Conringius. 298. *n.* Soupçonné d'avoir traduit la Pièce de la Vie de Chriſtine. I. *Préf. p. IV. n.*

Meiern, (de) Conſr. du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre a publié le prémier quelques Lettres de Chriſtine. I. *Préf. p. XII.* 97. Célèbre par la publication des *Acta Pacis Weſtphalicæ. ibid.* Explique une Médaille faite à Rome ſur Chriſtine. 518

Meloſio, (Jean Franc.) il étoit membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Menaſſeh-Ben Iſraël, ſavant Rabbin fit un Panégyrique, un Poëme & un Sonnèt à l'honneur de Chriſtine. I. 303. & *n.* Ses Poëmes plûrent à la Reine & elle lui permit de lui dédier ſon Commentaire ſur le Vieux Teſtament. *ibid.* Beau caractère de ce Juif. 504. Quérelle qu'eut Barlæus pour l'amour de lui. *ibid.* Il devoit faire une nouvelle collection de Livres Orientaux pour la Bibliothèque de Chriſtine. *ibid.* II. 269

V. Juifs.

Ménage, (*Egide*) ſavant François, Chriſtine lui a écrit pluſieurs Lettres. I. *Préf. p. XXIV.* Fort avant dans les bonnes graces de Chriſtine. I. 255. 260, &c. Il reçut une chaine d'or de Chriſtine en lui dédiant les Ouvrages de Balzac. *ibid.* Sa fameuſe Eclogue intitulée *Chriſtine* lui attira des critiques. *ibid.* Il lui addreſſa pluſieurs de ſes Poëmes. *ibid.* II. *Append. N. XXII. XXIII.* Critiqué ſur ſon raiſonnement qui cloche. 261. Traits vifs de Chriſtine ſur Ménage. *ibid. n.* 555. Ménage & Petau ſe trompent, que Grotius mourut Catholique-Romain. 79. *n.* Ménage tourne Baillet en ridicule à cauſe de ſon Eloge de Deſcartes. 226. *n.* Fut invité de Chriſtine de venir à Bruxelles, mais il s'en excuſa. 475. Chriſtine étant à Paris Ménage y fit la fonction de ſon Introducteur Général. 555

Meniconi, (Marc-Antoine) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Mencke, célèbre Profeſſeur à Leipzig, remarqué quant à ſon ſentiment de l'aſſaſſinat de Guſtave Adolphe. I. 10. *n.*

Meneſtrier (François) Jéſuite, il s'inſcrit en faux en diſant qu'une Médaille peu honnorable à la Suède y ait été faite. II. 159. *n.*

Mercure de France. L'Auteur de cette brochure refuté. II. 326

Meſmes. Chriſtine fit acheter ſa Bibliothèque par Sarrau. I. 266. II. *Append. N. XXV. XXVI. XXVII.*

Meſſenius, (Jean) Père d'Arnold & de Jean, il publia durant ſa priſon au-delà de 50. Ouvrages eſtimables. I. 317. 324. Sa *Scondia illuſtrata* l'emporte ſur les autres Hiſtoires de Suède. *ibid.* Son Théatre de la Nobleſſe de Suède rectifiée par Cathérine *Bååt.* 331. Les papiers qu'on lui enleva. 331. *n.*

Meſſenius, (Arnold & Jean) Père & fils Auteurs d'un libelle ſéditieux, pour lequel ils eurent la tête tranchée. I. 213. Sujèt de leur conjuration contre Chriſtine. *ibid. n.* Grands bienfaits qu'ils avoient reçus de la Reine. *ibid.* Ils avoient grande rancune contre le Chancelier Oxenſtierna. *ibid.* Fatalité ſingulière de la famille de Meſſenius. 317

Meurſius, (Jean) il donna un grand luſtre à l'Académie de Sora en Dannemarck. II. 106. *n.*

Meuſchenius, (Jean Gerhard) il s'eſt trompé en ce qu'il avance de la Médiation de Bruining. I. 298. *n.*

Mezabarba. V. Mediobarba.

Mezerai, Hiſtoriographe de France tira trois mille florins par an de Chriſtine d'une penſion du Comte Magnus de la Gardie. I. 260. & *n.*

Michaëlis, (Eric) l'obligation où il ſe mit pour apprendre la Nécromancie. I. 328. *n.*

Michelſon, (Barthélemi) Il vouloit trahir Malmö au Roi de Dannemarck. II. 66

Michon. V. Bourdelot.

Milton, (Jean) célèbre Ecrivain Anglois, il tira vanité du ſentiment de Chriſtine ſur ſes écrits contre Saumaiſe. I. 236. *n.*

Miniſtre. Titre d'Excellence dû au caractère d'Ambaſſadeur. I. 98. On peut être homme de conſeil & Grand-Miniſtre, ſans compter ſes ſeize quartiers, dit Chriſtine. 135. Salvius nomme pluſieurs Miniſtres de ſon tems. *ibid.* &c. Presque tous les Miniſtres au Congrès de Weſtphalie étoient des Docteurs en Droit. *ibid.* Ce qu'il faut penſer de la démarche de Chriſtine envers le Miniſtre de Portugal. 408. & *n.* Si ce que le Droit des Gens accorde aux Miniſtres publics, peut être refuſé à leurs Principaux. II. 15. 57. Récit circonſtancié de l'inſulte faite à Rome à l'Ambaſſadeur de France. 72—78. Chriſtine ſoutient ſon Réſident Texeira, Juif, contre le Magiſtrat de Hambourg. 86. Dans les écrits publics, où on parle aux Miniſtres étrangers, il faut être très-circonſpect & choiſir bien ſes paroles, dit Chriſtine. 178. Les maximes à ſuivre d'un Miniſtre ſelon Chriſtine. 288. 306. Chriſtine étoit fort verſée dans la politique. I. 227. 346. II. 298. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Véniſe fit pendre ſon domeſtique aux fenêtres de ſon hôtel. 15. *n.*

V. Ambaſſadeurs.

Miroli, (Fréderic) il étoit membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Miſſy. V. Rouſſet.

Miſſon. Connu de Chriſtine à Rome. II. 148. Le Portrait qu'il fait de la Reine 294. Particularités qu'il rapporte de la Bibliothèque & du Cabinèt de raretés de Chriſtine. 322. 329

Moines. Les Moines apportent ſouvent du malheur. II. 20. *Append. N. LXXV.*

V. Clergé, Jéſuites.

Molinos. Au dire du Pape même Molinos étoit un homme de bien. II. 186. La Reine Chriſtine & le Pape même ſoupçonnés de Quiétisme. *ibid.* Pourquoi il fut mis à l'Inquiſition par les Jéſuites. *ibid.* Bon mot de Pasquin là-deſſus. 187

V. Janſéniſme.

Möller. Miniſtre de Suède à Hambourg s'intéreſſa pour Chriſtine. II. 86. Chriſtine ſe rétira chez lui dans le tumulte à Hambourg. 128.

Momma. (Jaques) Il veut affermer l'Iſle de Gotland de Chriſtine, II. 89

Monaldeſchi (Jean Marq. de) Grand Ecuïer de la Reine Chriſtine, Diverſes Relations de ſon maſſacre à Fontainebleau, II. 1—9. & *n.* Queſtions de Droit au ſujèt de cette mort de Monaldeſchi I. *Préf. p. XV. XVI.* II. p. 9. Sentimens de pluſieurs Savans ſur ces Queſtions. 12. 13. Ce fut Sentinelli qui le poignarda, 20. & *v.* Sa défenſe contre la Reine Chriſtine. *Append. N. LXIII.* Chriſtine juſtifiée de ce procédé 18—21. 123. *n.* 195. Sentinelli & un Père de la Rédemption concourrurent à la mort de Monaldeſchi. *Append. N. LXXV.* On ne ſait pas au juſte le détail de la cauſe de ſon éxécution 21. 130. *n.* Lettres Apocryphes produites par Villiers. 22. *n.* La Régence de Suède dit: que Chriſtine étoit *aſſuefacta artibus Italicis* à cauſe du maſſacre de Monaldeſchi, 109. Chriſtine fit épouſer la fille de Monaldeſchi au jeune Marquis del Monte. 276. Conte fait à plaiſir, que les Manes de Monaldeſchi aïent troublé l'imagination de Chriſtine mourante, 308. *n.*

Monconys (de) ſes vers ſur le changement de Religion de Chriſtine, I. 502. *n.*

Monmorius. Sa Satyre contre les Suèdois, I. 122. *n.* En correſpondence avec Bourdelot. II. *Append. N. XXII.*

Monte, (Bourbon Marq. del) prémier Gentilhomme de la Chambre de Chriſtine; elle le députa en Suède comme ſon Envoïé Extraordinaire. II. 18. *n.* 127. *n.* 151. Portrait défavorable que les François ont fait de lui. 129. & *n.* 281. & *n.* Il craint que le Comte Vaſano ne lui ravit la faveur de Chriſtine, 191. Il avoit beaucop de capacité & la Reine regretta fort ſa mort, 199. 279. 286

Monte. (Matthia Marquis del) Fils du précédent. Ils fut envoïé par Chriſtine en Suède, pour ſes affaires, dont elle écrivit une Lettre à Olivekrans. II. 276. Chriſtine lui fit épouſer la fille de l'infortuné Monaldeſchi. *ibid.* Deux Billèts de la Reine Ulrique Eléonore à Olivekrans au ſujèt de l'audience de ce Marquis, 277. Lettre de condoleance de Chriſtine ſur la mort de ſon Père, où elle loua fort ſes bonnes qualités comme celles du fils. 279. Il ſemble avoir ajoûté quelque choſe à ſa dépêche par un trait de Miniſtre Italien, 286. *n.* 290. *n.* Elle l'exhorte de reſter fidèle à ſa femme. 287. Les règles que Chriſtine lui donna à ſuivre comme Miniſtre. 288. 290. Elle étoit fort contente de ſa capacité. *ibid.* Elle lui fit & à ſon fils des lègs aſſez conſidérables, 317

Montecuculi (Raimond Comte) Ambaſſadeur de l'Empereur en Suède fort dans les bonnes graces de Chriſtine, vouloit brouiller la Suède en Allemagne, I. 163. 373. 383. Honnoré de l'Ordre d'Amarante de Chriſtine, 384. II. *Append. N. XLII.* Il fut préſent quand Chriſtine fit Profeſſion ſécrète de la Religion Romaine, I. 461. 513. L'Empereur l'envoïa de nouveau vers Chriſtine pour l'accompagner à Rome, 489. Chriſtine le demande à l'Empereur avec 20000 hommes de troupes pour conquérir la Poméranie, 29. 48. *n.* Soupçonné Auteur de la picce *ſtato della Corte di Suezia.* II. *Append. N. XLVII.*

Montfaucon (Bernard) P. Bénédictin, ſon Lexicon Gothicum & Anglo-Saxonicum en Mſcr. à Pa-

à Paris, I. 308. *n.* Il ſe trompe s'il entend que les 4. Evangiles d'Ulphilas ſe ſont gâtés depuis qu'ils ſont en Suède. *ibid.* Il fait rapport de quelques beaux morceaux d'Antiquité du Cabinêt de Chriſtine. II. 325

Montreſor. (Mémoires de) Il y a dedans une Rélation faite par le Felt Maréchal Guſt. Horn ſur la Bataille de Nordlingen, I. 47. *n.*

Montpenſier (Mademoiſelle de) fille du Duc d'Orléans, Réponſe flâteuſe que lui écrivit Chriſtine, I. 193. Son Entrevue avec Chriſtine, 530. La Comteſſe de Brégy lui contredit de ce qu'elle avoit avancé que Chriſtine juroit, 531. *n.* 552. 553. Critique gratuitement les geſtes de Chriſtine, 531. *n.* Critiquée ſur la manière dont elle a parlé de Chriſtine. 547-549. *n.* Son dernier entretien avec Chriſtine, 557. *n.* Son récit de la mort de Monaldeſchi, II. 20. *n.* Elle fit demander à un fameux aſtrologue ſi elle ſe mariéroit, 212. *n.*

Müller, (Réſident de Suède en Ruſſie) ſa Relation en Cour, I. 23. *n.*

Muller, prémier Paſteur à Hambourg fit un ſermon flateur à Chriſtine dont il reçut une chaine d'or, 450. *n.*

Muller. (André) Il ſe joua du ſavoir de Kircher. II. 150

Moreri, Réfuté en ce qu'il dit de l'irreligion de Chriſtine, I. *Préf. p. XIX.* II. 276. *n.* Un endroit dans le Nouveau Supplement de Moreri rectifié. I. 254. *n.*

Morin (Jean Baptiſte) fameux Aſtrologue François, fort goûté de la Cour de France. II. 209. 210. & *n.* Ses abſurdités au ſujêt de Guſtave-Adolphe réfutées, *ibid.*

Morhoff (Daniel George) Son ſentiment ſur l'épée magique de Guſtave-Adolphe, II. 209. *n.*

Mörner. (le Baron Charles) Il a publié les Eloges de Chriſtine en Latin. I. 333

Morſtenius (Miniſtre Plénipot. de Pologne en Suède) le défaut trouvé dans ſa Lettre de créance fut une des cauſes de la guerre entre la Suède & la Pologne, I. 375. *n.*

Mosheim (de) Chancelier de l'Univerſité de Gottingue ſon jugement ſur les Auteurs François en fait d'Hiſtoire. I. *Préf. p. VII. n.*

Motteville (Mad. de) Dame d'honneur à la Cour de France, elle défend l'honneur de Chriſtine. I. *Préf. p. XVII.* Elle mêle ſes louanges de la Reine Chriſtine de traits piquants & ſatiriques, I. 90. & *n.* 542. *n.* 546. Elle s'égare quand elle avance que la Reine de France eut dû prendre chez elle le pas ſur Chriſtine, 542. *n.* critiquée ſur la manière dont elle a parlé de Chriſtine, 548. *n.* Son récit de la mort de Monaldeſchi, II. 20. & *n.* Elle défend l'honneur de Chriſtine, I. *Préf. p. XVII.*

Mottraye (la) fait rapport de quelques belles pièces appartenantes autrefois au Cabinêt de Chriſtine. II. 325. 328.

Moulin (Louïs de) Jéſuite, un des Convertiſſeurs de Chriſtine, I. 467

Muſæus (Simon) ſon Commentaire ſur la Lettre de Condoleance de Chriſtine à la Veuve de Grotius, I. 79. *n.*

Muſſenius. (Jaques) Jéſuite ſon Poëme compoſé ſur l'abdication de Chriſtine, I. *n.* 415

Muti. (la Ducheſſe) Prémière Dame d'honneur de Chriſtine, II. 184

N.

Nanteuil, excellent Graveur François appellé par Chriſtine en Suède, I. 261. & *Append. N. XXVII.*

Nation. C'eſt une affaire trop délicate que de mettre en parallèle les qualités d'une nation avec une autre, I. 548. *n.*

V. Etat.

Navarra. (Agoſtino Borreo) Sécrétaire d'Etat de Guerre; il étoit préſent à l'abjuration de Chriſtine, I. 461. 468

Naudé, s'acquita aſſez mal à danſer à la Cour de Chriſtine à la manière des Anciens, 241. Particularité de Naudé. 254. 283. Il dit gratuitement, que de ſon tems il n'y avoit pas de Savans en Suède, 342. Sa Lettre à Voſſius ſur ſa vocation au ſervice de la Reine comme Bibliothécaire. II. *Append. N. XVII.* Lettre de Naudé à Gaſſendi, *ibid. N. XVIII.* Il eut quelques milliers de Piſtoles pour ſon voïage de Suède, *ibid. N. XVII.*

Négociations, les Négociations au Traité de paix à Oſnabrug & Munſter fort délicates, I. 98. Le principe des Négociations du Chancelier Oxenſtierna à ce traité de paix, 100. Le Congrès de Weſtphalie un des plus remarquables depuis pluſieurs Siècles, 104. Chriſtine hâta la paix d'Allemagne, 109. &c. Pourquoi la France la preſſoit, 115. Les deux Traités de paix de Weſtphalie furent conclus à Oſnabrug & non à Munſter, comme les François le vouloient, 125. Toute paix, où une des Parties adverſes cède du ſien, ne ſe fait jamais que par force & contrainte, 145. Motifs qui engagérent Chriſtine à terminer la guerre en Allemagne, 146

V. Broemſebro, Weſtphalie, Prague, Couronne, Cérémonial.

Nemeitz. (Joach. Chriſt.) Il s'eſt mépris en diſant que Nic. Heinſius a été Réſident de Chriſtine à Florence, I. 287. *n.* Il décide trop vite la Queſtion du maſſacre de Monaldeſchi, II. 14. *n.*

Nepotiſme. V. Pape.

Nettelbladt. (Chriſt.) Aſſeſſeur à la Chambre de l'Empire, il avoit l'intention de publier dans un Corps les petits Ouvrages des Antiquités du Nord. I. 306. *n.*

Nicephori. (Romanus) Prêtre Grec député vers Guſtave-Adolphe pour délivrer les Grecs Chrétiens du joug du Turc. I. 486. *n.*

Nicéron. (le Père) Convient que Mr. Huet dit en faux qu'on avoit voulu lui confier l'éducation du Roi Charles XI. de Suède. I. 253. Ce qu'on doit croire de ce que Nicéron dit de Chriſtine & du Comte de la Gardie par rapport à l'Alaric de Scudery. 260. *n.*

Nickel. (P. Goſwinus) Vicaire-Général des Jéſuites à Rome, il choiſit de ſes Confrères pour la converſion de Chriſtine, I. 470. *n.* 471. *n.* 512

Nils Nilſſon. Sécrétaire d'Ambaſſade & confidant de Chriſtine, I. 132. Bourguemaitre de Stockholm député dans l'affaire du mariage de Chriſtine & de la Succeſſion de Charles-Guſtave à la Couronne de Suède, 174. *n.*

Ninon. Demoiſelle connue par ſon Libertinage & ſon Eſprit, Chriſtine voulut la connoître, I. 547. &c.

Nobleſſe, l'Ordre de la nobleſſe ſe heurta contre ceux des trois autres Etats de Suède, I. 121. *n.* 299. La nobleſſe de Suède vouloit paſſer pour des ſujets immédiats de la Couronne, 327. *n.* Sentiment de Chriſtine ſur la nobleſſe, 113. 135. Le mérite de la capacité d'eſprit n'eſt pas l'appanage de ſeize quartiers, 135. 137. Eſt-ce que le dernier Gentilhomme de ſa famille reprocheroit au prémier ſa baſſe naiſſance? 137. Il n'y a que la ſeule vertu & le ſeul mérite perſonnel qui met de la différence dans les hommes, 405. Chriſtine après avoir abdiqué la Couronne annoblit une famille en Italie, II. 14. *n.*

V. Etats de Suède, Clergé, Bourgeois, Païſans, Suède.

Nuce (Angelo della) Archêveque de Roſſani, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome, elle lui fournit le néceſſaire pour vivre en Prélat, II. 140. Le billèt généreux, dont la Reine accompagna le préſent de deux cent Ducats qu'elle lui envoïa. *ibid.*

Nogent (le Comte de) Aïant voulu mêler Chriſtine dans ſes railleries, elle le railla vivement I. 544. 546

Nogbera (Vincent) Chevalier & ſavant Portugais Chriſtine lui écrivit à Rome pour avoir par ſon moïen de bons livres & de Manuſcrits, II. 147. & *n.*

Nordlingue, Le Duc Bernard de Weimar eſt cauſe de la perte de la Bataille près de Nordlinguen, I. 47. 87. & *n.* 140. Le Felt-Maréchal Tortenſon, ſe vengea amplément dans la ſuite, 82. Victoire que le Prince de Condé y remporta après. 86

V. Montréſor.

Noris (Enrico) Auguſtin Cardinal, il facilita l'inſtitut de l'Académie de Chriſtine, dont il fut membre lui-même, II. 139. Il s'eſt rendu célèbre par ſon Hiſtoire Pélagienne, qui lui ſuſcita nombre de jaloux. 142

Norrman (Laurent) Evêque de Gothembourg, a copié pluſieurs Actes de la Bibliothèque de *Oxenſtierna*, I. 8. *n.* 19. *n.* 98. *n.* 486. *n.* II. *Append. N. LX-LXI.*

Norwegue, Comment ce Roïaume a perdu ſa liberté, I. 160

Noyer (Madame du) Réfléxions qu'elle fait de l'abdication de Chriſtine, I. 504

Nucio (Phil.) Jéſuite réputé un des Convertiſſeurs de Chriſtine, I. 467

Nuremberg, Fête que donna Charles-Guſtave à la concluſion du Traité de Nuremberg en 1650. I. 177. *n.*

O.

Oberſenski, Grand Maître de la Reine de Pruſſe, il dit que Chriſtine s'étoit repentie d'avoir abdiqué la Couroune de Suède, I. 483. Il entretint à Rome une négociation ſecrète entre Chriſtine & l'Electeur de Brandenbourg, II. 301. Il s'oppoſa à l'éxécution du Teſtament de Chriſtine mais gratuitement. 320

Octavia, Péſarèſe, fille d'honneur de Chriſtine mariée au Marquis Capponi, II. 184. *n.*

Odeſcalchi (Benoît) Cardinal fort porté pour les ſpectacles comme Cardinal, devenu Pape il entreprit de les détruire, II. 134

V. Innocent XI.

Odeſcalchi (Livio) Neveu du Pape entra en poſſeſſion des ſtatuës, des pierres, des tableaux de Chriſtine après ſa mort, II. 323. 328. C'eſt de ce recueil de Chriſtine que le Muſæum Odeſcalcum vient d'être publié, 325. Il viſita Chriſtine dans ſa derniére maladie de la part du Pape, II. *Append. N. LXXXVII.*

Oelande, Belle iſle de la Mer Baltique. Ce fut là où Charles-Guſtave réſida, comme Succeſſeur déſigné à la Couronne de Suède, I. 177. *n.* Cette iſle fit partie des Domaines de Chriſtine, II. 56. Elle y fit réparer le château de Borgholm. *ibid.*

Oeuvres (bonnes) en quel ſens elles ſont néceſſaires au ſalut ſelon Salvius, I. 319. *n.*

Ogerius. Ogier, (Charles) il parle de plaintes portées en Cour d'une inſcription à l'honneur de Guſtave-Adolphe, II. *Append. N. II. n.*

Oldenburgerus, Son ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine, II. *Append. N. LIII.*

V. Burgoldenſis & Irenicus.

Oldenbourg (Comte d') Raiſon pourquoi le Comte Gal. Gualdo lui dédia un traité, II. 72

Oliva, Père Jéſuite fit un Sermon durant le repas de Chriſtine avec le Pape I. 500

Oliva (la Paix d') Elle termina les diſputes entre la Suède & la Pologne, I. 375

Olivekrans, fils de l'Archevêque Paulinus il étoit un fort ſavant homme, I. 317. Il réduiſit l'Ouvrage de Grotius de jure Belli & Pacis en

Tables, *ibid.* Chriſtine l'annoblit, *ibid.* Elle voulut qu'on lui donnât le titre d'Excellence étant Gouverneur Général de ſes Domaines, II. 18. *n.* 212. Particularités de ſa vie & de ſon mérite diſtingué, 199. 400. & *n.* l'Epitaphe qu'il ſe fit à lui même, *ibid.* Remerciemens qu'il fit à la Reine des charges honorables qu'elle lui conféra, *ibid.* Il vint voir Chriſtine à Rome, 201. 229. 230. Lettre que Chriſtine lui écrivit ſur le bruit du Teſtament & de la mort du Roi Charles XI. & celle d'elle même. 204. 208. Autre Lettre de Chriſtine au même pour que la Suède ne ſe lia pas avec la France, mais avec l'Empire, 216. 217. Chriſtine lui écrivit ſur le bruit qui couroit en Suède de ſon démêlé avec le Pape, 264. Il engagea Chriſtine à favoriſer les Gens de Lettres, 269. & *n.* Elle lui recommanda fortement le jeune Marq. del Monte & plus encore après la mort de ſon Père, 276. 282. Chriſtine ſe loue fort de la capacité & fidélité d'Olivekrans, 282. 285. 295. Elle comptoit de le revoir bientôt à Rome, 284. 306. 307. Décharge honorable que Chriſtine lui accorda de ſon adminiſtration, 304. Lettre que Chriſtine lui écrivit ſur ſon rétabliſſement, 305. Dernière Lettre de Chriſtine où elle lui témoigne ſon envie de lui parler au plûtôt. 307

Olmutz, la Bibliothèque d'Upſal s'eſt accruë de celle d'Olmutz, I. 307. *n.*

Ordre, de Chevalerie inſtitué par la Reine épouſe de Guſtave-Adolphe en forme d'un Coeur en Médaille, I. 20. l'Ordre de l'Amarante, 384. & *n.* l'Ordre du *Parnaſſe* que Chriſtine vouloit inſtituer, 385. *n.* l'Ordre de *Chriſtine* réſolu en 1650, ne ſortit pas ſon effet. *ibid.* l'Ordre de *Jeſus* inſtitué par Charles-Guſtave en reconnoiſſance pour la Reine Chriſtine, *ibid.* Les ſtatuts de cet Ordre, II. *Append. N. XLIII.*

V. Amarante.

Orléans (Duc d') Lettre que Chriſtine lui écrivit ſur les troubles de France, I. 192.

V. Montpenſier.

Orléans (le Duc d') Régent, il acheta nombre de beaux tableaux appartenant autrefois au cabinèt de Chriſtine, II. 326. 328

Orléans (Jean Duc d') maſſacré ſans formalité ſous le Règne de Roi Charles VI. Roi de France, II. 123. *n.*

Orville, (d') Célèbre Profeſſeur à Amſterdam, il poſſéde deux Catalogues de la Bibliothèque de Chriſtine en Mſc. plus étendus que ceux qu'en a publié le P. Montfaucon, I. *Préf. p. XXIV.* II. 323

Oſſat (le Card. d') ne ſavoit pas lui même qui étoit ſon Père ni ſa Mére, I. 136

Oſtrogothe, Leurs loix préſumées ſe trouver à Monte Caſſino, II. 271. *n.*

Othon, Empereur, Chriſtine offrit trente mille florins pour un véritable Othon Romain en bronze, dont il eſt venu pluſieurs d'Orient I. 289. & *n.* La Pièce d'Othon en bronze ne ſe trouve plus dans le Cabinèt de Médailles de Chriſtine publié par Haverkamp, II. 323. *n.*

Ottojon. V. Eric.

Ottoboni, il y a dans le Palais Ottoboni à Rome nombre de Livres, de Mſc. & de Meubles appartenus à Chriſtine, *Préf. p. XXIV.* II. 322. 323. Il viſita Chriſtine dans ſa dernière maladie de la part du Pape, II. *Append. N. LXXXVII.*

V. Aléxandre VIII.

Oxenſtierna (Axel) On conſpiroit contre ſa vie en Allemagne. I. II. *n.* Grande confiance que Guſtave-Adolphe avoit en lui, 16. & *n.* Le Roi lui recommande ſur tout la Reine ſon Epouſe & ſa fille, 17. Accuſé à faux de la retraite de la Reine-Mére hors de Suède, 19. *n.* 61. *n.* Son ſentiment ſur la forme d'un Gouvernement tempéré en Suède, 24. 171. *n.* 379. *n.* La direction générale des affaires étrangères lui eſt déférée par un pleinpouvoir preſqu'illimité, 27. & *n.* Grande jalouſie que les Etats de l'Empire, les Généraux & d'autres étrangers lui en portent, 28. & *n.* 87. *n.* Pluſieurs invectives de ſes ennemis là-deſſus, 28. & *n.* Les meſures qu'il prit pour conſerver l'union entre les alliés de la Suède & la maxime qu'il ſe réſerva, *ibid.* Retenu en gage à Magdebourg il en fut tiré par le Maréchal Baner, 48. Sa Lettre à Chriſtine où il l'encourage à la vertu & à l'étude des Belles-Lettres, II. *Append. N. V.* il aſſiſta en perſonne au Congrès pour la Paix de *Broemſebro*, I, 63. 69. Le commerce de Lettres qu'il avoit là-deſſus avec la Reine Chriſtine, 63. Oxenſtierna conſommé dans le Miniſtére, a produit des chèfs d'œuvre dans les négociations, 69. 117. 139. Chriſtine l'en honnora de la Dignité de Comte & fait ſon éloge dans la harangue qu'elle tint à cette occaſion, 69. Il engagea H. Grotius au ſervice de Suède, l'envoïa Ambaſſadeur en France & l'y maintint malgré le Cardinal de Richelieu, 73. Oxenſtierna autoriſoit tel Miniſtre & Ambaſſadeur vers les Cours étrangéres que bon lui ſembloit, 74. & *n.* Il ſouffre qu'on rappelle Grotius, 76. Ces deux grands hommes s'entreaimoient tendrement, 77. Malgré la perte de la Bataille près de Nordlinguen, Oxenſtierna ſoutint les affaires de Suède en Allemagne, 87. & *n.* Il étoit d'un tempérament doux & tranquille, *ibid.* 483. Actes Originaux, écrits de ſa main & trouvés dans ſa Bibliothèque, 8. *n.* 19. *n.* 25. *n.* 98. *n.* II. *Append. N LXIII.* le Chancelier dit à ſon Fils, *an neſcis quantilla prudentia regitur orbis*,

I. 99. Il n'avoit pas beaucoup de confience à la France, 99. 106. 111. 116. Sujèt de froideur de Chriſtine envers la Maiſon d'Oxenſtierna, 105. 139. Si le Chancelier n'étoit pas alors porté pour la Paix, 106. & *n.* 115 148. Il ſe plaint à ſon fils Eric d'une Lettre fort dure de Chriſtine à ſon fils Jean, 106. Il ſe réconcilie avec Chriſtine, *ibid.* 128. Ses envieux & ennemis François le mettent mal dans l'eſprit de Chriſtine, 153. 107. 112. Cauſe de la jalouſie entre les Maiſons d'Oxenſtierna & de la Gardie, 108. II. *Append. N. XLVII.* Le Cardinal Mazarin rend juſtice au mérite du Chancelier, 109. Le Chancelier eſt peu aimé mais craint du Miniſtère de la France, 116. & *n.* Il combinoit les intérêts de Suède & des Proteſtans en Allemagne, 118. Il vouloit faire déclarer les Evêchés & les autres bénéfices en Allemagne alternatifs entre les Proteſtans & les Catholiques, 119. Les Proteſtans lui offrirent l'Electorat de Maïence, *ibid.* Traits piquants de Chriſtine contre les Oxenſtierna, 114. 124. 133. Mais elle ne lui ſouhaite point de mal *ibid.* Le Chancelier demande congé pour ſe retirer hors de Suède, 126. Toûjours honoré & reſpecté même de Chriſtine, 139. Chriſtine le careſſoit extrêmement après la diſgrace du Cte Magnus, 140. 366. Réponſe vive qu'il fit aux Plénipotentiaires de Pologne, 140. *n.* &c. Toute Paix, où une des parties adverſes céde du ſien, ne ſe fait jamais que par force & contrainte, dit Oxenſtierna, 145. Le Chancelier & d'autres Suédois font du bien à l'Univerſité de Rinteln, 159. *n.* Ni lui ni le Sénat de Suède ne vouloit marier Chriſtine avec l'Electeur de Brandenbourg, 160. Si la Maiſon d'Oxenſtierna aſpiroit à la Couronne de Suède, ou y préferoit l'ariſtocratie, 170. 172. Entretien du Chancelier ſur la ſucceſſion de Charles-Guſtave à la Couronne de Suède, 175. *n.* Il n'étoit guéres content que cette affaire fut réglée de la ſorte, *ibid.* Sentiment noble d'*Oxenſtierna* dans le tems des déſordres de la Cour de Chriſtine, 205. & *n.* Chriſtine le careſſa & ſon fils extrêmement, *ibid.* & 366. Il entretint commerce de Lettres avec Grotius, Daniel & Nicolas Heinſius, 275. II. *Append. N. XXVIII.* & *XXIX. item* avec Kirſtenus, I. 291. & Rothovius. 322. Propoſition qu'il fit faire à Commenius le viſionnaire, 293. & *n.* Il étoit ſolidement verſé dans les Belles-Lettres & les Sçiences, 314. Les Ouvrages qu'il a compoſés, 314. Il eſt appellé le *Salomon de Suède*, *ibid.* Après la diſgrace du Cte de la Gardie, la Cour de France tâcha de gagner la Maiſon d'Oxenſtierna, 366. Expreſſions trop marquées dont ſe ſert pour cela le Miniſtre de France dans ſa Lettre, *ibid.* Réponſe qu'il fit au Comte Magnus qui avoit demandé ſa protection. 369. Ses Lettres à ſon fils Eric au ſujèt de la diſgrace du Comte Magnus. 369. Réponſe qu'il fit à la Lettre de Chriſtine à ce même ſujèt. 371. Il fut toûjours conſidéré de Chriſtine & de Charles-Guſtave qui l'appelloit ſon Père. 375. 483. Lettre que lui écrivit Charles II. d'Angleterre où il demande du ſecours de la Suède. 380. *n.* Lettre que lui écrivit le Roi de Portugal. 484. *n.* Il fut touché de ce que Chriſtine avoit écrit que hors Chanut & un autre ami, elle mépriſoit le reſte. 395. *n.* Chriſtine vouloit lui conférer le titre de Duc: mais il l'en remercia. 405. Les Comtes Brahé & Oxenſtierna deſiroient le moins que Chriſtine abdiquât. 406. *n.* Le Chancelier s'étant oppoſé à cette abdication ne vouloit pas aſſiſter à la cérémonie ni y faire les fonctions de Chancelier du Roïaume. 407. 411. & *n.* Ses Mémoires pour perſuader Chriſtine de ne pas abdiquer, ou l'obliger à demeurer en Suède. II. *Append. N. XLVII.* Il lui prédit qu'elle s'en repentiroit. I. *Préf. p. XX.* & 403. 483. Il mourut doucement, au grand regrèt du Roi Charles-Guſtave. 733. &c. Son Portrait. 483. Eloges que Huet, Boinebourg & d'autres font de lui. 485. & *n.* Deux Médailles à ſon honneur, *ibid.* Belle Epitaphe que lui fit le Pr. Lubomirski, Chancelier de Pologne. *ibid.* Il avoit auſſi commandé à l'Armée. *ibid.* Des cinq Tuteurs de Chriſtine, il y avoit trois de la famille d'Oxenſtierna. II. 197. *n.* Deux Lettres mémorables que lui avoit écrites le Patriarche de Conſtantinople. I. 486. *n.* II. *Append. N. LXII. LXIII.* L'avis de ce grand Chancelier que la Suède ne devoit pas témérairement s'engager dans une Alliance avec la France. II. 418. & *n.* La Lettre & Epigramme que Jollyvet lui envoïa ſur l'épée magique de Guſtave-Adolphe. 210. S'il a compoſé le Traité de *Hypolitus* à *Lapide*. II. *App. N. XXXI.* Le ſecond Tome de Chemnitii Hiſtoria Belli Sueco-Germanici eſt de lui. I. 314

Oxenſtierna, (Jean) Fils aîné du Comte Axel, Ambaſſadeur de Suède au Congrés de Weſtphalie porte de l'envie à la faveur de Salvius. I. 56. 97. Contraſte entre ces deux Ambaſſadeurs de Suède. *ibid.* 127. 130. 131. *n.* Mauvais portrait que Salvius fait de lui. 98. Le Chancelier Oxenſtierna inſtruiſit ſon Fils pour le traité de paix. 99. 130. conſéquence fauſſe tirée de cette Lettre. 101. Lettre foudroïante de Chriſtine à Jean Oxenſtierna qui le regarde tout ſeul. 110. 114. Il y répond fermement. 126. Chriſtine s'explique gracieuſement envers le Chancelier ſur ſa mercuriale à ſon Fils Jean. 107. La reconciliation qui s'enſuivit. 128. Son caractère. 138. & *n.* Bien verſé dans les Belles-Lettres. 315

Oxenſtierna (Eric) fils Cadet du Comte Axel, ſi le Chancelier ſon Père le vouloit marier à Chriſtine, I. 106. & 119. 162. Le Père lui propoſa le Mariage avec la Comteſſe Brahé, 108. Bien verſé dans les Belles-Lettres. 315. 345. *n.* Fort en grace auprès de Chriſtine après la diſgrace du Cte. M. de la Gardie, 366. II. 246. Il devint Grand Chancelier de Suède après la mort de ſon Père, I. 366. Il avoit la capacité du Père, II. *Append. N. LXVII.*

——— (le Cte Jean) petit fils d'Axel. Devenu Catholique-Romain, il rentra dans le giron de l'Egliſe de Suède, II. *Préf. de l'Ouvrage de loiſir de Chriſtine.* Il a communiqué la meilleure copie de cet Ouvrage de Chriſtine, *ibid.* Ses penſées diverſes fort eſtimées. *ibid.*

——— (Benoît) Sénateur & Chancelier de Suède. Seigneur de grand ſçavoir, I. 333. Ses deux Lettres de félicitation ſur la Paix à Chriſtine, II. *Append. N. XI. XII.* Ce qu'il dit des ſubſides de France, II. 160. *n.* Il devint Grand Chancelier de Suède, dont Chriſtine le félicite par une Lettre où il répondit, 196. 199. Son grand mérite, l'avis ſalutaire qu'il donna ſur la guerre de Pologne & ſon épitaphe, 186. 214. & *n.* Chriſtine avoue qu'une partie de la gloire de ſon règne eſt dûë à cette Maiſon, I. 197. 246. Il n'étoit pas porté pour la France mais ſuivoit heureuſement les maximes de ſon Oncle Axel Oxenſtierna, II. 218. & *n.* Lettre que Charles XI. lui écrivit ſur les grands ſervices qu'il avoit rendus à ſa Patrie. *ibid.*

——— (Axel Gabriël) poſſéde & a communiqué à l'Auteur des Mſc. du feu Chancelier Axel ſon G. Aïeul. I. *Préf. p. XI.* 65. 101. *n.* 366. *n.* 369. *n.* 370. *n.* & II. *la Préf. de l'Ouvrage de Loiſir.* Il a en original un portrait en peinture de Chriſtine, 312. *n.* Savant qu'il eſt lui-même, il protége les Sçiences & les beaux Arts, *ibid. Préf.*

——— (Gabriël) Guſtaſſon, Drotſet ou Gr. Juge & prémier Sénateur du Roïaume, un des Tuteurs de Chriſtine, I. 27. 334. *n.* II. 197. *n.*

——— (Gabriël) grand Tréſorier de Suède & un des Tuteurs de Chriſtine, I. 27

——— (Beata) grande Maitreſſe de la Cour de Chriſtine, I. 41

Oxford (Bibliothèque d') il y a un même Mſc. d'Alchimie qu'à celle de Caſſel, II. 64. *n.*

P.

Padoue. Si Guſtave-Adolphe y a fait ſes études, I. 4-5. C'eſt à cette Univerſité où les Proteſtans peuvent devenir Prorecteurs & Syndics & où on leur accorde une ſépulture honorable, 334. *n.* L'Inſcription qui s'y trouve ſur le Baron Guſtave-Adolphe Baner. *ibid.*

Païſans. V. *Payſans.*

Paix, la concluſion de la Paix en Allemagne en 1648. ne plût pas à tous en Suède, I. 146. 148. *n.* Invective d'un Curé à Stockholm contre cette Paix. *ibid.*

V. Négociations, Broemſebro, Prague, Munſter, Osnabrug, Ryswick.

Palatins (Princes) Guſtave-Adolphe ne les deſtina pas au trône de Suède, I. 176. *n.* Le Prince Palatin Charles arrêté en France & reclamé par la Reine Chriſtine, 51. & *n.* L'Electeur Palatin penſe à ſe marier avec Chriſtine, 161.

V. Jean Caſimir, Charles-Guſtave & Adolphe-Jean.

Palbitski Chambellan du Roi de Suède. L'Auteur a eu de lui quelques Lettres & Ecrits de Chriſtine, I. 189. 190. *n.* 194

Palbitzki (Matthieu) Envoïé par Chriſtine en France du tems des troubles, où elle offrit ſa médiation pour les appaiſer, I. 190. & *n.* 195. &c. Il produiſit la Lettre de Chriſtine au Parlement de Paris, mal à propos, 202. Il fut envoïé à la Cour d'Eſpagne, I. 190. 467. II. *Append. N. XXXI.* Chriſtine lui écrivit en faveur de Madame de Montpenſier. 194

Paleſtini, Prince Romain, grandes dépenſes de cette Maiſon à l'entrée de Chriſtine à Rome, II. *Append. N. LXX. LXXI.*

Paleſtrine, Prince Italien, Chriſtine ſe brouille avec lui, I. 520

Palingénéſie, des plantes montrée à Chriſtine par Kircherus à Rome, I. 501. *n.*

Pallavicini, Il a écrit la Vie de la Reine Chriſtine qui eſt encore en Manuſcrit, I. *Préf. p. XXV. n.* 470. *n.* 472. Confeſſeur du P. Alex. VII. il lui leva le ſcrupule du ſerment que le Pape avoit fait, II. 126. 140. & *n.* Il ſupprima ſon panégyrique de ce Pape devant ſon Concile de Trente & y ſubſtitua un autre, II. 126. Ses Ouvrages touchant Chriſtine & la Suède, II. 140. & *n.*

Palmerius à Palmgarten (Nicolas) ſavant Suédois Catholique ſon *Regale Teſtamentum*, en Mſc. I. 341. & *n.*

Pamfili, (Prince de) Romain, Grandes dépenſes de cette Maiſon à l'entrée de Chriſtine à Rome, II. *Append. N. LXX. LXXI.*

Palombara Marquis Gentilhomme de la Cour de Chriſtine à Rome, II. 184. *n.*

Palmsköldiana, Excellent Recueils Hiſtoriques en Mſcr. des Archives de Suède faits par Palmsköld Père & fils, 5. *n.* 327. L'Académie d'Upſal acheta ces précieuſes collections en Mſc. 5. *ibid.* Pluſieurs de ces Mſc. dont l'Auteur a tiré des extraits ou inféré tout au long dans ces Mémoires, ſe trouvent marqués dans *la Liſte des Lettres de Chriſtine*

& *dans la note des Manuſcrits* inſérée vers la fin du Tom. II.

Paluzzi (Cardinal) Il adopta le nom d'Altieri après que le P. Clément X. l'eût pris pour ſon ajudant, II. 134. *n.*

Pape, Innocent X. Le Miniſtre de France accuſe le Pape de ſtupidité, I. 118. *n.* Proteſta contre la paix de Weſtphalie, 151. Herm. Conring réfuta ſa bulle même par rapport à ce qu'il y dit de Chriſtine, 152. Le ſiège de Rome appelle celui Roi qui eſt en poſſeſſion de la Roïauté, *ibid.* Taxe de la Chancellerie Romaine publiée par Bank, 337. On a raiſon d'appeller le conclave *Rabbia Papale*, 487. *n.* II. 131. *n.* Cérémonies avec leſquelles Chriſtine fût reçue dans l'Etat Eccléſiaſtique & à Rome, I. 491. 497. II. *Append. N. LXV. LXVI. LXX. LXXI.* Pourquoi la Cour de Rome fit des dépenſes énormes à la réception de Chriſtine au Catholiciſme, 498. *n.* 514. & *n.* II. 83. 110. *Append. N. LXVI.* Selon le Cérémonial de Rome aucune perſonne du Sexe n'eſt admiſe à baiſer la joue du Pape, ni à manger à la même table avec lui, I. 500. & *n.* Les Cardinaux de l'Eſquadron volant, 521. II. 130. 131. *n.* Il n'appartient pas aux Papes de régler le rang entre les Têtes Couronnées, ni de partager les païs qui leur appartiennent, 542. *n.* Le Pape regardé du Clergé de Suède comme ennemi irréconciliable, II. 45. 110. Sentiment de Chriſtine ſur le Népotiſme, 76. On eſt intrigué à la Cour du Pape du ſecond départ de Chriſtine pour la Suède 1666. 88. & *n.* Le Népotiſme du P. Aléxandre étoit énorme & ſcandaliſoit tout le monde, 125. 126. *n.* Galanteries des Cardinaux à Rome, I. 518. II. 134. 135. *n.* La Cour de Rome fait négocier en Suède en faveur de la Pologne, 152. La réponſe qu'y fit le Roi Charles XI. *ibid.* La Cour de Rome intriguée ſi la France emporte la Lorraine & le Turc l'Iſle de Candie 131. *n.* Chriſtine ſe mêla du Conclave d'Innocent. XI. 184. Ce qu'un Jéſuite dit de l'infaillibilité d'un Pape ignorant, 185. Tous les Papes du tems de Chriſtine à Rome la viſitérent pluſieurs fois, & c'étoit à eux ſeuls qu'elle donnoit des viſites, 213. En même tems que Louïs XIV. dragonnoit les Proteſtans en France, il les ſoutenoit en Hongrie & ſe jouoit du Pape, 231. & *n.* Gregoire XIII. encouragea Charles IX. Roi de France d'exterminer tous les Huguenots, 232. *n.* Mais le P. Clément VIII. appella le maſſacre de S. Barthélemi la plus lâche trahiſon, *ibid.* Tout ce qui vient de la part des Rois eſt mal reçu à la Cour du Pape, 252. La Cour de Rome ſe vengea ſur celle de France dans l'affaire des quartiers, 262. 268. Les Princes Catholiques ont beau faire les fâchés contre les Papes, il faut, qu'ils plient à la fin. *ibid.*

V. Rome, Alexandre VII. Clément IX. Clément X. Grégoire XIII. Innocent XI. Innocent XII. Urbain VIII.

Papenbrock, Jéſuite, ſes Confréres Eſpagnols lui donnent l'honneur d'avoir fait changer Chriſtine de religion, I. 465. 469. *n.*

Paraſin (Maximilien Baron de) il a publié pluſieurs harangues à la louange de Chriſtine & de Charles Guſtave, I. 260

Pariſe, Fameux graveur de France, gratifié par Chriſtine, I. 261

Parival, Ecrivain François noté ſur les invectives qu'il débite du Clergé de Suède, II. 46. *n.*

Parlement, (d'Angleterre) quoiqu'Oxenſtierna blâmât la barbarie du Parlement dans la mort de Charles I. il en louoit pourtant la trame, I. 171. *n.* 379. & *n.* L'Ambaſſadeur d'Angleterre en Suède tâchoit de juſtifier la conduite du Parlement dans la mort de leur Roi, *ibid.* Cromwel s'y ſaiſit de toute l'autorité ſous le nom de Protecteur, 381. Le Parlement offre à Commenius la réforme des Ecoles en Angleterre. 292

V. Angleterre, Cromwel.

Parlement (de Paris) Chriſtine offre ſa médiation par lettre au Parlement de Paris pour appaiſer les troubles en France, I. 199. Le Parlement l'accepte, 202. Quelques Membres du Parlement arrêtés & rélachés, 187. La paix ſe fait au dépens de l'autorité du Parlement qui fut relégué à Pontoiſe. 204

Parme (le Duc Ranuce de) l'Inſcription qu'il fit mettre ſur le Palais de Chriſtine à Rome, I. 496. Il cède à Chriſtine ſon Poëte Alexandre Guidi, II. *Préf. de l'Endymion.*

Parnaſſe, Chriſtine avoit deſſein d'inſtituer un Ordre de ce nom, I. 385. *n.*

Paſcal (Blaiſe) juſqu'où il diſoit qu'un bon Poëte étoit néceſſaire dans un Etat, I. 256. *n.* Sa Lettre à Chriſtine avec ſa machine de la Roulette, *ibid.* II. *Append. II.* XX.

Paſchius, (George) ſentiment frivole qu'il rapporte tant de la Langue, que de la Poëſie Suédoiſe, réfuté. I. 335. *n.*

Pasquin, traits ſatiriques débités ſur ſon compte. I. 505. *n.* 516. *n.* II. 134. *n.* 135. 186. 187. *n.* 190. *n.* 251

Patin, (Guy) ſe trompe doublement au ſujèt de l'Horoſcope de Guſtave-Adolphe. I. 7. Ses railleries ſur les voïages & la manière de vivre de Chriſtine. 559. *n.* II. 31. *n.* Son récit de la mort de Monaldeſchi. 19. 21. Patin réfuté ſur ce qu'il dit des huit mille fautes de Baronius. 149. *n.*

Patin, (Charles) il dit que tous les Curieux enſemble ne pourroient fournir aſſez pour égaler un tréſor des Médailles de Chriſtine. II. 324

Pa-

Patru, célèbre Académicien François, le beau discours qu'il tint à Christine au nom de l'Académie Françoise. I. 536. Son récit de ce qui se passa dans la visite de Christine à cette Académie. II. 25

Paulinus, (Laurent) Archevêque d'Upsal très-savant & laborieux, dont les ouvrages sont encore fort estimés. I. 315. Lettre que Christine lui écrivit sur un passage dans son Histoire du Nord. *ibid.* Son Epitaphe sur la mort de Gustave-Adolphe. II. *Append. N. II.*

Paysans. Les Païsans de Suède constituent un Ordre libre des Etats du Roïaume de Suède. I. 23. 327. *n.* II. 158. 159. *n.* Il n'y a ni esclaves ni serfs en Suède. *ibid.* L'Ordre des Païsans se heurta contre celui de la Noblesse. I. 121. *n.* 204. II. 80. La Noblesse de Suède vouloit passer pour des sujèts immédiats de la Couronne & que les Païsans en fussent des sujèts médiats. I. 327. *n.*

V. Etats de Suède, Noblesse, Clergé, Bourgeois, Suède.

Pédans. Les petits Maîtres François de la République des Lettres tiennent les vrais Savans pour des Pédans. I. 238. 246. *n.* Il y en avoit à la Cour de Christine. 283. Traits des Pédans. 287. II. 84. 85 *n.* Christine avoit peur de passer pour une Pédante. I. 552. Christine haïssoit les Pédans. II. 84. 85. *n.* & *ses Réflexions sur Alexandre.*

V. Savans.

Penzer, Gentilhomme de la Reine-Mère, facilita son évasion de la Suède. I. 60. 61. *n.*

Pereira. V. Pinto Parera.

Peringer, ses Manuscrits sur les accusations contre l'Evêque Jean Matthiæ. II. 63. *n.*

Perse, (Ambassadeur-postiche de) à la Cour de France. I. *Préf. p. XX. n.*

Pestel, Professeur à Rinteln, l'Auteur a collationné une Lettre de Chanut que Mr. Pestel possède. I. 456. *n.*

Petau, (Denys) Jésuite, il dit la messe pour le repos de l'Ame de Grotius, comme mort dans la Religion Catholique. I. 79. *n.*

Petau, (Aléxandre) Conseiller au Parlement de Paris. Les Manuscrits de sa Bibliothéque enrichirent celle de Christine. I. 255. 268. 270. *n.* II. *Append. N. XVIII.* Ces Manuscrits importans se trouvent dans la Bibliothéque du Vatican. I. 269. *n.*

Petits-Maîtres, traits de Petits-Maîtres. I. *Préf. p. XVI.* 238. 246. & *n.*

Petiville, (Mr. de) Son Poëme envoïé à Christine. II. *Append. N. XVI.*

Petræus, Conseiller au Parlement de Suède & Neveu de feu l'Evêque *Norrman*, possède plusieurs Mss. de son aïeul maternel qu'il a communiqués à l'Auteur. I. 19. *n.* 98. *n.* 276. II. *Append. N. IV.*

Petræus Eskillus, Evêque d'Abo, Auteur de plusieurs Ouvrages. I. 323. Aida à traduire la Bible en Langue Finnoise. 328. *n.*

Petri, (Jonas) Evêque de Lincöping, fort connu par son grand Dictionnaire en Suédois, en Latin & Allemand. I. 320

Petrucci, (Cardinal) soupçonné de Quiétisme. II. 186

Peuple (le) est bien étrange en ses divers mouvemens. I. 188. *n.*

V. Païsans.

Pfannerus, refuté sur l'abandon des Protestans en Allemagne par l'avarice des Ministres de de Suède. I. 120. *n.*

Philippe, Roi de Macédoine, il passa de l'admiration à la jalousie & à la haine contre son fils. II. *Réfl. de Christine, p.* 1. Plusieurs autres particularités de ce Roi. *l. c.*

Philippe IV., Roi d'Espagne, il étoit un des prémiers instruit du dessein de Christine de changer de Religion: & ce qu'il en dit. I. 436. II. 300. *n.*

Piauezza. (Marquis) Membre de l'Académie de Christine à Rome. II. 139

Piccolomini, (François) Vicaire Général des Jésuites, Christine lui écrivit à Rome sur son dessein de changer de Religion. I. 469. *n.* 473. *n.* 512. Un autre de ce nom Nonce du Pape en France. II. 73

Pickelmeyer, (le Baron de) étoit jadis Précepteur des Enfans de Trautmansdorf. I. 136

Picquet, Ministre de France à la Cour de Christine, il déclame contre la Reine, comme trop portée pour l'Espagne. I. 390. 455. Il se contredit au sujèt du mariage de Christine avec Charles-Gustave. 443. Il fait les dettes de Suède plus grosses au double, quand Christine abdiqua. 444. *n.* Deux de ses Lettres à Gassendi. II. *Append. N. LVII.*

Piganiol de la Force. Il commet des fautes grossiéres au sujèt des peintures de Christine. II. 326. 327. *n.*

Pignatelli, (Etienne) Membre de l'Académie de Christine à Rome & après Nonce du Pape Clément XI., étala les mérites du Pape envers Christine à la Nation Suédoise en Italie. II. 139. 140. *n.*

Pignoran, (le Comte) Ambassadeur d'Espagne, étoit jadis Professeur en Droit. I. 136

Pimentelli, (Antoine) Ambassadeur d'Espagne, arrive en Suède en 1652. I. 388. 467. Donna les prémières idées à Christine en faveur de la Religion Romaine. 219. 242. *n.* 392 *n.* 416. *n.* 463. *n.* 473. Appuïé par Bourdelot auprès de Christine. 239. La France jalouse que Pimentel s'insinuoit dans les bonnes graces de la Reine. *ibid.* 430. Il est cause de la disgrace du Comte Magnus de la Gardie. 362. & *n.* Dispose Christine à l'entreprise contre Bremen à l'insçû du Sénat de Suède. I. 373. & *n* Il est fort avant dans les bonnes graces de Christi-

ne. 163. 377. & *n.* 388. 392. 473. II. *Append. N. XLII. & XLVII.* Si l'ordre de l'Amarante a quelque rapport à la famille de Pimentel. 385. *n.* L'empreſſement de Chriſtine pour qu'il fut reçu à ſa Cour avec éclat. 388. Stratagême dont il ſe ſervit à ſa prémière audience pour gagner l'affection de Chriſtine. 389. Son ſéjour en Suède a été fort nuiſible à ce Roïaume. 390. Il tira de Suède le beau Cabinèt de Prague. *ibid. n.* Haï des Suédois il fut congédié, mais revint encore pour ſix mois, également gracieuſé de Chriſtine. *ibid.* 392. Jalouſie du Card. Mazarin contre Pimentel. 392. il part de Suède. *ibid.* 400. Reçoit de Chriſtine un magnifique caroſſe en préſent & un bijou de grand prix. 392. *n.* 431. Il fut préſent quand Chriſtine fit profeſſion ſécrète de la Religion Romaine. 461. Il fut de ſa ſuite dans ſon voïage vers l'Italie. 488. Il complotta contre Chriſtine avec les autres Eſpagnols à Rome. 522. Ce qui le fit haïr de Chriſtine. 526

Pinto-Parera, (Guiſeppe) Ambaſſadeur du Roi de Portugal à la Cour de Suède, I. 470. & *n.*

Piper. (le Comte Charles) Il a une belle Bibliothèque à Stockholm, I. 310. *n.* Diſpoſition Teſtamentaire de ſon Père en faveur des Etudians en Belles-Lettres, 225. *n.*

Piquet, un des Sécrétaires François de Chriſtine, I. 255. II. *Append. N. LVII.*

Plantin, (Olave) Extrait de ſa *Vindemiola literaria.* I. 345. *n.*

Plutarque. Particularités ſur les trois différentes verſions en François des Vies des hommes illuſtres par Plutarque. II. *Préf. des Réfl. de Chriſtine ſur l'Aléxandre le grand.* Scaliger appelloit ces Oeuvres de Plutarque l'œil de la Sageſſe. *ibid.* Chriſtine a mieux ſupplée à la comparaiſon d'Aléxandre qui nous manque dans Plutarque, que Tallemant & Dacier. *ibid.*

Pocock. Portrait avantageux qu'il fait du Savant Juif Manaſſeh-Ben-Iſraël, I. 304

Poëte, Poëme. A quel égard un bon Poëte eſt néceſſaire dans un état, ſelon Marigny, Paſcal & Malherbe, I. 256. *n.*

Pogrel (George Guill.) Gentilhomme de Cour de la Reine-Mère, qui s'évada de Suède, I. 62

Poiſſonnet. (Clairet) Valet de Chambre de Chriſtine envoïé au Pape 1668. en Suède & au Cardinal Mazarin par Chriſtine fort bien reçu. II. 130. 166. Il étoit un Serviteur fidelle & ſans ſavoir ni lire, ni écrire il ſavoit tirer les ſecrèts des autres, 130. *n.* Il étoit ſeul dépoſitaire du ſecrèt de l'affaire de Monaldeſchi, II. *ibid.* Chriſtine lui donne cinq mille Ecus pour s'acheter une charge, mais il laiſſa la Reine Héritiére de ſes dettes qu'elle païa. *ibid.*

Poli (Duc de) Majordome & prémier Gentilhomme de Chambre de Chriſtine, II. 184.

Politique. V. Miniſtre.

Pollino. (Aléxandre) Son Poëme ſur Chriſtine. II. *Append. N. LXVII.*

Pologne. Caſimir élu Roi de Pologne s'attire la guerre de la Suède où il réuſſit mal, I. 145. 374. 514. 516. Ce qui en donna l'occaſion, 375. & *n.* Il réſigne la Couronne & meurt en France, 146. Il étoit le dernier de la famille Roïale de Suède en Pologne, *ibid.* Le Roi Ladiſlas & le Prince Jean-Caſimir, alors Cardinal & Jéſuite penſoient ſe marier avec Chriſtine, 162. 164. 374. Le Cardinal Caſimir ne vouloit pas qu'un Moine lui ſuccédât. 164. Le Traité de paix fait à Oliva entre la Suède & la Pologne, 375. Négociation de la Cour de Rome à celle de Suède en faveur de la Pologne, II. 151. Le Roi Charles XI. vouloit ſecourir la Pologne contre le Turc. 152. Sur la délivrance de Vienne par les Polonois, 222. &c. *V. Jean Sobieski.* Le Roi Sigismond & la poſtérité eſpère de conquérir la Suède après la mort de Guſtave-Adolphe, 23. 141. 143. 374. Les Précautions que les Etats de Suède prirent là-deſſus, 23. 144. Tréve de 26. ans entre la Suède & la Pologne, 140. Choſe plaiſante qui ſe paſſa alors entre les Plénipotentiaires des deux côtés, I. *ibid.* Vûës Politiques de Chriſtine touchant cette République & un nouveau Roi de Pologne, 141. Les deux Frères Charles & Caſimir, Princes de Pologne propoſés à l'élection d'un nouveau Roi, 142. Le Prince Caſimir empriſonné & traité aſſez durement en France, *ibid. n.* Avis du Chancelier Oxenſtierna à Chriſtine ſur l'Election d'un Roi de Pologne, 144

V. Jean Caſimir, Jean Sobieski, Ladiſlas.

Ponikau. (le Baron de) Il a communiqué à l'Auteur quelques Lettres de Chriſtine. I. *Préf. p. XXIV.* & II. 191. *n.* 222. *n.* 256.

Poniatovia (Chriſtine) Comenius a recueilli ſes Viſions, I. 293

Poméranie. La ceſſion de la Poméranie à la Suède fondée dans les Traités conclus avec le dernier Duc, I. 121. *n.*

V. Bogiſlas XIV.

Pompone. (Simon Arnaud Marq. de) Miniſtre d'Etat de Louis XIV. Chriſtine ne paroit pas contente de lui par rapport à la Cour de France, II. 174. 177.

Pope (l'homme de) traduit en François, *Préf. p. VII. n.*

Polus, Sécrétaire de Légation de Suède en Angleterre, II. *Append. N. XXXI.*

Portnerus. Lettre pleine de bon ſens qu'il écrivit à Bœcler ſur les bruits deſavantageux à Chriſtine, I. 483. II. *N. LVIII.*

Portugal (Jean) Roi de Portugal penſoit ſe marier avec la Reine Chriſtine, I. 237. Démarche violente de Chriſtine abdiquante envers le Miniſtre de Portugal, 408. Elle en reconnut

nut peu après les inconvéniens & où on remédia auſſitôt, 409. & *n.* La Cour de Portugal paroit avoir la préférence ſur celle d'Eſpagne d'avoir donné la prémière idée à Chriſtine de changer de Religion, 468. & *n.* Lettre aſſez mal conſtruite du Roi Jean à Oxenſtierna, 484. *n.* Le Portugal ne reçut des Evêques par les intrigues des Eſpagnols que ſous le Pape Clément IX. II. 131. *n.* Le Pape Clément X. reconnut le Roi de Portugal au nombre des têtes couronnées. 134. Les Jéſuites cauſe de la ruine de ce Roïaume. I. 296. *n.*

Poſſe (Guſtave Baron) Fort verſé dans les Belles-Lettres, I. 333. Sa Lettre de félicitation à Chriſtine ſur la paix d'Allemagne. II. *Append. N. XIII.*

Poſſinus. (Pierre) Jéſuite, il avoit quelque Rélation avec Chriſtine, I. 259. Il étoit Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome, II. 139

Pozzo, (Del) Chevalier Italien, Chriſtine vouloit entrer en correſpondance avec lui, I. 282.

Prague. Diſtique fait ſur la paix de Prague en 1635. I. 13. *n.* Dépouilles précieuſes emportées de Prague par Königsmarck, 390. *n.* 307. *n.* II. 64. *n.* 323. *n.* 327

Prédiction. V. Aſtrologie. La mort de Chriſtine, du Pape & du Cardinal Azzolini prédite. II. 309. *n.*

V. Prêtres, Aſtrologie, Clergé, Moines, Jéſuites.

Priezac (Salomon) Jugement de ſon *Icon Chriſtinæ.* I. *Préf. p. III.*

Prince. L'amitié des Princes eſt toûjours ſuſpecte dit Chriſtine, 266. C'eſt un coup d'amour de Dieu envers les Peuples quand il ne donne aux Rois que des ames ordinaires, diſoit Guſtave-Adolphe, I. 14. C'eſt moins à leurs perſonnes qu'à leur Fortune que la plûpart des hommes font la Cour, dit Chriſtine, II. dans ſes *Réfl. ſur Alexandre le Grand.* Il eſt important aux jeunes Princes de s'imaginer que la timide prudence ſied mal aux Héros, *ibid.*

V. Roi, Conquérant, Etats.

Pruſſe. Lettres de la Reine de Pruſſe I. *Préf. p. XXIII. n.* L'Electeur de Brandenb. tient la Pruſſe en Fief de Charles Guſtave, 29. *n.* Guſtave-Adolphe ſoutient la Pruſſe Polonoiſe, I. 141

V. Brandenbourg.

Prytz. (André) Evêque de Linköping auteur de pluſieurs Ouvrages, dont il y a deux Ouvrages Dramatiques, compoſés dans ſa jeuneſſe, I. 319

Proteſtans. Défiance entre les Proteſtans après la mort de Guſtave-Adolphe, I. 21. 22. La France peu favorable aux Proteſtans ſe fâche que la Suède les protégeoit en Allemagne. 115. 116. & *n.* Le Chancelier Oxenſtierna enviſageoit le bien des Proteſtans en Allemagne, 118. Si les Proteſtans vouloient faire un Empereur Luthérien? 119. Les Proteſtans offroient au Chancelier Oxenſtierna l'Electorat de Mayence. C'eſt à faux que des Ecrivains prétendent que les Miniſtres Suédois ont abandonné les Proteſtans en Allemagne en ſe laiſſant corrompre, 120. *n.* La Religion des Proteſtans éxempte de l'ambition des Gens d'Egliſe, a de l'avantage ſur celle des Catholiques, 193. Sur la réunion des Proteſtans & des Catholiques, 254. Les Proteſtans peuvent devenir Pro-Recteurs & Syndics à l'Univerſité de Padoue, où on leur accorde auſſi une ſépulture honnorable, 334. *n.* Les Catholiques allarmés de l'Alliance entre la Suède & l'Angleterre comme Chèfs des Proteſtans, 382. Manière toute contraire dont les Proteſtans & les Catholiques enviſagérent la converſion de Chriſtine, 502. Les Suédois tiennent fermes à la Religion de leur païs, II. 45. & *n.* En même tems que Louis XIV. dragonnoit les Proteſtans en France; il les ſoutenoit en Hongrie & ſe jouoit du Pape, 231. & *n.* La faute de la France en perſécutant les Huguenots. 295. 299. La jalouſie des Princes Catholiques fera trouver leur Protection aux Proteſtans, 267. *n.*

V. Religion, Allemagne, Catholique.

Pufendorf. (Baron Samuel de) Pourquoi il n'a pas chanté les louanges du Duc Bernard de Weimar, I. 11. *n.* 50. *n.* Approuve la méthode de Huet pour réunir les Proteſtans & les Catholiques, 254. Sa Diſſertation ſur les Alliances entre la Suède & la France. 53. & *n.* II. 158. *n.* Les deux Editions de Pufendorf de *Rebus Suecicis* beaucoup différentes l'une de l'autre. 422. *n.* Son Hiſtoire de Brandenbourg eſt un Ouvrage excellent, II. 158. *n.* Lettre Remarquable de Pufendorf ſur ce qu'il a dit de glorieux & d'humiliant de la Suède, *ibid.* On l'avoit invité de revenir en Suède après avoir fini ſon Hiſtoire de Brandenbourg. *ibid.* Comme Auteur des Anecdotes de Suède, critiqué, I. 177. *n.*

——— (Eſaie) critiqué ſur ce qu'il dit de la réunion des terres en Suède au fiſc de la Couronne, II. 247. *n.*

Q.

Queva. V. Cueva.

Quiétiſme. V. Molinos.

Quiſtorpius, Docteur Luthérien, aſſiſta Grotius à ſa mort, I. 78. & *n.* Il adreſſa un écrit à Chriſtine pour qu'elle retournât à l'Egliſe Proteſtante, II. 69. & *n.*

R.

Radzieiowski, Vice-Chancelier de Pologne, ſe retire mécontent de ſa Patrie. I. 205. *n.* Il eſt bien auprès de la Reine Chriſtine. 377. *n.* 391. & *n.* Particularité de ſa vie & la Lettre de ſon Roi à Chriſtine à ſon ſujet. *ibid.* II. *Append. N. XLIII.*

Raggi. (Maximilien) Il accompagneroit la Lettre de Chriſtine à l'Electeur de Brandenbourg des complimens de la Reine. II. 105.

Raimundus. (Laurent) Eccléſiaſtique célèbre par ſon l'Hiſtoire de la Réformation de Suède & d'autres Ouvrages. I. 323.

Rakocci, Pr. de Caſſovie penſoit ſe marier avec Chriſtine. I. 163.

Rilanb, (Guſtave) Préſident de Suède au Conſeil des Mines. Il a fait part à l'Auteur de pluſieurs Manuſcrits. I. *Préf. p. XI.* & 20. *n.* 286. 168. *n.* 396. II. *La Liſte des Lettres de Chriſtine.* Il a le plus grand Médailler de Suède & une des meilleures Bibliothèques en Mſc. & Livres imprimés. I. 286. 310. *n.* II. 85. *n.*

——— (Eric & André) Seigneurs fort lettrés. I. 334. Cette Famille a depuis longtems conſervé le goût pour les Belles-Lettres, *ibid.*

Rangouze. Sa Lettre à la louange de Chriſtine. I. 423. *n.* Une autre à la louange d'Amelie Eliſabeth Régente de Heſſe. 159. *n.*

Raumannus. (Jean) Suenonius né en Finlande très-ſavant, & le prémier Docteur en Théologie après la Réformation de l'Egliſe en Suède. I. 327.

Ravius. (Chriſt.) Savant Allemand & Profeſſeur Extraordinaire en Langues Orientales à l'Univerſité d'Upſal. I. 291. Sa Bibliothèque entre dans celle de Chriſtine. 255. 291.

Rebolledo, (le Comte) Ambaſſadeur d'Eſpagne en Dannemarck. Chriſtine le fit un des prémiers Chevaliers de ſon Ordre d'Amarante. I. 387. *n.* 465. *n.* On veut que les prémières délibérations de faire changer de Religion à la Reine Chriſtine, ſe ſoïent faites chez Rebolledo. 466. *n.* Lettre que Chriſtine lui écrivit où elle le remercie d'un livre qu'il lui avoit envoïé. *ibid.* Les Ouvrages qu'il a compoſé & ſon Eloge. *ibid.*

Regale (la) V. *France.*

Reifſtein, Gouverneur des Pages à Caſſel a deſſinés les Médailles de Chriſtine. I. *Préf. p. XXIV.*

Reine V. *Roi.*

Religion. Ce n'eſt pas aux Princes à traiter les matières de Religion en Docteur en Théologie. I. 218. Ceux qui changent de Religion ſe perdent de réputation. *ibid.* 507. Le P. Manerſchied dit fauſſement que ſi un Suédois change de Religion il y va de ſa tête. 431. Les Catholiques en Suiſſe, qui changent de Religion ſont condamnés à mort. II. 45. *n.* La Religion ne viſe pas aux Biens périſſables. I. 507. Il eſt contre l'équité naturelle de taxer quelqu'un ſans fondement d'être ſans Religion. II. 194. & 195. *n.* Les Gens de guerre ſont d'étranges Apôtres, plus propres à tuer, à voler & à violer, qu'à perſuader. II. 232. 233. *n.* La Religion eſt ſacrifiée aux intérêts politiques. 265. *n.*

V. Proteſtans, Catholiques, Grecs, Juifs.

Rennes, Bête à corne dans la Lapponie. La viteſſe de ces animaux. I. 432. Chriſtine en envoïa dix ſept au Protecteur Cromwel. II. *Append. N. LXII.* Louis XI. en fit venir de ſon tems de Suède à un prix très cher. *ibid. n.*

Resnel (Abbé de) ſes infidélités dans la traduction de l'*homme* de Pope. V. la *Préf. p. VII. n.*

Retz, de Gondi (le Cardinal de) Chriſtine lui écrivit. I. 195. A la chute du Card. Mazarin, le Card. de Retz vouloit avoir ſa place. 196. La part qu'il avoit dans les troubles de France. 199. *n.* Lui, le Prince de Condé & le Cardinal Azzolini, arrachérent l'eſtime de la Reine Chriſtine. II. 30. *n.*

Reusner, (André) Colonel. Entreprit envain de conduire les eaux au deſſus d'une Montagne à Stockholm. I. 298. *n.*

Révolution V. *Etat.*

Rezander, (Pierre) Savant Suédois fort verſé dans les Belles-Lettres. I. 324.

Rhede, (Baron d'Amerongen & de) Il fit des complimens à Chriſtine de la part des Etats-Généraux. II. 119.

Ricci, (François) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502.

Richelieu, (le Card.) Fit propoſer une entrevûe à Guſtave-Adolphe, qui la lui refuſa. I. 9. *n.* Savoit l'art de ſe faire une réputation, tandis que Guſtave-Adolphe faiſoit de grandes choſes. *ibid.* Peu affectionné à Hugo Grotius il lui ôta ſa penſion. 73. Pourquoi il ôta cette penſion. 73. Caractère de Richelieu. *ibid.* 549. *n.* Epitaphe de Grotius ſur ce Cardinal. 76. *n.* Mourut comme il avoit vécu, en vrai Comédien. *ibid.* Vouloit faire épouſer ſa Niece au Duc Bernard de Weimar. 50. *n.* Fait arrêter le Prince Palatin Charles en France. 51. & *n.* Agit en France ſouverainement en dépit de la juſtice. 73. & 549. *n.* Cruautés qu'il y éxerça. 73. 185. 549. *n.* Il fait des fautes politiques. 485. *n.* Il éxila la Reine Mère de Louis XIII. & n'en voulut pas être la cauſe. 549. *n.* Il fut ſoupçonné de la mort du Roi Guſtave-Adolphe. 9. *n.* II. Il fit faire l'Horoſcope de ce Roi. II. 209. Il étoit fort épris de l'aſtrologie judiciaire

diciaire. *ibid.* &c.

Richelieu, (Antoine) Oncle du Cardinal, Moine défroqué, grand débauché. I. 74. *n.*

Ridolfi, (François) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome II. 201.

Riedeſel, (Baron de) Aſſeſſeur à la Chambre de l'Empire. Il a communiqué des Lettres de Chriſtine à l'Auteur. I. *Préf. p. XXIV.* & *n.* II. 191. 222. 256.

Riga. Fidélité de cette Ville envers la Suède. I. 315.

Rinteln, Chriſtine prit cette Univerſité ſous ſa Protection & Oxenſtierna fit un préſent à ſa Bibliothèque. I. 158. *n.*

Roberg, (Laurent) Savant Médecin Suédois. Il a laiſſé en Mſc. les Vies des Médecins Suédois. I. 322. Il explique l'Epitaphe de Fornelius. 224.

Rochefaucault, (Duc. de la) Il étoit allé à la rencontre de Chriſtine arrivée en France. I. 541. Les Maximes & Sentences de Chriſtine égalent celles de ce Duc. II. *Préf. de l'Ouvrage de Loiſir de Chriſtine.*

Roderique, Conſeiller d'Etat du Pr. Charles Duc de Lorraine. Il a fait venir quelques MSc. de Rome pour l'auteur I. *Préf. p. XXV.* II. *Append. N. LXIV.*

Rodolovic, (Nicolas) Archevêque, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome II. 139.

Roi. Un Roi d'une Ame ordinaire & d'un génie médiocre eſt un grand Préſent de Dieu. I. 14. Reine de Suéde proclamées Rois & non Reines à leur Sacre. 121 *n.* La Cour de Rome appelle Roi, celui qui eſt en poſſeſſion de la Roïauté. 152. *n.* Quel eſt le pouvoir des Rois ſur leurs ſujets. II. *Append. N XX.* Ce qu'eſt un Roi ou Reine ſans Etats? I. 253. *n.* Quand le titre de Majeſté fut donné par les Rois de Suède & de Dannemarck au Roi de France. 542. *n.* Si un Prince étranger peut éxercer des Actes de Souveraineté ſur le territoire d'un autre Souverain. II. 10. & *n.* L'Empereur Sigismond éxerça un Acte de Souveraineté en France. II. 14. 15. & *n.* Chriſtine abdiquée annoblit une Famille en Italie. 14. *n.* Leibnitz prétend que tous ceux qui ſont de la Famille d'un Prince ſouverain ont le privilége d'indépendance & d'inviolabité. 16. *n.*

V. Prince, *Couronne*, *Etats*, *Cerémonies.*

Rome. Les Eſpagnols l'ont traité plus en Barbares que les Goths I. 15. *n.* On fit une ouverture exprès à la muraille de Rome pour l'entrée de Chriſtine. 497 & *n.* Grandes dépenſes que la nobleſſe de Rome fit pour l'entrée & le ſéjour de Chriſtine en cette Ville. 519. II. *Append. N. LXV. LXVI. LXX. LXXI.* Leur mécontement & le reſſentiment de Chriſtine dans un Manifeſte. I. 520. Nouveaux démêlés de Chriſtine avec les principales Familles de Rome. II. 134. Le Pape Innocent XI. donna de ſi bons ordres que le vice ne régnât plus tant à Rome. 187. *n.* V. *Innocent XI.* Il étoit d'une ſobriété ſingulière. *ibid.* La franchiſe des quartiers de Rome, ce qu'elle eſt & les diſputes qui en réſultérent. II. 248. Le Gouvernement à Rome fort en déſordre. 284. &c. 292. Elle eſt l'unique Phœnix qui renait toûjours de ſes cendres plus beau & plus grand que jamais. 285. La converſation de Rome roule ordinairement ſur les nouvelles. 293. Les Maximes politiques de la nouvelle Rome reſſemblent aſſez à l'ancienne 265. *n.* 268.

V. Italie, *Pape*, *Colonne*, *Roſſano*, *Impériali*, *Barbarini.*

Roppacioli, (Charles) Mémoire de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502.

Roſenadler V. *Upmarck.*

Roſenbach. (de) Etoit Envoïé Extr. de Chriſtine à la Cour de Suède. II. 18. *n.* 109. Ses négociations en cette Cour. 109. 118. 132. 283.

Roſenhane (Schering) Ambaſſadeur de Suède au Congrès de Weſtphalie I. 99. & *n.* Entretien qu'il eut avec Saavedra Ambaſſadeur d'Eſpagne d'une Paix particulière. 119. Accuſé du Card. Mazarin de ſe mêler trop des affaires intérieures de France. 197. & *n.* Son Traité *de Galliæ motibus*, où il taxe la conduite du Cardinal Mazarin. *ibid.* 327. Il recommanda au Cardinal Mazarin trois maximes à ſuivre. 197. *n.* Roſenhane fut rapellé de la Cour de France. 198. *n.* La Bibliothèque de Roſenhane. 310. *n.* Fort entendu en toutes ſortes de langues & de litérature. 327. & 345. *n.* Dans l'aſſemblée des Etats de Suède il expliqua plus amplement le ſentiment de Chriſtine au ſujèt de ſon abdication. 406. 419. Chriſtine comptoit de ſe loger en 1666. dans ſa maiſon à Stockholm. II. 50.

Roſpiglioſi V. *Clément IX.*

Roſſano, (la Princeſſe) Richeſſe de ſon ajuſtement à l'entrée de Chriſtine à Rome. I. 497. *n.* Chriſtine ſe brouille avec elle. 520.

Rotbovius, (Iſaac) Evêque d'Abo fort ſavant Théologien & très-eſtimé du Chancelier Oxenſtierna. I. 322.

Rotbovius, (Jonas Bergeri) Frère du précedent & également ſavant. I. *ibid.*

Rouſſet, (de Miſſy) Son traité de Recherches ſur les alliances entre la France & la Suède. I. 53 & *n.* II. 158. & *n.* Lettres & pièces Originales qui s'y trouvent ſur les affaires d'Etat de Suède. II. 214. 217. *n.*

Royer, Paſteur François à la Haye, il a communiqué des Lettres de Chriſtine à l'Auteur. I. *Préf. p. XXIV.* I. 247. 248. II. *Liſte des Lettres de cette Reine.*

Rozellius, (Rozelli Italien) Il dit que Chriſtine parloit Hebreux. I. 345. *n.* 430.

Rubiera, (Camille) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. I. 502

Rudbeck (Jean) Evêque de Weſteräs. Il a publié plus de 60. Ouvrages, dont un fut confiſqué, I. 317. Teſtament Moral qu'il laiſſa à Chriſtine. 318

——— (Pierre) Profeſſeur à l'Académie illuſtre de Stockholm, I. 225. Il avoit pour femme la ſavante Stiernhôk, I. *ibid.*

——— (Olave) Profeſſeur à Upſal, un des plus grands génies du Nord verſé dans toutes ſortes de Sçiences & d'Arts. I. 318. & *n.* Il découvrit le prémier les Vaiſſeaux lymphatiques, *ibid.* bien verſé dans les Mathématiques. 318. *n.* Le grand Ouvrage de ſon Atlantica. *ibid.* II. 85. *n.* 269. Il étoit fort eſtimé de Chriſtine, I. 319

——— (Olave) s'il a fourni l'idée de la Médaille de Chriſtine Makelos, II. 86. *n.* Il en propoſa une autre de Menelaos Makelos. *ibid.*

——— (Jacob) Prof. à l'Académie Illuſtre de Stockholm, ſes Annales Sueogottici en Mſc. citées, I. II *n.*

Rudling (Jean Georg.) Rectifié au ſujèt de Forſius, 330. *n.*

Rusdorf, (de) qui il étoit, ſes Oeuvres & Manuſcrits, I. 14. 15. *n.* Extrait d'une de ſes lettres fort remarquable, 29. *n.* Son paralléle de Guſtave-Adolphe & d'Epaminondas, II. *Append. N. III.* Son élégie en Latin ſur le triſte état de l'Allemagne avant que Guſtave-Adolphe la vint ſecourir. *ibid. ad fin.*

Ruſſie. Le Grand Duc de Ruſſie entretint bonne harmonie avec Guſtave-Adolphe, I. 23. *n.* La derniére Guerre avec la Ruſſie, I. 48. *n.* Une Ambaſſade lugubre de Ruſſie, arrivée en Suède en 1662. 560. *n.* Charles XI. négocia à la Cour de Ruſſie pour ſecourir la Pologne contre le Turc, II. 153

Ryckius (Théodore) Chriſtine lui fit part des notes de Luc. Holſtenius ad Stephanum Byzantinum, II. 149. *n.*

Ryswick Charles XI. & XII. étoient Médiateurs à la Paix de Ryswick, II. 217

S.

Saavedra, Ambaſſadeur d'Eſpagne au Congrès de Weſtphalie exhorte la Suède à une Paix particulière, I. 119. Son entretien ſur le mariage de Chriſtine avec le Roi d'Eſpagne, 120. Sa belle hiſtoire ſous le titre de *Corona Gotbica-Caſtellana*, 119. & *n.*

Sacken, Intendant de Chriſtine, dont elle étoit peu contente, II. 63. *n.* 283

Salian (Gérard) Riche Juif à Anvers où Chriſtine logea en y arrivant. I. 453

Salier l'Abbé, Garde de la Bibliothèque du Roi à Paris trop occupé, I. 224. *n.*

Salviati, Prince Italien. C'eſt dans ſon jardin à Rome que l'Académie des Arcades tient ſon aſſemblée, II. 138

Salvius (Jean Adler) des Lettres intéreſſantes de Chriſtine à Salvius, I. 90. 97. & *n.* où les originaux s'en trouvent. *ibid.* Chriſtine lui témoigna beaucoup de confidence, 94. 97. 105. *n.* 130. 191. *n.* 319. Elle le fit Chancelier de ſa Cour & ſecond Ambaſſadeur au Congrès de Weſtphalie, 97. & puis Sénateur de Suède, 131. Grand ami du Comte Magnus, la jalouſie ſe mèt entre lui & le Comte J. Oxenſtierna, 97. 98. *n.* 131. Les Miniſtres de France en ſont bien aiſes, 97. *n.* 109. Il donna un mauvais caractère du Cte. Jean Oxenſtierna aux Miniſtres de France, 98. 106. *n.* Il révela des choſes ſecrètes aux Miniſtres de France, I. 98. 106. *n.* 119. 120. *n.* Chriſtine le trouvoit fort porté pour la Paix d'Allemagne & promit de l'en récompenſer, 112. 122. Lettre remarquable de Salvius au Comte de la Gardie, 123. & *n.* Chriſtine vouloit qu'il lui apportât l'inſtrument de la Paix de Weſtphalie, 124. 138. Salvius retarda la concluſion de la Paix en faveur des François, 127. Lettres flatteuſes de Chriſtine à Salvius 131. Chriſtine promit de le ſoutenir contre tous ſes envieux & ennemis, 132. Elle le déclare Sénateur de Suède malgré les Oxenſtierna, 113. 134. Il en remercia la Reine & lui demande ſa protection ultérieure, 135. l'Inquiétude de Salvius ſur ce qu'il deviendroit, *ibid. n.* Il revint en Suède, comme Chriſtine le ſouhaita, 138. Sa mort & ſon caractère, *ibid. n.* Il amena Conringius en Suéde, 297. Il avoit fait de bonnes études en Droit, en Médecine & en Théologie, 319. 345. *n.* Comment il réſout la queſtion ſur les *Bona Opera*, 319. *n.* S'il a eu le livre de Tribus Impoſtoribus, 472. *n.* Si Salvius a compoſé le traité d'Hyppolitus à Lapide, II. *Append. N, XXXI.*

Sancte Bartolo. V. Bartolo.

Santa Croce (Scipion) Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. 502

Santinelli Vid. *Sentinelli.*

Santini (l'Abbé) Sécrétaire & Aumonier de Chriſtine. Portrait de lui en bien & en mal II. 113. *n.* Il reſta Sécrétaire auprès d'elle juſques à la mort de la Reine, *ibid.* Chriſtine lui fit un lègs. 317

Sarrau, (Claude) très-homme de bien & ſavant, remercie Chriſtine de ſon Portrait & de ſa Médaille d'or. I. 262. *n.* II. *Append. N. XXV.* Trois lettres de lui à Chriſtine. I. 264. *n.* II. *Append. N. XXV. XXVI. XXVII.* Deux réponſes gracieuſes que Chriſtine lui fit. I. 264. Chriſtine vouloit acheter par lui la Bibliothéque de Mr. de Meſmes & avoir un Sécrétaire François de ſes mains. 266. II. *Append. N. C.* Elle fait un bel éloge de lui dans ſa Lettre à la veuve ſon Epouſe. I. 466

Satyre. V. Pasquin.

Savans. V. Pédans. Les faux Savans ſéduiſirent Chriſtine. I. *Préf. p.* II. *Append. N. XLVII. LIII.* Les Savans ne ſont pas toûjours Gens de probité & d'honneur. I. *Préf. l. c. & p. XIII.* I. 271. 273. 284. & *n.* 342. 442. *n.* II. *p.* 157. *n.* Chriſtine uſa de trop de libéralité envers les Savans. I. 262. *n.* 283. Manières peu honnêtes dont uſérent de tels Savans avec Chriſtine. *Préf. XIII.* I. 283. Savans hommes & femmes en Suède ſous le règne de Chriſtine. 313. 349. Naudé dit gratuitement qu'il n'y avoit pas de ſon tems des Savans en Suède. 342. Chriſtine étant deſcendue du Trône, les Savans aiguiſérent leur plume contr'elle. 451. *n.* 476. Elle en avoit pourtant d'autres qui étoient ſes partiſans. 482. Leur ingratitude envers Chriſtine. v. *Pref. p. II. XII. XXI.* I. 252. 271. &c. 504. V. *Chriſtine.* Quelle ſorte des Savans Chriſtine tournoit en ridicule? II. 84. & *n.* Chriſtine ſe divertit des Savans Italiens par ſa Médaille Makelos. *ibid.* & 150. Kircherus un des Savans Charlatans. *ibid.* Les Savans eurent en Chriſtine un plus grand appui que du tems de Mecenas & d'Auguſte. 135. *n.* 150. 308. *n.* La mauvaiſe foi des Ecrivains François taxée. I. *Préf. p. VII. & IX.* I. 246. *n.* II. 220. *n.* Il vaut mieux de ne rien publier des écrits des Miniſtres & des Savans, que de les mutiler. II. 155. *n.* Ceux des Savans auxquels Chriſtine fit préſent des chaines d'or, ſont nommément:

Balzac. I. 258. & *n.*
Boecler. 296.
Ferrario. 280. 296. 301. *n.*
Gaſſendi. 419.
Mannerſchied. 428.
Ménage. 261. *n.*
Muller. 450. 451. *n.*

V. Femmes ſavantes.

Saumaiſe, (Claude de) Chriſtine étoit fort prévenu en ſa faveur. I. 231. Pluſieurs de ſes Lettres & de Chriſtine à lui à Rome. *ibid.* Il paſſa plus d'une année à Stockholm où Chriſtine le gracieuſa beaucoup. 232. Viſite gaillarde que Chriſtine lui fit. *ibid. n.* Belle lettre de condoléance de Chriſtine à la veuve de Saumaiſe. 233. Chriſtine lui reproche d'avoir jetté au feu les Manuſcrits de ſon mari. 234. & *n.* De caractère il étoit auſſi hautain que ſavant. 235. Sentiment des Savans à ſon ſujèt. *ibid. n.* Il ſe laiſſa dominer par ſa femme & devint interprête des ſonges. 236. Chriſtine ſe fâcha contre lui. 236. & *n.* Elle le tenoit pour bon grammairien. 465. Lui & Bourdelot ſéduiſirent Chriſtine 236. & *n.* 246. 283. On l'appelle homme de Lettres plus d'opinion que de Sciences. 465

Savoye, (le Duc de) il fait une réception magnifique à Chriſtine à Turin. I. 557. 558. & *Tome II. Append. LXXII.*

Saxe, (Electeur de) ſe déclare, après la Paix de Prague, pour le parti contraire à la Suède. I. 48. Eſt battu par le Général Baner. 49

Saxe. Si le Duc François de Saxe-Lauenbourg a ôté la vie de Guſtave-Adolphe? 9. & 10. *n.* Guſtave-Adolphe lui donna des coups de mains. 10. *n.* Paix ſéparée de Prague que l'Electeur de Saxe fit, lui attire la Guerre de Suède. 13. *n.* 48. 49

V. Bernard D. de Weimar.

Saxius (Chriſtoffle) Savant Allemand, il a fait avoir à l'Auteur une Lettre de Grævius à Chriſtine. II. 148. *n. Append. N. LXXIX.*

Scaliger. Son jugement des vies des hommes illuſtres par Plutarque. II. *Préf. des Réflex. de Chriſtine ſur le Grand Alexandre.*

Scarin, (Profeſſeur à Abo) a communiqué une Lettre de Chriſtine à l'Auteur. I. 349. II. *Liſte des Lettres de Chriſtine ad ann.* 1651.

Scarron. Jolie Lettre qu'il écrivit à Chriſtine. I. 258

Schefferus. (Jean) Schefferus, Boeclerus & Freinshemius appellés de Strasbourg en Suède. I. 291. *n.* 294. Il a fort illuſtré les Antiquités du Nord. *ibid.* Il étoit deſcendant de Pierre Schoiffer qui perfectionna l'Art d'imprimer & ſa poſtérité fleurit en Suède. 294. *n.* 312. Tira une penſion viagére de Chriſtine. II. 63. *n.*

Schelestrate, Prémier Garde de la Bibliothéque du Vatican, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139

Schelborn, (J. G.) il ſe méprend au ſujèt de la Bibliothéque de Gaulmin que Chriſtine acheta. I. 269

Schleinitz, (le Baron de) ſa traduction de l'Homme de Pope. I. *Préf. p. VII. n.*

Schleppenbach, Colonel & Grand-Echanſon de Chriſtine, quérelle entre lui & le Comte de la Gardie qui cauſa la disgrace de celui-ci. I. 364

Schmincke, (Frid. Chriſtoph.) Licentié, il m'a procuré copie d'une Lettre de la Reine Chriſtine. I. 155. II. *Liſte des Lettres de Chriſtine ad ann.* 1650.

Schneberg, (Officier Impérial) s'il a ôté la vie à Guſtave-Adolphe. I. 10

Schommerus, (Pierre) ſavant Suédois bon Théologien & Mathématicien. I. 332

Schottus, (P.) il fit connoître au public la pompe pneumatique inventée par Guericke. II. 136. *n.*

Schroderus, (Eric) entr'autres il a traduit en Suédois les principaux Auteurs claſſiques. I. 315

Schurmanne, fille trés-ſavante. I. 261. *n.* & dans le Panégyrique de Chriſtine par *Spanheim.*

Schwendi. V. Lazari de Schwendi.

Scriverius, ſa Bibliothéque entra dans celle de Chriſtine. I. 269

Scudery, (Mr. & Madame de) en dédiant ſon Alaric à Chriſtine il lui fait un bel éloge. I. 260. & *n.* 362. *n.* II. 244. & *n.* Ce que l'on doit croire au ſujèt de cette dédicace par rapport au Comte de la Gardie. I. 260. & *n.* 362. *n.* Si le Comte a donné occaſion à Scudery de compoſer ſon grand Cyrus où lui & Chriſtine ſeroient déſignés. *ibid.* Grand génie de Mademoiſelle *Scudery*. 261. *n.* II. 271. Belle lettre que Chriſtine lui écrivit. 272

Seedſtedt, (Hannibal) Grand-Tréſorier de Dannemarck, il complimenta Chriſtine à ſon paſſage par Dannemarck au nom de ſon Maître & l'invita à Coppenhague. II. 42. Trahit ſon Beaufrère le Comte Ulfelt. 67. & *n.*

Sénat de Suède, ſa ſageſſe & fermeté après la mort de Guſtave-Adolphe. I. 23. 35. Le Sénat propoſa à Chriſtine de ſe choiſir un Tuteur. 35. Il avoit de grands égards pour Chriſtine toute jeune qu'elle étoit. 37. Elle étoit tout-puiſſant dans le Sénat. 425 II. *Append. N. XLII.* Le Sénat dreſſa un magnifique arc de triomphe avec une Inſcription au Couronnement de Chriſtine. I. 181 Des Sénateurs mécontents ſe retirérent d'eux-mêmes ſur leurs terres. 205. 416. *n.* Droſt ou le Grand Juge de Suède, étoit la charge du prémier Sénateur. 210. *n.* Le Sénat de Suède étoit la meilleure Ecole politique en Europe, durant & après la guerre de 30 ans. 226. 297. *n.* Entrepriſe contre la ville de Breme à l'inſçû du Sénat de Suède. 373. & *n.* Chriſtine créa juſqu'à quarante Sénateurs vers la fin de ſa régence & dans quel deſſein? 401. & *n.* II. *Append. N. XLVII.* Le Sénat fit des remontrances à Chriſtine à ne pas quitter la Couronne. I. 402. &c. Il lui députa le Comte Tott en Brabant pour lui faire des remontrances de ne pas changer de Religion. 452. 455. La réponſe que Chriſtine lui fit. *ibid.* Chriſtine écrivit au prémier Sénateur le Comte Brahé pour détruire les bruits déſavantageux répandus d'elle. 481. Le Sénat de Suède déconſeilla Chriſtine de venir en Suède en 1660. II. 40. Chriſtine ne s'imagina pas que la Régence de Suède permit que le Roi de France la rendit eſclave de ſes caprices. 77. Elle lui écrivit une Lettre fort longue & ſeche ſur les points conteſtés. 91. 111. Elle ſe plaignit des difficultés formées contr'elle pour lui défendre l'entrée en Suède. 94. 110. Meſures priſes de la Régence à l'arrivée de Chriſtine en Suède. 1667. 107. Ce qui donna ſujèt à ce réglement de la part de la Régence de Suède. 108. Si on ſe ſeroit aſſuré en Suède de ſa perſonne? 108. *n.* La Régence tenoit, que le mieux pour le Roïaume ſeroit que Chriſtine ne revint plus en Suède. 111. Le réglement à l'égard de Chriſtine ne fut pas généralement approuvé. 113. Auſſi fut-il modéré en 1668. par les Etats. 118. Les raiſons qu'alléguë P. Grotius du peu de faveur qu'avoit Chriſtine dans la Régence de Suède. 123. Magnus de la Gardie & Stenon Bielke & Biörnklou étoient de partis oppoſés dans le Sénat 1667. & 1675. 124. 158. 159. Changement propoſé dans le Sénat en cas que Charles XI. fut mort de ſa chutte. II. 206. Avis donné à quelques Sénateurs de ſe dire coupables & de demander au Roi d'être licentiés. 207. Lettre admonitoire de Charles XI. aux Sénateurs de Suède de n'être pas François de ſentiment, mais de reſter Suédois. 217

V. Chriſtine & Etats de Suède.

Segrais, ſavant François étoit en quelque relation avec Chriſtine. I. 259

Sentinelli (Franc. Maria) Comte, lui & ſon frère Louïs entrérent vers la fin de 1655. au ſervice de la Reine. I 495. Il préſenta le ſervice au dîner de Chriſtine avec le Pape. 500. Il étoit Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. 502. Il étoit prémier Chambellan de ſa Cour & bien auprès d'elle. 523. II. 23. Il poignarda Monaldeſchi. 20. *n.* Il fut en beaucoup cauſe de ce maſſacre. 21. II. *Append. N. LXXV.* Il fut envoïé de Chriſtine à Rome. 29. Son mariage avec la Ducheſſe de Ceri croiſé par le Pape au grand chagrin de Chriſtine. 31. Le Pape le fit ſortir de Rome avec ſon Père: mais Chriſtine leva un Régiment pour lui pour le ſervice des Vénitiens. 31. *n.* 72. *n.*

Sentini. Vid. *Santini.*

Serenius, (Jacob) Doïen de Nyköping en Suède, ſes Ouvrages cités. I. 508. *n.* 336. Il a fait part à l'Auteur de quelques Lettres de Chriſtine. I. 190. *n.* 199. II. *Liſte des Lettres de Chriſtine.* Il a communiqué à l'Auteur la belle Lettre de l'Evêque Jean Matthiæ à Chriſtine, où il lui diſuade de changer de Religion. I. 506

Seriſantes V. *Cerizantes.*

Serre, (de la) Il mit en vers François l'Opéra du Palais enchanté d'Armide que Chriſtine donna à Hambourg. II. 106. *n.*

Servien, Ambaſſadeur de France au Traité de la Paix de Weſtphalie fort contraire à ſon Collégue le Comte d'Avaux. I. 101. 103. Lettre remarquable de Louis XIV. écrite là-deſſus à ces Miniſtres. *ibid.* Les Ambaſſadeurs de Suède les exhortoient auſſi par écrit à la Paix. 105. Servien fit tomber d'Avaux en diſgrace par ſes artifices. *ibid.* Il étoit jadis Procureur au Parlement & aprés Miniſtre d'Etat. 136.

Sidney, (Algernon) Lord il alla à la rencontre de Chriſtine arrivant à Hambourg. II. 38. Pourquoi il fut décapité en Angleterre? *ibid. n.*

Sigismond Roi V. *Pologne.*

Silfwerkrona. Envoïé de Chriſtine auprès du Roi Charles-Guſtave, II. 18. *n.* 41. Il eſt parlé de lui. 159. 291.

Simonius (Eric) Il harangua Chriſtine en 1667. qu'elle revint en Suède. I. 337.

Sixte V. (le Pape) Il entretenoit des intelligences avec la Reine Eliſabeth d'Angleterre. II. 206. 2.

Skytte, (Jean) Sénateur de Suède, encourage Charles-Guſtave à l'étude des Belles-Lettres à l'exemple de Guſtave-Adolphe. I. 6. *n.* Jugement qu'il porta d'un Ouvrage de l'Evêque Rudbeck. 318. Etoit Précepteur de Guſtave-Adolphe. 325. Inſtitua à Upſal la chaire de Profeſſeur appellé *Skyttianus*. *ibid.* Lui & ſon Frère Jacques entretenoient commerce de Lettres avec les Savans étrangers. *ibid.* & ſeq. Ils furent créés Chevaliers du Roi d'Angleterre. *ibid.* *Wendela*, *Heldina* & *Anne* trois Savantes filles de *Jean Skytte* 331. 332.

——— (Bénoit) Sénateur de Suède. Inclinoit pour la Succeſſion de Charles-Guſtave à la Couronne de Suède. I. 172. *n.* Il poſſédoit les Belles-Lettres. 225.

——— (Laurent) Réſident de Suède en Portugal, homme très-ſavant, ſe fit Capucin. 340. Quoiqu'on lui fit eſpérer un bonét de Cardinal, il reſta dans le froc. I. *ibid.* Il gâta tout auprès de Chriſtine à Rome par ſa grande franchiſe. 341. Les Ouvrages qu'il a publié. *ibid.*

Slavata, Grand Vicaire des Carmes à Rome, il aſſiſta Chriſtine dans ſa derniére maladie & à ſa mort. II. 308.

Sloane, (Sr. Hans) l'Auteur a confronté ſon Mſc. de l'*Ouvrage de loiſir de Chriſtine* avec celui de cet illuſtre Anglois. V. la *Préf. T. I. de ſes Mémoires p. XXIV.* & celle de cet Ouvrage.

Snolki, Envoïé de Suède à la Diète de Ratisbonne. II. *Append. N. XXXI.*

Soiſſons, (la Comteſſe de) Elle céda ſon Amant à Madame de France par un contract en forme. I. 548. *n.*

Soldat V. *Guerre.*

Soop, (Eric Baron) Il ſauva le Roi Guſtave-Adolphe dans une Bataille en Pologne. II. *Append. VIII. n.* Un autre Baron *Soop* étoit de la ſuite de Chriſtine quand elle partoit de Suède. I. 420. 453.

Sora. Académie en Dannemarck, rétablie par le Roi d'aujourd'hui. II. 106. *n.*

Sorbiére. Ce qu'il penſoit de la Philoſophie de Deſcartes. I. 230. *n.*

Soreau, Chirurgien François au ſervice de Chriſtine. I. 255.

Sourdi, (Marquis de) Chriſtine connoiſſoit ſes beaux tableaux avant que de les avoir vû. I. 539.

Souſa Contincho, (François de) Ambaſſadeur du Roi de Portugal en Suède. I. 484. *n.*

Spangenberg, Profeſſeur à Marbourg. Il dit que Deſcartes a beaucoup profité de Faulhaber. I. 231. *n.*

Spanheim, (Fréderic) fort eſtimé de Chriſtine, il fait une belle Harangue à ſa louange. I. *Préf. p. XXVII.* ce panégyrique même. II. Après l'Endymion. Son ſonnèt à l'honneur de Chriſtine. *ibid.* Son père Auteur du Livre du *Soldat Suédois. Pref. p. XXVII. n.*

——— (Ezechiel) Il eut entrée libre dans la Bibliothèque & les Cabinèts de Chriſtine à Rome. II. 83. & *n.* 148. C'eſt par ces moïens qu'il compoſa ſon excellent Ouvrage ſur les Médailles antiques qu'il lui dédia. 83. & *n.* Témoignage qu'il rend des connoiſſances de Chriſtine en fait d'antiquités. *ibid.* & 325. *n.*

Sparfelt. Il fait des lègs en faveur des Etudians en Belles-Lettres. I. 225.

Sparre, (Charles) Intendant de quelques Domaines. Chriſtine ſe plaint de ſa mauvaiſe Adminiſtration. II. 63. *n.*

——— (Eric) Chambellan du Roi de Suède Charles XI. Il eut commiſſion à Rome de féliciter la Reine de Suède ſur ſa convaleſcence. II. 306.

——— (Baron) Réſident de Suède en France apporta la nouvelle de la mort de la Reine, Mère de Chriſtine à Bruxelles. I. 483.

——— (Ebbe) Comteſſe belle Fille d'honneur & Favorite de Chriſtine jouée de la Reine, à la viſite qu'elle fit à Saumaiſe. I. 232. *n.* II. *Append. N. XLVII.* Lettre tendre que Chriſtine, lui écrivit, en deſirant de l'avoir auprès d'elle. I. 474. Autre Lettre tendre de Rome. 528. 3me. & dernière Lettre de Chriſtine. 559. Vers de Gilbert ſur elle. *ibid.* Elle avoit épouſé le Comte Jacob de la Gardie. II. *Append. N. XLVII.*

Sparwenfelt, (Jean Gabriël,) Introducteur des Ambaſſadeurs d'un vaſte ſavoir, voïagea par toute l'Europe, en Afrique & en Aſie pour chercher les reſtes des antiquités des Goths. I. 337. Il plaça ſes Tréſors de Manuſcrits dans les Bibliothèques du Roi & d'Upſal. 307. *n.* 337. Lettres de faveur de Charles XI. à Chriſtine à ſon ſujèt. 337 & 338. *n.* Il ſavoit 14. langues outres pluſieurs dialectes. 337. Il préſenta ſon Dictionnaire Slavonien au Pape, qui lui confia les clèfs des Archives de ſon Palais. 338. Son commerce étendu de Lettres avec les Savans mérite d'être publié. *ibid.* 342. Gronovius l'accuſe d'un jugement de Magliabechi. 338. *n* Ses Ouvrages & ſon éloge. *ibid.* &c. Lettre que Galdenblad lui écrivit en fait de Litérature. II. 271. *n.*

Sperling, (Otto) Docteur en Médecine Accuſé d'avoir préparé du poiſon pour le Roi de Dannemarck. II. 68.

Stalbanske, Général Suédois Il fit des donations conſidérables de livres à la Bibliothèque d'A-

bo. I. 309. *n.*

Staudacker, (Jéſuite) Il fit le Sermon en Allemand quand Chriſtine abjura la Religion à Inſpruck. I. 490.

Staude (Mr. de) Son Epitaphe ſur le Chancelier Bénoit Oxenſtierna. II. 196. *n.*

Stenbock, (Guſt. Otto Comte de) Grand-Amiral de Suède. Lettre de Créance de Chriſtine à lui pour ſon Envoïé Extr. Marq. del Monte. II. 151

——— Grand-Maître & grand Ecuïer de Suède. II. 206.

Steinberg, (Antoine de) prémier Ecuïer, Sauva la Reine qui penſa ſe noïer en tombant dans la Mer. I. 212. Il fut fait Comte malgré l'oppoſition de la Nobleſſe. I. *ibid. n.* Quérelle entre lui & le Comte de la Gardie qui cauſa la diſgrace de celui-ci. I. 302. Il étoit un de la ſuite de Chriſtine quand elle partit de Suède pour le Brabant. I. 420. 453. II. *Append. N. XLVIII.* Son ſentiment ſur les femmes ſavantes. I. 438. *n.* Il ſe battit en Duel avec le Comte Dohna. II. *Append. N. XLVII.*

Stephanides. Sa Bibliothèque entra dans celle de Chriſtine. I. 255

Stieffen, (Chrétien) Auteur du Leben Chriſtinæ. I. *Préf. p.* V. & *n.*

Stiernhielm, (George) Conſeiller de Guerre de Suède. Un des plus grands Génies du Nord. I. 334. Le prémier qui donna au jour de beaux vers Suédois héroïques non rimés, 335. & *n.* Frivole jugement qu'en porte Cramerus. *ibid.* Il excella dans les Mathématiques, la juriſprudence, les antiquités. *ibid.* & 336. Son caractère. *ibid.* Sa Préface dans ſon Edition des quatre Evangiles d'Ulphilas ſent la Doctrine des Préadamites. 308. *n.*

Stiernhök, (Jean) ſavant Suédois & célèbre par ſon *Jus Sueonum & Gothorum vetuſtum*. I. 225. Il fut député par Chriſtine vers Charles-Guſtave pour traiter de ſa ſubſiſtance après ſon abdication. 403

——— (Marguerite) fille du précédent & fort verſée dans les Belles-Lettres. I. 225

Stiernman, Conſeiller de la Chancellerie & Sécrétaire des Archives de Suède. Il a communiqué à l'Auteur pluſieurs Actes & Lettres de Chriſtine. *V. La Liſte des Lettres de Chriſtine. &c.* Son Recueil des Actes publics de Suède. I. 26. *n.* 31. *n.* Son Hiſtoire de l'Univerſité d'Abo. 309. *n.* Sa Bibliotheca Sueo-Gothica en ſept volumes, dont il n'y a que le ſecond d'imprimé. 311. & 312. *n.*

Stigler. Il a fait des lègs conſidérables en faveur des Etudians en Belles-Lettres. I. 225. *n.*

Stigzelius, (Laurent) Archevêque d'Upſal. Les Théologiens Luthériens d'Allemagne appellérent à lui dans leurs controverſes. I. 224. Chriſtine ne concluoit rien en fait de Religion ſans le conſulter preallablement. *ibid.* Ses Commentaires ſur la Bible méritent d'être publiés. 225

Stockman, Médecin aſſiſta Hugo-Grotius mourant. I. 78

Stodius, (Martin Henri) Profeſſeur en Théologie à Abo. Sa Cabbala ou traité de Nécromancie. I. 328. & *n.* Il a travaillé à la Traduction de la Bible Françoiſe. *ibid.*

Stralſund, (Bibliothéque de) une Lettre de Chriſtine au Comte Magnus tirée de-là. II. *Append. N. XLI.*

Strasbourg, Capitale d'Alſace. Chriſtine en fit venir 3. Savans. I. 291. *n.*

Strasburgk, Miniſtre de Suède à la Porte-Ottomanne. I. 486. II. *Append. N. LXI. LXII. LXIII.*

Stropp, (N. N.) Sécrétaire de Chriſtine. II. 81

Sture. La famille de Sture une des plus illuſtres de Suède. I. 137. & *n.*

Suares, (Joſeph Marie) Evêque de Vaſone, Membre de l'Académie de Chriſtine à Rome. II. 139. Opinion ſingulière qu'il a de l'Auteur du Livre de l'imitation de Jéſus-Chriſt. *ibid. n.*

Suède (la) & *Suédois*. Si le mois de Novembre eſt funeſte à la Maiſon Roïale de Suède, I. 3. *n.* II. *n.* La Suède n'a jamais cédé le pas à la France, 9. *n.* Sentimens des Suédois après la mort de Guſtave-Adolphe, 23. Perplexité des affaires de Suède après la Bataille de Nordlinguen en 1634. 48. 87. Elle eſt vengée, 82. 86. La malheureuſe Guerre de Suède contre la Ruſſie en 1741. 48. *n.* La Suède avoit un droit inconteſtable ſur l'armée de Weimar, 51. & *n.* Médailles de Chriſtine ſur les alliances de Suède avec la France, 54. Reproches mal fondés des François contre les Suédois, 52. 69. *n.* 118. Meſintelligence des Généraux Suédois en Allemagne, 56. 57. Les Armées de Suède y mutinent après la mort de Baner. 57. Le Dannemarck s'attira une Guerre par l'enlévement de la Reine Mere, 61. Comment cette affaire fut accommodée, *ibid.* La France acheta des vaiſſeaux de Suède, 95. Il n'eſt pas étrange que la Suède voulut avoir quelque ſatisfaction pour ſes fraix dans la Guerre d'Allemagne, 101. 118. *n.* Le but de Guſtave-Adolphe en entreprenant cette Guerre, 101. La Diviſion dans le Miniſtère & à la Cour de Suède, 108. Juſqu'où l'alliance de Suède avec la France lui eſt utile, ſelon Oxenſtierna, 47. II. 218. La Suède auroit pû faire ſes Conditions meilleures en Allemagne ſans la France, I. 117. & *n.* 119. &c. 172. 130. 138. Les Suédois donnoient des loix à l'Europe & étoient arbitres de la Paix ou de la Guerre en Allemagne, 116. &. *n.* II. 197. La France vouloit gagner par des préſens les Miniſtres de Suède, I. 116. *n.* La Suède pouvoit joindre aux conſidérations de Religion, celle

le de l'agrandiſſement de ſes Etats, 118. 123. *n.* Reine de Suède eſt proclamée *Roi* à ſon couronnement, 121. *n.* Les grandes obligations que l'Allemagne a à la Suède, 101. 123. *n.* Pas la Suède, mais les Etats de l'Empire empêchérent la Paix d'Allemagne, II. *Append. N. IX.* Le Prince Caſimir en Pologne ſe donnoit le titre de Prince de Suède, I. 143. 144. Légére excuſe de la France d'avoir donné le titre de Roi de Suède au Roi Uladiſlas de Pologne, 145. *n.* Conſidérations de pour & de contre la concluſion de la Paix d'Allemagne par rapport de l'état de Suède alors, 148. & *n.* La Suède ne congédia pas ſes troupes en 1648. à cauſe des difficultés dans l'éxécution de la Paix, 149. La France s'arroge la tutéle ſur la Suède, 54. 164. *n.* II. 159. *n.* Comment un Succeſſeur à la Couronne de Suède devoit vivre ſelon Chriſtine, 177. Le couronnement des Rois de Suède ſe fait ordinairement à Upſal, 180. De la Guerre contre la Ville de Bremen *V. Bremen* Il importe à la Suède que les Hollandois ne poſſédent quelque place ſur la Mer Baltique, 375. *n.* Ce qui occaſionna la Guerre entre la Suède & la Pologne, 375. & *n.* Traité de Paix fait à Oliva entre la Suède & la Pologne, *ibid.* Différend entre la Suède & le Dannemarck au ſujèt du grand Maître Corvitz Ulfeld, 376. Le Traité conclu entre la Suède & l'Angleterre allarma les autres Puiſſances, 382. Combien le Règne de Chriſtine a été glorieux & profitable à la Suède, 421. Les factions à la Cour de Suède, 108. II. *Append. N. XLVII.* 158. Chriſtine aſſure dans ſes lettres qu'elle reſtera toûjours fidéle à ſa patrie, 479. L'état de Suède quand Chriſtine abdiqua, II. *Append. N. XLVI.* Le Miniſtre de Suède bien reçu & vû à la Cour Ottomanne, I. 486. *n.* Les dettes de la Couronne à l'abdication de Chriſtine, 444. *n.* Chriſtine devenue Catholique donna occaſion à un édit en Suède & en Dannemarck contre les Catholiques, 489. & *n.* II. 109. Sentiment des Suédois ſur l'apoſtaſie de Chriſtine, I. 505. *n.* *V. Chriſtine.* La France païa à Chriſtine en 1657. & à la Suède en 1719. des ſubſides dûs depuis la Guerre de 30 ans, 550. *n.* II. 26. *n.* 174. 177. Le reſte de ces ſubſides faiſoit 900 mille Riksdalers, 174. 177. La Suède n'eſt pas un Roïaume patrimoniel, mais libre, 35. Epoque de la froideur entre la Suède & la Hollande, 68. Chriſtine ne pouvoit pas s'imaginer que la Régence de Suède permit que le Roi de France la rendit eſclave de ſes caprices, 77. Pierre Grotius réfuté quand il dit que ceux de la famille Roïale de Suède deviennent fiers & cruels; 121—124. & *n.* Le caractère des Deſcendans de Guſtave I. de Waſa Roi de Suède, *ibid. n.* Les courtoiſies entre les Cours de Rome & de Suède, 152. *n.* Par quelles intrigues la France fit entreprendre à la Suède la Guerre en 1675. 157-160. & *n.* 246. Cette guerre y occaſionna le changement dans la forme du Gouvernement & la réduction des terres au fiſc, 158. 214. 246. *V. Charles XI.* Lettre remarquable de Pufendorf ſur ce qu'il a dit de glorieux & d'humiliant de la Suède, 158. *n.* Les Suédois ſont battus par les troupes de Brandenbourg, 159. Ils furent mis au ban de l'Empire & chaſſés de toute l'Allemagne, *ibid.* La France moïenna la Paix où la Suède céda des morceaux conſidérables en Allemagne, 160. 217. C'eſt envain qu'on fait tant valoir les ſubſides de France en Suède, 160. *n.* La Suède tira trois millions des ſubſides de France & y emploïe elle-même cinquante millions, *ibid.* Combien peu les Miniſtres de France ſe mettoient en peine pour les pertes que la Suède avoit faites, *ibid.* 170. 173. Chriſtine croïoit retenir pour elle les Provinces de Suède en Allemagne, 170. L'Epoque où la Suède donna glorieuſement la loi au reſte de l'Europe. 197. Chriſtine n'étoit guéres contente du changement de la forme du Gouvernement en Suède, 205. Quel étoit le ſentiment de Chriſtine & du Roi *Charles XI.* ſur le parti que la Suède devoit prendre, 207. marg. 216-218. La grande Commiſſion en Suède qui *licentia* les vieux Sénateurs, 207. La France agaçoit par dépit le Dannemarck contre la Suède. 214. La litérature étoit peu cultivée en Suède dans les tems reculés, 306. De l'ancienne Mythologie d'Edda & Voluſpa & de l'Hiſtoire des Goths & des Suédois. *ibid.* & *n.* Ses antiquités ont été plus développées par le Collège qui y travaille, que d'aucun autre Païs. *ibid. V. Antiquités.* Il y a trois Univerſités & douze Gymnaſia ou Collèges en Suède. 309. & *n.* Le progrès des études en Suède depuis Guſtave, 310. 318. *n.* Diſtinction entre les ſujèts médiats & immédiats en Suède n'eſt plus en uſage, 327. & *n.* Aucune nation ne s'eſt illuſtrée dans un ſi court eſpace de tems que la Suédoiſe, 311. Savans hommes & femmes en Suède ſous le règne de Chriſtine, 312. 342. 347. *V. femmes Savantes.* Il eſt faux que la Langue Allemande ſoit regardée en Suède comme la Langue ſavante, 335. *n.* Savans Suédois de la Religion Catholique-Romaine, 339 Deſcription de la Lapponie par Aronus Forſius, Birckholter & Boraſtus en Mſc. 329. 341. Hiſtoire de Suède par Boraſtus en Mſc. *ibid.* Les Jéſuites entretiennent une pépiniére pour des Emiſſaires Catholiques vers le Septentrion, 342. Les efforts des Jéſuites pour introduire le Catholiciſme en Suède, I. 242. *n.* 331. 341. 374. Les Eſpagnols s'imaginérent

que Chriſtine devenue Catholique, toute la Suède ſuivroit ſon exemple, 442. *n.* II. 300. *n.* Celui des Suédois qui embraſſe le Papiſme perd ſon héritage & autres avantages, 45. *n.* Les Suédois tiennent fermes à la Religion de leur Païs, *ibid.* & *n.* 57. Les Suédois conſternés à la mort de Guſtave Adolphe, I. 23. Ils prennent courage & s'uniſſent étroitement. *ibid.* Sentiment du Chancelier Oxenſtierna ſur la forme du Gouvernement de Suède alors, 24. Il en dreſſa la minute qui s'éloigne du deſpotiſme & de la forme d'une pure République, *ibid.* Réſolution priſe par les Etats de Suède après la mort de leur Roi. 26. *V. Etats de Suède.* La plûpart des Etrangers jugent de la Suède & de ſon climat ſans connoiſſance. 437. *n.* Le commerce des Suédois dans l'Afrique & l'Amérique du tems de Chriſtine. 422. Paralléle de la Suède avec le territoire de Genes, par Pallavicini, II. 140. L'Uſage de Suède par rapport au rang que les Officiers en charge gardent entr'eux, 212. 213. Les Archives de Suède dépouillés de papiers importants, 219. *n.* Bel éloge de Suède par Huguetan, I. 437. *n.* Le commerce de Suède en Afrique & Amérique, I. 422. Très floriſſant ſous Charles XI. II. 218

V. Sénat, les Etats de Suède, Nobleſſe de Suède, Clergé, Bourgeois, Païſans.

Suenonius (Enwald) Evêque de Lund en Scanie & Auteur de pluſieurs ſavans Ouvrages. I. 225

Suze (Comteſſe de la) fille de Caſpar de Coligni. Belle Ode qu'elle addreſſa à Chriſtine I. 256. II. *Append. N. XIX.* Sa lettre à Bourdelot au ſujèt de Chriſtine I. 548. *n* II. *Append. N. LXXVI.* Particularités touchant cette Dame, II. 26. *n.*

T.

TAcite, l'Hiſtorien, Chriſtine liſoit tous les jour Tacite qu'elle appelloit un jeu d'Echècs. I. 222. 429

Tallemont, ſa traduction des Vies des hommes illuſtres par Plutarque. *Préf. des Réflexions de Chriſtine ſur Alexandre.*

Talon. Avocat du Roi de France. Déclame envain ſur la franchiſe des quartiers à Rome en faveur de ſon Roi, II. 262. 268

Taubenfelt. Il fit part à Chriſtine d'un écrit de l'Evêque Terſerus qui choqua tant la Reine. II. 79

Tegner. Bourguemaitre de Stockholm, il eſt propoſé pour Sénateur de Suède, II. 207

Tentzel (Guill. Erneſt) il eſt réfuté en ce qu'il a débité de l'irréligion de Chriſtine, I. 472. *n.*

Terlon (le Chevalier) Ambaſſadeur de France en Suède. Il alla au devant de Chriſtine à ſon arrivée à Hambourg en 1660. II. 38. Il l'accompagna en ſon voïage vers la Suède, 41. 44. *n.* Le récit qu'il en fait & du ſéjour de Chriſtine en Suède, *ibid.* La Reine déſapprouva hautement la perſécution des Huguenots en France dans ſa belle lettre au Chevalier Terlon. 230-235

Terranova (Duc de) Ambaſſadeur d'Eſpagne vint à la rencontre de Chriſtine ſur ſa route vers Rome. I. 496. Se brouille avec la Reine. 526

Terſerus (Jean Elie) Evêque d'Abo & de Linköping traduiſit par ordre de Chriſtine le vieux Teſtament ſans s'arrêter aux autres verſions, I. 333. 335. *n.* Il fut dépoſé & reſtitué. 333. Aſſiſta Stiernhielm à ſa mort. 336. Le grand ſavoir de Terſerus. 335. *n.* Apprit l'Hébreu à Chriſtine 345. *n.* Son démêlé avec Chriſtine, II. 50. *Append. LXXVII.* Elle en porte au Roi des plaintes contre lui. *ibid.* Chriſtine lui reproche d'avoir été complice de Meſſenius. *ibid.* Il ſe juſtifie ſur les accuſations portées contre lui, 53. Il fut ſuſpendu à cauſe des opinions étranges ſur la Religion du Païs 53. *n.*

Teſmar (Jean) ſa Diſſertation ſur le cas du maſſacre de Monaldeſchi, II. 10

Teſſin (Nicodéme) Architecte & Echevin de Stockholm. Il fut chargé de réparer le Palais à Borgholm pour le ſervice de Chriſtine, II. 55. & 56. *n.*

Teſſin (Charles Guſtave Comte) il a une belle Bibliothèque à Stockholm, I. 310. *n.*

Texeira (Diego Manoël) Riche Juif, à Hambourg, Homme d'affaires & depuis Réſident de Chriſtine, Chriſtine alla loger chez lui, I. 450. & *n.* Il fut Réſident de Chriſtine pendant pluſieurs années à Hambourg, II. 18. *n.* Il paſſa un Contract avec la Reine pour le païement de l'argent néceſſaire. 61. Il ne tint pas à Chriſtine que ce contract ne fut ponctuellement rempli, 71. La Reine le protegea puiſſamment contre le Magiſtrat de Hambourg, 88 Il eſt honnoré des Savans Juifs, 86. & 230. *n.* La poſtérité de ce Juif encore fort eſtimée. *ibid.* Chriſtine prend tous les ſoins poſſibles pour qu'il fut païé & contenté, 165. La maiſon qu'il occupoit à Hambourg, étoit à la Reine. 229. Il devoit rendre à Olivekrans les papiers de la Reine & garder ſes joïaux à un intérêt raiſonnable, *ibid.*

Thavonius (Abram) ſavant Théologien Suédois & Evêque de Wibourg, I. 329

Théologie. V. Clergé, Religion. La diſpute ſur les bonnes Oeuvres, I. 319. *n.*

Theſaurus. (Emanuel) Il complimenta Chriſtine à ſon entrée à Turin au nom de la Ville. I. 557. Inſcriptions qu'il fit à cette occaſion, *ibid.* II. *Append. N. LXXIV.*

Thomaſe (P. D.) Confeſſeur de Chriſtine il tâche d'accommoder la Reine avec le Pape, à ſon propre avantage. II. 258. *n.*

Thoms. (le Comte Fréderic) Il apporta d'Italie les Planches du Cabinèt de Médailles de Chriſtine, II. 45. 324. *n.*

Thou. (Jaq. Auguſte) Le paſſage dans l'Hiſtoire du Père de Thou contre Richelieu cauſe la mort

mort au Fils, I. 74. *n.* II. 296 *n.* Les Jéſuites y contribuent auſſi, I. 73. *n.* Vers mémorables de Mr. Thou ſur le maſſacre de la St. Barthélemi, II. 233. *n.*

Thraſymacbus (Cyriacus) Conringius a écrit un Traité ſous ce nom, I. 375. *n.* *V. Conringius.*

Thomaſi. (Joſeph Marie) Il fut obligé de raïer le mot *Sereniſſime* de ſa dédicace à Chriſtine, II. 145. & *n.*

Torſtenſon. (Leonard) Sénateur & Connétable de Suède, ſes grands exploits en Allemagne & en Dannemarck, I. 82. La Lettre flateuſe que Chriſtine lui écrivit quand il ſe démit du commandement de l'Armée, 83. Se vengea amplement de la perte de la Bataille de Nordlingue, 82. S'oppoſa à la Succeſſion de Charles-Guſtave, 273. & *n.* Médaille ſur ſa victoire de Leipzig. II. *Liſte des Méd. de Chriſtine N* 22.

Tott. (le Comte) Tiroit ſon origine du Roi Eric XIV. de Suède, I. 405. Chriſtine qui l'eſtimoit le voulut ſubſtituer à Charles-Guſtave: mais envain, I. 177. *n.* 405. Le Prince Adolphe-Jean lui donna un défi. II. *Append. N. XLII.* & *XLVII.*

Traité de Paix. V. Négociations, Broemſebro, Oſnabrug, Munſter, Nuremberg, Oliva, Weſtphalie.

Tranſée, réputé Auteur de l'Hippolitus à Lapide. II. *Append. N. XXXI.*

Travanus Excellent Graveur à Rome, II. 85. *n.*

Trente (Evêque de) Chriſtine lui écrivit une lettre de remerciement de l'accueil qu'il lui avoit fait. I 494.

Trichet. V. du Freſne.

Triſtan, l'Hermite, ſavant François, ſon Poëme à la louange de Chriſtine, I. 259. 554. *n.*

Tungel, Chancelier de la Cour de Suède, ſon entretien avec le Chancelier Oxenſtierna au ſujèt de la Succeſſion de Charles-Guſtave à la Couronne de Suède, I, 175. & *n.*

Turc. Les Chrêtiens Grecs vouloient ſe ſouſtraire au joug du Turc, I. 486 *n.* La Porte Ottomanne affectionnée au Roi Guſtave-Adolphe & ſes Confédérés en Allemagne, *ibid.* Le Miniſtre de Suède bien reçu & vû à la Cour Ottomanne, *ibid.* L'Etat de cette Cour en 1633. *ibid.* Il ne ſeroit pas difficile aux Chrêtiens réunis de chaſſer le Turc de l'Europe, II. 71. La Cour de Rome attentive aux progrès du Turc contre les Chrêtiens, 188, *n.* 217. 131. *n.* 151. Le Roi Charles XI. voulut ſécourir la Pologne contre le Turc, 151

Turenne. (le Vicomte de) Il aimoit la Poëſie, I. 6. *n.* Apprit le métier de la Guerre ſous le Felt-Maréchal Torſtenſon, 82. Si la Victoire près de Nordlingue eſt dûë à lui ou au Prince de Condé, 87. *n.* Taille-douce peu honnorable à la Suède que le Prince *Louis de Turenne* mit au Frontiſpice de ſes Théſes, II. 159. *n.* Mr. de Turenne mis en parallèle avec le Prince de Condé, 274. 275. & *n.*

Tzagaxus V. Zaga-Chriſt & Ethiopie.

V.

Vacquier, Aumônier de l'Ambaſſadeur de Terlon en Suède, il le laiſſa à Chriſtine pour lui dire la Meſſe à Norköping, II. 55

Vaillant. Il a profité du Cabinèt de Médailles de Chriſtine II. 141. *n.*

Vaini, Vannini, (Abbé Italien) il eſt accuſé d'avoir redonné à Chriſtine la fièvre, dont elle mourut, II. 307. *n.*

Valerian (P. Capucin) I. 164.

Valois, Valeſius. (Hadrien & Henri de) Frères, Belle harangue de Henri de Valois à l'honneur de Chriſtine, I. 259. Belles épigrammes de ces deux Frères ſur la Médaille de Chriſtine, *ibid.* 263. *n.* Bourdelot les mèt mal dans l'eſprit de Chriſtine, 246. *n.*

Vaſano V. Waſanau.

Vaſſal. Dérivation qu'un Suèdois donne de ce mot, I. 341. *n.*

Vaſſor. (Michel le) Son ſentiment ſur l'abdication de Chriſtine & jugement du Climat de Suède, I. 447. *n.*

Vaſtovius (Jean) ſavant Suèdois Catholique, I. 341

Vatican (la Bibliothèque au) V. *Baronius, Holſtenius, Ménage, Noris, Scheleſtrate.*

Vauciennes. (Linage de) Compilateur des Mémoires de Chanut il débute par de grands reproches contre la Suède, au commencement des dits Mémoires I. 69. *n.* Ses Mémoires tirés des dépêches de Mr. Chanut contiennent des traits de calomnie, II. 155. 156. & *n.* Par la mutilation des Mémoires de Chanut, il les a défigurés pitoïablement. *ibid.*

Veniſe. Députés du Doge & du Sénat pour traiter Chriſtine ſur ſon paſſage par les Terres de la Répub. en 1655. 491. Chriſtine alla incognito à Veniſe en 1657. 558. Négociation qu'entama Chriſtine dans pluſieurs Cours pour aſſiſter Veniſe contre le Turc. II. 71

Verelius (Olave) Profeſſeur à Upſal; fort entendu en Belles-Lettres & dans les Antiquités, I. 521. 373. *n.*

Uffenbach (Mrs. de) deux Frères, Savans de Francfort, deux paſſages cités de leur Journal de Voïages en Mſc. I. 223. 525. *n.* II. 308. *n.*

Vie. Grande partie du Bonheur de cette vie eſt de ſavoir où vivre & mourir tranquillement dans la vieilleſſe, I. 135. *n.*

Vienne. Le ſiége levé de cette Capitale par le Roi de Pologne, II. 222. Un cercueil plein de pièces d'or, d'argent & de bijoux découvert alors. *ibid.*

V. Autriche.

Vieyra (Antoine) Jéſuite; célèbre Prédicateur Portugais, Chriſtine le fit venir à Rome: elle l'entendit prêcher & le voulut retenir, II. 141.

Villiers (l'Abbé de) Auteur d'un Ouvrage attribué à Mr. de St. Evrémont, II. 22. *n.* Lettres Apocryphes qu'il a publié comme écrites de

de Monaldeſchi, *ibid.*
Vinſtrup, Evêque de Scanie ſes vers Latins ſur la délivrance de Chriſtine quand elle manqua de ſe noïer, 212. *n.*
Uladiſlas (Roi) *V. Ladiſlas & Pologne.* La France lui donna le titre de Roi de Suède ſous de légers prétextes I. 145. *n.* Il vouloit épouſer Chriſtine 164. &c.
Ulfeld. (Corvitz le Comte d') Grand-Maître de la Cour de Dannemarck, il ſe retira en Suède mécontent de ſa Patrie, 205. *n.* 239. 376. Son épouſe parut publiquement déguiſée en habit d'homme, *ibid. n.* Le Comte s'inſinua dans les bonnes graces de Chriſtine, *ibid.* 391. La Religion Chrêtienne ne l'embarraſſoit pas beaucoup, 376. *n.* Il prouva ſon innocence par rapport à une ſomme d'argent qu'on l'accuſoit d'avoir divertie, *ibid.* & 377. Chriſtine lui écrivit une belle lettre, dans ſa priſon à Bornholm, II. 64. 65. Il fut arrêté en Suède comme complice de la conſpiration de Malmoe. 34. *n.* 66. Il auroit été mis en liberté ſans la trahiſon de ſon Beaufrère, 66. & *n.* Diſſimulation ſurprénante de ce Comte dans ſa priſon, *ibid.* Son évaſion fut ſa perte en Dannemarck, 67. & *n.* Ses machinations contre la Suède & le Dannemarck, 66. Réfléxions là-deſſus & ſur ce dont ce Comte étoit accuſé, *ibid.* Lettre tendre que la Comteſſe ſon Epouſe lui écrivit à ſon ſujèt & à celui de leurs enfans, 68. *n.* Chriſtine fit du bien à leurs Enfans, *ibid.* Ingratitude du Roi Charles II. envers la Comteſſe. *ibid.* Il vouloit que Chriſtine fit la guerre contre le Dannemarck, II. *App. N. XLVII.*
Ulphilas, Evêque des Goths, ſon Manuſcrit des quatre Evangeliſtes, racheté par le Comte de la Gardie qui en fit préſent à Upſal, I. 308. *n.* Il y a un paſſage de plus dedans que dans aucun autre Mſc. *ibid.* Les éditions de ce Mſc. *ibid.* Ce Mſc. n'a pas été gâté en Suède comme le P. Montfaucon le prétend, *ibid.* Il eſt écrit en langue Gothique, *ibid.* Stiernhielm en a donné une Edition avec un beau gloſſaire 336
Vlitius ſavant homme des Païs-Bas, il eut quelque rapport avec Chriſtine, I. 288
Ullen (Pierre) Profeſſeur à Upſal, il a fait part à l'Auteur d'une Lettre de Chriſtine, II. 307.
Ulm, Ville Impériale en Allemagne, Chriſtine lui remit ſa contribution par l'interceſſion de Freinsheim, 290. & *n.*
Ulricbsdabl. V. Jacobſtad.
Ulrique Eléonore. Reine de Suède, Epouſe de Charles XI. Médaille que propoſa Ol. Rudbeck ſur la mort de cette incomparable Reine, II. 86. *n.* belle lettre de Chriſtine à cette vertueuſe Princeſſe, 219. Ses deux Billèts à Olivekrans au ſujèt de l'audience de l'Envoïé de Chriſtine, 277. Elle dit à ce ſujèt j'ai beſoin d'honneur mais il me faut du repos. *ibid.*
Ulrique Eleonore Reine de Suède, Epouſe du Roi Fréderic I. A quelle condition cette pieuſe Princeſſe réſigna la Couronne de Suède, II. 27. *n.* Elle fit bâtir en 1735, à l'Univerſité de Lund, un magnifique Théatre d'Anatomie, I. 310. *n.* Sa traduction de la Lettre Italienne du Cardinal Mazarin à l'Ambaſſadeur Pimentelli. 392. Sa copie d'une Lettre de Chriſtine au Comte de Brahé, II. 151. La meilleure copie en Mſc. des Réfléxions de Chriſtine ſur Aléxandre le Grand, tirée de ſa Bibliothèque. II. *Préf. avant les Réfl. mêmes.* Elle avoit une Lettre en Original du Roi Charles XI. au Sénat de Suède. II. 217. *n.*
Univerſité. V. Académie & Gymnaſium.
Voltaire (le Sr. de) Il taxe frivolement les Rois Guſtave-Adolphe & Charles XII. & le Prince de Turenne d'ignorans I. 6. *n.* Il dit en vain que Chriſtine quitta la Suède pour aller chercher les Arts & que les Suédois ne connoiſſoient alors que les armes 343. *n.* Sa lettre à la Reine de Suède II. 293. *n.* Il fait en Poëte le portrait de la Reine Chriſtine ibid. & 394. Il taxe envain l'irréligion de Chriſtine II. 194. 195. *n.* 294. *n.*
Voluſpa un des plus anciens Mythologiſtes du Nord I. 306, *n.*
Vondel (J. van) Poëte Flamand appellé le Virgile Hollandois V. la préf. I. p. IV, *n.* & 504. *n.*
Vorſtius Savant Hollandois Chriſtine avoit quelque rapport avec lui I. 218.
Voſſius (Gerard Jean) remercie le Chanc. Oxenſtierna d'avoir protégé H. Grotius I. 74. *n.* Portrait avantageux qu'il fait de Chriſtine 222. *n* & Append. N. XIV. Sa Bibliothèque entre en celle de Chriſtine 270. *n.* Il entretenoit commerce de lettres avec les Savans de Suède I. 327. & *n.* 336. & *n.*
Voſſius (Iſaac) ſe brouilla avec Saumaiſe & s'attira la diſgrace de Chriſtine I. 234. 248. Pour l'amour de Voſſius Chriſtine ſe fâcha contre Saumaiſe 236. *n.* Il pria Nic. Heinſius de compoſer quelque piéce pour porter Chriſtine à ne pas boire tant d'eau 211. *n.* Il fut obligé de ſe retirer de Suède 248. &c. De l'engagement de Voſſius au ſervice de Chriſtine 268. & *n.* Il acheta deux Manuſcrits à un prix exorbitant & s'acquita au reſte peu honnêtement des commiſſions de Chriſtine *ibid.* Il fut par-là appellé non le Bibliothécaire, mais le Colporteur de Chriſtine 270. *n.* En vendant la Bibliothèque de ſon Père à Chriſtine, il ſe ſtipula au ſur plus de grands avantages 270. 273. Il pilla la Bibliothèque de Chriſtine tant en Suède qu'en Brabant 271. & *n.* 273. 283. Sa Bibliothèque ramaſſée de la façon ſe vendit à celle de Leide après ſa mort 273. Il corrompit les bons ſentimens de Chriſtine V. la Préface de ces Mém. p. XIII. & I. 240. 274. & &c. *n.* Il étoit médiſant & envieux 273. Il étoit intime de Bourdelot v. l'Append. N. XVII. Parla mal des Allemands 273. & *n.* Append. N. XXXIII.

Il insinua les Italiens auprès de Christine *ibid.* Christine se défioit de sa fidélité & de sa Religion & le railloit là-dessus 274. Il étoit savant, mais impie & séduisit Christine *ibid.* & *n.* 284. & *n.* 462. *n.* Belle lettre que lui écrivit le savant Dodwell avant sa mort I. 275. & *n.* Ce qu'il dit de l'abdication de Christine 439. 445. *n.* Il est soupçonné d'avoir conseillé à Christine de quitter la Couronne 440. Il se godailloit à Bruxelles 475.

Upmarck Rosenadler (Jean) Professeur-Censeur & titré Sécrétaire d'Etat. Il se méprend au sujet de la franchise des quartiers à Rome II. 260. *n.*

Upsal Ville Archiépiscopale où est la prémière Université de Suède : soin particulier que Christine prit de cette Université I. 289. 294. 307. Bons réglemens qu'elle y fit 294. 349.. Sa Bibliothèque est fort nombreuse 307. 308. *n.* Médaille sur cette Université 310. Autres particularités *ibid.* Lettres de Christine au Consistoire d'Upsal 165. 295. 330. 349. &c.

Urbain VIII. (Pape) loua Gustave-Adolphe comme le Roi le plus accompli I. 15. *n.* Il dit que les Espagnols avoient traité Rome plus durement que les Goths *ibid.*

Usserius (Jaques) Archevêque d'Irlande. Christine estima beaucoup son grand savoir I. 302. 303. & *n.* Bochart disant qu'il partiroit de Suède avec l'Archevêque d'Irlande, on diroit qu'Usserius y avoit été alors. II. l'Apend. N. LI.

W.

W*Agenseil* (Jean Christoffle) il fut bien reçu de Christine à Rome II. 148. son rapport du changement de Religion de Christine I. 505. *n.* II. 300. *n.*

Wallerius (Cel. Professeur à Upsal) il a communiqué à l'auteur un Manuscrit de feu Prof. Roberg I. 255. 322. *n.*

Wallerman (Jean) Savant Suédois Catholique I. 341. il entretenoit commerce de lettres avec Oct. Ferrario V. Append. N. XXXIX. XL.

Wallin (Laurent) Savant Suédois, Evêque de Strengnäs I. 321.

—— (George) Evêque de Gothembourg. Ses Dissertations sur l'Epée de Gustave-Adolphe I. 4. *n.* II. *n.* II. 209. *n.* &c. Sa belle oraison funèbre sur Mr. de Sparwenfelt I. 337. 339. *n.*

Walther (Michel) son épigramme sur la mort de Gustave-Adolphe I. 21. *n.*

Warmboltz (Charles Gustave) Conseiller de Cour. Il a une belle Bibliothèque en Suède I. 310. *n.* il possède entr'autres le journal des Voïages du Comte Jean Oxenstierna en Msc. I. 275. *n.* son explication de la Médaille Makelos de Christine II. 85. il a fait part à l'auteur de quelques lettres de Christine I. 189. 194. 192. II. 279 Il a traduit en François l'histoire de Charles XII. par Nordberg II. 275. *n.*

Warwich (Comte Anglois) étoit au service de Christine II. 303. Il assista à l'enterrement de la Reine II. 310.

Wasa Famille de Suède. Le bonheur qu'elle a procuré à ce Roïaume I. 307. 427. II. 122. 123. *n.* *Pierre Grotius* réfuté sur ce qu'il dit du caractère de cette famille *ibid.* Ses armes sont un bouquet d'épics de blé I. 335. *n.* II. 190. *n.* V. *Gustave* I. *Jean III. Charles* IX. *Gustave-Adolphe. Gustave-Gustaffon. Suède & Pologne.*

Wasaborg (Comte) fils naturel de *Gustave Adolphe* V. *Gustave-Gustaffon* Il étoit bien versé dans les belles-lettres I. 313. Cette famille fleurit encore en Suède 314.

Wasanau Vasano (Comte de) Fils naturel du Roi Uladislas de Pologne. Christine le reconnut pour son Parent II. 191. il étoit estimé en Suède *ibid.* le Card. Azzolini & le Marq. del Monte craignoient sa faveur auprès de Christine *ibid.* La belle Lettre qu'elle lui écrivit pour le porter à se faire Religieux II. 192-194. Il assista aux obséques de Christine. 310. Christine lui fit un legs de 500. écus par an 312. V. *Gustave Carlson.*

Wasmuth (Matthias) Professeur à Kiel travailloit à un grand ouvrage aux dépens de Christine, dont elle lui écrivit II. 269. & *n.* Son Procès contre Conringius *ibid.*

Wassenberg (Everhard) Il déclame contre le Roi Gustave-Adolphe & le Chancel. Axel Oxenstierna I. 28. 29. *n.* De même contre Christine, la Reine de France & Amélie Elisabeth, Lantgrave de Hesse 156. *n.*

Wattrang (J) L'Ordre du sacré nom de Jesus tiré d'un Manuscrit de Wattrang I. 385. *n.* & Append. N. XLIII.

Weber (Emanuel) réfuté sur ce qu'il dit de l'irréligion de Christine II. 194. 195. *n.*

Weber (Jean Christoffle) Il se trompe en disant que l'envie de Christine de se rendre Catholique l'avoit fait abdiquer la Couronne I. 461. *n.*

Weimar (Duc de) V. *Bernard, Gustave-Adolphe, Nordlingue, Richelieu.* Celui-ci vouloit qu'il épousât sa nièce qu'il réfusa I. 50. *n.* Pourquoi Pufendorf ne l'avoit pas loué I. 11. & 50. *n.*

Wendelius (Colonel) Il a traduit en vers Allemands l'opéra que donna Christine à Hambourg II. 147. *n.*

Werden sa Relation de l'ouverture des Cercueils de Gustave-Adolphe & de son Epouse I. 20. *n.*

Westphalie (La Paix conclue en) V. *Ministre. Négociations. Traités.* C'est le plus fameux Congrès que celui d'Osnabrug & Munster qu'il y ait jamais eu I. 67. 120. *n.* V. *Suède.* Plusieurs Médailles sur cette Paix. V. les Médailles de Christine N. 29-41.

Weistein (*J. J.*) cél. Professeur à Amsterdam Il a communiqué à l'auteur des lettres de Bochart, Vossius & d'autres savans tirées sur les originaux

naux. V. la Préf. I. p. XXIV. I. 257. *n.* 269. 303. 304. 305. & Append. N. XVI. LI.
Wulles. V. *Wullenius.*
Wexionius. V. *Gyldenſtolpe.*
Whiſtler Chargé d'affaires de Cromwel en Suède. Relation qu'il fait au Protecteur d'Angleterre ſur l'état de la Cour de Suède en ſon tems. v. App. N. XLII. item I. 163. 384. 385. *n.* 446.
Whitlock, Ambaſſadeur de Cromwel en Suède y fut bien reçu, mais bien grondé ſur la Décollation du Roi Charles Stuart, I. 379. & *n.* Il ſe plaignoit qu'on l'y faiſoit languir: mais à la fin il réuſſit dans ſa Négociation, 380. La belle Harangue Latine qu'il fit là-deſſus à Chriſtine. 382. *n.*
Wicquefort (Mr. de) Il étoit bien au fait des intrigues des Cours I. 106. 131. &c. Une lettre de Chriſtine collationnée ſur ſa copie I. 456. *n.* ſon ſentiment ſur les Mémoires de Chanut mutilés II. 155. *n.*
Wiebe Réſident de Dannemarck en Suède étoit de l'intrigue de faire évader la Reine-Mère I. 62. &c.
Wilde (Jacob) célèbre Hiſtoriographe de Suède très-verſé dans les antiquités du Nord. I. 306. *n.* Son Droit Public de Suède très-ſolide II. 158. *n.* Il a rectifié l'Auteur des Anecdotes de Suède II. 247. *n.* Il eſt auteur du Traité *de Jure & Judice Legatorum* II. 13. *n.*
Wirtbſchafft Mot Suédois & Allemand, c'eſt une eſpéce de bal I. 385. II. 129.
Witechindi (Jean) Hiſtoriographe de Suéde. Son hiſtoire de Guſtave-Adolphe fut retirée I. 337.
Wittemberg. Chriſtine prend l'Univerſité de cette ville ſous ſa Protection, I. 159. *n.* Belle lettre de Buchnerus là-deſſus. II. *Append. Append. N. X.* I. 313. & 314. *n.*
——— (Maréchal de Suède) particularités ſur ſon ſujèt. II. *Append. N. XLVII.*
——— (la Comteſſe de). Elle fut une des perſonnes repréſentantes à l'Opéra que donna Chriſtine à Hambourg. II. 106.
Woldemar (le Comte) Envoïé de Dannemarck en Suède étoit de l'intrigue de l'enlévement de la Reine Mère I. 62.
Wolff Général Suédois à la ſuite de Chriſtine en Flandres. I. 476. *n.*
Wolff Profeſſeur à Hambourg il a un livre d'amis où Chriſtine a ecrit: *fata viam invenient.* I. 460. *n.*
Wolimbaus (Simon) V. *Gyllenborg.*
Wrangel. Felt Maréchal de Suède en Allemagne. Sa maxime de Guerre, I. 82. 83. 93. Sa louange dans l'Hiſtoire de Boecler. 83. *n.* 178. *n.* Il étoit auprès de Chriſtine à Bruxelles. 476. *n.* Lui & ſon Epouſe aſſiſtérent à l'Opéra maſqué & au repas que Chriſtine donna à Hambourg, 1667. II. 106. Il la reçut l'année d'après ſplendidement à Stade & la conduiſit en chemin vers Rome. 129. Particularités ſur ſon ſujèt. II. *Append. N. XLVII.*
——— (Amiral de Suède) il tranſporta Grotius de Wiſmar à Calmar, I. 78. Il devoit conduire la Reine Chriſtine par Mer à Wiſmar. 418
Wullenius (Hollandois) Médecin de Chriſtine. Il ſuivit la Reine en Brabant & retourna en Suède, I. 288. 476. *n.* Deſcartes réfuſa de prendre ſes remèdes & pourquoi. 288
Wurtz (Maréchal de Suède) il aſſiſta à l'Opéra que Chriſtine donna à Hambourg. II. 106
Wurtzbourg. L'Evêque de Wurtzbourg a des lettres de Chriſtine en original, I. 97. *n.* La Bibliothèque de Wurtzbourg tranſportée en Suède. 307. *n.*

Z.

Zabracyntbus. V. Burræus. (Jaques)
Zaga Chriſt (Prince) Ethiopien à Paris. Particularités de ce perſonnage. I. 353. 354
V. Ethiopie.
Zaluski (Chancelier de Pologne) il a publié en Latin la lettre de Chriſtine au Roi de Pologne ſur la levée du ſiége de Vienne, II. 222. *n.* II. *Append. N. LXXXIV.*
Zennier (Geoffroi) il ſe trompe ſur un fait au ſujèt de Chriſtine. II. 128. *n.*

FIN de la Table des Matiéres.

AVERTISSEMENT.

COmme en relisant le prémier Tome de ces Mémoires avec plus d'attention, on a découvert encore quelques *Errata* de conséquence; c'eſt pourquoi on n'a pas voulu manquer de les remarquer ici & de les faire précéder de ceux que l'on a obſervé dans ce ſecond Tome. Les voici:

Liſte des Errata & Addenda.

Dans le prémier TOME.

Dans la PREFACE.

Pag. V. lig. ult. cit. T. X. liſez T. *XVI.*
VIII. -- 9. *etoit.* liſ. *etoient.*
XXVII. -- 12. *de Sgr.* liſ. *du Sgr.*

Dans les MEMOIRES.

Page
15 lig. 8. not. en 1679. liſez. en 1686.
119 -- cit. inf. 1. Liv. IV. liſ. Tom. II. Liv. IV. §. 14. & Liv. V. §. 81. edit. in 4.
212 -- 23. n. *fuiſſe* liſ. *feciſſe.*
220 -- 1. après *Elle lui dit:* ajoutez dans la citation *V. Chanut l. c. T. I* p. 334. 335.
247 -- 2. n. *ana ſufficit.* liſ. *una uni ſufficit.*
-- 5. n. *ſors tua.* liſ. *ſors eſt tua.*
300 -- 20. col. 1re. *quas.* liſ. *quam.*
344 -- 20. n. *diſſentium.* liſ. *diſſentientium.*
375 -- ult. cit. inf. *T. X.* p. 260. liſ. *T. XVI.* p. 272.
388 -- 9. n. *tenebræque & nox* liſ. *tenebræ & nox.*
398 - 2. n. V. 130. 131. liſ. V. 630. 631.
440 -- ult. cit. inf. p. 143. liſ. p. 304. &c.
464 -- cit. inf. 1. T. *XI.* liſ. T. *XVI.* p. 358.
485 -- cit. inf. 3. p. 145. liſ. p. 144. & 436.
488 -- 11. n. *vacillantibus.* liſ. *ancillantibus.*
503 -- 37. *germinas.* liſ. *geminas.*
504 -- 17. n. *Religione.* liſ. *Religionis.*
515 - 10. *abjecta.* liſ. *rejecta.*
516 - 3. *Acberonti.* liſ. *Acberonte.*
-- 22. *minaris.* liſ. *miraris.*

Dans le ſecond TOME.

11 -- 27. *ces.* liſ. *ſes.*
30 -- 1. n. *Reetz.* liſ. *Retz.* liſ. de même p. 32. & 83. n. & p. 88.
32 -- 12. n. *manquerai da.* liſ. *manquai de.*
39 -- cit. 1. l. c. p. 277. liſ. Tom. VII. p. 337. &c.
48 -- 1. n. *Conring parle* ajoûtez dans la citation v. Oper. *Conringii* T. VI. p. 578.
50 en marge *Ap LXXV.* liſ. *Append. LXXVII.*
55 - 1. cit (*a*) de R. S. mettez de R. b. *Car. Guſt.*
63 -- *La citation* (2) *ſe raporte à* (1) *& la cit.* (1) *à* (2).

Liſte des Errata & Addenda.

Page
64 lig. cit. 2. *Köbler* T. X. liſ. T. *XVI.* p. 2. &c.
65 -- cit. *Holberg* p. 345. & 565. liſ. p. 395. & 563. & ajoûtez à la fin v. *Corv. Ulfeldii* apologia paſſim.
66 -- 15. *ſourris.* liſ. *ſouris.*
-- 22. *qu'en fut.* liſ. *qui en fut.*
-- 3. cit. ſup. en 1650. liſ. en 1659.
72 -- cit. ſup. fin T. VI. p. 42. ajoutez *Larrey* Hiſt. d'*Anglet.* T. IV. p. 456. &c.
74 -- lig. pén. *perdroit* liſ. *prendroit.*
75 -- 2. n. *reduti* liſez *veduti.*
-- 15. n. *ſareblero* liſ. *ſarebbero.*
85 -- 3. n *ils vient.* liſ. *il vient.*
-- 17. n. *entendu.* liſ. *entendus.*
-- 26. n. *brodure.* liſ. *bordure.*
-- 3. cit. 2. p. 429. ajoûtez & *T. X.* p. 430. &c.
92 -- 30. col. 1re. *ville mig.* raïez *mig.*
-- 21. col. 2de *ſecreté* liſ. *ſeureté.*
125 -- 3. 1650 liſ. 1660.
126 -- 23. *Brichi* liſ. *Bichi.*
les pag. 138. & 139. ſont fautivement chifrées 190. 191. & les pag. 142. & 143, auſſi 194. 195.
140 -- 5. *Rodolovio Arciv.* liſ. *Rodolovico Archiveſcovo.*
141 -- 8. n. *fecit.* liſ. *fuit.*
143 -- 4. n. *cluſas.* liſ. *eluſas.*
-- 26. n. *Pontificeæ.* liſ. *Pontificiæ.*
147 -- cit. inf. l. ult. ajoutez *Jourdain* l. c. P. II. p. 328.
170 -- 14. *ces mains.* liſ. *ſes mains.*
186 -- 9 & 14. *Pertrucci* liſ. *Petrucci & Petruccius.*
208 -- cit. (*b*) liſ. p. 279. 280. & leben *Chriſtinæ* p. 364.
212 -- 9. *au Sénateur.* liſ. *aux Sénateurs.*
224 -- col. 2de *malintentionnée.* liſ. *malveuillante.*
226 -- col. liſ. 10. *faticherte.* liſ. *faticherete.*
227 -- 6. *il mica.* liſ. *il mio.*
230 -- 11. raïez ces mots; *quand elle ſe trouvoit à Hambourg.*
242 -- 26. 27. *noules.* liſ. *nouvelles.*
-- 28. *qu'elle.* liſ. *quelle.*
249 -- 11, col. 2de *les quartiers.* liſ. *les ſcandales des quartiers.*
250 -- 8. col. 1re *non ſuo.* liſ. *non ſolo.*
264 -- 4. n. ajoutez en bas (1) v. l. c. Avril 1688. p. 372.

Liſte des Errata & Addenda.

Page

268 lig. 2. *nouveau.* liſ. *nouvel.*
275 -- 32. *Succeſſeur...* liſ. *à préſent Roi.*
278 -- 36. col. 1re. *migkes* liſ. *mycket.*
-- 37. *wil.* liſ. *wäl.*
280 -- ult. col. 1re. *tanpo.* liſ. *lampo.*
286 -- 38. col. 2de. *s'il ne.* liſ. *s'ils ne.*
287 -- 22. *joverna* liſ. *governa.*
-- 23. *trapa.* liſ. *trepa.*
288 -- 7. col. 1re. *calcagna.* liſ. *calcagne.*
291 -- 22. col. 1re. *governalevi.* liſ. *governatevi.*
-- 33. *toe voi.* liſ. *io e voi.*
292 -- 11. col. (a) *oltima.* liſ. *ottima.*
294 -- pen. n. *que la gloire.* liſ. *Et que la gloire.*
298 -- 6. *entichée cette.* liſ. *entichée de cette.*
-- pen. *lettes.* liſ. *lettres.*
299 -- 2. 3. *Prin etrop.* liſ. *Prince trop.*
309 -- 1. *je vis.* liſ. *je vequis.*
300 -- 3. *l'on ſe.* liſ. *ſi l'on ſe.*
312 -- 11. *dilecta.* liſ. *delecta.*
-- 23. après le mot *brulante* ajoutez : *cette même figure de la Pieté tient de la main droite le portrait de Chriſtine orné de laurier & ſurmonté d'une Croix repoſant ſur un Cercueil artiſtement conſtruit.*
317 -- 19. col. 1re. *Stenfano.* liſ. *Stefono.*
-- 17. col. 2de. *Stenfano.* liſ. *Etienne.*
320 -- pen n. *précieux.* liſ. *pieux*
332 -- cit. à T. VIII. Préf. liſ. Tom. IX. Préface.
333 -- 31. *Aboa.* liſ. *Aboæ.*
-- cit. d. P. XIV. liſ. P. IV.
340 -- cit. c T. I. p. 357. liſ. T. I. p. 351.
341 -- 18. *retinens.* liſ. *retines.*
343 -- 19. *Trone* liſ. *Tronc.*
-- 19. *s'ait.* liſ. *ſe fut.*
-- cit. inf. c. T. II. p. 185. liſ. T. II. p. 105
347 -- 22. & 23. *je nais, je vis & je meurs.* liſ. *je nacquis, je vequis & je mourrai.*

Dans L'APPENDICE.

7 -- 24. *Fraus.* liſ. *Trans.*
9 -- 8. *entrefvivent.* liſ. *entreſcrivent.*
13 -- ult. *ſuite.* liſ. *fuite.*
15 -- 15. *aſſacres.* liſ. *aſſociés.*
-- 27. *combattu.* liſ. *combattre.*
25 -- 4. n. *Stoop.* liſ. *Soop.*
26 -- *collimitia.* liſ. *colliminia.*
80 -- 34 *animos.* liſ. *animis.*
51 -- 38. *figuratam.* liſ. *figurarum.*
53 -- 39. *compoſitos.* liſ. *compoſitos.*
-- 44. *ut.* liſ. *&.*
54 -- 15. *parere.* liſ. *parcere.*
58 -- 3. *aliqua tibi.* liſ. *aliqua re tibi.*
59 -- 31. *facem bunc.* liſez *facem banc.*
60 -- 6. *diſſimulare.* liſ. *diſſimulari.*
-- 9. *veſtram.* liſ. *veſtrum.*
61 -- 15. *cauta.* liſ. *cauſa.*
63 -- 23. *divincire.* liſ. *devincire.*

Liſte des Errata & Addenda.

Page

65 lig. pen. *ſuffuſurus.* liſ. *ſuffuſus.*
75 -- 2. n. *Betes donna.* liſ. *Bêtes il donna.*
78 -- 9. *Armoins.* liſ. *Armoiries.*
85 -- pen. *aſſecæ.* liſ. *aſſeclæ.*
88 -- 11. *e ſervirlo.* liſ. *per ſervirlo.*
90 -- 43. *Ne la reſpettiv..* liſ. *Nella... reſpettivamente.*
-- 46. *poſtola.* liſ. *piſtola.*
92 -- 34. *illeto.* liſ. *illeſo.*
-- 39. *e' bavevano.* liſ. *e' bavevano.*
95 -- 23. *prætioſum.* liſ. *precioſum.*
99 -- 1. *ſi aſtula.* liſ. *s'accoſta.*
-- 17. *Clemente Aleſandro* liſ. *Clemente Aleſſandrino.*
102 -- 43. *Aula magnificentia.* liſ. *aulæ magnificentia.*
-- 44. *conviorum.* liſ. *conviviorum.*
103 -- 17. *familiares.* liſ. *familiarius.*
-- 19. *Poëtas legeret.* liſ. *Poëtas ſæpius legeret.*
-- *ibid. quamque Pſalmos.* liſ. *quam Pſalmos.*
107 -- 7. *bunc.* liſ. *hoc.*
112 -- 10. *accidit.* liſ. *accedit.*
-- 25. *emergiſſet.* liſ. *emerſiſſet.*
114 -- 1. *virtutis ſuarum.* liſ. *virtutis ſuæ.*
118 -- 16. *ſopra.* liſ. *ſapra.*
-- 43. *Corto.* liſ. *Corte.*
119 -- 36 *ſopere.* liſ. *ſapere.*
121 -- 30. *funeſtiſſimas.* liſ. *fauſtiſſimas.*
123 -- 30. *ignaraque.* liſ. *ignaræque.*
-- 38. *Dii* liſ. *Di.*
124 -- 3. *grataſque.* liſ. *irataſque.*
126 -- 16. *ſecundum.* liſ. *ſecundam.*
127 -- 5. *occultam.* liſ. *occultare*
-- 25. 1673. liſ. 1663.
-- 32. *alios ejuſdem.* liſ. *alios libros ejuſdem.*
-- 37. *Wägioſare.* liſ. *Wägwiſare.*
128 -- 32. 1665. liſ. 1663
130 -- 16. *tredecima.* liſ. *medeſima.*
-- 28. *offetti.* liſ. *affetti.*
132 -- 19. *Catolice* liſ. *Catolico*
133 -- 20. *Paletri.* liſ. *Paletre.*
-- 23. *feſtini* liſ. *feſtivi.*
137 -- 12. *inferieures.* liſ. *inferieurs.*
140 -- 2. *Antiens* liſ. *Anciens*
141 -- 21. *Auguſta.* liſ. *Auguſtæ.*
142 -- cit. (a) *l. 2. p. 551.* liſ. *p. 557.*
143 -- 1. . . . . *p. 32.* liſ. 20.
147 -- 22. *Alensburgi.* liſ. *Arensburgi.*
150 -- 1. n. *lettre accomp.* liſ. *lettre fut accompagnée.*
-- ult. *l'eculaire.* liſ. *oculaire.*
155 -- 28. *Liberationis,* liſ. *Liberatoris.*
158 -- 27. *mutante.* liſ. *nutante.*
-- l. c. *intulit.* liſ. *intulerit.*
159 -- 4. & not. l. 1. *Caldæorum.* liſ. *Chaldæorum.*
160 -- 24. *recini.* liſ. *cecini.*
161 -- 25. *noce ubi libet.* liſ. *noſce ubi libet.*
-- 26. *vereor.* liſ. *venor.*

Liſte des Errata & Addenda.

Page

166 lig. 19. col. 1re. *aſſalicca.* liſ. *aſſaliva.*
168 -- 26. col. 1re. *non ſentimenti.* liſ. *con ſentimenti.*
170 -- 32. *Ufizi.* liſ. *Uffizi.*

Dans la double table des Lettres de CHRISTINE.

177 -- 1. & ſuiv. *Double Table des lettres.* liſ. *Table des lettres &c.*
189 -- 43. col. ult. *Roſenbane.* liſ. *Roſenbach.*
191 -- ant. *qu'ils aprennennent.* liſ. *qu'ils lui aprennent.*

Dans l'Ouvrage de Loiſir de CHRISTINE.

22 -- 5. *pout.* liſ. *pour.*
29 -- 14. *vengent.* liſ. *venge.*
30 -- 6. *rend.* liſ. *vend.*
37 -- 31. *fond.* liſ. *font.*

Dans ſes Réflexions ſur ALEXANDRE.

62 -- 10. *trop chere.* liſ. *trop cher.*
63 -- 13. *peu digne.* liſ. *peu dignes.*

Dans la Paſtorale D'ENDYMION.

80 -- 20. *Archades.* liſ. *Arcades.*
81 -- 7. n. *poſſenti.* liſ. *poſſente.*
-- 10. *mortalo.* liſ. *mortale.*
-- 11. *forzo.* liſ. *forza.*
-- 29. *p. 221.* liſ. *p. 291. &c.*
87 -- 10. *peſto.* liſ. *poſto.*
93 -- 6. *ranmenti.* liſ. *rammenti.*

Dans la Harangue de FREINSHEMIUS.

103 -- 24. *le 21.* liſ. *le 8.*
104 -- 10. *vueille.* liſ. *veuille.*
107 -- 48. *j'ignore.* liſ. *je n'ignore.*
114 -- 6. *drap d'or.* liſ. *de drap d'or.*
115 -- 48. *n'y etre.* liſ. *à n'y etre.*
117 -- 33. & 38. *ma.* liſ. *m'a.*
123 -- 13. *conſolatian* liſ. *conſolation.*
125 -- 15. *laiſſée.* liſ. *laſſée.*
127 -- 14. *cette vie.* liſ. *cette lice.*
-- 34. *brillée, decouvir.* liſ. *briller, decouvrir.*
129 -- 37. *la l'oiſivité.* deleatur *la.*
-- 45. *C'eſt ne pas.* liſ. *Ce n'eſt pas.*
132 -- 35. *forces pour.* liſ. *forces que pour.*
135 -- 16 & 17. *etée ſacrez.* liſ. *eté ſacrées.*

Dans le Panégyrique de SPANHEIM.

138 -- 8. *inoujés.* liſ. *inouïe.*
-- 28. *laiſſe.* liſ. *laſſe.*
-- 42. *eſt connue.* liſ. *eſt inconnue.*
140 -- 28. *Trimouille.* liſ. *Tremouille.*

Dans la Liſte des HARANGUES.

2 -- pen. *auſtrio.* liſ. *auſtriæ.*
5 après la ligne 21. *ſuit la ligne 25. & 26. après celles là ſuivent les lignes 22. 23. 27. 28. &c.*

Dans la note des Pièces en MANUSCRIT.

7 -- 1. après *en manuſcr.* ajoutez *v. Salvius.*

Liſte des Errata & Addenda.

Page

9 lig. 11. *Erneſti.* liſ. *Erneſt.*
12 -- 28. *di Cei.* liſ. *di Lei.*
-- 56. *Schminike* liſ. *Schmincke.*
13 -- 39. entre *Upſal* & *Warmbolz.* ajoutez: *Wallerius Profeſſeur à Upſal a communiqué à l'auteur un Mſcr. de feu Profeſſ. Roberg.*

Liſte des Auteurs IMPRIME'S.

14 en marge *Barick.* liſ. *Banck.*
14 *& ſuivantes tout en haut imprime.* liſ. *imprimés.*
16 -- 4. *Cyrillo.* liſ. *Cyrilli.*
-- 34. 1785. liſ. 1725.
17 -- 36. *Eſusdem.* liſ. *Ejuſdem.*
-- pen. *Stiewen.* liſ. *Stieffen.*
18 -- 4. *Cbryſopoëca.* liſ. *Cbryſopoëia.*
-- 42. *Sarosmaſiana.* liſ. *Sarcmaſiana.*
19 -- 20. *Corta.* liſ. *Kort.*
23 en marge *Jöcbe.* liſ. *Jöcber.*
en marge *Kruis.* liſ. *Kruus.*
24 -- *Stieve.* liſ. *Stieffen.*
-- 22. avant *Freſnoy.* mettez *Lenglet.*
25 -- 13. *Lundivitii.* liſ. *Lungvitii.*
28 -- 5. *Jöan.* liſ. *Jöran.*
en marge *ille de Paris.* liſ. *Ville de Paris.*
29 -- 7. *Cbryſopoica.* liſ. *Cbryſopoëia.*
-- 8. *London* 1645. liſ. *London* 1745.
31 -- 20. *Anonymi Regia.* liſ. *Anonymi Inſtitutio Regia.*
-- 43. 1668. 8. liſ. 1668. 4.
32 -- 4. *Stierbök.* liſ. *Stiernbök.*
-- 12. *Byzantion.* liſ. *Byzantino.*
33 -- 20. *Libri & duo.* liſ. *Libri duo.*
34 -- 22. *Hiſtorics.* liſ. *Hiſtories.*
-- 30. *Henringi.* liſ. *Henningi.*

Dans la Table des MATIERES.

à l'article *Arckenbolz p. XIII.* ajoutez *p. XIV.*
à la fin de l'art. *Azzolini p.* 32. liſ. *p.* 320.
Baincefort. liſ. *Braincefort.*
art. *Bercb* lig. 3. *II. Append. XXVIII.* mettez *II. p.* 330. *&c.*
l'art. *Bielke* Senat. di Roma *Préf. II. Append.* liſ. *v. Préf. I. p. XXV.*
art. *Boze, application.* liſ. *explication.*
art. *Caſſel, Caſſini.* liſ. *Campani.*
- - - - *I.* 20 *&* 21. liſ. *I. p.* 14. *& n.*
lit. *Cogoglinds.* liſ. *Cogogliudo.*
Dauzé. liſ. *Danzé.*
Formelius. liſ. *Fornelius.*
Gyldenklois. liſ. *Gyldenklow.*
Gyldenſtierna Joan. liſ. *Gyldenſt: Göran.*
Heſſe Darmſtadt. raïez *Darmſtadt.*
Kocben, Palmeruci. liſ. *Palmerius.*
Madulſcbi. liſ. *Madalſcbi.*
Mezerai, d'une. liſ. *Chriſtine & une.*
Seedſtedt. liſ. *Seeſtedt.*

Le Lecteur eſt prié de corriger lui-même les moindres fautes d'impreſſion.

3-5463-C

University of California Library
Los Angeles
This book is DUE on the last date stamped below.
Phone Renewals
310/825-9188
NON-RENEWABLE
ILL-SDB
FEB 06 2003
DUE 2 WKS FROM DATE RECEIVED
JCLA ACCESS SERVICES BL19
Interlibrary Loans
11630 University Research Library
Box 951575
Los Angeles, CA 90095-1575
FEB 26 03

3 1158 00955 3933

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

A 001 452 163 7